

**Institut des Sciences Humaines et Sociales
Université de Liège**

**Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Paris**

Thèse de doctorat de sociologie

L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique

Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires

Présentée et soutenue publiquement le 15 mai 2006 par

Bruno Frère

Sous la co-direction de

Marc Jacquemain, Chargé de cours à l'Université de Liège

Luc Boltanski, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Tome I

**Institut des Sciences Humaines et Sociales
Université de Liège**

**Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Paris**

Thèse de doctorat de sociologie

L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique

Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires

Présentée et soutenue publiquement le 15 mai 2006 par

Bruno Frère

Sous la co-direction de

Marc Jacquemain

Luc Boltanski

Tome I

Devant le jury composé de :

Luc Boltanski	Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Marc Jacquemain	Chargé de cours à l'Université de Liège
Mohamed Nachi	Chargé de cours à l'Université de Liège (rapporteur)
François Eymard-Duvernay	Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre (rapporteur)
Alain Caillé	Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre
Patrick Beart	Fellow and Director of Studies, University of Cambridge

Le moment des remerciements est un temps agréable. Dans le vocabulaire d'une sociologie du don - contre don, il va nous falloir à présent apurer certaines dettes symboliques avec, nous l'espérons, le même plaisir que lorsqu'elles furent contractées.

Nous voudrions ici tout d'abord remercier nos deux directeurs de thèse. La direction de Marc Jacquemain nous laissera un souvenir fort pour la richesse de ses réflexions et la générosité avec laquelle il les a fait partager. Il ne fait pas de doute qu'il retrouvera dans ces pages tous ces moments d'échanges et de discussions au détour d'un bureau, d'une terrasse de café ou d'un repas convivial. Sa direction fut aussi minutieuse que ses lectures patientes. Ses critiques nous ont amené à retravailler des chapitres entiers au point de reconfigurer la thèse qui s'avère aboutir à un résultat à la fois différent du projet originel et plus ambitieux. Pour avoir enfin mis à notre disposition des moyens matériels du laboratoire initialement dévolus à d'autres fins, nous tenons à lui marquer notre gratitude.

L. Boltanski doit également être ici remercié au premier chef. Ses séminaires à l'EHESS toujours amples et féconds ont fait avancer notre réflexion en matière de sociologie pragmatique et de philosophie des sciences sociales très souvent à notre propre insu. La radicale originalité du paradigme d'une sociologie de la critique continue aujourd'hui à séduire et à faire de ce séminaire un lieu d'innovation intellectuelle notoire. Par ailleurs, ses séances de réflexion en « tête à tête » sur notre objet de thèse dans les bureaux du GSPM furent aussi des moments cruciaux. Ses réflexions, souvent déroutantes, nous ont amené à reprendre sans cesse certains textes et auteurs classiques et à en découvrir une très grande quantité d'autres. Là encore progressait plus avant l'usage libre et autonome des schèmes et des mécanismes de la pensée pragmatique.

Au sein de ce courant de sociologie pragmatique, nous tenons encore à épingle M. Nachi pour la richesse de sa perspective et le stimulant usage qu'il en fait. Outre de multiples et judicieux conseils sur l'organisation du texte, il a su nous apporter un appui intellectuel et matériel précieux au moment où nous en avons le plus besoin, alors que nous éprouvions des difficultés pour boucler ce travail. C'est en grande partie grâce à lui que les derniers mois de rédaction ont pu se dérouler sereinement et nous lui en sommes fortement reconnaissant.

Par ailleurs, ce travail n'aurait purement et simplement pas été possible sans l'aide cruciale de personnes qui s'y sont investies par pure amitié. Une centaine d'heures d'entretiens ont été minutieusement retranscrites par leur soins et des milliers de pages relues et corrigées avant d'aboutir au présent résultat. Pour ce travail déterminant, et pour tout le reste, merci à Nicolas, Julie, Emmanuel, Roger, Cindy, Claude, Marc (et son équipe).

D'autre part c'est évidemment les acteurs mêmes de ce travail qui doivent être remerciés. C'est toujours durant leur temps libre qu'ils nous recevaient, parfois une semaine durant. La convivialité et surtout l'hospitalité dans l'économie solidaire ne sont pas de vains mots et certaines associations ont fait plus que nous offrir un hébergement et quelques interviews. Nous pensons particulièrement à la famille Berger de l'ARDES (Caen), Gheeta et Anne-Laure de l'APES (Lille), Jean-Claude de l'ADEPES (Toulouse), Jacqueline du REAS, Albert et Simone des sessions *Economie et Humanisme* (Lyon) et enfin et surtout aux turbulents MB² auxquels nous dédions la topique *philia*.

Enfin, plusieurs personnes ont parfois dû supporter notre humeur, nos absences prolongées, nos inquiétudes. Ils ont toujours pris le temps d'une parole rassurante ou d'être tout simplement là : François-Michel, Julie, Jean-Marie, Véronique, François, Agathe, Marie-Soleil, Etienne, Florence, Xavier, Vinciane et, de nouveau, Nicolas, Julie, Emmanuel, Roger, Cindy, Marc, Claude, Régine ... pour leurs sourires et leur patience ...

Pour Anne

Table

Introduction	11
<i>Les deux crises de la modernité et l'économie solidaire</i>	11
<i>Imaginaire solidaire</i>	22

Partie I : L'ethos pratique, une morale de l'engagement.....35

Chapitre 1.

Première règle de grammaire (R1) : L'action comme impératif catégorique36

1.1. <i>Pratique économique, Praxis révolutionnaire</i>	36
1.2. <i>Une traduction morale de l'impératif catégorique : agir ici et maintenant</i>	45
1.3. <i>Un ethos commun (et un structuralisme) pour changer les âmes</i>	53
1.4. <i>Juger l'engagement affilié à l'aune de l'impératif catégorique</i>	60

Chapitre 2.

Seconde règle de grammaire (R2) : la commune compétence69

2.1. <i>A propos du mutuellisme comme principe de commune humanité</i>	69
2.2. <i>La dissémination du modèle canut</i>	73
2.3. <i>Banque du peuple et banque foncière : symétrie parfaite de compétences</i>	82
2.4. <i>Small is beautiful</i>	90

Chapitre 3.

Notes sur les aléas de la commune compétence et de l'impératif d'action pour autrui..104

3.1. <i>Les rémanences proudhoniennes dans l'économie sociale et le christianisme social</i>	104
3.2. <i>L'action à l'épreuve des contingences historiques</i>	114
3.3. <i>Institutionnalisation économique, désintérêt intellectuel, intervention étatique</i>	124
3.4. <i>Praxis chrétienne</i>	131
3.5. <i>Désactivation de la compétence (R2) et affermissement du bénévolat moral « caritatif »</i>	140
3.6. <i>Conclusion : L'ethos pratique à l'aube de l'économie solidaire</i>	151

Partie II : L'avènement de l'économie solidaire.....161

Chapitre 4.

La recrudescence de l'ethos pratique (Autrement et l'alternative)162

4.1. *Les insuffisances de l'économique et du politique162*

4.2. *Prémices d'une action alternative « totale » : l'ALDEA « première époque ».....175*

4.3. *La critique artiste au défi de la critique sociale (Autrement seconde époque)185*

4.4. *La critique sociale « maintenue » (ALDEA seconde époque).....194*

Chapitre 5.

Le travail comme souverain Bien (De l'Alternative au REAS)205

5.1. *Des Cigales et de leur âme205*

5.2. *Les « exemples » de l'ALDEA : Ambiance bois et Ardelaine214*

5.3. *Une cité par projet avec, comme citoyen, l'Etat.....225*

5.4. *Du Réseau alternatif à l'Inter-réseaux solidaire : Instituer et élargir l'ethos pratique..233*

Chapitre 6.

Une praxis pour une micro-cité connexionniste (Les services de proximité et l'IRES).247

6.1. *La science à l'appui des services de proximité.....247*

6.2. *Le service de proximité, une autre cité par projet ?.....253*

6.3. *Exemplarité et praxis dans les services de proximité.....260*

6.4. *Commune humanité dans les services de proximité.....268*

6.5. *Conclusion : grandeur et avatars de l'IRES279*

Partie III : Dispositifs argumentaires pour une approche des affaires solidaires.....291

Chapitre 7.

Topiques.....292

7.1. *Formatage de l'imaginaire solidaire.....292*

7.2. *Quatre attitudes de conscience (Mind-set)301*

7.3. *Topique philia.312*

7.4. *Topique situationniste.....315*

7.5. *Topique engagée.....321*

7.6. *Topique technique.....329*

7.7. *Extrapolations.....336*

Chapitre 8.

Ensembles et forums dans les réseaux solidaires346

8.1. *Ensembles et quasi-objets.....346*

8.2. *Les ensembles classiques : finance et accompagnement.....354*

8.3. *Les ensembles classiques : agences nationales.....367*

8.4. *Les ensembles classiques : collectifs territoriaux et recherche-action.....374*

8.5. *Les ensembles métis de l'économie solidaire : bio, équitable, sans argent.....385*

Chapitre 9.

De la créativité ou de la menace libérale en situation : la finance et l'accompagnement solidaires.....397

9.1. *Le capitalisme n'existe pas.....397*

9.2. *De la nécessité naît la créativité (pourquoi fermer les yeux)408*

9.3. *Exemples de grandeur et de petitesse situationnistes419*

9.4. *Ce que risquent les grands. Les Pôles d'économie solidaire et l'affaire des Cigales....432*

9.5. *Le MES au bord d'une première rupture.....343*

Chapitre 10.

10. Gloire et déchéance des métiers solidaires (I) : la perversion de l'équitable, l'espoir du bio.....453

- 10.1. *Force messianique d'une économie solidaire homogène.....453*
- 10.2. *L'Affaire Max Havelaar.....463*
- 10.3. *Les magasins spécialisés : gardiens humains et engagés du temple équitable.....469*
- 10.4. *Accord bio-équitable en topique situationniste.....480*
- 10.5. *L'avenir incertain de « l'équitable » au MES.....489*

Chapitre 11.

Gloire et déchéance des métiers solidaires (II) : les SEL et les RERS.....496

- 11.1. *Comment inter-esser les associations « sans argent » ?.....496*
- 11.2. *Une grammaire parfaite à dominante philia.....507*
- 11.3. *Vers un nouveau modèle économique inter-associatif.....514*
- 11.4. *Pourquoi les SEL sont « petits » pour d'autres solidaires.....524*
- 11.5. *De nouvelles difficultés pour le MES.....538*

Chapitre 12.

Le spontanéisme du réseau : du civisme ordinaire du service de proximité au forum social mondial.....543

- 12.1. *En guise d'introduction : coordonnées d'un débat vieux de 150 ans.....543*
- 12.2. *Le spontanéisme politique des services de proximité556*
- 12.3. *Dénoncer la dénonciation : trotskisme a-topique et syndicalisme564*
- 12.4. *Grandeur du réseau corporatiste573*
- 12.5. *L'affaire des territoires.....582*
- 12.6. *L'affaire APRESS. Suite et fin des déboires pour le MES.....592*

Conclusion.....605

Annexes.....619

Introduction

Les deux crises de la modernité et l'économie solidaire

Aujourd'hui, bien que la sécurité sociale n'ait cessé de s'étendre depuis l'après-guerre et couvre toujours plus de 99% de la population française, bien que le droit du travail et l'Etat social restent forts malgré des critiques de longue date, la catégorie de ce que Castel nomme les « désaffiliés » ne cesse de s'accroître. Elle recouvre à la fois les personnes décrites par la littérature sociologique depuis une vingtaine d'années comme étant des exclus (à savoir les chômeurs de longue durée) et celles qui connaissent un enchaînement de situations professionnelles éphémères et précaires (et dont on parle, en fait, depuis tout aussi longtemps¹ mais qui s'est accrue (2001, pp. 112-113).

A l'extérieur d'un spectre de professions intégrées à la société salariale et composant le marché primaire du travail (sur lequel les personnes jouissent toujours des conventions collectives, défenses syndicales, assurances, etc) les désaffiliés composent un marché secondaire de personnels peu (ou pas) qualifiés, chômeurs ou intérimaires permanents dont les services sont louables par les firmes au coup par coup (Castel, 1995, pp. 658-659). Ce marché se compose de « surnuméraires », « d'inutiles » qui n'ont même plus la possibilité d'être « exploités » dans une entreprise, aliénés par un travail répétitif et monotone, puisqu'ils en sont purement et simplement privés.

A la fin des années 90, les chiffres que réunit Castells à l'échelle internationale pour les pays industrialisés dans son imposante trilogie *L'ère de l'information* accréditent la thèse

¹ . Voir Pitrou A., 1980, *La vie précaire. Des familles face à leurs difficultés*, Paris, CNAF. Gorz, la même année, parle aussi de l'avènement d'une « non classe » éclipsant l'idéologie de la classe ouvrière. Cette non-classe se trouve expulsée de la production par le processus d'abolition du travail ou sous-employée dans ses capacités par l'industrialisation (c'est-à-dire l'automatisation et l'industrialisation) du travail, y compris du travail intellectuel. Elle englobe un ensemble de surnuméraires que sont les chômeurs permanents et les chômeurs temporaires, analyse-t-il déjà. On voit poindre évidemment sa critique du travail puisque c'est sur les décombres de ce dernier que naîtrait selon lui cette non classe. Mais retenons ici le parallèle identique à celui que Castel fera plus tard auquel il procède en comparant au lumpen du XIX^e (cette catégorie de travailleurs dépossédés d'un emploi stable, même mal rémunéré) cette non classe opposée à « une classe d'ouvriers stables, syndiqués », protégés par un contrat de travail et une convention collective. Cette classe traditionnelle n'est plus qu'une minorité privilégiée. La majorité de la population appartient à ce néo-prolétariat post-industriel des sans-statut et des sans classe qui occupent des emplois précaires d'auxiliaire, de vacataire, d'ouvrier d'occasion, d'intérimaire, d'employés à temps partiel ; emplois qui, dans un avenir pas très éloigné seront abolis en bonne partie par l'automatisation (...). La seule chose certaine, pour eux, c'est qu'ils ne se sentent pas appartenir à la classe ouvrière ni à aucune autre. Ils ne peuvent se reconnaître dans l'appellation de travailleurs ni dans celle symétrique de chômeurs (1980, pp. 104-108).

du déracinement massif de cette même frange de la population. On peut y lire que depuis quelques années, la forme traditionnelle du travail, fondée sur l'emploi à temps plein se délite dans tous les pays industrialisés et dans tous les secteurs : « Le modèle dominant du travail dans la nouvelle économie informationnelle conjugue une *main-d'œuvre permanente*, composée de gestionnaires informés (...) et une *main-d'œuvre jetable* qui peut être automatisée et/ou embauchée : licenciée/délocalisée, selon la demande du marché et les coûts du travail » explique Castells, statistiques à l'appui pour la plupart des pays de l'OCDE (1998, vol I., pp. 307-315)².

Boltanski et Chiapello posent le même constat au même moment pour la France dans un travail équivalent dans son ampleur empirique et théorique. Les chiffres réunis ici encore marquent l'avènement d'une non-classe de « désaffiliés » qui se caractérise par un déficit d'identité et un rapport erratique à l'emploi. La pratique actuelle qui consiste à n'avoir recours, pour occuper des emplois fixes, qu'à un nombre de personnes calculé "au plus juste" et à utiliser du "travail externe" pour assurer le complément, a permis, parallèlement au développement de la sous-traitance, celui du travail intérimaire précaire. Pour toute une catégorie de travailleurs, l'empilement d'intérim, CDD, temps partiel ou variable (sans encore compter le Contrat Premier Embauche ?) ne permet tout simplement plus de « gagner sa vie » expliquent nos auteurs (Boltanski, Chiapello, 1999, pp. 301-313)³.

² . Au Royaume-Uni, où a débuté la révolution industrielle qui a initié le salariat et la standardisation du travail, les études sur la population active révèlent que 38 % des personnes employées ne travaillent pas à plein temps (la plupart sont des travailleurs temporaires dont 85 % de femmes), en Italie, le chiffre est de 29 % et en Allemagne il est passé de 11,4 à 13,2 %. Aux Etats Unis, les travailleurs flexibles à temps partiel et temporaires, sans sécurité de l'emploi ni perspectives de carrières représentent ¼ de la population active en 1992 (contre 20% en 1982 et 35% prévus en 1999 pour 2000 par les statistiques).

³ . De façon générale, les formes d'emplois temporaires se sont développées de manière considérable dans la seconde moitié des années 80 : l'ensemble des intérimaires, stagiaires, contrats à durée déterminée, passe de 500 000 environ en 1978 à 1 200 000 environ en 1989. En mars 1995, ils étaient plus de 1 600 000, soit un peu moins de 9 % des salariés. Ce nombre a encore augmenté en 1997. Les établissements de travail intérimaire sont passés de 6000 en 1968 à 1500 en 1980 puis à 4883 en 1996. En 1997, année au cours de laquelle le volume d'activité de l'intérim augmenta de 23 %, on a dénombré 1 438 000 personnes ayant effectué au moins une mission d'intérim, ce qui représente l'équivalent de 359 000 emplois à temps plein. L'entreprise de travail temporaire Adecco est devenue en 1997, le premier employeur privé de France. Le temps partiel s'est fortement développé ces dernières années (9,2 % des actifs en 1982, 15,6 % en 1995). Et comme une partie conséquente des contrats temporaires sont aussi à temps partiel, les deux fragilités se cumulent. Le temps partiel, phénomène à 82 % féminin, est aussi une forme de précarité quand il est subi — ce qui est le cas pour 54 % des hommes et 37 % des femmes travaillant à temps partiel en 1995. En général la recherche d'une plus grande flexibilité et d'une productivité accrue a poussé les entreprises à généraliser les contrats de travail courts inférieurs au mi-temps. Ainsi elles ajustent au mieux le volume d'heures travaillées aux variations de la charge de travail, la multiplication des travailleurs précaires étant le résultat des nouvelles stratégies des entreprises qui passent par l'utilisation de possibilités offertes par le droit des sociétés de façon à contourner les contraintes du droit au travail, en sorte que de nouvelles manières de faire se mettent en place par un évitement de la forme d'emploi "normal". Les intérimaires constituent ainsi une main-d'œuvre bon marché, sans avantages sociaux, conventionnels ou statutaires.

A constats empiriques similaires, analyses sociologiques analogues, Castells appose une typologie spécifique sur cette polarité d'une main-d'œuvre « permanente » et une main-d'œuvre « jetable ». Deux catégories de personnes caractérisent la division du travail :

a) Un premier groupe rassemble les *connecteurs* qui établissent des connexions à leur propre initiative et surfent sur les circuits de « l'entreprise en réseau » et un ensemble d'autres *connectés* qui travaillent en ligne avec eux (mais qui n'ont que des compétences pointues, sans pouvoir de décision). A l'intérieur de ces deux groupes l'automation accroît spectaculairement l'importance du cerveau humain, en tant qu'intrant dans le processus de travail. Plus la diffusion de la technologie avancée de l'information s'accroît dans les usines et les bureaux, plus ce travailleur devra se montrer autonome, instruit, capable de définir, de programmer et d'appliquer un grand nombre de tâches.

b) A l'extérieur de ces deux catégories : les *déconnectés*, rivés à leurs tâches spécifiques, définies par des instructions non interactives à sens unique et dont le travail dépend des deux catégories citées ci-dessus (Castells, 1998, p. 54sq, p. 285sq). Boltanski et Chiapello opposent pour leur part l'homme connexionniste (capable de se brancher sur les multiples projets d'une entreprise dont il est un maillon indispensable) à une main-d'œuvre immobile (bon marché et sans avantages sociaux puisqu'elle n'entre pas dans le cadre d'un emploi fixe protégé par le droit du travail). Cette division induit bien une dualisation du salariat corrélée directement à des contrats de travail à durée indéterminée pour les uns et à durée partielle pour les autres (1999, pp. 308-313).

Dans ce contexte d'analyse, le véritable coup de force qui caractérise selon nous le travail de Castel est d'oser la comparaison de cette population de « désaffiliés » (ou potentiellement désaffiliable) au vagabond « sédentarisé » qu'est l'ouvrier de l'industrie du XIX^e siècle. A l'époque de la révolution industrielle, le vagabond constitue l'essence négative du salarié. « Il est une figure limite qui permet de dégager les caractéristiques structurales de la condition ou plutôt de la non-condition salariale d'alors. Le vagabond est un salarié 'pur', en ce sens qu'il ne possède, absolument parlant, que la force de ses bras. C'est la main-d'œuvre à l'état brut » (1995, p. 177). Les travaux sur le paupérisme des années 1830 présentent ces populations de travailleurs qui « n'ont pas même la sécurité d'être toujours employées ; l'industrie qui les a convoquées ne les faisant venir que lorsqu'elle a besoin d'elles et, sitôt qu'elle peut s'en passer, elle les abandonne sans le moindre souci »⁴. Pour éviter de basculer dans la zone de vagabondage, l'ouvrier est obligé d'accepter des situations

⁴ . Rigaudias-Weiss, 1936, *Les Enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848*, Buret E., 1840, *De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*, etc. (cités dans Castel, 1995, p. 352).

de « demi-salariat », de « salariat fractionné » et surtout de « salariat faiblement rémunéré » qui le situent toujours au seuil de ce que Castel appelle la « désaffiliation ».

De la même manière, les précaires contemporains, sont des individus en pleine possession de leurs facultés mentales et physiques mais dans l'incapacité de les vendre ou contraints de les vendre à très bas prix. Les contenus concrets de leurs positions ou des termes qui les qualifient (précarité, etc) sont évidemment bien différents. Mais la désaffiliation elle-même occupe un rôle analogue dans la structure sociale. Il y a homologie de positions entre les inutiles au monde que représentaient jadis les ouvriers contraints de vendre leur force de travail à bas prix hier (et toujours proches du vagabondage), et les différentes catégories de personnes disponibles sur le marché de l'emploi aujourd'hui (et dont la dernière strate est proche de la désaffiliation totale).

Les emplois déclassés étaient réservés aux ouvriers les moins qualifiés hier et le sont aujourd'hui à ceux qui sont les moins « connectés » et les moins en position d'acquérir des « aptitudes informationnelles » (les minorités raciales, les jeunes immigrants, les chômeurs de longue durée, les femmes). Le rapport n'est pas seulement un « rapport d'affiliation », il est aussi géographique. Le chômage et le travail précaire sont concentrés dans certains segments de la population, dans certaines régions et dans certains quartiers. Il est partout dans le monde des ghettos entiers dont les habitants n'ont pas la moindre chance d'être sauvés par une intégration miraculeuse à l'économie mondialisée. Au contraire, la logique du flux capitaliste marginalise continuellement ces trous noirs car elle relie, par les télécommunications, les lieux générateurs de richesses. La connexion sélective contourne ces quartiers indésirables dans lesquels les gens ne peuvent même rien espérer de l'éducation (au mieux peuvent-ils compter sur l'implantation à proximité d'une « unité nodale » du réseau : une branche de production de grande entreprise, un restaurant Mac Donald's, etc...). Ces « trous noirs » dont la pauvreté est l'apanage sont en définitive comparables aux quartiers ouvriers du XIX^e Siècle dans lesquels le paupérisme sévissait (Castells, 1999, vol III, p. 292)⁵.

⁵ . « C'est ainsi que l'informationnalisme crée assurément une profonde division entre ce qui a de la valeur et ce qui n'en a pas, qu'il s'agisse de personnes ou de territoires. La mondialisation procède sélectivement, décidant quels segments des économies et des sociétés entrent ou non dans les réseaux d'information, de savoir et de pouvoir. Nous sommes en présence d'un tourbillon qui mélange accumulation des richesses et pauvreté absolue des zones que le point de vue capitaliste aura jugées être "sans pertinences structurelles" ». Quand l'Etat n'est pas lui-même devenu prédateur comme en Afrique, il ne possède plus la moindre capacité à corriger cela. Drogue, délinquance, incarcération et autres fléaux ont un attribut commun : la pauvreté. Qu'ils y mènent ou qu'ils en proviennent. Différentes raisons peuvent projeter un individu du côté d'un trou noir. Il s'enfonce alors presque inéluctablement dans la spirale de la pauvreté et du dénuement pour en arriver à n'être plus un objet irrécupérable pour le marché. Le point commun entre un SDF américain ou français et une victime de famine africaine est qu'ils ne sont plus, ni l'un ni l'autre des éléments pertinents pour le capitalisme mondialisé. Voici que le capitalisme informationnel est largement gangrené par de gigantesques trous noirs constituant le quart-monde. Il

Au début de l'ère industrielle, note Castel, cette notion de paupérisme voit le jour pour qualifier une nouvelle pauvreté plus totalisante et presque entièrement assimilable à une nouvelle espèce sociale : les ouvriers qui vivent de la grande industrie. Entre le pauvre et le riche, le prolétaire et le bourgeois, adviendra une différence de nature qui, collectivement, les sépare et les oppose, comme deux classes sociales. Pas plus que l'exclusion aujourd'hui, le paupérisme n'était une pauvreté qui provenait spécifiquement de l'absence d'emploi. Dès la Restauration, « les responsables de l'ordre public ne s'inquiètent plus seulement, comme ils l'ont toujours fait, de la prolifération du nombre de ceux qui ne travaillent pas (les vagabonds et les mendiants assistés), mais de la précarité de la situation de ceux qui travaillent » (1995, pp. 267-268). Il était le fait intrinsèque du travail industriel ; il l'accompagne à la fois comme sa condition et sa conséquence. Avec lui, les inégalités sociales deviennent différences de constitution physique et morale : le monde « ouvrier » commence à être perçu en tant que tel et se caractérise par un caractère héréditaire, un mode de vie, des coutumes, des habitudes spécifiques (Ewald, 1986, p. 92).

Wagner, se penchant sur le même phénomène, développe l'hypothèse de deux crises de la modernité. Avec l'avènement du paupérisme, cette dernière a d'abord connu la déconstruction de sa formulation « restreinte ». Il fait véritablement office de cran d'arrêt dans un mouvement de pensée qui, depuis un siècle (et les lumières), prône les valeurs de l'autonomie et de la rationalité tout en réservant les effets bénéfiques de l'une et de l'autre aux conditions de vie des élites libérales bourgeoises, promotrices des droits de l'homme. Elle s'oppose, seule, à toutes ces identités contingentes et brouillées que sont indistinctement les travailleurs inférieurs, les femmes, les fous, le prolétariat, bref toutes ces classes dangereuses qui hantaient l'imaginaire des auteurs de la première moitié du XIX^e y mêlant tous les démons du paupérisme (1994, pp. 76-99). Presque un siècle d'organisations ouvrières sera nécessaire à partir de la seconde République pour que soit conférée à ces masses une identité collective de classe qui puisse leur permettre d'intégrer les pratiques, les institutions et les acquis de la modernité dont elles étaient privées depuis la révolution de 1789. Progressivement la modernité cessa de se « restreindre » à une catégorie d'individus pour s'étendre aussi au « monde ouvrier » grâce à un ensemble de conventions portant

comprend l'intégralité de l'Afrique subsaharienne, les régions rurales d'Asie et d'Amérique latine et des quartiers entiers dans toutes les grandes villes du monde. Dans certaines zones, les exclus (prostituées, SDF, délinquants, drogués, analphabètes, etc.) sont minoritaires, dans d'autres, ils sont largement majoritaires. A mesure que le capitalisme opère son choix, que l'Etat providence se désintègre, leur nombre croît, partout. L'avènement du capitalisme s'accompagne irrémédiablement de celui du quart-monde. Et il semble très bien s'en accommoder (*Ibid.*, pp. 173-186).

essentiellement d'une part sur les revenus salariaux, et d'autre part sur différents processus d'allocations (maladie, vieillesse, accidents, etc.) construits sur les charges sociales et l'imposition des revenus par l'intervention étatique. « Entre 1890 et 1960 environ, en termes de macrosociologie, on atteint un certain degré de stabilité et de certitude quant aux identités sociales, recréé à partir de situations d'incertitude grâce à la formation d'une *modernité organisée* qui stabilisa des pratiques sociales par des conventions cohérentes et imbriquées étendues » aux classes ouvrières (*Ibid.*, p. 124).

Depuis les années 60-70 on a coutume de relever que la société moderne s'étend sur un continuum différencié de positions salariales plus qu'elle ne se divise en classes. On a assisté à une élévation générale des revenus et des conditions de vie, tout en conservant des inégalités entre les différentes catégories sociales (Castel, 2001, pp. 88-89)⁶. La classe ouvrière a cessé de jouer le rôle d'attracteur⁷ en ces années de plein déploiement du fordisme. Les disputes de classes mutent en disputes de « partenaires sociaux » dans un ensemble au sein duquel les positions sont comparables entre elles et leurs inégalités négociables. L'ère du prolétariat s'achève, celle de la société salariale s'ouvre (Crozier 1959). Certes, il ne faut pas pour autant prétendre à la disparition de la classe ouvrière, mais elle a cessé de jouer son rôle historique et elle intègre ce vaste continuum « moyen » avec un salariat bourgeois (ingénieurs, cadres, etc.) et un salariat non ouvrier proliférant dans les activités tertiaires : banques, administrations des collectivités locales et de l'Etat, éducation nationale, etc. (Castel, 1995, p. 570).

Les identités fondamentales de la modernité (opposant l'ouvrier au bourgeois) se sont érodées tout en s'organisant et se sont vues vidées de leur substance à force de « compromis de classe », dissoutes qu'elles furent dans « une culture de classe moyenne », « une culture de masse » plus opulente et homogène (Wagner 1994., p. 246). La classe ouvrière s'est, pour ainsi dire progressivement affiliée à la modernité pour en arriver, à la veille du crack pétrolier de 1973, à se concentrer sur une désinence « artistique » de la critique du capitalisme visant la hiérarchisation des tâches et la monotonie de l'organisation du travail fordiste plus que sur une critique sociale d'ordre révolutionnaire visant à renverser un ordre dont ils étaient exclus (Boltanski, Chiapello, 1999).

⁶ . Castel utilise la métaphore d'individus placés sur les différentes marches d'un escalator : « tout le monde monte en même temps mais la distance entre chacun reste à peu près constante ».

⁷ . La notion d'attracteur qualifie le rôle dominant joué par un groupe social dans la réorganisation du champ professionnel. On pourrait dire que le salariat ouvrier a d'abord joué ce rôle avant d'être supplanté par un salariat employés-classes moyennes puis par la société salariale elle-même définie face à des « désaffiliés » qui n'en font pas partie (voir Boltanski, 1982, p. 152, cité aussi par Castel, 1995, p. 564n).

L'intérêt du propos de Wagner ne consiste pas dans ce constat, somme toute assez classique, que la classe ouvrière aurait terminé « ses projets d'existence » (1994, p. 233). Il tient dans son repérage d'un nouveau mouvement général d'érosion des identités : on assisterait désormais au retour de la contingence caractéristique de la première crise de la modernité (restreinte) et qui s'exprimerait dans les mêmes termes. Au milieu du XIX^e siècle, « être ouvrier » ou « être un vagabond » composait deux identités à peine séparées l'une de l'autre par la fine membrane d'un salariat non protégé corvéable à merci et non reconnu comme tel. Aujourd'hui être un employé à temps partiel ou être un employé potentiel mais au chômage ne constitue pas deux états distincts et constitutifs de catégories sociales foncièrement différentes. Pourtant ils ne se reconnaissent pas encore. A l'époque, une seule question se posait avec certitude : Vers quelles formes de « conventionnalisation » des identités et des pratiques sociales va-t-on qui puissent intégrer les droits spécifiques à la classe laborieuse ? Cette question se repose dans les mêmes termes maintenant, au crépuscule de « l'âge d'or » des Etats-sociaux occidentaux débordés par l'explosion d'une catégorie d'individus, chômeurs et précaires, qui n'a pas encore trouvé son identité. En lieu et place de la postmodernité, Wagner parle pour notre époque de seconde crise de la modernité : depuis les années 70, on connaît un nouveau grand processus de déracinement massif sans que soit déjà observé de réenracinement massif.

L'hypothèse principale de ce travail est que la force du développement contemporain du mouvement associatif perce le sillon d'un tel réenracinement et qu'il permet déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale. Selon nous, l'ensemble des pratiques sociales de l'économie solidaire, marginales aujourd'hui, pourrait être emmené très vite à constituer sous ce nom-là ou sous n'importe quel autre (tiers secteur, économie sociale, etc) une véritable identité collective. Moins par choix que par nécessité.

Croire en l'avenir du mouvement associatif n'est pas foncièrement original. Que ce soit dans le monde anglo-saxon ou francophone, ses initiatives de citoyens deviennent pour pléthores d'auteurs « les paratonnerres qui pourraient détourner la foudre montante d'un grand nombre de chômeurs. Si ils réussissent à stimuler l'esprit de participation démocratique et à raviver le sentiment d'une commune volonté, ils contribueront largement à la capacité du secteur indépendant à agir en tant que facteur de transformation en faveur d'une ère postmarchande et post-salariale » pense par exemple Rifkin pour les Etats Unis. « La question de savoir si le tiers secteur pourra croître et se diversifier suffisamment vite pour répondre à la pression croissante du chômage et du sous emploi » reste ouverte. Mais en tout état de cause il « demeure l'ultime espoir d'instaurer un cadre institutionnel alternatif pour une civilisation en

pleine transition face au reflux du marché et de l'Etat dans la vie quotidienne des populations » (1997, p. 372).

En Grande Bretagne les associations civiques deviennent une « aspiration fondamentale de la politique de *la troisième voie* justifiant pleinement l'investissement de l'Etat dans l'économie sociale ». D'autres avant nous, écrit Giddens, « prenant compte de la difficulté d'aboutir au plein emploi, ont posé l'alternative : il faut promouvoir davantage l'économie sociale si l'on ne veut pas un jour être confronté à une montée irréversible des cultures hors-la-loi » (2002, p. 136) qui risquent de s'installer définitivement au cœur des « trous noirs » dont parle Castells. En France, pays sur lequel portera notre travail, on parle d'économie solidaire pour qualifier l'ensemble des initiatives citoyennes visant à créer de l'activité économique afin de subvenir aux besoins des désaffiliés (Laville, Eme, Roustang, etc). Au-delà des extrêmes divergences de tous ces points de vue qu'il ne faudra surtout pas minorer, un constat commun : lorsque l'Etat faiblit dans son action sociale ou voit ses dispositifs débordés par la demande, le monde associatif se développe spontanément au cœur même des trous noirs et constitue effectivement l'ultime filet de sécurité pour un grand nombre de personnes.

La seconde hypothèse, plutôt considérée au titre de toile de fond du présent travail, est qu'il est possible d'approfondir l'intuition commune à Wagner et Castel : non seulement un identique processus de désaffiliation rend la crise de la modernité restreinte comparable à la crise de la modernité organisée actuelle, mais les réponses qui commencent à s'esquisser au sein de la société civile contemporaine pour tenter de résoudre la seconde sont similaires à celles qui furent mises en place à l'époque de la première. Nous verrons dans les trois premiers chapitres de ce travail qu'à l'époque où l'Etat n'existait pas en tant qu'investisseur social, avait cours en France une représentation de l'engagement associatif réunissant affiliés et désaffiliés dans une lutte économique contre le paupérisme tout à fait similaire à celle que l'on trouve aujourd'hui chez les acteurs du champ solidaire (chapitres 4 à 6). A ce titre, la « classe ouvrière » n'a fait que changer de bord. On la retrouve désormais éventuellement engagée dans l'action mais du côté des affiliés, au sein de ce que l'on peut effectivement appeler avec Wagner et Castel une vaste classe moyenne ou un vaste continuum salarié.

Nous tenterons par là de démontrer que l'économie solidaire n'est pas une pure invention de quelques théoriciens en mal de critiques à l'égard de l'insuffisance ou de l'inadaptation de l'action publique. Elle est un mouvement de fond qui a traversé la société française en toute discrétion depuis la première crise de la modernité. Selon nous elle se conçoit comme une alternative « à la société salariale » de la même manière que le

mutuellisme associatif du milieu du XIX^e était perçu comme une alternative à l'intégration maximale des désaffiliés dans une société industrielle elle-même responsable de leur dénuement absolu. Et contrairement à ce qu'avancent lesdits théoriciens, ou plutôt pour les aider dans leur tâche, nous voudrions montrer que l'économie solidaire n'est pas ce « mouvement multiforme peu identifié parce que non unifié » (Laville, 1999, p. 127).

Certes, il se divise en différentes branches qui semblent ne rien avoir en commun les unes avec les autres. Comment en effet assimiler l'élaboration d'une micro-entreprise à l'aide de cagnottes citoyennes (comme le font les Cigales) aux échanges qui ont cours dans un SEL (Service d'Echanges Local) dont le but est pour ses membres de se rendre mutuellement service ou d'acquérir des biens sans utiliser l'argent conventionnel ? Comment attester une quelconque similitude entre le commerce équitable dont les produits proviennent des « trous noirs » qui constituent les bidonvilles de Bogota et les produits d'un petit agriculteur « bio » de la région toulousaine ? Prouver sa cohérence « historique » voudrait en quelque sorte constituer notre apport au mouvement solidaire qui actuellement cherche son identité.

Déjà en pleine crise de la modernité restreinte l'économie mutuelliste rassemblait des expériences éparses de banques foncières solidaires, de banques d'échanges sans argent et de finances collectives de micro-entreprises. La question sociale se présente sous cette forme à Proudhon qui étudie de près, comme d'autres à l'époque, l'amélioration que peut apporter cette forme d'économie aux conditions d'existence des populations victimes de la révolution industrielle. Ce qui le distingue de ses amis (ou ennemis) socialistes est précisément qu'il voit bien que le paupérisme est une forme de pauvreté liée à l'industrialisation plus qu'aux principes du libéralisme moderne qui progresse depuis la révolution de 1789. Les socialistes « communistes » ou « étatistes » transforment cette contiguïté temporelle en un rapport de causalité qui se mue lui-même en rapport de nécessité : le libéralisme définirait une politique qui produirait nécessairement la misère du plus grand nombre (Ewald., 1986, p. 50). Or, le problème n'est pas tant dans le « libre contrat » que dans l'absence de liberté qui est celle du contractant à l'instant où il cède son travail à une firme quelconque, estime Proudhon non loin de Marx⁸. Ils anticipent d'une certaine manière, l'un et l'autre, Wagner : les ouvriers ont le droit de jouir des bienfaits du libéralisme et la firme les en empêche. Dans les textes de Proudhon la désaffiliation (le paupérisme) est imputable à la grande entreprise « massifiant le

⁸. C'est tout ce qui fait, on le sait, l'exploitation des forces productives. « Le travailleur peut vendre cette force dont il est le libre propriétaire sur le marché. Mais il n'en est pas pour autant libre dans la transaction étant donné que la massification du prolétariat engage une inadéquation entre l'offre de travail (forte) et la demande (plus faible) » (Marx K., [1867], 1993, p. 715). Nous verrons au chapitre 1 et 2 avec Dumont combien Marx peut être tenu pour un auteur libéral.

salariat » plus qu'à la philosophie contractualiste qui se retrouve d'ailleurs clairement dans son œuvre lorsqu'il s'agit d'inciter les ateliers à s'associer entre eux. Proudhon propose de répondre à la question sociale par un fédéralisme de micro-entreprises de production mutualistes mettant au contact ces désaffiliés en puissance (qui ne travaillent pas, peu ou pour un revenu très faible) aux « affiliés » de la classe moyenne et de la classe ouvrière « autonome » qui jouissent par ailleurs des premières formes de caisses d'épargne et mutuelles. L'économie associative et les ateliers représentent encore un vecteur possible pour la conduite des affaires économiques et la chose se discute très sérieusement sous la seconde République. Contrairement à Marx, Proudhon était lu par une certaine catégorie d'ouvriers, du moins, comme nous le verrons, jusqu'à la publication du *Capital* et le troisième congrès de l'AIT. Le choix existait réellement entre la possibilité de tenter une résorption de la « crise » (du paupérisme et de la question sociale) par un soutien à l'économie associative, mais néanmoins libérale, ou par le développement de l'industrialisation et de la propriété privée des moyens de production. Proudhon ne suggérait pas « d'utopie », pas même « concrète » comme on voudrait souvent le croire⁹.

C'est tout un imaginaire spécifique qui s'exprime sous sa plume mais un imaginaire au sens de Castoriadis : les associations sont un *faire social*, c'est-à-dire, une façon singulière de vivre, de voir, de faire et de comprendre sa propre existence dans son époque. « Ce structurant originaire, source de ce qui se donne chaque fois comme sens indiscutable et indiscuté, support de ce qui importe et de ce qui n'importe pas, origine de surcroît d'être des objets d'investissement pratique, affectif et intellectuel, individuels ou collectifs, n'est rien d'autre que l'imaginaire de l'époque considérée » grâce auquel une société répond aux questions

⁹ . Pessin par exemple pense que le problème de tous les travaux qui font état des utopies contemporaines s'en tiennent à un savant dialogue avec les fondateurs tels que Fourier, Cabet et les anarchistes. Ce faisant, ils ne tiennent pas compte que l'outillage mental des utopies pratiquées aujourd'hui n'a plus grand chose à voir avec celles d'hier. Force est de constater que ces utopistes développent un univers parfaitement abstrait sur lequel les expériences associationnistes contemporaines ne peuvent effectuer aucun « branchement » (2001, p.216, 195). D'une utopie « systémisante » et « totalisante » qui ne peut s'expérimenter que dans des dynamiques communautaires et hiérarchisées (que sont par exemple les phalanstères de Fourier), on est passé aujourd'hui à une conception de l'utopie qui semble avoir abandonné l'idée de « rupture avec le vieux monde ». On parle de changer le quotidien plutôt que la société dans son ensemble, de révolution en acte, d'alternative « à l'échelle des quartiers ». Il déduit que c'est cette volonté d'intervenir sur la vie et sur « ses situations » qui a conduit certaines associations à s'émanciper de la doxa révolutionnaire classique qui ne peut transiger avec l'état du monde « tel qu'il est ». Le symptôme du virage « utopique » de ces associations émerge de leur mise en place d'expériences d'économie solidaire sur leurs quartiers et leurs villages. Parce que l'association alternative n'a plus pour essence de se développer « à côté du monde », conclut Pessin, elle procède d'un travail de réintégration de la représentation proudhonienne de la vie sociale (*Ibid.*, pp. 204, 153). L'intuition de Pessin semble être la suivante : à défaut d'un branchement sur les utopies totalisantes, communautaires et totalitaires, les associations contemporaines doivent pouvoir être branchées sur Proudhon. Mais Pessin ne va pas jusque franchir le seuil de la porte ouverte sur l'édifice proudhonien, comme souvent les spécialistes de l'association qui voient bien là une référence incontournable sans en faire leur objet de travail. Auquel cas il aurait réalisé que Proudhon parle d'individus et d'associations réels plus que de l'idéal de monde à venir.

qu'elle se pose (1975, p. 219). Cet imaginaire a été éclipsé par une autre organisation imaginaire de la société ; celle d'une économie de marché privée et industrielle régulée par l'intervention étatique.

Comme le note Castoriadis au sujet de l'imaginaire la Commune de Paris qui faisait lui-même ressurgir un imaginaire ancien qui connaîtra encore après elle quelques résurgences¹⁰, le magma de significations imaginaires d'une société associationniste a conservé des échos contemporains malgré les aléas de l'histoire. Tout porte même à croire que les praticiens de l'économie solidaire justifient leur investissement social auprès des chômeurs (ou des coopérateurs du Sud pour le commerce équitable) depuis une *grammaire* de la praxis (ou du « faire ») strictement identique. Par « grammaire » on peut entendre un corpus de règles qui est au principe de l'expérience des personnes et surtout du jugement qu'elles font de cette expérience (Boltanski, 2004a¹¹). La représentation que Proudhon donne de l'association est une formulation générale, valant pour tous les acteurs et dans toutes les situations de l'économie solidaire, validant des jeux d'usages, des procédures, des règles ou des arrangements mis en œuvre localement (Boltanski, Thévenot, 1991, p. 93). A la différence des grammaires classiques qui ne peuvent être modélisées qu'à la condition de bien signaler qu'elles ne se symétrisent que « métaphysiquement » dans les dispositifs de justifications de la vie quotidienne contemporaine, il est une homologie forte entre la situation historique hors de laquelle va émerger la grammaire associative proudhonienne et celle de l'économie solidaire. Mais les expériences de « l'époque » de Proudhon ont au mieux abouti à une institutionnalisation économique (l'économie sociale) mais pas à l'institution politique fédérale dont il rêvait. Peut-on espérer que les associations d'associations solidaires qui commencent à s'ébaucher réussissent là où leurs ancêtres ont échoué ?

¹⁰ . « Le mouvement ouvrier, dans les pays européens, s'est autocréé ; mais cela fut possible du fait de l'héritage, de la tradition du mouvement démocratique présente dans l'histoire de ces pays, de la référence au projet social-historique d'autonomie né au sein du monde européen. Il est par conséquent parfaitement compréhensible que, avant sa dégénérescence bureaucratique (social-démocrate ou bolchevique), le mouvement ouvrier a créé des institutions d'un caractère profondément démocratique, dont certaines dépassent les formes du mouvement démocratique bourgeois et ressuscitent des principes, oubliés depuis longtemps, enracinés dans les institutions de la Grèce ancienne, tels que l'importance des assemblées générales souveraines de tous les intéressés et la révocabilité permanente des délégués instaurée par la Commune de Paris et ressuscitée ou redécouverte chaque fois que les ouvriers formèrent des organes autonomes, tels les conseils comme ils le firent à nouveau en Hongrie en 1956 » ([1996], 1999, p. 142).

¹¹ . On parle de démarche grammaticale au sens où, partant d'un corpus, elle cherche à en dégager des principes constitutifs, à les organiser en modèle. Mais à la différence des démarches strictement structurales, elle a pour intention de faire converger le travail grammatical avec un mode d'établissement des données radicalement différent puisqu'il part de l'expérience des personnes et du rapport qu'elles font de cette expérience » (Boltanski, 2004, p. 5 tiré à part).

Imaginaire solidaire

Rendre à l'économie solidaire ses racines socio-historiques sera d'une certaine manière la tâche des deux premières parties de ce travail. Elles plongent dans une grammaire qui a pour soubassement une théorie de l'action et un principe de commune humanité fonctionnant comme des règles¹² qui permettraient, hier, à ceux qui la verbalisaient correctement de se revendiquer de l'économie mutuelliste. C'est à l'économie solidaire qu'elles renvoient aujourd'hui.

La théorie de l'action se formule sous les traits d'un impératif que Kant (repris par Proudhon) tiendrait pour « catégorique » : il faut « agir ici et maintenant » contre l'exclusion (R1). Cet engagement résonne comme une obligation toutes les fois que Proudhon s'adresse aux classes moyennes « affiliées » de son époque. Il coupe la bourgeoisie en deux : d'un côté le gouvernement, les usuriers et les gros propriétaires, de l'autre, toute cette tranche éclairée de la bourgeoisie moyenne (entrepreneurs, patrons, boutiquiers) et de la paysannerie¹³ sans l'appui de laquelle toute politique est vouée à l'échec. L'erreur des socialistes du Luxembourg (commission qui, réunie autour de L. Blanc, avait suscité beaucoup d'espoirs associatifs par sa participation au gouvernement en 1848) était d'avoir poussé l'ouvrier à la haine du patronat au point de favoriser la scission entre deux classes faites pour s'entraider dans « la révolution par l'action économique ». L'ouvrier ne doit pas céder à cette haine à l'égard de ceux éventuellement disposés à lui trouver ou à créer un travail stable et moins aléatoire que celui que lui concède la grande industrie. Le « petit-bourgeois » quant à lui, doit s'associer au prolétariat dans le respect de l'impératif catégorique qui naît automatiquement en lui toutes

¹². Ces règles, au même titre que celles de la grammaire littérale, « ne possèdent pas un caractère inconscient, au sens où des censures, liées à des intérêts ou à des interdits, s'opposeraient à leur explication par les acteurs, même si, dans la plupart des situations pratiques, les acteurs n'ont pas besoin de les expliciter et de remonter aux principes qui donnent sens à leurs actions » (Boltanski L., 1990, p. 69).

¹³. Telle est la synthèse utilisée par Proudhon dans tous les articles qu'il publia dans la *Voix du Peuple* entre 1848 et 1850 et qui tentaient de réconcilier (sans trop de succès) le prolétariat avec les classes moyennes bourgeoises. « La classe moyenne se compose des entrepreneurs, patrons, boutiquiers, fabricants, cultivateurs, savants, artistes, professeurs etc., Elle vit comme les prolétaires, et à la différence des bourgeois, beaucoup plus de leurs produit et épargne personnels que de celui de leurs capitaux, privilèges et propriétés, mais se distinguant du prolétariat, en ce qu'ils (...) ont la responsabilité des pertes de leur état comme la jouissance exclusive des bénéfices, tandis que le prolétaire travaille à gage et moyennant salaire » (cité dans Ansart, 1967, p. 71n). Lorsqu'il ajoute aux *Confessions d'un révolutionnaire* comme post-scriptum, une « apothéose de la classe moyenne » ce n'était pas une ironie et il comptait effectivement sur l'aide de ces classes « les plus saines du corps social » (intellectuels, artisans, petits industriels, propriétaires paysans, etc) pour faire progresser la révolution économique (*Ibid.*, p. pp. 27, 40). « Ce que nous demandons, c'est la fusion des classes, c'est une réforme économique (conclue de vous à nous) qui nous permette à tous d'arriver, par le travail et l'intelligence, à la propriété et qui nous y maintienne ». (Proudhon, [1848], 1952, pp. 315-316) Nous verrons que Proudhon idéalise plus particulièrement une catégorie ouvrière dans ce spectre des classes moyennes : le maître-ouvrier canut.

les fois qu'il a à constater l'incroyable paupérisme dans lequel vit ce dernier. Autrement dit, il doit l'aider à intégrer une activité économique par tous les moyens : embauche, appui financier par l'épargne collective, échanges de services par un biais monétaire réinventé, etc.

Affilié à la modernité dirait Castel, ce petit-bourgeois est en quelque sorte l'archétype historique des personnes qui s'engagent dans l'économie solidaire. Donner au désaffilié un équivalent affilié est un jeu de langage qui permet surtout de rompre avec la représentation d'une classe sociale « moyenne » présentée depuis l'école de Francfort comme une catégorie sociale particulièrement désinvestie de la question sociale. Le fait que l'identité ouvrière ait achevé son projet d'existence en se fondant dans une vaste classe moyenne résultant d'un mouvement d'homogénéisation des modes de vie et de dé-hiérarchisation sociale induirait, comme semble le conclure Rosanvallon, qu'elle y ait été contaminée par des attitudes « individualisées » et « des conduites opportunistes » qui seraient comme l'apanage de cette classe (1995., p. 89, p. 207). Derrière l'utilisation de la « classe moyenne » comme concept sociologique se tapit la critique de la « moyennisation de la société », c'est-à-dire l'idée que face à la question sociale « l'immense masse de nos populations reste confinée dans une irrésolution ou, ce qui est pire encore, dans une indifférence ». Mieux, « ces petits-bourgeois « moyens », par leur dévotion à l'égard du « système », encadrent, dirigent, expertisent, contrôlent, surveillent le fonctionnement de la mécanique à broyer l'humain, obnubilés qu'ils sont par leurs perspectives de carrières, la réussite de leur entreprise, et les euphémismes idéologiques qui leur permettent d'anesthésier leur entendement et de mesurer à quel point la malfaisance du système en question est au-delà de ce que l'on peut en dire » (Accardo, 2003, pp. 27, 56-58, Bourdieu, 1979, pp. 390-431). On le voit, la sociologie critique semble toujours ne pas se dépêtrer de tels jugements et conclut logiquement que des ouvriers, jadis critiques, participeraient aujourd'hui complaisamment à la reproduction de leur propre domination devenue, il est vrai, plus symbolique (médias, consommation ostensible etc..) que matérielle¹⁴.

¹⁴ . « Nous entendons par moyennisation, renchérit par exemple Accardo, non seulement le processus morphologique qui a accru quantitativement, dans des proportions considérables, la population des classes moyennes en Europe occidentale au cours du siècle dernier et en particulier au cours de sa seconde moitié, mais encore et surtout le processus qualitatif de l'augmentation de leur influence dans l'ensemble de la société. On peut dire à cet égard que la petite bourgeoisie est devenue, avec la reprise durable de la croissance qui a suivi la seconde guerre mondiale, la tertiarisation de l'économie, l'élévation du niveau d'instruction et l'adoption de plus en plus large du modèle américain, le vecteur potentiel du changement social, rôle qui était depuis plus d'un siècle dévolu à un autre protagoniste historique, le prolétariat, dont les luttes et le destin étaient encore, entre les deux guerres mondiales, comme le soulignait Sartre, l'horizon indépassable de toute réflexion sur le devenir historique de nos sociétés. De sorte qu'en dépit de l'augmentation même de ses effectifs, la classe ouvrière n'a cessé de perdre de son rayonnement et de sa capacité à mobiliser de l'énergie sociale autour de son projet émancipateur révolutionnaire, au bénéfice d'une petite bourgeoisie qui voyait se renforcer ses perspectives d'ascension sociale à l'intérieur du système (...). Dans l'écart grandissant entre les riches de plus en plus nantis et les pauvres toujours plus démunis, un espace social intermédiaire s'ouvre et s'élargit, où trouvent à

Or, lorsque l'on croit de la sorte qu'une classe se caractérise par de semblables conditions de compromissions morales et de « décervellement intellectuel », il devient difficile de saisir comment l'impératif catégorique « agir ici et maintenant (de telle sorte que la règle de notre action puisse devenir maxime universelle) » peut conduire toujours plus de ses membres à poser des actions modélisant une économie alternative très critique à l'égard du système « capitalise » ou « néo-libéral ». Les affiliés de ce travail sont des anciens agriculteurs, des anciens enseignants, des anciens ouvriers, des informaticiens « épargnants », des chefs d'entreprise ou des comptables « accompagnateurs », des permanents salariés de l'association (parfois depuis de nombreuses années), des fonctionnaires du service public, des étudiants frais émoulus d'école de commerce ou de faculté de sociologie, etc. La liste est trop longue pour dresser une grille des situations professionnelles passées ou actuelles des acteurs de la présente enquête (nous exposons en annexe III-3 une trentaine des soixante biographies solidaires récoltées). Leur caractéristique commune est de travailler *avec* ou d'épargner *pour* l'activité économique autonome de « désaffiliés » qui désirent quitter le chômage ou en finir avec leurs emplois précaires. Pour l'approche de notre objet il n'est guère utile de nuancer ce vaste continuum indifférencié¹⁵ plus avant. L'affilié désignera dans ces pages, toute personne s'investissant bénévolement, financièrement ou professionnellement dans une structure d'économie solidaire. Et ce n'est que de lui qu'il s'agira.

Car c'est bien lui qui ré-actualise l'imaginaire des mutuellistes petit-bourgeois proudhoniens. « L'espace des positions » des acteurs concernés comme dirait Bourdieu est commensurable d'une époque à l'autre. En définitive, ce système de places est avant tout construit sur la base d'une opposition entre des malheureux (désaffiliés) d'une part et des non-malheureux (affiliés) d'autre part, à savoir les « solidaires » qui nous occupent. Plus précisément encore, c'est ce qu'ont à dire ces derniers sur le moment précis où, de l'état de

s'employer des énergies et des talents dont la raison d'être fondamentale est, dans le principe, de fournir aux aristocraties dominantes, les forces auxiliaires dont elles ont vitalement besoin, qu'il s'agisse d'administrer leurs domaines, de gérer leurs affaires, d'assurer la sécurité, d'instruire leur progéniture, de veiller sur leur santé physique et morale ou d'embellir leur existence. C'est dire que les classes moyennes n'ont pas vocation à combattre la domination sociale mais au contraire à y participer pour aider à son accomplissement et en tirer quelque bénéfice pour leur part (*Ibid.*, pp. 51-52). Cette définition illustre combien l'approche de la « classe moyenne » en sociologie française est trop redevable du structuralisme génétique pour pouvoir être mobilisée ici. Dans l'imaginaire sociologique elle continue d'évoquer incontestablement les formes de stratégies de soumission et de reproduction de l'ordre établi énoncé par Bourdieu dès les années 70 (Voir de même, les travaux de Pinto, Champagne, etc).

¹⁵ . Au sein de ce continuum différencié de positions, écrit Castel, il n'y a pas de coupure irrémédiable entre les différentes catégories sociales, et c'est ce qui réalise pour l'essentiel la société salariale. Sans doute y a-t-il quelques groupes qui s'en échappent vers le bas, par exemple ce qu'on appelle le quart-monde ; et d'autre part il peut y avoir au sommet de la hiérarchie sociale quelques catégories qui sont hors du commun, comme les stars, les dirigeants de grandes entreprises ou les grands financiers, les champions sportifs, les tops modèles, etc. Mais entre les deux et pour l'immense majorité des gens, c'est ce continuum différencié » (2001, pp. 96-97).

spectateur et d'observateur *de la misère du monde*, ils se sont décidés à passer à l'état d'acteur et à « faire quelque chose » pour appuyer les démarches d'émancipation des désaffiliés. Bien évidemment, ces positions n'ont rien de comparable quant à leur contenu. Les affiliés auxquels Proudhon adresse à l'époque son « impératif catégorique » sont, au mieux, des ouvriers privilégiés, des entrepreneurs ou des artisans qui épargnent et jouissent à peine des premières formes d'entraide mutuelle (santé, pension, etc). Mais les motifs de leur engagement relève d'une morale de la praxis identique à celle des affiliés solidaires. Elle dépasse et comprend dans le même mouvement les motifs qui suscitent l'indignation (qui pousse à la critique du type « marxiste » et au repérage d'un persécuteur : le capitalisme, l'Etat, etc.) et les motifs qui suscitent l'attendrissement (qui pousse à l'action charitable). Ni uniquement injuste ni uniquement touchante, la situation du désaffilié *est là*, il faut agir. Le malheur est regardé en face, affronté dans sa vérité, c'est-à-dire en tant que pur « mal ». La situation pourtant n'est pas inéluctable. Cette quantité de « mal » présente dans le monde, je peux contribuer à la faire régresser se dit l'affilié quand il respecte la première règle morale.

La seconde règle morale formulée dans l'œuvre de Proudhon se rapporte à la compétence que l'affilié devra partager avec le désaffilié dans son action. Il s'agit de concéder des capacités économiques aux désaffiliés non pas uniquement pour les rendre « employables » par les grandes firmes mais pour leur permettre de « s'en sortir seuls », par leurs propres projets économiques (qu'il s'agisse de chômeurs plus ou moins indemnisés au Nord, d'un paysan ou d'un artisan au Sud). Sous la plume de Proudhon, elle manifeste une vision du monde articulée autour d'une confiance réelle à l'égard des classes ouvrières. En atteste sa sympathie pour les ouvriers qui signèrent le *Manifeste des soixante* qui suggérait que la « révolution économique par l'atelier » se double de présentation de candidats ouvriers aux élections¹⁶. Ce texte, par son existence même, fait de la classe ouvrière autre chose que cette « vile multitude » où se « subvertit l'intelligence, la volonté et l'énergie » comme la qualifiait de Thiers, parlementaire monarchiste auquel Proudhon s'en prendra surtout dans ses deux principaux derniers textes ([1870], 1952, pp. 293sq, [1865], 1977, pp. 243sq). Faire

¹⁶ . *De la capacité politique des classes ouvrières* consiste en partie en un commentaire de ce *Manifeste*. Mais Proudhon réagira aussi sur le vif en soutenant publiquement ce manifeste dans « une lettre » à la demande expresse des ouvriers en question. Pour la première fois un groupe important de travailleurs fait siennes les idées d'un théoricien de la révolution alors qu'en général ceux-ci se piquent de diriger le mouvement social (Marx, Blanqui, etc.) sans être lus par personne. Proudhon s'avoue volontiers flatté par cette attention et ce *Manifeste* qui comprend de larges passages directement inspirés de sa philosophie de la révolution « dans et par l'action économique » mais finit, en toute logique, par conseiller aux ouvriers votants l'abstention. L'émancipation ne peut être obtenue que par des « moyens professionnels » et pas par des votes politiques qui risquent de consacrer l'avènement d'une nouvelle classe de charlatans, d'intrigants voire même de corrompus ([1864], 1952).

porter la responsabilité de leur désaffiliation aux désaffiliés est un trait commun que partagent certains auteurs contemporains de Proudhon et certains auteurs « libéraux » aujourd'hui¹⁷.

Ici encore apparaît l'intérêt du terme de désaffiliation que Castel préfère à celui « d'exclusion », lequel ne nous donnerait aucune prise sur le principe de « commune compétence » de l'économie solidaire. La dualité exclusion/classe moyenne oppose un ensemble des situations « anormales » et amorphes à une société unitaire, ce que la notion de désaffiliation permet d'éviter. « L'exclusion désigne un état de privation. Elle est immobile » (Castel, 1995, p. 19)¹⁸. Elle laisse entendre que les facteurs ou ressources susceptibles d'aider une personne à s'en extraire sont à aller chercher ailleurs que dans celle-ci. Dans l'exclusion, on retrouve l'hypothèse d'une incapacité « congénitale » de certaines catégories de personnes de participer au large consensus de la modernité. On ne leur confère pas le statut de classe car elles n'auraient pas d'intérêts communs et seraient composées de parcours individuels à traiter au cas par cas grâce à des procédures d'insertion bien articulées comme le pense Rosanvalon (1995, p. 202sq).

Ces deux règles qui structurent tout l'imaginaire solidaire semblent élémentaires. Pourtant c'est essentiellement dans des versions non combinées qu'elles parcourront toute la crise (et l'organisation subséquente) de la modernité restreinte de la seconde moitié du XIX^e aux années 1970. Pour le dire vite, avec Ewald, la modernité « s'est organisée » autour d'un Etat fort et assuranciel sous la pression du mouvement ouvrier plutôt qu'autour d'un Etat fédéral tel que le rêvaient les socialistes associationnistes avec Proudhon. C'est l'effacement de R1 car les affiliés se retirent du traitement de la question sociale. Conjointement, diverses formes d'associations d'inspiration plutôt chrétienne vont maintenir l'impératif catégorique d'action pour les plus pauvres au principe de leurs pratiques. Mais dans leurs patronages, ces

¹⁷ . Le débat est trop vaste pour être abordé ici. On peut citer, opposés à Proudhon et aux côtés de Thiers ou de Buret (*Op. Cit.*), des auteurs comme Hausmann ou Breynat qui craignent ces « nomades irresponsables », aux « facultés mentales appauvries, etc » (voir sur ce sujet Chevalier J., 1984, *Classes laborieuses et classes dangereuses* à Paris pendant la première moitié du XIX^e Siècle, Paris, Hachette). Aujourd'hui, on pourrait citer des auteurs (très controversés) comme Beneton et son célèbre *Fléau du bien* ou encore Stoleru. Réa montre bien que « ces discours sur la pauvreté ont retrouvé leurs accents séculaires sur la responsabilité des pauvres et les effets néfastes des politiques d'assistance ». (1997, p. 32). Mais Réa se situe du côté de la sociologie critique lorsqu'il indique que ces auteurs confortent en fait les préjugés d'une classe moyenne qui estime que « la privation d'emploi relèverait d'une responsabilité individuelle plus que collective (p. 42) ». Bref, l'étiologie de l'esprit de solidarité qualifie à l'heure actuelle ces classes qui, hier, « jouaient un rôle prépondérant dans la légitimation de l'Etat social » et pour qui, aujourd'hui, « l'aide sociale continue de s'apparenter à une bienfaisance (souvent usurpée) plutôt qu'à un droit » (pp. 48-54).

¹⁸ . On pourrait résumer la tendance générale de ces derniers par la théorie des deux tiers : la modernité aurait atteint un tel seuil d'intégration qu'il faut admettre que s'il subsiste un tiers (faible et non proportionnel aux deux autres que sont classes moyennes et classes supérieures) des membres d'une société qui ne sont pas intégrables au niveau d'avantages devenus généraux (sécurité de l'emploi, assurances, etc) « c'est bien parce qu'il ne se sont pas montrés capables de se trouver une place acceptable, qu'ils n'ont pas assez bien mené l'entreprise de leur existence. On peut donc leur imputer la responsabilité de leur exclusion » (Wagner, 1996, p. 255).

chrétiens sociaux vont en rester à un lexique de la charité principalement adressé aux classes moyennes. Leur inspiration restera toujours plus proche d'un Leplay enjoignant aux patrons et employeurs d'être bienveillants à l'égard de leurs ouvriers congénitalement imprévoyants. C'est R2 qui se perd.

Le rapport d'affiliation ne se retrouvera réellement dans toute sa dimension pratique qu'au cours des années 80 au cœur de l'économie alternative. Les spécialistes écrivent aujourd'hui encore qu'à l'époque, « la classe alternative » était cette classe d'individus qui avaient repris à leur compte la question sociale alors que la condition prolétarienne avait cessé de jouer un rôle central de par l'enrichissement de la société et l'institutionnalisation des conflits du travail. Elle rassemble diverses « couches professionnelles et techniciennes, dotées à la fois d'un capital culturel et d'un niveau de vie suffisants qui leur permettent de se montrer plus attachées à des modes de vie (éthiques) que préoccupées des soucis matériels (il s'agit d'intellectuels, travailleurs sociaux, cadres intermédiaires, etc) » (Barthélemy, 2000, p. 77)¹⁹.

L'Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives (ALDEA) par exemple allait faire du travail « pour tous » un souverain Bien et renforcer par la même occasion son intervention auprès des plus désaffiliés (R1). Parce qu'elles s'adressent avant tout aux chômeurs et aux précaires (afin de les aider à mettre sur pied leur propre « entreprise ») tout en faisant saillir d'autres exigences morales telles que l'engagement pour un monde meilleur, l'autogestion, la convivialité et la micro-économie locale, ces valeurs sont des valeurs clefs qui renouvellent une identité solidaire distillée dans des expériences associatives aussi hétérogènes que celles qui furent destinées à contrecarrer les effets désastreux du paupérisme lors de la première crise de la modernité. L'ethos proudhonien s'institue dans les deux courants nés de l'ALDEA à la fin des années 80 : celui des services de proximité et celui du retentissant Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire (REAS). De

¹⁹ . Vers 1989, au moment où le courant « alternatif » se fonde dans une plus vaste économie solidaire on peut dire avec D. Allan Michaud qu'il aura en réalité véritablement succédé à l'autogestion (en l'englobant), dans la deuxième moitié des années 1970, comme un drapeau pour l'aspiration à l'autonomie. L'alternative sera le mot de ralliement d'un certain nombre de militants issus de mai 68, pour des pratiques micro-économiques à motivation sociale concrétisant des idées souvent sur le terrain de l'environnement/écologisme « entre des images du passé et des visions du futur, de la mémoire à la prospective (agriculture biologique, énergies nouvelles), pour en arriver à rendre sensibles des possibilités d'amélioration de *la société telle qu'elle est (...)*. Ce type d'alternative paraît de nature à répondre à l'insatisfaction de classes moyennes intellectuelles, comme moyen de prendre du pouvoir dans une amélioration de la société qui ne remette pas en cause le statu-quo (en prolongeant un rapport de forces dont elles ne tirent pas autant d'avantages qu'elles le voudraient, mais par lequel elles ne sont pas aussi défavorisées qu'elles pourraient l'être). Débouché intéressant pour un militantisme dont les thèmes qualitatifs risquaient d'être relégués à l'arrière-plan des préoccupations de la société par l'aggravation, à la fin des années 1970, du problème quantitatif de l'emploi, il trouvait un terrain d'application exemplaire dans un environnement identifié à la société autant qu'à la nature, dans l'ambition de faire renaître une socio-économie du local (1989, pp. 315 et 321-322).

part et d'autres il imprègne l'imaginaire solidaire tout en le rendant paradoxalement plus fragile que jamais.

P Wagner portés par une vague de statistiques toujours plus alarmantes en matière de désaffiliation, les différents éléments de ces courants se retrouvent autour de l'appel pour une économie solidaire lancé dans *Le Monde* en 1997. L'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire est fondé et rassemble des associations très hétéroclites. Il se « refonde » en 2002, devient une association officielle dénommée *Mouvement pour l'Economie Solidaire* (MES), obtient certaines lignes budgétaires et rencontre toujours plus d'adhérents. C'est le début de notre enquête. Le REAS a disparu mais certains de ses membres (Peuple et Culture, Artisans du Monde, les Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs, les Cigales) s'engagent plus que jamais aux côtés des « services de proximité » pour tenter de donner une véritable identité (au sens de Wagner) à l'économie solidaire. Depuis presque trente ans, la crise fait des ravages dans les trous noirs désaffiliés, qu'il s'agisse de banlieues et de quartiers au Nord ou de villages paysans et de bidonvilles au Sud. Il faut à présent faire front pour dévoiler au monde entier qu'elle a couvé la solution à ses propres maux dans ces espaces délaissés par le capitalisme informationnel et connexionniste. Tous les Solidaires ont fait le constat de la pauvreté et de la misère. Ils sont tous identiquement mus par un impératif qui les pousse à vouloir remédier au malheur d'autrui qu'ils ne supportent plus (R1). Et tous voient dans le malheureux leur propre dignité : ce n'est pas la charité qui explique l'action mais ce partage d'humanité commune qui induit que celui qui est aidé dispose aussi des compétences qui lui permettront de s'en sortir (R2). Selon nous, depuis 1848 une telle cohérence ne s'était plus donnée à voir.

A l'issue de la seconde partie de notre travail (chapitres 4-6), la réponse à notre question initiale semblera palpable : l'économie solidaire se profile bel et bien comme un espace porteur d'espoirs. Si l'on désire venir à bout de la crise de la société salariale moderne il conviendrait d'encourager la consolidation de son identité afin qu'elle puisse jouer le rôle intégrateur qu'a pu jouer jadis (et en la supplantant) le mouvement syndicaliste. Pourtant, à l'heure où son unité et son auto-institutionnalisation semblent n'avoir jamais été aussi réelles — comme en atteste l'existence, certes éphémère, du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire — sa grammaire est percluse de tensions vives. Fermer les yeux sur ces tensions nous aurait peut-être permis d'y voir définitivement le creuset d'un tiers secteur providentiel pour l'avenir mais en prenant le risque de ne pas avoir identifié toutes les chausse-trappes qui peuvent aussi le conduire à purement et simplement avorter. C'est pourquoi nous avons entrepris de construire la troisième et dernière partie de ce travail sur la difficulté qu'éprouve

l'économie solidaire à poser les conventions de sa propre identité. Cette difficulté n'est pas différente de celle que ne parvinrent jamais à surmonter les proudhoniens dans l'organisation du mouvement ouvrier à ceci près qu'elle n'a pas encore conduit à l'échec des prétentions politiques du mouvement comme elle a conduit à l'époque l'idée de *République coopérative* aux oubliettes des luttes sociales pour l'organisation de la modernité.

Notre enquête a débuté avec la refondation de l'IRES en MES en 2002 sur une double démarche. Comme nous l'expliquerons plus en détails dans le chapitre 8, nous avons entrepris de recenser, dépouiller et analyser les articles des revues les plus proches de l'économie solidaire sur 15 ans : de la création du vaste REAS en 1990, première véritable institution solidaire, à la fin de notre enquête de terrain prévue pour la fin 2004, soit un peu plus de 300 papiers (bibliographie en annexe III-4)²⁰. A l'appui de ces articles d'acteurs et de spécialistes, il aurait donc été aisé de montrer que l'économie solidaire s'intégrait tout naturellement à l'imaginaire dont nous évoquons la naissance et la disparition à la suite de Proudhon (partie 1) et le redéploiement avec l'économie alternative, puis les services de proximité dans les années 70 et 80 envisagé dans la partie deux sur la base d'une identique analyse de textes (bibliographie et extraits en annexe II-2).

D'autre part récolter un maximum d'entretiens semblait aller de soi : l'économie solidaire est une démarche pratiquée par des personnes (« affiliées ») en chair et en os et la richesse de la démarche sociologique, contrairement à la démarche historique ou philosophique est de permettre un contact au monde par la parole. « On ne peut pas faire l'économie de ce que disent les gens pour comprendre ce qu'il font » (Jacquemain, 2002). Nous avons donc installé des forums dans trente structures et récolté 75 entretiens (d'une heure trente en moyenne). Or plus nous progressions de villes en villes et d'associations en entreprises, notre minidisque à la main, plus les divergences entre les points de vue solidaires apparaissaient. Non qu'ils exprimaient un imaginaire différent les uns des autres. Nous maintenons aujourd'hui encore qu'il est strictement identique. Mais bien plutôt qu'ils ne donnaient pas aux autres la même légitimité à leurs actions respectives que celle qu'ils conféraient à la leur. Ce qui se présentait sur le terrain était de véritables « affaires »²¹ et les

²⁰ . Dont certains étaient également utilisés dans la partie 2. A noter que de rares articles de ces revues sont utilisés non à titre d'objet mais bien d'appui dans l'analyse. Nous le signalons en citant les initiales de la revue avant la référence, dans le corps du texte. Par exemple : Ion, EH2000, p. 263 pour un texte de cet auteur paru dans *Economie et Humanisme*, revue d'où provient un grand nombre de textes « matériaux » référés en bas de page.

²¹ . Entendues dans un sens sensiblement différent de celui de la sociologie pragmatique. Les protagonistes de nos affaires ne sont pas les « malheureux » mais des « ensembles » de non malheureux (affiliés) qui défendent leur propre camp. Dans ce contexte, « la forme affaire peut être définie, en première approximation, comme la forme dans laquelle se coule un processus événementiel prenant appui sur le dévoilement d'une souffrance,

derniers chapitres consacrés aux « disputes » de l'économie solidaire devaient les rendre fidèlement. On aura compris que ce travail renonce, comme la plupart des travaux de sociologie pragmatique, à avoir le dernier mot sur les acteurs en leur imposant un rapport sur la réalité plus fort que ceux qu'ils sont à même de produire. On « comprend les gens » à partir du moment où on a pu modéliser la compétence à laquelle ils doivent avoir accès pour produire des arguments acceptables par d'autres sur leurs jugements critiques. Moins encore que les autres grammaires, celle du « faire » ne pouvait receler un caractère inconscient qui aurait barré la voie à son explicitation par les acteurs²². Les affaires ne sont pas ignorées des gens qui écrivent dans les revues qui constituent la première partie de notre matériau. Disons simplement que le désir de dessiner les contours d'une identité « messianique » peut conduire à fermer les yeux sur certains clivages.

Ces affaires ne trahissaient pas la cohérence imaginaire de l'économie solidaire mais les teintes spécifiques que les associations donnaient à leur action. Dans chacune de ces associations en effet se déclinent R1 et R2 mais aussi les valeurs clefs, présentes dans le corpus proudhonien et qui ont ré-émergé avec l'économie alternative des années 70 et 80. Sous un souverain Bien (le travail pour tous) il est impératif pour les Solidaires d'être en mesure de se référer par surcroît au localisme économique, au professionnalisme autogéré, à la convivialité et à l'engagement politique (en faveur de l'amélioration de l'état du monde). Il s'avère que ces valeurs, bien équilibrées dans certaines associations exemplaires (que nous qualifierons de *cités*), se présentent comme hiérarchisées dans la plupart des structures solidaires. Pour être plus précis, elles dessinent chacune ce que la phénoménologie qualifie avec Scheler d'« état d'esprit intentionnel », c'est-à-dire une orientation tendancielle de la

lorsqu'il se déploie dans un espace public. Pour faire d'un événement une affaire, il faut en effet disposer d'un ensemble dont la défense constitue la cause pour laquelle se noue et se dénoue le lien social. L'affaire est l'occasion d'une confrontation entre deux formes d'accusation et de défense » (Boltanski, 1993, p. 95)

²² . La sociologie de la traduction que nous utiliserons beaucoup a ceci de commun avec la pragmatique qu'elle enseigne de faire son deuil de la prise de distance et de l'universalité. Ces mots sont impuissants pour décrire les pratiques réelles des sociologues et la performativité toujours locale (régionale, dirait Giddens) et inlassablement recommencée des collectifs au cœur desquels les acteurs ressaisissent leurs pratiques (Callon, 1999b, p. 77). Toujours en partie (mais en partie seulement) dans une optique de double herméneutique de type structurel l'économie solidaire telle qu'elle se trouve formatée dans ces pages présente dans son rapport aux chercheurs « une réciprocity d'interprétation » : les théories reposent, en partie, sur des idées que possèdent déjà les acteurs auxquels elles font référence et y « retournent ensuite » pour nourrir à nouveau la conscience discursive des mêmes acteurs. Aucune ligne de démarcation claire ne sépare les acteurs ordinaires des spécialistes dans la réflexion sociologique ; elle n'a ni le monopole des innovations théoriques ni celui des investigations empiriques, poursuivrait Giddens (1986, pp. 43-44). Un lexique de justifications semble en effet s'être construit depuis la juxtaposition des savoirs issus de leur pratique de terrain et des savoirs issus de la mise en forme de leur « identité solidaire » par les chercheurs en sciences sociales avec lesquels ils collaborent et qui sont nombreux à tenter de revisiter les traditions des socialismes utopistes. « Savoirs théoriques et savoirs pratiques coulant pour ainsi dire de la même source », ce lexique est alors mobilisé lorsqu'il s'agit pour les acteurs de faire valoir dans l'espace public les liens entretenus entre associations (M. Callon, 1999, p. 72).

conscience qui incline à argumenter depuis un lieu topique spécifique plutôt que depuis un autre. Un de ces lieux topiques — situationniste, technique, philia ou engagé — est privilégié par la personne en état de justification. Chacune des associations solidaires prises individuellement est en état de paix car tout le monde s'accorde sur cet état d'esprit dominant en interne. Mais cette topique dominante est censée être toujours corrélée aux autres topiques et la personne en état de justification doit être en mesure de transiter de l'une à l'autre. Les affaires qui feront l'objet de la troisième partie naissent lorsque des personnes sont accusées par d'autres de ne pas être en mesure d'effectuer cette transition. Elle viennent comme *faire travailler* de l'intérieur le formatage de la *grammaire du faire* tissée tout au long des six premiers chapitres qui composent les deux premières parties.

Chaque affaire a la même structure : une association solidaire en accuse une autre d'extrapoler sa dominante topique, ce qui a pour effet de la rejeter dans l'un des mondes non « solidaires » dont les frontières se seront tracées tout au long de nos pérégrinations « historiques » depuis la première crise de la modernité (chapitres 1-6). Il s'agit du monde des grosses mutuelles de l'économie sociale bureaucratisée (l'au-delà de la topique technique), du monde des associations caritatives de type chrétien (l'au-delà de la topique philia), du monde des entreprises libérales du genre Boutiques de gestion (l'au-delà de la topique situationniste) et du monde du marxisme conventionnel d'extrême gauche, (l'au-delà de la topique engagée). La particularité de la *grammaire du faire*, par rapport à la métaphysique des cités de la sociologie pragmatique dont elle découle directement, est qu'elle se situe à la croisée de quatre topiques de justification plutôt qu'au cœur d'une seule. C'est ce qui explique qu'elle soit à la fois détentrice d'arguments diversifiés, capable de « critiques fortes » contre les « formes » militantes qui lui sont extérieures (extrême gauche, économie sociale, association caritative, entreprise libérale) et qu'elle soit si faible quant à la cohérence interne de ses différentes parties.

Lorsqu'une personne est accusée d'être en état d'extrapolation par un autre Solidaire, elle est en fait accusée de trahir son positionnement trop exclusif sur un état d'esprit topique, ce qui revient nécessairement à faire violence à l'une des deux règles fondamentales de justification (impératif et commune compétence) ou au souverain Bien. Elle procède à une faute de grammaire. Cela ne veut pas dire que les Solidaires s'interdisent les uns les autres de posséder des « dominantes » dans leur déclinaison de l'économie solidaire. Mais cela veut dire qu'il leur est impossible de n'avoir recours qu'à une seule de ses valeurs alternatives sans enfreindre ses normes imaginaires. Aussi, lorsqu'une personne s'exprime en inclinant fortement à un état d'esprit spécifique sans pour autant omettre de se justifier à l'aide de ces

autres valeurs, elle sera simplement considérée comme « petite » dans les topiques correspondantes tout en restant digne. On peut ainsi par exemple incarner parfaitement la déclinaison de R2 en contexte autogestionnaire (grandeur technique) mais l'incarner faiblement en topique de l'engagement (petitesse). Le chapitre 7 théoriserà en profondeur ces quelques éléments avancés ici à titre introductif.

La plupart des trente structures rencontrées ont une dominante topique marquée comme nous le verrons dans le chapitre 8 qui prendra le temps de les décrire une par une (en annexe I un index des sigles accompagne notre bibliographie pour bien permettre leur identification)²³. Chacune des structures visitées prend place dans un ensemble de structures « solidaires » proches les unes des autres par la nature de leur activité. Certaines accompagnent de jeunes entrepreneurs dans la mise sur pied d'entreprises « alternatives ». D'autres épargnent et investissent dans leur financement. Un troisième ensemble regroupe des agences qui se sont spécialisées dans les services de proximité. Un quatrième rassemble les principales associations de commerce équitable dont on peut considérer que l'identité « solidaire » s'affirmera plus tardivement, tout comme ce sera le cas pour les associations dont les membres procèdent à des échanges « sans argent » (dites aussi associations « non monétaires »). Enfin plus récemment encore sont nés des associations de recherche-action (qui offrent aux Solidaires la possibilité de théoriser leurs pratiques) et des collectifs territoriaux qui fédèrent en régions diverses initiatives solidaires locales à la manière dont le MES voudrait le faire à l'échelle nationale. C'est entre ces structures et leurs ensembles que naissent les disputes propres à l'univers solidaire.

Par exemple, une affaire éclatera qui divisera autant l'ensemble du commerce équitable que certains de leurs amis au sein du MES. Des structures solidaires telles que Max Havelaar (ou du label AB pour le bio) vont parasiter l'épreuve²⁴ situationniste en y important des êtres habituellement relégués aux côtés des Boutiques de gestion hors de cette topique : les grandes surfaces. Comment se dépêtrer de la contradiction d'amis solidaires qui renient allègrement tout militantisme anti-capitaliste (topique de l'engagement) en faisant appel à ses pires symboles ? Sans compter le déficit de convivialité caractéristique d'une activité de labellisation qui s'intéresse plus au volume de production labellisable présent dans les rayons déshumanisés des grandes surfaces qu'au producteur lui-même. L'attitude de Max Havelaar et

²³ . Nous reproduisons la répartition topique de toutes les structures enquêtées au début du volume d'annexes, juste avant la bibliographie et l'index afin que le lecteur puisse s'y référer facilement en cours de lecture.

²⁴ . L'épreuve est ce moment où les gens se mesurent les uns aux autres par rapport au bien supérieur que constitue la valeur privilégiée d'une topique à l'aide des êtres qui lui sont propres (objets, associations, etc.). Le grand est celui qui incarne le mieux la valeur en question (Boltanski, Thévenot, 1991, pp. 57-59).

du label Bio AB tient, pour une partie des Solidaires, de « l'extrapolation » car biens des valeurs topiques seraient violées, et dans leur sillage, R1 et R2. Nous décortiquerons cette affaire dans le chapitre 10 et nous tenterons d'établir les caractéristiques qui en font en fin de compte une affaire tout à fait similaire à celle qui se joue au sein de l'ensemble des finances solidaires et qui là encore mettent aux prises des représentations de l'économie solidaire divergentes. Un vrai problème se pose lorsque une fédération historique telle que celle des Cigales focalisée sur un argumentaire situationniste se met à financer des entreprises qui ne respectent ni R1 ni R2 ni aucune valeur solidaire. Ces disputes peuvent-elles se résoudre au sein du MES (chapitre 9) ?

De la même manière, il s'avèrera que les associations « sans argent » sont aussi difficilement délibérables dans leur intégralité dans les termes de la *grammaire du faire*. Lorsque l'on s'en tient aux témoignages des principaux protagonistes, il ne fait pas de doute que la structure grammaticale définie depuis le mutuellisme de Proudhon est d'actualité (sa Banque du Peuple est un SEL avant la lettre). Dans les colloques, les actes de rencontres internationales de l'économie solidaire ou les articles de presse rédigés pour *Le Monde* (ou le *Monde Diplomatique*) sont célébrés une forme d'unité et de messianisme « solidaire » comprenant ces associations d'échanges alternatifs (chapitre 11). Si l'on prend le temps d'interroger les principaux protagonistes les disputes apparaissent. Là encore elles se jouent au cœur de l'ensemble « sans argent », dans la confrontation des associations entre elles. Et comme dans le cas du commerce équitable, elles se transportent dans le MES. Les SEL, à force de compter leurs échanges avec leur monnaie fictive ne renouent-ils pas avec la possibilité d'une nouvelle économie capitaliste inégalitaire (extrapolation situationniste et viol de R2) ? Et les RERS, à force de ne rien comptabiliser, n'en arrivent-ils pas à une forme de pure charité chrétienne dans laquelle l'apprentissage devient une activité de réinsertion pour désaffiliés et dans laquelle les affiliés, dans l'incapacité de mesurer ce qu'ils retirent de leur participation, désertent facilement l'association (extrapolation philia et non respect de R1) ?

Toutes ces affaires s'avèrent bien encombrantes lorsque l'on tente de fédérer l'économie solidaire pour la faire parler d'une seule voix. De 1848 à la troisième République²⁵, alors que la modernité s'apprêtait à « s'organiser », l'économie solidaire travaillait à se donner une spécificité qui lui permit un temps — mais un temps seulement — de suggérer un identité qui avait son propre imaginaire. Un imaginaire qui n'était pas à

²⁵ . Plus précisément au moment où le proudhonisme perd toute influence dans le mouvement ouvrier, c'est-à-dire entre le troisième congrès de l'Internationale de 1869 (à la veille de la guerre franco-allemande) et la seconde Internationale de 1889 (voir chapitre 3).

l'époque entièrement assimilable au communisme révolutionnaire, à l'économie sociale, au libéralisme économique ou au patronage charitable bien qu'il empruntait aux quatre à la fois. Cette identité tomba en désuétude et c'est par d'autres voies (syndicalisme, partis, mutualité) que le mouvement ouvrier s'intégra à la modernité. Aujourd'hui, à moins grande échelle, cette question identitaire se reformule dans la contingence d'un contexte aussi incertain. L'économie solidaire voudrait être de la partie altermondialiste mais la question de savoir qui peut aller la représenter aux célèbres Forums Sociaux se pose chaque année avec plus d'acuité. Ici toute la problématique est le risque d'extrapolation en topique engagée : comment faire pour ne pas se retrouver à fréquenter ces « indésirables » que sont les syndicats révolutionnaires et les partis de gauche radicale qui s'indignent et dénoncent sans agir ? Toutes les fois que ces êtres hors topique dénoncent le capitalisme et ses méfaits, ils prétendent parler au nom des désaffiliés et ne respectent pas la déclinaison engagée du principe de commune compétence. Or que se passe-t-il lorsque le MES et ses principaux représentants issus de l'ensemble « services de proximité » utilisent un NOUS solidaire pour parler au nom d'un réseau qui, en tant que réseau, ne les a pas investis de ce rôle de représentation (chapitre 12) ?

L'identité solidaire existe dans l'imaginaire et, selon nous, les acteurs s'en rendent compte chaque fois qu'ils réalisent que partout en France, des affiliés s'indignent de la situation de désaffiliés et s'engagent à leurs côtés. Mais peut-il trouver dans le MES sa forme instituée qui, face aux autorités publiques et à l'économie classique, lui permettrait de se faire reconnaître dans son aspiration profonde : celle d'être la solution la plus crédible pour tenter de résoudre la seconde crise de la modernité ?

Partie I

L'ethos pratique, **une morale de l'engagement**

Chapitre 1.

Première règle de grammaire (R1) :

L'action comme impératif catégorique

1.1. *Pratique économique, Praxis révolutionnaire*

L'impératif catégorique qui soutient la grammaire du *faire* a été exposé de manière la plus convaincante par Proudhon toutes les fois qu'il traite de la « capacité ouvrière » et de « l'action économique ». Son œuvre est ponctuée de nombreux plaidoyers en faveur de la capacité des gens à agir. Cette « capacité » repose sur la mise en porte-à-faux de la société civile et de l'Etat qui doit son existence à « l'hypothèse erronée de l'impersonnalité et de l'inertie physique, intellectuelle et morale des masses. Il suppose par principe que la société est un être dépourvu de spontanéité et d'unité, incapable de s'organiser et d'agir par lui-même. Il ignore donc l'autonomie et la capacité de la société et de ses groupes constitutifs de s'auto-administrer politiquement là où la constitution de la propriété capitaliste méconnaît l'autonomie et la capacité des mêmes collectivités sociales de s'autogérer économiquement » (J. Bancal, 1970, p. 215).

La question sociale, selon Proudhon, ne peut en rien être résolue par la prise en main des rênes de l'administration politique qu'elle soit favorable au capitalisme ou au socialisme étatiste, violente ou démocratique. La manière dont il mise sur la capacité à l'action et à l'auto-organisation l'amènera à faire reposer ses thèses sur une sorte d'aporie consistant à penser la « révolution » tout en s'affranchissant du devoir de prise de pouvoir de l'appareil étatique par l'organisation ouvrière. La révolution consiste pour lui, en une « révolution permanente » exprimée par les nouvelles formes d'organisations économiques qui émanent du mutuellisme ouvrier¹. On a coutume de souligner qu'il entre alors en opposition avec Marx, à

¹. A côté des textes de Proudhon lui-même notre lecture doit beaucoup aux ouvrages de P. Ansart. Ce spécialiste souligne maintes fois que l'idée d'une révolution du prolétariat revêt dans la pensée de Proudhon, le sens d'une organisation économique immédiate opérée par les producteurs, créant entre eux de nouveaux rapports d'échange et de production, entraînant par leur action la totalité de la société. Ce projet reçoit certaines modifications à travers les différentes œuvres, mais la préoccupation essentielle se poursuit : définir une révolution spontanée, c'est-à-dire la rencontre des multiples initiatives par lesquelles les travailleurs établiront entre eux, comme producteurs responsables et comme consommateurs, les nouveaux rapports économiques. Comme nous l'envisagerons plus bas (2.3), Proudhon en toute logique passera à l'action « révolutionnaire » dès 1848. Il crée une Banque du Peuple (ou Banque « d'échange ») qui a pour objet de faciliter la création de

l'époque, sur la question. Et il est vrai que dans une lettre de mai 1846, il s'adresse à lui en ces termes : « Je ne partage plus l'idée selon laquelle aucune réforme n'est possible sans un coup de main révolutionnaire. Je crois que nous n'avons pas besoin de ça pour réussir ; et qu'en conséquence, nous ne devons pas poser l'action révolutionnaire comme moyen de réforme sociale, parce que ce prétendu moyen serait un appel à la force et à l'arbitraire » (Proudhon, [1846]1983, t. III, p. 326).

A notre sens cependant, L'opposition entre Marx et Proudhon ne doit pas être trop vite entérinée. Une lecture, même rapide, de *Philosophie de la misère* que le second publie la même année montre bien qu'il n'abandonne pas la révolution, mais qu'elle change de sens sous sa plume. Son avènement violent n'est plus nécessaire car le monde change lentement par les diverses pratiques ouvrières associatives. Le sens que Proudhon donne à l'idée de révolution par les « pratiques » ne va pas sans rappeler la définition que Marx donne à la *praxis* dans ses œuvres de jeunesse. En l'occurrence, c'est à ce titre que nous parlerons indifféremment de « grammaire du faire » et de « grammaire de la praxis » dans les analyses qui suivent. *L'idéologie Allemande* veut partir de la vie réelle des hommes, des individus eux-mêmes, vivants, agissants. Il faut, écrit Marx entre 45 et 46, cesser les spéculations et entamer la description de l'activité pratique des hommes, de leur développement réel et empiriquement constatable dans des conditions déterminées ([1845-1846], 2003, p. 45). L'enjeu est de laisser tomber « la critique intellectuelle » pour se concentrer sur « la pratique matérielle » des forces productives car ce sont ses résultats (les machines, les palais, etc) qui tissent les fils de l'histoire. Ces résultats sont révolutions, forces motrices de l'histoire (*Ibid.*, p. 64). Ricœur a très bien souligné l'intérêt du jeune Marx qui identifie réalité humaine et homme total contre l'idéologie, l'Etat abstrait² et le communisme vulgaire dont il estime encore alors qu'il relève d'un saut dans l'utopie, c'est-à-dire d'une critique depuis « un nulle part imaginaire » qui opère par la voie des idées au lieu d'englober la praxis concrète — le monde historique dont

rappports égalitaires entre les producteurs et doit se réaliser par les adhésions spontanées des travailleurs, apportant leur produit ou leur travail. Et sans doute, en dressant le plan de la société mutuelliste, Proudhon dénonce plus vivement que par le passé les tentatives limitées et insiste sur la nécessité d'une action globale pouvant alors revêtir un caractère politique (1964, p. 328). Mais l'objet reste bien pour les producteurs d'opérer une organisation mutuelle dont ils seront, non pas les bénéficiaires, mais en premier lieu les acteurs. Aussi Proudhon n'est-il jamais amené à accorder à l'émeute un privilège historique décisif. Immédiatement révolutionnaires seraient plutôt les actions spontanées d'organisations par lesquelles les producteurs détruiraient leurs aliénations politiques, économiques et religieuses en créant entre eux de nouveaux rapports, c'est-à-dire une nouvelle société. Le terme de révolution ne désigne donc pas cette action historique limitée par laquelle un mouvement social rompt avec son passé mais bien plutôt cette action par laquelle les hommes s'emparent de la souveraineté et qui se poursuivra dans la société anarchiste ou mutuelliste. En ce sens la vraie pratique révolutionnaire n'est pas l'insurrection passagère mais bien cette révolution en permanence (*Ibid.*, pp. 322-323)². L'Etat que critique Marx est alors le même que Proudhon. Il s'agit de l'Etat hypostasié par Hegel : esprit absolu, prédicat de la société et de l'homme réel (voir Dumont, 1977, p. 146).

la consistance propre tient à l'activité, aux conditions de l'activité, aux besoins et à la production (1997, pp. 87 et 114).

Moins percutant serait le Marx « scientifique »³ qui perd son intérêt pour cette « vie réelle » des « individus réels » et dont la lecture structuraliste conduira par exemple Althusser à se fourvoyer dans l'apologie de la science contre une assimilation abusive de la praxis à l'idéologie (p. 187). Toute la nuance qui nous intéresse est que Marx va vouloir maintenir ses forces productives sous les traits d'une classe homogène. Force est de constater que la libre association de producteurs, par exemple en secteurs professionnels, est, par lui, au mieux évoquée sous une forme abstraite et pour un futur lointain post-révolutionnaire et post-étatique (la phase communiste emboîtant le pas à la socialiste)⁴. Certes, il reconnaît que l'association existe et note dans *l'Idéologie* que si dans le procès de travail les travailleurs ne sont que des rouages et agissent en tant que membres d'une classe, lorsqu'ils rencontrent leurs camarades dans une association, c'est au titre d'individus réels (Marx, ([1845-1846], 2003 p. 130). Ils s'extraient alors eux-mêmes de la relation de classe quand ils entrent dans cette autre relation. Nous pouvons dire que les travailleurs souffrent en tant que membres d'une classe mais qu'ils agissent en tant qu'individus, commente Ricœur (1997, p. 142), reprenant en cela, selon nous, l'hypothèse de Louis Dumont qui connut un retentissant succès (1977, p. 139sq)⁵.

L'autonomie de la classe n'est qu'apparente, confesse Marx. Son mode de relation est abstrait (un travailleur travaille et est payé sur base d'une relation anonyme, structurale). La libre association est certes la réponse à l'association forcée au sein de la classe mais la première ne pourra réellement s'épanouir que lorsqu'en définitive la seconde sera détruite. « Avec la révolution, l'union volontaire des individus remplacera leur solidarité non libre en tant que membres d'une classe » (*Ibid.*, p. 168). C'est donc la critique de cette association forcée, douloureuse et aliénante, donc de la classe, qui prendra l'ascendant dans son œuvre et

³ . Notons que Ricœur situe la coupure dans l'œuvre de Marx au sein de ses œuvres de jeunesse. Dans les *Manuscrits* en effet, le concept de conscience reste le centre de référence absolu (le prolétaire doit « prendre conscience de son aliénation »). Ce concept est, dans *l'Idéologie Allemande*, renvoyé du côté de l'idéologie pour laisser la place à l'analyse de l'individu réel, vivant, travaillant et souffrant (1995, pp. 80sq, 207sq.). Cela n'empêche pas la différenciation entre le jeune Marx et le Marx de la maturité, c'est-à-dire le passage d'une critique de l'idéologie depuis la praxis (*Les Manuscrits* et *L'Idéologie Allemande*) à une critique de l'idéologie depuis la science (*Le Capital*). Celle-ci est simplement renvoyée à sa juste mesure.

⁴ . Notons à titre indicatif qu'avant d'y revenir définitivement, Marx s'éloignera, le temps de la Commune de Paris de la dictature du prolétariat. C'est dans *La guerre civile en France*, lorsqu'il exalte les communards de Paris, et tente de comprendre les causes de leur échec, que l'on peut lire ses pages les plus favorables à Proudhon, l'association ouvrière et le fédéralisme ([1871], 1963, pp. 40-50).

⁵ . Rien que parmi les auteurs ici utilisés, il est difficile d'éviter l'usage qu'en fait P. Corcuff, 2003. Ou encore Wagner, 1996.

qui, probablement, le conduira à ne jamais se pencher sur les associations ouvrières existantes qui ne peuvent constituer, en toute logique, que des ersatz de « liberté »⁶.

On peut voir alors avec Ansart et Boltanski qu'aux débuts du socialisme, Marx et Proudhon se font donc une représentation bien différente de la classe ouvrière. Proudhon pense essentiellement aux ateliers. « Il exprime ce mouvement de création ouvrière que fut le mutuellisme (...). La classe sociale concernée n'est donc pas justifiée dans son être, ni décrite dans son actualité ou sa souffrance, mais valorisée par son action et traitée immédiatement comme le sujet de son action ». Ce qui intéresse Proudhon c'est l'activité gestionnaire de certains ateliers mutuellistes qui sont autant de modèles. Tous ne doivent pas avoir les mêmes conceptions philosophiques, ce sera à Proudhon d'apporter une cohésion là où elle fait défaut (Ansart, 1970, p. 243)⁷. Marx, lui, pense plutôt à tous ces individus regroupés sous un statut « ouvrier » identique dans les grandes entreprises et manufactures. Sous « les classes ouvrières » de Proudhon il y a une diversité de pratiques ouvrières économiques qui peuvent être contradictoires. Sous « la classe » de Marx il y a une réduction des dichotomies dès les *Manuscrits de 1844* lorsqu'il montre que « la distinction entre capitaliste et propriétaire foncier, comme celle entre paysan et ouvrier de manufacture, disparaît et que toute la société doit se diviser en deux classes, celle des propriétaires et celle des ouvriers non propriétaires » (Marx, [1844], 1996, p. 107). D'une certaine manière, Marx concentrera son attention sur les moyens nécessaires à l'éradication de ce qui fait barrage à la praxis, laquelle existe déjà mais est, selon la formule consacrée, presque partout « aliénée ». Alors qu'il aurait tout aussi bien pu s'en tenir à son « proudhonisme » d'origine et n'envisager que les évolutions intrinsèques à la praxis elle-même dans les rares lieux où elle n'était pas aliénée.

La question peut être débattue à l'envi mais il est vraisemblable que d'un point de vue proudhonien, la classe souffrante, ravalée au rang de marchandise et de l'animal qu'est le prolétariat industriel chez Marx, correspond finalement à une abstraction que ce dernier tâche de faire coïncider avec la « réalité » de la révolution communiste qui doit aboutir au socialisme⁸. C'est ce qui fait écrire à Dumont que Marx, « le militant révolutionnaire, referme

⁶ . La nature sociale de l'homme se rencontre effectivement partout mais ne s'épanouira que dans la société communiste (Dumont, 1977, p. 166).

⁷ . Cité aussi en partie dans Boltanski, 1982, pp. 54-55.

⁸ . « Le mouvement historique de l'histoire dans sa totalité est donc, d'une part l'acte de naissance de ce communisme (...) et, d'autre part, il est pour sa conscience pensante, le mouvement compris et connu de son devenir. En revanche, ce communisme encore inachevé se cherche une justification dans les formations historiques passées qui contredisent la propriété privée ». Ce en quoi il a tort. En tant qu'étape provisoire il ne doit être justifié que par son futur. « Il est la forme nécessaire et le principe dynamique de l'avenir immédiat mais en tant que tel, le communisme n'est ni le but ni la forme de la société humaine » (le socialisme). « Ce mouvement porte en lui-même son propre dépassement ; mais dans la réalité il devra passer par un processus très dur et très long », etc... (Marx, [1844], 1996, pp. 144, 197, 194). Si l'on reprend l'étude de Castel, on voit bien

avec une mâle résolution la porte entrouverte du paradis, un crayon de couleur barre de longs passages. Marx s'est livré, en somme, à une exploration qui doit demeurer sans suite. Pourquoi ? Par définition, l'individu et l'être social, doivent coïncider dans la société communiste, où l'homme réalisera pour cette raison son excellence comme être social. La société actuelle est condamnée au nom de l'individu. Elle est si défectueuse que l'on ne peut se reconnaître pleinement comme être social que par référence, non pas à elle mais à la société idéale de l'avenir, c'est-à-dire en travaillant l'émancipation de l'individu. Tout le reste doit s'effacer devant cet impératif. Il est clair que le projet révolutionnaire remplace et interdit la pleine reconnaissance de l'homme comme être social (1977, p. 184). Peu de temps après avoir rédigé *l'Idéologie*, Marx arrive à l'idée que la révolution se confond avec la nécessaire domination politique d'un prolétariat « homogène » auquel il songeait déjà depuis longtemps et qui prend le pas sur le reste dans son œuvre subséquente. « Même si cette domination nécessite (...) le dépassement de toute l'ancienne forme sociale et de la domination en général, (elle) doit d'abord conquérir le pouvoir politique pour présenter à son tour, son intérêt propre comme l'intérêt général » ([1845-1846], 2003, p. 56). Il est devenu notoire que le *Manifeste du Parti* visera enfin à inciter à « centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe régnante » (Marx, [1848], 1994, p. 42)⁹.

Claude Lefort montre bien comment, en fin de compte, ce qui est notoire dans le *Manifeste*, ce n'est pas tant qu'il idéalise la révolution. Elle est de toute façon irrémédiablement en cours et ce n'est par exemple pas une utopie de vouloir abolir la propriété privée puisqu'elle est déjà abolie pour les 9/10 de la population dans le monde

qu'on ne peut pas taxer Proudhon de « passéiste » incapable de voir que l'avenir se profile dans « la grande industrie ». En 1848 on peut évaluer la population ouvrière française à environ 4 400 000 personnes. Mais la majorité de ces travailleurs est encore inscrite dans un environnement rural et semi-rural ou dans l'artisanat, ce qui maintient les régulations traditionnelles (les trois quarts des habitants du pays vivent à la campagne. La mobilité professionnelle est très faible (seuls 11 % des Français vivent dans un autre département que celui où ils sont nés. Et jusqu'au début du XXe Siècle (que l'on qualifie parfois de seconde révolution industrielle) les ouvriers de la grande industrie restent minoritaires par rapport à ceux des petites entreprises regroupant moins de dix personnes (1995, p. 360).

⁹ . « Les mesures devront être celles de la centralisation du crédit dans les mains de l'Etat, au moyen d'une banque nationale, avec Capital de l'Etat et avec le monopole exclusif ». « Centralisation dans les mains de l'Etat de tous les moyens de transports, etc » (*Ibid*). On sait encore que l'idée sera maintenue jusqu'au bout puisqu'on peut encore lire dans *Le Capital* que l'administration centralisée (ou le plan concerté) a pour fonction « de régler le rapport exact entre les besoins collectifs et le temps de travail au sein de la société, de rendre adéquat le travail au temps disponible (...). Il réglementerait la répartition du produit social entre la partie immédiatement consommable et la partie excédentaire, et fixerait la part individuelle de chaque production en fonction du temps de travail fourni ». Il reviendrait encore à ce plan « de décider des travaux collectifs et de calculer par avance les quantités de travail et les moyens nécessaires à ces entreprises ». Bref, Marx, dans le *Capital*, ne doute pas une seule seconde de la parfaite rationalisation de l'économie qu'autorise la centralisation. (Marx, *Le Capital*, livre III, t. VI, p. 90, cité dans Ansart, 1969, p. 536).

« réel ». *Le Manifeste* appelle juste à ouvrir les yeux sur ce qui se produit. « Exposition », il veut l'être « absolument » écrit Lefort (1986, p. 200). La bourgeoisie a créé des forces plus massives et plus colossales que toutes les générations passées prises ensemble qui tendent naturellement à renverser le rapport des forces. Ce qui est important c'est que plutôt que de décortiquer cette révolution et de voir en quoi « ces forces productives » ne sont pas homogènes (ce que souligne Proudhon qui conçoit toute la différence qui existe entre un artisan, un petit commerçant et un mineur de fond), Marx va passer à l'idée de prolétariat dont les intérêts seraient convergents entre eux et avec ceux de leurs représentants communistes au sein d'un parti qui n'a plus qu'à accéder au pouvoir, l'évidence du communisme et les besoins des communistes étant universels. La classe était jadis opposée à l'Etat, ici elle l'englobe (Dumont, 1977, p. 213).

La Classe apparaît pour elle-même et en elle-même, comme totalité conciliée. C'est précisément contre cette conception de la totalité sociale incarnée par le Parti que Proudhon s'élèvera. « Pour lui, la subjectivité du social n'est pas une donnée mais un *Faire*, un processus qui doit se constituer incessamment des multiples activités des groupements partiels » (Ansart, 1969, p. 535). Là où la révolution « à venir mais imminente » culmine dans l'identification de la Classe au Parti, (vers l'avènement du socialisme) à partir du *Manifeste*, les écrits de Proudhon restent « braqués » sur « la révolution en acte » : « La révolution "est" en permanence » dans l'action économique mutuelle. Elle existe déjà sous des formes impures, dans les pratiques de certains ouvriers et artisans¹⁰.

On l'aura compris, notre hypothèse, est que cette praxis, dénichée chez Proudhon et le jeune Marx constitue la première norme ou la première règle de grammaire qu'il faudra pouvoir respecter pour prétendre être qualifiable de structure, d'association ou d'entreprise solidaire. C'est une sorte de vulgate proudhonienne, une « révolution » nichée dans l'activité économique, que l'on retrouvera par exemple dans les archives de l'Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives (ALDEA) qui deviendra vers 1990 le Réseau d'Economie Alternative et Solidaire (REAS). Sauvage, « chrétien de gauche » et fondateur de l'Agence, écrit que l'économie alternative fut dès les années 80 « une réalité plus qu'un rêve ». Ce sont les points nodaux de cette réalité que relie « l'ALDEA en bout de course pour

¹⁰ . Il faut faire la révolution par le bas, changer les structures économiques et les rapports sociaux avant de s'attaquer au régime politique. D'ailleurs, Proudhon rappelle dès 1845, dans la *Philosophie de la misère*, qu'il avait mis en garde le peuple de manière prémonitoire, contre la tentation de croire que la prise du pouvoir politique résoudrait la question sociale : « Le problème consiste donc pour les classes travailleuses, non à conquérir, mais à vaincre tout à la fois le pouvoir et le monopole, ce qui veut dire à faire surgir des entrailles du peuple, des profondeurs du travail, une activité plus grande, un fait plus puissant qui enveloppe le capital et l'Etat et qui les subjugue, ([1845], p. 166), cité aussi par Guillard (2000, p. 235).

des éco-entrepreneurs qui voulaient changer la vie et s'inscrivaient dans un projet global de société ». Les initiatives de l'ALDEA, puis celles du REAS, « étaient des révolutions minuscules, moins ambitieuses mais aussi plus réalistes »¹¹. La révolution, pouvait-on lire dans sa revue *A faire* au lendemain du premier des congrès du REAS (1992), « n'est-ce pas de faire précéder la poïesis (la palabre, la rhétorique) par la praxis (action de l'artisan sur la nature) ? »¹². Le projet du REAS est révolutionnaire, « voilà aussi la vocation des Cigales, de *Solidarité emploi* et de tous ceux qui, associés (à ce projet), s'attachent avec détermination à bâtir des réseaux d'actions concrètes ; ici un emploi, là une entreprise, ici encore un projet d'animation de quartier ou de village, là encore une opération de développement communautaire. Nous avons choisi le terrain de la création d'activité et il doit être désenclavé. Nous voulons des réalisations effectives, qui produisent, même si elles sont moins spectaculaires, des résultats à long terme ».¹³ Bien évidemment, cette norme n'a pas enfreint l'histoire pour se redéposer, à brûle-pourpoint, dans les justifications solidaires après 150 ans. On la retrouve çà et là tout au long de l'histoire de l'économie sociale (chapitre 3) mais sous une forme plutôt surannée et surtout non combinée avec une seconde règle (R2) extraite de l'anarchisme de Proudhon que nous envisagerons au second chapitre. Toujours est-il, qu'à titre indicatif, nous nous permettrons de citer d'ores et déjà ces extraits d'interviews d'acteurs « solidaires » pour poser l'analogie sans pour autant prétendre déjà à la démarche analytique (entamée au chapitre 4 qui ouvre l'étude des premières formes d'économie « solidaire » avalisée dans notre optique) :

Adrien est un ancien objecteur de conscience qui fit son service civil au REAS. Il est sans emploi au moment de l'interview (à Dijon) et n'en cherche pas dans l'immédiat car son temps est chargé de diverses activités culturelles (émissions de radio, etc.). Il rapporte : « Le REAS c'était "la révolution ici et maintenant" : tout est

¹¹ . « ... il s'agissait d'abord que l'entreprise permette à chacun de vivre de son travail en respectant un certain nombre de principes. Le projet était plus personnel que politique : il s'agissait de vivre en cohérence avec ses convictions, avec soi-même, ici et maintenant, la dimension globale venant en quelque sorte de surcroît » (1992, « 10 ans d'économie alternative », dans *A faire*, n°10, pp. 30-31. « L'ALDEA était déjà née de la rencontre d'un certain nombre de personnes très diverses dans leurs origines, leurs parcours, leurs engagements (...). Les uns croyaient au ciel, les autres n'y croyaient pas... mais toutes étaient persuadées que le modèle de développement qui s'était progressivement mis en place au cours des trente glorieuses menait à un désastre économique, écologique, social et culturel. A l'organisation scientifique de la croissance qui régnait partout aussi bien chez les communistes que chez les capitalistes et qui, par l'allongement sans fin de "circuits" conduisait au développement de l'homme "abstrait", il fallait opposer une alternative de l'homme "réel" qui se réappropriait l'usage de ses droits et de ses devoirs. Cela s'exprime en termes de "circuits courts" (cf. infra ch. III), de relations humaines, de solidarité (etc). Ces nombreuses expériences alternatives post-soixante-huitardes n'étaient pas sans nous inspirer... (Riché P., 1992, « De l'ALDEA au REAS », dans *A faire*, n° 13-14, p. 17). Pour les textes d'acteurs cités ici, on se référera à la bibliographie en annexe III-4.

¹² . Bertrand P., 1993, « Lettre d'un vieux Persan en réponse à une entreprise alternative », dans *A faire*, n° 16, pp. 35-37.

¹³ . de la Roncière L., Archimbaud A et J., 1990, « Vive le terrain », dans *A faire*, n° 4, p. 1.

possible à condition de le faire. Eric des MB² est toujours dans ce genre d'idée, moi pas. Il fait partie des grandes figures comme les Archimbaud ou Lorthioix. Eux, comme les gens des 100 associations qui étaient dans le REAS, auraient tous le même discours et le même avis que moi si tu le leur demandais : tout le monde était séduit. L'humain était mis en avant, c'était terriblement riche en rencontre et en militantisme, on pouvait s'y fournir toutes les nouvelles de la radicalité à travers le monde ».

Nous verrons (dans nos chapitres 5 et 6) combien ce dispositif justificatif de l'ALDEA/REAS (réseau d'entreprises dissous en 1999), a transité dans les structures de l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire (IRES :1997-), les plus militantes du projet malgré toutes les critiques que les militants de ce nouveau mouvement adressent au premier.

Bernard, par exemple, ancien travailleur social (non diplômé), bénévole à l'Agence pour le Développement des Services de Proximité, au cœur de l'Inter-Réseaux, explique : « Il faut construire des alternatives au capitalisme. Jusque là, à mon sens, c'est la base de l'économie sociale et solidaire. Grosso modo on n'attend pas la prochaine révolution mondiale, on la fait tout de suite. Il y a la possibilité d'imposer concrètement un certain nombre de choses et ça suppose plusieurs conditions ».

Il y va de « la possibilité pour les hommes de diriger l'économie consciemment, de prendre des décisions en connaissance de cause — au lieu de subir l'économie comme c'est le cas maintenant. Cette économie sera-t-elle totalement transparente, intégralement rationnelle (et homogène) ? La praxis (solidaire) répondra que cette question n'a pour elle aucun sens, que ce qui lui importe n'est pas de spéculer sur l'impossibilité de l'absolu, mais de transformer le réel pour en éliminer le plus possible ce qui est adverse à l'homme. Elle ne se préoccupe pas de la possibilité d'un passage du relatif à l'absolu, elle constate que des novations ont déjà eu lieu dans l'histoire. Elle ne s'intéresse pas à la rationalité complète comme état achevé (ce qui rendra d'autant plus ardue la tâche de grammatisation pour l'ensemble de l'économie solidaire), mais (...) au processus continu de réalisation des conditions de l'autonomie » (de porteurs de projets, de désaffiliés, de paysans ou artisans au Sud, etc (Castoriadis, 1975, p. 128).

Pour le marxisme « achevé », il s'agit de mettre en avant la seule vraie interprétation du monde, qui assure qu'il doit et va être transformé dans le sens que la théorie déduit, (par les spécialistes de cette théorie du « Parti »)¹⁴. Il s'y trouve un savoir absolu dans lequel

¹⁴ . Nous citons ici le Castoriadis de 1975, c'est-à-dire celui qui a définitivement opéré son tournant politique et règle ses comptes avec ses positions antérieures qui insistaient sur la nécessité de trouver des formes de parti politique, de pouvoir et de centralisation (règlement de compte que l'on retrouve « en œuvre » dans l'inorganisation et le fonctionnement en réseau de l'économie solidaire). S'il y a une théorie vraie de l'histoire (à savoir l'avènement du prolétariat, nda), s'il y a une rationalité à l'œuvre dans les choses, il est clair que la

l'action des hommes n'a plus aucun sens puisque tout peut être ramené à une seule justification : l'invocation de lendemains garantis par le sens de l'histoire permet d'évacuer le quotidien et le concret (*Ibid.*, p. 99). Or, l'idée centrale de la révolution c'est que l'avenir n'est pas seulement à penser mais à *faire*. A ce propos, nous en dirons davantage dans la chapitre suivant consacré au principe de « commune compétence » (qu'une personne « affiliée », reconnaît à une « autre », désaffiliée) mais notons d'emblée que l'on peut estimer que, chez Proudhon comme chez les Solidaires, la praxis peut être définie comme ce *Faire* dans lequel l'autre ou les autres sont visés comme êtres autonomes et considérés comme les agents essentiels du développement de leur propre autonomie. Le projet est l'élément de la praxis de l'économie solidaire, c'est l'intention d'une transformation du réel guidée par une représentation du sens de cette transformation, prenant en considération les conditions réelles de l'entourage politique, financier, économique etc. (*Ibid.*, pp. 112-115)¹⁵.

La praxis révolutionnaire n'a donc pas à produire le schéma total et détaillé de la société qu'elle vise à instaurer, ni à démontrer et à garantir dans l'absolu que cette société pourra résoudre tous les problèmes qui pourront jamais se poser à elle. Elle se concentre sur son projet. Les groupes « solidaires » contemporains parlent de leur « projet d'association » comme Proudhon des ouvriers qu'il observe dans leurs pratiques d'ateliers et dont il prétend ne faire que traduire la parole : « ce projet nous le faisons nôtre car nous pensons que sa réalisation est possible. Nous sommes ici, à cet endroit précis de l'espace et du temps, parmi ces hommes-ci dans cet horizon. Savoir que cet horizon n'est pas le seul possible ne l'empêche pas d'être le nôtre, celui qui donne figure à notre paysage d'existence. Le reste, l'histoire totale (de la théorie marxiste), de partout et nulle part, c'est le fait d'une pensée sans horizon, qui n'est qu'un autre nom de la non-pensée (*Ibid.*, pp. 134-150).

direction du développement doit être confiée aux spécialistes de cette théorie, aux techniciens de cette rationalité. Le pouvoir absolu du Parti — et dans le Parti, des “coryphées de la science marxiste léniniste” — a un statut philosophique (...). Ou bien cette conception est vraie donc définit ce qui est à faire, et ce que les travailleurs font ne vaut que pour autant qu'ils s'y conforment ; ce n'est pas la théorie qui pourrait s'en trouver confirmée ou infirmée, car le critère est en elle, ce sont les travailleurs qui montrent s'ils se sont ou non élevés à « la conscience de leurs intérêts historiques » en agissant conformément aux mots d'ordre qui concrétisent la théorie dans les circonstances. Ou bien l'activité des masses est un facteur historique autonome et créateur, auquel cas toute conception théorique ne peut être qu'un chaînon dans le long processus de réalisation du projet révolutionnaire ; elle peut, elle doit même, s'en trouver bouleversée. (*Ibid.*, pp. 87-88).

¹⁵ . A l'inverse, l'origine de la déchéance du marxisme et de l'équivalent idéologique de la déchéance du mouvement ouvrier est à chercher dans la transformation rapide de la “nouvelle conception” de Marx en un système achevé et complet de son intention, dans le retour au contemplatif et au spéculatif comme mode dominant de la solution des problèmes posés à l'humanité (p. 101). Une providence communiste qui aurait agencé l'histoire en vue de produire notre liberté, n'en est pas moins une providence qui se donne un monde rationnel connaissable de bout en bout qui serait un pur fait tellement brutal, solide et englobant que nous en étoufferions. Dans ces conditions, disparaît le problème premier de la praxis : que les hommes ont à donner à leur vie individuelle et collective une signification qui n'est pas pré-assignée, et qu'ils ont à le faire aux prises avec des conditions réelles qui n'excluent ni ne garantissent l'accomplissement de leur projet (*Ibid.* pp. 78-79).

Cette représentation d'une transformation du réel prenant en considération la nécessaire contingence de son propre horizon prendra (dans les chapitres 5 et suivants) la forme d'une hiérarchisation des valeurs — incluant un souverain Bien (le *travail* pour tous) — repérable dans les textes de l'époque « alternative » de l'économie solidaire (c'est-à-dire les années 80 de l'ALDEA¹⁶). Nous tenterons d'en extraire les principaux traits à l'appui d'une approche comparative situant l'ALDEA en porte-à-faux avec les « alternatifs » de la revue *Autrement*. Cette approche, suggérée par la CDA (Critical Discours Analysis) et utilisée par des auteurs comme Fairclough, nous amènera à remarquer qu'alors qu'un horizon concentrique se dégagait des articles respectifs des deux groupes « alternatifs », leur évolution respective les conduit vers des hiérarchisations et un souverain Bien différents. Seul celui des « Alternatifs » de l'ALDEA maintiendra l'exigence de la praxis. C'est en jugeant du (non)respect et de cette exigence par les « autres » que les Solidaires qui emboîteront le pas à l'ALDEA disqualifient non seulement les êtres qui ne respectent pas leur grammaire (principalement l'économie sociale, les syndicats, l'extrême-gauche partidairiste comme la LCR ou LO, les associations caritatives, etc) mais trouvent aussi matière à alimenter leurs disputes inter-associatives (partie III : chapitre 7 à 12). Mais, bien évidemment, pour pouvoir envisager que des gens ne respectent pas des règles grammaticales dans la justification de leurs actions, il nous faut d'abord les définir. Celle de la praxis repose sur un impératif catégorique d'action économique (R1) qui révèle, chez Proudhon, comme chez les Solidaires, un kantisme latent.

1.2. Une traduction morale de l'impératif catégorique : agir ici et maintenant

L'intérêt est ici d'opérer une rapide archéologie du concept. Investiguant ce « Faire social » (praxis) au gré des expériences qu'il observe, Proudhon prie pour ainsi dire les ateliers ouvriers de « persévérer dans leur être ». Il tente de décanter l'impératif moral au principe de leur activité. Un peu à la manière dont la sociologie pragmatique contemporaine décanter la métaphysique des actions ordinaires¹⁷, il entend faire acte de « traduction » ou

¹⁶ . Agence de Liaison pour le Développement d'une Economie Alternative.

¹⁷ Ainsi le système entier de nos connaissances repose sur le sens commun ; mais il s'élève au-dessus du sens commun qui, borné au particulier et à l'immédiat, ne peut embrasser le général de son simple regard, et a besoin, pour y atteindre, de le diviser : comme un homme qui, ne franchissant d'un seul pas que la largeur d'un sillon, en répétant le même mouvement un certain nombre de fois, fait le tour du globe (*Ibid*). Cette épistémologie définie par « l'organisation du sens commun » explique la réelle proximité de l'auteur avec les mouvements sociaux de

« d'organisation du sens commun ». Ce qui importe pour les intellectuels, « c'est d'observer comment le peuple s'attache à certaines idées plutôt qu'à d'autres, les généralise, les développe à sa manière, en fait des institutions et des coutumes qu'il suit traditionnellement, jusqu'à ce qu'elles tombent aux mains des législateurs et justiciers, qui en font, à leur tour, des articles de lois et des règles pour les tribunaux »¹⁸. Proudhon se montre optimiste. Il en sera ainsi pour l'idée de mutualité (ou de l'association, ou de l'atelier, qu'aucun statut ne distingue), prévoit-il, bien avant la célèbre loi 1901. Aussi ancienne que l'état social, quelques esprits spéculatifs entrevirent la puissance organique et la portée révolutionnaire de cette idée mais ce n'est que depuis 1848 qu'elle prend toute son importance » ([1865], 1977, pp. 70-71 et 80-81).

Proudhon fait référence à l'effervescence associative qui régna au début de la seconde République sur laquelle nous reviendrons. Ce qui importe ici est bien la représentation qu'il se fait du sens commun. Par sens commun, Proudhon entend "le jugement" en tant qu'il s'applique à des choses d'une évidence intuitive et immédiate, dont la perception n'exige ni déduction ni recherche. Il est plus que l'instinct (l'habitus dirait Bourdieu) qui n'a pas conscience de ses déterminations, tandis que le sens commun sait ce qu'il veut et pourquoi il le veut. Il n'est pas non plus la foi ou l'habitude, lesquels ne se jugent ni ne se connaissent : tandis que le sens commun se connaît et se juge, comme il connaît et juge tout ce qui l'environne. Le sens commun est égal chez tous les hommes, c'est par lui que viennent "aux idées" le plus haut degré d'évidence et la plus parfaite certitude (...). Le sens commun est à la fois raison et expérience synthétiquement unies : c'est le jugement, mais sans dialectique ni calcul. Mais le sens commun par cela même qu'il ne tombe que sur les choses d'une évidence immédiate, répugne aux idées générales, à l'enchaînement des propositions, par conséquent à la méthode et à la science. Pour la science, organiser le sens commun c'est à proprement parler, découvrir les procédés généraux au moyen desquels l'esprit va du connu à l'inconnu par une suite de jugements qui tous, pris isolément, sont d'une évidence intuitive et immédiate, mais dont l'ensemble donne une formule que l'on n'aurait pas obtenue sans cette

son époque. Ainsi, lorsqu'il écrit aux ouvriers qui le sollicitent son avis sur le *Manifeste des Soixante*, Proudhon prévient : je n'hésite pas à répondre à votre question (mais) ma pensée ne saurait guère être autre chose que l'interprétation de la vôtre ([1964], 1952, p. 312). Sur ce *Manifeste*, voir infra chapitre 2.

¹⁸ . Proudhon, dans le texte intitulé « philosophie populaire » qui ouvre son imposant *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, s'adresse en ces termes explicites au cardinal Mathieu, Archevêque de Briançon : « le peuple prie pour ses princes, ses exploités, ses parasites, il prie pour ses bourreaux, il prie même pour ceux-là mêmes qui devraient prier pour lui. Il paie le gouvernement, la justice, la police, l'Eglise, la noblesse, la couronne, le propriétaire, le soldat, il paie pour aller et venir, acheter et vendre, boire et manger, respirer, se chauffer, naître et mourir, il paie même pour avoir la permission de travailler. Le peuple n'a jamais fait autre chose que prier et payer : nous croyons que voici venu le temps de le faire PHILOSOPHER (en capitales dans le texte) ([1858-1860], 1988, p. 7).

progression, formule qui, par conséquent, dépasse la portée ordinaire du sens commun » ([1846], 1983, t. II, pp. 211-212).

On est proche alors d'une sociologie de la critique qui viserait à expliciter les implications métaphysiques tapies dans les pratiques des ouvriers dans leurs ateliers. Dans le cas présent il s'agit de l'implication de la Justice (ou, très exactement, d'une réponse à la question métaphysique : qu'est-ce qu'agir de façon Juste ?). Sans le chercher expressément, les ouvriers et artisans (affiliés à des systèmes de protections mutuelles) « affiliés » proposent une réponse : de nouveaux rapports économiques d'échanges de services entre ateliers qui ne les spolient pas entièrement de leur autonomie, de leurs outils de travail et de leurs produits. Proudhon modélise les compétences mobilisées par les ouvriers pour s'associer de la sorte. En sociologue « pragmatique », il semble plus souvent vouloir clarifier et déterminer la formule des jugements sur leur organisation que rapportent les ouvriers avec lesquels il s'entretient qu'à imposer une interprétation « plus forte » que la leur comme l'ont fait une génération de théoriciens.

Proudhon salue les « provocateurs et novateurs » que furent Sismondi, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Infantin, Considérant, Blanc, (pour ne citer que les plus connus), bref, tous ces savants, philosophes, gens de lettres, économistes, ingénieurs, chefs d'entreprise (etc) qui furent les premiers à poser la question sociale (le paupérisme) et qui proposèrent les réformes les plus hardies. « Si les ouvriers ne les ont pas écoutés ce n'est pas par conservatisme comme l'ont cru les bourgeois mais parce que les classes ouvrières n'ont eu besoin d'aucun penseur pour s'associer. Les classes ouvrières ne se sont données à aucun maître » ([1865], 1977, pp. 70-71)¹⁹. Ces penseurs ont voulu inventer des systèmes de toutes pièces (des communautés de travail, des Icaries, des Phalanstères, etc) au lieu de se pencher sur ce qui existait et ne demandait qu'à être vu : ateliers, prêts mutuels, banques foncières etc. Les classes ouvrières ne pouvaient en toute logique pas longtemps rester convaincues par ce genre de propositions

¹⁹ . *De la capacité* : « les classes ouvrières nous ont livré leur secret. Nous savons d'elles-mêmes qu'après s'être un instant arrêtées en 1848 aux idées de vie en commun, de travail en commun, d'Etat famille ou Etat serviteur (c'est-à-dire respectivement aux erreurs fouriériste et cabetienne consistant soit à croire que l'on peut construire des communautés artificielles et idéales soit à croire à la fiction d'un Etat socialiste-tuteur comme Blanc), elles ont abandonné cette utopie ; que d'un autre côté, elles ne se prononcent pas avec moins de force contre le système de juste-milieu politique d'anarchie économique des bourgeois, et que leur pensée est concentrée sur un principe unique, également applicable (...), le principe de mutualité. Cette idée traduite au grand jour, nous n'avons plus besoin d'interroger les classes ouvrières sur leur pensée d'avenir » ([1865], 1977, t. I., p. 94). Quelques pages avant : De premiers ateliers ont « démontré que l'idée mutualiste a pénétré, d'une façon nouvelle et originale, les classes ouvrières ; qu'elles se la sont appropriée ; qu'elles l'ont plus ou moins approfondie, qu'elles l'appliquent avec réflexion, qu'elles en prévoient tout le développement, en un mot, qu'elles en ont fait leur foi et leur religion nouvelle. Rien de plus authentique que ce mouvement, bien faible encore, mais destiné à emporter non plus seulement une noblesse de quelques centaines de mille âmes (les ouvriers des ateliers cités ci-dessous, nda), mais une bourgeoisie qui se compte par millions et à régénérer la société chrétienne entière (*Ibid.*, p. 85).

et en sont revenues à leurs propres pratiques²⁰. Là encore, on voit bien où une telle logique conduit :

Jacques, ancien président des associations d'épargne solidaire Cigales a représenté la fédération successivement au REAS puis à l'IRES (qui devient MES en 2002) : « Les gens qui viennent épargner dans les Cigales, ils ne sont pas du tout venus sur la question des théories sur l'économie solidaire. Ils sont venus sur une évidence, sur la question : qu'est-ce qu'on peut faire par rapport à une situation difficile ? (...). Il s'agit de faire, et faire à un niveau local parce que c'est vrai que c'est la seule dimension que l'individu peut encore se sentir en capacité de faire. C'est certain que ça pose un autre problème qui est tout le lien avec l'altermondialisme (...) c'est une grosse difficulté car, à part quelques individus qui pensent que ce lien doit être fait, la plupart des adhérents des Cigales, voire même des militants du mouvement, ne sont pas effectivement sur l'idée que ce lien devrait être fait (c'est de la théorie). Dans la plupart de ces pratiques, que ce soit des pratiques de chômeurs, des SEL, de l'insertion par l'activité économique ou des pratiques d'épargne solidaire, c'est du niveau local qu'on parle (...). Quand on voit un truc comme le MES, où de fait, on n'est pas porté à la base par une « évidence », c'est un peu difficile car c'est artificiel ».

Le principe mutuelliste ou « de justice » que nous tenons pour « impératif catégorique » repose dans la praxis. C'est une évidence immédiate pour les gens qui émettent à son sujet des jugements qu'il est trop simple de tenir pour erronés, biaisés qu'il seraient par « l'ignorance et l'aveuglement du prolétariat » (typique dans la conception marxiste de l'aliénation²¹). Cette « ignorance » est bien réelle à une époque où 89 % des ouvriers, tous métiers confondus, sont illettrés et où les rares ouvriers lettrés réclament à corps et à cris l'instruction primaire gratuite, obligatoire pour tous (*Manifeste des 60*, [1864], 1977, p. 424). Mais le principe de mutualité est un principe de raison pratique qui n'a rien à voir avec la raison théorique que l'on enseigne. Les contraintes mutuellistes tiennent au dispositif de la situation dans laquelle se trouvent les gens. Ils commencent à épargner ensemble, à s'échanger des services d'atelier à atelier parce qu'ils n'ont pas le choix. Le penseur, à certains égards, ne l'a pas non plus. « Il doit côtoyer les faits et s'y référer sans cesse, diviser

²⁰ . Cabet, le dictateur des Icariens, en a fait la triste expérience à Nauvoo (où a échoué sa tentative communautaire, nda). Les classes ouvrières ont suivi leur inspiration et il est peu probable qu'elles renoncent désormais à leur propre initiative. Là est le gage de leur succès (*Ibid*).

²¹ . Les thématiques de l'aliénation, des superstructures et autre « opium du peuple » dans l'œuvre de Marx indiquent tout ce que l'auteur doit à ses inspirations libérales. « Contrairement aux critiques conservateurs du capitalisme qui dénonçaient généralement l'individualisme rationaliste, Marx adhérait fondamentalement à l'idée d'autonomie individuelle, dans la tradition des lumières. Son idée était la « libre association d'hommes libres », comme Proudhon, mais à son inverse, il en fit très peu de cas et ne chercha pas à situer ses formes déjà effectives dans la société puisqu'elle ne peut logiquement exister que dans un monde où l'ouvrier est libre. Or, il décelait dans le fonctionnement du marché capitaliste des effets sociaux de l'interaction économique entre les gens qui se manifestaient derrière le dos des acteurs. Dans ces conditions d'aliénation (où les ouvriers se font objets, etc), la possibilité d'autonomie et de souveraineté des acteurs économiques sur les marchés du travail, de la production et de la consommation serait totalement étouffée et ces acteurs ne cessent de recréer constamment ces mêmes conditions par leur propre action (Wagner, 1994, p. 109).

sa matière, faire des dénombrements complets et des descriptions exactes ; aller des notions simples aux formules les plus compréhensives ; contrôler les uns par les autres les vues d'ensemble et les aperçus de détails ; enfin, là où l'observation immédiate devient impossible, se montrer sobre de conjecture, circonspect dans les probabilités, se défier des analogies, et ne juger qu'avec timidité et toujours sous réserve (...). Sous ces rapports, serait-ce trop dire que l'homme de pratique est plus près de la vérité, moins sujet à l'illusion et à l'erreur que le spéculatif ? Le contact habituel des choses préserve de la fantaisie et des vains systèmes ». « Qui travaille, prie, dit un vieux proverbe. Ne pouvons-nous dire encore : qui travaille, pour peu qu'il apporte de l'attention à son propre travail, philosophe », demande Proudhon ? ([1858-1860], 1988, p. 14). Le travail (désaliéné) ou la praxis donne à voir des œuvres d'art, aurait dit Marx. Il donne les schèmes qui permettent de penser renchérit Proudhon. Voilà qui illustre comment d'une contrainte d'origine pratique émane une maxime toute théorique. « L'idée est née de l'action » de quelques-uns : l'action est une forme de pensée, « agir c'est toujours penser »²².

A la façon des règles de grammaire, ces contraintes ne possèdent pas un caractère inconscient qui s'opposerait aux acteurs à leur insu. On n'observe aucune « critique » d'un sens commun « illusoire » étant entendu que c'est le sens commun des classes d'ouvriers eux-mêmes qui est arrivé à l'idée de reconnaissance mutuelle dans la pratique. Ils « la savent, ils la veulent et émettent des jugements à son sujet toutes les fois qu'ils organisent leurs productions et échanges économiques ». Proudhon ne cherche donc pas à « avoir le dernier mot sur le monde ouvrier ou une attitude « intelligente » à son égard (Boltanski, 1990, pp. 54-78). Mais, dans leurs situations pratiques, les ouvriers n'ont ni le besoin ni le temps d'en expliciter les règles et donc de remonter aux premiers principes qui donnent sens à leurs actions et aux jugements qu'ils portent à leur égard. Proudhon s'attelle donc, à leur place, à la

²² . *Confession d'un révolutionnaire*, p. 193, cité par Ansart, 1984, p. 171. Le théoricien « Proudhon » s'efface derrière les classes ouvrières : « si les classes ouvrières formulent la théorie de la mutualité, c'est bien que cette théorie ne fait que transposer une pratique qui leur est déjà coutumière. Commentant le *Manifeste des Soixante*, Proudhon souligne que la plupart de ces ouvriers sont membres de sociétés de crédit mutuel et de secours mutuels ; ces sociétés se sont constituées SPONTANEMENT et contre les principes de la société bourgeoise. Aussi spontanément se sont formées les associations industrielles qui excluent l'accaparement capitaliste et se fondent sur les principes de la participation et de la mutualité. C'est ce rapport direct, rapport d'expression entre la constitution de la classe et son idée, entre sa pratique et sa théorie, qui définit l'autonomie de la classe ([1865], 1977, t. I, pp. 80-88). Les idées de classe ont donc un caractère essentiellement spontané puisqu'elles ne font qu'exprimer une pratique autonome. Cette spontanéité n'implique pas que l'idée se formule mécaniquement à mesure de l'extension de cette pratique. Proudhon précise que la compréhension du présent et la prévision qu'implique l'idée supposent une création de la part de la classe, création à travers laquelle elle élabore ses propres matériaux, traduit sa propre réalité en mots. La classe doit traduire par la parole, expliquer par la raison, c'est-à-dire exprimer et rationaliser sa propre réalité par un travail intérieur de dégagement qui est aussi une forme de création. Aussi bien ce travail créateur va-t-il rencontrer des obstacles au sein même de la classe qui l'effectue (Ansart, 1969, p. 227).

tâche de formuler cette norme minimale ou ce prédicat que respectent les gens dans leur pratique (une « idée générale » qui ressaisisse toutes les formes de mutualités qui existent). Fidèle à l'idée selon laquelle le penseur ne doit pas se départir de l'observation, il se demande quelle peut bien être la règle que suivent les gens lorsqu'ils agissent ou travaillent ensemble (ce qui est un « fait » puisque, de toute évidence, ils s'associent dans des ateliers²³). La réponse à cette question est purement morale et n'est pas précisément à aller chercher du côté d'une sorte de préfiguration du paradigme économique du don-contre-don maussien comme le feront d'autres lecteurs de Proudhon, probablement avec d'excellentes raisons (par exemple Gardin, 2004). Elle empruntera sa forme élémentaire tantôt à la déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, tantôt à Kant :

« Faites constamment aux autres le bien que vous voudriez recevoir »
([1865], 1977, p. 81).

« Agis en toute chose de manière que ton action puisse être prise pour règle générale »
([1858-1860], 1988, p. 309).

Les deux expressions sont synonymes chez Proudhon. A partir du moment où la règle de mon action vaut pour règle générale, cette action doit être favorable à autrui étant donné que si autrui suit la même règle (en vertu de son universalité), il est certain que son action aura sur « moi » les mêmes conséquences positives ou négatives. C'est ce que Proudhon nomme dans tous ses textes le principe « synallagmatique » qui nous préoccupera davantage dans le chapitre suivant. L'originalité de Proudhon n'est pas d'exprimer ces principes moraux qui ont été posés par d'autres mais de montrer que, pour la première fois, on les voit se réaliser réellement dans le monde par l'action économique. « Jusqu'à présent cette belle maxime n'a été pour les peuples, selon le langage des théologiens moralistes, qu'une sorte de

²³ . Il n'est pas d'artisan qui ne soit parfaitement en état de comprendre ce que se propose le philosophe, puisqu'il n'en est pas un qui, dans l'exercice de sa profession, ne fasse usage d'un ou de plusieurs moyens de justification, de mesure, d'évaluation, de contrôle. L'ouvrier a, pour se diriger dans ses travaux, le mètre, la balance, l'équerre, la règle, l'aplomb, le compas, etc. Semblablement, il n'est pas d'ouvrier qui ne puisse dire la destination de son œuvre, à quel ensemble de besoins ou d'idées elle se rattache, quelle doit être l'application, quelles en sont les conditions et qualités, conséquemment, quelle en est l'importance dans l'économie générale. Or, ce que fait l'artisan dans sa spécialité, le philosophe le cherche pour l'universalité des choses : son critère, par conséquent doit être bien plus élémentaire, puisqu'il doit s'appliquer à tout ; sa synthèse bien plus vaste puisqu'elle doit embrasser tout. Quel est donc ce mètre auquel doivent se rapporter nos observations ? En second lieu sur quelle base, d'après quel plan, en vue de quelle fin allons-nous élever l'édifice de notre connaissance, de manière à ce que nous puissions dire (comme Leibniz) qu'elle est la meilleure, la plus fidèle possible ? Le jour où la philosophie aura répondu à ces deux questions, nous ne disons pas que la philosophie sera faite (elle n'a pas de limites) mais elle sera organisée au complet (*Ibid.*, pp. 33-34).

conseil ». Par la manière dont les classes ouvrières l'appliquent aujourd'hui, « elle tend à devenir PRECEPTE, à prendre un caractère décidément obligatoire, en un mot à conquérir force de loi » ([1865], 1977, *Ibid.*)²⁴. Kant n'aurait pas dû voir dans son principe « un a priori en dehors de tout empirisme » (il parle de raison *pure* pratique et ne s'en tient pas à la «raison pratique »²⁵) car alors, à la question « d'où puis-je savoir que mon action peut ou non servir de règle générale », la seule réponse possible est le point de vue de Dieu ([1858-1860], 1988, *Ibid.*). Or, « le commandement absolu, ou impératif catégorique, de la justice, est un fait d'expérience » (*Ibid.*). Confrontés à la misère sociale, les gens sont poussés à l'action économique et l'on peut observer, dans cette action, la justice en train de se faire. La loi de justice qui préside aux échanges économiques des ateliers est universalisable. Si tout le monde se comportait comme ces ouvriers se comportent dans leurs ateliers, le monde s'en porterait beaucoup mieux et le capitalisme serait voué à disparaître. « Agis toujours de telle sorte ... » signifie « si tout le monde faisait comme moi (ou comme les ouvriers mutuellistes), le monde serait autre que ce qu'il est. Voilà bien la règle universelle de justification des « solidaires » contemporains.

Il va de soi, comme l'a montré Ansart, que Proudhon « accorde trop aux possibilités révolutionnaires de la pratique économique d'une élite ouvrière » (1970, p. 249). C'est bien la fine fleur d'artisans et ouvriers Canuts (que Proudhon situe dans les classes moyennes affiliées) dont la maxime de l'action doit être universalisée, qui fut, par lui, idéalisée. Mais il reste que cette idéalisation lui permet d'exprimer la règle d'action (et de justification), tout aussi idéalisée, que suivent encore aujourd'hui les affiliés dans l'économie solidaire :

²⁴ . Ainsi, le but de la philosophie est d'apprendre à l'homme à penser par lui-même, à raisonner avec méthode, à se faire des idées justes des choses, à formuler la vérité en jugements réguliers, le tout afin de diriger sa vie, de mériter par sa conduite l'estime de ses semblables et la sienne (...). Le critère de la philosophie déduit de son utilité pratique, est donc en quelque sorte double : relativement à la raison des choses qu'il nous importe de connaître telle qu'elle est en elle-même, et relativement à notre propre raison, qui est la loi de notre perfectionnement et de notre félicité.

- Un principe de garantie pour nos idées.
- Une règle pour nos actions.

Comme conséquence de ce double critère et de l'accord de notre raison pratique avec notre raison spéculative, une synthèse de toutes nos connaissances et une conception suffisante de l'économie du monde et de notre destinée : voilà ce que nous doit la philosophie (*Ibid.*, p. 30).

²⁵. Relevons que Proudhon cite Kant de mémoire. L'impératif catégorique est exprimé de manière tendanciellement différente par *La Critique de la raison pratique*, si l'on en croit du moins la traduction de Ferry et Wisman. On voit alors que le lexique du philosophe allemand est indifféremment celui de « la volonté » et de « l'action » : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse en même temps toujours valoir comme principe de législation universelle » (...). La raison pure pratique en soi est immédiatement législatrice. La volonté est pensée comme indépendante de conditions empiriques, par conséquent comme volonté pure déterminée par la simple forme de la loi (...) sans rien emprunter à l'expérience ([1788], 1985, V 30 – V 31, pp. 53-54).

Il faut agir ici et maintenant, sur le terrain de l'économie car si tout le monde suivait la même « volonté », le monde s'en porterait mieux. Le rapport d'activité de 1994, au moment où les congrès du REAS rassemblent des dizaines de structures et plus de six cents personnes, définit les deux caractéristiques fortes du réseau : la proposition d'un autre modèle de développement et « la culture du Faire, du passage à l'acte, qui tente de concentrer en avancées concrètes les ressources et facteurs de changement présent dans la société à un moment donné »²⁶. Adage que l'on retrouve dans les derniers numéros de la revue : « donner du sens, passer à l'action c'est notre cri de guerre, c'est aussi ce qui nous (les structures membres du REAS, nda) a toujours rassemblés (au-delà) du sens tel qu'il s'est exprimé dans les trente glorieuses : modèle communiste dans les lendemains qui chantent, modèle libéral nourri par les encycliques papales, modèle capitaliste qui a développé l'économie de marché et le mythe de la richesse pour tous ... »²⁷.

Les artisans et ouvriers que fait parler Proudhon raisonnent comme les affiliés qui s'engagent dans l'action associative. On entre de plain-pied dans une morale de l'engagement pratique : « Agir, c'est transformer la société en se transformant soi-même, faire la révolution ; travailler à préserver et à élargir les possibilités d'autonomie et d'action autonome, comme aussi aider à la formation d'individus qui aspirent à l'autonomie et en accroître le nombre, c'est déjà faire œuvre politique, et une œuvre aux effets plus importants et plus durables que certaines sortes d'agitation superficielle et stérile » se disent-ils (Castoriadis, [1985], 1999, p. 126).

²⁶. Directoire de la coopérative REAS, 1994, « Rapport d'orientation présenté devant le congrès du REAS », dans *A faire* n°20, pp. 6-13.

²⁷. Pradelier J., directeur de PME, 1998, « Trois problèmes à régler au congrès du REAS », dans *A faire*, n° 50., pp. 21-22. J. Ou encore J. Archimbaud, le directeur de la coopérative, issu de la gauche radicale, qui s'interrogeait en ces termes dans la revue *A faire* : Comment ne pas nous différencier du mouvement ou groupement qui, malgré un affichage d'ouverture, ne s'articuleraient en pratique que sur un seul courant de pensée, une seule œuvre fondatrice, un seul corps de doctrine, une seule école philosophique ? (...) Nous agissons avec la société telle qu'elle est, avec les personnes, les groupes et leurs contradictions, leurs zones de force et de faiblesse ; autrement dit, nous ne sélectionnons pas notre humanité, nous ne cherchons pas l'homme nouveau. Nous ne sommes ni une avant-garde ni une élite qui anticiperait sur le reste du troupeau. Humbles bricoleurs ou aménageurs d'humanité, nous partons à la conquête de positions permettant à la société de produire elle-même ses choix et ses alternatives. (Positions) moins ambitieuses en apparence que celle des révolutionnaires, mais tellement plus radicales que les impasses gestionnaires ou technocratiques, c'est ici et maintenant que prennent racines nos utopies (1996. « Spiritualités, éthiques, croyances : place et distanciation dans un mouvement laïc de démocratie économique », dans *A faire* n° 51, pp. 38-40). On croirait entendre Marx critiqué par Castoriadis : « Marx a eu une idée, une vue, qui est relativement nouvelle : ce sont les hommes qui font leur propre histoire, "l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes" ». Autrement dit, la source de la vérité, notamment en matière de politique, n'est pas à chercher dans le ciel ou dans les livres mais dans l'activité vivante des hommes existant dans la société. Cette idée, apparemment simple et même banale, a une foule innombrable de conséquences capitales — mais que Marx n'a jamais tirées. Pourquoi ? Parce que en même temps — c'est à dire dès sa jeunesse — Marx est dominé par le phantasme de la théorie totale, achevée, complète. Non pas du travail théorique (évidemment indispensable), mais du système définitif » ([1983], 1986, p. 91).

1.3. Un ethos commun (et un structuralisme) pour changer les âmes

Comme nous le verrons, Proudhon rêve que l'économie puisse n'être que cette micro-économie mutuelliste qu'il observe et met en mots. « Ah ! Si tous les artisans, commerçants, et autres ateliers pouvaient suivre ce comportement « ateliériste » de prêts, d'échanges, de services, d'autonomisation mutuelle », se met-il à rêver contre les industries capitalistes et leurs cohortes de salariés exploités ou de vagabonds corvéables et « jetables » à merci. Les Solidaires de leur côté portent plus ou moins secrètement le désir de voir s'universaliser le principe de leur action :

Jean-François, 52 ans, est informaticien dans la banlieue toulousaine (biographie en annexe III-3-29). Il est membre du comité d'administration de l'ADEPES (accompagnement de porteurs de projets) et épargne dans IES (société de capital risque solidaire similaire à Autonomie et Solidarité dans le Nord) : J'ai eu l'occasion de vivre des choses qui étaient des embryons de l'économie solidaire car en 1980 on a créé une crèche parentale (c'était vraiment les toutes premières). C'était déjà avec tout un tas de gens qui, par nécessité et parce qu'ils avaient le sens d'une espèce d'organisation citoyenne « de se relever les manches » et de se dire : “on ne va pas rester comme ça sans possibilité de crèche”. La municipalité ne pouvait pas en créer une (...). Il y a toujours eu dans notre manière de vivre une ouverture à une manière de voir l'engagement citoyen qui est de dire : on est complètement submergés d'informations qui nous viennent du monde entier, la plupart du temps des catastrophes, des problèmes qui vont mal et on ne peut pas grand chose à notre niveau. **Je préfère m'engager à un niveau où je peux faire quelque chose. Ca ne m'empêche pas de tenir compte de ce qui se passe globalement mais je préfère agir localement en me disant que **de toute façon, tout se tient.** Pour tout ce qui est altermondialisation ... moi, les problèmes globaux m'ont toujours interpellé, je me suis toujours demandé : pourquoi est-ce qu'on est arrivé à avoir des pays en voie de développement qui ne sortent pas du sous-développement ? L'écart se creuse de plus en plus. Mais je ne me suis jamais senti capable de m'engager là-dessus. J'ai l'impression que tous ces problèmes mondiaux ont leur image à plus petite échelle, plus près de nous et que ça fait un peu comme les poupées russes si vous voulez. Il y a une grande image qui est le clivage nord-sud et puis il y a une image plus petite qui est le monde paysan ici (...). **Si des choses arrivent à évoluer ici, de proche en proche, ça peut peut-être donner des pistes pour changer d'autres logiques plus largement.** Donc voilà un peu ce que je suis et finalement comment je suis arrivé à l'économie solidaire.**

Mettons de côté le « localisme économique » que recèle cet énoncé²⁸ et concentrons-nous sur la règle que suit cette justification. On remarque nettement que l'espoir de Jean-François est de voir le principe de son action en faveur d'autrui universalisée (« Agis ! et agis toujours de telle sorte que »). « Beaucoup de petites choses, en beaucoup de petits lieux,

²⁸. qui renvoie à l'une des topiques argumentaires solidaires (au sein desquelles, bien entendu, l'impératif catégorique de praxis doit être respecté) qui feront l'objet de développements spécifiques dans la troisième partie de ce travail.

par beaucoup de petites gens peuvent bouleverser la face du monde. Proverbe axiomatisé par une théorie salubrement libertaire sur le rôle implacablement déterminant des “infiniment petits” dans l’évolution sociale en général et dans l’Entraide et son Ethique en particulier », expliquait Desroche dans les colonnes de *A faire*, le journal du REAS lorsqu’il tentait de (re)tisser les liens distendus entre économie sociale « installée » et économie solidaire²⁹.

Tout athées qu’ils soient, il y a quelque chose qui relève identiquement de la *communio des Saints* dans les propos libertaires de Proudhon et des Solidaires (Boltanski, 1993, p. 75). L’impératif évoque que l’action d’une personne dans son atelier ou dans son association est équivalente à celle de toutes les autres personnes et qu’elles se rejoignent donc dans un commun univers de valeurs qui les identifient les unes aux autres bien qu’elles ne se connaissent pas, ne se fréquentent pas, et qu’elles agissent à des points opposés du globe. C’est pourtant parce qu’ils ont l’intuition d’une telle communion que les solidaires aujourd’hui tentent le rassemblement dans des mouvements comme le REAS ou l’IRES : « Je suis responsable du monde et de son avenir. En agissant ici et maintenant en accompagnant des projets économiques de personnes désaffiliées, je ne fais rien de différent que X ou Y qui développent le commerce équitable au Soudan. Selon Proudhon, bien que l’immense disparité qui existe entre un artisan, un canut qui engage des ouvriers désaffiliés ou un paysan qui cotise dans une banque foncière est immense au point qu’elle interdit de parler de « classe prolétarienne », il reste qu’ils communient tous dans une identique « communauté morale ». Proudhon bien trop attaché, comme Marx d’ailleurs, à réfuter tout moralisme n’ira jamais jusqu’à s’exprimer de la sorte (Dumont, 1977, p. 203). C’est à un autre grand lecteur de Kant que l’on doit d’avoir développé la notion de « communauté morale » qui apparaît comme censurée dans l’œuvre de Proudhon : Max Scheler.

Kant en reste à une forme de subjectivisme rationaliste qui se focalise sur l’auto-responsabilité individuelle. Selon lui, on ne doit attribuer à l’individu aucune co-responsabilité concernant la conduite, le vouloir et l’action. Ne voyant pas que différentes personnes peuvent régler leur moral sur un identique univers de valeurs Kant nie un principe de solidarité fondamental en décrétant que chacun peut définir sa propre loi. (Scheler, [1916], 1955, pp. 516-517). Nous verrons dans la seconde partie (chapitre 5) quelles sont précisément ces valeurs qui rassemblent les solidaires (et forgent une commune grammaire morale) ainsi que comment elles se hiérarchisent. « Ce principe de solidarité signifie que la co-

²⁹ . Desroche H., directeur d’Etudes à l’Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Président fondateur de l’Université Coopérative Internationale, 1992, « Economie sociale Vs économie alternative et réciproquement », communication aux 2^e rencontres du Réseau Européen d’Economie Alternative et Solidaire, dans *A faire*, n° 11, pp. 25-28.

responsabilité morale de chacun avec tous ne repose pas seulement sur certains engagements bi-latéraux (promesses ou traités de type libéraux) par lesquels on assumerait « librement » la responsabilité de l'accomplissement de structures axiologiques d'ordre moral, mais qu'au contraire, dès l'origine et de façon continue, la responsabilité propre du sujet, ou son auto-responsabilité est accompagnée aussi de sa co-responsabilité concernant l'effectuation ou la non effectuation de ces structures morales » (*Ibid.*, p. 497).

«Toute âme est dominée à chaque moment de son existence et sans interruption, par une tendance, par le choix préférentiel de valeurs (c'est ce qu'on pourrait appeler son attitude fondamentale) ». Et dès lors qu'un individu reconnaît agir selon un univers de valeurs, il peut être certain que la poursuite de ces valeurs l'insère dans une communauté morale de personnes qui visent intentionnellement le même univers dont la réalité est tellement partagée qu'on peut la qualifier de matérielle à l'instar des valeurs qu'il comporte (comme nous le verrons en partie II : autogestion, convivialité, militance ou engagement, localisme, écologie, travail pour tous, etc)³⁰. Il s'y trouve de facto lié par le principe de solidarité régissant leur univers de valeurs. C'est en cela que la communauté de personnes est qualifiée d'a priori et transcende les individualités : « Il est vrai que l'application de ce principe fondamental à telle ou telle co-responsabilité requiert toujours la preuve d'une quelconque et effective collaboration volontaire de la personne co-responsable à la réalisation de ce qui s'est produit, mais cette preuve n'a d'autre rôle que de déterminer et de localiser la co-responsabilité ; elle ne la crée aucunement ! De même le degré de co-responsabilité peut apparaître augmenté ou affaibli selon la modalité de cette participation. Mais la co-responsabilité elle-même ne naît pas de la preuve qui est faite de la participation. Elle est tout simplement et originairement donnée avec l'auto-responsabilité et elle appartient à l'essence même d'une communauté morale de personnes en général » (*Ibid.*, p. 498)³¹.

³⁰ . Nous reprendrons plus bas comme évoqué la question de la hiérarchisation de ces valeurs « matérielles » au sein d'une même communauté. Notons d'ores et déjà que nous traduisons *matériale* par matérielle, contrairement à de Gandillac qui conserve le terme de l'allemand afin de réserver le terme français pour traduire *materiell*. Cette distinction permet de rester fidèle à Scheler lorsqu'il s'agit de traduire les passages où ce dernier parle des « supports de valeurs » qui peuvent être matériels ou spirituels alors que ces valeurs, elles, restent *matérielles*, c'est-à-dire une matière concrète saisie par la perception (*Ibid.*, p.8). Nous avons déjà traité ailleurs ces questions (Frère, 2004b et 2006b) qui n'ont pas d'intérêt immédiat ici. Nous ne reprendrons pas le problème des supports de valeurs ici et la distinction *matériale-matérielle* ne sera donc pas utile.

³¹ . Dans ce coup de sonde trop rapide au sein de la philosophie morale de M. Scheler, il n'est pas inutile de souligner que la primauté ontologique de la communauté sur la personne est déterminante pour le courant phénoménologique qu'il co-fonde avec Husserl et auquel il donne un impulsion quasi inverse dès 1913. En effet, alors que Husserl basera la phénoménologie sur une subjectivité transcendantale, Scheler lui, reconnaît une intersubjectivité plus profonde encore, condition nécessaire de la construction de toute identité personnelle. Il ouvre ainsi le champ à la sociologie phénoménologique bien avant Schütz : la personne découvre chacune de ses expériences sur l'arrière-fond co-donné d'un courant d'expériences d'un monde vécu « ensemble », ainsi également elle est donnée à elle-même à travers l'effectuation de chacun de ses actes, à titre de membre d'une

Un univers de valeurs ou de qualités axiologiques est, selon Scheler l'ethos (l'âme) d'un « milieu » ou d'une communauté de personnes. C'est le système constitué par ces règles préférentielles que nous appelons, sur le plan esthétique, un style ; sur le plan des valeurs pratiques, une morale (*Ibid.*, p. 47). L'ensemble des valeurs d'un univers donné constitue, la « communauté morale de personnes », le « milieu » dans lequel évolue une catégorie d'individus spécifique (les artisans, ouvriers et paysans de Proudhon, les « solidaires » aujourd'hui). Le milieu peut être tenu pour « le monde vécu » dont parle Husserl (repris par Schütz), appliqué par Scheler à la philosophie morale et à l'éthique. C'est en quelque sorte, l'univers de valeurs qui oriente l'action et au sein duquel des personnes opèrent une même hiérarchisation. Le milieu en tant qu'ensemble intuitivement saisissable forme à la fois l'arrière-plan de tous les contenus axiologiques des justifications et le réservoir d'où sortent ces contenus (*Ibid.*, p. 160-165). Les cultures et les époques (contrairement aux Etats) sont dotées d'ethos différents mais ce qui intéresse le philosophe ce sont les ethos des « communautés de personnes » qui, dans un même espace vécu sont amenées à agir ensemble et à défendre un même univers de valeurs de manière solidaire. « C'est seulement d'après leur ethos propre, celui qui leur est immanent, que les communautés de personnes déterminent ce qui doit être et advenir dans leur sphère », c'est-à-dire les actes qui doivent découler de leur univers de valeurs commun (*Ibid.*, pp. 547-548).

L'univers de valeurs, le milieu ou l'ethos pratiquement vécu par chaque acteur engagé dans son association ne change pas de contenu simplement parce que l'on voyage ou que l'on change de domicile ou d'association. Sans doute, dans ce cas, « les fins poursuivies que nous trouvons devant nous ici et là sont différentes, mais le milieu lui-même, sa structure, celle qui marque de son empreinte les choses quelles qu'elles soient pour en faire précisément des choses de notre milieu (des choses de valeur pour notre monde ambiant), ce milieu demeure malgré le changement de lieu de notre corps, parfaitement constant. Il demeure aussi constant que par exemple les différences spatiales de direction entre le devant, le derrière, le haut, le bas, lorsque nous changeons matériellement de lieu et quelles que soient les choses toujours

communauté de personnes plus vaste, de quelque nature que soit cette communauté (...). Du point de vue éthique, cette expérience de l'incorporation nécessaire des personnes dans une sphère-sociale en général se manifeste par la co-responsabilité de ces personnes : en tant que sujet moral, à l'intérieur de ce tout, chacun est également donné comme co-auteur. Les vécus sont bien donnés comme tels mais les variations de leur courant et de leurs constituants dépendent entièrement des variations du vécu commun. A chaque singulier, ses propres vécus sont bien donnés comme « vécus par un singulier », mais à partir seulement d'un certain acte singularisant qui les sépare en quelque sorte du tout communautaire (*Ibid.*, pp. 519-522). Il n'existe pas d'actes présociaux auxquels serait ajoutée l'expérience occasionnelle d'autres hommes. La société existe à l'intérieur de chaque individu et constitue la structure de sa conscience. Le nous est constitutif du moi (1928, p. 335, [1926], 1993, p. 88). Sur cette problématique de la phénoménologie, nous renvoyons le lecteur à nos papiers 2004a, 2006b.

nouvelles qui sont données dans ces diverses directions. Car c'est bien sur les mêmes qualités axiologiques que reposent nos attitudes axiologiques particulières. Scheler s'illustre par un exemple : pour quelqu'un de bohème ou de bourgeois, ne deviendra « milieu » que ce qui porte en soi les structures axiologiques de son attitude » (*Ibid.*, pp. 160-161). Il en est de même pour nos « solidaires » et pour leur « milieu », leur univers, leur ethos proudhonien quels que soient le village ou la ville où se situe leur entreprise ou association³².

Scheler préfigure largement Boudon qui cherche actuellement en sociologie à prouver l'existence autonome de tels univers de valeurs (1999, *Le sens des valeurs*, Paris, PUF). Ici il s'agit d'en faire non pas la fin de notre démonstration mais son objet. Qu'ils existent ou non n'importe guère, l'important étant que ces univers fassent agir les personnes à titre de fictions sociologiques (Frère, 2005). Bien qu'étrangers les uns aux autres, les différents groupes « militants » d'économie solidaire agissent selon le même impératif et selon un identique univers de valeurs qui assume, pour le moment, le seul socle de la réunification qu'ils tentent à l'échelle nationale (REAS, IRES) et même, par le truchement des forums sociaux (FSEuropéens, FSMondiaux), à l'échelle internationale.

Notre travail prendra aussi le contre-pied de certains spécialistes de l'engagement qui concluent que les rassemblements inter-associatifs « ne se font plus guère sur la base du partage de principes communs, de valeurs, du moins définis a priori, mais davantage dans le concours à partir duquel des accords sur des principes peuvent s'établir ». Dans cette perspective, « normes et valeurs seraient moins des données de départ que des résultats » (Ion, 2005, p. 128). Ce qui est inexact. Au principe de l'engagement en économie solidaire se trouve un impératif catégorique qui regroupe les personnes dans une même communauté de valeurs³³. D'autre part, J. Ion a probablement raison de dire que les socio-économistes adeptes de l'anti-utilitarisme (il fait référence confusément aux membres du MAUSS mais aussi aux membres du CRIDA, le « labo » de l'économie solidaire) proclament le caractère révolutionnaire de l'association et qu'ils concèdent à la moindre initiative militante d'envergure les couleurs de mouvement social ». Mais c'est peut-être à un procès d'intention qu'il se livre lorsqu'il estime que « dans cette mêlée confuse, certains groupements se voient vite proposés comme modèles d'une régénération de l'action collective où d'ailleurs se multiplient les initiatives de rencontres entre acteurs et chercheurs, où beaucoup cherchent à

³². Bien qu'aucun indice ne laisse présumer que Scheler ait lu Saussure (il rédige le *Formalisme* en 1913, l'année où ce dernier décède), on voit déjà toute la teneur structuraliste de son propos et la préfiguration, en philosophie morale, des lignes de forces d'œuvres de philosophie politiques (Foucault), ethnologiques (Levi-Strauss), linguistiques (Kristeva) ou sociologiques (Bourdieu).

³³. que nous défricherons dans notre seconde partie avant de voir quelles sont les disputes qui se jouent en son sein (partie III).

découvrir le futur encore masqué, il n'est parfois guère facile de lire avec distance les signes d'une évolution. Les données brutes ne permettent pas de trancher » (2001a, pp. 13-14). Ion a raison lorsqu'il postule que les groupements (« solidaires ») et leurs « chercheurs » veulent être des exemples, des modèles (chapitre 6). Mais il se trompe lorsqu'il postule qu'aucun signe ne marque une évolution commune. Ces signes existent. Mais ils sont effectivement à aller chercher du côté des structures morales, dirait Scheler. Les chercheurs de l'économie solidaire y sont « soumis » au même titre que leurs acteurs et que Proudhon. Elles forment une grammaire morale et c'est elles que nous voudrions mettre en relief, sans pour autant prétendre qu'elles suffisent à la fédération politique (partie III).

Cette théorie qualifiée par Desroche de « salubrement libertaire » et par Scheler de « christiquement » communautaire³⁴, s'inscrit de Proudhon à l'économie solidaire, dans la tradition kantienne et, qui plus est, dans la tradition de la gauche kantienne³⁵. L'impératif catégorique « d'action » n'est pas un impératif politique mais moral. La « gauche » marquée par Kant, et qui en Allemagne rapproche Fichte, Schiller, Schelling et le jeune Hegel (Yack, 1986, p. 28), peut tenir Proudhon pour l'un de ses homologues français³⁶. Ces kantien de gauche pensent qu'une révolution accomplie exclusivement à un niveau politique est insuffisante pour faire tomber les barrières qui, jusqu'à présent, ont empêché la résorption des motifs de mécontentement à l'égard de l'état du monde en général. Tous à leur façon, ils tentent de dévoiler les formes historiques et sociales de « déshumanisation » propres au monde moderne (et aux relations sociales auxquelles il préside) qui sont pour eux sources d'indignation. Il est un « esprit de la modernité » qui condamne les gens à arborer des attitudes inhumaines. Plus précisément, les conditions de la vie moderne déforment le caractère des individus. Ils ne sont plus des hommes « réels », mais des « bourgeois », des « philistins » « petits-esprits » asservis à l'ordre moral régnant. Il faut donc transcender cet esprit dans lequel pensent les hommes afin de connaître l'homme « réellement humain » (*Ibid.*, pp. 7-8). La « révolution totale » consisterait à identifier et à révéler ce qui, au cœur des relations sociales, entrave cette pleine réalisation de l'humanité afin de pouvoir en transformer radicalement les conditions et préparer, par là-même, l'avènement d'une « personne totalement humaine » (wholly human person) qui ne souffre pas des perversions propres à son époque. Dans ce cadre, le changement politique ne doit pas être conçu, à

³⁴ . Ou solidairement personnaliste (voir encore, plus simplement, théiste) (19828, p. 338).

³⁵ . Les premiers écrits de Scheler, profondément chrétiens et conservateurs, le situent certainement à droite sur l'échiquier politique. Mais *Le formalisme en éthique* (1916) marque un tournant et à partir des années 20 Scheler se désintéressera de la religion catholique en faisant même d'elle une critique acerbe. Sa dernière philosophie bercera dans un pan-anthéisme très particulier qui le rapprochera de Spinoza (Leonardy, 1981, pp. 367-390).

³⁶ . Pour un commentaire à propos de l'inspiration kantienne de Proudhon, voir Ansart, 1984, p. 259sq.

proprement parler, comme condition mais bien plutôt comme résultat mécanique de la « révolution totale » (Boltanski, 2002, pp. 2-3).

Avec Marx, le désir de révolution en sens esthétique ou moral du terme qui était celui de la gauche kantienne allemande (et qui trouve son expression la plus achevée chez Schiller) se rapproche du sens politique qui lui concédait une tradition philosophique plutôt française (depuis Rousseau). Mais le second reste subordonné au premier. La révolution communiste explique Yack peut être reconduite à un nouveau désir de révolution totale qui reste fondamentalement « sub-politique » puisqu'il s'agit d'atteindre grâce à lui la strate de perfection sociale réhumanisée d'individus libres et désaliénés que serait le monde communiste (Yack, 1986, pp. 252-253).

L'obstacle, source de mécontentement et d'indignation, devient avec Marx le mode de production capitaliste au sein duquel l'ouvrier est désapproprié de l'objet issu de son travail — à savoir de l'œuvre par laquelle il exprime son humanité. Selon Yack, Marx nous mène à un « impératif catégorique »³⁷ qui lui est propre et qui consiste à exiger le renversement de tous les rapports de production dans lesquels l'homme est avili, asservi, abandonné et réduit à une condition animale méprisable où seule importe sa force de travail. A la différence de Kant, Marx exige (comme Scheler un peu plus tard) que cet impératif se réalise non pas dans la « volonté » humaine individuelle mais dans le monde. Il entend quitter le domaine moral où se calfeutre la critique kantienne pour laquelle la liberté et l'autonomie ne s'inscrivent pas dans les lois et les institutions humaines et politiques mais uniquement dans « la raison légiférante » de chaque personne (Kant, [1788], 1985, V86, p. 123).

Le problème est que Marx disjoint l'acte de « désaliénation » de l'action individuelle et passe outre l'idée de « communauté d'individus co-responsables » issue de la reconnaissance de responsabilités personnelles assimilables les unes aux autres. Idée que l'on trouve en pointillé chez Proudhon et qu'exprime Scheler. Héritier de la gauche kantienne, il vise l'émancipation de l'homme (plus que son émancipation politique) ou la réalisation de sa pleine humanité dans sa vie empirique, dans son travail et dans ses relations sociales. (Yack, 1986, p. 260). Marx ne veut pas réduire l'humanité de l'homme à une essence isolée dans l'être individuel, raison pour laquelle il évoque, contre l'idéalisme de Feuerbach, « la société humaine » et « l'humanité sociale », ce en quoi Proudhon lui eût donné raison. L'essence humaine, écrit Marx, n'est que l'ensemble de ses relations sociales et « le communisme est appropriation réelle de l'essence humaine par l'homme et pour l'homme. C'est le retour

³⁷ . On trouve l'hypothèse de l'impératif catégorique marxiste également chez Dumont (1977, p. 176) sans que l'on ne sache trop déterminer si Yack s'en inspire ou non.

complet de l'homme à lui-même en tant qu'être pour soi, c'est-à-dire en tant qu'être social, humain, retour conscient qui s'accomplit en conservant toute la richesse de développement antérieur. En tant qu'humanisme achevé, il est naturalisme » nous disent les *Manuscripts* ([1944], 1996, p. 144). Le communisme est donc à la fois l'essence et la nature de l'homme. Si l'on suit l'impératif catégorique qui nous indique le chemin à suivre vers la désaliénation (vers la réappropriation de son travail par l'homme et l'abandon de son état animal) on en revient à cette société communiste, à un monde entièrement réhumanisé. Le problème est que, en tant que tel, il reste une abstraction qui ne prouve rien « en soi » au sujet de l'efficacité d'institutions communistes comme moyens d'organisation collective qui permettent de s'occuper de l'impact sur nos vies de ces forces économiques qui dépassent notre contrôle (Yack, 1986, p. 309). Entre les institutions communistes censées mener la révolution vers la nature réelle de l'individu et la désaliénation effective de cet individu qui fait de Marx un « individualiste », il y a comme un trou. Un individu ne peut pas faire la révolution autrement que par « la classe », première institution au-dessus de lui, seule à même de lui permettre de renouer avec sa propre nature. Sans elle, son action est vaine et ne signifie rien.

Avec Proudhon, on retrouve d'une certaine manière la même dimension esthétique et morale de la gauche kantienne, en même temps qu'un intérêt pour « des institutions » concrètes de désaliénation. Le communisme est pour lui « une idée », il préfère nous parler des ateliers et des lieux associatifs où les individus s'apprennent mutuellement à prendre en charge ces forces économiques, c'est-à-dire de « moyens » d'organisation collective dont la description concrète permet déjà de jauger de l'efficacité. Son impératif catégorique n'est pas celui de Kant puisqu'il n'est pas issu d'une « volonté de la raison indépendante de toutes conditions empiriques » ce que critique aussi Marx (Kant, V 28, V29, p. 51). Mais il n'est pas non plus celui de ce dernier puisque, contrairement à lui, ses résultats sont déjà à l'œuvre dans le monde tel qu'il est. Proudhon ne fait que l'emprunter aux expériences ouvrières qu'il étudie. La « révolution totale » visant la pleine réalisation de l'humanité est entamée.

1.4. Juger l'engagement affilié à l'aune de l'impératif catégorique

Proudhon croit assister à l'avènement d'une « personne totalement humaine » (wholly human person) dans le chef de certains ouvriers et artisans de son époque qui déjà « agissent de telle sorte que la maxime de leur action peut être érigée en loi universelle » pour retrouver

un monde réhumanisé. Proudhon accepte de parler d'individus plus que de société communiste à venir (ou vers laquelle « retourner » dans l'optique de Yack). Ce sont des individus qui sont « moraux » et qui, en toute communion, se retrouvent dans une communauté de valeurs, même s'ils agissent à des kilomètres de distance.

Proudhon retrace par exemple dans *Le Manuel du spéculateur* (1957) l'étude sociologique entreprise avec un ami dans ces sociétés « ouvrières » dirigées par des maîtres artisans affiliés. « Nous avons visité avec Beslay les sociétés ouvrières. Nous nous sommes procuré le relevé de leur situation depuis leur origine (pour la plupart en 1848, nda) jusqu'au 31 décembre 1853, puis de 1853 jusqu'à 1856. Nous avons étudié leur discipline intérieure et les principes plus ou moins exprimés de leurs actes, qui les régissent toutes. Il s'agissait d'interroger les faits, plus éloquents dans leur spontanéité que les théories³⁸. Nous concluons que ces associations ouvrières sont foyer de production, nouveau principe, nouveau modèle (...). Ce mouvement sociétaire résulte non des théories utopistes, mais des nécessités économiques. Il doit envahir successivement toutes les branches de la production ([1957], p. 68).

Il est vrai, que ces sociétés et ateliers ne sont pas autogérés par les ouvriers les plus désaffiliés et paupérisés mais par des maîtres-ouvriers et des artisans. Mais, précisément par rapport aux premiers, l'atelier « ne doit-il pas devenir l'instrument irrésistible de sa libération » (*Ibid*) ? Toujours dans *Le Manuel*, Proudhon cite explicitement les principes qu'il pense pouvoir extraire de l'étude de ces « manifestations instinctives que sont ces modestes sociétés aux résultats économiques il est vrai relativement médiocres ». Epinglons au passage ceux qui évoquent déjà notre objet : la garantie mutuelle du travail (n°8), l'éducation progressive des apprentis (n°7), la formation progressive du capital par le travail (n°1), la participation des associés à la direction de l'entreprise (n°3), etc.

Avec Proudhon, le monde d'une communauté pleinement humaine existe déjà à l'état embryonnaire, l'impératif d'action pouvant se modéliser sur l'atelier et retrouver sa dimension morale kantienne. Il débusque ce que nous appellerons « un comportement social

³⁸ . Le problème des théories utopistes est précisément qu'elles partent de ce qui n'existe pas. Elles sortent tout droit de l'imagination d'un seul homme et son organisation communautaire est de bout en bout orientée par celui-ci. Proudhon s'en prend plus particulièrement aux conceptions révolutionnaires que Cabet expose dans *Voyage en Icarie* (1848, Paris, Bureau du populaire). « Dictature de l'industrie, dictature du commerce, dictature de la pensée, dictature dans la vie sociale et dans la vie privée, dictature partout : tel est le dogme qui plane, comme la nuée sur le mont Sinaï, sur l'utopie icarienne. La révolution sociale, M Cabet (comme Platon, Robespierre, Napoléon, Fourier, Blanc, nda) ne la conçoit pas comme effet possible du développement des institutions et du concours des intelligences : cette idée est trop métaphysique pour son grand cœur (...). M. Cabet fait venir la réforme par le conseil, la volonté, la haute mission d'un personnage héros, messie et représentant des Icaris. M. Cabet se garde bien de faire naître la loi nouvelle des discussions d'une assemblée régulièrement issue de l'élection populaire : moyen trop lent, et qui compromettrait tout. Il lui faut un HOMME. Après avoir supprimé toutes les volontés individuelles, ils les concentre dans une individualité suprême, qui exprime la pensée collective comme le moteur immobile d'Aristote donne l'essor à toutes les activités subalternes (*Ibid*) ». Sur la critique des communismes de Cabet, St Simon, Fourier, etc (voir surtout [1846], 1983, t. III, ch. XII).

total » dans les ateliers (où des individus associés échangent leurs outils, mutualisent leurs épargnes, etc) qui met en branle la totalité des valeurs de la communauté, dira-t-on en clin d'œil à Mauss ([1923-1924], 1950, p. 274). Il incarne le plus parfaitement l'ethos au sens schelerien. Il est un modèle. Si tout le monde faisait comme eux, un monde entièrement réhumanisé ne serait plus véritablement hors d'atteinte. Il est donc « impératif » de les suivre et c'est toujours en ces termes qu'il s'adresse aux classes moyennes : « Voulez-vous enfin servir cette grande cause, vous dévouer corps et âme à la révolution économique ? » leur demande-t-il avec insistance dès les *Idées générales de la Révolution*, lorsqu'il s'adresse à elles pour leur suggérer d'employer « judicieusement leur épargne » (Proudhon, [1851], pp. 93-95)³⁹ ? Aux classes moyennes bourgeoises il adresse son impératif après leur avoir dédié l'ouvrage.

« A vous Bourgeois, l'hommage de ces nouveaux essais. Vous fûtes de tout temps les plus intrépides, les plus habiles des révolutionnaires. Acceptez, Bourgeois, ce nom comme le titre de votre réconciliation avec le prolétariat. Réconciliation je vous dis, c'est révolution ! (...). J'ai rapporté de mes pérégrinations d'au-delà des préjugés de notre vieux monde quelques graines (il pense, donc aux ateliers et autres sociétés artisanales visitées, nda) dont la culture ne peut manquer de réussir en nos terrains préparés. Permettez-moi de vous en offrir aujourd'hui un échantillon. A vous Bourgeois, les honneurs de cette semence, dont le premier fruit sera de vous remettre en mémoire la seule chose dont il importe en ce temps de vous occuper, et qu'on oublie de partout, c'est la révolution. Et puissent après moi de plus hardis explorateurs encouragés par mon exemple (Proudhon pense, entre autres, à sa Banque du Peuple, décrite au chapitre suivant, nda), achever enfin la découverte » (*Ibid*).

Proudhon, « petit bourgeois découvreur du mutuellisme », lui-même fils de petit artisan écrit au nom de l'atelier comme certains Solidaires au nom de leurs associations dans leurs collectifs de recherche et des chercheurs dans leurs textes plus scientifiques⁴⁰. de Foucauld et Piveteau, par exemple, ne font rien d'autre que de regretter la mise hors jeu de l'impératif proudhonien lorsqu'ils écrivent que « nos systèmes d'aide et d'assurance sociaux n'impliquent plus personne à titre individuel et ne tiennent pas lieu de sens collectif » même s'ils « sont plus efficaces contre la pauvreté que le vieux devoir de charité qui s'imposait jadis

³⁹ . Au regard de la dégradation de la situation économique de cette classe il l'exhortera à réaliser qu'elle est plus que jamais attaquée de front par l'esprit de la féodalité capitaliste et industrielle. Ceci vient « des théories économiques qu'elle a follement acceptées jadis, de ce faux libéralisme pour lequel elle n'a pas encore cessé de jurer et qui lui a donné pour tout bien la centralisation administrative, le charlatanisme parlementaire, la concurrence anarchique, le parasitisme monopoleur, la hausse continue du loyer de l'argent et des capitaux, la cherté universelle et par suite les coalitions ouvrières, les grèves. La cause est déjà commune entre travailleurs des villes et des campagnes, poursuit-il, elle le devient également entre la démocratie ouvrière et la classe moyenne : puissent-elles comprendre l'une et l'autre que leur salut est dans leur alliance ». Puisse la première user des compétences gestionnaires des secondes et celles-là s'accorder au travail ouvrier. ([1865], 1977, p. 211)

⁴⁰ . Proudhon écrit dans *Le peuple, La voix du Peuple, l'Atelier*, les Solidaires écrivent dans *Economie et Humanisme, Territoires, A faire, Alternatives économiques*, etc

aux plus riches » (1995, p. 150). « Les “inclus” ne contribuent guère que par la voie des impôts et des charges sociales (à l’amélioration du sort des désaffiliés, nda). Les obligations concrètes ne pèsent que sur les institutions, et sur les exclus auxquels on demande d’adopter certains comportements. Autrement dit, on peut, dans cette société, être gagnant en reléguant très loin le sentiment réel de responsabilité et de solidarité à l’égard des perdants ; c’est même une assez bonne stratégie pour faire partie des gagnants. En conséquence de quoi, une telle fracture ne se réparera pas uniquement par un jeu de nouveaux droits et devoirs strictement financiers. La redistribution dont il s’agit doit être plus large et porter sur des compensations plus essentielles. Les droits traditionnels (...) ne peuvent se développer que si, symétriquement, se mettent en place les obligations correspondantes : obligation de se mobiliser et de donner de son temps, obligation d’avoir de l’initiative ou d’accompagner l’initiative créatrice d’emplois, obligation d’accueillir et d’organiser le temps choisi, ... il faut définir les chemins d’un nouveau civisme » (*Ibid.*, pp. 264-265)⁴¹. Autrement dit : « Vous, affiliés, il est de votre devoir de vous engager » !

Du côté des acteurs l’écho est identique. Jean-Claude, ancien agriculteur, est retraité. Il se revendique du « gauchisme » de 68 et dit avoir suivi Rocard du PSU au PS en 1974. Aujourd’hui, il est membre du CA du Mouvement pour l’Economie Solidaire (IRES, devenu MES en 2002) et président de la fédération des associations d’éducation populaire *Peuple et Culture*. Il s’occupe plus particulièrement d’accompagner le développement de micro-projets ruraux : « L’économie solidaire, cela va en général de pair avec l’idée qu’il faut s’occuper des défavorisés, des pauvres, des migrants, s’occuper de ceux qui sont en souffrance. La réponse est oui, c’est vrai, il faut s’en occuper. Moi, je vais aux chiffonniers d’Emmaüs parce que j’y suis engagé avec mon ami, Jean-Patrick (de l’ADSP). Mais en même temps, l’économie solidaire doit concerner les classes moyennes et y compris des gens qui n’ont pas de difficultés économiques (...) Si tu abordes l’insertion des plus défavorisés avec des gens eux-mêmes précaires, tu vas être étranglé. Si par contre, tu poses le problème de la formation professionnelle en inventant un système de mutualisation où les gens qui ont des acquis professionnels fonctionnent avec la philosophie des SEL et des réseaux d’échange réciproque de savoirs et font de l’accompagnement, à ce moment-là tu crées des dynamiques interpersonnelles qui rendent les acteurs moins vulnérables. Et qui les rendent plus porteurs de leurs projets (...) Il ne faut pas se laisser enfermer dans le discours où l’on devrait rendre supportable l’insupportable dans ce monde et s’occuper de ceux qui souffrent le plus. Le risque est que nous soyons “tolérés” là où le système capitaliste a besoin d’amoinrir ses effets dévastateurs. On n’est pas le bras armé d’une droite libérale intelligente voulant réinventer les dames patronnesses d’une manière beaucoup plus moderne. Donc entre le discours radical politique où on dit qu’on va faire la révolution et où l’on ne se demande pas ce qu’on fait demain matin et, de l’autre côté, le discours « vous pouvez vous occuper de ces gens-là parce qu’il faut faire quelque chose pour eux », on doit viser la totalité de la société civile et la totalité du public. J’aimerais que l’économie sociale, si elle redevenait solidaire, s’applique à des sociétés où tout va bien, où tout le monde a du boulot et où moi patron et toi cadre, nous

⁴¹ . Les auteurs proposent par exemple l’instauration d’un « service civil de solidarité » (pp. 274-276).

partagions avec tous. La philosophie de l'économie sociale pourrait s'appliquer à des sociétés en bonne santé économique ».

Que le monde entier puisse un jour se soumettre à l'impératif d'action économique mutuelliste et solidaire, tel est bien l'espoir de révolution totale solidaire : « tous les élus locaux ont le devoir de s'y intéresser, car c'est un sujet éminemment politique. L'économie solidaire n'est pas seulement un pansement sur les ravages du capitalisme, elle est un vrai projet politique », une prophétie de ce que pourrait devenir le monde⁴². D'ailleurs écrivait le président du directoire du REAS, il est clair que nos initiatives ne peuvent plus simplement se vivre comme expérimentations ou comme innovations, mais doivent pouvoir être repérées comme agents d'opinion capables de poser sur les choix et les comportements des franges de plus en plus significatives de la population »⁴³. Les acteurs de l'économie solidaire se situent dans une « gauche morale » qui peut être définie aujourd'hui comme hier par un constant état de mécontentement à l'égard du monde et la certitude de constituer un contre-modèle. Ils en appellent au respect individuel de l'impératif catégorique par « la petite bourgeoisie contemporaine » sur le modèle de leur action. Ce principe est, à leur sens, généralisable et normatif. « Si tout le monde agissait pour et avec les désaffiliés comme je le fais, le monde s'en trouverait révolutionné ». La référence à l'action (R1) est l'une des deux normes de la justification sans le respect desquelles on ne peut pas prétendre à la dénomination « solidaire ».

La révolution totale à laquelle aspire l'économie solidaire est d'en revenir à une strate d'humanité dans laquelle on ne puisse plus déceler de trace de désaffiliation. Ce monde sans désaffilié est en marche dans les associations mais sa croissance ne dépend que de l'engagement dans l'action d'affiliés supplémentaires. Chez les solidaires comme chez Proudhon, on retrouve le même désir kantien de dénicher et d'indiquer ce que pourrait être un « comportement social total » (ou une personne totalement humaine) qui découle du respect « parfait et complet » de son impératif catégorique « agis toujours de telle sorte que la maxime de ton action ... ». Indiquer que l'on tend au comportement social total (à une action

⁴² . « Bien que depuis les dernières élections municipales, un grand nombre d'élus détiennent des délégations à l'économie solidaire, ses acteurs ont du mal à se faire entendre et à obtenir des lignes budgétaires pour agir. Très peu de maires et de présidents de communautés de communes ou d'agglomérations se sentent en charge de ce dossier. Les acteurs de notre réseau sont pour la plupart des conseillers municipaux, des maires adjoints etc dont l'impact politique est relativement limité » Jacob P., président du RTES (réseau des territoires pour l'économie solidaire) et Maire de Saint Rémy (Côte d'Or), 2003, « Une économie productrice de lien social », dans *Territoires*, n° 439, pp. 15-16.

⁴³ . Archimbaud J., 1990, « Grandes causes, grandes conséquences », dans *A faire*, n° 5, p. 1.

intégralement « morale ») permet à la fois de se grandir au regard de la norme solidaire qu'est la praxis mais aussi d'indiquer la voie à suivre aux affiliés qui ne « pratiquent pas » ou peu⁴⁴.

Aline A. par exemple est enseignante et adjointe (Verte) au maire de Pantin. Elle fut, dans les années 80 à l'origine des associations d'épargne de proximité « Solidarité-Emploi » et au début des années 90 l'une des principales instigatrices du REAS. Elle préside toujours le directoire de celui-ci lorsqu'elle s'adresse aux élus et aux associations susceptibles de lire la revue *Territoires*. Il est typique de remarquer qu'en cherchant à convaincre de l'importance d'une action « complète » et solidaire, elle grandit également son action d'affiliée à titre d'élue (Pantin est la seule ville en France au milieu des années 90 à disposer d'une délégation à l'économie solidaire) et de représentante du REAS qu'elle pose en modèle. Il faut agir, écrit-elle. « Agir, comme le précise ma délégation, pour la mise en place d'un pôle artisanal de qualité en liaison avec les habitants dans un quartier en voie de dégradation. (Agir pour) redynamiser un **pôle de commerces** à partir des jeunes et des résidents d'une cité et concevoir avec eux l'émergence d'une **Régie** (de Quartier, nda). (Agir pour) construire un **Club de créateurs d'entreprises** appuyés sur une **collecte d'épargne** solidaire. (Agir pour) penser, en liaison avec des paysans, des consommateurs et des distributeurs, la mise en place d'une plate-forme de diffusion **d'agriculture naturelle** pour tout le nord-est parisien (...) Agir pour penser la réponse aux besoins de **gardes d'enfants** aussi en termes de mobilisation des parents et des professionnels dans le cadre des crèches parentales. Voilà ce que tente d'illustrer sur ma ville cette nouvelle démarche d'alliance entre une collectivité locale et des habitants inscrits dans une démarche d'économie solidaire »⁴⁵

Emane de ces lignes la conviction que la maxime de son action doit être érigée en loi universelle : il serait naturel que chaque association et chaque mairie saisissent combien il est nécessaire de *faire* et surtout combien est « totale » la manière de Faire du REAS dans sa collaboration avec la mairie. Car c'est un « comportement social total » qui se profile dans la présentation de tous ces secteurs solidaires : agriculture bio, Régie de Quartier, collecte d'épargne solidaire, club de créateurs (accompagnateurs) d'entreprises⁴⁶. Et c'est en ce sens

⁴⁴ . Les principaux militants du REAS et du MES ont respectivement « leurs exemples fétiches » qui « font rêver ». Les initiatives des ex-Dockers de Dunkerque pour l'IRES-MES (chapitre 6) et le réseau REPAS pour le REAS (chapitre 5) sont des exemples d'aboutissement maximal de comportement social total.

⁴⁵ . Archimbaud A., 1996, « L'économie solidaire face aux mutations de notre société », dans *Territoires*, n° 368, pp. 4-7.

⁴⁶ . La vie associative est devenue de plus en plus professionnalisée et artificielle : le temps libre augmentant, on aurait pu croire que les citoyens deviendraient de plus en plus disponibles pour ce que j'ai appelé (plus haut dans l'article, nda) le temps social, qui est une des ressources du développement. Malheureusement, le temps social est concurrencé par des loisirs individuels ou familiaux, de type télévision ou jeux électroniques, soit par des vacances, de plus en plus fréquentes et de plus en plus lointaines. D'ailleurs, l'économie solidaire peut-elle dépasser un noyau dur de personnes d'un certain profil ? L'apport d'argent d'une Cigales ou à un fond de placement éthique est-il autre chose qu'une manière de se débarrasser d'un devoir civique sans trop s'impliquer soi-même ? La collecte d'argent pour le développement ne suffit pas : il faut que les citoyens et l'ensemble de la communauté y prenne part, avec leurs mains, leurs compétences et leur temps, sinon les pouvoirs classiques resteront seuls face au processus, l'orienteront, et finiront par en inaugurer les réalisations. NECESSITE : « L'évolution actuelle vers ce que je crois être une période, probablement longue, de croissance zéro, ou de croissance négative, avec les conséquences sociales et humaines que cela implique, à terme, devrait faciliter une renaissance de l'initiative et de la vie communautaire, des dynamiques associatives, de la prise en main du présent et de l'avenir. Encore faut-il que nous sachions voir plus loin que le bout de notre nez et que nous soyons

qu'il faut comprendre le sens de l'usage de la notion de militant dans l'économie solidaire, détaché de l'avenir d'une idéologie.

Dans la même veine, Pierrette (co-présidente de l'IRES-MES de 2002 à 2004 sans pourtant compter parmi les initiateurs du Mouvement) a créé avec l'appui de l'ADEL le réseau Ré-Actives qui regroupe en France des associations de femmes qui cherchent à développer une activité économique (la plupart du temps dans le secteur de la restauration) dans les quartiers « sensibles ». Ré-Actives leur permet de mutualiser leurs techniques de gestion, leurs méthodes de subventionnement, etc. Pierrette indique, au détour d'une argumentation que son désir de transformation sociale va au-delà de son investissement dans Ré-Actives et tend vers la « totalité » puisqu'elle est aussi une consommatrice vigilante : « Cette envie de transformation sociale ne se vit plus en termes de révolution sauf pour des utopies comme la LCR qui veulent casser la société et recréer. Moi, je n'en démords pas, le capitalisme porte toujours les germes de sa destruction. Mais est-ce qu'il faut arriver à un conflit violent pour qu'il s'autodétruisse ? Moi je ne crois pas. Il faut le laisser vivre à côté et créer une économie solidaire qui prendra le pas (...) Là je crois qu'on ne peut pas faire l'économie du militantisme, même pour l'économie solidaire... on n'est pas encore assez militant, il faut des gens qui soient des citoyens militants, qui aillent porter la bonne nouvelle. **Quand je dis à mes fils, “je ne vous achète plus des baskets Nike, on va chercher d'autres chaussures confortables”, c'est un acte militant ».**

Passer de Ré-Actives au boycott de Nike, c'est étendre le principe de mutuellisme par « l'association progressive : nous sommes libres d'acheter notre pain où bon nous semble donc nous sommes les maîtres du monde ». Si tout le monde adopte dans tous les moments de sa vie une préférence pour l'association — dans ses actes de consommateurs, etc — « au bout d'un an, rien n'empêcherait que nous fussions deux millions » (Proudhon, cité par Desroche, 1976, p. 149, 1991, p. 103)⁴⁷. Chacun doit comprendre que l'avènement d'un monde meilleur est tributaire de sa volonté et de la progression de son comportement vers des formes d'engagement intégrales. Ce que Proudhon et les « solidaires » réclament : une variation des âmes qui pousse tout le monde à s'engager dans la pratique du changement du monde. Le monde ne peut se modifier par des pratiques, peut-être aléatoires et contingentes mais c'est un moindre mal car de toute façon il ne changera pas par des idées. L'action est un pas vers la régression de la déshumanisation du monde contemporain capitaliste qui désaffilie en masse des franges entières de population. *Agir ici et maintenant*, tel est l'impératif catégorique qui implique une révolution des « âmes » déjà entamée par les Solidaires. Chacun

prêts à saisir au vol les opportunités (de Varine H., directeur d'Asdic, 1996, « Economie solidaire et développement local, dans *Territoires*, n° 368, pp. 9-17).

⁴⁷ . « ...Rien ne pourrait résister à l'envahissement ; le danger serait plutôt d'aller trop vite que d'attendre les souscriptions ... Hardi ! Hardi ! Le coup est monté » (*Carnets I*, 1960, Marcel Rivière, p. 183-184 cité dans Desroche, *Ibid.*).

doit changer au sein de lui-même, voir le désaffilié, les problèmes du monde (écologiques ou autres) et tendre vers un comportement social total, c'est-à-dire vers un engagement maximal dans l'action, même si celui-ci reste un idéal régulateur, en tant que tel inaccessible.

Un monde moral de part en part n'est pas une utopie puisque l'on peut repérer ses effluves dans l'action solidaire à l'état toujours « impur ». Forcément, ajouter l'acte de boycott de Nike à l'engagement dans Ré-Actives et le MES permet de déployer encore un peu plus l'impératif dans l'action. De même, parvenir à s'investir à la fois dans le bio, l'épargne de proximité et l'accompagnement revient à augmenter la « quantité » d'humanité dans ce monde. Ce qui singularise la morale de la praxis de Proudhon et des Solidaires parmi les post-kantiens étudiés par Yack et ce qui la distingue de l'impératif révolutionnaire de Marx est que l'humain émancipé de ses chaînes et de ses aliénations n'est ni derrière nous (dans un passé révolu précédent la perversion typique de l'esprit moderne) ni devant nous (dans un futur communiste improbable) mais à côté de nous et présent sous nos yeux. D'une certaine manière la révolution totale contre l'esprit déshumanisant de la modernité reste d'actualité (contrairement à ce que suggère Yack) mais Hegel n'avait pas tort non plus de souligner que la réalisation de l'humanité de l'homme était aussi à mettre à sa charge et qu'il ne pose pas un obstacle irrémédiable au changement social (1986). Des révolutions partielles, « réformistes » existent, rééquilibrent les épreuves progressivement, sans pour autant conserver l'espoir téléologique d'atteindre à l'horizon une société où les rapports humains ne soient plus que des comportements sociaux totaux au sein d'un ethos commun.

Pour emprunter les mots de Latour, le monde humain des « solidaires » qu'il s'agit de ressaisir, ne se trouve pas comme un second paravent derrière un premier paravent, comme un visage derrière un voile, comme un mystère derrière ses manifestations, comme une vérité derrière un mensonge, comme une phrase derrière un rébus. Ces empilements de bandeaux successifs, tous ces voiles accumulés les uns sur les autres comme autant de jupons, maintiennent le regard tourné vers la même direction : ils le confirment dans la volonté d'accéder au lointain (passé ou à venir), au toujours plus celé. Mais il ne s'agit pas de tourner les yeux vers le lointain ; il ne s'agit pas non plus de transpercer les apparences mensongères pour saisir à travers elles la vérité cachée, mais de ramener le regard vers le proche, oui, vers le prochain, vers le présent qui attend toujours qu'on le ressaisisse (2002, p. 121). Le monde présent, ses désaffiliés isolés au cœur d'une société connexionniste, ses inégalités Nord-Sud, son individualisme, sont autant de choses détestables mais en même temps, paradoxalement, aucun monde n'est préférable à celui-là puisque c'est le seul que nous ayons pour « remettre l'homme au centre de l'économie » diraient les Solidaires. Par définition, c'est à ce monde

présent et dans sa propre langue qu'il faut s'adresser. Attendre qu'on se trouve par miracle transporté dans d'autres temps et d'autres lieux c'est par construction, mentir ou fuir (*Ibid.*, p. 183). C'est cette morale du présent qui permet de surcroît aux solidaires de négocier sans trop de contradictions avec les pouvoirs publics, les financeurs privés, le capitalisme, le marché, la tradition chrétienne, bref, tous ces êtres que décrivent ceux qu'ils côtoient régulièrement dans les différentes manifestations des mouvements sociaux (Forums sociaux mondiaux, européens, locaux, contre-sommets du G8, manifestations à l'appel des collectifs de chômeurs, etc)

Transiger avec le présent n'est pas un crime. La justification « solidaire », si elle respecte la norme de référence à l'action ne peut qu'en arriver à la critique de la critique : « depuis combien d'années, combien de siècles, les professionnels de la parole, les révolutionnaires plus ou moins avoués ou contre-révolutionnaires conservateurs, se sont-ils retrouvés devant une période contemporaine qu'ils ne détestaient pas de toutes leurs tripes ? Les idoles, le matérialisme, le marché, le modernisme, les masses, le sexe, la démocratie, tout leur fait horreur. Comment auraient-ils trouvé les paroles justes ? Ils voulaient convaincre un monde qu'ils haïssaient de toute leur âme. Ils ont vraiment cru qu'il ne serait possible de parler de révolution totale qu'à condition de déporter d'abord les peuples dans d'autres lieux et d'autres temps, prétendument plus spirituels » (*Ibid.*, p. 206). Pour les Solidaires comme pour eux, ce monde ne convient pas mais contrairement à eux, ils ne prétendent pas en connaître de meilleur. Ou du moins si c'est le cas, est-il gigogne à celui-ci.

Chapitre 2.

Seconde règle de grammaire (R2) : la commune compétence

2.1. A propos du mutuellisme comme principe de commune humanité

Comme signalé plus haut, le système proudhonien est articulé autour de deux principes transcendants qui sont les conditions de possibilité de tout discours « légitime » sur l'économie solidaire : l'impératif de « l'action » économique (R1) que nous venons de décrire et le principe de commune compétence (R2) qu'il nous reste à envisager. Dans le prolongement du chassé-croisé entre Proudhon et les extraits d'entretiens que nous avons esquissés dans le chapitre précédent, qu'il nous soit encore permis ici d'opérer à l'identique afin de bien signaler en quoi la grammaire du *faire* « travaille » similairement leurs discours respectifs. A l'instar de la première règle de grammaire, la seconde émane, dans l'œuvre de Proudhon, de son étude des ateliers ouvriers et artisans. C'est elle que nous retrouverons à l'identique dans nos associations (partie II). Non pas à nouveau qu'elle n'ait laissé aucune trace depuis Proudhon (le catholicisme social ne s'en dépendra pas dans le chapitre 3). Mais bien plutôt qu'elle ne s'est plus donnée à voir de manière aussi liée à l'impératif catégorique (R1) depuis sa théorie du mutuellisme et donc depuis le milieu du 19^e Siècle

Le mutuellisme, essence de la « justice » qui s'énonce sous les traits d'un impératif catégorique, est, en effet, gros d'une reconnaissance réciproque des affiliés et désaffiliés ou, pour le dire dans le vocabulaire de l'époque, entre classes ouvrières et classes moyennes. De manière générale d'ailleurs « au sortir du creuset de la révolution française, c'est un esprit d'égalité et de sympathie avec la classe ouvrière qui caractérise la classe moyenne » précise Proudhon. Dans le processus de leur reconnaissance mutuelle, « à l'égalité des droits, à celle des partages, à la liberté de l'industrie, il n'y avait qu'à ajouter l'impulsion toute puissante des institutions mutuellistes et la révolution économique s'accomplissait sans secousse » ([1865], 1977, p. 210).

Respectant l'impératif d'action, j'agis, et j'agis en ta faveur de la façon dont je voudrais que, plus tard, tu agisses en la mienne. *Voilà ce qu'est le mutuellisme* : « service pour service, crédit pour crédit (etc) même si l'effet rétro-actif est différé, sa fonction synallagmatique est maintenue ... (il y a une dette, une obligation de contre-don, dit-on depuis Mauss bien qu'ici la possibilité d'un « non retour » est assumée).

Or, ajouter le mutuellisme entre affiliés et désaffiliés implique de les penser comme identiquement « compétents » dans l'action. Les affiliés agissent aujourd'hui avec les désaffiliés car il se peut que demain il faille agir en leur faveur, ce qui, en fonction de l'universalité de l'impératif d'action et de sa nature synallagmatique, devra en toute logique être le cas. « Cette faculté du moi à sentir sa dignité dans celle d'autrui le conduit, tout en conservant son individualité, à se retrouver adéquat et identique à l'être collectif même » (Chaniel, 2001, p. 182, faculté revendiquée contre Rawls, p. 85sq). Ajoutons : à l'être collectif d'une même communauté de valeur, d'un même milieu, d'un même ethos. Ici encore, Proudhon, l'athée, flirte avec Scheler, le chrétien, qui cherche à identifier ce qui rattache les « âmes humaines » ou les « moi humains » les uns aux autres dans un « milieu » commun grâce à la sociologie et les sciences morales plutôt que grâce à la philosophie (Scheler, 1928, p. 311). Bref, comment expliquer le principe de solidarité comme ultime lien ontologique¹ rattachant des hommes entre eux ? Si solidarité il y a dans un même univers de valeurs (ethos) c'est parce que les êtres s'y reconnaissent « semblables et d'égale valeur » et ils se reconnaissent tels non pas en raison de leurs caractéristiques « matérielles » (par exemple : « pauvres », « exclus », etc) mais bien parce qu'il y a concordance des caractères moraux formels qui les situent dans une communauté de personnes (Scheler, 1916, 1955, p. 530).

« La conscience morale comme telle, constitue une garantie indirecte de l'existence d'autres personnes, d'une identique dignité au partage des valeurs. Tous les actes ayant un caractère moral présupposent en tant qu'actes et en vertu de leur nature, l'existence d'autres personnes, sans que ces personnes soient apparues préalablement, d'une façon quelconque, dans telle ou telle expérience occasionnelle et surtout que ces actes ne puissent prendre

¹ . Si, en effet, nous voulons savoir ce que l'homme est, ou n'est pas, capable d'être (...), à quelle forme de groupement correspondent telles ou telles manifestations (morales) psychiques de nos semblables, quelles sont les expériences psychiques dont telles ou telles formes de groupements constituent l'expression et la réalisation : si nous voulons savoir tout cela, nous devons au préalable remonter jusqu'aux derniers liens ontologiques qui rattachent l'homme à l'homme, aussi bien aux différents degrés de leur existence relative, en tant qu'humain, que dans la sphère de l'existence absolue (celle de la communauté de valeur). La métaphysique de la connaissance de l'homme par l'homme, de la possession de l'homme par l'homme, c'est-à-dire de la question de savoir quelle place occupent dans l'ensemble de l'Univers (axiologique) les rapports ontologiques, profondément cachés, qui existent d'homme à homme et quelle est exactement la communication qui s'établit d'homme à homme par l'intermédiaire et à travers cet univers : voilà ce qui décide en dernier lieu ce que l'homme est et ce qu'il signifie pour l'homme (*Ibid.*, p. 314).

naissance et se produire qu'au cours de rapports réels des hommes entre eux (...) Ces rapports substantiels par lesquels tout moi individuel et particulier se rattache à une collectivité humaine possible forme un fait primaire, en ce sens qu'un examen purement immanent des manifestations essentielles de l'activité morale de chaque moi, examen antérieur à toute connaissance empirique occasionnelle et indépendante aussi bien de cette connaissance que de toute interaction réelle des hommes, serait de nature à révéler ces rapports, à nous permettre de découvrir chez l'homme une tendance à s'intégrer à un grand nombre de groupes substantiellement différents, à adhérer à un grand nombre de valeurs communes à ces groupes » (1928, pp. 335- 336).

A cette enseigne, tout se passe comme si, en écrivant *Nature et forme de la sympathie* (1928) pour qualifier précisément la nature des rapports qu'entretiennent les personnes dans une même communauté de valeur, Scheler faisait signe vers Proudhon qui parlera de sympathie pour définir son principe de justice synallagmatique : la justice accomplie se confond avec cette espèce de sociabilité propre à l'homme que les Latins nomment *humanitas* et que l'on retrouve sous forme de « sympathie sociale (ou équité) chez Proudhon, comme l'a très bien fait entendre Chaniat. C'est le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti, de la dignité humaine, en quelques personnes (...). Elle relève donc à la fois d'une idée, d'une équation, le rapport d'égalité, qui exige de donner et de rendre la justice, c'est-à-dire de se reconnaître mutuellement le respect, et d'un sentiment impérieux, d'une capacité d'enthousiasme, d'une puissance de l'âme. Ce sentiment, le sentiment de la dignité personnelle, nous le ressentons d'abord en nous. Puis, devant nos semblables (au sein d'une même communauté), ce sentiment se généralise pour devenir le sentiment de la dignité humaine (...). S'il y a aussi souvent opposition entre les intérêts des hommes, il y a toujours entre eux communauté de dignité. Cette faculté du moi individuel à sentir sa dignité en autrui constitue une forme a priori de la raison pratique (2001, pp. 180-181).

Lorsque des personnes sont amenées à se rencontrer, c'est l'appartenance à une communauté de valeurs qui les réunissait préalablement qui préside à leur reconnaissance mutuelle et à leur engagement dans la praxis. Pour l'économie solidaire, c'est une telle intuition² qui peut conduire une association d'échange de biens et/ou de services sans argent, un réseau de financeurs et d'accompagnateurs solidaires de projets économiques de personnes

². [1926], 1993, La connaissance que les membres d'un quelconque groupe ont les uns des autres et la possibilité de leur « compréhension » réciproque est d'emblée, non pas un élément qui vient s'ajouter à un groupe social, mais une dimension qui contribue à constituer l'objet « société humaine ». A un groupe appartient une certaine connaissance, même si elle est encore vague, de son existence, ainsi que de valeurs et de fins qui sont reconnues en commun par ses membres (Ibid., p. 88).

sans emploi ou une coopérative de commerce équitable. Pour Proudhon, c'est une telle intuition qui permet l'association, l'atelier, la banque foncière ou la banque d'échange que ce chapitre s'est donné pour tâche d'étudier. En creux de cette déclinaison bifocale d'une même intuition morale « communautaire » chez Proudhon et chez les Solidaires se télescopent une seconde règle de grammaire (R2) et l'indice d'une corrélation pour le moins surprenante entre les « associations » dont ils se font les promoteurs. A l'exception, cela va sans dire, du commerce équitable (les artisans et paysans du Sud n'étaient pas une préoccupation majeure pour le sociologue et philosophe de 1848), les dispositifs associatifs qui se répondent à 150 ans d'écart sont identiques dans leurs formes, leurs fins et leurs moyens.

La règle qui régit les comportements dans ces associations (au sens large et non juridique du terme) et qui se déduit de leur appartenance à une communauté de valeur (à un ethos) est, quant à elle, une contrainte de commune humanité au sens classique de la sociologie pragmatique. Autrement dit, une contrainte qui pose une identité entre les personnes susceptibles de s'accorder sous la forme d'une équivalence fondamentale. Dans ce travail, ce sont les bornes d'une cité (par projet) que tracerait cette équivalence, cité qui, donc, rassemblerait l'ensemble des « Solidaires ». En son sein, ils seraient tous aussi humains les uns que les autres (à l'exclusion de tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans leur communauté de valeurs et qui justifient autrement leur action (Boltanski, Thévenot, 1991, pp. 96-97, Boltanski 1990, pp. 88-89). Nous verrons dans la partie II comment « le travail pour tous » prend, dans cette cité, le rôle de valeur prioritaire (de souverain Bien) ainsi que le rôle messianique que les Solidaires attribuent à certains de leurs illustres exemples (modèles) dans la réalisation de cette hiérarchie, tout comme Proudhon attribue aux initiatives que nous allons étudier dans le présent chapitre la capacité à suggérer un ordre économique axé sur les valeurs de proximité, d'intimité à la place de l'ordre capitaliste naissant de l'industrialisme axé sur le productivisme, la division du travail et l'accumulation du capital³.

³ . La révolution mutuelliste Proudhon l'appelle de ses vœux dans l'absolu à tous les niveaux de la vie économique avec leurs législations spécifiques ([1865], Ch. IX). L'ambition systémique de Proudhon se révèle lorsqu'il étudie en détail ce qui ferait la spécificité de son application aux services publics (chemin de fer, poste, etc). Il s'agit alors d'une forme de vue de l'esprit, une allégorie qu'il tire d'exemples concrets qu'il identifie ou expérimente lui-même dans le commerce et le crédit tels que le pratiquent certains artisans et ouvriers (Ch. XI et XII). « La mutualité achevée aurait pour objet de se diviser en autant d'associations d'ateliers aux tâches spécifiques et antagonistes organisées en démocratie fédérative (p. 172sq). Leurs fonctions sont différentes mais ont pour principe de se promettre l'échange : agriculteurs, fonctionnaires, industriels, etc... se garantissent réciproquement service pour service, crédit pour crédit, gage pour gage, sûreté pour sûreté (etc), ce pourquoi le droit économique doit être adapté aux réformes du droit commercial, civil, administratif et public et qu'il faut par ailleurs, non pas exclure mais rénover la division du travail (p. 180). Ce droit substitue partout à une charité languissante, la certitude du contrat à l'arbitraire des échanges, écartant toute velléité, toute possibilité d'agiotage », c'est-à-dire toute possibilité d'action économique ayant pour fin la plus-value (p. 96).

Décrire cette économie rêvée par Proudhon, c'est pénétrer dans ces formes instituées de praxis qui achèvent d'entériner la différence entre Proudhon et le Marx de la maturité. En se présentant l'un à l'autre dans leurs associations ou ateliers dans cet esprit « d'équité et de sympathie sociale », affiliés et désaffiliés se reconnaissent leur commune capacité à l'action⁴. Pour être plus précis, disons que les affiliés font « un pari » sur la compétence des désaffiliés lorsqu'ils s'engagent avec eux dans l'activité économique (comme c'est le cas des Canuts : 2.2.), soutiennent leurs initiatives propres (caisse de crédit mutuel, banque foncière, crédit gratuit : 2.3.) ou déplacent l'épreuve économique hors du rapport à l'unité monétaire officielle à l'aune de laquelle les statuts d'affilié ou de désaffilié se mesurent (exemple de la Banque du Peuple : 2.3.). Durant notre parcours à travers ces expériences retenues (ou créées) par Proudhon, nous épinglerons les valeurs qui alimentent l'ethos solidaire qu'il décrit à l'époque. Emanant çà et là au cours du déploiement de notre seconde règle de grammaire, nous les ressaisirons à la sortie de ce chapitre : petitesse (anti-institutionnalisation, dira-t-on de manière plus conventionnelle), autogestion (gestion démocratique, disait-on au XIX^e siècle), travail et autonomie (2.4)⁵.

2.2. La dissémination du modèle Canut

Chercher la révolution dans « l'action » revient pour Proudhon à saisir comment certains ouvriers parviennent, par une activité économique autogérée, à faire éviter la précarité aux « compagnons » qu'ils emploient (désaffiliés). Il s'agit de maîtres d'ateliers (ou « chefs » ouvriers) que Proudhon situe dans « la classe moyenne » ou dans la petite bourgeoisie et dont il a été fait mention plus haut à titre de catégorie générale d'affiliés (Ansart, 1970, pp. 163-164). Il côtoiera certains d'entre eux qui le marqueront durablement à Lyon de 1843 à 1847 : les « Canuts ». Ces ouvriers hautement qualifiés détiennent leur outil de production et des compétences tant comptables que gestionnaires. Ils fabriquent de la soie et la vendent pour des salaires fixes à des commerçants. C'est au contact de cette « classe de tisseurs » que Proudhon élabore ses premières hypothèses au sujet de ce qu'il appelle indistinctement « la mutualité, le mutuellisme, la société progressive ou l'association ouvrière. Leurs ateliers sont tout à la fois des lieux d'emplois pour les compagnons qu'ils

⁴ . Gurvitch G., 1932, *L'idée du droit social*, p. 370-371, cité par Ansart, 1984, pp. 266-267.

⁵ . Draperi distingue à peu près ces valeurs pour l'économie alternative (puis solidaire) à partir des années 1970 à ceci près qu'il cite la solidarité plutôt que le travail (2000, p. 126).

salarient et de formation pour des chômeurs-apprentis désireux de se lancer dans le secteur » (Rude F., 1954, p. 31)⁶. L'un d'entre eux écrivait à l'époque que « la canuserie est divisée comme la société, elle a ses riches et ses pauvres, ses aristocrates et ses humbles »⁷. Mais ce que cette opposition « riche maître-ouvrier/pauvres compagnons » a de particulier par rapport à celle qui les oppose les uns et les autres à la « grande bourgeoisie » est que l'action des premiers à l'égard des seconds (qu'ils emploient) est « contractuelle et non charitable »⁸. Ce qui la distingue de surcroît de celle des compagnonnages restés « fidèles à l'Eglise » et des ateliers nationaux créés par l'Etat (*Ibid.*, 112-121). Ce faisant, ils « agissent » la révolution plus qu'ils n'en appellent à elle.

Les Canuts de Lyon organisèrent à partir de 1928 la puissante Société de Devoir mutuel (à l'initiative de P. Charnier et sous le nom original mieux connu des historiens de Société de Surveillance et d'Indications mutuelles). Derrière sa « façade philanthropique » et les couvertures qu'elle assurait en matière de maladie ou d'accident, elle se fit aussi « société de résistance » pour défendre les niveaux des salaires et soutenir l'activité économique de ceux d'entre eux qui avaient été mis au chômage pour cause de grève ou qui étaient sans emploi « de facto ». Au cœur de la mutuelle fut créée une Caisse de crédit mutuel (Le Cercle industriel) destinée à prêter aux chefs d'ateliers et artisans de quoi lancer ou « relancer » leur activité (Gueslin, 1987, p. 136). Proudhon ne sera pas le seul à être marqué par les Canuts et leur Société de Devoir mutuel que l'on continue à présenter jusqu'à aujourd'hui comme l'association qui aura « joué sur tous les fronts ». En ajoutant à son action de secours-maladie et décès la défense de salaires raisonnables auprès des fabricants, elle fut d'abord la première à greffer un rameau pré-syndical sur une branche mutuelliste. Ensuite et surtout, elle préfigure les formes d'auto-emploi dont il sera question dans ces pages puisque certains de ses ateliers adhérents n'hésitent pas à faire appel à des bailleurs privés (des « capitalistes »), « à la ville du Lyon et au gouvernement » pour financer leur activité (*Ibid.*, pp. 133-136). La manière dont Proudhon s'y réfère indique l'admiration et l'estime qu'il éprouve pour ces ouvriers de classe moyenne dont la réalisation est proche du comportement social total (emploi + formation + mutuellisme + santé + autogestion).

⁶ . Voir aussi Ansart, 1970, pp. 72-75 et 151-168.

⁷ . Charnier P cité par Rude, p. 9.

⁸ . Proudhon constate et avale la possible différence de salaire entre un compagnon et le maître-ouvrier qui dispose de compétences supérieures. Mais il est acquis que le travail du compagnon doit être rétribué « à hauteur de son travail ». Cette pratique de rétribution n'est pas appliquée par tous mais elle devient un principe sur lequel s'appuient certains ateliers pour produire. On le croise un peu partout dans les textes de Proudhon : « à chacun selon son ouvrage, à chacun selon son œuvre » ([1865], ch. VIII).

A son apogée (c'est-à-dire au moment où elle fut réprimée et dut passer dans la clandestinité), la *Société* comptait 2800 membres issus de différents types d'ateliers. Suffisamment pour que son modèle essaime en diverses villes et au sein de divers corps de métiers en dépassant de loin la dimension philanthropique qui lui permettait d'être officiellement consignée dans les registres d'Etat. A Paris, la Société des Cuisiniers met en place (en 1847) un service destiné à faire des prêts aux chômeurs. A Nantes, des ouvriers chômeurs ayant eu vent de l'exemple lancent un appel à la reconnaissance de leur compétence par des maîtres-ouvriers : « *et disons à messieurs les maîtres imprimeurs : nous n'envions ni vos fortunes ni vos plaisirs, non! mais un salaire capable de nous procurer un lit modeste, un gîte à l'abri des vicissitudes du temps, du pain pour nos vieux jours et votre amitié en échange de la nôtre Pourquoi ne nous assemblerions-nous pas pour parler paisiblement de nos affaires, de l'existence de nos familles et des intérêts de notre industrie ?* » (Festy cité par Ansart, 1970., pp. 122-123). Ils seront entendus : dans la foulée, l'Association typographique et philanthropique de Nantes est créée et intègre l'appel en guise de préambule à son règlement. C'est la conscience de l'impératif d'action qui essaime, depuis Lyon, parmi ces chefs d'atelier. Avec cette diffusion, due en grande partie au travail du fondateur de la Société lyonnaise P. Charnier, partout « l'association prend le nom de mutuellisme, qui signifie faire mutuellement comme l'on voudrait qu'il fût fait à lui-même » (Proudhon cité par Charnier, cité par Rude, 1954, p. 142). Selon le mutuellisme de Proudhon, repris par Charnier « ce n'est pas au prolétariat le plus démuné qu'il faut remettre le soin d'organiser la société. Pour le chef d'atelier, il ne s'agit pas d'attendre d'une masse messianique la solution du problème social, mais bien plutôt de réorganiser la vie économique sur un plan mutuelliste et égalitaire » (Ansart, 1970, p. 166). Pour ce faire, ils misent sur un potentiel commun de compétences professionnelles. En ce sens, la démarche d'embauche devenait, explique Rude, un acte « quasi-politique ».

Soit-dit en passant, le parallèle entre nos « Solidaires » et ce que les spécialistes rapportent de l'engagement canut et de sa mise en idée proudhonienne est d'emblée relevable. Les chefs d'ateliers ne constituent pas une aristocratie ouvrière si l'on désigne par ce terme les ouvriers les mieux payés d'une entreprise. Ce n'est pas leur place dans une échelle de salaires qui caractérise leur rôle dans la production⁹. Non, ce qui les distingue c'est leur degré de co-responsabilité et d'autonomie. S'ils ne forment pas une aristocratie, ils forment bien une

⁹ . Ils peuvent gagner moins que les ouvriers les plus spécialisés dans les grandes manufactures, tout comme d'ailleurs seront faibles les niveaux de salaires des personnes travaillant dans les « modèles » d'économie solidaire que sont les entreprises du réseau REPAS (cf. infra, partie II, chapitre 5).

élite d'où émanent des savoir-faire et une unité culturelle (une communauté de valeur) qualifiée « d'exceptionnelle » par les socialistes associationnistes en phase avec les débats idéologiques de l'époque et qui s'opposent les uns aux autres dans la presse ouvrière alors très diversifiée¹⁰. C'est eux qui assuraient hier la diffusion rapide des théories sociales (*Ibid.*, p. 157) comme les acteurs solidaires du présent travail diffusent aujourd'hui les thèses émises à leur sujet par un ensemble de spécialistes engagés (Laville, Eme, Roustang, etc). Par ailleurs, le rapport d'affiliation est en place.

Proudhon avait ceci de commun avec les libéraux qu'il ne rejetait pas unilatéralement dans la classe bourgeoise tout qui ne correspondait pas à la définition du prolétaire. C'est notamment ce qui lui vaudra le qualificatif de « petit bourgeois » plein de modération de la part des communistes. Tel est en tout cas la manière dont le qualifiera Marx à partir de sa satirique *Misère de la philosophie*, qui lui reproche directement de valoriser les compétences spécifiques des chefs d'ateliers et de reconnaître des avantages à la division du travail ([1847], 1983, p. 272sq)¹¹. Ce faisant il reproduit, écrit Marx, une division dans une classe qu'il prétend défendre au nom d'un système égalitaire (*Ibid.*, p. 276). Cette parenthèse sur les chefs d'ateliers rappelle cette absence de dialectique des classes chez Proudhon. En général, les classes moyennes l'intéressent parce que leurs revenus, légèrement supérieurs, leur permettent de développer les premières mutuelles. Mais elles possèdent en outre les connaissances et « les instruments de la progression économique : les connaissances techniques et scientifiques dont les ouvriers sont démunis » (Ansart, 1967, p. 85).

S'il est une personne susceptible d'engager la réhumanisation du monde (par la réappropriation commune de la capacité au travail) c'est le maître-ouvrier canut qui possède un capital financier et un capital culturel (osons l'anachronisme) plus forts que ceux de ses congénères. Ceci fait de lui l'acteur révolutionnaire par excellence. Proudhon l'idéalise : individu engagé auprès des désaffiliés, mutuelliste et épargnant, il le donne à voir comme l'être incarnant le respect d'une commune humanité (R2). Ces ouvriers « affiliés » doivent reconnaître dans leurs « égaux » plus pauvres une égale dignité face au monde « réellement »

¹⁰. Citons, pêle-mêle, *La Phalange*, *La démocratie pacifique* (qui défendent les thèses fouriéristes), *Le Populaire* de Cabet, *La Revue indépendante* de Pierre Leroux, *La revue du progrès politique, social et littéraire* de Louis Blanc ; Proudhon pour sa part écrit dans *Le peuple*, *La voix du Peuple*, *L'atelier* qui débat des projets d'associations à Paris comme le fait *L'Echo des fabriques* à Lyon, etc.

¹¹. Voir aussi [1848], 1994, p. 54. Si l'on observe leur correspondance, on peut estimer que c'est à partir de sa lecture de *Philosophie de la misère* que Marx reniera définitivement Proudhon après l'avoir admiré. A partir de sa réponse à cet ouvrage que constitue *Misère de la philosophie* ses critiques se feront toujours aussi dures que rapides et peu étayées en comparaison de la discussion, certes critique mais néanmoins patiente, qu'il lui consacre dans *Les manuscrits* ([1844], 1996, pp. 120-199). Peut-être est-ce dû au fait que Proudhon a, entre-temps, refusé de participer à la propagande communiste comme le lui demanda Marx dans un courrier de mai 1846 (voir [1846], 1983, pp. 323-324) ?

bourgeois et usufruitier qui ne travaille pas¹². Il est de la commune dignité des individus que de se reconnaître mutuellement capables d'agir et de travailler. « La charité ne vient qu'après, bien loin après : car nous ne sommes pas libres d'aimer tandis que nous le sommes toujours de respecter, et que dignité c'est justice (...). Or je demande : comment le respect de la dignité individuelle, qui devrait être la pierre angulaire de la société, s'est-il affaibli à ce point dans la conscience de la nation ? » (Proudhon, [1958-1960], 1988, pp. 201-202).

La dignité, a bien dit Marx, ne peut s'envisager hors de la valorisation du travail. Le travail dans la société capitaliste régresse et devient le seul moyen de subvenir à ses besoins les plus élémentaires. « En dégradant au rang de moyen de subsistance la libre activité créatrice de l'homme, le travail aliéné fait de sa vie générique un instrument pour son existence physique » (Méda, 1995, p.105)¹³. Autrement dit, on n'a plus un travail qui permet la manifestation de soi mais un simple moyen de survie. L'objet du travail n'est plus un objet de jouissance que l'homme peut connaître après avoir satisfait ses besoins mais le moyen de cette satisfaction elle-même. L'objet du travail devient une simple marchandise. L'ouvrier se trouve devant son propre produit comme devant un produit étranger qui ne lui correspond en rien (Marx., [1844], 1996, p109)¹⁴. Il l'échange contre un salaire, il le produit pour un autre qui le paiera¹⁵. Après la révolution socialiste, la possibilité de développer un travail libéré, authentique et autodéterminé sera rendue à l'individu, c'est-à-dire la possibilité d'être un artiste. Cette opposition est très clairement conceptualisée par H. Arendt en termes d'*Homo faber* et d'*animal laborans*. « Le premier fait, œuvre, par opposition au second qui peine et assimile » (Arendt, p. 187). Du côté de Proudhon, l'*homo faber* existe déjà, de même qu'un

¹². On admet a priori devant la société dont ils font partie, que tous les individus, considérés simplement comme personnes morales et abstraction faite (...) des déchéances encourues, sont de dignité égale ; qu'en conséquence ils doivent obtenir pour leur personne la même considération, participer au même titre au gouvernement de la société, à la confection des lois et à l'exercice des charges ([1858-1860], 1988, p. 144). Le communisme lui, ne reconnaît d'intérêts légitimes que ceux du groupe social. Dans ce système l'individu n'a pas d'existence juridique ; il n'est rien par lui-même. La société le produit comme son expression, lui confère une spécialité, lui assigne une fonction (etc). Ce système peut être défini comme la déchéance de la personnalité au nom de la société. Au lieu de citoyens il n'y a plus que des sujets et des fidèles (*Ibid.*, pp. 146 et 234).

¹³. Voir aussi le *premier manuscrit* où Marx décrit en profondeur le travail aliéné dans son rapport à la propriété privée (pp.106-123 de l'édition citée).

¹⁴. « Ce fait n'exprime rien d'autre que ceci : l'objet que le travail produit, son produit, se dresse devant lui comme un être étranger, comme une puissance indépendante de son producteur [...]. La réalisation du travail est son objectivation. Dans le monde de l'économie politique, cette réalisation du travail apparaît comme la perte pour l'ouvrier de sa réalité, l'objectivation comme la perte de l'objet (*Ibid.*) ».

¹⁵. De la sorte, l'aliénation se présente aussi et surtout "à travers le fait que mes moyens de subsistance appartiennent à un autre, que ce qui est mon désir est la possession inaccessible d'un autre (*Ibid.*, p.196.)". Par là-même la contradiction s'affiche au cœur du double pôle qui sous-tend le rapport homme-objet : non seulement le travailleur devient un étranger par rapport à sa production dont il se fait esclave pour pouvoir subsister, mais en plus, il devient lui-même, en tant que travailleur, un objet que le propriétaire achète et qui n'exécutera son travail que mû par nécessité, étranger au reste de sa vie d'homme. Le travail aliéné n'est autre que le travail que Smith, lui, valorisait quelques dizaines d'années plus tôt : un travail défini comme étant une peine, un sacrifice que l'on s'inflige pour obtenir des biens et pour augmenter sans cesse la production.

travail réapproprié, désaliéné et par lequel l'individu manifeste sa propre humanité. Contrairement à celle de Marx, l'œuvre de Proudhon ne porte pas les stigmates d'une sorte de crainte ou de dégoût du travail manuel et n'associe pas le travail désaliéné à des activités spirituelles (très bien décrites par Arendt ou, plus récemment, par Méda)¹⁶, la révolution ayant réduit la part de temps nécessaire à la production matérielle des conditions d'existence à sa partie congrue. L'activité manuelle dans les ateliers canuts a une valeur morale en soi (il forme, il autonomise, il responsabilise).

Dans l'optique de ce kantien de gauche, la strate d'humanité « parfaite », où tous les actes individuels résultent de la communauté de valeur, est voilée par toutes les impuretés de la dégradation moderne. Elle doit en grande partie son effacement au christianisme pour lequel le croyant « doit reconnaître son indignité, s'abaisser devant son dieu (notons la minuscule, nda), convenir qu'il a mérité toute espèce d'affront et de châtement » parce qu'il a péché. Comment se fait-il, demande Proudhon, qu'une doctrine qui viole à ce point l'humanité ait possédé éternellement l'humanité (*Ibid.*, 263-268) ? La religion enseigne la résignation (l'homme déchu, est châtié dans sa vie mortelle par le travail servile, la prolétarianisation, le paupérisme auquel le condamne son péché originel). La praxis, elle, enseigne qu'il est une commune dignité que l'on concède aussi au plus pauvre ici et maintenant, sans attendre qu'elle lui soit rendue dans l'au-delà. Sans elle, on ne peut pas comprendre pourquoi artisans et maîtres s'inquiètent de révolution et on en arrive par exemple à disjoindre celle-ci de « l'autogestion » que l'on attribue souvent à Proudhon pour manifester qu'il avait tort sur le premier terme mais raison sur le second (c'est souvent le cas des tenants actuels de l'économie solidaire comme, par exemple, Guigue, 2001, p. 66). L'autogestion — Proudhon dirait le mutuellisme ou justice — est la révolution. « Dans la théorie marxiste achevée (et nous n'entendons pas par là les versions des vulgarisateurs mais bel et bien les œuvres maîtresses de Marx et Engels dans leur maturité), ce qui devait être au départ la description critique de l'économie capitaliste devient rapidement la tentative d'expliquer cette

¹⁶. Arendt parle de l'illusion d'une « philosophie mécaniste qui assume que la force de travail, comme toute autre énergie, ne se perd jamais, de sorte que si elle n'est pas dépensée, épuisée dans les corvées de la vie, elle nourrira automatiquement des activités plus hautes » (*Ibid.*, p.184). Méda parle du spiritualisme de Marx. « Son travail libéré s'apparente au sens qu'en donnait Hegel : exempt de toutes contraintes matérielles, à la fois immédiatement œuvre et expressivité pure et rapport à autrui » (1995, p. 171). Nous montrerons au passage de notre chapitre 8 que la critique que Méda adresse à l'économie solidaire indique qu'elle ne s'est pas elle-même mise à l'abri d'une conception du travail autonome comme intrinsèquement liée à l'intellect, loin de l'activité manuelle. Althusser, à la rigueur, voyait mieux en quoi c'était bien simplement le « sentiment de douleur » qu'il fallait disjoindre du « travail » (confusion inhérente à la tradition de l'économie politique) plutôt que de diviser celui-ci entre manuel-abstrait (social, culturel, etc) : « l'économie politique n'est en rien la science du travail mais la science du travail aliéné, c'est-à-dire une science qui ne verra le travail que par la lorgnette de la douleur et de la production » (1986, p.185).

économie par le fonctionnement des lois indépendantes de l'action des hommes, groupes ou classes. Une conception matérialiste de l'histoire est établie qui prétend expliquer la structure et le fonctionnement de chaque société à partir de l'état de la technique ». En dernière analyse, « les hommes ne font donc pas plus leur histoire que les planètes ne font leurs révolutions » (Castoriadis, 1975, pp. 97-98)¹⁷. Le système théorique se referme sur lui-même et finit par poser les hommes comme les objets passifs de sa vérité historique, ce qui est contradictoire avec une conception de la praxis comme étant « ce faire dans lequel l'autre ou les autres sont visés comme êtres autonomes et considérés comme les agents essentiels du développement de leur propre autonomie » (*Ibid.*, p. 112). Que s'apprenne « la gestion de l'entreprise par la collectivité de ceux qui y travaillent ne fait apparaître aucun problème insurmontable » tant que l'apprentissage reste conditionné par une reconnaissance des travailleurs dont l'autonomie est encore à l'état de virtualité (ou de puissance) par ceux pour lesquels cette autonomie est déjà en acte (*Ibid.*, 123).

Comme le dirait Proudhon, « la justice est la faculté de sentir et d'affirmer notre dignité, par conséquent de la vouloir et de la défendre, aussi bien en la personne d'autrui qu'en notre personne propre. A quelque risque qu'expose sa défense, il faut l'attribuer à (et la promouvoir chez) tous sans croire que la providence s'en chargera s'il est fait acte de pénitence ». C'est le respect du principe de commune dignité comme commune compétence au travail qui anime le mutuelliste (Canut et autres) à l'égard des associés plus pauvres et aucunement la charité ou l'intérêt. La capacité de travailler fonde la commune humanité ou la commune dignité des personnes. « C'est de leur dignité que de vouloir se passer de l'assistance des autres de même que de vouloir que le prochain se passe de la leur » tout comme de vouloir défendre le travail du prochain comme il voudrait voir défendre le leur (principe synallagmatique) (Proudhon, [1958-1960], 1988, pp. 290-291)¹⁸. Que cette dignité

¹⁷ . La déchéance du marxisme comme équivalent de la dégénérescence bureaucratique du mouvement ouvrier étant, précise Castoriadis « à aller chercher dans la transformation rapide de la nouvelle conception en un système théorique achevé et complet dans son intention, dans le retour au contemplatif et au spéculatif comme mode dominant de la solution des problèmes posés à l'humanité (...).L'évacuation du quotidien et du concret à l'aide de l'invocation des lendemains garantis par le sens de l'histoire, l'adoration de l'efficacité et de la rationalisation capitaliste, l'accent écrasant mis sur le développement des forces productives, qui commanderaient le reste ; ces aspects et mille autres dérivent de l'idéologie bureaucratique dérivant directement de l'objectivisme et du progressisme marxistes (pp. 99-101) »

¹⁸ . Dans le débat qui les oppose aux théoriciens de la « fin du travail », l'argument des intellectuels de l'économie solidaire concernant la dignité est tout à fait proudhonien. Roustang préconise, pour éviter la relégation sociale de ne pas perdre de vue que l'emploi payé est un préalable à la dignité, voire même son homonyme. Il faut déterminer quelles sont « les activités qui échappent aux normes d'employabilité de notre société » et « qui sont adaptées aux possibilités et désirs de chacun en permettant la réintégration au jeu collectif : qu'il s'agisse d'activités d'autoproduction individuelles ou collectives dans le domaine de l'alimentation, de l'amélioration du logement, de l'entretien de biens durables, ou qu'il s'agisse d'activités de loisirs ». Pour Roustang, il convient d'éviter de retomber dans les formes de travail salarié aliénantes et en voie

soit à l'état d'acte ou de puissance c'est la puissance d'humanité, la faculté même d'être humain sans laquelle aucun homme ne pourrait réaliser son humanité qui est ici en question » (Virno cité par Boltanski, 2004a, p. 212).

Il est typique de remarquer que le moralisme de type proudhonien et, plus particulièrement le précepte de « commune compétence » qui parcourt son œuvre de manière latente, n'est pas loin de faire du désaffilié une figure quasi-héroïque reconnue comme telle par les affiliés. Car le héros, même souffrant et bien qu'il soit une victime, n'est pas qualifié par sa souffrance mais par sa compétence. Il n'est pas pris en considération en tant qu'il souffre mais en tant qu'il recèle « toujours déjà » une force qu'il faut identifier. Le genre de l'ouvrier proudhonien dénote par rapport au genre de l'ouvrier désaffilié et malheureux qui fréquente l'institut de charité chrétien voisin ou qui attend que la marche de l'histoire mette fin à son aliénation. Dans ces derniers cas, on y voit une figure de malheureux disposé à l'attente du bienfait et de la gratitude qui abandonne le respect à l'égard de soi et la dignité tapie dans ses capacités (Boltanski., 1993, pp. 199-210). Cette forme d'héroïsation de l'ouvrier commune à Marx et Proudhon faiblira dans l'imaginaire collectif en même temps que ses caractéristiques d'individu travailleur, sobre, courageux, fort et modeste à la fois après que la classe ouvrière ait été officiellement intégrée à la modernité dans l'après-guerre (Wagner, 1996). On sent bien qu'elle se cherche à nouveau dans le discours solidaire à l'état très embryonnaire puisque l'on parle de personnes sans revenus, sans emplois, sans reconnaissance sociale, bref de personne dont le plus petit dénominateur commun est d'être des « sans » pour reprendre un constat aujourd'hui largement posé¹⁹. Pourtant, si l'on suit la seconde règle de grammaire (R2), il est interdit de concevoir le désaffilié comme un assisté. A moins, dans notre hypothèse, de s'exclure de l'économie solidaire.

Quelques exemples de jugements normativement corrects peuvent être pêchés aux quatre coins de l'économie solidaire en guise d'illustration :

de précarisation constante proposées par les grandes entreprises classiques. Ce point de vue souligne dans tous les cas « combien le travail rémunéré reste le facteur privilégié d'intégration. Des rmistes disent : la dignité, on ne l'a que par le travail (...). L'insertion sociale ou civique pourrait être considérée comme la finalité majeure, autrement dit hiérarchiquement supérieure à l'insertion professionnelle... peut-être faut-il viser aujourd'hui une économie citoyenne, c'est-à-dire une économie qui abandonne sa prétention à l'autonomie par rapport au culturel et au politique. Ce serait passer de la politique économique à une économie politique (1994, pp. 44-45).

¹⁹ . M. Barthélemy note à ce sujet que les mouvements de chômeurs, des sans logis, des immigrés (etc...) rallient les associations locales comme celles du MNCP, de AC ! du DAL, de Droits devant, bien que s'unifiant sur des objectifs de revendication précis plus que sur une idéologie fédérative opèrent un glissement sémantique crucial en passant « des exclus » aux « sans ». Ce faisant, il ouvrent un nouvelle forme symbolique de militantisme « qui réalise précisément un passage au statut d'acteur à partir de l'action. Manifestation, occuper un espace public (université, place, etc) organiser une marche, c'est déjà poser un acte de conscience politique plus fort que la plupart des gens (2000, pp. 157-158).

La chose est évidente pour les associations d'échange sans argent de type SEL ou RERS (que nous appellerons les métisses de l'économie solidaire). Claire, retraitée (de l'éducation nationale) fondatrice et ancienne présidente du Mouvement des Réseaux d'Échange de Savoirs : « J'ai eu envie de développer les démarches de formation réciproque par l'échange de savoirs car tout le monde a des savoirs citoyens intéressants et tout le monde peut les apporter aux autres. C'est une question de droits pour chacun d'apporter sa contribution. Bon, c'est peut-être de l'utopie mais je m'en fous. Plutôt que de parler de droits et de devoirs, je parlerais de droits à l'implication. Le droit pour chacun d'apporter sa contribution légitime au bien commun. »

On retrouve dans ce que nous appellerons les collectifs territoriaux²⁰ de l'économie solidaire (pour la variété des initiatives qu'ils fédèrent dans certaines régions : finances solidaires, associations sans argent, etc) des jugements tout aussi adéquats. Marie-Claude, retraitée, Porte-parole de l'Assemblée Permanente pour l'Économie Solidaire (APES) dans le Nord-Pas-de-Calais: « L'APES n'a pas d'engagement politique au sens propre, on est très pluraliste. On travaille sur toute chose innovante (...). On veut faire naître de nouveaux comportements, de nouveaux rapports entre citoyens : construire quelque chose à partir de l'activité que veulent exercer les gens sur leur territoire (...). On ne croit pas au « déterminisme macro », il faut voir jusqu'où les gens sont capables d'aller avec "leur pauvre bagage intellectuel" (rire ironique) ».

Adrien et Eric furent tous deux objecteurs de conscience et bénévoles au Réseau d'Économie Alternative et Solidaire (REAS) dans les années 90. Pour le dire vite et avec l'imprécision que ce stade de l'analyse autorise encore, le REAS est parvenu à fédérer les différents « genres » d'économie solidaire comme le fait l'APES dans le Nord mais à l'échelle nationale. Adrien : « L'esprit du REAS était : tout le monde est capable d'entreprendre, y compris les chômeurs, les exclus » (...). On recherchait l'autonomie : si les gens ont un projet, il faut qu'ils se lancent. Il s'agissait de soutenir toutes les initiatives sans rien insuffler par le haut et en rejetant l'assistanat. En ce sens, on était proche du projet libertaire... ». **Eric (aujourd'hui salarié à la confédération européenne de coopératives-Ceecop) explique :** « C'est vrai que l'économie solidaire telle que la définit Laville, c'est une initiative citoyenne avec une mixité des ressources, privées, publiques, bénévoles. Mais selon moi quand même là pour redonner de l'employabilité aux personnes, remettre en question le système, les modes de participation dans l'entreprise. Donc du coup c'est assez compliqué. C'est : « comment finalement amener ce qu'on appelle les bénéficiaires à être des acteurs de leur propre destin ? Comment ils vont être associés à l'entreprise, à la prise de décision, etc ». **Pascal, comme Eric, est membre du groupe de recherche-action MB² que nous classerons en partie III parmi les groupes de « recherche-action ». Il a fondé Espace développement avec un ami (Jean-Philippe, aujourd'hui élu Vert à Nantes et membre du groupe) ainsi que le Pôle d'économie solidaire (avec l'appui du REAS dont il fut un « correspondant local ») que nous classerons dans la catégorie « accompagnement de projet » :** « Au départ, j'étais persuadé qu'il fallait faire autre chose... et en même temps, pour faire autre chose, il faut faire avec ce qui existe, ce que les gens comprennent, là où c'est possible d'agir. J'ai alors commencé à faire de l'économie solidaire. On accueillait des gens qui portaient des projets, donc ça pouvait être des gens qui faisaient partie de dispositifs publics d'insertion, là n'était pas le problème. On nous a fait cette critique-là et moi je disais non, c'est pas vraiment de l'insertion : je vois des gens qui portent des projets et on va essayer de voir ce que l'on peut faire avec. C'est pas des gens qui ont raté ceci ou cela. (...) Moi, je suis passé d'une entreprise d'insertion à l'économie solidaire quand j'en ai eu assez du statut d'incompétent dans lequel on maintenait les stagiaires dans l'insertion. On se contentait d'insuffler des politiques d'insertion et de dire aux stagiaires comment agir sans tenir compte de leur opinion. Alors qu'il s'agissait un jour d'embaucher un nouveau salarié, la

²⁰ . Nous remercions Julien Scolaro, doctorant à l'IEP d'Aix et membre du groupe de recherche action MB², de nous avoir suggéré ce terme très approprié.

directrice m'a dit : « je ne l'ai pas embauché car il sentait aussi mauvais qu'un stagiaire », c'est dire son niveau de considération pour les gens qu'elle était censée réinsérer. J'ai réalisé que l'économie solidaire elle, faisait attention aux gens et construisait à proprement parler « avec l'acteur ». Il ne s'agissait pas de dire « je sais ce qui est bon pour toi » mais « TU sais ce qui est bon pour toi ». Il s'agissait de restituer le pouvoir d'agir et de ne pas apporter des réponses toutes faites. C'est bien ce que l'on fait à Espace développement même si on ne travaille pas toujours directement avec des exclus (c'est pour ça qu'il y a le Pôle) ».

2.3. Banque du Peuple et banque foncière, symétrie parfaite de compétences

L'intérêt qu'a pu éprouver Proudhon pour un genre de mutuelle engagée dans le soutien de l'action économique au-delà de la « protection » (santé, etc) est manifeste. Evidemment, sur l'évolution du mutuellisme à partir du creuset proudhonien il y aurait beaucoup à développer. La mutualité divergera rapidement de ce large foyer au sein duquel association, mutuellisme et coopérative ne renvoient pas encore à des réalités juridiques différentes. Vouée à la protection sociale et à une collaboration croissante avec l'Etat, la mutualité détachera son attention à la fois de l'action, « *ici et maintenant* », « *par et avec* » les désaffiliés et de la question de la commune compétence dans le travail (cf. chapitre 3). On peut y voir la raison pour laquelle dès 1848, mutualité et mutuellisme ne doivent plus être employés comme synonymes (Gueslin, 1987, p. 115). Les coopératives ouvrières de production pour leur part maintiendront la commune compétence (R2) mais négligeront l'impératif d'action aux côtés des désaffiliés (R1). Inversement, le catholicisme social continuera²¹ à privilégier l'action mais perd la trace du principe de commune compétence pour se concentrer sur la bienfaisance et l'action caritative, condamnant à la marginalité le socialisme associationniste chrétien d'un Philippe Buchez (Boissonnat, Grannec, 1999, pp. 66-68). Nous y reviendrons au chapitre suivant.

Il n'est pas vain d'insister, l'impératif « catégorique » d'action et le principe de commune compétence qui l'accompagne peuvent être tenus pour les deux règles de grammaire fondamentale de la praxis proudhonienne. Lorsque Proudhon se frotte à « l'action » en 1949, on voit qu'il cherche dans une certaine mesure à réaliser empiriquement

²¹ . On retient souvent que la première impulsion du catholicisme social est due à de Melun (qui fait voter en 1849 les lois sur les obligations de patronages et d'assistances). Mais le véritable usage « systématique » du terme se trouve dans l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) du pape Léon XIII qui fera d'ailleurs autorité en la matière et deviendra le point de référence de nombreuses personnes engagées dans les associations catholiques. C'est bien cette date que nous tiendrons ici pour pertinente.

la forme absolue de la commune dignité en suggérant un modèle de banque mutuelliste qui éradique la distinction affilié-désaffilié par la valorisation exclusive du travail. Sa théorie du crédit mutuel gratuit²² l'amène à réaliser qu'un système d'échanges de biens et services peut fonctionner sans référence à la monnaie officielle. Il fonde la *Banque du Peuple*.

Cette banque rencontra un écho rapide chez les souscripteurs, ce qui traduit les concordances de l'analyse proudhonienne et des aspirations de la population urbaine de l'époque (Gardin, 2004, p. 347). Elle est à plus d'un titre le présage de ces grandes figures de l'économie solidaire contemporaines que sont SEL (ensemble métis) dont il sera fait grand cas dans ce travail²³. Rappelons que les Systèmes d'Echanges Locaux sont des groupes de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens et de services, en utilisant la plupart du temps un système de bons d'échange. Une unité de compte propre (le grain de SEL, le Pigalle, le Piaf, le caillou, etc) singularisant le groupe, permet d'estimer les transactions internes (retranscrites sur les bons) et de les comptabiliser. Les membres peuvent ainsi s'échanger dans un cadre multilatéral des services et des biens de natures très variées hors des circuits habituels des transactions privées. Sont ainsi échangés des travaux de réparation de logement ou d'équipements ménagers, des gardes d'enfants, des cours de langues, de musique ou d'informatique, de massage, des produits agricoles ou artisanaux, des objets d'occasion, des travaux de jardinage ou de ménage, du prêt d'outillage, de l'hébergement, etc (Blanc, 2000, pp. 237-238).

La Banque du Peuple de Proudhon, inspiré d'Owen (et de son *National Equitable Labor Exchange*) est, dans son principe, identique (Polanyi, [1944], 1983, p. 151). Le but est d'installer un système qui ne soit pas dépendant de la Banque de France et de son

²². Celle-ci repose sur une double critique du « principe d'intérêt sur prêt » qui viole le droit économique et du principe de charité chrétienne : « prélèvement en pure perte et toujours croissante de la richesse créée chaque année sous forme d'intérêt (et) développement d'un parasitisme effréné. Ainsi, ce qui distingue les réformes mutuellistes, c'est qu'elles sont à la fois de droit strict et de haute sociabilité : elles consistent à supprimer les tributs de tout genre prélevés sur les travailleurs sous des prétextes et par des moyens qui seront un jour prévus par les constitutions, et imputables aux gouvernements. Cette mutualité dépasse, selon son théoricien, la doctrine chrétienne. Jésus, poursuit-il, prêchait la fraternité universelle, sans distinction de Juif ni de gentil en généralisant la loi de Moïse : tu prêteras à ton frère israélite ou étranger, sans intérêt. L'auteur de l'Evangile fermait ainsi l'âge de l'égoïsme, l'âge des nationalités et ouvrait la période d'amour, l'ère de l'humanité. Sans doute il développait avec plus d'énergie qu'on ne l'avait fait avant lui le principe célèbre : "Faites aux autres comme à vous-même". Mais jamais il ne lui vint à l'esprit d'organiser économiquement la mutualité, de fonder des banques de crédit réciproque, pas plus que d'imposer à personne la prestation de ses épargnes, sans indemnité et au risque de tout perdre. La proposition énoncée par lui est relative aux communautés chrétiennes : or nous savons que ces communautés ne durèrent pas. A cette heure nous faisons un pas de plus : sans revenir à la communauté et à la charité évangéliques, nous affirmons la mutualité économique, dans laquelle, sans imposer de sacrifice à personne, nous obtenons toute chose au juste prix » ([1865], 1974, pp. 153-154).

²³. Gardin est le premier spécialiste de l'économie solidaire à tenter de lui apposer une grille de lecture proudhonienne. Il est aussi le premier à décrire l'analogie entre la Banque du Peuple proudhonienne et les SEL (2004, pp. 266-271 et 346-347).

« exorbitant » privilège d'émettre, seule, les billets de banque ce qui lui donne le monopole illégitime du prêt et la possibilité d'exiger des intérêts sans cesse croissants²⁴. La banque inaugurée par Proudhon est destinée à établir entre les producteurs le crédit mutuel « direct » et l'échange égal de produits. Au lieu de prêter des capitaux et d'exiger des intérêts, elle assurerait la circulation de bons d'échange garantis par les produits du travail de chacun. Chaque adhérent, producteur individuel ou collectif, sans engager de capital, obtiendrait une créance égale en valeur au produit de son activité et s'engagerait à accepter les bons en paiement de sa marchandise. Ainsi les bons d'échange au lieu d'être gagés sur le numéraire (le franc) seraient garantis par des produits fabriqués ou en cours de fabrication. Ce système parallèle devait avoir pour effet de réduire les intérêts de la banque à ses frais de fonctionnement et de créer conjointement l'organisation de magasins et d'entrepôts puisque la matière du prêt n'est pas de l'argent « officiel » mais des matières premières, des journées et instruments de travail et des subsistances convertibles en bons d'échange et dont les prix sont fixés par les adhérents/producteurs/créditeurs ([1865], 1977, p. 151)²⁵. Faisant fi des classes et des positions sociales (toujours établies au regard de l'unité monétaire officielle), les personnes échangent leur travail et leur dignité dans un processus d'obligation réciproque. Au sein de la Banque du Peuple, le degré d'affiliation n'entre plus en ligne de compte, pas plus que dans les SEL contemporains dans lesquels une personne au RMI se retrouve capable d'échanger valablement avec un professeur d'université de manière relativement équitable : les compétences sont reconnues comme strictement égales, l'heure de travail valant 60 unités d'échange pour l'un comme pour l'autre (voir Servet, 1999, p. 252 et notre chapitre 11).

Malgré son succès populaire, la tentative proudhonienne, en tant que telle, avortera assez rapidement. Fondée en janvier 49, la Banque du Peuple est mise en liquidation en avril. Cet échec peut être en grande partie mis au chef de l'arrestation imminente de son fondateur alors surtout monopolisé par ses démêlés politiques (Proudhon est en effet condamné en juin à trois ans de réclusion pour avoir violemment critiqué dans ses articles le Prince Président Louis-Napoléon Bonaparte). Au passage, notons que cette banque n'est ni la première ni la dernière du genre. En amont, nous avons évoqué l'expérience de Owen et de ses Bourses d'Echange à Londres et Birmingham (actives de 1832 à 1834), en aval de celle de Phipson

²⁴ . Les banquiers sont presque seuls à avoir la faculté d'escompter à la Banque de France qui place son taux de 4 %. Ce qui veut dire que ces banquiers locaux placeront, eux, leur taux à 5, 6, 7, 8 ou 9 % pour dégager leur marge bénéficiaire. Le but de la Banque du Peuple, en suggérant un système de bons est évidemment d'éliminer ces intermédiaires ([1851], p. 243sq, [1865], p. 146sq).

²⁵. (Pour le commentaire, Ansart, 1967, p. 59, sq, 1984, p. 305sq et surtout, 2002, « La Banque du Peuple (1849). Ses raisons d'être » dans *Le crédit, quel intérêt ?* Actes du Colloque de la Société P.-J. Proudhon (décembre 2001), Paris, EHESS, p. 3-8.).

(fin XIX^e) ou de Scott avec les communautés américaines *homecrofts* (1926)²⁶. La signaler permet de souligner combien Proudhon tient surtout à garder dans sa pratique une cohérence pour sa « pensée de l'action ». Il ne faut pas attendre l'Eden post-révolutionnaire mais agir ici et maintenant, quitte à abandonner certaines expérimentations alternatives et user des dispositifs existants. Si les « bons d'échanges » n'ont pu trouver leur place, qu'à cela ne tienne, cela n'empêche pas la théorie du crédit mutuel de rester valable pour les transactions monétaires classiques.

La théorie du crédit mutuel est, de manière plus générale, une théorie du crédit « tendant à la gratuité » (c'est-à-dire n'entraînant pour l'emprunteur d'autres frais que ceux d'administration évalués à 0, 5 % ou 0, 25 %) qui peut impulser l'initiative économique sous sa forme ateliériste ([1851, 1923], p. 243). Elle préfigure cette fois l'axiome principal des justifications solidaire des acteurs des structures de finances de proximité comme les Cigales, Autonomie et Solidarité ou, dans une moindre mesure, La Caisse Solidaire NPC (ensembles classiques de l'économie solidaire) dont il sera question dans ces pages.

La prémisse principale de cette théorie, une fois décantée par Proudhon lui-même, apparaît comme relativement classique pour un socialiste du XIX^e. Le capitalisme est, on le sait, axé sur la « plus-value » (que Proudhon appelle alternativement intérêt, profit, droit d'aubaine ou agiotage) que le capitaliste parvient à dégager de la vente d'un produit créé non par lui mais par l'ouvrier. C'est en réalité l'ouvrier qui fait « crédit » au capitaliste en le laissant spéculer sur les biens qu'il produit. Le paradoxe de la fiction capitaliste redouble dès lors que l'on analyse, comme le suggère Proudhon, l'éventuel crédit auquel doit recourir un atelier pour créer ou maintenir son activité. On en arrive à « faire affluer sans cesse la richesse des mains de ceux qui produisent, et qui, d'après cette fiction, reçoivent crédit (du banquier), aux mains de ceux qui ne produisent pas, mais qui, d'après la même fiction, donnent crédit, ce qui est trois ou quatre fois contradictoire ». Le « crédit sans intérêt »²⁷ que Proudhon suggère

²⁶ . Servet signale aussi, plus près de nous, les banques d'échanges allemandes diffusant les bons « Wära » (interdits en 1931 par le gouvernement) inspirées des théories de Gesell (qui publie en 1911 *L'ordre économique naturel* dont se réclament les membres des actuels SEL), les bons de travail instaurés par le maire de la commune tyrolienne Wörgl, les bons-valor des commerçants niçois interdits en 1935, etc (1999, pp. 65-85). Blanc rapporte encore l'expérience suisse du Cercle économique WIR, la seule à ne pas avoir été interdite et qui s'est considérablement institutionnalisée au point de devenir essentiellement « un lobby influent d'une certaine catégorie d'entrepreneurs luttant contre l'emprise des grandes entreprises » (2000, pp. 232-236. Voir Aussi Rizzo, 2003, pp. 112-117. Sur Owen, on lira aussi avec intérêt Polanyi, [1944], 1983 et infra chapitre 6).

²⁷ . Comme la plupart de ses grandes thèses, Proudhon revient sur cette théorie dans la majeure partie de ses textes. Le principe du crédit gratuit a été pour la première fois exposé théoriquement par lui en 1848 dans une petite brochure *Organisation du Crédit et de la circulation* juste avant qu'il ne lance sa Banque du Peuple. Pour l'anecdote, on peut plutôt citer ce moment où il retrace sa théorie dans *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise* afin de convaincre le clergé français (à qui il s'adresse au nom d'un archevêque) de le rejoindre dans la critique des théoriciens de l'intérêt. « Le principe du prêt devrait être ma réciprocité de prestation, d'autant

revient à supprimer le principe du crédit dans son essence (entendons, « avec intérêt »), ce qui revient à supprimer le capitalisme. En effet, si l'on réduit l'intérêt aux frais administratifs (parmi lesquels par exemple le salaire du banquier), on approche cet intervalle au-delà duquel le travailleur et le capitaliste deviennent égaux et pareils, que le crédit ne peut franchir sans cesser d'être crédit, c'est-à-dire sans se métamorphoser en mutualité, solidarité et association. ([1846], 1983, T. II, pp. 185-186). Ce principe connaîtra plusieurs déclinaisons « théoriques ». La révolution pacifique qu'il préconise par « l'action économique » pourrait, dans les campagnes avoir pour bras armé une banque foncière mutuelle. Les paysans ne possèdent généralement pas la terre qu'ils cultivent. « Ils la louent (sur le principe du fermage) à des propriétaires à qui ils paient une rente (3%) qui équivaut dans le meilleur des cas à la plus-value de la propriété qu'ils cultivent »²⁸. Tenter de racheter cette propriété par un emprunt aux banques foncières classiques c'est se donner un second maître plus contraignant car l'intérêt à rembourser est plus fort encore que celui payé pour le sol : « double intérêt, double esclave. Pour se tirer de là il faudrait une bonne fée », conclut Proudhon. Or elle existe et il ne tient qu'à nous d'éprouver la vertu de sa baguette : c'est la banque foncière.

Si l'on obtient l'épargne de ces petits propriétaires qui « ont également senti la nécessité de faire jouir enfin le travail de ses propres œuvres (commune dignité, commune compétence), qui sont allés spontanément au-devant des désirs de leurs fermiers et qui ont commencé spontanément cette œuvre de réparation », une banque foncière mutuelle peut se doter d'un capital suffisant pour procéder à des prêts sans intérêts aux jeunes paysans (qui peuvent, par ailleurs, apporter un coin d'héritage, une dot ou quelques économies). Tout paiement de redevance pour l'exploitation d'un « immeuble » (entendons exploitation

mieux que le prêt n'est, au fond, qu'une forme de l'escompte, comme l'escompte est une forme de l'échange et l'échange une forme de la division du travail. Organisons, disais-je (dans *Organisation du Crédit et de la circulation*, nda), d'après ce principe, le crédit foncier, le crédit mobilier, et toute espèce de crédit. Dès lors plus d'usure, plus d'intérêt : une simple taxe, pour frais de vérification et d'enregistrement, comme à l'escompte. L'abolition de l'usure, si longtemps et si vainement poursuivie par l'Eglise, s'accomplit tout seule. Le prêt réciproque ou le crédit gratuit n'est pas plus difficile à réaliser que (...) l'échange réciproque, le service réciproque, le respect réciproque, la justice (...). L'Eglise à l'heure où je parle, fait cause commune avec les grands privilèges, dont elle bénit l'exploitation hiérarchique et usuraire. Que l'Eglise s'explique donc une fois pour toutes. Quelle est en définitive sa doctrine pour le prêt à intérêt ? (...) Etes-vous aujourd'hui comme autrefois contre l'intérêt du prêt, avec la bible, l'Évangile, la philosophie, les Pères, les conciles, les docteurs et les Papes ? Ou bien êtes-vous avec les casuistes du dernier siècle et du nôtre Grotius, Smith, Say, Rocardo, Malthus, Bastiat (avec lequel Proudhon en découd à l'époque, nda) ? » ([1858, 1860], 1988, T. I., pp. 471-475).

²⁸. L'argumentaire de Proudhon est toujours très comptable et les chiffres pleuvent. Les preuves par l'exemple sont nombreuses : un immeuble valant 40 000 francs est livré par un bail au laboureur, moyennant le prix de 1200 francs, soit à 3 %. Au bout de dix ans, cet immeuble, sous la direction intelligente du fermier, a gagné 50 % de sa valeur ; au lieu de 40 000 francs, il en vaut 60 000. Or, non seulement cette plus-value, qui est œuvre exclusive du fermier, ne lui profite en rien, mais le propriétaire, l'oisif, arrive, et, le bail expiré, porte le prix d'amodiation à 1 800 francs. Le laboureur a créé 20 000 francs pour autrui ; bien plus, en augmentant de moitié la fortune du maître, il a augmenté proportionnellement sa propre charge ; il a donné la verge, comme l'on dit, pour se faire fouetter.

agricole, nda) acquerra à ce fermier une part de propriété de l'immeuble en question plutôt qu'un débit d'intérêt de crédit. « Purgé de la sorte par la machine révolutionnaire, le sol sera délivré du parasitisme qui l'épuise en étranglant le cultivateur » et aussitôt que la propriété foncière aura été remboursée, « les nouveaux propriétaires seront assimilés aux anciens » (qui ont prêté). La « propriété », débarrassée de « l'antique servage » peut continuer à être appelée telle (quand bien même elle se trouve être transfigurée) pour les paysans à l'oreille desquels elle est un « nom si agréable » ([1851], 1923, pp. 240 et 258-263). Cette banque existera le jour que le voudront ceux qui en ont besoin, achève Proudhon, ce qui montre à la fois qu'il compte bien sur le « spontanéisme populaire » et qu'il n'a pas encore eu vent à l'époque des projets expérimentaux allemands de Raiffeisen (qui fonde La Caisse de crédit d'Heddesdorf au début des années 1860) ou, dans une moindre mesure, de Schulze (qui fonde le Comptoir d'avance en 1850). Deux systèmes de financement pour l'initiative économique « de proximité » sur lesquels il faudra revenir lorsque l'on traitera de l'évolution de l'économie sociale (chapitre 3).

Le problème de Proudhon n'est en définitive pas de faire un procès contre la propriété privée (l'interjection « la propriété, c'est le vol » à laquelle il doit en partie sa célébrité lui vaudra aussi une simplification abusive) mais de spécifier les formes particulières de propriétés auxquelles il convient de faire référence. Ce n'est pas la propriété privée qui le dérange, mais la propriété privée coupée du travail ou qui n'en résulte pas. S'agissant de la propriété privée, la question d'échelle est capitale. Dès que l'on passe d'une petite à une moyenne échelle, le lien entre la propriété et le travail se relâche puisque le patron peut s'octroyer un salaire en déléguant le travail à des salariés²⁹. L'admettant comme « moindre mal » et sous certaines modalités, comme l'a correctement pointé Corcuff, Proudhon pousse ainsi à prendre en compte une idée forte du libéralisme politique que l'on retrouve dans l'économie solidaire. Sans épuiser le problème complexe de l'appropriation sociale, elle pointe un champ de réflexions. Selon Proudhon, la cohabitation d'une pluralité de formules de propriété qui casse l'appropriation capitaliste sans casser l'individualité au profit de l'État : petite propriété individuelle, propriété coopérative et associative, propriété publique de

²⁹ . Il se peut même que des profits soient par lui accaparés alors qu'ils sont le fruit du travail de l'organisation entière. Par contre la forme de l'entreprise privée locale de petite taille reste légitime puisque le patron continue à participer aux tâches de l'entreprise, par « nécessité ». Au-delà d'une certaine taille il faut donc procéder à la socialisation de la propriété afin d'assurer une répartition des bénéfices ou à un réinvestissement sous forme d'un capital collectif. Dans ce cas, la participation de tous à la gestion doit être assurée par des systèmes de communications et de consultations. Cette théorie a perduré en économie sous la dénomination, reprise entre autre par Schumacher, de propriété « fonctionnelle » (1973, pp. 272-276). Schumacher valide l'hypothèse en présentant des expériences américaines autogestionnaires des années 50-70 et des « nouveaux modes de propriétés » (pp. 280-301). cf infra 2.4.

collectivités locales, nationalisations sous contrôle des travailleurs et des usagers, formules mêlant l'associatif et le public, etc. La mise en tension d'une variété de statuts de propriété ne constituerait-elle pas un outillage pluraliste dans un cadre post-capitaliste contribuant à préserver l'individualité et l'équilibre des pouvoirs demande le social-démocrate libertaire au plus près des théoriciens solidaires (2004, pp. 37-59) ? Mais n'anticipons pas.

Eu égard à l'objectif de déploiement de notre second axiome c'est principalement l'équivalence de deux « catégories de personnes qu'il faut surtout retenir de ces propos sur le crédit gratuit et la banque foncière. Comme lorsqu'il se réfère aux Canuts, Proudhon distingue deux classes de « paysans » se devant la mutualité. Les petits propriétaires et les paysans désaffiliés qui pourraient bénéficier du crédit gratuit. Deux classes, deux rapports d'affiliations, une commune humanité. C'est le même désir de faire « fructifier » ces rapports que l'on retrouve encore dans sa critique des *Caisses d'épargne* qui commencent à se développer alors, le plus souvent sur initiative patronale.

« Les Caisses d'épargne sont sans entrailles pour ceux qui n'ont rien à leur donner, et c'est justement pour eux qu'elles sont faites. A coup sûr, elles fournissent régulièrement les preuves, par la publication de leurs « comptes rendus », du bien-être de leurs déposants en mesure d'épargner. Mais ces comptes rendus sont dans le même temps « la preuve du mal-être des non-déposants »³⁰. La Caisse d'épargne, la Caisse de retraite, ou l'assurance sur la vie sont choses excellentes pour qui, jouissant déjà d'une certaine aisance, désire y ajouter des garanties et elles demeurent tout à fait inaccessibles à la classe la plus pauvre. La sécurité est une marchandise qui se paye comme toute autre ; et comme le tarif de cette marchandise baisse, non pas selon la misère de l'acheteur, mais selon l'importance de la somme qu'il assure, l'assurance se résout à un nouveau privilège pour le (plus) riche, et une ironie cruelle pour le (plus) pauvre³¹ » ([1846], t II., 1983, p. 201 et 206). Certes les caisses d'épargne sont issues d'un but philanthropique tout à fait honorable, mais au bout du compte elles ne sont que la sanction de l'oppression capitaliste et de l'insolidarité générale, cause de la misère de l'ouvrier.

³⁰. Chiffres à l'appui, Proudhon montre qu'à Paris, sur 400 000 ouvriers, seuls 124 000 sont inscrits aux caisses d'épargne. Dans le secteur de l'imprimerie, un certain nombre d'ouvriers imprimeurs gagnent entre 5 et 10 francs par jour et la grande majorité n'atteint que 3 francs. A Lyon, les maîtres ouvriers des ateliers de soie peuvent se faire, par le travail personnel et celui d'ouvriers qu'ils occupent, jusqu'à 5 ou 6 francs de revenus. La multitude, elle, ne dépasse pas 1 ou 2 francs. Les maîtres ouvriers peuvent donc épargner mais pour les autres ? « On s'étonne que ce monde-là ne fasse pas d'économies, d'autant plus qu'il ne figure pas sur les listes d'indigents : mais à vrai dire, ces hommes ne sont-ils pas encore plus à plaindre que ceux qui, ayant résolument franchi le pas, reçoivent leur lopin de la charité officielle ? »

³¹. Ironiquement, il poursuit : « mais je ne m'étonne plus que des moralistes aient le courage d'exiger du prolétaire l'intelligence, l'activité et toutes les vertus morales, après avoir eux-mêmes travaillé quarante ans à devenir si bêtes ! Passons ».

La solution préconisée par Proudhon n'est pas différente d'ailleurs : la mutualité du crédit gratuit. Pour que triomphe le principe de l'atelier, il importe que ceux qui en ont la responsabilité en promeuvent le modèle et puissent dédier leur épargne au crédit sans intérêt afin de s'élever « à l'idée d'une vraie réciprocité » plutôt que de la conserver et développer l'instinct d'accumulation (*Ibid*). Conformément au principe de la mutualité énoncé plus haut, l'ouvrier qui se voit soutenu dans son initiative économique par les autres sera redevable à leur égard de tous les biens produits par lui³². A l'inverse, le prêteur, agissant par « impératif », émet une somme de « biens » dans le monde dont il sait qu'il ne restera pas créateur infiniment. En effet, même si ce n'est pas lui qui profitera personnellement et immédiatement de la production du débiteur, il sait qu'en cas de coup dur, il lui sera permis d'emprunter et de compter sur le respect par autrui du même impératif. Mais il faut encore, pour que ce système synallagmatique fonctionne, que soit à tous reconnue la compétence à agir et produire de la richesse ou du « bien ». Dans tous les cas, ces expériences de prêts sans intérêts reposent sur un principe de commune compétence et dignité au travail.

On peut citer aujourd'hui parmi les expériences florissantes, les associations Solidarité-Emploi (dont les fondateurs seront aussi à l'origine du REAS) qui organisent des cagnottes d'épargnes alimentées par « l'impôt volontaire » de leurs membres (ils assurent un ordre permanent équivalent à 1% de leurs salaires). Le témoignage de Christian, épargnant dans une cagnotte S-E toulousaine, est intéressant à plus d'un titre. Il atteste d'abord d'une recherche de « comportement social total » par son association. Il évoque ensuite la reconnaissance de compétence sans laquelle un projet professionnel soumis ne peut être financé. Ses propos respectent nos deux axiomes de grammaire (R1 et R2) : « Donc nous on a choisi (d'accompagner) la micro-entreprise à travers l'entreprise individuelle qui a des projets qui font acte au moins d'utilité sociale. Ca, ça nous semble important, qu'il y ait quelque chose d'innovant, soit dans l'activité, soit dans la façon de le faire. On peut très bien aider le financement d'un restaurant par exemple, mais d'un restaurant qui prévoit des entrées de 1mètre de large et un accès direct à des tables pour les handicapés moteurs. C'est à ce genre d'alternative qu'on est attentif (*comportement social total, R1*). (...) Le chômage souvent est une situation difficile, quand une personne souhaite devenir autonome, c'est déjà fort bien, elle a des idées par rapport à une activité et des compétences, c'est là qu'on va essayer de jouer un rôle moteur. (...) Dans le fait de prêter de l'argent à zéro % c'est pour montrer qu'il y a une alternative au système bancaire classique : on ne prête pas de l'argent pour prêter de l'argent, c'est avant tout (dans) le lien, la relation, la reconnaissance de la personne où on va toujours essayer d'aller plus loin. Un exemple :

³² . Ce qui est préférable aux prétendus bénéfices de l'épargne à long terme. Poursuivre l'épargne sans investir dans l'initiative autonome d'ouvriers de toute façon revient seulement à répartir sur toute la vie de l'ouvrier le malheur qui, d'un jour à l'autre, peut le frapper et le mettre au désespoir (déchéance esthétique du travailleur). On dit aux pauvres : souffre davantage, abstiens toi, jeune, sois plus pauvre encore, plus nécessiteux, plus dépouillé (...) afin que le maître dorme tranquille sur ta résignation et qu'au dernier jour l'hôpital soit quitte de te prendre. Mais qui me garantit que je recueillerai le fruit de cette longue privation ? A mesure que la vie s'écoule, la probabilité de vivre diminue ; et c'est pour conjurer une chance toujours décroissante qu'on exige de moi le sacrifice du bien présent, du bien réel. La vie ne recommence pas, et mon épargne ne saurait devenir la préparation d'une autre carrière [1846], *Ibid*).

on exige au moins deux cautions à la personne, différentes des cautions bancaires traditionnelles car elles ne se soucient pas du tout du niveau de revenus. (...). Si c'est un copain ou une copine qui se porte garant, pas de problème, nous ce qui nous importe c'est que la personne ait su partager : « voilà ce que je peux faire, j'ai besoin de vous » (...). A un moment donné la personne peut dire, « c'est trop, je vais abandonner mon projet. Et (notre) réponse c'est : non ! tu n'abandonnes pas ton projet ! Pourquoi c'est trop ? Tu peux le faire ! Tu en es tout à fait capable ! Tu n'as plus envie de faire ce que tu fais ? (...) Tu te rends compte de ce que tu dis ? » (*commune compétence, R2*)

Le respect de l'impératif d'action tend vers une « forme morale totale » puisque au bien consistant à « suivre un projet », s'ajoute un second bien : conditionner le prêt à « l'utilité sociale ». D'autre part, le système de caution, les encouragements, plus simplement encore, le jugement d'un projet sur sa recevabilité, indique un processus de reconnaissance de la compétence et de commune dignité tout proudhonien. Dans l'économie solidaire, l'argumentation est « guidée » par ce principe. Ses formes varient en fonction des catégories abordées (association « sans argent », accompagnement, commerce équitable, etc) mais se réfèrent toujours à la « capacité et à la volonté d'agir ».

2.4. *Small is beautiful*

Le premier élément à retenir de ces développements est que le second axiome régulant les justifications solidaires implique un rapport d'affiliation faisant équivalence. On sait que Proudhon en appelle aux classes moyennes et qu'il applaudit les Soixante lorsque ceux-ci ont le « courage d'affirmer » au sujet de cette bourgeoisie : « sans son concours, notre émancipation peut être retardée longtemps encore, unissons-nous ! » ([1964]³³, 1983, p. 427).

De même, Jacqueline, l'une des leaders du REAS dans les années 90 dont la coopérative appuie le développement d'entreprise solidaire explique : « Ce n'est pas un hasard si on n'est jamais parvenu à réaliser un regroupement significatif de chômeurs, même s'il y a eu des tentatives utiles dans ce domaine (comme AC ! le mouvement

³³ . Unissons-nous pour toutes les choses comme le crédit. La Banque de France ne donne-t-elle pas un exemple de contradiction flagrante de tout principe économique ? Elle jouit tout à la fois du monopole d'émettre du papier monnaie et de la liberté d'élever sans limites les taux d'intérêts (*Ibid*). La seule solution est de créer d'autres monnaies ou encore de détruire l'intérêt. Mais dans un cas comme dans l'autre, ceux qui détiennent des richesses doivent engager le pas vers la mutualité. Ce que répète Proudhon depuis 20 ans. Il est faux de dire que l'association volontaire n'est bonne que pour les pauvres et dans les limites de la misère. C'est une gageure de conseiller à l'ouvrier, comme le fait Mr Rossi, de fuir la communauté (forme du prolétariat) une fois qu'il a été mis à l'aise par son épargne car alors c'est laisser aux pauvres la possibilité de mettre en commun leurs dépenses et n'avoir jamais d'actif à réinvestir. On ne videra pas le prolétariat de son contenu en suscitant de la sorte des comportements individualistes. Le mutuellisme entre « pauvres » est un instrument de misère, la négation même de la richesse comme dans le communisme ([1846], 1983, t. III, p. 57).

Partage, auquel le Réas s'est associé). Regrouper des gens sur un critère de manque, ça ne fonctionne pas (...). Le Réas en 1994-1995, a accompagné plusieurs collectifs de projets sur des sites réputés difficiles comme à Etouvie, un quartier sensible d'Amiens. Un diagnostic politique avait conclu à l'extrême paupérisation et au comportement apathique et résigné de la population. En collaboration avec le RERS local et des porteurs de projets de ce lieu « d'apathie et de résignation », l'antenne locale du Réas (le Réas 80) a créé un collectif d'où émergent un local pour jeunes, un restaurant, un garage alternatif, une entreprise de bâtiment intelligent, un centre serveur internet. Ces gens n'avaient pas besoin qu'on les assiste mais de reconnaissance et de dignité et de mutualisation de ressources.

C'est sensiblement la même chose qu'exprimeront de Foucault et Piveteau tant au niveau de l'impératif catégorique comme nous l'avons vu que lorsqu'ils se demanderont comment organiser la défense d'un groupe de chômeurs que ses propres membres veulent voir disparaître en tant que tel (1995, p. 252)³⁴. Et c'est encore le même principe de coordination « pauvre-riche » qui poussera le Mouvement National des Chômeurs et Précaires vers l'IRES et plus particulièrement vers le Réseau de Citoyenneté Sociale (Toulouse) qui lui permettra de développer dans quelques-unes de ses maisons de chômeurs le programme 5C (lequel met en contact « chômeurs-créateurs » et accompagnateurs bénévoles : les « compagnons »). C'est par exemple cette reconnaissance des désaffiliés par les épargnants et permanents salariés qui permet aux associations des ensembles classiques d'économie solidaire (accompagnement professionnel et finances solidaires) de se grandir, dans le champ de l'insertion par l'économique face aux associations intermédiaires ou aux entreprises d'insertion qui, elles, se contentent de « ré-installer le chômeur dans le système salarial qui l'a exclu ». Le principe de commune compétence peut être tenu pour un principe de commune humanité qui permet aux désaffiliés et aux « affiliés » des classes moyennes de s'engager les uns avec les autres en mettant entre parenthèses la question du don unilatéral et de la charité. L'économie solidaire prétend réunir les gens autour de « l'avoir » plutôt qu'autour du « manque ». D'une part les

³⁴ . C'est ce qui distingue l'exploitation et l'exclusion. Les exploités de l'époque industrielle sont regroupés sur des lieux de production, ils font masse, ils ont des intérêts communs identifiés, des objectifs clairs : salaires plus élevés, conditions de travail moins pénibles, horaires moins lourds, etc. Tout cela permet de se mobiliser, de formuler une conscience de classe. L'action collective émerge ainsi par l'action sociale et la grève. La prise de conscience qu'on appartient à une catégorie d'exclus ne peut rien engendrer de tel. Les formes et les appuis ordinaires du conflit revendicatif font défaut, il n'y a ni groupe protestataire, ni objet précis de revendication car l'exclusion se caractérise par la dispersion des exclus qui, s'ils font nombre, ne s'agrègent pas. L'exclusion isole, y compris des autres exclus qui renvoient à eux-mêmes cette image déplaisante. Dans l'exclusion il n'y a pas de but commun mais des juxtapositions de projets individuels : trouver à manger, à travailler, etc. Il s'agit moins d'individualisme que d'une impossibilité de condition : quel sens peut avoir une grève de chômeurs puisqu'ils sont « inutiles au monde » ? (Voir *ibid.*, p. 145). Il s'agit de faire porter au chômeur la responsabilité de sa situation et abandonner l'idée d'appréhender la classe des chômeurs dans leur effective unité (comme semble le faire Rosanvallon). La question de l'insertion doit se doubler d'une réflexion sur ce que Castells nomme le capitalisme informationnel.

désaffiliés *ont* des projets et des compétences spécifiques pour les mettre en œuvre, de l'autre des bénévoles épargnants *ont* de l'argent et/ou des compétences pour les suivre.

L'un des caractères distinctifs de l'économie solidaire serait de « créer de nouveaux emplois » plutôt que d'apprendre aux exclus comment réintégrer le marché du travail classique. Dans ce dernier cas de figure, l'impératif est effectivement respecté (des salariés, des bénévoles voire même des chefs d'entreprises s'engagent contre l'exclusion) mais la commune compétence n'est pas reconnue. C'est sous forme critique que l'on retrouve sous la plume de J-L. Laville l'exposition de ce manquement lorsqu'il regrette que les instances étatiques et leurs politiques publiques pour l'emploi jusqu'à présent ont opéré par surdité sélective : « si les efforts fournis par les travailleurs sociaux ont conduit aux statuts d'entreprise d'insertion, les projets formés par les exclus eux-mêmes n'ont pas été entendus » (1997b, p. 373). Ou encore Roustang qui, prenant acte de la même surdité, constate que « ces politiques restreintes à l'insertion professionnelle en sont réduites à une pathétique course-poursuite entre une économie en perpétuelle innovation et des défavorisés à jamais inemployables malgré leurs efforts » (2002, p. 151). Plus étrangère encore de l'économie solidaire de par son éloignement du principe de commune compétence, les ateliers d'aide par le travail (dits « protégés ») qui assurent des activités de formation professionnelle sous forme d'un réentraînement au travail et à l'effort pour des jeunes stagiaires. Encadrés par un ou deux éducateurs ils s'exercent à l'horticulture ou à la réfection d'appartement en attendant le retour en milieu « non protégé » (Laville, Eme, 1988, EH1990, p. 19). C'est en attrapant R2 dans leurs textes au début des années 90 que ces théoriciens et praticiens du mouvement des « services de proximité » regroupés dans un collectif de recherche — à l'origine de l'IRES³⁵ en 1997 (qui deviendra MES³⁶ en 2002) — parviendront à rattacher une série d'expériences associatives d'ordre médico-social au courant issu du mouvement de « l'économie alternative » (né avec l'ALDEA³⁷ au début des années 80) et dont la principale descendance sera le REAS (chapitre 4 à 6). Et c'est ce courant qui déploiera le plus adéquatement l'univers de valeurs et l'ethos proudhonien après les « aléas » qu'ils connaîtront au travers du catholicisme social, de l'économie sociale et du mouvement néo-rural post-soixante-huitard (chapitre 3).

Ces derniers sont redevables d'un parallèle singulier que nous approcherons au chapitre 6 : en stigmatisant « un certain type d'insertion », les Solidaires recourront au même

³⁵ . Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire.

³⁶ . Mouvement pour l'Economie Solidaire.

³⁷ . Agence de Liaison pour le Développement d'une Economie Alternative.

expédiant que Proudhon pour revendiquer la commune humanité (R2). Le libertaire s'en prenait aux ateliers instaurés par le gouvernement de la seconde République et qui, sous couvert de favoriser l'associationnisme ouvrier, ne créait en fait ni plus ni moins que des ateliers de charité dans lesquels on embauchait des chômeurs encadrés par des élèves de l'École centrale et employés à des travaux de voirie au Champ de Mars. Ce genre d'atelier relève d'une stratégie de « l'Etat tuteur » que Proudhon emporte dans sa critique de son ennemi parlementaire, Louis Blanc qui, à terme, visait un Etat collectiviste. « En faisant des ouvriers des assistés et non des acteurs de leur émancipation, les ateliers nationaux constituent une expérience anti-proudhonienne par excellence, dans leur conception comme dans leur réalisation » (Gaillard, 2000, p. 225 et 235). A l'inverse de ces identiques tendances majoritaires « insufflées par le haut » dans les années 1980, des projets d'acteurs du travail social où la mobilisation d'énergies se réalise autour de personnes qui restent les autogestionnaires des entreprises créées. Ici s'inventent de nouveaux emplois en prise avec ce que les gens savent et veulent faire sous la forme de services de proximité dont les associations intermédiaires et entreprises d'insertion ne seraient donc que des formes larvées (chapitre 6)³⁸.

Le second élément à dégager des expériences associatives de Proudhon est l'agencement de valeurs spécifiques à sa communauté morale: autogestion, autonomie, travail, convivialité, petitesse. La synthèse de ces valeurs n'est pas spécialement porteuse d'une charge positive. A brûle-pourpoint on pourrait voir qu'elles sont à elles seules le symptôme d'une même effervescence un peu surannée qui agiterait les Solidaires comme, jadis, Proudhon. Faisant des nécessités de la mondialisation vertu, la critique portée sur un salariat effiloché, incapable d'absorber la masse croissante de désaffiliés, est toujours en gestation dans les discours solidaires et ré-émergera régulièrement dans ces lignes. Les représentations solidaires sont pétries d'un imaginaire proudhonien un peu désuet. La défense de cette petite industrie indépendante et de l'artisanerie moyenâgeuse condamnée par le progrès technique faisait passer Proudhon pour rétrograde à l'époque. Attardé dans un idéal périmé, on laissa les débats sur le mutuellisme consignés dans les annales de la première internationale et on se mit à parler plus volontiers le langage de Marx, théoricien plus

³⁸ . Dès 1986, les associations intermédiaires ont trouvé une impulsion étatique dans le cadre du traitement social du chômage mis en œuvre pour créer des emplois transitoires et occasionnels. Les publics sont ciblés parmi les plus défavorisés et employés dans des organismes d'accueil du secteur public, des collectivités locales ou des associations. Parmi les déficits de ce genre de dispositifs (création d'un second marché du travail, substitution à des emplois réguliers dans le secteur privé ou public, etc), le moindre n'est pas l'amalgame entre insertion et services de proximité qui entendent, selon ses théoriciens, se construire à partir du repérage des déficits dont souffrent les quartiers défavorisés par les personnes qui y vivent et qui sont, par leur connaissance du milieu, en mesure de les combler si ils obtiennent appui, accompagnement (Voir infra, chapitre 6).

systematique de la concentration industrielle. De même, l'économie solidaire a beau s'échiner à se distinguer de l'insertion, il n'en reste pas moins qu'elle est résiduelle et, somme toute, au mieux « bien sympathique » comme le dirait Castel dans les pages de la revue *Economie et Humanisme* (EH1995, p. 54, 1996 p. 723). Son aspect microscopique la décrédibilise malgré son côté « chaud » et convivial.

A sa décharge, notons qu'elle est ici victime de sa réputation associative qui lui vaut précisément d'être confinée la plupart du temps à un tiers secteur plus large à la limite du caritatif « aidé » par l'Etat là où les grandes firmes auraient à s'occuper de l'économie « sérieuse » y compris en introduisant dans leurs cahiers des charges des closes écologiques et sociales. Il est vrai que la catégorie des « services de proximité » ne peut se passer de l'intervention des pouvoirs publics pour financer une activité la plupart du temps non exclusivement solvable par l'acquittement des prestations par les usagers et bénéficiaires. Mais depuis que Laville a conceptualisé l'économie solidaire par son intermédiaire au début des années 90 et si l'on écoute les acteurs qui s'en revendiquent aujourd'hui, on réalise qu'elle a pris une vaste ampleur qui supprime non seulement le monde associatif mais aussi les statuts de l'économie sociale en général (à savoir également le monde coopératif et le monde des mutuelles d'assurance). Les Solidaires ont coutume de se référer aux entreprises coopératives du réseau REPAS dont certaines ont été élaborées au sein du REAS ou à la SCOP des ex-Dockers du Nord-Pas-de-calais accompagnés par l'ADSP³⁹, l'une des associations fondatrices de l'IRES (MES). Certes, ces entreprises ne sont pas des associations mais l'ont pourrait encore sourciller sur leur nature coopérative. A cette remarque on peut répondre que nous recroiserons des SA classiques dans le commerce équitable ou le bio et que la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais (dont il sera aussi fait grand cas) est une banque tout ce qu'il y a de plus classique depuis qu'elle est parvenue à réunir les 15 millions de francs de capitaux nécessaires pour en obtenir le statut (agrée par la Banque de France en 1997). Par contre dans tous ces dispositifs « solidaires », les normes grammaticales de justification des acteurs sont à pied d'œuvre (R1 et R2)⁴⁰.

³⁹ . Agence de Développement pour les Services de Proximité.

⁴⁰ . L'histoire même de la Caisse solidaire est celle de quelques militants dans le Nord-Pas-de-Calais qui persévèrent dans leur « agir solidaire ». Ce sont les mêmes qui à partir du GIEPP (groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels) ont d'abord créé une société de capital risque solidaire (Autonomie et Solidaire) lançant des appels publics à l'épargne afin de pouvoir pratiquer des prêts à taux zéro ou à taux faible. Et ce sont toujours les mêmes qui, en 1993 décident de promouvoir la création d'une banque régionale en coordination avec le Conseil régional qui co-financera l'enquête de faisabilité et participera à hauteur de 1/3 au capital de la banque. En 2001, la caisse a soutenu la création de 200 entreprises et la création de 750 emplois. La « commune compétence » s'exprime largement dans le principe même de la banque visant à fournir un prêt bancaire à taux nul ou très faible en accordant leur confiance à des porteurs de projets refusés (car non solvables)

De même, c'est une erreur de croire que Proudhon défendait un modèle strictement associationniste. Profondément marqué par l'économie artisanale (Gueslin, 1987, p. 66) et les petites entreprises (qui en 1860-1865 concernent encore 70 à 75 % de la population active⁴¹), Proudhon n'envisage l'association au sens restreint du terme (à savoir comme structure de production où de consommation caractérisée par une égalité des salaires stricte et une égalisation des droits entre associés quelle que soit leur ancienneté) que lorsque les conditions économiques la rendent nécessaire. Il n'y a pas de solution unitaire aux problèmes économiques et la diversité dans les statuts (ou formes d'entreprises) est une condition de vitalité. Faire de l'association « l'organisation » par excellence reviendrait à l'ériger en « dogme » ou en « système » comme les socialistes utopistes parmi lesquels il range Fourier, Owen, Cabet, Leroux et Blanc ([1851], p. 159). Fidèle à son principe pluraliste, il préconise la mise en tension et en équilibre des différentes formes d'ateliers de petite ou de moyenne taille (entreprise individuelle, association ou autre, peu importe). Ce qui importe c'est que ces ateliers puissent s'associer entre eux si (et seulement si) ils en ressentent le besoin sur base d'un contrat mutuelliste et surtout qu'ils choisissent les modalités d'organisation qui permettent une action économique où la liberté individuelle n'est pas aliénée par un sentiment de dévouement quelconque (*Ibid.*, p. 175).

Toutefois, cette parade n'invalide pas la question de la taille et, dans son prolongement des valeurs de l'autogestion, de l'autonomie et du travail. Que la mutualité s'installe entre classes moyennes (« maîtres » ou « petits patrons ») et ouvriers « pauvres » qui se reconnaissent une commune dignité dans le travail est cruciale pour Proudhon. Elle ne peut exister qu'au sein de petites structures. Un monde totalement réhumanisé par le mutuellisme n'est pas nécessairement associatif au sens juridique du terme, c'est entendu. Mais c'est obligatoirement un monde « petit ». Ce qui ne signifie pas qu'il suggère d'en finir avec la grande entreprise (nationalisée sous certaines conditions) mais plutôt qu'il faut privilégier les « initiatives » de production de distribution locales entre ateliers de production et recourir à

par les banques « classiques ». (Tytgat C., directeur général de la Caisse Solidaire, 2001, « Promouvoir une épargne solidaire », *Rapport au Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire*, pp. 6-14, 22-28).

⁴¹ . Markovitch T-J., 1967, « Le revenu industriel et artisanal sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire », dans Cahiers de l'ISEA, pp. 84-85, cité par Ansart, 1970, p. 67. Il serait donc amplement schématique d'imaginer une évolution linéaire par laquelle l'industrie aurait régulièrement détruit ces anciennes structures et mis le système de production artisanale en situation d'échec pendant toute la durée du XIX^e Siècle. Dans sa seconde moitié, loin de décroître en France les petites entreprises augmentaient en nombre de manière régulière (elles étaient 2 millions en 1866, trois millions et demi en 1896 et près de quatre millions en 1906 (*Ibid.*, p. 68). Et avant 1848, Paris est en fin compte le centre de multiples ateliers différents groupant une population hautement qualifiée et d'une grande variété. Duveau cite ainsi les ébénistes du faubourg Saint-Antoine, les batteurs d'or de la rue du Caire, les relieurs du faubourg Saint-Germain, les typographes du faubourg Montmartre, les cordonniers de Montronge (1946, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, p. 218).

des unités polyvalentes au sein des grandes firmes pour la production de biens spécifiques qui ne sont pas réalisables à l'échelle locale⁴². Tout l'imaginaire économique de l'économie solidaire est présent dans ce localisme idéal et paradisiaque, sine qua non de la réalisation de ces autres valeurs que sont le travail désaliéné, l'autonomie et l'autogestion. Là encore, sans vouloir forcer le trait, Proudhon n'est pas loin de proposer que les épreuves distendues du capitalisme sont à retendre sur le « local » et entre classes moyennes et prolétaires :

Quelle est la cause du déficit social ? « La cause, c'est que les propriétaires sont en minorité, que les fortunes sont très inégales et que trop de gens ne travaillent point ou se livrent à un travail improductif. La cause c'est la grande concurrence, la grande industrie, la grande banque, les grandes compagnies, la grande spéculation, la grande propriété en un mot, la FEODALITE capitaliste, mercantile, industrielle et propriétaire, à laquelle nous laissons toute liberté de se développer aux dépens des classes moyennes et travailleuses, et qui dans ce moment travaille à se généraliser par toute l'Europe et sur la face du globe ([1865], 1977, pp. 369-370).

Si le capitalisme est à craindre, ce n'est pas vraiment parce qu'il est le symbole du libéralisme et de la propriété privée des moyens de production mais parce qu'il illustre de la grandeur industrielle⁴³. Tout est un problème de taille et d'échelle. « Small is beautiful » est l'aphorisme de l'atelier. Il doit être possible de donner une nouvelle orientation aux développements technologiques, une orientation qui les ramène aux réels besoins de l'homme et à sa vraie mesure. Il ne s'agit pas de collectiviser la grande entreprise mais d'en finir avec elle. La thématique est récurrente depuis Proudhon : « l'homme est petit, donc, tout ce qui est petit est bel et bon. Tendre au gigantisme, c'est courir à l'autodestruction » (Schumacher, 1973, p. 166).⁴⁴

⁴² . Proudhon suggère dans *Idées générales de la révolution* un modèle d'organisation des compagnies industrielles que l'on peut tenir pour les prémisses théoriques de « l'autogestion » et de la « rotation des tâches » (le mot n'existe pas à l'époque). Pour les chemins de fer, les mines, les fabriques spécialisées, l'ouvrier devra, comme ailleurs, être détenteur de moyens de production et posséder en droit la compagnie dans laquelle il travaille. Il pourra participer aux bénéfices de celle-ci à hauteur de sa participation à ses charges, participer aux prises de décisions et surtout y obtenir un apprentissage polyvalent afin de pouvoir y effectuer différentes tâches et éviter ainsi d'être victime de la division du travail parcellaire et aliénante ([1851], 1923, pp. 275-282).

⁴³ . Proudhon est, pour beaucoup, un libéral associationniste (Bancal) qui aurait bien noté que le paupérisme est une forme de pauvreté liée à l'industrialisation et qu'il a vu le jour, par une sorte de malencontreux hasard, au moment où dominaient les principes du libéralisme. Il regrette que la critique socialiste confonde les deux. Comme le dirait Ewald, on a transformé cette contiguïté temporelle en un rapport de causalité qui s'est lui-même mué en un rapport de nécessité : le libéralisme définirait une politique qui produirait nécessairement la misère du plus grand nombre (1986, p. 50).

⁴⁴ . Combien coûte une telle réorientation ? Sans aucun doute, il faut payer le prix de tout ce qui en vaut la peine : donner une nouvelle direction à la technologie de sorte qu'elle serve l'homme au lieu de le détruire, requiert essentiellement que l'on fasse un effort d'imagination et que l'on cesse de céder à la peur.

Cette critique d'une économie déshumanisante à cause de sa taille renoue aujourd'hui avec l'économie sociale par l'entremise de l'économie solidaire et ses précurseurs « alternatifs » dès la fin des années 1970. Il n'est pas innocent que des auteurs comme Schumacher et Illich — pour ne citer que les plus connus — publient leurs principaux travaux à l'heure où s'internationalise l'économie et où le phénomène du chômage de masse est encore une menace endémique plus qu'une réalité (*Ibid.*, p. 154)⁴⁵. Pour l'un et l'autre l'économie du gigantisme évite la question des pauvres en faveur desquels doit s'entamer « une lutte qui engage les gens eux-mêmes, les individus, les petits groupes plutôt que les Etats et autres abstractions anonymes » (*Ibid.*, p. 75). L'économie du « petit », spécifiquement proudhonienne aura attendu un siècle avant d'être réinvestie dans des termes similaires, même par ceux qui, pourtant emportés par la mode autogestionnaire pensent que l'héritage n'est pas évident (comme Rosanvallon⁴⁶). Sans pourtant être exposé tel quel, on retrouve l'impératif catégorique d'action économique (R1) contre ce qui apparaît comme une perte de « quantité » d'humanité dans le monde. En France, l'imaginaire se redéploie à l'aube de l'économie solidaire. On en retrouvera les premières traces « alternatives » dans les publications de la revue *Autrement* (chapitre 4).

Schumacher théorise une « technologie de niveau moyen (ou “intermédiaire” ou de “l'aidez-vous vous-mêmes” ou “démocratique”) » qui empêche une unité de production de croître et l'oblige à se démultiplier au-delà d'une certaine taille afin de faire barrage aux tendances à « la cupidité et l'envie » et promeuve ceux qui cherchent à revenir à certaines vérités élémentaires relatives à l'homme et à son univers (*Ibid.*, p. 161). Sans renoncer aux apports de la technologie, la « petite unité économique » est présentée comme le vecteur de rehaussement « à un niveau d'humanité supérieur » vers « l'homme complet » que la richesse corrompt (pp. 288-290, 95)⁴⁷. Illich, dans une même amorce proudhonienne (ou tout au

⁴⁵ . L'un et l'autre citent Mao avec enthousiasme (Schumacher p. 261, Illich, pp. 37, 49), l'un et l'autre prônent une désaccoutumance à la croissance alors que le crack boursier de 73 est sur le point d'en sonner le glas (Schumacher, p. 42 sq, Illich, p. 123 sq), etc. etc.

⁴⁶ . L'idée latente d'une « petite économie » est pourtant bien présente chez lui. La socialisation autogestionnaire qu'il défend ne peut, de son propre aveu, avoir de réalité concrète que dans la mesure où elle s'applique à des unités humaines de dimension raisonnable. La possibilité d'articulation des droits entre les travailleurs et la collectivité devient par trop déséquilibrée dans les ensembles industriels de très grande dimension. C'est pourquoi il convient de s'interroger sur le démantèlement des groupes industriels géants, qu'ils soient privés ou publics. Et cela pour deux raisons principales : d'abord parce que l'existence de conglomerats industriels trop grands se traduit pratiquement par une confiscation des droits de la planification démocratique (...). Ensuite pour des raisons de dimension : il est inconcevable de définir un réel pouvoir de décision des travailleurs dans une structure qui regroupe des dizaines de milliers de personnes (1977, pp. 122-123).

⁴⁷ . Schumacher propose une représentation ontologique de la dégradation moderne de l'homme : « faute de reconnaître des ”niveaux d'être”, nous ne pouvons comprendre le monde (...). Ce n'est qu'en considérant le monde comme une échelle de valeurs et la position de l'homme sur cette échelle que nous sommes à même de reconnaître que l'existence de l'homme sur cette terre a un sens, une fonction. Peut-être est-ce le devoir de

moins « ateliériste ») énonce le même « besoin d'inverser radicalement les institutions industrielles, et de reconstruire la société de fond en comble. Pour être efficient et rencontrer les besoins humains qu'il détermine aussi, un nouveau système de production doit retrouver la dimension personnelle et communautaire. Sa théorie à lui est celle de l'usage convivial et non industriel de « l'outil ». « Dégradé au rang de consommateur » ou de producteur anonyme, la personne s'est perdue en même temps que « la convivialité » existant au sein des petits outils économiques adaptés aux communautés locales. « A moins de réoutiller la société, nous n'échapperons pas à la progressive homogénéisation de tous et à la standardisation des relations personnelles ». Il faut donc mener une recherche sur les caractères de l'homme industriel qui entravent et menacent le réoutillage (1973, pp. 27, 35).

Bien qu'il soit difficile de saisir exactement ce que le philosophe entend par « société conviviale » (il ne la définit jamais que négativement, contre la société de consommation), tout se passe comme si la confiance dans l'espace domestique que constitue la structure d'accompagnement et/ou celle de financement (la plupart du temps coordonnées l'une à l'autre) incarnait l'outil économique convivial qu'il imaginait pour renverser les institutions industrielles et fonder un système de production à la fois personnel et communautaire. Il fait porter le stigmate à l'outil industriel par excellence que constitue l'usine, milieu artificiel que l'individu ne comprendra jamais, produisant des objets pour des usagers qu'il ne connaîtra jamais. On voit poindre la teneur marxiste du propos et la critique de l'aliénation n'est pas loin⁴⁸. La solution se trouverait dans les outils conviviaux de proximité. Pour le dire avec ses mots, « passer de la productivité à la convivialité, c'est substituer à une valeur technique une

l'homme — ou simplement, si vous préférez, son bonheur — que d'accéder à un plus haut degré de réalisation de ses potentialités, à un plus haut niveau d'être (...). Dans la mesure où notre interprétation du monde passe par les grandes idées, les idées essentielles du XIX^e, nous ignorons ces différences de niveau, parce qu'on nous les a cachées » (p. 97).

⁴⁸. « Ce fait (l'aliénation) n'exprime rien d'autre que ceci : l'objet que le travail produit, son produit, se dresse devant lui comme un être étranger, comme une puissance indépendante de son producteur [...]. La réalisation du travail est son objectivation. Dans le monde de l'économie politique, cette réalisation du travail apparaît comme la perte pour l'ouvrier de sa réalité, l'objectivation comme la perte de l'objet » (Marx, [1844], 1996., p109.). L'objet du travail n'est plus un objet de jouissance que l'homme peut connaître après avoir satisfait ses besoins mais le moyen de cette satisfaction elle-même. L'objet du travail devient une simple marchandise. L'ouvrier se trouve devant le produit de son travail comme devant un produit étranger qui ne lui correspond en rien. Il l'échange contre un salaire, il produit pour un autre qui le paiera. Par là même la contradiction s'affiche au cœur du double pôle qui sous-tend le rapport homme-objet : non seulement le travailleur devient un étranger par rapport à sa production dont il devient l'esclave pour pouvoir subsister, mais en plus, il devient lui-même, en tant que travailleur, un objet que le propriétaire achète et qui n'exécutera son travail que mû par nécessité, étranger au reste de sa vie d'homme. Le travail aliéné n'est autre que le travail que Smith, lui, valorisait quelques dizaines d'années plus tôt : un travail défini comme étant une peine, un sacrifice que l'on inflige pour obtenir de quelconques biens et pour augmenter sans cesse la production. En ce sens, écrit Althusser dans son *Pour Marx*, « l'économie politique n'est en rien la science du travail mais la science du travail aliéné, c'est-à-dire une science qui ne verra le travail que par la lorgnette de la douleur et de la production » (1986, p.185).

valeur éthique, à une valeur matérialisée une valeur réalisée. La convivialité est une liberté individuelle réalisée dans la relation de production au sein d'une société dotée d'outils efficaces » : les économies de proximité (1973, p. 28). Dans l'idéal type de l'économie solidaire, les finances solidaires et les structures d'accompagnement seraient une réponse proudhonienne à une critique marxiste du travail aliéné⁴⁹. Les associations, en aidant les porteurs à développer leurs projets, leur permettent d'engager un travail dont l'objet est le leur et pour un public proche qu'ils connaissent. La convivialité permettrait la « manifestation de soi ».

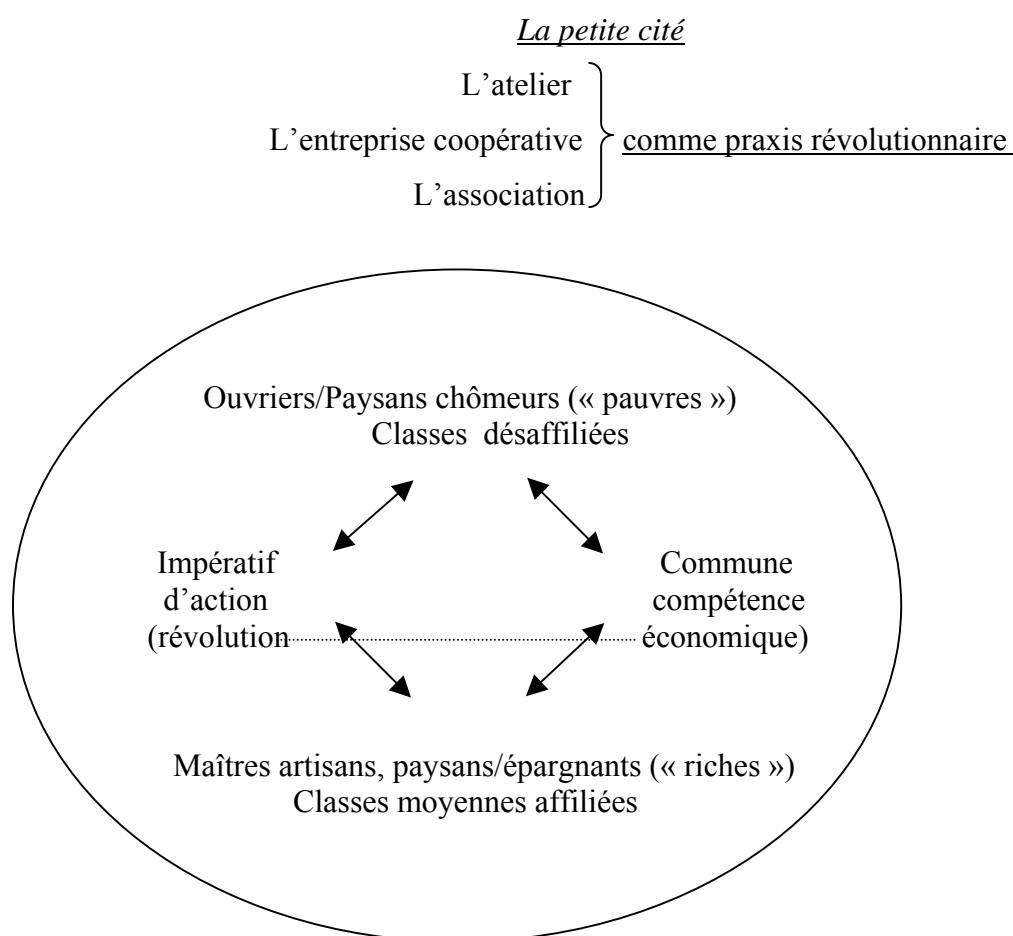
Comme on le voit, l'étude que Yack propose au sujet des post-kantiens (auxquels il ajoute Marx et Nietzsche) et de leurs désirs de révolution totale fait non seulement signe à Proudhon mais aussi à des auteurs plus proches de nous encore. Mais pas plus que lui, Schumacher et Illich ne tombent réellement sous le joug du paradoxe inextricable que Yack repère chez ces auteurs désireux de révolution totale : à partir du moment où toutes nos institutions et pratiques sociales sont minées par la dimension déshumanisante de l'esprit du temps, nos efforts révolutionnaires ne peuvent qu'être eux-mêmes chargés de cette même dimension. Par conséquent, l'Eden post-révolutionnaire est inaccessible. Donc, autant se résigner aux limites présentes de ces institutions et pratiques et ne pas se fatiguer à poursuivre une chimère. Par contre, si l'on accepte de reconnaître que cette perversion moderne (capitalisme, égoïsme, individualisme, etc) est une construction sociale plus qu'une teneur « réelle » de la modernité, alors « l'esprit moderne » n'est plus un obstacle inamovible au changement et des petites révolutions peuvent commencer à être envisagées (1986, pp. 368-369). Elles se trouvent dans l'atelier, explique Proudhon, refuge de la réhumanisation mutuelliste et du Canut.

« L'homme tendant à la complétude » dans la révolution, Schumacher lui, le connaît également. Il possède son modèle idéal immanent incarnant son ethos, son univers de valeurs transcendantes tout comme Proudhon possédait les siens (Canuts, etc) et tout comme les Solidaires posséderont les leurs (les entreprises du réseau REPAS, les Dockers de Calais). Il s'agit de cet industriel allemand du nom de Ernest Bader qui décida d'introduire dans son entreprise des changements révolutionnaires afin d'adapter l'industrie aux besoins de l'homme. Il abandonna sa propriété à ses employés et vota avec ces derniers, devenus partenaires, une série de règles « constitutionnelles » visant à interdire que l'entreprise ne dépasse jamais 350 employés, que l'éventail des rémunérations ne dépasse pas un rapport de 1

⁴⁹ . Voir, sur cette critique la fresque historique que dresse Méda (1995, surtout ch. IV, p. 92sq).

à 7, qu'aucun produit de l'entreprise ne puisse être vendu à des fins militaires, que la moitié des bénéfices soient versés à des œuvres de charité, etc (pp. 284sq). Conclusion en 1973 : « tous ceux qui étaient associés à la Scott Bader ont pu apprendre à mettre en pratique beaucoup de choses, qui dépassent de loin le simple souci de gagner de quoi vivre, de toucher un salaire, de rendre une affaire rentable ou d'agir d'une manière économiquement rationnelle, pour le mieux-être de tous. A l'intérieur de l'organisation Scott Bader, chacun a la possibilité de se hausser à un niveau d'humanité supérieur » (*Ibid*).

Le modèle proudhonien de cette petite économie ou « économie douce » pourrait-on dire, prend place entre quatre pôles : deux principes et deux catégories d'acteurs qui se combinent dans une petite *Cité*.



Entre chacun de ces éléments du modèle proudhonien décantés par la lecture *douce* que nous en faisons (R1, R2, communauté de valeurs) se tisse la grammaire de l'économie

solidaire⁵⁰. Bien qu'elle fasse parler les acteurs de l'économie solidaire, cette grille ne vise pas à enclencher les logiques de ses acteurs dans un carcan libertaire. L'inférence est tentante mais secondaire dans ce qui nous occupe et surtout fastidieuse car le rapport à l'Etat est devenu vital pour beaucoup d'entreprises solidaires alors qu'il continue à être renié par le courant libertaire de Bakounine aux associations contemporaines comme *La Gryffe* ou l'*Atelier de Création Libertaire de Lyon* pour ne parler que de celles rencontrées dans le cadre de ce travail (chapitre 7).

La façon dont parle Proudhon transcende ses textes pour s'établir des dispositifs justificatifs des acteurs solidaires. Il est vrai que parmi les plus militants au sein de l'IRES et de l'ALDEA/REAS, certains revendiquent clairement la filiation. Mais la plupart du temps ces dispositifs sont engagés dans les disputes sous des formes « générales » qui sont le plus clairement élaborées dans les forums autonomes que sont revues, colloques et autres lieux de recherche-action, sans pour autant se référer à Proudhon. Il en est de même pour la référence au concept d'autogestion que Illich et Schumpeter font de concert : c'est un imaginaire (au sens de Castoriadis) qui émane de nouvelles pratiques à partir des années 70. Rosanvallon est peut-être mal inspiré d'écrire, à la même époque que ces deux-ci, qu'il faut cesser d'y voir la récupération d'un héritage proudhonien. Comme il l'écrit lui-même, il ne s'agit pas de trouver de nouvelles filiations historiques à un concept qui s'est d'abord défini dans l'action (1977, pp. 36-41). Or, c'est pour cette raison même que l'autogestion (d'Illich ou Schumacher) et les modes de justifications proudhoniens sont bel et bien subsumables. Il a eu raison de noter que le mutuellisme de Proudhon s'appliquait à une société de petits entrepreneurs (raison pour laquelle d'ailleurs il sied si bien à l'économie solidaire et aux projets qu'elle soutient, nda). Il s'est trompé quand il justifie l'abandon de cette grille de lecture en déduisant que la destinée politique de l'autogestion était telle qu'elle ne pouvait que s'extirper de ce micro-modèle entrepreneurial⁵¹. L'autogestion est d'autant plus proudhonienne qu'elle supporte très mal la

⁵⁰ . Proudhon eut très certainement préféré encore « anarchiste », manifestant son opposition aux utopistes à côté desquels on les range souvent (Proudhon adresse couramment des critiques virulentes au « tournant théologique » des saint-simoniens et à l'autoritarisme latent des phalanstères de Fourier ou de l'Icarie de Cabet). Ce terme est devenu inadéquat car on y situe rétrospectivement aussi les anarchistes de droite et ceux que l'on qualifie d'anarchistes bruts dont le précurseur, Max Stirner, est contemporain de Proudhon (voir, sur ces « anarchismes », Richard F, 1991, p. 5). On sait la virulence avec laquelle Stirner renverra « les pathétiques et longues tirades » de ce dernier du côté de l'argumentaire communiste ou démocrate-chrétien qui « hypostasient » à tort la société. Ils en font de la société un Dieu fantôme pour combattre « l'égoïsme » au lieu de voir qu'elle n'est qu'une composition d'uniques, c'est-à-dire d'un Moi, puis d'un Moi, etc. ([1844], 1972, p. 292). S'il était un spectre « individualiste » dans la pensée libertaire, il fait peu de doute que Stirner (dont la pensée de l'Unique est, sans mauvais jeu de mots, restée unique dans l'histoire la pensée) s'opposerait à Bakounine et que Proudhon trouverait sa place entre ces deux pôles.

⁵¹ . Aujourd'hui, ses partisans d'hier reconnaissent qu'elle n'a en fin de compte fait que traverser comme un météore le ciel politique français des années 70. Avant 1968, l'autogestion a une consonance essentiellement

généralisation politique. Et, derechef, le réseau de nos solidaires éprouve les pires difficultés à trouver une cohérence politique au-delà du connexionisme par projet qui a caractérisé leurs rapports au sein du REAS ou encore actuellement au sein de l'IRES (chapitre 8). La raison, comme nous le verrons, est en grande partie due aux disputes ou méfiances entre réseaux, aux divergences sectorielles des actions (commerce équitable, etc) : se fédèrent dans une commune grammaire des pratiques qui n'ont rien à voir les unes avec les autres, si ce n'est la normativité du discours (R1 et R2) et leur « petit » univers de valeurs commun. Le chapitre 3 va nous apprendre que ce n'est en soi déjà pas si mal, puisque personne n'y était plus parvenu depuis. Mais les trois chapitres suivants poseront une nouvelle question : cet univers peut-il être le support d'une grande cité par projet, ou du moins, d'un élargissement des *petites cités* que chacune de ces initiatives structure chacun de son côté en défendant chèrement son « autonomie » ?

Nous avons noté la dimension à la fois messianique et athée tapie dans les textes de Proudhon et qui manifeste la permanence du théologico-politique jusque dans l'imaginaire solidaire (Lefort, [1981], 1986). C'est justement l'aphorisme anabaptiste de J. Ellul, anarchiste chrétien, qui véhicule bien toute la problématique à laquelle se confronte l'économie solidaire aujourd'hui : « Les autorités sont envoyées par Dieu comme un fléau pour punir l'homme qui est méchant. Mais les chrétiens, du moment qu'ils se conduisent bien et ne sont pas méchants n'ont en rien à obéir aux autorités politiques, et doivent s'organiser en communautés autonomes en marge de la société et des pouvoirs » (1988, p. 17). Si tant est que l'on accepte « l'exemplarité » de leur comportement, comment les Solidaires vont-ils faire pour que leurs multitudes de petites cités (par projet) passent des liens connexionnistes qui les réunissent à l'occasion (au sein du MES, du REAS, etc) à une véritable force, si ce n'est à un moment en prenant le contre-pied d'Ellul : en cessant d'être gentils, en posant la question de l'autorité politique et celle du pouvoir ?

Barthélemy l'a bien vu dans son analyse du mouvement associatif français : « Le chrétien incline à poser des gestes significatifs, selon lui, d'un exemple, qui aura valeur pédagogique pour ceux à qui il s'adresse. D'où une approche stratégique spécifique : le changement social viendra de la contagion des exemples, de la tension de ceux-ci vers

technique issue du vocabulaire coopératif. Après, elle deviendra le collecteur commode de la somme d'espérances et de promesses qui s'exprimèrent confusément en Mai. La vague autogestionnaire aura ses revues (*Autrement*, *Formation*-la revue de la CFDT, etc) et ses intellectuels (Touraine, Julliard, Rosanvallon lui-même, etc). Pour la plupart d'entre eux, l'émancipation de la bureaucratie du marxisme officiel permet de qualifier en France toute une frange de la gauche non communiste et de définir les axes du dépassement de la démocratie industrielle vers la démocratie généralisée, etc (Rosanvallon, 2003, p. 385-387). Cette frange se qualifiera de « nouvelle gauche », tout comme le fait une partie de la gauche contemporaine (voir partie II).

l'utopie prophétique d'une société socialiste réalisée et de la somme des luttes. Le problème de la conquête du pouvoir d'Etat se trouve éliminé d'une telle conception politique qui bénéficie d'une inclusion dans la politique de toutes les formes de l'action (Barthélemy, 2000, p. 182). Nous demandons : ce rejet ne s'est-il pas mué en un tabou irrémédiable préjudiciable à la possibilité de représentation et de fédération du secteur associatif en général et de l'économie solidaire en particulier ?

S'il nous arrivera de parler d'ethos tendanciellement anarcho-chrétien pour qualifier la communauté morale des Solidaires ce n'est pas du tout par référence à la « charité » des associations catholiques qui bercèrent une partie de l'économie sociale de Leplay à l'après-guerre. Le chapitre qui vient montre qu'elle a été assez décriée par le mouvement des chrétiens de gauche dès 68 et continue à l'être par tous les Solidaires aujourd'hui (au point qu'il doit d'ailleurs être difficile de trouver une association dont les membres y verraient une valeur reconnue). Par contre, c'est « l'exemple » au sens personnaliste et chrétien du terme que lui concède Scheler qui retiendra notre attention dans la cité par projet et son insuffisance politique puisqu'elle conduit à se désintéresser du pouvoir pour privilégier le réseau.

Chapitre 3.

Notes sur les aléas de la commune compétence et de l'impératif d'action pour autrui

3.1. Les rémanences proudhoniennes dans l'économie sociale et le christianisme social

La résurgence d'une façon de parler proudhonienne chez des auteurs comme Schumacher ou Illich et, dans une moindre mesure Rosanvallon, à l'époque où l'autogestion verra naître les premières formes d'économie solidaire, n'est pas un hasard. La mode à gauche est à la décentralisation et à l'entrepreneuriat. Ceux que l'on a, a posteriori, appelés les néo-ruraux se comptent par milliers au début des années 70, l'aventure autogestionnaire de LIP bat son plein, des travailleurs sociaux créent les premières entreprises intermédiaires (qui deviendront « alternatives et solidaires » à partir du moment où elles créent des métiers et ne réinsèrent pas leur public sur le marché du travail conventionnel), des parents initient les premières crèches « sauvages » (dites parentales) et la « seconde gauche » de la CFDT et surtout PSU tente tant bien que mal de se faire le vecteur politique de ces différents mouvements post-soixante-huitards. Mais entre l'engagement dans l'action économique exprimé par Proudhon et la résurgence des thématiques propres au « Small is beautiful » des années 70, tout se passe comme si l'on perdait la trace des expériences conjuguant principe de commune compétence et impératif catégorique dans la littérature socio-économique et/ou philosophique. C'est essentiellement sous formes non combinées qu'ils semblent se donner à voir dans les approches spécialisées que nous allons aborder ici, qu'il s'agisse de textes d'époque (Gide, Fauquet, Jaures, Le Roy, du Passage, Léon XIII, etc.) ou d'analyses d'histoire économique ou d'histoire sociale contemporaine (Desroche, Marchat, Gueslin, Pelletier, Barthélemy, Ewald, Duriez, etc).

Notre hypothèse se présente en deux temps isolables : l'économie sociale et son « institutionnalisation » perdra progressivement l'action commune avec les désaffiliés tout en maintenant le principe de commune compétence dans les coopératives ou mutuelles

(légalisées en 1898) qui « d'institutions ouvrières » sont d'abord devenues interclassistes dès la fin de l'Empire puis se sont séparées du syndicalisme et résolument orientées vers les classes moyennes (Barthélemy, 2000, p. 48). En corollaire, du courant du catholicisme social émanent des textes adressés aux « classes moyennes » qui continuent à inciter à l'action en faveur ou aux côtés des déshérités mais sans qu'il soit encore question pour eux de s'engager dans l'action économique alors que, pourtant, une tradition chrétienne révolutionnaire de ce type a existé à l'époque de Proudhon avec Buchez. Il faudra attendre que le personalisme de Mounier soit intercepté par des membres du Mouvement de Libération du Peuple (MLP, issu de la Ligue Ouvrière Chrétienne) pour que l'on retrouve des chrétiens d'un genre proudhonien (comme Desroche et Lebreton). C'est alors que se fonde le PSU¹ qui sera à l'engagement politique dans les années 60 et 70 ce que seront « les Alternatifs » puis « les Solidaires » à l'engagement économique dans les années 80 et 90. On pourrait dire, comme Mounier en formulait déjà l'hypothèse au sujet des anarchistes proudhoniens, que c'est en définitive parce qu'ils ne posent pas la question du pouvoir politique et qu'ils ne sont profondément pas utopistes que des partis comme le PSU sont voués à avorter et à déverser une partie de leurs membres vers l'économie — plus précisément, dans notre cas, dans l'économie alternative et solidaire.

C'est sa situation économique qui met le prolétariat en position de tirer des conséquences politiques. De même, cette frange marginale du mouvement chrétien parviendra dans un premier temps à la conclusion qu'il est nécessaire de passer de « la charité » des patronages à l'engagement politique vers le pouvoir (MLP-PSU, CFDT). Mais c'est alors pour mieux en revenir, dans un second temps, à l'action économique, muni d'un partage d'humanité avec les désaffiliés acquis à force d'avoir fréquenté prêtres ouvriers et mouvements communistes. Ces personalistes diront : « il s'agit seulement de constater une situation morale telle que tous les problèmes pour le prolétariat se posent sur le plan vital, et non par une réflexion désintéressée d'un parti de classe. Il s'agit de reconnaître le fait et même la valeur de cette liaison directe entre l'humanisme prolétarien en gestation et les nécessités quotidiennes, et d'affirmer sa primauté, d'urgence et de dignité, sur une vaine

¹ Ce sont des membres des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes qui, devenus adultes, ont créé la LOC pour répondre aux besoins des familles ouvrières. Transformé en 1941 en Mouvement Populaire des Familles (MPF) puis Mouvement de Libération du Peuple, l'ancienne LOC est devenue clairement et ouvertement « politique » et ses leaders contribuent à la création en 1957 de l'Union de la Gauche Socialiste qui deviendra pour l'essentiel le PSU de 1960 fondé avec la minorité SFIO regroupé dans le Parti social Autonome, la minorité du parti radical de P. Mendès-France et les oppositionnels communistes rassemblés autour de Tribune Communiste (*Ibid.*, p. 124).

émulation à la poursuite du pouvoir². Les masses sont animées par l'égalité économique, elles ne le sont pas, ou ne le sont que superficiellement, par les querelles des politiciens. Il y a là une sorte de suture vitale entre le matériel et le spirituel, par-dessus les vains fantasmes des hommes. C'est pourquoi les révolutions sont des coupures moins nettes, des bouleversements moins profonds qu'on ne croit de la réalité sociale³. L'anarchisme est sur ce point profondément anti-utopiste » s'accordent à dire les Personnalistes et Proudhon, s'il fallait souligner ce qui les rapproche. « A dieu ne déplaise, disait Proudhon, que je prétende avoir jamais inventé une Idée » (Mounier, [1937], 1966, p. 177). Tout est dans les associations qui existent déjà.

« C'est d'abord dans les têtes et dans les cœurs qu'il faut faire la révolution, seul moyen de la réussir » confirme Mounier dans le texte qu'il consacre en grande partie au socialiste mutuelliste. Il s'en prend aux théologiens qui ont voulu terrasser "l'anarchisme" du libertaire et qui ont délaissé au même titre que les partis ouvriers « le développement de la capacité ouvrière » (*Ibid.*, p. 186). « Matériellement prise, cette communauté du peuple n'est pas une communauté politique ou radicale, mais une solidarité de revendications économiques, née d'une solidarité de souffrances, d'intérêts, de besoins, d'aspirations (...). De tous côtés on la voit émerger dans des milliers d'associations volontaires, pour des milliers de buts, s'organiser du simple au composé, par libre entente. Chacun des écrivains anarchistes a analysé sous un angle singulier la cohésion qui donne solidité et activité à cette réalité profuse. Proudhon l'appuie à la double colonne de l'association comme force économique et de la Justice comme force morale et affective à la fois » (*Ibid.*, p. 173). « L'unité anarchiste n'est pas une unité de hasard, une unité kaléidoscopique comme on lui en jette couramment le défi, elle exprime l'âme de la société, elle est donc unité spirituelle, ordre intelligible. Elle se constitue, invisible, impalpable, perméable en tous sens à la liberté, comme l'air traversé par l'oiseau, et qui le fait vivre et le soutient », interprète Mounier en lisant *De la capacité*⁴ (*Ibid.*, p. 185). Ce qu'il exprime par sa métaphore poético-philosophique c'est bien que la seule

². « La plupart des révolutions ont manqué d'initiative populaire et elles en ont manqué parce que les partis, par leur discipline stéréotypée, l'ont étouffée dans un peuple souvent admirable d'intelligence. Petit à petit, à mesure qu'ils constituaient leur appareil centralisé, des hommes plus soucieux de suprématie que de services imposent l'hégémonie des sections centrales sur les sections locales et sur les fédérations (...). La base perd l'habitude, puis le goût de la discussion et de l'initiative. Elle s'en remet aux directeurs, s'aliène entre leurs mains » (*Ibid.*, 184-185).

³. « Une révolution redresse la société comme un jeune arbre : en ce redressement doit consister toute l'innovation révolutionnaire : il ne peut être question de toucher à la société elle-même, que nous devons considérer comme un être supérieur doué d'une vie propre et qui par conséquent exclut de notre part toute construction arbitraire » (Proudhon., *Idée Générale de la révolution*, p. 156, cité par Mounier., *Ibid.*).

chose qui rassemble l'ensemble des « prolétaires » est une communauté de valeurs qui s'exprime identiquement dans chaque association qui développe, par nécessité, une activité économique sans que la conscience de partager cette communauté avec d'autres associations y soit.

L'action des œuvres « charitables » avait pour but, en seconde main, l'évangélisation du pauvre et son redressement moral. C'est ce qui a été dans un premier temps relativement critiqué par des structures comme l'ACJF⁵ et la JOC⁶ en référence à l'apostolat de « l'évangélisation du semblable par le semblable » de *Rerum novarum*, encyclique tenue pour le premier texte « social » de l'Eglise. Mais les personnalistes (comme Mounier) ou chrétiens démocrates (dans le sillage de la LOC) voudront aller plus loin à partir des années 50 : c'est l'Eglise qui doit se régénérer au contact de la communauté de valeur « prolétaire ». Ce n'est pas l'Eglise qui doit prétendre réhumaniser (par l'évangélisation) le peuple mais bien l'inverse qui doit se produire, disent-ils à mots couverts. C'est ce retour de catholiques vers l'idéalisation des capacités ouvrières que nous approcherons dans les points 3.4 et 3.5, non sans souligner que ce rapprochement semble un peu désuet à l'heure où, comme nous l'avons évoqué en guise d'introduction avec Wagner et Castel, le « prolétaire » est un concept qui perd de sa teneur à mesure que la classe ouvrière se voit intégrée au continuum salarié protégé par un ensemble de conventions collectives.

Inversement, nous tenterons de montrer aux points 3.2 et 3.3. que les coopératives et mutuelles, qui constituent le gros des troupes de l'économie sociale (conceptualisée par C. Gide), conserveront une forme de commune humanité dès l'origine dans le dernier tiers du XIX^e et la première moitié du XX^e. En revanche, l'impératif de révolution économique avec toutes les couches désaffiliées de la population déclinera progressivement vers l'extinction totale dans l'ensemble de structures qui s'avèreront incapables d'apporter une réponse à la massification du chômage des années 1970.

Il faut attirer l'attention sur une remarque importante : nous ne prétendons pas faire œuvre d'histoire sociale, même si nous allons utiliser un grand nombre d'auteurs dont les textes revendiquent légitimement cette appellation. Mais pour étudier de près les « aléas » de la grammaire du socialisme associationniste de Proudhon et pouvoir adéquatement poser les fondations de la cité par projet qu'elle ébauche, il nous faut dès maintenant tenir compte de

⁴. « Ici comme partout, dès que l'anarchie systématise ses thèses, elle tombe dans le ridicule. Dès qu'elle consent à les présenter comme des tendances directrices, des utopies d'orientation, elle donne aux mouvements qu'elle influence de fécondes aspirations ; elle lutte pour le moins contre les dangers dominants de l'époque » (*Ibid.*).

⁵. Action Catholique de la Jeunesse Française

⁶. Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

grands événements qui marquèrent le discours des gens susceptibles de l'employer depuis ses ateliers ainsi que les modifications des contextes institutionnels, politiques et idéologiques qui ont influé sur lui.

Plus contre Cabet que contre Marx (qui n'est encore que dans les coulisses), trade-unionistes anglais (influencés par Owen) et mutuellistes français (qui ont la chance d'avoir avec eux un Proudhon bien vivant), clament d'une même voix, lors de la fondation de la première Association Internationale des Travailleurs à Londres en 1864, que l'organisation ouvrière est née par foisonnement, non par épure et système (Mounier, [1937], 1966 p. 98). C'est ensuite une longue partie de bras de fer qui s'engage. Après quelques congrès où proudhoniens et marxistes sont au coude à coude, la lutte ouvrière va choisir de se poursuivre davantage sur le plan politique que sur celui de la révolution par l'action économique et la théorisation de l'atelier mis en doute par Marx comme étant oeuvre d'ouvriers petits-bourgeois⁷.

Les lecteurs personalistes de Marx ont une appréciation tranchée. Mounier situe Proudhon (auquel il s'identifie plus souvent qu'à son tour) dans ce qu'il nomme « la gauche optimiste » qui, à la façon de la gauche kantienne de Yack, estime qu'il existe une strate pure en-deçà du caractère amoral que manifestent les actions d'un homme perverti dans son humanité par la modernité⁸. Puis il y a la gauche qui pleure, celle qui critiquera ce « sentimentalisme de ceux qui veulent croire à l'harmonie spontanée des cœurs » déplore Mounier ([19838], 1966, pp. 48-49). La première gauche, comprend-on, en recoupant les textes du philosophe, fut celle des anarchisants, la seconde celle du marxisme. Bien moins que la pensée marxiste, la pensée anarchiste d'un Proudhon, « ne peut être détachée des hommes qui l'ont vécue, des intentions qu'elle a rejointes ou réveillées dans l'intérêt populaire. En regard de la littérature anarchiste, la littérature marxiste moyenne, même chez Marx, frappe par son caractère implacable, un peu pesamment scientifique, hargneuse dans l'attaque, maussade dans la défense, plus fanatique que fervente, née dans la terre rêche du pédantisme

⁷ . Dans son adresse inaugurale rédigée pour la première internationale on relève les bémols qui nuancent sa position sur la coopérative: « elle est des expériences partielles qui renferment dans un cercle étroit les efforts partiels d'ouvriers éparpillés, elle n'est pas capable d'arrêter le progrès géométrique du monopole, d'émanciper les masses et d'alléger le fardeau de leur misère. L'expérience est en plus " douteuse " car elle s'attire des alliances suspectes, hommes nobles et déclamateurs philanthropes de la classe moyenne. Et enfin, l'expérience est insuffisante aussi longtemps qu'elle ne s'associe pas d'une dimension politique » (cité par Desroche, 1976, p. 85).

⁸ « démoralisons les contraintes, les barrières et les désirs s'équilibreront d'eux-mêmes. Supprimons les taxes, les contingentements, l'argent, et cependant que les marchandises galoperont, tels les globules d'un sang générateur, partout où elles feront besoin, la machine, libérée des polices humaines, produira en quantité telle que la prise au tas sera devenue une réalité. Dès lors plus de guerres, plus de crises, plus de haines, plus de souffrances, le bonheur se fabrique à la tonne ». (*Ibid.*, p. 49)

scientifique (...). Une odeur de bibliothèque, avec elle, descend sur les masses ouvrières ; elle chasse de leurs livres et de leurs pamphlets le grand air des barricades où flottaient parmi l'odeur un peu emphatique de la poudre, les chansons, la joie des rues, on ne sait quel espoir intact ; elle en expulse le style sublime, l'imprécation, le pathétique qu'un Proudhon héritait des grands conventionnels, ou ces appels directs, de l'âme à l'âme, que nous devons à toute une littérature ouvrière spontanée d'adresses, de plaidoyers, de pétitions » (*Ibid.*, pp. 91-92)⁹. Voilà la masse anarchiste autonome, vivante, spontanée que Marx a eu tort de consacrer sous forme de classe. Il y avait ce semi-personnalisme ouvrier chez Proudhon qui a vu le mouvement vivant de masses organiques qu'était le mouvement ouvrier oublier ses traditions libertaires et qui s'est vu submergé par la volonté de puissance « de la classe » que Marx veut faire accéder au pouvoir à tout prix (*Ibid.*, pp. 172-176). Mounier n'épargne rien à Marx et Engels, doctrinaires dont la passion ne va pas directement aux hommes et à leur misère, qui estiment avoir la science de l'histoire et y inclure les hommes bon gré mal gré. Il le font la conscience tranquille puisque, dans leur système, c'est l'histoire qui force les hommes et non pas leur propre fantaisie. Si les proudhoniens vont perdre tout crédit dans l'AIT c'est parce que, dès le début, l'absolutisme de ces deux-là entraîne infailliblement l'appareil policier ; intrigues, truquages de textes, agents secrets, infiltrations, mouchardages, les tactiques de Congrès sont déjà au point. Marx veut s'emparer du Conseil général de l'Internationale et, par lui, , imposer ses directions à l'ensemble du mouvement (*Ibid.*, pp. 98-99).

En tant que théoricien de l'économie sociale, Gide sera plus mesuré dans son analyse alors qu'il est pourtant beaucoup plus directement concerné par la critique de la coopérative de Marx. Marx était presque inconnu en 1848 alors qu'il rédige le *Manifeste*. C'est la force novatrice et la puissance synthétique du *Capital*, paru en 1867, qui allaient faire de lui le porte-parole « presque unique du socialisme théorique ». Au sujet de son rapport à Proudhon, Gide explique : « le représentant du collectivisme ne pouvait guère s'entendre avec le partisan de la propriété individuelle morcelée, le théoricien de la lutte des classes avec le partisan de la fusion des classes, le révolutionnaire avec le partisan des réformes pacifiques ». Les ouvriers parisiens qui participèrent à la fondation de l'AIT (Londres, 1864) semblent avoir été encore tout pénétrés d'idées associationnistes proudhoniennes mais personne n'a encore eu vent des analyses qui viendront avec le *Capital* et où les coopératives

⁹ Les éloges du style de Proudhon sont récurrents chez Mounier. Il donne aux revendications un ton direct, un accent souvent brutal, mais toujours humain, auquel l'éloquence, ses circonlocutions, les hargnes feintes de la littérature politicienne sont bien étrangères ([1936], 1966, p. 176).

ne sont envisagées que comme réalisations post-révolutionnaires¹⁰. Au premier congrès de l'Internationale à Genève, en 1866, les mêmes présentent un mémoire dont les idées sont très nettement inspirées de Proudhon. Il parvinrent à en faire adopter les conclusions. Mais dès le congrès suivant, en 1867 (Lausanne), ils rencontrèrent une résistance plus vive, et aux congrès de Bruxelles (1868), et de Bâle (1869), c'est l'influence de Marx qui est devenue prédominante » (Gide, [1909], pp. 352-354).

Ce dernier ne sera pas au bout de ses peines puisque à partir de 1870, c'est le courant anarchiste « pur » qu'il lui faudra combattre et l'antiautoritarisme d'un Bakounine qui emporte avec lui les fédérations espagnole, italienne et suisse (la première à résister aux assauts de Marx à la tête du Conseil Général). Bien qu'il soit parvenu à faire expulser Bakounine de l'Internationale, Marx devra encore en découdre jusqu'au VII^e congrès de 1874 avec les antiautoritaristes dont le fédéralisme lui semble représenter une menace pour l'organisation des prolétaires. C'est seulement après la mort de Bakounine (1877) que la seconde et la troisième Internationale de 1889 et de 1919 lui donneront enfin définitivement raison (Mounier, [1937], 1966, pp. 99-103). Ce divorce historique ressassé par tous les spécialistes des mouvements socialistes et coopérativistes peut sembler anodin et éloigné de ce qui nous occupe. Ce n'est pas le cas. En amorçant involontairement l'éloignement progressif du mouvement anarchiste et coopératif du reste du mouvement ouvrier il affecte, par voie de contiguïté, l'imaginaire de l'impératif d'action directe contre le paupérisme et la désaffiliation. A partir de là, syndicalisme, mutualité (d'une part) et coopérative (de l'autre) prendront des orientations autonomes les unes des autres et c'est en tant que telles qu'il faudra les traiter.

¹⁰ . Marx accepte que la coopérative ou l'association sont des formes d'avenir pour le socialisme. Mais tant que la conquête du pouvoir politique n'a pas eu lieu, elles restent pour ainsi dire pétrées de modes de fonctionnement capitalistes. Cette « forme capitaliste de la coopération présuppose d'entrée de jeu un travailleur salarié libre qui vend sa force de travail au capital (...). La coopération capitaliste n'apparaît pas comme une forme historique de la coopération, mais c'est la coopération elle-même qui apparaît comme une forme historique propre au procès de production capitaliste, qui lui donne sa spécificité historique » ([1867], 1993, pp. 376-377). Le coordinateur de cette édition du Livre I du *Capital* (où l'on trouve le chapitre relatif à la coopération) explique en préambule que Marx supervisa la traduction française lui-même. Il fallait bien la maîtriser afin de pouvoir intervenir à son appui dans les débats théoriques français alors fortement marqués par l'héritage de Proudhon, enjeu capital dans ce pays où l'Internationale était mieux organisée que partout ailleurs. Le dernier argument de la lettre qu'il adresse à celui dont il aurait aimé qu'il entreprenne la traduction (L. Büchner) est tout à fait révélateur de son impatience à voir l'ouvrage disponible en français : « je considère qu'il est de la plus haute importance de débarrasser les Français de toutes les conceptions fausses sous lesquelles Proudhon, avec son idéalisation de la petite bourgeoisie, les a ensevelis. Au récent Congrès de Genève, et dans les relations de l'Association Internationale des Travailleurs avec la section parisienne, on se heurte sans cesse aux conséquences les plus répugnantes du proudhonisme » (*Correspondance Marx-Engels* cité par Lefebvre, « Introduction au livre I du Capital », dans *Ibid.*, pp. VII-VIII). A la seconde Internationale, lancée en 1889, l'absence de proudhoniens est remarquable. Elle est due au fait que la première était fortement composée d'associations ouvrières qui ne sont plus là pour équilibrer une présence massive des partis politiques (Desroche, 1976, p. 87).

On peut voir dans la coopérative de crédit ou de production « l'atelier » au sens des chapitres précédents, car c'est bien de coopérative qu'il faut parler après la révolution par l'économique de Proudhon¹¹. La transition lexicale est introduite officiellement dans le lexique ouvrier par le *Mémoire* de la première Internationale dont parle Gide (dit *Mémoire des délégués français* parmi lesquels on compte les proudhoniens Malon et Varlin). Ceux-là préfèrent la « coopération » fondée sur un libre contrat permettant l'initiative de chacun à « l'association » qui suggère que l'individu est subordonné au groupe (Gueslin, pp. 214-215). La transition est vite avalisée par les « ateliéristes » et par la presse, le journal *L'association* devient *La coopération, journal du progrès social*. Le ton est déjà par trop « libéral » pour un Marx qui, sous le libre contrat, voit poindre une forme de salariat. De même, la révolution par l'action économique « pratique » ne fait plus recette au sein de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière). L'hypothèse de coopératives de crédits qui permettent de racheter terres et outils de travail ne convainc pas. Combien de siècles lui faudrait-il pour toucher au but demande-t-on ? La coopérative est devenue le tonneau des Danaïdes où viennent se perdre les forces vives du prolétariat, pire encore, celles qui réussissent s'embourgeoisent et se ferment sur elles-mêmes en refusant de nouveaux sociétaires (*Ibid.*, p. 225, Demoustier, 2000, p. 26).

Deux délégués en 1872 s'exprimaient en ces mots lors du congrès des Ouvriers de France : « les sociétés coopératives ne procureront jamais d'améliorations qu'à leurs adhérents ou associés, et encore, pas à tous. De plus elles ne diminuent pas le moins du monde la cause du mal. Elles ne sont donc pas un remède mais un petit soulagement » (*Ibid.*, p. 255).

C'est bien l'impossible jonction avec une forme de comportement social total qui est reproché à la coopération. « L'action » de la coopération est nulle ou, en tout cas, bien insuffisante pour pouvoir tenir compte de la situation des plus désaffiliés. Toujours est-il qu'en 1879 la SFIO prendra la tangente collectiviste emmenée par Guesde (qui parviendra

¹¹ L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, dit la charte de l'Internationale. Proudhon aurait dit : l'émancipation *économique* des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et le but de tout mouvement politique. Et Marx aurait dit que l'économique n'était qu'un moyen pour l'émancipation politique (*as a mean* ajoute le texte anglais de la charte de la première Internationale au grand dam des proudhoniens). Sans du tout rejeter les questions politiques, les anarchisants se posaient chaque jour à leur propos cette question qui leur servait de pierre de touche : « quel rapport y a-t-il entre ceci et l'émancipation du prolétariat ? ». C'est ainsi qu'ils furent amenés à donner leur faveur à toutes les actions que la classe ouvrière mena pour son émancipation économique : on leur doit l'initiative des Bourses de travail, qui devaient mettre le parti socialiste marxiste en conflit avec le mouvement syndical après le congrès de 1878 ; ils furent les constants inspirateurs et les plus fidèles appuis du syndicalisme, du coopératisme, généralement de toutes les formations spontanées et apolitiques du prolétariat . Avec la même fidélité ils dénoncèrent sans relâche le glissement ouvrier à l'action politique (pp. 178-179)

même à convaincre Malon un temps)¹². L'année suivante, les représentants des coopératives la quittent alors que, quelques temps plus tôt, y circulait encore la thèse de l'association coopérative comme solution du problème social et du paupérisme (Desroche, 1976, pp. 87-91)¹³. Il faudra attendre Jaurès et Gide, à l'origine bien loin l'un de l'autre, pour que des liens se retissent. Entre-temps, les coopératives de production vont passer inaperçues dans le mouvement ouvrier, du moins en tant que structures économiques susceptibles de rassembler prolétaires « pauvres » et « classes moyennes ouvrières ou petites-bourgeoises » dans une optique révolutionnaire comme le rêvait Proudhon. Les petits artisans et chefs d'ateliers qui ont marqué Proudhon gardent cette représentation marxiste d'une élite ouvrière presque « traître de la classe » comme tout petit-bourgeois (Draperi, R2000, p. 126).

Selon Marx, Proudhon en arrive à l'atelier pour pouvoir le représenter comme la négation dialectique de la misère issue de la division du travail dans les grandes firmes. « Après avoir frappé le travailleur au moral par une fonction dégradante, au physique par la modicité du salaire, après avoir mis l'ouvrier dans la dépendance du contremaître, et rabaisé son travail jusqu'à la manœuvre d'un goujat, il s'en prend de nouveau à l'atelier et aux machines pour dégrader le travailleur en lui donnant un maître, et il achève son avilissement en le faisant déchoir du rang d'artisan à celui de manœuvre » (Marx, [1846], 1983, p. 278). Pourquoi en serait-il autrement ? Pourquoi le maître de l'atelier agirait-il différemment que le contremaître de la grande firme, demande Marx¹⁴ ? Tout se passe comme si Marx savait qu'à cette question on ne peut faire correspondre aucune réponse tant que l'on reste sur le terrain de réflexion légitime, celui de la démarche scientifique. Cette réponse existe bel et bien chez

¹². En 1885, à l'initiative de C. Gide et de l'Ecole de Nîmes se crée une Union coopérative placée sous le signe de l'anti-socialisme en riposte à l'anti-coopératisme des socialistes français emmenés par Guesde. Néanmoins, le divorce ne sera jamais historiquement entièrement entériné car tous citent, dans la pratique, des expériences telles que celle de la Verrerie ouvrière d'Albi (ancêtre des SCOP que Desroche compare à Lip, première expérience de reprise de l'outil en faillite par ses ouvriers.) Ici, la gestion oscillait entre un modèle intégré hétéro-gestionnaire de salariat — qui faisait la part à la planification par une coopérative de consommateurs — et un modèle auto-gestionnaire (Desroche, 1983, p. 131sq, 1976, p. 181sq, Gueslin, 1987, p. 258sq). Dans la théorie, des personnages comme Jaurès et Mauss se rapprochent du coopératisme. et seront les instigateurs du rapprochement de La bourse des coopératives socialistes (créées par Jaurès) et de l'Union coopérative dans un pacte d'unité en 1912. Il s'agit d'une plate-forme visant à réformer le socialisme autoritaire fallacieusement arc-bouté sur un marxisme rabougri. C'est du moins ce qu'allègue Mauss qui écrit, en prolongeant un papier de Jaurès : « pourquoi nous enfermerions-nous dans une bible et de quel droit nos critiques nous limitent-ils à un Marx étroit, défiguré et volontairement rapetissé (cité par Desroche, 1983, pp. 132-133, aussi, 1991, pp. 200-206 et Gueslin, 1987, pp. 237-244).

¹³. La coupure avec le mouvement coopératif est aussi alimentée par la loi de 1884 qui reconnaît la liberté syndicale, en cantonnant les syndicats dans une action de défense professionnelle, leur interdisant de gérer directement des activités économiques (Demoustier, 2000, p. 27).

¹⁴. « Proudhon n'est pas allé au-delà de l'idéal du petit-bourgeois. Et pour réaliser cet idéal, il n'imagine rien de mieux que de nous ramener au compagnon, ou tout au plus au maître artisan du moyen-âge. Il suffit, dit-il quelque part dans son livre, d'avoir fait une seule fois un chef d'œuvre, de s'être senti une seule fois homme.

Proudhon, mais elle est morale, ce qui est loin des préoccupations (du moins des préoccupations énoncées, dirait Dumont) du matérialisme historique. Le maître ouvrier ou petit artisan qui engage apprentis et ouvriers respecte l'impératif catégorique (agis toujours de telle sorte que...). Il est « naturellement » plus moral que ses homologues de la grande industrie, citadelle dont il va entreprendre l'assaut. Telle est sans doute la pierre angulaire et enfouie, de la pensée proudhonienne sans laquelle son édifice mutuelliste ne peut tenir et dont on perdra la trace après que quelques dernières émanations se soient fait sentir dans le coopératisme de C. Gide, ce que tous les spécialistes soulignent mais sans jamais étayer (encore tout récemment, Ferreira, 2004, p. 20)¹⁵.

« A la différence du syndicalisme, le coopératisme s'adresse plutôt à la classe moyenne, aux agriculteurs et surtout aux consommateurs. Il ne vise point à supprimer la propriété mais plutôt, au contraire, à en faciliter l'acquisition. En tant que doctrine il s'inspire du solidarisme et par conséquent rejette le mot d'ordre de la lutte des classes. Il cherche la voie dans l'aide mutuelle mais en lui donnant pour base de libres et fortes individualités (pour se donner, il faut d'abord s'appartenir). Sous ses formes multiples, coopératives de consommation, de production, de crédit, il a pour but l'émancipation de tous ceux qui sont exploités, écrit Gide sous influence solidariste¹⁶. Mais il est vrai que les associations coopératives ne se proposent pas de supprimer la propriété, ni le capital, ni l'intérêt, pourtant elles s'apparentent au socialisme en ceci qu'elles ont pour but de destituer le capital et son rôle dirigeant et de lui retirer la part qu'il prélève sous le nom de profit. Toute association coopérative est ainsi une entreprise sans but lucratif et qui, si petite soit-elle, constitue un îlot

N'est-ce pas là, pour la forme autant que pour le fond, le chef d'œuvre exigé par le corps de métier du moyen-âge ? » (Marx, [1846], 1983, p. 291).

¹⁵. D'autres remarquent, non sans humour, que cette proximité ne fut pas à l'avantage de Gide puisque se référer à 48 c'était déjà se démoder à une époque où le marxisme connaissait son heure de gloire (Pénin, 1997, p. 20)

¹⁶. Gide (chrétien social) partage cette doctrine plus générale qu'est le solidarisme avec certains socialistes comme Bourgeois (voir Gide et Rist, [1909], 1944, pp. 619-632.). Il l'a défini pour la première fois dans sa communication à la société d'Etudes Sociales de Genève en 1889 et fait, selon nous, office de vecteur de morale pratique vers le l'économie sociale et le XX^e Siècle. Son programme se résume en quelques grands points : ne plus croire, de parti pris, que l'ordre économique actuel est bon en soi, ni même le meilleur possible ; considérer cet ordre de choses non plus comme un ordre nécessaire et permanent, mais comme le simple résultat d'une longue série de causes extérieures, appelé lui-même à se modifier progressivement dans le sens d'une solidarité croissante ; pour modifier cet ordre des choses dans le sens que la morale nous prescrit et que l'histoire nous indique, ne pas se contenter d'un stérile laisser-faire (...). Cette nouvelle école — par son action pratique qui consiste à modifier l'homme en modifiant d'abord le milieu dans lequel il vit, par l'intervention de l'Etat qu'elle considère comme l'expression visible du lien invisible, mais réel, qui unit les hommes vivant dans une même société —, elle, est vraiment l'école de la solidarité. La solidarité n'est pas comme la liberté (école libérale, nda), l'égalité (école socialiste) ou même la fraternité, un mot sonore ou, si l'on veut, un pur idéal : elle est un fait, un des faits les mieux établis par la science et par l'histoire (Gide pense surtout aux coopératives de consommation, nda). Cette solidarité va tous les jours en s'accroissant davantage : c'est par là peut-être que se manifeste le plus clairement ce que nous appelons le progrès ([1889], 2001c, pp. 169-170). En cette fin de XIX^e

singulier dans l'océan capitaliste. Au fur et à mesure que ces îlots se multiplient et deviennent des archipels, ils éliminent progressivement les entreprises capitalistes et créent une économie nouvelle » ([1884], p. 374). Plus tard, Gide intégrera les mutuelles (reconnues en 1896) et les associations (loi 1901) à sa doctrine axée à l'origine sur la coopérative (qui existe juridiquement depuis la loi de 1867). Il parlera alors autant « d'économie sociale ». Mais dès ses premiers textes, l'essentiel de sa morale pratique coopérative, modèle quasi-iconique pour l'action, est, comme on peut le constater, tout à fait sondable.

3.2. L'action à l'épreuve des contingences historiques

Dans le paysage intellectuel de la fin du XIX^e et du début du XX^e, le chef de file de « l'Ecole de Nîmes »¹⁷, ne cherchera pas à atténuer la polarisation des positions autour du débat révolution/coopératisme. Son but est de donner à la « république coopérative » (et dans son élan à l'économie sociale) ses assises théoriques. Et son hostilité à l'égard de la lutte des classes et en particulier du collectivisme est notoire. Elle s'exprime jusque dans l'apologie qu'il fait de structures coopératives comme la restée célèbre Fraternelle de Saint-Claude, coopérative de consommation qui, au début du siècle, compte quelque 400 membres. Son seul défaut ? Viser la socialisation étatique de la production plutôt que son autonomie associative. Ses coopérateurs restent persuadés que les paysans et ouvriers de la région ne sont pas capables de dépasser, comme eux, les égoïsmes corporatistes respectifs qui guident leur recherche de profits. « L'école de Nîmes a un peu plus de confiance dans la capacité des gens à constituer des associations, y compris du côté des producteurs, qu'ils soient ouvriers, paysans ou artisans (chose curieuse puisqu'on la traite généralement de "bourgeoise", s'amuse Gide). Sans doute, de telles associations de productions doivent-elles être subordonnées aux coopératives de consommations qu'elles servent (contrairement à ce que les coopérateurs de 48 pensaient). Mais elles peuvent néanmoins garder leur autonomie et se construire sur un système de co-propriété pour leurs membres ([1902], 2000, pp. 58-59). Gide croit effectivement que les coopératives de production n'ont pas besoin d'être conduites de force par une instance supérieure vers la république coopérative ; suffisamment éduquées,

c'est à la recherche d'un comportement social total mâtiné de positivisme que nous invite Gide, sur les traces morales de Proudhon.

elles seront aptes à saisir que la solidarité conduit à se sacrifier pour la consommation de tous (Devilliers, 1997).

Dans notre hypothèse, inspirée de Yack, la « révolution » pour l'Ecole de Nîmes est bien morale avant d'être politique. Sur les traces de Proudhon, « Gide nie le déterminisme et le matérialisme et appelle un changement d'état d'âme, tant des ouvriers que des capitalistes. L'entraide — “chacun pour tous”, dit la devise —, l'éducation économique par la coopération doivent contribuer à cette transformation de l'homme » (cité par Gueslin, 1987, p. 154)¹⁸. « Changer les âmes »...voilà rien moins que la tonalité morale et quelque peu messianique de la praxis qui s'observe chez Proudhon toutes les fois qu'il exhortait ses « classes moyennes » à agir. « Si je cherche à me représenter la société future, écrit Gide en 1888, elle m'apparaît sous l'aspect d'une multitude d'associations de toutes sortes et de toutes proportions » (cité par Pénin, 1997, p. 18). Influence du socialiste « associationniste » donc, mais influence chrétienne également revendiquée par Gide, ce qui, sur cette question de morale, nous l'avons vu, revient au même¹⁹. La république coopérative de Gide est un monde intégralement humain où le retour obtenu « sur engagement » peut être différé indéfiniment puisque dans tous les cas, une somme de « biens » est injectée dans le monde dans lequel « Je vis » en tant que bienfaiteur. Si autrui respecte le même impératif, je ne peux que jouir du « résultat global de nos efforts ». Le « climat est à l'entraide ». Quelle que soit sa figure juridique, « le but essentiel de l'association coopérative – association de consommation, de production ou de crédit - c'est la suppression des intermédiaires, la mise en contact immédiat des producteurs et des consommateurs, de ceux qui ont de l'argent à placer et de ceux qui en ont à emprunter, c'est-à-dire le rapprochement de ceux qui ont besoin les uns des autres », explique le

¹⁷ .Nom donné au courant fondé par Gide en référence à sa première conférence publique à Nîmes (1885) en face d'une assemblée de membres de coopératives de consommation qui sortaient de leur premier congrès (Pénin, 1999, p. 83)

¹⁸ . Gide, dans sa communication à la société d'Etudes Sociales de Genève en 1889, développe le même tempérament que Proudhon face à la révolution violente « nous nous gardons aussi de crier qu'il faut faire sauter ce bateau qui nous porte, ce vieux bateau qui n'est bon à rien, quitte à nous noyer tous, comme le font les enrégés de l'école socialiste révolutionnaire — non, nous nous laissons aller sans peur au fil de l'eau, quoique nous sachions bien que nous n'arriverons jamais au terme du voyage, cependant nous aidons au courant de la rame et de la voile (des initiatives coopératives existent !, nda), impatients de voir surgir au prochain détour du rivage, qui sait ? peut-être au tournant de ce siècle qui va bientôt finir, la perspective d'un monde plus beau que celui dont les ombres fuient derrière nous ([1889], 2001c, p. 169) Tout cela suppose une morale, solidariste plutôt que libérale et individualiste mais une morale néanmoins (pour le commentaire, voir Desroche, 1983, p. 89-111).

¹⁹ . C'est ce christianisme-là que l'on retrouve dans l'économie solidaire contemporaine (l'exemple le plus illustre est le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, adhérent au MES ou, plus anciennement, l'ALDEA elle-même). Le courant des chrétiens de gauche est présent de longue date dans le paysage idéologique français et si le coopératisme de Gide en est imprégné, il exercera quelques dizaines d'années plus tard une influence directe dans le socialisme autogestionnaire, le renouveau associatif et la nouvelle gauche des années 70.

programme économique coopératiste (ou solidariste) (Gide, [1893], 2001b, p. 184). Au cours du 20^e Siècle « ceux qui ont besoin », « ceux qui n'ont pas d'argent », bref, les désaffiliés s'égareront hors des écrits des spécialistes de la coopération. Or, nulle communauté de valeur d'individus co-responsables, nulle réelle réhumanisation du monde, nul comportement social total sans une référence explicite et étayée à ceux qui souffrent.

Même les écrits de Desroche sur l'économie sociale, qui verront, dès la fin des années 60, ressurgir l'impératif d'action sous sa forme théorique gidienne, connaîtront un déficit patent d'orientation sociale. La communauté de valeur que sont les coopératives n'est pas peuplée de « pauvres », de « chômeurs », de « victimes » du capitalisme. C'est à un impératif atrophié que nous aurons affaire. Le militant de ces formes économiques, analyse-t-il, « “donne un peu de son argent, un peu de sa peine, un peu de ses soirées, un peu de temps (...) non pas précisément pour en recevoir l'équivalence, mais dans l'attente d'un régime économique supérieur où il trouvera plus d'indépendance ou plus de sécurité ou un niveau de vie plus élevé”. J'ajouterai volontiers : “ou un genre de vie plus libérateur”, et je souscris à la suite : “il échange un bien présent contre un bien éventuel ; il sacrifie un peu de son moi individuel afin d'agrandir son moi social”, ce qui est bien une manière d'être habité par une éthique » (1983, p. 171). Bien, dirait Proudhon. Mais où sont les ouvriers décharnés et spoliés par l'économie de marché ? Il est à noter que entre Gide à Desroche, tous deux chrétiens (protestant et catholique), l'impératif moral en tant que tel déserte le champ de l'économie sociale où il aurait été susceptible d'être déniché. La responsabilité en incombe en partie à Gide lui-même. En se désintéressant du mouvement ouvrier, il laisse involontairement ouverte la porte de sortie par laquelle les désaffiliés pourront disparaître. Evasion dont le préservait son solidarisme.

Pour les conserver, on pourra dire, en outre, avec lui, que les associations caritatives et les œuvres patronales font partie intégrante de l'économie sociale bien qu'il n'en fasse que peu de cas, concentré qu'il est sur l'éloge des coopératives de consommateurs qui, dans son élan, l'amène à presque justifier l'exploitation des producteurs qui se sacrifient à la bonne cause (Devillers, 1997, pp. 75-76). Mais dans un cas comme dans l'autre on se ménage une échappée hors de la « révolution par l'action économique ». Pire encore. Tout en réclamant un changement profond des âmes qu'il désire voir tendre vers la coopération, Gide finit par concéder que l'économie sociale en général ne doit pas se substituer à l'économie classique mais constituer un domaine économique spécifique à son côté, sectorisation qui se renforcera

avec Fauquet dans les années 30 (Ferreira, 2004, p. 85)²⁰. Ce faisant, il substitue la « complémentarité à la contestation » du modèle dominant et fournit les outils nécessaires à l'abattement de son propre projet « total » de république coopérative, se réjouit Vienney qui poursuivra dans la même direction après guerre instaurant le tiers secteur (1994, p. 77)²¹. Ce qui revient à concéder que la généralisation de la maxime de l'action des institutions d'économie sociale n'est pas de l'ordre de la nécessité ou de l'impératif catégorique.

Il faudra attendre ensuite des spécialistes comme Draperi pour qu'à tout le moins se reposent des questions gravitant autour de cet ersatz d'impératif qui perd d'une main le désaffilié et de l'autre l'ambition de parvenir à réunifier en pratique tous ces « exemples » qui composent la « communauté morale » de l'économie sociale dans un but de « contamination » du monde économique. Ces questions s'exprimeront autrement dans le langage socio-économiste de ces spécialistes mais le constat sera le même. A force de vouloir sectoriser l'économie sociale, c'est elle qui s'est vue contaminée : alignement des produits de l'économie sociale sur ceux du capitalisme, logique de croissance du chiffre, politique de développement au détriment des investissements spécifiques (formation), affaiblissement de la participation, pouvoir croissant des dirigeants salariés, recrutement sur la compétence et non sur la culture de l'économie sociale, croissance externe débouchant sous des formes de holding avec des SA (2003, p. 19). Ils demanderont au courant Fauquet-Vienney en porte-à-faux duquel ils situent nommément le courant alternatif et solidaire ALDEA-REAS-MES, fil rouge de notre seconde partie : Etes-vous certain qu'il faille critiquer aussi féroce que vous le faites ces personnes qui désormais se réclament d' « une nouvelle économie sociale et solidaire » ou d'une économie alternative et qui veulent « remplacer le capitalisme »²² ?

Historiquement donc, pour le dire vite, c'est l'économie sociale qui s'est trouvée encadrée dans le capitalisme plutôt que l'inverse. La prévision des marxistes des

²⁰ En tant que discipline, « elle étudie les rapports volontaires, contractuels, quasi-contractuels ou légaux, que les hommes forment entre eux en vue de s'assurer une vie plus facile, un lendemain plus certain, une justice plus bienveillante et plus haute que celle qui porte pour tout emblème les balances du marchand » ([1900], 2001a, p. 241). En tant « qu'institution de progrès social », elle réunit l'ensemble des entreprises associatives qui institutionnalisent ces rapports en 16 sections parmi lesquelles on peut compter les associations coopératives de production, les syndicats professionnels, les associations d'apprentissage, les sociétés de secours mutuels, les caisses de retraites, les assistances contre les accidents et sur la vie, les caisses d'épargne, les associations coopératives de consommation, les associations coopératives de crédit, les cercles ouvriers (habitation, hygiène, etc), les efforts des patrons envers leur personnel, l'intervention économique des pouvoirs publics, etc » ([1893], 2001b, p. 256.

²¹ . « A l'économie pure, l'étude des mécanismes de la production des richesses selon ses règles propres, pour les activités qui relèvent de la production marchande en concurrence ; à l'économie sociale, celle de toutes les interventions nécessaires, en référence à des règles qui peuvent varier selon les morales des groupes concernés, pour corriger les effets jugés néfastes de ce fonctionnement principal (*Ibid.*, p. 79).

Internationales et de la SFIO s'est avérée relativement juste : la coopération et les grandes mutuelles dans son sillage, se referment sur elles-mêmes et s'institutionnalisent à partir du début du XX^e siècle. Les différents secteurs peuvent être envisagés au cas par cas. Pour prendre d'abord celui des coopératives de consommation, le mouvement se fige progressivement à partir de la fusion de l'Union coopérative (Gide) et de la Bourse des Coopératives Socialistes (Jaurès). De cette union naît la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC) qui fait du « magasin de gros » de la BCS sa centrale d'achat. En 1920, celui-ci compte 17 sociétés régionales et 404 000 sociétaires et en 1921, la banque de dépôt des magasins de gros devient autonome sous le nom de « Banque des coopératives de France (ancêtre de la banque de crédit coopératif et mutualiste). Cela a pour conséquence de voir l'identité du consommateur s'effriter. Son engagement se reporte sur d'autres activités que la distribution, notamment sur des activités de loisirs périphériques aux fonctions principales des coopératives (Demoustier, 2000, pp. 36-37). Desroche voit dans cette évolution la cause du désintérêt d'un Mauss pour l'action coopérative qu'il avait soutenue, côté socialiste, avec Jaurès. Ainsi « prenait fin l'ère du prophète de cette république coopérative (celle de Gide en l'occurrence, nda) et s'inaugurait l'ère des “administrateurs” par sa mise en formules pratiques » (1983, p. 141).

Grand espoir de Gide, la coopérative de consommation résistera mal à la concurrence des grands groupes privés. A partir des années 60, la mutation technique qui remplace les magasins de proximité par des grandes surfaces est une réussite (création des Magasins coop). Mais elles deviennent un ensemble de coopératives sans coopérateurs : l'intensité capitaliste ayant augmenté, l'administration s'étant professionnalisée, l'activité ne laisse plus de place aux relations entre gérants de magasins et coopérateurs dont le recrutement de fonds propres ne suit pas (Vienney, 1994, p. 15 et 102). La coopérative de consommateurs ne subsistera, après 1985, que dans quelques régions (Union des coopératives d'Alsace, etc). C'est désormais de plain-pied dans l'économie alternative et solidaire qu'elle renaît avec les Biocoop dont la « grosseur » (180 magasins) n'est d'ailleurs déjà pas exempte des critiques « d'institutionnalisation » ou de « corporatisme » dans ce pourtant très nouveau secteur économique (Infra, chapitre 7 et 8).

Du côté des coopératives ouvrières de production (SCOP), le développement est très mince (Demoustier, 2000). Sans lien avec les syndicats et les partis politiques consécutifs au

²² . - Draperi J-L., 2000, « L'économie sociale face à un siècle de pratiques coopératives », dans *RECMA*, n° 275-276, pp. 124-125 et Draperi J-F., 2003, « L'économie sociale et solidaire : utopie, alternative, réforme ? », dans *RECMA*, n° 290, pp. 10-24.

divorce de la seconde moitié du XIX^e et dans une période d'amélioration de la condition salariale des entreprises capitalistes que décrivent bien des auteurs comme Ewald ou Wagner (droit du travail, conventions collectives, etc), leur nombre stagne autour de 500 pour toute la France dans la première moitié du XX^e siècle. Certes, on peut voir en certaines d'entre elles les ancêtres pratiques des associations intermédiaires et autres entreprises d'insertion lorsque l'Etat, lors de la crise des années 30, se met à les financer pour lutter contre le chômage mais cela ne sera pas suffisant pour permettre une croissance du mouvement²³. Dans l'après-guerre, le mouvement SCOP se développera de manière plus considérable mais devra concéder ouvertement son impuissance sur le thème épineux de l'intégration des désaffiliés²⁴. Dans les années 1970 par exemple, de nombreux espoirs sont mis en elles pour lutter contre la fermeture d'entreprises et pour résorber le chômage, notamment en intégrant les chômeurs les moins qualifiés. Des travailleurs sociaux choisissent la forme SCOP pour expérimenter des formes d'entreprise alliant intégration sociale et autogestion, emploi et intérêt au travail. Les collectivités locales les subventionnent et une série de réformes juridiques rend le statut SCOP plus utilisable pour cette catégorie de population. Malgré ces efforts, cette forme d'entreprise peu adaptée aux travailleurs non qualifiés ne donne pas de résultats satisfaisants suffisamment rapidement en matière d'insertion, les aides politiques sont supprimées, la phase expérimentale se clôt et certaines SCOP conservent, au mieux, un rôle de formation et de qualification professionnelle (Demoustier, 1990, p. 175, 1998, pp. 50-51, 2000, p. 54)²⁵.

Aujourd'hui, seules quelques SCOP dans le réseau REPAS continuent de promouvoir en autogestion le travail de personnes désaffiliées dans une optique à long terme sur un

²³ . Ce n'est pas faute d'efforts. dès la décennie 1880, les pouvoirs publics financent des coopératives de production. A l'origine, des prêts de lancement étaient octroyés sur les fonds du legs de mécènes à la ville de Paris, puis les Républicains s'emparèrent de l'idéologie « proudhonienne » de la coopération comme moyen d'intégration sociale pour l'élite ouvrière. Le soutien de l'Etat se manifesta alors sur toute une série de plans comme les adjudications des marchés publics en 1888, et les coopératives bénéficièrent de prêts à taux réduits. Une loi de 1915 leur confère un statut après un premier échec dans les années 1890 (Gueslin, 1987, pp. 215-252). Plus loin, on peut remonter aux Ateliers nationaux que nous avons déjà évoqués et sur lesquels nous reviendrons (infra ch. 6). Leur rôle fut d'éviter des crises sociales par l'emploi occupationnel de chômeurs.

²⁴ . Il est vrai que les SCOP restent probablement, parmi les institutions de l'économie sociale, celles qui persistent le plus dans une forme « proudhonienne ». Selon Draperi, elles résistent à la banalisation des autres formes de coopératives pour deux raisons au moins. D'abord parce que leur organisation maintient le pouvoir des travailleurs puisqu'à la différence des autres coopératives (à l'exception des groupements agricoles d'exploitation en commun) ce sont les salariés qui sont sociétaires. Ensuite parce que les trois quarts des SCOP ont moins de quinze ans et que leur taille moyenne est de vingt salariés : il en résulte d'une part un attachement et une mobilisation plus forte autour du projet et, d'autre part, une plus grande facilité à faire vivre la démocratie interne (2000, p. 127).

²⁵ . « L'insertion » s'adapte mal au climat d'une SCOP. Les exigences de rentabilité du travail sont généralement élevées, de même que la cadence à laquelle il faut être en mesure d'emmagasiner des savoir-faire. Telles sont les principales raisons relevées à l'époque par J-L. Laville pour expliquer le malentendu qui a conduit à « l'échec des Scop » en matière sociale (1985a, pp. 93-94). Voir aussi, du même auteur, 1984, *Interactions économiques et sociales dans les coopératives de production*, Paris, CRIDA.

système de compagnonnage et de diversifications de projets « idéalisés » par les Solidaires comme le furent les canuts par Proudhon (chapitre 5)²⁶.

Les coopératives de crédits évoluent sensiblement dans le même sens. Alors que Proudhon écrit ses derniers textes, Beluze, un ancien ouvrier, crée en 1863 la première banque associative (on ne parle pas encore de coopératives) — *Le crédit au travail* —. Cette banque vise à être une caisse d'épargne en même temps qu'une société de crédit destinée à financer la création d'associations diverses (consommation, crédit, production). Elle se dote même d'un journal nommé « L'association » (celui-là même qui deviendra la « Coopération »). Son homologue se crée à Lyon (Société lyonnaise de Crédit au Travail)²⁷. Ces inventions, qui sont l'œuvre de bourgeois commanditaires à l'usage des ouvriers, se rapprochent fortement, dans leur principe, des structures de finances solidaires contemporaines. Mais à l'époque elles feront long feu, en partie à cause de l'incompétence gestionnaire de ses militants, explique Gueslin. Moins similaire mais néanmoins proche de la finance solidaire contemporaine, une autre expérience de crédit populaire se développe avec succès en Allemagne plus ou moins à la même époque. Schulze lance en 1850 à Delitzsh un Comptoir d'avance qui a pour aspiration de rassembler ruraux et citadins, classes moyennes et prolétaires.

A l'opposé des chrétiens sociaux qui s'en inspireront à la même époque (et dont il sera fait mention plus bas) la vocation est ici strictement bancaire. Nulle philanthropie dans le projet. De prêts sont consentis aux plus pauvres mais le taux d'intérêt est élevé, les garanties strictes et les actions des « épargnants » rapportent des dividendes. Tout porte à croire d'ailleurs que l'ensemble de ces données ont eu pour conséquence de voir les agriculteurs et les ouvriers se détourner de ces prêts aux contraintes trop difficiles à respecter. Mais le modèle est corrigé en Italie par Luzzati (qui limite le montant de la rémunération et parvient à limiter une trop grande sélection dans la clientèle) et lorsqu'il arrive en France sous la forme de banques populaires, il s'adresse à différentes formes d'ateliers, boutiques et petites entreprises. « Dans l'ensemble, certains libéraux français sont convaincus par la coopération de crédit. Ils y voient le moyen de diffuser les valeurs d'épargne et de consacrer la tutelle de notables, seuls à même d'animer de petites banques (Gueslin, pp. 109-110). Mais le soupçon plane sur la « petitesse » de ce genre d'initiative non-généralisable :

²⁶ . Pour un excellent résumé de l'évolution des coopératives de production de 1848 à nos jours on se référera à Draperi JF, 1997, « La coopération de production en France, une histoire turbulente », dans *Economie et Humanisme* n° 341, pp. 19-25.

²⁷ . Son but : accorder du crédit aux associations actuellement existantes, aider à la formation de nouvelles associations, aider au développement des principes de solidarité afin de rendre le crédit accessible aux travailleurs » (article 1 des statuts cité par F. Vigano, 1875, *Banques populaires*, t. I, cité par Gueslin, p. 58 et 218)

Leroy-Beaulieu, pourfendeur du socialisme, écrit ainsi : « Les associations coopératives de crédit comme toutes les sociétés coopératives d'ailleurs, ou bien reposent simplement sur la bienveillance ... dans ce cas, leur développement est restreint ... ou bien ces sociétés, comme celles de Schulze, s'inspirent de règles économiques strictes : alors, par une évolution naturelle, elles arrivent avec le temps à n'être plus guère que des banques ordinaires par actions, ayant une clientèle spéciale qu'elle tendent à abandonner peu à peu pour la clientèle habituelle des maisons de banques »²⁸.

Paroles prémonitoires s'il en est, à la veille de la première guerre mondiale, il n'existe (plus) que 14 banques populaires en France, ce qui est bien peu par rapport à l'Italie de Luzzati et à l'Allemagne de Schulze. Les raisons du faible nombre de ces banques d'inspiration libérale sont diverses mais la moins importante n'est pas la grande concurrence des Caisses d'épargne (critiquées par Proudhon quelques années plus tôt) quant à la collecte de l'épargne (Demoustier, 2000, p. 31). Celles qui survivront (pour évoluer vers les formes contemporaines du Crédit mutuel et des Caisses populaires) devront dépasser un seuil critique pour survivre et elles n'y parviennent qu'avec l'aide de l'Etat. C'est l'exemple type du Crédit agricole qui connaît une croissance ininterrompue (depuis que Méline, son fondateur républicain et solidariste a entrepris de l'organiser et de la doter d'un statut légal unique) mais dont la collecte auprès de particuliers n'atteint que 3% en 1915 toutes caisses régionales confondues, lesquelles attendent systématiquement les avances publiques. L'impossibilité de développer un véritable mutuellisme s'explique par cette dépendance quasi totale à l'égard de l'Etat ainsi qu'à l'absence de l'esprit d'association récurrente de ce secteur, regrette l'organisateur du Crédit agricole²⁹.

En outre, on réalise, a posteriori, que les efforts de démocratisation des formes du crédit populaire n'ont pas été fructueux. Ces banques étaient essentiellement faites par et pour la moyenne bourgeoisie entrepreneuriale et commerçante, contrairement à leurs homologues d'inspiration chrétienne, ce qui a considérablement réduit leur public (*Ibid.*, p. 263). Là encore, le *Crédit Agricole* peut être cité puisque progressivement, réduction des risques oblige, ses prêts n'ont plus bénéficié qu'à « ceux qui, par ailleurs, disposaient déjà d'un crédit suffisant et n'avaient pas besoin de taux réduits. On a (alors) vu des gros producteurs s'introduire dans les coopératives et tenter d'exclure ou de marginaliser les plus petits » (*Ibid.*, p. 303). Exit les plus désaffiliés qui étaient à l'origine du projet. La marginalisation de la

²⁸ . Leroy-Beaulieu, 1914, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, p. 720, cité par Gueslin, p. 112.

²⁹ . Méline J., Discours à la chambre des députés le 11 février 1885, cité par Gueslin, 1987, p. 277 et 295. C'est en 1894 qu'est voté un statut de caisses locales de Crédit agricole et en 1920 qu'une caisse nationale de Crédit agricole vient les coiffer. Mais à l'époque, le Crédit agricole est déjà loin davantage un dispositif de distribution de crédit à l'agriculture qu'une coopérative d'épargnants emprunteurs (Vienney, 1994, p. 58)

petite exploitation est entamée entre la fin du XIX^e et le début du XX^e Siècle à l'encontre de l'esprit « de petitesse » qui avait présidé pourtant à l'intervention de l'Etat dans son champ³⁰. Lorsque le crédit mutuel sera reconnu intégralement hors crédit agricole en 1958, la question n'est déjà plus celle de l'action économique aux côtés des désaffiliés mais celle de la bancarisation des ménages. Au-delà de ses implantations auprès de agriculteurs et des PME (surtout à l'Est et à l'Ouest), c'est en milieu urbain que le réseau va se développer. Ses produits (prêts à la construction et à l'équipement des logements) s'adressent aux salariés des classes moyennes (Vienney, 1994, p. 60)³¹.

Pour aborder l'autre grand secteur de l'économie sociale définie par Gide, deux mots peuvent être dits de la mutuelle. On le sait, cette dernière va devenir la règle et ouvrir le champ de l'assurance obligatoire qui caractérise les premiers pas de l'Etat providence (Ewald 1986, pp. 342-346). La charité devient un impératif de stricte justice et il est exigé du patron qu'il cotise à l'assurance sociale, chapeauté par l'Etat, gérée par les structures de la fédération nationale de la mutualité française. L'obligation est scellée dans le décret de 1898³². Avant celui-ci, la mutuelle était certes déjà sortie de sa gangue pré-mutualiste (où elle se confond encore avec la coopération et le syndicalisme). Mais le mouvement ouvrier va choisir la voie syndicale. Celles de ses mutuelles typiquement populaires qui vont subsister serviront en fait essentiellement de couverture pour une activité syndicale plus dure. Les autres (Caisses d'épargne et sociétés de secours déjà prisées sous le second Empire) seront celles qui seront choisies comme modèles par le législateur. Le mutuellisme, morale ouvriériste et

³⁰ . L'économie sociale agricole voulue par les élites et par l'Etat avait pour vocation de diffuser le modèle de la petite exploitation. Gueslin cite ce ministre de l'agriculture (Ruau) qui écrit au tournant du siècle : « l'agriculture de demain, fondée sur la solidarité, est celle qui donnera à la petite propriété les moyens d'être égale à la grande. C'est par cette idée que l'œuvre agricole de la République a marqué, depuis 1884, l'esprit démocratique dont elle est animée. Syndicats, sociétés de crédit et d'assurances, coopératives, tout est combiné pour servir d'instrument à la prospérité de la petite propriété. La république a voulu l'empêcher de mourir ; elle y a réussi, démontrant ainsi l'erreur de la formule collectiviste ». Grand mythe, relève Gueslin qui indique que déjà à cette époque, le marché a en réalité « rendu son verdict » et engagé la voie vers leur disparition (*Ibid.*, p. 303)

³¹ . A noter encore le Crédit coopératif (qui depuis 1938 s'est spécialisé dans toutes les coopératives non agricoles comme les transports routiers, les commerçants, etc) ou les Banques populaires (banques régionales à sociétariat de petites entreprises). Mais ces institutions (à l'exception peut-être du crédit mutuel à cause de sa reconnaissance tardive et de son fonctionnement déjà relativement autonome), se transformeront du tout au tout avec la réforme bancaire de 1967 qui désengage le Trésor public de leur financement. Les voilà incitées à se procurer leurs ressources sur le marché et à intégrer des financiers non participants à leurs activités. En s'autonomisant, Crédit agricole, Banques populaires et Crédit coopératif élargissent leurs clientèles et combinent leurs activités avec celles de banques de dépôts et de banques d'affaires. De ce fait elles entrent en concurrence avec les autres établissements de crédit ainsi qu'entre elles (Vienney, 1994, pp. 100-103).

³² et qui a institué sous la troisième puis sous la quatrième République, les lois sur la couverture maladie (1898), les accidents de travail (1898), l'assistance aux invalides (1905) la couverture vieillesse (1910) ou encore celles sur les allocations familiales en 1932 (sans compter les différentes mesures pour étendre la couverture des risques maladie-vieillesse dans les années 20). Comme le voulait Jaurès, ce sont les groupements de mutuelles qui deviendront les agents exclusifs de ces services (Jaurès, 2000, pp. 49-51, Gibaud, 2000, pp. 44-48).

associationniste en gestation depuis les années 1830 et théorisé par Proudhon fait figure de mort-né par rapport à la mutualité qui engage sa collaboration avec l'Etat.

Le début du siècle est une période d'euphorie mutualiste avec une croissance des effectifs telle qu'ils atteindront les 10 millions de membres, toutes mutuelles rassemblées, dans la FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française fondée en 1902). Mais l'obligation de cotiser aux différentes caisses est dénoncée par les syndicats à propos des charges que cela fait peser sur des salaires ouvriers déjà fort faibles. Un certain nombre d'entre eux, comme d'ailleurs les chômeurs, sont dans l'incapacité de cotiser et ne sont pas pris en compte. En définitive, avant la seconde guerre mondiale, dans la mutualité, c'est encore « la petite bourgeoisie qui domine et le poids des membres honoraires est toujours plus renforcé » (Demoustier, 2000, p. 35). Certes, une série de dispositifs se construisent pour les indigents tels que l'assistance médicale gratuite, l'allocation aux vieillards (1897, 1902, 1905). Mais ils incombent plus directement à l'Etat qu'aux mutuelles, ce qui instaure un rapport d'unilatéralité entre lui et les plus désaffiliés sans plus passer par des groupes intermédiaires³³. La mutualité ne se défera jamais de ce problème concernant la mise en rapport des plus pauvres et des mutuellistes. Bien que le modèle fut assoupli, la mutualité d'entreprise par exemple (le plus souvent d'initiative patronale) prélevait directement la cotisation obligatoire sur les salaires et la perte d'emploi entraînait la radiation et la perte des droits. Dans ce cas, la cotisation à d'autres mutuelles restait impossible.

C'est Mabileau qui s'en alertait déjà : « la mutualité ne pourvoit à l'assurance que des membres les plus intéressants de la classe ouvrière, ceux qui peuvent économiser et qui représentent déjà une élite économique dans le pays. Les sacrifices sont trop élevés pour les humbles travailleurs ». Bref, il accepte implicitement la thèse d'une mutualité petite-bourgeoise³⁴

³³ . On peut citer quelques rares expériences de secours mutuels qui, dès le second Empire (qui pourtant interdisait le secours-chômage), jouèrent le rôle de bureau de recommandation et de placement. Par exemple les bourses du travail de Poulletier, offices de placement local visant à soutenir les travailleurs dans leur recherche d'emploi, peuvent aussi être mentionnées. La référence est remarquable en ce sens qu'elle relève de la seule institution mutuelliste qui ne fut pas rejetée par les syndicats révolutionnaires comme la CGT. Mais ces exemples restent isolés et la sous-représentation populaire reste patente après 1910 (*Ibid.* pp. 207-208). Or, dans la première moitié du XIX^e Siècle, à l'époque où la défense des intérêts professionnels et les sociétés de résistance se greffaient sur des sociétés de secours mutuels, le même organisme (« l'association ouvrière ») s'occupait de tous les combats : chômage, caisse de grève, secours. On peut citer la société de Devoir Mutuelle de Lyon ou encore les Sociétés philanthropiques des ouvriers tailleurs de Paris qui accordaient des secours aux sociétaires sans travail, etc. Tous les spécialistes s'accordent pour noter qu'en ce moment si particulier du milieu du XIX^e, entre mutualité et mutuellisme, entre secours mutuels et résistance, il s'agissait moins d'opérer la subversion du régime que d'opérer une trouée à l'intérieur de ce régime atelier par atelier. Le rêve était celui de l'aménagement de la société par l'association (Radelet, 1991, p. 40). En somme, il était proudhonien. Durant la troisième République on l'a vu, c'est une configuration tout autre que nous offrent « résistance » et « protection », les syndicats devenus révolutionnaires et les mutuelles, loin des luttes sociales, devenues des « collaboratrices de classes » (*Ibid.*, p. 68).

³⁴ . Mabileau au *Congrès International de 1900*, cité par Gueslin, 1987, p. 200.

Et effectivement, en cette fin de XIX^e, la mutualité séduit bien plus les classes moyennes : petits commerçants, employés et artisans qui constituent la plus grande partie de sa clientèle, bien étrangère aux problèmes que connaissent les ouvriers ou paysans les plus pauvres (Radelet, 1991, p. 68). Certes, la fragmentation du syndicalisme révolutionnaire dans l'entre-deux guerres conduira une partie du monde syndical et des nouvelles centrales à retisser des liens avec la mutualité que la CGT jugeait, jusqu'en 1914, décidément trop alliée à l'Etat républicain et éloignée des intérêts des classes ouvrières³⁵. Pourtant, cette collaboration ira croissant puisqu'en 1930 c'est encore elle qui permet de faire voter la loi créant les assurances sociales qui concernent la vieillesse et la maladie, à défaut du chômage dont le projet est réduit à sa plus stricte expression. Par ailleurs, l'ampleur prise par la mutualité la conduisit à une bureaucratisation sans précédent. « La mutualité s'est enlisée (...) dans les assurances sociales alors que sa vocation est de faire du neuf, de jouer un rôle de pionnier. Cette bureaucratisation du mouvement conjuguée aux pièges du neutralisme politique de plus en plus revendiqué par les dirigeants mutuellistes, dans une tradition gidienne, incitera ces derniers à adhérer à la charte du travail élaborée par Vichy, celle-là même qui s'appuya sur la série de mesures pétainistes visant à dissoudre toutes les organisations syndicales. CGT et CFTC, dans la clandestinité la condamneront fermement, seule la FNMF lui réservera un accueil chaleureux » (*Ibid.*, pp. 96-104). Mais cela est déjà une autre histoire.

3.3. Institutionnalisation économique, désintérêt intellectuel et intervention étatique

Dans notre hypothèse, l'évolution de l'économie sociale jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale est une forme d'expression du désenchantement de la représentation du monde proudhonienne. La séparation des différents secteurs de l'économie sociale avec la gauche révolutionnaire (y compris dans son acception « pratique »), sa perte de contact avec

³⁵ A la même époque, le mouvement ouvrier politique et syndicaliste se déchaîne. Des députés socialistes accusent les mutuelles d'être gouvernées par ceux-là qui n'en ont pas besoin pour vivre et qui s'en servent pour accroître la popularité de leur commune ou plutôt, de « leur fief politique ». Chaque fois qu'un ouvrier rentre dans une mutuelle, c'est un soldat de moins pour la révolution, disent les uns. La mutuelle crée une nouvelle classe de petits capitalistes, renchérit les autres. Il est erroné d'accorder du crédit à cette mutualité patronale, philanthropie à bon compte qui se flatte des largesses faites aux ouvriers avec leur propre argent tout comme il est illogique de croire en ces Caisses d'épargne où des épargnants crèvent de faim en attendant de conquérir un

le monde ouvrier affilié et non-affilié, sa croissance importante et la « grosseur » de ses institutions traduisent une « neutralisation » de son esprit qui n'aura d'égale que la raréfaction des intellectuels pour le penser et le théoriser. Les rares théoriciens qui, comme Lavergne, se penchent encore sur la coopérative, surestiment les coopératives de consommateurs que la financiarisation situe sur la voie de la banalisation économique. Ce faisant, ils déprécient les autres, c'est-à-dire celles qui étaient précisément susceptibles de ne pas perdre de vue les désaffiliés comme la coopérative de crédit ou la coopérative de production (l'atelier). Desroche estime que l'on peut parler pour l'économie sociale, d'une « époque en pointillés qui attend un nouveau cycle » entre la disparition de Gide (1932) et les années 70 où lui-même et les membres du Comité National de Liaison des Activités Mutuellistes Coopératives et Associatives (CNLAMCA) reprennent le flambeau (1991, p. 216).

Ce qui attire l'attention c'est que l'évanescence de la thématique de l'économie sociale durant une bonne partie XX^e siècle et le peu de cas qui en est fait par les sociologues ou philosophes coïncident avec la disparition d'une morale de l'engagement, économique s'entend. Notre hypothèse est que si Desroche s'intéresse à Gide et manifeste le désir de redéployer la thématique de l'économie sociale ce n'est pas pour la force d'une théorie socio-politique somme toute relativement faible (par rapport à Proudhon ou Marx). C'est plutôt parce qu'il y trouve ce qui manque cruellement à une organisation comme la toute jeune CNALMCA : une morale praticable (pour les associations, coopératives et mutuelles) ainsi que les règles grammaticales susceptibles de l'exprimer. Desroche repose en réalité alors la question que Fauquet, l'un des derniers auteurs de la coopération, exprimait déjà dans les années 30 en évoquant la pétrification du coopérativisme: « Gide écrivait qu'il s'était donné pour tâche de "dégeler" l'économie politique en y introduisant des règles morales. Je ne peux relire Gide sans me demander si notre tâche à nous, coopérateurs d'aujourd'hui, n'est pas de "dégeler" la coopération... et par extension... dégeler l'économie sociale » (*Ibid.*, p. 222)³⁶.

Ce qui transparait dans les écrits de Fauquet ce n'est pas que la coopération aurait perdu ses valeurs. On les retrouve, dit-il, sur le mol oreiller des formules verbales, des confortables clichés de propagande que les auditoires des petits cercles d'élus accueillent avec contentement. C'est plutôt que ces idées ont perdu « leur vertu militante » (cité par Desroche, 1976, p. 372). Sa dénonciation est « la dénonciation d'une coopération sans le moral que lui

« bonheur commun » (Gueslin, pp. 181-182). On retrouve ici toute la prégnance des critiques proudhoniennes déjà vieilles alors de quelques dizaines d'années.

³⁶ « Il faut se donner pour idéal, écrit ce dernier dans son *Histoire des doctrines économiques*, une société où les relations entre hommes, au lieu d'être déterminées uniquement par l'échange et ses dérivés (vente, prêt, fermage,

confère une morale » ; celle qui était la sienne au temps où seule comptait la révolution par l'action économique sans distinction de classes. La coopérative est définitivement éloignée de l'action révolutionnaire au sens de Proudhon. « Les premières institutions coopératives sont nées spontanément, filles de la nécessité et de l'esprit d'association des classes populaires » mais la banalisation économique qu'elles ont subie ne leur permet plus d'incarner encore « la vision d'une transformation sociale intégrale obtenue grâce au seul développement de la coopération » ([1935], 2000, p. 32). Pour le dire dans nos termes, l'impératif moral qui animait ses promoteurs, ouvriers et classes moyennes, n'a pas porté ses fruits ou en tout cas n'est pas devenu maxime universelle. La coopérative ne se pense plus comme généralisable à l'échelle d'une république coopérative mais comme simple secteur économique à côté du capitalisme et de l'assistance publique. Cet échec, Jean Jaurès l'avait plus tôt encore pressenti en notant l'erreur de Gide qui se coupant du socialisme, de l'action collective et du syndicalisme, se coupait aussi des classes les plus populaires. Gide n'a pas vu, ou a vu trop tard, que les « associations professionnelles de travailleurs » auraient dû être parties prenantes du syndicalisme pour atteindre leur but de « l'Etat démocratique » qui soit aussi « la coopération suprême ». Marqué du préjugé anticollectiviste de Gide, le coopératisme (ou solidarisme) s'oubliera dans sa propre diversité sectorielle (1903, R2000, p. 37³⁷).

Tout se passe comme si, sous la plume de Fauquet s'exprimait le regret d'un manque d'ambition et de persévérance vers un comportement social total chez ces coopérateurs satisfaits de la beauté de leur modèle interne toujours davantage réservé à une élite. Or, leur attachement à des valeurs morales ne devrait rien avoir d'un attachement d'honnêtes prédicants. Ce devrait être « un attachement actif, une foi qui agit » (*Ibid*). Les salariés dans la coopérative et dans la mutuelle jouiront de l'action assurantielle de l'Etat dont parle Ewald, leurs administrateurs ne s'engagent qu'à répondre aux seuls besoins de leurs associés et les uns et les autres délaissent la question sociale du chômage qui ira croissant. L'élévation des revenus des sociétaires des coopératives et la fonctionnarisation des gestionnaires mutuellistes sont des raisons qui, parmi d'autres, expliquent le désintérêt grandissant des deux secteurs pour le mouvement ouvrier et, qui plus est, pour la question du chômage. Ils feront partie de ces nouveaux groupes qui, à l'instar par exemple de groupes émergents comme ceux des cadres et des ingénieurs, se rapprocheront des classes moyennes et jouiront des protections offertes à présent par les conventions collectives tout en se ménageant la possibilité de

contrat de salaire) se formeraient par voie d'association, qu'elle soit professionnelle, mutualiste ou coopérative » (Gide, Rist, [1909], 2000, pp. 638-639)

³⁷. Cité aussi par Desroche, 1983, p. 127.

s'assurer une petite épargne. Sous la forme coopérative et mutuelliste, l'association à finalité économique, en perdant sa dimension politique contestataire, a aussi perdu sa morale praxéologique. La république coopérative, ce monde humain de part en part ne verra pas le jour. Gide en a rêvé, Fauquet prend acte de sa déperdition. Depuis ce dernier, on a continué à écrire sur les coopératives, les mutuelles et les associations. Mais en réhabilitant le terme d'économie sociale, Desroche est le premier à reprendre le flambeau moral. Dans les milieux de chercheurs et dans les sphères politiques de la gauche autogestionnaire, cette réhabilitation prendra une petite dizaine d'années.

Rocard se réjouit à l'époque de la publication du pionnier *Pour un traité d'économie sociale* de Desroche, qui connut une certaine audience alors que, jusque là, ce renouveau de la pensée théorique prêchait dans le désert (1983, p. 9). Le moment le plus important de ce texte reste le moment prospectif (p. 155 sq) où Desroche essaie de montrer la concordance entre le triptyque contemporain que composent coopératives, mutuelles, associations et les thèses coopérativistes (ou solidaristes) de l'époque³⁸. L'exercice est périlleux car le décalage n'est pas mince. A notre sens, il est en partie un échec car toutes voiles dehors, les appels à la réunification du mouvement de l'économie sociale n'insisteront pas sur le fait que les désaffiliés ont été perdus en route, en même temps que le mouvement ouvrier.

Malgré ses efforts, la taille prise par l'économie sociale ne permet plus à Desroche d'y ajuster le vêtement moral que lui donnaient Gide ou Proudhon (bien que le second n'use pas du terme de manière « systématique » comme le fera le premier). Plus précisément, il semble vouloir lui imposer un habit « éthique » devenu trop petit pour elle.

On peut y voir l'une des raisons pour lesquelles ses principaux textes finissent toujours par bifurquer vers l'exégèse des textes de ceux qu'il tient pour fondateurs (de ses favoris St Simon, Fourier et Gide à Buchez, Proudhon, Godin, Owen, Cabet, Jaurès et Mauss) ou vers une exposition des rassemblements des structures d'économie sociale (colloques de

³⁸ Dans la théorie évidemment, ce penseur de ce que l'on pourrait appeler le second esprit de l'économie sociale va bien entendu devoir élarger et redessiner les contours de ses catégories. Tout d'abord, la section des « efforts patronaux » (œuvres caritatives, etc) auxquels correspondent les actuelles fondations va être retranchée car elle correspond encore trop à la définition assistancielle que Le Play donnait à l'économie sociale lors de l'exposition universelle de 1867. Ensuite les syndicats vont rapidement devenir une force sociale indépendante et même souvent divergente (Radelet, 1993, pp. 50-119). Enfin l'intervention de L'Etat dans le monde économique ne pourra plus guère incarner, comme à l'époque de Gide, une simple section, étant donné qu'elle a pris le pas sur toutes les autres initiatives pour finalement faire oublier le terme d'économie sociale lui-même (Rosanvallon, 1981). Mais il est vrai que Gide n'avait déjà pas réservé le même traitement à ces différentes catégories et c'est essentiellement à partir de celles qu'il réunit sous la dénomination « d'association libre ou coopérative », à l'exclusion du patronage philanthropique et des initiatives de pouvoirs publics, qu'il développera les principes de l'école solidariste. Parmi elles, nous l'avons vu, la coopérative de consommation aura une place plus que privilégiée.

DIES, journées des Oeuvres Mutualistes, semaines d'Etudes du Collège d'Etudes Coopératives, etc) plutôt que sur une réelle étude de ce que celles-ci expriment effectivement encore de « morale ». Sans se payer de métaphores excessives, le formatage du coopérativisme gidien effectué afin de rendre le programme exploitable sur les logiciels contemporains de l'économie sociale sonne parfois comme un essai étrangement anachronique. Tout se passe comme si Desroche n'avait pas entendu le signal de Fauquet et n'accordait pas d'attention à l'épineuse question de savoir dans quelle mesure précise l'action des structures d'économie sociale correspondait effectivement ou non à une progression vers le meilleur des mondes économiques (la république coopérative).

La quintessence solidariste s'y donne à voir comme quelque chose de factuel (de tonalité tantôt fouriériste, tantôt godiniste, etc) et de naturellement établi à partir du moment où l'on appartient au Groupement national de la coopération, à la Fédération Nationale de la Mutualité ou encore à la Fondation pour les Associations (La Fonda) et l'UNIOPSS, bref aux réseaux membres du CNALMCA. Le ton est performatif (quand *dire* l'économie sociale c'est *faire* l'économie sociale). Les discussions sur ces liens au passé « peuvent paraître byzantines. Elles n'en contribuent pas moins à dégager une stratégie, une axiologie, une déontologie qui ne sont pas sans retentissement sur le modelage juridique », pense le socio-économiste (1983, p. 189). Le simple fait de revêtir le statut coopératif ou mutuelliste suffit pour ainsi dire à assurer que chaque structure continue d'être habitée par une « tension éthique » qui « fait courir le militant » (1983, pp. 169-171). Pourtant les parallèles esquissés entre les actuelles SCOP et leurs ancêtres comme la verrerie ouvrière d'Albi (*Ibid.*, p. 182), entre les « usagers » d'aujourd'hui et ceux des premières coopératives de consommation hier, entre la macro-coopération agricole (Crédit agricole) contemporaine et celle qui peina à se développer, même de manière groupusculaire, au XIX^e (1976, p. 186sq), semblent pour le moins trop audacieux.

D'un point de vue proudhonien, cette économie sociale-là n'est-elle pas devenue trop grosse pour être honnête ? Aux côtés des petites expériences (qu'il nomme les utopies pratiquées) de ses auteurs fétiches, les structures contemporaines de l'économie sociale font figure de monstres³⁹. Elles rassemblent un grand nombre de coopératives de vente et de transformation (dans l'agriculture, 3700 coopératives associent neuf agriculteurs sur dix, 800

³⁹. Ses collègues ne s'y trompent pas, même si l'enthousiasme est partagé : « c'est à partir des années 70, période au cours de laquelle l'expression "économie sociale" désigne leur rapprochement à la recherche de réponses communes aux tensions qui remettent en cause leurs particularités, que ces transformations sont manifestes » (Vienney, 1994, p. 100). Celles-ci sont particulièrement visibles lorsque les activités de l'économie sociale qui

coopératives d'artisans — de la boucherie à la coiffure — regroupent 100 000 personnes ; les coopératives de commerçants — Intermarché, Intersport et autres 35 groupements — rassemblent 11 600 PME). On y trouve 1500 Sociétés Coopératives Ouvrières de Production (les fameuses SCOP). Dans l'épargne-crédit, l'économie sociale concerne 5 groupes bancaires coopératifs et mutualistes qui collectent plus de 50% des crédits (Le Crédit agricole est le banquier d'un Français sur trois, le Crédit mutuel est fort de 5 700 000 sociétaires, les banques populaires enregistrent des centaines de PME, le Crédit coopératif et ses 42 000 personnes morales associées s'affiche comme le partenaire privilégié de l'économie sociale et les Caisses d'épargne sont riches de 26 millions de clients auxquels leur nouveau statut coopératif permet de proposer le sociétariat.

Les mutuelles de prévoyance et d'assurances, quant à elles, sont plus que jamais présentes. Les mutuelles de santé complètent les dépenses mal remboursées par la sécurité sociale et gèrent quelque 1800 réalisations sanitaires et sociales comme de pharmacies ou des établissements pour handicapés. 15 sociétés mutualistes, de la MAIF à la MACIF en passant par la MAAF, couvrent différents risques, de l'habitat à la voiture. (Demoustier, 2001, pp. 73-84).

Sans pour autant l'ignorer, Desroche esquivé le problème de l'institutionnalisation de l'économie sociale⁴⁰. Le mettre en évidence dans ce travail ne revient pas à en opérer une critique. Il ne nous appartient pas de juger de sa perte de spécificité économique ou de sa banalisation par rapport au secteur « capitaliste ». En revanche, il apparaît plus pertinent de relever qu'il devient de plus en plus problématique pour les auteurs qui se penchent sur elle et pour ses principaux représentants institutionnels de pouvoir continuer à parler un langage structuré par la grammaire de la praxis alors même que l'une de ses règles morales conditionnelles n'est plus utilisable dans les justifications : agir (contre la pauvreté) de telle

n'étaient pas prises en charge par l'Etat providence (assurance maladie, pensions, revenu d'inactivité) se retrouvaient en concurrence avec des entreprises capitalistes (coopératives de consommateurs, etc).

⁴⁰ . Il évoque çà et là une distinction entre économie sociale instituée et institutante, émergée et émergente. Y aurait-il deux économies sociales ? L'established et l'underground ? Celle qui règne dans et par des appareils et celle qui grouille dans des réseaux ? Celle qui est en conserve et celle qui est en germination ? Pour beaucoup, le temps des associations ouvrières ou du secours mutuel à l'état sauvage est révolu . Or, il existe toute une partie du « tiers secteur » qui passe entre les mailles de l'économie sociale et c'est la partie précisément qui recommence ouvertement ou tacitement des aventures d'autrefois dans des aventures d'aujourd'hui (1983, pp. 232-233). Il n'est pas interdit de postuler que Desroche en écrivant ces lignes pense à l'ALDEA alors en pleine effervescence. A l'invitation du REAS (son descendant direct) il communiquera, à la 2^e rencontre du Réseau Européen d'Economie Alternative et Solidaire, sur le ton de l'invective aux représentants de l'économie sociale « installée » dans un auditoire forcément tout disposé à acquiescer : « Ne souriez pas, ne ricanez pas sur les petites initiatives ; au contraire, aidez-les parce que ces initiatives ne sont jamais que vos origines qui sont en train de se reproduire sous vos yeux. Il faut que vous le sachiez, il ne faut plus sourire » (1992, « Economie sociale Vs Economie Alternative (et réciproquement) », dans *A faire*, n° 11, pp. 25-28). Mais nulle part, à notre connaissance, la critique n'apparaîtra plus fouillée ou articulée.

sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en loi universelle. Incontestablement, d'autres justifications « morales » peuvent être évoquées (bien-être des adhérents, etc). Mais plus celle-là.

Il ne fait guère de doute que l'économie sociale dans sa dimension coopérative et mutuelliste a pu se détourner de la question sociale et de l'action auprès des plus désaffiliés parce l'Etat social a pris progressivement le relais jusqu'à ce qu'il trouve son expression la plus achevée dans la protection sociale généralisée au sortir de la guerre. Comme le note Ewald, c'est avec la politique de la Sécurité sociale (loi du 22 mai 1946) que droit du travail et droit social se séparent (1986, p. 399). Alors que les assurances sociales au sujet desquelles les gouvernements vont légiférer dans la première moitié du siècle et qui utilisent le vecteur des mutuelles n'ont trait qu'aux salariés (et couvrent les risques liés au travail), cette politique a pour vocation de les étendre à tout le monde. Les désaffiliés se trouvent réintroduits sur le devant de la scène du débat social mais ils le sont bel et bien hors de l'économie et, qui plus est, hors de l'économie sociale dont les institutions ne s'adressent plus à eux, si l'on excepte bien entendu une petite frange de son champ associatif qui fait l'objet du développement qui suit (3.5).

Maintenant que cette politique sociale-démocrate ne suffit plus à maintenir le flux croissant du chômage à un taux socialement acceptable, on se repose la question de l'économie sociale et de la manière dont elle a été amenée à ne plus faire sienne la question sociale. L'observation générale de Rosanvallon semble assez juste : « le mouvement démocratique permet aux mécanismes de demande d'Etat de s'exprimer et surtout d'aboutir, il pourra être compris (longtemps) comme un mode naturel de réencastrement de l'économie dans le social, réencastrement qui se paiera d'un désencastrement des mécanismes de solidarité hors du tissu social » et de la marginalisation « des formes de sociabilité intermédiaires que constituaient les associations ouvrières » (1981, p. 48, 1998, pp. 172-176). L'économie sociale n'est plus, officiellement, une solution au chômage comme ce fut le cas jusque Gide. Avec la recrudescence du phénomène de désaffiliation au début des années 80 et alors que tout le monde proclame qu'il s'avère temps de se retourner vers ces corps sociaux intermédiaires, on réalise que seules leurs compétences économiques ont traversé le siècle pour ce qui est des mutuelles et coopératives et que celles qui ont pris « le statut associatif restent fragiles car leur action ou leur intervention est (justement) tout entière soumise aux normes du droit étatique » (*Ibid.*, pp. 118-117).

Bien que, depuis lors, le même Rosanvallon ait considérablement révisé son jugement sur la nécessité de relégitimer ces corps intermédiaires⁴¹, il reste que son appréciation à l'époque reflète une idée assez courante : l'Etat keynésien prenant en charge la question sociale grâce à l'élaboration de systèmes de solidarités mécaniques (redistribution, services sociaux, puis RMI, etc), les types de solidarités intermédiaires que constituait l'activité économique sous sa forme associative, mutuelliste ou coopérative se retrouvent dédouanées d'un ensemble de responsabilités à l'égard des catégories d'individus non solvables (pour les mutuelles) ou insuffisamment compétents (pour les coopératives). Presque involontairement, ces « acteurs sociaux se sont retrouvés anesthésiés par les formes bureaucratiques et impersonnelles de gestion de l'Etat social » (Castel, 1995, p. 635).

Il est peut-être exact de dire que ces acteurs de l'économie sociale se sont progressivement transformés pour s'adapter aux exigences de compétitivité sur le marché en cessant de s'interroger sur le sort des plus pauvres, peu ou pas formés (qui trouvaient leur place dans le mutuellisme proudhonien) mais toutes les conditions du côté de la construction de l'Etat providence étaient aussi réunies pour qu'ils puissent perdre leur « morale ». C'est aussi à partir de 46 que le prélèvement sur tous les salaires pour la sécurité sociale permet à l'Etat de participer financièrement aux œuvres charitables qui se sont réunies dans l'Union Nationale Interfédérale des Oeuvres Privées, Sanitaires et Sociales (UNIOPSS). Cet investissement est consacré par la loi de 75 qui lui reconnaît une mission de service public et la dote de subventions stables. Progressivement s'y multiplient des associations hybrides axées sur un bénévolat moral qui partage l'action avec des salariés, spécialistes de la question sociale.

3.4 Praxis chrétienne

L'économie sociale mutuelliste et coopérative a donc perdu l'une des règles morales qui, lorsqu'elle était encore à l'état primitif dans sa gangue proudhonienne orientait l'action et le raisonnement des militants (R1). Il est une autre tradition de pensée sociale, née conjointement au proudhonisme au cœur de la crise de la modernité, et qui mettra à mal la

⁴¹ . Lorsqu'il définit la démocratie contemporaine comme une démocratie d'équilibre et qu'il se demande comment lui redonner sens alors même qu'elle s'effrite, il conclut « qu'il est (...) illusoire de rêver à une politique qui prendrait commodément et solidement appui sur des corps intermédiaires exprimant des identités

mise en équivalence des classes moyennes et des « prolétaires » autour du principe de commune compétence (R2). Paradoxalement, c'est aussi elle qui systématisera un modèle d'action fondamental pour l'économie solidaire : le bénévolat « moral ». Nous le distinguerons du bénévolat « de nécessité » qui était celui d'ouvriers dans des institutions sociales d'obédience socialiste qui géraient une série de tâches mutuelles ou coopératives non rémunérées plus par nécessité que par « devoir impératif ». Il s'agit du catholicisme social.

Si l'on opère une lecture du mouvement chrétien social en chaussant les lunettes du grammairien, son insistance sur l'indolence ouvrière (mauvaise gestion de sa paye, imprévoyance congénitale, etc.) ressort singulièrement chez plusieurs théoriciens. Le Play, pionnier en la matière et premier utilisateur systématique du concept d'économie sociale⁴², place au cœur de sa doctrine la thèse du patronage, à savoir de « cet état de chose qui se produit quand les chefs jouissent du respect et du dévouement de leurs ouvriers, et quand ceux-ci peuvent compter qu'une protection affectueuse aidera à conjurer les effets de leurs vices et de leur imprévoyance. En pères de famille, les patrons font régner le bien-être et la paix sociale. Tout un programme qui ne sera pas vraiment désavoué par Gide⁴³ mais qui fut l'exacte antithèse de ce que préconisait Proudhon. Entre *De la capacité* de la classe ouvrière du « libertaire » et *La réforme sociale* de Le Play (publiés à seulement quelques mois d'intervalle), il y a un déplacement qui tient du retournement complet dans l'objectivation de la figure de l'ouvrier. Du héros conscient des conditions de son exploitation et praticien de sa désaliénation on passe au miséreux incompetent dont l'imprévoyance congénitale est corrélée

sociales évidentes » (parmi lesquelles il compte aussi les syndicats, les conseils économiques et/ou d'entreprises) (1998, p. 436).

⁴². Tout le monde s'accorde néanmoins à en attribuer la véritable paternité à Gide. Il est vrai que Le Play fut l'un des plus grands pourfendeurs des associations ouvrières. Cynique, il écrit : « les classes dirigeantes ont intérêt à les propager partout où les révolutions et la corruption des mœurs portent les ouvriers à supporter impatiemment l'autorité des patrons. En effet, les ouvriers, abusés sur les prétendus avantages de la communauté, constateront par leur propre expérience qu'on les engage dans une voie qui convient seulement à quelques uns » (1878, *La réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens* (cité par Gueslin, 1987, p. 78).

⁴³. Gide réserve à l'intervention du « patronage philanthropique » une place de choix dans l'économie sociale et prévoit d'ailleurs son heureuse progression pour le XX^e siècle. Il écrit en 1900 : « Il faut rendre cette justice à l'initiative patronale que c'est elle qui, dans bien des cas a pris les devants et montré l'exemple (...). L'histoire nous apprend que l'émancipation des opprimés n'a été que très rarement « leur œuvre » mais presque toujours – ne pourrait-on pas dire toujours ? – celle des classes qui leur étaient socialement supérieures (...). Ceux qui entrent dans des sociétés de secours mutuels s'imaginent être à mille lieues du royaume du patronage ; ils ne doivent pourtant pas oublier que ces sociétés ne vivent que par les cotisations des membres honoraires ; ce qui constitue un mode de patronage des mieux caractérisés (...). Toute intervention de l'Etat sous forme de subvention a aussi nécessairement ce caractère de patronage, et ce caractère va s'accroissant au fur et à mesure que, par le développement de l'impôt progressif et de l'impôt dégressif, les subventions accordées aux pauvres sont prises de plus en plus dans la bourse des riches. Le mot de patronat ou de patronage sonne mal parce qu'il semble consacrer les inégalités sociales et surtout parce qu'il a une connotation religieuse et charitable qui irrite nos démocraties ombrageuses. Le mot ne sera plus prononcé, soit ! mais il faut bien espérer ce que le mot

à ses conditions de vie et de travail. « Abandonner l'ouvrier à sa seule liberté, c'est le livrer à cette sorte de déterminisme économique et social qui le conduit quasi nécessairement aux affres du paupérisme. La liberté de l'ouvrier, dans les conditions du nouveau régime industriel, a besoin d'une tutelle, d'un patronage qui la protège et la prémunisse contre elle-même » (Ewald, 1986, pp. 93-128).

Le Play cautionne la nécessité « d'une pratique ». Evidemment, il s'agit d'une pratique de la bienfaisance qui se doit d'être constante, permanente, régulière. Elle est un impératif pour le patron. Il doit maintenant, dans la conduite de ses affaires, viser l'amélioration morale et matérielle de ses ouvriers et lui assurer une sécurité d'existence. Donner du travail, en soi est déjà de la part du patron un premier acte de bienfaisance. Mais il lui faut aller plus loin (comportement social total) dans ses démarches pour son ouvrier, lui proposer des caisses d'assurances mutuelles, lui éviter le chômage sur la durée, etc⁴⁴. Tel qu'il est objectivé par le catholicisme social leplaysien, l'ouvrier est surtout un être de besoins dont l'identité se marque d'abord, et se marquera toujours, par le fait de son incapacité à assurer lui-même son existence. Le rapport ouvrier-patron est celui d'un enfant à son père. Le Play ne parle ni de classe ouvrière ni de salariat, sa sociologie est une sociologie des distinctions nécessaires et du rapport social comme rapport de pouvoir et de dépendance à stabiliser indéfiniment (*Ibid.*)⁴⁵.

Toutefois, ce serait une erreur de croire que le principe de « commune compétence » a toujours été contourné par un catholicisme social en mal de patronage. Si Le Play fait souvent office de figure tutélaire pour les catholiques sociaux du XX^e siècle, c'est aussi parce que certains de ses contemporains aux doctrines pourtant non moins pieuses sont plus encombrants à citer. Pour les relever avec Gide, Buchez (*Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme du progrès*, 1838-1840) et l'abbé Lamennais (*La*

exprime, c'est-à-dire l'aide prêtée par le fort au faible, trop souvent intervertie dans le passé et qui sera de plus en plus réalisée dans l'avenir » ([1900], 2001a, pp. 266-269. Reproduit en partie dans *RECMA*, n° 275-276).

⁴⁴ . Ewald montre bien que le succès des doctrines du patronage est dû au moins autant aux convictions religieuses de patrons qu'à leur sens de l'intérêt. Dépendants de cette main-d'œuvre nécessaire et indisciplinée, l'impératif pour les chefs d'entreprise était avant tout de la conserver, de la stabiliser et de l'inféoder à l'entreprise. Le moyen : faire que l'ouvrier et sa famille soient dépendants, dans leur existence, de l'entreprise. Faire que l'ouvrier trouve la satisfaction de ses besoins, que ce soit celui du logement (cité ouvrière), de la santé (caisse de secours et services médicaux) de la vieillesse (caisse de retraite), de l'instruction de ses enfants (écoles patronales), de son ravitaillement (économats patronaux), dans son appartenance à l'entreprise (*Ibid.*, p. 119).

⁴⁵ . D'autres figures marquantes du catholicisme social de l'époque peuvent encore être citées dans la branche « charitable » comme Villeneuve-Bargemont qui est le véritable premier auteur à préconiser dans son *Traité d'économie politique chrétienne* (1834) le patronage au sens catholique du terme pour régler la question sociale. Il va jusqu'à défendre les corporations ouvrières et l'idée d'un salaire minimum. de Melun compte parmi ses disciples. Il fonde en 1847 la Société d'économie charitable et fait voter un nombre important de lois relevant de l'assistance : sur le patronage des jeunes détenus, le mariage des indigents, l'assistance judiciaire, les caisses

question du travail, 1848), peuvent prétendre tout au moins au titre de précurseurs. Buchez, impressionné par les ateliers de production à l'instar de Proudhon, introduisit l'expérimental concept de coopérative de production (cautionné par le mouvement ouvrier à la suite de la première Internationale). Lamennais a préconisé l'association coopérative de crédit sous la forme que Raiffeisen allait réaliser en Allemagne. L'échec du premier (dont le groupe de catholiques « libéraux » et leur journal « L'avenir » furent condamnés par le Saint Siège) au regard du succès des expériences du second en fait, il est vrai, une figure mineure. En tout état de cause, aucun de ces trois ancêtres n'est revendiqué volontiers par le catholicisme social. C'est que tous les trois voulaient marier l'Eglise à la Révolution socialiste (et Rist., [1931], p. 591).

Rectifions néanmoins rapidement en soulignant que Raiffeisen est d'origine protestante et qu'il ne s'imprégnera de pensée catholique qu'au moment de souscrire au libéralisme populaire de Schulze. Il développe des Caisses de crédit en milieu rural et privilégie une organisation territoriale à base paroissiale associant agriculteurs, petits entrepreneurs et professions libérales. Le but est d'enrayer le fléau usuraire et d'aider les paysans à « se sauver eux-mêmes ». La solidarité illimitée combinée à une circonscription restreinte lui semble rendre inutile l'existence d'un capital social. En effet, la question de le rémunérer lui fait craindre de s'orienter vers un modèle par trop capitaliste et éloigné de sa morale chrétienne. De même, la rémunération des administrateurs lui semble contradictoire avec le souci de « servir » (Gueslin, 1987, p. 79). L'une dans l'autre, ces deux questions font d'abord penser aux banques foncières de Proudhon et à l'épargne solidaire contemporaine. La faible rémunération de l'épargne (ou son inexistence) pose la marque de l'engagement moral (auprès du désaffilié) typique dans le modèle de la praxis. La non rémunération des administrateurs annonce une thématique nouvelle : le bénévolat. Bien entendu, elle n'est pas neuve. Mais pour la première fois le voici grevé sur l'action économique. Raiffeisen fait appel aux notables petits bourgeois non seulement pour les inciter à investir sans rémunération aucune dans des initiatives économiques risquées mais aussi pour les inciter à faire bénéficier la caisse de leurs compétences en matière de gestions, conseils, etc.

Ce bénévolat n'est pas non plus celui des dames patronnesses (que l'on peut qualifier de « bénévolat moral charitable ») car il consiste en un pari sur les capacités à l'autonomie

d'épargne, les hôpitaux et les hospices (Gueslin, pp. 73-74, Boissonnat, Grannec, p. 65-66, Desroche, 1991, pp. 133-139).

des désaffiliés et en une véritable prise de risque financière⁴⁶. A y regarder de plus près, il peut être qualifié de *bénévolat moral militant* car il reste « le bénévolat d'une classe qui se penche sur une autre, par opposition à celui d'un groupe en difficulté qui travaille pour lui-même et qui peut être qualifié de *bénévolat de nécessité* » (Ferrand-Bechmann, 1992, pp ; 13-23, 2000, p. 10)⁴⁷. En 1890, il existe 700 caisses sur le territoire allemand et autrichien qui fonctionnent sur le modèle de Raiffeisen. Ses homologues français échoueront, du moins dans ses déclinaisons catholiques des Caisses de crédit mutuel et populaire du Père de Besse et des Caisses Rurales et Ouvrières Françaises de Durand. L'expérience laïque du Crédit agricole, elle, connaîtra le succès que l'on sait (Méline aura l'idée d'accepter la tutelle de l'Etat afin de conserver la gratuité des fonctions d'administration en l'absence de philanthropie de notables). Le succès de Raiffeisen peut-il être mis au crédit d'un résidu d'ethos protestant pourrait-on demander avec Weber ? La foi dans la capacité d'entreprendre inhérente à chaque individu (la réussite exprimant l'élection divine) animait très certainement l'esprit de l'Allemand lorsqu'il rédigeait son *Manuel de fonctionnement des Caisses*. De là à corréliser les réussites des premières formes de Crédit populaire en Allemagne à la plus forte présence d'une morale protestante, il y a un pas que seule une étude monographique poussée pourrait franchir. En revanche, l'esprit de « patronage » charitable qui aiguillait les promoteurs de leurs équivalents français est plus franchement cité par les spécialistes comme raison de leurs

⁴⁶. Voir aussi, Halba, *Le Net*, 1997, p. 144. Typique de l'action « dames de la bonne société » : la société St Vincent de Paul créée en 1833 (héritière de l'œuvre des enfants trouvés, fondée au XVII^e siècle par Saint Vincent de Paul) . Mis à part quelques élans tardivement démocrates chrétiens et buchéziens de son fondateur (élans que l'on ne retrouvera plus chez les chrétiens après l'écrasement de l'insurrection ouvrière de 1848), elle a pour seul but de rassembler de jeunes catholiques pour les exercer au bien à travers de bonnes œuvres (Castel, 1995, p. 386, Pelletier, 1997, pp. 46-47). Ses conférences locales suggèrent à ses membres de secourir les pauvres à domicile (Halba, *Le Net*, 1997, p. 144). Le bénévolat dans ce cadre est entièrement grevé sur la charité pure et ne souffre d'aucune prise en compte de l'action ouvrière. Il s'agit d'un bénévolat exogène à l'activité économique comme il en existe une infinité de formes (éducation, santé, etc). Cela ne veut pas nécessairement dire que la menace d'une mise sous tutelle des initiatives par les notables locaux est plus mince dans le bénévolat économique que dans les autres formes de bénévolat. Elle subsiste aujourd'hui encore dans l'économie solidaire dont plusieurs associations comptent dans leurs rangs des élus « militants », souvent utiles, parfois encombrants.

⁴⁷. User de la sorte de la notion de bénévole est reconnaissons-le, partiellement anachronique puisqu'elle n'apparaît pas systématiquement thématisée chez les auteurs philanthropes catholiques. Si l'on suit Demoustier, elle ne trouve d'ailleurs réellement sa place dans la littérature spécialisée qu'à partir des années 70 et est systématiquement liée à « militant » pour qualifier ce que nous appelons ici « bénévolat moral militant » (2002, pp. 99-100). Si l'on suit Halba et *Le Net*, il faut situer son émergence dans les années 50 et souligner sa concomitance sémantique dans les textes avec la charité critiquée dès les années 70 pour cause de moralisme et de conservatisme ou parce qu'on le percevait comme tueur d'emploi (1997, p.75, Ferrand Bechmann, 1992, pp. 13-14). Dans ce flottement scientifique nous avons choisi de suivre la piste ouverte par la distinction entre le bénévolat de « nécessité » et le bénévolat « moral » par Ferrand-Bachmann. C'est au sein de ce dernier que nous instituons, pour notre part, la distinction militant/caritatif (faisant fi du principe de commune compétence).

revers⁴⁸. En d'autres termes, un bénévolat charitable ne pouvait suffire à lui seul pour engager l'autonomisation de personnes désaffiliées par l'activité économique.

Buchez, lui, était Saint-simonien, il est sensible à la nécessité d'une réforme du catholicisme pour rénover la société dans l'esprit du *Nouveau christianisme*, il entre en dissidence face au clergé français qui restait presque entièrement étranger aux initiatives de la classe ouvrière (Boissonnat, Grannec, 1999, p. 73). Comme chez les post-kantiens dont nous parle Yack, se manifeste chez lui le désir d'une révolution totale qui, s'emparant de chacun, puisse faire advenir une humanité qui se soit entièrement réappropriée. Mais contrairement à eux, nulle idylle à venir. D'une certaine manière, le royaume est déjà là. Il en distingue les signes avant-coureurs de la grande humanité dans la classe ouvrière. L'association ouvrière de production devrait être un moyen d'accéder à ce renouveau sociétal :

« Nous avons causé avec des hommes en veste et en souliers ferrés, à la parole rude, un langage simple des choses qui certainement eussent été inintelligibles à bien des gens de salon. Mieux que cela, nous avons reçu de plusieurs d'entre eux des mémoires écrits en mauvais français sans doute, mais pleins d'idées qui feraient la fortune d'un économiste (*Manifeste de 1831*, cité dans Gueslin, 1987, p. 38). L'*Atelier*, lancé par Buchez, souligne dès 1840 que « les ouvriers n'ont pu jusqu'à présent se faire entendre que parce qu'ils ont accepté les intermédiaires que le hasard ou les spéculations pécuniaires ou politiques leur faisaient rencontrer sur leur route. Dorénavant, ils parleront d'eux-mêmes : ce sera moins bien dit, mais ce sera vrai, et on devra croire des ouvriers parlant au nom de tous les ouvriers ». L'exaltation de la compétence ouvrière constitue à partir de cette date un point de repère permanent conclut Rosanvallon en l'identifiant encore dans la rhétorique des Soixante (1998, p. 393).

L'argument est gros d'une héroïsation du « pauvre » propre à l'ethos de la praxis : l'embauche d'auxiliaires apprentis désaffiliés non associés, éventuelle hiérarchie des capacités mais avec écarts salariaux plafonnés, etc. principes ateliéristes qu'il donne à voir comme autant de composantes d'un idéal social total énoncé dans les statuts de fonctionnement de son association pré-coopérative « Les Bijoutiers en Doré ». Buchez démontre que la révolution n'est pas contraire aux principes de l'évangile mais en découle à

⁴⁸ . Les caisses rurales de Durand, franchement et ouvertement catholiques, étaient davantage rythmées par les prières en commun que par la formation économique réelle des emprunteurs-entrepreneurs. Elles finiront par voir un patronage de type leplaysien triompher d'une démocratie de type coopératif. Cette situation crée une situation d'assistés peu aptes à se prendre en charge, explique Gueslin. Les raisons de l'échec de Besse semblent plutôt être de l'ordre du délitement d'alliances stratégiques. Il crée sa première banque à Paris afin de mettre en contact des travailleurs et des possesseurs de capitaux. Cette expérience est insuffisante. De son propre aveu, il s'agit de « faire prendre l'offensive à ces chrétiens en les envoyant partout à la recherche de gens de bonne volonté ». Il essaime son modèle bancaire dans une vingtaine de villes. Il n'en reste aucune en 1898. En cause, ses différends avec les membres des caisses populaires républicaines et solidaristes d'une part et ses divergences avec les puissants catholiques intégraux qui le soutenaient (de Mun) et qui finirent par le juger trop libéral à l'égard des ouvriers qu'il soutenait (il refuse que ses banques soient confessionnelles). Gueslin, p. 290-295.

condition qu'elle « soit agie » dans et par la production économique plutôt que prônée par le discours⁴⁹. Cette association, qui vécut environ trente ans, possède un autre trait rabattable sur le creuset proudhonien que nous avons envisagé à l'aide de Scheler : la conviction que tout peut naître, par voie de contamination des « âmes », de l'extension « d'une communauté morale de personnes ». On retient encore aujourd'hui que la radicale nouveauté des Bijoutiers fut de dresser dans ses statuts l'indissolubilité de l'association et de son capital social. Cela n'est pas rien dans un contexte politique où le sens que nous donnons maintenant au « collectif » constitue une catégorie de pensée entre celle de l'Etat et celle du citoyen qui n'existe pas à l'époque. L'association ne se conçoit pas autrement que comme un agrégat d'individus qui doivent pouvoir retirer leurs billes quand ils l'entendent (Marchat, 2000, p. 247).

L'idée essentielle de cette association c'est que le capital constitué d'abord par les épargnes des associés, puis par les bénéfices de l'association est inaliénable et indivisible, analysait déjà Gide. Mais il en voit, en plus, combien l'enjeu est moralement révolutionnaire : si toutes les associations suivaient le principe des Bijoutiers, chacune, croissant de génération en génération au profit de tous ceux qui voudraient en profiter en y entrant, viendrait grossir le rang d'un « tout » communautaire « jusqu'à ce qu'il eût absorbé tout le capital industriel du pays et réalisé ainsi l'appropriation de tous les instruments de production par les associations ouvrières (...). Ce plan qui porte si nettement l'empreinte et l'esprit catholique et mystique de Buchez était grandiose ; mais pour être réalisé il aurait fallu que les associations ouvrières fussent, comme les congrégations religieuses avant la révolution de 1789, composées d'hommes disposés à abdiquer au profit de la communauté, tous leurs intérêts personnels et

⁴⁹ Rosanvallon fait presque de Proudhon le disciple de Buchez et leur concède à tous deux la paternité du socialisme associationniste. Leur recherche était celle d'une société de corps modernisée, plus ouverte que celle des anciennes corporations stigmatisées par tous les principes de 1789. Leurs milieux étaient ceux des artisans qualifiés dont ils indiquent la grandeur morale et l'autonomie tout en fustigeant le suffrage universel (1992, pp. 347-348). Pour Proudhon, la démocratie représentative est perverse en ce sens qu'elle considère le peuple comme un sujet politique global indifférencié, ce qui n'a pour seul effet que d'octroyer une liberté formelle et non une égalité réelle. Cependant, s'il est une chose que voit bien Rosanvallon c'est qu'il ne faut pas pour autant voir en Proudhon un anti-démocrate. Dans cette période d'effervescence politique où les premières élections au suffrage universel ont lieu en avril 1848, il maintient qu'il est vain de passer par la démocratie sociale si l'on est pas d'abord passé par la démocratie de l'atelier (« l'atelier doit remplacer le gouvernement » selon sa célèbre formule). La préoccupation essentielle est donc bien qu'un même principe démocratique s'applique à la gestion de toutes les activités humaines. L'idée fait ensuite son chemin et sera reprise par les catholiques sociaux comme par exemple Sangnier à qui l'on doit la célèbre formule : « On ne peut avoir la république dans la société tant qu'on a la monarchie dans l'entreprise » (2003, p. 342) ? Sangnier se réfère plus volontiers à Buchez mais partout, la rhétorique est la même. Certains des Soixante écrivent aussi dans les « Brochures ouvrières » (supra, ch. 2) : « l'organisation des corporations est une condition véritable de la liberté (...). Ce n'est point la restauration des anciennes corporations que nous demandons mais la constitution de corporations nouvelles basées sur le suffrage de tous ceux qui en font partie. En 1789 les corporations ont été justement abolies, car leur organisation était oppressive et leur principe exclusif. Le principe moderne sur lequel peuvent être rétablies les corporations est celui du suffrage universel appliqué à l'industrie (cité par Rosanvallon, 1998, p. 173)

presque leur personnalité. C'était trop leur en demander, conclut-il, déçu par la disparition de l'association des Bijoutiers » ([1893], 2001d, p. 65)⁵⁰. La loi de 1901 aurait peut-être pu lui rendre le moral puisqu'elle consacrerait l'indivisibilité qui devient la première condition d'obtention du statut d'association. Mais la même loi décrètera aussi que l'activité économique ou commerciale est interdite sous ce dernier.

Marginal dans le courant du catholicisme social, le raisonnement buchéziste aura de dernières résonances chez Sangnier dont le mouvement du Sillon rassemble quelques coopératives régionales du même nom qui se veulent strictement démocratiques et illustratives de l'éclat populaire. Le capitalisme est peut-être venu au monde en suant la boue et le sang mais il est des espaces que ces souillures n'ont pas éclaboussés, « des cellules qui préparent la société future »⁵¹. Le genre est proche de celui de l'école de Nîmes mais il est plus proche encore de Proudhon historiquement et moralement : le désaffilié est toujours bel et bien présent dans toute sa dimension héroïque et surtout la prétention à une contamination générale des comportements économiques (grâce à l'extension d'une communauté morale regroupant déjà, çà et là quelques associations ouvrières) n'a pas encore été abdicué. Il est probable que le catholicisme social se soit, en pratique, encore frotté à la coopération et à l'autoorganisation économique populaire par l'entremise de paroisses locales et de l'engagement d'abbés démocrates « marginaux » (Boissonnat, Grannec, 2000, p. 78sq). Mais sans plus connaître la mise de forme doctrinale semblable à celle de Buchez, l'éthos pratique se perd et cette tendance est présentée par les historiens des associations et du catholicisme comme Gueslin, Marchat ou Pelletier, comme une voie de garage. A l'instar du socialisme, le catholicisme social n'abordera plus que périphériquement la question de la « capacité ouvrière » et de l'initiative économique populaire durant la première moitié du XX^e Siècle. Ce sont les mêmes années 1970 (celles de la seconde crise de la modernité) qui verront ressurgir des traces de commune humanité (R2) parmi les catholiques comme elles verront ressurgir une expression « communautaire » de l'impératif en bonne et due forme (R1) à la marge de l'économie sociale, parmi les « alternatifs ».

⁵⁰ . L'aventure prend fin en 1873 (malgré la répression des associations ouvrières sous le second Empire) dans des conditions encore mal éclaircies par les historiens.

⁵¹ . « Nous voulons seulement préparer l'avènement d'un régime économique meilleur, d'un régime plus rationnel et plus humain, dans lequel il n'y aura plus ce fâcheux divorce entre le responsable industriel et la main-d'œuvre. Pour cela, deux choses sont nécessaires : il faut d'abord trouver les formes précises et concrètes, nous dirions volontiers les formules de ces organes nouveaux de production ; en second lieu, élever la conscience prolétarienne à la hauteur de ses nouvelles responsabilités (...). La démocratie étant pour nous l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun, cette définition est un criterium dont nous devons nous servir. Or, comment n'apparaît-il pas que de passer du régime patronal au régime coopératif exige un développement de conscience et de responsabilité comme si l'on passait de la Monarchie à la République » (cité par Gueslin, 1987, p. 87).

En revanche, la tradition leplaysienne, elle, se conforte largement dans l'action en faveur des plus démunis⁵².

3.5. Désactivation de la compétence (R2) et affermissement du bénévolat moral « caritatif »

L'encyclique du Pape Léon XIII *Rerum Novarum* (1891) est généralement considérée comme l'acte de naissance de la doctrine sociale de l'Eglise. Desroche (1992) a eu beau en faire une interprétation « marxisante » et rendre hommage aux progrès qu'elle représente (fut-ce par rapport à la lettre *Auspivato Concessum* qui réglementait les prémices du catholicisme social en 1882⁵³), on n'y déniche guère autre chose qu'un long plaidoyer pour la propriété privée (à laquelle il importe de faire accéder l'ouvrier en l'éduquant à l'épargne) et une longue répudiation du socialisme (Léon XIII, 1891, pp. 1-5).

« Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit accepter cette nécessité de sa nature qui rend impossible, dans la société civile, l'élévation de tous au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivent les *socialistes*. Mais contre la nature, tous les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a disposé parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes ; différences d'intelligence, de talent, de santé, de force ; différences nécessaires d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. Cette inégalité d'ailleurs tourne au profit de tous, de la société comme des individus. La vie sociale requiert dans son organisation des aptitudes variées et des fonctions diverses, et le meilleur stimulant à assumer ces fonctions est, pour les hommes, la différence de leurs conditions respectives » (*Ibid.*, p. 8).

Il apparaît dans *Rerum Novarum* que les personnes se répartissent naturellement entre deux classes (les unes ayant les compétences nécessaires pour exercer le patronat, les autres ne les ayant pas). Sans qu'une commune humanité ne soit partagée l'entraide est exigée entre patrons et ouvriers et des rôles bien spécifiques leurs sont assignables⁵⁴. « L'erreur capitale

⁵² la disparition du journal *l'Atelier* regroupant toutes les luttes contre le paternalisme charitable et en faveur de l'association ouvrière ayant disparu faute d'audience après à l'échec de 1848, le champ est laissé libre aux courants conservateurs (Pelletier, 1997, p. 45)

⁵³ . Et qui mentionnait expressément : « la question des rapports du riche et du pauvre, qui préoccupait tant les économistes, sera parfaitement réglée, par cela même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux ; le pauvre content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables, et que celui-ci doit aller au ciel par la patience, celui-là par la libéralité (cité dans Desroches, 1992, p. 75).

⁵⁴ Et d'abord tout l'ensemble des vérités religieuses, dont l'Eglise est la gardienne et l'interprète, est de nature à rapprocher et à réconcilier les riches et les pauvres, en rappelant aux deux classes leurs devoirs mutuels et, avant tous les autres, ceux qui dérivent de la justice. Parmi ces devoirs, voici ceux qui regardent le pauvre et l'ouvrier : il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à

c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, alors que dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et que l'on pourrait appeler symétrique. Ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre : il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital » (*Ibid.*, p. 9). Par cette allégorie se trouve fonctionnalisé le rapport d'affiliation. Rendons-lui justice, Léon XIII fera dans cette encyclique, grand cas des corporations. C'est ce qui permet à Desroche d'y voir, en pointillé, la reconnaissance de l'économie sociale. « Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations. (...) Il n'est donc pas douteux qu'il faille adapter les corporations à ces conditions nouvelles. Aussi, nous voyons avec plaisir se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, soit mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons. Il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action » (*Ibid.*, pp. 26-27). Bien. Mais qu'est-ce qu'une corporation ? Le texte ne précise pas. A cette enseigne, *Rerum novarum* permet un usage très extensif de la notion de « corps intermédiaires », notent bien certains spécialistes (Defourny, Monzon, 1992, p. 5). Nulle mention en tous cas des coopératives de production⁵⁵ ou de consommation.

Le texte évoque à la rigueur l'association mais pour la condamner : « Jamais assurément à aucune époque, on ne vit une si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. Ce n'est pas le lieu de chercher ici d'où viennent beaucoup

l'équité. Il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne. Ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions. Il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours mensongers, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes. Quant aux riches et aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme, relevée encore par celle du chrétien. Le travail du corps, au témoignage commun de la raison et de la philosophie chrétienne, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme, parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie. Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne restituer qu'en proportion de la vigueur de ses bras. Le christianisme, en outre, prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux patrons, il revient de veiller à ce que l'ouvrier ait un temps suffisant à consacrer à la piété ; qu'il ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices ; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie. Il est encore défendu aux patrons d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe (p. 10).

⁵⁵ Au mieux est-il fait mention d'une éventuelle participation à la propriété foncière mais sans qu'il ne soit véritablement question d'une co-propriété qui amenuiserait la distinction patron-ouvrier : « si l'on stimule l'industrielle activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des deux classes. En outre, la terre produira toute chose en plus grande abondance. Car l'homme est ainsi fait que la pensée de travailler sur un fonds qui est à lui redouble son ardeur et son application. Il en vient même jusqu'à mettre tout son coeur dans une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet, à lui et aux siens, non seulement le strict nécessaire, mais encore une certaine aisance. Tous voient sans peine les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse des nations » (*Ibid.*, pp. p. 26-25).

d'entre elles, quel est leur but et comment elles y tendent. Mais c'est une opinion confirmée par de nombreux indices qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations ; qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leur sein, elles leur font expier ce refus par la misère » (Léon XIII, 1891, p. 29). Et lorsqu'il parle des corporations mixtes, tout se passe comme si Léon XIII était rattrapé par Le Play : « les patrons et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution de la question par toutes les oeuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels ; les institutions diverses dues à l'initiative privée qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins, en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités ; les patronages qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits » (p. 26).

A la fin du XIX^e et au début du XX^e la multiplication des patronages dont l'objet est le loisir viennent s'ajouter aux jardins ouvriers et aux œuvres d'enseignement ou de logement populaires déjà existantes. Elle conduit à la création de la fédération gymnique et sportive des patronages de France (1898), de l'union nationale des colonies de vacances (1909) ou encore à la création des patronages paroissiaux (les patros) qui permettent aux enfants et adolescents d'avoir accès à des distractions, jeux et autres spectacles dès les années 20 (Boissonnat Grannec, pp. 78-89). Les catholiques sont les premiers à réinvestir le champ de la jeunesse laissé en friche par la société industrielle et fédèrent ses œuvres à cette époque au sein de l'*Action catholique de la jeunesse française* (ACJF) qui existe depuis 1886. D'ailleurs, cette encyclique qui aurait marqué réellement le coup d'envoi d'une « seconde démocratie chrétienne » — par référence à la « première démocratie chrétienne » associée au courant qui se trace de Buchez à Sangnier — verra en partie ses espoirs corporatistes mis sur la touche. En 1901 *Graves de communi*, autre encyclique, cantonne officiellement la démocratie chrétienne à la bienfaisance sociale (en lui interdisant le terrain politique) afin d'éviter l'éclatement du mouvement catholique (Pelletier, pp. 54-55, Boissonnat, Grannec, pp. 78-79). Malgré toute sa bonne volonté, Desroche doit bien concéder que l'on n'évoque pas plus l'économie sociale dans *Rerum Novarum* que dans l'encyclique qui en célébrera le centenaire (*Centesimus Annus*) et c'est seulement son « profil projeté en creux plutôt qu'en relief » qu'il parvient à dénicher (1992, p. 81).

Le contexte politique est à la laïcisation maximale de l'Etat républicain ; en 1905 fut votée la loi mettant fin au concordat qui, depuis le premier Empire, faisait des évêques et des

curés des fonctionnaires salariés par l'Etat. C'est la touche définitive mise à la séparation des pouvoirs par des parlementaires restés célèbres comme Briand et Jaurès (Pelletier, 1997, pp. 58-59). Par une sorte de ruse de l'histoire, la loi 1901 consacrant l'association aura cette conséquence inattendue de profiter fortement à ces fameux « corps intermédiaires » proclamés par *Rerum Novarum* et qui, dans les faits, se confondent surtout avec des mouvements de patronages. Alors que le législateur prend toutes les mesures nécessaires pour éviter qu'elle ne profite aux congrégations religieuses cette loi, interdisant de surcroît qu'une association soit à but lucratif pour ses membres⁵⁶, servira de support au déploiement des organismes de charité typiquement chrétiens évoqués (loisir, culture, mouvement de jeunesse, etc). Ceux-là mêmes qui à partir de 1946 se regrouperont, avec d'autres (hôpitaux, crèches, sanatoriums, etc) dans l'UNIOPSS et qui seront progressivement érigés en institutions chargées d'une mission de service public (Passaris, Raffi, 1984, p. 15).

On voit bien grâce aux travaux de Duriez ou ceux de Pelletier comment une vraie volonté de rupture avec le principe du patronage est entamée par l'ACJF et consommée par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) née en 1926⁵⁷. « *L'apostolat de l'évangélisation du semblable par le semblable* » (autrement dit la prise en charge des ouvriers par eux-mêmes) est proclamé au congrès de Besançon en référence à *Rerum Novarum* (Pelletier, 1997, p. 70). Il s'agira, jusque dans l'après-guerre, d'encourager les usagers à la participation aux services dont ils bénéficient et, par là, évidemment, de les pousser à fréquenter l'Eglise. Mais cette démarche n'aboutit que rarement. Dans les faits, les utilisateurs des services n'en deviennent qu'occasionnellement les gestionnaires. Ce sont bien les militants formés à l'école de l'action

⁵⁶ . Il faut peser toute la nuance de cette loi avec ceux qui l'ont étudiée de près. L'article premier stipule en substance que "l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices". Le statut de l'association n'est pas, comme dans certains pays, symétrique, mais bien opposé à celui de la société privée, instituée dans le but de partager les éventuels bénéfices de l'activité. Leur critère de différenciation est la distribution et non la simple réalisation d'un bénéfice, parfaitement légal pour les associations. Le statut associatif français se distingue donc très nettement de certains de ses homologues européens : en Italie, par exemple, le fait même d'exercer une activité économique est interdit. En Belgique et au Luxembourg, les associations correspondant au type français sont appelées associations, et seules celles qui ne réalisent pas de bénéfice ont droit au titre d'associations sans but lucratif » (Archambault, 1995, p. 22).

⁵⁷ L'ACFJ reconnaît la JOC dès sa naissance comme l'une de ses branches reprenant le rôle de ses « équipes ouvrières ». Cette "adoption" ne s'est pas faite sans difficultés : pendant plusieurs années, il y eut des tensions entre l'organisation indifférenciée à dominante bourgeoise qu'était l'ACJF et un jeune mouvement fier de son appartenance ouvrière. Ces difficultés furent surmontées et l'ACJF s'engagea dans la voie de la spécialisation. Dans son giron naquirent la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne), la JEC (Jeunesse Étudiante Chrétienne), la JMC (Jeunesse Maritime Chrétienne) puis la JIC (Jeunesse Indépendante Chrétienne, pour les milieux de l'artisanat et du commerce notamment).

catholique et à ses méthodes de travail spécifiques qui prennent les responsabilités des services (Duriez, 1997, pp. 129-130)⁵⁸.

On est loin de proclamer (et de parvenir à) une commune compétence au sens fort de l'action économique en commun que nous avons retenu. La JOC édite dans son manuel de 1930 les trois secteurs que doivent privilégier les bénévoles : « les services professionnels qui doivent aider le jeune salarié dans sa vie professionnelle, les services sociaux destinés à parfaire l'éducation sociale du jeune homme et à l'orienter vers les organisations chrétiennes ouvrières d'adultes, les services éducatifs et récréatifs pour faciliter l'éducation esthétique, intellectuelle ou physique des jeunes travailleurs et le bon emploi de leurs loisirs ». L'année suivante, ce sont des permanences chômages qu'ouvriront les fédérations jocistes et qui permettront aux jeunes sans emploi de visiter des entreprises. En 1935 ces permanences s'institutionnalisent grâce à la création officielle et plus indépendante d'un organisme d'orientation professionnelle. La même année, les premiers anciens de la JOC créent la Ligue Ouvrière Chrétienne (LOC) — très prisée, soit-dit en passant, par le régime de Vichy — destinée à l'aide des familles ouvrières (gardes d'enfants, distributions de légumes, etc).

Dans tous les cas, la finalité de ces services, au-delà de leur utilité matérielle directe, est de permettre aux gens de nouer contact avec l'Eglise : ils sont conçus comme une pédagogie (Duriez, 1997, pp. 121-122). Les classes moyennes, puissantes, sont alors définies extensivement par des organismes tels que le Confédération des syndicats de Classes Moyennes (CCF) comme étant les classes des personnes possédant un patrimoine personnel ou familial, ce qui englobe une immense catégorie de personnes (Boltanski, 1982, p. 94)⁵⁹.

⁵⁸. Ces derniers se banalisent aux yeux de leurs bénéficiaires et il apparaît clairement que, pour eux, les critères principaux d'appréciation sont ceux de l'efficacité et de la disponibilité. Le projet d'une gestion des services par leurs propres usagers qui démarquait aux yeux des bénévoles de la JOC, « leur action de l'action caritative, aboutit finalement à la création et à la légitimation d'une nouvelle élite, d'origine militante, qui s'est constituée contre les dames d'œuvre et les travailleurs sociaux (pour l'après-guerre) et qui occupe de nouvelles positions dans le champ du social, du logement et parfois dans la politique » (*Ibid*).

⁵⁹. A noter que si l'avènement d'une classe moyenne est bien réel dans la première moitié du siècle, elle est aussi le fruit de stratégies politiques. Le catholicisme social voit dans l'homogénéisation de différentes catégories d'individus la possibilité de résister à la fois au Front populaire, à la C.G.T et à la bourgeoisie libérale. « L'invention de la classe moyenne comme ensemble puissant capable par son action et sa masse de contenir la poussée de la classe ouvrière, unifie symboliquement des zones étendues de l'espace social et annexe une partie importante des territoires sociaux dont l'appartenance à la bourgeoisie était jusque là reconnue. Mais il ne lui suffit pas d'absorber la bourgeoisie et par là d'en dénier l'existence. Elle exige aussi, par définition, la constitution d'un second pôle formel symétrique par rapport à la classe ouvrière ». Ces deux classes (ouvrière et moyenne) englobent la presque totalité de la population puisque l'opération de chirurgie taxinomique qu'a subie la bourgeoisie en fait une oligarchie ploutocratique marginale. « Dans les années 30-40, c'est encore la propriété du patrimoine individuel ou familial qui est le plus souvent évoquée pour définir la classe moyenne. Elle est censée constituer le trait d'union entre les rentiers (même s'ils exercent une profession) et ceux dont le patrimoine constitue l'instrument de travail : artisans, commerçants, petits industriels, etc. Il s'ensuit que la diversité des positions occupées sur la distribution du patrimoine et des revenus ne peut qu'être déniée parce que c'est précisément la cécité aux différences quantitatives qui fonde l'unité des classes moyennes : y appartiennent

Elles sont surtout incitées à s'investir en temps ou en argent dans ces associations d'ordre médico-social, social ou éducatif qui s'enracinent dans des œuvres caritatives (Pelletier, 1997, pp. 72-76). Jusqu'à l'occupation, nous sommes en présence, en France, d'institutions sociales qui restent « des institutions de bienfaisance, très loin des 'entreprises du social' dont on parle beaucoup aujourd'hui avec Dubet (voir infra, partie III, chapitre 7). La source de ces institutions est le don, le dévouement, le bénévolat, la charité ; les principes étaient surtout moraux » rapportent les spécialistes (Rolin 1995, p. 23). Et le développement de corps intermédiaires n'a pas altéré la permanence de la figure patronale dans les textes de ses principaux théoriciens durant cette première moitié du XX^e siècle. Le ton des écrits des catholiques sociaux reste à la charité et à la célébration des classes moyennes. H. du Passage la compte ainsi parmi les 5 fondamentaux du catholicisme social (à côté de Dieu, la Personne, la propriété privée et les syndicats non révolutionnaires chrétiens). « Il faut en effet pourvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque de travail et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face non seulement aux accidents soudains et fortuits inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune (...). Il y va des contributions ordinaires imposées par la loi chrétienne de l'aumône » (1937, p. 38).

Le Roy par exemple regrette que les grands patrons, contraints à présent par la loi de contribuer aux systèmes d'assurances de leurs employés, « ne le sont guère davantage par le cœur ». On ne relève nul changement des âmes qui ait conduit les plus riches à s'engager auprès des plus démunis. « Si des organisations patronales florissantes d'inspiration catholique existent, (...) elles n'ont trouvé la majeure partie de leurs éléments que dans le petit et le moyen patronat (et quelques autres professions libérales). Elles n'ont que peu pénétré les éléments du grand patronat », regrette l'auteur (1937, p. 67). Les « classes moyennes », au premier plan chez Proudhon, le restent également pour les doctrinaires du catholicisme social. On ne peut pas compter sur les grands bourgeois, décidément trop déshumanisés. Mais ici, le travail de réhumanisation est bien à mettre au crédit de l'action du bénévolat moral charitable d'une classe sur une autre. Comme l'indiquent Boissonnat et Grannec, entre 1886 et 1940, « pour les catholiques sociaux qui s'investissent dans le domaine social et particulièrement celui de la jeunesse, il s'agit toujours, en arrière-plan, de

naturellement tout ceux qui possèdent l'esprit d'épargne et le sens du patrimoine, quelle que soit l'importance du patrimoine possédé. C'est par la possession d'un patrimoine personnel que les membres des classes moyennes s'opposent à l'oligarchie et à la ploutocratie définie quant à elle par la participation au capital anonyme, collectif, désincarné. » (Boltanski., 1982, pp. 89-90, p. 94).

refonder un ordre chrétien, de réévangéliser les masses » (2000, p. 98)⁶⁰. L'ethos charitable se retrouve donc assez logiquement chez des auteurs comme du Passage et Le Roy comme il se retrouve dans les périodiques tels que *L'Union*, *Le patronage*, *La vie au Patronage* ou les *Cœurs Vaillants*.

Dans les termes définis plus haut, on ne trouve donc de trace dans la littérature propre au catholicisme social de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e que d'un bénévolat moral « caritatif » exsangue de tout bénévolat « militant » inspiré par la promotion des classes populaires à l'auto-détermination et habité par la foi dans leur naturelle grandeur morale.

Les premières traces d'un ethos pratique ne se contentant plus du seul impératif d'action pour les plus pauvres (R1) commencent à pouvoir être discernées timidement au lendemain de la guerre. Une nouvelle mouvance dissidente (et rapidement marginalisée) va réouvrir l'imaginaire des catholiques sociaux à la commune compétence de type buchezienne. A l'époque, le poids politique du Parti communiste français et l'influence idéologique du marxisme et de l'existentialisme marquent profondément certains groupes de militants et intellectuels catholiques. Le mouvement des prêtres-ouvriers substitue l'idée de Mission à celle de « reconquête de nouvelle chrétienté » telle qu'elle se théorisait avant-guerre. Ce mouvement est appuyé par le père Desroche dont on aura compris que la recherche morale en économie par l'adjonction d'un caractère coopératif était loin de l'anti-cléricalisme proudhonien. Mais il l'est encore par cet autre grand nom de l'histoire de l'économie sociale qu'était le Père Lebret, fondateur de l'association *Economie et Humanisme* et de la revue du même nom que ce travail recroisera.

Pelletier rapporte qu'à « ces militants d'un nouveau genre, le monde ouvrier apparaît comme la mise en œuvre concrète, mais en dehors de l'Eglise et souvent contre elle, de l'utopie communautaire dont ils ont rêvé dans les années trente. L'objectif n'est plus de convertir la classe ouvrière, mais plutôt de réinventer l'Eglise en milieu ouvrier, à partir de ces solidarités mêmes. Les maîtres mots deviennent ceux de naturalisation des prêtres et d'incarnation de l'Eglise dans la classe ouvrière ». Autrement dit, loin d'être une simple entreprise de reconquête religieuse de milieux populaires comme le fut l'ACJF (« nous

⁶⁰ Ce qu'appelait de ses vœux *Rerum Novarum* dont les paragraphes conclusifs posent doléances : « que les gouvernants utilisent l'autorité protectrice des lois et des institutions ; que les riches et les patrons se rappellent leurs devoirs ; que les ouvriers dont le sort est en jeu poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes. Puisque la religion seule, comme nous l'avons dit dès le début, est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes. Sans elles, même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu propres à produire de salutaires résultats » (Léon XIII, 1891, p. 44).

referons chrétiens nos frères » scandaient les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes dans l'entre-deux-guerres⁶¹), la mission ouvrière doit permettre le renouvellement des structures ecclésiales au contact du monde ouvrier (Pelletier, 1997, p. 92)⁶². Condamnant l'Action catholique, ces catholiques sociaux que sont Desroche et Lebrét emboîtent le pas au personnalisme communautaire *d'Esprit* (fondé en 1932) d'Emmanuel Mounier qui, dans une certaine mesure, constitue l'équivalent français du personnalisme communautaire de Max Scheler en Allemagne (bien que le rapport à Marx soit, pour ce dernier, plus tendu. Cf. infra). « C'est dans la mesure où nous avons approfondi la tradition chrétienne — et non quelque libéralisme religieux — que nous avons trouvé au christianisme de fraîches ressources d'intelligence historique » disait le philosophe en se référant à la tradition anarchiste. « Et c'est dans la mesure où nous rejoignons la spontanéité primitive du mouvement ouvrier que nous mettons à nu une sagesse populaire plus pleinement humaine que tous nos efforts pour humaniser la révolution » ([1937], 1966, p. 190).

Le désaffilié semble reconquérir sa grandeur morale dans les textes. Plus qu'une figure digne, c'est un être qui a valeur de modèle. Voilà que classes populaires et classes moyennes jouent de nouveau à armes égales dans les représentations d'un certain catholicisme social. Cependant, sur le plan philosophique, ce catholicisme se rapproche plus d'un état d'esprit revendiqué par des militants associatifs que d'une doctrine officielle théorisée par des penseurs et véhiculée par des institutions. De toute façon, des années 50 aux années 80, le mouvement du catholicisme social construit au cours des décennies précédentes se délite. L'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) disparaît, la CFTC éclate, les prêtres ouvriers sont condamnés par la hiérarchie cléricale et les *Semaines sociales*, véritables universités itinérantes du catholicisme social qui proposent des cours de doctrine et de

⁶¹ . Duriez, 1997, pp. 118-120, Pelletier, 1997, p. 70-72.

⁶² cité aussi partiellement par Boissonnat, Grannec, 2000, pp. 109-110. On retiendra au passage, que la *Mission Populaire évangélique*, l'action caritative d'obédience protestante la plus importante en France avec l'*Armée du Salut*, faillit suivre la même inclinaison. Après 68, ses associations régionales « Fraternité » deviennent des centres de militances socio-politiques engagés aux côtés des luttes ouvrières sur le même front que la gauche et l'extrême-gauche : immigration, tiers monde, femmes, nucléaire, soutien à l'Union de la gauche. On retrouve des pasteurs protestants aux côtés des prêtres ouvriers dans les usines et Morley souligne combien les uns et les autres pouvaient avoir un discours parfois anachronique. Alors que l'idéologie marxiste commence à apparaître dans son rôle désuet de simple instrument des grandes organisations représentatives, que le milieu ouvrier français se détache d'un sous-prolétariat immigré pour accéder à la consommation de masse et à une vaste classe moyenne, ces pasteurs continuent de s'identifier à la classe ouvrière et à "l'ouvrier militant", ce qui se traduit par l'abandon du vocabulaire religieux au profit du seul vocabulaire socio-politique des luttes ouvrières. Le mouvement sera si fort que la *Mission Évangélique populaire* finit par devoir trancher : se laïciser ou opérer un retour à sa nature religieuse. C'est la seconde option qui prit le pas dans les années 80. Aujourd'hui elle anime une quinzaine de *Fraternités* en France dont les activités sociales vont du chômage au soutien scolaire en passant par l'intégration et les activités bibliques. L'*Armée du Salut* évita ces problèmes, notamment parce qu'elle conserva une structure très hiérarchisée (et même militaire) ainsi qu'un public non-ouvrier peu socialisé et susceptible d'être atteint par la vague de 68 (Morley, 1997, pp. 86-91).

pratiques sociales depuis 1904, se tiennent pour la dernière fois en 1973 à Lyon, ville dans laquelle elles étaient nées (Boissonnat, Grannec., p. 81 et 121). Il ne subsistera pas même une version associative édulcorée de ce qu'aurait pu devenir le catholicisme social avec l'élan buchezien de personnages comme Desroche et Leuret (seule la revue *Economie et Humanisme* en porte encore quelques empreintes).

Dans cette implosion du catholicisme social, ou, du moins, de sa branche « progressiste », l'évolution de la LOC ne doit pas passer inaperçue. Transformée en 1941 en Mouvement Populaire des Familles (MPF) afin d'abandonner son étiquette confessionnelle, sa volonté de « christianisation des masses » demeure un temps — celui, plus précisément, de ne pas être dissoute par le régime de Vichy comme toutes les autres organisations ouvrières (Donegani, 1977, p. 117). A partir de 1946, le MPF troque son vocabulaire exclusivement chrétien contre des thèmes personalistes inspirés de Mounier : critique du capitalisme, de la bourgeoisie, de l'individualisme (l'individu est une « caricature de la personne ») et affirmation de la nécessité d'une révolution intérieure accompagnant toute révolution des structures (ce qui lui permet malgré tout de conserver sa première inspiration). L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques constate que le Mouvement ne peut plus être tenu pour un mouvement d'action catholique et lui signifie qu'il ne peut subsister que sous sa propre responsabilité (sur la demande de ses dirigeants, il est vrai). Au congrès de l'année suivante, c'est un nouveau changement de nom qui est voté et le MPF devient le Mouvement de Libération du Peuple (MLP) afin de marquer plus nettement encore sa sympathie pour une « participation réelle à la classe ouvrière ». Le Mouvement, devenu ouvertement politique, n'aura pas de mots assez virulents pour s'indigner de la condamnation des prêtres-ouvriers :

L'Eglise ne donne-t-elle pas à penser aux travailleurs incroyants que c'est parce qu'elle est profondément engagée dans la civilisation bourgeoise que la vie dans le mouvement ouvrier et celle-là seulement, lui apparaît comme susceptible de pervertir le Sacerdoce ? Qui pourrait dire que ces propos de Péguy ont perdu toute actualité : "le christianisme n'est plus socialement qu'une religion de bourgeois, une religion de riches, une espèce de religion supérieure pour classes supérieures de la société, une misérable religion distinguée pour gens censément distingués" ? (cité dans Ibid).

Après s'être rapproché clairement du PC, le MLP s'en éloignera afin de ne pas avoir à se prononcer en faveur de l'athéisme (nombre de ses militants restaient chrétiens) et ne pas avoir à se réclamer exclusivement « ouvrieriste ». C'est donc assez logiquement qu'il se fonda en 1957 dans l'Union de la Gauche Socialiste, cette organisation qui fournira la majorité des militants au Parti Social Unifié (constitué en 1960) qui lui-même — pour boucler

la boucle — reste actuellement encore la référence partidairer des premiers « alternatifs » et « solidaires » que nous rencontrerons dans la seconde partie de ce travail.

Sur le plan politique, quelque chose comme un proudhonisme chrétien travaillait ces catholiques sociaux qui s'affranchirent du lien épiscopal dans l'immédiat après-guerre et s'engagèrent sur le plan politique. Mais sur le plan associatif et économique ? Rien qui, à notre sens, ne rapproche ces militants de la coopérative telle que nous l'avons étudiée aux points 3.2 et 3.3. Certes, des associations continueront de fleurir, mais dans la lignée du catholicisme social conventionnel. A notre connaissance, ces associations charitables progresseront vers une forme de commune humanité sans pourtant aller jusqu'à la commune compétence (et l'héroïsation des couches populaires) telle qu'aurait pu la reconnaître le mouvement des prêtres-ouvriers. Si l'on prend l'exemple du Secours catholique, il apparaît qu'est reproduit dans les mêmes termes que ceux de *Rerum Novarum* et de la JOC, l'apostolat de l'évangélisation du *semblable par le semblable*.

Née en 1946, à l'instigation de cette même Assemblée des Cardinaux et Archevêques qui promulgua l'exclusion de la MFP, l'association a pour but original d'unifier les différents organismes dispensant la charité au nom de l'Eglise. L'ambition de son premier secrétaire général, Rodhain, est claire : « il veut allumer le feu de la charité », rapporte-t-on au sujet de sa politique de développement associative. « Il s'agit d'ouvrir les yeux de ses contemporains sur les misères et les pauvretés et pour cela il convient d'adopter une démarche pédagogique. La réponse aux situations d'urgence ou les campagnes sur un thème particulier (les malades en 1947, les berceaux pour bébés en 1948, les vieillards en 1949) qui apparaissent au public et aux bénévoles comme la mission du Secours catholique par excellence, ne sont pour Rodhain que des moyens au service de cette mission plus essentielle: convertir à la charité » (Lyet, 1997, pp. 31-32). Ici encore on argue que « la charité n'est pas cette pratique paternaliste héritée du 19^e siècle et qu'il s'agit en vérité d'un vaste mouvement qui naît de Dieu ». Mais la nature même des actions menées, exclusivement axées sur le don et la soumission à l'autorité apostolique ou épiscopale, rend cette prétention caduque (contrairement à Emmaüs que se laïciserà très vite). Dans les années 60 et 70, les militants du Secours catholique seront heurtés par la violence des critiques générales de prosélytismes moralisateurs que décrit par exemple Vincent (1997, p. 11) et qui portent alors sur la morale charitable de plusieurs organisations⁶³. Peu de temps avant de concentrer son action sur l'aide

⁶³ . Pour ce qui est du Secours Catholique, Lyet pose un double constat : il est difficile d'y trouver aujourd'hui encore la revendication avouée de la « charité » comme principe menant une action dans une association d'une part. D'autre part, et à l'inverse, les critiques portant sur la charité se sont elles-mêmes adoucies. Par une espèce

scolaire en milieu populaire, la pédagogie entend se mettre à l'heure personnaliste. « Un thème est repris sans cesse : Passer du *Pour* à *l'Avec*, c'est-à-dire ne plus concevoir et développer des actions pour les personnes en difficulté mais les concevoir et les développer avec elles. Une dimension collective est affirmée » (*Ibid.*, p. 42) mais rien qui laisse augurer d'une révolution au sens pratique du terme que l'on trouve chez Proudhon ou Buchez.

Les textes que cite le sociologue ayant opéré la plus vaste étude sur le Secours catholique sont sans équivoque sur la représentation quelque peu atrophiée qui circule à propos de la « commune humanité » à laquelle peuvent accéder les personnes par la « participation » :

« Revaloriser une personne c'est aller jusqu'à lui faire exercer des responsabilités. Il faut savoir ne pas tout faire à la place des autres : soutenir en s'effaçant. Bon nombre de personnes secourues deviennent elles-mêmes collaboratrices de notre action. Par exemple, une Algérienne a été soutenue par une équipe de jeunes pour sauver son mari de l'alcool. Le ménage a retrouvé son équilibre. A son tour, il veut aider et cède son garage pour un vestiaire et un petit centre d'accueil de Maghrébins » (Izard R., 1977, « La démarche du Secours Catholique », Documents-Secours n° 47 cité par Lyet, *Ibid.*).

Le mot d'ordre de « l'auto-organisation des pauvres traversera dans les années 80 toutes les associations de type caritatives (ATD-Quart Monde, Resto du cœur et Secours catholique en tête) sans que soit abordée la question « économique »⁶⁴.

A vrai dire, les intellectuels proches du mouvement *Personnaliste* qui subissent l'influence de Proudhon par l'intermédiaire de Mounier et qui auraient pu stimuler l'intérêt pour l'action économique se sont détournés du catholicisme social lui-même. Persuadés, comme ce dernier et d'autres habitués des *Semaines sociales*, que « le prolétariat est porteur de réserves morales fraîches qui lui assignent une mission à l'égard du monde nouveau », on voit renaître sous leurs plumes une critique du salariat et un intérêt pour l'association (Dreyfus, pp. 107-110). Ces chrétiens démocrates personnalistes se rendent néanmoins compte du semi-échec des coopératives prônées au début du siècle par le Sillon de Sangnier

de transfert symbolique, il semble que l'ensemble des réalisations dites caritatives profite du crédit global dont bénéficie l'action humanitaire d'urgence, dans laquelle elles côtoient des ONG qui ont énormément de légitimité, voire de prestige. L'urgence correspond à une modification sensible de l'ethos contemporain et, par la théâtralisation opérée par les médias, réactive des représentations qu'on avait pu croire obsolètes. D'une part, en effet, le courage et le dévouement des acteurs accèdent à une nouvelle visibilité et à une nouvelle notoriété ; d'autre part, l'impératif de l'intervention d'urgence paraît sanctionner l'incapacité de l'action politique, à laquelle naguère on était prêt à faire confiance pour prévenir ou, à défaut, pour remédier efficacement aux désordres structurels les plus graves. Il vaut la peine de noter que les vocables de caritatif et d'humanitaire tendent à devenir interchangeable (*Ibid.* p. 12).

⁶⁴ voir le texte cité de Barthélemy, 2000, p. 165sq et Salmon J-M, 1998, *Le désir de société. Des restaurants du cœur au mouvement des chômeurs*, Paris, La découverte.

comme par les chrétiens sociaux protestants (Charles Gide) et du désert théorique que représente la littérature propre au catholicisme social à ce propos (*ibid.*). C'est le champ analytique (et non pratique) qu'ils vont dès lors investir en étudiant ce qui semble s'en rapprocher quelque peu sans pour autant revêtir un caractère religieux (communauté de travail, etc).

Desroche par exemple est devenu directeur d'étude à l'*Ecole Pratique des Hautes Etudes* après s'être détourné de la prêtrise suite à l'obligation qui lui fut imposée par le clergé de retirer de la vente son livre de 1949 *Signification du Marxisme*. Cette censure s'accompagnait d'accusations de sympathies (avérées) pour la théologie de la libération et pour les prêtres ouvriers qu'il côtoya dans sa Mission parisienne (1992, p. 89sq et 91)⁶⁵. Il se consacra à la régénération de la théorie pour l'économie sociale que l'on sait. Le Père Lebret, quant à lui, s'investit dans *Economie et Humanisme* dont la rhétorique se laïcise fortement et où, si tonalité humaniste et morale il y a, c'est plus à titre de guide dans l'analyse socio-économique qu'on la déniche dans les articles que dans l'exposition de valeurs chrétiennes quelconques.

Enfin, toujours sous l'impulsion du Père Lebret, plusieurs militants s'investissent dans des associations tiers-mondistes ou françaises qui commencent à développer des actions économiques (retenons le Comité Chrétien contre la Faim et pour le Développement, Artisans du monde et surtout l'Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives/ALDEA). Son centre diffuse les idées de la théologie latino-américaine de la libération qui redouble l'apologie des classes populaires (de leur simplicité, de leur solidarité etc) qui se déployait dans le mouvement avorté des prêtres ouvriers.

C'est par cet engagement économique que certains catholiques sociaux (personnalistes, membres du MLP, lecteurs d'*Economie et Humanisme*, etc) contribuent à poser les premières pierres de l'édifice toujours fragile de l'économie solidaire. Mais le catholicisme social ne rime plus à grand-chose pour eux. Très critiques au départ par rapport au monde qui les entoure, ils se retrouvent happés par lui, au risque d'assumer les valeurs d'une société sécularisée qui marginalise la place et l'influence de la religion, celle-ci étant rejetée dans le domaine des opinions privées (*Ibid.*, p. 119). C'est à titre individuel que

⁶⁵ . On lira avec amusement cet article où Desroche se gausse de sa condamnation : « Ensemble (avec Lebret) nous avons concocté une *Signification du marxisme*, qui me vaudra d'être inculpé par le *Saint Office*. L'une de ces inculpations m'a même fait payer l'intronisation brésilienne de Lebret. Voici la fable : "Vous avez propagé le marxisme dans des conférences au Brésil !... - Comment l'aurais-je fais, onques n'y mis les pieds ... ? – Si ce n'est toi, c'est donc ton frère..." », etc.etc. Et c'est vrai, c'était bien lui, Lebret, mon frère, ce garnement. Pour faire bonne mesure, il avait emporté non seulement mon dossier sur Marx au Brésil, mais aussi mon dossier

certains militants catholiques se sont engagés dans des actions susceptibles de faire droit au principe de commune compétence pour compléter leur morale de l'action⁶⁶. Le « bon patron » leplaysien ne fait plus recette chez les catholiques « engagés » qui transitent d'un bénévolat moral charitable à un bénévolat moral militant. D'autres n'opéreront pas cette transition. Le Secours catholique participe à des actions d'urgence à l'étranger ou en France qui ne nécessitent pas le recours à l'action économique, les Petits frères des pauvres ou les Restos du cœur n'exigent rien d'autre que du « temps » et des « dons » de la part de leurs bénévoles. Mais ceux qui feront naître l'ALDEA, pour leur part, retrouveront la rhétorique de la révolution pratique qui fut celle de Proudhon et de son homologue chrétien Buchez.

3.6. Conclusion : L'ethos pratique à l'aube de l'économie solidaire

Il n'est pas excessif de considérer que l'économie solidaire émerge dans la rencontre des deux phénomènes décrits. A la croisée d'une économie sociale pour laquelle s'est amenuisé l'impératif catégorique d'action contre la pauvreté que connaissent certains « semblables » (désaffiliés) et d'un bénévolat social de type « catholique » qui se développera au sein d'une vaste classe moyenne pour laquelle on remarque l'omission « dans le feu de l'action » du « principe de commune compétence » qu'elle devrait reconnaître au désaffilié. D'une part, les moralistes du catholicisme social ont fait transiter leur argumentaire d'une « logique patronage » (exhortation des patrons à garantir des conditions de vie décentes à leurs ouvriers incapables de « s'assurer eux-mêmes ») à « une logique du patrimoine » (exhortation des affiliés à intervenir en faveur des chômeurs que les conventions collectives et l'Etat assuranciel ne protègent pas) mais ils en restent à une forme de bénévolat moral charitable d'une classe qui se penche sur une autre quand bien même on voudrait croire en l'évangélisation du semblable par le semblable. D'autre part la sectorisation de l'économie sociale, les protections sociales accrues dont ont bénéficié les coopérateurs et l'institutionnalisation para-publique des mutuelles ont conduit à l'effacement du désir de république coopérative, phantasme révolutionnaire exprimé par Gide après Proudhon.

Kropotkine. Hélas ! cette transmission libertaire n'avait pas suffi à innocenter son émission d'économie plus ou moins marxopathe », renchérit Desroche (*Ibid*).

⁶⁶ . En outre, la professionnalisation de l'action volontaire dans les associations depuis l'après-guerre dans les secteurs sanitaires et sociaux n'est pas sans responsabilité dans le déclin (Halba, le Net, p. 149). Nous y reviendrons.

L'après-guerre, marquée par ce que Rosanvallon décrit comme « l'élan de fraternité et de rapprochement des classes » (1995, p. 72), voit poindre un catholicisme social renouant timidement avec la capacité populaire. Cette mutation de la représentation du « prolétaire » est en partie assignable à l'endigement de la première crise de la modernité abordé avec Wagner dans notre introduction : l'appareil d'Etat s'est « organisé » durant la première moitié de siècle autour d'un ensemble de conventions intégrant la classe ouvrière (Wagner, 1994, p. 128). Cette intégration contribue à amenuiser la distance qui séparait les classes moyennes des classes populaires dans l'imaginaire chrétien. Témoin, ce texte du Père Lecordier (*Les classes moyennes en marche*, Paris, Bloud et Gay, 1950) qui indique que classes moyennes et classes laborieuses ont en commun « un patrimoine de valeurs qu'on retrouve au-delà de leurs intérêts parfois opposés : parfois la possession des instruments de travail, l'autonomie, les risques et les périls dans le travail ; toujours l'esprit d'initiative, l'épargne, l'héritage, une modeste aisance, la vie sobre, la considération (cité par Boltanski, 1982, p. 101).

Nous avons commencé par évoquer le raisonnement de Castel qui, pour rappel, démontrait que l'on peut considérer que le rôle historique qu'a joué la classe ouvrière depuis le milieu du XIX^e Siècle (époque à laquelle Proudhon rédige), s'efface à l'aube des années 1950 avec l'advenue définitive de la société salariale (1995, p. 584sq). On assiste à l'ascension d'un salariat bourgeois composé d'une partie de la classe ouvrière intégrée et de la classe moyenne qui groupe déjà pêle-mêle petits fonctionnaires, entrepreneurs et d'autres pôles d'activités salariales (*Ibid*, p. 662sq.). Comme l'a montré Luc Boltanski, ce moment des années 60 correspond effectivement en somme à un moment de neutralisation de l'ancienne opposition prolétariat – classes moyennes, ce qui fait tomber en désuétude la défense spécifique des intérêts de ces dernières (1982, p. 274sq.)⁶⁷. C'est aussi cette moyennisation de

⁶⁷. Cette neutralisation ne va pas d'ailleurs sans une activité intense de la part de certains auteurs, politiciens ou syndicalistes (citons, en vrac, Touraine, Rocard, Belleville, Gorz, p. 251) pour tenter de repenser le clivage classe moyenne / classe ouvrière dans une seule et même vaste *nouvelle classe ouvrière*. Cette nouvelle classe ouvrière deviendra le référent de la doctrine officielle PSU sous l'appellation restée célèbre de *nouvelle gauche*. Mais tout se passe comme si le traçage des frontières de cette « nouvelle classe ouvrière » s'avérait aussi fastidieuse que celle de la « classe moyenne » lorsque ses théoriciens catholiques voulaient y voir le dépassement de l'opposition entre le communisme prolétaire (du Front Populaire et de la CGT) et la grande bourgeoisie capitaliste. C'est cette fois la neutralisation de l'opposition « prolétariat » / « classe moyenne » qui pose un important problème. Même en ayant procédé à la mise à l'écart des thématiques de la « vieille » classe ouvrière (embourbée dans des revendications salariales corporatistes d'arrière-garde), comment en effet rassembler sous la même bannière des groupes aussi différents que les « nouveaux ouvriers techniques », les ingénieurs, les cadres (techniciens ou fonctionnels), les travailleurs des entreprises de pointe, les chercheurs et intellectuels, etc ? (Touraine, 1968, pp. 155-177, cité par Boltanski, 1982, pp. 274-275).

la société qui explique que le nombre d'associations explose (entre 60 et 82 leur nombre triple et passe de 12000 à 40000)⁶⁸.

Notre hypothèse est que l'on peut en fin de compte comparer le rôle que tiendront les « classes moyennes » (ou « petits bourgeois ») de Proudhon (dont le type est l'artisan, le maître ouvrier et le petit commerçant) dans le système mutuelliste à celui que tient une partie de ce salariat bourgeois (qui émerge à partir des années 1960) dans la fraction de ces nouvelles associations qui se réclameront de l'économie « alternative » puis « solidaire ». Le terme de « classe moyenne », dont la signification sociale s'est perdue, est bien en définitive la matrice des termes de continuum salarié dont parle Castel (les affiliés dans notre terminologie), à ceci près que ce dernier permet de tenir ensemble dans cette « économie solidaire » la place des personnes issues du monde ouvrier et paysan ainsi que celle du bénévolat d'inspiration chrétienne. C'est à la marge de l'économie sociale, principalement du côté des associations, que cette alchimie a lieu. L'analyse historique de Castel a révélé que l'équation désaffilié/chômeur d'aujourd'hui ne va pas sans rappeler celle qui rapprochait vagabond/ouvrier prolétaire hier. Deux couples renvoyés dos à dos dans leur opposition commune aux affiliés (continuum salarié aujourd'hui, classes moyennes hier). A la croisée de cette analyse et de celle de Wagner, l'économie solidaire vient comme attester d'une nouvelle crise de la modernité (cette fois dans sa désinence organisée) par un nouvel engagement des affiliés auprès des désaffiliés dans un climat d'humanité commune à partir de la fin des années 70. Ce que symbolise l'association ALDEA qui marque le début de notre enquête empirique.

Elle émerge dans un climat d'urgence, entre bénévolat et promotion de l'action économique comme pour signifier que l'époque n'est plus à la charité et à la bienfaisance. Elle renoue avec l'imaginaire de *La capacité de la classe ouvrière* et cela, y compris pour les associations solidaires plus tardives qu'elle côtoiera de près (par exemple le CCSC, le MNCP et Peuples Solidaires⁶⁹) qui se revendiquent toujours ouvertement d'une identité chrétienne mais dans l'obédience personaliste marginale d'un Desroche ou d'un Lebret. Le bénévolat moral redevient militant et ancre sa pratique dans la conviction qu'une humanité plus « humaine » non seulement est possible mais est déjà en gestation dans les associations ou coopératives « solidaires ». Il faut littéralement « aller porter la bonne nouvelle », miser sur

⁶⁸ . Barthélemy démontre bien la concomitance de l'essor massif des associations et de la « moyennisation » de la structure sociale et du mode de vie dans la seconde moitié du siècle. « L'exercice d'une profession salariée, la jouissance d'un revenu et surtout d'un niveau d'instruction relativement élevés et la socialisation du milieu social d'origine, favorable à l'engagement dans l'action collective, sont autant de facteurs de l'adhésion associative ». (voir 2000, p. 70sq).

« la contamination des exemples » (agis toujours de telle sorte...). La révolution pratique est en partie conservatrice. « L'objectif est moins de se battre pour des lendemains meilleurs que de conjurer des dangers imminents. Ce qui change, c'est une représentation du temps. Non plus : demain sera meilleur qu'aujourd'hui, mais demain risque d'être pire qu'aujourd'hui » si l'on n'infléchit pas immédiatement l'attitude des gens dans le monde en leur proposant de nouvelles manières de se comporter (Ion et al., 2005, p. 12).

Pour le dire vite, c'est au sein du PSU (et de la CFDT) que R1 et R2 recommencent à s'entremêler dans l'imaginaire de militants⁷⁰ (en pratique, il faudra attendre les premières entreprises financées et accompagnées par l'ALDEA au début des années 80). Quelles que soient les formes d'associations concernées dans la seconde et la troisième partie de ce travail, de l'accompagnement de projet économique de chômeurs au SEL en passant par le commerce équitable et la finance de proximité, les acteurs de l'économie solidaire, de l'ALDEA d'abord puis du REAS et du MES ensuite, se réfèrent au Parti Socialiste Unifié⁷¹. Les fondateurs de l'ALDEA, en partie chrétiens, se revendiquent tous de la « seconde ou nouvelle gauche » en général au début des années 80. Les « valeurs » de la communauté de valeurs mutualiste et associationniste que nous avons fait saillir chez Proudhon percolent dans l'imaginaire PSU de l'époque. On retrouve l'autogestion, l'anti-institutionnalisation (petitesse), le travail, l'autonomie (voire l'autarcie dans un premier temps). Certes, le terme même d'autogestion ne survivra pas toujours en tant que tel jusqu'au Réseau d'Economie Alternative et Solidaire (REAS) et jusqu'à l'Inter-Réseaux pour l'Economie Solidaire (IRES) (en partie à cause de la dimension péjorative que revêt le terme depuis les expériences yougoslaves de Tito). Par contre, l'idée de démocratie économique greffée sur la « compétence ouvrière » ou « populaire » qu'elle recèle se retrouve effectivement dans le discours solidaire. Il n'y a pas « d'inemployables » mais juste un marché du travail qui n'emploie pas ou ne reconnaît pas les capacités des désaffiliés.

D'un point de vue macro-social, ces valeurs que d'aucuns qualifieront de « post-matérialistes » propres au « libéralisme culturel » (Lipovetsky, etc) « qui se réfèrent à la

⁶⁹ . Cf. Infra, Chapitre 8.

⁷⁰ Notamment dans ses 17 thèses du PSU restées célèbres (qui veulent représenter un bilan de la période de mai 68 en termes d'analyse, d'orientation et de stratégie politique) ou encore dans l'entretien qu'il donne avec J. Julliard en préambule de leur présentation (Rocard, 1969). Les thèmes proudhoniens sont récurrents : la prévalence d'une pensée de la révolution pratique par un changement des rapports et des structures de productions par opposition à une révolution politique par la lutte et l'insurrection (p 52), la critique de l'Etat ou du Parti « guide » visant le PCF (p. 173), le propos libertaire (p. 57), la forte participation des représentants des « nouvelles classes moyennes » (14 % d'employés, presque 14 % de professeurs, 13 % d'ouvriers et 11 % d'étudiants, p. 27 et 39), l'idéalisation de la décentralisation, de la régionalisation, de l'autogestion et du principe de subsidiarité (p. 58, 149, 151, etc).

⁷¹ . Voir nos éléments de biographie en annexe III-3.

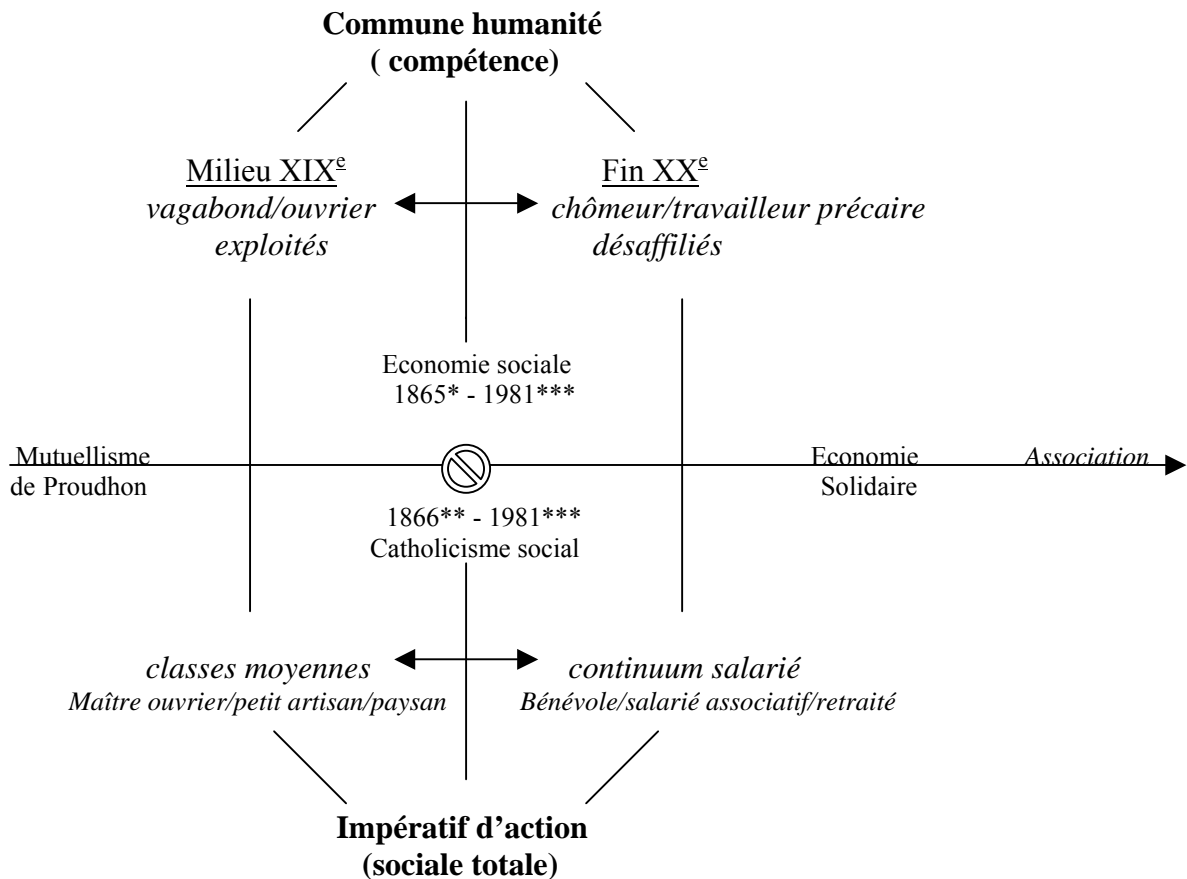
dignité et à l'épanouissement des individus (par le travail) ainsi qu'à l'anti-autoritarisme sont perçues comme ayant inspiré les nouveaux mouvements sociaux des années 60-70. Cet ensemble de valeurs apparaît comme une dimension politique constitutive de l'idéologie des "nouvelles couches moyennes salariées", en progrès dans la société avec l'élévation du niveau d'instruction de la population » (Barthélemy, 2000, p. 73).

La redécouverte du mythe de l'économie sociale à laquelle est assignée, au XIX^e siècle la mission de régénérer la société civile par la promotion de la solidarité résulte des pratiques socioculturelles nées dans le contexte de Mai 1968 et de la dégradation d'un autre mythe, celui de l'Etat providence. L'action sociale plutôt que la protection sociale devient le domaine privilégié d'exercice de la solidarité (...). L'usage de la citoyenneté associative par les associations renvoie directement à l'armature du discours associatif : participation ou démocratie participative, autonomie, responsabilité (dans le travail) et créativité des acteurs, nouvelles pratiques politiques et changement social par le bas (...). Ce sont bien les mêmes valeurs qui sont convoquées quinze ans plus tard dans la célébration des solidarités à l'égard des "exclus" » (*Ibid.*, pp. 214-215) : L'économie solidaire rassemblerait donc des porteurs de projets, des agriculteurs au Sud ou des échangeurs (SEL et RERS) qui n'ont pas besoin de « charité » mais de voir assurées les conditions du déploiement de leurs activités autonomes. C'est ici que les représentants du continuum salarié de Castel entrent en ligne de compte. Leur point commun est de chercher à assurer les conditions de ce déploiement, qu'il s'agisse des salariés des associations ou des bénévoles — pensionnés du secteur public, anciens commerçants, cadres, ouvriers, entrepreneurs, patrons de PME, bref tout ce qui se classait jusque dans les années 70 sous la catégorie « classe moyenne » — qui investissent le temps libre que leur ménage leur « assurance retraite » et/ou l'épargne salariale qu'ils ont pu assembler.

Chez Proudhon, c'était à la classe moyenne ou bourgeoise d'assurer les conditions de la révolution économique. C'est elle qui possédait le patrimoine, il suffisait qu'elle renforce ses liens avec l'esprit mutuelliste qui avait déjà contaminé certains de ses membres (artisans de la soie, etc) pour étendre la révolution mutuelliste à une catégorie de métiers tellement vaste que la classe possédante en serait définitivement ébranlée⁷². Ces conditions

⁷² Au point qu'il condamnera fermement la loi qui autorise les coalitions ouvrières dans la petite industrie et qui a pour conséquence d'inciter les ouvriers à faire la grève pour obtenir une augmentation des salaires et une diminution du temps de travail à ceux-là mêmes avec lesquels ils doivent chercher à s'associer. Le risque encouru est surtout de voir ainsi disparaître les ateliers au profit de la grande entreprise plutôt que de les voir proliférer. Ses dernières lignes concerneront cette crainte de voir se « désolidariser » les ouvriers « pauvres » et les « bourgeois » de la classe moyenne dont les petites entreprises sont menacées par l'évolution de grandes fabriques et manufactures. Participer à une mutuelle de crédit, c'est tendre vers la possibilité de démultiplier les

correspondent à la mise à disposition d'un patrimoine de compétences économiques et d'un patrimoine financier. Si dès lors il fallait illustrer les positions des acteurs qui usent de la rhétorique solidaire aujourd'hui par rapport à ceux qui, avec Proudhon, usaient du discours associationniste-mutuelliste hier, nous pourrions tracer le schéma suivant :



- * Mort de Proudhon
- ** Mort de Buchez
- *** Création de l'ALDEA

Ce schéma représente le rapprochement des classes moyennes de Castel (dans leur définition plurielle qu'implique son continuum « affilié ») et des chômeurs (ou des agriculteurs du Sud : les désaffiliés) sous l'adage : *il n'y a que la richesse qui se partage, la misère, ça ne se partage pas*⁷³. On prend la mesure de la distance existant entre ces classes

ateliers, c'est-à-dire « renforcer le principe d'association, par lequel ils se préparent, sur toute la face de l'Europe, à se constituer légalement en compagnie de travailleurs, concurrentement avec les entreprises bourgeoises » ([1865], 1977, p. 404).

⁷³. Lorthioix J., 1996, « La vision ressources », dans *Territoires*, n°368, pp. 22-25 (Voir aussi *A faire*, 1994, n°18). 1996 et l'ouvrage *Le diagnostic Local des ressources*, Paris, Asdic éditions, p. 50n. Après une critique des modes de décision stratégique basés exclusivement sur une approche des réalités par les handicaps et les manques, cette économiste, membre du conseil de surveillance, puis du directoire du Réas, propose une méthode d'analyse des ressources "positives" existant sur tout territoire.

moyennes « solidaires » fraîchement engagées dans l'action économique contre la désaffiliation et le petit-bourgeois gentilhomme stigmatisé par la sociologie critique d'Accardo que les « alternatifs et solidaires » ne manqueraient pas de questionner en ces termes : votre analyse sur le décrépidité morale de notre monde contemporain individualiste est bien sympathique mais quelle est votre pratique ? Où (et que) consommez-vous ? Votre laboratoire universitaire a-t-il fonctionné en autogestion ? etc. etc.

L'origine de l'ALDEA (officiellement en 1981) est marquée par un rapport d'amour-haine avec des mouvements politiques comme le PSU. Ce parti où se retrouvent chrétiens personalistes et libertaires a en effet introduit la question autogestionnaire en politique en manifestant, contrairement aux autres (qui n'envisagent sa réalisation que dans un avenir socialiste), le désir d'inspecter les formes autogestionnaires émergentes après 68. Mais tout se passe comme si l'aventure politique s'achevait au moment même où pullulent ces formes (4.1). Au début des années 80, l'ALDEA et *Autrement* suivent ou accompagnent la création d'entreprises « alternatives » dans une commune critique libératoire du capitalisme. Nous étudierons les traces de ce moment où commencent à renaître une pratique et un imaginaire économique strictement proudhoniens. Elle nous permettra de mettre en relief un moment charnière pour ces deux associations dans leur rapport à une économie de marché et à un Etat social-démocrate où « l'entreprise » est magnifiée jusque dans les sphères du pouvoir socialiste le plus acquis à l'idéologie de la nouvelle gauche. En effet, alors que *Autrement* suivra la vague « artiste » qui fera de la PME le lieu de toutes les libérations et de toutes les réalisations individuelles, l'ALDEA va accroître son inquiétude « sociale » face à un chômage croissant à partir de 1983 alors qu'inversement la question désertera les pages d'*Autrement*. Pourtant, dans une « première époque commune » (4.2) les deux groupes accordent autant de place à la magnificence des formes de marginalité néo-rurale autarcique issues de 68 qu'à celle des actions de luttes économiques contre la désaffiliation dans leur représentation du « comportement social total ». On peut en vouloir pour preuve les « exemples » d'entreprises (souvent financées par les dispositifs de l'ALDEA) qui se conçoivent de part et d'autre comme des modèles de comportements sociaux totaux (Eurêka, Soleil Vert, etc).

Mais à partir de 1983, nous sommes contraints à un constat : *Autrement* perd conjointement les deux thèmes là où se renforce le second du côté de l'ALDEA. Les envolées quasi-lyriques de l'équipe d'*Autrement* au sujet des petites entreprises les conduiront à user d'un lexique qui contribuera à élaborer un nouveau dispositif de justification pour l'esprit contemporain du capitalisme alors qu'il était, à l'origine, orienté contre la dimension déshumanisante des firmes industrielles dans les années 1960 et 1970. Tous les éléments du

capitalisme connexionniste se retrouvent dans ce monde d'*Autrement* qui emploie déjà le langage du projet (4.3). Ce monde reste proche de celui de l'ALDEA, à ceci près que l'on peut voir poindre de son côté une tentative de maintenir « tendues » les épreuves qui les rattachent aux plus pauvres. Notre hypothèse est qu'en renforçant l'impératif d'action en faveur des plus pauvres pour les classes moyennes affiliées (R1), impératif hérité en partie du personnalisme chrétien de ses fondateurs, l'ALDEA passe imperceptiblement d'un monde par projet à une cité par le truchement d'une critique sociale maintenue (4.4). Nous consacrerons le chapitre 5 à décrypter cette cité, microscopique certes, mais réglée selon des conventions qui protègent ses membres les plus faibles.

Dans ce chapitre qui nous conduira de l'ALDEA des années 80 au REAS des années 90, nous conserverons la même analyse textuelle. D'une certaine façon les Alternatifs s'y rappellent la dimension synallagmatique de l'impératif proudhonien. Pour un sujet, agir, c'est avant tout agir de telle sorte qu'il puisse se dire que si l'action des autres avaient la même nature que la sienne, il en jouirait pleinement. Or, « l'action » dans une entreprise de l'ALDEA est économique et il y règne *de facto* une reconnaissance mutuelle de ses membres à la capacité de produire et de vendre sans laquelle elle n'existerait pas. Si l'on veut respecter réellement l'impératif d'action pour les désaffiliés sans enfreindre la commune compétence (ce que font les associations « charitables »), il faut faire du « travail pour tous » une valeur privilégiée parmi celles qui guident l'action sans pour autant occulter toutes les autres. C'est ce que nous envisagerons avec les Cigales et la *sociologie de la connaissance* (des valeurs) de Scheler qui viendra compléter la grille de lecture kantienne ébauchée plus haut (5.1). Ces valeurs auxquelles se réfèrent alternatifs et solidaires aujourd'hui encore sont particulièrement bien incarnées à partir du milieu des années 80 par des entreprises du réseau REPAS, accompagnées à leur création par les leaders de l'ALDEA. Prendre le temps de les décrire sera nécessaire afin de bien comprendre comment elles accéderont au statut « d'exemple » idéal pour les membres du futur REAS (5.2).

Ces modèles forgent une cité par projet : un cadre de protection s'installe autour des désaffiliés dans l'activité économique tout en évitant un ensemble d'externalités (pollution, etc) et en s'en tenant aux valeurs classiques déjà évoquées (autogestion, petitesse, etc). Toute la question est évidemment de savoir si une telle cité peut s'accroître. C'est le pari que tentera l'ALDEA (auquel adhèrent les entreprises de REPAS) en s'associant avec d'autres structures à la suite du sommet TOES (The Other Economic Summit). C'est ainsi que le REAS apparaît en 1990 sans encore avoir de statut juridique (5.3). La logique de croissance en réseau posera rapidement le problème de la pureté des « âmes » alternatives. Ce problème se décline en

interne : comment s'assurer que toutes les structures adhérentes au REAS respectent l'univers des valeurs auquel elles prétendent, comme l'ALDEA et ses Cigales ? Mais il se pose aussi en externe lorsque REAS lui-même tente de se rattacher à d'autres réseaux dans le cadre de l'Inter Réseaux pour l'Economie Solidaire (IRES qui deviendra, en 2002, le Mouvement pour l'Economie Solidaire). Issus principalement de structures spécialisées dans les services de proximité, les leaders de l'IRES auront un discours critique sur le REAS qui disparaîtra deux ans après avoir participé à la création de l'Inter Réseau (sans jamais vraiment s'y impliquer) (5.4). Ces deux ordres de discours antagonistes et critiques (REAS/IRES) se réclamant d'une identique hiérarchie des valeurs ne seront pas sans répercussions sur les disputes propres au monde solidaire qui prendront toute leur ampleur dans la troisième partie de notre travail.

Nous allons pourtant voir que les fondements des justifications des leaders de l'IRES sont « grammaticalement » identiques à ceux de l'ALDEA/REAS. Mieux, l'abstraction théorique qu'en fait l'équipe de J-L. Laville grâce à la *nouvelle sociologie économique* formalise parfaitement la cité par projet dont est empreinte l'action des « modèles » alternatifs (Ambiance bois et Ardelaine) qui font la fierté des membres de l'ALDEA/REAS. Un service de proximité est une cité au sein de laquelle la grammaire de la praxis régit les attitudes au même titre qu'une entreprise alternative qui fonctionne bien. Deux types de boucles herméneutiques se tissent entre le CRIDA⁷⁴ (le laboratoire de l'équipe de Laville) et les structures de services de proximité. D'abord des « boucles courtes » au sein desquelles les personnes reproduisent fidèlement le schéma scientifique de ce qu'est un « service de proximité ». Ensuite des « boucles longues » qui relient le collectif de recherches à des associations pour qui être qualifié de services de proximité n'importe pas (6.1). Nous verrons comment la machine ADSP (une des agences de développement de services de proximité qui entretient des boucles courtes avec le CRIDA), a permis en région l'élaboration de deux structures de proximité (à Caen et à Lille). L'une respecte scrupuleusement le lexique et la méthodologie « service de proximité », l'autre non. Cette différence s'avère regrettable lorsqu'il s'agit de faire « mouvement politique » car un même discours identitaire n'est pas vraiment créé. Le but de l'ADSP est alors de resserrer les boucles (6.2). Nous l'évoquons, il échoira avant tout à ce chapitre de questionner la forme morale de ces services. Nous verrons que celle-ci est tout à fait concentrique à celle qui circule du côté des « modèles » de l'ALDEA/REAS : une praxis identique sert d'unique référent dans une action où se partage une identique humanité, contrairement à « l'insertion » (6.3). Ce n'est pas sans raisons si la

⁷⁴. Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie.

nouvelle sociologie économique se réfère sans cesse aux associations de 1848 pour parler de services de proximité et d'économie solidaire, bien qu'elles soient tendanciellement différentes des nôtres (6.4). Mais si un service de proximité tel qu'il est défini et construit par le collectif de recherche CRIDA-agences correspond effectivement à une micro-cité par projet, le problème de l'extension d'une telle cité se pose avec la même prégnance que pour l'entreprise alternative de l'ALDEA lorsqu'elle cherche à « faire mouvement » avec d'autres au sein du REAS (6.5).

La nouvelle sociologie économique a beau resserrer ses boucles, elle ne peut intégrer certains nouveaux venus dans l'économie solidaire. Notre perspective grammaticale permet de voir ce qu'ont en commun les expériences solidaires (ALDEA, Cigales, Ambiance bois, services de proximité mais aussi le commerce équitable ou les échanges sans argent type SEL) là où la nouvelle sociologie économique, en butte aux limites de ses critères, fera appel à de nouveaux alliés scientifiques. Toute la troisième partie de ce travail devra alors saisir pourquoi, malgré une grammaire commune, les personnes continuent de s'accuser mutuellement d'enfreindre la hiérarchie morale solidaire et de fermer les yeux sur leurs fautes respectives. Dans la nouvelle sociologie économique, valeurs positives et valeurs négatives sont fixées mais la théorie conserve un caractère moralement indéterminé qui ne permet pas de relever ce qui se passe entre les gens lorsque certains ferment les yeux sur des valeurs « positives » qui s'étiolent dans la pratique. La sociologie des topiques nous sera alors bien utile pour saisir les aléas de la cité par projet qu'elles balisent.

Partie II

L'avènement de l'économie solidaire

Chapitre 4.

La recrudescence de l'ethos pratique

Autrement et l'Alternative

4.1. Les insuffisances de l'économique et du politique

Les années 70 et le début des années 80 correspondent pour l'économie sociale à une époque d'effervescence sans précédent depuis soixante-dix ans (et le solidarisme de Gide). A partir de 1977, les responsables du CNLMACA (Comité National de Liaison des Activités Mutuellistes Coopératives et Associatives¹), né sept ans auparavant, commencent à sentir le besoin d'affirmer la spécificité démocratique de ses entreprises collectives qui pour la plupart sont alors marquées par de fortes revendications autogestionnaires. A la suite du colloque organisé la même année, ces responsables commencent à véhiculer le terme fédérateur d'économie sociale, suggéré par l'un des communicateurs (H. Desroche, en l'occurrence). En 1980, Le CNLAMCA, pose les actes fondateurs de l'économie sociale en suggérant à ses adhérents une charte où s'entrecroisent exigences démocratiques, juridiques, humanistes et redistributives (annexe II-3-1). L'année suivante le décret créant la Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale suggéré par Michel Rocard est voté (Charte de l'économie sociale). En 1983, l'Institut de Développement de l'économie sociale (IDES) voit le jour afin d'apporter des fonds propres aux entreprises d'économie sociale en mobilisant tant des subventions publiques que des financements coopératifs et mutuellistes. Tout comme finalement l'économie solidaire un peu plus tard devra sa reconnaissance sinon institutionnelle, en tout cas lexicale au travail de verbalisation d'économistes et de sociologues (Laville, etc), il faut retenir ici que l'économie sociale est le fruit du travail analytique fourni par l'équipe de Desroche et, dans une mesure plus économique que socio-philosophique, de celle de Vienney (1986)². L'un et l'autre consacreront beaucoup d'efforts à lui rendre une légitimité.

La main forcée par quelques décennies de ruptures au sein du mouvement ouvrier, ce théoricien du renouveau de l'économie sociale va reprendre et élaguer sa classification pour

¹. Devenu aujourd'hui CEGES (Conseil des Entreprises et Groupements de l'Economie Sociale).

redéfinir l'économie sociale au tournant des années 80. Tout d'abord, la section des « efforts patronaux » (œuvres caritatives, etc), que l'on pourrait faire correspondre aux actuelles fondations (Vivendi, Elf, etc) sera évincée par Desroche et Vienney car elle correspond encore trop à la définition assistancielle que Le Play donnait à l'économie sociale lors de l'exposition universelle de 1867 et que Gide conservait à la suite de celle de 1900. Ensuite l'intervention de L'Etat dans le monde économique ne pourra plus guère incarner, comme à l'époque de Gide, une simple section, étant donné qu'elle a pris le pas sur toutes les autres initiatives pour finalement faire oublier le terme d'économie sociale lui-même (Rosanvallon, 1981). En réalité, l'économie sociale de Desroche se réduit somme-toute à une seule de ses composantes gidiennes, l'association libre à l'exclusion du patronage et des pouvoirs publics ([1900], 2001a, p. 258)³. C'est elle qui ramasse, dans le vocabulaire de l'école de Nîmes, ce que l'on entend aujourd'hui par coopératives, mutuelles et associations (sports et loisirs, culture, éducation, formation, etc).

Pourtant, entre l'envergure statistique de ce qui se qualifie d'économie sociale depuis 1977 (« Vingt millions de sociétaires, huit cent mille emplois, titrait la couverture des actes du colloque du CNALMCA » rappelle Desroche⁴) et le coopératisme(ou solidarisme) de Gide, il y a bien plus d'un demi-siècle de bouleversements économiques, sociaux et politiques. L'homogénéité du « premier esprit » de l'économie sociale (de sa gangue proudhonienne à la république coopérative de Gide) tient en quelque sorte au fait que ses statuts juridiques (mutuelles, coopératives, syndicats, etc) commencent seulement à émerger hors du spectre de l'associationnisme ouvrier dont la répression s'atténue à l'issue du second Empire. Le lien

² . *Les activités, les acteurs et les règles des organisations de l'économie sociale*, DESUP, Université de Paris I.

³ . Gide imagine un édifice représentant l'économie sociale invariablement cité par tous les spécialistes (Desroche Ferreira, Defourny, etc). Il compare la manière dont il en aménagerait l'espace à celle dont Le Play avait aménagé le palais de l'exposition universelle en 1867. « Nous voudrions voir le palais divisé en trois grandes nefs correspondant aux trois grandes sources de l'activité sociale : dans la nef centrale toutes les formes de libres associations qui tendent à l'émancipation de la classe ouvrière par ses propres moyens ; dans l'une des galeries collatérales tous les modes d'intervention de l'Etat ; dans l'autre toutes les formes d'institutions patronales ; puis de recouper transversalement cette triple nef par autant de travées qu'il y aurait de buts à classer (...). En marchant dans l'axe de l'une des travées de l'édifice on passerait en revue toutes les institutions sociales dérivant d'une même source : par exemple toutes celles qui dérivent d'institutions patronales. En marchant transversalement, on pourrait comparer toutes les institutions qui ont un but commun, quoique provenant de sources différentes : par exemple toutes celles qui concernent l'habitation ouvrière ou l'alcoolisme (...). J'y voudrais aussi supprimer les divisions par nationalités qui sont bonnes ailleurs mais qui n'ont aucune raison d'être ici puisque nous ne sommes plus dans le royaume de la concurrence, mais dans celui de la coopération fraternelle » (*Ibid.*, p. 253). Nul doute que l'on peut voir ici un clin d'œil international à l'ACI alors en gestation (Alliance Coopérative Internationale dont le premier congrès eut lieu en 1905). Sur l'histoire de l'ACI, on consultera Draperi J-L., 1995, « Cent ans d'alliance coopérative internationale », dans *RECMA*, n° 258. Du même auteur et dans le n° 259 « L'ACI a cent ans, regard sur une histoire mémorable ». Ainsi que, dans le n° 260 : Chomel A., Vienney C., « La déclaration de l'ACI : a continuité au risque de l'irréalité », pp. 64-71.

entre les différentes initiatives ouvrières est donc susceptible d'être théorisé et l'idée d'une république coopérative constitue un programme politique aussi crédible que les socialismes d'Etat ou la sociale démocratie libérale. On le sait, ce programme se verra placé au rang des utopies politiques — et avec lui, celui d'une économie intégralement, idéalement sociale — à mesure que l'Etat prendra à sa charge la question sociale et la solidarité. C'est alors au cœur d'une littérature émergente au sujet de ce que l'on commence à qualifier « d'économie alternative » qu'il faudra voir le redéploiement de l'imaginaire de la praxis défini plus haut. Cette littérature entend la plupart du temps situer son objet au-delà d'une économie sociale dont les initiatives économiques se seraient dissoutes ici dans un rôle de serviteurs du service public (les associations), là-bas dans le champ concurrentiel et a-social de l'économie de marché (mutuelles et grosses coopératives). A partir du milieu des années 70 ceux qui s'en revendiquent préfèrent largement se réclamer de la libération soixante-huitarde, des luttes urbaines, étudiantes, féministes ou écologiques (l'époque est à la « question nucléaire »), bref du nouveau langage « militant » qui caractérise ce que Touraine commençait à appeler à l'époque les nouveaux mouvements sociaux (dir., 1982, pp. 43-71 et 201-250)⁵.

Entre ce nouveau langage sociologique et celui, tantôt philosophique tantôt économique, d'auteurs comme Desroche et Vienney s'évertuant à rendre une cohésion aux organisations mutuellistes et coopératives rescapées d'un mouvement « périmé » et institutionnalisé il semble alors y avoir un fossé difficilement franchissable. Néanmoins, il faut bien convenir que c'est la réémergence conceptuelle de l'économie sociale qui posera les sillons nécessaires à la manifestation à peine plus tardive des tentatives « pirates » (ou en tout cas plus marginales) de réunification d'entreprises sous la bannière de l'économie solidaire (qualifiée jusqu'au début des années 1990 d'économie alternative). De surcroît, Desroche compte parmi les intellectuels catholiques à avoir le plus approché l'idée de commune compétence engageant à l'action économique. Mais il ne parviendra jamais véritablement selon nous à exprimer clairement cette règle (R2), tacite, dans ses études sur ce qu'il nomme

⁴ . Chiffre revu à la hausse entre temps avec 664 500 emplois dans les associations, 235 500 dans les coopératives, 138 500 dans les mutuelles, 31 500 dans des structures de statuts autres ou hybrides, soit un total de 1 070 000 soit 6,1 % du total de l'économie nationale, poursuit Desroche (1983, p. 156).

⁵ . Le mouvement syndical appartenant, selon ses termes, aux « anciens mouvements sociaux épuisés » (1981, p. 172). « Il apparaît à beaucoup que le mouvement ouvrier s'éloigne de sa grandeur révolutionnaire soit qu'il se lie trop étroitement au pouvoir politique, soit qu'il se réduise à n'être plus qu'un instrument de défense des intérêts matériels des salariés qui font figure, à leur tour à l'échelle du monde, de privilégiés. Si la fin du 19^e Siècle a vu la montée des forces ouvrières, si, de la Commune de Paris à la Révolution soviétique, le grand combat du monde a pu être celui des travailleurs contre la bourgeoisie capitaliste, notre siècle apparaît plutôt (...) comme celui où s'impose l'existence d'une civilisation industrielle. De nouveaux problèmes surgissent, de nouveaux mouvements sociaux se forment ou se formeront. On s'exposerait à ne pas les comprendre, à ne même pas les

l'économie sociale. Il reste une fracture dont les aspérités ne commenceront à être comblées qu'avec l'Agence de Liaison pour le Développement de l'Economie Alternative (ALDEA) fondée officiellement en 1981 par J-P. Gautier et P. Sauvage (chrétien de gauche).

Ce fossé n'est pas véritablement idéologique (Desroche ou les Alternatifs se réclament des mêmes origines proudhonienne, gidienne, associatives, etc) mais empirique : tout est une question de taille. S'il y a un parallèle à faire entre des structures économiques contemporaines et celles, magnifiées, dont parlaient Proudhon et les autres, c'est à l'aune de leur petitesse qu'il doit être tracé. L'idée est largement consacrée par tous les chercheurs, entrepreneurs, élus ou journalistes qui se retrouvent à la fin dans les années 70 et au début des années 80 autour des revues *Autrement*⁶ ou *Autogestions*⁷. Ainsi, par exemple, lorsque le chef de file de « la nouvelle gauche », M. Rocard, durablement impressionné par H. Desroche (dont il préfacera *Le traité d'économie sociale* en 1983), avance dans une interview « Et si big devenait beautiful ? », c'est corrélativement un tabou et une convention idéologique qu'il ébranle⁸. D'un côté, il pose le problème de la gestion de taille des entreprises que le théoricien de l'économie sociale n'avait jamais (osé ?) aborder dans ses travaux reconduisant l'économie sociale en général aux utopies du 19^e. De l'autre, il jette un pavé dans la mare du consensus régnant à l'époque au sujet de la « grandeur » des « petites unités économiques ». La réponse à cette question restera pour les deux décennies à venir, la clef de voûte de disputes sur le clivage « économie sociale ou économie solidaire ? »

Les principaux protagonistes que nous retrouverons sont d'ailleurs déjà présents et les débats suscités par l'intervention citée ci-dessous d'un représentant de l'économie sociale qui

apercevoir, si on considérait le mouvement ouvrier de tradition européenne comme le centre immuable de tous les mouvements d'importance historique » (1982, p. 362).

⁶ A un point tel, pour *Autrement* que l'engouement pour le « small » fera l'objet d'une analyse réflexive sur le vif. On laisse tomber les approches marxistes et structuralistes au profit d'une sociologie « régionale » (au sens propre et non au figuré de Giddens, nda) ; on privilégie la loupe au « grand angle », etc. « Les utopies misent à présent sur le "petit", les sciences sociales aussi, conclut un chercheur du CNRS en 1983 dans un numéro de la revue (Billaud J-P., 1983, « Le grand angle et la loupe », dans *Autrement* n° 47, pp. 16-22).

⁷ . Sur *Autogestions*, on lira le très intéressant papier de Weil qui étudie comment l'obsolescence de cette revue qui eut un grand succès est en partie assignable à la difficulté de tomber d'accord sur ce qu'est l'autogestion et surtout de tenter de la mettre en principe lorsque croît le nombre de contributeurs (2003, p. 61-62).

⁸ . Rocard M., 1979, « Et si big devenait beautiful ? », dans *Autrement*, n° 20, pp. 152-160. Après avoir démontré que la notion « d'économie sociale » valait mieux que celle « d'entreprise collective » (terme qui ne s'oppose pas au système capitaliste où le capital est parfois réparti entre un nombre d'actionnaires important, le futur premier ministre répond à une question elliptique rapprochant l'économie sociale « des entreprises de petite taille » : « Il faut cesser avec cette impression que les entreprises d'économie sociale sont vouées à la petite taille uniquement. Ça ne me paraît pas bon (...). Je n'accepte pas l'idée que les formes coopérative et mutualiste soient forcément incompatibles avec la grande taille dans les appareils de production. Cette idée vient notamment du fait que les lois ne permettent pas aux coopératives d'être en régime véritablement commercial. Si elles n'ont pas pu grandir, c'est parce que le contexte législatif ne le leur a pas permis ». Entendons que le phantasme de la petitesse conviviale est plus induit par la nécessité contextuelle que par « l'imaginaire alternatif » des coopérateurs comme aurait aimé l'entendre l'interviewer (*Ibid.*, p. 154).

manifeste une critique à l'égard du « small is beautiful » dans les pages d'*Autrement* provoqueront de nombreuses réactions très vives « d'alternatifs ».

Dans la lignée de Rocard, F. Soulage, futur directeur de l'IDES (et président du CCSC, l'une de nos associations « solidaires » en partie III) s'insurge face à la question traditionnelle des enquêteurs d'*Autrement* amateurs « d'alternatives » (« peut-on envisager sérieusement pour la France le développement d'un important secteur d'activités dans le cadre des petites entreprises ? »): « Encore une fois, vous semblez confondre petites entreprises et économie sociale, alors soyons clairs : une entreprise d'économie sociale est une entreprise qui devra se plier aux contraintes économiques (mais) la possibilité d'établir un nouveau rapport entre la propriété et ceux qui exécutent le travail existe (...) même lorsque ce n'est pas de petites unités de travail (référence est faite ici au secteur mutuelliste, nda) ». Par ailleurs, pour ce qui est des coopératives, les tenants de la petite entreprise à tout prix ne voient pas que du côté des chômeurs « il faut être prudents. Ce n'est pas parce que l'on est jeune ou parce que l'on est chômeur ou que l'on est femme que l'on a envie de créer en commun une entreprise. Il y a abus à vouloir imposer une forme collective à des catégories qui se trouvent momentanément exclues du marché du travail »⁹.

En effet, la définition légitime de l'alternative qu'évoquent les acteurs dans *Autrement* est claire. Pour *Autogestions* et dans la lignée morale d'*Autrement*, elle leur était donnée par des chercheurs comme J-L. Laville et B. Eme : « Définie de manière grossière, l'alternative se fonde sur la capacité et la volonté d'individus et de communautés — au sens large — à mettre en place et à maîtriser localement et collectivement des processus d'autonomisation dans tous les domaines de leur vie en prenant garde à définir certaines échelles de grandeurs et à ne pas dépasser de seuils fatidiques de complexité. Elargissement de la société civile et affaiblissement de l'Etat — lié au secteur hétéronome de la production — en sont les corollaires »¹⁰. **Même exigence de petitesse établie par Sainsaulieu, également chercheur en économie « alternative » (qui deviendra solidaire) :** « Les organismes coopératifs de production manifestent un très actif dynamisme dans les secteurs des petites et moyennes entreprises artisanales, industrielles et de service ; mais leur difficulté se situe au niveau du pouvoir. Il ne suffit pas de créer des structures d'assemblées générales, de reconnaître les instances syndicales et de développer un style de rapport de travail communicant et détendu pour supprimer la question que l'Organisation Scientifique du Travail a voulu régler par l'organisation hiérarchique. Face à la croissance de leurs activités,

⁹ . Soulage F., 1981, « L'économie sociale n'est pas une économie marginale », dans *Autrement*, n° 34, pp. 37-41.

¹⁰ . Eme B., 1982, « A l'ombre des dépendances conviviales », dans *Autogestions*, n° 8-9, p. 168. J-L. Laville, également membre du conseil de rédaction d'*Autogestions*, soulignait que si l'expression « économie sociale » est venue réactualiser les activités coopératives mutualistes et associatives qui endossaient un rôle important que leur confiait le nouveau gouvernement socialiste (1981) dans la gestion de la crise, (...) il n'en reste pas moins que cette notion est ambiguë. A l'époque, le socio-économiste s'intéresse plus spécifiquement aux SCOP. Il démontre : « Aujourd'hui, beaucoup de petites coopératives se créent dans un climat de recherche d'une alternative à l'organisation classique de l'entreprise. La démocratie directe s'exerce alors aussi bien dans l'organisation et le vécu quotidien du travail que dans le domaine des décisions de politique d'entreprise. Il n'y a pas d'instances séparées pour prendre des décisions de différents niveaux, quotidiennes et stratégiques. Chacun doit pouvoir développer à la fois son autonomie et sa maîtrise du travail, sa compréhension des mécanismes économiques et son contrôle sur l'évolution globale de l'entreprise. Quand la SCOP est amenée à se développer, à passer de l'expérimental au durable, les limites d'une volonté égalitaire ne tardent pas à apparaître (...). Division des tâches, démocratie déléguée, concentration du pouvoir (etc) tout cela débouche sur des entreprises qui se confondent sur beaucoup de points avec des entreprises patronales (1985b, p. 102)

nombre de coopératives redeviennent des entreprises classiques (...). Pour ce qui est des mutuelles, le climat est certes souvent plus démocratique et moins féodal (on se respecte davantage entre mutualistes qu'entre simples salariés) mais cela ne va pas plus loin »¹¹.

L'économie sociale telle qu'elle est définie par Desroche est donc dès le départ mise à mal par les critiques s'en prenant à son mode de croissance économique privilégiant la quantité à la qualité (environnement, inégalités sociales), ainsi que les critiques visant les hiérarchisation, le centralisme et la bureaucratisation des grandes organisations qui ont fleuri dans les années soixante-dix et quatre-vingts. Pour ces critiques, expliquera Demoustier, « small is beautiful » (2000, p. 107). C'est dans ce vaste courant alternatif qui regroupe pêle-mêle à l'origine des communautés néo-rurales « installées » issues de la vague de migration post-soixante-huitarde, des SA ou SARL écologiques, des Scop (etc) qu'émerge l'*Agence de Liaison pour le Développement des Entreprises Alternatives* (ALDEA) qui retiendra plus particulièrement notre attention car elle constitue ni plus ni moins la matrice de la principale branche de l'économie solidaire contemporaine telle que nous l'analyserons dans la partie III (et à côté de laquelle il nous faudra ajouter les échanges sans argent et le commerce équitable). Ces alternatifs de l'action économique dont l'association naît officiellement en 1981, ne peuvent pas être rabattus sur l'économie sociale pour qui la grosseur est légitime. Dans la mouvance des chercheurs qui écrivent dans *Autogestions* et *Autrement*, ils restent convaincus que l'autogestion ne peut s'envisager que dans des expériences de petites unités (Mothé, 1980, pp. 104-105). La plupart des membres de l'ALDEA se revendiquent d'une origine chrétienne (personnaliste) ou libertaire et ont appartenu au PSU (Allan Michaud, 1989, pp. 133 et 140)¹². Leur choix pour ce parti est assignable à leur sympathie pour le

¹¹ Sainsaulieu R, 1979, « Du communautaire au groupal : le cas français », dans *Autrement* n° 20, pp. 129-137. L'ensemble de ces auteurs qui écrivent par la suite au sujet de l'économie solidaire ne font alors que suivre l'élan autogestionnaire de l'époque avec des auteurs dont ils s'éloigneront par la suite. Rosanvallon par exemple : « La socialisation autogestionnaire ne peut avoir de réalité concrète que dans la mesure où elle s'applique à des unités de dimension raisonnable. La possibilité d'articulation des droits des travailleurs et la collectivité devient par trop déséquilibrée dans les ensembles industriels de très grande dimension. C'est pourquoi il convient de s'interroger sur le démantèlement des groupes industriels, qu'ils soient privés ou publics » (1976, p. 122).

¹² Selon les micro-historiens engagés de l'époque, le PSU « a offert à l'ensemble de la gauche non marxiste une possibilité d'expression autonome dans laquelle anarchistes et chrétiens se retrouvaient. Expérience d'autant plus intéressante que, par le fait même de leur adhésion, les militants qui adhéraient à ce parti le faisaient en rupture avec les organisations traditionnelles ». Même rencontre du côté de la CFDT issue de la déconfessionnalisation de la CFTC. Celle-ci permit « à des militants libertaires qui refusaient l'adhésion traditionnelle à la CGT-FO de se trouver dans des structures syndicales démocratiques et animées d'un certain état d'esprit combatif. Et forcément, ils s'y trouvaient compagnons des chrétiens » issus de la CFTC (Biert, 1977, p. 161). De ce rapprochement il ne faut pas conclure une fusion idéologique mais uniquement le constat d'une jonction, dans la pratique de personnes qui ressentent un même malaise. Il importe peu à un anarchiste de savoir si le militant chrétien avec lequel il lutte le fait pour « l'amour du Christ » ou la « rédemption universelle ». Ce qui compte ce sont les pratiques mises en œuvre. « Vouloir poser le problème comme le fait le PCF par la jonction idéologique des objectifs chrétiens et marxistes relève du sombre calcul d'appareils politiques. C'est se refuser à faire confiance à la spontanéité créatrice des individus en lutte. Or l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des

premier Rocard qui, contrairement aux autres leaders politiques discourant sur l'autogestion, ne mettait pas le marché à l'index et reconnaissait que le plan ne jouait pas de rôle crucial (Ferreira, 2004, pp. 54-55). Bien que Rocard fut beaucoup plus proche de Desroche et de l'économie sociale « institutionnalisée », si les initiateurs de l'économie alternative (puis solidaire) ont davantage cru en son parti qu'au PS ou au PC, c'est pour cette raison que l'autogestion *pratiquée* y était discutée alors qu'elle n'était, dans ces autres partis, qu'un vecteur de propagande¹³. A cette enseigne, les entreprises de la future ALDEA qui allaient bientôt se revendiquer alternatives ne pouvaient que se déployer dans un climat marchand (avant d'être politiquement orientées vers la prise de pouvoir) et susciter la même incompréhension que celle dont fut victime Rocard dont le parti, affaibli, avait rejoint le PS en 74 (Georgi, 2003, p. 203). Comme nous le verrons, au début des années 80 c'est Gorz qui entame la critique de cette « alternative » de marché dont il continue aujourd'hui de se méfier dans sa déclinaison « solidaire » (voir infra 4.2). Pas plus que dans l'économie sociale, les « alternatifs » ne se reconnaissent entièrement dans le PSU qui ne distingue pas bien la pertinence du « micro », comme en témoigne sa remise en cause par Rocard. C'est cependant lui qui aurait le moins mal approché la thématique autogestionnaire que voudront réaliser les entreprises de l'ALDEA.

« Au moment où naît le PSU, les militants de gauche se défendent d'employer le terme d'autogestion car toute la gauche considérait que le moindre îlot autogestionnaire ne pouvait exister en système capitaliste (...). L'autogestion s'apparente alors à une théorie universelle qui ne peut s'exercer qu'en dehors de l'influence de l'environnement capitaliste » (Mothé, 1980, pp. 27-30). Pour le PS, le PC, les groupes trotskistes, maoïstes, le but n'est pas de faire

travailleurs eux-mêmes proclamait l'International. Prolétaires de tous les pays, descendez dans vos propres profondeurs, cherchez-y la vérité, créez-la vous-mêmes, vous ne la trouverez nulle part ailleurs ... » tel était le testament politique des anarchistes ukrainiens (*Ibid.*, p. 162)

¹³ . Le PCF rejette officiellement l'autogestion de 1968 à 1973 avant de s'y rallier en 1977. Mais jusqu'à cette date, l'autogestion, si elle est partout présente dans les discours de ses membres, n'imprègne pas véritablement les militants. Le PS ne s'intéresse véritablement au concept d'autogestion qu'à partir de ses assises de 1974 où le parti est rejoint par des membres de la CFDT et du PSU. Dans ces deux derniers cas, on peut faire l'hypothèse que si le discours du PS était déjà à l'autogestion, de 72 à 74 c'était plus à titre d'entreprise de séduction des cédétistes et des membres du PSU que par conviction et véritables perspectives propositionnelles (*Ibid.*, pp. 51-57.) Même conclusion du côté des politologues qui voient dans l'autogestion PS et PC un capteur sélectif d'électeurs (Hatzfeld, 2003, pp. 182-183). Pour le PS il s'est agi de recycler un thème récupéré de la spécificité PSU pour conquérir le pouvoir. En atteste l'absence d'approfondissement sur ses supports de communications et dans ses brochures (Cépède, 2003, p. 231). Pour le PC, l'accolage du terme « nationale » à autogestion constitue l'indice d'une mécompréhension de l'autogestion, d'un relent de centralisme et d'un ralliement tardif au moment où plus personne n'en parle (Dandé, 2003, p. 251 et 155). Mothé confirme, à l'époque, l'aspect propagandiste de l'autogestion pour le PS et le PC : « ils peuvent bien adopter l'autogestion dans leur programme, pas un iota n'est changé dans leur mode de fonctionnement antérieur basé sur le système de clientèle et de cooptation. Le parti n'est pas considéré comme un champ possible d'expérimentation du projet si ardemment défendu (Mothé, 1980, pp. 29-30).

de l'autogestion *actuellement*, mais de placer cette forme de pouvoir collectif dans les programmes et d'affirmer devant les travailleurs qu'il s'agit d'un projet pour le futur (*Ibid.*, p. 161sq)¹⁴. Bref, ici, l'autogestion ne peut se concevoir que dans un *Etat socialiste*. C'est la raison pour laquelle ceux qui la pratiquent déjà ne se sentent guère concernés par ces groupes et partis « centralistes » dont la culture reste de surcroît au gigantisme. Ils les prennent même à contre-pied à force de prétendre que « des unités restreintes comme l'entreprise, et de préférence la petite ou moyenne entreprise plutôt que la grande, a des possibilités de gestion collective plus importantes que celle de l'Etat », explique encore Mothé qui développe ainsi l'argument aux côtés de Sainsaulieu, Laville et Eme dans *Autogestions*, mais sans s'engager avec ces deux derniers dans l'ALDEA alors en gestation (*Ibid.*, pp. 54-55).

Aujourd'hui, les politologues retracent toujours de la sorte la nette fracture : pour le PS et le PCF, l'autogestion ne peut commencer qu'après un changement politique majeur : la victoire des forces de gauche et la nationalisation de certains moyens de production. Pour le PSU, la CFDT, le courant rocardien des débuts, l'autogestion n'est pas située dans un temps futur mais est en germe dans les luttes présentes, celles de l'après 68. « Les premiers définissent un objectif à atteindre, les seconds une démarche à développer. Pour les premiers, l'autogestion exige une rupture avec le capitalisme. Pour les seconds, elle est un processus entamé comportant une suite de ruptures » : des entreprises proches de l'autogestion existent déjà et ont une marge de progression importante (Hatzfeld, 2003, p. 197)¹⁵.

Pourtant, y compris pour le PSU, subsiste une zone d'ombre sérieuse : quelles sont ces entreprises autogestionnaires dont on prétend pouvoir observer l'éclosion ? Comme le notent les historiens, on se trouve confronté à une sorte de mystère. Le mot « autogestion » a fini par s'imposer dans le débat politique grâce au PSU, à tel point d'ailleurs que tout le microcosme socialiste dans les années 70 s'est revendiqué de l'ambition autogestionnaire. Or, corrélativement, le visage de l'autogestion n'a pas, ou très peu, été présenté au-delà des cercles militants. Les motions de congrès, les articles de presse, les revues elles-mêmes (sans oublier les colloques) consacrés à l'autogestion se multiplient sans qu'une campagne d'explication (et d'illustration) ne soit lancée (Cépède, 2003, p. 231). Il y avait bien l'exemple de l'entreprise LIP reprise par ses ouvriers lors de sa faillite pour satisfaire le désir de

¹⁴ . Seule la CGT des débuts, bien avant qu'elle ne devienne le bras droit du PC avait cette réflexion anarcho-syndicaliste qui voyait bien qu'il fallait d'abord penser à l'autogestion en entreprise, aux prises avec les moyens techniques de production avant l'autogestion politique de l'Etat (Mothé, 1980, pp. 116-117. Sur la CGT de 1916 et la démocratie industrielle on approfondira avec Rosanvallon, 2003, pp. 344-355).

¹⁵ . Pour les premiers, les seconds ne peuvent arriver à rien : prétendre investir et contrôler progressivement les centres de décision économiques et idéologiques sans le préalable de la prise de pouvoir n'est qu'illusion de néo-

réalisme du PSU, mais Mothé montre que ces derniers ne déniaient pas présenter leur initiative en terme d'autogestion. A part eux, seules quelques SCOP (environ, nous l'avons vu, 500 entreprises) fonctionnaient collectivement mais veillaient tout aussi volontairement à rester en marge des organisations syndicales et politiques qui s'en réclamaient (Mothé, 1980, pp. 27-28). Curieusement, au moment où le thème d'autogestion est délaissé par les syndicats et les partis de gauche à la fin des années 70 — à l'exception du PC qui s'y rallie quand personne n'en parle plus (Dandé, 2003, p. 245) — les revues *Autrement* et *Autogestions* regorgent d'exemples de micro-entreprises qui auraient pu leur servir d'assises empiriques. C'est un autre travail d'envisager ce qui aurait pu advenir si elles s'étaient offertes comme icônes susceptibles d'étayer l'idéal autogestionnaire du monde politique ou si celui-ci y avait accordé davantage d'attention¹⁶.

Celles qui, parmi elles, furent regroupées par l'ALDEA seront l'objet de l'étude du présent chapitre (manifeste de l'ALDEA : annexe II-3-2). Tenus par la plupart des membres du mouvement contemporain que nous qualifions de « solidaire » comme les pères fondateurs, les leaders de l'ALDEA ne modifieront jamais leur argumentaire sur la beauté presque esthétique du « petit » durant une décennie d'activité (correspondant grosso-modo aux années 80 à la suite desquelles sa démarche est reprise par le REAS). Il va s'agir de montrer comment d'une époque à l'autre l'ALDEA expurge de ses représentations axiologiques positives « la marginalité bohème » idéalisée après 1968 à l'instar du comité de rédaction de la revue *Autrement*. Mais contrairement à ce dernier, elle va éviter la confusion du « small » et de la PME haute-technologie pour réintégrer la commune compétence (R2) et renouer avec l'impératif d'action économique pour les désaffiliés (R1). De la création d'emplois autonomes dans des structures de proximité aux premières associations de commerce équitable (Andines), il est typique de constater que dans une première époque (de

proudhoniens habillant leurs schémas anciens, pré-marxistes, aux couleurs du modernisme. Et pour les seconds, les premiers font de l'autogestion un mythe idéaliste sans lien avec la réalité (Georgi, 2003, p. 207).

¹⁶ . L'autogestion à la CFDT et au PSU consonait avec un certain nombre de valeurs portées par les milieux catholiques sociaux et personnalistes (humanisme, communauté, responsabilité, participation, subsidiarité) dans le contexte de radicalisation en Mai 68 (...). PSU et CFDT rejettent, dans des termes voisins, l'esprit d'un programme commun jugé trop marqué par les conceptions étatistes du PC et, secondairement, par la perspective principalement électorale du PS. Mais les deux formations constatent rapidement l'échec des tentatives de consolidation d'un pôle autogestionnaire en dehors du PS. Les dirigeants cédétistes, par réalisme, poussent depuis longtemps au rapprochement entre le PS et les "autres" forces autogestionnaires, d'autant que le PSU ne cesse de perdre de la substance alors que le Parti d'Épinay (PS) s'impose comme une force en plein essor. L'élection présidentielle de 1974 donne l'occasion d'accélérer le processus, les Assises du socialisme réunissent le PS, une fraction du PSU qui a suivi Rocard et une troisième composante de militants CFDT et associatifs (*Ibid.*, p. 203). Le PSU se réduit ensuite à une peau de chagrin. Le thème de l'autogestion disparaît, y compris chez les rocardiens comme Rosanvallon qui le troque contre ceux de l'autonomie et la flexibilité dès 1981. Seul Viveret, fervent rocardien des années 70 (qui écrit avec Rosanvallon *Pour une nouvelle culture politique*) continue aujourd'hui d'envisager l'altermondialiste en traçant une filiation (*Ibid.*, p. 216, Cépède, p. 240).

80 à 85) c'est le soupçon proudhonien porté sur le double mouvement de dégénérescence morale propre aux firmes de grande taille que l'on retrouve trait pour trait : dégénérescence vécue d'une part dans le désenchantement, l'inauthenticité, la misère de la vie quotidienne, la déshumanisation du monde sous l'emprise de la technicisation et de la technocratisation et, d'autre part, dans la perte d'autonomie, l'absence de créativité et les différentes formes d'oppression du monde moderne (Boltanski, Chiapello, 1999, p. 245). Les Alternatifs de l'ALDEA se représentent la grande entreprise d'économie sociale ou « capitaliste » comme le lieu des tâches répétitives qui émoussent l'esprit de responsabilité. A l'origine, ils souscrivent également à l'idée que l'Etat se réduit en fin de compte à un appareil de domination et d'oppression, détenteur de la violence légitime. L'esprit du temps, dit-on alors, uniformise et massifie. La consommation et le productivisme sont le symptôme d'une déperdition de la différence entre les êtres. Non seulement les individus sont, en tant que consommateurs, « désingularisés », puisqu'ils désirent tous les mêmes biens, mais en plus, les travailleurs sont tout aussi interchangeables en tant que tels puisque qu'ils font tous la même chose.

La critique de l'inauthenticité (Sartre¹⁷, etc) percole largement dans l'esprit « alternatif », tout comme d'ailleurs celle de l'Ecole de Francfort (Adorno, Horkheimer, etc) qui porte sur le conformisme auquel mène le système capitaliste sur le plan économique et culturel, lequel donne le change au conformisme auquel mène la sociale-démocratie sur le plan politique (recouplement des politiques de gauche avec celles de droite, etc). L'individu est fondu dans la masse, il est devenu unidimensionnel (*Ibid.*, 529sq). Les répercussions de ces joutes sociologiques et philosophiques sont toujours perceptibles dans les débats plus contemporains dont il n'est pas pertinent de traiter ici (voir Frère 2003 et 2005b). Par contre, il est intéressant de voir combien les militants alternatifs les ont faits leurs. Acquis à la cause critique, la brèche dans l'inauthenticité du rapport travail qu'il s'agit d'ouvrir consiste dans la redécouverte de l'autonomie radicale. A la fin des années 70 et au début des années 80, l'économie solidaire dans son prélude alternatif se focalise sur l'auto-emploi ou l'emploi associatif moins parce que le marché du travail classique exclut une frange de sa main-d'œuvre (laquelle se trouve contrainte d'avoir recours à ces formes de travail) que parce que l'on croit *réellement* que la micro-entreprise est susceptible d'égratigner *réellement* le modèle économique dominant aliénant. L'emploi, ou plutôt le travail autonome, fait partie des valeurs assignées au comportement social total. Mais il n'est pas une valeur privilégiée par rapport aux autres, ni dans *Autrement*, ni dans les documents issus directement de l'ALDEA. En

¹⁷ . Cà et là cité par les Alternatifs de l'ALDEA (voir par exemple, Lavillunière E.,1991, « Premières journées d'été du Réseau de l'Economie Alternative et solidaire », dans *A faire* n° 9, pp. 7-8).

outre, elle ne fait pas l'objet d'une universalisation. On relève que l'imaginaire est encore fortement imprégné d'un idéal de marginalité réservé à une population relativement cultivée et « révoltée » sur le modèle des communautés néo-rurales auquel on ne cesse de se référer de part et d'autre. Les entreprises que nous allons envisager se rassemblent bien dans un univers de valeurs commun (autogestion, travail, etc) que nous avons, avec Scheler, extrait du carcan proudhonien. Mais l'Etat et le monde extérieur à cette communauté restent objets dépréciés. La première époque de l'ALDEA connaît, à certain égard, le même déficit que l'économie sociale : si la lutte contre la pauvreté est présente dans son vocabulaire, elle n'en fait pas une priorité comme l'exigerait l'impératif de suivre son souverain Bien (4.2.).

Solidement ancrée dans l'imaginaire de l'époque, l'agence viendra néanmoins se distinguer de la vulgate alternative à partir du milieu des années 80 par le traitement particulier qu'elle réservera à la critique de l'Etat ainsi que par l'accroissement de l'attention qu'elle adressera à ce que nous avons appelé, avec Castel, la désaffiliation. Ces deux facettes venant comme « altérer » son argumentaire vont de pair. Dans un seconde époque (de 85 à la création du REAS au début des années 90), et tout en conservant le genre de la quête du « comportement social total », les leaders de l'ALDEA vont progressivement renforcer dans leur représentation du monde qui évacue tout ce qui a trait à la « grande économie », ce que l'on peut rétrospectivement appeler, dans le sillage de Boltanski et Chiapello, une critique sociale pratique du capitalisme. Cette critique conduira à reposer comme impératif (R1) l'attention aux désaffiliés, ce qui, dans une communauté de valeur émergeant à la commune compétence économique, exige de faire du « travail » un bien tutélaire alors qu'il était jusqu'alors tenu comme Bien équivalent aux autres (et non nécessaire si l'action en alimente beaucoup d'autres : autogestion, écologie, engagement politique, etc). C'est alors qu'ils se distingueront des membres du groupe *Autrement* dont ils étaient jusqu'alors très proches mais qui s'en tiendront, pour leur part, à une forme de critique artiste libératoire et élective dont on perd la trace du côté de l'ALDEA. A la critique portant sur la « grosseur » (et donc l'inefficacité) que les deux groupes continuent de partager, s'ajoute une célébration de la technologie et de l'entreprise individuelle innovante et créatrice que l'on ne trouve en effet que dans les publications d'*Autrement*. D'une certaine manière, ce qui distingue alors l'ALDEA d'*Autrement* (et de ses Boutiques de gestion mises en place pour aider à la création d'entreprises) n'est pas loin de ce qui la distingue de l'économie sociale. A cette dernière elle reproche la clôture des bienfaits des activités mutuellistes et coopératives sur leurs seuls adhérents et coopérateurs. Ce qui l'a identiquement conduite à perdre la trace des désaffiliés et de l'exigence d'action économique à leurs côtés. Du côté d'*Autrement*, les types

d'entreprises magnifiées suggèrent également très clairement que la (micro)alternative n'est pas accessible à tous tandis que l'ALDEA a entrepris une politique d'ouverture (4.3).

Corrélativement, c'est ainsi l'idée de marginalité volontaire et autarcique qui alimentait en 68 l'imaginaire du retour à la terre qui deviendra un repoussoir pour les aldeasiens « seconde époque ». Avec la publication en 1986 de l'ouvrage pionnier *Les entreprises alternatives*, le tournant (débuté, dans les lettres, vers 83) est entériné : il ne s'agit plus de réserver « l'alternative » à une minorité d'individus conscients de la nécessité de se débarrasser des mécanismes aliénants de domination dont nous sommes perclus mais de conférer la capacité d'agir « autrement » à tous les désaffiliés, y compris les désaffiliés qui ne comptent pas parmi ceux que Hervieux et Leger qualifiaient de « marginaux volontaires ». Au passage, c'est l'Etat qu'il faudra déstigmatiser afin de pouvoir, en toute « morale », recourir à ses subventions. A ce moment précis « l'économie solidaire », au sens que nous entendons dans ce travail, était née, reconduisant dans ses représentations du monde un imaginaire propre à l'économie associative que Proudhon traquait quelque 130 ans auparavant. C'est lui qui véhicule ce que nous qualifierons de critique sociale maintenue (4.4).

Nous utiliserons ici les textes écrits par les principaux protagonistes dans *Autrement*, la *Lettre de l'ALDEA*, *A faire*, la *Revue de l'Economie Sociale* et *Autogestions*. Les membres de l'ALDEA s'exprimeront dans l'ensemble de ces revues dès 1978 mais de manière discontinue (à l'exception, bien entendu, de leur *Lettre* dont le contenu est cependant quantitativement maigre). Nous appliquerons également notre analyse comparative à des rapports de recherche et des ouvrages (ALDEA, 1984, Outrequin et al., 1986 et MB², 2001) rédigés entièrement ou partiellement par des anciens membres de l'ALDEA. Pour ce qui est des membres de *Autrement*, nous utiliserons essentiellement leurs articles issus de la revue du même nom — soit une trentaine au total — ce qui revient à une somme de pages équivalente à celle considérée pour l'ensemble des documents ALDEA. L'ensemble bibliographique est ressaisi en annexe II-2. Dans un cas comme dans l'autre, nous étayons en annexe II-1 par des paragraphes de textes appartenant aux sources envisagées ci-dessus afin de valider l'analyse intertextuelle et la mise en évidence de lignes discursives communes (première époque) ou disjointes (seconde époque)¹⁸. Pour distinguer le corpus de texte ALDEA et le corpus de texte

¹⁸. La méthode comparative utilisée pour mettre en contraste le tournant « artiste » des textes issus de *Autrement* et le tournant « social » de ceux de l'ALDEA s'inspire de l'analyse de discours critique (CDA : *Critical Discourse Analysis*), tenue pour être la plus adaptée « au contexte politique des mouvements idéologiques et politiques nés depuis les années 1960 » (Titscher et al., p. 164). L'ADC (pour reprendre les initiales en français), part du principe que tout texte a une fonction imaginaire à travers ses propres représentations du monde (*Ibid.*, p. 148). La raison pour laquelle les spécialistes de l'ADC utilisent « ideational » par opposition à ideological est similaire à la raison pour laquelle nous utilisons « imaginaire » plutôt qu'« idéologie » ou « utopie » :

Autrement des textes utilisés à titre d'appui dans l'analyse (cités dans le corps du texte), nous les citons toujours en bas de page. Lorsqu'un même texte est cité à plusieurs reprises, nous l'indiquons à l'aide des locutions latines *Op. Cit.*, *Rech. Cit.*, ou *Art. Cit* afin de pouvoir toujours les distinguer des textes scientifiques qui nous ont aidé à progresser dans l'analyse.

A noter aussi que nous reprendrons ce type de dépouillement lorsqu'il s'agira pour nous d'étudier la descendance « solidaire » de l'économie alternative quand on commencera à parler d'elle dans *A faire, Economie et Humanisme, Territoires* et la *RECMA*¹⁹ dans les années 90 (ch. 5 et 6). Si ces dernières revues — qui, couplées à nos entretiens, constituent une part importante de notre matériau pour la troisième partie de ce travail (chapitres 7 à 12) — ne font pas ici l'objet d'une étude systématique, c'est tout simplement parce qu'elles ne s'intéressent pas à l'économie alternative dans leurs numéros parus entre 79 et 90²⁰ alors qu'à partir de cette date, l'économie solidaire y tiendra une place de choix (notamment grâce à la mobilisation autour du REAS qui apparaît la même année).

Aussi, une dernière remarque s'impose sur l'articulation de cette seconde partie au reste de notre travail. Déterminer le moment où un imaginaire commun (*ALDEA-Autrement*) se scinde en deux dans un corpus de textes (déjà anciens) permet de bien ressaisir et « réduire » les caractéristiques propres à la tradition « solidaire ». C'est l'homogénéité de celle-ci que nous allons essayer de rendre dans les trois chapitres qui suivent. Mais il faudra aller plus loin pour prétendre à l'exhaustivité. C'est pourquoi la troisième partie (le « présent » de l'économie solidaire) interviendra comme un moment de « déconstruction ». En effet, elle s'attellera à décortiquer l'éclatement (en quatre topiques) des lignes discursives principales de l'imaginaire solidaire que nous allons ici établir. Cet éclatement est flagrant

« "l'idéation" met en idées quelque chose d'existant là où l'"idéologie" met en idées quelque chose qui a à exister » (*Ibid.*, p. 40). Cette fonction « imaginaire » devient hégémonique à partir du moment où l'on peut noter une « discursivité commune » ou une « interdiscursivité » (*interdiscursivity*) entre des raisonnements de personnes différentes. Il y a « interdiscursivité » lorsque l'on observe qu'un développement concomitant entre des argumentaires issus de discours disjoints sur des sujets différents rapproche néanmoins les personnes (dans une même communauté axiologique dirait Scheler). C'est la raison pour laquelle l'ADC, opposée en cela à la linguistique, estime que le langage est simultanément constitutif d'identités sociales, de relations sociales et de systèmes de connaissances (Fairclough, 1993, p. 134)¹⁸. Comme le suggère, l'ADC, citer les paragraphes pertinents des textes permet d'évoluer en trois étapes : faire surgir leurs caractéristiques idéologiques et non leurs caractéristiques formelles (description), mettre en évidence qu'il existe dans ces textes une ligne discursive commune dans leurs productions d'interprétation du monde ou qu'il n'en existe pas (analyse), et enfin, expliquer le lien entre ces lignes discursives (homogènes ou hétérogènes) et les pratiques sociales qui en découlent (explication) (Fairclough, 1995, p. 97). Pour le dire autrement, il s'agit de s'intéresser aux représentations des problèmes sociaux dont les extraits de textes sont porteurs et non au langage qu'ils utilisent (1). Ils peuvent, en fait, être très hétérogènes et afficher des propriétés sémantiques et stylistiques contradictoires qui relèvent précisément de l'étude linguistique (Titscher et al., p. 150). Il s'agit ensuite de déterminer si les relations de forces qui les sous-tendent offrent ou non une ligne discursive commune (2). Il s'agit enfin de voir si le discours débouche sur des formes de comportements sociaux identiques ou différents (3) (Titscher et al., 2000, p. 146).

¹⁹ Ainsi que, de manière plus marginale, dans *Alternatives Economiques*.

²⁰ *A faire* est la seule revue à ne pas encore exister à cette époque.

lorsque la parole « libérée » présente ouvertement des disputes idéologiques fortes sur la prévalence de certaines valeurs censées s'équilibrer dans la grammaire du faire.

Il s'avère aujourd'hui qu'au sein même de l'économie solidaire, des acteurs proclament ouvertement leur « différence » malgré l'univocité discursive des écrits de certains de leurs pairs qui prennent la plume avec les spécialistes dans les revues mentionnées. Si l'on s'en était tenu à ces revues, il eût été aisé de montrer que la structure morale de la grammaire du faire de l'ALDEA se diffuse sagement jusque dans le REAS et l'IRES. Il s'y donnerait alors à voir une cohérence « solidaire » des années 80 à maintenant et cette cohérence serait reconduite entre les associations du champ contemporain. Or, les entretiens feront apparaître « sur le vif » des oppositions prégantes. Il faudra prendre la mesure des affaires qu'elles déclenchent et qui secouent le monde solidaire. Ces affaires sur lesquelles prennent position les associations solidaires feront « travailler » en interne la belle homogénéité grammaticale que nous allons ici nous atteler à mettre en évidence.... Parfois même jusqu'au divorce radical entre deux structures ou fédérations.

4.2. *Prémices d'une action alternative « totale » : l'ALDEA « première époque »*

L'ALDEA se présente dans sa première *Lettre d'information* comme « un organisme de conseil et de recherches et un promoteur d'outils financiers alternatifs ». Concrètement, il s'agit d'un « réseau de personnes disposant de compétences, d'épargne ou de bonne volonté attirées par des projets alternatifs (sans vouloir nécessairement y travailler elles-mêmes) qu'elles désirent renforcer pour éviter qu'ils soient récupérés ou marginalisés »²¹. L'Agence est née au sein des réseaux Espérance qui dès 1979 avaient mis en place un système d'épargne local (Le champ d'Oseille) afin de le mettre à la disposition de petites entreprises (Allan Michaud, 1989, p. 131). Ces réseaux Espérance désiraient très concrètement changer la manière de vivre en poursuivant 5 « biens » dans leurs initiatives économiques, rapporte encore Allan Michaud : « - Non violence, - Autogestion (dans un sens large), - Ecologisme (refus d'un fatalisme technologique), - Dimension communautaire, - Partage avec les plus pauvres » (*Ibid.*, pp. 131-132). Ces biens sont équivalents bien que l'on note une nette préférence pour la dimension communautaire dans cette première époque aldésienne. Sur le

modèle du Champ d'Oseille, l'ALDEA finance et surtout accompagne la création de premières éco-entreprises. Notre première hypothèse est que l'on retrouve dans la manière dont ses anciens acteurs retracent ces expériences dans leurs lettres d'information, dans de petits ouvrages (Outrequin et al., 1986) ou encore dans leurs rapports de recherches (1984) le désir latent d'une révolution « complète » des âmes engagée depuis la recherche de formes de comportement social d'inspiration proudhonienne et social-chrétienne (impératif catégorique). Le seul modèle pour l'action économique est le leur car il peut se prévaloir de ne pas s'être fait piéger par l'économie concurrentielle comme la plupart des coopératives et des mutuelles de l'économie sociale. Il se donne à voir comme étant le seul à rechercher la perfection morale. La « pureté de l'alternative » est une thématique encore fort présente dans l'imaginaire de l'ALDEA « première époque » où l'entièreté de la société (ou une immense classe moyenne) est perçue péjorativement « comme cette société petite-bourgeoise de consommateurs qui entendent s'approprier à crédit les attributs constitutifs du style de vie légitime » (Bourdieu, 1979, p. 423²²) et l'Etat comme cette énorme bureaucratie qui écrase la société civile et défigure les rapports sociaux (Rosanvallon, 1976, p. 46²³).

Les entreprises de l'ALDEA confessent méconnaître parfaitement les banques coopératives de l'économie sociale là où une familiarité avec les mouvements sociaux émergés de mai 68 est clairement affichée dans une quadruple excellence qui se juxtapose aux biens du Champ d'Oseille (l'intérêt pour la non violence reste présent mais n'intéresse pas notre développement). Excellence sociale, d'abord, car ils se veulent être partie prenante des luttes sociales qui se développent en dehors des milieux traditionnels de l'usine ou du politique : il s'agit de veiller tout particulièrement à ménager un accès à l'emploi aux minorités (femmes, immigrés, ...) qui cherchent à s'organiser pour revendiquer leur droit au travail et de commencer à se préoccuper de la situation de petits producteurs au Sud (Andines, créée grâce à l'appui de l'ALDEA est une des premières coopératives de commerce

²¹ . 1981, *Lettre d'information* n° 1.

²² . Boltanski et Chiapello (1999, 549-552), mais aussi Corcuff (2001, p. 51sq.) ont bien souligné le lien qui existait alors entre les thèses de Bourdieu, celles de l'école de Francfort et le marxisme au sujet de « la bonne volonté culturelle » de cette bourgeoisie reproduisant, par leur mode de consommation, l'ordre économique qui les aliène. Les alternatives écrivent dans cette lignée que certains précisément n'acceptent plus le rôle social qui leur est dicté par la trilogie Etat-Marché-Consommation : « La ville devient le lieu d'éclosion de très nombreux centres de rencontre et de communication : restaurants, librairies, imprimeries, cafés, clubs, développant la vie associative et une critique acerbe du mode de production industriel ». Pour ces alternatifs des villes, l'alimentation, la santé, l'habitat sont aussi devenus des thèmes porteurs d'innovations et d'oppositions aux normes (Outrequin et al., *Op. Cit.*, p. 16-18).

²³ . Rosanvallon fait aussi partie des auteurs cités par les membres de l'ALDEA à l'époque où leur discours est encore strictement identique à celui de la grande famille plus diversifiée des « alternatifs » qui s'expriment principalement dans *Autrement* contre l'omnipotence de l'Etat en toute matière (Outrequin et al., *Op. Cit.*, p. 164).

équitable)²⁴. Excellence écologique, ensuite, puisqu'ils continueront à se revendiquer parents immédiats des communautés rurales de Lozère et d'Ardèche manifestant leur lutte et leur résistance à la grande consommation par le slogan « vivre mieux, ici et maintenant »²⁵. La présence de collectifs comme la Confédération paysanne illustre alors particulièrement bien cette branche de l'ALDEA : un collectif semble être le meilleur vecteur de lutte contre le « productivisme », le soutien à l'agriculture de proximité, à la promotion d'associations locales de consommateurs « bio » (etc) sans pour autant perdre de vue la mise en forme d'un discours politique revendicatif. Excellence politique, donc également, les leaders de l'ALDEA entendant relier leur réflexion sur « l'autogestion, l'organisation du travail et la nature de l'accumulation du capital à ce qu'on a appelé la seconde gauche animée principalement par la CFDT et le PSU »²⁶.

Excellence économique, enfin, car c'est bien par l'activité marchande que l'on cherche à faire advenir la « révolution ». A l'heure où Gorz fait ses adieux au prolétariat et au travail salarié, l'ALDEA nourrit l'ambition de devenir le ciment d'initiatives incarnant l'auto-emploi dans des communautés de travail. Le premier aurait d'ailleurs pu se faire le théoricien de l'économie alternative étant entendu que, pour lui, à ce moment, « la tâche d'une gauche post-industrielle doit être l'extension maximale, dans et surtout hors de la famille, des activités autonomes portant leur finalité et leur récompense en elles-mêmes, et la restriction au strict minimum nécessaire des activités salariées et marchandes » (1980, pp. 131-132). Cette restriction qu'il impose à la notion d'autonomie, excluant le marché, l'en a peut-être empêché. Les activités autonomes dont il parle doivent échapper à toutes les formes de rationalisation économique car si ce n'était le cas, elles retomberaient immédiatement soit dans la sphère du travail hétéronome offert par le capitalisme ou l'Etat, soit dans l'économie « domestique », « villageoise » ou « artisanale » (*Ibid.*, pp. 150-151 et 183-184)²⁷.

²⁴ Les spécialistes ont qualifié ce type d'entrepreneuriat « d'auto-insertion » (par opposition à l'hétéro-insertion) : à travers une identité collective peu à peu construite, les personnes maîtrisent les moyens de leur projet, apprennent le maniement des instruments qui les conduiront à la formalisation économique de leur idée, prennent en charge le processus de constitution d'une entreprise qui permettra de créer leurs propres emplois (Eme, Laville, 1988, p. 101)

²⁵ . Collectif MB², 2001, *Pour une économie alternative et solidaire*, Paris, L'Harmattan, p. 29

²⁶ (Outrequin et al., *Op. Cit.*, p. 17)

²⁷ . Les choses sont d'ailleurs très clairement posées dès la préface : « Il est impossible en effet, d'inverser l'évolution générale afin de faire renaître en tout et pour tous des métiers complets , assurant à des équipes autonomes de travailleurs la maîtrise de la production et du produit, en même temps qu'un épanouissement personnel. Le caractère personnel du travail s'estompe nécessairement à mesure que le processus de production se socialise. Sa socialisation entraîne nécessairement une division du travail, une normalisation et une standardisation des outils, des procédés, des tâches et des savoirs (...).Le travail socialement nécessaire ne sera plus jamais comparable à l'activité des maîtres-artisans ou des artistes : une activité autodéterminée dont chaque personne ou équipe définit souverainement les modalités et l'objet, le tour de main personnel, inimitable, imposant sa marque particulière à un produit (p. 17). On se référera également, pour un exposé plus succinct de

Elles s'identifient automatiquement à des initiatives culturelles ou à des activités d'utilité publique assumées par des personnes dont la libération du temps est autorisée par la diminution des horaires de travail, l'instauration d'une allocation universelle ou d'un revenu d'existence. Gorz ne connaissait probablement pas les suggestions revendiquées par l'économie alternative mais toujours est-il que depuis lors, sa crainte à l'égard de l'économie monétaire, publique ou privée est restée la même. Rien de ce qui rapporte ou produit de l'argent ne peut être considéré comme activité autonome libérée. La grande différence tient en ce que l'autonomie pour les Alternatifs ne se réduit pas aux activités que générerait le temps libéré. Leurs entreprises s'identifient encore volontiers à des unités de travail autogérées, viables sur le territoire grâce à leur petite taille et à leur capacité d'adaptation. Dans cette optique, l'autonomie n'est pas exclusivement renvoyée au non-marchand et s'avère être le vecteur de services rendus qui doivent être rémunérés en tant que tels sur le marché²⁸. Or, le marché chez les théoriciens de « la fin du travail » comme Gorz ne peut être synonyme que d'une forme ou autre de travail hétéronome (aliénante banalisée et imposée aux travailleurs par l'entreprise publique ou privée à laquelle ils appartiennent). Elle incarne l'économie elle-même, à savoir la production de biens strictement nécessaires, qu'elle soit autogérée ou non. Elle doit être limitée au maximum pour laisser la place aux activités « libérées », culturelles et autres (pp. 154-155).

Le clivage entre la conception alternative du travail et les intellectuels qui plaident pour son achèvement n'est pas anodin. Il s'ouvre au sein de « la nouvelle gauche » au début des années 80 et se poursuit actuellement entre les mêmes protagonistes²⁹. D'un côté des

l'argument, à l'interview donné à l'époque à *Autogestions*. Pour que la sphère des activités autonomes n'ait pas de limites, il faudrait que le monde soit composé exclusivement de petites entreprises autogérées par ses membres et que ces micro-entreprises soient des îlots parfaits produisant l'intégralité de ce dont elles ont besoin. Ce qui correspond en gros aux sociétés tribales telles qu'elles existaient encore isolées les unes des autres, en Amazonie. Mais dans une société technologique comme la nôtre, aucun groupe ne peut maîtriser l'ensemble des technologies et des connaissances nécessaires pour construire ne fut-ce qu'un vélo. Il faut donc que des unités de production se spécialisent dans la fabrication et la conception des différentes pièces. La division du travail est donc une nécessité et fait perdre aux individus la maîtrise du produit final. Son travail dès lors, même s'il n'est pas désagréable, ne sera pas une activité autonome. Raison pour laquelle il doit tendre à se restreindre à une portion congrue de son existence. La solution est dans un appareil de production social très performant et la réduction du temps de travail social (1982, pp. 187-203).

²⁸. Les travailleurs « peuvent certes « autogérer » les ateliers de production, autodéterminer les conditions de travail, codéterminer la conception des machines et la définition des tâches. Mais celles-ci n'en demeurent pas moins hétérodéterminées dans l'ensemble par le processus social de production., c'est-à-dire par la société en tant qu'elle est elle-même une grande machine. Le contrôle des ouvriers (abusivement qualifié d'« autogestion ») consiste en réalité seulement à autodéterminer les modalités de l'hétérodétermination : les travailleurs se répartissent et définissent leur tâches dans le cadre d'une division du travail préétablie à l'échelle de la société entière (*Ibid.*, p. 19).

²⁹. Delors, en 1979, usait déjà du vocabulaire chéri par les Alternatifs. Il soutient de son aura politique dans la revue *Autrement* « tous ceux qui aspirent à l'autonomie dans la recherche de nouveaux cadres que ceux existants pour produire et travailler (recherche qui pourrait converger vers des unités de troisième secteur) contre ceux

auteurs comme Gorz, Méda et la plupart des « maussiens » tenus pour les théoriciens du temps libéré ou de l'allocation universelle, et de l'autre leurs contradicteurs parmi lesquels il faut compter Eme, Roustang, Laville ou Mothé que nous rassemblerons plus loin sous le nom de « chercheurs confinés de l'économie solidaire ». Précurseurs théoriques, les premiers auront l'occasion de valider leurs thèses à l'appui d'expériences associatives comme les SEL et les RERS qui prendront pour leur part le nom de « ensembles métis de l'économie solidaire ». De leur côté, c'est en fréquentant de près certaines entreprises de l'ALDEA que les seconds façonnent leurs hypothèses qui vont progressivement charpenter l'argumentation des chercheurs « en plein air » de ses leaders. C'est essentiellement d'eux qu'il va s'agir ici.

Il est à cet égard remarquable de constater combien ces adeptes de la « petite unité de production » (qu'ils soient acteurs, journalistes ou chercheurs) publiaient à l'époque des textes que l'on peut tenir pour la forme erratique des textes de management qui ouvriront dans les années 90 le mouvement d'autonomisation et de libération des cadres qui remet en cause la hiérarchie et le métier de chef dans les plus grandes entreprises. Cet intérêt pour la marginalité économique et le rejet des conventions hiérarchiques tient lieu de ligne éditoriale pour la revue *Autrement* où l'on trouve des commentaires au sujet des entreprises aldéassiennes et des textes de ses membres. Toute la nuance de ces textes provient du fait que « la critique artiste » du capitalisme (désormais neutralisée par le discours managérial) est encore tenue en bride par une forme forte de « critique sociale », encore présente dans *Autrement* jusqu'en 1983 mais qui désertera progressivement ses pages. Jusqu'à cette année là, la lignée discursive des raisonnements ALDEA-*Autrement* tient son homogénéité et l'analyse intertextuelle ne permet pas de distinguer deux imaginaires opposés (annexe II-1-1).

La critique artiste « s'enracine dans l'invention d'un mode de vie bohème, puisé dans des sources d'indignation » qui sont « d'une part le désenchantement et l'inauthenticité (des personnes, des sentiments et du genre de vie), d'autre part, l'oppression (opposée à la liberté, à l'autonomie et à la créativité des êtres humains) qui caractérise le monde bourgeois associé

qui considèrent cet objectif hors d'atteinte étant donné que nous évoluons vers une société au sein de laquelle le travail va devenir inintéressant pour 90 % des gens, lesquels devront par conséquent construire une société du "loisir". L'enjeu de société se trame ainsi entre « ceux qui croient encore à la valeur travail et ceux qui n'y croient pas ». Delors avance ensuite le concept « d'utopie concrète » (1979, « Le troisième secteur : le travail au-delà de l'emploi, dans *Autrement*, n° 20, p. 148). Concept forgé pour qualifier l'entreprise autogestionnaire. Il lui survivra dans l'imaginaire des « alternatifs » et des « solidaires » de l'ALDEA, du REAS ou encore de l'IRES vers 2000. La revue *Autogestions*, de son côté, organise le même type de débat. Mothé et Gorz s'y « disputent », pour ainsi dire, en bonne et due forme. Le premier affirme que la diminution du temps de travail, à une époque où il est devenu une denrée rare, ne peut certainement pas être pris pour un progrès social par les salariés (le non travail étant vécu comme une contrainte). Le second insiste sur le fait qu'il suggère la diminution du travail banalisé aux tâches interchangeables (le travail consistant en des tâches artistiques ou sociales perdant le

à la montée du capitalisme. Cette critique met en avant la perte du sens et, particulièrement, la perte de sens du beau et du grand, qui découle de la standardisation et de la marchandisation généralisées, touchant non seulement les objets quotidiens mais aussi les œuvres d'art et les êtres humains » (Boltanski, Chiapello, 1999, pp. 83-84)³⁰. Cette critique orientera les textes du groupe *Autrement* vers une tendance à magnifier l'autogestion en PME, à maintenir un fort soupçon à l'égard de l'Etat et à développer de fortes accointances avec le culte de l'entrepreneur individuel « dynamique, créatif et impulseur de projets » à partir de 81. Leurs textes présentent alors une dynamique discursive homogène qui les éloignera des « alternatifs ». De là à ce que la critique artiste soit neutralisée et à ce que son lexique libertaire transite vers celui des nouveaux managers des entreprises strictement capitalistes, il n'y a qu'un pas qui sera franchi dès les années 90, comme en attestent les ouvrages de management utilisés par Boltanski et Chiapello pour baliser les dernières évolutions de « l'esprit du capitalisme ».

La critique sociale, « inspirée des socialistes et des marxistes trouvait plutôt ses sources d'indignation dans l'égoïsme des intérêts particuliers de la société bourgeoise et la misère croissante des classes populaires dans une société de richesse sans précédent, misère qui trouvera son explication dans la théorie de l'exploitation » (*Ibid*)³¹. Ici, et pour le dire très rapidement, c'est la pure et simple satisfaction de ces revendications salariales grâce à la mise au point d'une stratégie de négociation permanente au sein du célèbre tryptique CNPF-Syndicats-Etat qui conduisit à l'adoucissement de la critique dans les années 75-80³².

qualificatif de « travail » pour revêtir celui d'« activité autonome »). (Gorz, Mothé, Block., 1985, p. 18). Débat depuis inchangé.

³⁰ « ... Elle insiste sur la volonté objective du capitalisme et de la société bourgeoise d'enrégimenter, de dominer, de soumettre les hommes à un travail prescrit, dans le but du profit mais en invoquant hypocritement la morale, à laquelle elle oppose la liberté de l'artiste, son rejet d'une contamination de l'esthétique par l'éthique, son refus de toute forme d'assujettissement dans le temps et dans l'espace, et, dans ses formes extrêmes, de toute espèce de travail ».

³¹. « ... Prenant appui sur la morale, et, souvent, sur une thématique d'inspiration chrétienne, la critique sociale rejette, l'immoralisme ou le neutralisme moral, l'individualisme, voire l'égoïsme ou l'egotisme des artistes ».

³². Comme le démontrent Boltanski et Chiapello « les manifestations sauvages du nouvel esprit libertaire, les multiples formes de contestation de l'autorité et de la hiérarchie, les demandes d'autonomie et de contrôle démocratique de l'entreprise et, plus généralement, les inquiétants symptômes du "refus du travail" particulièrement chez les jeunes seront apaisés par des concessions sur les salaires et, surtout, par des mesures renforçant la stabilité et la sécurité, c'est-à-dire par des accords garantissant un statut aux salariés de l'entreprise. Le CNPF voit alors dans "le dialogue permanent avec les partenaires sociaux", dans la mise en place d'une politique partidariaire, le moyen — comme le déclare François Ceyrac — d'unir dans une même recherche l'expansion économique et la promotion des hommes et de préserver, contre ses détracteurs, un développement économique de type capitaliste (...). S'élabore ainsi un "modèle de société", qui trouvera sa traduction politique dans la nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas et Jaques Delors, et qui vise à soutenir l'effort d'industrialisation (l'objectif est une croissance de 6 % du PIB par an) dans le cadre libre-échangiste en renforçant la cohésion de l'entreprise par une politique sociale prenant appui sur des mesures d'ordre catégoriel. Cette politique comporte le relèvement des bas salaires, la réduction des disparités de salaires, la gestion prévisionnelle, la formation permanente, le développement des équipements collectifs, etc ». (*Ibid.*, p. 261).

Néanmoins, dans la période suivante, plusieurs éléments donnent à penser qu'elle ne s'enkystrera pas entièrement. Il apparaît que les Alternatifs et « nouveaux entrepreneurs » d'*Autrement* ou de l'ALDEA ont rapidement remarqué que les épreuves qui les mettaient aux prises avec le capitalisme ne portaient plus sur l'exploitation, l'inégale répartition des risques et la sécurité des salariés mais sur la désaffiliation, c'est-à-dire l'affaiblissement du salariat lui-même. Leur préoccupation à l'égard de l'auto-emploi traduit cette prise de conscience, presque absente du renouveau de l'économie sociale ou du moins de ses expressions mondaines (les grandes coopératives et mutuelles envisagées au chapitre précédent) et théoriques (de 1975 à 1989 dans la *RECMA*, un seul article posera la question de la taille et de « l'emploi autonome », aucun ne porte sur l'économie alternative³³).

De 1978 à 1983, l'analyse intertextuelle révèle la promiscuité des textes des membres du groupe *Autrement* et ceux concernant plus spécifiquement les entreprises de l'ALDEA. De part et d'autre, on accède à un équilibre des critiques artiste et sociale, comme en attestent les écrits de l'époque où la recherche de l'alternative totale mêle la création de travail et l'autonomie libérée.

Beaucoup se joue dans ces lieux de recherche hybrides que sont des revues comme *Autogestions*, *Autrement*. Les textes des uns et des autres offrent des exemples de structures adhérentes dont on peut estimer que le rôle est d'étayer dans un contexte moral total la légitimité de la valeur « travail » si — et seulement si — elle incline à être vivante, non bureaucratisée, non-institutionnalisée et non répétitive (*Dix heures par jour, ... avec passion* titre par exemple le numéro 34 d'*Autrement* où l'on croise des entreprises aldésiennes).

Soleil vert est une entreprise de l'ALDEA installée depuis début 1981 en Dordogne. Elle mène à l'époque un travail d'expérimentations sur la récupération de sous-produits forestiers en vue de fabriquer du compost de bois et de récupérer la chaleur produite par la fermentation. L'origine de l'entreprise est issue d'un « combat purement politique contre une centrale nucléaire »³⁴. Notre particularité, rapportent les principaux intéressés dans *Autogestions*, était notre volonté de ne pas s'enfermer dans une étiquette écologiste. Nous voulions avoir une action en direction des gens qui travaillent sur le site pour montrer « qu'on

³³ . Relevons néanmoins que l'équipe de l'ALDEA coordonnera le sous-dossier portant sur les associations — et non directement sur l'alternative — dans un numéro consacré aux financements de l'économie sociale (1987, « Association et soufre : l'odeur de l'argent », *RECMA*, n°22, pp. 57-82) C'est paradoxalement dans *Autrement* que l'un des principaux membres du conseil de rédaction de la *RECMA* manifeste sa perplexité à l'égard des alternatives : la notion d'entreprise collective ou associative renvoie à des réalités tellement diversifiées qu'elles couvrent un champ qui va du discours type « Jeune dirigeant d'entreprises » jusqu'à la stratégie de rupture avec le système ». On peut douter que les groupes concernés pourront s'apporner un soutien mutuel (Vienney C., 1979, « Coopératives ouvrières, pas si rétro que ça », dans *Autrement*, n° 20, pp. 138-146).

³⁴ . Outrequin et al., 1986, *Op. Cit.*, p. 79sq.

peut créer de l'emploi autrement »³⁵. Un membre du groupe, technicien, qui usait de compost de bois parvint à convaincre les autres qu'il était possible d'installer et de commercialiser des piles de chauffage. Il s'agissait également d'un acte de personnes se revendiquant « militantes » en créant « leur » entreprise pour se libérer, dans une certaine mesure, des rapports hiérarchiques ». L'impératif catégorique est à l'origine de l'action (« les bouquins d'analyse c'est bien mais une fois qu'on les a lus, on ne sait pas mieux quoi faire »). Il s'agissait de « poser les problèmes de manière concrète », « montrer des trucs qui fonctionnent plutôt que de dire “le solaire ça pourrait ...” ». Une SCOP (qui se transformera en association) a été lancée sans la participation du technicien à l'origine de l'idée de la pile. Parmi les arguments avancés par les autres membres du groupe, son désir de commercialiser très vite et pour ce, d'emprunter à une banque (ce qu'il fit de son côté) est pointé du doigt. Les coopérateurs, insistant sur leurs statuts de militants, refusaient de s'endetter et « de passer par ce système-là ». Tout comme d'ailleurs ils prétendent ne pas s'être inquiétés de leur crédibilité auprès des pouvoirs publics susceptibles de les appuyer mais bien plutôt de celle qu'ils pouvaient obtenir auprès de leurs contacts naturels : syndicats (CFDT), comités anti-nucléaires, PSU et l'ALDEA et son épargne militante. La création d'emploi (ou plutôt de « travail ») compte comme un bien parmi d'autres, aux côtés de l'écologie, du réalisme ironique à l'égard des « intellectuels », de la critique des banques et surtout critique de l'Etat, chose qui deviendra rare lorsque l'ALDEA et ses entreprises (comme Soleil vert) cesseront d'évoquer unilatéralement leur origine « soixante-huitarde » (voir aussi Allan Michaud, 1989, pp. 186-189).

A Sarcelle, depuis 1982, une entreprise de collecte du verre et du PVC (Eurêka) emploie six jeunes et deux permanents. Elle constitue l'avant-garde de l'entreprise intermédiaire (dont elle prendra le statut lors de sa conception dans la circulaire du 24 avril 1984). La dimension écologique de l'entreprise est soulignée à maintes reprises dans cette ville où rien n'avait encore été mis en place pour la récupération et le recyclage du verre. Mais *Autrement* insiste sur les autres valeurs ajoutées. Cette association sans but lucratif n'a pas été fondée par un couple d'entrepreneurs « classiques ». Tous deux appartenaient à des équipes d'éducateurs. Lui travaillait avec des jeunes sortant de prison et elle dans un club de prévention de la banlieue Nord (...). Ils ont conçu leur propre réponse aux « handicaps sociaux ». Leur action ? Créer une entreprise écologique mais aussi « la rentabiliser pour offrir des emplois. Et ça ne s'arrête pas là : ces entrepreneurs novateurs espèrent atteindre

³⁵. Dominique et Patrick interviewés par Marchat et Laville (ALDEA), 1982, « Soleil vert, de la Scop à l'association », dans *Autogestions*, n° 8-9, pp. 55-62.

rapidement l'autofinancement pour que, d'une part l'activité de récupération devienne sur d'autres régions le fait de jeunes qu'ils auront lancés et pour leur permettre d'autre part, à eux, « d'ouvrir des ateliers de formation atteignant une population de jeunes plus large encore » grâce aux bénéficiaires engrangés. Dans les deux cas, il s'agit d'essaimer, conclut le journaliste d'*Autrement*³⁶.

En citant de la sorte leurs entreprises les plus illustres, les textes issus de l'ALDEA et les papiers écrits à leur sujet dans *Autrement* et *Autogestions* tentent, selon notre hypothèse, de faire valoir un comportement « moral » le plus total possible dans leur communauté de valeur (écologie + recyclage + auto-gestion + micro-économie locale + intégration de désaffiliés + autonomie à l'égard des banques, de l'Etat, etc.) qui est aussi une ligne d'interprétation du monde hégémonique, indistinctement social et artiste. Les alternatives apparaissent belles et humainement attrayantes. Adopter ce comportement à titre « d'exemple » (agis toujours de telle sorte...) faisait partie de l'ethos véhiculé par l'Agence de Liaison à l'heure de sa pleine activité et intégré par la plupart de ses membres³⁷. Eric par exemple, fondateur du groupe de recherche-action MB² était objecteur de conscience et faisait alors son service civil en tant que bénévole à l'ALDEA (nous le recroiserons en partie III). Il rapporte cette « expérience » en ces termes : l'imaginaire de l'époque était au « désir de créer par la pratique une conception nouvelle du monde et de la rendre hégémonique... le changement politique », pensait-on, « suivra le changement social et culturel »³⁸. Le corpus d'arguments choisis pour qualifier les entreprises de l'ALDEA et son ethos conservent une forme « artiste » qui met en exergue un mode de vie communautaire et bohème :

Ces pratiques proposent des modes alternatifs de consommation, de production et de comportement (technologie à visage humain, faible consommation d'énergie, nouveaux choix

³⁶. Géri M-M., 1981, « La vallée Utopique », dans *Autrement*, n° 34, pp. 93-95. ALDEA, 1984, *L'économie alternative : une réponse à la crise ?*, Recherche effectuée pour le commissariat au Plan, p. 33. Pour d'autres entreprises de l'ALDEA à la recherche d'un comportement social total sur une identique ligne interdiscursive, voir annexe III-1.

³⁷. La dimension « totale » recherchée par l'ALDEA est bien perçue par Demoustier lorsqu'elle résume les dimensions prônées par l'Agence : « une dimension technologique par la remise en cause de technologies dures, centralisatrices, comme le nucléaire et la chimie, et la promotion de technologies douces, appropriables par les usagers (...). Une réflexion sur les productions socialement utiles et une remise en cause des productions considérées comme destructrices (...). La promotion de modes de travail alternatifs qui reprennent les caractéristiques décrites par Jacques Delors (lorsqu'il définit le tiers secteur dans la revue *Autrement* (septembre 1979, revue dont les fondateurs étaient proches de l'ALDEA) : unités de productions décentralisées, de petite taille, expérimentant de nouvelles formes de travail, de relations, de réciprocité, soit par choix soit par contraintes, convivialité des rapports sociaux, démocratie dans le travail. La création de modes de financements alternatifs pour soutenir ces petits projets par l'appel à une épargne militante de proximité : ainsi naissent les Cigales (clubs d'investisseurs locaux) et les Garrigue (sociétés de capital risque), comme Solidarité-Emploi dans le Nord-Pas-de-Calais (2000, p. 110). Bref, tout y est : écologie, lutte contre la grandeur déshumanisante, etc.

³⁸. MB², 2001, *Op. Cit.*, p. 28

alimentaires, ...). Toutes ces expériences vont dans le sens de l'auto-production, de l'auto-subsistance, du troc ; en cela, elles favorisent le contrôle de la communauté sur son environnement et en quelque sorte sur son destin. La création d'entreprises alternatives est l'expression d'une exigence croissante d'autonomie et de liberté, la manifestation d'un bouleversement des mœurs, d'une volonté de travailler autrement sans hiérarchie avec une implication plus forte des travailleurs, en recherchant une rentabilité autre que financière. Les pratiques alternatives refusent de penser la bureaucratie et la hiérarchisation comme réalités structurantes du fonctionnement collectif. Elles sont à l'origine des nouvelles formes de travail associé, ... »³⁹.

A la croisée de ces différentes initiatives, la révolution totale semble à portée de main. Tout ceci tend donc à accréditer l'hypothèse selon laquelle l'ALDEA est née d'un déficit des structures de l'économie sociale. Selon Demoustier, le *Comité National de Liaison des Activités Mutuellistes Coopératives et Associatives* « n'aurait ni rencontré les mouvements autogestionnaires des années 70 ni directement pris en charge les nouveaux problèmes sociaux que les mutations socio-économiques engendraient » (2001, p. 31)⁴⁰. Parmi eux, la désaffiliation dont certaines entreprises aldésiennes tentent déjà de tenir compte (excellence sociale). Mais l'ALDEA ne fait pas encore de son éradication le souverain Bien auquel la conduira son renforcement d'une critique sociale à partir de 1984, moment du renouement définitif avec l'impératif d'action (R1). En revanche, elle partage largement « l'imaginaire micro » avec ceux qu'une définition plus extensive de l'alternative qualifiait du « nouveaux entrepreneurs » et pour lesquels il importait peu de revêtir un statut coopératif, associatif ou strictement privé⁴¹. Lorsque les membres de l'équipe de rédaction, coordinateurs du numéro intitulé *Et si chacun créait son propre emploi ?* (n° 20) reprennent la plume dans le numéro 29 (*Les révolutions minuscules*) pour exposer les raisons pour lesquelles *Autrement* s'intéresse tant à ceux-ci, c'est bien pour donner explicitement le dernier mot à la « conviction de l'exemplarité morale » : « Le projet de la nouvelle entreprise postule en même temps un fonctionnement local (initiative de petits groupes), un fonctionnement économique qui s'adapte à la forme dominante du marché (...) et une démarche micro-politique : on croit non seulement à la valeur exemplaire d'une expérience économique collective, mais on est

³⁹ . *Ibid.*, p. 29.

⁴⁰ . Les Scop ont été impuissantes à reprendre les entreprises en faillite et à réinsérer les chômeurs (ce que tentent aujourd'hui les SCIC, cf Infra, partie III, nda) ; les associations sanitaires et sociales ont externalisé la fonction d'insertion des jeunes ; les banques coopératives ont laissé aux organisations du financement solidaire le soin de révéler les besoins de financements de petits porteurs de projet, les coopératives agricoles ont délaissé le développement rural ...

⁴¹ « *Autrement* repère, relate, rassemble, magnifie tout ce qui pourrait être l'amorce d'une France créative. Plus de grands projets, mais une myriade de micro-expériences menées par de petits groupes déterminés, par des minorités actives, dont on affirme qu'ils ont toujours été les moteurs du changement social » annonce clairement le rédacteur en chef (Chancel, 1981, « En-deçà, au-delà du politique ... les portes étroites », dans *Autrement* n° 29, pp. 9-14)

persuadé de sa complétude »⁴². Jusqu'en 1983, l'imaginaire d'*Autrement* et celui de l'ALDEA sont juxtaposables. En attestent les textes parfois écrits sur les mêmes initiatives (dont on trouve encore des exemples en annexe II-1⁴³).

4.3. La critique artiste au défi de la critique sociale (*Autrement* seconde époque)

Cette gauche « autogestionnaire » d'*Autrement* préconisant la solution de l'auto-emploi — concentrée sur l'autonomisation des unités de productions par rapport aux grandes firmes et sur la déhiérarchisation des tâches en leur sein — va imperceptiblement commencer à ébaucher les outils idéologiques qui, bientôt, conduiront à la neutralisation de la critique sociale. Plus précisément, le lexique utilisé par les « nouveaux entrepreneurs » et les intellectuels qui par leurs publications en sédimentent « la grandeur » va toujours davantage détacher la problématique du chômage de celle de l'initiative économique autonome. L'analyse intertextuelle ne parvient plus à tenir une seule et unique ligne discursive entre les raisonnements extraits des textes publiés après 1983 et ceux des textes aldéasiens qui justement vont pour leur part en tracer une tout autre. On aboutit à l'opposition entre deux imaginaires qui aident à comprendre toute la différence qui existe entre leurs créations respectives : les Cigales (ALDEA) et les Boutiques de gestion (*Autrement*).

Lorsque *Autrement* fonde la première Boutique de gestion (à Paris) avec l'Atelier pour la création et l'expérimentation sociales en 1980, il ne fait que prolonger en pratique une réflexion menée en commun dans un collectif de recherche avec les membres de la (future) ALDEA en 1978. La contiguïté se marque à plusieurs égards. Le public ciblé et les fins poursuivies sont identiques à celles énoncées plus haut :

« Son but est d'aider tous ceux qui souhaitent créer une entreprise, ont un projet en cours ou rencontrent des difficultés particulières dans le développement de leurs activités (...) qu'il

⁴². « ... Nous sommes bien conscients de brasser dans ces lignes de grandes idées et de vastes perspectives, qui, à l'heure actuelle, reposent sur une réalité très faible » confessent les auteurs tout en certifiant que c'est « en s'organisant de l'intérieur que le secteur pourra se développer de manière significative » (et contaminer). Et de passer en revue avec enthousiasme les valeurs alternatives à l'appui du portrait d'un biochimiste « écolo » qui a pu créer sa petite entreprise dans le Puy de Dôme grâce « au prêt sans intérêt et sans reçu » des habitants du village. Il n'oubliera jamais combien « il leur est à présent lié » et il envisage de mettre en œuvre des « formules participatives » dès lors qu'il pourra engager du personnel (Chancel J., Tixier P-E., 1981, « La nouvelle entreprise, une aventure "moderne et intéressante" », dans *Autrement* n° 29, pp. 84-92).

⁴³. Surtout le texte 5)

s'agisse de jeunes entrant dans la vie active, de femmes sans emploi, de pré-retraités, de chômeurs, de jeunes cadres, de travailleurs sociaux désireux d'entreprendre, de responsables d'associations, d'ouvriers reconvertis reprenant ou créant des entreprises, de petites municipalités confrontées au chômage ..., de nouveaux entrepreneurs émergents, motivés par un désir d'autonomie, de changement, de création, d'utilité sociale », intrigués « par les nouvelles technologies et créneaux nouveaux (informatique, agro-alimentaire, énergies renouvelables) »⁴⁴.

La dimension « alternative » totale s'affiche clairement. H. Le Marois à l'origine du concept, parle « d'experts militants » pour qualifier les personnes qui devraient idéalement composer le « staff » de chaque Boutique dans le papier qui leur tient lieu d'acte de naissance publié à plusieurs reprises dans *Autrement*⁴⁵. Mais le lexique « social » (« association, coopérative, chômeurs, femmes sans emploi, utilité sociale, etc) se perdra au gré du temps et des projets soutenus au point que les Boutiques seront mises à l'index de l'économie alternative — puis solidaire — par ses acteurs engagés dans l'accompagnement ou la finance solidaire tout en se voyant concéder la place de « partenaires sur le territoire » (« les Boutiques sont devenues purement libérales, leurs services sont payants, ils n'accompagnent que des PME classiques, on ne les voit pas aux forums sociaux – altermondialistes, etc », « ils ne sont *que* gestionnaires »).

En réalité, c'est le discours sur la menace que fait peser le capitalisme sur « le pauvre », le « désaffilié », qui s'évanouit dans les pages d'*Autrement* au profit de l'apologie de la libre création, des PME et des nouvelles technologies (à partir du numéro 27 en 1980, une rubrique de quatre à cinq articles leur est régulièrement consacrée alors que la rubrique concernant les « éducateurs-entrepreneurs » paraîtra pour la dernière fois l'année suivante dans le numéro 34 de 81). Si la question sociale ne fait plus couler beaucoup d'encre, les motivations « passionnelles » des entrepreneurs sont mises en exergue : *l'enthousiasme peut remplacer l'expérience quand on est un jeune patron* nous dit-on ici⁴⁶. Là-bas, c'est *une agence de création publicitaire où travail rime avec plaisir*⁴⁷ qui nous est présentée. Plus loin on apprend que des anciens étudiants ont créé “Challenge“, *la revue qui donne le goût*

⁴⁴. Collectif de rédaction d'*Autrement*, 1981, « Boutique de gestion/Paris », dans n° 29, p. 91. Desguées, D., 1981, « La Boutique de Gestion Paris : une réponse, dans, *Autrement*, n° 34, pp.230-232).

⁴⁵ Le Marois H., 1979, 1981, « De l'argent et des mille manières de ne pas le perdre », dans *Autrement*, n° 20., pp. 186-194 et dans *Autrement*, n° 34, pp. 206-214.

⁴⁶. Laurens C., 1983a, « Des patrons de moins de 25 ans ? », dans, *Autrement* n° 50, pp. 16-21.

⁴⁷. Laurens C., 1983b, « Marilyn et les confitures », dans *Autrement* n° 50, pp. 22-25.

d'entreprendre et de réussir à la sortie des grandes écoles⁴⁸ ou que militer dans un syndicat ne fait plus du tout sens pour les jeunes qui s'y ennuieraient⁴⁹.

P. Merlant, journaliste à *Autrement*, coordonne le dernier numéro spécifiquement consacré à ces *Héros de l'économie* (1984)⁵⁰ et remercie la nouvelle gauche au pouvoir (Delors, ministre des finances et Rocard, ministre du Plan) d'avoir rendu aux Français un goût pour l'économie⁵¹ : « Pourquoi cette fascination récente pour les PMI ? Sans doute contribuent-elles à rendre à l'entreprise sa fonction première. Soit de connaissances renouvelées, plaisir de "bidouiller" en incorporant de multiples savoir-faire, goût du risque, envie de diriger des équipes ..., autant de valeurs un peu oubliées dans de grandes sociétés usées par le jeu institutionnel, et aujourd'hui réhabilitées par les entrepreneurs à l'âge du robot, du "micro et de l'enzyme". Seule la gauche pouvait sans doute entreprendre ce vaste chantier : sur les ruines d'une industrie vieillissante, jeter les bases de l'activité du troisième millénaire, où la circulation d'informations prend le pas sur la production de biens »⁵².

La modèle de la *Spin-Off* est célébré. « Aux Etats-Unis, elles ne se comptent plus ». Sortes d'excroissances naissant dans le giron des maisons mères, ces dernières ne s'opposent jamais à leur lancement par de nouveaux « authentiques pionniers tant il est vrai que le droit de créer son entreprise est sacro-saint outre-Atlantique ». On commence à assister au même phénomène en France, même si les maisons mères sont beaucoup plus frileuses. Les Spin-off françaises (l'auteur cite des micros-entreprises « high-tech » comme *Option*, *Micado*, *X-Com*, *Périphérique Assistance*, *Sigma*) ont été créées par des cadres qui « refusaient de se scléroser », qui avaient envie « de créer des produits nouveaux », « d'animer une équipe dynamique », qui en avaient « ras-le-bol » et qui n'étaient plus excités par l'idée de « grimper dans la hiérarchie ».

⁴⁸ . Fauconnier C., 1983, « "Challenge" ou quand les grosses têtes se prennent en mains », dans *Autrement* n° 50, Op. Cit., pp. 39-41.

⁴⁹ . Malfatto M., 1983, « Syndicats : adhérer ? Peut-être ... militer ? non ! », dans *Autrement* n° 50, pp. 191-198.

⁵⁰ . La même année voit paraître le numéro 63/64 (*Guide des technologies de l'information*) et le numéro 65/66, (*Paris création*). En 1985 paraît encore le numéro 74 (*Technopolis*) avant que l'engouement pour les « PME à la pointe de l'évolution technologique » ne disparaisse définitivement de la ligne éditoriale, comme l'alternative de type « ALDEA » quelques années auparavant.

⁵¹ . Il souligne tout particulièrement la loi votée en 1983 qui vise à faciliter la création de PME par des cadres expérimentés (1984b, p. 71). Les socialistes ont appuyé la flexibilité et, corrélativement, la précarisation. Mais si la gauche peut être pointée du doigt, notamment en abandonnant l'indexation du salaire sur les prix, la dérégulation qu'elle a entreprise a été poursuivie par la droite après 86. Etant donné que le chômage augmente, les politiques veulent que les entreprises embauchent, lesquelles y consentent à condition que des efforts soient entrepris en terme de flexibilité du travail. Cette idée de flexibilité eut du succès à gauche (Rosanvallon la défend dès 1981) chez les élites acquises à la critique artiste et qui associent la critique sociale au communisme mourant. Les nouveaux experts de la gauche s'adaptent aux demandes patronales de flexibilité et, par le truchement d'idées comme l'autogestion, rendent compatibles les exigences gauchistes contestataires et les exigences du management. Au niveau du management, les nouveaux consultants ont intégré la critique foucauldienne du pouvoir, la dénonciation de l'usurpation des syndicats et l'idée de compétences enfuie chez chacun. Politiquement, ce sont les personnes issues de l'ENA, de polytechnique ou de l'ENSAE qui ont appuyé en faveur d'un allègement maximum de l'intervention publique et de l'accord au marché.

⁵² . Merlant P., 1984a, « Une mutation culturelle, dans *Autrement*, n° 59, pp. 10-12.

Progressivement, certaines grandes firmes comme *Lesieur* réalisent que ces entreprises peuvent leur permettre à la fois de soutenir l'innovation et « d'évacuer leurs problèmes vers l'extérieur ». Dans ce dernier cas de figure, l'entreprise a lancé un concours « entrepreneurs-innovateurs » visant à repérer « des porteurs d'idées susceptibles de devenir les porte-drapeaux de sa politique d'innovation. L'un des lauréats, grâce l'aide du service de publicité de Lesieur, son prêt financier, sa caution auprès des banques et le maintien de son salaire durant un an, a pu créer une entreprise d'entretien électronique réalisant l'essentiel de ses commandes dans une filiale du groupe Lesieur. Celui-ci peut ainsi consolider son image de marque soucieuse de l'emploi et de l'autonomie des salariés et bénéficie, en retour, de partenaires innovateurs particulièrement motivés ». Et le journaliste de conclure : entreprendre, « pure utopie ? ». Voici un exemple qui montre que « la crise a contraint les grosses structures à assouplir leur comportement vis-à-vis du désir d'autonomie de leurs cadres. Ces nouvelles approches contiennent en germe ce qui fera peut-être le succès des entreprises de demain : la flexibilité »⁵³.

Ce modèle de la flexibilité des entreprises et des travailleurs qu'appelle de ses vœux l'équipe de rédaction et du bureau d'étude de *Autrement* à partir de 83-84 est celui que les socialistes, arrivés au pouvoir, appuieront par toute une série de mesures, persuadés que ces « petites entreprises » peuvent aider à solutionner la crise. Les membres d'*Autrement* peuvent être considérés à l'époque comme faisant partie de ces nouvelles élites progressivement acquises à la critique artiste et méfiantes à l'égard de la vieille critique sociale trop associée en France au communisme (Boltanski, Chiapello, 1999, p. 282). Proches du pouvoir politique, ces experts de gauche (qui ont, pour certains, suivi Rocard du PSU au PS en 1974) intègrent à leur culture d'une façon remarquablement rapide, les demandes patronales portant sur la flexibilité et la plus-value qu'elle apporte en matière de recherche technologique : c'est l'autonomisation des cadres et ingénieurs qui leur ouvre le champ pour « innover » au sein de structures PME auxquelles ils donneront la forme qu'ils désirent. D'un côté, il ne fait pas de doute que leur volonté d'inventer un autre modèle de société et d'organisation que celui proposé par les communistes, a conduit les membres d'*Autrement* à mobiliser d'autres ressorts critiques et à abandonner la critique sociale à ceux qui l'ont de tout temps animée ; le PCF et la CGT (*Ibid.*, p. 287). Ils étaient devenus experts dans la critique foucauldienne du pouvoir⁵⁴, dans le rejet de l'autoritarisme sous toutes ses formes, surtout et, à l'inverse, dans l'exaltation humaniste de possibilités extraordinaires enfouies dans chaque personne, pour peu qu'on lui accorde de la considération et qu'on la laisse s'exprimer dans la valorisation de la relation

⁵³ . Merlant P., 1984b, *Art.Cit.*, pp. 72-73.

⁵⁴ . Chancel, Tixier, 1979, *Art. Cit.*, p. 14

personnelle, de l'échange singulier, et dans l'adoption prosélyte d'une attitude d'ouverture sur le monde économique (*Ibid.*, p. 284)⁵⁵.

L'aliénation marchande se trouve séparée de l'aliénation de la liberté. La convivialité et les rapports humains mis en exergue constituent la réponse à la critique de l'aliénation dans le travail. Le travail permet de réaliser ses aspirations et de s'épanouir dès lors que l'on a un projet d'entreprise qui tient la route sur un territoire. Les journalistes d'*Autrement* vont dépenser beaucoup d'énergie à présenter ces projets qui, au bout du compte, réconcilient la critique artiste avec le capitalisme (annexe II-1-2). Le situationnisme qui incarnait cette critique voulait refuser le désenchantement, la déshumanisation de la technique, la perte de créativité et d'autonomie, la hiérarchie qui était le propre du capitalisme tayloriste. Son modèle critique a connu entière satisfaction dans le modèle managerial. Le succès individuel commence à trouver ses critères non plus dans la compétence technique. Aujourd'hui, il est devenu difficile de stériliser les pouvoirs créatifs, et l'autonomie (flexibilité du travail, etc). La critique situationniste (ou artiste) qui séparait les intellectuels et les artistes d'un côté des élites économiques de l'autre s'est effritée. Le manager est un artiste-intellectuel, homme de réseau qui a un projet (ou en accompagne). C'est Nouvelle croissance à Lyon, conseil et formation en micro-informatique et qui commence à développer une activité de Boutique de gestion :

« Son créateur, P.A., 34 ans, issu de Sup de Co et jusque là baroudeur des paysages industriels. Il a envie de tourner la page et de s'occuper de produits plus intéressants. Il lorgne vers l'informatique. Son verbe concret et convaincant a tôt fait de rassembler **“un conglomérat de personnes”**. Il devient et reste la **locomotive**. (...) Vendre de la micro c'est

⁵⁵ . Les divergences d'opinions avec le monde syndical se marquent à divers moments. On retiendra l'interview du secrétaire confédéral de la CGT qui manifeste toute sa réserve à l'égard des « petites unités de travail » lorsqu'elles s'avèrent être la simple roue de secours autogestionnaire » sans « aucune sécurité de l'emploi » pour des travailleurs licenciés (Moynot J-L., 1979, « Des collectifs de travailleurs ? Oui mais », dans *Autrement* n° 20, pp. 212-215). Les débats avec la CFDT, connue pour avoir tenu le flambeau de la thématique autogestionnaire dans les années 70 main dans la main avec le PSU, sont aussi « tendus » mais plus complexes et se jouent à l'intérieur d'un compromis sur « autogestion ». La secrétaire générale critique l'ampleur des horaires de travail, la faiblesse des salaires et l'absence de syndicats en PME. En réalité « l'autogestion » que prône la CFDT est une autogestion économique qui doit sortir du capitalisme. Ses objectifs et investissements doivent faire l'objet d'une planification démocratique et donc transiter de la détention des moyens de production par un petit nombre de coopérateurs à une propriété sociale (de tous les citoyens). Ensuite seulement la gestion économique au quotidien peut-elle devenir autogestionnaire. Mais on en est encore loin donc, en attendant, la CFDT est parvenue à obtenir du patronat (L. Stoleru en tête) de répondre à la requête des ouvriers en matière d'équipes autonomes et d'enrichissement des tâches, ce qui constitue des acquis certains en attendant d'être en situation où puisse s'organiser la société autogestionnaire (Laot J., 1979, « Il ne s'agit pas vraiment d'autogestion », dans *Autrement*, n° 20, pp. 216-218). Du côté d'*Autrement* on regrette alors de devoir en arriver au constat que pour les syndicats « la réalité c'est Michelin et rien d'autre » (Chancel J., 1981, *Art. Cit.*, pp.96-101) mais l'on entend malgré tout le reproche et l'on place alors tous les espoirs dans les lois Auroux (82-83) facilitant la représentation syndicale dans les PME (Merlan P., 1984c, « Je t'aime, moi non plus ? », dans *Autrement*, n° 50, pp. 124-128 et, dans le même numéro, l'interview conciliante du nouveau secrétaire général, Jacquier J-P., 1984, « Liberté d'entreprendre : Un slogan pour tous ? », dans *Autrement*, n° 50 p. 246-249).

tout de suite vendre de l'optimisation, de la prestation de service, vous démontre P.A (...) Si vous optimisez votre création d'entreprise, elle devient votre référence ». P.A. a rapidement réussi son pari, « c'est alors que jaillit l'idée lumineuse. A côté de son activité principale : l'informatique, Nouvelle croissance pourrait offrir un deuxième département qui ferait office de structure d'accueil pour plus mal lotis qu'elle, les jeunes candidats à la création d'entreprises qui n'ont pas encore démarré ». P.A. deviendra ainsi directeur commercial pour Styxo, agence de micro-informatique et Samedi midi, agence de graphisme qui deviendront des partenaires. Mais « P.A. n'est pas du genre directif, le patronat et le patronage lui paraissent poussiéreux (...). Il est perçu par Christine, Lionel, Michel, Nicole et Patrice (les porteurs de ces deux projets, *nda*) comme le **copain qui a du coffre**. "Avec lui, toute conversation est productive. Il **voit immédiatement les choses en termes économiques** et, elles marchent ! Il joue gagnant parce qu'il est hyper pratique" témoigne Christine. "Il faudrait qu'on arrive à raisonner comme lui mais au départ on est plutôt du genre lourds comme des bœufs. Il nous a filé beaucoup d'astuces pour négocier avec les clients et on a pu rectifier le tir (pour plusieurs bourdes)" poursuit-elle. P.A, lui, appelle ça : apprendre à **repositionner son objet sur le marché (...)** Je joue le rôle d'un entraîneur de foot. Je balise, j'appuie là où c'est nécessaire (...). A terme, je voudrais devenir un **impresario de l'innovation** » (voir aussi d'autres paragraphes en annexe II-1-2 et 3. **Nous insistons tout particulièrement sur ce dernier**)⁵⁶.

On le voit, le contenu des discours valorisé du côté de *Autrement* préfigure très largement le lexique du *Nouvel esprit du capitalisme* caractéristique des années 90. P.A. a tous les traits distinctifs du « grand » dans un monde connexionniste⁵⁷. Il s'agit pour lui de valoriser les plus « petits » afin d'accroître leur employabilité, c'est-à-dire leur capacité à s'insérer dans un projet (Boltanski, Chiapello, 1999, p. 182). Mais dans le cadre de leurs

⁵⁶ *Ibid.*, p. 45 et Laval F., 1983, « La couveuse à entreprises », dans *Autrement*, n° 50, pp. 50-54

⁵⁷ . Il est typique de remarquer que Boltanski et Chiapello convoquent la métaphore de « l'entraîneur » pour qualifier le prototype du « cadre » des entreprises des années 90. Le « leader », le « manager » ou le « coach » s'y contente de donner des orientations, jamais d'ordres. Il est celui qui a une vision et qui sait y faire adhérer les autres. Il sera celui, comme c'est le cas ici, qui apprend aux autres à être adaptables, à s'auto-organiser, à devenir des managers d'exception, compétents. Son rôle est celui d'un psychologue qui va aider les personnes à s'épanouir. Il leur apprend à être « employables et flexibles », c'est-à-dire être opportunistes et se saisir de toutes les connexions actuellement ou virtuellement utiles. Etre employable demande un investissement affectif (être capable de se lier d'amitié, etc.) et d'engager ses compétences humaines intimes (à Nouvelle croissance, il faut être tous unis pour faire face à la demande du client). Il faut donc, pour cela, se faire mutuellement confiance et assurer des relations inter-individuelles les plus souples possibles. Le travail doit redevenir « humain » et la division du travail et son objectivité sont devenues des freins à la flexibilité (1999, pp. 139-148). Toute la force du Nouvel esprit est de jouer perpétuellement sur cette indistinction entre ce qui fait l'homme et la relation marchande. Il y a une contradiction entre l'exigence d'authenticité et d'autre part celle de connexion dans le réseau (connexion aux clients, aux « partenaires », etc) : l'exigence d'être quelqu'un de sûr, à qui l'on peut faire confiance (un copain, comme dirait Nicole). La mise en cause de l'autorité, la critique des conventions au sens des convenances, des prescriptions et des règles a pour effet, en faisant reposer tout le poids de la relation sur les personnes, de réactiver une référence à l'authenticité formulée en termes de sincérité, d'engagement, de confiance. La déconventionnalisation conduit à mettre l'accent sur l'importance des relations dans ce qu'elles pouvaient avoir de personnel, sur la nécessité de les asseoir sur la confiance, c'est-à-dire sur une croyance intériorisée dans la sincérité du lien établi pour une certaine durée, tout en présentant l'établissement de connexions toujours nouvelles comme une exigence de la réalisation de profit. Et dans un tel monde où tout le poids des relations repose sur l'authenticité des personnes, il est particulièrement perturbant de voir ces relations utilisées dans des stratégies visant à générer des profits en réseau, comme le recommande le néo-management (p. 555).

projets, ces « petits » ont toutes les chances de devenir « grands » dans les marchés qu'ils ont choisi d'investir. Or, toute la difficulté est que cette représentation du monde qui réconcilie désaliénation et économie de marché capitaliste ne possède pas de place pour les véritables désaffiliés (les véritables petits), c'est-à-dire ceux qui ne disposent pas des compétences techniques et/ou professionnelles qui sont exigées par les activités valorisées (informatique, graphisme, etc). Le désaffilié qui vit dans un quartier isolé, qui souffre d'un déficit de capital social et qui n'a pas le haut niveau de formation requis pour s'engager dans des projets de type Nouvelle croissance, Styxo ou Samedi Midi se trouve assez dépourvu dans un monde qui ignore les « savoirs » dans lesquels il pourrait manifester sa grandeur. Sa dignité d'être humain est en jeu face à cet idéal-type entrepreneurial difficile à atteindre (*Ibid.*, p. 450). Dans la conception entrepreneuriale présente du côté d'*Autrement*, les désaffiliés disparaissent sans laisser de trace. L'usage d'un vocabulaire tablant sur « l'authentique et l'inspiration (impresario de l'innovation, etc) » permet à l'activité présentée d'éviter la critique artiste du capitalisme sans plus s'en prendre à l'exigence de profit, à la figure du « client roi », de la vision « économiciste du monde » etc. Cette adaptation ouvre sous nos yeux dans les pages d'*Autrement* de nouvelles épreuves de sélection : mobilité, passage d'un projet à un autre, polyvalence, exigences de compétences professionnelles toujours plus pointues, etc

C'est en s'adossant à la critique du capitalisme social planifié et encadré par l'Etat et à cette critique artiste que le nouvel esprit du capitalisme prendra progressivement forme. En adaptant ces thèmes revendicatifs à la description d'une nouvelle façon, libérée et même libertaire, de faire du profit — dont il est dit aussi qu'elle permet la réalisation de soi, de ses aspirations les plus personnelles et des potentialités humaines — le *nouvel esprit du capitalisme* a pu se comprendre à l'origine comme une forme de capitalisme gauchiste. On retrouve dans notre corpus de textes de *Autrement*, que son rédacteur en chef veut « manifester ancrer à gauche » tous les thèmes qui feront le succès du lexique employé par les managers dont les textes (publiés entre 1989 et 1994) alimentent l'analyse de Boltanski et Chiapello (1999, pp. 648-650).

L'amitié et la convivialité nouent les liens dans l'entreprise d'abord : dans les PME citées ci-dessus, « la bonne volonté ne manque pas de vouloir inventer des rapports de travail chaleureux, monde de copains et d'égaux, dans lequel on se passe le rabot ou la règle à calcul avec le sourire. Il y a là un militantisme de bon aloi fondé sur l'entraide, la conscience de vivre un univers de travail plus satisfaisant et plus valorisant par rapport au camarade cadre

dirigeant d'une usine ou O.S. à la chaîne dans la filiale d'une multinationale »⁵⁸. Dans les années 90, les dispositifs justificatifs du néomanagement tiendront cette « bonne volonté » pour une norme : on demande aux gens « d'apporter aux entreprises toutes leurs capacités, y compris les plus personnelles, non seulement leurs compétences techniques, mais aussi leur créativité, leur sens de l'amitié, leur émotivité, etc. (Boltanski, Chiapello p. 146)⁵⁹.

La gestion par projet ensuite : il apparaît évident que, dans ces petites entreprises, l'ouverture du pouvoir au plus grand nombre « peut avoir un effet démultipliant la créativité ». Mais les aspirations particulières étant parfois divergentes. « C'est alors sur des projets particuliers très spécifiques, sur des séquences temporelles précises, sur des espaces rapprochant concrètement des acteurs variés que ces objectifs communs peuvent se définir. Une autorité de responsabilité par projets est ainsi peut-être en germe »⁶⁰. L'organisation par projet est partout présente dans la littérature de management. Celle-ci évoque une entreprise dont la structure est faite d'une multitude de projets associant des personnes variées dont certaines participent à plusieurs projets. La nature même de ce type de projets étant d'avoir un début et une fin, les projets se succèdent et se remplacent, recomposant, au gré des priorités et des besoins, les groupes ou équipes de travail. Il s'agit de forger des liens durables qui sont ensuite mis au sommeil en restant disponibles. Dans les 90's, on rejette l'idée de cadres, les acteurs principaux du progrès des 60's. Les managers (chefs de projets) les remplacent. Ils sont ceux qui vont « animer les équipes. » Le « projet d'entreprise, la vision du leader, son désir de « faire partager son rêve », sont autant d'adjuvants qui doivent favoriser la convergence des auto-contrôles individuels : « tout le monde donne de sa personne ». On peut travailler pour un projet d'entreprise qui en vaut la peine, porté par une personne « exceptionnelle » dont on va « partager le rêve »⁶¹.

⁵⁸ Tixier P.-E., 1979, « L'exercice du pouvoir : une scène cachée », dans *Autrement*, n° 20, *Op. Cit.*, pp. 122-128.

⁵⁹ . On assiste donc à un effacement de la distinction entre relations désintéressées, considérées jusque là comme du domaine de la vie affective personnelle, et les relations professionnelles qui pouvaient être placées sous le signe de l'intérêt et, plus précisément au brouillage assez troublant entre relation amicale et relation d'affaires. L'entrepreneur tire avantage de ses relations pour développer ses propres affaires. Ce trouble sur la nature des relations avec autrui provient d'une contradiction essentielle entre l'exigence de mobilité et d'adaptabilité et celle d'authenticité (*Ibid.*, pp. 552-555). Cette dernière revêt un sens de « sincérité, engagement, confiance » qui se manifestait dans les micro-projets du début des années 80 dont il y va ici. Utilisé pour conventionnaliser le comportement des cadres dans les entreprises de toute taille par la suite, on perçoit que l'épreuve s'est déplacée du monde de la PME à celui de la grande entreprise sans que ne soient davantage développés les moyens de déterminer ce qui revient au « professionnel et à l'économique » d'un côté et à « l'affectif de l'autre ».

⁶⁰ Sainsaulieu, 1979, *Art. Cit.*, p. 136.

⁶¹ . Ce que Boltanski et Chiapello qualifient de cit  par projet est le nouvel appareil justificatif qui semble  tre actuellement en formation. L'id e de succession de projets remplace celle de carri re, et pour les encha ner il faut  tre « employable et flexible ». ( tre capable de se lier d'amiti , etc.) Le « grand » dans cette cit  est acteur de sa propre employabilit , de sa propre  volution. Il est enthousiaste, disponible, polyvalent, curieux, ouvert, autonome, attentif aux autres tout en  tant leader de lui-m me. Il sait prendre des risques. Le manager est l'homme de r seau qui ne se laisse pas arr ter par les fronti res, il est humaniste et inspir .

Le réseau, enfin : « La réhabilitation de l'esprit d'entreprise ne suffit pas si perdure le mythe du créateur individuel, isolé dans sa tour d'ivoire. La réussite de bien des projets dépend de la capacité à s'insérer dans des réseaux de partenaires dotés de compétences supplémentaires » sur le local. Il faut un « carnet d'adresse », qui comprenne des « liens » vers les collectivités locales, les réseaux des banques, administrations et les réseaux commerciaux⁶². A l'évidence, les membres d'*Autrement* rêvaient d'un marché constitué d'une diversification des PME mais en réalité, ces PME sont devenues principalement des sous-traitants dépendant de leurs têtes que sont les grosses firmes multinationales.

Le mode de fonctionnement des entrepreneurs-artistes et de leurs mini-firmes a néanmoins essaimé jusque dans ces dernières périodes de non-emploi (multiplicité des projets, etc.). Ils sont présentés comme des « managers » qui ont des « projets », lesquels réclament pour s'accomplir des montages coûteux qu'ils pourront constituer grâce à leur réseau de financements privés et aux élus locaux. Mais ils sont proches de l'artiste aussi puisqu'ils entendent supplanter le mode de vie bourgeois, être libérés des contraintes de la possession, chercher à être créatifs, etc. La critique intellectuelle, décapante du capitalisme reste, dans *Autrement*, valable sur les grosses unités de productions. Eux estiment s'en être émancipés en créant leur PME. Or, sur le modèle cité de Lesieur, les entreprises externalisent de plus en plus vers ces PME qui se placent alors en réseau de quasi-entreprises. Conjointement les gros ensembles économiques capitalistes sont plus importants que jamais, démontrent Boltanski, Chiapello ou Castells. Certains atteignent des situations de monopole mondial (l'exemple de Microsoft étant le plus illustratif) et détiennent certainement entre leurs mains le sort d'un grand nombre de ces micro-entrepreneurs « libérés »⁶³.

⁶² Merlant P., 1984b, « On l'appelle spin-off... », dans *Autrement*, n° 59, *Op.Cit.*, pp. 68-73., Arocena J., 1984, « Le génie et le carnet d'adresses », dan *Ibid.*, , pp. 182-187.

⁶³. Castells (dans sa célèbre trilogie *L'ère de l'information*) montre bien comment le réseau a définitivement remplacé la gestion taylorienne (structuration des grandes firmes selon les principes de l'intégration verticale et d'une division sociale et technique institutionnalisée du travail). Il explique le rôle majeur, innovateur et créateur des PME. Leur modèle s'est particulièrement bien adapté au système de production souple de l'économie informationnelle contrairement au modèle d'organisation traditionnel fondé sur l'intégration verticale et la gestion hiérarchique. L'enthousiasme pour les nouvelles technologies dans ces PME étant un vecteur supplémentaire En recourant à ces PME par des contrats de sous-traitance, les multinationales ont, malgré tout, su rester au cœur de la structure du pouvoir économique dans la nouvelle économie globale, démontre le socio-économiste. Toyota (donnant son nom au toyotisme) fut parmi les premières firmes importantes à réaliser l'intérêt du modèle PME. En son sein, l'ouvrier est censé s'épanouir au travers d'une participation active au bon fonctionnement de l'entreprise. Ici, la production est celle d'un réseau qui ne rechigne pas à exploiter les connaissances tacites des ouvriers afin de favoriser les processus d'innovations qui peuvent en découler. Ce modèle, que Castells tient pour le fruit de la culture japonaise, a montré qu'il s'exportait facilement (General motors etc.). Deux formes de flexibilité organisationnelle se superposent : l'une liant des PME entre elles au sein d'un même réseau (modèle de réseau multidirectionnel), l'autre, reliant ces PME à des grandes firmes dans un rapport de sous-traitance. (1999 pp. 188-189)⁶³.

Alors, *Tous entrepreneurs ?* L'exaltation régnante de la fin des années 70 au milieu des années 80 réintroduit la commune compétence au devant de la scène dans l'imaginaire de la gauche alternative. Pourtant, l'étude des textes issus de l'ALDEA, à partir de 84, porte moins les stigmates de la critique « artiste » si savamment véhiculée par l'équipe d'*Autrement* avec laquelle pourtant certaines collaborations s'étaient établies. En effet, il apparaît rapidement que l'engouement pour les nouvelles technologies de la part de l'équipe d'*Autrement* (et, partant, de la part des premières Boutiques de gestion fondées par elle) finira par focaliser l'attention de ses membres militants sur des expériences principalement initiées par des personnes fortement diplômées qui ont *non seulement les compétences nécessaires pour se situer à la pointe de la recherche informatique mais qui en plus ont le background culturel nécessaire pour rattacher leur entreprise à mai 68, voire à Proudhon et aux associations de 1848 !*⁶⁴

En 1989, le sort des Boutiques de gestion est scellé : « depuis quelques années, l'entreprise type qui se monte avec le conseil des Boutiques de gestion innove plus au niveau des produits qu'au niveau des pratiques sociales. La 10 000^e entreprise aidée par ce réseau, la SARL Médisophia (Nice, 1987), a été fondée par un chirurgien dentiste pour commercialiser du matériel de pointe à usage médical. L'innovation désigne maintenant un progrès technique (Allan-Michaud, 1989, p. 152)

4.4. La critique sociale « maintenue » (ALDEA seconde époque)

Du point de vue du corpus de valeurs revendiquées pour justifier l'action, les arguments des membres de l'ALDEA (que l'on retrouvera à cette époque dans leur lettre, puis dans *A faire* mais aussi dans *La revue de l'économie sociale*) ne sont, à première vue, pas sans points communs avec ceux des entrepreneurs qui préfigurent les dispositifs de justifications que toute une littérature néomanagériale mettra ensuite à la disposition des cadres afin qu'ils puissent arguer de l'intérêt de leur position dans les dispositifs de production et travailler sans pour autant paraître contrarier l'exigence de profit⁶⁵. Le souci à l'endroit des désaffiliés est

⁶⁴ . Riché, 1985, « L'alternative intellectuelle », dans, *Lettre de l'ALDEA* n° 4.

⁶⁵ Les leaders de l'ALDEA ne sont pas dupes et notent bien la proximité de leur imaginaire passé (qu'ils partageaient avec de nombreux entrepreneurs) et celui des acteurs de l'économie contemporaine. J. Archimbaud, dernier président de l'ALDEA et premier directeur du REAS note par exemple en 1990 qu'il « apparaît que les grands acteurs économiques ont été amenés à emprunter aux discours des contestations antérieures certains de leurs aspects. C'est le cas de certaines entreprises qui, dans un but de productivité et de qualité, ont porté une

présent mais pas récurrent. Or, dans notre perspective, il doit l'être pour soutenir l'impératif synallagmatique.

L'enquête commandée par Le Commissariat Général Au Plan (ministère de Rocard) sur les 50 structures adhérentes à l'ALDEA depuis sa fondation officielle en 1981 révélait qu'avant tout, les motivations de ses membres sont d'aspirations individuellement libératrices : 1) le désir de créer, de réaliser une idée, de construire quelque chose (48 %), 2) la volonté de promouvoir et de vivre de nouvelles relations dans le travail, non hiérarchisées, moins instituées (44%), 3) le besoin de rompre avec son mode de vie antérieur (44%) (ALDEA, 1984, p. 78 – plusieurs réponses possibles). D'autres thèmes récurrents comme l'écologie ou la préoccupation à l'égard de technologie légère sont encore susceptibles de venir alimenter les justifications de part et d'autre. Jusque là donc les membres de l'ALDEA « première époque »⁶⁶ mobilisent un corpus d'arguments et d'expériences similaires à ceux des tenants de la petite unité de production d'*Autrement*. Les entreprises adhérentes à l'agence sont décrites par la revue (Eurêka, Soleil vert, etc). Nous sommes dans une « première époque » de l'alternative et il faut souligner que la marginalité des entrepreneurs est encore souvent celle d'élites socio-culturelles qui agissent pour des motifs idéologiques avant d'agir pour sortir des désaffiliés de situations précaires⁶⁷. Les membres de l'ALDEA qui accompagnaient la création d'entreprises alternatives pour lesquelles ils proposaient suivi technique et intervention en capital (par des montages financiers basés sur l'épargne « militante »⁶⁸) mesuraient l'intégrité morale de leurs initiatives à l'aune de la diversification des biens introduits dans le monde : « donner du travail à des chômeurs porteurs de projets d'entreprises » apparaît alors trop faible. Les projets doivent idéalement receler des dimensions écologiques et/ou d'utilité sociale et/ou culturelles, etc. Ces biens faisant équivalence entre eux.

Un article écrit par J-P. Gautier, l'ingénieur co-fondateur et administrateur de l'ALDEA et créateur de l'outil Cigales, illustre bien le désir de maintenir certes la création d'emploi en ligne de mire sans en faire encore un souverain Bien : le but de

attention plus grande à la gestion des ressources humaines, ont organisé la participation et l'innovation, ou réenrichi et requalifié certains postes de travail» (Archimbaud J., 1989, « Associations et pratiques alternatives », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 20, pp. 75-80).

⁶⁶ . Sauvage P., 1991, « Dix ans d'économie alternative », dans *A faire* n° 10, pp. 30-31.

⁶⁷ . Les entreprises créées par des chômeurs devaient en effet viser des objectifs « alternatifs » autres que l'auto-insertion. « L'ALDEA (qui signifie petit village en Espagne, où résidait son fondateur à l'époque où il l'imagine) était un petit groupe de gens qui se demandaient comment faire se rejoindre tous ceux qu'ils voyaient autour d'eux, pleins de ressources et de compétences, et tous ceux qui n'avaient rien, sinon leur volonté d'entreprendre, mais pas n'importe quoi ! » résume un ancien bénévole (Riché P., 1990, L'ALDEA en 5 étapes, dans *A faire*, p. 14).

⁶⁸ . dont la formalisation donnera les modèles Cigales et Garrigue supra chapitre 2 et infra chapitre 7.

l'ALDEA peut-on y lire, est de mettre en œuvre les compétences d'analyse et d'innovation pour servir « la nécessaire nouvelle économie plus respectueuse de l'être humain », « du principe d'autonomie et de solidarité », et de « la sauvegarde de l'univers ». « Elle suppose d'une part, une profonde réforme des lois et des mœurs (changer les âmes, nda), qui n'est pas du ressort de l'ALDEA mais de tous les citoyens, et d'autre part, la création et le développement d'activités économiques pérennes dont le mode de fonctionnement interne soit facteur d'apprentissage et de croissance de la démocratie ». A côté de ces différents biens (sauvegarde de l'univers, démocratie économique, respect de l'être humain, etc), « la lutte numérique contre le chômage n'est pas l'un de nos objectifs prioritaires » même si elle est induite par la création d'activité elle-même »⁶⁹.

Le dépouillement des « lettres de l'ALDEA » (quelques numéros parus avant d'être remplacés par la revue, plus consistante, *A faire*) témoigne bien que la lutte contre la désaffiliation est présente mais à la périphérie. Elle ne sera revendiquée comme principe motivant « l'action » que graduellement au cours des années 80 pour ne devenir la référence centrale des argumentations que dans la seconde moitié de la décennie (voir annexe II-1-3)⁷⁰. A partir de 1984, est perceptible dans la lettre de l'ALDEA une recrudescence de l'intérêt pour la « la question sociale » passée sous silence du côté des papiers portant sur les PME la même année, du côté d'*Autrement*. « Le partage avec les plus pauvres », 5^e critère de l'ALDEA à l'époque de sa maturation dans le réseau Espérance (années 70) doit se manifester sous les traits d'une pédagogie de la crise qui ferait que désormais « l'alternative économique concerne l'ensemble de la société », affirme son fondateur⁷¹. D'aucuns argueront que le désir de se coltiner de la sorte la totalité de la société — et donc ses désaffiliés — procède essentiellement des préoccupations dudit fondateur qui est, à ce moment, employé par la délégation interministérielle pour l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en difficultés. Plus profondément, c'est une mutation de l'ALDEA à laquelle on assiste. Se séparant des militants plus radicaux de Champ d'Oseille, l'ALDEA se sépare des « alternatifs marginaux purs et durs qui étaient réunis à l'origine (...) : auparavant, l'approche pragmatique du fondateur avait rencontré du dogmatisme et un bouillonnement créatif jugé digne d'intérêt mais ... d'une efficacité discutable » (Allan Michaud, 1989, p. 131). L'équipe de permanents change, la première Cigales est créée, un message éthique est mis en valeur : Soulignant la gageure qu'il y a à vouloir prôner un investissement mu, ni par la charité, ni par un esprit de

⁶⁹ . Gautier, Administrateur de l'ALDEA 1990, « Des outils financiers pour une économie alternative », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 22, pp. 9-10).

⁷⁰ . On note que 25 papiers font référence à des thèmes liés à la précarité et à la pauvreté pour justifier l'action en faveur de l'auto-emploi dans les lettres de l'ALDEA n° 15-28 contre 9 dans les lettres n° 1-14.

⁷¹ . Sauvage P., Lettre de l'ALDEA, mai-juin 1984, p. 6.

profit, l'ALDEA Journal présente les idées de l'économiste Kolm qui insiste sur l'importance du don⁷².

Dans ce climat, l'initiative économique n'est plus uniquement envisagée pour satisfaire aux conditions matérielles d'existence nécessaires à de petits groupes de « marginaux petits-bourgeois » mais à celles de la catégorie grandissante des « marginaux populaires » (Hervieu, Leger, 1979, pp. 132-133)⁷³. Le public cible va s'élargir au-delà d'une catégorie de « jeunes utopistes » inspirés par la mouvance 68. C'est vrai, agir c'est toujours « changer la vie que le capitalisme a standardisée », mais cette « vie » qu'il faut changer n'est plus uniquement celle de ceux que le productivisme, la hiérarchie, l'autorité (etc) dégoûtent. C'est aussi celle des pauvres en général qui désirent avant tout échapper à la précarité. Alors que dans un premier temps « l'ailleurs » existait et se profilait dans les entreprises alternatives, il a fallu, à un moment donné, tenir compte du monde tel qu'il était, à savoir peuplé de désaffiliés toujours plus nombreux, peut-être aptes à l'initiative, mais dont le souci majeur n'était pas d'offrir un accès à la nourriture ou à l'énergie écologique, de commercialiser les premiers produits issus du commerce équitable, de fonctionner en autogestion, etc.

La déclinaison de la critique artiste par les Alternatifs s'imprègne tous les jours davantage de son corollaire social dont l'originalité par rapport au monde syndical au sein duquel elle est advenue est qu'elle ne construit pas ses principaux arguments sur la dialectique de classes mais sur l'imaginaire articulé autour de l'impératif catégorique « agir, ici et maintenant » (de telle sorte que la maxime de notre action puisse valoir pour loi universelle). Nul besoin de parler, disent les Alternatifs à la gauche, comme Proudhon l'aurait dit à Marx : voyez la praxis⁷⁴ ! Les Aldéasiens vont se démarquer par la volonté prioritaire d'agir directement sur le chômage. L'action se veut intrinsèquement critique et ses résultats doivent être vus comme autant de révolutions à l'égard du capitalisme qui désaffilie. A l'inverse, la critique sociale, présente chez *Autrement* au moment où les groupes collaborent (de 79 à 81), disparaîtra des lignes de la revue à partir de 82. Leurs lexiques respectifs restent les thèmes de l'autonomie, de la spontanéité, de la convivialité, de la créativité, de l'écoute, de l'attrait pour l'informel, bref de toutes ces qualités empruntées au répertoire « artiste » de 68. Mais ils divergent quand l'un se juxtapose à la visée morale d'action avec les premières victimes du

⁷² ALDEA journal, N° 10, p. 7

⁷³ . Hervieu et Leger reprennent l'opposition à Mauger G et Fossé C., 1977, *La vie buissonnière. Marginalité petite-bourgeoise et marginalité populaire*, Maspero.

⁷⁴ . Sur la critique de la « parole » de gauche qui ne fait que « dénoncer » plutôt qu'agir, voir notre chapitre 12.

capitalisme (celui des Aldéasiens) et l'autre à l'entrepreneuriat qui émerge seul du panel de valeurs (celui des membres d'*Autrement*).

Lorsque que l'on confronte les lignes discursives des paragraphes cités des textes d'*Autrement* et des textes de l'ALDEA on note l'évolution hégémonique d'un argumentaire arrimé à une valeur de commune humanité dans l'action économique du côté des seconds. Cet avènement hégémonique est facilité par le fait que le mythe technologique n'est pas de mise chez les Alternatifs (on ne recense aucun papier portant sur les nouvelles technologies de l'information dans notre corpus de textes pour cette époque⁷⁵). Le phénomène informatique, par exemple, a toujours trouvé un écho modéré à l'ALDEA et lorsqu'il est présent, il est très lié à l'écologie⁷⁶. Dans la même veine, la pluralité des secteurs traversés par les entreprises de l'ALDEA (certes l'informatique⁷⁷, mais aussi l'automobile, l'artisanat, etc.) constitue l'indice du maintien d'un intérêt pour les catégories de personnes qui n'ont pas le privilège des connaissances technologiques. L'identité « chrétien de gauche » qui était celle du fondateur de l'ALDEA (P. Sauvage) est toujours bien présente parmi les origines idéologiques⁷⁸ que ces entreprises se reconnaissent, comme pour se porter garantes d'une attention à l'égard des plus pauvres similaire à celle des associations chrétiennes du type Secours catholique mais avec une reconnaissance de compétence économique partagée avec les désaffiliés en sus (R2).

Il est d'ailleurs typique de noter que, n'accompagnant pas *Autrement* dans sa perte d'intérêt pour les problèmes liés à la croissance du chômage, l'Agence s'épargne la volée de bois vert que les membres d'*Autogestions* adresseront régulièrement à cette revue et à « ses petites expérimentations »⁷⁹.

C'est à partir du numéro 27 d'*Autrement* que s'opère manifestement un glissement dans la ligne éditoriale. A sa suite, la thématique de la désaffiliation s'étiolera, progressivement noyée dans des dossiers tous plus évocateurs les uns que les autres, quand il ne s'agit pas de pages consacrées à de la publicité pour des guides de management : « créer sa

⁷⁵ . A savoir tout particulièrement les textes des lettres, la recherche de 84 et l'ouvrage de 86.

⁷⁶ On compte une dizaine d'articles consacrés aux nouvelles technologies vertes dans les quinze premiers numéros du journal de l'ALDEA, un numéro spécial et une petite dizaine d'articles du côté d'*Autrement* entre 80 et 84).

⁷⁷ . Voir le Laboratoire Electronique des Pyrénées en annexe III-1

⁷⁸ . Le catholicisme social est revendiqué à hauteur de 16 % là où l'origine libertaire-autogestionnaire est créditée de 34 %, l'intervention sociale de 40%, l'écologie de 46 % et la coopération de 18%.

⁷⁹ . dès 1980 certains y relèvent une « récupération » des idées autogestionnaires par « certains » qui voudraient nous faire croire que les origines de l'autogestion ne sont pas socialistes mais qu'elles puisent d'abord dans l'héritage de communautés utopistes du 18^e Siècle et ensuite dans celui d'un conglomérat de fragments divers du libéralisme bourgeois. Cette thèse et ses relents de « réalisme politique » qui accroît la confusion actuelle est surtout « entreprise par les crypto-socialistes de la revue *Autrement* » qui fait partie de ces lieux « de pouvoirs techno-bureaucratiques » qui ont fait de l'autogestion leur idéologie politique et généralisent les discours à son propos au lieu de pratiquer l'autogestion généralisée (Guigou, 1980, pp. 67-68).

boîte », « vivre les technologies (informatiques) », « favoriser l'initiative », « ces merveilleux inventeurs », « la saga des entrepreneurs », « le risque et le capital », « connaître et pratiquer la gestion, six guides issus de la pratique quotidienne de l'entreprise » (dans les numéros 50 et 59). Forcément la préoccupation à l'égard du pauvre envisagée au moins à titre égal avec celle de la rentabilité financière est une mise en équivalence qui deviendra difficile à soutenir dans un corpus managerial⁸⁰.

Là où ils sont tout à fait audibles dans le discours des leaders des entreprises alternatives, des arguments comme celui de la limitation volontaire de la production de richesses matérielles par l'entreprise (pour assurer le maintien d'une petite taille conviviale et favoriser la formation des chômeurs) ou celui de la marginalisation du but de « rentabilité » (sans pour autant exclure la nécessaire « bonne gestion » sur le marché concurrentiel) le seraient beaucoup moins sous la plume des spécialistes des « petites unités de production » qui dirigent les Boutiques de gestion et, partant, dans les manuels de management⁸¹.

Bien que le qualificatif « institutionnel » d'économie sociale soit tenu hors-jeu pour les raisons déjà envisagées, la proportion reconnue des statuts de type coopératif ou associatif des entreprises aldésiennes confirme la polarité inversée par rapport à *Autrement* et ses Boutiques de gestion. Celles-ci se montrent dès 84 principalement inquiètes d'assurer la viabilité de SA ou SARL (technologiques) dans le secteur privé. L'ALDEA, elle, a accompagné 50% d'associations, 33% de coopératives et seulement 17% de sociétés commerciales -SA ou SARL ou artisanales. Au moment où les leaders de l'ALDEA s'éloignent de ceux d'*Autrement*, ce sont deux voies discursives distinctes qui se tracent dans les textes depuis un passé post-soixante-huitard commun : le travail comme souverain Bien d'un côté, l'initiative créatrice de l'autre. Cela se marque dans « les pratiques sociales » des deux fédérations associatives nées de ces deux groupes militants et dans les infléchissements qu'ils leur donnent. D'une part les entreprises accompagnées par les Boutiques de gestion d'*Autrement* seront perçues par les Alternatifs comme « néo-libérales ». D'autre part, le soutien d'initiatives de désaffiliés par les Cigales de l'ALDEA seront perçues par les Boutiques comme étant des « roues de secours marginales », de l'assistanat aidant à la création d'un sous marché du travail. Les deux imaginaires sont définitivement scindés et entés dans des démarches socio-économiques différentes malgré leur matrice commune. La démarche du courant ALDEA-Cigales ouvrira le champ de l'économie solidaire en opérant une hiérarchisation des biens en faisant de l'auto-emploi le premier bien auquel accéder avant de

⁸⁰ . Dans l'enquête citée chez les Alternatifs le primauté du désir de satisfaire un "manque social" arrive en 4^e position : 38% des acteurs interrogés ALDEA, 1984, *Rech. Cit.*, p. 78sq.

prétendre au comportement social total. C'est l'hypothèse de cette structure hiérarchique que nous développons au chapitre suivant.

S'il fallait résumer notre propos jusqu'à présent, on pourrait retenir que dans un premier temps (1979-1983) les textes des membres de l'ALDEA incarnent les derniers soubresauts de l'imaginaire utopique de ce qui était alors qualifié d'entreprise communautaire dans *Autrement*. Ses premières entreprises sont similaires à celles de ces éco-entrepreneurs voulant "changer la vie" et s'inscrire dans un projet relativement autarcique⁸². En règle générale, les toutes premières entreprises économiques développées par les Alternatifs qui parvinrent à s'installer grâce à l'appui du réseau de solidarité de l'ALDEA et au sujet desquels les journalistes de *Autrement* s'enthousiasment (jusque vers 1983) avaient pour exigence morale le mot d'ordre plus généralement soixante-huitard du « tout, tout de suite » ... « pour nous » (le tout » pouvant être considéré comme la réalisation effective de toutes les valeurs indistinctement visées : autogestion, micro-démocratie, écologie, autonomie à l'égard des pouvoirs publics, etc : Hervieu, Léger, 1979, p. 40).

Comme il en a été fait mention, l'autonomie devient une valeur de proue pour *Autrement* en lieu et place du « travail pour tous » (pour l'ALDEA) puisque le principe de commune compétence (qui nous a servi de guide dans le dépouillement de ses numéros) ne s'appliquera plus qu'à une mince fraction d'entrepreneurs ultra-spécialisés dans des domaines technologiques de pointe et perdra donc la portée universelle qu'il conserve du côté de l'ALDEA. « L'autonomie » ne s'absente pas de l'imaginaire alternatif mais elle commence à être secondarisée d'un point de vue axiologique. Plus précisément, son expression radicale (l'autarcie) commence à être sérieusement stigmatisée par les intellectuels aldéasiens (qui s'expriment dans *Autogestions* ou le Journal de l'ALDEA) alors que leurs premières expériences ont côtoyé les néo-ruraux dans *Autrement* à la fin des années 70 et au début des années 80 : la revue titre ici *Avec nos sabots* (et sous-titre l'un de ses dossiers alarmée : *Les*

⁸¹ . Lulek, 2001, « Libres et solidaires, les expériences du réseau REPAS », dans *Pour*, n° 172, pp. 133-134.

⁸² . Le fondateur de l'ALDEA manifestera l'éloignement des « alternatifs » des années 80 à l'égard des « alternatifs néo-ruraux » des 70's à l'occasion des Etats généraux de la démocratie économique qui se sont tenus à Paris les 15 et 16 juillet 1989 en réplique au sommet du G7 (que l'Agence organise sur la demande et le modèle des contre-sommets TOES anglo-saxons : « il ne s'agit pas de créer, à côté, une contre-société dite « alternative », mais bien de faire pénétrer les valeurs de la démocratie dans l'ensemble du champ économique » (agis toujours de telle sorte, ...nda). Tous ces acteurs économiques innovants font donc émerger un "tiers-secteur", mais dans le même temps ils diffusent de nouvelles valeurs qui doivent transformer les institutions existantes, faute de quoi leur action aura été vaine. C'est bien dans cette perspective qu'a été fondée l'ALDEA, qui a ainsi saisi l'occasion de TOES pour faire sortir de la marginalité, de l'expérimental, un certain nombre d'axes de travail qui sont au cœur de cette notion de démocratie économique (Sauvage P., 1990, « Vers la démocratie économique », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 21, pp. 7-10.).

enjeux de l'espace rural, ... l'Etat partout !)⁸³, expose là-bas des biographies de néo-ruraux « qui ont réussi » malgré toutes les difficultés⁸⁴. La même journaliste, membre d'*Autrement*, présente successivement Eurêka, Soleil vert et la communauté des Grignons qui élève 150 brebis et agneaux, produit son lait, son bois de chauffage, ses légumes, céréales et féculents (le tout labellisé bio) dans les Alpes de Haute-Provence. Ses conclusions au sujet de cette dernière ne manquent pas d'enthousiasme : « voici un modèle d'autoconsommation depuis plus de six ans : à Grignon ... *Autarcie quasi-totale : réussite* » !⁸⁵

Cette époque où la marginalité néo-rurale est « célébrée » par le groupe *Autrement* et les « alternatifs » qui ne rechignent pas sur la comparaison prend fin vers 1983. De part et d'autre, on s'affranchit de la valorisation axiologique de la marginalité et cet affranchissement n'apparaît nullement vécu comme un désenchantement. Une seconde époque s'ouvre pour *Autrement*. *Small still beautiful* pourrait-on dire, mais sans plus être désigné comme l'arme destinée à contrer le capitalisme dans son gigantisme. Tout comme l'analyse des publications de l'ALDEA qui suivirent, le rapport de 1984 manifeste l'accentuation de l'une de ses lignes argumentatives au sujet de l'auto-emploi (ce qui la conduit à universaliser la commune compétence), l'équipe d'*Autrement*, l'œil rivé sur sa première Boutique de gestion à Paris, va également privilégier un imaginaire que recelaient déjà ses publications avant 1983 mais sans pour autant être hégémonique : la célébration de la PME « technologique ». *Autrement* ne

⁸³ . Juin 1978, n° 14, On y retrouve, des spécialistes de la question « néo » comme Bertrand Hervieu et Daniel Léger (« Les immigrés de l'utopie », pp. 48-70, « Le village mort-vivant », pp. 225-233) qui contribuent à un certain nombre d'autres numéros (n° 8, n° 47, etc) . J. Chancel, rédacteur en chef de la revue, retrace l'exemple très positif « d'économie duale » que constitue l'association néo-rurale pour le Développement de l'Élevage en Cévennes Ardéchoises. Si l'auteur conclut qu'en terme de financement, tout est bon à prendre, on relève dans son propos une forme de déception. A la question de savoir si ce type d'expérience doit pousser à l'optimisme il répond en citant Hervieu et Léger : « ce serait aller vite en besogne et oublier qu'au fond de la forêt se cache l'Etat » Cette association et d'autres, toutes libertaires qu'elles fussent, ont dû finir par se tourner vers les subventions publiques (1981, « Ardèche, le pays de la dernière chance », n° 34, pp. 102-106).

⁸⁴ . Nadaud J., 1979, « Néo-ruraux malgré tout (présentation de quatre biographies) », dans « Jeunes 16-25 ans cherchent boulot cool. Petits chefs s'abstenir », *Autrement*, n° 21, pp. 118-151. Jules, « «Néo-Paysans» : trois petits retours et puis ... ». Paul, « Exploité des villes, exploité des champs ». Emile, « L'ascension d'un fonceur ». Jules, « L'ancrage d'un intellectuel ».

⁸⁵ . L'histoire raconte encore dans *Autrement* comment ces douze adultes et onze enfants se sont installés dans cette petite bergerie en pierres. « Ils se sont organisés comme l'étaient les grandes familles paysannes d'autrefois, en se répartissant les tâches, mais tous restant disponibles pour s'adapter aux besoins du moment. Leur longévité atteste de la réussite de leur pari » (Géri M-M., 1981, *Art. Cit.*, pp. 107-108.). C'est en parlant de ce genre d'idéalisation de la marginalité néo-rurale que B. Eme conclut dans *Autogestions* : l'utopie de l'universelle harmonie, de la transparence des relations intersubjectives a quelque mal à masquer son désir d'un ordre à venir, Babel parfaite, sablier réglant le temps ... Dans cette perspective, certains discours spiritualistes de cette nébuleuse répètent dans une version eschatologique — ennuyeuse et, comble d'ironie, peu poétique — les thèmes millénaristes : désir d'un retour à l'origine, nostalgie de l'ère paradisiaque, volonté de fusion avec la terre-Mère, prophétie d'un proche chaos suivi d'une renaissance du monde suivant de nouveaux modes de vie et de nouvelles valeurs par-delà les mutilations de l'histoire ... nul besoin de médiation socio-politique sur un tel chemin vers l'harmonie vivante, le modèle essaiera par lui-même (1982, *Art. Cit.*, pp. 172-173)

tarira plus d'éloges pour ces petites unités flexibles, fonctionnelles et novatrices envisagées plus haut.

Les Aldéasiens pour leur part ne se posent pas la question en ces termes. L'analyse des textes rédigés de la main de ses leaders indique une tendance à l'universalisation des compétences, ce qui implique en fait surtout le maintien d'une commune dignité dans l'action économique que le désaffilié perd face à l'informaticien ou au graphiste de *Nouvelle croissance*. Ce faisant, l'ALDEA « seconde époque » (1984-1990) s'éloigne aussi des bohèmes issus de la vague de migration rurale qui a suivi 68 (et dont ils évoquent le contact dans leurs premières lettres) mais pour des raisons tendanciellement différentes de celles qui poussèrent également le groupe *Autrement* à ne plus écrire à leur sujet comme il l'avait fait jusqu'en 83. Du côté d'*Autrement*, c'est la pénétration du marché par de petites unités de production qui induit d'abandonner la valorisation de la marginalité. Du côté de l'ALDEA c'est la pénétration du monde désaffilié. L'enjeu est de marquer le pas par rapport à cette époque des « néo », qui, en rase campagne, et pour les rares dont l'entreprise a tenu le coup⁸⁶, se sont marginalisés avec enthousiasme, persuadés d'avoir raison contre tous, y compris contre ceux qui pourtant proches de leur imaginaire, pensaient devoir conserver un engagement critique dans le monde, c'est parce que la critique sociale s'y est tarie pour cause « d'alternatives » certes « totales », mais justement, par là même, autarciques⁸⁷.

Le refus d'une envisageable construction d'une économie parfaite « hors du monde » hâte la séparation idéologique de l'ALDEA avec ce qu'ils qualifient progressivement d'illusion post-soixante-huitarde du « retour à la nature ». Avec elle, advient le réencastage de l'économie (alternative) dans la société. Les initiatives que l'ALDEA allait être amenée à soutenir après 1983 continuent d'être décrites comme des révolutions minuscules mais s'affichent dans une rénovation morale (la révolution totale) qui est conditionnée par une première visée : la désaffiliation. Alors que la création du REAS se profile à l'horizon, commencent à pouvoir être cernés des argumentaires qui, sur le registre du réalisme, se mettent à faire correspondre à l'impératif catégorique (agir ici et maintenant) une maxime de

⁸⁶ . En 1986, on estime que seulement 10 000 à 20 000 des néo-ruraux sont encore en activité sur les 300 000 jeunes et moins jeunes à avoir voulu tenter l'expérience entre 1968 et 1974 (Outrequin et al., *Op. Cit.*, p. 17).

⁸⁷ . « L'entreprise fait un pari sur l'homme global, écrivent les Aldéasiens : un individu totalement engagé dont non seulement, les capacités économiques sont mises en œuvre, mais également l'ensemble de ses valeurs humaines. Cet engagement et cette reconnaissance de l'individu dans toute sa richesse lui font accepter le sacrifice monétaire en échange de son travail. Il substitue à un système d'échanges basé sur le monétaire un autre système fondé sur l'idéologique, l'affectif ou le spirituel. (...) Mais l'entreprise alternative deviendrait invivable si elle devait devenir le centre unique de la vie affective et sociale. Elle se distingue ainsi des expériences communautaires soixante-huitarde dans la mesure où les individus continuent à mener leur vie privée indépendamment de leur lieu de travail » (Outrequin et al., *Op. Cit.*, p. 42)

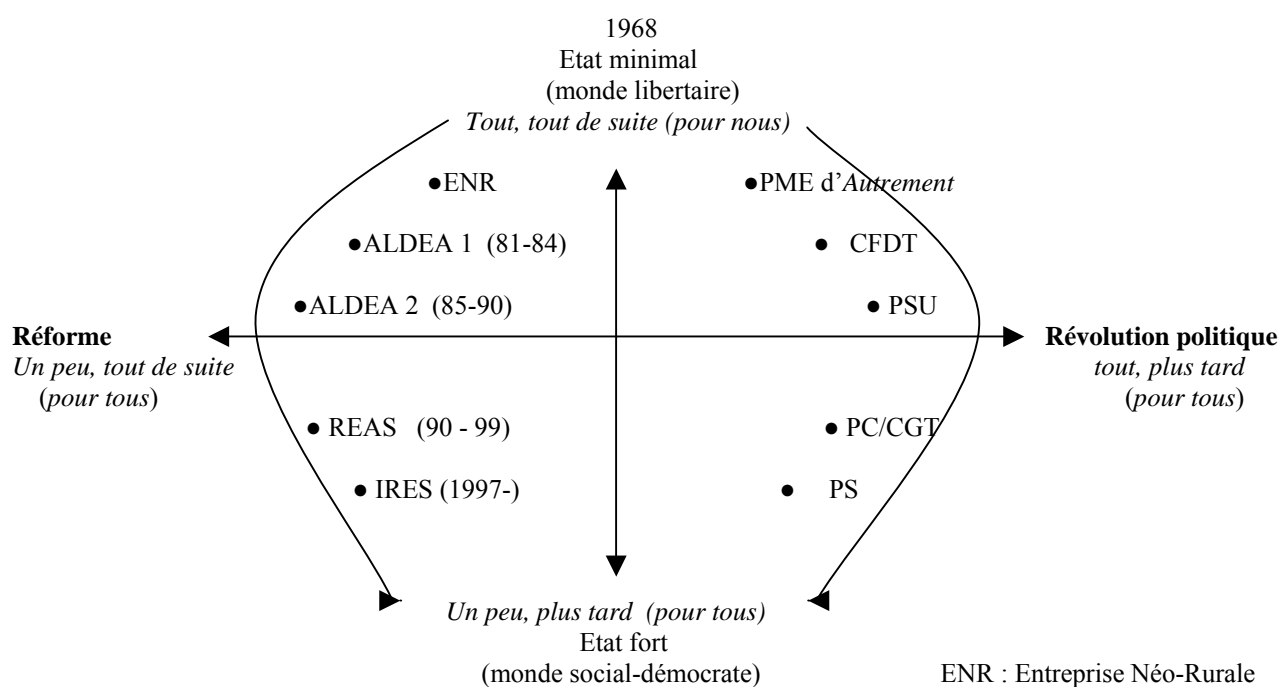
type « un peu tout de suite » ... « pour tous » plutôt qu'une maxime de type « tout, tout de suite » ... « pour nous », exprimant jusqu'alors à la fois la fuite hors d'une société castratrice de désirs et d'autonomie et la foi d'une catégorie de personnes en son aptitude à faire correspondre la réalité à ses rêves.

Militants à l'ALDEA, les auteurs qui seront précisément au cœur de la promotion de ce concept générique d'économie solidaire (à partir des années 90) ne sont d'ailleurs pas pour rien dans cette stigmatisation douce-amère de la préhistoire « néo » de l'économie alternative. On peut lire D. Mothé regretter l'anorexie idéologique de ces alternatives qui ne daignent même pas remarquer l'incongruité de leur isolement volontaire par rapport aux autres mouvements sociaux⁸⁸. Ou encore B. Eme qui souligne combien ces alternatives qu'il nomme écologico-humanistes s'épanouissent dans l'occultation du social, des médiations socio-politiques plus générales et de l'articulation entre société civile et Etat. Les entreprises néo-rurales dont il s'agit ne cherchent la plupart du temps aucune implication sociale dans un environnement local et s'enracinent dans un territoire fermé. Les résultats sont souvent là : l'autonomie proclamée du groupe s'est muée en autarcie dérisoire, l'autonomie individuelle en dépendance conviviale⁸⁹. La volonté de l'autonomie radicale du groupe, gage de pureté, encore très en vogue dans le discours des premiers alternatifs, ruraux ou citoyens, laisse non pas sa place au « marché » micro-entrepreneurial mais à une volonté d'intervenir sur le chômage.

⁸⁸ . Dans un article publié en 82 dans *Autogestions*, ce chercheur autodidacte issu du milieu ouvrier montre qu'il est vain de vouloir « changer le monde » par la construction d'un système alternatif au côté du système classique (libéral ou capitaliste) qu'il nomme intégré (c'est-à-dire en synergie directe avec les systèmes de régulation des politiques sociales-démocrates). Le reproche fait à la démarche alternative est qu'elle voue une croyance en une virginité rationnelle située hors du mouvement social (qui revendique le changement social par la médiation des partis et des syndicats). Elle ne répond pas à la question : comment un autogestionnaire peut-il participer au développement du système productif autonome, sans créer lui-même son entreprise ? Comment passer de l'expérimental au social sans être un entrepreneur ou un membre influent du pouvoir en place ? En cherchant à reproduire sur elle-même leur marginalité ce type d'économie alternative offre à ses membres une vie plus dure que l'économie intégrée. Le temps de travail est plus long, les salaires plus faibles et les contraintes plus nombreuses que dans le système productif classique comme le démontrent aussi, entretiens à l'appui, Hervieux et Léger (1979, p.85sq). Pour Mothé, le système alternatif ne peut pas continuer à vivre dans cette situation précaire. Il lui faut des lois qui le protègent, mais surtout il faut qu'il trouve le moyen de se protéger lui-même. Si le secteur intégré est plus sécurisé que le secteur autonome, c'est parce qu'il est équipé d'organisations, qu'il fait voter des lois qui lui donnent des avantages, qu'il a des appuis politiques ou qu'il a lui-même constitué ses propres forces politiques. Dès lors, on ne voit pas comment il pourrait se dispenser de prendre le chemin de tous les mouvements sociaux en s'instituant progressivement en force syndicale et politique.. Il faut que le mouvement alternatif conserve son imaginaire social et ses idées et les fasse déboucher sur des stratégies et des actions politiques plutôt que de conserver leur « pudibonderie idéologique ». Il est terminé le temps où on croyait instaurer un autre modèle social en construisant une éolienne pour fournir, par exemple, sa ferme en électricité, achève l'auteur. L'éolienne n'a de sens que si elle s'inscrit dans un contexte politique planétaire et cohérent (Mothé D., 1982, *Art.Cit.*, pp. 142-145).

⁸⁹ . Eme B., 1982, *Art. Cit.*, pp. 167-173.

Cette ouverture de l'alternative à tous les types de désaffiliés est capitale dans notre développement. En effet, jusqu'alors l'impératif d'action modèle susceptible de révolutionner le monde, s'il était suivi, était miné : étant donné que se rassemblent dans l'ALDEA des entreprises pour lesquelles la révolution économique n'est qu'en partie (et non en priorité) à l'accès de *tous* à un travail, le respect d'une commune humanité était facile et évident : il se pouvait que des structures (comme par exemple Soleil vert) soient déjà tellement moralement « complètes », que l'engagement de désaffiliés ne fut pas nécessaire. Dès lors, ceux qui se trouvaient dans « l'alternative » de l'ALDEA avaient toujours déjà un accès à une commune humanité puisque, contrairement aux associations chrétiennes charitables envisagées au chapitre précédent, il était envisageable de ne pas avoir à tenir compte des personnes les plus en difficultés et aux situations sociales les plus précarisées (chômeurs longue durée, handicapés, etc). Si les catholiques sociaux ont péché en ne reconnaissant pas qu'il fallait adjoindre un volet économique à l'impératif qui guidait leur action (ce qui induirait la reconnaissance d'une commune humanité), l'ALDEA première époque rassemble des entreprises membres au sein desquelles la commune humanité est effective mais limitée à un petit nombre puisqu'il est séparé de son doublon : l'impératif. Inversement, « agir pour les plus pauvres » est une règle de grammaire, certes, la seule reconnue par le Secours catholique d'ailleurs, mais son unilatéralité en fait d'une morale atrophiée. Mais elle peut être mise entre parenthèses puisque d'autres valeurs appliquées par une entreprise peuvent suffire à démontrer son statut de modèle pour toutes les entreprises.



Chapitre 5.

Le travail comme souverain Bien

De l'Alternative au REAS

5.1. Des Cigales et de leur âme

Le désir de révolution pratique « exemplaire » reste un invariant du discours alternatif mais une hiérarchisation des valeurs est à l'œuvre dans les argumentaires à partir du milieu des années 80. L'évolution des Cigales, structures d'épargne de proximité que l'ALDEA met en place en 1983, s'avère à ce titre plus que révélatrice. Un club CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est une structure de capital-risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises alternatives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...). Le Club est constitué de 5 à 20 personnes de « classes moyennes » qui mettent une partie de leur épargne en commun (ce club a une durée de vie de 5 ans, prorogable une fois¹. Au terme de sa vie, il procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des cigaliers). Il se réunit plusieurs fois par an pour recevoir les créateurs, décider de leurs placements et affecter cette épargne collective au capital des entreprises. C'est un lieu d'échanges et d'auto-formation sur les questions propres au développement économique local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement et écologiquement responsable. On est proche de la banque foncière sans intérêt

¹ . ALDEA, 1985, *Circuits courts de mobilisation de l'épargne locale, rapport pour la délégation interministérielle à l'économie sociale*. C'est en janvier 1983 que la troisième AG de l'ALDEA approuve la création de ces clubs d'investisseurs locaux dont le succès ira croissant. Leur objet, similaire à celui de Solidarité-Emploi, est de soutenir des micro-projets, économiques portés la plupart du temps par des chômeurs, en leur fournissant un capital de départ (lequel a pour but de permettre le déblocage de financements bancaires plus classiques qui exigent, avant tout engagement, un apport en fonds propres souvent équivalent à ce qu'offrent les cigaliers). C'est en ces termes que J-P Gautier, ancien administrateur d'une caisse de crédit mutuel et co-fondateur de l'ALDEA participe en 1982 à l'élaboration du statut juridique des Cigales et répond, plus tard, au correspondant du Monde diplomatique qui l'interviewe : « Les clubs d'investisseurs (imaginés par Giscard D'Estaing) étaient destinés à initier les classes moyennes aux mécanismes boursiers. Nous avons simplement réutilisé leur carcasse pour l'affecter à nos besoins. Au lieu d'un portefeuille boursier, il s'agit désormais d'un portefeuille qui s'appelle "capital-risque" et qui concerne des entreprises nous intéressant ». (Baqé P., 1994, « L'utilité sociale plutôt que la logique de profit. Sur les chantiers de l'économie solidaire », dans *Le Monde Diplomatique*, septembre, pp. 18-19). Ailleurs, on apprendra que les Cigales « chantant tout l'été » sont aussi un clin d'œil ironique aux fournis giscardiennes qui travaillent pour investir dans des projets d'économie « classiques » mais rentables.

de Proudhon et, plus encore, des caisses de crédit populaire de proximité de Raiffeisen (et de son bénévolat de « petits notables » non charitables : cf. 3.5). A ceci près que la Cigales ne se substitue pas aux banques étant donné qu'elle ne peut investir qu'un petit capital dont le but est de rendre plus aisée, dans un second temps, la mobilisation de crédit bancaire classique.

Il n'est pas rare de lire jusque dans les études les plus récentes un véritable engouement pour cette *révolution pratique* que seraient les Cigales : « par leur action, elles ont contribué à transformer le vie de nombreuses personnes : dépassant ainsi le simple discours contestataire (...). En favorisant la capacité d'action des personnes en situation de marginalisation, on leur permet de retrouver progressivement la place qui est la leur dans la société » (Vallat, 2003, p. 79). Nous reviendrons en temps voulu sur cette place privilégiée des Cigales dans l'économie solidaire contemporaine. Ce qu'il faut retenir ici, ce sont les justifications de ceux qui ont bien connu les premiers prototypes des Cigales encore fondus dans l'ALDEA. D'une certaine manière, le thème de l'intégration sociale et professionnelle va imperceptiblement prendre le pas sur d'autres (désaliénation, écologie, anti-capitalisme, solidarité, partage et surtout autonomie) dans les justifications, sans pour autant jamais les évincer totalement. Pour comprendre comment « le travail par et pour tous » prend l'ascendant sur les autres « biens » (ou valeurs) que les Alternatifs tentent de réaliser dans leur activité économique au quotidien, il faut prendre le temps d'une remarque liminaire. Le souverain Bien émerge d'un plan d'immanence axiologique diversifié que l'on retrouve dans les textes lorsqu'ils traitent de « l'âme » de leurs initiatives respectives. Qu'ils soient chercheurs ou « professionnels », les acteurs se revendiquant de l'alternative postulent que celle-ci possède une âme qu'elle ne peut pas perdre (extraits de textes en annexe II-1-4). Le marché par exemple (qui, en soi, n'est ni bien ni mal) a fait perdre leur âme aux entreprises encensées par *Autrement* à partir du moment où il n'était plus lié à d'autres valeurs. La perversion par le marché ouvre ce genre de jugement :

O. Nicol, l'administrateur de la fédération des Cigales regrettera a posteriori :
« Ces entreprises alternatives (*financées par les premières Cigales, nda*) se créent et se développent sur le terrain du système dominant : certaines n'y résistent pas et, de compromis en compromis, finissent par **perdre ce qui faisait leur originalité et leur force au départ**. Il existe quelques cas (pas de noms !) de ces entreprises qui avaient une démarche ambitieuse et des caractéristiques intéressantes et que, quelques années plus tard, plus rien ne différencie d'une entreprise classique : elles sont rentrées dans les rangs, elles se sont normalisées »²

² . Nicol O., administrateur de la fédération des Cigales, 1990, « D'une définition théorique aux travaux pratiques », dans *A faire* n 13-14, p. 57. On se référera pour d'autres illustrations de la crainte de la « perte de l'âme » dans les écrits ALDEA et dans les écrits scientifiques aux extraits reproduits en annexe III-4.

Le problème de la pureté évoqué par ce militant est très significatif et récurrent dans les représentations des militants « alternatifs et solidaires » de l'ALDEA-REAS (ou encore, plus tardivement, du MES). La crainte polémique de la « perte de l'âme » de l'initiative (par « récupération » étatique ou capitaliste) s'affiche profondément, même lorsqu'elle se trouve contrebalancée par un réalisme de bon aloi. L'affirmation écrite par les théoriciens du mouvement « que la substitution d'un modèle chimiquement pur à un autre plus ou moins intrinsèquement pervers est loin de correspondre à l'expérience (le modèle du non-marché contre celui du marché, de la petite organisation contre celui de la grande en proie à la sclérose et au pouvoir, du temps libéré contre celui du temps de travail, etc) » ne signifie pas que le postulat doit être abandonné mais qu'il doit au contraire être l'objet de toutes les persévérances³. La pureté chimique indique que la recherche des alternatifs reste bien « l'absolu », « la perfection », bref, le comportement économique complet et achevé dont les prémices sont déjà à l'œuvre. L'auteur de ces lignes ne dit pas : « l'entreprise parfaite n'existe pas ». Mais plutôt : « elle existe à l'état impur » encore mal décantée, mal dégrossie. En tant que telle, elle reste une visée pour l'action qui doit toujours tendre vers cette « strate d'humanité parfaite » qui hante l'imaginaire solidaire comme elle a hanté l'imaginaire des post-kantiens (Yack).

Le supplément d'âme ou sa perte sont convoqués de tous temps et par tous les acteurs et intellectuels de l'époque alternative ou de l'époque solidaire (1980-2004). Pour comprendre comment le « travail par et pour tous » devient une valeur privilégiée au sein de l'ALDEA seconde époque, il faut bien saisir que celle-ci advient dans une atmosphère où différents « biens » sont équivalents les uns aux autres et que c'est leur synthèse qui fait l'âme de l'alternative par opposition à l'initiative capitaliste. Or, ce privilège de la valeur « travail » n'apparaît que sous la forme de son négatif photographique dans les textes. On mentionne rarement comme tel ce privilège par crainte que « le travail » ne devienne le seul guide dans l'action. Faire du « travail *avec et pour* les désaffiliés » un souverain Bien peut faire perdre son âme à une structure qui visait, jadis, d'autres valeurs en plus de celle-là, de la même manière que le « tout au marché ». Pour les tout premiers Cigaliers de 1983, l'enjeu était moins la lutte contre le chômage que le challenge de parvenir à développer des activités économiques loin des sources de corruption du monde que sont les banques classiques, les pouvoirs publics et surtout toutes les entreprises capitalistes dont on se plaisait à souligner l'attitude insensible à l'égard de l'environnement et de tout ce qui fait indifféremment « la

société vraiment humaine » : l'autogestion, la convivialité communautaire, l'engagement local auprès des plus pauvres et le militantisme politique écologique. Voilà qui compose déjà, nous l'avons vu, 4 des 5 valeurs⁴ énumérées à l'époque où l'ALDEA est encore à l'état de projet dans les réseaux Espérance et leurs Champs d'Oseille (ancêtres directs des premières Cigales).

Entre 1984 et 1990, le désenchantement est monnaie courante et l'on évoque avec nostalgie les premières heures où le couple ALDEA-Cigales finançait des structures intégralement alternatives. La perversion d'une attention accrue aux désaffiliés et au travail qu'il faut leur donner aboutit à ce genre de jugement :

Rétrospectivement, Emmanuel, l'un des pionniers des Cigales (ALDEA) admet : « Les préoccupations qui ont animé les fondateurs des Cigales étaient **idéologiques**, l'objectif qui a prévalu à la conception de cet outil financier était le soutien aux entreprises alternatives. On qualifiait d'entreprises alternatives des démarches entrepreneuriales **d'utilité sociale**, inscrites dans un processus de **développement local** endogène, **économies en ressources** naturelles et **autogestionnaires**. Des préoccupations qui s'inscrivent dans le prolongement des mouvements contre-culturels des années 70. C'est vrai que la barre était placée haut et qu'une **entreprise alternative chimiquement pure n'existe pas**. Néanmoins, beaucoup d'entrepreneurs soutenus par les Cigales à cette époque se revendiquaient alternatifs. Pour maintenir ce niveau d'exigences, ces pratiques étaient **réservées en général à un public ayant un certain niveau culturel, s'inscrivant souvent dans des démarches communautaires fortes**. Ces pratiques militantes ont anticipé de nouveaux créneaux marchands (énergie, agro-biologie, recyclage de déchets, etc) et requalifié des territoires en voie de désertification. **La progression du chômage a développé une approche plus pragmatique en termes d'emploi. L'objectif n'est plus de financer des révolutions minuscules mais de soutenir des démarches de réinsertion sociale**. L'insertion par l'économique fait son apparition dans les politiques publiques. **Une nouvelle génération d'épargnants voit le jour**. On entre dans une Cigales pour agir concrètement pour la création d'emplois. Le flux des créateurs qui sollicitent les Cigales augmente, lié au durcissement du milieu bancaire (...) une majorité de créateurs sollicitent les Cigales après avoir épuisé toutes les autres sources. L'outil Cigales devient (aujourd'hui) un objet à la périphérie des politiques publiques de l'emploi. Colloques et séminaires de réflexion se succèdent à un rythme effréné pour vanter les vertus de l'épargne de proximité⁵.

Comment expliquer ces réserves à l'endroit d'une âme dont la dernière des tragédies serait de la perdre ? Dans notre hypothèse, par les risques, que fait encourir aux « alternatives » le choix qu'un souverain Bien élude tous les autres biens dont la poursuite fonde le comportement social total et la conversion morale qu'il implique ? Lorsque de la Roncière, le premier président de la fédération autonome des Cigales, parle de ces

³ Archimbaud J., 1989, *Art. Cit.*

⁴ . La 5^e valeur, la « non violence », n'est pas pertinente pour la présente analyse.

⁵ . Antoine E., 1998, « Le mouvement des Cigales », dans *A faire* n°51, pp. 10-11.

« entreprises qui grâce à leur supplément d'âme », ont pu compter sur les Cigales à leur origine, il n'établit pas de hiérarchie entre les biens⁶. Il s'agit de : « Lutter contre les exclusions », « faire du capital un instrument d'appui plus qu'un instrument de profitabilité (retourner les armes du capitalisme contre lui) », « donner la priorité à des entreprises où l'organisation nécessaire ne se fait pas au détriment de la démocratie, à des produits ou des services ne poussant ni à la consommation ni au gaspillage, aux processus de production écologiques non agressifs à l'égard de l'environnement et économes en ressources naturelles (si celles-ci sont rares), à une solidarité avec l'extérieur (tiers-monde, etc.)⁷, tous ces objectifs téléologiques sont des « biens » équivalents. Ils se valent les uns les autres et dans tous les cas ont l'avantage moral d'arrimer « la progression éthique dans une pratique déjà effective ». A partir du milieu des années 80, la lutte contre la désaffiliation commence à jouer d'un traitement de faveur dans les justifications, comme en atteste l'article d'E. Antoine.

Le fait de faire un souverain Bien de la création d'activité économique pour les plus désaffiliés s'applique effectivement aux contenus de la loi morale de type kantien qui apparaissent comme inatteignables tout en restant « l'absolu » à viser. Le fait de se concentrer prioritairement sur l'un de ces contenus, en l'occurrence la résolution de situation de chômage, n'induit pas pour les épargnants que la satisfaction morale est plus simple à atteindre. Écoutons à ce propos la *Critique de la Raison Pratique* : « La réalisation du souverain Bien dans le monde est l'objet nécessaire d'une volonté qui peut être déterminé par la loi morale. Mais, dans cette volonté, l'entière conformité des intentions à la loi morale est la condition suprême du souverain Bien. Elle doit donc être possible aussi bien que son objet, puisqu'elle est contenue dans l'ordre même de le mettre en œuvre. Or l'entière conformité de la volonté à la loi morale est la sainteté, une perfection dont aucun être raisonnable appartenant au monde sensible n'est capable à aucun moment de son existence. Puisque cependant elle n'est pas moins exigée comme pratique nécessaire, elle peut uniquement être

⁶ .Ibid. J. Archimbaud, successivement président de Solidarité-Emploi (cf infra) de l'ALDEA et directeur du REAS, poursuivait le même raisonnement dans un autre numéro de la *Revue de l'économie sociale* (qui cessera de paraître quelques numéros plus tard): « Opérer le constat de l'impossible pureté des initiatives est tout le contraire d'une reddition en rase campagne (...). C'est se donner les moyens pour reconstruire des prototypes, des outils expérimentaux, complexes, mieux adaptés aux valeurs qui sont à l'œuvre. Mobilisés par des exigences de niveau supérieur, l'actualité de l'économie alternative réside donc davantage : 1) dans la mise en mouvement des acteurs sociaux sans laquelle les formes les plus élaborées sont forcément frappées d'obsolescence rapide : faire avec et non à la place de ..., 2) dans le développement de solidarités nouvelles, 3) dans l'articulation de modalités et d'instruments pluriels d'échange et d'activités, en opposition aux modèles pauvres et réducteurs où dominent le "tout marchand", le "tout service public", le "tout bénévole", le "tout collectif", le "tout entreprise", ou le "tout individu" (par exemple en matière de services de proximité) » (*Ibid*). Telles sont les exigences supérieures "exemplaires" vers lesquelles « tendent » les Alternatifs à l'opposé des modèles pauvres et réducteurs (1989, *Art. cit*).

⁷ .Ibid.

rencontrée dans un progrès allant à l'infini vers cette conformité, et, d'après les principes de la raison pure pratique, il est nécessaire d'admettre un tel progrès pratique comme l'objet réel de notre volonté (Kant, [1788], 1985, V 124, pp. 167-168)⁸.

Bien que l'on repère clairement dans les textes des alternatifs une volonté de poursuite à l'infini de leur loi morale (impératif d'action), Kant ne suffit pas à traduire ce qu'ils entendent par « âme ». Pour ce qui est des Cigales, les débats sont toujours animés à l'heure actuelle, les uns considérant que l'outil a dévié de ses finalités, à savoir, promouvoir les formes les plus « intégrales » d'alternatives (où se marient bio, écolo, socialisation, autogestion, convivialité, engagement, etc), les autres voulant se débarrasser de ce qu'ils jugent être un corset idéologique trop étroit et faire de l'insertion la priorité absolue, quitte à renvoyer au second rang du progrès moral toutes les autres formes d'exigences. On peut estimer que dans la grammaire alternative et solidaire, ce dernier cas de figure de Cigales « perd son âme » à partir du moment où elle n'envisage plus *que* la création d'emploi. Faire du « travail pour tous » un souverain Bien, argumentent les premiers, ne doit pas consister à nier la progression vers une totalité morale plus conséquente (comme le font les seconds) mais à la conditionner à la poursuite d'un but premier. La transition introduite par le phénomène de massification du chômage est que le socle de cette visée devient la création d'activité. Ouvrir l'économie alternative à tous les désaffiliés peut être considéré comme une priorité, un souverain Bien introduit dans le monde par une Cigales⁹. Néanmoins, les « biens » additionnels (parvenir à soutenir un projet écologique, de commerce équitable, en autogestion, etc) ne doivent pas être considérés comme de simples bonus dans la tendance à l'excellence. La référence à d'autres biens de la communauté de valeurs reste obligatoire.

⁸ . « Or ce progrès indéfini n'est possible que dans la supposition d'une existence et d'une personnalité indéfiniment persistantes du même être raisonnable, ce que l'on nomme l'immortalité de l'âme. Donc le souverain Bien n'est pratiquement possible que dans la supposition de l'immortalité de l'âme ; par conséquent celle-ci, comme inséparablement liée à la loi morale, est un postulat de la raison pure pratique (...). La proposition relative à la destination morale de notre nature, à savoir que nous ne pouvons atteindre l'entière conformité à la loi morale que par un progrès allant à l'infini, est de la plus grande utilité (...). A défaut de cette proposition, ou bien la loi morale est totalement dépouillée de sa sainteté, par l'artifice de sa figure indulgente et ainsi adaptée à notre commodité, ou bien sa fonction est exaltée, avec l'espoir d'une destination inaccessible, à savoir l'entière acquisition espérée de la sainteté de la volonté, et l'on se perd dans des rêves théosophiques extravagants, tout à fait contraires à la connaissance de soi-même ; deux résultats qui ne font qu'empêcher l'incessant effort pour obéir de façon ponctuelle et constante à un commandement de la raison sévère et inflexible, qui n'est pourtant pas idéal mais réel. Pour un être raisonnable, mais fini, il n'y a de possible que le progrès à l'infini de degrés inférieurs aux degrés supérieurs de la perfection morale (*Ibid*) ».

⁹ . Kant définit le souverain Bien au début du second livre de *la Critique de la raison pratique* intitulé *Dialectique de la raison pure pratique*. Il s'agit du bien moral auquel aboutit la raison à partir du moment où elle juge en toute morale, c'est-à-dire débarrassée de toutes ses déterminations sensibles et sentimentales (il ne peut donc pas être la *vertu* ou le *bonheur*). C'est en cela que le souverain Bien est l'objet de la Raison pure pratique, c'est-à-dire d'une volonté pure, quel que soit son contenu matériel ([1788], 1985, V 107, p. 148sq).

On voit bien que la condition de possibilité de l'argument, reste l'identique « capacité » des désaffiliés à engager leur propre activité économique. Par contre, l'imaginaire alternatif ne peut se réduire à la perspective de ceux qu'Emmanuel qualifie de « pragmatiques » car autrement il s'apprête dans sa totalité à connaître la « banalisation » qu'ont connue certaines entreprises financées par les premières Cigales et dont parle O. Nicol. La lutte contre le chômage est une nécessité, certes, mais accepter qu'il ne soit plus nécessaire de conditionner l'octroi d'un prêt à des visées complémentaires (écologiques, politiques, autogestionnaires, etc) c'est faire violence à l'instauration d'activités économiques qui soient le plus « totalement » révolutionnaires possible. Notre hypothèse est qu'une entreprise peut alors être qualifiée d'alternative à partir du moment où elle peut se prévaloir d'un bien supplémentaire à celui de la création d'activités par/pour les marginaux « populaires ».

Dans le cas des structures qui ne visent que celle-ci, il y va alors de deux choses l'une : soit on devient une petite entreprise classique qui a (auto-)créé de l'emploi à son origine mais qui, une fois installée sur le créneau marchand qui est le sien, n'en crée plus et ne parvient pas à faire valoir, en sus, d'autres valeurs alternatives (c'est le syndrome *Autrement* et Boutiques de gestion du chapitre 4¹⁰) ; soit on devient une entreprise d'insertion dont la teneur solidaire est très faible car la seule préoccupation est la création d'emplois (chapitre 6).

Dans le sillage de Kant, Scheler a mieux vu la faculté qu'ont les personnes de hiérarchiser les valeurs. En effet, si l'on s'en tient au formalisme kantien, le fait de respecter la loi morale (agis, et agis toujours de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en loi universelle) se suffit à lui-même et son contenu vaut pour le seul et unique bien à poursuivre puisqu'il a passé le « cap » de l'universalisation par l'acte réflexif. Que les personnes se donnent un impératif moral ne fait pas de doute mais l'on peut se demander si l'univocité de la loi n'est pas préjudiciable à une réelle compréhension de la diversité de valeurs, plus ou moins bonnes, que recèle une action solidaire. En effet, une action qui respecterait de bout en bout le même impératif ne peut être, dans la morale formelle de Kant, qu'intégralement bonne : « La loi des mœurs est, en soi, pour de purs êtres rationnels, une loi naturelle de la raison pure, ce qui signifie qu'en tant qu'être rationnel, l'homme ne saurait être mauvais » (Scheler, [1916], 1955, p. 591n.).

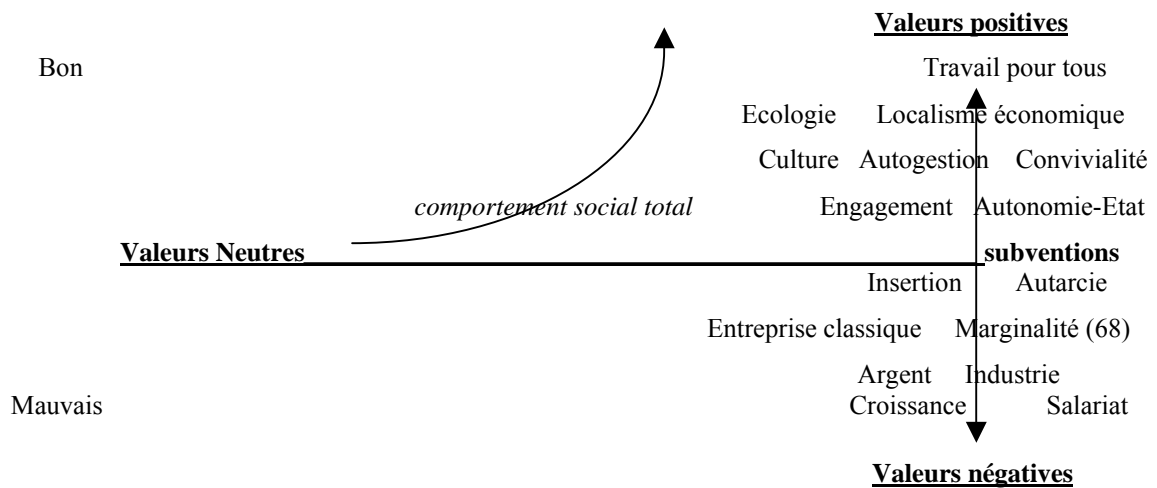
L'erreur de Kant est de vouloir nier entièrement la nature axiologique du bon et du mauvais pour y substituer les notions de « conforme à la loi » et de « non conforme à la loi », et de refuser toute sorte de relation entre le bon et le mauvais d'une part et toutes les autres

¹⁰ . Le chapitre 9 est entièrement consacré à cette problématique.

valeurs d'autre part. Il exclut le bon et le mauvais dans la sphère des jugements sensibles (« non guidés par la raison »)¹¹ et se prive de deux choses : premièrement la possibilité de mesurer entre elles plusieurs sortes de valeurs « rationnellement » aussi universalisables les unes que les autres et choisir celle qui peut être privilégiée dans l'action. « Une valeur supérieure nous est donnée dans un acte de préférence et des valeurs inférieures dans un acte de subordination. Ainsi, le bon, le moins bon et le mauvais sont, toujours et nécessairement, liés à des actes de réalisation qui suivent eux-mêmes des actes préférentiels. En deçà du souverain Bien, perçu comme supérieur, aucun autre Bien n'est exclu (si tant est qu'il réussisse l'épreuve de l'universalisation) et la préférence élit la plus haute valeur parmi celles qui appartiennent à ses inclinations dans l'action ». Il ne s'agit pas de quitter la praxéologie proudhonienne ou marxiste (bien que Scheler n'ait rien d'un socialiste) : en effet, « cette valeur est déjà valeur supérieure dans les tendances de l'action elle-même » (*Ibid.*, pp. 50-51).

Deuxièmement — comme le diraient peut-être Merton ou, plus récemment, Giddens — Kant se prive de la possibilité de comprendre les conséquences inattendues d'une action résultant de la poursuite d'un impératif moral et qui réalise, pour ainsi dire collatéralement (« dans la foulée »), d'autres valeurs, mais cette fois carrément négatives. Par exemple, il ne fait pas de doute que les entreprises d'insertion et associations intermédiaires qui sont tout entières menées par la valeur du « travail » (dont Marx a démontré qu'il s'agissait bien d'une valeur universalisable) risquent de créer conjointement un second marché du travail, une sorte de « manne de main-d'œuvre de réserve » peu coûteuse échappant aux réglementations du droit du travail, flexible et mobilisable à souhait pour les entreprises. En faisant du « travail » pour autrui la seule valeur à suivre, une association intermédiaire se prive du contrôle « alternatif » que font peser sur elle les autres valeurs de la communauté de valeurs.

¹¹ . Renvoyer le bon et le mauvais à la « sensibilité » sans voir qu'ils peuvent être l'outil d'une hiérarchisation des valeurs dans « la volonté » de l'action, explique Scheler, est une contradiction dans les termes qui mène les personnes à ne plus pouvoir qualifier leur action moralement : « il n'y aurait plus ni valeurs supérieures ni valeurs inférieures. A moins d'en venir à affirmer que « bon » et « mauvais » seraient de simples valeurs techniques représentant la valeur du sensoriellement agréable, on serait forcé alors, en toute hypothèse, d'ajouter ceci : le fait qu'un vouloir tend à réaliser telle ou telle valeur matérielle (en suivant l'impératif catégorique), positive ou négative, ne saurait en aucun cas rendre ce vouloir moralement bon ou mauvais. L'être bon ou l'être mauvais serait entièrement indépendant de toute réalisation de valeur matérielle. C'est bien en effet ce que prétend Kant. Que nous cherchions à réaliser du noble ou du vulgaire, du bien-être ou de la peine, de l'utile ou du nuisible, cela serait totalement indifférent au caractère bon ou mauvais de notre vouloir, car le sens des mots « bon et mauvais » serait entièrement épuisé par la conformité à la loi ou la non conformité à la loi de la forme sous laquelle nous rattachons une matière axiologique à une autre matière axiologique (...). Cette supposition selon laquelle la hiérarchie des valeurs qui peut s'établir entre le « bon » et le « mauvais » ne peut être déterminée qu'après la loi morale et indépendamment d'elle (puisque issue du monde sensible et non rationnel) constitue *le paradoxe méthodologique* de Kant car, en réalité, le fait même de supposer un Souverain Bien réalisable en fonction de la loi induit qu'il soit bon et qu'une telle hiérarchie existe en dessous de lui (*Ibid.*, p. 49 et 53).



Dans sa *Sociologie de la connaissance* Scheler expose que le rôle de la sociologie est d'opérer une typologie des hiérarchies de valeurs propres aux différents groupes sociaux. Sa perspective est essentiellement interculturelle. A l'époque où l'Allemagne, en pleine crise économique, n'allait pas tarder à se tourner vers le nazisme, Scheler note qu'il est une relativité spatio-temporelle des hiérarchies de valeurs opérées par chaque culture et que pour percevoir le logos universel des valeurs il faudrait les faire fusionner dans une vaste « collaboration entre peuples » ([1928], 1993, p. 50). Ce qui nous intéresse dans ce cadre plus vaste c'est de saisir la manière dont Scheler (qui a souvent été lu comme un holiste déterministe) renvoie chaque groupe social à son caractère moralement relatif, quand bien même chacun d'entre eux a sa hiérarchie et ses modèles (comme par exemple les occidentaux possèdent leurs Saints, leurs Génies et leurs Héros). L'économie alternative, puis solidaire, peut-être considérée de la même manière (au niveau micro-social qu'évoque Scheler sans l'analyser) : il s'agit de l'une de ces communautés (ou groupes) au sein de laquelle on se réfère bel et bien à des transcendances. Mais à des transcendances relatives, comme dirait Corcuff (2001, pp. 9-11)¹².

C'est bien parce qu'elles sont « relatives » qu'advient la possibilité de disputes entre groupes solidaires argumentant chacun depuis une topique spécifique et cherchant à prouver

¹² . L'idée de transcendance relative s'efforce de dépasser l'opposition entre la transcendance (ce qui dépasserait l'existence humaine dans quelque chose de plus large) et la relativité (le caractère relatif, historiquement, socialement, culturellement, etc. des êtres qui composent les sociétés humaines). Des transcendances qui n'auraient pas un caractère d'absolu, et qui intégreraient une fragilité. Des valeurs qui seraient bien issues de notre monde terrestre, mais qui fonctionneraient à la manière de points de repères, un peu au dessus de nos têtes, nous aidant à nous orienter. Dans cette perspective, il n'y a pas de garantie absolue et ultime à l'aventure humaine, sans pour autant tomber dans une forme de nihilisme, il faudrait accepter de frôler le vide, en vivant avec la possibilité de l'arbitraire et du non-sens de l'existence, sans tomber dans le vide ou être fasciné par lui.

qu'il incarne le mieux la communauté de valeurs de l'économie solidaire. C'est dans la partie 3 que nous verrons comment ces groupes s'y prennent pour se valoriser à l'aune d'une hiérarchie de valeurs qui, n'étant pas fixée une fois pour toute, va ouvrir des incertitudes sur la cohérence de la cité par projet pourtant effectivement en gestation lorsqu'on les étudie indépendamment les uns des autres. On repérera cette cité à l'intérieur des structures de réseaux comme le Réseau d'Economie Alternative et Solidaire (dans le présent chapitre) et surtout à l'intérieur de celles du Mouvement pour l'Economie Solidaire (chapitre 6) mais les choses se corseront lorsqu'il s'agira d'envisager son extension aux réseaux eux-mêmes. Pour être tout à fait précis, l'autogestion, la convivialité, le localisme économique et l'engagement politique (pour un monde meilleur en général et pour l'écologie ou le commerce équitable en particulier) vont donner lieu à quatre étalons de grandeur auxquels les principaux acteurs de ces réseaux vont se référer pour se critiquer entre eux, les uns reprochant aux autres de n'incarner qu'une et une seule de ces valeurs, univocité qui aurait pour conséquence d'exclure leurs structures de l'économie solidaire.

5.2. Les « exemples » de l'ALDEA : Ambiance bois et Ardelaine

L'autre avantage à la théorie de la hiérarchie axiologique de Scheler est de pointer la possibilité du « modèle » ou de « l'exemple ». Kant ne donne pas une place prépondérante à l'idée « d'exemple » en morale¹³. Il indique bien que la poursuite de l'impératif s'avère infinie pour tout un chacun mais sans jamais envisager qu'il puisse y avoir des êtres incarnant plus ou moins cette poursuite, pas plus qu'il n'envisage que le souverain Bien puisse être considéré comme la tête de l'iceberg d'un « univers de valeurs » plus vaste.

« Le modèle (ou l'exemple) est la valeur supérieure incarnée par une figure idéale qui est sans cesse présente à l'âme de l'individu ou du groupe (de la communauté de personnes), si bien que celle-ci acquiert peu à peu ses traits et se transforme en elle : son être, sa vie, ses actes, consciemment ou inconsciemment, se règlent sur elle, soit que le sujet ou le groupe ait à se féliciter de suivre son modèle, soit qu'il ait à se reprocher de ne pas l'imiter » ([1921],

Les transcendances relatives ainsi considérées déboucheraient sur une forme d'inquiétude jamais complètement éteinte (*Ibid*).

¹³ Précisément, « l'exemple ne sert qu'à encourager, en mettant hors de doute la possibilité de faire ce que la loi ordonne, et en rendant visible ce que la règle pratique exprime d'une manière plus générale ; mais il ne peut jamais autoriser de mettre à l'écart le véritable original, qui réside dans la raison », et qui, lui, est un point de mire "en soi" inaccessible (Kant, [1786], 1988, p. 35)

1958, p. 27). En ce qui concerne les constituants d'une hiérarchie de valeurs spécifiques, le modèle est donc une forme unitaire (personne ou groupe) dont les actes sont vus par d'autres comme reposant sur une structure axiologique représentative de cette hiérarchie. « Il est l'unité d'une exigence de "devoir être" fondée sur ces constituants. "Il s'impose que je suive" : voilà l'exigence qui est vécue comme attrait puissant, qui émane de la personne singulière ou de la communauté de personnes qui manifestent les constituants d'une hiérarchie de façon exemplaire (...). Les modèles attirent à eux la personne pour laquelle ils sont tels ; on ne va pas vers eux d'un mouvement propre ; le modèle devient déterminant d'une fin, mais il n'est pas désiré pour lui-même car ce sont ses constituants qui deviennent, pour d'autres, d'identiques buts » ([1916], 1954, pp. 577-578). Les acteurs de l'économie alternative, puis solidaire, fonctionnent typiquement à coup de « modèles ». Ce sont les entreprises du réseau REPAS (prisées par les membres de l'ALDEA, puis du REAS) et les dockers de Calais, idéalisés par les leaders du plus récent IRES (Inter-réseaux pour l'économie solidaire : ch. 6).

Pourquoi, dès lors, avoir utilisé Kant jusqu'ici ? Pour l'impératif d'action. Si le « il s'impose que je suive » est mieux respecté par certaines personnes, c'est, selon Scheler, parce que leur comportement tend « naturellement » et inconsciemment vers la valeur visée¹⁴. Il y va d'un essentialisme qui nous pousse à conserver du vocabulaire kantien la notion de « volonté » pour parler d'économie solidaire au côté de notions typiquement scheleriennes comme « hiérarchie » et « modèle ». Le problème que Scheler permet de résoudre pour une sociologie morale est qu'il donne accès à un pluralisme des valeurs là où le rationalisme kantien est univoque (à chaque action, un et un seul but assigné par la loi morale). Inversement, le problème que Scheler apporte est que la « valeur » déterminée comme hiérarchiquement privilégiée ne peut pas être la résultante d'une règle morale rationnellement identifiée et l'objet d'une volonté. Selon lui, l'accès à la valeur supérieure ne procède pas de l'opiniâtreté avec laquelle on la recherche et n'a rien d'un impératif que les gens se

¹⁴ . « La personne (ou le groupe) qui suit un modèle n'a pas même besoin de le connaître d'une manière consciente et de savoir qu'elle l'a pour modèle et que, jour après jour, elle forme son être sur le sien, façonne sa personnalité sur la sienne. J'irais même jusqu'à affirmer qu'elle le connaît assez rarement comme un idéal dont elle serait capable de définir le contenu positif et qu'elle le connaît d'autant moins que son action formatrice est puissante sur elle. Nous distinguerons donc le modèle qui agit "vitalement" et le modèle dont l'action est subséquente à une prise de conscience réflexive du sujet. Le premier agit à la manière des lois de l'activité créatrice chez l'artiste : celui-ci ne pense pas à ces lois de façon consciente pour les appliquer ensuite, mais il aperçoit d'une manière confuse leur existence et leurs exigences, lorsque, au cours de processus de la création artistique, quand il peint ou quand il sculpte, il sent qu'il s'en écarte ou qu'il a, au contraire, l'évidence que son œuvre est en harmonie avec elles (...). Les modèles façonnent le centre de la personne avant même que celle-ci ait voulu quoi que ce soit. Les modèles déterminent donc le champ d'action de notre vouloir et de notre agir ensemble » ([1921], 1958, pp. 28-29)

donneraient à eux-mêmes. Les valeurs sont des phénomènes saisissables par perception affective, c'est-à-dire par une perception qui n'a rien de réflexif et qui n'est pas assignable à une quelconque forme de buts consciemment visés (*Ibid.*, pp.47-67). Il reconnaît s'inspirer de Pascal lorsqu'il démontre que la raison n'intervient pas dans la hiérarchisation et la perception des valeurs. « Il existe un mode d'expérience dont les objets sont absolument inaccessibles à l'entendement, en face duquel l'entendement est aussi aveugle que l'oreille et l'ouïe en face des couleurs, mais un mode d'expérience qui nous met authentiquement en présence d'objets et de l'ordre éternel qui les lie les uns aux autres, ces objets étant les valeurs et cet ordre la hiérarchie axiologique » (*Ibid.*, p. 267)¹⁵

La sociologie de Scheler tend vers un « essentialisme » qui ôte à la volonté toute initiative dans la poursuite des fins que se donnent les personnes et leurs communautés ou associations. La poursuite de valeurs ne dépend pas de décisions collégiales mais de « l'être » même de certaines personnes ou groupes qui se distinguent « naturellement », égaux dans leur intuition des valeurs. « Ce qui caractérise précisément la nature de la personne ou du groupe moralement supérieur (l'« exemple », qui, dans notre lexique, est le plus proche du comportement social total) c'est le fait que chez lui l'apparition des tendances et des valeurs qu'il vise est automatique et involontaire. Elle se produit déjà selon un ordre de préférence, de telle sorte que ces tendances déjà sont conformes à la hiérarchie objective des valeurs, et constitue déjà pour sa volonté un matériau notablement informé » (*Ibid.*, p. 65-66). Il est certaines catégories de personnes qui respectent « spontanément ou naturellement » ce que Kant se donnerait rationnellement comme impératif. « Aussi peut-on dire que ce n'est pas dans sa volonté, ni dans aucun de ses autres actes, quels qu'ils soient, que ce n'est pas, à plus forte raison, dans ses œuvres et ses conduites, que réside précisément la plus haute influence que puissent exercer une personne ou communauté mais que c'est simplement dans la valeur qui lui appartient en tant qu'elle peut devenir un modèle, et que cette valeur, elle ne la possède que parce qu'elle est elle-même ce qu'elle est, et qu'à ce titre elle peut être connue et imitée » conclut Scheler (*Ibid.*, p. 574). Le problème atteint son paroxysme lorsque Scheler trouve des incarnations types des porteurs des valeurs hiérarchiquement supérieures (bien que socio-historiquement relatives) dans les figures du *saint*, du *génie* et du *héros* ([1916], p. 584sq, [1921], pp. 41-125). Le modèle (ou l'exemple), au sens de Scheler, est discriminatoire,

¹⁵ L'ordre et les lois de cette expérience sont aussi déterminés, aussi exacts, aussi susceptibles de discernement que ceux de la logique et des mathématiques ; en d'autres termes, il existe des corrélations et des oppositions évidentes entre les valeurs et les attitudes axiologiques, et entre les actes de préférence et de subordination fondés sur elles, et ces corrélations et oppositions constituent le véritable fondement, possible et nécessaire, des décisions morales et des lois qui commandent ces décisions (*Ibid.*).

l'excellence atteinte « intuitivement » ou naturellement par certaines personnes ne l'étant pas pour d'autres, quelle que soit leur volonté. Voilà qui peut être sujet à caution. Par voie de conséquence c'est donc bien à une hybridation de la morale impérative et de la morale hiérarchique que nous nous référerons à présent.

L'intérêt d'une telle hybridation est qu'elle nous permet de saisir comment procèdent les Alternatifs pour faire du « travail pour tous » un souverain Bien sans négliger les autres valeurs typiquement alternatives et solidaires qu'il faut réaliser dans son sillage (contrairement aux entreprises d'*Autrement*, à certaines Cigales et aux structures d'insertion). Elle permet de bien voir que l'économie alternative, puis solidaire à partir de la fin des années 80, recoupe petit à petit une grammaire tout à fait proudhonienne. Avec le tournant « pragmatique des Cigales, la logique entrepreneuriale a subsisté mais ses leitmotivs et ses conditions sociales d'« entretien idéologique » ont changé. Il s'opère un remaniement théorique de l'imaginaire afin de maintenir intégrées sous le qualificatif « d'alternatif et solidaire » toutes ces initiatives dont la marge de progression vers la « révolution totale » est quelque peu ralentie par l'universalisation réelle d'une commune humanité qu'implique la reconnaissance de la capacité au travail chez toutes et tous. Et lorsque commune humanité et respect de l'impératif catégorique (agis de telle sorte que) sont correctement accordés l'un à l'autre, on ne peut se situer que sur le terrain économique, comme c'est le cas des entreprises alternatives. Tous les chômeurs et précaires, quels qu'ils soient, doivent se voir attribuer une place de victime du capitalisme agissant aux côtés des alternatifs. Comme nous allons le voir ci-après, le chômeur prend purement et simplement dans l'imaginaire alternatif la place de la figure du jeune « bourgeois-bohême » qui tenta la marginalité néo-rurale après soixante-huit et qu'évoque Emmanuel. Il rappelle, par la même occasion, le « compagnon » du maître ouvrier canut dans son atelier idéalisé par Proudhon et Buchez ainsi que, plus près de nous, le pauvre « héroïsé » par les prêtres ouvriers, Desroche, Leuret et le courant personaliste.

La figure du « bohême » subit de plein fouet le réagencement imaginaire et la « marginalité », ou du moins « l'autarcie », perd sa place dominante dans la hiérarchie des valeurs alternatives. Ceci ne signifie pas que ça en est fini des alternatives « totales » (à la fois écologiques, démocratiques, auto-gérées, créatrices d'emploi etc) mais que dans l'ordre des priorités, c'est l'action contre le chômage qui prime. « Alors qu'il y a une dizaine d'années, la critique de notre système économique pouvait sembler un luxe de privilégiés ou d'idéologues endurcis, à présent, l'échec de celui-ci est patent, non seulement à cause d'un

niveau de chômage record en France, mais plus généralement à cause de l'exclusion dont il frappe une grande partie de la population » signalent les Alternatifs¹⁶. Hier « militants politiques purs et durs » (référence est faite au PSU), « aujourd'hui militants du quotidien qui se lancent dans des luttes centrées sur le présent »¹⁷ : telle est la façon dont ils se présentent eux-mêmes. On pourrait dire, dans un lexique kantien (repris par Yack), qu'ils ont d'abord conçu la lutte contre le chômage comme un « bien » additionnel à ajouter dans le monde aux côtés de ceux déjà effectifs et « exemplaires » dans les entreprises alternatives (démocratie économique, écologie, etc.) avant d'en faire le souverain Bien conditionnant la hiérarchie des autres biens.

Le postulat du « modèle » s'accorde bien à l'idée d'âme « contaminante » qu'il incarne par excellence. Peut-être « alternatif » pris au sens « d'affranchissement » (construire une autre économie hors de l'ancienne) n'est-il plus un terme opérant pour qualifier *l'initiative* mais il reste, dans les argumentations, l'indice d'une contamination morale jugée nécessaire par les Alternatifs qui continuent à percevoir leurs entreprises comme des exemples dont *toute* l'économie doit s'inspirer :

L'un des deux fondateurs de l'ALDEA se souvient « qu'après cinq années de fonctionnement, il devenait clair que l'ALDEA devait élargir sa cible (sortir de son élitisme) et qu'effectivement les entreprises alternatives avec toutes leurs limites et leur fragilité ne pourraient à elles seules déboucher sur une autre économie (du plein emploi, nda). Il n'y a pas une économie à construire quelque part – qu'elle soit ou non hors marché -. Le problème c'est de faire en sorte que l'économie actuelle change et, en particulier, que les entreprises existantes s'ouvrent à ces valeurs d'autonomie et de solidarité que les entreprises alternatives ne doivent pas être seules à porter (...). Il s'agit d'abord de [susciter] de nouveaux comportements individuels et collectifs (...). Seul un renouveau spirituel (au sens large du mot) paraît susceptible de faciliter un tel changement¹⁸. Il faut continuer à souligner l'exemplarité de toutes ces initiatives : pour que de nouvelles valeurs émergent dans le corps social, il faut toujours que des marginaux se lancent d'abord et le signe de leur succès, c'est qu'à un certain moment, on n'a plus besoin d'eux. Combien de personnes passées par l'ALDEA ou les Cigales ont-elles ensuite essayé d'appliquer ces valeurs dans leur vie quotidienne et notamment dans leurs structures de travail ? Il y en a certainement plus qu'on ne le pense ! Mais surtout je crois qu'il faut raisonner, encore une fois, en termes de cohérence personnelle. Nous pouvons ressentir, les uns et les autres, à un certain moment de notre vie la nécessité de nous engager dans telle ou telle initiative. C'est un appel auquel il faut répondre, sinon on manque quelque chose d'important dans sa vie. Au fur et à mesure de cet engagement, on se transforme et c'est bien ça l'essentiel (...). L'entreprise alternative peut alors être un exercice permettant à chacun de progresser dans son développement personnel¹⁹.

¹⁶ Outrequin et al., *Op.Cit.*, p. 157

¹⁷ *Ibid.*, p. 79

¹⁸ . Sauvage P., 1991, *Art. Cit.*

¹⁹ . *Ibid.*

A la tête de ces initiatives exemplaires auxquelles il est fait référence se situent la coopérative Ardelaine et la Sapo de construction de maisons en bois Ambiance bois²⁰, deux investissements ruraux des premières Cigales accompagnés par les leaders de l'ALDEA. Leur indépendance à l'égard des subventions publiques reste toujours aujourd'hui source d'admiration non feinte dans l'économie solidaire (dont on admire la dimension « totale ») et leur « modèle » sera à plus d'un titre convoqué par les interlocuteurs dont les justifications alimentent l'enquête de terrain de la partie III, du moins pour ceux qui ont connu l'ALDEA ou sa progéniture, le REAS.

Leur réussite (trente salariés chez Ardelaine, une vingtaine chez Ambiance bois, en juin 2003) est évoquée par un grand nombre d'acteurs lorsqu'il s'agit pour eux de prouver que *l'économie solidaire ne se cantonne ni à un secteur d'activité comme le ramassage des déchets en tout genre* (référence aux entreprises intermédiaires type Eurêka qui se sont multipliées depuis le début des années 80, nda), *ni à une forme d'entreprise (l'association sous-productive-et-sur-subventionnée), ni encore à une niche économique : l'économie des pauvres, par les pauvres, pour les pauvres*²¹. Il convient de s'arrêter sur ces modèles et de bien saisir en quoi leur exemplarité renvoie à ce qui est tenu dans l'imaginaire solidaire pour des comportements sociaux totaux.

Marqués par les événements de 68 sans y avoir directement participé, Gérard (27 ans) et Béatrice (23 ans) se rendent en Ardèche en 72 avec de nombreux autres jeunes, « partis à la campagne pour refaire le monde à leur image » estimant que cette région était le lieu propice²². Leur but est de reprendre une filature de laine abandonnée à St-Pierreville. Ils y parviendront, devenant ce que Hervieu et Léger qualifiaient au début des années 80 des « installés ». Les premières années sont consacrées à la rénovation des bâtiments. Rejoint par des amis (comme Pierre, mécanicien, militant PSU en « autogestion » et Simone, institutrice militante au Mouvement français du planning familial), le groupe vit de « débrouilles » allant de vendange et cueillette des cerises aux travaux de maçonnerie. Les uns trouvent des emplois à durée déterminée et conservent leurs indemnités de chômage, les autres ont un emploi fixe,

²⁰ . Sapo = Société Anonyme de Participation Ouvrière. Ce statut, quasiment inutilisé, octroie 50% de pouvoirs aux actionnaires et les 50% restants aux travailleurs par le biais d'une coopérative de main-d'œuvre.

²¹ . Leblanc N., 2003, « Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires. L'apprentissage coopératif », dans *Territoires*, n° 439, pp. 36-37.

²² . Béatrice Barras raconte que les questions de 68 étaient les leurs bien qu'ils ne soient pas montés sur les barricades : que voulons-nous vivre ? quelle société voulons-nous pour nos enfants ? quelles valeurs allons-nous incarner dans nos vies ? Et tout cela en faisant table rase des conformismes, des qu'en dira-t-on et des vérités établies (2003, *Moutons rebelles, Ardelaine, la fibre développement local*, Editions REPAS, Saint Pierreville, p. 8 : nous nous référons à cet ouvrage pour cette présentation).

le tout permettant à peu près de pouvoir acheter les matériaux nécessaires. Un jardin apporte des légumes, des fruits, et divers animaux d'élevage complètent le tableau.

Le groupe, à l'époque, se nourrit de littérature autogestionnaire²³, participe aux rencontres organisées par la revue *Autrement* et cherche à contribuer à un mouvement plus global, ce qui sera chose faite avec la rencontre des membres de l'ALDEA qui s'enthousiasmeront pour le projet dont le profil moral « total » est déjà bien dessiné : en 1980 les premiers travaux de bâtiments sont terminés, lesquels sont en partie chauffés par l'électricité produite par une turbine hydraulique que deux ans de travaux avaient permis d'adapter à la chute d'eau toute proche. La dimension écologique intéressera *Nature et Progrès* qui fera une place aux produits de la petite entreprise lors de son salon, ce qui lui permet d'élargir sensiblement sa clientèle. Le côté débrouille séduit aussi : les « entrepreneurs » ont trouvé d'occasion le matériel nécessaire à la tonte du mouton et ont bien souvent dû bricoler pour être prêts. Les premiers articles (matelas, couettes) furent vendus à la sauvette (sur des marchés, aux familles des membres, etc) mais un réseau de solidarité avec les entreprises alternatives proches de l'ALDEA est déjà bien tissé dans la région et amène des bénévoles occasionnels, ce qui permet d'économiser des coûts. Par ailleurs, l'enjeu est très clairement le développement local par la création d'activités dans une région désertée à partir de ses propres ressources. Elle est perçue comme un préliminaire pour créer ensuite davantage d'emplois afin de « fixer une population dans un pays qui ne peut pas se contenter d'être une terre d'accueil pour retraités et touristes »²⁴. Enfin, le niveau culturel élevé des membres de l'entreprise leur permet de présenter leurs initiatives avec les références ad-hoc (fonctionnement collectif, autogestion, polyvalence, remise en cause des valeurs industrielles, vivre le travail autrement, Ivan Illich, Rosanvallon, etc). Toutes ces raisons feront qu'en 1982, l'ALDEA est plus que convaincue et sa première Cigales investit dans la coopérative qui vient de naître aux côtés des soutiens familiaux de ses membres pour constituer le capital de départ (136 000 F). Aujourd'hui, les Solidaires qui ont bien connu l'ALDEA ou, du moins, le REAS, continuent de faire référence à cette entreprise idéale qui sera membre du réseau.

²³. Béatrice Barras raconte à ce propos : « notre rencontre avec des mouvements comme les Claj, mouvement d'éducation populaire dont les militants, après 68, ont choisi majoritairement de mener une action ouvrière dans les usines, aux côtés des masses populaires, plutôt que de créer des projets autogestionnaires « trop avant - ardistes » à leur goût. Les débats sont animés et nous obligent à argumenter nos choix ; nous lisons Rosanvallon (*L'âge de l'autogestion*), Granstedt (*L'impasse industrielle*), Aznar (*Tous à mi-temps*), Mothé (*Autogestion et conditions de travail*) (*Ibid.*, p. 39).

²⁴. *Ibid.*, p. 54.

Les coopérateurs ont aussi organisé à partir de 1985 une garderie commune pour leurs enfants, un système de mutualisation des véhicules, des produits de consommation courante et parfois de logement qui permet de vivre aisément avec des salaires individuels médiocres. En 1987, la Scop compte sept salariés et a diversifié sa production vers les vêtements. C'est Garrigue, la première société de capital-risque créée par l'ALDEA dans la foulée des Cigales²⁵ qui apportera les 90 000 FF nécessaires à l'augmentation du capital d'Ardelaine (afin de pouvoir assurer les premiers pas de la production de la première collection). Les tricots connaîtront un beau succès de vente entre les salons spécialisés type Marjolaine, le magasin de la coopérative, les stations de ski et la vente par correspondance. Sans compter les ventes dans les expositions et manifestations de produits écologiques divers. En 1989, quatorze salariés (jouissant tous de revenus supérieurs au Smic) travaillent à Ardelaine et le chiffre d'affaires est de 3 millions de francs. L'entreprise prend un telle ampleur que s'ouvrent les portes des marchés internationaux. Elles seront volontairement fermées par les coopérateurs qui craignent que la taille de l'entreprise ne devienne trop importante et qu'elle n'atteigne l'échelle honnie de l'industrie²⁶.

Les coopérateurs font le choix de rester fidèles à leur vocation première : l'objectif d'Ardelaine est la valorisation des laines de pays et il s'agit de rester liés à une logique de territoire. Il est plus important de faire vivre le petit village de St-Pierreville afin de l'aider à se développer que de brasser des grandes sommes d'argent, estiment-ils. Et pour ce, il apparaît plus intéressant d'appuyer le développement d'autres entreprises similaires « par l'esprit » à Ardelaine (des initiatives de confituriers, de producteurs de miel, de laine angora,

²⁵ ces derniers étant sous forme d'indivisions volontaires, limitées dans le temps à 5 ou 10 ans, il s'était révélé nécessaire de créer une structure coopérative pérenne capable de reprendre les participations de ces clubs dans les entreprises financées. Elle permettait de plus à des personnes morales de participer à ce projet et lui conférait une dimension nationale. Au printemps 2003, Garrigue a lancé un appel public à l'épargne qui lui a permis de doubler le montant de son capital, de 708 620 € au 30 avril 2004, détenu par 351 actionnaires. Membre fondateur de la société Autonomie et solidarité (1990), son engagement et son expérience ont permis à Garrigue de figurer parmi les six premières entreprises à obtenir l'agrément interministériel "Entreprises Solidaires" (mars 2002) prévu par l'article. A ce titre, elle entre dans le champ restreint des sociétés susceptibles de recevoir des fonds issus du nouveau Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire (PPESV) (loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001) ainsi que du nouveau Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire de Retraite (PPESVR) (Loi Fillon 2003). Sur Ardelaine vue par les Cigales : Russo P-D., Verley R., 1995, *Cigales, des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement*, Paris, Fondation pour le Progrès de l'homme, Fédération des Cigales, pp. 27-28.

²⁶ L'anecdote raconte qu'Ardelaine a refusé de vendre ses « gilets de bergers » à une firme japonaise qui a ses bureaux sur les Champs Elysées. Après avoir répondu négativement par téléphone (et oublié de répondre à une lettre dans un tiroir), la firme se fit pressante et il fallut leur répondre noir sur blanc. Les fax pleuvent avec toutes les preuves en bonne et due forme qu'il s'agit bien d'une grosse multinationale qui pense à une méprise de la part d'Ardelaine. Une déléguée commerciale finit par s'emporter au téléphone, n'en revenant pas qu'une entreprise française se "prive" du marché japonais : "Vous n'avez pas le droit de ne pas nous vendre vos produits, passez-moi votre directeur général !" (qui avait une truelle entre les mains à ce moment-là) raconte

une ferme auberge, etc) que de consacrer son budget à croître. Il faudra aider ces commerçants, sous forme bénévole, à organiser des foires, etc. Comme pour parfaire la dimension « totale » de l'entreprise, Ardelaine ajoutera une corde culturelle à son arc. Elle parviendra à rassembler les 4, 5 millions (emprunt : 1 200 000, subventions publiques : 630 000, auto-financement : 2 700 000) pour construire un musée pédagogique de la laine et des processus de production écologique en annexe de leur activité. C'est le moment où la croissance de l'activité oblige les membres à faire appel à de nouveaux coopérateurs. Ils n'en trouveront pas. La structure autogestionnaire, les exigences en terme d'initiatives personnelles et la tension vers une forme de comportement social total s'avèrent décourager la plupart des candidats potentiels²⁷. C'est la fin de la croissance d'Ardelaine (qui se stabilise actuellement à une trentaine de coopérateurs salariés et qui s'est contentée depuis d'améliorer la gestion écologique de ses déchets et d'ouvrir un second musée). La promotrice témoigne :

« En 1995, nous avons atteint le but des 20 000 visiteurs par an. Nous savons que dans l'économie classique, on érige en principe une obligation de croissance à l'infini : "qui n'avance pas recule !" Pourtant il ne nous semble pas enviable de continuer à progresser à ce rythme. Nous avons quelques indicateurs de fatigue et pensons qu'au-dessus d'un certain nombre de personnes, les rapports changent et qu'il y a des seuils au-delà desquels les relations simples et directes ne sont plus possibles, les conflits se cristallisent, les enjeux de pouvoir font perdre la tête, le lien n'est plus possible entre la production et le commerce, entre les opérateurs et les dirigeants ».

Le projet de la scierie Ambiance bois commence en région parisienne en 1981 dans une communauté²⁸ de cinq étudiants dont quatre iront jusqu'à la réalisation.

« *Imprégnés d'une sorte de conviction selon laquelle on peut changer le monde en changeant le quotidien, que small is beautiful, même si l'autogestion ce n'est pas de la tarte,*

Béatrice Barras (*Ibid.*, pp. 126-127). Même expérience à Ambiance bois lorsque le préfet, venu visiter les installations, s'offusque de ne pas être reçu par le PDG, occupé à gratter du bois dans l'arrière boutique (p. 116)
²⁷ . « Les personnes sans emplois envoyées par l'ANPE venant juste faire signer leur papier pour attester d'une entrevue et le village a vu ses dernières jeunes demandeuses d'emploi engagées par une maison de retraite. Plusieurs personnes issues d'ateliers de confection se succèdent sur des contrats à courte durée ». Il s'agissait, selon Béatrice Barras, « de personnes venant d'ateliers de confection traditionnels plus rompues à être dans des rapports de soumission totale et dans une cadence maximale que dans des rapports non hiérarchiques où la prise d'initiative est plus sollicitée que le respect minimal d'horaires fixes ». Une personne dynamique s'avérera intéressée, mais, au grand dam des membres d'Ardelaine, « elle ne désirera pas devenir coopératrice, dans cette région où, il est vrai, la coopération n'a pas une grande histoire. C'est la première salariée de la coopérative qui craint un moment « perdre son âme » dans le salariat, sacrifiée à la logique de la croissance » (*Ibid.*, p. 122). Même sentiments du côté d'Ambiance bois dont les quatre fondateurs ont l'impression d'avoir affaire à de « conformistes ouvriers qui traînent les pieds à la moindre innovation » et de « jouer les patrons malgré eux » lorsqu'ils engagent deux coopérateurs supplémentaires. (Sur la difficulté de trouver des coopérateurs à l'esprit coopératif : Lulek, *Infra cit.*, pp.101, 131-140).

²⁸ . Notons que, comme dans le cas d'Ardelaine, les principaux intéressés soulignent à plusieurs reprises utiliser la notion de communauté par défaut, et insistent sur la méfiance avec laquelle ils ont envisagé ce terme dès le départ par crainte continue d'être assimilés à des « hippies » ou à un regroupement charismatique religieux.

nous étions vraiment à la recherche, qui nous paraît évidente, d'un autre modèle de travail, un autre modèle d'entreprise. A lire en particulier trois numéros de la revue Autrement à laquelle nous sommes abonnés (ainsi qu'à la participation à ses colloques !), nous avons l'impression que les choses étaient en train de bouger, bref, que l'on n'était pas les seuls à rêver et à vouloir faire avancer le schmilblick de l'innovation sociale » se rappelle un des membres fondateurs²⁹. Les premières personnes rencontrées dans le Limousin, suite à leur départ collectif pour le village de Faux-la-Montagne, furent des personnes décrites comme d'anciens « installés » (qui s'étaient depuis insérés dans les réseaux agricoles, qui avaient pris des responsabilités communales, des emprunts aux crédits et qui ne mangeaient plus "macrobiotique") qui accueillirent le projet de scierie de ces soixante-huitards en culotte courte.

Installés dans un ancien presbytère, il faudra encore deux ans de formations en CAP (scieur affûteur, technicien forestier, etc), d'enquêtes, d'études de marché, de contacts divers avec les pouvoirs publics locaux, les professionnels et les constructeurs d'outillage. Le projet évolue vers l'idée de scierie-raboterie pour des raisons de faisabilité diverses. Le volet autogestionnaire et « social » est suffisamment bien mis en avant pour compter, parmi d'autres actionnaires parents et amis, une Cigales qui investira 15 000 FF. C'est une « façon pour Ambiance bois, de garantir l'éthique du projet et de rappeler l'entreprise à l'ordre de ses objectifs initiaux mentionnés dans l'avant-projet » : créer son propre emploi, revaloriser une ressource locale, fonctionner en rotation des tâches (polyvalence complétée par une pluriactivité qui permet le mi-temps et l'engagement sur d'autres projets de type associatif, processus de décisions collectives, salaires égaux). Là encore, malgré l'insistance sur la qualité pratico-pratique de leur imaginaire (« on a galéré plus de trois ans », « des tas de dossiers ont été refusés », etc), les entrepreneurs savent citer Gorz, Braudel, Closets, Eme, Laville³⁰ et même encore Fourier, ce qui n'est pas pour déplaire à l'ALDEA qui s'intéresse plus particulièrement à l'ensemble des critères mentionnés que les premiers effacent dans les dossiers destinés aux institutions locales et aux banques. Les membres d'Ambiance bois fréquenteront les réunions de l'agence, s'engageront à ses côtés dans l'organisation de l'*Autre sommet économique* (TOES), dont nous verrons plus loin qu'il sera aussi l'origine de la

²⁹ . Lulek M., 2003, *Scions... travaillait autrement ? Ambiance bois, l'aventure d'un collectif autogéré*, Editions REPAS, St Pierreville, p. 27 et 127. Nous nous référons principalement à cet ouvrage et aux autres textes de Lulek cités en bibliographie pour cette partie descriptive.

³⁰ . de Closets F., *Toujours plus* (1982, Paris, Seuil), *Tous ensemble* (1985, Paris, Seuil), Braudel F., *Civilisation matérielle, Economie et capitalisme* (1979, Paris, Armand Colin), *La dynamique du capitalisme* (1985, Paris, Arthaud), Eme B., Laville J-L., *Les petits boulots en question* (1988, Paris, Syros)

création de l'important REAS³¹. C'est lors d'une de ces réunions à l'ALDEA que le statut de SAPO (société anonyme à participation ouvrière) est choisi. Ainsi le pouvoir de décision se partagerait-il à 50-50 entre les apporteurs en capitaux (comme pour les SA) que sont la Cigales et la cinquantaine d'autres actionnaires (amis, etc) et les travailleurs coopérateurs (comme les SCOP), l'ensemble de ces participants apportant le capital de base de 600 000 F. En 1989, l'entreprise est définitivement lancée.

Comme du côté d'Ardelaine, la volonté de travail en « filière »³² s'affirme et il s'agit de maîtriser tous les stades de l'évolution du produit (du producteur au consommateur) sans passer par des intermédiaires type « grande surface » qui sont copieusement égratignés au passage par un type d'argumentaire que nous retrouverons tout au long de ce travail (voir partie III)³³. La vente se fera directement aux artisans et aux particuliers qui construisent leurs maisons ou participent à des salons divers. Quelques années déficitaires auraient dû mettre l'entreprise au tapis si elle avait été de type « capitaliste », affirment ses membres. Mais là encore, la mutualisation autorisée par la vie en groupe et la décision collective de recourir à des tranches de mois sans salaires autorisèrent beaucoup d'économies. Après sept ans, elle diversifia sa production au-delà de son « lambris » initial (« bardeaux », « caillebotis », pose de toiture, de parquet, d'escalier, etc). Ambiance bois s'est entre-temps définitivement installée sur le marché de la bioconstruction depuis qu'un salon « écolo » plus ou moins contestataire (*Vivre et travailler autrement*) les a accueillis et lancés sur ce marché. Le bois d'Ambiance bois n'est pas traité chimiquement et le salon draina pour l'entreprise une série de clients aux initiatives labellisées « vertes » qui composent aujourd'hui 80 % de leurs acheteurs (une SCOP de construction de maison en bois, etc). Par ailleurs, les déchets de bois occasionnés par le traitement de la matière première sont utilisés pour alimenter chaudières et séchoirs des troncs³⁴.

³¹ . *Ibid.*, pp. 67-71.

³² Du côté d'Ardelaine, l'engagement à commercialiser le plus possible directement ses produits aux consommateurs permet identiquement d'intégrer la diversité des métiers de la laine. (voir Barras, *Op. Cit.*, 126-127).

³³ .: « qu'est le producteur en effet si l'ultime destination de son produit lui échappe totalement, s'il s'en trouve comme dépossédé, sans autre contact avec l'utilisateur final que celui qu'il a avec un revendeur plus ou moins anonyme ? La démarche commerciale se réduit à un marchandage sur le prix, une âpre négociation pour quelques centimes où sont mises en concurrence des entreprises de tailles fort différentes. Le producteur dès lors n'est plus qu'un sous-traitant, un simple fournisseur et très vite peut se retrouver pieds et poings liés. Un exemple ? Pour vendre nos lambris dans un centre commercial Leclerc, il nous a fallu verser, avant même d'avoir vendu le premier carré, une somme non négligeable : un droit d'entrée en quelque sorte. Toutes les promotions décidées par le magasin auraient été à notre charge (prix anniversaires, remises exceptionnelles...), le tout avec des délais de paiement de 120 jours, sans aucune garantie de ne pas se voir préférer un autre fabricant six mois plus tard (*Ibid.*, p. 87) ».

³⁴ . *Ibid.*, p. 92sq et 154sq.

Lorsque l'entreprise passe à 9 salariés, les vendredis matins sont consacrés « aux réunions de gestion » afin d'assurer la dimension participative et lorsqu'elle passera à 20 c'est un début de division du travail qui s'instaure entre plus petits groupes autogérés (les constructeurs, les vendeurs dans les stands, etc) entre lesquels doit prévaloir la rotation des tâches³⁵. A l'instar d'Ardelaine, Ambiance bois limite volontairement sa croissance, refuse les chantiers extra-régionaux et entend infirmer la maxime : « qui ne croît pas est condamné à périr ». Certes, les salaires restent bas, mais la mutualisation des biens permet d'en disposer en grand nombre, laquelle s'accroît encore quand les familles des coopérateurs, vivant jusqu'en 2002 dans des maisons séparées (dont le presbytère), peuvent se rassembler après l'achat d'un immeuble collectif structuré en appartements (baptisé *A notre Guise*, en souvenir du familistère de Godin)³⁶. Par ailleurs, tout qui désire s'arrêter plusieurs mois de travailler (pour s'occuper des enfants dans la crèche parentale à Guise, s'investir dans le système d'échange local/SEL du village, etc) peut le faire sans voir baisser son niveau de vie, l'entreprise appartient à tout le monde, le travailleur s'appartient et ne se confond plus avec l'aliénant rôle d'employé, etc, etc.

Lors d'un débat public au cours duquel Ambiance bois fut critiqué sur ses seuils de rémunération une voix s'est élevée pour dire « vous n'avez pas compris, ils sont smicards mais vivent comme des rois ! » Une autre s'exclame : « N'est-ce pas là le prototype de vie nécessaire pour sauvegarder la planète entière plutôt que le modèle américain ? »³⁷.

5.3. Une cité par projet avec, comme citoyen, l'Etat

Rendre telle quelle la représentation quelque peu idyllique de ces deux entreprises du réseau ALDEA/Cigales (qui participeront également ensuite au REAS) n'est pas fortuit. C'est bien elles qui, à l'heure de notre enquête, continuent invariablement à alimenter l'imaginaire des Solidaires à titre de « modèles ». Et ce sont ces mêmes « modèles » qui créeront le réseau REPAS comme pour valider à la fois l'élection d'un souverain Bien et la revalorisation de

³⁵ . Les statuts prévoient : tout le monde prend sa part à des tâches de productions répétitives et plus fatigantes, chacun acquiert des compétences diversifiées, les spécialités ne doivent pas pouvoir être attribuées ad vitam aeternam, chacun doit avoir un pied dans les ateliers et l'autre dans les bureaux (p. 113sq). Lulek fait remarquer les problèmes rencontrés lors de l'établissement des premières fiches de paie pour ces coopérateurs exerçant en fin de compte, tous, plusieurs métiers différents : agent d'usinage, scieur, affûteur, manutentionnaire, chef d'entreprise, etc. Celui qui s'est sacrifié pour ce rôle (purement formel) de PDG exigé par le statut SA, participe à l'ensemble de ces tâches.

³⁶ *Ibid.*, p. 148

³⁷ . *Ibid.*, p. 108sq

l'Etat dans la hiérarchie de valeur aldésienne. Tout exemplaires qu'ils sont, Ardelaine et Ambiance bois vont tisser, au sein de ce réseau qui les regroupe à d'autres coopératives, des relations particulières avec l'Etat. Durant des années, ils ont eu recours à plusieurs reprises, qui à des subventions pour développer le musée ici, qui à une aide directe par l'achat du mobilier (bâtiment + séchoir à bois et chaudière) là-bas³⁸. Mais avec REPAS à présent, c'est d'autre chose qu'il s'agit. Les financements reçus sont pluriannuels (et non ponctuels). Ils concernent la formation professionnelle de « compagnons » et pas un prêt en capital de départ.

Aux principes écologiques inscrits dans les cahiers des charges, à la démocratie de gestion (une homme, une voix) exigée par le statut coopératif, les leaders du convivial REPAS³⁹ veulent ajouter un objectif plus clairement « social » et procéder à une hiérarchisation des valeurs les conduisant, comme l'ALDEA (qui s'apprête alors à créer le REAS) à privilégier « le travail pour tous ». Le réseau rassemble des « compagnons » qui constituent le comité de pilotage de jeunes chômeurs désireux de se former au fonctionnement coopératif (stage en immersion dans les entreprises du réseau, formation économique spécifique et mise en place de leur micro-projet). Mais pour assurer son fonctionnement, il faudra faire flèche de tout bois, les rentrées des entreprises concernées n'étant pas suffisantes pour assurer les frais relatifs à cette activité de formation-insertion. C'est, pour la première fois, le recours « structurel » à l'Etat. Il jouit pour ce faire d'un financement du feu Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire (SEES) dont la convention a été établie en 2000 et fut reprise par la DIESS (lors de la suppression du SEES par le gouvernement Raffarin), d'un

³⁸ . Pour Ardelaine, 30 % de l'investissement du musée (480 000F) furent assurés par le fonds interministériel pour le développement et l'aménagement rural (FIDAR), un fonds d'Etat sur crédit affecté à la région du Massif central et environ 2 % (50 000F) sont accordés par le syndicat intercommunal sur des fonds du département dans le cadre d'un contrat de développement économique. Le tout est complété par un prêt de la banque française du crédit coopératif et un placement en capital par un réseau d'amis et sympathisants. Pour Ambiance Bois, le SIVOM, communauté de communes (ou collectivité locale) regroupées dans un syndicat, permet à l'entreprise de faire l'économie de cet investissement sur 15 ans. Pour cela elle reçoit des subventions départementales et régionales qu'elle devra rembourser en 15 ans grâce à la location des bâtiments par l'entreprise qui en devient, à terme, propriétaire. C'est évidemment un risque pour la collectivité car une entreprise risque à tout instant de fermer ses portes alors que l'emprunt court toujours.

³⁹ . L'expression est de Latouche S., 1999, « L'efficacité raisonnable et le piège de l'efficience rationnelle », dans *Economie et Humanisme*, n° 347, pp. 32-38. Nous nous basons, pour REPAS, sur l'ouvrage de Barras B., Bourgeois M., Bourguinat E., Lulek M., 2002, *Quand l'entreprise apprend à vivre*, Paris Charles Léopold Mayer. Pour des présentations plus succinctes que les trois ouvrages cités existe une série d'articles : sur le réseau Repas, voir l'article cité de Lulek M., « Sur le 2001, Libres et solidaires, les expériences du réseau Repas », dans *Pour*, n° 172, pp. 129-136 ? Sur REPAS et Ardelaine, voir aussi Nicol O., 1992, « D'une définition théorique aux travaux pratiques », dans *A faire* n° 13-14, pp. 56-59, Draperi J-F., 1997, « Champagne ! », dans *Territoires*, n° 382, p. 40, Fanelli A., 1997, « Les Scop prennent racine », dans *Territoires*, n° 382, pp. 28-30 et Barras B., « La Scop Ardelaine, un projet coopératif de développement local », dans *RECMA*, n° 281, pp. 151-153.

financement dans le cadre du dispositif de la formation continue de la région Rhône-Alpes⁴⁰. Sans eux, il n'existerait pas. Les conventions sont conditionnées au respect d'une contrainte restrictive sur les critères d'éligibilité des candidats au compagnonnage qui ciblent un public particulièrement vulnérable (ils doivent avoir entre 18 et 25 ans avec un diplôme au maximum équivalent au bac). Le respect de cette contrainte est utile. Ambiance Bois et Ardelaine se réjouissent de pouvoir compter plusieurs exemples de « stagiaires » qui, après leur période d'apprentissage, s'en sont allés réaliser leurs propres projets ailleurs en sollicitant les partenaires financiers et les professionnels gravitant autour du réseau REPAS⁴¹. D'autres sont devenus coopérateurs dans l'une de ces deux entreprises ou ailleurs dans ce réseau :

« chacun est capable d'apporter un élément indispensable au fonctionnement de l'ensemble et chacun est capable de progresser dans un contexte complexe. Si l'on cherche une personne à associer à l'une de nos entreprises, entre compétence et habileté technique d'une part, proximité idéologique et accord sur les valeurs d'autre part, il ne faut pas hésiter. Il faut privilégier les seconds car de ceux-ci dépend la manière dont seront utilisés les connaissances et le savoir-faire, qui peuvent toujours s'acquérir s'ils font défaut au départ »⁴²

Ce faisant, elles persistent à respecter une « commune compétence » universelle puisque le but est d'accompagner l'auto-insertion par la création d'entreprises autonomes (il arrive que des stagiaires s'installent à Ardelaine ou Ambiance pour y développer un nouvel axe de production ou un nouveau projet). D'une certaine manière l'équilibre est établi entre révolution pratique « agir ici et maintenant » et l'attention au monde social extérieur (et à ses désaffiliés). Il infirme la restriction groupale du « nous voulons tout, tout de suite » de la logique communautaire initiale perceptible dans le récit des deux groupes à leur origine. Cet équilibre incarnera le paroxysme des espoirs militants : le réseau REPAS des entreprises créées par d'anciens marginaux volontaires « petits-bourgeois », combine coopération,

⁴⁰ . Et aujourd'hui le réseau du *convivial REPAS* a été financé dans le cadre du Plan de Développement Rural Rhône-Alpes avec le soutien de la Communauté Européenne.

⁴¹ . Les produits Ardelaine se trouveront un temps dans le magasin Couarail à Paris, une entreprise alternative dont le capital fut également composé de la participation de Garrigue et de quelques Cigales et dont les créateurs passèrent en stage à Ardelaine. On y trouvait également les produits d'autres entreprises alternatives que nous avons croisées et recroiserons, comme la structure de commerce équitable Andines (aussi aidée par Garrigue, des Cigales et l'équipe de l'ALDEA). Couarail devra fermer après quatre ans d'activité (*Ibid.*, p. 92).

⁴² . Barras B., *Op. Cit.*, p. 160, Lulek M., *Op. Cit.*, p. 132, Barras B., Bourgeois M., Bourguinat E., Lulek M., *Op. Cit.*, p. 101 A l'époque, le postulat du "tous capables" mis en exergue par le groupe français pour l'éducation nouvelle (GFEN), que nous avons fréquenté, est présent dans nos têtes. Chacun se positionne naturellement en fonction de ses aptitudes et de sa sensibilité (...). La polyvalence et la formation interne sont de mise : on apprend à tondre, à faire les matelas, à vendre. Il n'y a que la comptabilité (gérée par Catherine) qui reste un domaine difficile d'accès en raison de l'extrême rigueur et du suivi exigés. Le soutien des autres coopérateurs (bénévoles) est toujours présent pour permettre le développement, créer de nouvelles activités, de nouveaux ateliers, de nouveaux salaires. Plusieurs personnes y participent dans leurs temps libres, dans la perspective de créer peut-être un jour leur emploi (*Ibid.*, pp. 72-73).

écologie, autogestion, développement local et lutte sociale. C'est évidemment au prix d'une relégation progressive de « l'autarcie » dans l'échelle des valeurs alternatives et d'un cadrage de l'action économique dans les dispositifs financiers contraignants que les divers pouvoirs publics mettent en place. Si autonomie il y a, elle est perçue comme étant l'indépendance avec laquelle un désaffilié adhère au projet « global » du réseau, sans simplement chercher un « travail » ou « un emploi » que Gorz, Caillé ou Laville qualifieraient d'hétéronome⁴³.

Il est intéressant de noter que la hiérarchisation des « biens », poursuivie par l'ALDEA « seconde époque » puis par son rejeton, le REAS (voir infra), comme par ses amis de REPAS, a des conséquences sur tout l'imaginaire des Alternatifs. Non seulement l'autarcie est perçue à présent comme une valeur négative dans la hiérarchie mais les pouvoirs publics vont pour leur part revêtir une valeur sinon positive, en tout cas « neutre » et utilitaire (schéma du point 5.1). La critique radicale de l'Etat qu'ils soutenaient à l'origine va s'estomper lentement car il devient un partenaire intéressant lorsqu'il s'agit de subventionner les activités de formations aux métiers « alternatifs ». Tirant d'abord une réelle valorisation de l'indépendance financière massive de ses entreprises à l'égard des subventions publiques et des prêts bancaires (en 1984, seules 20% des entreprises de l'ALDEA y ont eu recours⁴⁴), les réseaux de solidarités de proximité apportant la plupart du temps les fonds nécessaires, l'ALDEA seconde époque semble procéder à un décalage : du discours de « l'autonomie à l'égard de l'Etat », on passe au discours de la contribution de l'Etat à l'autonomie.

Ce qui ne veut pas dire que « le détachement par rapport à l'Etat » disparaît des systèmes de justifications des associations les plus subventionnées. Le détachement reste une valeur, un élément permettant de se grandir sur l'échelle du comportement social total mais il n'est plus prioritaire comme à l'époque où les Alternatifs flirtaient avec *Autrement* et où ils présentaient dans cette revue des « entreprises » combinant une action en matière de « désaffiliation avancée » (engagement que perdra *Autrement* et les Boutiques de gestion même si leur but reste la création de PME) et une marginalité tenace (qui perdra sa place majeure dans la hiérarchie des valeurs « alternatives » au sein de l'ALDEA puis du REAS)

⁴³ « Que nos entreprises s'ouvrent pendant plusieurs mois à l'accueil de gens qui, comme nous à leur âge, entre révolte et intuition, espérance et utopie, imaginent que leur histoire n'est pas écrite d'avance sur la mélodie "unique" du seul modèle dominant, cette tâche-là aussi est notre devoir ». Notre stratégie « peut frustrer ceux qui sont à la recherche de macrosolutions, lesquelles, à notre avis, n'existent pas. La stratégie alternative n'est pas faite de promesses et de programmes, mais d'actes et de ruptures. Partager les voitures c'est déjà refuser l'obésité économique de notre société ». Refuser d'embaucher lorsque la motivation est seulement, piètre ambition, de créer de l'emploi, c'est déjà remettre en cause la voracité de la croissance. Décider de mener, sur sa ferme des actions culturelles (le musée), c'est déjà rompre avec l'hégémonie économique » (Lulek, 2001, « Libres et solidaires, les expériences du réseau REPAS », dans *Pour*, n° 172, pp. 129-136).

⁴⁴ . ALDEA, *Rap. Cit.*

Les exemples favorisés par l'équipe de rédaction d' *Autrement* sont ceux qui, même en adjoignant un dispositif d'insertion ou de resocialisation de marginaux involontaires, parviennent à tenir leur autonomie quasi-autarcique: Les frères Wenzel ont créé Eole, entreprise qui reçoit régulièrement marginaux et handicapés pour des stages de plus ou moins longue durée. Les trois activités principales d'Eole consistent dans la fabrication de fromage de chèvre, le tissage de vêtements et un projet de débroussaillage semi-industriel. Les fondateurs sont présentés comme atypiques. Le premier des deux frères fut ethnologue avant de créer Eole (c'est lui qui s'occupe d'accueillir les toxicos et de les mettre au travail dans la coopérative), le second, bricoleur hors pair, est à l'origine des éoliennes et du chauffage solaire qui produisent sur le site une électricité propre. C'est ce symbole de l'Etat qu'est la DDASS qu'il critique, elle qui leur a mis des bâtons dans les roues incroyables avant de leur donner l'agrément comme centre d'hébergement. Autre symbole, le fisc, qui dès que l'on veut vivre avec des ressources propres qui ne proviennent précisément pas d'un Etat avec lequel on veut le moins de contacts possible, arrive et vous écrase de taxes TVA, patentes et autres charges sociales »⁴⁵.

A l'inverse de cet exemple, certains alternatifs doivent s'accoutumer à un Etat toujours plus présent en terme d'apport de fonds structurels (textes en annexe II-1-5). En revanche, l'innovation technologique apparaît de moins en moins comme étant une préoccupation alternative dans les Lettres, études, et articles des Aldéasiens. Ce sera l'inverse pour le chômage, et dès 1984 si l'on parle d'innovation, c'est d'innovation sociale. Pour *Autrement*, l'évolution fut à l'exact opposé. La critique sociale disparaît des pages d'*Autrement* et ce qui fut à une certaine époque de l'ordre de la critique artiste contre le capitalisme mute véritablement en une glorification de la « spin-off » et de ses entrepreneurs dont les compétences expérimentales en matière d'informatique, d'électronique et de technologie de pointe sont admirées. Conjointement, la critique « radicale » de l'Etat mute en critique correctrice dans l'imaginaire alternatif au milieu des années 80. D'une certaine manière, il devient un partenaire bien commode dans la lutte contre la désaffiliation provoquée par l'internationalisation du capitalisme et les délocalisations. Pour l'ALDEA « seconde époque »

⁴⁵ Chancel, 1979, « Eole : asociaux + production », dans *Autrement*, n° 20, pp. 77-79. Pour voir comment *Autrement* s'en prend presque nommément à certaines entreprises du réseau ALDEA qui flirtent avec les financements publics, on se référera au textes résumés en annexe III-5 concernant Eurêka et son devenir en tant qu'entreprise d'insertion. Certes, pour les « projets accompagnés » par les Boutiques de gestion, l'Etat peut faire office de « partenaire » par l'intermédiaire de ses dispositifs d'aide à l'innovation. *Autrement* présente à ses lecteurs ANVAR (agence nationale pour la valorisation de la recherche dite « agence française de l'innovation ») dont les implantations régionales proposent des prêts à des conditions très avantageuses sous forme de capital-risque, voire même sous la forme de crédits classiques à long et à moyen terme. Cet établissement public à caractère industriel et commercial (dont le budget était en 83 de 65 millions de FF), soutenu par des politiques publiques qui se sont « enfin » décidées à soutenir l'initiative, peut s'avérer bien utile à tous les « techniciens de l'innovation », tout comme d'ailleurs ses équivalents régionaux et autres primes spéciales accordées par les collectivités locales. Mais dans tous les cas, l'autonomie en ligne de mire, la tutelle publique est provisoire et ne doit pas être plus contraignante que celle de n'importe quelle banque de crédit classique. Marti S., 1984, « Dans

(et des entreprises membres qu'elle a pu soutenir comme *Ambiance bois* et *Ardelaine*), *Autrement* mobiliserait des forces étrangères dans l'épreuve qui les opposait jadis côte à côte au capitalisme ou à « l'entreprise classique » au point que le groupe de la revue et ses Boutiques de gestion déserteraient purement et simplement celles-ci pour s'installer dans un monde « industriel », certes encore « domestique » (petitesse) mais plus du tout « civique ». Or, la cité par projet doit bien rester une synthèse de ces modes justificatifs.

L'épreuve qui mettait aux prises le capitalisme et les Alternatifs de la première époque (parmi lesquels, sur un même plan, l'ALDEA et *Autrement*) se voit affectée par la présence d'êtres d'une nature introduite par *Autrement* et inappropriée à la critique sociale : des machines, des spin-off, des qualifications professionnelles élevées empêchent que soit maintenue une commune humanité de compétence. Cela conduit à la mise en cause de l'épreuve puisque s'y dévoile une discordance entre l'état dans lequel se trouvent les personnes engagées (parmi lesquelles des désaffiliés en rupture scolaire et familiale qui n'ont guère la possibilité de lancer une PME d'informatique) et la nature des objets technologiques mis en valeur par *Autrement*. Par leur seule présence ils tendent à exclure un ensemble d'individus qui n'ont pas ces compétences très spécifiques que réclame l'ingénierie en général. Pour maintenir une critique sociale active, on observe que l'ALDEA agence une nouvelle situation argumentative épurée qui évacue ces êtres étrangers que sont les machines — et les connaissances scientifiques qui les accompagnent — afin que l'épreuve puisse se développer sans obstacles et poursuivre sur la voie opposant la petite unité de production « alternative » au capitalisme.

Dans ce tournant majeur, disons encore un mot du passage d'une critique « radicale » qui confinait l'alternative dans le champ de l'autarcie communautaire à une critique correctrice qui veut prendre l'Etat à partie et « contaminer » l'économie de sa complétude morale. L'épreuve marchande proprement dite était supprimée par les premiers soixante-huitards et remplacée par une épreuve purement domestique autorisée par un mode de vie autarcique. En acceptant d'en finir avec l'idée de construire « une autre économie » hors du monde (*exit*), les Alternatifs acceptent les termes de cette épreuve et entendent corriger ses conditions de réalisation non seulement en offrant des services ou des produits sur le marché mais aussi en intégrant la question de la désaffiliation « involontaire », ceux qui, dans le monde connexionniste contemporain sont qualifiés de « petits » contrairement aux « grands » qui bénéficient de toutes les ressources nécessaires pour créer « seuls » leur propre emploi, voler

la jungle des aides », dans *Autrement*, n° 59, pp. 148-150. Jacquier J-P., 1984, « Liberté d'entreprendre, un slogan pour tous ? » dans *Autrement*, n° 59, pp. 246-249

de projet en projet (cf *Autrement* et ses spin-off), voire tout simplement conserver celui qu'ils ont.

Avec leur réseau de compagnonnage REPAS, les entreprises alternatives donnent aux personnes qui cherchent leur voie professionnelle ou un « emploi » (bien que ce terme soit critiqué) la possibilité de s'insérer dans un « projet » ou d'évoluer de projet en projet en faisant des stages rémunérés dans diverses entreprises du réseau. Le réseau de ces entreprises qui mêlent affiliation (les promoteurs du projet de classe moyenne malgré leur vie communautaire et faiblement consommatrice) et désaffiliation, n'est pas un « connexionisme pur », la liste des initiatives concernées étant clôturée. Pour l'intégrer, il faut montrer patte blanche. On ne trouve pas de membre de REPAS ne répondant pas aux critères hiérarchisés du comportement social total (ou de l'âme). Une équivalence entre les différents biens cités (avec un « travail pour tous » en première ligne) situe ces entreprises elles-mêmes en équivalence les unes par rapport aux autres et REPAS, qui plus est, se trouve contrôlé par les partenaires publics le subventionnant au titre du « développement régional » et de l'insertion. Le statut de compagnon, bien qu'il ne soit pas (encore) juridique possède un sens spécifique pour chaque entreprise du réseau. Selon la charte REPAS, chacun doit respecter un certain nombre de critères stricts (apprentissage, rémunération équivalente au SMIG, etc) contrôlés par les autres membres. Peut-on parler d'une ébauche de cité par projet au sujet de REPAS comme nous en faisons l'hypothèse ?

Un réseau d'entreprises n'est pas, en soi, le support d'une cité. La notion même de souverain Bien (sans même parler des autres biens moraux hiérarchiquement inférieurs) y serait problématique étant donné qu'on ignore entre quels membres il pourrait être mis en commun, le réseau pouvant s'étendre, au-delà même des entreprises d'insertion, vers ces entreprises qui profitent purement et simplement des aides à l'emploi sous couvert de « morale » et d'éthique sociale. Le fait que des projets ne soient présentables à REPAS que s'ils sont aptes à déposer un dossier dont l'argumentaire s'éprouve au regard d'une hiérarchie morale (qu'ils doivent pouvoir attester) repose sur une sorte de compromis entre les exigences du réseau et celles inhérentes au dessein de se doter d'une forme permettant de porter des jugements et de générer des ordres de justification. Ces jugements et ordres de justification ne peuvent pas éviter les questions de gestion démocratique, d'intégration de stagiaires, d'écologie, de rémunération (balancée par d'éventuelles mutualisations) et de petitesse. Certes, les différentes entreprises sont quantitativement plus performantes sur certains de ces critères, mais leurs projets respectifs sont moralement tenus d'exemplarité les uns pour les autres. Voici un réseau qui fait peser des contraintes sur sa propre extension puisqu'il incite à

ne tisser des liens et à n'étendre ses ramifications qu'en respectant les maximes de l'action justifiables propres au projet et à son milieu de valeurs : agir en faveur du travail, ne jamais cesser de progresser dans l'amélioration écologique des produits ou des outils de production, ne pas dépasser une taille critique rendant aléatoire les tentatives d'autogestion. Il semble possible de prendre appui sur le réseau pour limiter les effets destructeurs du monde connexionniste où les désaffiliés ont pour seule mobilité celle qui les mènera à un prochain emploi aidé ou un prochain CDD.

Peut-on donc, posons la question derechef, espérer voir naître une cité par projet ?⁴⁶ L'étude de texte présente ici serait incomplète si elle ne se coltinait pas la réalité à un moment donné ou à un autre. Nous verrons dans la partie trois que la réponse est aisée si elle se construit sur la base des écrits alternatifs et solidaires mais qu'elle devient plus complexe en pénétrant les réseaux humains eux-mêmes. Les contraintes idéologiques d'entreprises comme Ambiance bois ou Ardelaine sont plus lourdes qu'il n'y paraît. Si protection et commune humanité il y a, il ne faut pas oublier que la vie (quasi)-communautaire peut être vécue douloureusement, tout comme d'ailleurs, l'incitation à la participation démocratique, et la méfiance à l'égard de la consommation. Certes, il n'est pas de seuil de désaffiliation en deçà duquel l'entreprise ferme ses portes aux gens comme c'est le cas, désormais, des Boutiques de gestion. Mais encore faut-il être moralement apte à s'adapter au format d'une telle épreuve. Pour le dire avec l'un des fondateurs d'Ambiance bois, les compétences exigées ne sont pas professionnelles mais idéologiques, ... ce qui peut s'avérer un cap plus infranchissable encore (pour preuve, Ardelaine n'a pas trouvé de nouveaux coopérateurs qui s'investissent à long terme à une époque où elle en aurait eu besoin).

Par ailleurs, la cité par projet voudrait être modélisée pour rendre compte de formes de justice nouvelles relatives au monde connexionniste. Elle sert alors à une définition du bien commun par rapport à laquelle vont être jugés les êtres. Ce à quoi la hiérarchisation des valeurs poursuivie chez REPAS prétend être arrivée. Mais il ne faut pas oublier que les cités sont des métaphysiques politiques qui ont une existence historique dans le temps et l'espace

⁴⁶. Dans le vocabulaire des Alternatifs, puis des spécialistes de l'économie solidaire, la question se formulerait comme suit : « La tendance actuelle à la déstabilisation du salariat par l'offensive mondialiste du capital, la difficulté des solutions de sécurité collective par le haut à résister à cette tendance, poussent inéluctablement à cette prise d'autonomie des populations dont l'enjeu est considérable : soit elle débouche sur le scénario du chacun pour soi, sur un modèle d'entrepreneuriat individuel et de salariat précaire où le droit commercial l'emporte définitivement sur le droit du travail, soit au contraire surgissent de ces mutations des éléments d'un troisième secteur économique, concurrent des deux autres, incarnant largement une économie de précaution, d'anticipation, et de développement durable », expliquait la présidente du même Conseil de surveillance lors des premières journées d'automne du MDS (Archimbaud A., 1998, « Mouvement du Développement Solidaire, extrait d'intervention », dans *A faire* n° 47, pp. 47-48).

(une forme de vie qui monte en généralité). Une cité a des chances de se mettre en place quand un groupe d'acteurs, prenant appui sur un monde stable de dispositifs et d'objets, voit sa puissance s'affermir. Pour qu'il y ait institutionnalisation d'une cité, il faut forcément que ses membres soient toujours plus nombreux, que l'Etat légifère, que leurs valeurs s'entendent pour dégager une nouvelle forme de bien commun. Autrement dit, il faut sortir de la « domesticité » au sein de laquelle quelques entreprises proches se retrouvent.

Une telle cité embryonnaire doit s'inscrire dans le monde du droit (quel statut donner aux compagnons ? aux entreprises alternatives ? quels avantages fiscaux ? quel marqueur juridique donner à l'action en vertu de valeurs hiérarchisées ? comment les mesurer ? etc) au lieu de se laisser aller à l'état de discours pratico-imaginaires (chaque cité ayant un droit permettant de contrôler la validité des épreuves). C'est en prenant appui sur des définitions politiques du bien commun que le droit peut servir à officialiser ces usages alternatifs. Mais pour être vu du droit, il faut être visible, pour être visible, il faut se fédérer et se fédérer, c'est grossir... ce que tentera l'ALDEA en fondant le Réseau d'Economie Alternative et Solidaire (REAS)⁴⁷.

5.4. Du Réseau alternatif à l'Inter-réseaux solidaire : instituer et élargir l'ethos pratique ?

La transition initiée dans la seconde phase de l'ALDEA fera corps avec l'histoire, longue d'une dizaine d'années, du REAS sur laquelle il convient de s'arrêter un moment. En effet, les REAS constituent à ce jour la tentative la plus aboutie de fédération des initiatives en matière de ce que l'on nomme encore jusqu'à la fin des années 90 l'économie alternative et solidaire. Par la suite, le terme « alternative » sera progressivement abandonné par les acteurs comme pour souligner la transition effectuée d'une critique radicale à une critique corrective. Tout commence lorsque, sollicitée par l'organisation américaine TOES⁴⁸, l'ALDEA (son groupe de Cigales et d'entreprises type Ardelaine) prend en charge la préparation du contre-sommet organisé dans le but de troubler la rencontre du G7 à l'Arche de la Défense en 1989.

⁴⁷ . le chapitre 12 est entièrement consacré à la difficile fédération solidaire.

⁴⁸ *The Other Economic Summit*. Pour des histoires du REAS, plus succinctes, mais plus factuelles, on se référera principalement à Liepietz, 2001, p. 48sq, Demoustier, 2000, p. 109sq et MB², 2000, p. 28sq.

Ses membres y rencontrent les fondateurs des premières associations Solidarité-Emploi⁴⁹, dont les prêts d'honneur aux chômeurs sont basés sur le même principe d'épargne de proximité que les Cigales (il faudra revenir plus loin sur les nuances). Les uns et les autres s'accordent sur la nécessité d'entamer un processus de rapprochement de toutes les tentatives d'économies alternatives et solidaires. Emerge d'abord de cette rencontre l'une des revues composant un des matériaux de notre travail : *A faire*. Elle se présente, pour son premier numéro en mai 1989 comme un outil multi-associatif destiné à permettre la diffusion des activités de trois réseaux principaux que sont l'ALDEA, les Cigales (qui s'appêtent à se constituer en fédération indépendante) et Solidarité Emploi.

L'arrangement avec l'Etat qui prévalait dans l'imaginaire de l'ALDEA « seconde époque » se renforce au sein d'un REAS, encore informel, qui s'ouvre à des structures qui, au-delà de prêts préférentiels destinés à l'initiative⁵⁰, ont recours à des modes de financements publics continus (annuels ou pluriannuels, comme le réseau REPAS) qui les placent parfois sous la tutelle plus ou moins forte d'élus locaux. Tout en proclamant régulièrement le lien avec 68, les premiers numéros de *A faire* sont très révélateurs à ce sujet⁵¹. A la veille de ses assises constitutives qui lui donneront le statut d'Union d'Economie Sociale en 92, le REAS, encore informel, rassemble, en plus des trois réseaux fondateurs de *A faire* (ALDEA, Cigales, S-E), la coopérative de capital-risque Garrigue (dont le capital de plus de trois millions de Francs est destiné à suppléer les minces possibilités des Cigales), le GIEPP du Nord-Pas-de-

⁴⁹. Archimbaud J, « Les cagnottes Solidarité-Emploi » dans *A faire*, n° 39, pp. 27-28. Depuis 85, Solidarité-Emploi mutualisait des ressources financières entre travailleurs et chômeurs. Son principe consistait en la création de cagnottes alimentées par tout qui acceptait d'y laisser mensuellement 1% de son salaire. A la suite d'une période définie par les cotisants, ces cagnottes sont brisées afin d'être investies dans un projet d'entreprise (d'utilité sociale ou écologique). Les initiateurs de ces cagnottes rapportent qu'elles se vivaient essentiellement comme une revendication politique, « une espèce d'anticipation sur des formes de fiscalité volontaire ou d'auto-fiscalité consentie et choisie ». Toute la contiguïté du discours de ces derniers et de celui de l'ALDEA laisse entendre que c'est naturellement que leurs conceptions pratiques de l'intervention citoyenne devaient fusionner.

⁵⁰ qui s'accommodait déjà du recours aux subventions publiques des entreprises et associations du réseau par le truchement de l'Agence française de l'innovation ou de fondation comme *France active* qui apporte aux porteurs de projet un accès au crédit, une expertise et un soutien financier : garanties sur emprunts bancaires et fonds propres. France Active s'adresse aux activités professionnelles créées par des personnes en situation de précarité économique, aux structures d'insertion par l'économique, aux nouveaux services ou aux entreprises solidaires. Cette structure n'est que rarement considérée comme « solidaire » par les acteurs du REAS et moins encore par les membres d'associations de micro-finance qui lui reprochent de conditionner ses prêts à des critères trop exigeants et de ne pas privilégier les projets à dimension « alternative » (voir *A faire* n° 4. p. 26).

⁵¹ Le directeur du REAS rappelle dans la plupart des articles qu'il rédigera pour *A faire*, que l'économie alternative et solidaire naît avec *les éco-entreprises des néo-ruraux des années 70*, et de manière plus générale, de toutes ces *contestations culturelles et politiques nées de 68 qui sont toutes des micro-révolutions* Voir Archimbaud J., 1992, « Conjuguer nos particularités et nos acquis », dans *A faire* n°11, pp. 29-30. 1992, « Les enjeux d'un congrès constitutif », dans *A faire* n° 13-14, pp. 3-5, 1996. « Spiritualités, éthiques, croyances : place et distanciation dans un mouvement laïc de démocratie économique », dans *A faire* n° 51, pp. 38-40.

Calais (Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels⁵²) et l'association dite « des correspondants locaux ».

Ces deux dernières structures illustrent bien l'aspect composite d'un REAS qui tente de rassembler des entreprises modèles autonomes comme Ardelaine et des structures qui n'hésitent pas à mettre en avant tout le maillage de leurs financements publics sans lesquels ils n'existeraient pas⁵³. En 1985, C. Tytgat, ancien travailleur social, est à l'origine du Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels (GIEPP), organisme à but non lucratif qui intervient en appui de demandeurs d'emploi de longue durée. Le contexte régional est celui des grandes restructurations et fermetures des industries traditionnelles du Nord de la France (construction navale, sidérurgie, constructions ferroviaires, et extraction charbonnière). Après deux ans passés à tenter de reclasser professionnellement les chômeurs, il fait le constat que les procédures officielles de réinsertion n'offrent pas de solution durable et qu'il faut en rechercher de nouvelles en créant directement des activités économiques. Maintenant intégré à l'APES (Assemblée permanente de l'Economie Solidaire), le GIEPP a accompagné la création de quelque 80 entreprises ou associations dans des secteurs d'activités divers (confection, maraîchage biologique, collecte de tri de déchets recyclables, entretiens d'espaces verts, menuiserie, etc), entre autres grâce à sa société de capital-risque solidaire Autonomie et solidarité construite en collaboration avec l'ALDEA sur le modèle de Garrigue. Mais surtout aussi grâce au soutien renouvelé du conseil général et du conseil régional dans le cadre de leur politique de développement des services de proximité (qui interviennent pour 1 million de francs dans le capital d'Autonomie et solidarité)⁵⁴

⁵² . Large réseau de soutien à l'initiative dans le Nord-Pas-de-Calais, relayé ensuite dans son rôle de portail de l'économie solidaire par l'APES - Assemblée permanente pour l'économie solidaire.

⁵³ . J. Archimbaud, futur directeur de la coopérative, cite les composantes de la mouvance REAS : « des premières communautés de jeunes des villes installés à la campagne à la fin des années 60 (l'auteur pense à Ardelaine) aux groupes de banlieue, 25 ans plus tard, dans la crise des révoltes urbaines, des éco-entrepreneurs instruits créant leur propre espace de liberté de travail aux chômeurs créateurs dans l'urgence de leur coopérative de service, des producteurs bio aux fabricants des Cigales (et) aux groupes Solidarité-Emploi qui, par leurs financements, ont permis la création de plusieurs centaines d'entreprises, tous ces acteurs trop méconnus décrivent en bonne partie l'espace du Réseau en formation » (1992, « Les enjeux d'un congrès constitutif », dans *A faire*, n° 13-14, pp. 3-5.

⁵⁴ . Dès le début du montage d'une entreprise de maraîchage biologique à vocation d'insertion (VER'TIGE) Le GIEPP est confronté à un besoin de plusieurs centaines de milliers de francs pour acheter une exploitation agricole dans la banlieue lilloise. Quatre personnes acceptent de mobiliser leur épargne : la naissance de Ver'tige, pionnière de la culture bio, toujours sur la brèche aujourd'hui (dix salariés), marque aussi le début d'une épopée de la finance solidaire. L'aspect « épargne » sera ensuite pris en charge par Autonomie et solidarité (actuellement composée de 2000 actionnaires et d'un capital de 1 670 000 euros). L'accompagnement d'entreprises par le GIEPP et la mobilisation de financements sont conditionnés au respect de critères : réserver un pourcentage significatif de leur capacités d'embauche pour des personnes particulièrement défavorisées face à l'emploi, développer des relations démocratiques dans le travail, produire en respectant l'environnement, accepter d'intégrer par la suite le processus d'accompagnement de "nouveaux porteurs", etc. Les entreprises ainsi accompagnées et financées qui passent le cap se voient attribuer le label "alteractives" et intègrent le

Pour sa part, l'*Association des Correspondants Locaux (ACL)* est présidée par E. Lavillunière, ancien objecteur de conscience à l'ALDEA, qui créera, avec d'autres correspondants, les MB² (que nous recroiserons). Elle est constituée à la suite d'un appel lancé aux régions dans le numéro 4 de *A faire* (Avril 1990). Diverses associations et coopératives départementales y répondent. *A faire* les décrit comme autant de structures « de lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, d'insertion par l'économique, de développement local ou communautaire, de création d'activités ou de conseil à la création, de protection de l'environnement, d'associations de consommateurs, ... qui partagent des valeurs et des thématiques de mouvements, où la solidarité, l'utilité sociale des produits, la transformation des rapports aux pouvoirs et à la nature, la reconquête de l'autonomie occupent, à des degrés variables, une place importante »⁵⁵. L'ouverture se veut large, nulle charte n'est posée pour décréter ce qui est alternatif ou non ; elle refuse « d'être réservée aux intellectuels et aux experts pour, au contraire, associer un maximum de correspondants de terrain »⁵⁶. A l'aube des assises constitutives du REAS en 1992 à Amiens, cette association compte 60 adhérents dans divers départements et compose donc le gros des troupes du REAS. La plupart d'entre elles perçoivent des subventions publiques régulières.

Pour ne parler que des structures auxquelles nous serons à nouveau confrontés, retenons par exemple les correspondants de l'association Espace développement (Dijon) dont la création fut permise par un transfert de compétence et de méthodologie depuis le REAS (sur le modèle de ce que faisait jusqu'alors l'ALDEA) et répondant essentiellement à des commandes de collectivités publiques (Etat, mairies, collectivités territoriales) concernant l'intervention auprès de chômeurs. Dans son giron naîtra le Pôle d'économie solidaire de Dijon (accompagnement de porteurs de projets professionnels), financé à 90 % par des subventions croisées de la région, du département et de la ville. Il en sera de même pour le pôle de Chalon, plus récent, également développé par le REAS et Espace développement à l'appel d'élus locaux (disposant d'un budget chiffré à l'époque à 448 000 Francs émanant de l'Union Européenne pour 33%, du Sivom Accord⁵⁷ pour 32%, de la Région pour 20% et des

GIEPP à titre d'accompagnateurs. Ce regroupement des alteractives dut déposer le bilan en 2002 alors que débute notre enquête.

⁵⁵ « Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire, les premiers pas », dans *A faire*, n°6, 1990, pp. 11-12.

⁵⁶ . *Ibid.*

⁵⁷ Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) *Association de Communes pour la Coordination de leur Développement (ACCORD)*. Le SIVOM dont les membres en Saône et Loire sont donc réunis en association, est une institution de coopération intercommunale. Il exerce des responsabilités variées qui lui ont été confiées par les différentes communes, souvent du même canton. Ces dernières participent étroitement au pilotage du SIVOM. En effet, ce sont les élus qui décident et pilotent les actions du SIVOM par le biais du comité syndical et des différentes commissions. Il a tendance aujourd'hui à être remplacé par la communauté de

Fonds d'Intervention pour la Ville de l'Etat pour 5%). De même encore, l'Agence Provençale pour l'Economie Alternative et Solidaire (APEAS) à Marseille n'existerait pas sans les 95% de budget (300 000 euros) lui provenant d'une similaire hybridation de fonds publics ville-région-département, pas plus que le réseau REPAS dont nous avons déjà parlé ou le Réseau de Citoyenneté Sociale de Toulouse qui accompagne également la création d'activité (dans les deux cas, le budget public est de près de 90%). Ces correspondants auront une implication diverse dans le REAS (REPAS et RCS s'en détourneront rapidement ; la directrice de l'APEAS en revanche comptera parmi ses derniers administrateurs) mais leur conception de l'intervention publique est partout identique : exigée plutôt que snobée.

Tenues dans sa maison des alternatives en plein chantier (une ancienne friche industrielle à Pantin appelée la Maaform⁵⁸, réaménagée par diverses entreprises et associations membres), les assises seront fréquentées par quelque 200 participants durant trois jours. Un texte intitulé *Les Poteaux d'Angles* est établi à la suite de la dernière Assemblée Générale et servira de charte éthique générale ratifiée par les participants. Elle tente de tenir ensemble tous les éléments moraux du comportement social total. Parmi les développements au sujet des valeurs énumérées (solidarité égalité, partage), somme toute substituables à celles du Manifeste de l'ALDEA, en 1981 il convient d'épingler l'universalisation du « tous capables » qui l'en distingue. La commune compétence est définitivement normalisée : toute personne (et pas seulement, le marginal volontaire) « *peut aller au bout de ses potentialités propres, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, conquérir une souveraineté optimale* ».

Des correspondants locaux commentent : Rechercher l'autonomie pour chacun, c'est proposer à chaque porteur de projet des outils pour conduire son projet (outillage technique nécessaire au montage et à la gestion, maîtrise des finalités, etc) et appréhender l'environnement économique, social, culturel pour y choisir son mode d'insertion (...). Contrairement à une idée assez répandue parmi les professionnels de la formation et de l'insertion, tout le monde a des projets, même s'ils ne s'expriment pas toujours en termes d'objectifs concrets et de contenus professionnels précis (...) Le (premier) rôle de l'accompagnateur dans cette démarche est celui d'un médiateur qui fait émerger l'ensemble des ressources de la personne, pour construire un parcours de formation (et d'insertion) non dans une relation d'aide-assistanat, où l'on apporte des éléments à une personne ayant besoin d'un traitement ou d'une transfusion de savoir, mais à partir des richesses qui sont la base d'un projet dont la personne sera l'auteur (MB², pp. 63, 70). Dans l'accompagnement de ces pratiques, « les redistributions des fonds d'Etat ne sont condamnables que s'ils ôtent de l'autonomie au groupe ou correspondent à un aménagement des pouvoirs de notables locaux

communes dans de nombreux cantons parce qu'il bénéficie d'un statut juridique plus complet et des possibilités de compétences étendues.

⁵⁸ Maison des Associations, des Alternatives et de la FORMation.

dont les politiques de l'emploi se réduisent à une gestion technocratique inefficace face aux mutations du travail et de l'activité dans nos sociétés. Ces fonds doivent servir aux financements annuellement renouvelés d'associations (comme les Pôles) qui misent sur les capacités des personnes » (*Ibid.*)⁵⁹.

De tels textes font de cette charte officielle le support de la combinaison axiologique commune-compétence/ethos pratique encore inachevée à l'époque « néo » de l'économie alternative (qui réservait le premier terme à une élite et laissait pendant le second) et en gestation depuis la seconde époque de l'ALDEA. L'autonomie financière est rétrogradée dans l'échelle des valeurs afin de ne pas en exclure des réseaux entiers d'associations parapubliques que, bien souvent, la coopérative du REAS contribue à mettre sur pied. Une structure soutenue par l'Etat est légitime si elle contribue à façonner des entreprises qui, elles, n'en auront plus besoin à terme. Dès lors, si l'Etat providence est peut-être un mythe, comme l'indiquait le manifeste de l'ALDEA 81⁶⁰, on peut aujourd'hui, de toute façon, s'arranger avec ses représentants locaux.

Les assises constitutives du REAS ce n'est donc pas seulement le rassemblement des pratiques d'accompagnement et de financements « de porteurs » de projets économiques « alternatifs » en général (ALDEA, Cigales, Garrigue, GIEPP, les associations de l'ACL). C'est aussi la fédération effective d'une nébuleuse d'organismes qui, sur un identique champ économique, se retrouvent à faire valoir conjointement dans *A faire* les mêmes principes normatifs que sont l'impératif catégorique (« agir ici et maintenant ») et la commune compétence (chacun peut créer son emploi). Ils le font, qui plus est, dans des termes proches de ceux que nous avons extraits du corpus proudhonien. On peut compter, outre les nombreux papiers issus des structures fondatrices (l'ALDEA, Solidarité-Emploi, le GIEPP et l'ACL) des articles rédigés par des représentants qui ont un statut de membres associés depuis les assises constitutives (tenues pour ses organisateurs comme un réel succès). En vrac, et pour ne citer encore que ceux que nous recroiserons : représentants du Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques des Savoirs (MRERS), de Services d'Echanges Locaux, de la fédération de magasins de commerce équitable Artisans du monde (dont certains ont été soutenus par les Cigales comme aussi Andines), du *Centre de Recherche sur la Démocratie et*

⁵⁹. Collectif de rédaction du REAS, 1992, « Poteaux d'Angles pour la naissance et le développement du Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire », dans *A faire*, n° 13-14, pp. 6-10. Voir annexe 5.

⁶⁰. ALDEA, *Rech Cit.*, p. 26).

l'Autonomie (le CRIDA de B. Eme, J-L Laville), du Comité Chrétien de Solidarité avec les chômeurs (CCSC) ou du Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP).⁶¹

Sans durcir les traits, c'est avec le REAS que l'on retrouve une large fédération recroisant les traits des formes associatives mutuellistes que Proudhon tenta à l'époque de penser et de promouvoir ensemble. Non pas que des initiatives similaires n'aient pas existé depuis (nous les avons évoquées). Mais pour la première fois, elles tendent à se rapprocher dans un même réseau. Affiliés et désaffiliés se reconnaissent mutuellement commune capacité à l'action dans les systèmes Cigales, Solidarité-Emploi, Autonomie et solidarité et Garrigue. L'épargne des uns profite à la valorisation économique des compétences des autres à la manière de la banque foncière (Proudhon) ou des banques populaires (Schulze et Raiffesen) qui rassemblaient des « classes moyennes » paysannes dans une commune héroïsation des plus pauvres. Les *échanges sans argent* des SEL (Services d'Echanges Locaux) sont similaires à la Banque du Peuple de Proudhon sur la fiction d'une nouvelle unité monétaire. Le MNCP passe de la contestation à l'élaboration de projets économiques à l'instar des canuts. Et, en fin de compte, les chercheurs du CRIDA ne font rien d'autre que chercher à traduire dans un langage unique l'ensemble de cette « nouvelle économie » à l'instar de Proudhon et de sa lecture mutuelliste. Ce n'est pas tout. Largement ouvert à toutes sortes de fédérations associatives, le REAS continue de monter en puissance. En 1994, toujours à Pantin, a lieu son premier véritable congrès en tant que coopérative d'Union d'Economie Sociale. Une petite vingtaine d'ateliers sont proposés aux 620 participants : de l'essor du marché des produits biologiques au commerce équitable en passant par les outils financiers, l'utilisation du bénévolat et l'étude des rapports conflictuels et partisans entre les structures d'accompagnement de projet (REAS) et les dispositifs publics d'insertion par l'économie, comme à l'époque les ateliers de Blanc ont déclenché la vive réaction des Proudhoniens.

Dans ce climat unique de fédération d'activités économiques se pose tout naturellement la question cruciale : a-t-on là une première extension de la cité par projet que nous avons repérée dans REPAS et l'ALDEA (seconde époque) ? Lui accorder une réponse positive de but en blanc serait clore ici le travail. Mais un problème de taille empêche de le faire : comment contrôler la pureté des âmes dans une telle fédération et assurer la

⁶¹ S'étaient aussi déplacés pour participer aux débats des assises, des têtes de fédérations d'éducation populaire telles que *Culture et liberté*, des représentants de l'économie sociale (de la fédération des mutuelles de France plus précisément) des syndicalistes de la CFDT ou de la confédération paysanne et même des représentants de l'économie classique avec des chefs d'entreprise du CJD (centre des jeunes dirigeants). Mais dans l'ensemble, ces participants ne deviendront pas membres et ne garderont avec le REAS que des liens très ténus.

contamination ? Témoins ces interviews données par le directeur d'Andines, coopérative de commerce équitable accompagnée et financée par des associations du réseau de l'ALDEA et l'un des deux fondateurs de celle-ci, également concepteur du principe des Cigales :

Au micro d'un journaliste du Monde Diplomatique, on sent bien comment une forme de perfection morale reste la ligne d'horizon pour l'un comme pour l'autre. M. Besson de Andines confesse pouvoir être pris en défaut : « Si les structures du REAS ne nous avaient pas soutenus, Andines aurait disparu depuis longtemps. » Les 400 000 F du capital ont été apportés par cinq personnes physiques, des Cigales, de Garrigue et Autonomie et solidarité. Les cinq employés perçoivent le même salaire (6000 FF). « Mais on se rend compte qu'on entre de plus en plus dans le système, remarque le directeur. Même si nos principes égalitaires sont préservés, parfois ça dérape un peu. » J-P. Gautier explique que, malheureusement, toutes les structures accompagnées par l'ALDEA puis par le REAS ne tiennent pas compte de tout ce que « l'on voudrait leur transmettre ». Pour ne pas perdre de vue leurs objectifs éthiques, Andines et Ambiance Bois participent à un réseau d'entreprises (REPAS). Mais ce genre de structure chargée de traduire concrètement les engagements alternatifs et solidaires du REAS, ne suscite pas d'enthousiasme parmi le millier d'entreprises soutenues par les outils financiers du réseau : seulement une trentaine y adhèrent. Les Cigales et Garrigue ont beaucoup de mal à trouver des créateurs d'entreprises qui défendent en toutes circonstances des valeurs éthiques. J-P. Gautier termine : « Parallèlement à la création d'entreprises, nous n'avons pas poursuivi l'effort pratique et théorique pour leur conduite. Quand un problème de respect des critères se pose, il est trop tard et nous refusons de prendre une décision. Ce qui fait que toutes ces entreprises sont plus ou moins alternatives. »⁶².

Le REAS est une coopérative (mandatée pour le développement de projets solidaires). Mais sa fonction principale est aussi de créer un véritable réseau. Il y parviendra. Trop vite pour assurer la viabilité et l'extension d'une Cité par projet où l'ordre règne entre les êtres. En deux ans il est parvenu à recruter le double de correspondants, à renforcer ses partenariats (surtout avec l'éducation populaire, certains secteurs de la mutualité, les mouvements de chômeurs), à développer un réseau européen (REEAS) et à rendre viable la Maaform, toujours en chantier lors du congrès constitutif, pour les associations et coopératives qui s'y sont installées⁶³. Tout est là pour croire au mouvement : des centaines de participants issus d'horizons aussi divers que les associations sans argent (MRERS) et l'épargne solidaire contresignent la même charte des *Poteaux d'Angles* officialisant, à notre sens, l'ethos dont nous avons suivi les aléas sur plus de cent ans. La petite équipe parisienne de la coopérative

⁶² Baqué P., 1994, « L'utilité sociale plutôt que la logique de profit, sur les chantiers de l'économie solidaire », dans *Le Monde Diplomatique*, septembre, pp. 18-19.

⁶³ . En 95, 25 structures, associations ou entreprises solidaires, membres pour la plupart du REAS se partagent ses locaux : des regroupements d'épargnants solidaires (la fédération des Cigales, Garrigue et sa petite sœur parisienne Génération Banlieue, Solidarité-emploi), des entreprises de commerce équitable (comme Andines, dépositaire effectif de la marque commerce équitable), la rédaction du journal *A faire*, des associations d'éducation populaire, des groupes de spectacles (la caravane des quartiers), etc.

du REAS (essentiellement issue de l'ALDEA et de Solidarité-Emploi) est parvenue à rassembler autour du corpus de valeurs hiérarchisé toutes les structures citées. Mais ce développement prolifique donne un image anarchique du réseau et le manque de mémoire écrite le rend difficile à situer au cœur des mouvements sociaux qui lui sont contemporains et dont il revendique la parenté. Le mouvement du REAS s'apparente, a posteriori à un souffle d'enthousiasme inouï qui retombera presque aussi vite que celui qui, en 1848, emporta les socialistes associationnistes sur une quinzaine d'années seulement.

L'engouement militant autour du réseau a été trop rapide et la coopérative à peine armée de deux salariés ne peut que difficilement gérer cette problématique de l'extension rhizomique de ses congrès au sujet desquels tout le monde s'enchantent mais sans jamais réellement s'investir dans l'organisation ni être obligé de le faire par quelque forme d'engagement. Sans anticiper sur la dernière partie de ce travail qui consistera dans l'analyse du phénomène connexionniste dans l'économie solidaire, on peut noter d'ores et déjà que c'est bien la confrontation entre différentes manières de vivre l'ethos pratique qui se situe au cœur des difficultés du REAS

Au congrès d'Amiens (1996) ce problème de l'unité réelle et de force collective est perceptible toutes les fois qu'il y va du distinguo de l'économie alternative et de l'économie solidaire. Celle-ci peut être citée à titre d'exemple pour illustrer, dans un premier temps, le genre de confrontations qui vont aussi opposer des composantes telles que les partisans des SEL⁶⁴ et les partisans de l'Echange des savoirs, les membres d'Artisans du monde (commerce équitable) et les écologistes de *Biocoop* (magasins bio), etc. Cette distinction alternatif/solidaire est importante. Non pas qu'elle ait une valeur aux yeux des acteurs ; la grande majorité d'entre eux, quelle que soit leur provenance, insistent aujourd'hui pour la renvoyer du côté de la querelle sémantique vide de sens alors que seule compte la pratique des associations. Mais bien plutôt parce qu'elle illustre la manière dont leurs justifications grammaticalement homogènes et proudhoniennes (ou associationnistes) s'éprouvent rapidement les unes les autres dans des épreuves complexes dès lors qu'elles doivent s'unir dans les faits. Autrement dit, elles se donnent à voir sous la forme de disputes au moment où

⁶⁴ . Avant la tenue d'un second congrès, auront lieu à Marseille *Les rencontres de l'économie citoyenne, solidaire et durable* organisées conjointement par le REAS et l'APEAS. Il faudra surtout retenir la présence des premiers S.E.L (Service d'Echanges Local) qui, depuis la première initiative en septembre 1994 à Montbel en Ariège, viennent déployer en France une nouvelle forme d'échanges non monétaires aux côtés des Réseaux d'Echange Réciproque des Savoirs (ils ne cesseront depuis de faire débat). A notre connaissance, *A faire* est l'une des premières revues à ouvrir ses pages aux promoteurs du premier SEL français que l'un des membres présente dans le numéro d'été 1995.

il conviendrait de s'entendre sur les dispositifs fédératifs susceptibles de rendre visible la cité par projet en gestation dans leurs groupements d'associations respectifs.

L'économie « solidaire » au sens strict (c'est-à-dire non « alternative ») émerge en marge du REAS. Elle concerne un certain nombre de structures qui se regroupent davantage autour des théories émises par Laville, Eme (anciens membres de l'ALDEA qui ne fréquentent plus guère le REAS). Cette « économie solidaire », dont elles sont l'expression séminale, ne se réfère pas à la hiérarchie des valeurs de la même manière que les leaders du REAS⁶⁵ (ALDEA, REPAS, Solidarité Emploi, etc) auxquels ils disputent le « statut » de grand dans la cité par projet qu'elle charpente. L'euphorie et le succès du congrès d'Amiens (1996) amenuiseront considérablement le débat. Le rapport d'orientation affirme vouloir s'ouvrir aux principaux représentants de l'économie solidaire. Il s'agit alors du Comité National de Liaison des Régies de Quartiers⁶⁶, des Cafés Musique (réseau Opale)⁶⁷, les Crèches Parentales (réseau ACEP)⁶⁸, de l'Agence pour le Développement de l'Economie Locale (ADEL)⁶⁹ et de l'Agence pour le Développement des Services de Proximité (ADSP)⁷⁰ association dont la création par J-L. Laville fut permise par un financement obtenu auprès de l'Europe par l'ALDEA. Ses membres s'exprimeront çà et là dans *A faire* et participeront, pour certains, aux congrès du REAS.

Les leaders du REAS et les leaders de ces structures dont l'action plus spécifiquement « sanitaire et sociale » est qualifiée génériquement de services de proximité se rencontrent à nouveau à Lima l'année suivante (1997) pour participer au symposium international « Globalisation de la solidarité » (Fraisie, 2004, p. 2). A la fin de ces rencontres, chacun des pays participants s'est engagé à essayer d'organiser des réseaux d'économie solidaire au niveau national afin de se retrouver quatre ans après pour envisager leurs évolutions respectives⁷¹. En France, entre le second et le troisième congrès du REAS, un collectif de

⁶⁵ . Que l'on retrouve dans les instances de décision : annexe II-3-3.

⁶⁶ Voir infra, chapitre 7.

⁶⁷ Voir infra chapitre 7.

⁶⁸ . Association des Collectifs Enfants Parents. Créées en 1968 pour constituer une alternative aux crèches traditionnelles, les "crèches sauvages" sont devenues "crèches parentales" et se constituent aujourd'hui pour pallier le manque de services d'accueil pour jeunes enfants, favoriser une meilleure adéquation entre les attentes des parents et le contenu des services. Le Réseau ACEP a quitté l'IRES (MES) au moment où nous avons entamé ce travail, raison pour laquelle il n'apparaîtra guère et n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique (entretiens, littérature, etc) comme les autres. Voir annexe III-5.2 l'exemple de la Cour des Noues.

⁶⁹ . Voir infra chapitre 7.

⁷⁰ . Le chapitre 6 est essentiellement structuré autour de l'ADSP. Leurs promoteurs, issus de l'ALDEA, fréquentent le REAS sans s'y investir (Laville J-L. 1992, « Des services de proximité à l'économie solidaire ? », dans *A faire*, n° 12, pp. 22-23 ou Houssin C., 1990, Programme de développement des services de proximité, dans *A faire*, n° 3, pp. 14-16).

⁷¹ . Ortiz H., Munoz I., 1998, *Globalización de la solidaridad*, CEP, Lima. Le symposium regroupa 250 personnes, venues de 32 pays, qui essayaient, sous l'impulsion de syndicats québécois et d'organisations

personnes présentes à Lima rédige pour le Monde Initiatives l'*Appel pour l'économie solidaire* (18 juin 1997 : annexe II-3-4). C'est lui que l'on peut tenir pour l'acte de naissance de l'économie solidaire telle que nous l'entendrons dans ces pages puisqu'il regroupe une bonne partie des structures analysées. Il est publié au nom de l'Inter-Réseaux pour l'Economie Solidaire (IRES qui deviendra en 2002 l'association du Mouvement pour l'Economie Solidaire/MES). La constitution de ce collectif de signataires s'est avérée d'autant plus facile qu'un certain nombre de réseaux ou de fédérations d'associations (pour certaines déjà adhérentes au REAS) voulaient obtenir un surcroît de visibilité afin de profiter de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

L'appel incarne, pour ainsi dire, une tentative de résolution de l'épreuve qui s'était installée entre « alternatifs » et « solidaires ». Grâce à de complexes opérations de montées en généralité idéologiques — dont on voit bien ce qu'elles doivent à chacune des parties⁷² — les uns et les autres parviennent à s'accorder sur quelques axes d'action censés ouvrir une collaboration à plus long terme et tisser entre eux une équivalence de grandeur dans une « cité par projet » qui, si elle est encore loin d'être l'enjeu des politiques publiques comme le fut le compromis entre des mondes civique et marchand de l'Etat-providence, a au moins le mérite de permettre à des associations disparates une ligne d'action commune⁷³. Mais cette Cité, du moins à ce moment-là, n'advient pas. En cause, probablement, l'absence de contraintes qui seraient issues de véritables reconnaissances mutuelles. Comme le note le représentant du laboratoire CRIDA à l'IRES, la rédaction et la signature de l'appel du Monde sont typiquement une action de réseau. Il s'agit d'un projet ponctuel dont la réalisation a reposé sur une mobilisation de contacts informels (Fraisie, 2004, p. 1). Et, comme l'ont étudié Boltanski et Chiapello, un réseau se caractérise par l'absence de dispositifs reconduisant dettes et responsabilités réciproques au-delà d'un projet donné. A l'époque de l'appel, la renommée de ce dernier à travers les réseaux de différents signataires de l'appel n'est plus à faire et l'IRES

péruviennes, de réfléchir sur quelles pouvaient être les possibilités d'une autre mondialisation, d'une globalisation de la solidarité à partir de différents réseaux qui se dénommaient eux-mêmes réseaux d'économie solidaire. La deuxième rencontre de "Globalisation de la solidarité" a eu lieu en octobre 2001, et a réuni 400 personnes venues d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie. La troisième vient de se dérouler à Dakar en octobre 2005 et a réuni près de 600 personnes.

⁷² . Voir annexe III-6.

⁷³ . En sociologie pragmatique des régimes d'action, le principe d'équivalence est la référence commune des personnes à quelque chose qui les dépasse pour converger vers un accord. Il s'agit d'une capacité métaphysique. Lorsque l'accord est difficile à établir, les personnes doivent pouvoir clarifier leur position de justification et pour ce, elles doivent s'extraire de la situation et monter en généralité. Elles s'orientent alors vers la recherche d'une position s'appuyant sur un principe valant en toute généralité, c'est-à-dire un principe prétendant à une validité universelle. Un accord légitime est un accord justifié par la référence à un principe qui dépasse la situation puisqu'il prétend être valable en toute généralité (Boltanski, 1990, p. 64) . Dans notre cas, les montées

est, au mieux pour lui un projet destiné à maintenir le contact avec d'autres réseaux. D'aucuns estimaient d'ailleurs qu'il était inutile de surajouter un nouveau réseau au REAS déjà existant et que l'IRES ne serait qu'une coquille vide.

Le conseil de surveillance du REAS n'hésite d'ailleurs pas à remettre le couvert de la critique lors de son dernier congrès en soumettant à l'Assemblée Générale (*Un projet pour l'économie alternative et solidaire*), un texte qui se veut être le prolongement des « Poteaux d'angles » adoptés lors du congrès de fondation en 1992 (votés à l'époque par l'ensemble des participants)⁷⁴. Ce texte met les services de proximité en garde face aux risques que leur activité simplement marchande fait encourir à la pureté de leur âme (les opérateurs de travail temporaire commencent à s'intéresser à ces marchés), décochant ainsi quelques flèches aux autres responsables de l'IRES qui entre en crise à la suite de ces différentes tensions. Cette mise en garde n'est en fait que la rémanence d'un conflit intervenu quelques mois plus tôt. Après les premiers mois de l'IRES, marqués par un certain volontarisme, une première étape prend fin au début de l'année 1998 lorsque un désaccord surgit à l'occasion des débats portant sur l'opportunité d'amender un article de la future loi cadre contre les exclusions du gouvernement Jospin pour y introduire une référence aux acteurs de l'économie solidaire. Le désaccord porte en particulier sur le danger de confusion entre économie solidaire et insertion par l'économie (Fraisie, 2004, p. 3).

Les montées en généralité de l'appel n'étaient pas construites sur les bases d'un véritable compromis. Pour le dire en termes proudhoniens, les Réasiens et les tenants des services de proximité continueront à s'accuser mutuellement de connaître une « défaillance d'âme », d'être perclus de mécanismes « du marché capitaliste » ou d'incarner faiblement la hiérarchie des valeurs. Pour les Réasiens, les services de proximité n'offrent que des comportements sociaux limitatifs qui créent un second marché du travail pour désaffiliés⁷⁵. Leur tradition articulant épargne de proximité et accompagnement de porteurs de projets leur semble bien plus apte au comportement social total que l'assistance aux personnes âgées et la garde d'enfants que suggèrent les structures développées par exemple par l'ADSP. Si travail il

en généralités sont visibles puisque, ensemble, les organismes concernés s'accordent sur trois arguments validés par référence à des formes générales de grands principes communs.

⁷⁴. Conseil de surveillance du Reas, 1998, « Un projet pour l'économie alternative et solidaire. Actualisation des Poteaux d'angles », dans *A faire* n° 51, pp. 3-6.

⁷⁵. Dans les débats préparatoires au congrès, un membre du REAS écrit : « L'économie alternative trouve des limites dans le terrain occupé par l'économie dominante, car elle n'a pas vocation à la productivité, poison potentiel de l'âme. Notre première obligation est de limiter les pouvoirs des milieux dirigeants sur cette économie (...) et d'empêcher à la fois ses intrusions sur les terres alternatives comme dans le cas des services de proximité (Pillet A., 1998, « L'économie alternative et solidaire, part incontournable de l'économie », dans *A faire*, pp. 23-28.).

y a, il n'est pas véritablement autonome et on est loin du réseau REPAS et de ses compagnons. Pour les futurs leaders de l'IRES, l'activité de la coopérative REAS en tant que structure conseil à l'initiative (activité héritée en droite ligne de l'ALDEA) est essentiellement entrepreneuriale et libérale. Non loin, finalement, des Boutiques de gestion.

Cette dispute fera long feu. En effet, dans cet imbroglio de réseaux, l'IRES (principalement animé par les structures citées : ADSP, ADEL, OPALE, CNLRQ) deviendra l'une des deux seules figures nationales affichant l'économie solidaire comme identité première, à défaut du REAS qui va lentement chavirer⁷⁶. Ce dernier en effet, fort pourtant de ses multiples sociétaires, commence à connaître de nombreux problèmes qui vont aboutir à la fermeture pure et simple de la coopérative. Son dernier congrès fut organisé en décembre 1998 à Marseille sous l'impulsion de sa correspondante locale, directrice de l'APEAS. Il rassemble quelque 450 personnes. Son succès apparent ne laisse pas présager de la fin toute proche du Réseau, moins d'un an plus tard.

En 1999, le REAS disparaîtra avec ses ambitions politiques, ses congrès, ses réseaux de correspondants, son journal *A faire* et surtout l'activité de transfert de méthodologie pour la création d'activités héritée de l'ALDEA. Diverses causes peuvent être énumérées parmi lesquelles sont souvent citées : l'insuffisance d'une tradition écrite conférant au REAS une identité plus ferme (qui puisse se traduire autrement que par la simple participation aux congrès et à quelques papiers rédigés pour *A faire* pour la majorité des sociétaires), la petite taille des expérimentations qui n'autorisait pas une visibilité suffisante, un isolement par rapport au syndicalisme et à l'entreprise classique et une difficulté à accumuler des moyens en capital (ce travail pour sa part, mettra encore d'autres raisons en évidence)⁷⁷. Mais surtout commencent à être visibles au grand jour un grand nombre de conflits entre sociétaires, membres du bureau, et membres du conseil de surveillance, rapportent la plupart des protagonistes de l'époque. Le réseau, parce que réseau, ne dispose d'aucun moyen pour

⁷⁶ . La seconde, toute aussi informelle à l'origine, est le Mouvement pour le développement Solidaire (MDS) qui naît lors des *Premières journées d'automne du développement solidaire* (13 et 14 décembre 1997) avec le MRERS, Culture et liberté et le STAJ (le Service Technique Animation Jeunesse qui disparaît à la même époque que le Reas. Voir *A faire*, n° 47). Comme pour l'IRES, le REAS est impliqué dans l'avènement de ce mouvement avec différentes déclinaisons de l'éducation populaire. Ce rapprochement entre ces structures est essentiellement le fait d'un réseau de personnes à leur tête qui estiment à l'époque que l'économie alternative et solidaire ne se développera pas sans un dispositif large et citoyen de formation aux comportements nouveaux de consommation et à la culture de « l'entreprendre ensemble », c'est-à-dire sans de forts mouvements d'éducation populaires rénovés. Mais si l'on excepte deux journées d'été et un appel à projet resté lettre morte, le MDS entrera très vite dans une longue phase de sommeil à la suite de la disparition du REAS lui-même.

⁷⁷ . La situation financière du REAS a souvent été précaire mais elle a connu des moments de stabilité relative. Ainsi, à l'aube du congrès de 1996 les déficits des années 93 et 94 avaient presque été comblés grâce à une action de recapitalisation. 35 % des ressources provenaient de subventions ou de conventions publiques, 30%

endiguer ces disputes. En avril 2000, le *Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire* est créé par L. Jospin et aurait pu représenter, d'après son secrétaire, une source éventuelle de subventions. Mais les tensions qui parcourent le réseau sont trop importantes, la fermeture est votée en octobre 1999.

d'apports privés (comme la fondation PRISMA), 3% de la cotisation coopérative et le reste de la vente de produits comme les pôles d'économie solidaire.

Chapitre 6.

Une praxis pour une micro-cité connexionniste

La tradition des services de proximité et l'IRES

6.1. La science à l'appui des services de proximité

La généalogie de l'IRES n'est pas complètement étrangère à celle de l'ALDEA/REAS étant donné que ses principales structures promotrices se regrouperont sous une dénomination générique (services de proximité) issue en droite ligne des travaux de sociologie économique de B. Eme et J-L. Laville, deux anciens Aldéasiens qui faisaient aussi partie du comité de rédaction d'*Autogestions*, revue à laquelle nous avons été confronté lorsqu'il s'est agi d'identifier les premières vitrines des entreprises « micro » et « alternatives » (avec *Autrement*, *les lettres de l'ALDEA*, etc). Le REAS aura le désavantage de ne pas parvenir à maintenir des liens interpersonnels aussi solides que ceux entretenus par « les chercheurs en plein air » de l'IRES (Les époux Berger, Hersent, Collin, Michel, Bouzols, etc) avec le laboratoire de ces chercheurs « confinés » (Laville, Eme, Fraisse, Gardin, Roustang, etc) et, par extension, avec des acteurs politiques (Viveret, Liepietz, Hascoët, etc¹).

Or on sait depuis Latour et Callon combien, laissée à elle même, la recherche de plein air se voit amputée de l'extraordinaire pouvoir de traduction et d'amplification que seule peut fournir la recherche confinée (Callon et al., 2003, p. 182). La collaboration entre les agences de développement de services de proximité et le CRIDA révèle l'étroite imbrication entre la science et la société lorsque la seconde doit s'appuyer sur certains des réseaux construits au sein de la première et que celle-ci peut tirer profit des définitions synthétiques élaborées par la première. Pour définir les services de proximité le CRIDA a, à sa manière, fait entrer la sociologie économique en démocratie. C'est au cours de réunions de travail et de colloques hybrides² où se sont faits et défaits des collectifs de recherche chercheurs/acteurs que le

¹ . Respectivement conseiller référendaire à la Cour des comptes et rapporteur à la DIES, député européen (Vert), secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. *Infra*, partie III.

² . On peut penser aux colloques de l'économie sociale où les uns et les autres viennent présenter alternativement ce qu'ils nomment « services de proximité » (les congrès du Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative — CIRIEC International —, les congrès de l'Association pour le Développement de la Documentation sur l'Economie Sociale — ADDES). A souligner aussi les rencontres

laboratoire a acquis le rôle de représentant des services de proximité (tant auprès du monde scientifique que de celui des institutions publiques ou de celui des réseaux d'acteurs), représentant qui ne fait que porter une parole qui s'est construite en se déléguant. De nombreux rapports de recherche, base empirique des communications, articles et autres ouvrages scientifiques parus dès les années 80 sous le nom du CRIDA, furent par exemple le fruit de collaborations serrées entre le laboratoire et les premiers « prototypes » d'agence d'appui pour le développement de l'économie locale et/ou solidaire.

A cette enseigne, il faut remarquer que la manière dont a procédé le CRIDA est tout à fait justiciable d'un éclaircissement par la théorie de « l'acteur réseau » échéant habituellement à la sociologie des sciences. Pour suivre le réseau des services de proximité et leur fonctionnement, le CRIDA procède à « une traduction ». Elle comporte trois temps : le premier consiste en une réduction « du grand monde » dans lequel s'observe le déploiement de ces services au petit monde du laboratoire (Callon et. Al., 2003, p. 75sq). Après avoir effectué une série d'enquêtes pour en extraire des traces susceptibles de donner lieu à leur reproduction miniature (traduction 1). Dans un deuxième temps, J-L. Laville et B. Eme développent, en laboratoire, l'hypothèse séminale de l'hybridation en s'appuyant sur un collectif de recherche composé en partie d'acteurs des agences à l'origine de l'IRES (traduction 2), pour enfin aboutir au troisième temps (étape la plus périlleuse) de retour vers le grand monde : l'hypothèse construite en laboratoire (et rendue publique dans *Les petits boulots en question* paru en 1988, p. 167) peut-elle y survivre ? l'hybridation peut-elle être utile comme lecture d'un « fait » dans le grand monde ? va-t-elle être ressaisie par les acteurs, avec toutes ses chaînes idéologiques, pour qualifier leurs actions ? va-t-elle influencer sur la représentation que des élus locaux peuvent se faire de l'intervention publique ?

L'analyse fait apparaître que deux types de boucles « rétro-actives » (ou herméneutiques) entre les papiers des chercheurs et ceux des acteurs vont se tisser autour des thèses du CRIDA (Giddens, [1984], 1987). D'une part on peut observer des boucles courtes qui lient depuis longtemps ses membres aux principaux promoteurs de l'IRES en 1997 (CNLRQ, ADEL, OPALE). Par leur intermédiaire, le lexique de l'économie solidaire est véhiculé dans des réseaux d'associations toujours plus étendus qui acceptent de revêtir l'appellation « services de proximité ». D'autre part, des boucles plus longues qui les lient aux

internationales sur la globalisation de la solidarité à l'issue desquelles l'idée de l'IRES pointera le bout de son nez (Lima,, 4 Juillet 1997) avant de prendre une part active dans l'organisation de la seconde édition d'octobre 2001 à Québec. Enfin, chercheurs et acteurs se retrouvent annuellement à l'échelle française depuis les premières *Rencontres interuniversitaires de l'économie sociale et solidaire* en 2001 à Valenciennes (suivirent Lyon 2002, Toulouse 2003, Paris 2004)

réseaux de l'IRES moins actifs, à des réseaux régionaux qui ne sont pas de l'IRES ou à certains élus et politiques (surtout *Verts* mais aussi socialistes, Rocard étant toujours de la partie). Dans ces boucles, on n'appréhende pas (ou peu) la pertinence historique que veut se donner le dispositif « service de proximité ».

Les boucles courtes ne posent aucun problème si l'on s'en tient aux pôles qu'elles mettent en rapport à savoir les services de proximité proprement dits et le collectif de recherche. En leur sein, les êtres ne sont pas du tout indifférents à leur catégorisation étant donné qu'ils ont contribué à la forger. L'assise des thèses du CRIDA tient d'ailleurs dans la confiance qu'il peut avoir envers ces agences proches de lui (ADEL, CNLRQ, OPALE) qui colporteront le profil « services de proximité » avec une rhétorique dont les prédicats étaient déjà présents dans *traduction 1*³. Le mode de fonctionnement (hybridation/co-construction) institutionnalisé par le CRIDA était le leur, ou, du moins, celui des structures qu'elles aident à mettre en place (qu'il s'agisse d'un café-musique pour Opale, d'une Régie de Quartier pour le CNLRQ, d'un restaurant associatif pour ADEL). Laisser leur identité associative être redéfinie en terme d'agence d'appui aux services de proximité va leur permettre d'assurer la part de visibilité auprès de l'Etat et des collectivités locales à laquelle elles aspirent. La foi dans les « experts » du CRIDA que peuvent avoir les institutions joue un rôle non négligeable lorsqu'ils sont cités dans les dossiers de financements (Giddens, [1990], 1994, p. 37). Ce qu'il faut d'ores et déjà signaler c'est que cette rationalisation opérée de concert avec le CRIDA — consistant à réfléchir et présenter l'action de son association comme une co-construction démocratique, un partenariat financier (hybridation), une citoyenneté économique, etc — est au moins aussi contraignante qu'habilitante.

³. Si l'on se concentre sur ce que l'on pourrait qualifier de « préhistoire scientifique » des services de proximité, on retiendra la collaboration avec le CRIDA du directeur d'Opale/Culture et proximité et celui de la directrice de l'ADEL sur des articles ou des rapports de recherches : Corpet M., Hersent M., Laville J-L, 1986, « Le savoir sans privilèges », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 15-55, Montréal. Colin B., Laville J-L., 1985, *Les perspectives de pérennisation des T.U.C. par la création de nouvelles micro-activités*. Étude pour le Secrétariat d'État à l'économie sociale et la Délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté ou encore le collectif *Sociologie de l'Association* (Desclée de Brouwer, 1997) ou l'on retrouve à nouveau le directeur d'Opale (B. Colin). Entre beaucoup d'autres, on peut encore retenir la collaboration avec l'un des fondateurs du courant ALDEA-REAS : Eme B., Gounouf M-F., Houssin C., Laville J-L., Sauvage P., 1999, *Les entreprises d'insertion : exemples et réflexions transversales*. Paris : CRIDA-LSCI, CNRS. Du côté de l'accompagnement, un rapprochement très net s'opère avec le Nord-Pas-de-Calais à l'issue d'une collaboration avec C. Tytgat, pionnier des finances solidaires dans cette région (Eme B., Gardin L., Haddab K., Regnault B., *Solidarité et entreprises insérantes. Évaluation socio-économique de l'action expérimentale GIEPP de soutien à la création d'entreprises insérantes*. Étude réalisée pour le Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Paris : CRIDA-LSCI, CNRS, 1991). Enfin, parmi les réseaux fondateurs de l'IRES, signalons encore pour les services de proximité, l'étude portant sur les Régies de Quartiers : Eme B., avec la collaboration de Gardin L et Gounouf M-F., 1994, *Des Régies de Quartier entre économie et territoire : Le travail, creuset de lien civil*, Recherche réalisée pour le Ministère de l'équipement, des transports, et du tourisme, Secrétariat permanent du Plan urbain. Paris : CRIDA-LSCI, CNRS.

Habilitante parce qu'elle permet, comme nous allons le voir ci-après, de déployer une correcte grammaire pratique. Pouvoir s'exprimer au nom des services de proximité avec le langage ad-hoc est bien utile face aux institutions, face à différentes composantes du mouvement alter-mondialiste et dans des tas d'autres circonstances plus indéterminées que nous évoquerons. « Promouvoir l'économie solidaire auprès des pouvoirs publics en construisant une parole collective sur les réformes du gouvernement Jospin (programme nouvelles activités / emplois-jeunes, loi cadre contre les exclusions, réduction du temps de travail...) qui concernent les activités de l'économie solidaire » n'est-il pas, au demeurant, l'objectif assigné à l'IRES lorsque ces agences lanceront l'initiative (Fraisie, 2003, p. 2) ? En dernier ressort, ces agences savent que la légitimité scientifique est le ciment de leurs tentatives pour élaborer un mouvement homogène de l'économie solidaire encore très disparate à l'aube de l'appel de 97. Se laisser enrôler autorise la poursuite de leur ambition politique et idéologique par d'autres moyens. Le détour par le laboratoire leur permet de reconfigurer le monde dans lequel elles déploient leur activité : un monde au sein duquel il est acquis que les services hybrides seraient meilleurs qu'un monde où ces services seraient entièrement publics ou entièrement privés. Parmi les liens que le laboratoire entretient avec le grand monde, on peut postuler que ces agences resteront des vecteurs fidèles⁴.

Contraignante parce qu'elle « fixe des limites sur l'éventail d'options dont dispose un acteur ou un ensemble d'acteurs dans un contexte donné » de justification idéologique (Giddens, [1984], 1987, p 235)⁵. Une association peut être qualifiée de service de proximité au sens que lui donne la nouvelle sociologie économique du collectif de recherche du CRIDA dès lors qu'elle se soumet à ces contraintes. Elle se situe à son égard dans une boucle courte et dans notre hypothèse elle incarne une cité par projet car, comme nous l'étudierons dans un

⁴ . Dans le cas de la nouvelle sociologie économique, les chercheurs confinés de l'économie solidaire on conçoit particulièrement bien qu'un nombre de plus en plus grand de personnes soit nécessaire à la fabrication de la science bien que sans blouses blanches. Les rares personnes officiellement dénommées chercheurs universitaires que sont les membres du CRIDA ne constituent en réalité qu'un groupe minuscule parmi les foules de ceux qui font l'économie solidaire « en théorie ». Sans le soutien d'armées nombreuses — au sens propre — qui en défendent les traits définis, les chercheurs resteraient invisibles. Si donc le chercheur est recruteur, doté d'un fabuleux pouvoir d'enrôler et de contrôler (en grand nombre) les gens par les définitions qu'il donne de leur action, il apparaît dans un deuxième temps comme un employé recruté qui travaille sur des questions d'économie associative. On peut avoir l'impression que les acteurs élaborant des services de proximité ne réussissent que lorsqu'ils suivent une poignée de chercheurs alors même que ceux-ci ne réussissent que lorsqu'ils suivent cette multitude d'acteurs. Un mécanisme secondaire permet ensuite de jeter davantage d'ombre sur ceux qui sont hors du laboratoire, ce qui ne veut pas dire que leur rôle fut nul et non avenue (Latour, 1989, pp.419-420).

⁵ . Bien évidemment, les propriétés des services de proximité décantées par le CRIDA n'agissent jamais sur les personnes et leurs associations de manière à les forcer d'agir et de se comporter d'une façon particulière. Règles et ressources à la fois, elles sont fabriquées dans la continuité de la praxis , transformées par la théorie et refabriquées ensuite, telle est bien la dualité du structure, dirait Giddens : les règles et les ressources utilisées par des acteurs dans la production et la reproduction de leurs actions sont en même temps les moyens de la reproduction du système social concerné.

premier temps : elle incarne alors un univers dans lequel on échappe aux risques liés à l'organisation connexionniste de la société capitaliste contemporaine dans laquelle chacun se trouve livré à lui-même et potentiellement désaffilié (6.2).

C'est le cas de E.T.R.E, le premier idéal-type de service de proximité que nous envisagerons. Ceux qui ne se soumettent pas à ces contraintes se situent dans les boucles longues comme c'est le cas des dockers du Nord, second idéal-type. Ces boucles longues sont celles qui doivent être resserrées pour fidéliser les alliés. Pour ce faire le collectif de recherche (CRIDA-ADEL/OPALE/CNLRQ) doit « convaincre » ceux qui sont indifférents à leur catégorisation et pour lesquels être qualifiés de « services de proximité » ou être qualifiés autrement n'importe pas. A cette fin, il a construit une « machine » qui montre comment tenir ensemble les forces que voudrait idéalement assembler et pacifier un service de proximité. Comme son nom l'indique, une machine est d'abord une machination, un stratagème, une sorte de ruse, où les forces mises en œuvre se tiennent mutuellement en respect de façon à empêcher que l'une d'elles s'échappe du groupe (Latour, 1989, pp. 313-314). Cette machine sera l'ADSP : une véritable duplication, dans le grand monde, du petit monde reproduit en laboratoire (traduction 2) sur base des observations opérées dans les premières structures (traduction 1). Elle intervient sur des terrains où cherchent à se construire des activités économiques afin de prouver la pertinence de la méthodologie « service de proximité ». Au moment de notre enquête, l'ADSP a fini l'élaboration de l'association E.T.R.E qui tourne bien et se lance dans le resserrage de boucle avec l'association B.E.S. montée par les dockers. L'enjeu n'est pas seulement de monter un service de proximité, mais aussi que les dockers se revendiquent tels (et mobilisent la charte des services de proximité : annexe II-3-5)⁶.

Ainsi, aux points 6.3. et 6.4. décrivons-nous ces deux idéaux-types de service de proximité. Nous tâcherons de montrer que l'un et l'autre répondent tant à l'exigence de l'impératif d'action envers les plus désaffiliés qu'à l'exigence de commune compétence. Deux normes, qui arment la cité par projet, décelables dans la définition du service de

⁶ . Ainsi, les chercheurs en plein air et les chercheurs confinés que sont les leaders du MES parlent au nom des alliés qu'ils recrutent dans leurs réseaux. J-L. Laville parle désormais de services de proximité et on ne peut plus l'isoler quand on le met en doute (comme voudraient le faire les collègues scientifiques du MAUSS pour les critiques indulgentes ou de l'économie sociale pour les critiques plus radicales). Au contraire, des « mandants » associatifs se tiennent derrière lui, ordonnés et prêts à tenir le même discours sur l'économie solidaire. Tout se passe comme si, progressivement, les services de proximité devenaient des choses que l'on découvre mais qui ont toujours été là. Le CRIDA et ses alliés (CNLRQ, etc) sont devenus assez puissants pour définir des réalités. Si la réalité peut être conçue comme ce qui résiste aux épreuves de force, on peut estimer qu'un service de proximité dans le sens défini par Laville devient réalité chaque fois qu'une agence ne rencontrant pas d'opposant parvenant à modifier la forme d'un projet, parvient à réaliser un service sur les modalités de la co-construction et de l'hybridation sans empiéter sur les marchés des entreprises locales déjà en place (Latour, 1989, pp. 220-228).

proximité, les rapprochent du trio ALDEA/REAS/REPAS (6.2). Le problème se jouera comme nous l'évoquons à la fin du chapitre précédent dans leur tentative fédérative.

La nouvelle sociologie économique du collectif de recherche sur les services de proximité souffre d'un déficit : les grandes lignes de sa théorie s'avèrent trop restrictives pour pouvoir englober toutes les structures signataires de l'appel de 1997. Le ton de cet appel qui synthétise sous l'appellation « solidaire » des structures signataires diverses est néanmoins fortement connoté « service de proximité ». Il fait surtout ressortir « les lieux d'expression et d'activités artistiques (évocation du réseau d'OPALE), les restaurants multiculturels de quartiers (évocation du réseau d'ADEL), les Régies de Quartiers (évocation du réseau du CNLRQ), et de multiples autres entreprises et services solidaires ». Cette évocation vague « des autres réseaux » court-circuite la présentation plus complète de fédérations comme Biocoop, d'ONG de solidarité internationale comme Artisans du Monde, de réseaux comme le REAS, des fédérations comme les Cigales, cependant toutes signataires. Or c'est avec certains de leurs membres que les tenants des services de proximité entretiennent les boucles les plus longues. Nous montrerons donc pour conclure ce chapitre (6.5) que si un service de proximité tel qu'il est défini et construit par le collectif de recherche CRIDA-agences correspond effectivement à une micro-cité par projet, le problème de l'extension d'une telle cité se pose avec la même prégnance que pour l'entreprise alternative de l'ALDEA lorsqu'elle cherche à « faire mouvement » avec d'autres au sein du REAS. Notre perspective grammaticale permet de voir ce qu'ont en commun l'ensemble des expériences solidaires (ALDEA, Cigales, Ambiance bois, service de proximité mais aussi le commerce équitable ou les échanges sans argent type SEL) là où la nouvelle sociologie économique est en butte aux limites de ses boucles. Inversement elle permet de fermer les yeux sur certains comportements qui importent dans la communauté de valeur solidaire de l'IRES des « valeurs négatives » ou qui font violence à des valeurs positives (convivialité, localisme, autogestion, engagement, etc). Ces comportements altèrent la hiérarchie morale et sont alors prétextes à la dénonciation.

Empiriquement, la nuance « boucles courtes / boucles longues » prendra toute sa mesure dans l'analyse des accusations que s'adressent les acteurs les uns aux autres, faisant par là même surgir les « affaires » solidaires (partie III). En effet, il apparaît que l'homogénéité politique et économique de l'économie solidaire que l'on trouve dans les revues résulte à n'en pas douter de la collaboration serrée au sein des boucles courtes (CRIDA - agence de développement de service de proximité) qui trouvent lentement à s'étendre (Peuples Solidaires, Ré-Actives, etc). Loin du consensualisme volontariste des textes écrits, les disputes dévoilent surtout la difficulté de resserrer certaines boucles longues (SEL, finance

solidaire, commerce équitable etc). Elles divisent entre eux les leaders du MES (issus pour beaucoup des agences de développement) et ne vont pas sans mettre des bâtons dans les roues du CRIDA qui tente tant bien que mal de fidéliser des alliés.

. 6.2. Le service de proximité, une autre cité par projet ?

Il est donc typique de constater que les critères que les spécialistes extraient de leurs premières observations (traduction 1) pour définir les services de proximité à la fin des années 80 peuvent être tenus, dans la perspective qui est la nôtre, pour autant de traces grammaticales claires reproduisant la rhétorique cernée au sein du socialisme associationniste et dénichée à nouveau dans les argumentaires des membres de l'ALDEA/REAS. Les services de proximité, énoncent Laville et Eme, doivent répondre à « une condition d'espace : ils sont effectués sur un territoire restreint qui en facilite l'accès à l'utilisateur et favorise une prestation rapprochée » (*Small is beautiful*) ; « une condition d'innovation : des personnes les inventent pour répondre à des besoins non satisfaits » par un marché qui ne s'intéresse pas au public non solvable qui en souffre (acte innovant qui, universalisé, répondrait à tous les besoins des pauvres dans le monde : *agis toujours...*), et enfin « une condition de création d'activité » qui revient à une condition de commune humanité : « ne pas se contenter, comme Pierre Rosanvallon, de penser en terme d'indemnisation des sans emplois alors que le soutien à des expériences de création d'activité permettrait à des chômeurs de (re)devenir des acteurs économiques », nous expliquent nos auteurs depuis quatre terrains bien choisis (1988, pp. 28sq⁷). « La compétence ne peut pas être confisquée par les partenaires institutionnels, les financeurs ou les promoteurs. Que les porteurs du projet soient ou non les mêmes que les promoteurs, s'il s'agit de chômeurs désireux de prendre en charge un problème social en exerçant responsabilité et contrôle sur les solutions élaborées, il importe de leur reconnaître une même capacité d'innovation et de maîtrise dudit projet. On parle alors également d'auto-assistance citoyenne dans un contexte de "communauté de solidarité" » (Laville, 1991, p. 62).

Plusieurs entreprises (associatives ou coopératives) citées jusqu'ici remplissent ces conditions et sont susceptibles d'intégrer cette nouvelle catégorie de « services de proximité » (que l'on pense à Eurêka et la collecte de déchets, à Ambiance bois et à sa politique de recentrage sur le territoire, etc). L'économie solidaire des services de proximité n'est jamais

très loin de l'ALDEA « seconde époque » dans le sillage de laquelle, naîtra d'un côté l'Agence de Développement des Services de Proximité et de l'autre la coopérative du Réseau d'Economie Alternative et Solidaire. Les points d'ancrage qui inscrivent ces courants « alternatifs » et « solidaires » côte à côte se situent bel et bien du côté d'un ethos pratique arc-bouté sur l'expression d'une compétence universelle et d'un appel à l'action dirigé vers les classes moyennes susceptibles de redevenir des acteurs économiques en prêtant main-forte aux services ou en les inventant, bénévolement ou dans une activité professionnelle de type associatif.

Ils se distinguent, identiquement des alternatives post-soixante-huitardes (type Eole) et des associations caritatives (type Secours Catholique). Contrairement aux premières, l'autonomie à l'égard de l'Etat n'est plus qu'un « bien » parmi d'autres (qui peut toujours être utilisé pour se grandir mais dont l'absence ne fige pas pour autant celui qui en souffre à l'état de petit dans la cité par projet). L'autonomie s'est vue détrônée dans sa position souveraine par « l'emploi pour tous ». Contrairement aux secondes, la compétence est universalisée et condamne l'action charitable, laquelle induit que désaffiliation rime avec misère, nécessité et pitié. En revanche, l'impératif d'action perçu comme modèle d'engagement devant « contaminer » les cœurs et les âmes de tout un chacun disposant d'un patrimoine de temps ou d'argent exploitable dans un projet — impératif inhérent à la tradition associative chrétienne — est de retour après son éclipse post-soixante-huitarde (dont la marginalité volontaire pouvait être lue sous les traits du slogan « nous voulons tout, tout de suite, ... pour nous »). Certes, l'impératif est sécularisé. Mais que ce soit dans les services de proximité, la finance solidaire ou l'accompagnement de porteurs de projets individuels, la conviction que la « révolution totale » — ouvrant à une plus complète réalisation de l'humanité et à l'avènement d'une « personne totalement humaine » — en marche dans l'action engagée sous-tend les justifications des bénévoles et des salariés (« si tout le monde faisait comme nous... »).

Dans notre hypothèse, cet ethos typiquement proudhonien se redépose dans l'imaginaire « solidaire » depuis le milieu des années 80 après avoir subi diverses altérations perceptibles dans la littérature citée portant sur le monde associatif et coopératif de 1848 à nos jours. Ce dernier chapitre « historique » voudrait montrer comment les chercheurs (confinés et en plein air) des « services de proximité » s'inscrivent dans la même veine d'une héroïsation

⁷. Nous exposons ces quatre terrains que sont les associations Ker-Uhel, Erica, Dolmitia et le Ciedil en annexe II-1-6.

du pauvre et de l'engagement des classes moyennes à leur côté que celle de la tradition ALDEA-REAS.

L'embauche temporaire, la main-d'œuvre intermédiaire, les horaires flexibles, doivent être évités dans la mesure du possible dans les services de proximité. Il s'agit de ces formes de travail issues de l'éclatement de la condition salariale dont il faut se distinguer en suggérant l'intégration des désaffiliés à des projets d'activité sur le long terme (si, idéal parmi les idéaux, ils n'en sont pas eux-mêmes les inventeurs). Le rôle du « prestataire de service » donne accès à un statut fixe. Issu généralement d'une situation de précarité, son travail peut dans un premier temps être subventionné ou sous-rémunéré mais l'on sort de « l'économie solidaire » et d'une éventuelle cité par projet s'il n'accède pas, à moyen terme, à une forme ou une autre de CDI, à un statut de salarié d'association dans certains cas, à un statut d'indépendant ou de coopérateur dans d'autres, bref, à une rémunération constante. De même, on n'écarte pas les « désaffiliés » que l'on aurait tendance à qualifier de « fragiles » à l'extérieur (commune compétence) et l'on prend le temps des stages et des formations si ceux qui sont à l'origine du projet en ont besoin.

On l'aura compris, le terme de projet est crucial. Le projet est le prétexte à la connexion entre bénévoles (éventuellement promoteurs du projets, élus communaux, etc), salariés (désaffiliés) et usagers ainsi qu'entre des groupes qui vont aider à l'élaboration du service : agence d'accompagnement à la création, ANPE, conseils généraux ou départementaux, travailleurs sociaux, syndicats de communes, associations, la DDASS⁸, centres communaux d'action sociale, bailleurs de fonds, financeurs solidaires (capital risque, etc), financeurs de l'économie sociale (crédit coopératif, etc) voire de l'économie classique, etc. etc. Dans le jargon du paradigme de la nouvelle sociologie économique (Granovetter, [1988] 2000⁹), on parlera de construction conjointe de l'offre et de la demande¹⁰.

⁸ Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

⁹ . Eme, Laville et l'ensemble des chercheurs du CRIDA se réclament de cette école fondée par Granovetter et fortement imprégnée des thèses de Polanyi. Granovetter en retrace l'histoire en indiquant qu'à l'origine étaient deux courants prometteurs. D'une part la sociologie industrielle qui étudiait les relations humaines dans l'industrie (en France, Granovetter salue les travaux de Crozier, illustratifs de cette tendance). D'autre part le structuro-fonctionnalisme d'"économie et société" de Parsons qui envisageait l'économie comme sous-système différencié des autres sous-systèmes d'une société. Faute d'applications empiriques, ce dernier paradigme disparut tandis que la sociologie industrielle fut happée par la sociologie des organisations. Dans les années 70, l'intérêt pour la sociologie économique était au plus bas. Ce fut la victoire de l'orthodoxie économique consacrant la Nouvelle Economie Institutionnelle laquelle interprète toutes les institutions économiques, politiques et juridiques comme le résultat efficient d'individus rationnels agissant en vue de leur intérêt personnel : "l'économie constitue réellement la grammaire universelle de la science-sociale" entend-on dire depuis trente ans. Contre cet impérialisme, Granovetter estime d'une certaine manière qu'il est temps de renverser la tendance. La nouvelle sociologie économique se propose d'identifier et de résoudre les défauts de cette théorie néo-classique qui ne permet de saisir ni l'importance des objectifs non économiques qui

Les intervenants potentiels autour de la construction d'un service sont très divers et nous en croiserons d'autres encore. Nous sommes bel et bien dans une logique connexionniste qui regroupe une série de structures ou d'individus sur un projet de service de proximité, des liens durables pouvant être rendus stables et irréversibles sur un temps donné (et mis ensuite au sommeil en restant disponibles). La spécificité de ces services par rapport aux services marchands se situe dans la diversification des biens poursuivis. Le « grand » est celui qui contribue effectivement à la réussite du service de proximité et donc, à la création d'activité (travail pour tous) ainsi qu'au comblement d'un besoin. Une banque tout à fait classique qui accepterait de rentrer dans le financement d'un projet peut donc se grandir du point de vue des Solidaires alors qu'habituellement, elle est bien « petite » dans leur imaginaire. Chacun contrôle ainsi l'engagement des autres et les qualités que tous sont supposés mettre en œuvre en fonction de leur rôle (financeur, « salarié-désaffilié », promoteur, etc). Comme le mentionne l'appel, « le marché n'est donc pas libre de contrainte » dans un service de proximité. Les investisseurs financiers ne sont pas les seuls décideurs comme ils le seraient en tant qu'actionnaires d'une SA classique. Pour qu'une structure puisse être qualifiée de service de proximité, il faut qu'elle brasse à la fois des ressources bénévoles, des subventions publiques et des recettes privées issues des prestations de services afin de répondre à ces besoins non solvables sur le marché (assistance aux personnes âgées, animations culturelles ou sportives, garde d'enfants, etc). On parle alors d'hybridation des ressources, ce qui diversifie également les buts poursuivis puisque les trois types d'apporteurs peuvent avoir des exigences différentes. Voilà, dirait Granovetter, l'économie réencastrée dans le social car les fins poursuivies (et reconnues) ne sont que partiellement économiques et que les différentes personnes se « tiennent les unes les autres » dans la confiance qui se dégage de l'inter-relation¹¹.

interviennent dans la poursuite des intérêts individuels, ni le fait que celle-ci soit profondément encadrée dans des structures d'interactions sociales. (*Ibid.*, pp. 200-203)

¹⁰ Laville résume : cette coconstruction « s'élabore grâce à la concertation des acteurs de terrain, « que ce soit les usagers, les travailleurs sociaux, les animateurs socio-économiques, les responsables d'entreprises, de collectivités locales, d'administrations ou les chômeurs voulant "s'en sortir par eux-mêmes" » (1988, *Ibid.*, p. 27).

¹¹ . Pour la nouvelle sociologie économique, l'encastrement permet de souligner le rôle des relations personnelles concrètes et des structures ou des réseaux de ces relations dans le développement de la confiance et dans l'absence de méfaits. Le fait que les gens préfèrent en général échanger avec quelqu'un dont ils connaissent la réputation montre bien que rares sont les individus qui croient que de purs arrangements institutionnels peuvent suffire ou que tout le monde partage le même sens moral. Ni sur-socialisé (le lien est assuré par un sens moral universel) si sous-socialisé (le lien tient à de purs arrangements institutionnels), chaque cas particulier dépend des caractéristiques de l'interrelation et la confiance interpersonnelle va déterminer son aboutissement. C'est elle qui lie des individus qui n'ont pas seulement des objectifs économiques (dans notre cas, par exemple, le porteur du projet de service de proximité qui en attend un salaire) mais qui recherchent aussi la sociabilité, la reconnaissance d'autrui (pour les bénévoles, par exemple), le statut ou le pouvoir (par exemple, l'élu local). Bref,

A côté de l'hybridation et de la construction conjointe, une troisième exigence est que le service contribue « à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle et sociale des personnes dépourvues d'emploi en leur assurant des ressources qui ne soient pas celles de l'assistance (ils donnent lieu, au sein de l'association à un statut de salarié) » (Laville, Eme, 1988, p. 21). S'il fallait parler de « principe supérieur commun » pour rester tout à fait fidèle à la sociologie pragmatique il faudrait bien noter qu'il n'est pas plus unique que dans le cas des entreprises alternatives mentionnées plus haut. Il consiste en une hiérarchie de valeurs au sommet de laquelle se trouve, certes, le travail pour tous, mais qui ne peut s'envisager seul. Ainsi faut-il encore, pour être solidaire, que le service crée du lien social et/ou concerne l'écologie (ou la nature : entretiens d'espaces verts), que le climat soit convivial et que les processus de décision soient démocratiques (c'est-à-dire que l'autogestion soit réellement participative et que d'éventuels élus ou financeurs ne confisquent pas ces processus).

Pour rappel, la cité par projet a été imaginée pour rendre compte de formes de justices nouvelles relatives au monde connexionniste. Elle sert alors à une définition du bien commun (la hiérarchie) par rapport à laquelle vont être jugés les êtres. Les cités sont des métaphysiques politiques qui ont une existence historique dans le temps et l'espace (une forme de vie qui monte en généralité). Une cité a des chances de se mettre en place quand un groupe d'acteurs, prenant appui sur un monde stable de dispositifs et d'objets, voit sa puissance s'affermir. En justifiant leur action à l'appui des travaux du CRIDA, les membres des agences citées (ADSP, etc) développent une forme de réflexion « modélisatrice » qui, si elle parvenait à « essaimer » suffisamment, contribuerait plus que certainement dans leur perspective à l'avènement d'une cité par projet limitant les dégâts sociaux occasionnés par la déstructuration du salariat en contexte connexionniste.

Dans l'optique pragmatique, on peut considérer que les dispositifs de réinsertion sont un premier exemple de formule visant à égaliser les chances dans un monde en réseau où certains ont un faible potentiel de mobilité. Les politiques dites “de lutte contre la grande pauvreté” appartiendraient aux dispositifs de la cité par projets car elles sont destinées à freiner l'exclusion en réinsérant des personnes en perte de lien (famille, amis, réseaux professionnels ou autres liens qui sont susceptibles de donner des avantages financiers, moraux ou sociaux dans les épreuves connexionnistes). Ces dispositifs se donnent pour

cet ensemble de facteurs que l'économiste considère comme non rationnel et qu'il lie aux passions est considéré, dans l'hypothèse de l'encastrement, comme, au contraire, profondément explicatif (tout en conservant un haut degré de contingence) : chaque acteur, lorsqu'il prend une décision est toujours profondément encasté dans un réseau de systèmes de relations sociales où circulent des intérêts ou des scénarios qui ne sont pas les siens et dont il doit tenir compte (Granovetter, [1985], 2000, pp. 84-93)

objectif primordial d'aider les personnes à retisser des liens et mettent souvent en œuvre, à cet effet, des technologies sociales qui font directement référence aux logiques de réseau. Le projet est ce qui insère ou réinsère, qui permet de développer chez les personnes une employabilité minimum, c'est-à-dire une capacité à passer avec succès l'épreuve de connexion à un autre projet une fois le premier terminé. On ne comprendrait pas autrement comment a pu se former, notamment chez les travailleurs sociaux et dans le cadre des politiques de la ville, l'idée que la participation à toute activité constituée sous la forme d'un projet défini, quel qu'il soit — culturel, sportif, social — est préférable, en terme d'insertion, à l'absence d'activité (Boltanski, Chiapello, 1999, pp. 488-489). Pour les structures de services de proximité tenues pour « exemplaires » par les Solidaires, on va plus loin encore. Si la simple « employabilité » est visée, seule, le projet est renvoyé du côté de « l'insertion », laquelle incarne « mal » l'économie solidaire. Autrement dit, comme nous le verrons, il se retrouve du côté des structures qui font violence à la commune humanité et ne cherchent qu'à réorienter vers le salariat (valeur négative) sans dépasser les risques d'embauche « temporaire » qu'il comporte pour évoluer vers l'autonomisation.

Comme dans toutes les cités, l'épreuve de la cité par projet vers laquelle tendent les services de proximité doit être considérée comme valide par tous. Elle est instituée (et jugée légitime) au sein d'un service à partir du moment où sa hiérarchie des biens est spécifiée et que sa mise en œuvre est contrôlée pour éviter le parasitage par des forces inconnues¹² : Ainsi par exemple un projet de service de proximité peut être tenu pour douteux, s'il entend développer la vente de produits biologiques (valeur positive) et que la fondation Mac Donalds (valeur négative) fait partie de ses financeurs. Pour être instituée, l'épreuve dans un service de proximité doit aussi mettre en présence au moins un être dont la stabilité à l'égard du projet reste certaine ; il s'agit des promoteurs (qui peuvent être les porteurs destinés à être salariés, les bénévoles, etc). Il faut enfin un certain niveau de réflexivité des personnes engagées dans l'épreuve car tout changement d'état de l'un d'entre eux laisse une trace que les autres doivent pouvoir remarquer pour évaluer si l'ordre de grandeur reste légitime. Si par exemple un projet repose sur la démocratie autogestionnaire ou sur un certain seuil de prise de décision collégiale et que son orientation réelle est progressivement phagocytée par les décisions d'un

¹² Par exemple, le changement des épreuves dans le monde du travail salarié s'apparente à une désorganisation générale des anciennes épreuves instituées et à une dé-institutionnalisation suivant ces trois axes évoqués. Par exemple, l'indistinction de la nature de ce qui est jugé pour les épreuves de recrutement manque aujourd'hui de légitimité. Les épreuves changent tous les jours et on en sait plus les identifier : comment dire que les sélections sont justes quand on soupçonne qu'elles se basent implicitement sur des critères tels que l'âge, le sexe, la nationalité, etc? On se retrouve avec des grands et des petits à l'issue d'une série d'épreuves peu apparentes, peu spécifiées, peu contrôlées et peu stables.

bénévole qui est aussi élu municipal ou d'un autre qui est aussi un bailleur de fonds important, les autres membres doivent être en état de pouvoir le relever et le dénoncer. Sans cette possibilité, le réencastrement (de l'économique dans le social ou l'interpersonnel) se trouve court-circuité et la construction biaisée, dirait la nouvelle sociologie économique. On relèverait alors un déplacement¹³ hors de l'épreuve de proximité. A contrario, lorsque ces trois paramètres sont spécifiés, on a alors une épreuve instituée de service de proximité. Le travail collectif de qualification de l'épreuve est validé par chacune de ses parties, ce qui revient « à fonder l'initiative sur des actions de solidarité » ou « à renforcer des réseaux sociaux d'échanges et d'actions en commun », comme dirait l'appel de l'IRES.

Nous allons envisager les « exemples » que se donnent les tenants de services de proximité, au même titre que les Alternatifs se donnaient aussi des exemples réalisant la hiérarchie des valeurs. Le premier a été élaboré dans la première moitié des années 1990 par l'ADSP, le second est en construction au moment de notre enquête et la même agence le processus de « bouclage » est en cours mais sert déjà d'exemple illustratif au début des années 2000. Dans ces deux modèles toujours convoqués par les « solidaires », l'épreuve par projet est légitime et correctement équilibrée.

Les textes analysés dans cette partie sont indistinctement ceux d'acteurs et ceux des membres du CRIDA, le laboratoire de Laville et Eme qui a conceptualisé le fonctionnement des services de proximité et même construit une agence (« une machine ») susceptible de créer des « modèles », par la suite présentés comme « exemplaires » en terme de comportement social total (l'Agence de Développement des Service de Proximité). L'analyse nous permettra de voir d'abord comment les jugements critiques du collectif de recherche CRIDA/agences d'accompagnement tiennent leur force d'une collaboration serrée entre « scientifiques » et acteurs qui augure peut-être de l'avenir d'un véritable « fait dur » qui

¹³ Un exemple éclairant de déplacement (qui ne soit pas un changement de catégorie) est donné par le Nouvel esprit du capitalisme : les employeurs ont introduit des primes pour desserrer le carcan des classifications salariales, puis ont sophistiqué et étendu leurs systèmes d'évaluation individuelle pour pouvoir allouer les primes au mérite. Ces actions sont très différentes des actions fortement visibles de re-négociation des conventions collectives et des grilles de classification qui se donnent à voir comme des changements de catégorisation et dont la transformation suit les pratiques plus qu'elle ne les précède. L'épreuve dans un régime de déplacement est le moment où un être, rencontrant une résistance, entreprend de persister en se modifiant, c'est-à-dire en déplaçant son énergie pour composer avec d'autres êtres, de façon à tirer avantage d'une différence, même minime, qui lui soit favorable, tout en prétendant rester dans la même cité. Dans ce cas précis, on va chercher des forces non reconnues et on tire l'épreuve de grandeur vers une épreuve de force. Les forces sont ce qui déplace sans contraintes d'ordre normatif, conventionnel ou juridique. Elles font l'économie de la catégorisation. La grandeur est une qualité des êtres qui se révèle dans des épreuves dont la mise en œuvre repose sur la catégorisation. La force est une qualité des êtres qui se manifeste dans des épreuves dont le surgissement repose sur un déplacement. La critique au sein d'un service de proximité parle au nom de ceux qui perdent de la force. Les règles du droit servent à poser des contraintes sur les épreuves pour limiter les déplacements de forces et rendre

ferait de l'économie solidaire une donnée incontournable pour les politiques sociales et économiques à l'avenir. Nous utiliserons pour envisager la construction de ce fait, l'ANT¹⁴ de Callon et Latour. Ce sera pour nous l'occasion de montrer comment une recherche en plein air s'engage aux côtés de la recherche confinée des laboratoires sociologiques, du moins, en ce qui concerne l'économie solidaire. Entre pensée savante et pensée ordinaire voici une coopération remarquable qui s'installe dirait l'épistémologue. Il s'agit bien de faire valoir l'économie comme solution (au moins partielle) à la désaffiliation, et, partant, de faire de la science le prolongement du politique par d'autres moyens (Latour, 1991, pp. 43-46, Callon et al., 2003, p. 101).

Ceci nous permettra de comprendre combien les textes des acteurs et des chercheurs sont identiquement sous-tendus par un impératif catégorique (R1 + hiérarchie) et une commune humanité (R2) dont la composition repose sur l'imaginaire quarante-huitard, le socialisme associationniste de Proudhon n'étant jamais loin. L'enjeu est d'importance. En effet, de cette collaboration au sein du collectif de recherche autour du CRIDA, naîtra une image cohérente de l'économie solidaire souvent véhiculée par ses chercheurs confinés ou chercheurs en plein air de revue en revue (*Economie et Humanisme*, etc). La cité par projet s'institue dans le service de proximité au cœur duquel les acteurs s'accordent sur l'équilibre à tisser entre valeurs (travail pour tous, localisme, etc). S'étend-elle aussi facilement que ne semble le prétendre ce collectif de chercheurs hybride ?

6.3. Exemplarité et praxis dans les services de proximité

Le rôle de l'ADSP sera de reproduire le plus possible et partout en France le modèle idéal de « service de proximité ». Toutes les forces doivent se tenir les unes les autres dans une même *méthodologie ADSP* associative potentiellement reproductible sur différents territoires: les interlocuteurs institutionnels (1), les partenaires financeurs (2), les promoteurs (3), les porteurs de projet (4), les usagers (5). Ces alliés désordonnés et non fiables peuvent être disciplinés les uns par les autres pour se transformer lentement un service de proximité organisé. La machine transforme un rassemblement de forces en un tout utilisé pour contrôler la manière dont se comportent les groupes enrôlés.

contrôlables ou sanctionnables les modifications qui, provoquées par le déplacement, modifient le champ de force.

¹⁴ Actor Network Theory (ou sociologie de la traduction).

Les exemples sont divers pour illustrer la mise en cohésion de partenaires nécessaires à la construction de structures « de proximité » sur le modèle formalisé dans *Les petits boulots* puis dans *Les services de proximité en Europe* (1991). Des « alliés » de la première heure ont vu l'intérêt des hypothèses forgées et ont été convaincus par les chercheurs qu'un détour par le laboratoire pouvait être nécessaire pour approfondir leur propre but (traduction 2). On peut citer l'exemple, que nous recroiserons, de l'association d'aide à domicile E.T.R.E. (Ecouter-Travailler-Rencontrer-Espérer), l'une des premières structures construite (en 1992) par la machine ADSP. Parmi ses promoteurs, la présidente de l'ADSP, également au cœur de la création de l'IRES et de son doublon normand (l'ARDES) : «L'Agence est en effet parvenue, sur son modèle méthodologique (exposé dans le Topo Guide des services de proximité) à mettre tous les protagonistes en position de tension afin de **“réaliser le projet de familles et de professionnels de la santé (les promoteurs : 3)** que le partage d'un identique regard critique sur le statut et la place laissée à la vieillesse dans nos sociétés avaient poussé à envisager la mise en forme d'un réseau d'accompagnatrices au domicile de personnes âgées”¹⁵. Le dispositif ADSP¹⁶ a permis le lancement définitif du projet qui, en 2003, concentre son activité autour de **l'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne** (soins courants d'hygiène, préparation des repas, entretien de la maison), au soutien en cas d'hospitalisation (visite, linge, courrier), à l'accompagnement pour les sorties (promenades, cinéma, théâtre, démarches administratives), à la recherche d'aide financière auprès de divers organismes de retraite ou d'assurance dont relève la personne aidée. Parmi les **partenaires institutionnels convaincus** (1), on compte le Centre Communal d'Action Sociale, la Croix Rouge, les Services de Soins et les Services Auxiliaires d'Aide Ménagère, les Hôpitaux. Parmi les **financeurs** (2) on peut compter les collectivités locales (le conseil général) qui offrent une subvention à hauteur de 5%. Mais il faut compter que la moitié des prestations payées par l'employeur, à **savoir les usagers (5), sont des aides apportées par les systèmes d'allocations en vue de pourvoir aux dépenses spécifiques d'accompagnement**. 5 autres % correspondant au travail des bénévoles qui vont à la rencontre de nouvelles familles pour présenter le service, “Le bilan de cette association indique 200 familles aidées par 80 assistantes de vie en 1996 (ce qui n'avait guère changé en 2003 car l'association a préféré « essayer » à sa périphérie plutôt que grandir). Celles-ci sont devenues, avec les promoteurs, les bénévoles et les quelques salariés « gestionnaires » supplémentaires, les porteuses du projet (5). Elles sont pour l'essentiel des **femmes**, titulaires d'un BEP Sanitaire et Social qui ont suivi un stage d'insertion/réinsertion et une formation auprès de médecins vacataires **bénévoles** ou très faiblement rémunérés à l'association”. “En conclusion, promouvoir une nouvelle forme d'économie locale qui soit une économie solidaire est possible. Devant l'ampleur des problèmes de chômage et d'exclusion que la reprise ne diminue pas sensiblement, il devient urgent de réconcilier initiative et solidarité pour construire un au-delà de l'économie marchande, une économie de lien social. Cet horizon relèverait de l'utopie si

¹⁵ . Berger A., Michel G., 1998, *Topo-guide sur les services de proximité*, Op. Cit., p. 40. Voir aussi Laville, 1998b, p. 194sq.

¹⁶ Un membre de l'association témoigne sur l'état de l'association un an après sa création et juste avant l'intervention de l'ADSP : « il y avait eu de multiples projets qui portaient un peu dans tous les sens, il fallait un peu les canaliser. Et puis on n'était jamais reconnus, nos lettres manuscrites envoyées aux différents partenaires, ça ne marchait pas. Grâce à des réunions avec la structure qui nous accompagnait (ADSP), nous avons élaboré un programme de travail, c'est-à-dire précisé ce qu'on allait faire, comment et de quelle façon. Il fallait faire le point sur les priorités (...) On a insisté sur l'écriture du projet. Il fallait faire quelque chose de construit, de structuré, de bien, pour que les partenaires ne nous prennent pas pour des rigolos comme ils l'avaient toujours fait » (Berger A., Michel G., 1998, *Op. Cit.*, p. 74)

n'apparaissent pas les signes de l'émergence d'une telle économie solidaire sous la forme d'action de la société civile (*dont les modèles sont ci-dessus cités, nda*) qui recréent de la confiance et du lien social à partir d'activités choisies par les gens qui s'y impliquent" »¹⁷.

Cette machine à fabriquer du service de proximité qu'est l'ADSP est une sorte de boîte noire qui fonctionne de manière plus ou moins mécanique et qui apportera sa contribution méthodologique à l'élaboration de quelques « services » dans différentes villes. On peut noter ici que la manière dont les membres de l'ADSP décrivent l'activité et l'organisation de l'association est tout à fait illustrative d'une boucle herméneutique « courte » (annexe II-1-7). Le lexique est celui que l'on retrouve dans tous les textes de sociologie économique qui traitent de services de proximité. Ici, les alliés sont, pour ainsi dire, fidélisés. La plupart des acteurs de ETRE useront du vocabulaire adéquat pour décrire leur activité. Mais la transmission fidèle du modèle n'est pas systématique et dans bien des cas, l'ADSP a dû laisser les associations ou structures accompagnées qualifier leur entreprise de manière tendanciellement autre que celle que suggère son *Guide des services de proximité* (1998). Cette liberté n'est que rarement tenue pour dommageable pour les promoteurs de cette agence. Or, il s'avère que c'est précisément parce qu'aucune contrainte n'a jamais été posée par elle qu'il est pour le moment impossible de parler d'un mouvement des services de proximité. Aucun dispositif de contrôle ou d'obligation d'engagement à l'égard de l'ADSP (et, dans son prolongement, de l'IRES) n'a jamais été prévu pour forcer véritablement les boucles longues à devenir plus courtes.

Bien qu'il faille tenir en bride les foisonnants exemples de services de proximité dont on trouve des traces dans une littérature toujours plus ample afin de ne pas faire redondance à l'égard des travaux du CRIDA, il s'avère nécessaire de dire un mot d'un second modèle « exemplaire », dont l'évocation est trop récurrente du côté des agences d'accompagnement pour être ignorée. Il peut, au demeurant, éclairer notre propos. Une autre initiative accompagnée par l'ADSP est présentée par les agences d'accompagnement comme idéal-type, axé sur la hiérarchie des valeurs. Il s'agit de l'association des ex-dockers de Dunkerque, désaffiliés dont le comportement social total est pour les Solidaires « remarquable ». Ces dockers licenciés se sont retrouvés alors dans un "Comité d'Action Pour l'Emploi" (souverain Bien) dont l'axe principal est de promouvoir plus précisément l'auto-emploi. Accompagnés par l'ADSP, ils procédèrent à l'analyse des compétences, savoir-faire et potentialités existant au sein de leur groupe, et la caractérisation des besoins sociaux individuels ou collectifs non

¹⁷. *Ibid.*, pp. 185-186.

ou mal satisfaits sur leur territoire. La démarche aboutit à la création d'une association nommée « Bois Environnement Services (BES) ». L'un des promoteurs du projet explique :

« Notre aventure commence en 1992 par un véritable séisme : la loi de réforme portuaire, loi qui a pour objectif la modernisation de la manutention portuaire et pour premier effet de supprimer 4000 des 8000 emplois dockers en France, 600 sur 1100 à Dunkerque. Dunkerque compte 18000 demandeurs d'emplois. La population dockers est relativement âgée, la moyenne d'âge se situant autour de 45 ans, peu ou pas diplômée et surtout, circonstance aggravante, syndiquée à 100% à la CGT. Jetés comme des malpropres après 25 à 30 ans de travail sur les quais ou en fond de cale avec une prime à la valise **et la maladie de l'amiante pour nous rappeler que nous avons été dockers.** Autant d'arguments, vous me l'accorderez, ne militant pas en faveur de l'embauche des ex-dockers. D'ailleurs, nos CV nous sont retournés avec le mot docker souligné de façon à ce que l'on comprenne bien pourquoi nous ne sommes pas embauchés. C'est de cette situation d'interdit professionnel, de ce manque de perspectives qu'apparaît de plus en plus nettement, surtout après avoir participé aux "Assises régionales pour l'Emploi et le Travail" organisées par le Conseil régional sous la **Présidence de Marie-Christine Blandin**, l'idée de tenter de créer nos propres emplois. **Nous créerons "Bois-Environnement-Services" ! Nous renonçons d'emblée à l'entreprise d'insertion : pas question de petits boulots, de salaires au rabais ou de précarité. Les futurs salariés seront payés au SMIC pour 39 heures, en contrat à durée indéterminée. L'entreprise, pour exister d'abord, perdurer ensuite, doit, nous semble-t-il, mettre en adéquation le social facilement repérable lorsqu'il s'agit de chômeurs longue durée et la réponse à des besoins non satisfaits par l'économie marchande. Elle se doit d'avoir une préoccupation environnementale très forte, d'abord par conviction, ensuite parce que cela représente une potentialité d'emploi très importante.** Si la philosophie du projet s'affine au cours d'une multitude de réunions animées notamment **par Guy Michel de l'Agence pour le Développement des Services de Proximité**, elle reste à mettre en pratique. Une opportunité nous est offerte en juillet 1997. Dans le cadre d'un chantier école, la ville de Coudekerque-Branche nous demande de nettoyer une haie laissée à l'abandon depuis de nombreuses années. Les marges étant trop étroites, les entreprises classiques ont refusé le marché et les employés municipaux sont par ailleurs employés à des tâches plus nobles... Ces deux éléments aident à situer ce que sera le positionnement de la future entreprise dans le contexte économique : **éviter la concurrence, intervenir sur des chantiers difficiles d'accès et résiduels, ne présentant pas une source de profit suffisamment conséquente pour les entreprises classiques, mais également travailler en complémentarité avec les personnels communaux ou d'autres structures à but non lucratif.** Cette action permet une étude de faisabilité grandeur nature en prise directe avec la réalité, s'exerce dans le plus total bénévolat. Cette notion de bénévolat est d'une importance capitale. Le bénévolat nous a permis d'acquérir le matériel nécessaire à l'exercice de l'activité. Il nous a permis, vu les lenteurs de l'administration, d'équilibrer le budget en attendant des subventions auxquelles nous avons droit. La première embauche intervient le 1^{er} mai 1998, dix mois après le début de l'activité commerciale. **On passe d'un coup de la théorie au concret. Notre engagement portait ses fruits, nous étions capables de créer des emplois. Ensuite, le rythme des embauches et le choix des bénéficiaires se fera suivant des critères sociaux, familiaux et de compétence, après discussion avec l'ensemble du collectif. Aujourd'hui, "BES", c'est 9 salariés payés au SMIC sur 13 mois. "BES", c'est un chiffre d'affaires de 1 200 000 Francs généré par la vente de bois de chauffage, la composition de filets de petit bois et de bûchettes, la collecte, la réparation et la commercialisation de palettes, la construction de mobilier urbain, l'intervention pour les collectivités locales ou les particuliers dans l'environnement pour un**

total de 6 000 heures annuelles. Sans "BES", ces camarades étaient condamnés à végéter, personne ne les acceptant, ne serait-ce que pour un stage. Ceci démontre a fortiori la nécessité sociale de "BES", **sa principale fonction n'étant pas, et vous l'aurez compris, de générer du profit, de partager des "stock-options" ou de spéculer en bourse.** C'est une expérience en matière sociale par l'égalité des salaires et par l'application depuis juin 2002 des **35 heures**, en matière économique par d'autres ressorts pour faire fonctionner la machine que la recherche du sacro-saint profit, en **matière environnementale par le développement de la filière bois avec notamment le projet d'installation d'une chaudière bois dans le Dunkerquois (remplaçant les chaudières polluantes) et la culture de taillis à courte rotation, ou encore la démolition douce avec récupération de matériaux.** L'expérience de "BES" s'appuie sur un collectif très fort soudé par des années de lutte, représentant de certaines valeurs. (Nous tentons) sa défense en toutes circonstances même quand les attaques viennent de notre propre camp, **proférées par quelques uns, tenants de la parole révolutionnaire, qui ont à un moment eu peur que nous nous transformions en "petit Tapie".** C'est faire insulte à des militants sincères et honnêtes qui ont payé le prix fort pour être restés fidèles à des idées et qui, aujourd'hui encore, se battent sous des formes différentes pour améliorer les conditions de vie et d'existence des salariés pour permettre leur émancipation, favoriser l'accès à la culture, autoriser chacun à être un citoyen à part entière »¹⁸.

Appliquée à ces deux papiers (E.T.R.E et B.E.S), l'analyse intertextuelle révèle deux choses : la nette différence entre boucle longue et boucle courte et une grammaire pourtant commune. La manière dont l'ex-docker décrit l'association est illustrative d'une « boucle longue ».

L. Monteyne. envisage bien que BES puisse être qualifié de service de proximité mais être rattaché à ce « mouvement » ne constitue pas une priorité comme c'est le cas chez ETRE. La longueur de cette boucle discursive apparaît bien embarrassante quand, au moment de créer l'IRES, les principales agences de développement des services de proximité se demandent sur quelle base solide fédérer un mouvement des services de proximité si aucune contrainte identitaire n'a jamais pesé suffisamment pour les pousser à se fidéliser davantage. On ne retrouve pas les célèbres dockers lors de l'appel de 97, pourquoi ? On arguera que l'appel concerne des « réseaux » et non des structures isolées mais l'argument est fallacieux car on retrouvera pourtant, par exemple, Civilités (une association fondée par l'ancien directeur du CNLRQ) à l'IRES. Ce qui se passe c'est qu'il est très difficile pour l'ADSP « d'intér-esser »¹⁹ les dockers à ce type de mouvement de grande envergure. Ils ne parlent tout simplement pas le même langage alors que la tentative est effective²⁰.

¹⁸. Monteyne L., 2003, « Le collectif Bois-Environnement-Services : entreprise associative de service solidaire », *Allocution devant la promotion 2001-2002 du DESS Développement Local et Economie Solidaire*, Université de Valenciennes.

¹⁹. Nous entendons avec la sociologie de la traduction, l'intéressement comme « l'ensemble des actions par lesquelles une entité (ici de BES au MES) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle

Pourtant, si l'on quitte la stricte analyse de sociologie économique, vierge des risques d'évocations idéologiques, on remarquera que l'analyse intertextuelle fait nettement apparaître le prolongement d'une ligne discursive qui atteste d'une grammaire commune²¹. Autogestion, questionnement écologique (inquiétude sur l'état de délabrement du monde), inquiétude à l'égard de l'environnement social local (personnes âgées, handicapées, situations familiales, etc), commune compétence partagée par les désaffiliés et l'accompagnateur (affilié) de l'ADSP, etc. L'ensemble de ces éléments réunis confinent les fondateurs de ces projets au « comportement social total », que les boucles herméneutiques qui les lient au « service de proximité » soient longues ou courtes. Du côté du couple très lié ETRE/ADSP, comme du côté des plus lointains membres de BES, le même genre de repérage d'une révolution totale dans l'immanence des initiatives associatives que celui auquel se livrait Proudhon lorsqu'il envisageait les siennes est en oeuvre. Les services de proximité sont envisagés comme les modèles précurseurs d'une révolution pratique, d'une cité par projet qui serait appelée irrémédiablement à s'étendre sur base d'une hiérarchie des valeurs concomitante à celle de l'ALDEA/REAS/REPAS²². Nous sommes bien dans une identique communauté de valeurs et donc, de personnes. Comme pour en attester, la Boutique de gestion dépêchée à l'époque pour reconvertir les dockers licenciés est vivement critiquée :

définit par sa problématisation. Inter-esse : «placer entre», «s'interposer »» (Callon, 1986, p. 185, Latour, 1989, p. 261).

²⁰ G. Michel et M. Bernard, respectivement salarié et bénévole à l'ADSP, accompagnateurs des deux projets retracent l'expérience BES exactement dans les mêmes termes que le promoteur cité ci-dessus mais font apparaître le vocabulaire spécifique aux services de proximité : nous résumons leur « traduction » en annexe III-8.

²¹. Nous évoquions au chapitre 4 (note 18) suivre la méthode ADC. On retrouve ici les critères qui doivent être respectés pour prétendre à une discursivité commune : 1) La production de l'interprétation du monde, ou l'ordre du discours dans leurs textes respectifs expriment une forme de comportement social (total) identique : la conviction de constituer une nouvelle économie « utopique » et « exemplaire » est partagée par E.T.R.E. et les dockers (services de santé et d'hygiène pour personnes pauvres et âgées, d'un côté, écologie et encouragement à la consommation énergétique propre de l'autre, réussite économique etc). 2) Ces textes sont situés dans un univers socio-cognitif partagé (la localité, le petit groupe, la reconnaissance d'élus locaux, la faible ou absente qualification des personnes engagées, la débrouille de la société civile) sans se référer explicitement les uns aux autres. 3) Les problèmes sociaux auxquels ils se réfèrent et les solutions pratiques qu'ils apportent sont identiques alors que leurs langages diffèrent (pauvreté, chômage, sentiment d'abandon par les institutions et par les employeurs classiques, déficit en matière de santé).

²² . « Depuis 1990, après 8 années d'accompagnement de projets, dans les villes, les quartiers, les villages et les bourgs, des habitants, des élus, des professionnels se sont engagés dans des dynamiques de projets visant à améliorer leur vie quotidienne. Pour répondre à des besoins sociaux individuels ou collectifs au plus près des attentes, trouver des formes d'organisation qui associent le plus grand nombre, essayer de rendre l'accès aux services moins discriminant, créer des emplois pérennes et qualifiés, maintenir ou retrouver un lien social...ils se sont essayés à une démarche méthodologique que leur proposait l'équipe opérationnelle de l'ADSP » (Berger A., emplois pérennes et qualifiés, maintenir ou retrouver un lien social...ils se Michel G., 1998, *Topo-guide des services de proximité*, Op. Cit., p. 7.

« La loi de réforme comportait un second axe : la reconversion des ex-dockers. Un cabinet parisien a débarqué à Dunkerque, à grand renfort d'informatique, de directeurs, de secrétaires, de téléphones, de fax... et tout le matériel qui, vous vous en doutez, a coûté un prix fou, supporté, rassurez-vous, par la collectivité mais pas par le patronat. Après 18 mois de bons et loyaux services, ces braves gens ont rembarqué informatique, directeurs, secrétaires, téléphones, fax et tout le matériel... Restaient l'ardoise et le bilan de leur action. Pour l'ardoise, réussite exceptionnelle. Pour le bilan : échec complet. En 18 mois, ils ont été incapables de trouver le moindre poste de travail, pas une seule embauche d'ex-dockers ! ». ²³

Les ouvrages scientifiques relaient, en la transformant, l'observation de cette pleine humanité entamée par des désaffiliés (potentiellement salariés) et d'affiliés issus de « classes moyennes » bénévoles et/ou promoteurs du projet de service de proximité (ADSP). Les acteurs revêtent toute leur force dans la nouvelle sociologie économique de Granovetter (inspiré de Polanyi) aux exigences de laquelle les chercheurs confinés du CRIDA entendent répondre.

« Alors que bien des formes de militantisme s'épuisent, se constituent ainsi des "militantismes entrepreneuriaux" dans lesquels l'action économique est sous-tendue par des valeurs et des normes collectives. La cohésion sociale de la société de demain passera par l'accès aux services et par les nouvelles solidarités qui peuvent se nouer à leur propos ». Il est donc erroné de se « lamenter sur le manque d'acteurs et la désertion des classes moyennes autrefois forces motrices du mouvement associatif » comme le déplorent toutes ces analyses « qui expliquent la disparition des forces sociales par l'individualisme (...). Le point d'achoppement n'est pas tant le manque d'initiatives que leur ignorance ou leur sélection par l'environnement institutionnel »²⁴.

Que ce soit chez les acteurs ou chez les membres du collectif CRIDA/agences, on retrouve bien l'idée sous-jacente (quoique silencieuse) que l'avenir n'est pas à *penser* mais à *faire* et que dans une certaine mesure, il *se fait* déjà. La solidarité qui se déploie chez E.T.R.E ou chez les Dockers n'est, par exemple, qu'une prophétie de ce que pourrait devenir le monde et une réification de ce qu'il est déjà à certains égards (*il n'y a pas d'autres mondes mais plusieurs façons de vivre en celui-ci*, Latour, 2002, p. 42). Une transformation est visée sans se départir de considérations réelles sur l'entourage politique, financier et économique que l'on peut mobiliser. La révolution advient dans les services de proximité vers un « avenir meilleur ». « Ils se fondent sur les pratiques quotidiennes des populations, les relations et échanges symboliques qui tissent la trame journalière de la vie locale, les aspirations, les valeurs et les désirs des gens qui en sont les usagers » (Laville, 1994b, p. 140). Ainsi, les

²³ . Monteyne L., 2003, *Loc. Cit.*

²⁴ . Laville, 1991, p. 251 repris dans 1994b, p. 141 et 149. Un autre paragraphe à dimension « messianique » de Laville est consultable en annexe III-9.

spécialistes prient-ils les « solidaires » de persévérer dans leur être et tentent-ils de convaincre leurs lecteurs de les reconnaître et de les appuyer. Un peu comme à l'époque, Proudhon demandait à ses contemporains (Cabet, Fourier, etc) de cesser de vouloir créer des communautés de travail, des Phalanstères (etc) et de se pencher enfin sur ce qui existait déjà et ne demandait qu'à être vu : les ateliers ouvriers.

L'environnement institutionnel est taxé de cécité à l'égard des services de proximité et l'on fustige les dispositifs d'insertion pour les mêmes raisons que Proudhon s'en prenait aux ateliers de L. Blanc (président de la commission du Luxembourg à l'époque chargé de faire des propositions en matière de réforme sociale). Avec Proudhon, le gouvernement de la seconde République se voyait accusé de ne soutenir que des ateliers nationaux de charité auxquels sont confiés des travaux publics sous une forte tutelle étatique coiffée d'un patent manque de confiance à l'égard de l'évolution endogène des associations dans la société civile. Avec les Solidaires, les pouvoirs publics sont accusés de ne voir l'insertion que par les lunettes des associations intermédiaires (qui prêtent aux entreprises de la main-d'œuvre en vue de sa requalification) et des entreprises d'insertion (qui emploient des personnes salariées à des tâches simples)²⁵ concédant de part et d'autre des emplois précaires à durée déterminée alors que les services de proximité les intègrent à la démarche de construction d'un service dont la vocation serait, à moyen terme, de pérenniser le métier créé. Les personnes participent à l'élaboration du service et sont mises en demeure de les vivre comme « leurs » contrairement au travail d'insertion imposé qui ne suscite pas plus l'enthousiasme que les ateliers nationaux ne rendaient le moral à ses ouvriers qui sentaient bien qu'ils n'étaient que des assistés dont le travail était à peine utile à la société (Gaillard, 2000, p. 227, Gardin, 2004, p. 262).

Des analyses de Proudhon à celles du CRIDA on est partout sauf dans « l'utopie » — au sens habituellement consacré « du lieu qui n'existe pas » repris du latin par T. More — : des acteurs prouvent tous les jours que la co-construction est réalisable. Voyez la pratique disent-ils ! Elle pullule d'assez de transcendances que pour qu'on n'ait pas à lui ajouter quoi que ce soit qui l'ennoblisse. Les acteurs solidaires sont orientés vers le présent. Ils n'ont ni le temps ni le besoin d'explicitier leur mode de fonctionnement. Le CRIDA, l'ADSP et quelques autres peuvent donc s'en charger et révéler « la justice en train de se faire » Les initiatives de ces inter-acteurs s'imposent comme forces de changement, de solidarités volontaires et

²⁵. Deux résumés de textes de Demoustier présentant associations intermédiaires et entreprises d'insertion sont consultables en annexe (III-10) dans tout ce qui les oppose aux services de proximité depuis une analyse interdiscursive.

choisies, de démocratie. Partant, les entrepreneurs (nouveaux militants) qui les mènent nous offrent un modèle à suivre. Si tout le monde faisait comme eux, le monde s'en trouverait considérablement réhumanisé. Au sein des services de proximité, la création de lien social, d'emplois, de processus délibératifs sur le gestion économique (etc) contribuent à tracer les voies contournant les entraves à la pleine réalisation solidaire, ce qui peut nous sauver d'une société où les plus désaffiliés ont comme seule issue professionnelle les diverses formes de travail non déclaré.

Si l'on voulait poursuivre une lecture antagoniste entre les Solidaires et la modernité inspirée de Yack, on pourrait conclure que ces acteurs-là ne souffrent pas des perversions de leur époque, « capitalistes », « bureaucratiques », etc. Le principe de leur action vaut pour règle générale puisque, l'emploi et le lien social créés sont favorables à autrui qu'il soit prestataire (ancien chômeur), usager ou bénévole. Du point de vue mutuelliste (ou « synallagmatique ») proudhonien, la qualité de la prestation de ces acteurs est explicable par le fait qu'ils supputent pouvoir être eux-mêmes un jour les bénéficiaires de ce « bien » qu'ils insufflent dans le monde. Les Solidaires se transforment eux-mêmes en transformant la société et en aidant la formation d'individus qui aspirent à l'autonomie, ce qui a plus d'effet réel que tous les appels stériles à la révolution politique qui sous-tendent encore les velléités de conflit collectif d'autres franges du mouvement social. Il faut donc « contaminer », faire varier les âmes et inciter à l'engagement bénévole. L'appel de 1997 n'est rien moins qu'un appel à l'engagement auprès des affiliés susceptibles de lire *le Monde*. Changer le monde est à portée de main, il ne vous en coûte rien, du moins, pas plus que cela n'a coûté aux chefs d'ateliers d'engager des ouvriers chômeurs à l'époque de Proudhon ou au petit agriculteur de placer son épargne en banque foncière.

6.4. Commune humanité dans les services de proximité

Par ailleurs, l'histoire des services de proximité est aussi en grande partie l'histoire d'une centralisation massive de l'attention autour de toutes les catégories de désaffiliés, ou chômeurs de longue durée faiblement diplômés. Depuis la fin des années 80, les agences de soutien aux services de proximité travaillent à faire connaître leur spécificité dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Lorsque l'IRES se présente à partir de 1997 dans des

revues « grand public », les services de proximité sont catégorisés sous « cette approche restée originale » :

Elle (la catégorie des Services de Proximité) ne considère pas ces publics en difficulté comme des “bénéficiaires” de politiques publiques mais comme des acteurs de leur propre devenir. D’où l’accent mis sur l’auto-organisation, la recherche d’emplois stables, la mutualisation (...), l’interaction des initiatives avec leur environnement²⁶.

Si tant est que l’on puisse qualifier les Solidaires de proudhoniens, il est de la commune dignité des affiliés qu’ils sont de reconnaître une égale faculté d’action aux désaffiliés avec lesquels les agences spécialisées envisagent de monter un service de proximité (que les désaffiliés en question soient les usagers, les porteurs du projet, les promoteurs ou deux de ces trois catégories à la fois).

Nous l’évoquons, la démarcation se voudrait forte par rapport aux associations « intermédiaires » qui sont censées jouer le rôle de passerelle vers l’entreprise classique. Or, elles se sont avérées être des trappes qui se refermaient sur les bénéficiaires qui, la plupart du temps, et s’ils ont la chance d’en trouver un, n’ont pas l’occasion de préserver l’emploi extérieur trouvé à l’issue de leur parcours d’insertion (licenciement, inadaptabilité, etc) et reviennent vers l’association. Dans l’insertion, les bénéficiaires se retrouvent dans des postes qu’ils n’ont pas pu choisir parce que leur attribution se fait en fonction des opportunités du moment, et ils enchaînent des missions n’ayant la plupart du temps aucun rapport entre elles. En plus de créer un second marché du travail qui permet aux employeurs à temps partiel d’engager de la main-d’œuvre à bon marché²⁷, ces mesures relatives au traitement social du chômage questionnent sur l’estime de soi qui résulte de tâches occupationnelles se confondant souvent avec un simple droit au revenu (1994b pp. 129-132, 1998b, pp. 185-188). De même, les entreprises dites « d’insertion », forment à un métier non choisi : « la formation n’est plus pensée comme préalable au travail mais c’est celui-ci — c’est-à-dire dans une structure de production réelle de travail confrontée aux contraintes économiques — qui devient formateur et support d’une insertion sociale et professionnelle pour les personnes marginalisées ou exclues de l’emploi » (Laville, Eme, 1988, p. 69, Laville, 1991, pp. 69-72). Le salariat reste une valeur négative chez les Solidaires. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle ils restent très

²⁶ . Collectif de rédaction de l’IRES, 2000, « L’économie solidaire un enjeu de société », dans *Economie et Humanisme*, n° 353, pp. 86-87.

²⁷ . La baisse des charges sociales étant assurée par l’Etat ou ce dernier assurant 85 à 100 % du coût salarial sur base des contrats Emploi-Solidarité (CES).

méfiant par rapport aux thèses de tous ces intellectuels qui ne jurent que par lui pour solutionner la crise (comme par exemple Rosanvallon²⁸).

Parmi les « biens » revendiqués, les services de proximité ne doivent pas avoir pour fin l'insertion dans l'économie marchande capitaliste ou proposer des emplois transitoires mais doivent être pérennisés en tant que tels (annexe II-1-8). Les logiques de projet doivent pouvoir être déterminées par leurs promoteurs, qu'ils soient chômeurs, travailleurs sociaux ou retraités bénévoles. Ce sont les collectifs promoteurs-porteurs, sur le terrain, qui déterminent les besoins sociaux et/ou culturels que pourraient remplir les personnes du quartier en recherche d'un emploi (soins à domicile de personnes âgées, cafés musique, entretiens d'espaces verts etc). Leurs actions se fondent sur « une "philosophie morale de l'implication" des personnes en insertion de façon à ce que l'Etat devienne une instance d'intervention "pour" les désaffiliés considérés comme les acteurs de la vie sociale et non plus comme des bénéficiaires, et cela afin de faire de la production de la vie sociale le but légitime de leur énergie » (Eme, 1998, p. 300). Bien que cela ne soit pas dit de la sorte, cette valorisation s'inscrit bien dans une représentation du monde social où le clivage inclus/exclus (sous-entendant une hiérarchie entre des personnes « aptes » à vivre dans l'ordre social et d'autres ne l'étant pas) tend à s'amenuiser au maximum. L'idée de « prise en charge » dans le secteur de l'insertion rend difficile l'équivalence totale entre les personnes en présence qui conduit plutôt à parler de « collectif » ou « d'entrepreneurs sociaux »²⁹. Les chercheurs de l'économie solidaire, en formalisant la théorie de services de proximité « par et pour » les gens de quartiers désaffectés et économiquement sinistrés — les trous noirs de Castells — ratifient R2, c'est-à-dire la « capacité » des gens à déterminer eux-mêmes sur leur territoire (dans leur cité, dans leur quartier, etc) ce qui est source d'activité nouvelle. Qu'il s'agisse des bénévoles et des professionnels, l'aptitude des personnes est extrêmement valorisée.

C'est B. Eme qui approchera le plus de la nécessité de « l'humanité partagée » lorsqu'il parle des « ordres légitimes » des services de proximité. Les métiers qu'ils visent à

²⁸. Dès le milieu des années 90, Rosanvallon conclut sa critique de l'Etat providence en affirmant que c'est vers l'idée d'une société d'insertion qu'il convient d'avancer plutôt que de poursuivre dans des logiques d'indemnisation (1995, p. 128). L'itinéraire d'insertion doit pouvoir être « individualisé » et l'inséré doit avoir le choix entre différents dispositifs associatifs (*Ibid.*, p. 168, p 218). Cette réflexion mène l'historien à déplacer son regard du welfare au workfare, c'est-à-dire à l'idée d'un « droit procédural » (individualisant des droits défendus de façon erronée au nom de la vieille « conservation des acquis ») qui accepterait de remettre en question « l'accès automatique et inconditionnel à des allocations » pour réorienter les fonds vers la rémunération de chômeurs effectuant certains services collectifs et sociaux. L'allocation conditionnelle est ainsi envisagée comme une incitation financière au travail et à la ré-insertion dans la classe moyenne pour des exclus déresponsabilisés par l'Etat-passif providence (Rosanvallon, 1995, p. 169-188). Le débat était déjà d'actualité en 1848 avec les ateliers nationaux (voir infra).

²⁹. Voir paragraphes en annexes III-9

développer s'adressent d'abord et avant tout aux catégories de personnes que l'on considère comme marginalisées ou exclues dans l'ordre légitime de la société mais au sujet desquelles les représentations changent lorsque l'on se situe dans d'autres ordres, explique B. Eme, inspiré par Weber. Le socio-économiste postule qu'une société est potentiellement constituée de divers « ordres légitimes » hétérogènes au sein desquels valent certaines règles, certaines normes et certaines formes de rationalisation qui ne sont pas superposables. Si l'on s'en tient à ces ordres divers, la notion d'exclusion n'a plus guère de sens puisque l'on est toujours en mesure d'appartenir à l'un de ces ordres légitimes (être *in*) et d'y mobiliser les règles ad-hoc, tout en étant *out* d'autres ordres où ces règles ne sont ni valorisées ni désirées. Appliquée à l'insertion par l'économie, cette représentation pluraliste du monde social (qui n'est pas sans rappeler les « mondes » de la sociologie pragmatique), mène à un constat obligé : « un seul des ordres légitimes, apparu depuis les années 70, a fini par dominer les représentations comme les pratiques : l'emploi salarié dans l'ordre économique marchand à travers une vision instrumentale de l'insertion comme « sas technico-fonctionnel conduisant à cet horizon du marché du travail » (Eme, 1998, p. 314). Ceux qui n'intègrent pas cet ordre ne sont pas jugés sur leur appartenance éventuellement à d'autres ordres mais comme des individus inaptes. « Les ordres de participation sociale produits par l'insertion masquent ainsi de nouveaux rapports sociaux de domination où les individus sont d'abord désignés sous la figure du handicap (...) tant les pratiques d'insertion finissent par s'apparenter aux politiques sociales qui ne cessent de se reproduire dans la seule réparation normalisante des effets du système ; les individus en insertion ne sont pas dès lors reconnus de manière légitime avec leurs paroles, leurs ressources et leurs dynamiques propres » (*Ibid.*, pp. 315-316).

On a oublié d'autres ordres légitimes dont les services de proximité solidaires constituent, dans l'imaginaire de leurs théoriciens, les dernières expressions. C'est la mise en exergue de l'héritage « alternatif » qui permet aux théoriciens solidaires de grandir ces services. Eme présente les entreprises alternatives comme le fait de travailleurs sociaux (pensons par exemple à Eurêka)³⁰ rétifs aux pratiques insertionnelles dominantes et à la déresponsabilisation. Dans les années 70 et les années 80, va ainsi culminer dans la sphère du travail social, le désir de promouvoir l'autonomie et la responsabilité. Les « entreprises alternatives » de l'époque (obtenant pour certaines le statut d'"entreprises intermédiaires")

³⁰. C'est vrai pour Eurêka, pour le réseau REPAS mais, par exemple, pas pour Andines, la coopérative de commerce équitable installée à la MAAForm. A noter que B. Eme identifie trois ordres légitimes à côté de l'ordre « marchand » (celui de l'alternative proprement dite, celui du « local » et celui des « territoires vécus »). Mais nous ne pensons pas faire violence aux thèses de l'auteur en avançant que, selon sa conception, les trois

« prônaient une économie plus soucieuse de qualité, de rapports sociaux démocratiques, de l'utilité sociale des biens et services produits et de leur comptabilité avec un souci écologique de préservation des ressources naturelles. On renouait alors avec la tradition du compagnonnage en le réinventant. L'ordre légitime de participation visé par ces pratiques n'était pas l'emploi ou le salariat en tant que tels mais le métier. On y considérait que l'assistance publique par la "formation" destinée à orienter les gens dans la recherche d'un emploi salarié dans une grande firme appartenait à un ordre illégitime contribuant lui-même à la reproduction illégitime de catégories de personnes "sans qualités" » (*Ibid.*, pp. 308-310).

Le langage de l'insertion par l'adaptation fonctionnelle aux postes de travail dans l'économie marchande c'est celui du lexique de la délinquance et de la marginalité pour les années 60 et 70, celui de la pauvreté et des inadaptés sociaux pour les années 70 et 80 et enfin celui de l'assistantat social pour les années 90. Concevoir les individus sous cet angle c'est indéniablement risquer de participer d'une vision conformiste du monde qui désigne d'abord les désaffiliés sous la figure du handicap et de l'inemployabilité avant de les « re-fonctionnaliser » et de les « ré-adapter ». En faisant des gens des assistés et non des acteurs de leur émancipation, les structures d'insertion constituent une expérience anti-proudhonienne par excellence, dans leur conception comme dans leur réalisation, pourrait-on dire en reprenant les mots de Gaillard dans son étude historique des ateliers nationaux de 1848 (2000, p. 35). S'il est vrai que les promoteurs de services de proximité (Eme cite les Régies de Quartier) sont souvent issus de ce que l'on nomme les classes moyennes, il n'en reste pas moins, qu'à l'instar des penseurs de l'alternative, ceux des services de proximité sont à la recherche d'une commune humanité : « Le *faire* ancré dans l'économie est un moyen d'exercer sa citoyenneté et de réinventer l'espace urbain, souvent dégradé, comme espace vécu de civilité où les individus se reconnaissent les mêmes droits et devoirs » quels que soient leur origine et leur rôle fonctionnel dans l'initiative (*Ibid.*, p. 313).

Les services de proximité sont les héritiers de la conviction alternative qu'il n'existe pas de marginaux inadaptés, conviction que partageaient l'ALDEA et du REAS. Si l'on voulait intégrer nous-mêmes l'analyse, on pourrait dire que l'économie solidaire définie à partir des services de proximité vise le même ordre légitime que les Alternatifs depuis l'ALDEA seconde époque : « l'ordre légitime de participation sociale est basé sur la reconnaissance de l'autre comme n'étant pas un assisté à réintégrer, « sur la démocratisation économique qui doit se diffuser dans la société globale » (*Ibid.*, p. 309). L'autonomie des uns

autres « ordres », volontairement décrits dans un même imaginaire (démocratie, proximité, etc) se côtoient et se confondent dans l'alternative « oubliée » en marge de l'ordre marchand.

et des autres se renforce dans la praxis associative pourrait-on dire dans les termes de la phénoménologie du politique de Castoriadis ou Lefort³¹. Et en nos termes, ce que ces éducateurs auraient voulu tenir ensemble, c'est la conviction de la compétence universelle des désaffiliés (même pour les personnes les plus en difficulté et les plus démunies) et la visée d'un comportement « alternatif » total. « Se diffuser dans la société globale » indique bien qu'est toujours en œuvre dans le discours justificatif la norme qui infléchit l'argument dans le sens de l'universalisation (mon action doit être érigée en règle universelle). Les services de proximité sont tenus pour une « bonne économie » dont il faut suivre l'exemple pour atteindre un monde meilleur.

Les appels lancés tous azimuts par les acteurs « alternatifs » du REAS et les acteurs solidaires des services de proximité (*Le Monde* en 1997, *A faire* la même année, *Economie et Humanisme* en 2000, etc) semblent tous menés par une grammaire morale « associative » identique qui fut comme mise en veilleuse entre deux dates symboliques : 1865 (mort de Proudhon, quelques mois après Buchez) et 1981 qui voit naître l'ALDEA (cf. supra, conclusion du chapitre 3). Est-on en train, avec l'économie solidaire en général, et les services de proximité en particulier, de revisiter le socialisme associationniste de la vague « 1848 » comme le postulent un nombre toujours plus nombreux de chercheurs (du CRIDA et du MAUSS en tête) avec, il est vrai, quelques disjonctions intéressantes³² ? Nous espérons en avoir assez dit pour oser avec eux l'affirmative. Dans cette hypothèse, si 1789 fut la révolution des droits de l'homme, première matrice de l'invention démocratique moderne,

³¹ . D'un point de vue normatif (politique et éthique), il y a une fin qui est posée : l'autonomie des êtres humains, qui ne peut se concevoir que comme autonomie de la société autant que comme autonomie des individus — les deux étant inséparablement liées, et cette liaison étant en fait un jugement analytique (une tautologie) lorsqu'on a compris ce qu'est l'individu. Cette autonomie, nous la posons comme fin pour chacun d'entre nous, à l'égard de nous-mêmes et à l'égard de tous les autres (...). L'activité visant cette autonomie est la Praxis : activité qui vise les autres comme sujets (potentiellement) autonomes et veut contribuer à ce qu'ils accèdent à leur pleine autonomie. Le terme praxis n'a donc qu'un simple rapport d'homonymie avec le sens que lui donne Aristote. Cette activité peut prendre une forme intersubjective au sens exact : se déployer dans une relation concrète avec des êtres définis comme tels (Castoriadis, [1988], 1990, pp. 81-82). La démocratie politique comme mode d'interaction consubstantielle à l'engagement associatif — donc intersubjectif — est la prémisse fondamentale des thèses de l'associationnisme civique. Dépourvu de tout garant ultime, l'idéal démocratique est ainsi frappé d'une indétermination constitutive, explique Chaniel reprenant Lefort. « Si, en démocratie, l'expérience interhumaine est à elle-même sa propre fin (...) alors la tâche de la démocratie consiste à créer sans cesse une expérience plus libre et plus humaine que tous partagent et à laquelle tous contribuent. Et cette expérience continue d'une commune liberté et d'une commune humanité, c'est avant tout (...) l'expérience du self-gouvernement, de la coopération mutuelle par laquelle les individus et les relations qu'ils nouent s'enrichissent mutuellement » (Chaniel, 2001, p. 250). Sur la construction de cette définition à la croisée des libéralismes communautaires de Walzer et Dewey, voir *Ibid.* 273-290 et 2001b, pp. 141-161.

³² . « Renouer le débat avec 48 » constitue l'appel lancé de concert par A. Caillé, P. Chaniel, C. Gaillard, J-F Marchat, B. Viard, D. Cefaï, B. Perret, J-L. Laville, J-C. Michéa et B. Théret (pour ne citer qu'eux) dans le n° 16 de la revue du MAUSS. Entre collectivisme et capitalisme, il n'y aurait donc nul tempérament ? (...) Puisque notre civilisation est en panne, revenons aux sources (Delfau, p.222). Renouer avec l'esprit de 1848 n'est qu'une invitation à renouer avec l'invention démocratique, avec un socialisme expérimental (Chaniel, 1998b, p. 309).

février 1848 fut la révolution de l'association, seconde matrice, oubliée, de notre modernité démocratique et aujourd'hui redécouverte. La première exprima sa crainte de l'association, considérée comme une survivance des servitudes de l'ancien régime (Loi Le Chapelier, etc). Elle conduisit à une représentation de la société comme un corps de citoyens individuels, libres, égaux, soumis à la même loi, dans la même nation. La seconde, plutôt que de détruire un ordre ancien veut constituer un ordre nouveau. La *res publica* s'ouvre à nouveau à des figures plurielles et se diffracte au sein de la société civile : des membres du gouvernement sont favorables aux associations ouvrières ou ouvrières et patronales qui doivent avoir leurs mandants politiques.

On les retrouve principalement dans la commission du Luxembourg présidée par Blanc, à qui l'on dut les ateliers nationaux³³, puis après la suppression de celle-ci, dans le comité de travail qui la remplace, constitué de républicains « sociaux » côtoyant des républicains « bourgeois » (membres du parti de l'Ordre) dans l'Assemblée constituante conservatrice issue des élections du printemps qui suivit la révolution de février 48. C'est lui qui instituera le Conseil d'encouragement aux expérimentations sociales associatives (dont les membres se disaient bucheziens et gardaient en tête le modèle idéal que constituait l'association aux réserves impartageables des Bijoutiers en Doré). Le conseil d'encouragement fut plus ambitieux encore que les ateliers sociaux sur les ruines desquels il s'est construit et qui sont comparables, toutes proportions gardées, aux associations intermédiaires³⁴. Il finança des associations entre ouvriers ou entre ouvriers et patrons

³³ . L'aile droite du gouvernement ne rechignait pas à faire des ateliers nationaux un expédient permettant de discréditer les initiatives socialistes. Ils avaient en effet été élaborés sur la base de la proposition d'ateliers sociaux de Blanc (aile gauche). Les ouvriers engagés n'étaient pas qualifiés pour les travaux choisis et ils étaient volontairement peu encadrés, ce qui s'en ressentait sur la productivité. Le gouvernement, invoque cette inefficacité pour refuser de continuer à dépenser tant d'argent inutilement (14 millions soit déjà +/- 1/6 de la dette publique). En réalité, la bourgeoisie ne supportait plus cette armée de paresseux qui grossissait sans cesse, grevait le budget (« nos impôts ») et se montrait favorable à la propagande socialiste. La fermeture des ateliers provoquera des manifestations réprimées violemment en juin ainsi que la suppression de la commission du Luxembourg. (Gaillard, 2000, pp. 226-227). Or, L'idée des ateliers sociaux de Blanc consistait en un rachat de toutes les entreprises aux patrons pour ensuite les confier aux ouvriers qui produiront en harmonie avec les directeurs élus. L'ensemble des associations ainsi créées se fédérerait dans une industrie guidée par l'Etat, ce qui est déjà de trop pour Proudhon qui exonère tout à fait Blanc de l'échec des ateliers (il sait qu'ils n'ont rien de « sociaux ») et accuse à juste titre l'aile droite du gouvernement d'avoir tout saboté) mais pas de la tendance au communisme qui sous-tend sa politique ([1865], 1977, p. 67sq). Sur la critique des ateliers nationaux, voir [1846], 1983, p. 147sq. Sur la polémique avec Blanc autour de l'opposition entre le socialisme ateliériste étatiste et le socialisme ateliériste libertaire, voir les articles rassemblés dans *Idées générales de la révolution*, pp. 400-459. Commentaires : Gide, Rist, [1909], p. 332sq, Desroche, 1991, p. 89sq, Gardin, 2000, p. 326sq.

³⁴ . Voir aussi Gueslin, 1987, p. 142 sq. Gardin soulève les différentes similitudes qui existent entre les ateliers nationaux de l'époque et les contrats emploi-solidarité (CES, programme de création d'emploi développé entre les Travaux d'Utilité Collective des années 80 et le plus récent dispositif Nouveaux Emplois, Nouveaux Services). De part et d'autre on a un salaire (rarement à temps plein), pour une durée déterminée. De part et d'autre le programme recèle un caractère massif (aux deux époques sont concernées par ces mesures des dizaines de milliers de personnes). De part et d'autre il apparaît une inadéquation entre les travaux très faiblement qualifiés

(affiliés/désaffiliés, nda) pariant sur une émulation associationniste. Eu égard à ce qui vient d'être dit dans ce chapitre, une similitude entre les imaginaires des deux époques est assez nette. Comme pour les services de proximité, « ce n'est plus l'Etat qui recrute et salarie mais la société civile qui s'organise avec le concours de la puissance publique et une parcelle du budget général » (Delfau, 2000). De même, pour Laville et les services de proximité « l'Etat-providence deviendrait un Etat partenaire qui donnerait à l'auto-assistance les moyens financiers de son existence tout en lui laissant la liberté de manœuvre nécessaire » (1997b., p. 351-357). Des deux côtés, le crédit peut éventuellement relever de l'Etat mais l'organisation du travail et de la production n'en relève pas — sinon c'est le collectivisme — et doit être prise en charge par les travailleurs eux-mêmes (Gueslin, 1987, p. 142). Et comme dans les services de proximité, ces « travailleurs » se divisaient en deux catégories d'individus (affiliée et désaffiliée) sur base d'une identique humanité³⁵.

Le conseil disparaîtra en septembre 1849, sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, après, il est vrai, avoir été considérablement dénaturé (Delfau, 2000, p. 222, Marchat, 2000, p. 239, Laville 1999, p. 29)³⁶. Ce dernier soubresaut de l'associationnisme intervint juste après que la gauche ouvrière fut décimée dans le sang sur les barricades des manifestations nées, en partie, de la suppression des ateliers nationaux (juin 48). On aurait pu voir le Conseil comme lot de consolation mais il fit long feu face à un Louis-Napoléon plus connu pour son destin impérial que pour son attitude extrêmement répressive à l'égard de tous les mouvements sociaux, du moins sous son mandat présidentiel et sous la première moitié de l'Empire, plus autoritaire que libérale (Allan Michaud, 1989, pp. 271-285). Ainsi, « le découragement des associations ouvrières et le contrôle des mutuelles portent un coup d'arrêt à cet élan associationniste qui cède la place à l'action philanthropique » dont nous avons traité plus haut (Laville, 1997b, p. 362). L'association, malgré sa reconnaissance en 1901 n'aura

exigés et le niveau de qualification des personnes et, enfin, il y va d'ouvrages qui sont plus d'ordre occupationnels que véritablement professionnels (2000, p. 325, 2004, pp. 260-283).

³⁵. Pour une analyse approfondie de ce « conseil d'encouragement », on se référera surtout à l'exhaustif papier de Marchat. Après avoir décrit le dispositif que fut ce conseil, il tente de démontrer que se dégagent déjà de son action sept effets récurrents du soutien des politiques publiques à l'initiative comparables à ceux qui affectent aujourd'hui le tiers secteur — incarné dans ce papier par l'examen (en collaboration avec J-L. Laville) de cas de structures accompagnées par l'ADSP et le CRIDA. L'implication financière peut conduire à une imposition des règles de contrôles par les politiques locales en l'absence de cadre juridique adapté aux formes de propriété collective. Elle peut aussi induire que les initiateurs (les promoteurs, nda) doivent élargir leur groupe à des participants (politiques) qui restent souvent étrangers au projet initial de la structure, etc, etc (2000, p. 261-262).

³⁶ Selon Gueslin, l'échec de cet exemple d'intervention étatique qui aurait pu être plus prometteur mais qui fit perdre à l'Etat 50% des sommes dues est à mettre à l'actif de membres du Parti de l'Ordre hostiles au projet et qui le minèrent de leur manque de conviction et d'organisation (Gueslin, 1986 pp. 142-143).

plus la possibilité d'être marchande³⁷ et si un lien avec l'Etat subsiste parfois, ce ne sera le plus souvent que dans un cadre strictement caritatif (c'est-à-dire maintenue hors de l'économie de marché, de la possibilité de production et de partage de bénéfice). Il faudra attendre la récente loi sur les SCIC pour que l'on puisse se mettre à nouveau à espérer que l'Etat fasse confiance à des projets d'auto-organisation d'acteurs collectifs (affiliés-désaffiliés) tout en leur laissant l'autonomie économique que leur auraient laissée les commissions et autres conseils de 1848. Jusqu'alors ses programmes d'insertion n'ont concédé une telle autonomie ni aux entreprises d'insertion ni aux associations intermédiaires (l'adhésion à « l'esprit » des « services de proximité » étant laissée à l'appréciation des élus et notables locaux, grands bénéficiaires des politiques de décentralisation : Laville, 1991, pp. 198-202).

Les historiens montrent qu'à l'époque de Proudhon le partage entre social et économique n'est pas encore opéré et qu'il apparaît normal que des « petits » patrons et des ouvriers envisagent de se reconnaître mutuellement aptes à l'association. « Elle est l'institué des formes entrepreneuriales et sociales concrètes au début du XIX^e siècle », ce qui apparaît déroutant à l'heure où la contractualisation salariale relève du geste économique individuel (Marchat, 2000, p. 243). Après 1848 c'en est fini de cet état. Cette datation précise du désencastrement du social et de l'économique par l'abandon définitif du soutien étatique aux formes de production « socialisées » et, par extension, l'abandon du proudhonisme (ainsi que du saint-simonisme de type buchezien que les catholiques sociaux gommèrent pour les raisons que l'on sait³⁸) au profit d'une économie du laisser-faire marque le plus grand tournant politique du XIX^e. En Angleterre, il se situe, selon Polanyi, à la même époque (entre 1830 et 1850) dans le choix volontaire de miser sur le « laisser-faire » plutôt que sur l'owenisme, dont le proudhonisme apparaît comme le rejeton français (Proudhon, [1843], 1983, pp. 151 et 189)³⁹. Le libéralisme apparaît à la classe politique comme une utopie à réaliser pour elle-

³⁷ . Des « associations » ont bel et bien une activité économique mais on ne les qualifie déjà plus de la sorte. En 1866, Napoléon III normalise les relations entre Etat et association, met fin à la répression (suppression du délit de coalition) et favorise la création de la caisse d'escompte des associations ouvrières. Ces associations, seules tolérées sont économiques ; il s'agit de coopératives de production et des sociétés de secours mutuels (certaines, à couvert, exercent une activité syndicale qui ne sera officialisée qu'en 1884, sous la troisième république (Draperi., 2001, « Pour une sociologie historique de l'économie sociale », dans Pour, n° 172, p. 53)

³⁸ . Voir chapitre III.

³⁹ . L'histoire économique révèle, estime l'historien, que les marchés nationaux ne sont pas du tout apparus du fait que la sphère économique s'émancipait progressivement et spontanément du contrôle gouvernemental. Au contraire, le marché a été la conséquence d'une intervention consciente et souvent violente de l'Etat, qui a imposé l'organisation du marché à la société pour des fins non économiques. Et, lorsqu'on y regarde de plus près, on constate que le marché autorégulateur du XIX^e siècle diffère radicalement de celui qui l'a précédé en ce qu'il compte sur l'égoïsme économique pour assurer sa régulation. La faiblesse congénitale de la société du XIX^e siècle ne vient pas de ce qu'elle était industrielle, mais de ce qu'elle était une société de marché. La

même. En face d'elle, Owen réclamait une intervention législative en faveur des associations et, plus généralement, une intervention de l'Etat dans les institutions du marché. Pas plus que le proudhonisme, l'owenisme n'était alors une secte minuscule (qualificatif qui seyait à la rigueur mieux au marxisme à l'origine peu populaire). Ils rassemblaient des centaines de milliers d'hommes de métier et d'artisans, de travailleurs et d'ouvriers, ce qui les range parmi les plus grands mouvements sociaux de l'histoire.

Pourtant, leurs doctrines coopératives, tout aussi pratiques l'une que l'autre, firent long feu face aux libéralismes (pourtant divergents) de Malthus, Ricardo et autre Bentham qui passionnaient, de surcroît, Louis-Napoléon Bonaparte (p. 174). En réprimant volontairement les associations, l'empereur mettait fin à une période d'intense créativité et de violence où s'affrontaient différentes possibilités d'ordre légitime de la société. A l'issue du second Empire, il conforte en France une économie de marché reposant sur la libre circulation des marchandises et des capitaux et dans laquelle le pouvoir au sein des unités de production est lié à la détention de capital personnel. L'éclosion du premier esprit du capitalisme retranche durablement l'économie du domaine politique et contribue à naturaliser la forme d'économie qu'il a instituée. Il valide une nouvelle représentation de l'économie organisée autour des seules notions d'intérêt et de marché correspondant à celles diffusées par le libéralisme. A une configuration dans laquelle les questions sociales et économiques faisaient l'objet d'une réflexion conjointe de nature politique succède un ordre dans lequel l'économie se trouve soustraite au débat politique. La surveillance étroite dont est victime la mouvance associationniste transforme le contenu des champs économique et politique comme leur articulation, remettant en cause le projet d'une économie solidaire qui était celui d'une démocratisation du travail, écrit Laville, entre Weber et Polanyi (1999, pp. 33, 2000b, p. 318). L'entreprise moderne s'émancipe de la personnalisation des rapports sociaux à la croisée de la désaffiliation et de l'affiliation dans les normes juridiques de société et donne les moyens d'une concentration de capitaux inédite.

On comprend que, s'inspirant au premier plan de Polanyi, ces tenants de la nouvelle *gauche nouvelle*⁴⁰ en reviennent toujours au bilan des associations de 48 dont l'ordre légitime ne fut pas l'option retenue. L'économie solidaire, services de proximité en tête, nous indiquerait le chemin d'un renouveau démocratique. Il faudrait consacrer un travail entier à

civilisation industrielle continuera à exister quand l'expérience utopique d'un marché autorégulateur ne sera plus qu'un souvenir (*Ibid.*, pp. 321-322).

⁴⁰. Par référence, nous semble-t-il, aux thèses du PSU dans les années 70 à l'égard desquelles l'*Appel pour une gauche nouvelle* lancé dans le Monde du 28 juin 1995 (dont A. Caillé reproduit l'essentiel dans le papier cité de

cette caractéristique de la gauche française toujours insatisfaite de ce qu'elle est devenue et désireuse de procéder sans cesse à des cures de jouvence ou à une révolution permanente, y compris dans ses propres rangs (Boltanski, 2002, p. 11). Ce fut le cas au tournant des années 80 (après le PSU) avec *Autrement*. Aujourd'hui, voilà que notre cheminement nous amène à recroiser les thèses d'une *nouvelle* « gauche nouvelle ». Peut-être ces deux-là ne font-elles qu'une, indiquant que nous nous rapprochons toujours davantage, depuis 25 ans, d'un renouveau du socialisme associationniste, celui-là même qui, à la fois libertaire et républicain, inspiré de Proudhon et absorbant l'Etat dans la cité⁴¹, a été mis entre parenthèses par un siècle de social-démocratie libérale à l'Ouest et de socialisme orthodoxe à l'Est.

Qu'en est-il pour notre perspective ? Le lien grammatical que nous avons tenté de tisser jusqu'à présent s'infirmait lui-même à démentir ces analyses associationnistes sur lesquelles s'accordent anti-utilitarisme et nouvelle sociologie économique. Mais le lien est déplacé sur le plan moral. Ce qui nous intéresse plus spécifiquement chez Polanyi n'est que secondairement la thèse de l'encastrement. Le traitement qu'il réserve à Owen passe à l'avant scène : « Le fait que son élan se soit perdu peut être tenu pour la plus grande défaite subie par les forces spirituelles de l'histoire de l'Angleterre industrielle », estime Polanyi (p. 228). L'inférence avec Proudhon est tentante car voici que Polanyi conclut son ouvrage par l'extraction du corpus owenien un « imaginaire spirituel » similaire au sien.

« La force de la doctrine d'Owen tient au fait qu'elle était éminemment pratique, et pourtant ses méthodes portaient d'une appréciation de l'homme pris comme un tout » estime Polanyi. « La conviction qu'il suffisait de trouver la bonne méthode pour que l'existence de l'homme fût restaurée permit aux racines du mouvement de s'enfoncer dans cette couche plus profonde où la personnalité se forme. Rarement mouvement social de cette envergure fut moins intellectualisé. Les convictions de ceux qui étaient engagés dans les associations qu'Owen créa (les *Union Shops* et *Labour Exchange*⁴²) ont même inspiré celles de leurs

1997) et signé par une brochette d'intellectuels Français (Sue, Lipietz, Passet, Latouche, Caillé, Ferry, Laville, Aznar, Gorz, Robin, etc.) fait figure d'originale redite.

⁴¹ « Chaque citoyen parce qu'associé, pourrait devenir son propre gouvernant, devenir une portion de l'Etat, non plus par soif de pouvoir, mais pour satisfaire un plaisir supérieur, celui d'associer son effort personnel à l'effort collectif » (Chaniel, 2000b, p. 308, 2001, p. 201). Des solidarités fortes peuvent ainsi s'engendrer au sein des associations et rendre possible le don de son temps, de son énergie, de son argent, bref, de sa personne, parce que ces associations sont relativement spécifiques et closes. Pour l'exprimer dans les termes d'A. Caillé, les relations interpersonnelles sont indissociables d'un type de rapport social spécifique : la socialité primaire. Voilà pour l'analyse usuelle.

⁴² La doctrine d'Owen était une religion de l'industrie dont le porteur était la classe ouvrière, estime Polanyi. La richesse de ses formes et de ses initiatives est restée inégalée. Des sociétés coopératives ont été fondées, qui s'occupaient essentiellement de vendre au détail à leurs membres. Les *union shops* avaient le caractère de coopératives de producteurs, les artisans au chômage pouvaient y trouver du travail ou, en cas de grève, gagner un peu d'argent en guise d'allocation de grève. Le *Labour exchange* (Bourse de travail) d'Owen développait

activités qui semblaient les plus triviales, de telle sorte qu'ils n'ont eu besoin d'aucune croyance établie. Leur foi était prophétique en vérité, puisqu'ils insistaient sur des méthodes qui supplantaient l'économie de marché. Son sentiment religieux était révolté par le transcendantalisme chrétien qui voulait que plus les pauvres se plient à leur condition dégradée, plus ils vont se tourner facilement vers les consolations célestes. En dépit de cette manière de voir les choses de haut, il saisissait l'impact des faits matériels concrets dominant l'existence des travailleurs » (pp. 226-229)

Tout athée qu'il était, il semble qu'Owen écrivait des textes porteurs d'un messianisme (au sens de « célébration du groupe ») qui ne vont pas sans rappeler ceux de Proudhon et ceux portant sur l'économie solidaire étudiés dans ce chapitre. Polanyi les compare à l'Ancien Testament (grâce auquel l'homme apprend à maîtriser la mort), aux enseignements du Christ (grâce auxquels il apprend à maîtriser sa liberté). Avec Owen, l'homme apprend à maîtriser la réalité de la société, c'est-à-dire à l'accepter telle qu'elle est et telle qu'elle résiste à ses passions (comme diraient aussi Latour, Sartre et d'autres)⁴³.

6.5. Conclusion : Grandeur et avatars de l'IREs

L'analyse des textes issus de l'ALDEA/REAS et du collectif de recherche sur les services de proximité a mis en évidence l'expression conjointe d'un impératif et d'une commune humanité qui ne s'était plus exprimée avec tant d'acuité depuis les socialistes associationnistes de 48 du genre Proudhon, Buchez et Owen. L'économie sociale d'un côté, les associations d'inspiration chrétienne de l'autre, par la voix de leurs porte-parole respectifs, n'ont été que des expressions partielles du langage proudhonien. L'action économique à partir de compétences désaffiliées prime au sein des justifications des leaders des agences de développement pour les services de proximité comme elle a primé au sein de l'ALDEA seconde époque (accompagnement de projet) et du REAS, ce qui les distingue identiquement des Boutiques de gestion d'*Autrement* et de la marginalité « bourgeoise » que décrivaient

l'idée de magasin coopératif en une institution sui generis. Au cœur de la Bourse, il y avait une confiance en la nature complémentaire des métiers ; en fournissant aux besoins les uns des autres, les artisans allaient s'émanciper des aléas du marché, pensait-il de la même manière que Proudhon pensait sa banque du peuple (d'ailleurs par la suite les oweniens allaient recourir aux bons du travail, qui connurent une diffusion considérable).

⁴³ Malgré la complexité d'une société dans laquelle les enseignements du Christ sont inapplicables, le socialisme de Owen accepte de prendre en charge la liberté transmise par eux mais dans cette société-là. A l'inverse des fascistes qui glorifient le pouvoir qui est la réalité de cette société et se résignent à abandonner la liberté dont on dispose pour la modifier (p.333-334).

Hervieu et Léger en parlant des alternatives néo-rurales. Du point de vue de l'action (R1), si le travail pour tous est bel et bien assumé comme souverain Bien, il n'en constitue pas au demeurant l'unique et seul déterminant (car dans ce cas elle se réduirait à l'insertion par l'économique telle qu'elle est pratiquée dans les associations intermédiaires et les entreprises d'insertion ou les ateliers nationaux). Du point de vue de la commune compétence (R2), l'association ou l'entreprise solidaire rassemble des individus installés (dans l'ordre légitime de la société) à différents niveaux d'affiliation. Pour l'affilié, la justice proudhonienne s'exprime dans « cette faculté du moi à sentir sa dignité dans celle d'autrui [désaffilié] » ([1858, 1860], 1988, p. 323). La révolution totale est bien présente dans l'imaginaire solidaire des chercheurs du CRIDA et de leurs homologues associatifs de l'ADSP et autre ADEL (textes en annexe II-1-9). La structure grammaticale proudhonienne se retrouve identiquement dans les écrits de l'ALDEA, du REAS et des fondateurs des structures les plus actives dans la fondation de l'IRES.

Du point de vue des textes donc, tout fonctionne. Il ne devrait pas être difficile de montrer qu'une vaste cité par projet, qui pourrait être bien utile pour retendre les épreuves distendues du capitalisme contemporain, est en voie de gestation. Le paysage général étant campé, on peut même convoquer l'appel de 1997 duquel émane une impression de cohésion identitaire sous le sigle « économie solidaire » pour en avaliser l'hypothèse. De l'aveu de la plupart des signataires, s'en remettre à l'appellation commune « économie solidaire » est destiné à rendre l'activité plus lisible à l'extérieur. En effet, la juxtaposition au cœur d'un « tiers secteur » (déjà discuté dans son identité) de classifications comme « économie sociale », « économie alternative », « économie solidaire » voire « économie alternative et solidaire », brouille les pistes à un point tel que les leaders d'associations (et de réseaux d'associations) s'accordent à simplifier la manière dont ils qualifiaient leurs structures⁴⁴.

L'emploi de la notion « alternative » va aller se raréfiant jusque dans la revue *A faire* elle-même où les correspondants locaux et membres associés du REAS se penchent davantage sur leurs pratiques respectives que sur des questions sémantiques qui n'agitent en définitive qu'une partie des membres du bureau et du conseil de surveillance, à savoir les principaux protagonistes de l'ALDEA, des Cigales et de Solidarité-Emploi que nous avons croisés jusqu'à présent. Et même parmi eux, certains concèdent qu'il faut à présent jouer la carte d'une économie solidaire inscrite dans une « économie plurielle » (c'est-à-dire également capitaliste

⁴⁴ Cette simplification n'est pas encore du goût de tous les spécialistes qui voudraient voir tomber la distinction sociale-solidaire (par exemple Draperi, Demoustier, Jeantet), essentiellement pour ne pas affaiblir et diviser un

et publique) plutôt que celle de « l'alternative » définitivement utopique (c'est par exemple le cas du fondateur de l'ALDEA, P. Sauvage⁴⁵). Seuls quelques noms d'associations sont encore porteurs du terme et sonnent comme un clin d'œil au REAS qui, souvent, contribua à les faire naître (comme l'Association Provençale pour l'Economie Alternative et Solidaire, APEAS). Certains anciens militants du REAS utilisent encore la notion « alternative » pour signifier comme un surplus de « radicalité » ou de « totalité » morale dans leur position par rapport à l'aspect trop « consensuel » de certains autres. Comme nous le verrons, la chose est importante car elle fait partie des indicateurs des tensions qui se maintiennent dans les épreuves solidaires que la troisième partie de ce travail va tâcher d'aborder⁴⁶.

Mais quelles sont les structures qui décident de se regrouper sous l'appellation, plus homogène, d'économie solidaire en contresignant l'appel ? A côté de la coopérative REAS et des agences de développement des services de proximité (CNLRQ, ADEL, ADSP, OPALE), il faut encore relever trois types d'acteurs en fonction des liens qu'ils entretenaient ou ont entretenus avec la coopérative du REAS à la Maaform de Pantin avant de se lancer dans l'IRES. Certaines structures en effet se sont fortement investies des deux côtés, REAS puis IRES (il s'agit de la fédération des Cigales et du GIEPP). D'autres se lancèrent dans l'IRES à la suite des échanges qui eurent lieu à Lima dans le cadre des rencontres *Globalisons la solidarité*. Parmi elles, certaines avaient été membres ou partenaires du réseau du REAS mais s'y étaient faiblement impliquées (il s'agit du Mouvement des réseaux d'échange des savoirs, de la fédération de commerce équitable Artisans du monde, de la fédération des magasins

secteur déjà bien faible. Du point de vue de l'analyse morale, il nous faudra prouver qu'elle n'est effectivement pas « utile » mais qu'elle continue en tout cas à s'imposer telle quelle dans les imaginaires.

⁴⁵ . dans *Economie et Humanisme*, P. Sauvage fondateur de l'ALDEA, finit par « fonder » l'économie alternative dans l'économie solidaire, « segment » d'une économie « plurielle » : il faut « considérer cette économie « non conventionnelle » ni comme une alternative à l'économie de marché mondialisée (ce serait bien utopique), ni comme un secteur spécifique, dit « d'utilité sociale », que l'économie classique » devrait subventionner pour obtenir la paix sociale. Alors que de telles approches qui cloisonnent la réalité paraissent trop simplificatrices, la notion d'économie plurielle tend au contraire à envisager l'économie dans son unité et dans sa diversité (...). Il faut admettre qu'elle possède plusieurs catégories fonctionnant selon des règles différentes (...) et que ces catégories ont nécessairement des interactions réciproques qui peuvent être positives (Sauvage P. 1995, « Promouvoir une économie plurielle », dans *Economie et Humanisme*, n° 334, pp. 80-89.).

⁴⁶ . J. Lorthioix, la dernière présidente du conseil de surveillance du REAS témoigne : J-L. Laville a forgé sa théorie de l'économie solidaire en étudiant notamment des services de proximité au sein de l'ADSP — association née des travaux du CRIDA et de l'ALDEA. Il fait l'impasse sur la filiation alternative. Peut-être d'ailleurs tout simplement pour simplifier, pour résumer. Mais en reniant sa double filiation, l'économie solidaire a perdu aussi une partie de sa signification. Car la question de la solidarité n'épuise pas la question de l'alternative. Il ne suffit donc pas de faire appel aux savoirs « de mutualisation, d'association et de coopération » pour changer l'économie. Si on se contente de mettre de la citoyenneté dans les règles existantes, sans remettre en cause au préalable l'ensemble des règles du jeu, on ne partage que les restes de l'économie capitaliste. L'insertion sans l'alternative, c'est changer l'ordre des files d'attente pour s'inviter au banquet de l'économie, mais la question du nombre des places n'est pas pour autant éludée, encore moins la discussion sur la qualité du menu (2001, « Pas d'économie solidaire sans alternative », dans *Pour*, n° 172, pp. 13-22)

Biocoop et de la fédération d'éducation populaire Culture et liberté). D'autres encore n'avaient jamais été membres du REAS (Peuples solidaires, Progrès)⁴⁷.

Entre 1997 et 1999, l'IRES s'enrichit d'associations locales (aux côtés du GIEPP Nord-Pas-de-Calais) comme l'ARDES pour la Normandie, l'APEAS pour la région PACA ou encore la Presqu'île pour la région Midi-Pyrénées. Dans ce contexte de volontarisme collectif se tiennent à partir de l'été 1999 les réunions mensuelles de l'IRES fréquentées par une brochette de représentants régionaux dont le rôle est de sensibiliser au mieux leurs réseaux respectifs à « l'économie solidaire » comme vecteur d'unification. Les consultations régionales de l'économie sociale et solidaire organisées par la Délégation Interministérielle à l'innovation sociale et l'Economie sociale (DIES) au cours du premier trimestre 2000 leur offriront une réelle première occasion pour manifester la cohésion de l'économie solidaire face aux pouvoirs publics et aux représentants de l'économie sociale. Pour l'occasion, celle-ci avait été (re)définie autour des trois grands axes communs: la solidarité internationale, les initiatives citoyennes et le renouvellement politique inspiré de l'associationnisme du 19^e Siècle⁴⁸.

Aux mois de mars-avril L. Jospin crée un (éphémère) Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire dont la dénomination même sera synonyme pour beaucoup de victoire politique sur l'économie sociale. Ce geste politique fut crucial car, comme le note L. Fraisse, représentant du CRIDA à l'IRES, il transforme l'environnement institutionnel. La nomination de Guy Hascoët apparaît comme une forme de reconnaissance politique des démarches entreprises par les acteurs et les réseaux de l'économie solidaire depuis plusieurs années. Elle suscite un nouvel intérêt auprès des médias et de l'opinion qui cherchent à mieux connaître et comprendre ce que recouvrent les initiatives d'économie solidaire (depuis peu évoquée par des journaux « non confidentiels » comme le *Monde Diplomatique* et *Alternatives économiques* : annexe II-1-10). D'une certaine invisibilité voire indifférence, l'économie

⁴⁷. Collectif de rédaction de l'IRES (MES), 1997, « Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire », *Art. Cit.* Des **18** réseaux signataires, nous retiendrons les 13 qui seront toujours membres de l'IRES à l'époque où débute notre enquête (mars 2001) : **ADEL** (Agence pour le développement de l'économie locale), **ADSP** (Agence pour le développement des services de proximité), Association nationale **culture et liberté**, Association **Progrès** (Programme de réhabilitation économique et social), **CNLRQ** (Comité national de liaison des Régies de Quartier), Culture & Proximité / **Opale**, **Fonda Rhône-Alpes**, **GIEPP** (Groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels), **MRERS** (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs), **Peuples solidaires**, fédération des **Cigales**, **Biocoop**, **REAS**. A ceux-là s'ajoutent des adhérents qui rejoindront l'IRES plus tard : le groupe de recherche action **MB²**, **Artisans du monde**, **Economie et Humanisme**, l'**APEAS** (dont les leaders furent respectivement membres associés ou correspondants du REAS), l'association d'éducation populaire **Peuple et Culture**, le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (**CCSC**), le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (**MNCP**), le **Réseau de Citoyenneté Sociale** Lapresqu'île (accompagnement de porteurs de projets),

solidaire devient un enjeu de reconnaissance et de pouvoir, un champ à investir (2004, p. 6). Le premier geste du secrétariat sera d'organiser les rencontres internationales de l'économie sociale et solidaire à Tours en novembre (« Ensemble pour une économie plurielle ») en collaboration avec l'IRES. Celles-ci furent encore le lieu d'un nouvel accroissement de visibilité politique de l'économie solidaire en partie due à la reconnaissance formelle de M. Rocard qui qualifia l'ensemble de ces initiatives (les structures de micro-crédit, commerce équitable, services de proximité et les ambiguës entreprises d'insertion) de « réveilleurs dont on a besoin dans la somnolence générale des institutions de l'économie sociale »⁴⁹. Pourtant, ce moment d'effervescence révèle la faiblesse de l'IRES dont les principaux promoteurs restent les agences de développement des services de proximité.

La faiblesse de l'IRES est en partie assignable au fait que le Secrétariat d'Etat, se trouve dans l'impossibilité de subventionner directement l'association (que ce soit au travers de conventions ou d'appels d'offres) car elle n'est pas constituée juridiquement. La raison est « morale » : les membres disent vouloir éviter les risques de prise de pouvoir inhérente à toute formalisation statutaire. Mais surtout, la participation réelle des associations et des réseaux adhérents est inversement proportionnelle à leur nombre. Si l'on excepte les assemblées générales, l'engagement effectif des membres est faible, qu'il s'agisse des associations ou fédérations nationales ou des représentants régionaux. Pour eux, l'Inter-réseaux est rarement un enjeu primordial. Ce qui peut se comprendre quand on a, par exemple, la charge d'une fédération telle que celle des magasins Artisans du Monde sur tout le territoire français (sans compter, dans ce cas précis, le travail avec les coopératives partenaires concernées au Sud, les projets co-latéraux avec les autres représentants du commerce équitable etc). Ils délèguent donc souvent à l'un de leurs salariés ou bénévoles la charge de représenter la structure au sein de l'IRES lorsque cette représentation n'est pas simplement le fait d'un seul et même individu qui s'y investit de sa propre initiative dans l'indifférence relative des membres de son CA ou des associations locales que sa structure représente.

Un congrès est organisé en mars 2002 afin de remédier à cette désaffection. Les consultations qui l'ont précédé ont mis en relief la volonté d'adopter la forme associative. 65 personnes venues des réseaux (associations ou fédérations) cités et de regroupements régionaux participeront au congrès pour voter ce nouveau statut et créer l'association

⁴⁸ . Dreuille A., Laville J-L., 2000, « Les consultations régionales, un enjeu pour l'économie solidaire », dans *Lettre de l'IRES*, n° 5, p. 1.

⁴⁹ . SEES, 2000, *Actes du colloque de Tours, ensemble pour une économie plurielle*. Là où il voyait quelques temps auparavant dans l'économie solidaire un sous-ensemble de l'économie sociale, un petit rameau, qui ajoute une dimension humanitaire, caritative, pour ne pas dire charitable, terme qui n'est plus à la mode.

Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES)⁵⁰. Outre la désignation des membres du CA et du bureau, ce congrès se solde par l'élaboration d'une charte (annexe II-3-6) et par le lancement d'un nouvel appel visant à inciter les regroupements territoriaux pour donner davantage de visibilité à l'économie solidaire. Ils constitueront d'ailleurs, à côté de la préparation du village de l'Economie Solidaire au Forum Social Européen de Paris, le principal chantier du Mouvement pour l'année qui suit⁵¹.

Pourtant, à cette époque où commence notre enquête, la mutation du réseau en association « loi 1901 » cache mal ses difficultés à supporter le poids de la reconnaissance médiatique et politique. Les leaders du MES peinent à véritablement fédérer le mouvement et si les travaux du CRIDA sont relativement connus de tous ses membres, il ne faut pas perdre de vue que jusqu'alors, c'est du « service de proximité » que produisaient des machines telles que l'ADSP. Grâce à elles un lexique convenu lie le CRIDA à ses alliés et ces alliés entre eux dans chaque région ou dans chaque ville d'intervention par la sédimentation d'une identité de proximité (élus locaux, associations, etc). C'est elles qui, lentement, permettent aux acteurs locaux de réaliser que des tas d'initiatives en France sont identiques à la leur. Le dièse des énoncés en matière de services de proximité est qu'il faudra payer le prix de leur spécificité et de l'étroitesse des boucles herméneutiques. En étant accommodée, incorporée, négociée, adaptée par tous, la possibilité de définir de manière fixe ce qu'est l'économie solidaire en général s'en trouve inévitablement restreinte (Latour, 1989, p. 504). Le triptyque *hybridation/co-construction/nouveau service* est un premier cadrage de l'économie solidaire mais il est encore incertain et bien dépourvu en face de l'identité des structures présentes à Lima prêtes à s'engager dans l'aventure d'un Inter-réseaux mais qui ne sont liées à elle que par des boucles herméneutiques relativement longues.

Certes, à l'IRES (qu'il faut à présent appeler MES), les hypothèses fonctionnent pour des réseaux comme celui des restaurants associatifs Progrès ou, plus tard, Ré-Actives, nés par ailleurs de la collaboration entre acteurs et l'agence ADEL. Mais que faire, par exemple, de la coopérative Biocoop dont certaines structures emploient, c'est vrai, des bénévoles sans pour autant faire jamais intervenir de quelconques subventions publiques et en réduisant souvent la co-construction à sa plus simple expression (sollicitation d'un droit d'implantation d'un

⁵⁰ Cette association était à l'origine destinée à être dissoute en avril 2004 au profit de la constitution définitive d'une organisation élaborée avec la participation de tous ses membres. 50 % du pouvoir décisionnaire est provisoirement octroyé au collège des associations nationales et internationales (ex : Fédération des Cigales, Artisans du monde, etc), 30 % aux regroupements régionaux (ex :Assemblée permanente pour l'économie solidaire en Nord-Pas-de-Calais) et 20 % aux agences d'appui et d'accompagnement et aux centres de recherches (ex : Association pour le Développement de l'Economie Locale).

⁵¹ le bureau obtiendra en janvier 2003 une subvention de la Fondation de France à cette fin.

magasin auprès des élus, etc) ? Que faire du Mouvement pour l'Echange Réciproque des Savoirs, entièrement composé d'associations où des bénévoles s'échangent leurs savoirs sans transaction monétaire mais aussi sans proposer véritablement de « nouveau service » économique ? Que faire d'ONG internationales comme Peuples solidaires qui entraînent dans leur sillage des modes de financement très hétéroclites dans les pays du Sud ? Que faire des lieux de recherches hybrides et autonomes comme la Revue *Economie et Humanisme* dont l'activité consiste essentiellement dans des études commanditées et dans la réflexion théorique ? Que faire, du reste, du puissant REAS, qui fédère déjà un grand nombre de réseaux (comme celui des Cigales) et dont la coopérative propose essentiellement une expertise dans la création d'entreprises alternatives, éventuellement individuelles ?⁵²

Au moment de créer l'IRES, les agences de développement des services de proximité ont tissé des boucles justificatives avec les thèses du CRIDA tellement courtes qu'il leur sera difficile de les étendre aux associations qui fonctionnent sans argent (comme les réseaux d'échange des savoirs), au bio (en attendant l'arrivée dans l'IRES du commerce équitable avec Artisans du monde) et à d'autres secteurs dont tout le monde s'accorde à dire qu'ils relèvent bien d'économie solidaire plutôt que d'économie marchande, publique ou sociale. Du point de vue du collectif de recherche CRIDA/agences (ADSP, CNLRQ, OPALE, ADEL) on réalise qu'il convient purement et simplement de séparer la notion d'économie solidaire de celle de « services de proximité », à la suite des rencontres faites aux *Chantiers* de Lima. Cela afin de pouvoir intégrer les nouvelles composantes du mouvement. C'est alors à un phénomène inverse à celui du resserrage des boucles que l'on va assister. Alors que les services de proximité commençaient seulement à être acquis et à se répandre dans le sens commun⁵³ comme un « fait », on suspend le conditionnement de la désignation « solidaire »

⁵² . L. Fraisse, représentant du CRIDA à l'IRES, reconnaît bien que le problème de la constitution de l'IRES est la diversité des types d'activités et champs d'intervention : services de proximité, développement local, épargne solidaire, commerce équitable, coopération internationale... Face à cette pluralité, rares sont les membres pouvant prétendre avoir une connaissance exhaustive des activités, des réseaux de l'économie solidaire. Il est dès le départ très difficile d'avoir une définition et une expression commune de l'économie solidaire qui fassent « sens » pour l'ensemble des responsables et militants. Si le terme d'économie solidaire est un horizon mobilisateur, son contenu reste à construire et à s'approprier par les acteurs. En dépit des appels parus dans la presse, une pluralité de conceptions sur l'économie solidaire persiste avec des appréciations différentes quant aux rapports à l'économie d'insertion, à la place des systèmes d'échanges locaux ou aux activités d'auto-production. La question du rapport à « l'économique » est elle-même interrogée par certains réseaux qui inscrivent leur démarche dans une perspective plus large de « développement solidaire » intégrant les questions d'éducation populaire par exemple. Le fonctionnement en réseaux est une manière de continuer à faire ensemble sans forcément adhérer à une vision unificatrice et homogène de l'économie solidaire (2004 , p. 8).

⁵³ . Le concept de « services de proximité » signe ainsi un double succès à partir du milieu des années 1990 alors que se perd celui de « d'économie alternative ». Primo, on peut constater que sa définition « idéologico-politique », qui se propage dans les médias à partir du milieu des années 90, est correctement endiguée et reproduite à l'identique ailleurs que dans les papiers signés par les membres du collectif de recherche composé d'éléments du CRIDA, d'ADEL, (etc). On parle de l'économie solidaire et des services de proximité dans des revues aussi

aux critères d'hybridation, élaboration conjointe et d'invention d'emploi. En cherchant à « enrôler » d'autres composantes du mouvement solidaire, le collectif de recherche sur les services de proximité va rouvrir la boîte de Pandore.

On peut en vouloir pour preuve les accointances évidentes entre la redéfinition de l'économie solidaire lors des consultations régionales et son équivalent dans le monde du laboratoire puisque juste avant ces consultations, J-L. Laville publie *Une troisième voie pour le travail*, ouvrage dans lequel les services de proximité côtoient le commerce équitable, les associations sans argent dans une économie solidaire largement redéfinie à l'issue d'un long préalable historique plongeant justement ses racines au plus profond du socialisme associationniste.⁵⁴ Ce décloisonnement n'est pas exsangue d'alliés scientifiques. Le rapprochement va bon train avec des laboratoires comme le centre Léon Walras dirigé par Servet (et ses études sur les associations sans argent ou les finances solidaires), Le MAUSS (et son intérêt pour tout ce qui peut être étudié en termes de don-contre don), le LETS⁵⁵ de G. Roustang, sans compter les laboratoires étrangers québécois et belges (du CIRIEC⁵⁶ international) et même les spécialistes de l'économie sociale autour de Demoustier à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Plusieurs publications collectives ont lieu dans lesquelles un lexique commun se cherche dans la théorie (le lexique du CRIDA est, par exemple, utilisé par les membres du centre Walras) pendant presque obligé de la manière dont les associations et fédérations se « cherchent » sur le terrain, dans le MES.

Les premières conclusions issues de ces collaborations, tout enthousiastes qu'elles soient, répètent à l'envi que « ces pratiques n'ont probablement jamais été autant particularisées, fragmentées, et donc peu aptes à représenter l'intérêt général ». La spécificité de ces pratiques associatives contemporaines, poursuit Guérin, spécialiste de la finance

diverses que la *RECMA*, *Territoires, Economie et Humanisme*, *Témoignages chrétiens*, *Transversales* (etc) alors que rares y furent les papiers des « Alternatifs » dans les années 80. L'enjeu est d'importance lorsque l'on sait combien la validité d'une thèse (forgeant une nouvelle identité factuelle) est non seulement tributaire de la multiplication d'alliés potentiels mais aussi de la fidélité avec laquelle ils vont accepter d'en véhiculer les caractères fondamentaux. (Latour, 1989, p. 250sq). Voir l'extrait du Monde diplomatique en annexe.

⁵⁴ . Dans la plupart des régions concernées ses représentants ont eu l'occasion d'animer des groupes de travail thématique, de présenter le rôle de l'IRES et de poser la question des suites qui seraient données à ces consultations. Dans le Nord par exemple, la moitié des organisateurs des consultations venaient des Cigales, des Régies de Quartier, des entreprises d'insertion ou encore du GIEPP. En Auvergne, des membres du collectif MB² se mêlent aux Scops et à la mutualité qui constituent le comité de pilotage et, en Basse-Normandie, l'ARDES a co-animé les préparations avec la Chambre d'économie sociale locale (CRES). En Ile-de-France, les principaux représentants de l'économie solidaire (et piliers de l'IRES) que sont l'ADEL, l'ADSP, Civilités et le CRIDA n'ont pas été associés aux groupes de travail mais ont participé à la demi-journée de restitution afin de faire valoir face aux élus les desiderata de l'économie solidaire. C'est aussi à ce moment que le MRERS, Culture et liberté (et le STAJ) décident de ne plus adhérer directement pour laisser leur place au MDS, fruit de leur rapprochement encore relativement inactif (bien qu'il se soit constitué en association effective un an auparavant).

⁵⁵ . Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail.

⁵⁶ . Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative.

solidaire attachée au centre Walras, est de tendre à être spécialisées et monofonctionnelles. « Comme l'indique Alain Caillé, c'est ce qui fait à la fois leur force et leur faiblesse. Leur force puisque c'est précisément en répondant à des besoins étroitement ciblés et socialisant des problèmes privés qu'elles parviennent à mobiliser leurs membres, davantage attirés par des formes ponctuelles d'engagement. Leur faiblesse, au sens où ces spécialisations, ce particularisme ne leur donnent guère de crédibilité pour participer au débat sur l'intérêt général. (...). Aussi exhortent-ils ensemble (Guérin, Caillé, etc) l'esprit à se transcender lui-même, à dépasser non seulement les frontières géographiques mais plus encore les intérêts de tel ou tel groupe et à imaginer des règles de fonctionnement substantielles de coexistence conflictuelle entre les particularismes divers » (2003, pp. 213 et 214). Bref, l'unité serait encore à faire, ce qui d'ailleurs comme nous le verrons, s'applique également aux thèses de ces différents théoriciens de l'association qui ont ouvert le sillon d'une route commune.

Or selon nous, cette unité existe et nous venons de la dépendre. Elle s'est amorcée depuis 20 ans dans une même « grammaire de la praxis ». Mais elle est, en définitive, toujours confrontée aux mêmes problèmes : celui du réseau et de la taille, causes de leurs disputes et de leur faible convergence réelle. En effet, la conclusion du présent chapitre ne sera pas différente de celle issue du chapitre précédent. Avec les services de proximité, nous avons affaire à des idéaux-types microscopiques qui éprouvent les pires difficultés à faire front avec d'autres associations ou réseaux d'associations alors même qu'ils parlent un langage structuré par une commune grammaire. On le voit déjà nettement dans l'Appel de 97 : une universalité de « fait » est indûment postulée à partir d'une universalité morale (celle de l'imaginaire « pratique »), comme à l'époque du REAS. Des différends naissent avec des signataires membres de l'IRES (MES) comme les Cigales ou avec des non signataires comme les structures d'échange sans argent, l'association de recherche action APRESS⁵⁷ ou l'opérateur du label de commerce équitable Max Havelaar qui doivent pourtant être présentés sous l'appellation générique d'économie solidaire. Pour le dire autrement, le problème auquel se verra confronter le MES est celui de l'intuition systémique : on perçoit le lien, sinon mystique, en tout cas spirituel qui lie tous ces mouvements dans l'imaginaire : la praxis. Mais ce lien est en définitive purement abstrait. Sans pour autant être altéré d'un iota, sur lui va peser le paradoxe de disputes et des dénonciations entre réseaux prétendant chacun incarner

⁵⁷ . Association pour la PPromotion de l'Economie Sociale et Solidaire

davantage la hiérarchie des valeurs alors que la pratique des autres en altérerait plutôt le contenu⁵⁸.

Chacun des signataires de l'appel de 1997 (du commerce équitable aux services de proximité en passant par l'échange sans argent, les entreprises alternatives ou la finance solidaire du courant ALDEA/REAS) évolue dans la même cité par projet puisqu'ils répondent tous de la même manière à l'impératif catégorique d'action en faveur des désaffiliés et à la commune humanité. Il serait donc naturel qu'ils soient envisagés côte à côte. Chaque acteur se perçoit bien comme faisant partie d'une « communauté morale de personnes ». D'une certaine manière l'esprit de cet appel de 1997 tient en une manifestation du principe de solidarité schelerien qui unit des personnes dans l'intuition intentionnelle d'une même hiérarchie de valeurs (R1) :

Nos actions sont motivées par les mêmes valeurs, si nous nous regroupons, nous serons obligatoirement plus forts : « ce que je fais ici, en élaborant mon service de proximité, est identique à ce que fait Y, dans son magasin Biocoop, à ce que fait X en faveur du cultivateur de riz du Sud ou encore Z en enseignant gratuitement le violon dans son réseau d'échange réciproque de savoirs (RERS) à une personne qui n'a pas les moyens de se le payer....

Chacun suivant une hiérarchie des biens (ou des valeurs) similaire, fait diminuer la somme de « mal » qui existe dans le monde. Des réseaux (ou inter-réseaux) d'économie solidaire basent leur existence sur ce que l'on appellerait dans la théorie de la structuration une intégration à un système de valeurs : des personnes ou des collectivités ont des relations réciproques avec d'autres alors qu'elles sont physiquement absentes ou éloignées dans le temps ou dans l'espace (Giddens, [1984], 1987, p. 77). L'intuition de cette intégration leur permet de rapprocher leurs pratiques les unes des autres (« nous faisons la même chose, où que nous soyons »⁵⁹). Mais si l'on estime que l'économie solidaire est une communauté de valeurs redevable effectivement d'une analyse en terme d'intégration systémique, il faut aussi

⁵⁸ . Par exemple, la première lettre de l'IRES, parue en janvier 1999, retrace le congrès du REAS et se réjouit des confrontations que l'on a pu y observer entre élus, représentants des SEL, acteurs de l'entreprise, de l'insertion, de l'épargne solidaire, des ONG de solidarité Nord-Sud, de la branche « progressiste » de l'économie sociale (la CGscop) etc. Mais ce sera là une des seules traces du lien entre la coopérative REAS et les services de proximité en tant que « vitrines » de l'économie solidaire au niveau national. A quelques exceptions près, les leaders qui ont porté la coopérative (essentiellement au sein du directoire et du conseil de surveillance) ne s'engagèrent dans l'IRES que formellement et les discordes iront bon train alors que paradoxalement leurs arguments (et leur imaginaire) respectent pourtant les mêmes normes grammaticales.

⁵⁹ . Cette intuition leur permet d'opérer un chaînage à l'échelle mondiale jusqu'aux rassemblements altermondialistes. En effet, l'intuition de cette intégration axiologique permet aux personnes de se positionner dans un ensemble de zones qui vont s'élargissant, depuis leur association jusqu'au système mondial, en passant par le voisinage, la ville et l'Etat-nation. Toutes ces zones représentent les caractéristiques d'une intégration

se rappeler que dans la théorie de la structuration elle ne peut se suffire à elle-même. Elle doit s'envisager par opposition à une intégration sociale qui exige des moments de confrontation des acteurs. S'en tenir à l'intuition systémique, c'est s'en tenir à une forme de généralisation morale qui apparaît bien faible une fois qu'il s'agit de gérer des situations de co-présences⁶⁰.

Son rappel incessant dans les articles et autres textes du MES, volontairement messianiques, n'empêche pas les disputes de grandeur au sein d'une cité dont les pierres angulaires sont certes faites d'un même matériau axiologique (qui provoque l'évanouissement du temps et de l'espace en tant que tel : « nous faisons tous, partout, la même chose ») mais pour laquelle il ne suffit pas à l'édification des lieux qui pourraient servir de contexte à une véritable mise en présence définitive et exclusive des êtres et des ordres légitimes (*Ibid.*, p. 187), à l'exception historique notoire, mais éphémère, de la Maaform du REAS qui réunit durant plusieurs années dans le même bâtiment plusieurs des associations et des coopératives de son réseau.

Pour saisir ces disputes nous avons tenté de répartir les argumentaires en quatre topiques, c'est-à-dire en quatre modèles de justification tous régulés par les contraintes grammaticales que sont l'impératif et la commune compétence mais sans permettre que les places de « grands » et de « petits » soient fixées au sein d'une cité par projet. Les accusations sont portées de topique en topique et les tentatives de synthèses naissent à des moments où l'on accepte de « fermer les yeux » sur les infractions à certaines valeurs de la communauté par des composantes du MES en butte à la « complétude » de leurs comportements solidaires respectifs. « Ce sur quoi il vaut mieux fermer les yeux, c'est d'abord ce que l'on désapprouve ou, du moins, ce que l'on ne juge pas être un bien sans être pour autant en mesure de le changer ou, pour être plus précis, ce dont on pressent que les efforts pour le changer feraient plus de mal que de bien. On ferme les yeux sur l'intervention de la fondation Vivendi en faveur d'une association alors que la multinationale revêt un caractère axiologique éminemment négatif, etc. Le décalage entre l'officiel et l'officieux, entre ce qu'il est bon de dire et ce qu'il vaut mieux taire, tiendrait donc moins à un différentiel d'information (quoique à force de ne pas vouloir voir, on puisse finir par ignorer vraiment ce dont on se détourne), de

système qui tisse de plus en plus de liens entre les petits détails de la vie quotidienne et les phénomènes sociaux qui ont une très large extension spatio-temporelle (*Ibid.*, p. 135).

⁶⁰ . La superposition entre intégration sociale et intégration systémique est le propre des sociétés traditionnelles, explique Giddens. Dans ces sociétés, comme dans les nôtres jusqu'à il y a peu, les relations de co-présence ont naturellement tendance à dominer puisque tout contact entre membres de différentes communautés impliquait qu'ils se rencontrent de toute façon physiquement. La co-présence était donc toujours le contexte de l'interaction. Aujourd'hui, dans un monde où les communications électroniques vont de soi, la rencontre peut être médiatique, virtuelle, purement idéologique, etc (*Ibid.* p. 199)

connaissance ou de conscience qu'à une hiérarchisation implicite des différents types de maux conduisant à opter pour une logique du moindre mal. Cela vaut particulièrement pour toutes les situations qui recèlent une contradiction dont l'explicitation conduirait soit à reconsidérer un ordre social auquel on se trouve attaché (malgré ses défauts vus comme inévitables) avec pour visée de le changer plus ou moins radicalement (ce qui, souvent, semble impossible ou pire que le mal que l'on veut guérir), soit à se mettre en face de sa propre impuissance et de l'ambivalence de ses propres désirs » (Boltanski, 2004a, p. 40.)⁶¹.

Mais si ces moments où l'on ferme les yeux peuvent être monnaie courante lorsqu'il s'agit pour les leaders du MES de rédiger un papier ou une communication (lors des diverses consultations et chantiers déjà mentionnés) sur l'économie solidaire « en général », ils le sont moins lorsque des situations d'entretiens conduisent au constat que, bien souvent, différents groupes solidaires ne supportent pas spécialement d'être mis en présence les uns des autres.

⁶¹ . « Fermer les yeux » indique bien que les contraintes ne sont pas spécialement inconscientes. Il ne s'agit en effet pas de prétendre que les agents sont les jouets de ces sources de financements qui les conduiraient à n'être que des « roues de secours » ou des « ambulances du système » alimentées par les capitalistes eux-mêmes d'une part et les pouvoirs publics de l'autre pour limiter la « casse » de l'ultralibéralisme contemporain. Ils savent qu'ils peuvent être perçus de la sorte. Cela induit d'éviter les paradigmes sociologiques reproduisant le clivage entre l'agent social abusé et le sociologue en position d'observateur omniscient qui serait seul capable de rompre avec l'illusion et de dévoiler la réalité cachée d'un système capitaliste à l'égard duquel le dévouement des politiciens n'aurait d'égal que leur portefeuille d'actions. Cette réalité, les personnes la voient bien elles-mêmes. Elles disposent d'ailleurs des compétences pour formuler des jugements critiques à son endroit. Ce sont ces jugements qui les forcent à faire l'impasse sur certains rapports qu'elles entretiennent avec la réalité et dont elles savent qu'ils leur vaudraient d'être taxées de complices à l'aune de leur propre imaginaire. Prendre au sérieux les critiques et, plus généralement, les exigences morales des personnes induit de ne pas les croire « abusées » (et se prendre soi-même pour un analyste éclairé) puisque, comme dans le cas qui nous occupe, le décalage (ou l'a correspondance imprécise et floue) entre ce sur quoi on met publiquement l'accent et ce sur quoi on ferme les yeux ne leur échappe pas et peut être mis en lumière en suivant leurs descriptions et leurs rapports sans avoir à faire appel à un intellectuel qui, lui, ne serait pas « pris » et illusionné par la perversion du monde. « Fermer les yeux sur » ne signifie pas « n'être pas conscient de ». Il faut simplement se montrer vigilant et bien voir que ces rapports au réel (banques « capitalistes », fondations privées, Etat libéral, etc) seront souvent exprimés comme résiduels. Plus précisément, tandis que ce qui a la forme d'un savoir publiquement exprimable (car hiérarchiquement valide) peut facilement prendre une forme systématique et générale, ce sur quoi il vaut mieux ne pas ouvrir les yeux se donne à voir sur le mode de ce qui est incident, fortuit, secondaire, circonstanciel, c'est-à-dire sur le mode de l'anecdote (« oh vous savez, chez Vivendi, on y est tous allés... »). *Ibid.*

Partie III

Dispositifs argumentaires pour une approche des « affaires » solidaires

Chapitre 7.

Topiques

7.1. Formatage de l'imaginaire solidaire

Le congrès de refondation de l'IRES en Mouvement pour l'Economie Solidaire, en 2002, marque les premiers pas sur le terrain de la présente enquête. Il lui tiendra lieu de fer de lance à plusieurs égards mais sans pour autant faire du MES son unique objet. La place de ce dernier sera plutôt structurelle. Il a constitué une porte d'entrée sur le champ mouvant de l'économie solidaire qui n'est finalement lui-même que l'antichambre d'un tiers-secteur plus vaste encore (l'économie sociale) et de mouvements dits citoyens (altermondialistes) dont il nous faudra tenir compte. En tant qu'association, le MES est une structure très faible, sans salariés, qui ne survivrait pas au désinvestissement d'acteurs très précis (principalement venus d'agences nationales telles que OPALE, l'ADEL, le CNLRQ, l'ADSP, mais aussi du CRIDA, de Civilités, de Peuple et Culture, de l'ARDES, d'AdM et de Peuples solidaires pour les plus engagés). La plupart des 65 animateurs des réseaux et de fédérations présents à Lille lors du congrès continueront à avoir un rapport fort lâche au MES. Diverses raisons ont déjà été évoquées. Elles tiennent tant à un manque de moyens en argent, en temps et en personnes pour les uns qu'à une réticence elle-même multifactorielle pour d'autres (chapitre 12).

Pour beaucoup, l'adhésion à l'IRES-MES n'est pas l'unique vecteur de leur identité « solidaire » et lorsqu'ils revendiquent celle-ci, c'est en convoquant des principes justificatifs plus larges (axés sur une communauté de valeur au sens de Scheler) que celui de l'appartenance au Mouvement. Par ailleurs, il est aussi des associations, répondant peu ou prou aux caractères distinctifs de l'économie solidaire qui mettent celle-ci au premier rang de leurs caractéristiques identitaires sans pour autant avoir jamais approché le MES. Là encore les raisons sont diverses et s'étalent sur un spectre allant de la simple ignorance de l'existence d'un tel inter-réseaux à la réticence critique pure et simple à son égard (les SEL par exemple). D'anciennes associations ou d'anciens réseaux peuvent par exemple se situer dans une véritable nostalgie du REAS et percevoir le MES comme une mauvaise contrefaçon d'un réseau qui, lui, fut réellement « alternatif ». D'autres encore conçoivent le MES comme une

simple (mais bien utile) association lobbyiste capable au mieux de faire pression sur les pouvoirs publics.

A partir du moment où ses principaux leaders (membres du bureau ou du CA) se revendiquent de la culture du réseau, l’imaginaire de l’économie solidaire dont la grammaire voudrait ici être formatée ne pouvait être recadré uniquement à partir des seules justifications de ces derniers. S’en tenir au bureau du MES ou à ses acteurs les plus militants eût peut-être permis de moduler facilement une vaste cité par projet homogène entendue comme un monde protecteur et juste, susceptible de retendre un certain nombre d’épreuves déstructurées par le connexionisme contemporain qui laisse à la marge du salariat conventionnel une quantité croissante de désaffiliés. Procéder à une enquête qualitative auprès des seuls membres du bureau du MES aurait certainement permis de dénombrer des idéaux-types d’arguments anti-capitalistes et alternatifs. Mais c’eût été réduire l’économie solidaire à sa portion congrue, intellectualisée, et s’en tenir à une dénonciation classique du capitalisme depuis un lexique de l’engagement sans voir que, pour une grande frange du mouvement, la question n’est pas véritablement celle de l’ultra-libéralisme, du FMI ou de la Banque mondiale. Aucun adhérent moins investi n’est dupe et c’est derrière les réquisitoires convenus de ses leaders — qui s’expriment publiquement comme dans l’appel de 1997— contre la mondialisation ou contre l’Empire néo-libéral qu’il faut creuser¹. Plusieurs groupes ne partagent pas le sentiment de « lutter contre le capitalisme » et développent un argumentaire différent de ceux que l’on trouve par exemple dans les *lettres du MES* (c’est la raison pour laquelle le chapitre 8,

¹ « L’économie solidaire refuse de considérer que la seule solution consisterait à laisser s’épanouir une économie de marché libérée d’un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives. A leur échelle, les initiatives de l’économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd’hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de l’économie, le marché n’étant pas la seule source de production de richesses, et favorisent les hybridations entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l’expression et la participation de chacun quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.). En somme l’économie solidaire ne saurait se confondre avec d’autres formes d’économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l’éclatement de la condition salariale. Elle ne saurait en aucun cas constituer une "économie-balai" qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Au contraire, les expériences qui se situent dans la perspective d’économie solidaire prouvent tous les jours qu’il est possible de fonder l’initiative sur des actions de solidarité. A cet égard, la société est en avance sur les représentations de bien des technocrates puisqu’elle a réussi à engendrer des initiatives qui contribuent à la fois au renforcement de réseaux sociaux d’échanges et d’actions en commun, et à la création d’emplois. Pour cette raison, les initiatives ne peuvent plus être considérées comme de simples instruments des politiques publiques, et le débat fondamental sur les conditions institutionnelles de développement de l’économie solidaire doit enfin être abordé avec la préparation qu’il requiert ». Voici un exemple de la rhétorique assez universelle du MES à laquelle toute personne de bonne volonté peut souscrire, y compris du côté des institutions symboliques du « capitalisme » (Qui voudrait vraiment d’une « économie de marché libre de contrainte » ? Quelle association accepterait le sobriquet « d’économie balai » ? Qui voudrait « légitimer l’éclatement de la condition sociale » ?).

présente des structures qui n'adhèrent pas au MES et qui parfois n'adhéraient pas non plus au REAS auparavant).

Entre une économie libérale pure de tout mythe et la pure économie du mythe libéral, il y a un milieu où rien n'est supposé se passer et où pourtant presque tout se joue. Les contraintes qui pèsent sur les entreprises solidaires lorsqu'il s'agit d'activités monétaires et marchandes sont les mêmes que partout ailleurs : comment dépasser les emplois aidés, précaires ou à temps partiel ? Comment pérenniser une activité économique faiblement rémunératrice ? Comment permettre de faire gagner plus d'argent à un porteur de micro-projet économique ? etc. Il fallait prendre le temps d'inspecter cette zone floue car c'est d'elle qu'émanent les disputes ou les divergences entre Solidaires et sur laquelle on peut aisément fermer les yeux quand on se situe dans la justification idéologique (Latour, 1999).

Ces dissensions et controverses, que nous allons tenter d'esquisser à grands traits sous la forme « affaire » (chapitre 9 et suivants), indiquent combien l'appartenance à la communauté de personnes solidaires est en soi l'objet de polémiques entre ces personnes elles-mêmes (Boltanski, 1993, p. 95). La cohérence « imaginaire » de l'économie solidaire a été mise en évidence, sa faible cohérence sociale et politique actuelle doit à présent être comprise. Notre lecture pragmatique a appelé comme son complément la théorie de la structuration. A ce stade du développement, l'une et l'autre se retrouvent en butte à un paradoxe troublant : comment expliquer que, d'une part, l'analyse montre qu'une même grammaire unit dans une sorte de communauté de valeurs (ou une communauté des Saints) des personnes de structures différentes et que, d'autre part, l'usage particulier que ces mêmes personnes font de cette grammaire les éloigne les unes des autres ? Pour le dire avec Giddens, les personnes ont une intuition systémique de leur intégration à une communauté de valeur et pourtant, les moments d'intégration sociale exigeant une co-présence prolongée entre eux se réduisent à quelques projets ponctuels hors desquels on se retire dès lors qu'ils sont réalisés (par exemple le village de l'économie solidaire au FSE en novembre 2003, brillante réussite « globale », ne dura que quelques jours comme nous l'analyserons dans le chapitre 12).

Le discours « MES » n'est donc pas jugé représentatif de l'économie solidaire même si quelques leaders voudraient qu'il en soit le porte-parole reconnu. Dans le magma de controverses — dont on en a déjà évoqué un certain nombre — plusieurs portent sur l'indétermination importante de l'économie solidaire quant à la reconnaissance de « mandants » autorisés à parler au nom de toutes les micro-cités qui la composent (Callon, et al., 2001). Il est piquant de noter que, maîtrisant le lexique tendanciellement libertaire du réseau, les leaders du MES eux-mêmes sont en permanence confrontés au désir contrarié de se

faire « représentants » officiels du mouvement tout en sachant que leur imaginaire participatif est une entrave majeure à toute velléité de démocratie délégative.

En réalité, l'apparence de l'économie solidaire va dépendre de la manière dont celui qui s'en revendique la définit : un(e) leader du MES, un(e) directeur(trice) du REAS, un(e) secrétaire de fédération de structures régionales, un(e) président(e) du PSES, etc.² Pour parler comme B. Latour, le réseau de l'économie solidaire prend toujours la forme que l'un de ses points nodaux lui octroie, différents points pouvant s'accorder entre eux sur cette forme. Les initiatives d'économie solidaire pourraient d'une certaine manière, être approchées de la même manière que les technosciences : elles « existent à travers des lieux récemment établis, rares, chers, fragiles et qui accumulent des quantités disproportionnées de ressources ; ces lieux peuvent dans certains cas occuper des positions stratégiques et parfois être reliés entre eux ». L'économie solidaire peut « ainsi être décrite à la fois comme une entreprise démiurgique qui multiplie le nombre de ses alliés et comme une activité rare et fragile qui ne fait pas parler d'elle ou qui n'est importante que par le poids de ceux qui l'utilisent. S'il est possible de décrire la même économie solidaire comme étant si puissante et si marginale, si concentrée et si diluée, cela signifie qu'elle a les caractéristiques d'un réseau. Le mot indique que les ressources sont toutes concentrées en quelques lieux – les nœuds - mais que ces nœuds sont reliés les uns aux autres par des mailles ; grâce à ces connexions les quelques ressources dispersées deviennent un filet qui semble s'étendre partout » (1989, p. 430-431)³. Chaque acteur rencontré déplace légèrement la frontière du monde solidaire, en y incluant telles structures supplémentaires, en étendant le rhizome en tirant sur tel lien nodal, etc. Dès lors, à la question de savoir où commence l'économie solidaire et où elle s'achève dans le spectre d'initiatives économiques, sociales, médicales ou écologiques, la réponse se dérobe si l'on s'en tient aux revendications des acteurs.

Avant de poursuivre sur la grille de lecture à quatre topiques qui va nous permettre de développer l'analyse des dissensions entre Solidaires sur la définition de leur champ, ouvrons

² . Le Pôle de socioéconomie solidaire (PSES/Alliance21) est la plate-forme française de l'économie solidaire en lien avec « l'international » comme par exemple *The Intercontinental Network for the Promotion of Social Solidarity Economy*, l'association qui organise le symposium international « Globalisation de la solidarité » dont la première tenue à Lima a donné naissance à l'IRES.

³ Les lignes téléphoniques, par exemple, sont minuscules et fragiles, si minuscules qu'elles ne se voient pas sur une carte et si fragiles qu'elles peuvent facilement être coupées ; cela n'empêche pas le réseau téléphonique de couvrir le monde entier. En guise de comparaison, on pourrait dire que l'économie solidaire telle qu'elle apparaîtra ici pourra parfois sembler « amorphe, sans structure ni clôture » puisque chaque initiative rencontrée renvoie inexorablement aux autres nœuds avec lesquels elle forme « son » réseau d'économie solidaire. Bref, « une pure multiplicité » d'associations, d'entreprises, de justifications, de personnes ou d'êtres hybrides qui seraient autant de postes fixes couvrant de leurs liens l'entièreté de la surface de globe à l'instar des téléphones (Latour 2004).

une parenthèse pour ressaisir les acquis de la démarche. Une pause peut permettre de mieux comprendre comment les facteurs axiologiques de cohésion de l'économie solidaire sont les mêmes que ceux qui fragilisent son unité institutionnelle.

L'avantage de notre perspective grammaticale est d'avoir donné les conditions transcendantales de possibilité de l'appartenance « solidaire » qui permettent d'éluder un certain nombre d'organisations : il y a des structures de justifications « morales » qu'il faut remplir pour tendre vers les « modèles » idéaux de l'économie solidaire (de type *Ambiance bois* ou *B.E.S.*). L'imaginaire solidaire ne s'exprime pas n'importe comment. Ces modèles esquissent à grands traits une cité ouverte à tout qui respecte leurs normes d'engagement. A ce stade une structure peut être jugée « solidaire » à partir du moment où elle tend vers le respect des normes de cette cité (R1 + R2 + hiérarchie de valeur : travail pour tous, convivialité, localisme économique, autogestion professionnelle, engagement écologique ou politique en faveur de la planète, etc). La grammaire est donc un premier cadrage qui exclut radicalement du champ solidaire un certain nombre d'êtres comme elle excluait *Autrement*, ses Boutiques de gestion et la plupart des entreprises accompagnées par elles. Ces êtres appartiennent à l'économie sociale, à l'économie caritative et aux formes politiques instituées (types partis et syndicats). L'exclusion aux côtés de ces êtres n'est jamais radicale.

Pour qualifier la démarche que nous avons tenté de tenir jusqu'ici, on peut parler d'un cadrage – formatage d'un magma imaginaire pour l'économie solidaire comme Callon et Latour en parlent pour l'économie capitaliste⁴. L'imaginaire de l'économie solidaire

⁴ . C'est dans un débat des plus captivants avec les anti-utilitaristes qu'ils tentent de démontrer que le capitalisme n'existe que sous forme plurielle. « Ce qui nous autorise à utiliser le singulier pour décrire un phénomène par évidence multiforme et qui échappe à toute définition, c'est que *les* capitalismes ont en commun de porter le marché à son comble. Ici nous appellerons donc "capitalisme" cet effort violent, continu, inlassable, pour définir, formater rassembler, unifier, étendre une sphère autonome, l'économie de marché, qui aurait ses propres lois, sa propre histoire, sa propre essence et qui porterait ce nom "le capitalisme", agent unique, terminal de toute histoire possible. La source de ce mouvement sans fin se trouve dans la construction inlassable de centres de profit qui creusent en permanence une dissymétrie entre des agents économiques en lutte pour accroître leur capacité de calcul et de spéculation dans le but d'intégrer et de préformer les capacités des autres agents. Le capitalisme n'est donc ni un être de raison ni un phénomène observable directement ; il n'est ni une construction théorique qui à coups de concepts et d'abstractions successives découvrirait une réalité cachée, ni une évidence qui se dévoilerait à l'observateur avisé. Il est les deux à la fois : il est la théorie de sa propre pratique et la pratique de sa propre théorie, le formatage de son propre formatage. Le capitalisme engage un phénomène de croyance et de fascination qui explique une grande partie de ses effets (...). Le mot de formatage désigne une performance efficace, et toujours à reprendre, des catégories économiques qui sont donc bien réelles mais à condition d'être constamment tenues par d'autres dispositifs qui ne les dissimulent pas mais, au contraire, les réalisent. La science économique travaille à plein temps à cette entreprise de formatage, (...). De la mobilisation des biens et des personnes, elle extrait ce qui peut faire des échanges calculables, et c'est cette série d'opérations que nous appelons formatage. L'économie prélève dans les situations de quoi faire du calcul, de quoi produire des agents économiques calculateurs engagés dans une activité d'échange (...). Les économistes pétrissent en permanence quelque chose qui n'est pas économique pour en extraire par filtration, purification, imposition, quelque chose qui ressemble à de la calculabilité, à de l'organisation de marché » (1997, pp. 46-49). Ce disant, Callon et Latour se rapprochent fortement de l'encastrement de Granovetter (cf supra. Ch. 6, point 2 et note 11).

« cadrée » que nous avons suggéré n'existerait pas s'il n'y avait pas un « lacis de connexions avec son extériorité immédiate qui compose l'indice de la possibilité de cadrer cette même scène autrement ». Par exemple il serait possible d'opérer un cadrage exclusif sur les « calculs capitalistes » qui existent dans l'économie solidaire et qui permettraient de récupérer « par sa droite » *Autrement* et ses Boutiques (chapitre 9). Le cadrage « est un processus chaotique et sa réalisation aussi bien que sa maîtrise dépendent directement de l'évolution des controverses et de la construction d'un accord sur la réalité », étant entendu que cette réalité est ici l'économie solidaire (Callon, 1999, p. 416). Cet accord sur la réalité est faible mais nous espérons l'avoir démontré au travers de tous les liens grammaticaux qui unissent les protagonistes dans une même communauté de personnes morales. Dans l'économie solidaire existe, involontairement ou malgré elle, une préoccupation de rentabilité : produire et vendre dans l'économie locale. On peut donc conclure que le cadrage des « significations axiologiques imaginaires (valeurs) » que nous avons effectué relève d'un acte d'institution qui comprend entre autres, des significations capitalistes⁵. Déplacer légèrement le cadre vers elles pourrait permettre une extension libérale.

L'inspiration phénoménologique de la théorie de l'acteur-réseau (ANT) de Callon et Latour est connue. Appliquée à l'économie solidaire, elle n'est pas sans rappeler la contingence du monde social sur laquelle ont tant insisté Merleau-Ponty, Lefort et Castoriadis : le capitalisme est un résultat de « l'action historique des hommes qui n'est pour ainsi dire jamais celui que les acteurs avaient visé ». Il se fait que le résultat d'actions que personne n'avait voulues capitalistes tout d'un coup se présente comme cohérent et possède une signification capitaliste (Castoriadis, 1975, p. 66)⁶. Ainsi, on imagine mal que les

⁵ . Castoriadis définit l'institution dans un sens « large », similaire à celui qu'a pointé plus récemment Dubet (voir infra 7.6) et que nous reprendrons : « l'institution de la société est institution d'un magma de significations imaginaires sociales que nous pouvons appeler un monde de significations. Car c'est la même chose de dire que la société institue chaque fois le monde comme son monde ou son monde comme le monde, et de dire qu'elle institue un monde de significations qui est le sien et corrélativement auquel seulement un monde existe et peut exister pour elle ». La chose est particulièrement prégnante lorsque l'on analyse l'énorme difficulté de pénétration du capitalisme dans les sociétés précapitalistes. Il est aisé d'importer des « machines », du « capital, des apprentissages techniques, etc... mais il est difficile de faire naître du jour au lendemain un homme capitaliste, de fabriquer socialement des individus pour qui compte ce qui ne compte pas, qui soient pris dans un autre rapport au temps (« rentable »), dans un autre rapport au monde, capables de toucher, prendre, manipuler, autrement les objets. Il est difficile de faire recouvrir une « nouvelle signification » à ces objets, d'en faire des « surplus économiques », etc... Nous sommes là en présence de significations imaginaires sociales instituées qui sont aussi inutiles et dérisoires que le grand chasse-neige fourni par les Russes au titre d'aide à la Gionée et longtemps exposé à Conakry, illustre Castoriadis (*Ibid.*, pp. 517-519)

⁶ . « Des centaines de bourgeois visités ou non par l'esprit de Calvin et l'idée de l'ascèse intramondaine, se mettent à "accumuler". Des milliers d'artisans ruinés et de paysans affamés se trouvent disponibles pour entrer dans les usines. Quelqu'un invente une machine à vapeur, un autre, un nouveau métier à tisser. Des philosophes et des physiciens essaient de penser l'univers comme un grande machine et d'en trouver les lois. Des rois continuent de se subordonner et d'émasculer la noblesse et créent des institutions nationales. Chacun des individus et des groupes en question poursuit des fins qui lui sont propres, personne ne vise la totalité sociale

représentants libéraux de l'Etat qui ont abandonné le soutien à l'économie coopérative au temps de Proudhon et Owen puissent être qualifiés de « promoteurs du capitalisme » en tant que tels. Pourtant, aujourd'hui, on a coutume d'assurer qu'ils l'ont indirectement favorisé. Il y a donc des significations qui dépassent les significations immédiates et réellement vécues, lesquelles peuvent contribuer sans le vouloir à instituer « l'imaginaire capitaliste » ; de même que les Grecs n'auraient jamais imaginé que 2500 ans après eux, nous puissions connaître encore les conséquences de leurs institutions qui deviendront, de loin en loin, *quelque chose comme* notre démocratie (*Ibid.*, p. 193). « Les Athéniens n'ont pas trouvé la démocratie parmi d'autres fleurs sauvages qui poussaient sur la Pnyx », ils ont « pratiqué » un mode d'être ensemble « qui s'est avéré viable dans les circonstances données et qui, dès qu'il a existé, les a essentiellement modifiés » jusqu'à former ce que nous tenons désormais pour modèle absolu et qui à l'époque était pourtant enclavé dans un monde où pullulaient les esclaves (*Ibid.*, pp. 220-221). Pas un instant ils n'ont voulu expressément que leurs pratiques débouchent sur ce magma de significations que nous qualifions maintenant de démocratie. L'imaginaire a des conséquences qui dépassent ses premiers motifs. De même, les associations économiques de 1848 ne pensaient pas que des chercheurs tenteraient bien plus tard de cerner le déploiement aléatoire de leur imaginaire sur un siècle et demi.

Il convient donc de ne pas taxer les « méchants capitalistes » dans la perspective de Castoriadis et de l'ANT de Callon et Latour. Le capitalisme « prend » tout le monde et chacun est susceptible d'opérer à un moment ou à un autre selon une attitude dont les conséquences pourraient être imputées au monstre. Le capitalisme est advenu par la même praxis que celle qui, depuis le 19^e Siècle, invente et crée les institutions associatives qui lui résistent sans voir qu'elles lui empruntent en même temps. C'est en cela que le magma de significations capitalistes comporte aussi la source de son auto-altération et de la possibilité d'instituer, de cadrer, autrement. Les pratiques solidaires locales s'opposent et empruntent au capitalisme.

comme telle. Pourtant, le résultat est d'un tout autre ordre : c'est le capitalisme. Il est absolument indifférent, dans ce contexte, que ce résultat ait été parfaitement déterminé par l'ensemble des causes et des conditions. Admettons que l'on puisse montrer pour tous ces faits jusque et y compris pour la couleur des chaussettes de Colbert, toutes les connexions causales multidimensionnelles qui les relient les uns aux autres et tous aux conditions initiales du système. Ce qui importe ici c'est que ce résultat a une cohérence que personne ni rien ne voulait ni ne garantissait au départ ou par la suite et qu'il possède une signification qui fait qu'il y a bel et bien une sorte d'entité historique qui est le capitalisme » (*Ibid.*). « Ex post nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer la synergie de ces facteurs dans la production d'une forme, le capitalisme, qui n'était visée par aucun acteur ou groupe d'acteurs et qui est là en tant que nouvelle signification imaginaire sociale. Dès que nous fixons le regard sur cette signification imaginaire sociale et émergente, nous pouvons comprendre beaucoup plus : ces éléments et ces facteurs entrent dans l'institution capitaliste de la société si et lorsqu'ils peuvent être utilisés par elle ou s'insérer dans son instrumentalité — et cela se fait parce qu'ils sont attirés, pour ainsi dire, à l'intérieur de la sphère capitaliste des significations et se trouvent de ce fait investis d'un sens nouveau ([1981], 1986, pp. 290-291).

Elles sont identiquement grosses de conséquences non intentionnelles qui seront vite mises à l'actif de celui-ci.

Nous allons voir qu'il existe un « état d'esprit » ou une topique dans l'économie solidaire qui oriente des actions non capitalistes dont les conséquences peuvent être appréciées comme étant capitalistes par les Solidaires eux-mêmes. L'expression canonique de cet état de fait étant la mise en place de dispositifs solidaires incarnant la valeur du localisme économique (épargne solidaire, accompagnement, etc...) pour la création de petites unités économiques de type conventionnel et dont la seule fin est la rentabilité (sans dimension écologique, sans utilité sociale, sans dynamique d'autonomisation autogestionnaire ou associative, etc...). Afin d'éviter de ramener les conséquences capitalistes à des intentions qui, en situation locale, ne l'étaient pas, nous parlerons de topique situationniste.

Lorsque les Solidaires repèrent les conséquences capitalistes du comportement de certains d'entre eux, cela signifie qu'ils sont dans un état d'esprit topique qui n'est pas au localisme économique situationniste mais à un autre état d'esprit topique. Parce que nous n'avons pas cadré l'économie solidaire sur ses uniques calculs, nous sommes amenés à opérer le constat qu'il existe au total quatre états d'esprit ou quatre topiques « de justification et de ressources argumentaires » qui s'articulent et jouent les unes par rapport aux autres le rôle de « crans d'arrêt ». L'existence d'autres topiques empêche, dans le cas du situationnisme, de remonter à l'infini le lacs de connexions qu'entretient l'économie solidaire avec son extériorité « capitaliste ». Pour être solidaire il faut aussi être en mesure de développer des arguments autres que ceux qui portent l'intérêt économique local. Inversement, la topique situationniste fourbit un ensemble d'arguments qui permettent d'alimenter les clivages et les controverses. Depuis cette topique on ose critiquer ceux qui font fi des marges bénéficiaires, qui ne prennent pas la rentabilité économique pour une valeur majeure et qui cantonnent leurs arguments dans une autre topique. Un discours solidaire bien « cadré » est un discours où les topiques s'équilibrent correctement entre elles (c'est la raison pour laquelle les Boutiques de gestion sont apparues, pour ainsi dire, hors-cadre). On retrouve ici quelque chose de la justice ou du mutualisme proudhonien qui, comme l'a bien souligné Corcuff, consiste dans un équilibre, une tension (sans synthèse) entre des forces contradictoires⁷.

⁷ Le thème de l'équilibre remplace celui de l'unification dans une synthèse supposée supérieure. Plus que Marx, Proudhon s'inscrit dans une pensée du jeu infini de contradictions qui inspirera, bien plus tard, Merleau-Ponty (Corcuff, 2003, p. 59) et les phénoménologues du Politique que sont, comme lui, Castoriadis et Lefort. « Je me suis aperçu, disait Proudhon, que les termes antinomiques ne se résolvent pas plus que les pôles opposés d'une pile électrique ne se détruisent ; qu'ils ne sont pas seulement indestructibles ; qu'ils sont cause génératrice de mouvement, de la vie, du progrès ; que le progrès consiste à trouver non leur fusion, qui serait la mort, mais leur équilibre, équilibre sans cesse instable, variable selon le développement des sociétés » (cité dans *Ibid.*). C'est en

Les topiques tracent les bornes au-delà desquelles les arguments sont susceptibles d'être remis en doute quant à leur teneur purement solidaire et reconduits à des institutions extérieures qui ne consacrent qu'une seule topique de justification. Ces institutions sont l'économie sociale, l'économie charitable, les institutions politiques (partis et syndicats), et l'économie purement libérale à laquelle, comme nous venons de le suggérer, peuvent être ramenées les conséquences de certaines pratiques solidaires. Ces topiques sont un croisement des cités de la sociologie pragmatique. Il s'agit de la topique *philia* (domestique et inspirée), la topique capitaliste-situationniste (marchande et inspirée), la topique engagée-militante (opinion et civique) et la topique technique (industrielle et opinion). Dès lors que des acteurs « extrapolent » certains des arguments présents dans l'une de ces topiques, ils font violence à l'une des deux règles fondamentales de justification ou aux deux à la fois (impératif et commune compétence), font une faute de grammaire et donc sortent des discours légitimes dans l'économie solidaire.

Entre ces quatre topiques s'ébroue le magma des significations imaginaires solidaires que les personnes donnent à leurs actions. Mais elles ne sont pas pour autant des points de repère arbitraires. Elles résultent des valeurs repérées dans les chapitres précédents. En effet, chacune de ces topiques correspond à des exigences qui doivent satisfaire à une des valeurs (un principe d'ordre supérieur) épinglées dans la hiérarchie axiologique qui s'est installée avec l'économie alternative. Conserver en tête cette valeur permet aux acteurs de soutenir des justifications grâce à l'activation d'une série d'êtres et d'arguments spécifiques. La particularité de la grammaire du *faire* est qu'elle se situe à la croisée des quatre topiques de justifications plutôt qu'au cœur d'une seule comme c'est le cas dans les six cités habituelles. C'est ce qui explique qu'elle soit à la fois détentrice d'arguments diversifiés, capable de « critiques fortes » contre les « formes extrapolées » qui lui sont extérieures (parti-syndicat, économie sociale, mouvement caritatif type Secours catholique, économie classique) et

cela qu'il trouve une utilité à la petite propriété par exemple paysanne : elle peut servir de contre-poids à la puissance publique qui est une menace de l'Un sur le multiple (*Ibid.*, p. 60). (...) Les contradictions actives dans les sociétés humaines, parce qu'elles n'obéissent à aucune « nature humaine » invariable, se déplacent, se transforment, prennent des formes et des contenus différents, voire meurent et naissent, mais le postulat selon lequel elles seraient amenées à être inéluctablement dépassées au sein d'une entité supérieure apparaît trop analytiquement restrictif et trop axiologiquement optimiste. Cette approche des tensions inéluctables, telle qu'elle est en germe chez Proudhon, semble se défaire « plus radicalement des restes religieux d'une pensée eschatologique à l'œuvre dans les constructions marxistes d'un communisme idéal abolissant les contradictions principales dans un développement harmonieux chez Marx » (2004, p. 38). En amont c'est à la figure du savoir absolu comme stade ultime des cheminements de la Raison de Hegel qu'il en a. Dans *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, il écrit : « La formule hégélienne n'est une triade <thèse-antithèse-synthèse> que par le bon plaisir ou l'erreur du maître, qui compte trois termes là où il n'en existe véritablement que deux, et qui n'a pas vu que l'antinomie ne se résout point, mais qu'elle indique une oscillation ou antagonisme susceptible seulement d'équilibre » (cité dans Corcuff, 2004, p. 38).

qu'elle soit si faible quant à la cohérence interne de ses différentes composantes. La question qui oriente cette troisième partie (chapitres 8-12) est la suivante : pourquoi cette grammaire, alors qu'elle est correctement maîtrisée dans les micro-cités (par projet) que sont les associations solidaires, éprouve-t-elle tant de difficultés à constituer l'axe fédérateur de celles-ci ? Notre hypothèse : parce que seuls les « exemples idéaux » (Ambiance bois, etc...) parviennent à l'équilibre que l'on pourrait qualifier de « parfait » là où toutes les autres structures, y compris celles qui sont le mieux représentées au MES, conservent une « topique dominante » ce qui les place en situation de se détacher des autres topiques et donc, d'être prises en défaut par les Solidaires qui s'y trouvent.

7.2. *Quatre attitudes de conscience (Mind-set)*

Scheler reste le meilleur outil pour définir le plus précisément possible ce que nous entendons par topique. Nous avons évoqué le fait qu'il a procédé à une déconstruction totale de la philosophie kantienne et du subjectivisme très en vogue au début du siècle, notamment dans le courant naissant de la phénoménologie qu'il contribue à fonder (Frère 2006b). Progressivement, sa pensée va se voir teintée d'une double remise en question de la démarche philosophique et de sa quête de spiritualité chrétienne pour finir par s'ouvrir totalement à la démarche sociologique. Comme le disait E. Brehier, la pertinence de son système réside dans son refus de s'enclorre « dans une discipline méthodologique fixe [...], dans un secteur déterminé » (1954, p. 193). Le moment sociologique est une partie relativement tardive de son œuvre⁸. Il s'avère particulièrement exploitable ici. Son climat général restera toujours celui d'une phénoménologie des valeurs accessibles dans la vie quotidienne. Mais la désacralisation que Scheler lui fait subir a un intérêt tout particulier ; elle lui permet de se tourner résolument vers des auteurs qu'il admire tout particulièrement comme Marx, Weber, Durkheim, Sombart et Lévy-Bruhl. La nature relativiste de sa pensée d'alors et son inscription naturelle dans le sillage de sa critique du sujet rationnel kantien constituent la partie théorique initiale d'un

⁸ Il faut extraire de l'ensemble de ce moment son ouvrage *Die Wissenformen und die Gesellschaft* dont une partie a été traduite en français dans les *Problèmes de sociologie de la connaissance* (trad S. Mesure, 1993, Paris, PUF, nous citerons l'édition originale pour les deux parties non traduites). Cet ouvrage est l'occasion pour Scheler de prolonger sociologiquement le débat initié par « Christian Socialism as Anti-Capitalism » quelques années auparavant dans sa période « chrétienne » tenue pour être la seconde ([1919], 1982, Band IV, pp. 615-675). Il dresse l'esquisse d'un relativisme socio-historique original pour l'époque et a tenu lieu longtemps d'acte de naissance de la *sociologie de la connaissance* avant de tomber dans l'oubli, entraînant avec lui son auteur chez qui Raymond Aron voyait pourtant au passage la figure qui était parvenue à « synthétiser » Oppenheimer, Weber et Mannheim ([1935], 1981, p. 45).

travail qui présente, sous forme de régime d'action, les premiers résultats de notre enquête parmi les Solidaires (Frère, 2006a). Il n'est pas utile d'y revenir ici. Retenons cependant que ce relativisme va permettre à Scheler de centrer sa sociologie sur une vaste critique du capitalisme (ou de l'économisme). Il pointe du doigt à la fin des *Problèmes de sociologie de la connaissance*, le premier préjugé européen commun à Marx, aux positivistes et à la plus grande partie de la pensée occidentale, qui consiste à croire que « la dynamique de l'économie capitaliste, la science et la technique qui en sont solidaires doivent valoir pour toute l'évolution de l'humanité (alors qu') en définitive, l'économisme et la lutte des classes ne s'appliquent même approximativement que pour une phase tardive très délimitée de l'histoire occidentale » (1993, p. 214). Si cette représentation relativiste du capitalisme ne nous semble plus guère originale maintenant, peut-être l'était-elle dans ces « années vingt (qui) ont vu le prestige du libéralisme économique à son zénith » et qui étaient loin de se douter de l'effondrement de l'utopie du marché auto-régulateur dans les années 30. Depuis lors, l'Etat assurantiel, ses systèmes de régulations et *La grande transformation*, dirait Polanyi, sont passés par là. On a ainsi appris à rétorquer aux disciples d'A. Smith qu'était dépassée « l'habitude de voir dans les dix mille dernières années comme dans l'ordre des premières sociétés un simple prélude à la vraie histoire de notre civilisation (laquelle commencerait en 1776 avec la publication de *La richesse des Nations*) » ([1944], 1983, pp. 192 et 73).

Néanmoins, le véritable intérêt des thèses schelériennes en la matière ne se réduit pas seulement à la simple préfiguration de Polanyi. Il se situe aussi dans la définition même qu'il donne du capitalisme et qui transcende la restriction marchande qu'on lui inflige. Si Scheler tient effectivement le capitalisme pour une « mauvaise herbe historique », il refuse de le réduire « à un système déterminé, économique, politique ou idéologique. Car la source du capitalisme réside pour lui dans l'être humain tout entier » (Frings M. S., 1988, p. 354, nous soulignons). Dans « Christian Socialism as Anti-Capitalism », Scheler donne la même portée phénoménologique au capitalisme que Castoriadis (*ici et maintenant nous sommes tous bercés de significations capitalistes sans le voir*⁹), et procède, par là même, à une extension

⁹ La manière dont Castoriadis décrit l'ethos capitaliste comme une institution imaginaire beaucoup plus prégnante qu'il n'y paraît est très instructive pour nous aider à comprendre l'originalité de l'économie solidaire et la manière dont elle lui échappe un peu dans ses topiques non situationnistes. « Pour quelqu'un qui vit dans la société capitaliste, écrit-il, la réalité est ce qui est posé par l'institution du capitalisme comme réalité — et c'est celle-là qui compte qui est pertinente (...). Cette réalité est en l'occurrence celle d'une foule d'institutions secondes, d'individus, de machines, etc. créations social-historiques tenues ensemble par la référence à un magma de significations sociales imaginaires qui sont celles du capitalisme et moyennant lesquelles elles *sont* tout court et *sont* pour chaque individu. Cette réalité comme création social-historique comprend en elle-même et est impossible sans la fabrication sociale d'individus qui soient capitalistes » (1975, p. 464). « Dire des significations imaginaires sociales qu'elles sont instituées, ou dire que l'institution de la société est institution d'un monde de significations imaginaires sociales, veut dire aussi que ces significations sont présentifiées et

considérable de sa signification. Le capitalisme relève avant toute chose d'une « attitude-de-conscience envers le monde » ([1919], 1982, Band IV, p. 642, nous traduisons)¹⁰. Frings, dans son ouvrage visant à systématiser la pensée schelerienne donne la définition la plus claire de ce que signifie pour Scheler la notion d'attitude de conscience qu'il traduit en anglais par les très éclairants termes de *frame of mind* ou de *mind-set* :

A mind set (or a frame of mind) is an attitude of consciousness 'how' things appear in the human milieu. Depending on the nature of a specific attitude of consciousness, things around us appear in a specific light. But most of the time we are not aware of this or that attitude of consciousness and we presuppose that the way things are appearing amounts to their objective reality (...). Let us first look at mind-sets of the past. A thephantic mind-set dominated the age of mythology according to which earthly things and events bespoke the divine. The celestial bodies, the seasons, animals, mountains and oceans appeared according to a mind-set that attributed their existence to divine. By contrast in our time it is difficult for a capitalist to imagine for example, the fury of Zeus manifest in a thunderbolt (...). In the capitalist mind-set, things and entities of the world are experienced under aspects of profitability, capitalization and usefulness that pervade our technological civilization » (1997, p. 169).

Scheler tente de montrer que le capitalisme n'est pas simplement un modèle d'échange économique ou la propriété privée des moyens de production mais bel et bien une façon moderne d'appréhender tous les objets du monde, lesquels se donnent à voir comme étant une source de profit et de capitalisation ou comme ne l'étant pas. « L'attitude de conscience n'étant pas consciente en tant que telle, ce sont les choses et les objets eux-mêmes qui réclament le profit et leur capitalisation à l'homme, et l'incitent à se lancer sans limite dans l'accumulation des choses, des marchandises. 'Tout' est dès l'abord capitalisable, non seulement les marchandises, mais tout autant l'atome, l'univers, une voix humaine, l'Eros, l'art, l'éducation, le sport, jusqu'aux objets religieux (indulgences). Les choses elles-mêmes regardent l'homme en fonction de leur possibilité de capitalisation. Elles lui formulent la même requête : 'Vois quel profit tu peux tirer de moi' » (Frings M. S., 1988, p. 356). Tout est source de profit et d'utilité dans le point de vue et pour l'attitude de conscience de l'esprit capitaliste. C'est d'ailleurs pour cela que le socialisme d'Etat n'est pas moins capitaliste que

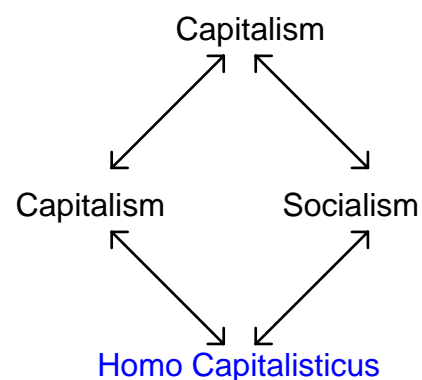
figurées dans et par l'effectivité des individus, des actes et des objets qu'elles "informent". L'institution de la société est ce qu'elle est et telle qu'elle est en tant qu'elle "matérialise" un magma de significations imaginaires sociales par référence auquel seulement individus et objets peuvent être saisis et même simplement exister. Ce magma ne peut pas non plus être envisagé séparément des individus et des objets qu'il fait être (*Ibid.*, pp. 514-515). Ce qui est « économique ne peut pas se constituer et s'instituer comme signification sociale centrale s'il n'est pas "incarné", figuré, présentifié, instrumenté dans et par des activités sociales effectives », dans et par des objets réels (*Ibid.*, p. 525).

¹⁰ . Nous reprendrons sous ce terme les notions allemandes de Kapitalistische Geist, Kapitalistische Einstellung et Kapitalistische Bewusstseinstellung que Scheler emploie indistinctement.

le capitalisme lui-même. La recherche de profit ne connaît pas les frontières de classes et si l'ouvrier poursuivant son salaire ne poursuit qu'un « petit profit », il reste qu'il n'en est pas moins un « petit capitaliste » en comparaison au « gros capitaliste » qu'est son patron. La différence de classe n'influe en rien sur le fait que tout individu perçoit le monde « à partir » d'un état de conscience visant intentionnellement un monde dont les divers éléments peuvent être acquis, que ce soit par le patron, le paysan, l'ouvrier ou l'Etat.

Pour bien saisir l'argumentaire de Scheler, nous pouvons reprendre et compléter (en bleu) le schéma que M. S. Frings nous propose :

In such a mind-set where everything, even human beings themselves, are automatically assessed according to their quantity of accumulated successes achieved on the social battle field of competition, we are confronted with a rampant, rapacious disposition that underlies such an area, and not merely with political capitalism alone. (Here, we can see that) the mind-set of capitalism is distinguished from political and economic socialism and capitalism. This distinction is rendered henceforth by capitalizing the mind-set under discussion (1997, p. 172)



L'homme moderne est un *homo capitalisticus* dont la caractéristique incontournable est de décliner toutes les formes de visées intentionnelles de sa conscience sous la modalité de l'utilité et du profit (M. Scheler, [1919], 1982 band IV, p.632, nous traduisons). « Son attitude de conscience » lui présente le monde comme un marché où les choses sont à acquérir ou ne sont pas. Par voie de conséquence, il n'est pas d'individu dont la conscience puisse moduler une attitude intentionnelle qui échappe à cette nouvelle formalisation capitaliste de ses catégories cognitives. L'intuition schelerienne de la marche de l'histoire semble donc pertinente pour l'époque. « Son hypothèse de base est qu'il est effectivement plus facile d'organiser une collectivisation générale des biens que de déraciner l'esprit capitaliste parce que cette manière de penser (*gesinnung*) est basée sur des faits capitalistes que l'homme est d'autant moins capable de dominer qu'ils sont plus profonds » (Frings M. S., 1988, p. 359). Contre le socialisme étatique, Scheler conclut de ces prémisses que toute tentative de conduire l'histoire, par des réformes pratiques, dans des voies définies pour le long terme est vouée à l'échec.

Cette critique, essentiellement orientée contre Marx, va amener Scheler à envisager évidemment ce que pourrait être une attitude de conscience topique non capitaliste qui ne se contente pas de développer le négatif photographique qu'incarne le socialisme centralisé. Sa première solution sera un socialisme chrétien comme l'indique le titre même de son texte paru en 1919. Il nous décrit dans celui-ci ce que pourrait être une visée intentionnelle qui prête à l'homme la possibilité de prendre à l'égard du monde une attitude autre que celle de la recherche de profit. Le monde n'est alors plus synonyme de marché car on y recherche avant tout le lien social avec autrui. La morale qui équipe la critique chrétienne du capitalisme — et qui se verra laïcisée ensuite avec la conversion sociologique de Scheler — est une morale de la sympathie. L'attitude de conscience capitaliste envers le monde consiste en un leurre utilitariste qui renvoie au second rang l'attitude sympathique, authentique vecteur de lien social. A la faveur de cette « attitude égocentrique et solipsiste, nous ne concevons le monde ainsi que nos semblables que dans leurs rapports avec notre être et nos intérêts » ([1913], 1928, p. 95). Cette illusion s'évanouit si l'on accepte de se laisser « réorienter » par la sympathie.

En revanche, et en toute logique, cette suggestion devrait elle-même tomber sous le joug du relativisme. La sympathie trouve d'abord à s'exprimer dans le socialisme chrétien et « le socialisme chrétien, souligne souvent Scheler, est simplement une possibilité, toute attitude de conscience étant seulement possibilité et rien d'autre » (Frings, *Ibid.*). C'est une alternative consistant en la conversion de la perception des individus en faveur de la décapitalisation du monde comme marché. Laïcisée, la sympathie devient un mode de socialisation pertinent et reste une attitude de conscience alternative. Mais il en existe probablement une infinité d'autres susceptibles d'advenir. Scheler fait donc mine de laisser la possibilité de poser tous les regards possibles sur le monde qui ne soient pas celui de l'utilitarisme marchand. En réalité, cette attitude de conscience « sympathique » restera la seule dont il traitera jamais et si l'on en croit la métaphysique des valeurs du *Formalisme en éthique*, il absolutise même cette attitude jusqu'à faire de « l'amour » l'aboutissement ultime de la sympathie et la seule attitude de conscience réellement authentique. C'est à ce moment qu'il faut l'abandonner pour s'en tenir à la sympathie comme simple topique ou « état de conscience » (mind-set) à partir duquel vont argumenter les Solidaires. « L'amour » en étant une version « extrapolée ». Si l'on devait alors résumer la critique schelerienne du capitalisme, deux éléments nous sembleraient devoir être épinglés. D'abord, elle indique qu'un quelconque dirigisme socialiste ou révolutionnaire ne peut guère altérer la représentation capitaliste du monde. Une telle altération n'est susceptible d'advenir que par

une diversification sociale *des attitudes de conscience* à l'égard du quotidien. Celles-ci sont possibles en de nombreux endroits mais l'on ne peut prédire le résultat de leur agrégation étant donné qu'elles ne sont soumises à aucune logique de progrès et que l'histoire restera toujours inachevée quant à son sens (comme le suggérait déjà Proudhon et contrairement à ce que peuvent espérer les marxistes). Des tas de gens pensent, vivent, perçoivent partout dans le monde de manière non capitaliste sans pourtant parvenir à la force qu'a pu obtenir « l'esprit capitaliste ». Cette attitude de conscience (Geist), n'est rien d'autre qu'une attitude à l'égard du monde en général (capitalistisch Geist) qui caractérise la connaissance dominante de la société moderne par elle-même. Ensuite, Scheler suggère que l'une des intuitions du monde « autres » que le capitalisme se donne à voir dans l'embrasement d'un socialisme chrétien tout en prenant soin de souligner qu'il ne s'agit là que d'une possibilité de changement d'attitude de conscience parmi d'autres. Celle-ci prend acte de sa morale de la sympathie (*philia* - pour le dire dans les termes de la sociologie des régimes d'action) mais laisse le champ alternatif ouvert.

Cette notion d'état ou d'attitude de conscience issue de la sociologie de la connaissance schelérienne a une propension descriptive forte pour la topique *philia* et la topique capitaliste/économique (que nous qualifierons de situationniste), deux des quatre topiques qui structurent les raisonnements et les arguments dans l'économie solidaire. Ces deux « mind-set » (capitaliste et sympathique) apparaissent singulièrement utiles pour formaliser le retour réflexif auquel procèdent les acteurs de l'économie solidaire sur la diversité de leurs pratiques « alternatives » considérées comme autant d'« attitudes de conscience », de « modes d'être » face aux objets du monde. Dans le cadre de notre sociologie grammaticale, nous pourrions avancer que la sympathie schelérienne est l'une des attitudes de conscience » ou l'une des « topiques » qui « déborde la défense des intérêts privés » assignable à la topique ou au « mind-set » capitaliste (Laville J-L., Sainsaulieu R., 1997, p. 45). La place des affects et des sentiments dans l'analyse de la construction de situations sociales précises retrouve un droit de cité en sociologie comme on l'accepte communément désormais depuis *L'amour et la justice comme compétence* (1990).

Pour en rendre compte dans les termes de la sociologie pragmatique, on peut dire que les topiques dessinent des sensibilités dominantes¹¹ sur lesquelles peuvent s'appuyer des accords préreflexifs — de l'ordre, si l'on veut, du préjugé, pour ne pas dire du préjugement — et sur lesquelles ils se retrouvent lorsqu'ils ont à argumenter en respectant les normes

¹¹ . Nous empruntons l'idée de « topique dominante » à celle de « grammaire dominante » de C. Lemieux (2000, *Mauvaise presse*, Paris, Métailié).

grammaticales solidaires. Privilégier une topique situe la personne qui argumente dans l'attitude de conscience (mind-set) concomitante. On pourrait dire que ces attitudes sont souvent « viscérales » pour dire qu'elles préexistent en quelque sorte à leur justification par des principes (Boltanski, 1993, p. 85). Elles se donnent pour évidentes. Parler de préreflexivité n'induit pas que les acteurs ignorent tout de la topique dans laquelle ils argumentent. Ce serait un bel exemple d'oxymore de prétendre que des arguments puissent être inconscients. Les gens savent de quoi ils parlent et ont conscience de privilégier certaines justifications « solidaires » plus que d'autres. Ils ne prennent simplement pas le temps de les classer et c'est la raison pour laquelle ils ne réfléchissent pas toujours au fait que certaines attitudes justifiées à partir d'une seule et unique topique sont porteuses de conséquences inattendues. C'est ce que l'on a voulu évoquer dans l'introduction en mentionnant que les accords préreflexifs de la topique situationniste (il faut être rentable, trouver un marché local pour l'entreprise du porteur de projet, etc...) peuvent avoir des conséquences interprétées en terme de « capitalisme » alors que rien n'y prédisposait (le projet est devenu une entreprise qui connaît un succès fulgurant). Et c'est cette réflexion suspendue dans la justification que le chapitre 6 évoquait en expliquant que bien souvent, les acteurs sont contraints de fermer les yeux. La pragmatique s'inspire en ces termes des études propres à la rhétorique d'Aristote. Sa définition nous semble effectivement bien cadrer avec ce que l'on entend par mind-set : les topiques sont des lieux (τόποι) dans lesquels se rencontrent un grand nombre de raisonnements oratoires portant sur différents sujets (Aristote, rhét. II, XXVI, 1403a). « Ces lieux désignent des rubriques sous lesquelles on peut classer les arguments (...) »¹², d'où la définition des lieux comme des magasins d'arguments » que développera Cicéron (Perelman, 1988, p. 112). C'est lorsque les acteurs ne cherchent plus à équilibrer les topiques (à être un bon rhétoricien au sens d'Aristote¹³) dans leurs justifications que l'on peut dire qu'ils ferment

¹² . Cette définition des « topiques » est rappelée par le traducteur (J. Tricot) du texte du même nom (Aristote, 2004, livre II, 1, p. 61n) car c'est en réalité dans la *Rhétorique* qu'elle se trouve. Nous ne l'y avons néanmoins pas trouvée à l'endroit indiqué (dans notre édition) de manière aussi clairement formulée, raison pour laquelle nous nous en tenons à la version résumée en note dans le premier chapitre des *Topiques*. La rhétorique quand à elle est définie comme « la faculté de considérer pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader (...). C'est le caractère moral de l'orateur qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Il n'est pas exact de dire, comme le font quelques-uns de ceux qui ont traité la rhétorique (Aristote pense aux Sophistes, nda) — que la probité de l'orateur ne contribue en rien à produire la persuasion ; mais c'est, au contraire, au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion » (Aristote, 1991, *Rhétorique*, 1355b, 1356a, pp. 82-83).

¹³ . Il faut essayer de bien posséder les topiques sous lesquelles retombent le plus souvent les arguments, conseille Aristote à celui qui entend développer une rhétorique convaincante. Car, de même qu'en géométrie, il est utile d'être versé dans la connaissance des éléments, et, en arithmétique, de savoir sur le bout du doigt la multiplication des dix premiers nombres (...), de même aussi, dans les arguments, c'est un grand avantage de tenir bien en main les principes et de connaître par cœur les prémisses (topiques, nda). De même, en effet, que les lieux confiés à la mémoire suffisent à nous rappeler immédiatement le souvenir des choses elles-mêmes, ainsi

les yeux, qu'ils font une faute de grammaire qui laisse libre cours aux conséquences inattendues.

L'avantage de la notion de topique sur celle d'attitude de conscience est de pouvoir être utilisée à la fois comme adjectif et comme substantif. Mais on peut les entendre comme synonymes : elles constituent des genres oratoires entendus comme dispositifs d'arguments bien définis : philia, technique, politique (engagement), économique (situationnisme). Ces lieux spécifiques s'opposent aux lieux communs « qui peuvent servir en n'importe quelles circonstances sans relever d'aucune. Ces lieux communs se caractérisent par leur très grande généralité qui les rend utilisables en toutes circonstances » (*Ibid.*). Il s'agit ici de tous ces arguments que les personnes avancent au premier chef dans leurs justifications, quelle que soit la topique argumentaire (le magasin d'arguments, le mind-set) qui ressort après l'analyse de l'intégralité de l'entretien : « remettre l'homme au centre de l'économie », « citoyenneté économique », « solidarité volontaire », etc. Par contre, l'attitude de conscience dans laquelle se trouve une personne lorsqu'elle argumente incline à une topique spécifique au sein de laquelle on puise préférentiellement des arguments teintés, par exemple d'affectivité, de sentiments personnels, de passions, de convivialité.

Ces arguments spécifiques relèvent, on l'aura compris, de la topique philia (sympathie) qui n'apparaît précisément pertinente que pour modéliser une seule des attitudes de conscience topique à l'égard du monde que prétendent déployer les acteurs à l'encontre de la visée intentionnelle utilitariste ou capitaliste. Les Solidaires puisent aussi un ensemble d'arguments dans le « mind-set » situationniste (dont nous avons déjà envisagé le caractère étendu avec Scheler) ainsi que dans deux autres équipements intentionnels : la topique engagée et la topique professionnelle (ou technique). Au total c'est donc quatre « états d'esprit » topiques dans lesquels pouvaient se trouver nos acteurs solidaires lorsque nous les interviewions. Parfois la topique dominante apparaît clairement durant l'entretien, parfois c'est à la suite d'une longue manipulation de sa retranscription qu'elle se donne à voir. Dans ce cas de figure, le simple fait d'avoir à étudier de près le matériau indiquait à lui seul que nous étions en présence d'une personne procédant à un bon équilibre topique.

les dispositions dont nous parlons rendront plus capables de raisonner, du fait qu'on a devant les yeux des propositions définies en nombre. Il est du reste, préférable de confier à la mémoire une prémisse (topique) commune qu'un argument, car il n'y a pas grande difficulté à posséder en abondance principes ou hypothèses. En outre il faut s'accoutumer à tourner un seul argument en plusieurs (au cœur de la même topique, nda), en dissimulant l'opération le plus complètement possible. Un pareil résultat sera atteint en se tenant le plus loin possible des lieux (topiques) voisins du sujet de l'argument » (2004, VIII, 14, 163b)

Les topiques ne sont pas des régimes¹⁴ car l'on reste bien dans le registre de la justification qui engage des opérations de mise en équivalence. L'ordre du rapport tel qu'il est pratiqué en régime de justice, suppose bien l'adoption d'une position rétrospective et enferrée, comme quand un individu se livre à sa propre biographie, une exigence de sélection, de sériation, de cohérence, d'imputation d'expression et de clarification des intentions, de façon à rendre la situation rapportée calculable. Depuis leur point de vue, les gens doivent pouvoir expliquer pourquoi ils se sentent « grands » dans leur topique par rapport à telle autre personne ou telle autre structure qu'ils estiment être petite. Parce qu'ils se soumettent une exigence de calculabilité ils se maintiennent dans un régime de justification. Certes, la topique philia est fort proche du régime agapè à ceci près qu'on ne peut se maintenir en régime d'agapè en le décrivant au moyen d'un méta-langage (Boltanski, 2004a, p. 9). Or, il y a bien méta-langage lorsque les « solidaires » font appel à des arguments tournant autour de « l'affect », du « plaisir » ou du « bien-être » que leur procure leur engagement : ils font référence à des situations dans lesquelles les membres de l'association ne se mesurent pas les uns aux autres. La particularité de la philia solidaire est qu'elle empêche, comme en agapè, de dire « tu vois, je te donne sans compter », car le simple fait de le dire indique le désir d'un don retour (d'une recherche d'équivalence). Or, le simple fait « d'être là et d'être heureux dans l'association se suffit à lui-même. Si don en retour il y a, c'est un contre-don que la personne engagée attend en faveur de toute l'humanité (et pas d'elle-même). C'est la raison pour laquelle elle agit toujours de telle sorte que la maxime de son action puisse être érigée en maxime universelle.

D'autre part, même si elles empruntent beaucoup à la métaphysique des cités, les topiques ne peuvent pas, à proprement parler, y être ramenées. Elles doivent plutôt être envisagées comme des tendances dominantes dans la cité par projet. La cité par projet est la cité dans laquelle on s'exprime parfaitement selon les principes universels de justification que sont R1 (agir ici et maintenant) et R2 (commune humanité). Les quatre tendances (ou « états

¹⁴ Il n'est en effet pas nécessaire à cet égard de créer un nouveau régime d'action depuis Scheler comme P. Corcuff et N. Depraz s'y sont employés à partir de Levinas pour traiter de ce sentiment proche de la sympathie qu'est la compassion (2001, p. 118). En effet, parler de régime d'action implique une observation minutieuse des comportements intersubjectifs des personnes en temps réel, ce qui aurait impliqué de se centrer sur l'une ou l'autre structure « solidaire » pour y revenir à de multiples reprises. Or, notre ambition était de dresser un aperçu de l'économie solidaire sinon sur tout le territoire français en tout cas dans un certain nombre de ses lieux les plus effervescents en la matière. Notre travail s'en est tenu à une analyse de contenu d'entretiens et de revues (quasi-objets) et ne peut donc prétendre qu'à une analyse en terme de « justification ». Par contre, nous insistons comme eux sur le fait que l'application sociologique d'une pensée phénoménologique, pour nous celle de Scheler, n'induit aucune généralisation de sa philosophie et si Scheler ne traite que d'une topique ou d'une attitude de conscience autre que celle de l'esprit capitaliste (à savoir la sympathie), nous en suggérerons ici deux autres encore.

d'esprit » ou « attitudes de conscience ») sont présentes dans les structures solidaires « exemplaires » que nous avons décrites (Ambiance bois, etc...) et elles y sont en équilibre. Mais dans toutes les autres structures, une seule domine. Nous avons vu que cette cité par projet contenait plusieurs valeurs de référence au sommet desquelles avait fini par culminer « le travail (ou l'activité) pour tous ». Mais sous cette valeur cardinale, d'autres valeurs ont été recensées, lesquelles forment la communauté de valeurs de la hiérarchie. De ces valeurs dérive, pour chaque topique une valeur de prédilection (un bien commun) qui qualifie l'état d'esprit (l'attitude de conscience) de la personne en situation de justification. Autour de cette valeur s'agrègent les arguments qui vont viser à minimiser la praxis d'une autre structure solidaire ou à exclure du champ solidaire des êtres illégitimes (partis politiques, grandes mutuelles d'assurance, entreprises marchandes classiques et associations charitables).

Ainsi, du point de vue d'une association X essaie-t-on de « tirer » — de « recadrer » dirait l'ANT — la cité par projet sur sa topique dominante . Mais ce point de vue apparaît lui-même comme tronqué ou « extrapolé » pour d'autres structures dont la topique dominante est différente. Pour elles, le privilège que cette association X attribue à l'une des valeurs « classiques » est bel et bien le signe qu'elle commet une effraction qui la conduit à s'exclure de « l'économie solidaire » par le « viol » R1 de R2 ou du souverain Bien à force d'avoir donné une importance titanesque à un autre « Bien ».

On peut dire que chaque structure (ou presque) est une cité par projet en état de paix. C'est-à-dire que non seulement y sont respectés R1 et R2 mais une topique dominante est également reconnue comme telle. On est dans un même « état d'esprit » au sein des structures prises chacune pour elle-même, on est en paix avec « l'âme » de son association. C'est plutôt au niveau des ensembles d'associations que les choses commencent à se gâter et plus encore entre ces ensembles eux-mêmes. A cette échelle, les disputes n'ont pas encore trouvé les moyens de se résorber en déterminant un équilibre topique comme y parviennent les « exemples idéaux » de l'économie solidaire (Ambiance bois, etc...).

Nous insistons tout particulièrement sur l'idée « d'extrapolation » qui montre bien que chaque valeur connaît un état de grâce particulier dans des structures particulières où elle dessine une orientation topique particulière sans néanmoins pour autant perdre le lien avec les autres valeurs « mineures ». Toutes sont reconnues et officielles pour tous les Solidaires tant qu'on les maintient à leur juste mesure et que la topique dominante n'est pas exclusive. La grandeur est établie en prenant appui sur la pluralité des valeurs pour extirper celle à l'aune de laquelle on va se « mesurer », se « distinguer » et accepter de faire équivalence avec ceux qui la partagent de manière privilégiée. Ces différentes valeurs permettant des équivalences

« privilégiées » ne sont pas uniquement attachées à certains ensembles d'associations à l'exclusion des autres. Il s'ensuit qu'une personne « solidaire » normale doit être capable de passer au cours d'un même entretien entre des moments où les arguments mobilisés révèlent les valeurs des topiques qui ne sont pas celles de son attitude de conscience dominante au sein de laquelle elle éprouve le plus de facilités pour se grandir. Elle doit par conséquent accepter de voir sa grandeur varier puisque rien ne lui assure que la grandeur à laquelle elle accède dans une topique définie par une valeur autre ne va pas la situer dans une position de « petite ». C'est le cas lorsque, pour reprendre les deux topiques déjà évoquées, un militant d'une structure au sein de laquelle la « philia » importe beaucoup explique que son regret est que « à force de la jouer “copain-copain entre nous”, on finit par refuser des projets de collaboration avec d'autres, projets qui, pourtant, pourraient rapporter pas mal d'argent à l'association ». Dans ce dernier cas de figure, on note une transition d'une attitude de conscience privilégiant la philia à une attitude de conscience « capitaliste, économique » ou « situationniste ». La personne de notre exemple se saisit « petite » en topique de situationniste. Lorsque l'on est petit dans une topique ce n'est pas parce que l'on viole une règle de grammaire mais, au contraire, parce que on les y déploie mal. Et on les déploie mal parce que on s'avère peu capable d'incarner la valeur topique dominante. Il n'est pas vain de le répéter, la faute grammaticale ou l'effraction (par rapport à R1 et R2) concernent ceux qui, pour le dire vite, incarnent « trop » ladite valeur.

Nous sommes dans une immanence radicale et un relativisme fort en ce sens que l'on renonce à se donner une compréhension des situations qui serait plus robuste que ne le sont les différentes topiques dans lesquelles se déploient les justifications des personnes. La réalité dans cette optique est l'espace critique qu'ouvre la possibilité dont disposent les acteurs de se déplacer dans différents mondes argumentaires, de s'y engager ou de prendre appui sur l'un d'entre eux pour dénoncer l'importance excessive que peuvent prendre les topiques autres dans la « tête » d'autres acteurs solidaires. Ce relativisme nous ramène évidemment à une forme de structuralisme (on voit mal comment qualifier autrement la grille de lecture topique appliquée sur le magma solidaire). Mais dans ce structuralisme axiologique¹⁵, contrairement au structuralisme tel qu'on le retrouve dans sa déclinaison critique (génétique ou constructiviste), on table sur la plasticité des personnes et sur leur aptitude à changer de situation plutôt que sur leurs schèmes et habitudes qui, liés au corps, leur inspirent inconsciemment la répétition de leurs conduites. On renonce à croire en la « subsistance »

¹⁵ . Voir chapitre 1 point 3.

comme une donnée inscrite une fois pour toutes dans la naturalité du corps propre (Boltanski, 2004a, Frère 2004, 2006a).

Nous allons à présent prendre le temps de ressaisir plus en profondeur chacune de nos topiques avant d'envisager leurs états extrapolés et les êtres que les « solidaires » sont accusés de fréquenter lorsqu'ils insistent trop sur certaines valeurs.

7.3. Topique *philia*

Sur les topiques *philia* et économique (situationniste) il en a déjà été dit beaucoup plus qu'il n'y paraît.

La topique *philia* fait résonner les thèses post-industrialistes d'Illich qui opposait le monde industriel construit à un monde convivial à construire et sa valeur axiologique qui prenait place dans la hiérarchie de valeurs de l'ALDEA et d'*Autrement* 1^{ère} époque . On peut en effet identifier la *philia* à la convivialité dans les petites unités de production et à tous les thèmes que nous avons surtout développés autour de l'anarchisme chrétien, du messianisme athée ou du personnalisme. Ces thèmes sont à l'œuvre chez Proudhon, Buchez, Owen, Gide, Mounier et enfin, dans une certaine frange alternative proche du PSU. Dans la topique *philia*, on se situe dans un « état d'esprit » qui induit le recours à des arguments que la pragmatique classe habituellement sous la cité inspirée et la cité domestique. On y trouve une certaine acception de la grâce atteinte par l'affection que l'on peut porter à autrui. Cette topique de la convivialité, de la douceur, de l'affect, est limitée par une norme : on ne peut y avoir recours à des arguments de charité. Les humbles sont grands et ceux qui pratiquent l'amour de soi sont petits dans la topique *philia*. La caractéristique de la grandeur de la topique *philia* est la valorisation du renoncement de soi pour les autres. On est très proche du don contre-don maussien à ceci près que le contre-don peut être postposé infiniment et même inexistant au cours de la vie d'un individu en vertu du principe synallagmatique de l'impératif catégorique. A partir du moment où la règle de mon action vaut pour règle générale, cette action doit être favorable à autrui étant donné que, si autrui suit la même règle (en vertu de son universalité), il est certain que son action aurait sur « moi » les mêmes conséquences positives ou négatives. Contrairement à la théorie du don contre-don, un rendu n'est pas exigé pour la personne immédiatement, mais doit être rendu « à l'humanité entière ». Donner c'est donner son

humanité et c'est à l'humanité que revient le devoir d'un retour dirait Lefort¹⁶. C'est le cas lorsque ceux à qui *j' ai* donné agissent ailleurs et à un autre moment de la même manière que *moi*. L'important est d'introduire du « bien » dans le monde. Et ce monde en devient meilleur par là même, ce qui n'est pas plus mal puisque *j'y vis*. L'attitude de conscience *philia* est bien particulière car elle n'attend pas spécialement de don en retour comme c'est le cas de la *philia* « réciprocaire » que l'on trouve chez Aristote, chez Mauss et dans le Mouvement Anti-Utilitariste contemporain avec lequel nous discuterons. Lorsque les gens nous ont semblé en état d'esprit *philia*, ils ne nous semblaient pas attendre de retour sous la forme d'objets mais l'espèce immatérielle d'un bien-être dans un climat associatif. Il n'y a pas d'impératif de proportionnalité entre ce que les gens emmènent dans l'association et ce qu'ils en ressortent. Ils ne se mesurent pas entre eux sur un étalon de valeur. Il y a bien l'inaptitude au calcul, ce qui inhibe l'attente d'un retour et ne permet pas de parler de dette. Il y a une insouciance.

Le niveau d'équipement de la topique *philia* est faible : sont écartés les règles, les lois, l'argent, la hiérarchie, l'opinion des autres. La *philia*, comme l'inspiration, est spontanée, sincère et involontaire. Elle se manifeste par des émotions et est vécue comme dévorante et enthousiasmante. Elle est ce qui se soustrait à la mesure et à la maîtrise. Là où « l'irrationnel » déprécie l'individu dans d'autres états d'esprits, ici, l'on s'en réclame. Les plus grands de l'inspiration sont souvent critiqués depuis d'autres topiques du monde solidaire car on y voit des naïfs, des artistes qui n'ont cure de la nécessité d'organiser rationnellement le mouvement solidaire pour obtenir une visibilité politique ou, à tout le moins, une visibilité lobbyiste. Entre gens qui « s'aiment », on peut s'écarter du troupeau, rechercher la libération individuelle, non dans un but égoïste, mais pour réaliser la dignité humaine en rétablissant entre les êtres (affiliés et désaffiliés) des relations authentiques (Boltanski, Thévenot, 1991)

Lorsque la topique dominante est *philia* dans une association, l'union entre les personnes est conçue comme familiale et le lien à la dépendance domestique ou à l'affect est perçu dans chaque acte de « don » de soi aux autres sans attente de retour immédiat mais dans la certitude que le don contribue à la convivialité de l'ensemble, au bien-être général. Dans cette topique, les échanges prennent la forme d'une ample circulation de générosité

¹⁶ . Lefort parle du don sans réduire le social à un univers calculable par des règles. Pour lui, le don est l'acte par lequel un sujet conquiert sa subjectivité en manifestant qu'il n'est pas ce qu'il donne. Le don est l'acte par lequel l'homme se révèle pour l'homme et par l'homme. Le don est à la fois l'établissement de la différence et la découverte de la similitude. L'idée que le don doit être retourné signifie qu'autrui est un autre moi qui doit agir comme moi. Et ce geste en retour me confirme la vérité de mon propre geste, c'est-à-dire, ma subjectivité. On ne donne pas pour recevoir mais pour que l'autre donne. Ce que ne voyaient pas les autres commentateurs, capables d'expliquer le retour mais pas le premier don (cité par Boltanski, 1990, p. 216).

nécessaire. La division des tâches est conçue sur le mode de l'entraide au sein de l'unité domestique. La personne s'oublie elle-même dans son sacrifice aux autres mais, contrairement aux logiques domestiques habituelles, ne laisse rien à l'autorité ou à la logique paternelle, ce qui renverrait à la charité. Telle est la limite de la *philia* : celle qui empêche de tomber dans la charité chrétienne conventionnelle et la bienveillance à l'égard du pauvre qui ne sont que des versions « extrapolées » du bien privilégié qu'est la convivialité. Les arguments porteront sur les relations personnelles entre les gens. La vraie grandeur suppose la simplicité, la délicatesse et la bienveillance qui rendent immédiatement heureux ceux qui en font inconsciemment grâce. Les grands agissent par nature car ils sont mus par des habitudes qui n'exigent en rien l'obéissance à des instructions. L'amitié vertueuse, pouvait-on encore entendre lors de l'un des derniers congrès internationaux sur la culture libertaire, est ce qui apaise la violence sans passer par des formes de sociabilité autoritaire qui tentent d'en faire autant par la création artificielle d'un Etat (Passeti, 1997, p. 455).

De même, le véritable chrétien (non conventionnel), expliquait plus haut quelqu'un comme Ellul, est celui dont la gentillesse et la douceur affranchissent de tout rapport à l'autorité, ce en quoi il est anarchiste¹⁷. Au travers de sa dimension libertaire et chrétienne particulièrement vive en topique *philia*, apparaît dans l'économie solidaire une résurgence de la « gauche » qui était celle des lieux politiques de 68 (PSU, etc). Leur logique domestique (économie conviviale, etc) n'avait pas encore eu à subir de plein fouet la critique soixante-huitarde de toutes les formes de dépendances inter-individuelles qui, en voulant balayer une vieille société patriarcale, a aussi ouvert la voie à une société de réseaux dans laquelle l'individu perd peu de liens « forts » au profit d'un grand nombre de liens « faibles » potentiellement utiles mais affectivement peu sécurisants (Boltanski, 2002, p. 16, Granovetter, [1973], 2000, pp. 62-63).

¹⁷ . Dans son ouvrage, Ellul retrace notamment sa déconvenue avec G. Debord lorsque celui-ci lui refusa le droit d'intégrer le mouvement situationniste alors même que la lecture de Proudhon l'avait amené à se détourner définitivement du marxisme. A la décharge de Debord, il faut bien reconnaître que entre situationnisme et christianisme se dressait « un malentendu dont la faute revient au christianisme. Toutes les Eglises ont scrupuleusement respecté et souvent soutenu les autorités de l'Etat, elles ont fait du conformisme une vertu majeure, elles ont toléré les injustices sociales et l'exploitation de l'homme par l'homme en expliquant pour les uns que la volonté de Dieu était qu'il y ait des maîtres et des serviteurs (...), elles ont aussi transformé la parole libératrice en une morale (alors que le plus surprenant c'est que justement il ne peut pas y avoir de morale chrétienne, si l'on veut suivre vraiment la pensée évangélique). C'était en effet tellement plus facile de juger des fautes envers une morale établie, plutôt que de considérer l'homme comme un tout vivant, et de comprendre pourquoi il agissait ainsi... Enfin, toutes les Eglises ont constitué un clergé, détenant le savoir et le pouvoir, ce qui est contraire à la pensée évangélique (...). Ainsi il faut effacer deux mille ans d'erreurs chrétiennes accumulées, de traditions erronées ». En marge de ces traditions, il y a toujours eu des anarchistes chrétiens (le Christ, Tertulien, François d'Assise, Wycliff, Luther, Laménais, de Foucault, tous assimilables au courant anabaptiste. La tentative de réconciliation d'Ellul est presque engagée en topique *philia* : « Ici, le vrai visage du Dieu biblique, c'est l'Amour. Et je ne crois pas que les anarchistes seraient d'accord avec une formule qui dirait "ni Amour ni Maître !" » (1998, pp. 15-16 et 55).

La convivialité est la valeur avancée dans des associations de recherche-action comme les MB² dont l'état d'esprit est très manifestement à la sympathie lorsque ses membres justifient la raison d'être du groupe. Mais si la philia est topique dominante dans ces groupes où se rencontrent exclusivement des affiliés qui théorisent ensemble (comme encore dans le Mouvement pour le Développement Solidaire par exemple), elle l'est aussi souvent dans des groupes concernant les désaffiliés au premier chef. Par exemple, un nombre croissant de services de proximité et TPE doivent leur existence à un premier prêt de Cigaliers, à leur accompagnement spécialisé et aux compétences des professionnels de l'accompagnement (pôle d'économie solidaire), bien au fait des nécessités économiques du territoire, des leviers politiques à soulever et des compléments financiers à solliciter (banques classiques, ADIE, etc). Il est très rare de voir aboutir l'un ou l'autre de ces projets sans qu'il n'y ait eu derrière (et pendant une période rarement inférieure à trois ans) un appui moral et un encadrement quasi-familial de la part des micro-financeurs et des espaces de soutien à l'initiative. Les porteurs parvenus au terme de leur ambition intègrent parfois une Cigales ou restent dans l'association locale des « créateurs » (comme le Créapôle du pôle de Dijon, annexe à l'activité d'accompagnement professionnel), ce qui permet à la topique de se perpétuer sur elle-même (chapitre 9). La topique et sa valeur (la convivialité) sont pareillement dominantes dans ces ensembles métis que sont les associations d'échange sans argent. Ici, l'égalité induite par R2 entre désaffiliés et classes moyennes affiliées atteint son paroxysme. Le patrimoine financier du second terme n'entre plus en ligne de compte. La convivialité est cette fois mobilisée dans un rapport où chacun apporte sa compétence, ses savoirs (pour les Réseaux d'Echange Réciproque des Savoirs) mais aussi éventuellement ses biens (pour les Services d'Echanges Locaux). Cela a pour conséquence d'effacer carrément le rapport d'affiliation, du moins durant le temps que l'on consacre à un échange dans l'une de ces micro-cités associatives (chapitre 11).

7.4. Topique situationniste

La topique situationniste est une attitude de conscience que l'on peut fortement rapprocher de la pensée « Small is beautiful » qui englobe la nécessité de l'économie de marché tant qu'elle reste petite. En rabattant, avec Scheler, le capitalisme à une attitude de conscience qui vise les choses sur le mode de l'appropriation, du bénéfice, de l'intérêt à tirer

des choses, des êtres et des situations (vois quel profit tu peux tirer de moi !), on obtient une topique qui recèle des arguments tout à fait légitimes dans l'économie solidaire. Justifiant leur engagement à un très haut niveau de généralité pour commencer (« les multinationales font des dégâts », « on va droit dans le mur », « la planète meurt du productivisme », etc.), le discours finit par se resserrer inévitablement sur le développement économique local qui situe précisément les gens dans un état d'esprit capitaliste au sens de Scheler qui devient légitime sous les traits de la proximité marchande (produire et vendre localement)

Dans un premier temps, c'est bien au capitalisme que s'en prennent verbalement les acteurs (topique engagée). Dans un second temps, il apparaît que l'importance que prennent les situations économiques des désaffiliés aux yeux des Solidaires, rend moins pertinente la référence à un capitalisme mondialisé. La critique en revient toujours aux situations, ce qui conférera d'ailleurs une importance non négligeable à des questions telles que celle de la décentralisation ou la bonne entente avec les collectivités locales sources principales de subventions. Lorsque l'on est en topique situationniste, la critique du capitalisme, qui est une affaire de la topique militante, apparaît comme faible. Cette dernière topique ressortit à la nécessité d'accuser un persécuteur qui tend à disparaître dans un état de conscience où l'on manifeste le plus sa lassitude à l'endroit de ceux qui continuent à vouloir éradiquer des ennemis quasi-imaginaires (l'argent, etc) et qui s'expriment parfois dans la revue du MAUSS¹⁸.

Tout se passe comme si le capitalisme était considéré comme une abstraction théorique trop grosse pour les gens qui, du coup, font de l'économie solidaire et prennent congé des instances politiques ou syndicales instituées qui ont traditionnellement misé sur son existence palpable et tangible pour construire leurs identités contre lui. La révolution n'est pas à l'ordre du jour ou plutôt doit-elle se formuler sous la forme de question : la révolution contre quoi ? Sous-jacente à la bienséante critique du capitalisme, la grammaire du Faire des praticiens de l'économie solidaire montre qu'en vérité l'heure n'est pas à la mise en forme d'un ennemi : oui, disent-ils avec Callon et Latour, on peut regretter que le capitalisme soit

¹⁸ . Cet état d'esprit a été le mieux exprimé par Combemale dans un échange épistolaire des plus conviviaux avec A. Caillé: « Cher Alain, je n'ai pas fait mes devoirs de vacances. J'avais pourtant mis dans ma petite valise l'opuscule du *Monde Diplomatique* ("Les maîtres du monde"), comme tu me l'avais conseillé. Mais il m'est tombé des mains. J'ai atteint le seuil de saturation devant ce type de discours, relu pour la millième fois, et c'est pour éviter de le reproduire que je n'ai rien écrit sur le capitalisme. Les critiques globales contre des boucs émissaires abstraits (le capital, l'argent, le marché, etc.) ne m'amuse plus guère. Pour le reste, c'est toi qui m'as tout expliqué : le capitalisme c'est la société de marché en mouvement et le marché, c'est l'avènement de la classe moyenne, des hommes sans qualités, de TF1. La question d'actualité est celle de la limite à assigner à cette expansion de la production et de l'échange marchands » (1999, p. 279). La réponse de l'économie solidaire à ce problème est la suivante : si l'on ne franchit pas le seuil de la proximité et du localisme, production et échange marchands restent des plus légitimes.

notre seul horizon, mais heureusement, il n'existe pas vraiment !¹⁹ Croire qu'il existe en tant que tel, déterritorialisé et mondialisé, c'est gonfler une critique aussi grosse que lui, certes, mais aussi et surtout tout aussi utopique. En fermant les yeux sur les objets qui sont habituellement de son ressort, on peut les manipuler et faire de l'économie locale en toute quiétude.

On retrouve, actualisé dans ce discours, le capitalisme utopique dont parle Rosanvallon²⁰. Dans l'usage que l'on en fait pour séparer l'illégitime désir d'appropriation et de possession à grande échelle du légitime désir d'appropriation et de possession à petite échelle (celui du chômeur accompagné dans sa démarche de création d'entreprise), l'utopie perd ce « charme persistant » qui pousse Pessin à conclure que l'ouverture « aventureuse » des utopies contemporaines dépasserait les utopies de « verrouillage » classiques (Owen, Cabet, Fourier qui tendent vers un communautarisme autoritaire, 2001, p.217 et 52). L'utopie semble plutôt devoir être ramenée, comme le fait Ricoeur, à son sens étymologique neutre : « un nulle part » qui permet la contestation de ce qui est. Le « nulle part » du capitalisme informationnel conteste la réalité du local. « Il n'existe plus de passage possible entre *l'ici et maintenant* de la réalité sociale et *l'ailleurs* de l'utopie (capitaliste). En ce sens, Marx est un utopiste puisque c'est d'un nulle part d'un homme désaliéné qu'il nous parle d'aliénation : « comment pourrions-nous souffrir de l'aliénation si nous n'anticipons pas un stade où nous ne serions plus aliénés » ? (Ricoeur, 1997, p. 94). Cette disjonction autorise l'utopie à éviter toute confrontation avec les difficultés réelles d'une société donnée », celle-là même avec laquelle les acteurs solidaires sont aux prises (*Ibid*, p. 38)²¹. La révolution de l'économie

¹⁹ . « Le libéralisme est pardonnable car il accompagne performativement la production du capitalisme par lui-même, il participe à cet effort pour détacher les internalités de toutes les externalités ; mais que dire de ses ennemis, de ceux qui seraient pourtant directement intéressés à ne pas le croire ? Ceux-là sont impardonnables parce qu'ils croient pour de vrai qu'il existe un capitalisme mondial déterritorialisé dont l'évolution ne connaît aucune autre loi que lui-même et qui serait en effet universel et anhistorique, inhumain et, si l'on ose dire, an-anthropologique. Les ennemis du capitalisme, par une terrible ironie qui explique assez bien l'échec obstiné de plusieurs gauches successives, acceptent sur parole ce que le libéralisme avance, sauf qu'ils trouvent détestable cette loi universelle que l'autre célèbre comme une merveille. Ils s'indignent de tout ce que le capitalisme ignore mais ils acceptent de croire qu'il n'y a pas du tout d'externalité et que l'échange glacé des intérêts règle en effet le monde. Plus bizarre encore, ils acceptent de croire que le capitalisme, après avoir brisé tous les liens de la société, existe en effet sans territoires ni patrie, alors que les attachements précis à des lieux et des groupes précis par le truchement d'inscriptions précises devraient les mettre sur la trace des territoires où s'est simplement déplacée l'interaction » (Callon., Latour., 1997, p. 65)

²⁰ . C'est moins dans *Le capitalisme utopique* que dans *l'Age de l'autogestion* d'ailleurs qu'il fait le procès de l'utopie qu'il faut parvenir à abolir car elle ne peut pratiquement que revêtir un caractère totalitaire. « Il y a toujours un despote en puissance derrière chaque utopiste qui ne rêve que d'infliger à la société les solutions de son imagination généreuse et qui ne songe qu'à justifier le caractère absolu de son pouvoir par la certitude du bonheur apporté à l'humanité » (1976, p. 84).

²¹ . Nous entendons l'utopie — dans sa différence avec l'idéologie — dans le sens de P. Ricoeur : « Ce qui caractérise l'utopie, ce n'est pas son incapacité à être actualisée, mais sa revendication de rupture. C'est l'aptitude de l'utopie à ouvrir une brèche dans l'épaisseur du réel (je n'ai pas choisi d'examiner l'utopie de T.

solidaire est non utopiste et réaliste au sens de Lefort ou Castoriadis, « affranchie du mythe qu'elle puisse jamais bouleverser de fond en comble la structure de la société et, comme l'imaginait Marx, supprimer la cause de l'aliénation ». Il n'y a pas d'évolution (Lefort, [1963], 1979, p. 322).²²

Par contre, le « nulle part » d'un capitalisme mondialisé auquel croient capitalistes et anti-capitalistes est utopique et en tout cas suffisamment irréel pour que l'on ne s'en occupe pas vraiment, même s'il constitue toujours l'objet attaqué au premier chef dans les justifications. D'une certaine manière, en bon phénoménologue, le praticien de l'économie solidaire n'envisage que « ce qui se donne à sa conscience », c'est-à-dire une situation : une maison de chômeur, un agriculteur du Sud sous payé, des quartiers où se délite le lien social. C'est en cela que cette topique traite de comportement dont les conséquences pourront peut-être un jour être perçues comme capitalistes. C'est en cela aussi que le situationniste, topique de l'économie locale, se dessine à travers les justifications solidaires et devient le pendant de la convivialité et du professionnalisme : le côté le plus réel des choses et des êtres dont il faut s'occuper, « c'est leur matérialité immédiate, leur réelle individualité, telle qu'elle se présente uniquement à nos sens. C'est de ce point de vue que les situations constituent un élément déterminant dans les modalités d'association des êtres collectifs » (Bakounine [1908] cité par Colson, 2001, p. 303).

A partir du moment où le capitalisme est renvoyé du côté d'une utopie irréaliste²³ il va devenir possible pour les Solidaires d'agir sur de petits différentiels économiques en

More car, bien qu'elle soit une alternative à la réalité, More dit clairement qu'il n'entretient aucun espoir quant à sa mise en œuvre. En tant qu'elle véhicule l'ironie, l'utopie peut fournir un outil critique afin de miner la réalité [...]. Les idéologies répètent ce qui existe en le justifiant, et cela donne un tableau – un tableau déformé – de ce qui est. En revanche, l'utopie a le pouvoir fictionnel de redécrire la vie (pp. 405-406). Ce qui ne la rend pas plus utile pour notre propos puisqu'elle ne voit pas que cette « vie » contient déjà les conditions de son amélioration.

²² . Il ne faut ni voir l'avenir comme un progrès illimité, ni grever notre rapport à lui en lui accolant le terme fallacieux d'« utopie ». Il faut le vouloir sous la forme de ce déroulement toujours imprévisible et toujours créateur, au façonnement duquel nous pouvons prendre part, par le travail et la lutte (...). Il faut détruire la représentation du monde comme objet d'une maîtrise croissante ou comme décors d'une anthroposphère. Le monde, avec ce qu'il comporte de chaotique et d'à jamais inmaîtrisable, ne sera jamais séparable de l'anthroposphère et l'homme ne le maîtrisera jamais. Comment le pourrait-il, alors qu'il sera à jamais incapable de maîtriser la trame des actes dont la succession compose sa propre vie ? ». A la place d'une utopie, Castoriadis propose un ethos de la prudence et de l'auto-limitation proche de la déclinaison écologiste du « comportement social total. Il consiste en une éthique provisoire pour tous : « tenter de se comporter et d'agir exemplairement là où ils se trouvent. Nous sommes responsables de ce qui dépend de nous » ([1990], 1999, p. 180)

²³ . C'est une idée que frôle parfois Rosanvallon sans jamais aller jusqu'au bout quand il tente de démontrer que Marx était un économiste libéral. L'erreur de Marx est d'avoir pris le capitalisme comme système théorique au lieu de le prendre pour la résultante de pratiques sociales difficilement homogénéisables. Le capitalisme apparaît comme une utopie qui s'exerce sur Marx (comme sur les autres) sous la forme d'une fascination et d'une illusion. « Son matérialisme historique est ainsi également le produit indirect de sa fascination pour le capitalisme » (1979, p. 201).

autorisant une série de connexions de leur réseau avec des êtres dont la teneur capitaliste serait condamnée par l'extrême-gauche.

Dans un registre de justification économique, le chaînage de l'économie solidaire vers la critique du marché s'arrête par exemple beaucoup plus tôt que celui des partis politiques de gauche radicale ou que des « Solidaires » qui raisonnent de manière privilégiée en topique engagée. En topique situationniste, on n'est pas dans un état d'esprit manifestant le désir de lutter contre l'Empire capitaliste mais, au contraire dans le désir de donner accès à la propriété sur le local. La valeur de la hiérarchie, dressée lors de notre topo sur les Alternatifs, qui percole dans cette topique, est bien celle du localisme économique : produire et vendre à proximité. Les objets marchands que l'on désire sont dénombrables : « l'argent », les « subventions », « les dons, de fondations privées », « les études de marchés », etc. Ces objets sont utilisés pour manifester la méfiance à l'égard de la gauche, surtout radicale, et sa dénonciation classique du capitalisme avec laquelle la référence à l'action (R1) permet ici de transiger. Aux questions « quel est votre point de vue sur le clivage gauche- droite ? » et « comment vous y situeriez-vous ? », les personnes répondent d'abord massivement en se plaçant « à gauche » puis ensuite fléchissent le jugement vers des nuances importantes : « la libre entreprise est une valeur fondamentale », « il nous arrive d'accompagner des projets de pures PME sans valeurs ajoutées solidaires », etc. D'une certaine manière, la topique situationniste regroupe ces sensibilités propres aux états d'esprit qui, projetés sur un espace politique, constitueraient « la « droite » de l'imaginaire solidaire par opposition à sa gauche incarnée par la topique engagée (politique ou militante).

Le monde de l'économie locale dont nous parlons est le lieu de la difficile mobilisation d'objets politiques. Si des éléments classiques du lexique de l'engagement (« militantisme », « autogestion », « nouvelle forme de gauche ») sont imposés par le contexte de justification c'est que la personne est en train d'opérer une transition vers la topique engagée dont elle manipule moins bien les significations et dans laquelle elle s'avèrera plus faible (petite). A la rigueur, ces significations et ces valeurs seront envisagées au regard du bénéfice autorisé : l'autogestion est-elle une forme intéressante pour tel porteur de projet, quelle marge d'économie substantielle le bénévolat permet-il de dégager pour l'association, etc...? Ici, en tant que telle, la question politique de l'engagement pour un monde écologique, plus juste et sans inégalité ne se pense pas. C'est ici que l'identité fédérative à donner à l'économie solidaire importe le moins et que la question de son existence, éventuellement incarnée dans le MES, est mise à l'écart. A l'exception de leurs têtes d'association ou de fédération (comme celle des Cigales) lorsqu'elles existent, les structures de finances de

proximité par exemple ne se posent guère la question de savoir si une unité nationale de l'économie solidaire peut avoir un sens. C'est l'élaboration d'entreprises qui importe, au Nord comme au Sud (Peuples solidaires).

En distinguant une topique situationniste, on prête le flanc aux critiques qui soulignent que l'économie solidaire ne fait que réhabiliter à nouveaux frais un modèle de société où la seule manière de s'en sortir est la production et la vente de richesse économique. Mais ce modèle doit s'en tenir à coordonner des transactions locales qui ne peuvent à aucun moment transiger avec R1. Ce sont les désirs des pauvres qui sont promus à l'état de projet. Pour y parvenir, il faut être en mesure de trouver les compromis ou les arrangements nécessaires avec l'environnement institutionnel auquel le projet est confronté. Cela vaut non seulement pour le suivi des porteurs de projet et le développement des services de proximité au sein des espaces classiques de l'économie solidaire mais aussi pour les associations elles-mêmes dès que se pose la question de dégager les fonds pour salarier un permanent. Dans ce monde topique, les actions des individus sont mues par les désirs qui les poussent à vouloir posséder leurs moyens de subsistance, leur propre entreprise. Les objets grands sont des biens vendables ayant une position de force sur un marché. Les personnes grandes sont celles qui savent être opportunistes et qui parviennent à manipuler toutes les ressources de biens matériels (une subvention publique, un local prêté par mairie pour installer l'association, des ordinateurs et du matériel mis à disposition par une entreprise privée, etc). Le coût de cette grandeur est l'opportunisme qui suppose d'être toujours à l'affût d'une affaire. Pourquoi parler de situationnisme plutôt, par exemple, que d'attitude de conscience capitaliste ? Parce que, il est utile de le répéter, les éventuelles conséquences capitalistes ne sont pas envisagées, pas plus que l'on ne mesure le risque de voir son action muer en action exclusivement charitable lorsque l'on ne se situe qu'en topique philia. L'instant où l'action mue correspond au moment où une topique n'est plus correctement contrebalancée par les autres. Au moment même, le phénomène est quasi imperceptible pour la personne qui argumente à son sujet

Egalement parce que on peut estimer que l'état d'esprit dans lequel se situent les personnes qui argumentent sur le mode situationniste puise ses arguments dans un lieu topique qui comporte certes une coloration marchande mais aussi une teinte de cité inspirée. La première définition générale que Debord donne au situationnisme qualifie « ce qui se rapporte à la théorie ou à l'activité pratique d'une construction des situations, le situationniste étant celui qui s'emploie à construire des situations » en tenant compte « des effets précis du milieu géographique, consciemment aménagé ou non, agissant directement sur le comportement affectif des individus » (cité dans Bourseiller, 2003, p. 292). En reprenant ses

rare propos au sujet des libertaires, on peut dire que le fait de la révolution de l'économie solidaire comme « fait immédiatement présent » privilégie « le choix de lutte économique » contre « une critique de la lutte politique » globale qui « reste abstraite » (Debord, [1967], 1992, p. 87). Le situationnisme est le cœur même de la critique artiste que nous avons évoquée plus haut (voir aussi Boltanski et Chiapello, 1999, p 152 et Boltanski, 2002, p. 13). Si l'on désire s'approprier les choses c'est parce que ces choses permettent de créer, d'inventer des nouvelles situations (économiques s'entend, au sens tout aussi spontanéiste que Proudhon²⁴). « Il n'est personne, si aliéné soit-il, qui ne possède et ne se reconnaisse une part irréductible de créativité, une camera obscura protégée contre toute intrusion du mensonge et des contraintes ». (Vaneigem, 1967, p. 198). Le projet économique « naît de la passion de créer dans le moment où la subjectivité se gonfle et veut régner partout (et) le projet de participation naît de la passion du jeu, quand le groupe aide à la réalisation de chacun (*Ibid.*, pp. 248-249). Quelle meilleure expression de l'engagement affilié auprès des désaffiliés (R1) dans une commune humanité « créative » ?

7.5. Topique engagée

Lorsque la topique dominante dans les justifications s'avère être la topique militante (engagée ou politique), il y a fort à parier que nous sommes en présence soit de membres du collectif de recherche composé des agences nationales (d'appui aux services de proximité) qui furent à l'origine de l'IRES soit de chercheurs en plein air issus des groupes de recherche action autonomes. Cette topique relève de tout ce qui a trait à la volonté d'organiser de

²⁴ Pierre Ansart montre bien comment c'est le modèle de la spontanéité qui prend le pas chez Proudhon. Si les associations ouvrières sont plus aptes que les entreprises hiérarchisées à produire le service ou le produit qui est le leur dans leur secteur d'activité c'est parce qu'elles sont dépendantes de l'affinité qui rassemble ses membres. C'est le développement ou le non-développement de cette logique affinitaire qui rend possibles ou impossibles les échanges entre associations. Elle se situe alors au niveau de la rencontre mutuelliste des multiples producteurs ou plutôt ne se constitue que dans cette cohésion incessamment reproduite de l'affrontement non antagoniste des producteurs ou des groupes de producteurs. On ne peut donc « remettre à une illusoire souveraineté du peuple ou à une dictature du prolétariat la représentation du social puisque, précisément, l'activité sociale étant toute actuelle, ne peut se déléguer. Nul autre recours n'est possible pour la réalisation de la spontanéité collective que sa propre actualisation, c'est-à-dire l'activité même de production dans ses rapports de production, d'échange et de mutualité » (Ansart, 1969, p. 529)²⁴. En définitive, « Marx souligne l'urgence de l'unification des forces vers une action politique révolutionnaire et insiste sur le rôle d'un parti politique créant la coordination des luttes. Proudhon souligne au contraire l'urgence d'une progression immédiate des pratiques économiques comme moyen de cohésion des classes ouvrières et comme processus spontanément révolutionnaire». C'est alors « moins la violence qui l'emporte que la cohérence des pratiques ouvrières » (1967, pp. 214-215). De cette conception « immanente et immédiate » d'une révolution qui n'est plus un processus objectif ou un ensemble de forces mais un ensemble d'entreprises, des groupes de producteurs face à leur propre situation sociale suivent un seul principe : « la spontanéité d'action » ([1948], 1983, pp. 35-50)

manière« fédéraliste » l'économie solidaire. La notion de « fédéralisme » est pour le moins délicate car elle est déjà porteuse, selon les Solidaires, d'une propension délégative ou non participative qui leur fait préférer le lexique du réseau. C'est pour cette raison que l'IRES a voulu se transformer en Mouvement (MES) plutôt qu'en fédération : il s'agit de privilégier l'agrégation spontanée plutôt que rigidifier celle-ci par des processus hiérarchiques de représentation.

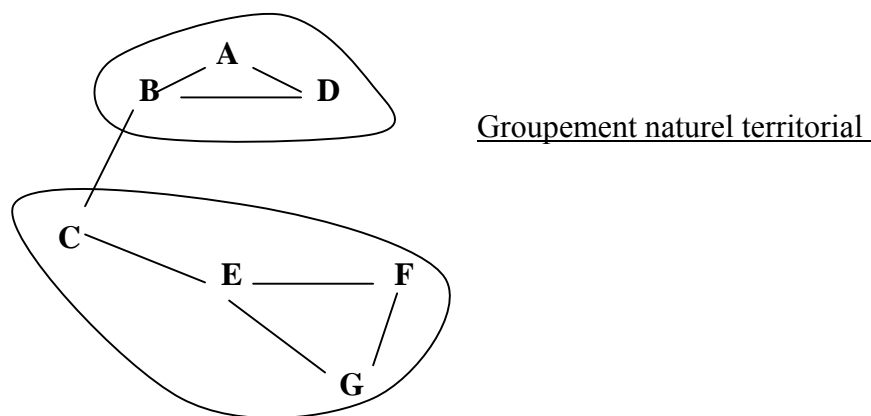
L'état d'esprit est ici entièrement tendu vers la volonté de faire de l'économie solidaire quelque chose de « visible » sur le champ politique qui puisse être perçu comme une alternative au capitalisme. Nous avons rapproché Scheler et Illich (topique *philia*), Scheler et Debord (topique situationniste), c'est ici les phénoménologues du politique (Castoriadis, Lefort) et Ion qui peuvent nous permettre de dessiner les contours de la topique engagée, du nom de la valeur découlant de la hiérarchie axiologique qui s'est installée durablement à l'époque de l'ALDEA.

Obtenir la visibilité politique à laquelle aspirent les personnes qui raisonnent tout haut en topique engagée doit pouvoir être possible au terme d'un processus d'intéressement suffisant qui incite le plus grand nombre de personnes possible à s'inscrire dans le Mouvement. A l'échelle de l'association, la question de l'organisation démocratique correspond bel et bien à des dispositifs clairs qui participent de la cohésion des micro-cités par projets. A l'échelle supérieure « organisation » est remplacé par « réseau » et connexionnisme. Les actions inter-associatives observables sont souvent le fait de petits groupes affinitaires qui s'organisent au mieux en régions, au grand désespoir des leaders du MES qui, pour leur part, cherchent déjà à représenter l'économie solidaire française à des manifestations européennes et mondiales (Forums Sociaux, symposiums *Globalisation de la solidarité*, etc).

L'économie solidaire donne l'impression de n'être qu'une longue chaîne de « friends » et de « friends of friends », qui parviennent à s'engager dans des activités qui dépassent l'objet de leur association à condition de ne pas sortir d'un sentiment convivialité. Cette convivialité qui met au contact désaffilié et classes moyennes (bénéficiaires, bénévoles, salariés), lorsqu'elle tourne à plein, cristallise un modèle qu'il est difficile de reproduire au moment d'engager l'action avec des êtres non familiers, pourrait-on dire en reprenant l'expression de Thévenot. Les groupes que forment alors entre elles les têtes d'associations sont en quelque sorte « des segments ou des compartiments du réseau qui ont une densité relativement élevée. Comme l'écrivait Boissevain — à l'époque où la question de l'organisation politique des mouvements sociaux fait rage dans des revues comme *Socialisme*

et Barbarie ou les ancêtres d'Autogestions (*Autogestion* puis *Autogestion et socialisme*) — on peut aussi étudier la société en terme de groupe et de réseau plutôt qu'en terme de classes. « Les personnes qui forment ces groupes sont liées plus intimement les unes aux autres qu'elles ne le sont avec d'autres personnes socialement plus proches ou avec le reste du réseau » (1974, p. 43). L'exemple du MES montre bien que la convivialité ne peut pas être « étendue » au-delà de grappes (clusters) d'associations à partir du moment où la topique dominante de la justification est « l'engagement » et non pas la philia.

Pour reprendre l'un des schémas de Boissevain et l'expression de Proudhon, on pourrait représenter les groupements naturels territoriaux²⁵ (ou « grappes » des têtes d'associations) dans le réseau de l'économie solidaire de façon suivante :



²⁵ Retenons seulement qu'il est régi par le contrat de fédération qui consiste à réserver toujours plus de droits aux cellules géographiques et fonctionnelles de base qu'il n'en délègue aux autorités fédérales. Ce contrat qui préfigure à bien des égards le *principe de subsidiarité* (dont on fait grand cas actuellement) vise essentiellement à descendre au maximum les lieux de prise de décision en deçà des entités abstraites et impersonnelles que sont gouvernement et parlement nationaux. Il s'agit du contrat fédératif qui consiste à établir entre les groupes (de production, ou politique) un rapport tel que chacun conserverait plus de droits qu'il n'en abandonnerait : les attributions fédérales ne pourraient excéder en nombre et en puissance celles des autorités provinciales et communales, de même que celles-ci ne sauraient excéder les prérogatives des unités de production qui elles-mêmes ne peuvent excéder celles du citoyen ([1963], 1959, p. 319). Les spécialistes s'opposent sur le niveau politique, dans tous les cas « local », qui serait déterminant pour Proudhon. Les uns insistent sur la commune (Ansart, 1967, p. 134sq, 1984, p. 355 sq), les autres sur la région (Bancal, 1970, t. I, p. 134sq). De toute évidence, le modèle peut rendre justice aux deux appréciations. Mais en dernier ressort c'est moins l'échelle des lieux de décision qui importe que la prise que les gens ont ou non sur eux. Cette prise est avant tout économique. En réalité, le politique émerge lorsque des collectivités réelles, autonomes et associées s'adonnent à la mutualisation des moyens de production et de consommation à quelque niveau que ce soit. Proudhon ne fait rien d'autre que de ramener le politique à l'échange, l'un et l'autre « n'étant au fond que deux manières de concevoir la même chose : l'économie de la société » (cité dans Ansart, 1984, p. 264, nous soulignons). Instaurant, pour le coup, ses règles de fonctionnement et de distribution avec son environnement social immédiat ou d'autres associations, l'association se retrouve toujours déjà dans des rapports politiques de proximité. « Vis-à-vis de la société, dont elle est une création et une dépendance, la compagnie ouvrière s'engage à fournir toujours, au prix le plus près du revient, les produits et services qui lui sont demandés, et à faire jouir le public de tous les perfectionnements désirables. A cet effet, la compagnie ouvrière s'interdit toute coalition, se soumet à la loi de la concurrence, tient ses livres et archives à la disposition de la société, qui conserve à son égard, comme sanction de son droit de contrôle, la faculté de dissoudre ([1851], 1951, p. 281, Ansart, 1984, p. 322).

Ces groupes naturels aujourd'hui sont ceux d'associations solidaires qui, en se connectant à une diversité d'associations proches dans le réseau, réalisent des projets ponctuels (par exemple : un magasin Biocoop organise avec un magasin Artisan du monde une foire bio-équitable, etc). Il faut s'entendre pour s'associer, même ponctuellement. La confiance nécessaire au fonctionnement intra-associatif (par exemple au sein de A, B, D, etc) n'est susceptible de se reproduire à l'extérieur qu'en fonction de la qualité des relations qu'entretiennent les personnes les plus en vue dans cette association (les têtes d'associations) avec les représentants d'autres associations proches dans le réseau. Lorsque la confiance permet d'installer de nouveaux rapports conviviaux, des activités inter-associatives peuvent alors être envisagées avec un certain pourcentage de chances de réussite mais elles se construisent obligatoirement dans un espace d'intimité. Chacun des ensembles construits ci-dessus correspond d'une certaine manière à un « groupement » dans l'économie solidaire.

C'est parce que ses membres sont proches (ou amis) les uns des autres que des projets vont voir le jour. Ainsi par exemple, un Pôle d'économie solidaire recevant un porteur de projet va pouvoir mobiliser les Cigales de la région et faire éventuellement appel aux compétences des agences nationales spécialisées comme l'ADSP, etc. A ce niveau, les gens sont rompus au travail collectif sur l'un ou l'autre chantier (élaborer un dossier de financement, organiser une manifestation, une soirée conférence, un forum social local, etc). La montée en généralité vers des instances représentatives supérieures, comme le MES, n'est pas stabilisée au moyen d'un équipement traditionnellement civique (élection, isolements, bulletins : etc). La fédération solidaire est spontanée, au sens de la fédération que Proudhon envisage lorsqu'il parle de ses regroupements d'ateliers²⁶.

²⁶. Proudhon développe l'idée de groupements naturels dans *Les contradictions politiques*, sorte de testament politique qui complète le testament social que fut *De la capacité*. C'est à la lecture de ce texte et *Du principe fédératif* ([1863], 1959) que l'on comprend que Proudhon est définitivement passé de l'anarchisme qu'il exposait en 1848 dans *Idée générale de la révolution* pour insister sur le fédéralisme auquel il s'est toujours tenu. Leur forme la plus citée reste la commune mais il parle aussi, en aval, des familles, rues et quartiers et, en amont, des départements et des provinces. « Toutes les fois que les hommes se rassemblent en un lieu, joignent leurs habitations et leurs cultures, développent en leur sein des industries diverses, créent entre eux des relations de voisinage, et, bon gré mal gré, s'imposent des conditions de solidarité, ils forment ce que j'appelle un groupe naturel, qui bientôt se constitue en cité ou organisme politique, s'affirmant dans son unité, son indépendance, sa vie ou son mouvement propre (Autokinésis), et son autonomie. Des groupes semblables, à distance les uns des autres, peuvent avoir des intérêts communs ; et l'on conçoit qu'ils s'entendent, s'associent, et, par cette mutuelle assurance, forment un groupe supérieur » ([1870], 1952, p. 237). Sur le territoire, ils s'organisent autour de distinctions entre groupes fonctionnels, groupes géographiques, groupes professionnels, etc ([1865], ch. III). Ces groupes sont autonomes et s'auto-administrent, que leur activité soit celle de l'ordre de la fonction publique, de l'industrie, de comité de quartier ou du conseil communal (ouvriers et agriculteurs). Interdépendants, ils se rassemblent en composition plus vaste et créent, par délégations successives, un gouvernement régional puis un gouvernement fédéral destinés à harmoniser leurs intérêts communs ou particuliers. Cet Etat fédéral, sur lequel il

Dans un état d'esprit militant se manifeste la volonté d'obtenir une montée en généralité vers un sens collectif. Il faut s'unir contre le capitalisme mondialisé par delà rupture des clivages de région ou de secteur (commerce équitable, finances solidaires, ...). Cette préoccupation épouse difficilement le situationnisme qui devient pour elle topique mineure. Les espaces publics de proximité dont parlent les spécialistes et qui leur permettent de concéder le statut de « politique » aux associations solidaires sont voués à rester ... des espaces publics de proximité car en fin de compte, ce qui reste l'impensé de l'économie solidaire en topique situationniste est la démocratie en tant que libre représentation de soi par soi.

C'est là tout le mystère que la sociologie doit éclaircir selon Lefort. « La démocratie, en théorie, implique que le groupe ait le pouvoir de se déterminer par soi et qu'il n'obéisse qu'à ses propres normes. Elle implique aussi que l'individu vive les normes du groupe comme ses propres normes ». Tel est sensiblement le cas dans les associations solidaires qui fonctionnent bien. Mais, poursuit Lefort, « comment penser l'autonomie dans une société où chaque groupe est nécessairement dépendant de tous les autres, où tout objectif particulier est surdéterminé, où le volume de la complexité des tâches impose, à tout le moins, la délégation des fonctions de gestion (et de toutes les parts de décision qu'elles comportent) à des organes spécialisés ? » ([1966], 1979, p. 345).

Sa question est volontairement provocatrice. Un tel cas de figure n'existe pas dans la société en réseau qu'il préconise explicitement (déjà à cette époque). La fédération étant spontanée, décisions et tâches sont aisées à répartir entre des personnes qui sont là parce qu'elles le veulent bien. Il ne tient qu'à leur volonté de s'engager ou non. Le fédéralisme doit être revendiqué comme minimal. L'étude lancée par le MES (sur une décision prise par les participants à son congrès de refondation en 2002²⁷) visait par exemple à mesurer la

faudra revenir (il montre que le pouvoir a une place chez Proudhon, certes, mais extrêmement problématique), n'importe pas ici.

²⁷ Les acteurs qui avaient contribué à la refondation de 2002 se sont donnés comme objectif prioritaire de favoriser la restructuration régionale ou territoriale des acteurs, le souhait de construire un « mouvement » passant par cette capacité à mettre en liens au niveau local les acteurs de l'économie solidaire. Le MES sollicite la Fondation de France pour le soutenir dans cette démarche susceptible de rendre l'économie solidaire plus visible et lisible. Fort de ce soutien, il a confié à l'ARDES, une des associations régionales très engagée, le soin d'enquêter (à partir des informations qu'ont pu fournir les réseaux adhérents du MES). Cette enquête, achevée en 2005 a permis de dresser la liste des activités des groupes locaux et des réseaux adhérents au MES ou qui se reconnaissent dans cette démarche sur la base des principaux arguments en faveur d'une coordination nationale. Le rapport cite des réponses qui d'une certaine manière accréditent l'existence du MES : "Peut être un lieu d'échange pour se mettre d'accord sur des définitions". "Ce serait plus important au niveau national pour mutualiser les connaissances et expérimentations, une structuration nationale élargirait le champ des choses." "On est extrêmement en retard à ce niveau-là. C'est une nécessité de se structurer pour montrer qu'on est plus

disposition des structures régionales à un investissement dans le Mouvement bien plus qu'à obtenir un quelconque agrément lui permettant de parler en leur nom.

Les personnes qui se trouvent en topique engagée sont celles qui s'intéressent au mouvement altermondialiste, qui écrivent dans des revues (comme *Economie et Humanisme*, *Territoires*, etc.) qui participent aux forums sociaux, au comité d'administration du Mouvement pour l'Economie Solidaire etc. Pour parler avec Ion, ils ont à se dépêtrer dans cette problématique du « rattachement fédératif vertical » décrédibilisé depuis 68 et qui, lorsqu'il existe encore, prend davantage la forme de « coordination vouée à faire circuler de l'information (voire à obtenir une plus-value médiatique). L'affaiblissement des constellations idéo-politiques à travers lesquelles s'étaient structurées les organisations associatives selon une logique de rattachement à la scène politique nationale est avéré. Les réseaux verticaux perdent de leur puissance en même temps que l'affiliation à ces constellations référées en dernier ressort à des organismes politiques » (Ion, 2001a, p. 28). Ils se muent en réseaux réticulaires de personnes (clusters) au sein desquels ils se retrouvent dans la situation paradoxale de devoir fermer les yeux sur leur désir de parler au nom de l'économie solidaire, comme c'est le cas de manière flagrante au MES. Ils ne sont pas réellement en position de pouvoir le faire étant donné qu'ils se situent eux-mêmes dans un état d'esprit qui corréle la grandeur à de la démocratie participative, à l'horizontalité des processus représentatifs²⁸, à la rotation des tâches, à l'idée de « mouvement » possédant autant de leaders qu'il possède de lignes de projets différents et qui lui confère en réalité une forme lobbyiste²⁹.

proche qu'on ne le pense et montrer notre poids". "Oui pour renforcer le poids de ce mouvement". "Oui au MES mais lié à des structures locales". "Oui à condition que ce soit démocratique". (...) "Avoir une politique au niveau national vis-à-vis de l'altermondialisation : offrir une réponse alternative. Il faut des gens pour organiser tout ça, sinon c'est le bordel". "Déjà donné dans ce sens avec le réseau REAS, période de grande créativité mais la coordination en était encore plus difficile". "Il ne faut surtout pas enfermer ce mouvement dans un secteur ou une famille" "On n'y croit plus du tout à cause des querelles de chapelles, les diverses fédérations. On préfère se concentrer sur les questions locales" (Bureau du MES, 2004, *Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales... Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial*, document provisoire transmis par les auteurs, MES). On le voit, même dans le cas des réponses défavorables, on souligne moins l'inutilité du MES que la déception des tentatives de fédération précédentes (REAS)

²⁸ . Le modèle que Ion qualifie de modèle affilié d'engagement, et qui articule des inscriptions horizontales d'appartenance et un lien vertical avec l'espace idéo-politique national, fut une réponse française à l'injonction de la citoyenneté-droit et de la citoyenneté-devoir qui a permis qu'une sphère politique, fondée sur la fiction du citoyen universel, soit en quelque sorte vivifiée par un réseau serré d'associations permettant, du sein de la société civile, l'intégration politique y compris de ceux qui n'avaient pas accès au statut de citoyens (femmes, jeunes, etc). Il fut le modèle dominant dans les années 60 et 70. En cette période, si souvent évoquée comme étant celle de l'âge d'or de la participation politique, l'exigence participative et locale, n'était pas déconnectée des enjeux de pouvoirs municipaux ou nationaux (Ion, 2001b, pp. 197-198).

²⁹ . Comme l'écrit Castoriadis dans un de ses derniers textes : on voit surgir depuis quelques années une idée qui voudrait que nous soyons parvenus à une nouvelle forme de politique démocratique constituée par la juxtaposition de divers mouvements — ou plutôt de non-mouvements — dont aucun ne se soucierait de concevoir la société comme un tout mais dont la synergie produirait un état de choses "démocratique". Il n'est pas difficile de voir que ces "mouvements", dépourvus de préoccupations générales, prennent inévitablement la

A nouveau, notre topique est formellement le rejeton de deux cités : la cité civique et la cité du renom. Ici, la grandeur ne dépend que de la faculté qu'ont les militants à accroître le renom de l'économie solidaire. La grandeur est liée à la construction de signes (un stand au forum altermondialiste, une banderole « économie solidaire dans une manifestation, etc) qui valorisent les initiatives solidaires comme solution à la désaffiliation en particulier, et au délitement des institutions de l'Etat-providence en général. Il s'agit de faire connaître et reconnaître l'économie solidaire comme LA solution politique que le couple Etat-marché a suspendu depuis plus d'un siècle.

Dans la topique engagée, des litiges surgissent lorsque l'écart se creuse entre la légitimité de représentation que certaines personnes estiment avoir pour parler au nom de l'économie solidaire (par exemple pour jouer le jeu lobbyiste auprès d'institutions comme le SEES, le CEGES, l'IDES) et la légitimité qu'on leur reconnaît effectivement dans les grappes d'associations. L'établissement de la grandeur militante (ou engagée) veut être une alternative à la reconnaissance d'une autorité charismatique. Elle dépend de la réputation qu'il parvient à donner à l'économie solidaire sans velléité de pouvoir. Sera grande la personne qui rend visible l'économie solidaire sans « parler au nom de ». Un dispositif efficace, une bonne lettre d'information ou des bons congrès permettent d'implanter une image, ce qui suppose donc « un support parfaitement adapté et susceptible de mettre en valeur au mieux un message déterminé » comme ce fut le cas du REAS et de sa revue *A faire* dont le succès sans précédent a marqué un grand nombre de nostalgiques qui regrettent que l'IRES ne parvienne pas à faire « aussi fort ». Etre petit dans la topique engagée, c'est être un affilié « banal », ne pas avoir d'idée précise sur l'importance philosophique et politique de l'économie solidaire, ce qui en général, signifie la méconnaissance du rôle qu'elle peut jouer dans l'altermondialisme, aux côtés des partis Verts, pour l'avenir de la planète et de l'humanité. Les personnes sont petites ou grandes selon qu'elles se trouvent à l'état particulier, qui les réduit à n'être qu'elles-mêmes, c'est-à-dire « locales », esclaves de leur intérêt particulier. Certes évidemment, le local doit rester une valeur mentionnée. Dans le cas inverse, on viole la hiérarchie des valeurs solidaires et on condamne la topique situationniste. Or celle-ci doit toujours être mobilisée dans l'argumentation à un moment donné ou à un autre.

Pour résister au penchant qui l'attire vers le particulier, le grand doit s'empêcher de ne concevoir que l'intérêt économique de son association ou des projets qu'elle soutient. En topique engagée, on fait valoir que les personnes sont dotées de la capacité d'échapper à cet

forme de lobbies, dont les pressions opposées contribuent à bloquer la société sur des points importants ([1996], 1999, p. 131).

état égoïste et misérable pour accéder à un second état dans lequel elles regardent non leur intérêt propre mais celui de l'économie solidaire en général. L'attitude de conscience est civique en ce sens qu'elle incite les acteurs locaux à renoncer à leur singularité pour ne regarder que le bien commun : la force politique de l'économie solidaire à grande échelle.

Pour ceux qui se trouvent dans les mêmes grappes que le MES (ou de ses leaders), il ne fait pas de doute que l'on y trouve pléthores de « grands » désintéressés qui veulent élargir l'économie solidaire pour elle-même et pour son renom. Comme toute association, le MES répond à ses propres normes, c'est-à-dire à celles établies directement par ses membres en toute démocratie, dirait Lefort. Malgré la différence d'échelle entre l'association locale et le MES, on fait des représentants du CA de cette organisation des Solidaires « comme les autres », capables d'exprimer la volonté générale de leur structure et surtout de laisser leur place dès lors que des représentants locaux adhérents manifestent la volonté de s'engager davantage dans le Mouvement. Autrement dit, c'est le réseau et la volonté qui amènent les personnes à « participer » et non le vote. Ce qui constitue l'échappée hors du civisme classique³⁰.

On l'aura compris, la topique engagée a pour particularité d'attacher une importance primordiale à des êtres qui ne sont pas des personnes humaines mais des êtres collectifs. Ici, on parle de l'économie solidaire en disant « nous », pour bien marquer l'opposition à l'économie charitable, à l'économie sociale ou à l'extrême-gauche. Il y a une prise de conscience qui donne la volonté de s'organiser, c'est-à-dire de surmonter les singularités qui divisent pour faire l'union de tous. Nous sommes, au MES, en présence de ce grand NOUS dont parle Ion et dont la force a pour résultante une fusion de l'identité personnelle dans l'identité militante (2005, p. 75). Il ne s'agit pas des petits « nous » qui sont ceux des structures locales et éventuellement des grappes régionales de l'économie solidaire (qui est un nous convivial, expliquerait Ion) de ce « NOUS qui fait partager à distance son engagement

³⁰ La volonté de minimiser les instances hiérarchiques et représentatives ménage cette échappée perpétuelle hors de la cité civique qui, en tant que telle, « doit être gouvernée » et se doter de magistrats ou gouvernants, ce qui convoque un panel de notions (souveraineté, pouvoir, etc) radicalement tabou en topique engagée (Boltanski, Thévenot, 1991, p. 144). *Self government*, co-construction ou autogestion sont autant de notions récurrentes dans les discours justificatifs. A l'instar du fonctionnement de l'entreprise en réseau dans le monde connexionniste, « la hiérarchie est une forme de coordination à bannir en tant qu'elle repose sur une domination » qui inhibe chez les employés l'envie d'adhérer et de se consacrer au projet de l'organisation (Boltanski, Chiapello, 1999, p. 112). Et c'est aussi parce qu'en deçà de cet anti-autoritarisme, des comportements opportunistes peuvent manifester la résurgence d'un pouvoir adapté au fonctionnement en réseau que *l'homme associatif* peut tenir du faiseur plus que du mailleur.

avec d'autres — inconnus — réunis dans une même structure (une fédération) par un attachement à des mêmes valeurs de référence (*Ibid.*, p. 73)³¹

7.6. Topique technique (ou professionnelle)

En corollaire du présupposé ontologique de la compétence des désaffiliés auquel Proudhon et Solidaires doivent croire pour parler, se situe une topique justificative concernant l'engagement des bénévoles et salariés « affiliés » dans l'économie solidaire. Le principe de commune compétence indique qu'en face du porteur de projet (au Sud ou au Nord) ou du Seliste sans emploi échangeant son savoir-faire (contre une certaine quantité de l'unité monétaire qui lui permettra d'avoir accès à d'autres biens et services) doivent être discernées des compétences propres aux professionnels de l'économie solidaire émargeant à la rigueur gestionnaire. Dès l'origine, l'autogestion fait partie du lexique axiologique solidaire (fort présent dans *Autogestions*, *Autrement* ou la *Lettre de l'ALDEA*).

C'est ici que la bureaucratisation au sens de Weber et la professionnalisation au sens de Dubet deviennent des concepts guidant les attitudes de conscience. L'ouvrage que ce dernier consacre aux professions relevant du « travail sur autrui » circonscrit un horizon d'analyse qui jalonne l'histoire de l'économie solidaire depuis ses prémices « alternatives » (fin des années 70 et années 80) et fait émerger l'univers matriciel de justifications professionnelles qui imprègne l'état d'esprit d'un grand nombre d'acteurs. Nous avons vu combien la valeur de l'autogestion (et l'exigence d'apprentissage de fonctions diverses et complexes) était prégnante à l'époque. A un point tel d'ailleurs que l'on confesse chez *Ambiance bois* ne pas parvenir à engager de nouveaux coopérateurs tant l'investissement est exigeant en terme de temps, de responsabilités, de formations et de rotation des tâches. Dans le cadre, légèrement différent, sur lequel travaille Dubet, le travail sur autrui désigne l'ensemble des activités professionnelles participant à la socialisation des individus. Il s'agit donc en grande partie de l'insertion par l'économie qui s'est identiquement caractérisée par la professionnalisation et par dépendance croissante de ses structures à l'égard des politiques publiques. Or, dans ce qui nous occupe, on peut aussi considérer que

³¹ . C'est ce NOUS là auquel s'en prennent les personnes qui estiment que le MES usurpe la représentation des « solidaires ». On retrouve l'affranchissement par rapport au réseau dès lors qu'il prétend à la verticalité. La conclusion de Ion est taillée pour la topique « engagée » de l'économie solidaire dans laquelle on manifeste l'espoir vain de voir ce NOUS partagé par le plus de personnes possibles : « Si le nous militant (par opposition au petit nous, nda) perd de sa force, c'est d'abord parce qu'il est de moins en moins constitué sur la base des appartenances primaires ; les milieux ordinaires de sociabilité (que sont pour nous les associations locales) apparaissent de moins en moins aptes à constituer une base de recrutement militant (*Ibid.*, p. 81)

l'avènement de l'économie solidaire fut lui-même caractérisé par l'ouverture des Alternatifs à l'insertion et à ses logiques de subventionnement, ce qui est un écho direct à ce que Dubet nomme « la fin de l'institution ». Une disjonction majeure pourtant les sépare de l'insertion : à la différence des personnes travaillant dans les structures affiliées au CNEI et à la CNIAE, trois topiques mineurs (situationniste, engagée et conviviale) parcourent toujours le discours des Solidaires et les empêchent de développer des fautes de grammaire qui, du côté de la topique technique, traduisent un effraction à l'égard du principe de commune compétence. Expliquons-nous en envisageant de plus près la conception du travail social que propose Dubet.

Pendant longtemps, le travail social a pu être considéré comme le lieu de réalisation d'un programme institutionnel, c'est-à-dire comme le processus social qui transforme des valeurs et des principes en action et en subjectivité par le biais d'un travail professionnel spécifique et organisé. Ce qui signifie qu'il existe un programme institutionnel quand des valeurs ou des principes orientent directement une activité spécifique et professionnelle de socialisation conçue comme une vocation explique Dubet (*Ibid.*, p. 24). Ces valeurs (Dieu, la charité, l'égalité des hommes, la fraternité pour Dubet, le localisme, la convivialité, l'écologie, l'autogestion pour nos solidaires) sont des *fictions nécessaires*. On n'y croit pas vraiment mais on n'y renonce pas sous peine de ne plus trouver de sens à notre pratique. Ce sont des *cadres cognitifs et moraux* indispensables à l'accomplissement du projet de socialisation des désaffiliés. Ainsi, les bénévoles et les salariés qui travaillent dans l'insertion savent très bien qu'un faible pourcentage des personnes qui fréquentent leur association pourront connaître une véritable resocialisation mais le programme possède cette capacité à annuler les conditions tragiques de l'action (*Ibid.*, pp. 24-48).

Mais aujourd'hui, la vocation n'a plus la cote auprès du travailleur social car elle rappelle un engagement total et aveugle. La notion de *sacrifice*, par exemple, se fait moins présente, elle est remplacée par une forme d'accomplissement de soi dans son activité professionnelle. La mutation s'entame au début des années 80, le cadre du travail social change et on assiste à la montée des politiques sociales et des dispositifs ad hoc à mesure qu'un ensemble de lois décentralisatrices sont votées. Avec la décentralisation de l'action sociale vers les conseils généraux³² on voit apparaître la politique des projets et des mesures

³² . Le phénomène n'a pas échappé aux théoriciens de l'économie solidaire. Avec la crise de l'Etat providence et la décentralisation, les rapports à la commande évoluent à travers différents phénomènes concomitants dont le moindre n'est pas le surgissement progressif de ces nouveaux acteurs que sont les élus locaux. En vertu de la loi de 1986 qui définit les instances de concertations, les associations sont invitées à siéger au sein des conseils établis dans les collectivités territoriales. Mais ce sont les élus locaux qui, ayant investi leurs nouvelles

ciblées. Cette politique consiste à lancer des appels d'offre sur des projets d'insertion, subventions à la clef. Les associations vont évidemment investir pleinement cette politique, quitte à dénaturer leur activité initiale (*Ibid*, p. 250 sq.). La vertu des travailleurs sociaux des entreprises intermédiaires (l'insertion par l'économique) ne vient plus de leur engagement (qui en appelait à des valeurs universelles, politiques et militantes) mais de leur capacité à se couler dans des dispositifs, de passer des contrats, de créer des réseaux sur des objectifs définis. Les acteurs sont interconnectés et doivent s'ajuster entre eux sur la base d'un territoire. Instauration donc également d'une exigence de flexibilité, de souplesse, conclut Dubet. Avec les lois de décentralisation, les travailleurs sociaux participent à toute une série de politiques publiques, voient se multiplier les procédures et les dispositifs, les obligeant à se transformer en des entrepreneurs de travail social. Le travailleur social est considéré comme un expert pour des tâches techniques, mais aussi ayant des compétences dans le développement de l'organisation (tâches administratives). Cette logique d'action considère autrui (nous l'appelons le désaffilié) comme un ayant droit, un client.

Avec le développement des politiques publiques, le programme institutionnel ne peut plus être perçu comme relevant de l'initiative spécifique de l'Etat, sujet tout-puissant. On ne peut plus concevoir l'action publique comme la mise en place d'un programme axiologique par le biais d'une bureaucratie impersonnelle. La bureaucratie soutenant le programme institutionnel a été bousculée. Les lois et les règlements ne sont plus l'expression normative de valeurs communes mais des outils de gestion. Qu'advient-il de ces valeurs dans cette sous-catégorie spécifique de travailleurs sociaux que furent une partie de nos Alternatifs ? Si ces valeurs sont aussi partiellement relativisées en topique technique par ces derniers et leurs descendants Solidaires (dont l'imaginaire participe à cette valorisation de la professionnalisation), elles ne s'atténuent pas pour autant comme c'est le cas dans l'insertion. Elles deviennent mineures. « La reconnaissance de la compétence » reste un facteur de

compétences et quitté leur place de « politiques sans moyens » concentrent en leurs mains la décision financière ainsi que le choix politique. Dans la plupart des régions, la décentralisation perturbe le jeu d'acteurs et oblige les associations à des justifications gestionnaires auprès de pouvoirs locaux. Elles sont mises en concurrence locale sur leur activités traditionnelles, sur des appels d'offre ou des possibilités de conventionnement qui ont trait à la gestion sociale du chômage et à l'insertion. Autrement dit, la logique professionnalisante depuis longtemps exigée par l'Etat-providence pour financer des créations d'emplois dans les associations se renforce encore. En outre, cela a conduit à valoriser le travail des professionnels et l'obligation d'une technicité (connaissance des circuits pour les financements, remise de rapports sur les activités, qualification des permanents) demandée par l'Etat aux associations renforce l'importance de la professionnalisation par rapport, cette fois, au bénévolat. Toute la délicate tâche des associations aujourd'hui consiste donc dans l'équilibre des topiques qui permet le respect des valeurs, de R1 et de R2 et qui s'exprime bien dans la question du bénévolat : « d'une part la professionnalisation doit être nécessaire pour survivre et se pérenniser. D'autre part, la professionnalisation doit être contrôlée, voire auto-limitée, pour respecter les valeurs du projet » pour lesquelles sont là les bénévoles (Sainseaulieu, Laville, pp. 278-285).

commune humanité dans ces justifications techniques et industrielles mais l'on insiste davantage sur son attribution affiliée. En topique technique, l'efficacité se présente comme une manière de rendre compte et d'argumenter en faveur de l'économie solidaire. Il s'agit de parler « objectifs », « méthodes », « utilités », « polyvalence », etc.

Cette professionnalisation opère un centrage. D'une attention vaste axée sur le « sacré », sur toutes valeurs et l'intuition systémique de la communion des Saints, on passe à une attention accrue axée sur l'autogestion, la légitimité rationnelle, fondée sur l'efficacité du travail accompli et sur les compétences. Il y a transfert des arguments de légitimation, passant de la vocation au technique. « D'une conformité aux normes et aux valeurs, on passe à une évaluation des résultats » dont la qualité doit pouvoir accréditer la thèse selon laquelle l'organisation associative et coopérative est meilleure que les autres formes d'organisation (*Ibid*, p. 62 sq.). Les conventions sont passées avec les associations moyennant des réalisations claires et chiffrables (y compris avec des associations d'échange « sans argent » comme les réseaux d'échange de savoirs)³³. La véritable expertise professionnelle est revendiquée dans les milieux solidaires et c'est d'ailleurs sa reconnaissance qui renforce son fonctionnement par grappes associatives. Les têtes d'associations, lorsqu'elles n'élaborent pas ensemble un projet destiné à la recherche de subvention sur le territoire, « se mettent sur le coup » les unes les autres le moment opportun en fonction de leurs compétences respectives.

Et effectivement, l'amateurisme est de moins en moins de mise dans les associations solidaires. Les plus jeunes salariés ont souvent été engagés grâce aux Contrats Emploi Solidarité (emplois jeunes, etc) et ont un niveau de formation élevé (rarement inférieur à bac + 2, souvent titulaires d'une maîtrise d'économie ou de sociologie quand ils n'ont pas fait des études très spécifiques comme le DESS en économie solidaire de l'université de Valenciennes). Les bénévoles, lorsqu'ils ne sont pas (ou n'ont pas été) salariés d'autres associations, sont souvent retraités et porteurs des compétences acquises au long de leur carrière professionnelle. Ce bénévolat permet une stratégie de démarquage de l'économie solidaire face aux autres catégories de travailleurs sociaux (dont parle Dubet). Il n'est pas stigmatisé comme le repoussoir de l'incompétence arc-boutée sur une sincère bonne foi et un manque de professionnalisme technique (*ibid.*, p. 243). Ce que déplorait Lyet, si l'on se souvient de son étude sur le Secours catholique. Les bénévoles de l'économie solidaire se

³³ . « C'est un recul de l'image universelle du programme institutionnel. Les programmes institutionnels ont été construits sur la représentation d'un public défini de façon abstraite et universelle. Aujourd'hui, la logique est une *logique d'adaptation aux publics et aux cas*. Les politiques sociales deviennent de plus en plus ciblées et de plus en plus catégorielles, de moins en moins "intégrantes", de plus en plus "insérantes". Elles sont celles d'un Etat qui, de "providence" devient "animateur" » (*Ibid*).

présentent volontiers comme des techniciens détenteurs de compétences économiques (anciens chefs d'entreprises, etc). Les uns maîtrisent souvent parfaitement les modalités de réponse à un appel d'offre, les autres sont particulièrement aptes à construire certains dossiers de conventionnement, d'autres encore ont mis au point des méthodes complexes de création d'entreprise (le dispositif 4 mâts de l'ALDEA-REAS, le dispositif 5 C du RCS, etc)³⁴. C'est d'ailleurs ces compétences bénévoles qui nous incitent à parler indistinctement de topique technique et professionnelle plutôt qu'uniquement de topique professionnelle (qui ferait trop penser aux uniques salariés).

De la professionnalisation dans les entreprises de l'ALDEA résulte un effet inverse à celui induit chez les travailleurs sociaux de l'insertion classique, uniquement financée par l'Etat (collectivités locales, régions, etc). Alors qu'elle s'accompagne d'une débureaucratiation du programme institutionnel pour ces derniers (p. 60 sq), on peut estimer que dans le cadre des ancêtres Alternatifs de l'économie solidaire c'est à une bureaucratiation de l'imaginaire qu'elle a conduit. On pourrait parler d'un « refroidissement » tendanciel de l'imaginaire lorsque les gens raisonnent et argumentent en topique technique au sens où la grandeur technique provient de la spécialisation des fonctions administratives impersonnelles selon des règles autogestionnaires (Enjoleras, 2002, p. 140). En cela, professionnalisation et bureaucratie partagent certains éléments comme le détachement, l'expertise spécialisée, la mise en œuvre de processus de décision fondé sur des standards universels, etc (*Ibid.*, p. 142). L'intérêt d'une telle bureaucratiation? La mise en visibilité économique et institutionnelle de l'économie solidaire et la prise au sérieux de ses capacités autogestionnaires par les institutions financeuses, économiques et politiques. Weber, celui pour qui précisément la bureaucratiation n'est que le pendant de la professionnalisation au cœur d'un même processus de rationalisation de l'organisation³⁵, confie qu'à condition

³⁴ . C'est dans les associations d'échanges non-monnaies, ou plus particulièrement les Sel, qu'il est le moins présent étant donné qu'il est rare d'y trouver des professionnels salariés. Dans ce dernier cas de figure la technicité de l'activité se restreint à la tenue de la comptabilité des échanges et à la mise à jour de la liste des offres et des demandes (Servet dir, p. 25). Cette tâche est, la plupart du temps, prise en charge par des membres rétribués dans l'unité de monnaie de l'association (piaf, grain, cailloux, etc). Ils seront taxés de « petits » en topique technique.

³⁵ . Dubet procède à une mise en abîme du concept d'institution identique entre trois niveaux de sens possibles que nous reprendrons. Le premier correspond à « l'imaginaire » au sens de Castoriadis : dans ce sens large, l'institution désigne la plupart des faits sociaux dès qu'ils sont organisés, qu'ils se transmettent d'une génération à l'autre et qu'ils s'imposent aux individus. Les institutions désignent toutes les activités régies par des anticipations stables et réciproques. On appellera institutions les organisations, les moeurs, les coutumes, les règles du marché, les religions (...) Dans cette acception, les institutions sont des *façons d'être, des objets, des manières de penser*, et, à terme, toute la vie sociale peut se ramener à un ensemble d'institutions (...) les institutions ne sont pas seulement des « faits » et des pratiques collectives, mais aussi des *cadres cognitifs et moraux* dans lesquels se développent les pensées individuelles. Dès lors, la langue devient, comme chez Castoriadis, la première des institutions (...). Le second sens de l'institution est celui qui en fait un synonyme

d'être suffisamment démocratique, la bureaucratisation permet « le développement efficient de l'organisation : précision, rapidité, connaissance des fichiers, unité, réduction des oppositions et des coûts sont ses avantages uniques (...). La bureaucratie constitue le moyen de transformer l'action communautaire en une grande société rationnellement ordonnée » (Weber, 1946, pp. 214-228).

Appliqué à l'entreprise — l'un des quatre lieux potentiellement bureaucratisables au côté des partis, syndicats et ministère que recense Weber (*Ibid.* p. 212) — la discipline bureaucratique et le savoir technique qui la définit constituent les outils permettant de construire toute forme d'édifice socio-économique de taille d'envergure. Pour reprendre le commentaire de Lefort de l'entreprise bureaucratique à notre actif, si l'économie solidaire veut un jour obtenir une identité économique sur la scène européenne, comme elle y prétend pour l'économie locale, elle a tout intérêt à évoluer vers une reconnaissance d'une strate minimale de bureaucratisation, argueraient certains professionnels affiliés en topique technique. Démocratique, « elle permet de substituer à l'administration traditionnelle de notables, pourvus d'une autorité locale, celle de fonctionnaires anonymes détachés de tout milieu social particulier et voués à des tâches de portée universelle » ([1969], 1979, p. 280). Par la bureaucratie, Weber estime que l'entreprise fait montre de puissance (*Ibid.*, p. 296)³⁶. La critique de la conception assez bienveillante de la bureaucratie de Weber est devenue monnaie courante depuis la déliquescence des régimes communistes qui l'incarnaient par excellence (Blau, Crozier, Lefort lui-même, etc). Elle nous intéresse néanmoins quant au potentiel organisationnel qu'elle recèle et auquel recourent des institutions solidaires importantes comme, par exemple, la Caisse Solidaire du Nord-Pas-de-Calais, banque unique en son genre et dont les membres apparaissent déjà comme les plus lointains de la topique *philia* (aucune « intimité » n'est partagée avec les porteurs de projets financés) alors que l'intérêt pour l'extension économique de l'outil sur le territoire français et européen apparaît comme un thème de prédilection.

d'organisation. Weber se borne ainsi à définir l'institution comme association et comme un groupement comportant des règlements établis rationnellement, ce qui correspond au modèle de l'économie sociale et au modèle que voudraient atteindre les grosses structures solidaires pour être visibles. Enfin, les institutions peuvent également être entendues dans un sens politique comme un ensemble d'appareils et de procédures de négociations visant la production de règles et de décisions légitimes. C'est dans cette perspective, plus précise, que l'on parle d'institutionnalisation pour désigner la reconnaissance légale, constitutionnelle ou réglementaire, des acteurs sociaux invités à participer à la table des négociations, des groupes et des individus entrant dans les divers dispositifs formels de constitution d'un débat public et d'une scène politique (2001, pp. 21-22).

³⁶ . « Plus il y a de cellules et de sections (économiques, nda), plus la vie de l'institution est différenciée, plus sa puissance se trouve matérialisée, plus s'accroît aussi le nombre de responsables préposés à chaque secteur et aux tâches de coordination que leur division rend nécessaires. L'efficacité du travail bureaucratique se trouve ainsi mesurée à la capacité que les responsables ont de conserver et d'étendre le champ d'activité qu'ils organisent » (*Ibid.*). Pour une critique sévère de la représentation weberienne de la démocratie en entreprise, voir pp. 291-293.

On retrouve des éléments de cité du renom dans la dimension bureaucratique de la topique technique (visibilité, construction d'une identité) là où se déploient dans son aspect professionnalisant des éléments de cité industrielle.

En topique technique, on veut organiser une physiologie sociale des corps solidaires. L'économie est une machine organisée dont les parties sont des organes qui répondent à des fonctions précises. La topique technique est celle où trouvent leur place les objets techniques et les méthodes scientifiques, c'est la raison pour laquelle on peut largement en rapprocher la revue *RECMA* et son cortège d'économistes, politologues et sociologues alternatifs. L'ordonnance technique repose sur l'efficacité des êtres, leur performance, leur productivité, leur capacité à assurer une fonction normale, à répondre utilement aux besoins, bref contribuer à l'efficacité solidaire. La qualité des grands êtres, êtres fonctionnels, opérationnels ou professionnels (lorsqu'il s'agit d'êtres humains), exprime donc leur capacité à s'intégrer dans les rouages ou les engrenages d'une organisation en même temps que leur fiabilité, garantit des projets réalistes sur l'avenir. Les gens sont petits lorsqu'ils ne produisent pas d'utilité et qu'ils ne cherchent pas à développer les méthodes professionnelles solidaires (de comptabilité, de gestion, etc) qui distinguent l'économie solidaire de l'économie classique. Les états de grandeurs sont marqués par des compétences, des responsabilités et la capacité de savoir effectuer plusieurs tâches différentes. Les objets de ce monde sont, eux, des instruments, des moyens mobilisés pour une action qui se présente comme une tâche de production. Il y a une panoplie d'outils, d'organisations autogestionnaires, de méthodes de rotation des tâches, qui doit être disponible de manière à pouvoir prendre à chaque instant le meilleur outillage solidaire. C'est ici que l'on crie victoire lorsque, par exemple la SCIC a été créée afin de donner un statut aux initiatives solidaires hybridant leurs ressources et ayant une utilité sociale. La compétence gestionnaire est reconnue et partagée entre usagers, salariés, bénévoles et éventuels élus politiques locaux qui sont représentés au CA. Mais ces « (auto)gestionnaires » doivent surtout envisager des comptes, le chiffrage quantitatif de la spécificité sociale et écologique de leur production, etc

En topique technique, on prend ses distances avec une définition de l'économie solidaire reposant sur les affects afin de montrer qu'elle est plutôt un véritable être économique dont la santé dépend de la manière dont les organes s'acquittent plus ou moins bien de leur tâche. Mais on ne peut pas transiger ici avec la valeur d'origine de l'autogestion qui limite les velléités. La rigueur de la gestion doit donner à l'économie solidaire la possibilité de se démultiplier en une série de petites unités démocratiques très professionnelles et très efficaces sans jamais autoriser que l'une d'entre elles atteigne une grosseur indécente.

Si la taille empêche les gens de se connaître, les rapports conviviaux ne sont pas simplement « mineurs » mais exclus du raisonnement, ce qui constitue une faute grammaticale.

Les personnes raisonnant en topique technique sont confrontées à une difficulté : comment professionnaliser l'ensemble de l'économie solidaire sur le modèle de l'association autogérée? Autrement dit comment éviter la bureaucratisation non démocratique dans la fédération d'unités autogérées?

7.7. Extrapolations

Voici notre grammaire formatée en quatre topiques dominantes. Il s'agit de la topique technique (Dubet et Weber), de la topique engagée (Ion et les phénoménologues du politique), de la topique « situationniste » (Scheler et les situationnistes), de la topique philia (Scheler et Illich). Dans les affaires que nous allons aborder après une approche plus concise du terrain et des tendances topiques des différentes associations (chapitre 8) nous étudierons différents cas de dissensions entre raisonnements topiques. Par exemple la logique de l'expertise professionnelle de l'insertion par l'économie peut être plus ou moins mobilisée au sein des agences de développement de services de proximité. Attentifs à une bonne gestion professionnelle de l'association ils vont privilégier une logique technique, accompagner un grand nombre de personnes et juger de la performance de leur accompagnement à l'aune du nombre de chômeurs qu'ils sont parvenus à sortir de la précarité. Certains acteurs associatifs, inversement, vont la négliger et tendre vers la topique militante dont les discours engagés attestent d'une conception très politique de l'association. Ceux-là vont apporter une importance toute particulière aux forums sociaux, à la collaboration avec le SEES, au MES, à la proximité de l'imaginaire solidaire avec celui du parti des Verts, etc... La topique philia sera plutôt celle des associations « sans argent » (type Services d'Echanges Locaux), lesquelles peuvent se retrouver en porte-à-faux avec la topique économique à leur corps défendant alors que c'est en elle que les associations de finances de proximité ou le commerce équitable vont puiser en toute sincérité leurs outils justificatifs et argumentaires les plus affinés.

On voit bien que les Solidaires ont à se dépêtrer au milieu de topiques contradictoires. Mais c'est aussi le fait même de ces arguments divergents qui leur permet de se rappeler mutuellement à l'ordre ou de s'imposer à eux-mêmes des limites dans la valorisation de certaines grandeurs. Il s'agit bien de tendances, la plupart des acteurs concédant volontiers la nécessité d'opérer des compromis avec les topiques qu'ils ne privilégient pas contrairement à

celle qu'ils privilégient et qui se déduit de l'état de conscience dans lequel ils se trouvent lors de l'entretien. Ainsi par exemple, le professionnel salarié d'une association peut-il reconnaître les risques inhérents à la topique de la technicité gestionnaire. A l'inverse, un bénévole qui a souvent tendance à privilégier « le plaisir d'être ensemble dans l'association » (etc) peut de lui-même reconnaître les limites de la convivialité et ses risques de défaillances lorsqu'elle n'est pas encadrée par certains dispositifs techniques professionnels de régulations interpersonnelles. La grammaire est dans une certaine mesure quadrillée, ce qui permet d'ailleurs de trouver une cohérence aux différents champs de l'économie solidaire (échange sans argent, commerce équitable, accompagnement de projet, etc.) là où l'on se plaint souvent de son manque d'unité.

Ainsi, il apparaît que les associations ne parviendront à opérer avec succès la fédération solidaire qu'elles tentent de mettre sur pied à l'échelle nationale (à travers le *Mouvement pour l'Economie Solidaire - MES*), qu'à condition de trouver des logiques de compromis ou de consensus entre ces quatre postures³⁷. Le plus souvent, elles y parviennent en interne, c'est pourquoi nous parlons de micro-cités par projet équilibrées (les exemples : *Ambiance-bois*, *BES*, etc) ou à topique dominante (toutes les autres structures solidaires). Mais à plusieurs? Nous l'évoquions en début de chapitre, notre hypothèse est que l'ensemble des structures décrites dans le chapitre qui suit (8) parle la grammaire solidaire que nous avons retracée dans la seconde partie de ce travail à grand renfort d'analyses de textes. Chacune d'entre elles construit une micro-cité par projet dans laquelle un peu de justice semble pouvoir être attendue par les désaffiliés. Ils s'y trouvent être formellement « les égaux » des affiliés avec lesquels ils vont travailler. Ce langage bien spécifique au monde associationniste en germe chez Proudhon, émerge de plus belle à l'époque du PSU et trouve son incarnation pratique chez les Alternatifs qui vont bientôt se diviser en deux : d'une part *Autrement* et ses Boutiques de gestion (incarnation du nouvel esprit du capitalisme, connexionniste et créatif), d'autre part l'ALDEA qui maintient, contre vents et marées, R1, c'est-à-dire l'action en faveur des désaffiliés (agis de telle sorte que). R1 et R2 restent les principes élémentaires qui, selon nous, charpentent la ligne discursive des textes de l'ALDEA à ceux du MES en passant par ceux du REAS.

³⁷. En attendant, on peut noter un manque de visibilité qui a pour symptômes principaux : 1. L'absence de coordination inter-associative au-delà des collectivités locales régionales (à l'exception de la « faible » association MES et de certaines incursions dans le « monde altermondialiste » comme l'atteste l'organisation commune du « village de l'économie solidaire » du *Forum Social Européen* de 2003), 2. La confusion des associations « solidaires » avec l'économie sociale institutionnalisée (mouvement mutuel et mouvement coopératif), 3. La difficulté d'accéder aux conventionnements et aux appels d'offres publics sur des projets de grande envergure et enfin, 4. La confusion dans l'opinion publique de l'économie solidaire avec « l'économie du pauvre ».

Ils charpentent encore les textes des revues « solidaires » que nous avons dépouillées sur la période 1990-2004, c'est-à-dire entre la création du REAS (première tentative de fédéralisme « solidaire » au-delà de la création d'entreprises alternatives) et la fin du présent travail. Ils véhiculent tous les valeurs d'une même communauté de valeur, dirait Scheler, et leurs auteurs ont l'intuition de leur intégration systémique en son sein, dirait Giddens. Mais ces règles « tacites » dont le respect conjoint, selon nous, rassemble toutes les parties de l'économie solidaire doivent s'exprimer pour passer de l'intégration systémique à l'intégration sociale (« faire société », passer au stade de la négociation inter-associative et créer une forme visible à grande échelle). Or, c'est là que l'analyse achoppe. Dans les revues et colloques (que nous appellerons forums autonomes), à grand renfort de conceptualité scientifique et historique bienveillante, les chercheurs confinés et les chercheurs en plein air parviennent à traduire une cohésion en démontrant que toutes ces associations forment un même « mouvement citoyen », une même « démocratisation de l'économie », etc. Mais des forums installés dans les associations elles-mêmes révèlent les divergences entre topiques dominantes. Les Solidaires sont toujours prêts à s'accuser les uns les autres « d'en faire trop » autour de la valeur névralgique de l'une de ces topiques (autogestion, localisme économique, militantisme, convivialité), indice d'une mauvaise conjugaison des normes solidaires fondamentales (R1, R2). Le débordement dans « un au-delà » des topiques cernées est perçu, sinon comme illégitime, en tout cas comme une échappée hors des modèles de justification susceptibles de se contrebalancer les uns les autres. L'extrapolation guette et l'on peut rapidement se retrouver à « fricoter » avec des êtres dont il s'agit de se distinguer car ils incarnent, par nature, des fautes de grammaire solidaire : il s'agit de l'économie sociale, de l'économie charitable, de l'entreprise libérale et des formes politiques.

- Les Solidaires peuvent ainsi, au-delà d'une justification militante, aller jusqu'à renouer avec la critique classique du capitalisme (« trotskiste » ou « marxiste »). Pour prendre un exemple très simple, un Solidaire « extrapole » en topique engagée lorsqu'il critique une association solidaire qui a saisi la possibilité de subvention de la part de la fondation Vivendi. Son argument serait le suivant: *«Vivendi est le symbole du capitalisme mondialisé que nous devons combattre et non suppléer par la prise en charge de la réparation de ses dégâts. Nous ne sommes pas là pour panser les plaies sociales qu'ouvrent ces multinationales, nous ne devons pas aller leur demander la charité »* ! Par contre l'argument politique est moins irrecevable s'il se modère en avançant un argument situationniste : *L'argent de Vivendi peut permettre « d'agir ici et maintenant » pour ce porteur de projet qui risque de se retrouver bientôt à la rue...*

Des arrangements entre topiques doivent alors être trouvés (« *bon, l'argent de Vivendi on prend, mais pas celui de la fondation Dassault dont la maison mère vend des armes* »). Sans ce type de modération, le lexique engagé souffre d'une « extrapolation » ou d'un « emballement » vers des représentations politiques classées à l'extrême gauche incarnées dans ce travail par la LCR (2 entretiens effectués), les leaders syndicaux (un entretien effectué à SUD et un à la CGT). Entre l'extrême gauche et les Solidaires : l'altermondialisme comme éventuel vecteur de compromis (2 entretiens effectués à ATTAC). Les affaires du chapitre 12 font fortement intervenir cette topique.

- Dans le cas d'une argumentation inverse (affirmant que toutes les formes de financement sont les bienvenues, y compris la forme de don de la part du fabricant d'armes), c'est à une extrapolation de la topique situationniste que l'on assiste : tous les biens sont appropriables et légitimes tant qu'ils contribuent à l'initiative. L'au-delà de la topique situationniste est constitué par le monde d'Autrement et de ses Boutiques de gestion. Il s'agit du monde de l'économie libérale classique³⁸ qui déclenche les dissensions les plus vives dans l'économie solidaire en général et dans le MES en particulier. L'affaire des Cigales (chapitre 9), l'affaire Max Havelaar (chapitre 10) et les divergences de points de vue sur les associations qui fonctionnent sans argent SEL et RERS (chapitre 11) y sont directement liées.
- Dépasser la simple philia conviviale et renouer avec une conception « chrétienne » du monde « plus charitable » (« donner » sans voir le bien-être que procure ce geste dans l'immédiat) est également le résultat d'une extrapolation qui a franchi les limites libertaires que cette topique se voit assigner tant qu'elle est correctement contrebalancée par les autres. C'est ce que font les membres d'associations comme le Secours catholique que nous avons déjà rencontré et que nous recroiserons. C'est avec elles que flirtent les Solidaires lorsqu'ils ne se justifient qu'en terme d'aide aux plus malheureux. A l'inverse, ils flirtent avec les libertaires lorsqu'ils n'extrapolent pas. Nous en avons rencontré à Lyon (2 entretiens).
- La volonté de professionnaliser l'économie solidaire peut enfin lui faire perdre « son âme » à force de la situer dans des procédures d'institutionnalisation, ce qui est arrivé à l'économie sociale en un siècle. Les êtres dont on se rapproche dangereusement lorsque l'on ne contrebalance pas ses arguments techniques avec les autres topiques sont ceux de l'économie sociale « historique ». Ici, l'économie sociale est elle-même

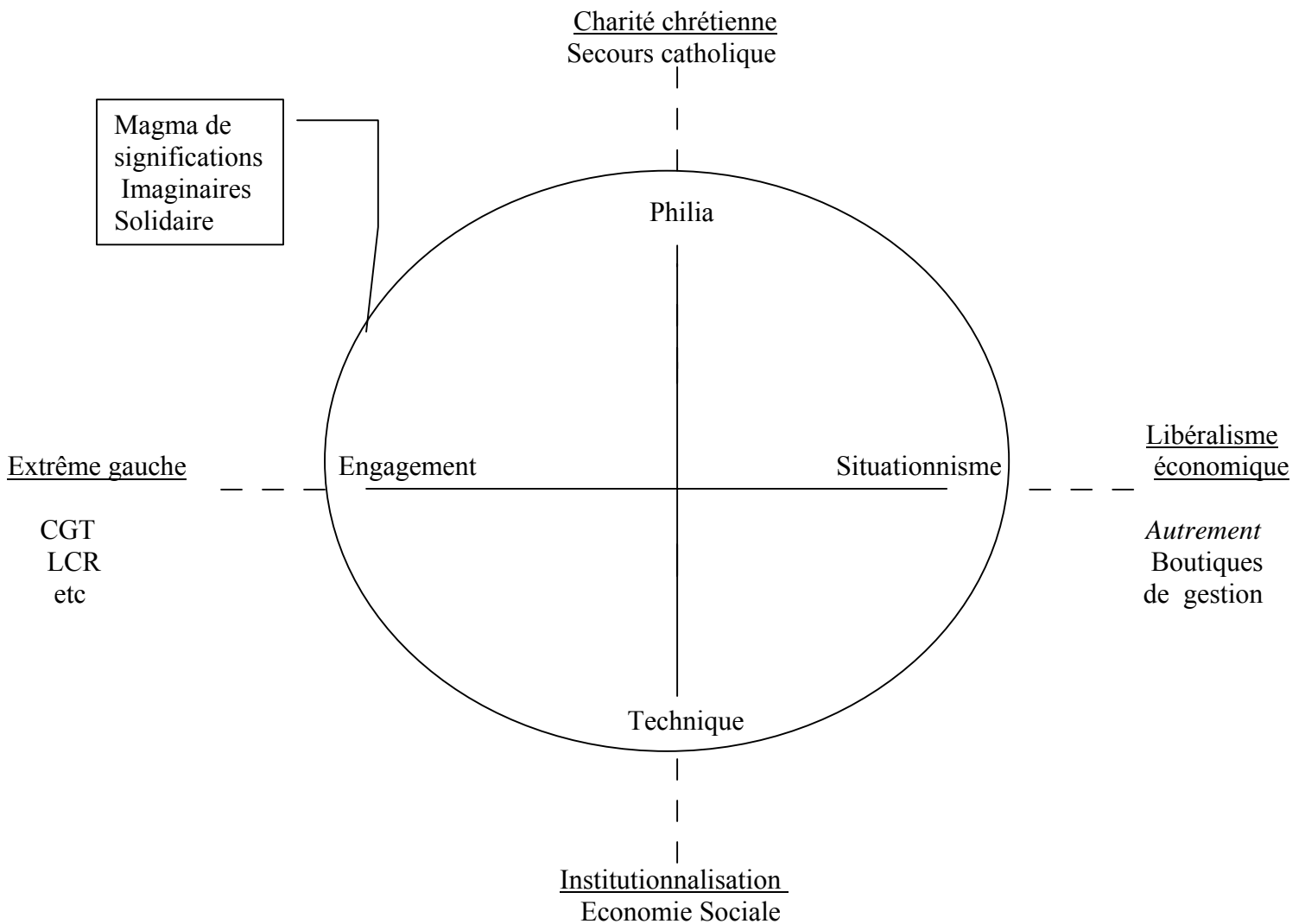
³⁸ Nous n'y avons pas enquêté davantage car nous en avons déjà beaucoup dit sur la différence entre les deux modèles économiques lorsque nous avons traité de la critique sociale maintenue.

facteur de fortes divergences au cœur des logiques identitaires de l'économie solidaire (quels compromis opérer avec cette grande sœur dont « le souci de la pérennité des entreprises a atténué le projet politique plus large ? » demande Laville, 2001a, p. 91)³⁹. Ces divergences, à première vue anodines, ont une importance capitale sur l'avènement d'une véritable cité par projet : alors que les Solidaires ne parviennent pas à s'arranger entre eux pour savoir qui peut parler au nom de qui, faut-il arguer que l'économie sociale (et son barda d'institutions déjà bien solides), doit pouvoir parler au nom de tout le tiers secteur ? Sans l'économie sociale pas de « troisième voie », entend-on ici. Peut-être, mais l'économie sociale ne parle plus notre langage, celui de l'autogestion (valeur technique) et des désaffiliés (R1), argumente-t'on là-bas. Elle est devenue trop grosse et la meilleure preuve de sa déshumanisation est la façon dont certaines de ses associations intermédiaires veulent réinsérer des demandeurs d'emplois dans l'économie classique en quantité « industrielle ». Pour éclairer ce débat, nous avons rencontré le CEGES, la CGSCOP, 2 CRES, le CJDES et une mutuelle : MAIF (6 entretiens).

Tout se passe comme si les modèles de justification autorisaient un certain nombre de jugements qui excluent une certaine quantité d'êtres qu'il faut situer au dehors de l'économie solidaire. Dessiner un cercle des arguments topiques solidaires peut être utile pour illustrer la manière dont les personnes se dotent d'une « périphérie du discours » avec laquelle elles ne peuvent pas transiger. Chacune des postures justificatives risque en permanence d'extrapoler un argument et de se retrouver dans un milieu imaginaire étranger à la grammaire du Faire (par exemple convivialité → charité chrétienne). Les topiques lorsqu'elles sont isolées, peuvent se prolonger, à la manière d'un spectre (d'un réseau, dirait l'ANT), et autoriser la saisie d'objets dont elles ne sont pas censées autoriser la mobilisation. Ainsi se forment les fautes de grammaire. Correctement corrélées les unes aux autres elles forment par contre le cadrage « solidaire » que nous avons repéré.

³⁹ En outre, l'économie sociale elle-même se trouve divisée sur le statut à conférer à ceux qui prétendent incarner son second souffle alternatif. Les uns veulent croire en cet hybride économique, signe d'une renaissance citoyenne en ses rangs. Ils acceptent la pertinence du terme économie solidaire et n'entendent pas la rabattre sur l'économie sociale principalement mutualiste et coopérative. Les autres, la ramènent à une excroissance de la branche associative de l'économie sociale et la perçoivent comme un « monstre » issu des rapports entretenus à une époque entre chercheurs et militants (CRIDA/ADSP/ALDEA-REAS)

Extrapolation comme faute de grammaire



Valeurs correspondantes :

- *Philia* : convivialité
- *Engagement* : militantisme (écologique, politique, etc)
- *Technique (professionnelle)* : autogestion
- *Situationnisme* : localisme

Avoir formaté « moralement » l'économie solidaire revient déjà à une forme de résignation : il a fallu s'arrêter aux portes de l'économie sociale, au bord de l'engagement politique, à la frontière de l'économie caritative, à la lisière de la PME et montrer en quoi le magma des structures potentiellement alternatives ou solidaires s'en distinguait. Mais s'en tenir à ce magma moral ne nous dit encore rien sur les controverses qui s'y jouent. Pour les saisir, il a fallu interrompre la progression de nœud en nœud le long des fils des structures

« solidaires » toujours rallongés par les personnes rencontrées qui pouvaient, toutes autant qu'elles sont, nous renvoyer vers une infinité de structures solidaires de leurs connaissances⁴⁰.

Pour emprunter les mots de Castoriadis lorsqu'il parle du monde social, nous avons visé le « mode d'être » (l'imaginaire) de ce qui se donne comme économie solidaire « avant imposition de la logique identitaire ou ensembliste ; ce qui se donne ainsi dans ce mode d'être, nous pouvons avec lui l'appeler magma (de ressources grammaticales). Un magma est ce dont on peut extraire (ou : dans quoi on peut construire) des organisations ensemblistes en nombre indéfini, mais qui ne peut jamais être reconstitué (idéalement) par composition ensembliste (finie ou infinie) de ces organisations » (1975, p. 497)⁴¹. C'est ce à quoi il faut maintenant procéder. Les structures solidaires que le lecteur ne retrouvera pas ici et qui lui sembleront pourtant respecter les normes morales évoquées dans les premières parties sont donc en quelque sorte victimes du fait « ensembliste » tranchant dans le magma solidaire. Mais il y a fort à parier que l'un de ces ensembles lui convienne.

Ces « ensembles » que nous allons à présent exposer recouvrent des structures adhérentes au MES (tel que nous l'avons rencontré lors de la refondation) et des structures qui n'y adhèrent pas puisque, par définition, des réseaux comme celui-là, « ne maillent pas totalement le territoire de l'économie solidaire » (MB², 1999, p. 170). De nœud en nœud nous sommes effectivement allés bien au-delà et bien en-deçà (le REAS). Ceci explique pourquoi, alors que le MES n'est constitué que d'associations ou de fédérations d'associations, nous avons en plus affaire à des coopératives (Ardelaine, Ambiance-bois, Biocoop, Autonomie et Solidarité, Garrigue), à des SA (Andines), voire même à des structures bancaires au statut conventionnel (Caisse Solidaire). Par ailleurs, certaines structures adhérentes ne sont parfois elles-mêmes que des fédérations dont les membres peuvent être des SA ou SARL (comme par exemple Biocoop). A cet égard, nous partageons l'avis des spécialistes et politiques proches

⁴⁰ . Il faut bien, donc, sortir de la nébuleuse et éviter que l'entreprise de mise en forme de l'objet se solde par un échec en tombant directement dans le panneau de l'indétermination. Car, «si tout était maintenu dans un flux continu et que rien ne se maintenait fixé pour toujours, il n'y aurait pas de possibilité de connaître le monde et tout serait plongé dans la confusion ». Frege A., *The foundations of mathematics*, Oxford, Basil Blackwell, VII, cité par P. Bourdieu, 2001, *Science de la science et réflexivité, Cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, pp. 137-138. S'occuper d'économie solidaire c'est aussi la fixer, et donc se focaliser précautionneusement sur l'une de ses parties afin de pouvoir prétendre, sinon à une forme de légitimité, en tout cas à une contribution, si mince soit-elle, des connaissances produites à son sujet.

⁴¹ . « Nous sommes obligés de poser que ce qui *est*, dans n'importe quel domaine, se prête à une organisation ensembliste identitaire et n'est pas congru à celle-ci de part en part et de manière ultime. Il s'y prête interminablement, il ne s'y prête pas à vide, il lui offre une PRISE partiellement efficace, et de telle manière qu'il nous est interdit de penser cette organisation comme pure construction » (ibid., p. 400). La prise que nous chercherons à avoir sur l'économie solidaire, dont la réalité peut être ensembliste à souhait, sera permise par une opération de cadrage dont nous parlerons plus bas. Elle s'apparente au codage qu'est la *Legein* de Castoriadis : « le legein fixe, de manière univoque, des termes de référence et de repérage, permettant de distinguer et de rassembler, dans les actes et dans les discours, les éléments des classes instituées, autrement dit de les désigner sans ambiguïté (Ibid., p. 341)

du Mouvement: l'économie solidaire ne se définit pas par ses statuts juridiques, contrairement à l'économie sociale, mais par ce qui motive son action (Roustang, 2002, p. 136, Lipietz, 2001a, pp. 44-51, 2001b, pp. 112, etc.)⁴². Et ce qui motive son action est un impératif d'action pour les désaffiliés doublé d'une volonté d'une commune humanité. Chacun de ces ensembles et des structures qui s'y trouvent tendent vers une topique privilégiée lorsqu'il s'est agi de débattre autour de cette action, à l'exception, évidemment, des « exemples » illustres qui connaissent un équilibre parfait.

B. Enjoleras propose de concevoir l'association comme un dispositif de compromis destiné à gérer les tensions entre les grandeurs (ou les formes de coordination) marchande, domestique, solidaire, administrative et civique (R, 1995, p 100). Le monde civique serait, dans cette perspective le monde de l'association par excellence car la volonté générale se subdiviserait en trois grandeurs (solidarité-administration-démocratie), fruits des compromis avec les mécanismes de coordination des mondes domestique, industriel et marchand (mondes qui correspondraient, à un niveau de généralité suffisant, à nos pôles du discours : convivialité, technicité, économie). C'est ce qui lui permet de conclure qu'en matière d'efficacité économique, « ce qui constitue la spécificité de l'association relativement aux autres formes organisationnelles (lucratives et publiques) c'est sa capacité à résoudre différentes formes d'échec de coordination en réalisant des compromis entre différents mécanismes de coordination (2002, pp. 26-31, p. 146, R1993, p. 97, R1996, p. 72). Cette vision nous semble assez juste et décrit quelque chose d'assez proche de notre équilibre topique au sein de chaque cité par projet que forment les structures solidaires déjà envisagées. Mais elle semble un peu irénique lorsqu'elle passe d'une approche de quelques associations particulières à une définition de l'économie solidaire. Comme pour la plupart des études du CRIDA (dont Enjoleras est membre associé), Habermas est la figure de proue et il s'agit de démontrer que le fait associatif substitue à l'activité instrumentale qui est celle de l'économie classique une activité communicationnelle. Plus exactement, « l'association n'a pas pour objet premier de mettre en œuvre des activités orientées vers le succès. Ces activités ne sont que le résultat de l'activité communicationnelle préalable qui fonde l'objet même de l'association des membres, le projet associatif. Ce n'est qu'au terme de ce processus d'élaboration d'une

⁴² . « L'économie sociale a pour elle l'ancienneté et la clarté. Elle est définie par une réponse à la question : *comment on le fait* ? C'est l'ensemble des activités productives menées au sein de trois types de personnes morales : les mutuelles, les coopératives, les associations (...). Ce qui définit l'économie solidaire c'est « au nom de quoi on le fait », non sous quelle forme (sous quel statut on le fait), ni même particulièrement « quelle est la spécificité de ce qu'on fait » (Lipietz, 2001a, p. 51 reprenant Lorthioix, l'une des grandes figures du REAS (1996, *Le diagnostic Local des ressources*, Paris, Asdic éditions et 2001, « Pas d'économie solidaire sans alternative », dans *Economie solidaire, ancrer l'utopie, tisser l'avenir, Pour*, n° 172,, Paris, GREP, pp. 13-23).

volonté consensuelle, d'un bien commun, que les activités orientées vers le succès vont être entreprises » (*Ibid.*, p. 153). Autrement dit, chaque membre arrive dans l'association avec une inclination spécifique (domestique, industrielle ou marchande) et c'est démocratiquement que l'on décide quel bien spécifique incarnera la volonté générale depuis l'ensemble de ces volontés particulières.

Il est effectivement typique de remarquer qu'alors même qu'il prétend se distancier de la phénoménologie par le truchement d'une critique de l'ethnométhodologie, Habermas développe une théorie de « la communication pure, courante » qui constituerait la condition de possibilité de l'intersubjectivité, c'est-à-dire de la socialité elle-même (1987, p. 391)⁴³. Des sociologues simmeliens ont montré que dans l'approche habermassienne « chaque conflit n'est que provisoire. Et qu'en principe, il devrait toujours être possible de trouver une solution rationnelle en se basant sur des raisons logiques » (Hahn, 1990, p. 385).

De même, Ricœur et Castoriadis repèrent à ce sujet chez Habermas l'utopie d'une « situation idéale de langage » qui restreint le « social » à une intersubjectivité passablement métaphysique d'individus substantiels (Ricoeur, 1995, pp. 205 et 330, Castoriadis, [1988], 1990b, p. 83)⁴⁴. Elle peut fournir le moule d'une grille d'analyse pertinent lorsqu'il s'agit d'étudier une seule association (au sein de laquelle les relations interpersonnelles fonctionnent bien) ou des grappes d'associations dont les leaders entretiennent des rapports conviviaux, à condition de ne pas masquer l'écart énorme qui subsiste toujours entre l'idéal communicationnel et sa réalisation. Cet écart, souvent infime dans une association dont les membres s'entendent sur un identique bien commun, s'accroît à mesure que l'on cherche à fédérer des associations aux objets divers.

La démocratie procédurale est souvent au point dans les associations solidaires. Mais les choses se compliquent quand on passe aux relations inter-associatives au sein d'un

⁴³. Sur la critique qu'Habermas adresse à l'ethnométhodologie, voir De Munck J., 1997, « Normes et procédures : les coordonnées d'un débat », dans *Les mutations du rapport à la norme. Un changement dans la modernité ?*, Bruxelles, De boeck, pp. 25-63.

⁴⁴. Certes, Habermas ne prétend pas nier le fait même du conflit et l'importance de son examen sociologique. Mais son approche est transcendantale. Il veut investiguer les conditions de possibilités des actions humaines parmi lesquelles on peut compter le conflit. Entre ces actions et leurs conditions, il est une différence de degré. Si le rapport entre les êtres s'avère souvent conflictuel, le monde sous-jacent que met en relief l'analyse critique lui, ne l'est pas. L'enjeu est de mettre en exergue cette couche primordiale du vécu au sein duquel la parole fait que nous sommes toujours déjà en train de communiquer. Habermas ne rend phénoménologiquement pas compte du conflit, non par désintérêt mais bien plutôt parce qu'il recherche un autre rapport au monde qui le fonde plus profondément. Ce serait esquiver la difficulté des rapports entre associations de l'économie solidaire que de refuser de confronter l'approche transcendantale d'Habermas au monde empirique conflictuel que suggère Simmel. Car la démarche du philosophe est bel et bien une démarche de fondation, et il est en ce sens redevable de ce qu'elle entend fonder : le monde empirique qui connaît le conflit. Nous avons essayé de montrer ailleurs que ce problème est le propre de toute démarche « transcendantale » qui rend un certain nombre de phénoménologies difficilement utilisables en sociologie (Frère B., 2005 « Quelle phénoménologie pour une sociologie du consensus ? » à paraître dans *Etudes phénoménologiques*).

ensemble d'associations aux objets proches (exemple : l'ensemble de la finance solidaire) et les conflits au sujet des « affaires » solidaires se donnent franchement à voir à l'échelle nationale. L'éclatement topique de l'économie solidaire nuit en partie à son unité grammaticale mais permet de retranscrire ces conflits. Car au sein des réseaux ou fédérations adhérentes au MES, les critiques des uns sur les autres fusent dans tous les sens. Habermas et sa conception transcendantale d'une communication pure semblent bien loin.

« Par définition, il serait extraordinaire que les associations ne sachent pas s'associer », disait Sue⁴⁵ (2001, p. 168)... et pourtant...

⁴⁵ reprenant Meister

Chapitre 8.

Ensembles et forums dans les réseaux solidaires

8.1. Ensembles et quasi-objets

La catégorisation des associations solidaires sous forme d'ensembles permet le remplissage de notre format grammatical. L'opération est toujours un peu risquée car elle peut être remise en question par les acteurs ou spécialistes qui « ensemblisent » autrement. Nous avons procédé, pour notre part, à partir de la liste des adhérents de l'IRES/MES prise au lendemain du congrès de refondation de 2002 (voir annexe II-3-6). A cette liste se sont ajoutées les structures que notre progression au cœur du rhizome solidaire ont rendues, à nos yeux, incontournables et qui répondent aux normes morales étudiées (il s'agit de « gros nœuds » dans les réseaux solidaires). Nous obtenons une première ordonnance dans les structures : « les ensembles classiques de l'économie solidaire ». Ces « ensembles » correspondent aux catégories conventionnelles de l'économie solidaire déjà évoquées. Ils sont traditionnellement au nombre de trois (accompagnement/finance solidaire/agences nationales pour les services de proximité) mais nous leur ajoutons deux catégories : d'abord celle des regroupements régionaux qui permettent de trouver dans un même lieu physique (Maison, Foyer, etc) un ensemble de structures typiquement « solidaires ». Tous ces regroupements sont nés après 1995. Ensuite celle des groupes de recherche-action où se croisent des praticiens et des chercheurs de l'économie solidaire. Autrement dit, s'il fallait récapituler, nous entendrons par « ensemble classique » :

- 1) L'ensemble des structures d'accompagnement à la création de projet d'activité économique comme le faisait l'ALDEA/REAS : pôle d'économie solidaire de Chalon, pôle d'économie solidaire de Dijon, Réseau de Citoyenneté Sociale La Presqu'île (RCS) + Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), Peuple et Culture, Peuples Solidaires.

- 2) L'ensemble de la finance et de l'épargne solidaire : Cigales, Solidarité-Emploi, Autonomie et Solidarité, Garrigue¹, Caisse Solidaire du Nord-Pas-de-Calais.
- 3) L'ensemble des agences nationales de développement des services de proximité type ADSP/MES : Agence de Développement pour les Services de Proximité (ADSP), Civilités, Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises (OPALE), Comité National de Liaison des Régies de Quartiers (CNLRQ), Agence de Développement de l'Economie Locale (ADEL) + Ré-Actives + Progrès.
- 4) L'ensemble des structures régionales « généralistes » qui tentent de fédérer en région diverses initiatives solidaires tous « ensembles » confondus et qui sont nés la plupart du temps grâce à l'impulsion des réseaux ALDEA/REAS ou Agences nationales/MES. Nous parlerons à leur sujet de l'ensemble des « collectifs territoriaux » : Assemblée Permanente pour l'Economie Solidaire (APES, Lille), L'Agence Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire (APEAS, Marseille), Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES, Caen), La fonda Rhône-Alpes (Fonda R-A, Lyon), l'Agence pour le DEveloppement et la Promotion de l'Economie (ADEPES, Toulouse). Dans ce dernier cas, la naissance est plus autonome et spontanée.
- 5) L'ensemble des collectifs (nationaux) de « recherche action » de l'économie solidaire qui sont les ensembles dans lesquels on théorise au sujet de l'économie solidaire sans pour autant être dans des boucles herméneutiques courtes avec le CRIDA : le groupe MB², le Mouvement pour le Développement Solidaire (MDS), le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC), l'Association pour la Promotion de l'Economie Solidaire (APRESS), l'association Economie et Humanisme.

A ces ensembles s'ajoutent les ensembles « métis » de l'économie solidaire, à savoir ceux dont nous avons jusqu'à présent peu parlé parce que leur passé est simplement étranger à celui de l'ALDEA (alternative) et de la tradition « des services de proximité » (solidaire) bien qu'on les retrouve, dès les années 90 dans le REAS et dans l'IRES. Ces ensembles sont au nombre de deux et sont, dans notre hypothèse régis par la même communauté de valeurs.

¹ . Il faut leur ajouter Initiative pour une Economie Solidaire (IES) de Toulouse mais qui n'est pas encore vraiment distinguable de l'ADEPES (collectif territorial).

- 6) Les échanges sans argent dont les principaux représentants sont les *Associations d'échanges de savoirs* et les associations de *Services d'échanges locaux* : Le SEL de Faubourg (Paris 17e), Le SEL de Paris.
- 7) La distribution « bio » et la distribution « équitable » incarnées dans ce travail par le réseau des magasins Biocoop, Artisans du monde et Andines.

Les 30 structures visitées font partie de ces réseaux qui ne correspondent pas aux critères spécifiques socio-économiques de l'« alternative » (type ALDEA) ou des « services de proximité » (type ADSP) mais qui s'expriment dans des termes moraux identiques lorsqu'ils parlent de leur activité. De manière beaucoup plus extensive que sous les normes grammaticales envisagées ici, ils répondent aussi à la définition polanyienne d'« encastrement de l'économie dans le social » et à la façon dont le CRIDA redéfinit l'économie solidaire à l'aune de ses nouvelles collaborations au milieu des années 1990 (avec le MAUSS, le centre Walras, le CRID) : l'économie solidaire est définie comme l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens » (Laville, 1999, p. 127). Ces définitions sont devenues les « lieux communs » (Au sens d'Aristote) de l'économie solidaire. Moins pour leur banalité que parce qu'ils sont partagés par tous les acteurs (Perelman, 1988, p. 112).

En leur centre, les structures exemplaires : Ambiance-bois, Ardelaine, BES, ETRE). Ils parlent un langage organisé par une même grammaire, *la grammaire du faire* qui est à la fois « une manière de parler », qui véhicule en permanence l'impératif catégorique « d'agir » (pour des causes justes en général et pour les malheureux en particulier), une humanité commune et un dispositif de valeurs, le tout équivalent à des contraintes à respecter pour conserver la légitimité solidaire. Chez les « exemples », pas de topique dominante. Un équilibre parfait de volonté militante, d'intimité conviviale, de situationnisme économique et de professionnalisme des membres autorisant l'autogestion. Les descriptions présentées plus haut ne sont pas les seules à en attester : quelles que soient les topiques dominantes dans lesquelles elles se situent, les autres acteurs solidaires y font référence à titre de modèle.

Dans ces 30 structures appartenant aux ensembles classiques et aux ensembles métiers de l'économie solidaire sur lesquelles nous avons enquêté, nous avons recueilli 60 des 75 entretiens semi-directifs de ce travail (récapitulés en annexe III-1), les 15 restant ayant été effectués dans les ensembles externes (économie sociale, syndicats, partis politiques, monde libertaire, monde altermondialiste). Ces structures sont décrites partiellement dans le présent chapitre et leurs activités sont approfondies en annexe III-2. Dans chacune d'entre elles nous

avons installé des forums² qui pouvaient tantôt consister en une suite d'entretiens, tantôt s'apparenter au focus-groupe (on trouve en annexe III-3 une sélection des biographies les plus illustratives de membres interrogés). Leur moyenne horaire est d'une heure trente et ils furent retranscrits dans leur intégralité avant d'être traités et résumés pour les passages les plus pertinents³. Ces extraits sont cités tantôt dans le texte, tantôt en annexe en guise d'appui au développement.

Dans ces forums nous jouions le rôle « d'avocat du diable »⁴ afin de faire ressortir les controverses sur la caractérisation de l'économie solidaire et sur la procédure à mettre en place pour obtenir un mouvement crédible et légitime.

Si nous avons choisi le terme de forums hybrides c'est pour la souplesse méthodologique que confère à cette démarche la sociologie de la traduction : il s'agit d'espaces ouverts où le collectif de personnes pouvait se mobiliser pour débattre des positions sur l'économie solidaire qui engagent la structure (et parfois « l'ensemble » de structures comme dans le cas des agences de développement des services de proximité). Hybrides parce que ces groupes engagés et les porte-parole qui prétendent les y représenter sont hétérogènes : on trouve à la fois des retraités bénévoles, des salariés de la structure (sous divers statuts), des élus locaux, des personnes qui appartiennent à plusieurs structures ou ensembles (mêmes externes) à la fois, etc. Dans tous les cas, les personnes appartiennent à la strate « affiliée » de notre étude puisqu'elle en est l'objet. Hybrides également parce que les questions abordées et les problèmes soulevés s'inscrivent dans des registres variés qui vont de l'éthique à l'économie, en passant par l'altermondialisme, la psychologie de l'engagement, les partis politiques, l'amour et l'amitié, etc. (Callon et al., 2003, p. 36).

D'autre part nous avons procédé au dépouillement systématique de quatre revues publiées sur 15 ans (le « présent » de l'économie solidaire), de 1990 à 2004, dans lesquelles s'exprimaient des acteurs parfois actifs dans nos ensembles parfois provenant d'horizons autres (économie sociale, etc). Par opposition aux forums hybrides auxquels nous participions

² . Forums parce qu'il s'agit d'espaces ouverts où des membres du groupe peuvent se mobiliser pour débattre de choix techniques qui engagent le collectif. Hybrides, parce que ces groupes engagés et les porte-parole qui prétendent les représenter sont hétérogènes : on y trouve à la fois des leaders, des professionnels des élus locaux, des bénévoles, des porteurs de projets sans emploi susceptibles de fournir le service, etc). Hybrides, également, parce que les questions abordées et les problèmes soulevés s'inscrivent dans des registres variés qui vont de l'éthique à l'économie en passant par des questions sociales, personnelles, etc. (Callon et al., pp. 36, 179-190)

³ . Sur la méthode ADC employée pour la partie deux.

⁴ . « Avocat du diable » car il s'est souvent agi pour nous d'apporter des points de vue ou des arguments contradictoires dans les entretiens afin d'indiquer aux personnes que d'autres dans l'économie solidaire développaient des voies discursives divergentes. Ceci permettait de lancer les controverses sur lesquelles une bienveillance face à la volonté d'afficher un mouvement idéologique cohérent conduisait parfois à fermer les yeux.

à titre de chercheur pouvant se prévaloir d'une certaine « expertise », nous parlerons ici de forums « autonomes ». Les personnes ne nous ont en effet pas attendus pour argumenter. Ces forums de débats sont alimentés par les papiers (articles, actes de colloques, tables rondes, etc) de chercheurs en « plein air » susceptibles de provenir de tous les ensembles cernés par ce travail. Certains d'entre eux étaient présents dans nos forums au sein des structures (nous les retrouvons ainsi dans la liste des entretiens et dans la bibliographie de cette partie en annexe III-4⁵), d'autres se font les porte-parole de structures que nous n'avons pas rencontrées mais qui sont susceptibles d'intégrer les ensembles imposés sur le rhizome solidaire. La figure ci-dessous est une représentation des forums autonomes dont la caractéristique est de présenter des visions très systémiques et accommodantes de l'économie solidaire dont l'apparente cohérence n'a alors d'égal que la rigueur avec laquelle on ferme les yeux sur les facteurs de dissensions qui opposent des personnes ou des groupes.

Les textes issus de ces forums s'apparenteront plus souvent qu'à leur tour à des quasi-objets car il n'est pas rare d'y voir des acteurs faire référence à des ouvrages techniques de sociologie (ou des chercheurs parler de leurs expériences associatives⁶) pour donner du poids à leur argumentaire souvent politique. Si nous avons intégré textes « techniques » et non « techniques » dans un même triangle herméneutique c'est parce que les thèses scientifiques développées au plus haut rang de celui-ci percolent aisément jusqu'en bas. Elles sont véhiculées par les spécialistes eux-mêmes ou par des acteurs qu'ils croisent en voyageant, comme eux, entre les rangs. Inversement, les textes des rangs inférieurs rangés habituellement dans le registre purement culturel (idéologies, revendications politiques, etc) — par opposition à la science — développent des thèses qui remontent au plus haut dans le triangle pour se retrouver tapies dans des textes de sociologie économique, d'études statistiques ou d'économétrie appliquée au champ associatif et coopératif. C'est ce qui a par exemple déjà été évoqué lorsque nous avons indiqué que les scientifiques sont persuadés, comme les acteurs, que les associations solidaires ont une âme (chapitre 5). L'absence de clivage ou de limites entre les textes à tonalité scientifique et les textes militants voudrait être une déclinaison de la célèbre déconstruction effectuée par Latour, sur les traces de Serres, de la distinction nature/culture⁷. Il n'y a pas d'un côté la science et de l'autre « l'imaginaire » solidaire (la

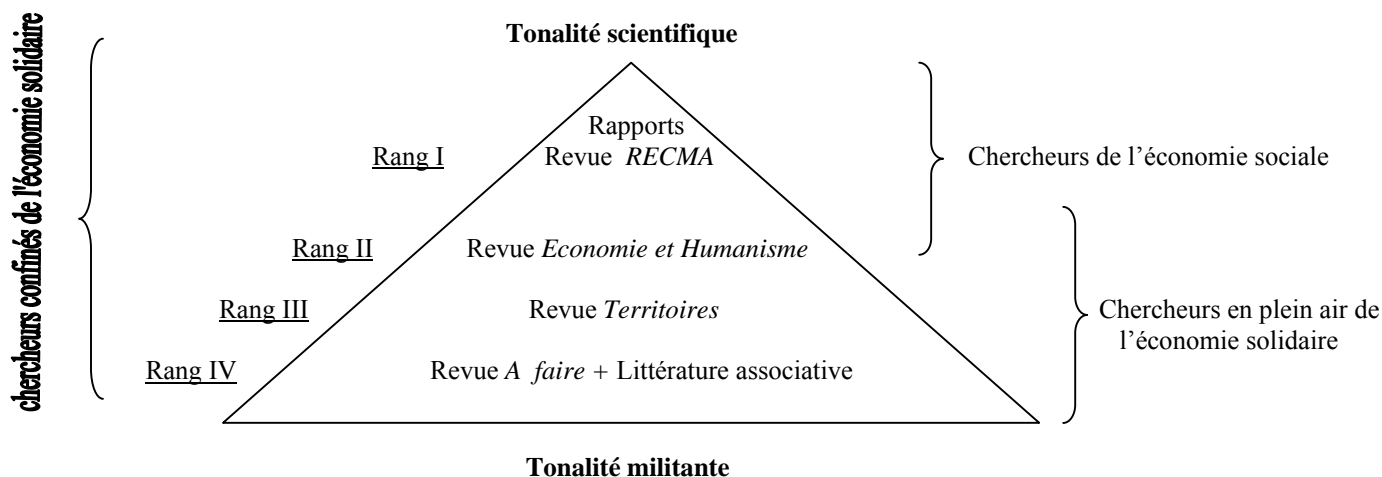
⁵ . Il s'agit, par exemple, des leaders des agences de développement des services de proximité et de leurs proches engagés dans le CA du MES, des leaders du (feu) REAS mais aussi par exemple de personnalités de fédérations de l'économie sociale, du monde « libertaire », du courant altermondialiste, etc.

⁶ . Comme par exemple l'AECEP,

⁷ Les quasi-objets sont tous ces articles qui sont imbroglio de science, de politique, d'économie, de droit, de technique, de statistiques etc ... Tout est tenu par un fil fragile rompu en autant de segments qu'il y a de tonalités. « Ne mélangeons pas l'humain, l'engagement politique, l'indignation militante et le non humain, la

culture), bien que celui-ci soit beaucoup plus fermement posé dans les revues à tonalité « militante ». C'est la raison pour laquelle elles constituent la base de la pyramide herméneutique que nous proposons :

Les forums autonomes ou la prolifération des quasi-objets (les revues, les colloques, etc)



L'ensemble des textes utilisés sont repris dans la bibliographie des textes en annexe III-4. La forme « triangle » s'explique par la quantité de documents publiés sur chaque rang. Il y a en effet beaucoup plus de textes catégorisables sous le rang IV que sous le rang I.

Nous aurions pu également ranger sous le rang I l'ensemble des textes parus aux éditions Syros (Syros-alternative) ou Desclée de Brouwer que nous avons choisi de mettre dans la bibliographie classique car nous en discutons bien souvent le contenu à titre théorique plus qu'à titre analytique. Un peu à la manière de P. Wagner et des textes qu'il utilise pour définir ses deux crises de modernité, la présente recherche considérera ces textes à la fois comme des « sources pour la compréhension » et comme des « témoins » de la façon dont on construit l'« économie solidaire » entre chercheurs en plein air et chercheurs confinés, sachant que ce « on » est aussi gros de la réécriture que font les acteurs dans les rangs

science, la technique » pourraient dire les scientifiques que cette juxtaposition de revues choquerait. Peut-être certains auteurs de la *RECMA* n'envisageraient-ils pas que soient liées ou mélangées dans un triangle (ou ailleurs) les tonalités que nous résumons ci-dessus à « technique » et « idéologique ». Si c'est le cas, comme dirait Latour, c'est qu'ils tranchent « le nœud gordien avec un glaive bien affûté. Le timon est rompu : à gauche la connaissance des choses, à droite l'intérêt, le pouvoir et la politique des hommes On a divisé en deux : ici la connaissance des choses, là le pouvoir, l'intérêt, etc » (Latour, 1991, pp. 9-10). Or, tout particulièrement dans le cas de l'économie solidaire, il faut remplacer les idées de structures scientifiques « décantées » et isolées par celles de traduction et de réseau (fil d'Ariane de ces tonalités mélangées). Notre triangle est une application du principe de symétrie. Bloor exigea, selon ce principe que l'on traite de la même manière de la vérité et de l'erreur en science. On a l'habitude d'appliquer des explications sociales aux erreurs mais jamais aux vérités, comme si le vrai restait à lui-même sa propre explication. L'épistémologie a érigé au rang de principe fondateur cette asymétrie entre les vraies sciences et les fausses (celles des gens et de leurs idéologies). Seules ces dernières peuvent être liées au contexte social. Les autres en seront décontaminées pour la coupure épistémologique si bien définie par Bachelard. N'est scientifique que ce qui rompt avec l'idéologie. Le quasi-objet est alors très difficile à suivre car, une fois passé entre les mains des épistémologues, ses racines sont arrachées et il devient un objet excisé de tout le réseau qui lui donnait sens. Le principe de symétrie rétablit l'historicité des objets scientifiques et par là même la justice car, comme le disait Serres, « il n'est pas de plus pur mythe que l'idée d'une science pure de tout mythe » (*Ibid.*, pp. 126-127).

inférieurs. C'est pourquoi l'économie solidaire de ces pages correspondra toujours en partie et jamais entièrement à la définition qu'en donnent J-L. Laville, B. Eme, G. Roustang, D. Mothé, B. Berret, A. Caillé, A. Lipietz etc. A leur égard, la perspective morale et grammaticale est effectivement structurelle au sens de Giddens : elle s'en nourrit et l'englobe en espérant lui servir à l'avenir.

Nous aurions pu ranger sous le rang II des revues comme *Pour, Alternatives économiques* ou *la Revue de l'économie sociale*. Si nous étudierons le contenu de plusieurs papiers issus de ces revues et en citerons des paragraphes afin de les faire intervenir dans les « affaires » de l'économie solidaire sans pour autant les avoir dépouillées de manière systématique, c'est principalement pour trois raisons : soit elles n'ont consacré, qu'un ou deux numéros à l'économie solidaire (ou à des thèmes proches), soit elles ont cessé de paraître trop tôt pour couvrir la période de débat qui nous intéresse (*La revue de l'économie sociale*), soit elles cédaient essentiellement la parole aux chercheurs confinés de l'économie solidaire dans sa version « étendue », c'est-à-dire telle qu'en parlent aussi les membres du MAUSS ou du centre Walras. (*Alternatives économiques*). Or, la principale caractéristique de ce rang II est qu'il est constitué d'une littérature où l'on trouve des textes d'acteurs (chercheurs en plein air) même si leur présence y est plus faible que celle des spécialistes.

Aux côtés de *Territoires* (rang III) auraient pu être rangés les ouvrages publiés par les éditions « Charles Leopold Mayer » (ou « Pour le Progrès de l'Homme ») qui consistent bien souvent en des débats dits « citoyens » sur l'économie solidaire peu techniques et fort lus à travers les réseaux. La caractéristique de ce rang et du rang IV est que les textes publiés sont avant tout ceux d'acteurs et seulement secondairement ceux de spécialistes.

Enfin, sous le rang IV (la littérature associative), nous entendons toute la littérature consacrée entièrement et uniquement à l'économie solidaire dans ses réseaux. C'est la raison pour laquelle on y trouve la lettre de l'IRES et la revue *A faire* (du REAS) bien que l'une et l'autre ne couvrent pas la période étudiée (la lettre de l'IRES commence à être publiée en 1999, année où cesse de paraître *A faire*). On peut aussi y ranger les publications des associations visitées, etc...

De ce genre de forums s'apparentant à de la recherche-action pour les praticiens (et qui ont parfois nécessité une observation participante pour les chercheurs) émergent donc des objets que le sociologue peut tenir pour des « quasi-objets » ou des « objets mixtes ». Légèrement redéfini par rapport à ses lieux de production originaires⁸, ce concept renverra ici à l'ensemble des arguments et écrits pertinents (analyses, livres, revues, articles de revues, etc) qui se sont formulés en dehors de la stimulation intellectuelle que constituèrent les forums que nous avons installés dans les associations. Pour l'instant, les quatre revues

⁸. Après M. Serres, comme on sait, l'anthropologie de Latour cadre les quasi-objets entre nature et culture (dans le but de les réduire l'une à l'autre et d'en finir avec cette dichotomie erronée). Latour situe les quasi-objets entre ce que la tradition moderne tient pour les sujets parlants et ce qu'elle tient pour les objets inertes. Sans coup de force à l'égard de ses thèses, nous les placerons entre les deux types de savoirs et de consciences (pratique et discursive) de Giddens qui, classiquement, renvoient pour les uns à des savoirs non formulés mais appliqués au quotidien (conscience pratique) et pour les autres aux savoirs susceptibles d'être verbalement exprimés (conscience discursive). L'intérêt de Giddens étant de ne pas réserver le savoir discursif aux savants. Tout comme Hénnion (1993, 263 sq) insistera sur d'identiques « objets mixtes » qui ne sont pas « un peu sociaux et un peu naturels » comme voudrait un libéralisme mou du juste milieu, les objets mixtes entendus dans ces lignes ne seront pas des savoirs « un peu pratiques et un peu théoriques » mais magmas inextricables des deux qu'acteurs et sociologues s'efforcent de conserver entremêlés pour en imaginer de plus « neufs ».

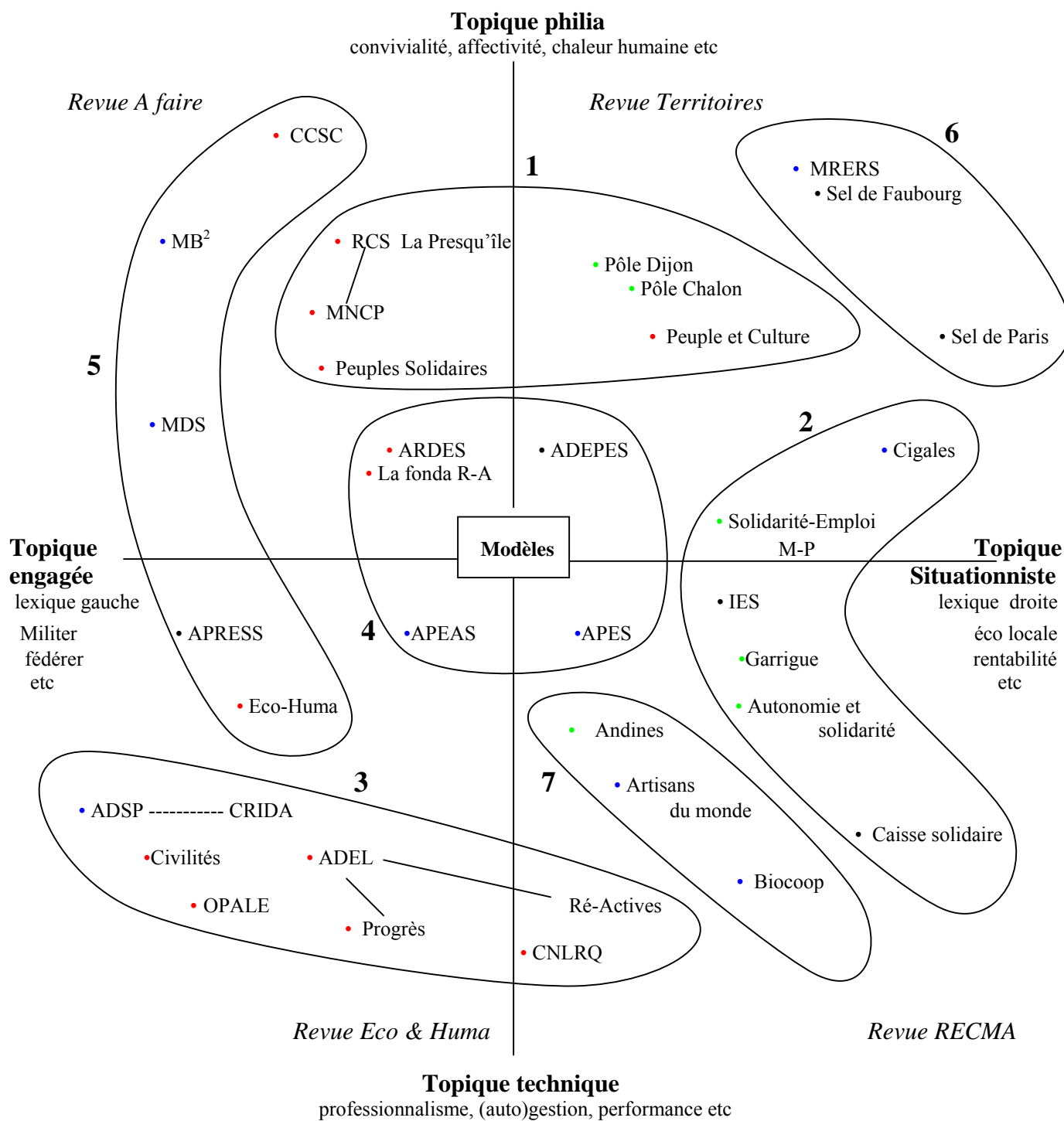
dépouillées, dont les articles de praticiens incarnent par excellence ce que nous entendons par quasi-objets, doivent être mises de côté pour insister plus particulièrement sur leurs pendants associatifs.

Ne pas soupçonner l'incompétence, la stratégie, l'idéologie ou, qui sait quoi d'autre encore, sous la prétention des acteurs à la compétence « théorique » ne revient pas à lui conférer une valeur de vérité spécifique. L'horizon n'est pas de démontrer la fausseté des analyses des personnes (qui veulent être autant d'outils alternatifs à l'économie classique) en montrant, par exemple, qu'elles ne correspondent pas aux pratiques réelles de leurs auteurs. A contrario, il faudra se garder d'y voir des vérités particulières. Le principe weberien de neutralité, comme le principe de symétrie de Bloor, peuvent en effet être respectés. Rien n'implique qu'il faille lui faire une entorse en démontrant la justesse des objets issus de ce genre de forums particuliers⁹.

Consciences discursives et consciences pratiques de praticiens et de chercheurs s'entrecroisent dans ces forums ou plutôt se confondent deux à deux dans leurs efforts pour mettre en mots – et du coup définir – l'économie solidaire et pour surtout imaginer ce qu'elle peut devenir. L'économie solidaire apparaît dans ces forums comme un échafaudage constant mais jamais maîtrisé, ni par les spécialistes, ni par les acteurs (ce qui empêche d'ailleurs de se rabattre sur un constructivisme strict). Ce qui ne lui confère guère, de toute façon, une originalité quelconque par rapport aux autres sphères du monde social puisque si elle est à son instar mutation constante c'est parce qu'elle subit identiquement les conséquences transformatrices des connaissances produites à son sujet.

Tout comme les associations solidaires, ces revues prennent place entre les topiques et leurs articles attestent d'une tension privilégiée vers l'une ou l'autre d'entre elles. Dès lors, s'il fallait représenter le cadrage des ensembles de structures approchées et ces revues (bref, le terrain), on pourrait dessiner le schéma suivant :

⁹ . Norbert Elias a déjà fourni bien des efforts pour montrer une fois pour toutes que les sciences sociales doivent être évaluées à l'aune de progrès du savoir humain (déterminé collectivement par les chercheurs en fonction des contextes) qu'elles autorisent et que « des couples d'opposés élémentaires tels que <vrai> ou <faux> sont, dans ce domaine, inadéquats comme symboles de la valeur épistémologique des résultats d'une recherche » (1993, p. 35)



- ont adhéré au REAS et adhèrent au MES
- n'adhèrent qu'au MES
- n'ont adhéré qu'au REAS
- n'ont adhéré à aucun des deux réseaux.

Les coopératives *Ambiance bois* et *Ardelaine* (de la tradition alternative ALDEA-REAS) ainsi que B.E.S. et E.T.R.E (de la tradition solidaire ADSP-MES), très sollicitées comme exemples de réussite dans l'économie solidaire, constituent les modèles centraux qui connaissent l'équilibre grammatical et usent à la perfection d'arguments issus des quatre topiques. Pour permettre au lecteur d'avoir sous les yeux cette illustration des tendances topiques des structures en cours de lecture, nous reproduisons le schéma au début du volume d'annexes.

8.2. Les ensembles classiques : Finance et accompagnement

Le point zéro de l'économie solidaire

Bien qu'ayant disparu, le REAS des années 1990 constitue toujours à l'heure actuelle la référence originaire pour un grand nombre de personnes. Le charisme, l'engouement et l'engagement de sa coopérative (qui reprit les fonctions de l'ALDEA), le messianisme des textes de sa revue *A faire*, ses congrès et sa Maaform furent autant d'éléments qui contribuèrent à son succès. Son rôle de révélateur de l'économie solidaire auprès des pouvoirs publics en France fut aussi bref que crucial. Sa position historique, présentée à grands traits dans le sillage l'ALDEA, dispense d'en donner ici une nouvelle description. Trois acteurs interviewés au sein d'un forum « historique » furent, à des degrés divers, impliqués dans la coopérative REAS de 1991 à 1999. Ce forum fut établi spécialement pour eux qui, aujourd'hui, n'ont plus d'activité directement liée au mouvement solidaire. D'autres anciens du REAS ont débattu dans d'autres forums (en vrac : MB2, l'APES, les Pôles d'économie solidaire, l'APEAS, Artisans du Monde, la fédération des Cigales). En effet, excepté les leaders du réseau (qui furent aussi ceux de la coopérative), la plupart des militants ont poursuivi leurs vies professionnelles et/ou bénévoles dans l'économie solidaire. On les recroisera donc à divers endroits, l'appartenance au « REAS » étant, pour la plupart, revendiquée avant la participation à tout autre réseau (comme le MES).

Ci dessous la description de nos ensembles « classiques ». Nous avons procédé de manière assez systématique en ouvrant dans chacun d'entre eux 5 forums (correspondant à autant de structures) au sein desquels sont venues débattre une à quatre personnes. Dans chaque cas, nous indiquons si elles furent membres du REAS, si elles sont membres du MES ou si elles ont été engagées dans les deux organisations à la fois.

Nous sommes ici au cœur de la filière Proudhon (Banque foncière) /Buche-Schülz-Raiffesen dont nous avons montré que la principale caractéristique est de voir deux catégories d'individus se rencontrer dans l'engagement (Affilié-Désaffilié) pour l'activité économique.

Ensemble 1 : l'accompagnement de porteurs de projets

Le dispositif 4 Mâts, mis en place par le REAS est tout à fait illustratif de la dynamique « porteur de projets » directement importée de l'ALDEA. Il est toujours utilisé par

les *Pôles d'économie solidaire* que le REAS contribua presque toujours à créer. Ces derniers, guidés par une logique de développement de micro-activité économique, mobilisent structurent leur action en quatre niveaux d'intervention. Tout d'abord les membres du pôle entreprennent la formation du porteur de projet (1). Celui-ci est ensuite accompagné dans sa mise sur pied par un réseau d'anciens chefs d'entreprises ou cadres bénévoles (2). Une aide à la gestion est parallèlement apportée par le centre de gestion du REAS lui-même pour éviter de confier ses chiffres à un expert comptable (3) tandis que finances solidaires et négociations auprès d'organismes bancaires classiques se relaient (4).

En résumé, l'association se joint au porteur de projet pour rechercher les fonds nécessaires au lancement du service (hybridation des ressources), propose l'aide de bénévoles compétents sur le développement de petites entreprises et offre ensuite un appui à la gestion. Dans tous les cas, ces associations n'ont elles-mêmes pas la possibilité de remplir le critère d'hybridation (elles ne jouissent que très rarement de fonds propres issus de prestations sur le marché). Et il n'est pas rare que la nature des projets suivis n'implique pour leur part nullement la co-construction de l'offre et de la demande. De tels biais n'indiquent pas spécialement une erreur d'appréciation ou de formalisation théorique de la part des spécialistes mais bien plutôt la difficulté d'enceindre de définitions l'action de ces associations pour lesquelles souvent tous les moyens sont bons pour soutenir le développement de l'auto-activité. Le débat consistant à savoir si le service soutenu doit être solidaire (respecter R1, R2 et viser la communauté de valeur) incarne l'une des plus belles disputes entre justifications solidaires dont il faudra décortiquer les argumentaires. Faut-il inciter ces services à évoluer vers des formes coopératives ? L'association soutient-elle des projets d'entreprise strictement individuels ? Le plus intéressant ici n'est pas de déterminer les réponses à ces questions mais de bien voir que les débats qu'elles suscitent dans les associations attestent d'une divergence qui n'ira pas sans jalonner la réécriture des affaires de l'économie solidaire (chapitre 9). Débattues dans les associations, ces questions sont aussi celles qui pousseront nombre de chercheurs confinés à ressasser encore et encore la définition de critères et de secteurs d'activité. C'est au cours d'un forum très hybride à Dijon réunissant à la fois des membres du groupe MB² issus de l'ACL du REAS et des membres des pôles de Chalon et Dijon (cfr supra, chapitre 5.4 et annexe III-2-1-1-1) que nous avons procédé à deux interviews spécifiques :

- **Pôle d'Economie Solidaire de Dijon (REAS) : 1 entretien (salariée)**

- **Pôle d'Economie Solidaire de Chalon, Active (REAS) : 1 entretien (salariée)**

L'association *La Presqu'île, Réseau de Citoyenneté sociale*, a été créée pour sa part en 1995 sur la base des dix années d'expérience de la maison des chômeurs de Toulouse. Celle-ci existe depuis 1986 et s'organisait de manière relativement conventionnelle : elle propose aux personnes sans emploi d'exploiter le temps libéré par l'absence de travail professionnel. Elle suggère accueil, repas, services techniques, soins, ateliers (percussion, cuisine, danse, écriture, informatique, etc) et oriente certaines personnes vers l'insertion. De nombreuses maisons de chômeurs lui ressemblaient, à cette époque, ces personnes étaient administrativement considérées comme des « *personnes momentanément privées d'emploi* ». De 1985 à 1995, cette maison de chômeurs toulousaine voit augmenter considérablement à la fois l'accueil des nouveaux visiteurs et la fréquentation régulière de ceux qui reviennent pour des services ou des activités sans avoir trouvé de travail à l'extérieur. L'association est amenée à constater qu'il n'y a pas d'emplois salariés à temps plein et à durée indéterminée pour tous. Le nombre de personnes accueillies par l'association ne rentrant pas dans les critères (son financement est soumis à diverses conventions ciblant telle ou telle catégorie d'âge, d'indemnisation et d'insertion) devient alarmant. La maison de chômeurs perd alors ses subventions publiques. Elle explose en diverses associations dont La Presqu'île Réseau de citoyenneté sociale (Basée à Toulouse) qui se développe sous l'impulsion d' A. Dreuille (fondatrice de la Maison de chômeurs qui sert de base) et B. Ginisty (membre du conseil de surveillance du REAS).

Il s'agit à présent, « d'associer, de rassembler deux mondes, celui des travailleurs et celui des chômeurs, toutes générations et situations confondues »¹⁰ (R1), affirme sa fondatrice

¹⁰ . Dreuille A., 2001, « Discontinuité des carrières : déstabilisation ou épanouissement de la personne ? », dans Dreuille A., dir., 2001, *Les aventuriers de l'économie solidaire*, pp. 11-22. A l'époque où Rocard créa le RMI c'était une excellente réponse à une situation d'urgence poursuit-elle. Elle a bien amélioré la situation de ceux et celles que nous accueillions alors. Parler de ces allocations aujourd'hui sous le vocable de « minima sociaux » constitue un soupçon de méfiance bien entretenue. Nous aurions affaire à une catégorie de gens inemployables, particulièrement peu courageux, que les travailleurs méritants entretiendraient à ne rien faire. C'est une manière de penser assez répandue qui fait faire l'économie d'un questionnement moins simpliste et généralisateur qui devrait être le nôtre. Nous devenons plus riches avec de plus en plus de pauvres. Soit nous changeons les règles (comme le dit le MNCP) soit nous poursuivons cette gestion humaine à deux vitesses (...). Alors qu'une politique de sas (associations intermédiaires, entreprises d'insertion, accompagnements divers, contrats d'insertion, etc) venait répondre (dans la seconde logique) à cette situation de chômage massif et de longue durée, une formation embryonnaire de résistance tentait de s'organiser dans le mouvement associatif. L'échec du syndicat de chômeurs (issu du désir de changer les règles) révèle cependant la difficulté à rassembler des hommes et des femmes sous la bannière du chômage. Là où des non chômeurs se sont associés aux chômeurs sont apparus de nouveaux lieux de vie. Le chômage sépare deux mondes : celui des travailleurs et celui des chômeurs, le RCS les rassemble (...). Il s'agit là non pas d'initiatives de travailleurs sociaux oeuvrant pour les chômeurs mais bien d'initiatives portées par les chômeurs eux-mêmes. Encore faut-il leur en reconnaître clairement le droit et, ce faisant, l'assortir d'aides financières telles que l'Etat les accorde à d'autres secteurs comme l'agriculture, l'industrie, les PME. Quel secteur économique n'est pas aujourd'hui aidé en France et en Europe ? Celui de l'économie solidaire ». L'Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises

en guise d'introduction à l'ouvrage où une quarantaine d'entrepreneurs viennent présenter leur entreprise accompagnée par les bénévoles de l'association à Toulouse. Ce Réseau de Citoyenneté Sociale la Presqu'île développe deux actions : le conseil à la création de Maisons de Citoyenneté Sociale (ou mutation d'associations de chômeurs existantes en dispositif d'accompagnement à la création) et la création d'activités économiques proprement dites avec le programme 5C (pour Chômeur, Créateur, Compagnon, Citoyen, Constructeur) sur Toulouse. Ce programme de compagnonnage est similaire aux 4 mâts et se développe actuellement dans diverses maisons de chômeurs (annexe III-2-1-1-2).

Parmi les membres du RCS se trouve donc un ensemble de Maisons de chômeurs, lesquelles se fédèrent également au sein du Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), autre Adhérent du Mouvement pour l'Economie Solidaire. Ce mouvement a fait de l'économie solidaire un axe prioritaire depuis son congrès de 2001 bien qu'il soit né essentiellement de la contestation et de la revendication en 1986 (ce qui explique qu'il reste tendanciellement plus proche de la topique engagée). La proximité avec le MES s'en ressent d'ailleurs puisque des boucles herméneutiques relativement courtes lient la charte de ce congrès au lexique solidaire du CRIDA¹¹. Le MNCP a donc toujours diversifié ses champs d'intervention¹² au-delà de l'économie solidaire. Mais c'est uniquement ce pan de son activité qui nous intéressera ici. Certaines associations locales du MNCP furent en effet retenues par le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire. La collaboration avec les RCS s'est alors installée autour de l'application du programme 5C et a fait de plusieurs Maisons de véritables lieux d'accompagnement à la création d'activité économique pour les désaffiliés (voir annexe III-2-1-1-3). Notre forum s'est installé avec, parmi nos interlocuteurs, le directeur salarié du MNCP (un autre permanent de l'association intervenant parfois dans la discussion) :

(ACCRES) a disparu, le programme Encouragement et Développement d'Entreprises Nouvelles est en panne et les Nouveaux-services, Nouveaux-emplois (emplois jeunes) ne seront pas pérennisés (*Ibid*).

¹¹ Afin d'éclairer à sa manière le concept d'économie solidaire, le MNCP a élaboré une charte en 2000 qu'il a soumise à toutes les associations membres. Après amendements, elle fut adoptée un an plus tard au congrès de Limoges et fixe des règles concernant l'hybridation des financements et des ressources, la production de lien social, l'éducation populaire, la nature des biens et services, la démocratie participative, la place des salariés, etc. Cette charte reste actuellement en chantier afin d'évoluer vers un texte susceptible de permettre de mettre en place un label et un processus de validation garantissant la démarche. Pour cela il faut aussi, à terme, que le MNCP soit capable de « standardiser » les réponses aux questions qui traversent ses « Maisons » : comment faire passer des personnes fragilisées par le chômage à des démarches professionnelles, comment vaincre le scepticisme des partenaires institutionnels, consolider les contractualisations avec les pouvoirs publics, assurer le renouvellement des conventions, etc (MNCP, 2001, « Charte du MNCP pour l'économie solidaire »).

¹² Il représente les associations et défend les intérêts des chômeurs et précaires, dans leur vie quotidienne et dans les instances où se décide leur avenir, entretient des contacts réguliers avec les partenaires sociaux qui poursuivent des buts similaires, favorise les relations avec les associations de chômeurs des différents pays, soutient toutes les actions favorisant une véritable formation, organise des actions, des interventions, des débats, au niveau local, régional et national, etc (voir annexe III/7-1-1-4).

- La Presqu'île (réseau de citoyenneté sociale). Toulouse (MES) : 5 entretiens dont un ancien porteur de projet et le directeur du MNCP (Paris, MES) en charge de la dynamique économie solidaire.

Le MES deviendra aussi le point d'ancrage solidaire d'un autre mouvement, d'éducation populaire, cette fois. Tout en s'inscrivant dans le cadre de ces programmes publics d'insertion, il s'agit pour un certain nombre d'équipes de Peuple et Culture, de permettre à des chômeurs de rejoindre le monde du travail en milieu rural. En arguant qu'éducation populaire signifie au premier chef "la personne au centre du projet", les démarches pédagogiques mises en œuvre prétendent ne pas faire de « l'adaptation au marché du travail », de la « ré-insertion » ou du développement de « l'employabilité ». Ces associations Peuple et Culture accompagnent souvent « des porteurs » et prennent des formes variées (allant de ce qu'on appelle une « pépinière d'activités », à la « couveuse » ou la « coopérative d'emplois »). Elles permettent aux acteurs ruraux de comprendre et choisir le statut adapté à leur projet (quelques exemples en annexe III-2-1-1-4). A l'instar du MNCP, là n'est pas le tout de l'action de toutes les associations de Peuple et Culture qui décline essentiellement l'économie solidaire dans sa commission rurale (qui rassemble une douzaine d'associations sur trente) alors que d'autres commissions sont plus directement axées sur la formation d'acteurs sociaux, l'accès à l'art et à la culture, etc. C'est au cours de l'un de nos forums installé dans les bureaux du MES, essentiellement autour des membres de l'ADSP que nous avons interviewé le président de la fédération Peuple et Culture.

- Fédération Peuple et Culture (REAS, MES) : 1 entretien (président bénévole retraité)

Les catégories des accompagnateurs de projet et des finances solidaires sont relativement homogènes et connaissent en fin de compte une relative inclusion mutuelle, les seconds fournissant souvent les premiers en capitaux nécessaires. Les composantes internationales de l'économie solidaire sont, par nature, moins proches de la finance de proximité française mais désignent bel et bien l'une de ses formes les plus concrètes si l'on en croit le Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire (Hascoët, 2002, p. 51). Si l'on se tourne vers le MES, le mouvement Peuples Solidaires apparaît comme une désinence pour le Sud des logiques de micro-finance et de l'accompagnement des projets de développement local en France. Il est né de la fusion du Mouvement 1% Tiers-Monde (dont sont inspirées, en France, les cagnottes Solidarité-Emploi) et Ucodep. On trouve d'ailleurs un fort engagement politique et revendicatif chez Peuples Solidaires (participation aux manifestations, etc) hérité de la

dynamique militante de 1%. Ce qui rapproche singulièrement la fédération (dont l'une des membres fut aussi présidente du MES) de la topique engagée. Elle comprend aujourd'hui quelque 80 associations locales (en France et en Belgique). D'un côté, la fédération Peuples Solidaires s'engage dans des actions de sensibilisation du grand public à travers une participation à des campagnes d'information et de mobilisation (Semaine de la Solidarité Internationale, Demain le monde, etc.)¹³. De l'autre, elle offre ses compétences aux associations locales du Nord et du Sud qui tentent, au Sud, de trouver les fonds nécessaires à la constitution de groupements villageois, coopératives et projets économiques, groupes de femmes, associations de jeunes, etc. A cet égard, elle est partie prenante du comité d'administration de COFIDES (Coopérative Financière pour un Développement Nord Sud), une structure d'épargne solidaire qui répond aux difficultés d'accès au crédit rencontrées par les populations du Sud et permet d'initier des projets que les prêteurs traditionnels jugent habituellement trop peu rentables. Pour certains théoriciens ce genre d'association pourrait être le fer de lance de l'économie solidaire à l'échelle internationale si elle parvenait à articuler définitivement ses mécanismes à ceux de la micro-finance en Europe (et annexe III-2-1-1-5)

C'est aussi par son travail au sein du conseil d'administration de Max Havelaar que la fédération Peuples Solidaires cherche aujourd'hui à recroiser ses initiatives et celles du commerce équitable (ensemble 7). Son investissement dans le collectif l'Éthique sur l'étiquette¹⁴ organisé par Artisans du monde révèle une tentative similaire. C'est, entre autre, sur ce projet commun que les deux fédérations se retrouvent au sein du MES (dont le trésorier fut un temps un membre d'Artisan).

- **Fédération Peuples Solidaires (MES)** : Présidente bénévole (un entretien)

Ensemble 2: la finance de proximité et l'épargne solidaire

La micro-finance que nous avons déjà largement abordée est souvent directement liée aux structures d'accompagnement de projet et, dans une moindre mesure, aux structures de développement de services de proximité si l'on s'en tient à l'acception restreinte (boucles

¹³ . La fédération organise des formations spécifiques (sur des thèmes aussi divers que les relations Nord/Sud, la santé, les échanges culturels, le développement durable), publie le mensuel *Peuple en marche*, etc.

¹⁴ . Collectif dont le but est d'imposer aux entreprises (sous peine de publicité négative) le respect de droits sociaux et environnementaux.

courtes) de ces « services ». Peu de travaux de grande envergure¹⁵ ont été jusqu'à présent réalisés sur la microfinance même si la plupart des théoriciens en font l'un des axes principaux de l'économie solidaire (Laville, 1999, pp. 130-132, Demoustier 2001, p. 109-111, Chaniel, Laville, 2002, pp. 17-18, etc.). Les plus attentifs d'entre eux, nous l'avons évoqué, sont à aller chercher du côté du centre Walras dirigé par Servet. Leurs travaux illustrent parfaitement ce que nous avons défini en terme de quasi-objet avec l'ANT. A la cime du triangle herméneutique, des textes d'analyses socio-économiques au sein desquelles il est néanmoins aisé de débusquer la grammaire morale de l'économie solidaire (Vallat, 1998 et 2003, Guérin et Vallat, 1999). Par le truchement de leurs papiers pullulant dans les forums autonomes, les boucles se « serrent ». En attestent, comme nous le verrons, les articles conjoints ou les articles d'acteurs reproduisant les lignes discursives des chercheurs¹⁶. Tout l'intérêt des « rangs » inférieurs dans ces forums sera qu'ils manifestent souvent de façon beaucoup plus exacerbée les valeurs (les biens) qui, contrairement aux analyses scientifiques, prêtent davantage à la controverse (chapitre 9).

Les travaux de ces chercheurs s'accordent à suggérer une explication de la microfinance qui parte moins de la nature des projets financés que de la « nécessité » conjoncturelle de leur apparition. C'est la difficulté d'obtention de crédits bancaires, de fonds de garanties, ou encore de prises de participation, pour créer sa propre activité, qui a induit la mise en place de ce genre d'initiative depuis quelques années. Les interventions financières sont de faible montant, ce qui justifie le terme de micro-finance. En l'absence de garanties réelles, elles reposent nécessairement sur une certaine solidarité qui consiste à établir des partenariats de proximité autour de créateurs en mobilisant organisme de conseil, organisme prêteur, collectivités locales, etc » et à engager les proches du (des) porteur(s) de projet dans un système de « caution qui consiste souvent davantage en une forme de garantie morale que financière (« les garants s'intéressent un minimum à l'activité dans laquelle ils sont investis financièrement ») (Vallat, 2003, p. 75, Guérin, Vallat, 1999, p. 105).

Les formes juridiques que peuvent prendre ces initiatives de micro-crédit sont diverses. Il peut s'agir d'associations comme dans l'exemple célèbre et déjà traité des Cigales¹⁷ et des cagnottes Solidarité-Emploi (la première cagnotte lança une campagne nationale en

¹⁵ . Notons la thèse récente mais non encore publiée de David Vallat, 1999, Exclusion et liens financiers de proximité (financement de micro-activités), *Thèse de doctorat*, Université de Lyon 2, 525 p.

¹⁶ . Ainsi, Guérin I., 2000, « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », dans *RECMA*, n° 277, pp. 79-93 et Guérin I., Vallat D., 1998, « Les expériences de crédit solidaire », dans *Economie et humanisme*, n° 345, pp. 82-87, Dughera J., Laville J-L., Servet J-M., 1999, « Micro-crédit, le risque libéral », dans *Alternatives économiques*, n° 172, pp. 44-.

¹⁷ . (dont on compte près de 90 exemplaires sur le territoire français au début de l'année 2003).

1985 et essaime depuis cette date). Nous l'avons vu, les premières Cigales sont intimement liées à l'ALDEA et c'est avec les fondateurs de l'association S-E (Solidarité-Emploi) et du GIEPP¹⁸ du Nord-Pas-de-Calais qu'ils lanceront le REAS en 1990¹⁹. A la différence des cagnottes S-E (alimentées par des ordres permanents allant de un euro et demi à trente euros par mois), les Cigales ne font pas à proprement parler des dons mais entrent dans le capital de petites sociétés en y prenant des parts. Il s'agit donc d'une épargne mensuelle de (de 7,62 € à 457,25 €) puisque, au terme de sa vie, la structure procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des Cigaliers.

L'une des plus importantes associations Solidarité-Emploi est active à Toulouse depuis une vingtaine d'années. C'est l'un de ses épargnants que nous avons rencontré dans le forum que nous avons ouvert en banlieue à la Maison de l'Economie Solidaire de l'ADEPES (infra ensemble 4), collectif territorial qui regroupe plusieurs initiatives solidaires (SEL, accompagnement, financement, etc). En 18 ans, l'association a collecté 131 000 € parmi ses souscripteurs (dont le nombre oscille entre 45 et 24), le souscripteur moyen versant chaque mois 20 €²⁰. 84 prêts (de 150 à 4 000 €) ont été effectués sur base de l'argent remboursé ou de l'arrivée de nouveaux souscripteurs²¹. L'activité est risquée puisqu'il est acquis à l'origine que beaucoup d'argent peut se perdre. Néanmoins, les membres de Solidarité-Emploi Midi-Pyrénées (SEMP) se targuent d'avoir aidé 70 projets d'associations ou d'entreprises qu'ils présentent en se référant à la hiérarchie de valeur (entreprise démocratique, écologique, culturelle) et au souverain Bien qu'est le travail (plus d'information: annexe III-2-1-2-1).

La fédération des Cigales permet à ses associations d'être beaucoup plus unies que celles de S-E qui ne possèdent de liens les unes avec les autres qu'à l'échelle régionale. Celui qui en fut longtemps le président a aussi été membre actif du CA de l'IRES (MES) et c'est à ce titre qu'il participera aux nombreux forums qui eurent lieu Place de Valois à Paris autour des membres de l'ADSP dont le *Mouvement pour l'Economie Solidaire* partage les bureaux (on le retrouve également dans les forums autonomes). La fédération comporte notamment des associations territoriales qui regroupent les Cigales d'une même région, d'un département ou d'une ville²². Il en existe quatre au moment de notre enquête. Ces associations territoriales ont été créées à l'initiative d'au moins trois clubs Cigales présents sur ces territoires et voulant

¹⁸ . Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels

¹⁹ . Un couple emblématique y sera pour beaucoup : A. Archimbaud est alors présidente de S-E national et son mari, J. est alors président de l'ALDEA.

²⁰ . La moyenne annuelle, estime l'association, oscille entre 80 et 900 € par personne.

²¹ . Sur les 84 "emprunteurs d'honneur", 26 ont remboursé, 11 sont en cours, 40 ne rembourseront jamais, les 7 autres sont trop "récents" pour pouvoir établir leur potentiel de remboursement. Le Bilan sur les prêts "anciens" sont évalués à 46 % des prêts remboursés, 42 % perdus et 12 % en retard.

²² . celles de l'Ile-de-France, de l'Ille-et-Vilaine, du Nord-Pas de Calais et de l'Est (Franche-Comté et Lorraine).

développer des synergies. C'est dans le forum installé à l'APES (Lille, infra ensemble 4) qu'interviendra la salariée de l'association territoriale du Nord-Pas-de-Calais et qui retiendra donc davantage notre intention : son rôle est d'appuyer la création de nouvelles Cigales, de former les membres des clubs et de les représenter (lors de salons d'entrepreneurs, rencontres d'économie solidaire, etc) et de faire suivre l'information auprès des porteurs de projet, des partenaires du soutien à la création et d'autres structures affiliées à l'APES (annexe III-2-1-2-2). Comme d'autres structures territoriales (la Maison de l'ADEPES pour Toulouse, l'APEAS à Marseille, etc), l'APES est un lieu tout à fait propice aux forums hybrides puisqu'elle accueille dans un même lieu plusieurs structures solidaires de la région. C'est par exemple à ce forum que participera une autre structure de financement : Autonomie et solidarité.

- **Fédération des Cigales (MES, REAS)** : 2 entretiens (président bénévole de la fédération nationale, animatrice (salariée) de l'association des Cigales NPC).
- **Solidarité-Emploi Midi-Pyrénées, SEMP, Toulouse (/)**: 1 entretien (souscripteur bénévole).

Ces groupes associatifs se distinguent eux-mêmes des coopératives de capital-risque Garrigue, Autonomie et solidarité²³. Celles-ci manipulent des fonds beaucoup plus importants (dont le minimum avoisine les 20 000 euros), revêtent le statut de société anonyme (avec au moins 7 actionnaires) et ouvrent à des exemptions fiscales. Garrigue a été historiquement la première société exerçant une activité spécifique de capital-risque au profit des entreprises solidaires et apparaît aujourd'hui comme l'opérateur de référence du capital-risque alternatif et solidaire sur le plan national. Fondée en 1985 par un groupe de 19 personnes membres de l'ALDEA (Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative), Garrigue a pour but de participer au financement d'entreprises de l'économie alternative et solidaire par le biais d'investisseurs, personnes physiques et personnes morales. La structure complétait le dispositif des Cigales. Ces dernières étant sous forme d'indivisions volontaires, limitées dans le temps à 5 ou 10 ans, il s'était révélé nécessaire de créer une structure coopérative pérenne capable de reprendre et d'accroître les participations de ces clubs dans les entreprises financées. Elle permettait de plus à des personnes morales (entreprises, banques et fondations de l'économie sociale par exemple) de participer à ce projet et lui conférait une dimension nationale²⁴. On se souvient de l'intervention déterminante de Garrigue dans la création

²³. Cf. REAS et note 23.

²⁴. En 2003, Garrigue a lancé un appel public à l'épargne qui lui a permis de doubler le montant de son capital, de 708 620 € au 30 avril 2004, détenu par 351 actionnaires. Son engagement et son expérience ont permis à

d'*Andines* (commerce équitable) ou de l'idéal-type si prisé aujourd'hui : Ardelaine. Mais des magasins Biocoop, des restaurants biologiques, des projets économiques dans le Sud ont aussi été appuyés par la coopérative (annexe III-2-1-2-3).

La rencontre des Aldéasiens fondateurs de Garrigue avec le GIEPP du Nord fait non seulement partie du processus qui lança le REAS vers 1990 mais aussi de celui qui permit la création la même année d'Autonomie et Solidarité (annexe III-2-1-2-4). C'est deux de ses membres (fondateur bénévole et salarié) qui investiront le forum ouvert à l'APES durant notre enquête. Sur ces modèles il faut encore retenir la plus récente création d'IES²⁵ près de Toulouse (ses membres sont rassemblés dans l'ADEPES).

- **Autonomie et solidarité, Lille (REAS)** : 2 entretiens (1 président bénévole, 1 salarié).

Ces fonds sont eux-mêmes sans commune mesure avec les millions d'euros brassés par la Caisse solidaire Nord-Pas-de-Calais, exemple plus exceptionnel qui cherche toujours à essaimer ailleurs sur le territoire à l'heure actuelle. Il fallait donc lui consacrer un forum dans ses bureaux de Roubaix. C'est le fondateur d'Autonomie et Solidarité et son équipe qui, en 1993 décident de promouvoir la création d'une banque régionale en coordination avec le Conseil régional qui co-financera l'enquête de faisabilité et participera à hauteur de 1/3 au capital de la banque. C'est actuellement un exemple unique en France de société financière à vocation entièrement solidaire. En 2001, la caisse a soutenu la création de 200 entreprises et de 750 emplois. La commune compétence s'exprime largement dans le principe même de la banque visant à fournir un prêt bancaire à taux nul ou très faible en accordant leur confiance à des porteurs de projets refusés (car non solvables) par les banques classiques (Annexe III-2-1-2-5.)²⁶. Là encore, ses principaux représentants s'expriment de manière récurrente dans les forums autonomes et dans un lexique très proche de celui des analystes scientifiques. Mais, contrairement à ceux-ci, ils y développeront aussi des polémiques à moitié cachées avec d'autres Solidaires sur la valeur du « small » sur lesquels on préférerait fermer les yeux.

- **Caisse Solidaire du Nord (/)** : 1 directeur salarié

Garrigue de figurer parmi les six premières entreprises à obtenir l'agrément interministériel "Entreprises Solidaires" (mars 2002) prévu par l'article. A ce titre, elle entre dans le champ restreint des sociétés susceptibles de recevoir des fonds issus du nouveau Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire (PPESV) (loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001) ainsi que du nouveau Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire de Retraite (PPESVR) (Loi Fillon 2003).

²⁵. Initiative pour une Economie Solidaire

²⁶. Tytgat C., directeur général de la Caisse Solidaire, 2001, « Promouvoir une épargne solidaire », *Rapport au Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire*, pp. 6-14, 22-28.

Note sur la finance et l'accompagnement de proximité

Pour les plus enthousiastes, le micro-crédit a changé la vie de multiples personnes en dépassant la contestation par l'action dans l'engagement de « citoyens-épargnants ». Autrement dit, nous serions en présence d'une révolution pratique d'affiliés qui ont choisi de miser sur la capacité de personnes en voie de désaffiliation à créer leur propre entreprise. Cet enthousiasme peut être mis en porte-à-faux avec des opinions plus sceptiques. La crainte de voir se développer un capitalisme aux pieds nus incarné par une myriade de petites entreprises de chômeurs soutenues par des organismes d'accompagnement et créées grâce aux financements solidaires est bien exprimée par Boivin et Fortier²⁷. C'est d'ailleurs sur eux que s'appuiera D. Méda pour manifester toute son incrédulité face à l'économie sociale en général. On voit mal comment « ces associations pourront s'opposer de l'intérieur au développement sans frein de la logique de rentabilité, dans la mesure où ils ne sortent pas de la domination de l'économique, mais souhaitent seulement voir son action adoucie », écrit-elle dans un ouvrage (1999, p. 401) qui continue aujourd'hui à faire couler l'encre de la plume des spécialistes (voir par exemple Laville, 2001a, p. 68 sq, Fraisse, 2003, p. 142 sq, etc). C'est encore cette forme de capitalisme qui est pointé lorsque certains anti-utilitaristes — plus proches pourtant de l'économie solidaire — déplorent que ce genre d'initiatives ne procède pas à une « déséconomisation des mentalités » suffisante puisqu'il s'agit toujours pour les finances solidaires d'investir dans des projets économiques dont les porteurs ont pour but principal la rentabilité (Latouche, 2001, p. 26).

Bien qu'il faille concéder que Méda discerne probablement mal la diversité de ce que recouvre le terme « économie sociale », trancher ce débat n'est pas envisageable à court terme. Son intérêt réside d'ailleurs moins dans sa résolution que dans sa mise en abîme au cœur même des démêlés qui agitent le secteur de la micro-finance en tant que tel et les controverses qui opposent cet ensemble à d'autres ensembles de l'économie solidaire. Comme le suggère notre schéma sur les topiques, la grammaire repérable dans les discours des cigaliers oscille entre une dominante situationniste et une dominante philia. Les tenants de la première ironiseraient (contre Latouche) au sujet d'une quelconque déséconomisation de l'esprit d'un chômeur à qui le RMI ne « permet même pas de vivre » et pour qui la création d'activité est devenue une question de survie. Ceux-là assument « l'économie au point de ne faire valoir que « l'auto-emploi à tout prix ». Les tenants de la dominante philia insisteront

²⁷. Boivin L, Fortier M, 1998, *L'économie sociale, l'avenir d'une illusion*, Paris, Fides.

tout particulièrement sur le fait que le jour où un tournant marchand sera vraiment pris par les Cigales, cela voudra dire que l'on aura perdu le lien convivial avec les porteurs de projets. L'intimité de l'accompagnement et du financement permet en effet d'aborder les thèmes clefs de l'économie solidaire sur le long terme: on peut inciter les porteurs à réfléchir aux autres formes de richesses que leurs activités pourraient faire émerger (écologiques, culturelles, etc) en plus de la leur. La question, on l'aura compris, est celle du comportement social total dont la dominante topique situationniste extrapolée ignorerait la plupart des biens autres que sa déclinaison du souverain Bien : le travail pour tous par l'auto-emploi. Que la création d'entreprises locales soit la fin dominante poursuivie par les structures, certes. Mais pas à n'importe quel prix.

Si les disputes autour de « l'économisme » vont faire vaciller sur ses bases ces premiers édifices de la cité par projet (chapitre 9) que sont les structures d'épargne et d'accompagnement de proximité, il n'en reste pas moins que leurs fondations morales sont partout partagées. Le fait de ne plus défendre des chômeurs en se référant à leurs droits mais à leur « capacité d'action » (Vallat, 2003, p. 77) s'inscrit facilement en faux face à l'argument de D. Méda qui consiste à interroger les compétences effectives des personnes. Puisqu'elles n'ont pas trouvé leur place sur le marché, pourquoi s'épanouiraient-elles dans l'auto-emploi ? En substance : « Comment un secteur appelé à préfigurer la société nouvelle peut-il être défini négativement comme le refuge des exclus du secteur dynamique ? Pourquoi ces nouvelles activités pourraient-elle être exercées — comme par miracle — par des personnes dont les compétences ne sont plus valables sur le marché classique ? » (Méda, 1999, p. 400). La réponse se laisse deviner et la plupart des spécialistes s'empresseront de lui rétorquer que là où elle voit de l'incompétence il faut voir une capacité à l'auto-organisation forcée par l'absence d'emploi sur le marché du travail et soutenue dans des espaces publics de proximité financière. Si même les plus désaffiliés peuvent créer, c'est aussi parce qu'ils bénéficient d'un soutien moral, topique conviviale oblige²⁸. C'est là le respect le plus élémentaire de R2.

²⁸. Norme respectée autant par les acteurs que par les chercheurs : « Lorsque la population ciblée par l'organisme concerne des chômeurs de longue durée, des personnes handicapées par un faible niveau d'études, des allocataires de minima sociaux, populations qui, à des degrés divers, se trouvent durablement en marge du travail, l'accompagnement prend parfois la forme d'un soutien psychologique de personnes désespérées. Pour les personnes qui ont vécu des trajectoires difficiles, le moindre obstacle ébranle le peu de confiance qu'elles ont en elles-mêmes. La première étape consiste alors à leur redonner confiance. Le fait d'être entouré est essentiel. Il faut parfois les accompagner dans leurs démarches relationnelles, l'étude de marché est ainsi une première étape dans le processus d'intégration sociale. Parler de l'entreprise que l'on projette de créer revient à partager un espoir. Dans un tel cas la phase d'accueil peut s'étaler sur plusieurs entrevues. Ainsi S-E Lyon accueille un grand nombre de personnes en situation de marginalisation qui sont aidées alors que leur projet est parfois très flou », etc, etc... Sous-tend ce raisonnement l'idée que, même les plus désaffiliés peuvent finir par y arriver et

En résumé, les Cigaliers manifestent forcément une opposition de principe contre l'argument de D. Méda. Mais, de manière latente, certains confessent une forme de désarroi face au manque de culture de l'initiative et vont même parfois jusqu'à accepter de financer et d'accompagner des projets en tous points similaires à ceux des boutiques de gestion. Souvent moins par déficit axiologique que parce que l'ouverture des Cigales au projet conventionnel augmente simplement la possibilité d'employer une épargne qui s'accumule !

8.3. Les ensembles classiques : Agences nationales

Ensemble 3 : Agences conseils nationales pour le développement des services de proximité.

Nous nous trouvons ici au cœur de l'économie solidaire telle qu'elle fut progressivement théorisée entre 1986 (*Les petits boulots en question*) et 1994, année de parution des deux ouvrages collectifs fondateurs : *L'économie solidaire, une perspective internationale* et *Cohésion sociale et emploi*²⁹. Les cinq associations fréquentées ne répondent pas spécialement aux critères solidaires énoncés sur les services de proximité (hybridation des ressources et construction conjointe de l'offre et de la demande) mais contribuent à l'élaboration d'initiatives diverses qui, elles, y répondront. Leurs leaders composent le collectif de recherche qui aida le CRIDA à mettre au point la conceptualité solidaire qui, en 10 ans, a fait école (cf. supra., chapitre 6)³⁰. Ils sont aussi à l'initiative de l'Appel de 1997 qui donna naissance à l'IRES (MES). Quatre grands champs sont essentiellement concernés : les services de la vie quotidienne (ADSP), les services d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement (CNLRQ), les services culturels et de loisirs (OPALE), les services

méritent un prêt d'honneur, plafonné à 10 000 FF, quitte à envisager des formations dans un organisme du réseau. (Guérin, Vallat, 1999, p. 100)

²⁹. Les années 90-94 furent une période de mise en perspective théorique de l'économie solidaire relativement effervescente étant donné que c'est aussi durant cette période que sont publiés des ouvrages tels que *Les services de proximité en Europe* (1991) *L'économie contre la société* (Perret et Roustang, Seuil, 1993) .

³⁰. Voir par exemple numéro 36 de la revue *Hermès*, 2003, où cette conceptualité ponctue la plupart des réflexions suggérées par les différentes contributions, des Régies de Quartier aux SEL en passant par l'accompagnement.

solidaires, très proches de l'accompagnement mais sur des entreprises essentiellement collectives (ADEL)³¹.

Le forum installé à l'ADSP rassemble diverses personnes que l'on retrouve toujours actives ailleurs dans le réseau solidaire comme c'est le cas pour toutes les agences nationales. Elles apportent en effet un soutien méthodologique et opèrent des transferts de compétences spécifiques aux associations régionales. L'Agence pour le Développement des Services de Proximité (ADSP) y est ainsi pour beaucoup dans l'existence de l'ARDES (ensemble 5), un peu comme le REAS y fut pour beaucoup dans la création de l'APEAS (Marseille). La présidente de l'ADSP est aussi présidente de l'ARDES. Autre exemple : dans le cadre de son accompagnement de BES (les dockers), les contacts avec le GIEPP de Lille conduisirent l'ADSP à s'engager fortement dans la création de cet autre collectif territorial d'importance qu'est l'APES (plus d'informations sur l'ADSP en annexe III-2-1-3-1).

Notre forum à l'ADSP fut celui qui se rapprocha le plus du focus-groupe. A sa suite nous avons interrogé ses deux chargés de mission (salariés) et deux bénévoles de son CA isolément. Tous, sont ou ont été membres du bureau du MES :

- **Agence de Développement des Services de Proximité (Paris, MES) : 4 entretiens (2 salariés, 2 bénévoles)**

C'est dans son numéro de septembre 1976 qu'*Autrement* « première époque » retrace sur le vif et avec enthousiasme les premiers pas d'une association à Roubaix, constituée de personnes précaires qui luttent pour la restauration de leur quartier « l'Alma-gare ». Ce lieu est devenu emblématique des luttes urbaines et c'est sur son modèle que se constituèrent un certain nombre de « Régies de Quartiers »³². Le label «Régie de Quartier» est devenu aujourd'hui, une marque collective, susceptible d'être obtenue lorsque l'on répond aux critères de la charte des Régies et que l'on répond aux critères contrôlés par le Comité National. L'organisation du Comité National de Liaison des Régies de Quartier (Association loi 1901) permet d'assurer une triple mission d'animation, de représentation et de développement, qui concourt à un objectif plus global : conforter et démultiplier au niveau national la dynamique de citoyenneté active dans le secteur du développement d'emplois locaux. Une Régie de Quartier est constituée par des représentants des collectivités locales,

³¹ . Ces catégories sont définies par de nombreux travaux, y compris à l'échelle européenne. Voir par exemple les documents de la Communauté européenne : *Croissance, compétitivité et emploi – Débats et voies pour entrer dans le 21^e siècle, Livre Blanc*, Luxembourg, 1993, *Les initiatives locales et le développement de l'emploi*, 1995, *Premiers rapports sur les initiatives locales de développement et d'emploi*, 1997etc.

³² . Lamarche-Vadel G., Cotlenko A., 1976, « Alma-gare — le singulier et le politique », dans *Autrement*, n° 6, pp. 62-69.

des logeurs, et des habitants de quartiers relativement déshérités. Ensemble, ils interviennent dans la gestion urbaine du territoire. Les salariés de l'association sont les habitants du quartier. Ils entretiennent, nettoient, rénovent, aménagent, et développent des services de proximité pour améliorer le cadre de vie. La Régie contractualise financièrement le plus souvent avec la Ville et les logeurs HLM et un engagement bénévole vient le plus souvent compléter le dispositif d'hybridation des ressources que préconise le CNLRQ. Si les boucles herméneutiques avec le CRIDA sont très courtes en ce qui concerne les professionnels du Comité National, elles sont plus distendues en ce qui concerne les Régies sur le terrain. Il n'en reste pas moins qu'elles incarnent « le service de proximité » par excellence : co-construction, pérennisation des emplois créés, etc (annexe III-2-1-3-2). Nous avons interviewé la directrice du CNLRQ mais c'est le trésorier que nous croiserons dans nos forums au MES. L'un et l'autre sont salariés du comité.

- Comité National de Liaison des Régies de Quartier, Paris (MES) : 1 entretien (directrice)

L'ancien directeur du CNLRQ, membre actif du bureau du MES, a fondé son propre bureau d'études (Civilités) qui a cette particularité d'être sous statut associatif. A contrario, le paradoxe est que l'on ne trouve nuls bénévoles dans cette association mais seulement deux salariés (dont le directeur-fondateur). Contrairement à des bureaux d'études plus importants qui jettent une expertise de consultants, Civilités s'investit dans l'assistance, les conseils et l'accompagnement des projets économiques repérés par les pouvoirs publics d'un territoire urbain donné. Néanmoins, l'association n'intègre que rarement des politiques publiques d'emplois d'insertion par l'économie car l'enjeu est bien de soutenir des structures autonomes susceptibles de mutualiser entre l'économie de marché et l'économie publique. Là encore il s'agit d'une déclinaison particulière de l'accompagnement à la création de services de proximité et les boucles herméneutiques sont courtes entre la grammaire telle qu'elle est véhiculée par les textes de spécialistes et celle qui alimente l'imaginaire des textes récoltés lors du forum posé dans cette association (annexe III-2-1-3-3).

- Citoyens et Initiatives pour la VIe Locale, l'Insertion sur le Territoire et l'Economie Solidaire, Civilités, Paris (MES) : 1 entretien (directeur)

L'association OPALE - Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises - s'est créée en 1988 pour offrir ses services aux initiatives culturelles de proximité. Etudes pour des collectivités territoriales, des services d'Etat et des réseaux associatifs, accompagnement de politiques publiques, organisation d'échanges autour de l'action culturelle dans les politiques

de la ville et de l'emploi, aide à la pérennisation des emplois-jeunes "Culture", accompagnement à la création, au développement ou à la structuration d'entreprises culturelles associatives (comme par exemple les Cafés-musique). Pour faire circuler ses travaux et jouer le rôle d'une plate-forme d'échanges, Opale a créé les éditions Culture et Proximité et lancé les ateliers Culture et Proximité, stages de formation continue pour les acteurs culturels. La particularité de Opale est la même que celle de Civilités : il s'agit d'une association sans bénévoles. Après quelques années de fonctionnement, elle a pu réunir les fonds nécessaires à la salarisation de ses trois promoteurs d'origine. A l'époque de notre enquête, deux salariés supplémentaires venaient d'être engagés et la réflexion sur la transition vers un statut coopératif (SCOP ou SCIC) était fortement envisagée. Là encore, le forum installé a vu intervenir diverses personnes bien que l'entretien fut focalisé sur l'un des trois créateurs, ce qui peut expliquer l'irruption impromptue (mais intéressante) dans les citations que nous avons jugé bon de ne pas retrancher (annexe III-2-1-3-4).

- Opale-Culture et Proximité, Paris (MES) : 1 entretien (salarie).

L'Agence de Développement de l'Economie Locale (ADEL), association loi 1901 créée en 1983, est née de la rencontre de praticiens et de chercheurs voulant initier des pratiques favorisant l'émergence et le développement d'initiatives locales portées par des personnes en marge du marché de l'emploi. Depuis plusieurs années, elle mène au niveau national et international, une série de travaux, d'études, d'expérimentations et d'évaluations pour capitaliser, mutualiser et valoriser différentes expériences d'économie solidaire. Ces travaux ont pour objectif de faire connaître les capacités de ces publics à devenir des acteurs économiques à part entière par la mise en œuvre de dispositifs spécifiques de longue durée. L'ADEL accompagne surtout les initiatives de femmes autour de la problématique de l'alimentation : groupement d'achat, épicerie sociale, restaurant-traiteur. Elle soutient les initiatives au démarrage (étude de faisabilité), au montage (ingénierie de formation, montage juridique et opérationnel) et l'accompagne jusqu'à son auto-subsistance. La méthodologie d'intervention employée par l'ADEL est en effet centrée sur une autonomisation financière à terme des porteurs de projet et sur une pédagogie axée sur le transfert de compétences. L'Agence a aussi couvé deux réseaux d'associations dont la démarche se calque sur la sienne.

Il s'agit d'une part du réseau Ré-actives (Réseau d'Activité d'Economie Solidaire) qui regroupe des associations interculturelles de femmes, nées dans des quartiers sensibles, qui se lancent dans le montage d'activités économiques pour créer leur propre emploi et

répondre à des besoins non couverts localement. Elles offrent des services à la population, ouvrent des lieux de rencontres, améliorent le cadre de vie (restaurants, magasins, etc). Ré-actives a été créé par des membres de l'ADEL pour faire face à des difficultés spécifiques : population très paupérisée, marchés limités et peu solvables, absence de locaux, zones désertées par les autres formes de commerces, etc. Depuis 1999, Ré-Actives soutient les expériences existantes, émergentes ou en projet mais est encore trop faible pour envisager l'autonomie à l'égard de l'ADEL (qui partage son site internet, ses bureaux, etc. avec elle). A noter que la présidente de Réactives est aussi co-présidente du MES au moment de notre enquête avec la directrice de l'ADEL.

Il s'agit d'autre part de l'association Progrès qui travaille au suivi et à l'accompagnement de structures d'insertion par l'économie dans le secteur de la santé mentale depuis 1992. Il s'agit de concevoir un dispositif global d'intervention inscrit dans la durée, permettant de favoriser les capacités d'initiatives de différents acteurs (travailleurs sociaux, psychiatres, psychologues, etc) intervenant dans le secteur de la maladie mentale et désireux de tenter des expériences de traitement de pathologies mentales par l'activité économique (restauration, etc). L'animation de ces acteurs par Progrès consiste essentiellement dans l'information, la valorisation des expériences et le soutien logistique. L'ADEL assure la représentation de fait de Progrès qui est une association quasi-informelle montée par quelques psychiatres bénévoles. Néanmoins le cas de Progrès, adhérent peu actif au MES, est tout particulièrement intéressant car il se situe dans cette zone limitrophe entre l'insertion et l'économie solidaire. Il est difficile de parler en terme de commune compétence lorsqu'il s'agit de créer de l'activité économique avec, pour principaux acteurs, des personnes atteintes de pathologies plus ou moins prononcées. Faut-il fermer les yeux sur la possibilité de l'insertion dans l'économie solidaire dès lors que certaines déficiences médicales son reconnues ? C'est dans un même forum que nous avons réuni les directeurs ou présidents de ces trois structures avant de les interroger séparément (annexe III-2-1-3-5) :

- **ADEL/Réactives/Progrès, Paris (MES)** : 3 entretiens (directrice / président / présidente).

Note sur les services de proximité

L'espoir déçu de Rosanvallon, désireux de voir se développer une myriade de petites entreprises autogérées qui puissent mener au démantèlement des grands consortiums industriels, se redéploie-t-il dans les services de proximité (1976, p. 122) ? Telle est la

question que l'on pourrait ébaucher lorsque l'on lit ou que l'on entend parler les leaders des agences de développement de ce type d'associations dont l'attitude de conscience en situation de justification est souvent celle de la topique technique.

Le « financement » et « l'accompagnement » solidaires risquent perpétuellement de se voir accrochés par les critiques de libéralismes économiques (capitalisme aux pieds nus, etc) car il leur arrive de soutenir des entreprises individuelles plutôt qu'associatives, c'est-à-dire collectives et autogérées. Ils sont en cela parfois mal corrélés à la topique technique. Les agences de développement de services de proximité ont sur eux un avantage de « grandeur » dans cette topique car il est rare que les structures accompagnées aient un statut d'entreprise privée (quand bien même le capital serait collectif comme dans une SA ou une SARL). Néanmoins, souvent confrontées à une population plus désaffiliée encore, ces agences risquent de se voir accusées d'accaparer abusivement cette grandeur et de fermer les yeux sur leur dessein véritable : favoriser un travail de formation et de professionnalisation qui permette ensuite au gens d'évoluer vers des emplois salariés plus sécurisés. Or, cette logique est la logique des « petits ». La grandeur consiste à l'inverse dans le dépassement de l'insertion qui vise la quantité industrielle de retour à l'emploi plutôt que la solidification de quelques structures que les gens auraient appris à (auto)gérer.

Les agences nationales d'appui aux services de proximité revendiquent cette grandeur et ne cessent de proclamer, avec les chercheurs, qu'il convient d'arrêter « de se référer à l'intégration salariale quand tout indique l'épuisement de la capacité intégrative du salariat » qui représentait jusqu'ici l'ordre légitime de la société (Eme, 1994, p. 160). Dans le collectif de recherche sur l'économie solidaire identifié (au chapitre 6 : CRIDA, ADEL, etc.), on s'accorde à souligner, textes et arguments à l'appui, que la logique du système, fondamentalement instrumentale, a prévalu sur les logiques de projets autogérés de la société civile. On a choisi l'hétéro-insertion plutôt que l'auto-insertion³³. Pour le dire en toute sincérité : à quoi bon réinsérer les gens dans le système qui les a précisément exclus ? L'enjeu de la formation et de l'apprentissage dans une structure telle qu'une Régie de Quartier est certes de réapprendre d'abord à travailler (à gérer son temps, à organiser ses tâches, etc) pour des personnes durablement écartées de l'emploi. Mais s'en tenir là, c'est, pour les affiliés, accepter une place de « petit » en topique technique. Ils doivent privilégier le renfort de la

³³. Les services de proximité, « à travers la reconnaissance des formes d'économie non monétaire et leur hybridation avec des formes marchande et non marchande, peuvent (eux) se constituer en micro-espaces publics, ancrés sur le vécu quotidien des personnes, producteurs de formation, d'échanges, de socialisation et d'identités. Au contraire d'un secteur sous l'égide tutélaire d'un Etat providence (insertion classique), sont valorisées socialement les initiatives d'acteurs de la société civile » (*Ibid*).

structure et la professionnalisation des postes qu'elle offre afin de s'extraire d'une conception d'insertion classique. Si telle n'est pas la logique, la Régie risque de rester une sorte de sas pour des personnes qui se succéderaient en grand nombre dans un simple processus de resocialisation et de formation technique aux métiers manuels (jardinage etc) destinés à rouvrir l'accès à des emplois salariés dans des entreprises quelconques dans la « grande économie » (avilissante, routinière, et encombrée de main-d'œuvre surnuméraire).

Au regard du désenchantement que les chercheurs manifestent à l'égard de l'ordre légitime du salariat, on comprend mal l'enchantement qui est le leur lorsqu'ils parlent de structures qui offrent typiquement des procédures d'insertion conventionnelles³⁴. Dans la « recherche d'alliés », certaines structures d'insertion trouvent grâce à leurs yeux et ils semblent parfois ne pas trop savoir s'il convient de privilégier la fermeté identitaire ou le rhizome du recrutement au plus profond des boucles longues (Gardin, 2002, Laville, 1998a, 2001c, Eme, 1994, 1998). Dans la perspective de la nouvelle sociologie, une grille de lecture souple en terme de co-construction et d'hybridation peut permettre de parler rapidement d'économie solidaire aux confins des boucles longues en fermant quelque peu les yeux sur ce clivage topique qui oppose un travail de longue haleine avec quelques personnes en situation de désaffiliation (vers l'autogestion) et l'insertion professionnalisante à caractère industriel.

Selon nous si les chercheurs font en quelque sorte deux poids deux mesures, c'est parce qu'il inscrivent leur réflexion sur le même ordre de grandeur que les acteurs. De « petite » une structure d'insertion peut devenir « grande » en topique technique. Dans le cas des associations intermédiaires et dans le cas des entreprises d'insertion, le service de proximité n'est jamais très loin car la frontière qui les sépare est poreuse. Dans l'imaginaire

³⁴ . La lecture de J-L Laville est conciliante. Il souligne que les associations devenues « intermédiaires » se sont surtout fait instrumentaliser par les pouvoirs publics à des fins d'insertion alors qu'à l'époque elles étaient bel et bien le fer de lance de l'économie alternative de la fin des années 70 et du début des années 80. Absorbées par les programmes de traitement du chômage qui s'imposent comme des modes de financements obligés, certaines sont parvenues, depuis, à opérer un tournant « solidaire » en entamant une réflexion à la manière dont elles pourraient pérenniser les travaux occasionnels qu'elles suggèrent à leur public ou en cherchant à autonomiser les personnes qui entament un processus de formation professionnelle en leur sein. Le « Giar » de Reims, par exemple, était l'une de ces entreprises mais montée entièrement par des anciens détenus qui se sont lancés dans le recyclage de pneumatiques. L'activité lancée, ils se mirent à accueillir d'autres anciens détenus comme stagiaires. Il y a là les prémices d'une démarche qui fut appelée « la création d'activité par-pour-avec des personnes en difficulté. Dans cette perspective, ces personnes étaient considérées comme des acteurs économiques à part entière (*ibid.*, p. 91, 1991, p. 66. Aussi dans : 1990, « Insertion par l'économie », dans *Economie et Humanisme, Art. Cit.*, p. 20). Proxim'Services 78 (aide à domicile rassemblant quelques 55 intervenants bénévoles ou salariés de divers statuts) est issue pour sa part de l'association intermédiaire *Réagir !* qui donne des emplois occasionnels aux chômeurs. C'est une jeune femme demandeuse d'emploi et un jeune retraité, aujourd'hui respectivement directrice (salariée) et président qui sont au fondement de deux créations (Gardin, 2002, p. 137. Voir aussi à ce sujet Fraisse L., Gardin L., Laville J-L., 2001, « Les externalités positives de l'aide à domicile : une approche européenne », dans Laville J-L., Nyssen M., dir., *Les services sociaux entre associations, Etat et Marché*, Paris, La découverte).

des chercheurs comme dans celui des acteurs, nous sommes en présence d'un « réel » service de proximité à partir du moment où l'on passe de la logique de la professionnalisation visant à réintroduire les personnes formées dans le marché du travail à la logique de l'apprentissage de la gestion économique en tant que telle. Mais le dire tel quel c'est confesser qu'il existe encore des Régies (et des associations du réseau Progrès) qui sont bien petites et qui incarnent mal R2 alors que le discours officiel est à dominante technique.

Les grosses structures de finances solidaires comme la Caisse solidaire sont aux prises avec le problème de la transition d'une correcte autogestion professionnalisée (sur l'exemple de Garrigue) à la bureaucratisation qui risque de les faire ressembler, par extrapolation, à l'économie sociale. A l'inverse, certaines agences d'appui aux services de proximité sont aux prises avec le problème de la transition d'une logique d'insertion à une correcte autogestion professionnalisée sans laquelle elles restent confinées au statut de « petites ».

8.4. Ensembles classiques de l'économie solidaire : les collectifs territoriaux et la recherche-action

Ensemble 4 : Les collectifs territoriaux

A l'issue des Consultations régionales de l'économie sociale et solidaire (1999), le projet de création d'une Maison de l'Economie Solidaire s'est appuyé sur une démarche citoyenne engagée depuis 5 ans par l'Agence pour le Développement et la Promotion de l'Economie en région toulousaine (ADEPES, Ramonville-Saint-Agne). L'idée de base est celle d'ouvrir un lieu à partir duquel puissent se développer de nouvelles dynamiques de développement d'activités économiques et des synergies entre partenaires et acteurs de l'économie solidaire. Depuis, la maison de l'ADEPES abrite un certain nombre de structures susceptibles d'être placées dans l'un ou l'autre de nos ensembles. Ainsi par exemple, l'activité initiale de l'ADEPES en tant que telle consiste dans l'accueil et l'orientation de porteurs de projets économiques solidaires qui se réfèrent à des critères sociaux et environnementaux. Peu de temps après sa création, l'ADEPES fonde Initiative pour une Economie Solidaire IES, une Société Coopérative à Capital-risque qui prend pour modèle Garrigue et Autonomie et Solidarité. Les membres de l'ADEPES sont aussi les premiers coopérateurs-actionnaires qui investiront dans de premières entreprises solidaires sur le « Grand Toulouse ». Rejoints

ensuite par d'autres actionnaires, ils restent les promoteurs de l'initiative dont les locaux se trouvent dans la maison de l'ADEPES qui a diversifié ses activités (organisation de conférences, publication d'une petite revue traitant des initiatives d'économie solidaire en Midi-Pyrénées, forums sociaux locaux, etc).

La Maison de l'ADEPES abrite encore une série d'autres structures : un SEL, une Cigales nommée « Coup de pouce », le Centre de Développement Economique Occitan qui promeut des produits du terroir, une association de service de proximité qui met en relation des particuliers-employeurs et des demandeurs d'emploi (Le Tremplin). La maison de l'ADEPES abrite même des structures qui sont à la lisière de l'économie solidaire comme une Boutique de gestion (*Créer* fait du conseil et de la formation en création et gestion d'entreprise) et l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI) de Midi-Pyrénées. Entre toutes ces structures se développent des projets, des échanges de bénévoles (ou de salariés) et une diversité exceptionnelle des services offerts (annexe III-2-1-4-1). Le forum que nous avons ouvert durant une semaine dans cette association d'associations a essentiellement retenu les interviews et interventions croisées de trois membres fondateurs du couple ADEPES/IES (bénévoles, épargnants dans IES dont l'une participe également à E-S Toulouse décrite ci-dessus) et la directrice salariée. La particularité de l'ADEPES est de n'avoir ni adhéré au REAS ni au MES :

- Agence pour le DEveloppement et la Promotion de l'Economie Solidaire, ADEPES, Toulouse (/) : 4 entretiens (3 bénévoles, une directrice salariée).

Cet isolement par rapport aux réseaux nationaux est bien loin d'être le propre de l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire en Basse-Normandie (ARDES) dont la présidente fut aussi la présidente de l'ADSP et membre du bureau du MES dès son origine. Créée à la suite du succès de E.T.R.E mis en place, on s'en souvient, par le couple CRIDA/ADSP, l'ARDES, à l'origine, accompagne la création de services de proximité (annexe 7-1-4-2). Mais, comme dans le cas toulousain, et bien que la sa Maison soit partagée par moins de structures, le rôle de l'ARDES s'est mué en un rôle de fédération territoriale et rassemble un nombre d'adhérents important entre lesquels s'élaborent projets divers et autres forums sociaux locaux. On peut citer, l'association de commerce équitable Artisans du Monde-Caen, le Gai potager³⁵ et le GRAP (groupe régional de

³⁵. L'association se présente comme un mode de culture biologique refusant l'utilisation de tout produit chimique, s'appuyant sur des équilibres naturels et la richesse du compost, respectant ainsi l'environnement. Un

l'agriculture biologique³⁶) ou encore toute une série typique de services de proximité qui s'inscrivent dans le sillage de E.T.R.E³⁷. Tous ces services illustrent à merveille ce qu'il faut entendre par l'hybridation des ressources. On y trouve en effet un grand nombre de bénévoles mais aussi une intervention importante de fonds publics qui ne va pas sans créer le débat ailleurs dans les réseaux solidaires (annexe III-2-1-4-2). A Caen, c'est le couple fondateur (bénévole) de l'ARDES que nous avons rencontré (ils se sont relayés au bureau du MES) ainsi que deux salariés chargés de mission « accompagnement ».

- **Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire, ARDES, Caen (MES)** : 4 entretiens (couple de bénévoles fondateurs, deux salariés).

C'est aussi de l'accompagnement de porteurs de projets d'économie solidaire qu'est née l'Assemblée Permanente pour l'Economie Solidaire (APES) et plus précisément du GIEPP dont nous avons déjà parlé puisqu'il fut à l'origine du REAS avec les Cigales, l'ALDEA et Solidarité-Emploi. On retrouve dans ses bureaux, rue Gantois à Lille, l'association des Cigales du Nord, la coopérative Autonomie et Solidarité mais encore toute une série de micro-structures d'accompagnements spécifiques dont le propre est de s'adresser à différentes catégories de personnes (cadres, chômeurs longue durée, etc) ou à différents types de projets : association, SA, coopérative, etc (Annexe III-2-1-4-3). Il serait bien trop long d'aborder, fut-ce en quelques lignes, les dizaines d'entreprises, coopératives ou associations membres (440 acteurs sont présents lors de sa constitution en 2000). On y trouve une imprimerie coopérative écologique (l'Artésienne), un verger écologique (le Verger d'Ohain) qui vend ses produits sur les marchés et à la ferme, l'Arbre SEL, le Réseau d'Echange des Savoirs de Lille, Rock In Fach, proche de OPALE, qui accompagne les projets culturels, les *Artisans du monde* du Nord, etc etc. C'est encore ici que l'on retrouve la déjà

système de livraison de paniers de légumes à domicile ou sur votre lieu de travail, tous les vendredis en fonction de vos disponibilités.

³⁶. Association, créée en 92, regroupant les agriculteurs bio de la région Basse-Normandie. Son objet est d'assurer le développement de l'agriculture biologique en suivant les 3 principes de développement : Conséquent, Durable et Equitable. Elle compte 400 adhérents et tisse un réseau de partenariats important. Elle assure via les GAB départementaux le soutien aux agriculteurs bio (conseils, formations, mise en marché et promotion) et enfin via la FNAB (fédération nationale) la défense et la représentation de la profession. Un peu plus de 10 salariés sont sur le terrain.

³⁷. Outre la gestion d'un service d'aide au domicile qui se veut le plus respectueux possible des personnes, qu'il s'agisse des personnes aidées (qui sont le plus souvent des personnes dépendantes), ou des personnes aidantes, *Bien Naître et grandir* milite activement en faveur de l'accès à l'autonomie des personnes handicapées, d'où son engagement dans la création d'un service départemental d'intégration scolaire des enfants handicapés. *Harmonie-Etre*, elle propose 3 objectifs : 1) Permettre aux personnes âgées ou malades de rester le plus longtemps possible à leur domicile. 2) Développer le lien social sur ces quartiers par la mobilisation de différents acteurs sociaux et l'embauche progressive des habitants du quartier pour assurer l'aide au domicile. 3) Ouvrir un local, lieu d'écoute et siège de l'association sur le quartier en proximité des usagers du service.

très ancienne association d'utilité sociale Eurêka ou la plus récente coopérative Bois Environnement Service (BES). A l'exception du directeur de la Caisse Solidaire, c'est dans ce forum que sont intervenus la plupart des acteurs du Nord-Pas-de-Calais présents dans ce travail. Pour l'APES en tant que telle, on retiendra trois intervenants : la coordinatrice et directrice (salariée), la chargée de mission communication (salariée) et enfin la porte-parole représentant l'Assemblée dans le bureau du MES :

- L'Assemblée Permanente pour l'Economie Solidaire, APES, Lille (REAS, MES) : 3 entretiens.

Bien que l'une de ses missions principales consiste dans l'animation de toute l'économie solidaire en région PACA, il faut reconnaître que L'Agence Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire de Marseille (APEAS) est restée profondément marquée par la démarche de l'équipe de la coopérative REAS qui est intervenue avec tout son bagage méthodologique pour appuyer sa fondatrice au milieu des années 90. L'APEAS est fort comparable à l'APES à l'ARDES et à l'ADEPES (elle publie une lettre périodique de quelques pages, organise toute une série d'événements et de conférences, etc) si ce n'est que c'est elle qui dispose de la plus forte équipe de salariés (9 au total), qu'elle ne délègue pas l'accompagnement de projets à des associations adhérentes plus spécialisées comme le fait l'APES, qu'elle ne privilégie pas la création de services de proximité comme le fait l'ARDES et qu'elle développe une vision beaucoup plus politique de l'économie solidaire que l'ADEPES. La dimension « REAS » tient essentiellement dans le côté « entrepreneurial » de l'association. On n'y croise guère de structures d'insertion (en lien avec des entreprises conventionnelles) comme c'est souvent le cas dans les trois autres collectifs. La méthode 4 mâts est employée de façon privilégiée pour aider les porteurs dont le projet d'auto-emploi est à forte valeur ajoutée « alternative et solidaire ». C'est ici que l'âme ou le comportement social total d'un projet importent le plus, ce qui nous a incité à ouvrir le forum à d'anciens porteurs qui ont monté leur association de commerce équitable (Epices : chapitre 10) au sein du PILES³⁸ de l'APEAS (annexe III-2-1-4-4). Dans ce forum se sont croisés la fondatrice aujourd'hui bénévole (elle fut un temps présidente du réseau du REAS), le directeur (qui représente la région PACA au MES) et un bénévole accompagnateur, contributeur aux Cigales et à la caisse Solidarité-Emploi que l'on trouve dans les bureaux de l'APEAS.

³⁸ . Pôle d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire.

- **Agence Provençale d'Economie Alternative et Solidaire, APEAS, Marseille (REAS, MES)** : 4 entretiens (2 bénévoles, 1 directeur salarié, 1 porteur).

La *Fonda Rhône-Alpes* est la seule *Fonda* régionale à adhérer au MES et à se revendiquer de l'économie solidaire. Parce que l'activité des *Fonda* est relativement loin de l'économie solidaire en général, celle de Rhône-Alpes est particulièrement difficile à subsumer sous un ensemble solidaire. Le nombre d'associations qu'elle regroupe fait pencher pour la catégorie des collectifs régionaux. Selon les statistiques du MES, elle compte bien parmi les quatre structures locales solidaires à regrouper le plus d'adhérents (40 pour l'ARDES, 40 pour l'ADEPES, 70 pour la Fonda, 200 pour l'APEAS et 300 pour l'APES)³⁹. Plus ancienne que les quatre autres, elle a développé ses activités depuis 1989 en restant fidèle à son objet : n'accompagner que des projets d'associations. Ce qui lui donne une spécificité étant donné que ses homologues de l'économie solidaire entendent déterminer, avec les porteurs, le statut le plus approprié aux projets, lesquels peuvent ne pas être associatifs. En outre, la majeure partie des associations auxquelles elle apporte son expertise ne sont pas économiques. En revanche, elle est bel et bien la seule « Fonda » régionale à mobiliser parfois des dispositifs d'économie solidaire. Récemment, elle a accompagné le montage de deux épiceries sociales et solidaires (formulation du projet, budget prévisionnel, recherche de partenaires et de financements, mobilisation des bénévoles, montage financier, mise en réseau) et un groupe de femmes qui ont créé un service traiteur exotique associatif dans un quartier multiculturel (*Cannelle et Piment*).

Sa présence parmi les collectifs territoriaux est due à ses autres activités : (1) Elle travaille à tisser des réseaux de structures autres et à les fédérer : Associations d'aide au logement, Jardins Citoyens, Economie Solidaire, collectifs « Paroles de femmes », « Paroles d'hommes », « Adultes relais », etc, (2) Elle suggère des interventions territoriales où la Fonda R-A apporte, au-delà d'une méthodologie d'action, son engagement aux côtés des associations dans la vie régionale (Saint-Priest, Grenoble, Givors, Nord-Isère, Vienne,

³⁹ . Bureau du MES, 2004, *Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales...* Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial, Rech. Cit., p. 11.

Villefranche sur Saône)⁴⁰. (3) Son Centre Ressources pour le soutien au développement de la vie associative est une référence pour tous ses partenaires régionaux (III-2-1-4-5)⁴¹.

- **Fonda R-A, Lyon (MES)** : 1 entretien (chargé de mission).

Ensemble 5 : Les groupes de recherche-action

L'association Economie et Humanisme (qui publie la revue du même nom) a pour objet général de « contribuer à la production d'idées et de méthodes susceptibles de promouvoir un développement socio-économique durable et solidaire ». On peut y lire des chercheurs (de l'économie solidaire ou non), des acteurs institutionnels (proches de l'économie solidaire ou non) et des acteurs associatifs (« solidaires » ou non). L'association en tant que telle a toujours cherché à joindre recherche, animation, formation, diffusion de la pensée et action de terrain en collaborant entre autres à l'IRES jusqu'à sa refondation⁴². Mais elle est aussi un bureau d'étude (qui, dans les années 70, faillit être rattaché au PSU), activité qui permet de salarier la plupart de ses membres actifs. Ses sessions annuelles de trois jours sont fréquentées par le tout associatif français et un grand nombre d'acteurs spécifiquement solidaires. Les thèmes traités et les ateliers organisés sont extrêmement divers et permettent aux Solidaires de théoriser leurs pratiques, de rencontrer de nouveaux partenaires (annexe III-2-1-5-1). C'est à une de ces sessions (« Le démocratie, promesse de développement », Lyon, septembre 2003) que nous avons eu l'occasion d'installer un forum et de récolter les entretiens de trois de ses membres piliers.

- **Economie et Humanisme, Lyon, (MES⁴³)** : 3 entretiens : un bénévole (ancien directeur), deux salariés (le rédacteur en chef de la revue et un chargé de mission).

⁴⁰ . Il arrive que la Fonda R-A soit sollicitée par des associations afin d'aider à démêler une situation difficile : départ d'un président, manque de mobilisation des bénévoles autour d'un bureau lassé par trop de charges, difficultés des dirigeants à passer la main à des bénévoles peu avertis des responsabilités associatives, difficultés des bénévoles à faire des propositions et prendre des initiatives face au confort d'un bureau très actif, etc.

⁴¹ . La Fonda se propose de réfléchir avec ses initiateurs aux conditions de réalisation du projet collectif et des modalités de fonctionnement interne. Les futures associations se heurtent aux contraintes administratives dont elles ne maîtrisent pas la culture et qui laissent peu d'espace à leur spécificité. La fonda RA aide à formaliser leur démarche par écrit, et à faciliter leur ancrage dans leur environnement local, à travers une meilleure connaissance des acteurs et des dispositifs institutionnels. Elle suit l'actualité des politiques et dispositifs publics. Ainsi elle se met au courant des possibilités de financements qui n'atteignent pas les associations locales, afin de les relayer de manière adéquate.

⁴² . En 2002, Economie et humanisme ne ré-adhéra pas au MES, faute de disponibilité de ses salariés dont aucun, depuis cette date, ne trouve le temps nécessaire pour s'y investir.

⁴³ . Jusqu'en 2002.

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC) est une association oecuménique qui fédère un ensemble d'associations (Secours catholique, Vie nouvelle et autres) de champs très disparates et leur sert en quelque sorte de « centre de recherche » d'obédience chrétienne. Elle vise surtout à interpeller l'opinion sur les mutations sociales actuelles et les réponses que lui apportent les activités du type « économie solidaire » par le biais de sa lettre mensuelle (adressée aux paroisses et associations sympathisantes), de ses conférences et réunions organisées partout en France et à soutenir les associations qui se créent au service des chômeurs afin de les aider à mettre leur voix en « forme » dans les instances qui les concernent⁴⁴. C'est aussi ce comité qui assure la publication et la mise à jour du répertoire des associations au service de chômeurs qu'il décrit à l'échelle nationale et régionale. Parmi ces associations on retrouve forcément la plupart des structures du MES auquel le CCSC adhère (annexe III-2-1-5-2).

- **Comité Chrétien de Solidarité avec les chômeurs, Paris (MES)** : 1 entretien (directeur bénévole).

Les MB² sont un groupe de recherche-action qui a été fondé par l'ancienne Association des Correspondants Locaux (ACL) du REAS. Ils se définissent comme une association de praticiens dont les rencontres (au minimum) trimestrielles se fondent « sur une exigence commune de qualité de réflexion, d'étude et de recherche sur l'économie alternative et solidaire en partant de (leurs) pratiques respectives ». Ils écrivent encore : « l'analyse que nous en faisons en y apportant des éclairages théoriques contribue à notre propre conscientisation. Vient ensuite le processus d'autoformation : l'apprentissage des différentes méthodes de travail proposées et animées par les participants (utilisation de nos propres ressources) nous permet à la fois d'enrichir nos compétences et de faire preuve de créativité et de rigueur. Ceci se complète d'une critique constructive et systématique à la fois de nos pratiques et de nos méthodes d'où résultent une distanciation par rapport à celles-ci et la mise en cohérence entre nos pratiques et nos discours. Chacun est vigilant pour signaler au groupe tout ce qui peut paraître comme éloignement voire dérive », ce qui permet « de coopérer pour rendre effective et visible une économie autre qui s'inscrit dans un projet de société formé

⁴⁴ . Les axes débattus et défendus sont les suivants : 1) Favoriser l'émergence des idées nouvelles, rechercher avec d'autres et promouvoir toutes les solutions susceptibles de réduire le chômage ou de créer des emplois : partage du travail, fiscalité qui cesse de pénaliser les entreprises de main-d'oeuvre, allègement du coût du travail par une autre répartition des charges sociales, limitation des heures supplémentaires, développement du travail à temps partiel entraînant embauche dans des conditions attrayantes, développement d'activités novatrices répondant à des besoins réels non satisfaits. 2) Appuyer les mesures qui vont dans le sens d'un partage des revenus et d'une plus grande justice sociale telle que le minimum social garanti (RMI). 3) Distribution des fruits de la croissance autrement que sur le mode salarial (revenu d'existence). 4) Éducation au temps libéré.

d'approches et de moyens différents mais complémentaires » (MB², 2001, p. 53). Parmi les MB² des chercheurs, des doctorants, des directeurs d'associations, des coopérateurs, des anciens du REAS qui n'ont pas « rempli dans l'économie solidaire » et surtout une valorisation notable de l'économie solidaire sous l'angle de la convivialité. Les WE (les « WEMB ») organisés autour de programmes définis à l'avance (publication d'un ouvrage, élaboration d'un jeu de société sur la coopération, organisation des interventions lors des forums sociaux européens, etc) sont agrémentés de fêtes, de promenades, etc (annexe III-2-1-5-3.). C'est l'un d'entre eux qui accueille le forum dans lequel sont intervenues des personnes que nous avons interrogées dans d'autres ensembles (Pôle de Dijon).

- **MB² (REAS, MES)** : 3 entretiens (bénévoles aux MB² mais salariés respectivement à la Confédération Européenne des Coopératives (Bruxelles), à la coopérative Espace Développement (Dijon) et dans l'association Eclorre (formation de bénévoles, de travailleurs sociaux et d'outils de gestion pour associations).

A l'origine du Mouvement pour le Développement Solidaire (MDS) on trouve une collaboration entre diverses fédérations associatives dont le REAS et le MRERS⁴⁵ (que nous recroiserons). Si l'on excepte deux journées d'été et un appel à projet resté lettre morte, le MDS entrera très vite dans une longue phase de sommeil à la suite de la disparition du REAS lui-même⁴⁶. La réactivation du MDS est assignable à son implication dans le collectif associatif Nouvelles Richesses qui se constitue pour relayer la mission de P. Viveret sur la reconsidération des facteurs de richesse (rapport commandité par G. Hascoët, Secrétaire d'Etat). Le MDS prendra en charge le volet « local ». Ce travail de théorisation sur les indicateurs de richesse non marchande est probablement le plus illustratif de ce que les leaders de l'association (qui représentent ses adhérents au MES) qualifient eux-mêmes de recherche-action. « Recherche-action » dans la mesure où, écrivent-ils, elle vise à mettre en lien des acteurs de terrain et des chercheurs pour construire sur cette question des indicateurs locaux. Il s'agit de débattre dans des sites sélectionnés⁴⁷ sur les représentations de ce qui crée de la richesse, de faire émerger d'autres critères que ceux existants (implicites ou explicites)

⁴⁵ . Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs. Se joignent au REAS et au MRERS, le Centre Technique d'Aide à la Jeunesse (STAJ) et la fédération d'éducation populaire Culture et Liberté.

⁴⁶ . Voir *A faire*, n° 47.

⁴⁷ . Sont concernés des membres bénévoles et des responsables d'associations, structures, œuvrant dans différents domaines d'activité (solidarité sociale, insertion, économie solidaire, environnement, services aux personnes, culture...), des acteurs d'entreprises (responsables, élus de CE) des habitants (organisés ou non dans des associations), des élus, des techniciens de collectivités locales ou de dispositifs publics.

pour la qualifier afin de pouvoir suggérer un mode d'évaluation pour les politiques locales et pour les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.⁴⁸

Mais là n'est pas le seul travail de réflexion sur le champ de l'économie solidaire. En 2003 le MDS est définitivement un espace ressource pour les pratiques de développement solidaire. Il publie une lettre fort diffusée (*Le Panier garni*), anime des ateliers et des formations (« méthodes participatives pour construire des projets collectifs », comment partager une vision de l'économie solidaire, etc). Enfin, il organise des conférences en régions d'où sortent des documents pédagogiques bien distribués⁴⁹ (annexe III-2-1-5-4).

- Mouvement pour le Développement Solidaire (MES) : 2 entretiens (2 salariés).

Evoquons enfin l'Association pour la Promotion de l'Economie Solidaire (APRESS). Cette association mise en place par les soins du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire a aujourd'hui, comme lui, disparu. Elle s'occupait essentiellement d'un portail internet pour l'économie solidaire. Le site Médiasol géré par l'association donnait l'occasion à l'ensemble des acteurs de laisser des articles de réflexion, de fond ou d'appel à projet collectif *on line* (le site était en grande partie une revue de presse dont les liens, triés, donnaient accès à des papiers rédigés sur des sujets touchant à l'économie solidaire). Dans un autre cadre, l'association nous intéressera pour l'affaire au sein de laquelle elle se retrouvera aux prises avec le MES (chapitre 12), du côté de la topique situationniste (annexe III-2-1-5-5).

⁴⁸ Dans ce cadre par exemple, par le biais d'Actéas (structure adhérente), le MDS a un travail sur l'évaluation de l'utilité sociale des associations et des PMI/PME, initié et coordonné par l'Avise (agence de valorisation des initiatives socio-économiques). Les 4 objectifs de ce travail étaient 1) de constituer un corps de doctrine, méthodes et outils sur l'évaluation de l'utilité sociale, 2) d'expérimenter des méthodes et des outils, 3) de disposer de premiers résultats sur l'évaluation de l'utilité sociale et 4) de repérer les conditions de transférabilité par le MDS des démarches, outils et méthodes. Dans ce projet, Actéas a accompagné méthodologiquement 3 associations et 1 PME, de manière à ce qu'elles parviennent à l'évaluation de leur utilité sociale. Il a élaboré des outils théoriques et méthodologiques généraux sur l'évaluation de l'utilité sociale (sociétale). Il a mutualisé et échangé avec d'autres structures participant à ce projet. Cette action devrait se terminer d'ici l'été 2005. A l'issue de ce travail il est prévu que le MDS rédige un rapport sur l'utilité sociale. Quelques écueils possibles : se faire « instrumentaliser » par la demande d'élus et de responsables de structures impatientes de disposer de données crédibles issues de cette évaluation pour défendre les budgets.

⁴⁹ Par exemple suite à l'atelier organisé pendant le FSE 2003, le MDS et L'AMI (Appui Mutuel pour un Usage Social de l'Information) ont réalisé un livret de transmission d'expériences, (« *La marmite des savoir-faire solidaires* ») à partir de la méthode expérimentée pour organiser l'atelier et des témoignages recueillis auprès de différents acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce livret permet à la fois de découvrir des opinions variées sur la solidarité, les moyens de transmettre les savoir-faire et les finalités recherchées et de suivre le cheminement et l'expérimentation réalisés pour obtenir ces informations. De même, un livret état des lieux, « *Comment s'éduquer à une économie plus solidaire ?* » fut rédigé à partir de l'atelier organisé lors des premières rencontres de l'éducation citoyenne. Le MDS y fait le point sur la question de l'éducation à l'économie solidaire. Se pratique-t-elle ? De quelle manière ? Par qui ? Quels sont les points d'appui et les freins repérés ? Des pistes et propositions sont élaborées. Ce livret a pour le moment été diffusé à une cinquantaine de personnes membres du MDS, d'associations et de mouvements proches ou encore croisées à diverses occasions. Un article a été publié dans Politis à l'occasion de sa sortie.

- APRESS, Paris (I) : 1 entretien (salarié).

Note sur la recherche-action et les collectifs territoriaux

Nous ne consacrerons aucun chapitre spécifique aux associations de recherche-action et aux collectifs territoriaux. Les personnes participant aux forums installés dans les « collectifs » sont toujours investies dans divers projets parmi lesquels seulement un petit nombre ont trait au collectif proprement dit (par exemple édition d'une « lettre », organisation d'un événement spécifique). Le plus grand nombre sont les projets de leurs structures adhérentes. Elles ont une vision globale de l'économie solidaire et une très bonne maîtrise des arguments topiques à faire valoir pour afficher le comportement social total de leur collectif. On peut même estimer que le rôle du collectif est de procéder à l'équilibrage des « dominantes » parfois très vives dans les structures adhérentes. C'est la raison pour laquelle on peut comparer ces personnes à celles qui se regroupent dans les associations de recherche action. De part et d'autre on relève une bonne maîtrise de ce qu'est l'économie solidaire dans ses différents secteurs et du discours sur l'avenir politique qu'elle incarne⁵⁰.

De manière générale, il reste relativement vrai dans l'économie solidaire que la mise en œuvre de modèles de compétences reste nécessaire pour clarifier les énoncés des acteurs parce que, dans les situations concrètes de leur engagement quotidien « les personnes sont rarement amenées à accomplir jusqu'au bout le travail consistant à remonter aux principes de justice qui supportent leurs arguments » (Dodier, 1989, cité dans Boltanski, 1990, p. 62). En dehors des situations de critiques dans lesquelles les plaçaient les forums qu'ils acceptaient d'ouvrir en notre compagnie, la justification s'avère pour eux sinon inutile, en tout cas facultative. Il importe peu aux accompagnateurs de projets agricoles de Peuple et Culture ou des cigaliers de savoir qu'ils parlent de leur action comme Proudhon parlait de la banque foncière, tout comme il importe peu à BES de savoir que leur engagement coopératif plonge ses racines dans les mêmes nécessités matérielles que les Bijoutiers en Dorés de Buchez. C'est d'ailleurs pour faire émerger ce parallèle sous forme grammaticale qu'il a fallu assumer un point de vue de sociologie morale « structuraliste ».

⁵⁰ . « Les grandes fractures épistémologiques entre le concept théorique de l'observateur et les catégories brutes de la réalité observée répètent une division bien peu médiée, entre les causes du théoricien et celles des acteurs : on passe sans solution de continuité de leur travail au nôtre ; les élaborations causales que nous proposons n'ont de sens que si elles nous échappent pour être reprises, modifiées, détruites par le travail de nos collègues attentifs, et – si elles leur parviennent – par celles des acteurs intéressés » (Hénnion, 1993, p. 267).

Mais un bémol doit être introduit lorsque l'on en arrive à la présentation de certains forums. Il est des moments et des endroits où les acteurs de l'économie solidaire atteignent « seuls » le paroxysme d'une sociologie de la traduction. Ils mettent eux-mêmes en place des forums qui leur permettent d'aller au-delà de ce qu'ils « disent » au quotidien de l'économie solidaire pour réfléchir à la manière dont ils la « font » en dressant l'inventaire des compétences qu'ils n'ont pas encore eux-mêmes eu le temps de valoriser verbalement (pour construire des raisonnements et des arguments utilisables face aux représentants des pouvoirs publics par exemple). Dans ces moments-là, les acteurs procèdent souvent eux-mêmes au rapprochement des deux pôles de la structuration de Giddens en cherchant à faire passer à l'état discursif les principes des actions associatives que mobilise au quotidien leur conscience pratique. Il faut distinguer ce phénomène des boucles courtes qui rattachent le CRIDA à ses plus proches alliés que sont les agences d'accompagnement aux services de proximité. En effet, dans cet ensemble de recherche-action les boucles sont paradoxalement plutôt « longues » car les thèses évoquées pour théoriser l'action ne sont pas spécialement celles que l'on retrouve sous la plume des chercheurs du laboratoire.

Etant donné qu'ils sont effectivement le produit de schèmes de réflexions qui cherchent à généraliser et à constituer des faits au moyen d'un langage morphologiquement proche de celui de la science, il convient de leur trouver un statut particulier (Boltanski, Thévenot, 1991, p. 436). C'est la raison pour laquelle nous parlerons des forums de recherche-action⁵¹. L'exemple type est celui de l'association Economie Humanisme dont la revue illustre parfaitement l'un de ces lieux de production de « quasi-objets » mais c'est aussi le cas des MB² qui ont publié un ouvrage collectif, du MDS et de toute sa littérature, etc. Ce qui importe est de relever qu'en définitive, l'ensemble de ces textes et de ces réflexions aboutit à une représentation très « politique » de l'économie solidaire. C'est en topique engagée que la plupart de ces acteurs raisonnent et l'on trouve de manière exacerbée dans leurs textes ce messianisme solidaire que l'on a évoqué avec Yack. On redécouvre une strate de pureté humaine dans l'économie solidaire qui a trait à sa citoyenneté, à son fonctionnement participatif, à sa prise en compte de la nécessité qui pousse les couches populaires à recourir à

⁵¹. Les questions proprement sociologiques posées par les forums de recherche action doivent pour leur part être épinglées. Le problème n'est pas d'ôter au théoricien le droit à la théorie, a-t-on l'habitude de dire en sociologie de la traduction, mais de l'accorder symétriquement aux acteurs. D'une certaine manière, on peut donc considérer que le présent travail consiste dans la clarification du propos des acteurs ou encore dans une tentative « de s'attacher à eux pour produire avec eux la théorie de leurs pratiques émergentes pour faire proliférer avec eux les porte-parole et les entités nouvelles » (Callon, 1999b, p. 76) qui s'appellent, dans notre cas CRIDA, Proudhon ou MES.

de nouvelles formes de solidarité. Certains ont lu sur Proudhon et les associations de 1848, d'autres font le lien avec 68. Bref, c'est tout un être réhumanisé que l'économie solidaire fait renaître aujourd'hui et on l'écrit. La topique est foncièrement militante car c'est cette économie-là qui doit être universellement politique et qui vaut la peine que l'on se lance dans la revendication, ... en prenant garde de poursuivre la critique de la vieille garde qui l'incarnait jusqu'ici (syndicats, partis de gauche radicale, etc).

8.5. Ensembles métis de l'économie solidaire : bio, équitable, sans argent

Ensemble 6. Les magasins solidaires : Le « bio » et « l'équitable »

Le commerce équitable est une immense nébuleuse dans laquelle les études de socio-économie commencent seulement à mettre de l'ordre⁵². Max Havelaar est le premier label (1988 en Hollande) officialisé mais la marque « commerce équitable » en France appartient à Andines, petite société coopérative installée à la Maaform à l'époque du REAS et qui a bénéficié à l'époque de l'accompagnement ALDEA et de l'investissement de Garrigue. Nous nous intéresserons pour notre part à l'activité économique de vente de produit (l'activité de Max Havelaar consistant dans la labélisation) pour laquelle les magasins Artisans du monde étaient tout indiqués. L'origine historique du commerce équitable (en France) remonte à l'ouverture du premier d'entre eux en 1974⁵³. AdM compte 1000 références en artisanat (alimentation, décoration, jouets, textile...) et 120 produits alimentaires, importés par le biais de la centrale d'achat Solidar'Monde. Leur distribution, est associée à une information sur les conditions de vie et de travail des producteurs et sur les mécanismes du commerce Nord-Sud. Au Sud, AdM travaille avec 115 groupements de producteurs partenaires dans 42 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine (le chiffre d'affaire réalisé est de 9 millions d'euros pour 2004). Au Nord, le réseau est animé par 5000 bénévoles et 60 salariés. Les différentes structures sont regroupées au sein d'une fédération nationale qui a accueilli notre forum. Celle-ci rassemble les 130 membres actifs qui sont les associations et magasins locaux Artisans du Monde indépendants des réseaux de grande distribution (+ une vingtaine de

⁵² . Voir à ce sujet l'ouvrage pionnier de Perna T., 1998, *Fair Trade*, Turin, Bollati Boringhieri.

⁵³ . Voir AdM, 1999, *E-changeons le monde, échangeons équitablement*, éd. AdM, pp. 120-148.

membres associés comme Biocoop) et emploie une vingtaine de salariés (plus d'informations en annexe III-2-2-1-1)

Pas plus que pour certains espaces de recherche-action (CCSC, Economie et Humanisme) l'économie solidaire, au sens strict du terme ne se définit dans la lignée du collectif de recherche constitué autour du CRIDA. Son investissement dans le REAS, puis dans le MES est soutenu (et dévolu à un représentant « économie solidaire ») mais n'est pas encore comparable au travail effectué par ses salariés et bénévoles au niveau de la plate-forme du commerce équitable française ou de l'EFTA (European Fair Trade Association). Cependant, à l'exception de sa participation à ATTAC en tant que membre fondateur, il faut relever que l'adhésion au MES est la seule adhésion « non-sectorielle » (plate-forme, etc) d'AdM . Autrement dit, le MES constitue bel et bien son point de contact avec l'économie solidaire « généraliste », ce qui est plus qu'intéressant pour le Mouvement, eu égard à la force qu'est en train de prendre le commerce équitable dans l'imaginaire collectif.

- Fédération Artisans du Monde (MES) : 2 entretiens (salariés).

La confédération des magasins Biocoop brouille quelque peu les cartes de sa présence « coopérative » (S.A. coopérative à capital variable⁵⁴) qui fissure l'homogénéité associative des adhérents du MES. Pourtant, il faut bien dire que les documents issus de la confédération confinent plus souvent qu'à leur tour au comportement social total (constat qui sera diversement apprécié par d'autres acteurs « solidaires » lorsqu'ils émettent un jugement sur le « Biocoop du coin). Le cahier des charges à respecter pour se voir accrédité du label « Biocoop » pour un magasin est relativement strict. Sa convention « gestion » exige que le professionnalisme assure la viabilité économique sur le long terme tant pour le magasin que pour les fournisseurs locaux avec lesquels il passe contrat (confiance et engagement). Sa convention sociale exige l'implication des salariés du magasin dans la vie économique et sociale de la Biocoop et de la SA Coop Biocoop et de ses filiales. Inversement, elle exige du magasin les conditions de travail nécessaires pour qu'un tel investissement personnel ait lieu : il s'agit de la reconnaissance, du développement des compétences par la formation, d'une juste rémunération et même d'une répartition équitable des richesses (autogestion et démocratie). Enfin, sa convention distribution pose les critères écologiques que doivent respecter les magasins : interdiction totale de vendre un pourcentage quelconque de produits non issus de l'agriculture biologique (une certification à part existant pour quelques produits

⁵⁴ . La confédération Biocoop était une association depuis 1987 et a changé de statut en octobre 2002.

hybrides contenant plus de 70 % de composants biologiques ou « en conversion biologique »). Une vigilance toute particulière s'exprime par exemple dans l'exclusion obligatoire de tout produit contenant une dose même minime de colza, maïs, ou soja non bio pour éviter les risques OGM. L'interdit peut aller jusqu'aux produits d'élevage biologique mais qui ont mangé ces trois aliments non certifiés bio, etc, etc.

Ce réseau, fort de ses points de vente de produits biologiques en France, ancien sociétaire de la coopérative REAS, pèse de tout son poids lorsqu'il s'agit d'avancer des arguments en faveur de l'économie marchande et de l'autonomie du tiers secteur solidaire à l'égard des pouvoirs publics (en déplaise par exemple à J. Rifkin, 1997, p. 372⁵⁵). Mais il argue des gages de son cahier des charges pour justifier sa forte tendance marchande (on parle de croissance, de chiffre d'affaire, de compétitivité, de concurrence). Autant de gages qui semblent appeler comme leur complément ceux d'Artisans du monde (AdM) et laissent présager d'une éventuelle collaboration bi-latérale au cœur du MES (chapitre 10). De part et d'autre d'ailleurs, nombreux sont ceux qui appellent de leur vœux une grande coopération entre ces déclinaisons « nationale » et « internationale » du commerce équitable. Leur présence respective au cœur du mouvement alter-mondialiste hâte d'ailleurs les débats (III-2-2-1-2).

- **SA coop Biocoop, Paris (REAS, MES) :** 1 entretien (salariée de la SA, chargée de communication).

Ensemble 7 : L'Autoproduction ou le temps libéré des « sans argent »

On se souvient de Proudhon et de sa Banque du Peuple. Le but était, pour rappel, d'installer un système qui ne soit pas dépendant de la Banque de France et de ses billets de banque. La Banque du Peuple est destinée à établir entre les producteurs le crédit mutuel « direct » et l'échange égal de produits. Au lieu de prêter des capitaux et d'exiger des intérêts, elle assurerait la circulation de bons d'échange garantis par les produits du travail de chacun.

⁵⁵ . Le tiers secteur peut-il être lucratif ? Il a déjà été souligné combien cette question fâche tous les spécialistes. Comme Gorz (qui postface d'ailleurs la traduction française de *La fin du travail* avec A. Caillé), Rifkin estime qu'il revient à l'Etat de prendre en charge un éventuel revenu citoyen. Il ne s'intéresse pas aux avantages que peuvent posséder les coopératives dans le secteur marchand et aboutit à la conclusion de l'ère postmarchande. « Le tiers secteur et les initiatives des citoyens sont les paratonnerres qui pourraient détourner la rancœur montante d'un grand nombre de chômeurs. S'ils réussissent à stimuler l'esprit de participation démocratique et à raviver le sentiment d'une commune volonté, ils contribueront largement à la capacité du secteur indépendant à agir en tant que facteur de transformation en faveur d'une ère postmarchande ».

Chaque adhérent, producteur individuel ou collectif, sans engager de capital, obtiendrait une créance égale en valeur au produit de son activité et s'engagerait à accepter les bons en paiement de sa marchandise. La matière du prêt n'est pas de l'argent « officiel » mais des matières premières, des journées et instruments de travail et des subsistances convertibles en bons d'échange et dont les prix sont fixés par les adhérents/producteurs/crédeurs.

C'est là le rôle historique des SEL au sein desquels « les membres d'une collectivité échangent leur travail sans intermédiaires, c'est-à-dire, sans employeurs. La personne qui adhère à un cercle de coopération commence par faire appel au crédit et aux prestations des autres membres pour subvenir à ses besoins. Dans un certain délai, elle rembourse cette dette en s'acquittant de prestations (appropriées à ses capacités, compétences ou talents propres) jugées équivalentes. Dans la plupart des SEL français, chaque heure de prestation reçue entraîne une dette d'une heure, ce qui exprime une monnaie-temps. Dans certains SEL, elle perd de sa valeur si elle n'est pas « dépensée » dans un laps de temps (trois à six mois) imparti par le cercle où elle a cours : il s'agit des SEL à monnaie fondante. « En raison de sa péremption courte, la monnaie locale émise par un cercle ne peut être convoitée pour elle-même. Elle ne peut servir à l'enrichissement des uns au détriment des autres, ni à l'investissement capitaliste d'un profit », s'enthousiasme Gorz, (1997, p. 169). Les SEL inspirent le penseur mais ses notes ne semblent de surcroît pas briguer autre chose que la cohérence de l'essai de philosophie politique. On voit bien toute la teneur imaginaire que recèle cette définition des SEL et ce n'est pas un hasard si les plus virulents critiques de l'économicisation des esprits en ont fait leur cheval de bataille (Latouche, etc)⁵⁶.

Ailleurs, les premières études réellement sociologiques et économiques commencent à paraître. Pour la France, les travaux du centre Walras de Lyon 2 offrent les enquêtes les plus avancées à ce jour aux côtés de celles de S. Laacher quelque peu concurrentes. Leur définition⁵⁷ n'est guère différente de celle de Gorz, mais ils cherchent, contrairement à lui, à

⁵⁶. Les SEL apportent une preuve tangible, contre le discours technocratique, des capacités des acteurs sociaux à se prendre en charge, à juger par eux-mêmes, à s'entraider et à communiquer. Mais leur valeur essentielle réside encore ailleurs. Ils démontrent qu'à part l'argent il y a d'autres monnaies d'échange, d'autres sources de droits, d'autres unités comptables, plus concrètes et conviviales. Ils établissent des relations de réciprocité stables, continues et loyales qui protègent contre l'insécurité et la précarité. Ils permettent l'autodétermination des prestations reçues et garantissent des rapports sociaux non hiérarchiques. « Ceux-ci soutiennent la conscience critique des individus et, à la différence du travail salarié, sont vécus comme libres et non aliénés, comme étant des rapports communicationnels exempts de domination » (*Ibid.*, p. 174).

⁵⁷. « Un SEL est un regroupement de personnes qui, sous forme associative et sur une base locale, échangent des services et des biens par l'intermédiaire d'un bulletin d'information, d'une unité de compte interne des transactions et d'un système de bons d'échange ou de feuille personnelle de tenue de comptes, remis régulièrement à l'équipe d'animation du groupe » (Servet., dir., 1999, p. 54). Ces bons ou feuille comportent trois volets : l'un est destiné à la comptabilité centrale du SEL, les deux autres sont destinés à chacun des partenaires de l'échange. Les unités de mesure de leurs échanges (un grain de sel, un piaf, un pavé, etc)

penser les SEL dans les critères de l'économie solidaire dont ils partageraient les deux propriétés générales.⁵⁸ « Leurs actions témoignent, pour partie, d'une contestation des principes économiques de l'échange (la sphère marchande privée) et de la redistribution (la sphère publique non marchande) sur la base desquels les économies occidentales fonctionnent depuis le développement de l'Etat providence, mais aussi d'une reconnaissance de la solidarité de proximité dont elles sont porteuses » (Blanc, Ferraton, Malandrin, 2003, p. 98). Autant de SEL, autant d'espaces publics de proximité au sein desquels les capacités de chacun peuvent être mises en valeur (R2) et la pauvreté être limitée par la fourniture de moyens supplémentaires d'acquisition de services ou de biens habituellement inaccessibles pour les plus désaffiliés (R1).

Tout un chapitre discutera cette analyse (le 11). Il convient donc de ne pas s'étendre ici. Justifier la terminologie « sans argent », empruntée à ces spécialistes, collaborateurs du MAUSS et du CRIDA, est néanmoins nécessaire. Dans les SEL expliquent-ils « on veut supprimer l'argent, considéré comme destructeur, en supprimant ses manifestations physiques (valeur négative sur la hiérarchie des valeurs, nda). Mais on ne supprime pas la monnaie puisque subsiste un système de comptabilisation et de résolution des dettes articulé autour d'une unité de compte. L'erreur commise par la plupart des commentateurs est de déduire de l'absence d'argent celle de la monnaie, et de considérer ainsi les SEL comme des groupes de trocs — ou des groupes d'échange “non-monétaire”. Or, loin d'être des systèmes de troc, les SEL consacrent un retour du monétaire dans les sociétés modernes. Historiquement, la monnaie est avant tout l'instrument de socialisation des individus. Or, dans une certaine mesure, la monnaie promue par l'économie marchande généralisée conduit à une régression » (Servet et al., p. 205). Nous sommes à nouveau très proches de cette idée très forte dans l'économie solidaire et bien mise en exergue par Yack, d'une perversion profonde inhérente en deçà de laquelle on chercherait à dénicher une strate « d'humanité parfaite ». Ces spécialistes pointent très justement le caractère monétaire « pur » (débarrassé de toute velléité moderne d'accumulation) de ces associations où l'on s'échange des cailloux, des piafs, etc. Nous en avons visité deux et recueilli les réflexions d'échangeurs assidus (annexe III-2-2-1).

équivalent le plus souvent à une minute de travail, la tendance générale étant de « s'affranchir de la parité avec le franc » (Sel'idaire, 1999, Gardin 2004, p.76) Chaque adhérent du SEL doit préciser quelques offres qu'il est en mesure de faire et quelques demandes qu'il peut être amené à faire. Un catalogue qui recense notamment ces offres et ces demandes, est régulièrement mis à jour et distribué aux adhérents. (Blanc, 2000, *Ibid.*, Bayon, Servet, 1999, pp. 141-142).

⁵⁸ . Voir Laville, dir, 1994, p. 285.

- **Les SEL, Paris (/)** : 2 entretiens : SEL de Paris, SEL de Faubourg (forcément, tous deux bénévoles).

Dans la même veine, les réseaux d'échanges réciproques des savoirs (RERS), plus anciens et issus d'une tradition associative légèrement dissonante (plus chrétienne que libertaire)⁵⁹, les réseaux sont davantage structurés que les SEL. Autre différence majeure : les SEL n'adhèrent en général à aucun réseau d'économie solidaire et ont, au mieux, compté quelques groupes adhérents au REAS dans le courant des années 1990. L'un d'eux résidait à la Maaform de Pantin (aujourd'hui quelques SEL locaux s'engagent parfois dans un collectif territorial pour mener un projet spécifique mais y ont très rarement une implication prolongée).

Il n'en est pas de même pour les réseaux d'échanges des savoirs dont le « Mouvement » est structuré en association (MRERS)⁶⁰. L'association MRERS est une émanation des Réseaux et outils à leur service. C'est au Mouvement, à Evry, que l'on trouve le centre de documentation des RERS et le centre de formation à la gestion d'un RERS. Il essaie d'assurer la permanence des renseignements sur tous les RERS sans jouer le rôle d'une fédération. Chaque réseau est autonome et se relie avec les autres réseaux selon les projets qui sont élaborés sur base régionale et/ou thématique (il peut effectivement s'organiser des échanges basés exclusivement sur la cuisine, la musique, l'informatique, etc). C'est au MRERS que nous avons installé notre forum pour interroger son ex-présidente et fondatrice du premier réseau d'échange en 1971 (III-2-2-2-2).

- **Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs, Evry (REAS, MES)** : 2 entretiens (fondatrice bénévole et salarié du Mouvement)

SEL et RERS se retrouvent néanmoins, par exemple, sur le critère de la co-construction (ou la construction « conjointe ») de l'offre et de la demande pour théoriser leurs pratiques. Ainsi, par exemple, si un savoir (ou un service) spécifique est inexistant à l'intérieur d'un réseau (ou d'un SEL) et qu'il y est demandé par un participant, il peut être recherché à l'extérieur. Une fois trouvé, l'offre est créée si la personne qui en est porteuse accepte d'intégrer l'association. Inversement, cette même personne va trouver au sein de cette association une série d'offres de savoirs qui vont pouvoir susciter son désir de demande. Dans

⁵⁹ . Sur les origines hippies et libertaires des Sel, voir Laacher S, 2002, pp. 81-88 et 2003, pp. 15-34.

⁶⁰ . Qui s'est joint à Culture et liberté pour tisser des ponts entre l'éducation populaire et l'économie alternative et solidaire du REAS au sein du MDS.

notre perspective, le respect de R1 et de R2 est évident. Dans les deux cas (SEL et RERS) des classes sociales complètement hétérogènes (lorsqu'on les juge à l'aune des critères classiques d'affiliations : salaires, chômage, revenus, niveau de vie, etc) se retrouvent pour échanger et se reconnaissent des compétences différentes mais aussi valides les unes que les autres.

Mais il est des nuances importantes entre ces deux modèles « sans argent ». Comparables dans ses grandes lignes philosophiques aux logiques réciprocitaires du don-contre don qui animent les SEL, les associations d'échange des savoirs⁶¹ fonctionnent sans chiffrer l'apport de chacun. Un pari est à l'origine effectué sur la sincérité de l'engagement et sur la responsabilisation de chaque participant à l'égard du projet collectif (Héber-Suffrin 1993, pp. 73-75). Dès lors, si un compromis peut effectivement advenir entre les logiques des SEL et des RERS sur leur appartenance commune au champ de l'économie solidaire, il s'avère très vite aussi que des questions comme celle de la monnaie et de la gratuité peuvent être des sujets de disputes plus difficiles à apaiser.

En guise de conclusion : Note sur les « sans argent » et sur les magasins solidaires

Les associations dont il s'agit ici ne renvoient guère au concept d'hybridation des ressources (puisque seul le bénévolat entre en ligne de compte), mais, peut-être plus que toutes autres, à la notion de proximité. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle l'ensemble de spécialistes s'accordent à voir en elles la quatrième ramification de l'économie solidaire⁶². Leur intérêt pour la sphère plus générale de l'autoproduction qui les englobe est précoce et d'ailleurs contemporaine à l'avènement théorique de l'économie solidaire. Cette sphère est celle du bricolage, du jardinage, de la garde d'enfant, en d'autres termes celle de ce qui était rangé par Polanyi dans la sphère de l'économie domestique. Mais on aurait tort de réduire l'autoproduction à un souci d'économie. Il s'agit le plus souvent d'une activité qui

⁶¹ . Le dispositif pédagogique commun aux RERS peut être résumé comme suit : chacun a des savoirs qui peuvent intéresser les autres, tout le monde est capable d'apprendre et d'enseigner (...) : Jean-Pierre transmet son savoir en conversation allemande à Martine et Yann, Yann enseigne la chimie niveau troisième BEP à Mathilde et Raphaël, Martine partage sa compétence de dressage de chiens avec Juliette et Benoît qui enseigne à Jean-Pierre le violon, etc. La seule monnaie qui circule est le savoir. (...) Une condition toutefois : chacun est à la fois offreur et demandeur. La réciprocité anime l'esprit des échanges, lors desquels les participants construisent eux-mêmes leur méthode et la pédagogie à mettre en œuvre. Périodicité, rencontres en binôme ou en petit groupe, les acteurs de l'échange s'organisent selon leurs désirs et leur disponibilité (Héber-Suffrin C, 2001, pp. 7-8).

⁶² . après les services de proximité, la micro-finance et le commerce équitable.

brouille les oppositions couramment admises entre travail et loisirs, de même que les catégories de l'utile et l'agréable (...). C'est l'occasion d'échanger sur la base, du don et du contre-don, dans des relations qui mêlent en permanence la dimension utile et intéressée de la transaction avec la création de liens sociaux faits d'obligations réciproques » (Eme, Laville, Mothé, Perret, Roustang, 1996, p. 93)⁶³.

Ces auteurs prendront l'habitude de placer les Réseaux d'Echanges Réciproques des Savoirs — RERS — et les Services d'Echanges Locaux – SEL à la marge du domestique car la socialisation qu'ils autorisent n'est pas une question de parenté⁶⁴. Ces réseaux ont la particularité de jouir d'un consensus unanime et de mettre tout le monde d'accord dans les milieux intellectuels. R. Sue, par exemple, y retrouve l'expression de ses idées d'économie immatérielle et de quatrième secteur⁶⁵ critiquées abondamment (quel irréalisme !) par les tenants de l'économie solidaire. A l'inverse, lui-même manifeste sa crainte de voir les fameux « services de proximité » n'aboutir à rien d'autre qu'à une pure marchandisation du relationnel : 1997, pp. 121-122.

De la même manière, les utopistes du temps libéré à qui les Solidaires reprochent de croire que « l'ensemble de la population rejette le travail salarié et souhaite moins travailler » (Mothé, 1994, p. 89)⁶⁶, investissent évidemment leurs espoirs dans ces travaux d'autoproduction que sont les réseaux d'échange de services et d'entraide mutuelle. « Auto-organisées, autogérées, volontaires, ouvertes à tous, écrit A. Gorz, ces auto-activités ne doivent pas être perçues comme des compléments à l'économie capitaliste de marché ni comme des contreparties obligatoires de revenu de base qui les rend possibles. N'ayant pas besoin de capital, ni de valoriser du capital, ni surtout de la solvabilité des besoins et désirs

⁶³ . Il est à noter ici que la notion d'hybridation est à nouveau utilisée mais force un décalage sémantique. Elle se trouve être extirpée de la diversification de ressources monétaires pour se voir conférer un sens plus directement éco-politique : les modes d'échanges doivent être pluriels et, en conséquence, une véritable politique de l'économique doit revaloriser la sphère économique de l'autoproduction à côté des sphères publiques non marchandes et privées.

⁶⁴ . Voir par exemple Perret et Roustang, 1993, p. 314, Roustang, 2002, pp. 131-138, Chaniel et Laville, 2002, p. 18, Dacheux et Laville, 2003, p. 14, etc.

⁶⁵ . Secteur exclusivement associationniste (au-delà du socialisme, du libéralisme et de leurs compromis historiques des « troisièmes voies. p. 193).

⁶⁶ « Ce qui est commun à toutes ces positions si variées, si intelligentes, si séduisantes, c'est qu'elles font passer sous la table la revendication des chômeurs : avoir un « vrai boulot », un "bon job", c'est-à-dire un travail salarié, bénéficiant des garanties courantes qu'offrent les conventions collectives dans les pays développés », écrit aussi D. Collin (1997, p. 7-8). Les théories du temps libéré donnent l'impression de vouloir convaincre les sans-emplois d'abandonner leurs revendications archaïques. Ils "sont invités à renoncer à courir après cette chimère qu'est le travail et à apprendre à vivre autrement" (Ibid., p. 196). Plus modéré, A. Réa pointe aussi "le manque de réponses opératoires" du scénario se réclamant du désenchantement du travail face aux grands problèmes socio-politiques de notre temps (1997, p. 70). Après avoir exposé l'utopie d'une allocation universelle à chaque citoyen (qui concrètement ne pourrait être octroyée que sous la forme d'un revenu tout à fait insuffisant ou à un nombre limité de chômeurs privilégiés à qui l'on concéderait le statut de citoyen), Réa montre que ce type de scénario "esquive le paradoxe du rapport au travail qui est recherché et rejeté, épanouissant et aliénant" (ibid., p. 72).

qu'elles visent à satisfaire, elles ont vocation de soustraire à la logique capitaliste et marchande l'espace et le temps social ; et vocation de supplanter en grande partie le salariat pour créer, par-delà celui-ci, des liens sociaux associatifs et libres » (1997, p. 162).

Autrement dit, sur les « sans argent », tout le monde s'accorde : CRIDA, MAUSS, Walras, LEST, CERLIS⁶⁷ (R. Sue) et la philosophie. La coïncidence des « sans argent » et de l'économie solidaire est validée dans la théorie et dans les textes. Il reste pourtant que, dans les réseaux, bien des litiges parcourent les dires des acteurs : s'agit-il des nouvelles formes de lutte contre l'exclusion ? Ne renforcent-ils pas l'exclusion et la société duale ? N'est-on pas en présence de l'avant-garde du capitalisme et de la marchandisation ultime de l'entraide ? Les critiques au sujet de l'extrapolation marchande situationniste qui guette tout particulièrement les SEL sont monnaie courante dans les réseaux solidaires. On voit mal en quoi des SEL de très grande taille ne souffriraient pas de déficits tout à fait assimilables à ceux du capitalisme. En quoi les SEL évitent-ils le désir d'appropriation (vois quel profit tu peux tirer de moi) ?

D'autre part, qu'en est-il des questions posées par les magasins solidaires ? Les premières recherches de scientifiques commencent à vouloir resserrer les boucles avec les autres initiatives solidaires. On peut lire dans les premières recherches effectuées par les membres du CRIDA que « la coopération pourrait s'étendre aux communautés locales du Nord en mettant en synergie plusieurs dynamiques en faveur du développement : commerce équitable et soutenable, micro-crédit, promotion de micro-entreprises et de banques éthiques, innovation locale, partenariat avec les ONG, les entreprises sociales et les acteurs de l'économie solidaire en général » (Bucolo, 2003, p. 115). La déclaration d'intention n'est pas anodine et les personnes désireuses de voir le commerce équitable se déprendre de sa connotation humanitaire et caritative sont nombreuses, en tout cas chez AdM. Comparer les outils de co-développement utilisés pour les victimes du Nord avec ceux utilisés au Sud s'avère fructueux pour montrer que, dans un cas comme dans l'autre, la logique est celle de l'autonomisation plutôt que de la charité. La pertinence du rapprochement des formes de la solidarité ne semble plus devoir être prouvée : il faut payer pour des produits faits par des professionnels et non payer pour intervenir sur des situations humanitaires dont souffrent de « pauvres malheureux » (R1+R2+, comme nous le verrons, une tension très nette vers la topique « professionnelle » ou technique). Les acteurs de l'économie solidaire internationale et nationale, en disant opter pour « une politique du présent » commune (le « changement ici

⁶⁷ . CEntre de Recherche sur les LIens Sociaux.

et maintenant »), se retrouvent dans une même « responsabilité active » (R1). En affirmant s'extraire des formes caritatives des associations *pour* les chômeurs (la charité) ou *pour* le tiers-monde (l'humanitaire), c'est leurs compétences économiques qu'ils choisissent de soutenir (R2).

Par contre cette dynamique, loin de se fondre de manière homogène dans l'alternative, dévoile de nouvelles questions qui sont débattues à n'en plus finir entre militants des différents univers « solidaires » au sein de réseau comme le MES. Des critiques peuvent fuser depuis certaines topiques comme celle de la convivialité (le commerce équitable ne rapproche pas le producteur — qui reste au Sud — du consommateur — qui reste au Nord). Critique depuis un point de vue « militant » (topique situationniste) aussi : les liens entre AdM et les structures d'économie solidaire locales devraient être renforcés afin de permettre au commerce équitable d'éviter les circuits de grande distribution (qui enfrennent la valeur de la « petitesse »). Quel sens en effet donner à la présence d'un paquet de café du commerce équitable à côté des grandes marques classiques dans un rayon d'Auchan? A contrario, ne doit-on pas considérer que c'est là le symptôme de la contamination économique espérée? Les autres âmes ne seraient-elles pas enfin en train de changer?

A priori le choix des principaux représentants est clair: « Nous avons choisi d'adopter les règles du jeu, parce que nous ne voulons pas agir à côté, à l'extérieur de cette économie », écrit le représentant de la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) dans un numéro de la revue *Pour* consacré à l'économie solidaire. « Nous avons le dessein d'utiliser les règles de l'économie de marché pour en faire évoluer la méthode et les finalités » (Le Turdu, 2001, p. 83)⁶⁸. Il s'agit bien de « contaminer », l'un des maîtres-mots de l'économie alternative et solidaire. Mais un problème se pose avec acuité dans cet ensemble plus que dans les autres : comment contrôler les contaminés en terme de comportement social total ? ; comment comprendre cette volonté pragmatique à partir du moment où l'on peut à la fois se réjouir de repérer cette évolution dans les changements de politiques sociales chez Nike et Coca-Cola (Bucolo, *Ibid.*) et s'attrister d'y voir « l'OPA, sans denier déboursé, exercée sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire » (Lecamp, 2001, p. 188)? Contaminer-récupérer : jeu de mot, glissement de sens négligeable ?

Si la réponse à cette question est affirmative et que l'on désire croire au commerce équitable en grande surface, comment contrôler la réalité effective de la contamination et comment se situer face à la valeur du « small » ? Pour ne pas extrapoler un point de vue

⁶⁸ . « ... et si nous ne dénommons pas ce commerce « solidaire » c'est simplement parce que ce terme véhicule trop fortement un aspect caritatif » (*ibid.*).

situationniste (valeur de l'économie locale) en faisant de l'œil aux grandes surfaces, il faut contrebalancer son point de vue (le « freiner ») en recourant à cette autre valeur topique qu'est l'autogestion. Si la réponse est négative et que l'on préfère précisément démultiplier les unités autogérées de magasins plutôt que de recourir aux grandes surfaces, que faire de l'information qui jouit de toute l'autorité de spécialistes qui attestent que « les multinationales commencent à faire des efforts pour intégrer des clauses sociales et environnementales » (*Ibid*, p. 113) ? Par ailleurs, rejeter les grandes surfaces ne débarrasse pas d'un autre problème : est-il possible d'accroître ses parts de marché, de développer des magasins, de bureaucratiser la gestion de la fédération AdM afin d'obtenir une visibilité forte en tant que secteur autonome, sans porter atteinte à la convivialité qui réside dans les points de ventes, souvent minuscules, et où consommateurs et vendeurs bénévoles se connaissent intimement (topique philia)? La question est exactement la même que celle qui se pose pour la Caisse solidaire du Nord dont la nécessaire gestion bureaucratique de certains dossiers risque de lui faire perdre de vue « l'humain » qui, derrière le projet, cherche peut-être surtout un réconfort moral. La Caisse va-t-elle « finir » comme les banques classiques de l'économie sociale (Crédit Agricole, etc), à savoir complètement institutionnalisée (extrapolation technique) ?⁶⁹

L'intérêt des discussions autour du commerce équitable et du commerce bio est qu'elles condensent dans les problèmes éthiques qu'elles posent les épreuves qui s'étalent communément au cœur de l'économie solidaire et dans lesquelles se mesurent les acteurs depuis la topique qu'ils privilégient respectivement (professionnalisation, localisme, etc). Biocoop constitue un réceptacle des problèmes sur lequel butent les praticiens de l'économie solidaire en général. Prenons un exemple : le cahier des charges dressé par la SA Coop mentionne qu'il convient pour chaque magasin de donner la préférence à l'approvisionnement en produits locaux (développer une intimité avec les producteurs est un argument assignable à la topique conviviale). Or ceci entre en opposition avec le contenu de l'alinéa suivant du même cahier et qui suggère de favoriser les produits biologiques issus du commerce équitable. Local/global, le lien est moins évident qu'il n'y paraît. Le recours à des produits lointains mais bien vendus dans les magasins n'est il pas l'indice d'une extrapolation qui profane les limites que confère le situationnisme à la rentabilité ?

⁶⁹. Gorz dirait : l'économie solidaire, « à force de tendre vers la professionnalisation de compétences relationnelles comme moyen de développer l'emploi empoisonne et atrophie la culture du quotidien et l'art de vivre. Si les massives économies de temps de travail doivent ouvrir à une civilisation où la vie s'épanouit comme sa propre fin et où la production de soi et la production de socialité l'emportent sur la vente de soi, ce sont les compétences vernaculaires et spontanées qu'il s'agit de développer, non leur professionnalisation » (1997, p. 118). Les bénévoles des finances et de l'accompagnement solidaire feraient l'erreur de s'investir dans la création d'emploi alors qu'il faut partager les emplois qui existent plutôt que d'en créer de nouveaux.

Ces questions caricaturales au premier abord se diversifient en un grand nombre de variantes aux réponses tout aussi peu homogènes. Les réseaux d'acteurs, qui relisent leur activité classique à l'aune de leur identité solidaire, visent un ensemble de biens communs dont certains sont accentués lorsqu'il s'agit de justifier son action ou de critiquer celle des autres dans le Mouvement (MES). Comme le souligne P. Wagner lorsqu'il parle de la diversification des identités ou des « tribus » (alias *Les mouvements sociaux* de Touraine) à l'heure de la seconde crise de la modernité, « nous sommes confrontés à des conceptions fort divergentes des véritables orientations des individus et des groupes ainsi que des perspectives de débats collectifs sur les affaires communes ». La grande variété des offres d'identités « limite la probabilité que l'on puisse parvenir à des arrangements collectifs de grande conséquence substantielle » (1993, p. 277 et 282)⁷⁰. Au cœur de l'économie solidaire les arrangements entre « bio », « associations de (ou pour) chômeurs », « commerce équitable » et toutes les autres « tribus » que nous avons évoqués sont extrêmement difficiles car ils sont censés transcender des logiques très différentes, ce que ne parviennent à faire que de très rares modèles (en « micro-cité » : *Ambiance bois*, etc).

L'identité « économie solidaire » leur est, disent-ils, transversale mais elle nécessite au quotidien de faire persévérer un imaginaire de la praxis identique à la croisée de projets différents. Et cela, les spécialistes le notent : « comment construire une dynamique de projet qui puisse prendre appui sur une culture commune susceptible d'exprimer à la fois les différences et les valeurs collectives héritées de l'histoire même de chaque milieu associatif » (Laville, Sainsaulieu, 1997, p. 295)? La subordination au projet de l'association dans laquelle on s'engage (R1) peut aussi se convertir en mythe. La référence au mythe engendre un consensus apparent, bâti sur l'évitement ; les décisions se heurtent logiquement à un déficit d'application et à des tactiques défensives autour de territoires spécialisés et de micro-solidarités peu soucieuses du devenir de l'ensemble (*Ibid*). Le mouvement pour l'économie solidaire est de la sorte toujours susceptible de se voir rabattu sur l'une de ses identités particulières chacune voyant les entorses que l'autre impose à la cause solidaire. Le ruine-t-elle par la même occasion ? Jamais entièrement puisque ces controverses ont lieu sur base d'une même grammaire. Si ces tribus réalisaient enfin qu'elles partagent en fin de compte des langages aux racines communes, cela suffirait-il à instaurer un état de paix ? Construiraient-elles des institutions capables de contribuer à solutionner la seconde crise de la modernité ?

⁷⁰ . « La condition postmoderne, poursuit-il en prenant ce terme au sérieux, consiste précisément en ceci que les pratiques sont formalisées de façons très différentes selon le moment et le lieu, qu'il n'existe plus d'espace commun pour aucun groupe déterminé d'individus et aucun ensemble déterminé de pratiques » (*ibid.*, p. 286).

Chapitre 9.

De la créativité ou de la menace libérale en situation: la finance et l'accompagnement solidaires

9.1. Le capitalisme n'existe pas

Pour parvenir à faire tenir leur discours visant à qualifier le monde solidaire comme la tentative de construire une nouvelle forme d'économie, les acteurs qui privilégient la topique de justification situationniste doivent d'abord présenter leurs actions comme une source intarissable d'innovation. Un texte canonique d'une membre du conseil de surveillance du REAS illustre bien le premier degré de généralité que l'on retrouve communément dans toutes les justifications solidaires. Il parle des associations et fédérations rassemblées dans le REAS et surtout des outils financiers qui se développent dans son giron depuis l'époque de l'ALDEA (Cigales, Garrigue, S-E, Autonomie et Solidarité) :

« La Jeune Chambre Economique de Normandie, se penchant avec sollicitude sur les méthodes qui ont permis à Autonomie et solidarité dans le Nord-Pas-de-Calais de rassembler 9 MF ..., a beau reproduire l'outil, elle ne réussit à collecter que 400 000 francs. Tentant la récolte du caviar, elle n'a fabriqué que des œufs de lump. Parce que les techniciens et politiques n'ont pas intégré que les fondements de la réussite du REAS ne se situent pas dans les outils mais dans la démarche. L'économie solidaire ça ne se décrète pas, ça ne pousse justement pas n'importe où, dans n'importe quelles conditions. Ça ne s'étudie pas en secret dans les laboratoires ministériels. **Ca ne se fabrique pas in vitro mais in vivo.** Les "œuvres" alternatives et solidaires ne peuvent donc pas se caler dans des dispositifs standardisés. Il ne suffit pas de mettre bout à bout une Cigales, un chef de projet, un banquier, un point de chances, ... sans oublier une bonne pincée de participation des habitants et quelques leaders locaux pour que ça marche ... Ainsi que nous l'évoquions dans un précédent article, l'économie alternative et solidaire se rattache à la famille de l'orchidée. **Nos fleurs réclament une grande délicatesse ... Car elles n'éclosent pas sur de la matière, mais sur des valeurs.** Il ne faut pas confondre les fleurs qui poussent et les outils du jardinier. **Ce n'est pas le pinceau de Léonard de Vinci qui crée son talent (...).** Dans le meilleur des cas, nos plagieurs ont troqué le "faire pour" contre le "faire avec". On a sublimé les outils d'accompagnement mais **minoré l'initiative du citoyen.** On peut reproduire les outils, on ne peut pas reproduire le talent. Le talent s'invente, se transmet mais ne se copie pas. Car les questions qui nous sont posées dans les colloques ne sont pas les bonnes. On nous demande en effet : "Qu'est ce que vous faites ? Comment vous le faites ?" ... Mais la vraie interrogation est : **"Pourquoi vous le faites ?"** Une expérience alternative et solidaire ne se caractérise pas d'abord par un produit ou une méthode particulière mais sur la création des conditions

favorables pour naître (...). Les outils financiers solidaires ne sont que des outils ... et comme tels, ils ne sont ni bons ni mauvais, mais neutres **Ce qui crée de la valeur, de la richesse, ce sont les gens, le terreau qui permettent aux “œuvres” d’éclore...** la démocratie, la solidarité, autant de conditions qui favorisent la constitution d’une véritable **culture du changement et de l’initiative**. Le REAS c’est de la magie sans David Copperfield. Car la solidarité, la démocratie, ce n’est pas de la technique, c’est de l’art, il faut donc des artistes pour faire pousser ces plantes-là. (...). On va chercher des jeunes beurs considérés comme dangereux, des retraités, des immigrés, des femmes isolées, des RMistes exclus par le chômage et on démontre en mutualisant toutes ces populations « à risque » qu’il est possible de faire pousser de la richesse économique en recréant les conditions du partage (...). Ce qui se diffuse c’est un **supplément d’âme** (...), on ne crée pas une culture de l’initiative sur de l’outillage. **L’innovation** cela ne pousse pas d’abord sur des compétences mais sur une volonté **des valeurs partagées, du désir et du sens** »¹.

(Suite et autres extraits — issus de Progrès et de l’APEAS — en annexe IV-1).

On retrouve le vocabulaire situationniste qui permet de saisir les situations « locales » comme des lieux de créativité et d’inventivité loin de la grande industrie aliénant le travailleur quand elle ne le licencie pas. « Ces travailleurs, ceux qu’on assassine lentement dans les abattoirs mécanisés du travail », dont « on méprise la vie », sont aussi ceux qui ont « le goût enragé de vivre, les voici qui discutent, tiennent la rue, prennent les armes, inventent une nouvelle poésie » depuis leurs situations toujours spécifiques. « Les hommes vivent en état de créativité vingt-quatre heures sur vingt-quatre et la spontanéité est le mode d’être de la créativité, elle la concrétise, elle amorce sa réalisation pratique (la poésie en est l’aboutissement organisé) » (Vaneigem, 1967, pp. 51-52 et 196)². Une situation est un instant où « la créativité individuelle va laisser libre cours à son énergie, imprimer au monde les contours rêvés par chacun et harmonisés par tous (...). Chacun veut faire triompher sa subjectivité : il faut donc fonder l’union des hommes sur ce désir commun. Personne ne peut

¹ . Lorthioix J., 1994, « Il ne suffit pas de singer le pinceau de Léonard de Vinci pour réaliser une deuxième Joconde », dans *A faire*, n° 20, pp. 16-17. Extrait complet en annexe IV-1.

² . La révolution du quotidien se tisse au jour le jour pour le situationniste, il suffit de la voir : « à l’heure où j’écris, des milliers de travailleurs débraient ou prennent les “armes” (...), et, au fond, c’est à changer l’emploi de leur vie qu’ils s’appliquent passionnément. Transformer le monde et réinventer la vie est le mot d’ordre effectif des mouvements insurrectionnels, la revendication qu’aucun théoricien ne crée puisqu’elle est seule à fonder la création poétique. La révolution se fait tous les jours contre les révolutionnaires spécialisés, une révolution sans nom, comme tout ce qui ressort du vécu, préparant dans la clandestinité du quotidien des gestes et des rêves, sa cohérence explosive. Aucun problème ne vaut pour moi celui que pose, à longueur de journée, la difficulté d’inventer une passion, d’accomplir un désir, de construire un rêve comme il s’en construit dans mon esprit la nuit. Mes gestes inachevés me hantent et non pas l’avenir de la race humaine, ni l’état du monde en l’an 2000, ni le futur conditionnel, ni les rats laveurs de l’abstrait (*Ibid.*, pp. 113-114). Le situationnisme s’intéresse aussi au « présent » par opposition au « futur » mais aussi par définition au passé : « il faut définir de nouveaux désirs, en rapport avec les possibilités d’aujourd’hui. Il faut (...) trouver les premiers éléments d’une construction supérieure du milieu, et de nouvelles conditions de comportement. Ceci à titre d’expérience, comme de propagande. Tout le reste appartient au passé, et le sert. Il faut entreprendre maintenant un travail collectif organisé, tendant à un emploi unitaire de tous les moyens de bouleversement de la vie quotidienne (...). Nous devons construire des ambiances nouvelles qui soient à la fois le produit et l’instrument de comportements nouveaux. Pour ce faire, il faut utiliser empiriquement, au départ, les démarches quotidiennes et les formes culturelles qui existent actuellement (Debord, [1957], 1997, p. 30).

renforcer sa subjectivité sans l'aide d'un groupe devenu lui-même un centre de subjectivité, un reflet fidèle de la subjectivité de ses membres. L'internationale situationniste fut jusqu'à présent le seul groupe qui soit décidé à défendre (de cette manière) la subjectivité » (*Ibid.*, p. 227). Le REAS semble à présent vouloir être le second. « L'appauvrissement croissant de la vie quotidienne a fini par en faire un domaine public ouvert à toutes les investigations, un lieu de lutte en terrain découvert entre la spontanéité créatrice et sa corruption » (*Ibid.*, 279) ou du moins ses tentatives de duplication par une chambre de l'économie qui manifestement ne possède pas son « talent » Dans ce cadre, le membre du REAS est l'artiste car « l'artiste obéit au désir d'accroître sa part de rêves dans le monde objectif des autres hommes. En ce sens, il assigne à la chose créée la mission d'achever sa propre réalisation individuelle dans la collectivité » (*ibid.*, pp. 115-116).

Le situationnisme voulait refuser le désenchantement, l'inauthenticité, l'oppression de la créativité et de l'autonomie, la déshumanisation de la technique, la hiérarchie fortement intégrée qui caractérisait le travail dans le capitalisme fordiste. Cet étalon critique hors duquel a percolé le répertoire soixante-huitard a connu satisfaction dans le modèle néo-managérial et ses thèmes sont venus nourrir le corpus de justifications dont les cadres ont besoin afin d'assumer leur position et leur engagement dans le capitalisme contemporain (Boltanski, Chiapello, 1999). Il ne s'agit pas de démontrer, comme a pu le croire Perret, que l'esprit de 68 a présidé (a priori) à la transformation de l'entreprise taylorienne plus que l'intensification de la concurrence et les nouvelles technologies de l'information (2000, p. 130). Mais bien plutôt que son imaginaire est investi (a posteriori) par les cadres pour justifier leur engagement dans cette nouvelle forme d'entreprise. Cette démonstration s'inscrit d'ailleurs dans une dynamique plus vaste que Castells pointe du doigt au même moment à l'échelle mondiale³. Pour la France, nous avons tenté d'approfondir l'analyse en montrant que la revue *Autrement* et

³ . L'ère post-fordiste explique le sociologue se caractérise dans « une large mesure par un accroissement du processus d'autogestion ouvrière indispensable pour obtenir à la fois un maximum de souplesse, de productivité et de rapidité dans l'évolution des techniques et l'ajustement de la production à la demande toujours plus vite renouvelée et divisée. Il fallait que l'ouvrier associe l'ingéniosité à la créativité et qu'à la domination des travailleurs se substitue le libre recours à leurs personnalités et à leurs initiatives. Dans cette optique, les travailleurs doivent réfléchir aux moyens d'améliorer et de rationaliser la conception du produit, aux possibles améliorations des procédures et de l'organisation du système. Pour cela ils doivent débattre entre eux, se concerter, savoir s'exprimer et écouter, être prêts à se remettre en question et à évoluer continuellement. Tel est le modèle idéal de l'ouvrier post-fordiste. (Castells, vol III, p. 55. Sur l'évolution de ce modèle et les raisons de son succès au Japon, voir Ch. IV pp. 246-258 et vol. I, Ch. III). « Ce mode d'organisation exige l'entière participation des travailleurs au processus d'innovation et au processus de production, par le travail en équipe, la décentralisation de l'initiative, une plus grande autonomie de décision au niveau de l'atelier, la récompense des bons résultats des équipes, une hiérarchie adoucie et une certaine égalité des conditions ». Ces caractéristiques laissent penser qu'il s'agira peut-être de la nouvelle formule gagnante adaptée à l'économie globale (General Motors, etc.). Cependant il ne faut pas y voir une généralité, rappelle Castells. Beaucoup d'entreprises fonctionnent toujours de manière verticale (vol. I, pp. 192-195). Castells, vol. I, p.531.

l'atmosphère dans laquelle elle a élaboré les premières Boutiques de gestion constituèrent en quelque sorte le creuset de cet imaginaire qui consacra, dans les années 90, l'image d'un cadre heureux de voir sa subjectivité, son autonomie et son esprit d'initiative bien plus stimulés dans les grandes organisations qu'auparavant.

Comme en atteste ce texte enthousiaste à propos de la grande réussite solidaire « inimitable » qu'est Autonomie et solidarité, les membres du REAS, comme les managers de la nouvelle entreprise, tiennent de l'artiste puisqu'ils entendent être libérés des contraintes des laboratoires ministériels, être détenteurs d'un talent « tout naturel », apporter un supplément d'âme, partager du sens, des désirs, etc. L'identique présence du lexique situationniste dans les justifications managériales et associatives vaut aux Solidaires un certain nombre de critiques. Les uns parlent du sacre du « management associatif » au sujet d'associations solidaires, les autres de la « sur-implication des subjectivités des salariés ou bénévoles » dans un mode de gestion par projet (Marchand, 2002, p. 28). Ils savent « intégrer l'association à des projets divers, ils savent faire confiance et inspirer confiance, ils savent se rendre disponibles, être polyvalents, spontanés, engagés, enthousiastes et attentifs aux suggestions des membres de l'équipe ». Autrement dit, l'homologie des justifications utilisées par les employés d'entreprises classiques et celles des membres des structures de l'ALDEA/REAS suffirait pour disqualifier celles-ci du champ des alternatives. C'est ce que fait Marchand depuis un point de vue « pur » qui ne veut pas voir les alternatives souffrir d'altération néo-libérale dans un contexte où « la globalisation s'avère tout à fait compatible avec la résurgence du local et des formes associées de proximité » (*Ibid.*, p. 31)⁴.

⁴ . « Tout comme son homologue du secteur marchand, l'entrepreneur associatif est jugé à sa capacité à générer du réseau, à influencer les politiques publiques, etc... Le management des entreprises qu'elles soient privées, publiques ou associatives, accuse encore l'auteur, suit les mêmes procédures et utilise les mêmes techniques : compétences évaluées par les performances, confiscation de la subjectivité des salariés (ou des bénévoles), sur-implication, flexibilité, et mobilité, dictature des clients et des propriétaires, gestion par projet et par procédure d'évaluation, légitimation de l'action ». L'auteur cherche à démontrer par ce raisonnement que « la dérive entrepreneuriale des associations n'est plus à prouver et que « la production des services y prime sur la compulsion interne (construire la philia des adhérents) ». Ce faisant, il intègre ce que nous avons nommé avec Corcuff le « point de vue de la pureté » qui consiste à juger « l'impureté » des associations d'économie solidaire qui acceptent l'argent comme « équivalent général ». Le lien social qui se noue dans ces associations ne peut alors qu'être marqué par le sceau de « l'inauthenticité » dans un marché de second rang, celui sur lequel une production aidée, de pauvres pour d'autres pauvres, dont la demande peut également être solvabilité en partie, reste un marché, c'est-à-dire un lieu qui crée bien du lien social mais autour et par la marchandise et non comme valeur d'usage concrète, subjective. Le « mal » est soupçonné, s'infiltrant dans les associations sur le support du « marché et de « l'argent ». L'économie solidaire et ses nouveaux secteurs territorialement inscrits (nouveaux services de proximité, nouveaux emplois, etc) ne sauraient être ces lieux de refondation sociale, d'émergence de nouvelle citoyenneté, qui, par contagion ou rhizomes, aboutiraient à une organisation économique et politique génétiquement modifiée. Tout au plus, ils peuvent être des lieux de résistance éphémère, s'ils s'enracinent dans des mouvements sociaux. L'hybridation des modes de gestion, l'insinuation du marché et de l'argent, comme la fragmentation communautaire qui taraudent le fait associatif déclaré ou non, créent des dynamiques invalidant

Pourtant, il est peut-être une tonalité, un infléchissement peu perceptible que la tradition associationniste a su donner au situationnisme des années 60 et qui la distingue de celle qui alimente désormais les justifications des cadres des entreprises classiques. L'analyse des textes a fait apparaître le maintien d'une inquiétude « sociale » et d'une exigence d'action (R1) pour et avec les désaffiliés du côté de l'ALDEA et contrairement à *Autrement*. Et c'est justement parce que le fait d'agir (inventer des situations d'auto-emploi pour que les gens puissent vivre) implique la production (et la vente) de biens ou de services organisées à petite échelle qu'il convient d'en finir avec l'idée que le marché est un monstre qui n'existe que pour défigurer les relations humaines. L'économie solidaire est vouée à l'impureté par rapport aux « alternatives » dont parle Marchand ou Latouche qui tente de montrer que seuls les petits marchés africains ou le réseau REPAS sont parvenus à échapper à « la corruption de la tradition occidentale » (Latouche, 2001b., pp. 129-133). L'un et l'autre se rejoignent pour questionner le dispositif technique de l'économie solidaire qui « ne porte pas vraiment atteinte à l'imaginaire économiste dans ses racines mêmes et néglige le caractère systémique de l'éthos dominant » (Latouche, 2003a, p. 148)⁵. Les Solidaires quant à eux accompagneraient les phénoménologues du politique qui, comme Lefort et Castoriadis (emboîtant le pas à Merleau-Ponty) acceptent qu'on ne peut articuler de « position critique qu'à partir de notre présence au monde, les pieds en plein dans l'impureté »⁶ (Corcuff, 2001, p. 199) et qu'agir implique de se jeter dans un flot de circonstances non maîtrisées qui peuvent tenir de ce que les autres nomment « ethos dominant » ou « néo-libéralisme ».

Lefort s'inscrit en faux de manière très précoce contre l'humanisme dénonciateur d'une « certaine sociologie » (dans laquelle on ne peut pas s'empêcher de voir un certain pan

toute idée d'autonomie des acteurs, de réciprocité, d'invention de nouveaux liens sociaux démocratiques (Marchand, 2002, p. 32.

⁵. « Le discours de l'économie plurielle, et plus généralement ce type de logique associative qui pense résoudre les contradictions sociales par des dispositifs techniques judicieux et un appel à la bonne volonté, n'est pas vraiment dans la ligne de cette remise en cause de l'imaginaire économique qui nous semble nécessaire pour réintroduire le souci de justice dans le trafic social » (*Ibid*).

⁶. Pour reprendre les mots de Lefort, on trouverait dans ces critiques de l'économie solidaire « une foi quasi religieuse, un attachement à l'image d'une société accordée avec elle-même, maîtrisant son histoire à l'image d'une communauté organique ». Or Merleau-Ponty a déjà bien montré dans sa critique du communisme que l'indétermination de l'histoire et de l'être du social rendait à jamais impossible cette société (Lefort, 1986b, p. 32). Avant lui déjà, montre Corcuff, Rosa Luxembourg développait une critique libertaire (dans la tradition de Proudhon) du parlementarisme et du bolchevisme tout en assumant la contradiction dialectique où se meut le mouvement socialiste « qui la poussait à rejeter toute illusion anarchiste quant à la congruence totale des moyens et des fins. Elle acceptait que ceux qui luttaient contre la société telle qu'elle était lui ressemblaient : les associations, les syndicats ou les partis qu'ils créaient pour ce combat ressemblaient aussi à ce qu'ils combattaient (...). Voilà le paradoxe que n'assumaient pas jusqu'au bout les anarchistes et les bolcheviks. D'une certaine manière Luxembourg empruntait leur réalisme sociologique aux bolcheviks et leurs critiques libertaires des institutions aux anarchistes ». Corcuff lui emboîte le pas. Sa suggestion politique pour la LCR est sociale démocrate (on ne peut que passer par les institutions telles qu'elles sont) et libertaire (il faut les critiquer et y faire émerger des comportements novateurs (2001, pp. 226-227).

de la sociologie critique). Selon cette sociologie humaniste écrit-il, « la société de masse est celle qui brise les liens concrets d'homme à homme. C'est une société où les hommes sont manipulés à distance par un pouvoir apparemment anonyme, victimes d'une oppression qui n'est plus tant cette oppression concertée et spécifique que le capitalisme instituait au niveau de la production, mais une oppression qu'il exerce à tous les niveaux de la culture et a partout pour effet d'interdire à l'homme toute libre communication avec les milieux humains qu'il fréquente et de le priver du pouvoir d'intervenir sur les événements qui intéressent son sort. (...) Ce que cet humanisme dénonciateur a d'original, c'est qu'au fond il se rattache à un programme moral⁷ : Tout ce qui va dans le sens de la décomposition de la communauté traditionnelle est purement et simplement déchéance de l'homme (...). L'un des abus de la critique sociologique (celui d'Accardo et de quelques autres depuis Francfort, nda) c'est de faire comme si le mouvement de l'histoire n'était qu'appauvrissement continu de l'humanité et privation de la vérité, comme si les hommes se voyaient aujourd'hui transformés plus ou moins en robots, si profondément aliénés qu'ils ne pouvaient même plus prendre conscience de leurs rapports avec leur milieu social ».

C'est pourquoi, conclut le philosophe, « nous en appelons à viser la société telle qu'elle est (telle qu'elle se donne à notre conscience, en bon phénoménologue). « Accepter de voir dans le présent autre chose que le mal, se décider à le déchiffrer pour y apprendre le sens de nos entreprises, pour y chercher les conditions de notre pensée et de notre action, et tandis que nous devenons sensibles aux faits d'exploitation et à l'exigence de les dénoncer, demeurer conscients que nous parlons encore à l'intérieur de la société présente et que nous avons à tirer d'elle, dans les conditions qui nous sont faites, la vérité au lieu de nous évader dans le mythe d'un bon passé ou celui du socialisme futur. En second lieu nous devons, nous employer à révéler toutes les formes de contestation de l'ordre établi qui manifestent la créativité des hommes, le besoin fondamental qu'ils ont de connaître le sens de leurs actes et de diriger leur propre travail (...), à éclairer les formes de résistance auxquelles les hommes

⁷. Cette morale laisse entendre qu'il y a une sorte de perversion dans la modernité elle-même, comme c'est le cas de nombreux sociologues américains dont on voit avec stupéfaction qu'ils attaquent le cinéma, la télévision, par exemple. Désormais l'homme se voit contraint de jouer des rôles sociaux qu'il est incapable de comprendre et de lier entre eux : il se désintéresse toujours davantage des problèmes qui touchent à l'organisation politique de la société, il perd jusqu'à l'image de la société comme totalité qui détermine sa vie privée. Cette vision de l'aliénation moderne aboutit à un humanisme dénonciateur dans la mesure où le sociologue considère qu'il faut lutter sur tous les plans à la fois, dans le cadre de la vie économique, politique, culturelle, pour redonner aux hommes le sens de la communication, le sens d'une action dont les conséquences intéressent effectivement leurs vies et, à cette fin, faire la critique systématique de toutes les formes de la société de masse, en particulier de tous les organes de culture de masse qui tendent à priver les individus d'un pouvoir de réflexion sur la position qu'ils occupent dans la société.

recourent spontanément pour détourner les règles qui étouffent les initiatives » (Lefort, [1963], 1979, pp. 315-321).

En topique situationniste, on quitte les espaces de raisonnement dans lesquels on peut se donner la facilité d'opposer en tout loisir civique une alternative ou « une économie sociale [et solidaire] qui repose sur les relations entre les gens, sur la chaleur humaine, la camaraderie, la fraternité et la responsabilité » à l'économie de marché qui repose sur « des entreprises cherchant à améliorer leur productivité à n'importe quel prix » (J. Rifkin, 1995, p. 378 et 372). Créer, par manipulation intellectuelle ce genre de clivage est trop facile, affirme-t-on en situation. Le situationnisme a pour principale caractéristique de s'opposer à la topique de l'engagement car il suspend la question du capitalisme. Justifiant leur engagement à un très haut niveau de généralité pour commencer (« les multinationales font des dégâts », « on va droit dans le mur », « la planète meurt du productivisme », etc.), le discours se resserre ici sur une valeur dominante : l'essor économique local.

Pascal du groupe de recherche action MB² a créé avec l'appui du REAS dont il fut membre le Pôle d'économie solidaire de Dijon. Il témoigne : « Au départ, j'étais persuadé qu'il fallait faire autre chose... et en même temps, pour faire autre chose, il faut faire avec ce qui existe, ce que les gens comprennent, là où c'est possible d'agir. J'ai alors commencé à faire de l'économie solidaire. On accueillait des gens qui portaient des projets, donc ça pouvait être des gens qui faisaient partie de dispositifs publics d'insertion, là n'était pas le problème. On nous a fait cette critique-là et moi je disais non, c'est pas vraiment de l'insertion: «Je vois des gens qui portent des projets et on va essayer de voir ce que l'on peut faire avec ». C'est pas des gens qui ont raté ceci ou cela. Ça veut dire que c'est pas une question de lecture « marché capitaliste », ça ne dépend pas de cette frontière-là. Evidemment si on a une logique capitaliste au sens de « amasser, amasser » c'est rarement une réponse au problème. Mais en réalité la question ne se pose pas comme ça. Par exemple quand on montait des coopératives, on avait des gens du secteur classique qui nous repéraient en train de démarrer l'activité et qui se disaient : « tiens, on a des concurrents potentiels, on va essayer d'aller les voir ». Dans ces cas-là, ils venaient, on discutait, on allait au resto, on essayait de voir nos différences et on essayait de s'orienter vers des logiques de coopération. (...) Là, ce que tu découvres c'est une coopération mais à un endroit qui est pas du tout idéologisé politiquement. Ce n'est pas coopération de gauche ou de droite, il se trouve que c'est principalement des gens de gauche mais en même temps c'est pas des gens qui sont partis du militantisme politique, c'est des techniciens. **C'est pas la question de « marché capitaliste – pas marché capitaliste ». C'est la question : comment est-ce qu'on a la capacité de faire ensemble des choses ?** A partir de là, tu prends un territoire, une communauté de communes, des élus, des entreprises autour de la table et forcément tu vas faire de l'économie solidaire pour que chacun en tire quelque chose. Tu vas pondre des projets que les gens vont reconnaître comme des projets d'économie solidaire. Si tu fais coopérer les gens tu peux faire quelque chose. »

Citons encore Marie-Claude, l'une des porte-parole de l'APES du Nord-Pas de Calais (collectif territorial) qu'elle représente au MES. Dans la même logique situationniste, elle explique : « L'APES n'a pas d'engagement politique spécifique. Elle travaille sur toute chose innovante et ne prétend pas être rattachée à la grande lutte contre le capital mondial ou l'économie de marché. Elle s'intéresse à tout ce qui est innovant.

Elle répond à la définition du développement local : faire naître de nouveaux comportements, de nouveaux rapports entre citoyens. Même si c'est petit. Donner de la matière à d'autres pour qu'ils lancent des démarches. Il y a des valeurs, des principes de base : là où les gens vivent, il y a moyen de construire quelque chose à partir de leur activité sur leur territoire. Ils font venir des chercheurs, des universitaires pour voir comment on peut créer de l'activité à partir de leurs idées, à partir d'une pratique spécifique locale ».

Dans l'action, le capitalisme déterritorialisé n'existe pas. Ou plutôt, il existe, mais à la façon des phénoménologues, de Callon et Latour et de certains contributeurs du MAUSS : il s'agit d'une utopie, d'une signification imaginaire qui est là mais qui s'est construite à partir de tant et tant de facteurs historiques contingents qu'il est vain de chercher des êtres « mauvais » qui l'incarneraient (et que l'on pourrait attaquer) et des êtres « purs » qui y échapperaient. Toute activité est susceptible d'être cadrée sur ses calculs. Nous avons tous des attitudes des conscience qui résultent du capitalisme a montré Scheler. Le capitalisme est un mythe qui a eu depuis Marx une signification politico-morale : « dénoncer les maux issus de la société industrielle pour annoncer le nouveau mode de production porteur des espérances humaines, le socialisme. La prophétie d'un paradis sur terre à venir impliquait la définition de la société moderne comme enfer à détruire ; et cette destruction espérée, c'était la révolution socialiste » (Fourquet, 1999, p. 77)⁸.

L'expression canonique de cette représentation nous est donnée par Ernest, ancien militant du PSU, ancien pasteur (qui a quitté l'habit religieux), ancien directeur de SCOP et maintenant retraité, bénévole à l'APEAS de Marseille (biographie en annexe III-3-1). Il participe plus spécifiquement à la couveuse d'activités PILES de cette dernière : « Je vous donne une image. On nous traite souvent d'utopistes. On veut bien. (...) mais quand les gens de Davos disent que le monde est devenu un village global parce que la mondialisation c'est comme ça... Quand ils disent qu'une entreprise (locale) qui se délocalise ça n'a pas de sens (de se plaindre) parce que de toute façon il n'y a plus de local, c'est tout global... Donc le local n'existe plus, le village n'existe plus ! Et en grec, "utopie" ça veut dire "le non lieu" donc le lieu qui n'existe pas ... ; donc les utopistes ne sont pas toujours du côté où on pense. Ils nous traitent d'utopistes mais peut-être que les véritables utopistes c'est eux, ils pensent que le village n'existe plus. **Nous on dit, le village ça existe, ce qui se passe dans mon village ça intéresse le monde entier !** C'est le contraire de ce qu'ils disent eux. Ils disent "ce qui se passe dans le monde c'est beaucoup plus important, le village ça n'existe plus, ça n'a plus aucune importance". Nous on a envie de dire le contraire ».

⁸ . La démarche de Fourquet est nominaliste (la chose n'existe pas avant le mot, avant qu'elle ne soit nommée) et rejoint à ce titre la démarche de ce travail. « Le capitalisme n'est intelligible que s'il est dénonçable, et seulement alors. Dans la logique du mouvement socialiste, la création d'une entité fantastique et mauvaise était indispensable pour déclencher l'indignation morale. Car comment pourrait-on avoir envie de changer le monde si l'on n'est pas convaincu qu'il est intrinsèquement mauvais ? C'est toute la question ! » Nous avons tenté de montrer dans les deux premières parties que le point commun de Proudhon et des Solidaires contemporains est d'estimer qu'il « n'est pas nécessaire de dénigrer le monde pour le faire changer (évoluer serait un mot déjà tendanciellement marxisant plus que proudhonien, nda). Au contraire, les émotions morales (personnelles et collectives : indignation, sentiment) mises en jeu dans la dépréciation du monde sont les moins propres à susciter les énergies susceptibles de le changer » (*Ibid.*, p. 78).

Pour parler de cette utopie ou de ce mythe, « on procède à un formatage forcené de la réalité des interactions humaines afin d'en extraire des biens et des personnes, des échanges calculables » (Callon, Latour, 1997, pp. 67 et 49)⁹. Et ce formatage est tout à fait possible pour l'économie solidaire : *Qu'est-ce qu'on peut faire tout de suite, avec les moyens dont on dispose pour changer la vie, montrer que c'est possible de faire autrement ?* demandait-on dans *A faire*, le journal du REAS.¹⁰ Réponse : tout ce qui contribue à soutenir l'enrichissement des plus désaffiliés à condition que l'initiative soit la leur. La question de la pureté mise à part, rangée dans une topique à laquelle on ne recourt pas ici, les grands de la topique situationniste vont se situer dans un état d'esprit capitaliste par rapport aux institutions financières et politiques pour soutenir les projets d'entreprises qui se présentent à eux. Associations para-publiques (ADIE, France-Active, PFIL) et fondations privées (Vivendi, etc) se présentent sous un jour unique : *vois quel profit tu peux tirer de moi*.

Les membres de l'ALDEA, puis ceux de la coopérative du REAS étaient des personnes de réseau qui avaient comme projet d'accompagner ceux des désaffiliés. Ils le mettent en œuvre par des montages financiers qu'ils pourront constituer grâce à des apports privés (usagers, clients), l'élu local et l'implication de bénévoles dans le cas des associations. Ils sont en quelque sorte des mailleurs dans la cité par projet puisqu'ils visent le bien commun du projet économique. Leurs connexions ou leurs informations servent aux entreprises qu'ils financent grâce à Garrigue ou aux structures d'accompagnements qu'ils contribuent à monter sur leur propre modèle (comme les Pôles ou l'APEAS de Marseille). Ils savent encore mettre en communication des personnes très différentes (élus, ancien directeur d'entreprise bénévole « de droite », militant d'inspiration chrétienne « de gauche », etc) issues de mondes différents

⁹ . Le fait que l'on puisse formater l'action à partir de l'idée que l'on se fait du capitalisme n'implique pas qu'il existe comme une partie de la réalité sociale existant en soi et pourvue d'une sorte d'autonomie, de capacité d'autodétermination, obéissant à des lois de fonctionnement et de développement propres. Il existe certes des institutions, des groupes, des flux qui font l'objet d'un ensemble disparate et souvent conflictuel de politiques économiques. La résultante de ces politiques est un ensemble nouveau, irréductible, imprévisible, même par les Etats majeurs de la planète : l'économie mondiale (Fourquet., 1999, p. 78). Tout prête à croire que Fourquet a lu Castoriadis : c'est uniquement à cette échelle mondiale qu'il faut parler de capitalisme ou d'économie pour les faire correspondre à quelque chose de la réalité humaine. Ces mots que sont l'économie et le capitalisme ne peuvent signifier qu'une expérience historique, une série d'événements survenus dans l'espace-temps concret de l'histoire des hommes. Seul existe le tout et le tout est immédiatement planétaire. Mais il est aussi multiple et polyvalent. Les activités, institutions ou flux qu'on sélectionne, qu'on rassemble et qu'on fait entrer de force dans un récipient verbal appelé « économie » n'ont aucune sorte d'intelligibilité propre en dehors de leur relation au tout, puisqu'ils n'existent pas de manière séparée (*Ibid.*, p. 79). Pour cette raison, ici et maintenant dirait de phénoménologue, le capitalisme n'existe pas.

¹⁰ . Voir . Archimbaud J., « Les cagnottes Solidarité-Emploi » dans *A faire*, n° 39, pp. 27-28 et Lorthioix J., 2004, « Le génie civique », dans *Territoires*, n° 447, pp. 5-8.

dans le but de promouvoir les désirs de personnes privées d'emploi mais qui ont un potentiel entrepreneurial pour l'économie locale.

Il y a un compromis autour des projets de désaffiliés qui vont pouvoir alors profiter des réseaux des financeurs et accompagnateurs pour « se réaliser ». En topique situationniste, la grandeur se mesure à la capacité à obtenir les moyens de faire fonctionner les structures de financements et d'accompagnement et, par extension, les initiatives des désaffiliés. Les petits sont ceux qui, malgré leur bienveillance, n'orientent pas toute leur énergie et leur réseau vers la réalisation des projets désaffiliés (nous le verrons avec l'exemple du CNLRQ). L'insertion par exemple ne croit pas dans la capacité entrepreneuriale des plus pauvres. Elle incarne faiblement la déclinaison de la « commune compétence » en topique situationniste.

Autre cas : les agences de conseil à la création de services de proximité accompagnent des initiatives plus associatives. Elles sont donc tendanciellement plus petites car elles misent moins sur la créativité subjective et entrepreneuriale de l'individu que les structures issues de la tradition ALDEA/REAS du type Autonomie et Solidarité, Garrigue, Solidarité-Emploi, les Cigales ou les Pôles d'accompagnement de porteurs de projets individuels. Par contre, elles seront tendanciellement plus grandes en topique technique car c'est celle où l'on privilégie la capacité autogestionnaire dans une organisation économique (nous verrons le cas du Flamboyant, l'un de ces restaurants associatifs du réseau Ré-Actives accompagnés par l'ADEL).

Les structures de la tradition « finance et accompagnement » du REAS, sont tendanciellement plus grandes en topique situationniste (ce qui transparaît particulièrement dans le texte de la membre du conseil de surveillance cité ci-dessus). Ce sont celles qui risquent le plus d'être exclues de l'économie solidaire par la porte situationniste. Car à force d'insister sur l'innovation économique et les désirs subjectifs des porteurs de projet, sur le fait qu'en situation, le capitalisme n'existe pas, il arrive un moment où leurs membres tombent sous le joug de la critique d'autres solidaires. Ils risquent en effet à tout moment de perdre de vue la jonction entre critique sociale et critique artiste pour rejoindre les Boutiques de gestion et d'autres êtres typiquement libéraux hors de l'économie solidaire¹¹.

¹¹ . Les Solidaires se rappellent régulièrement à l'ordre dans leurs revues : « il n'est pas question de renouer avec les fascinations du milieu des années 80 où l'entrepreneur saisi dans un cliché en contre-plongée, les mâchoires carrées, les épaules larges, vêtu d'un costume croisé de bonne coupe, nous montrait d'un doigt ferme le chemin d'un néo-libéralisme resplendissant (pour une déclinaison au féminin, remplacer les angles par des courbes et le costume par un tailleur ad hoc). Tout au plus gardons de cette période qu'il n'est pas infamant d'entreprendre, surtout si cette action ne se confond pas avec l'affairisme (Gruyer B., 1994, « Le chaînon manquant. A la recherche de l'entrepreneur local idéal », dans Territoires, n° 353, pp. 26-29).

La question qui orientera ce chapitre devient la suivante : à partir de quand doit être amendé le principe de réalité phénoménologique consistant à faire valoir que, ici et maintenant, il est inapproprié de poursuivre l'attaque contre le capitalisme à la manière de cette animosité socialiste établie de longue date (Giddens, 1994, p. 247) ? A partir de quel moment le surinvestissement des personnes (bénévoles et salariés) et la mobilisation du réseau deviennent-ils douteux aux yeux d'autres « Solidaires » ?

La réponse à cette question pourrait être la suivante : à partir du moment où l'autonomie économique d'un projet quand bien même innovant ne comporte plus d'autres dimensions telles que l'engagement en faveur de causes justes (écologie, etc), l'association (ou l'autogestion) ou le lien social (convivialité). Parce que parmi ces valeurs, la dernière restait d'actualité, l'ALDEA et les Cigales ont pu par exemple longtemps se distinguer d'Autrement et des Boutiques de gestion. Or, ce qui va créer des dissensions dans les réseaux solidaires c'est plus précisément ce moment où se pose la question de la nature de l'activité accompagnée. L'auto-crédation d'un emploi ne suffit pas à voir un projet crédité du qualificatif de « solidaire ». Au moins une valeur supplémentaire de la hiérarchie doit apparaître afin que ce soit le cas. C'est ce qui fait l'âme de l'alternative. Or, les projets cigalés peuvent-ils toujours se revendiquer, comme c'était le cas à l'époque de financer de belles coopératives comme Ambiance bois et Ardelaine ?

A cet égard, chercheurs confinés et chercheurs autonomes s'accordent : le problème n'est pas l'économie de marché mais sa logique de compétition entre personnes qui, « poussée à l'extrême n'est plus vraiment régulée par la logique de solidarité » (MB², pp. 15 et 21). Autrement dit, ils estiment ensemble à l'instar de K. Polanyi que « la véritable critique que l'on peut faire à l'économie de marché n'est pas qu'elle [est] fondée sur l'économique — en un sens, toute société doit être fondée sur lui — mais que son économie [est] fondée sur l'intérêt personnel » (1983, p. 320)¹².

¹² . Polanyi identifie la société de marché à un 19^e siècle que l'évolution des nations de la première moitié du 20^e est en train de dépasser. Elle l'extirpe en effet de l'autorégulation pour « l'incorporer dans des institutions déterminées afin que le système économique cesse de déterminer la loi de la société » et pour assurer « la primauté de la société sur ce système » (Polanyi, 1972, p. 322, voir surtout l'origine protectionniste de ce phénomène pp. 264-272). A la lueur de l'évolution du capitalisme depuis la seconde guerre mondiale, on a coutume de noter que Polanyi « s'est trompé en pensant que (...) l'économie de marché était à nouveau encastrée dans la société » (Roustang, 2002, p. 175). Mais peut-on parler d'erreur alors qu'à cette époque, le second esprit du capitalisme allait évoluer vers une « collaboration des grandes firmes et de l'Etat dans une visée de justice sociale » ainsi que par l'avènement de « règles bureaucratiques qui restreignent les prérogatives patronales » (Boltanski, Chiapello, 1999, P. 56) ? Tout indiquait bien une régulation du marché par une politique sociale. Nous préférons donc voir avec L. Dumont la thèse de Polanyi comme un outil susceptible de transcender à certains égards sa situation historique. La précocité de son analyse nous permet aujourd'hui surtout de comprendre encore comment « l'application du principe individualiste, le libéralisme, a obligé à introduire des mesures de sauvegarde sociale » dans le second esprit du capitalisme et comment cette faculté de « s'allier à son

Que se passe-t-il à partir du moment où l'on se satisfait de la création d'emploi sur le marché local ? La créativité et l'intérêt personnels du porteur suffisent-ils à faire de son entreprise une entreprise alternative ou solidaire ? Certes, est solidaire le geste des affiliés, issu du désir de promouvoir et d'encadrer des personnes sans emploi qui se « prennent en main » et que l'on félicite de vouloir sortir de l'assistance par « leurs propres moyens ». Mais des disputes surgissent lorsque certaines structures traditionnellement considérées comme solidaires et alternatives se voient accusées de réduire la solidarité à ce seul encadrement. A ce sujet les Cigales et les membres du bureau du MES n'ont pas fini d'en découdre.

9.2. De la nécessité naît la créativité (pourquoi fermer les yeux)

Ce que ne semble pas bien discerner Méda (comme Gorz) lorsqu'elle critique l'économie solidaire c'est que celle-ci ne naît pas de la volonté de certains théoriciens de s'affranchir de thèses philosophiques qu'elle suggère sur la fin du travail et sur le temps libéré dans les arènes des débats académiques. L'économie solidaire ne naît pas sous la plume de Laville, Eme ou Roustang mais émerge de la pure et simple nécessité. Les gens font de l'économie solidaire parce que s'ils n'en faisaient pas, leurs conditions de vie se dégraderaient encore davantage. D'une certaine manière, le « grand » de la topique situationniste est celui qui refuse de mettre la « charrue avant les bœufs ». On peut tergiverser à l'envi sur une « réduction accrue du temps consacré au travail matériel en général » (réel, pénible, aliénant dans la sphère de l'entreprise privée mais aussi parfois dans la sphère publique) qui irait de pair avec une « redynamisation de la multi-activité » entendue comme travail-expression, travail-épanouissant identique au loisir : lien social, échanges culturels, artistiques, etc (Méda, 2001, pp. 74-75)¹³. Ici et maintenant, la suggestion de redistribution

contraire » reste encore aujourd'hui son principal atout face à la critique (Dumont 1983, p. 31, Boltanski, Chiapello, 1999). En ce sens pourrions-nous dire en reprenant une dernière fois Dumont ; « la grande transformation continue ... » (Dumont, Préface à Polanyi, 1972, p. XIX).

¹³ . D. Méda propose de se mettre en quête d'une nouvelle citoyenneté qui puisse enchanter d'autres domaines que la production « matérielle ». A cette enseigne, c'est « un nouveau rapport au temps que le desserrement de la contrainte du travail devrait permettre pour l'ensemble des individus, un temps dont la maîtrise et l'organisation redeviendraient, après plusieurs siècles d'éclipses, un art essentiel » (1995, p. 310). Eclipse par rapport à la Grèce antique d'abord. Elle retient la *scholé*, le loisir au sens noble, pour lui apparenter les activités "politiques" qu'elle voudrait voir supplanter le travail « matériel ». Cet écart par rapport à la réalité matérielle et le désir de réduire le rapport de « transformation laborieuse » que l'homme entretient avec elle semblent aussi qualifier la démarche qui la mène à conserver de Hegel — aussi éludé par l'éclipse — l'estime pour l'activité de « l'Esprit ». C'est par lui que s'exercent les nouvelles activités citoyennes (politiques, artistiques, etc.) qui doivent prendre le pas sur le travail. Hegel poursuit la dénégation grecque du monde empirique pour évoquer l'universalité de la réalisation intellectuelle. Sur le plan politique, l'Etat incarne l'unicité de l'humanité dans son travail d'extraction

effective du temps de travail (pour libérer, par ailleurs, du temps aux affiliés) n'a encore rien apporté aux désaffiliés du quartier. Peut-être est-il vrai, comme le dit le *Capital*, que « le domaine de la liberté ne commence que lorsque cesse le travail déterminé par le besoin et l'utilité extérieure, lorsque prend fin la loi des besoins physiques immédiats » (Marx, [1867], p.873) mais *Ici et maintenant* ces besoins sont visibles et on n'a pas d'autres choix que d'y pourvoir et d'engager toutes les démarches possibles et imaginables pour permettre la rentabilité de l'entreprise. Ici et maintenant, ces désaffiliés peuvent « créer » et instaurer eux-mêmes les conditions de leur bien être économique.

« Si l'auto-emploi peut apparaître comme une alternative possible à la crise salariale (...), on est très loin d'une dynamique entrepreneuriale de type schumpéterien. Pour une large partie de ces créateurs, “ non solvables ” sur le marché du travail, l'entrepreneuriat est devenu le seul moyen d'éviter le statut d'assisté. Ce n'est donc pas une logique de développement, mais une logique de subsistance qui prévaut ».¹⁴

L'une des maximes du REAS, récurrente dans la revue *A faire* était : « Porter la contestation par des faits ». Il s'agissait d'indiquer que la pratique était plus subversive en réalité que la critique parce qu'elle créait pour ainsi dire sur du « rien » (quartiers désertés, paupérisés à l'extrême, etc). Cette forme de grandeur inspirée est également latente dans les justifications des membres du MES dont les associations sont autant de Cités par projets et où l'on trouve des gens, financeurs ou accompagnateurs, sur lesquels les désaffiliés peuvent compter pour lancer une activité destinée à les sortir quelque peu de la précarité. Que ce soit à la tête du feu REAS ou de l'actuel MES, le facteur « nécessité » est convoqué pour légitimer l'activité économique :

de l'esprit hors de la matière. Cette valorisation de l'Etat se retrouvera en pointillé dans les thèses de Méda qui n'envisagera jamais que le bienfait des interventions publiques sur le temps de travail (1999, pp. 371-392, pp. 401-418 et 228-276). Or, si elle avait concédé davantage d'attention à ce qui se « crée » en dehors de la sphère publique officielle, dans les sphères de travaux productifs et matériels de l'économie solidaire peut-être aurait-elle échappé à l'hégélianisme latent qu'elle soupçonne elle-même chez Marx sans véritablement s'en déprendre. La réalisation concrète de l'homme dans son œuvre envisagée par celui-ci comme expression du travail désaliéné trahissait déjà une même volonté de dépasser le labeur manuel pour évoluer vers de purs esprits qui travaillent à se signifier ce qu'ils sont (Marx, [1844], p. 116, pour le commentaire : Arendt, [1966], 1988, pp. 134-187). C'est au prix d'une détermination exclusivement matérielle du travail jamais thématisée comme telle que Méda donnera comme moule à sa société multiactive la séduisante conception d'une humanité définie par les échanges culturels, artistiques ou intellectuels toujours supportés par un mode de communication pur qu'elle emprunte à Habermas. Celui-ci qualifie ce mode d'utopie inhérente à la société de communication par opposition aux utopies classiques du travail de la raison instrumentale et des forces productives pour lesquelles « le bonheur et l'émancipation confluaient avec (...) la production de la richesse à l'échelle de la société » (Habermas, 1990, 165-166 et pp. 144-145).

¹⁴ . Guérin I., 2000, « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », dans *RECMA*, n° 277, pp. 79-93.

Aline, ancienne présidente du conseil de surveillance de la coopérative REAS qui avait repris la méthodologie d'accompagnement de l'ALDEA : « Nous essayions de rassembler les forces capables de transformer les choses, c'est-à-dire de "porter" (on a souvent employé ce terme dans les discours qu'on avait à l'époque) (...) aussi loin que possible dans les faits la contestation de l'économie dominante. Par des faits, ça veut dire des entreprises, des activités (...). Je prends un exemple : Quand sur un quartier vous montez une boulangerie parce que vous avez réussi à monter une cagnotte Solidarité-Emploi, qu'est ce que ça a d'alternatif et de révolutionnaire ? Rien... Sauf que sur ce quartier, il n'y a plus rien. Il n'y a plus de commerce, il n'y a plus de lien social. Alors vous montez une boulangerie parce que vous avez réussi à constituer une cagnotte. Vous allez trouver les habitants, un porteur de projet et le commerce redémarre comme un espace de communauté. (...). On n'investissait pas dans n'importe quel projet, il fallait que ça ait une utilité sociale ou environnementale ou une dimension innovante. Encore une fois, j'ai connu des gens à Solidarité-Emploi qui montaient des projets que vous auriez trouvés extrêmement classiques. Ils aident une épicerie à se monter. En soi, ce n'était pas des produits bio, ... alors où était la contestation ? Elle était dans le fait que par exemple sur un territoire désertifié, on recréait du lien¹⁵ ».

Pierrette coordonne le réseau de restaurants associatifs Ré-Actives (de l'ADEL). Elle était présidente du MES au début de notre enquête : « Qu'est-ce qui fait par exemple qu'une femme s'engage dans un restaurant dans le réseau Ré-Actives ? Est-ce le fait qu'elle soit sortie avec un bac de cuisine ? Non bien entendu. C'est parce qu'elle a exercé pendant longtemps cette pratique, pour les autres, pour sa famille et **qu'elle est apte** à le faire et qu'elle veut en faire un projet (...). C'est souvent "je suis du quartier, c'est très pauvre, les gens travaillent pas. Qu'est-ce qu'on peut faire pour vivre, qu'est ce qu'on peut faire pour s'accepter ?". **Les initiatives existent, elles ne se réclament pas de l'économie solidaire.** Elles sont de l'économie solidaire sans le savoir. Les femmes du réseau Ré-actives sont dans des quartiers très pauvres. Les transports en commun n'arrivent pas, les cages d'escalier sont squattées par des dealers, les pompiers ne viennent pas, tout peut brûler. Ils vivent dans des situations comme ça. Les gens se disent : **on va se réunir pour voir pourquoi c'est comme ça et pourquoi ça peut pas changer.** Et après seulement (des initiatives naissent). A force de se réunir et de se demander pourquoi ça ne change pas ils se disent, finalement "est-ce que nous on ne pourrait pas changer ?" **Voilà l'idée des entreprises solidaires qui naissent (...). Ça vient du vécu des gens. L'entreprise prend racine dans ce que sont les gens. (...) Il faut des éléments matériels pour qu'une initiative d'économie solidaire germe et toujours autour du partage (...). Il faut que les gens soient entre eux, repensent le monde à partir de leur cage d'escalier pour pouvoir créer... »**

(Suite de ces deux extraits complets et extrait complémentaire issu *d'Economie et Humanisme* : **annexe IV-2** — la créativité naît de la nécessité)

« La création économique locale naît de la nécessité ». La grandeur situationniste est repérable dans ces propos de la présidente du REAS comme dans ceux de la présidente du MES. Elle consiste dans l'appui de cette création. En topique situationniste les Solidaires sont tout sauf anti-utilitaristes. On reconnaît la vertu du marché, celle des calculs et des transactions, de la rentabilité. Tout ce qui peut être utile ou qui revêt de la valeur doit être

¹⁵. Pour les désaffiliés, « les instants de la survie se suivent et se ressemblent, comme se suivent et se ressemblent les attitudes spécialisées qui leur répondent (entreprises d'insertion, etc) (...). Instant par instant le temps fait son puits, tout se perd, rien ne se crée ... et cependant, parce qu'il faut aussi (parfois) survivre pour vivre, s'enracinent nécessairement les possibles. Fédérer les instants, en dégager la promesse de vie, c'est déjà apprendre à construire une situation » (Lorthioix J., 1994, « Il ne suffit pas de singer le pinceau de Léonard de Vinci pour réaliser une deuxième Joconde », *Art. Cit.*, p. 93).

saisi au passage. Une association solidaire est une micro-cité par projet : elle veut partager son réseau avec des porteurs de projet. Quel est ce réseau ? Tout d'abord celui qui relie chacune de ces associations à l'Etat (les municipalités, les départements, les régions, l'Etat via la DIES, etc¹⁶). Il y a de l'argent à aller chercher de ce côté-là, quelle que soit la couleur politique. On l'a vu, la valeur axiologique de l'Etat s'est tout à fait neutralisée à l'époque de l'ALDEA. On peut donc y avoir recours autant que possible et par tous les canaux possibles. Les couleurs politiques et les cartes de partis n'ont aucun sens en topique situationniste et si l'économie solidaire se revendique majoritairement à gauche, il va sans dire que là n'est pas la question et que l'on traite avec toutes les mairies et conseils régionaux, quel que soit le parti des élus.

Madeleine, directrice de l'ADEL qui a remplacé Pierrette au poste de présidente du MES en 2003 et qui travaille avec elle dans le suivi des restaurants associatifs du réseau Ré'Actives, explique avoir été déboutée pour une demande de subventions (à la DIES, etc) mais aussi à la mairie de St Denis par des personnes de différents partis (PC, PS). Sa conclusion est que *seuls les Verts se sont jamais intéressés à l'économie solidaire*. Mais de toute façon cela ne change strictement rien « en situation ». Dès lors qu'un secrétariat à l'économie solidaire fut créé, il fallait jouer de tous les liens personnels que l'on possédait avec ses membres pour obtenir des lignes de financement sur un ensemble de projets. Le fait que le Secrétaire d'Etat fut précisément un Vert n'est d'aucune importance et c'eût été une personne de n'importe quel autre parti, les lignes auraient été demandées de la même manière (*ça aurait été rouge ou n'importe quelle couleur, j'y serais allée ! Ce qui me soucie, c'est que les initiatives puissent fonctionner, tout ce qu'on peut faire pour bouger les cartes, il faut le faire : annexe IV-3-1¹⁷*).

¹⁶ . Le meilleur résumé des modes d'interventions publiques dans les associations date un peu mais reste à notre sens celui de Tchernonog (1995, « Associations et financements publics », dans *RECMA*, n° 258, pp. 17-24). L'auteur note bien que les financements publics sont évidemment variés dans leur objet et dans leur modalité d'enregistrement. Ils recouvrent des opérations très variées dont les deux principales sont : 1) l'achat et le remboursement de prestations (dans notre travail on pourrait grossièrement y retrouver les agences nationales d'accompagnement et quelques forums autonomes type Economie et Humanisme et le MDS qui réalisent diverses études ou expertises). 2) la subvention annuelle ou pluriannuelle (dans notre travail on pourrait ici classer les structures d'accompagnement de porteurs de projets et les collectifs territoriaux. L'auteur note encore que dans ce dernier cas, les reconductions automatiques sont de plus en plus rares et les « partenaires associatifs » doivent fréquemment remonter des dossiers entiers afin d'espérer voir leur subvention prolongée d'un ou deux ans. Ce qui est inquiétant dans la mesure où, même si 84 % de la « manne publique » consacrée aux associations vont à 6 % d'entre elles, il reste que pour ces 6% (dans lesquelles se trouvent presque toutes les associations « solidaires »), la subvention représente toujours plus de la moitié des fonds.

¹⁷ . Voir aussi IV-3-2. Dans cette annexe (« des sous à tout prix ») se trouve encore le témoignage d'un ancien porteur du RCS (Lucien, IV-3-3) qui a créé Résines et table sur un financement à tous les étages (Europe, région, etc). Le témoignage de Pascal, du MRERS laisse entendre pour sa part l'opportunisme qui était le leur au temps de Jospin (*on connaissait tout le monde dans les ministères : pour avoir des sous : un coup de fil et hop : annexe IV-3-4*)

A l'ARDES de Caen (collectif territorial qui fait, entre autres, de l'accompagnement), un financement pluriannuel est assuré par la région. Certes, explique un salarié de l'association, « *les élus UDF locaux ils en ont rien à foutre de nos conneries et surtout du discours qui va avec. (...). Mais ça, ce financement, si on arrive à le tenir tout le temps, c'est très profitable... On a cette double logique d'appartenance politique à une mouvance que tu connais, une position politique radicale, et en même temps une capacité à négocier avec les acteurs locaux* » (Annexe IV-3-2). Cette capacité est mise au service des porteurs : les techniciens de commissions d'attribution des subventions de Basse-normandie sont bien connus de l'association et les dossiers ne sont pas trop difficiles à faire passer.

Dans la plupart des cas de figure l'Etat est sur la sellette et il apparaît obligatoire pour tous les Solidaires (à l'exception des associations de Services d'Echanges Locaux et des magasins solidaires des secteurs bio et équitable) qu'il intervienne pour soutenir les structures solidaires tout en leur laissant un maximum d'autonomie d'organisation¹⁸.

Il en est de même pour les sources de financement destinées (sous forme de prêts) aux porteurs de projets. Les obtenir revient à se grandir pour les structures d'accompagnement. La fondation France-active (et ses fonds territoriaux) par exemple fait partie de ces organismes, en grande partie alimentés par des fonds publics (Caisse des dépôts et consignations¹⁹, Fonds social européen, collectivités locales) qui entendent soutenir la création d'activités économiques. L'association France Active opère pour sa part des prêts personnels (dans le but classique de faire levier sur un emprunt bancaire) et/ou des garanties (pour couvrir des emprunts jusqu'à 80%) ainsi que des fonds propres d'entreprises (participation en capital) qui

¹⁸. Voici le débat récurrent de l'économie solidaire. Quel droit de regard peut ou doit avoir un financeur public ? L'avantage de l'hybridation et de la co-construction version CRIDA est qu'un partenaire public ne peut pas contrôler seul le fonctionnement d'une association, comme c'est le cas abordé ci-dessous des Pôles d'économie solidaire. Il est intéressant d'épingler dans nos revues les réactions multiples face à l'exigence d'autonomie de certaines associations intégralement subventionnées. Le vice-président du Conseil général du Nord, où les associations liées à l'APES se comptent par dizaines, explique « qu'il est difficile de tolérer qu'une association fasse de la critique du Conseil Général son objet essentiel. Les associations sont subventionnées pour poursuivre un but, si elles dévient de ce but, il est normal que nous ne soyons pas d'accord. D'autre part il est vrai que des associations para-municipales ont une indépendance toute théorique. Ce sont évidemment des associations bidons mais elles ne sont pas pour autant condamnables. Les subventions permettent de pallier à la carence de bénévolat et d'augmenter la professionnalisation, est-ce condamnable ? » (Lecerf J-R., 1995, « La prudence de l'élu local (interview) », dans *Economie et Humanisme*, n° 332, pp. 64-65). Il est légitime que des élus ou des responsables de collectivités locales exercent leur vigilance par rapport à des associations qui s'autoproclament représentatives de l'intérêt général, et leur demandent des comptes (Bernary S., 2000, « Intérêts particuliers, intérêt général », dans *Ibid*, n° 355, pp. 22-24). Les témoignages de C. Héber-Suffrin (fondatrice du MRERS) et de spécialistes illustrent très bien cette exigence d'autonomie « induite » en annexe IV-3-5.

¹⁹. La Caisse des Dépôts est une institution financière publique, en charge de missions d'intérêt général qui lui sont confiées par l'État et les collectivités territoriales. Elle s'occupe prioritairement de l'épargne et des retraites (actionnaire stratégique de la Caisse nationale des Caisses d'épargne), du financement du logement social en France (gestion de capital investissement et d'actifs immobiliers), de la politique de la ville et joue le rôle de partenaire financier des collectivités territoriales (en tant qu'investisseur dans des projets locaux de développement) qui sont en lien avec ses directions régionales.

ont vocation à devenir des entreprises d'insertion ou à engager principalement des chômeurs²⁰. Dans le même genre que France Active, un autre réseau rassemble des fonds territoriaux : France Initiative Réseau, le réseau des PFIL (Plates-Formes d'Initiatives Locales) qui font des prêts d'honneur sans garantie à taux 0 allant de 1 500 à 30 500 euros. Elles suggèrent une assistance au montage ainsi qu'un dispositif de parrainage avec les dirigeants et cadres des entreprises locales. Elles sont financées par l'Etat, le Fonds Social Européen, les cotisations de membres et les collectivités locales²¹. Enfin, L'ADIE (Association pour le Droit à l'Activité Economique) est aussi une structure nationale qui s'appuie sur 80 antennes et délégations locales (régionales ou départementales) qui la représentent dans les régions françaises. Ses prêts d'environ 5000 euros (à un taux de 7,74%), sont issus de subventions des collectivités territoriales (conseils généraux, conseils régionaux et villes rassemblées : 2,59 millions), de l'Europe (1,5 million) et de l'Etat (qui contribue à hauteur de 2,44 millions d'euros)²².

Ces financeurs et accompagnateurs (France Active, PFIL et ADIE) financent tout, même les projets libéraux classiques. Il suffit de se pencher sur le guide de Finansol, l'organisme national labellisateur des produits de finances solidaires pour en avoir le cœur net. Ce guide destiné aux élus des collectivités locales n'indique en fin de compte qu'un unique dénominateur commun à la finance solidaire, toutes structures confondues : l'initiative économique. On peut y lire que « les collectivités locales doivent plus que jamais s'engager dans l'économie pour des raisons sociales (maintenir et créer des emplois sur le territoire pour circonscrire les coûts sociaux liés au chômage) et pour des raisons financières (accroître les recettes fiscales générées par les entreprises et financer les initiatives et les équipements nouveaux »²³. Les objectifs d'accompagnement et de financement sont précisés : « lutte

²⁰ . L'histoire de la fondation de France Active est une histoire « solidaire » tout à fait parallèle et distincte de celle de l'ALDEA-REAS ou de celle de l'IRES-MES. On lira à ce sujet le récit de l'un des fondateurs de la fondation (qui est aussi l'un des fondateurs de l'organisme de labellisation Finansol), Vigier J-P., 2003, *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire*, Paris, Charles Léopold Mayer, p. 50sq ainsi que l'ouvrage cité de Rouillé d'Orfeuil (2002) qui lui succèdera à la tête de Finansol. Voir surtout au sujet de France Active : Antonioli E et al. (Finansol), 2002, *Finances solidaires. Guide à l'usage des collectivités territoriales*, Paris, Charles Léopold Mayer, pp. 50-54 et 100-105.

²¹ . Antonioli E et al. (Finansol), 2002, *Finances solidaires, Op. Cit.*, pp. 62-64 et 149-154

²² . Sur l'ADIE, voir surtout l'article cité de Guérin et Vallat (1999), Vigier J-P., 2003, *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire, Op. Cit.*, p. 121-125 et Antonioli E et al. (Finansol), 2002, *Finances solidaires, Op. Cit.*, pp. 45-49 et pp. 78-82.

²³ . Antonioli E et al. (Finansol), 2002, *Finances solidaires, Op. Cit.*, p. 32. L'Etat d'esprit du président de Finansol est véritablement situationniste quand il explique au début du guide que lui aussi trouve que « ce serait formidable si une entreprise américaine ou japonaise venait s'implanter dans la région, si quelques centaines de logements sociaux étaient construits dans la ville, si une palette de services municipaux pouvait distribuer sans compter des aides, des gardes, des accompagnements ou des soins infirmiers à domicile. Ce serait plus confortable si la charité d'avant-hier ou l'Etat providence d'hier pouvaient répondre à toute la misère du monde. Les permanences du samedi matin seraient autrement plus faciles et plus satisfaisantes si l'on pouvait servir à la

contre l'exclusion, promotion de la création d'entreprise ou plus largement création d'activité et insertion professionnelle »²⁴. Que ce soit pour les trois réseaux d'associations financées par des canaux publics citées ci-dessus, pour les Cigales ou les coopératives de capital-risque (Autonomie et Solidarité dans le Nord, Garrigue en région parisienne et IES dans le sud toulousain), l'auto-emploi est pointé comme souverain Bien qui prescrit la mobilisation de toutes les forces vives sur les territoires. On ne trouve dans ce dossier aucune référence axiologique supplémentaire à la création d'activité (autogestion, convivialité dans le lien social, etc). Or ces valeurs qui complètent la recherche du souverain Bien sont déterminantes pour les financeurs tels que les Cigales et les coopératives de capital-risque. Elles sont d'ailleurs censées conditionner les prêts.

Cette indistinction dans le guide est flagrante et se retrouve dans tous les quasi-objets de rang supérieur : plus on monte vers le seuil épistémologique des revues dépouillées, moins l'ADIE, France-Active et les PFIL ne sont distingués des structures de financement évoquées jusqu'ici. Les spécialistes (du centre Walras) et certains acteurs plus institutionnels expliquent dans un même élan situationniste qu'heureusement « l'Etat et les collectivités locales ont pris conscience que la création d'entreprise était un moyen incontournable de lutte contre le chômage » dans *Territoire, Economie et Humanisme* et la *RECMA*. Leurs papiers présentent tous les acteurs de la finance solidaire sur un même pied axiologique alors même que l'approche est fonctionnelle (que font ces différents organismes de finances, comment les utiliser à bon escient, etc ?)²⁵.

demande et sur un plateau une solution à chaque problème. Certes, écouter des concitoyens ou une famille qui traversent une passe difficile, essayer de leur rendre le moral, les convaincre qu'ils sont des citoyens comme les autres, est, pour l'élu ou le responsable d'une collectivité territoriale une tâche essentielle. Bien sûr, là est la noblesse de la fonction. Mais ce serait tellement plus satisfaisant de pouvoir indiquer un étrier où mettre le pied, d'être en mesure de garantir que même le plus largué d'entre nous, avec de l'énergie, de la ténacité, et un petit coup de main, peut se construire lui-même une solution (*Ibid.*, p. 7).

²⁴ . *Ibid.*, p. 74.

²⁵ . Rollinde C (directeur d'Eficéa, association d'études sur la création d'entreprise et la finance de proximité), 2000, «Petits financements pour petites entreprises », n° 409, pp. 33-38. Faindt D., Hincelin D. (président et directeur d'une PFIL), 1996, « Qu'est-ce qu'une plate-forme d'initiative locale », dans *Ibid.*, n° 368, pp. 28-29. Les spécialistes du centre Walras écrivent dans *Economie et humanisme* des papiers ou des encarts (1998, « Les expériences de crédit solidaire », n° 345, pp. 82-87, « La Micro-finance en France », n° 347, p. 69, etc) dont les classifications fonctionnelles sont reprises par les permanents de la revue. On parle de la différence entre le prêt, la garantie, le conseil, le capital risque, on distingue le capital solidaire du capital risque, les produits d'épargne des produits de partage, etc. Toutes ces distinctions ne donnent néanmoins pas lieu à une catégorisation axiologique. Toutes étant décrétées solidaires, seule leur utilité économique pour les chômeurs est relevée et abondée (Bourgeois F., 2000, « Les profils multiples de l'épargne solidaire », n° 352, pp. 8-13). Guérin I., 2000, « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », n° 277, pp. 79-93. Richez-Battesti., Gianfaldoni se concentrent sur l'ADIE et les PFIL. Ils présentent les étapes techniques de l'accompagnement (accueil, écoute, réalisation du budget, business plan, etc) et les rôles respectifs de ces « organismes institutionnels » qui donnent l'impression de fonctionner en circuit fermé avec les Boutiques de gestion puisque nulle mention n'est faite des structures de financement concernées par le présent

A faire, revue où l'on trouve proportionnellement le plus de papiers militants d'auteurs très engagés, adopte une attitude très différente à leur égard. Elle les accueillera au même titre que les Boutiques de gestion : une simple page leur est respectivement attribuée dans les numéros 2, 3 et 5. Ce qui est très révélateur. Dans *A faire*, l'ADIE, la fondation France Initiative Réseau et les Boutiques viennent se présenter, seules. Elles ne jouissent d'aucun commentaire de la part des chroniqueurs habituels du REAS. Tout se passe comme si l'équipe de rédaction avait jugé bon de solliciter ces financeurs afin de mettre les membres du réseau au courant de leur existence pour qu'ils puissent, le cas échéant, y avoir recours. Mais leur présence est impromptue et aucun article ne leur sera consacré durant les 10 années de publication de la revue alors qu'on ne compte plus ceux concernant Autonomie et Solidarité, Garrigue, les Cigales ou la mise en place des Pôles d'accompagnement (Dijon, etc).

Bien que les principaux leaders du MES n'aient pas (ou peu) fréquenté le REAS et la revue *A faire*, la critique des outils financiers type ADIE met en exergue le lien systémique qui lie les deux réseaux. Tout le monde s'accorde pour tenir ces êtres hors du champ solidaire, y compris du côté des leaders du MES.

Guy, directeur de l'ADSP explique lors d'un de nos forums dans les bureaux que partage l'Agence avec le MES et quelques autres structures parisiennes : « Les financements dits "solidaires" sont regroupés à l'intérieur d'un truc qui s'appelle "Finansol". Or, quand on regarde quelles structures a Finansol (parmi ses membres, nda), il y a des structures qui font du financement assez classique, sinon, je dirais même que je trouve dangereux, parce que ça perpétue le modèle (...) ».

Dominique, un salarié participant au forum l'interrompt et poursuit : « Tu prends l'ADIE par exemple, qui se définit comme étant de l'économie solidaire(...) L'ADIE, c'est un peu différent parce que c'est des subsides publics, mais on va attribuer des subventions à des petits porteurs qui ne trouvent pas les ressources auprès des banques classiques. On se substitue. On n'interpelle pas les banques sur leurs critères et leur rôle sociétal. On considère que les banques n'ont pas à prendre ce risque-là. Ca, c'est la démarche de l'ADIE. D'une certaine manière, ce qu'on pourrait dire de l'ADIE, c'est qu'ils acceptent de jouer la 5^e roue du capitalisme. Face à l'économie marchande, ... voilà le système est un système marchand. On ne peut pas le changer, il y a des plaies à panser et on les panse (...) ».

(Pour les extraits complets voir annexe IV-15-1 et IV-15-2)

Pour se distinguer de ces organismes, les Solidaires doivent changer d'état d'esprit topique. Celui de Dominique est ici à l'engagement lorsqu'il accuse l'ADIE d'être la cinquième roue du carrosse du capitalisme. Ce type de jugement est relativement courant au sein du MES et marque une insatisfaction par rapport au souverain Bien (le « travail pour tous ») exprimé sous les traits de l'auto-emploi. Oui, il faut créer de l'emploi et ne pas

travail (Cigales, etc) et rien n'est dit sur la nature « solidaire » des projets accompagnés (2004, « Les associations d'accompagnement à la création d'activités », n° 293, pp. 51-67).

l'attendre des grandes entreprises. Mais l'économie solidaire ne peut pas se réduire à cela sinon elle encourt le risque d'être confondue par exemple avec les Boutiques de gestion. En réalité, France-Active, l'ADIE ou les PFIL comme les Boutiques de gestion font partie de ces êtres qui se voient refuser le qualificatif de « solidaire » et qui sont rejetés hors topique situationniste pour la simple raison qu'il n'arrivent pas à l'auto-crédation d'emploi d'autres valeurs topiques solidaires (autogestion, démocratie, écologie, culture, convivialité, etc). Quand on raisonne en topique engagée, c'est-à-dire dans une topique où le capitalisme existe (de même que son modèle « aliénant ») des êtres comme l'ADIE, France-Active ou les PFIL ne sont pas des êtres légitimes. Ces organismes sont accusés d'aller trop loin dans leurs tentatives d'enrichir les chômeurs-entrepreneurs et d'invalider tout autre critère que la déclinaison du souverain Bien. Ils feraient du capitalisme aux pieds nus, expliquent tout particulièrement les agences nationales de développement de services de proximité, fort engagées dans le MES et particulièrement proches de la topique militante. Il est difficile de les activer pour parler d'économie solidaire et c'est à tort qu'ils s'en réclament lorsqu'ils interviennent dans les lieux de débats²⁶. Les membres de l'organisme de labellisation Finansol trahissent leur déficit solidaire en cataloguant aux côtés de Garrigue (etc.) des structures comme l'ADIE et la fondatrice de celle-ci fait de même lors qu'elle avance pour tout argument « solidaire » le fait « qu'un chômeur sur deux financés par l'ADIE est toujours, après 5 ans, à la tête de son entreprise ». Peu importe qu'il s'agisse de vente de sandwiches ou de réparation automobile sans valeurs ajoutées alternatives (on lira son extrait d'entretien donné à *Alternatives économiques* et celui donné à *Territoires* par la responsable de l'antenne Charente-Maritime en Annexe IV-4).

Par contre, lorsque les Solidaires sont eux-mêmes en topique situationniste, la dénonciation de ces êtres n'importe pas et ils sont tout à fait utilisables, comme le sont les élus UDF pour l'ARDES et le SEES pour ADEL. Depuis longtemps la transition par rapport à

²⁶ . Par exemple : Yerochewski C., 2000 « Ma petite entreprise », dans *Alternatives économiques*, n° 178, p. 206. Seul le souverain bien est convoqué pour justifier la dimension solidaire de l'association. Certes, la créativité (ici, l'imagination) est convoquée conformément aux exigences situationnistes, mais elle l'est seule et la nature de l'activité importe peu : « Vente ambulante de sandwiches, nettoyage de pierres tombales, réparation automobile, création multimédia ». De même, la responsable de l'antenne des territoires charentais n'insiste que sur la situation : « Par le crédit, nous permettons la création de petites activités de commerce ou de services de proximité et nous réintroduisons de la richesse dans un territoire. Les personnes que nous accompagnons, en situation sociale difficile, ont souvent du mal à envisager la mobilité professionnelle – surtout les femmes seules avec enfants. Or le micro-crédit leur permet justement de devenir acteurs économiques du territoire qu'elles habitent » (Chevalier H., 2004, « Réintroduire de la richesse dans les territoires, dans *Territoires*, n° 448, pp. 34-35. Ici, on valorise singulièrement la « force » des chômeurs-créditeurs qui ont « connu la galère », la solidarité de leurs entreprises (paradoxalement moins fragiles que les autres) et leur « enrichissement » par l'auto-emploi. Tous les éléments de grandeurs situationniste sont réunis mais l'absence de recours à d'autres valeurs de l'économie solidaire extrait l'ADIE de celle-ci (annexes IV-4-1 et IV-4-2).

la première époque de l'ALDEA est effectuée : de « castrateur » l'Etat est passé au statut de « partenaire », « citoyen » (annexe IV-5). Ses symboles ont cessé d'être barrés dans les justifications et d'être chargés d'une teneur péjorative en étant classés parmi les valeurs négatives de la hiérarchie. Recourir à l'ADIE, à France Active ou travailler avec les PFIL et les élus permet de monter des activités économiques, d'engranger beaucoup d'argent. Il est donc impératif de les tenir dans ses réseaux²⁷. Ce sont eux qu'on va mobiliser. L'attitude de conscience est à l'utilitarisme. Dès lors qu'il s'agit de chercher à se grandir en topique situationniste en faisant jouer tous les êtres du réseau susceptibles d'assurer le succès d'une entreprise, c'est la situation précaire de nécessité, du porteur et son potentiel créateur qui reviennent au galop²⁸. Seule compte la possibilité de l'en sortir, à condition que son projet promeuve lui-même l'économie solidaire.

Les grands ont le droit de fermer les yeux sur l'usage d'êtres qui sont exclus du champ de l'économie solidaire. Si la neutralisation morale de l'intervention de l'Etat permet de recourir sans trop de risques aux outils financiers mis en place par ses soins (par le biais de la caisse des dépôts, etc) il reste encore que rares sont les Solidaires en topique situationniste qui manifestent une réticence face cette autre forme de financement que constitue le mécénat de grandes multinationales. Celles-ci sont tout à fait ostracisées lorsque l'état d'esprit est à l'engagement. Mais à moins que la topique de l'engagement soit vraiment la topique dominante de l'association, tout le monde ferme les yeux sur la possibilité de faire appel à ces symboles du capitalisme que sont les fondations Vivendi, Auchan, Carrefour, etc. Tout est permis en terme de recherche d'argent, tant que l'on garde un œil sur la nature du projet, c'est-à-dire tant que l'on garde un lien avec une autre valeur topique.

C'est ainsi que Luc de OPALE critique France-Active pour la complexité des dossiers à monter pour obtenir une subvention. Selon lui, les petites associations qui s'occupent des Cafés-musique qu'OPALE aide à structurer ne peuvent même pas avoir accès à France Active

²⁷. Après le congrès de 1996, le président du REAS harangue les lecteurs de *A faire* : « Nous avons essayé d'expliquer comment dépasser le discours des années 70 et 80 (référence à l'ALDEA des débuts, nda). Si ces explications ont paru recueillir l'assentiment des participants, elles semblent en tout état de cause se heurter encore dans le REAS à une culture du "petit", du "local", du "refus", ou de "l'ailleurs". Travailler avec un élu (ou pire avec un industriel) paraît encore à certains nostalgiques comme porteur de gros dangers de capitalisation ! (J. Archimbaud, « Discussion autour du rapport d'orientation », *A faire*, n° 41-42, pp. 34-35).

²⁸. J. Archimbaud, 1997, « Spiritualité, éthique, croyance : place et distanciation dans un mouvement laïc de la démocratie économique », dans *A faire*, pp. 38-40. Le même directeur insiste dans le numéro 47 sur le fait que le REAS ne fait rien de plus que les entrepreneurs dissidents des années 70 si ce n'est qu'il le fait pour des franges de populations placées, par la situation que leur impose l'économie de capital, dans la position d'entreprendre et de travailler d'une autre façon que les modèles classiques (« La crise de la réponse purement salariale », intervention à l'occasion des journées du développement solidaire, pp. 4-5) alors qu'à l'origine, l'économie alternative se vivait comme une aire de refus, de repli convivial et communautaire, porteuse de valeurs éthiques et de pratiques minoritaires (1992, « Conjuguer nos particularités et nos acquis », dans *A faire*, n° 11, pp. 29-30).

tant les obstacles administratifs et institutionnels inhérents à l'élaboration des demandes sont élevés. D'autre part, la faiblesse des prêts et la durée d'attente avant de se les voir octroyés sont telles qu'il devient tout à fait légitime de recourir à la fondation Vivendi qui n'exige qu'une toute petite instruction de dossier et qui donne une somme d'argent plus élevée que celle que propose France Active avec, pour sa part, l'exigence d'être remboursée endéans les 5 ans²⁹. Beaucoup de témoignages convergent au sujet de la facilité d'obtenir des dons de la part de fondations privées alors que les fondations d'économie sociale ou les organismes publics sont beaucoup plus fermes sur certains critères et lents à opérer (annexe IV-6).

Certains limitent l'envergure de leur réseau aux fondations privées dont la maison mère respecte certains critères solidaires. Les uns refusent de solliciter la fondation Vivendi dont la multinationale entend privatiser la gestion de l'eau dans les pays les plus pauvres, d'autres refusent de solliciter la fondation EDF pour qui le développement durable passe par le nucléaire, d'autres enfin acceptent toute forme de don s'il s'agit de mécénat mais refusent le sponsoring impliquant d'assurer la publicité de la maison mère (annexe IV-7). Ce faisant, ils limitent volontairement leur réseau de financeurs et leur possibilité de se grandir en topique situationniste. De même, il ne fait pas de doute que les plus grands de la topique engagée vont faire valoir leur refus de recours aux fondations de multinationales. L'ADSP par exemple exclut formellement la possibilité de recourir à un partenariat avec une quelconque fondation privée (J-L. Laville a refusé d'intégrer le comité d'Administration de la fondation Vivendi) et on s'appuie sur l'exemple illustre de ETRE qui a refusé de « céder aux sirènes de Vivendi » (annexe IV-8-1 et IV-8-2). C'est la motivation d'un tel refus qui grandit considérablement l'ADSP dans l'engagement militant et qui réduit d'autant ses chances de grandeur en topique situationniste étant donné qu'un certain nombre de projets susceptibles d'être accompagnés peuvent être refusés (il en est de même pour le MNCP qui a mentionné dans sa charte qu'il convenait d'éviter les contacts avec ces fondations symboles). Cela n'implique pas que l'ADSP soit à jamais petit en situation mais qu'il se prive de ressources de grandeur.

Les petits sont ceux qui respectent moins la créativité et le potentiel économique des désaffiliés (déclinaison de R2 en situation) et les grands ceux qui la respectent le plus. Mais ils sont aussi ceux qui risquent en permanence de ne plus voir qu'elle, d'être prêts à tout pour la faire triompher, ce qui revient à extrapoler les arguments situationnistes légitimes. Le

²⁹ . De manière similaire, nombreuses sont les associations qui expliquent que « se jeter dans la gueule du loup fondation » est nécessaire puisque les subventions régionales ou départementales se font rares (Mengin J., 1998, « Méfiance ! », dans *Territoires*, n° 384, pp. 4-6).

risque est de se voir accusé de ne pas être digne de l'économie solidaire, comme c'est le cas de l'ADIE lorsqu'elle se contente de financer des entreprises sans valeurs ajoutées. L'extrapolation consiste à fermer les yeux sur la nature du projet. Les « grands » solidaires en topique situationniste doivent toujours veiller évidemment à assurer leur grandeur, c'est-à-dire insister sur la créativité des personnes les plus désaffiliées, et à mettre en valeur tout ce qu'ils ont pu faire pour lui permettre de se réaliser. A cet égard, « tous les moyens sont bons ». Mais ils doivent aussi ne jamais perdre la capacité d'argumenter au sujet de ces initiatives à partir d'autres topiques et être en mesure de les valoriser sous d'autres angles que celui de la création de situation d'auto-emploi. On peut envisager quelques exemples de grands en topique situationniste qui parviennent à maintenir liée la compétence économique des désaffiliés à l'introduction de « biens » supplémentaires dans le monde. C'est ce que nous allons envisager ci-après, avant d'en arriver aux accusations que les Cigales, symbole de la grandeur situationniste, doivent actuellement essayer au sein du MES.

9.3. Exemples de grandeur et de petitesse situationnistes

Parmi les agences nationales d'accompagnement aux services de proximité, souvent plus « petites », ADEL peut singulièrement se grandir aujourd'hui en insistant sur le Flamboyant, ce restaurant associatif qui défraiera la chronique sous la plume des chercheurs du CRIDA jusque dans les revues québécoises (*Economie et Solidarité, etc*). C'est un ton scientifique, donc relativement sobre, qui présente cette expérience de la banlieue parisienne (Creil) dont le projet fut porté par des femmes d'origines espagnole, africaine et maghrébine au niveau d'instruction particulièrement faible et maîtrisant, pour certaines, très mal le français. Le suivi de l'action par l'ADEL va permettre à ce groupe de mener à bien le projet par la formation des femmes, les conseils et l'accompagnement qu'elle va réaliser. Cette dynamique a consisté à transformer des acquis domestiques en savoir-faire professionnel. En tordant les dispositifs d'aide à l'emploi, l'ADEL a pu établir en un temps record une formation comptable pour ces femmes au terme de laquelle elles purent créer leur propre emploi rémunéré sur une base de mi-temps chacune (afin de pouvoir concilier travail et vie familiale). Si ces femmes ont pris le risque de développer ce restaurant dans ce quartier pauvre qui ne leur offre pas toujours une riche clientèle c'est parce qu'elles tenaient à en faire un lieu interculturel. En effet, la population du quartier peut y croiser une clientèle plus

régulière venant des administrations et entreprises environnantes (Gardin, Laville, 1999, pp. 124-125).

Le ton descriptif de l'étude scientifique du CRIDA évacue quelque peu l'élan créatif. Mais il se retrouve lorsque ces femmes, qui ont entre-temps créé le réseau de restaurant Ré-Actives, témoignent dans la lettre du MES :

« On a commencé à faire des repas en 1985 et on a alors pensé en rigolant ouvrir un restaurant. Quatre ans plus tard, le Flamboyant accueillait ses premiers clients ». Il est devenu un « véritable lieu de vie, d'échange et d'expression du quartier ». Il reste le produit de « cette force collective » : « jamais on ne s'est dit : on n'en peut plus, on va s'arrêter ». « Les gens vivent ça avec nous ». L'expérience se poursuit donc et de quelle manière : récemment, « avec d'autres créatrices, les femmes du Flamboyant ont participé à la création du réseau Ré-Actives, afin d'échanger et de valoriser leurs actions : un moyen de poursuivre l'aventure »³⁰. (Voir aussi annexe IV-2-4, un article similaire de la présidente de l'ADEL).

- **La présidente de Ré-Actives, membre de l'ADEL, témoigne de l'expérience dans l'un de nos forums installé au MES (qu'elle préside également alors) :** « Les filles, elles survivaient à peine. Elles ont du mal à bouffer. Ce qui les fait tenir, c'est ce que j'essaie d'expliquer dans mon rapport ... je pense ... c'est qu'elles ont une organisation polyvalente : elles partagent les tâches, elles partagent les responsabilités, etc. Elles se retrouvent dans un mode d'organisation qui est le leur ! Et c'est ça, pourquoi elles tiennent. Mais si après vous mettez un vrai patron qui les exploite, ça ne fonctionne plus (...) On est dans une position difficile. C'est pourquoi, des fois, on se pose des questions sur le fondement. Des fois, je me pose des questions sur la justesse même de l'affaire. Je ne sais pas si c'est juste, parce qu'effectivement, revendiquer des initiatives qui sont hybrides, un peu de marché, un peu de volontariat, un peu de pouvoir public, ... Moi, des fois, quand je vois comme les nanas s'auto-exploitent, je me demande si j'ai raison. Vraiment. En même temps, quand les filles viennent me voir, en disant "on veut le faire", alors j'y vais. Mais quand même, sur le fond, évidemment, je me pose des questions ».

La grandeur situationniste, tendanciellement inspirée, est repérable dans le lexique utilisé par ces personnes qui ont participé à l'expérience : « les gens du quartier vivent ça avec nous », on a affaire à « une force collective », une « aventure » qui se solde par l'union avec d'autres « créatrices ». Si le Flamboyant incarne parfaitement l'économie solidaire c'est aussi parce que « l'inspiration » à l'origine de la dynamique économique n'est pas son seul faire-valoir. La présidente de Ré-Actives peut avancer que nous sommes également en présence d'une entreprise qui restaure le lien social dans le quartier (*philia*) et qui surtout a développé un processus autogestionnaire (bien que *les filles s'auto-exploitent*³¹). La présence d'une direction empêcherait ces femmes de se répartir le travail comme elles l'entendent afin de se

³⁰ . Berbon L., Guénichon P., 2000, « Le Flamboyant fête ses 10 ans d'économie solidaire », dans la *Lettre de l'IRE*, n° 5., pp. 8-9.

³¹ . Sur l'auto-exploitation que représente l'autogestion dans une économie capitaliste, voir chapitre 4, surtout 4.1 et notes.

consacrer à leur vie de famille et à la résolution des divers problèmes, liés à la pauvreté, qu'elles ont à affronter dans ce quartier.

Les structures de la tradition REAS, à qui il arrive d'accompagner des entreprises individuelles, parlent plus facilement le langage situationniste. Il faut bien voir qu'il s'agit, pour les plus connues, d'organismes financiers dont la vocation première est la création d'entreprises autonomes (les Cigales, les Cagnottes Solidarité-Emploi, Garrigue, Autonomie et Solidarité, IES). On retrouve le lexique typiquement inspiré de la création économique évoqué plus haut à l'appui des textes, pourtant séparés d'une trentaine d'années, de *A faire* et de Vanneigem et Debord. Entre ces textes, ceux de l'ALDEA et de *Autrement* au début des années 80, un ton tout à fait similaire a été relevé.

Le fondateur d'Autonomie et Solidarité dans le Nord est décrit comme « un baba cool attardé, un rêveur, un illuminé ». Travailleur social à l'origine, il réalise que « les procédures officielles de réinsertion n'offrent pas de solutions durables pour ces demandeurs d'emploi avec lesquels il travaille. Il avance une idée : de l'alliance entre ces exclus et des cadres ou techniciens, autour de travaux réellement utiles, pourraient naître des projets porteurs de solutions humaines ». Il fonde le GIEPP puis, dans la foulée, Autonomie et Solidarité (sur le modèle de Garrigue dont il rencontre les concepteurs aldésiens à la fin des années 80 et avec lesquels il fonde le REAS). Autonomie et solidarité lance un appel public à l'épargne auquel répond un grand nombre d'habitants encouragés par un petit nombre de militants convaincus³². Parmi les premières et plus illustres entreprises aidées par cette société de capital-risque : Andines³³.

³² . Verfaillie B., 1993, « Autonomie et Solidarité, histoire d'une idée fixe », dans Borel C., Percq P., Verfaillie B., Verley R., coord., *Le capital risque au défit de la solidarité*, Paris, Fondation pour le progrès de l'homme, pp. 9-15. Le portrait de la quinzaine de personnes à avoir pris, les premiers, des parts dans Autonomie et solidarité est dressé dans ce dossier. La plupart sont d'origine chrétienne, disent avoir milité à la CFTC, à la CFDT, à la JOC, au PSU, au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, à l'Action Catholique Indépendante, dans le Mouvement des Cadres Chrétiens, etc. Il sont anciens professeurs, anciens dirigeants d'entreprises mais aussi anciens ouvriers, anciens artisans etc. (Ibid., pp. 21-44).

³³ . Le GIEPP du Nord — qui fut aussi à l'échelle régionale la matrice de l'APES (collectif territorial) et de la banque Caisse Solidaire — peut se targuer d'une certaine grandeur lorsqu'on le présente au grand public comme la structure qui, avec ses outils financiers, a permis la création de 40 entreprises (employant 400 à 450 personnes (SA, SARL, etc) qui correspondent à la réalisation du « rêve » d'autant d'entrepreneurs (un temps réunis dans l'association Alteractives aujourd'hui disparue). Forcément, ces entreprises recherchent le profit et réalisent des chiffres d'affaire allant de 600 KF à 25 MF. Mais, l'aide du GIEPP et le financement Autonomie et Solidarité ne furent pas gratuits, toutes ont dû s'engager à réserver 50 % de leur capacité d'embauche à des personnes en difficulté et assurer leur montée en qualification, privilégier des rapports humains et démocratiques, privilégier toutes les méthodes et techniques qui permettent de préserver l'environnement et verser 1% de la masse salariale à un fonds commun qui, avec la collaboration des salariés, permet de proposer des actions à caractères social et culturel (Daugas-Sinda, 2002, « Solidarité régionale et création d'entreprise », dans *Economie et Humanisme*, n° 361, pp. 88-91. Tytgat C., 1992, « GIEPP, des entreprises ordinaires avec des gens peu ordinaires », dans *A faire*, n° 13-14, p. 20).

Son fondateur, M. Besson, témoigne en la faveur d'Autonomie et Solidarité dans un dossier coordonné par celle-ci : « Je souhaitais créer une entreprise économique à la recherche d'une nouvelle manière de vivre ». S&A est intervenu en recapitalisation et en prêt, ce qui a permis la relance en 1991 : un strict minimum qui assure les frais de fonctionnement de la SARL, qui paye un salaire de fortune à M. Besson et ses trois collaborateurs. « Heureusement qu'il y a le plaisir, dit-il, parce qu'économiquement c'est dur ». Mais ce n'est rien, « le commerce ne nous branche pas, on nous reproche d'être trop humanistes, de rêver, de planer un peu trop »³⁴. Profondément inspiré par la recherche d'une humanité plus complète, il s'empêche contre « tous ces clients de mauvaise foi insensibles à l'éthique » dans les commerces traditionnels (et forcément moins coûteux). Pour étayer son engagement politique pour un monde plus juste il utilise un cortège d'objets : tableaux brodés, barrettes à cheveux du Guatemala, bijoux, perroquets bariolés qui « tous racontent l'histoire d'artisans pour lesquels l'exploitation prend peut-être fin ». « Les artisans se rendent compte qu'on ne s'enrichit pas sur leur dos. Avec un salaire de 5300 FF, on aurait du mal ! ». Mais engagement militant ne signifie pas désintérêt de l'économie (« si Andines ne survit pas, on ne pourra plus rien faire »). Andines n'est pas étrangère à la nécessité de renforcer ses parts de marché (et de « s'enrichir ») : pour preuve, une quatrième recapitalisation en 2000 (qui a à nouveau mobilisé les sociétés de capital-risque) qui permet d'élever son capital à 1,3 millions d'euros (Rouillé d'Orfeuill, 2002, p. 65).

Frédéric, salarié, n'a pas connu directement l'investissement d'Autonomie et solidarité dans Andines, mais il connaît bien l'histoire. Il témoigne en compagnie de Geetha, chargée de mission à l'APES, le collectif territorial lillois qui héberge Autonomie et Solidarité. Il est en topique situationniste : « C'est ça qui me chagrine en tant qu'acteur. Je ne suis pas adhérent d'un parti politique et je ne souhaite pas l'être. C'est quelque chose qui a tendance à me fatiguer un tantinet dès lors que l'on parle d'opposition entre l'économie solidaire et l'économie qu'on appelle soit libérale, soit capitaliste, soit productiviste ou n'importe quoi (...). Tu vois, moi je trouve qu'il y a des mots qui sont pas innocents rien qu'en terme de terminologie dès lors qu'on parle de rentabilité on parle d'économie. Ça me semble quand même un non sens. Il me semble que la toute première entreprise solidaire elle a intérêt à mettre ça parmi ses 5 objectifs. J'ai l'impression qu'il y a des mots qui font mal à la bouche. Ça devrait pas être un crime de parler de rentabilité quand on est dans l'économie solidaire ».

Geetha (biographie annexe III-3-2) prend la parole : « Mais quel est l'intérêt d'avoir une rentabilité maximum, c'est ça que je ne comprends pas. L'unique objectif de rentabilité, déjà à la base il est destructible en trois secondes. Il y a d'autres choses que la rentabilité. Oui, ok, qu'elle (une entreprise, nda) soit rentable jusqu'à son seuil de rentabilité je suis d'accord mais ce qui me pose un peu problème c'est le « maximum ». C'est là qu'on rentre dans le quantitatif au détriment du qualitatif ».

³⁴. Darras I., 1993, « Andines : de Montmartre à l'Amérique du Sud », dans Borel C., Percq P., Verfaillie B., Verley R., coord., *Op. Cit.*, pp. 64-68.

Fredéric reprend, en topique engagée : « Et moi je te répondrai clairement pour la même raison que les salariés ont accepté d'être moins payés pour faire avancer une idée ».

Frédéric fait référence à l'idée de commerce équitable, militantisme économique qui vient équilibrer la recherche de profit. Andines est à la fois une entreprise « rentable » qui a permis à son fondateur de créer son propre emploi (ainsi que quatre autres postes à l'heure actuelle) tout en maintenant un engagement à l'égard du grand monde, c'est-à-dire le monde non-local dans lequel le capitalisme fait des ravages, surtout du côté de l'Amérique latine. Contre le marché mondial, Andines dit « continuer le combat » : « la raison d'être d'Andines c'est de montrer que le commerce alternatif est possible...le jour où le monde économique aura compris que payer le prix juste aux artisans latino-américains, c'est la solution du développement, alors ... ». Tels sont les termes de M. Besson qui « rêve de relations Nord-Sud plus égalitaires et se veut l'initiateur d'une économie nouvelle ». Le geste est quasi-politique. Tous les objets rassemblés dans le magasin donnent l'occasion au vendeur d'expliquer sa provenance et la raison d'être d'une consommation engagée.³⁵ Le témoignage du fondateur d'Andines en faveur d'Autonomie et Solidarité plaide incontestablement pour elle : la société de capital risque a non seulement favorisé la réalisation du « rêve » d'un entrepreneur mais a de surcroît misé sur une activité qui revendique un engagement.

La société de capital risque compte de nombreuses entreprises financées à son actif. Par exemple, un projet écologique de recyclage de bois l'a poussée à faire jouer son réseau pour que Vivendi (à l'époque, Générale des eaux) prenne des parts à titre non majoritaires dans l'entreprise. Le GIEPP accompagne le porteur de projet à l'époque. Les liens qu'Autonomie et Solidarité et le GIEPP entretenaient avec le conseil régional leur ont permis d'être mis au courant de la volonté de la Générale des eaux de mettre en place une filière similaire de valorisation des déchets de bois. La Générale avait besoin de l'accord du conseil régional pour s'installer. Tout le rapport de force consista, pour les Solidaires du Nord, à convaincre le conseil régional de conditionner son accord pour l'installation de la Générale : il lui fallait non pas créer sa filière mais intégrer le projet en cours d'élaboration au GIEPP et prendre part à l'actionnariat sans placer Autonomie et Solidarité en minorité. Le succès économique « local » de l'entreprise permet aujourd'hui encore à l'APES (collectif territorial dans lequel on retrouve les acteurs du GIEPP mais aussi bien d'autres associations) d'indiquer la « force de son réseau » et ses réussites marchandes sans pour autant lâcher la bride de l'engagement écologique radical. La salariée du GIEPP de l'époque (actuellement chargée de mission à

³⁵ . Darras I., 1993, « Andines: de Montmartre à l'Amérique du Sud », *Art. Cit.*, p. 67.

l'APES) conclut : « c'est la force de l'économie solidaire que de ne pas avoir peur de travailler sur des projets comme ça » (annexe IV-6-7).

Bien évidemment pour se grandir en topique engagée, A&S privilégiera Andines, qui ne mobilise pas l'actionnariat de Vivendi. Ce n'est pas un hasard si c'est cette entreprise (et pas une autre) qui nous est décrite de long en large dans le dossier (forum autonome) monté par ses soins pour présenter son mode de financement solidaire. Ce n'est pas un hasard si c'est toujours à elle que l'on se réfère dans *A faire* lorsque l'on vante les outils financiers du REAS et leurs réalisations. Si par contre la collaboration avec Vivendi dans l'actionnariat de l'entreprise de recyclage de bois permet de mettre en valeur le « joli coup » d'A&S d'un point de vue situationniste, elle aurait plutôt tendance à affaiblir la coopérative de capital-risque en topique engagée. C'est probablement la raison pour laquelle on n'en trouve nulle trace dans les forums autonomes (revues, dossiers, etc) concernant le capital-risque solidaire et qu'il ne nous a été donné de la découvrir que lors des débats enclenchés dans notre forum hybride à l'APES.

Terminons avec un dernier exemple croisé à la fois dans nos forums hybrides et les forums autonomes. L'association Solidarité-Emploi Midi-Pyrénées (SEMP), dont nous avons vu qu'elle était la plus importante de France, fait aussi valoir son identité solidaire dans une topique à dominante situationniste lorsqu'elle présente cette boulangerie ouverte par un chômeur qui « redonne de la vie » au centre d'une cité désertée par les commerces « où les gens ne se croisent même plus » : « Matéo, grâce à un prêt a pu emprunter une plus grosse somme et construire son propre four afin de cuire et vendre son pain bio, il a le sourire (...) On s'aperçoit qu'il s'agit plus que d'un frisson qui parcourt le corps social aujourd'hui dans la région»³⁶. La chose semble aussi ici entendue. SEMP réussit brillamment l'épreuve situationniste : vie, innovation, création, sourire, frisson, autant d'arguments du lexique ad-hoc mobilisé par l'association. Et sa grandeur reste correctement liée à d'autres valeurs : engagement écologique (pain bio) et surtout la « vie sociale » rendue à une cité désertée.

Voici SEMP, l'ADEL et Autonomie et Solidarité solidement arrimés en topique situationniste. Leur grandeur ne court guère de risque car l'appui à « l'initiative » est toujours corrélé à l'affirmation d'une autre valeur (d'un autre « bien ») solidaire : la gestion associative ou autogestionnaire, l'engagement militant ou le tissage de liens philia dans les quartiers.

Qui illustre alors la petitesse en topique situationniste ? Les entreprises d'insertion par excellence. Elles nient pour leur part que la capacité de création soit universelle et indiquent

³⁶ . Gougne G., directeur de la Maison des chômeurs TO7, 1996, « chômeurs sachant créer, ça existe », dans *Territoires* n° 368, pp. 26-27.

que parmi les désaffiliés, certains ont atteint un tel seuil de désocialisation qu'il est tout à fait illusoire d'envisager la construction de situations d'auto-emploi ou de création de services de proximité. Leur potentiel créateur serait inhibé. Les arguments visent essentiellement à souligner l'aggravation constante pour certaines catégories sociales de la perte de tous liens sociaux et des difficultés éprouvées pour atteindre ne fût-ce qu'un stade minimal de resocialisation : présentation personnelle, oser une démarche vers l'ANPE, apprendre à remettre de l'ordre dans ses papiers d'identité, engager des soins de santé élémentaires, etc (témoignages en annexe IV-9-1 et IV-9-2). Envisager une formation professionnalisante et une transition éventuelle vers un emploi classique relèverait déjà de l'exploit. Cette position ne délégitime pas les associations et les entreprises d'insertion mais les place en position de « petits » dans une topique où il s'agit « d'inventer » des situations et des activités qui n'existent pas encore dans les quartiers concernés³⁷. Les grands Solidaires s'accordent pour privilégier un accompagnement plus long avec un nombre plus faible de personnes afin d'éviter la tentative du retour au salariat et assurer l'auto-emploi. La plupart des outils financiers du REAS tendent donc vers la grandeur (nous venons de voir S&A et SEMP) tout comme ses Pôles³⁸ d'accompagnement qui vont justement, avec les Cigales, se voir accusés d'en faire trop à ce sujet (infra, 9.4)³⁹. Le sas d'insertion et sa logique industrielle de retour à l'emploi situe d'autres solidaires à la place de petits.

Certains Solidaires assument cette place également dans l'ordre de grandeur de la topique, surtout parmi les agences d'appui à la création de services de proximité qui ont affaire la plupart du temps au public le plus désaffilié. Mais à la différence de l'insertion, ils ne sont pas « petits » dans l'ensemble des topiques, ce qui leur permet de conserver leur identité solidaire.

Les Régies de Quartier, nous l'avons vu, ont pour origine dans la plupart des cas un constat : celui de la carence de la gestion urbaine constatée dans les quartiers de certaines villes. Une Régie est un dispositif fonctionnel (mis en place par une

³⁷ . En topique situationniste, tout le monde doit rester persuadé que « même les habitants les plus “disqualifiés” des quartiers et communes sont porteurs de compétences mais (que) les institutions, y compris celles qui ont une vocation d'appui à l'insertion, ne savent pas toujours les reconnaître ». Belinga C. (animateur et évaluateur en développement local, Iradie), 1994, « Le développement local facteur d'insertion, si... », dans *Economie et Humanisme*, n°328, pp. 42-46.

³⁸ . A noter une différence fondamentale par rapport aux logiques d'insertion par l'économique : l'insertion par l'économique ne répond pas aux mutations de notre société actuelle. On fait encore croire aux gens qu'on est dans une période de plein emploi. Il faut créer, au niveau local, les conditions de l'activité et de l'emploi, c'est ce que Chevilly Larue souhaite tenter avec le soutien du REAS (Alcoléa A-M., 1996, « Vers un Pôle local d'économie solidaire », dans *Territoires*, n° 368, pp. 48-49 et du même auteur, affirmant la nécessité d'étendre l'action du REAS : « Pôles d'économie solidaire », dans *A faire*, n° 41-42, p. 46.

³⁹ . Le témoignage d'Anne-Laure de l'APES du Nord-Pas-de-Calais en annexe IV-2-3 est celui d'une dispute typique entre insertion et économie solidaire.

collaboration entre les acteurs et le CNLRQ à la suite d'une expertise) qui suggère une capacité technique à nettoyer, entretenir, embellir les lieux dégradés selon une modalité qui lui appartient en propre : c'est l'implication des habitants. Clotilde, la directrice du CNLRQ confie que ces habitants auxquels on octroie le(s) poste(s) créé(s) dans la Régie sont pour la plupart incapables de monter des activités économiques dans leurs quartiers : « Je vais être très claire. Nous, les chômeurs qu'on a, ce sont des gens pas du tout qualifiés. Personnellement, je ne crois pas beaucoup à la création d'emploi pour un chômeur peu qualifié. C'est de l'utopie. Claire ! Nette ! Comment des gens qui sont dans la difficulté, sans la qualification nécessaire, pourraient faire mieux que des chefs d'entreprise, même des artisans qui sont complètement dedans et qui excluent des gens peu rentables. C'est de la parfaite utopie. On nous a tartinés (je ne parle pas des Régies) depuis 85-90 sur les chômeurs créant leur entreprise. Oui, un chômeur ingénieur, d'accord ! Et encore ! (...) ».

On peut expliquer la petitesse des Régies de Quartier en topique situationniste avec les termes des sociologues-économistes du CRIDA. En effet, la logique associative des Régies est celle de l'hétéro-insertion contrairement à la logique d'auto-insertion⁴⁰ qui est celle des Pôles d'économie solidaire. Dans le cas des Régies ce sont les initiatives d'acteurs professionnels et militants affiliés (travailleurs sociaux, formateurs, animateurs de développement local, militants syndicaux, associations, etc) dont la fonction visait l'insertion de populations en difficulté, qui sont le plus souvent à l'origine de la Régie plutôt que les désaffiliés eux mêmes⁴¹. En cela, on note bien par exemple l'hérédité réassienne et alternative des Pôles d'économie solidaire qui privilégient l'initiative désaffiliée quitte à accompagner des entreprises strictement individuelles (cf. infra 9.4).

Par ailleurs, bien que le décrochage d'un emploi salarié ailleurs que dans la Régie reste une fin désirable pour les gens qui y travaillent, la possibilité de pérenniser certaines activités à long terme apparaît comme une rampe d'accès à la grandeur pour les Régies en topiques situationnistes. Il peut en effet arriver que soient promues les compétences créatives propres (les subjectivités disent les situationnistes) des désaffiliés :

⁴⁰ . Terme utilisé pour la première fois par la Délégation interministérielle à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés pour qualifier la création d'activité par-pour-avec des populations en difficulté. On peut rappeler au passage ce que les acteurs et spécialistes entendent par là : la démarche d'auto-insertion repose sur une dynamique propre aux groupes d'exclus. Elle est enclenchée sur l'initiative des individus concernés. Dans certains cas, cependant, elle peut être impulsée par un agent extérieur au groupe et dont il se dégage au fur et à mesure. La démarche d'hétéro-insertion, au contraire, provient des promoteurs qui réunissent les conditions pour insérer les bénéficiaires. Ici, les bénéficiaires s'intègrent dans des structures dont ils ne définissent ni le fonctionnement ni l'organisation (Ballet J., 1997, « Entreprise d'insertion et économie sociale », dans *RECMA*, n° 266, pp. 84-92). Les Régies de Quartier oscillent en permanence entre ces deux formes d'insertion.

⁴¹ . Nous avons déjà évoqué cette distinction plus haut. Elle est d'une indéniable force heuristique et continue d'ailleurs d'être employée par les spécialistes qui utilisaient déjà la distinction en 1988 (*Les petits boulots en question*), et qui l'utilisent toujours aujourd'hui (voir par exemple Eme B., 2002, « Trente ans d'insertion par le travail. Quel projet ? Quelle identité ? », dans *Economie et Humanisme*, n° 361, pp. 18-24).

Clotilde rappelle que « certaines femmes (*dans la Régie qu'elle fréquentait avant de devenir directrice du CNLRQ*) organisent des laveries-repassages dans lesquelles elles finissent par exercer leur compétences sans jamais chercher à rentrer dans une entreprise classique (où elles seraient de toute façon loin de remplir les exigences en terme de formation, d'employabilité, de mobilité, d'efficacité, de rentabilité, nda). Contrairement aux emplois « transitionnels » des entreprises d'insertion, les emplois créés sont pérennes et ne veulent pas être considérés comme des « sas » d'insertion ».

Suite en annexe IV-9-4.

Cet exemple laisse donc la porte ouverte sur l'« état de grand » qui est celui auquel ont accès les êtres qui permettent l'enrichissement, sur le long terme, des désaffiliés. On parvient à insister sur une forme minimale de la créativité (le « savoir-faire ») tout en la rattachant à la situation de nécessité économique qui la caractérise. En topique situationniste c'est précisément des situations de nécessité les plus âpres que naissent les initiatives solidaires les plus remarquables ; on se situe dans un état d'esprit où il convient de s'approprier les choses et d'en tirer profit grâce à une quelconque activité marchande⁴². La valeur optimale de l'activité pour tous est explicitement mentionnée : « une Régie de Quartier peut rendre poreuse la frontière entre activité rémunérée et activité bénévole (une même activité de nettoyage peut tantôt être rémunérée par un CES, tantôt pas) en les englobant dans une même considération pour la valeur du travail. Dans certains cas, elle peut offrir le travail comme une alternative concrète et visible à des façons de gagner de l'argent peu avouables⁴³. Le souverain Bien est présent et peut se revendiquer depuis d'autres topiques ce qui renforce l'identité solidaire.

Dans le cas où ce jugement sur le travail n'était pas contrebalancé par d'autres arguments solidaires, il y aurait de fortes chances pour que les Régies soient purement et simplement reconduites à l'insertion. Mais leur dimension solidaire n'est pas remise en cause par d'autres groupes car elles articulent correctement autour de leur petitesse situationniste (le

⁴². Dans son guide écrit à l'issue d'une étude sur les Régies existant en 1998, Hatzfeld disait déjà que l'extraction hors de la logique de sas est une tendance dominante dans les Régies. « Elle se décline sur deux logiques susceptibles de les rendre plus ou moins grandes en topique situationniste. Soit la Régie parvient à conserver ses emplois, ce qui est rare », mais offre des situations pérennes qui la grandissent. « Soit elle contribue à créer de l'activité, c'est-à-dire des nouveaux métiers qui ne correspondent pas aux segments économiques de produits standards sur le marché. La démarche consiste alors à créer des niches de produits originaux. Toutes les activités périphériques qu'elle lance correspondent à des services utiles et rentables. Qu'il s'agisse de laveries, de repasseries, de restauration ou d'hôtellerie, d'élevage de chiens ou de petites réparations à domicile, il se trouve là des activités qui solvabilisent la demande dont elles font l'objet à certaines conditions ». Voilà qui grandit d'autres Régies sur le modèle classique de l'accompagnement à la création d'activité économique. Lorsque ces deux logiques ne sont pas engagées, quelles que soient les raisons, on en reste à « la réponse correspondant au sas (qui) consiste à trouver des emplois dans le périmètre social de la Régie. Il s'agit alors de mener une véritable bataille pour des postes de travail. Il faut démarcher les entrepreneurs voisins, les fournisseurs de la Régie, les entrepreneurs sympathisants, les amis d'amis et ainsi de suite » (Hatzfeld M., 1998, *Topo-Guide des Régies de quartier*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, pp. 110-111. rééd. 2002, Editions du CNLRQ, c'est cette édition qui est utilisée dans les autres chapitres de ce travail).

⁴³. *Ibid.*, pp. 27-28.

retour au salariat plutôt que l'autonomie) d'autres grandeurs élémentaires qui permettent de valoriser le souverain Bien (travail) autrement que dans l'auto-emploi.

La topique philia par exemple puisque l'un des rôles déclarés de la Régie consiste dans le lien social qui s'observe à tous les niveaux : « Le salarié de la Régie balaie, nettoie, frotte son sol. Mais lorsque passe un voisin, lorsqu'un enfant sort sa bombe à taguer, lorsqu'il prend note d'une plainte, il lève le nez et ne nettoie plus. Combien de temps par jour lève-t-il le nez ? Quelle proportion de son temps est-elle affectée à ce subtil jeu relationnel ? C'est différent pour chacun et différent d'un jour à l'autre (...). Les salariés de la Régie s'impliquent progressivement dans la vie associative du quartier. (Au gré de ces rencontres) l'un fera partie d'un club de sport, l'autre prolongera ses activités en Régie par des réunions du soir, un troisième créera une association d'aide au tiers monde. C'est autant de temps passé, d'intelligence investie, de compétences développées, il ne s'agit pas de facturer ce temps consommé en tant que tel, mais il révèle un savoir-faire qui fait partie de la dynamique sociale que provoque la Régie. C'est ainsi que se crée du lien social »⁴⁴.

On raisonne aussi en topique technique lorsque l'on valorise cette perle rare et difficile à trouver qu'est le directeur de Régie qui doit disposer des qualités techniques d'un chef d'entreprise ordinaire : « il lui faut savoir lire un bilan, décider sans tergiverser, négocier avec un banquier, garantir la qualité du produit vendu, choisir des collaborateurs, embaucher et débaucher, anticiper l'évolution des marchés sur lesquels il se présente ». La personne gérant l'accueil est valorisée dans sa compétence gestionnaire, au-delà du « social », puisque c'est aussi souvent elle qui doit assumer les fonctions de secrétariat et de comptabilité. Il en est de même lorsque on parle des bénévoles (ou parfois salariés) que sont les encadrants qui doivent être de bons professionnels polyvalents avant tout : « bien souvent on attend d'eux qu'ils connaissent quelques-unes des techniques du bâtiment, mais aussi celles des espaces verts et celles d'entretiens urbains »⁴⁵. Cette équipe permanente peut parfois accueillir un ancien salarié particulièrement apte à intégrer la gestion de la structure, ce qui la grandit

⁴⁴ . *Ibid.*, pp. 102-103. Les permanents de la Régie sont aussi placés en situation de philia. Dans une Régie de quartier la fonction d'accueil est souvent ouverte et permanente. On voit entrer par la porte de la Régie beaucoup de gens, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, travailleurs ou chômeurs, porteurs de demandes extrêmement diverses et sans rapports apparents avec les fonctions de la Régie, ni même avec le quartier. C'est une fonction éponge. Cette fonction n'est pas attachée aux prestations matérielles de nettoyage ou d'entretien. Le ou la responsable de l'accueil écoute, prend en compte, conseille, oriente les demandes, met en relation le demandeur. Il ou elle tisse (du lien) toute la journée. L'encadrant technique fait face à une demande tout aussi composite. Ses ouvriers ont-ils des difficultés de famille, d'argent, de santé, de dépendance, de logement ? L'encadrant écoute, répond, résout en partie, oriente lui aussi. Il met en relation, suggère des aides, ouvre des réseaux. Sur le chantier, il organise les relations entre les salariés de façon à ce que les difficultés de chacun soient, autant que possible, prises en compte par le collectif de travail. La frontière entre le dedans et le dehors du travail est poreuse. L'encadrant de chantier ne reste pas dans le champ strict de la profession (*Ibid.*).

⁴⁵ . *Ibid.*, pp. 114-117.

considérablement en topique technique (souvent ce seront des dispositions à tisser le fameux lien social qui la qualifieront pour tenir un poste de responsabilité et entrer dans le staff de la Régie). On atteint alors l'état de grand pour la Régie car on est proche du paroxysme autogestionnaire dans l'association (comme dans les laveries-repasseries citées plus haut ou comme au Flamboyant).

Enfin, c'est une attitude de conscience engagée qui peut caractériser l'investissement dans le CA d'une Régie et qui amenuise par la même occasion les rapports de gestion hiérarchiques : « lorsqu'on observe les participants à une réunion, on constate que bien souvent tous n'ont pas le même statut. Le directeur de la Régie, l'encadrant, le représentant de la préfecture, le représentant de la Direction Départementale, de l'emploi et de la formation professionnelle, le chef d'antenne du bailleur sont salariés. Ils sont, en principe, payés pour participer à cette réunion. En principe, car il se trouve aussi quelque chose comme de l'implication militante chez certains de ces acteurs professionnels. Le président de la Régie, le représentant d'une association voisine, l'habitant sympathisant de la Régie sont présents et travaillent à titre bénévole. Ils ne sont pas rémunérés pour leur participation. L' élu responsable de l'urbanisme, l' élu chargé des affaires sociales, non plus. Ils participent à titre militant ; cela fait partie de leur action publique. Et pourtant ces postures différentes ne pondèrent pas la parole des participants. Chacune a de fait le même poids. Personne ne se soucie des postures différentes. Le mode de fonctionnement transversal induit une égale attention à chacun. Quelle que soit sa posture »⁴⁶.

On le voit, les arguments ne manquent pas pour montrer que les Régies parlent bien un langage solidaire grammaticalement correct. Nous l'avons vu au chapitre 6 avec Laville et Eme, dans la logique des services de proximité de manière générale, il n'est pas obligatoire que les désaffiliés soient les initiateurs et principaux promoteurs de l'activité à laquelle ils vont participer à titre de salarié, ce qui rend ces services (et ceux qui ont aidé à les monter⁴⁷)

⁴⁶ . *Ibid.*, pp. 30-31.

⁴⁷ Par exemple, l'ADSP peut se grandir en topique situationniste grâce à BES mais déjà beaucoup moins grâce à ETRE qui fut surtout initiée par des professionnelles de la santé et qui engagea par la suite des personnes sans emplois. Un autre bon exemple (mais qui ne participe pas au MES) est le réseau *Cultivons la solidarité* des Jardins de Cocagne qui joue moins la carte de l'autonomie économique que celle de « la démarche volontaire » partagée par des consommateurs, des formateurs-maraîchers en agriculture biologique et des désaffiliés, ces derniers provenant de la rue, cassés et laminés et n'ayant pour la plupart jamais exercé d'emploi fixe (Henckel J-G., 1997, « Les jardins de Cocagne », dans *A faire*, n° 39, pp. 11-12). Dans ce réseau de formation à l'agriculture biologique, l'enjeu n'est pas d'accompagner les quelque 700 stagiaires vers l'auto-emploi maraîcher (comme tentent de le faire plusieurs associations locales du réseau Peuple et Culture) mais d'adoucir la violence de l'exclusion radicale. Les contrats à durée déterminée dont ils bénéficient n'autorisent qu'une expérience professionnelle éphémère dont les promoteurs assument le rôle de sas. Ici, passer de la mise en exergue d'une universelle compétence économique à celle de l'agriculture biologique pour laquelle s'engagent des

petits en topique situationniste. Les Régies en sont un bel exemple lorsqu'elles n'offrent pas d'emplois de longue durée ou qu'elles ne conduisent pas à l'autonomisation d'un service qu'elles couvraient le temps d'en faire une activité suffisamment rentable pour que la personne qui en avait la responsabilité puisse s'installer en indépendant comme c'est le cas de certaines laveries évoquées par Clotilde. Heureusement, ces Régies disposent de suffisamment d'atouts mobilisables dans d'autres topiques pour ne pas être inquiétées par cette petitesse. Mais celles qui sont véritablement considérées comme illustratives de l'économie solidaire situationniste sont celles qui aboutissent à la création d'entreprises bel et bien issues des capacités désaffiliées (R2).

C'est par ce fil que la directrice du CNLRQ parviendra à rattacher les initiatives pour l'emploi des Régies au Mouvement Pour l'Economie Solidaire auquel le CNLRQ adhère et qu'il a même contribué à lancer. Les grands réseaux de l'insertion (CNEI, UNAI, etc, sont absents du MES (IRES) depuis sa fondation en juin 1997⁴⁸. Ce n'est pas un hasard. Si les membres les plus représentatifs du Mouvement estiment qu'il est temps d'envisager un rapprochement avec certaines structures d'insertion quasi-solidaires, ils estiment également que le MES ne peut transiger sur certains points de divergences qui les ont jusqu'à présent tenus à distance de ces réseaux. La crainte d'être annexés aux politiques publiques et d'être considérés comme une « économie pour les pauvres » entretient en partie la méfiance des militants du MES et les maintient à distance des réseaux d'insertion. Plus fondamentalement encore, ils estiment ne pas sentir dans ces réseaux « de volonté de changer l'économie ni de modèle de développement » (ce qui implique de raisonner en topique engagée). Il faut donc procéder à un tri sélectif en leur sein :

Le critère ultime est bien « la création, l'invention, l'exploration de nouvelles situations professionnelles. C'est la raison pour laquelle, **tous les secteurs dits "d'insertion" ne sont pas à exclure puisque certaines associations intermédiaires et certains chantiers qualifiés « d'insertion » « nous retrouvent sur l'exigence de trouver un travail et un revenu dans des activités d'un autre ordre que les entreprises classiques »**. Et c'est pour cette même raison que certaines Régies de Quartier spécialisées dans l'entretien ont une position ambivalente : « Il arrive que certains directeurs considèrent qu'ils ont fait leur travail lorsque les salariés-habitants des Régies sont embauchés dans de "vraies entreprises de nettoyage". Nous, nous préférons la Régie qui est une entreprise démocratique, qui réfléchit au sens de ces

consommateurs et des formateurs-maraîchers affiliés et militants, ce qui recèle un fort potentiel de grandeur engagée.

⁴⁸ . Le CNEI argumente contre le phantasme d'une « capacité universelle » à la création d'activité en annexe IV-9-5.

emplois modestes, qui se bat pour garder les personnes employées et ne mettent pas les personnes au service de la rentabilité de l'entreprise mais de la qualité de vie des habitants »⁴⁹.

A partir du moment où les Régies prétendent à la grandeur situationniste, c'est-à-dire à la faculté qu'elles peuvent avoir de mailler des réseaux de bailleurs de fonds éventuels, de bénévoles accompagnateurs (etc) afin d'assurer la création de situation d'auto-emploi, elles doivent alors accepter de se voir confrontées à la même menace que tous ceux dont le situationnisme est la topique dominante : l'extrapolation. Lorsque ce sont bel et bien les desseins et compétences des désaffiliés qui sont promus à l'état de projet économique, arrive un moment où il devient difficile de maintenir qu'à l'échelle locale, l'ennemi capitaliste n'existe pas. A moins de contrarier clairement les états d'esprit d'autres Solidaires. Lorsqu'ils ne contre-balancent pas leurs arguments en faveur de l'innovation locale par une volonté militante de changer le monde (topique engagée), par un appui sur la dimension humaine de l'activité (*philia*) ou sur l'autogestion associative du secteur solidaire (technique), les Solidaires, risquent la faute de grammaire. Ce sont principalement les structures dont l'activité consiste dans la finance et l'accompagnement qui se trouvent ici à découvert. Elles se retrouvent à côtoyer l'ADIE, les Boutiques de gestion, France Active ou les PFIL dans un espace hors topique situationniste.

On recense de nombreuses contrefaçons solidaires proches de celle de l'ADIE dans les revues spécialisées comme *Economie et Humanisme* ou *A faire*. L'une et l'autre servent bien souvent de tribune pour des porteurs de projets ou des accompagnateurs qui viennent déposer plainte au sujet de crédits solidaires mis sur pied par certaines collectivités locales mais qui n'envisagent *que* ce qui est susceptible d'assurer la pérennité économique du projet nonobstant toute autre dimension. Ces plaintes sont tout à fait recevables pour les Solidaires qui peuvent voir dans ces démarches des extrapolations de la topique situationniste. De toute évidence, la valeur « économique » se débarrasse de toutes les autres valeurs cernées dans la hiérarchie (deux exemples, l'un à Grenoble, l'autre à Cahors, sont évoqués en annexe IV-10-1). C'est ce genre de contrefaçon uniquement intéressée par le développement de l'économie locale et la réduction du chômage que dénonçait en début de chapitre cette militante du REAS en écrivant que l'on ne peint pas une seconde Joconde en singeant le pinceaux de Léonard de Vinci⁵⁰. Tant que la dénonciation porte sur des structures étrangères à la tradition REAS ou

⁴⁹ . Berger A., Dughera J., 2002, « Economie solidaire et insertion par l'économique, quelles convergences ? », dans Lettre de l'IREC, n° 13, pp. 12-13.

⁵⁰ . Les bonnes imitations sont rares mais existent : l'exemple du MNCP qui s'est mis sur la tard à l'économie solidaire grâce au RCS et du DAL (Droit Au Logement) en témoigne en annexe IV-10-2.

MES (comme c'est le cas pour des imitations publiques, de l'ADIE, de France Active ou des PFIL) on ne relève aucun problème pour les adhérents de ces deux réseaux historiques. Par contre, lorsque l'extrapolation est soupçonnée au cœur même du mouvement solidaire, les disputes se profilent à l'horizon et c'est leur cohérence même qui est remise en question.

9.4. Ce que risquent les grands. Les Pôles d'économie solidaire et l'affaire Cigales

Lorsque le bien commun est précisément de soutenir l'enrichissement désaffilié par la création d'activité économique, les salariés et bénévoles doivent avoir comme objectifs de combler le différentiel de mobilité qui existe entre eux et le porteur en faisant bénéficier ce dernier de leurs réseaux (banques, partenaires sur le territoire pour l'activité marchande, liens avec les dispositifs pour l'emploi, avec les ASSEDIC, avec l'ADIE, etc). Il s'agit d'aider le porteur à se réaliser en tant que sujet digne et constructif. Si l'on prend l'exemple — bien connu des anciens membres du REAS⁵¹ — des Pôles d'économie solidaire et de leurs financeurs (Cigales, Emploi-Solidarité, ADIE etc), c'est bien de la réalisation de la subjectivité par l'expérimentation de « situations » d'auto-emploi par les porteurs de projet qu'il en retourne. La justification situationniste qui la supporte consiste ici à partager la dignité inspirée avec les désaffiliés et à distinguer les associations « grandes » dans le champ

⁵¹ . Le REAS a eu une politique de dissémination de ses Pôles dont la plupart existent toujours bien que nous n'ayons rencontré que les plus récents (Dijon et Chalon). La première génération de Pôle fut celle des Pôles de Chevilly Larue, Arcueil (Val de Marne), Châteauroux (Indre) et, un peu plus tard, du Lembron-Val d'Allier (Puy-de-Dôme) dont les communes adoptèrent une convention avec le REAS. L'ambition du REAS est que dans chacune de ces villes 10 à 15 entreprises soient créées par an grâce à la réunion de trois réseaux par Pôle : un club de créateurs, un réseau de financement (Cigales + S-E) et un groupe d'intervenants et d'experts bénévoles, ce triptyque ayant déjà permis d'ouvrir un restaurant à Châteauroux (Philippon A., 1997, « Pôles locaux », dans *A faire*, n° 40, pp. 4-5). Le témoignage de l'adjointe au Maire de Chevilly témoigne d'une forte fréquentation du REAS à l'époque et d'une grammaire parfaitement maîtrisée : « C'est le quartier qui va définir un besoin, qui va aider un porteur de projet à réaliser ce besoin collectif par une mise en réseau. Ce n'est pas une logique de l'économie capitaliste même si l'unité de production doit être rentable et autonome, mais dans sa philosophie et dans ses choix, c'est la collectivité qui aide le porteur de projet. La municipalité s'est engagée à mettre en place ce Pôle de développement local, selon cette philosophie, en s'appuyant sur la valorisation des ressources humaines, sur les atouts des personnes, des chômeurs, des porteurs de projets (Alcoléa A-M., 1996, « Vers un Pôle local d'économie solidaire », dans *Territoires*, n° 368, pp. 48-49 et du même auteur, affirmant la nécessité d'étendre l'action du REAS : « Pôles d'économie solidaire », dans *A faire*, n° 41-42, p. 46. Voir aussi Collectif de rédaction du REAS, 1996, « Les premiers Pôles locaux de l'Economie Solidaire sont mis en place cet automne ! », dans *A faire*, n° 36, pp. 3-4). Les initiateurs de ces Pôles parlent le même langage réasien : « est-il encore raisonnable aujourd'hui d'espérer l'implantation de l'entreprise miracle ? » Voici venu le temps de « prendre conscience de la nécessité de compléter la politique d'accueil des entreprises par des actions favorisant un développement économique endogène à partir des actions proposées par les acteurs locaux (Lavillunière E., Marie Y., 1997, « Le Pôle d'Economie solidaire du Lembron- Val d'Allier »), dans *A faire*, n° 44, pp. 13-15 et Vuidel P., 1997, « Le Pôle d'économie Solidaire d'Arcueil », dans *Ibid.*, pp. 12-13)

solidaire des associations « petites » qui cherchent également à rendre possible l'accès à la propriété et à un meilleur niveau de vie pour les désaffiliés mais en faisant l'impasse sur la créativité (l'insertion). La spécificité des structures solidaires consiste précisément à vouloir se démarquer en se grandissant par l'invention de nouvelles « situations » autorisant l'expression du véritable projet personnel du porteur de projet, de son désir profond, bref, de sa pleine subjectivité.

Marion, salariée du Pôle d'économie solidaire de Chalon (biographie annexe III-3-3) : « Les gens qui viennent au Pôle, ils sont vraiment dans la merde. Ils ont juste envie de sauver leur peau en fait. Ils sont conscients de la difficulté. Il y a beaucoup de personnes qui sont licenciées économiques, des personnes aussi qui en ont marre d'avoir un patron. Ils ont un patron sur le dos depuis des années. Un patron qui les a virés comme des malpropres. C'est des personnes qui ont pas envie de retrouver ces logiques-là de métro-boulot-dodo, qui ont envie de s'épanouir. Ils ont une activité en dehors de leur travail. Enfin, "ils avaient". Ils ont envie de développer cette activité-là. C'est ce qui leur plaît (...) : J'ai envie de faire ça, on ne me l'a jamais proposé jusqu'à présent. Il y a beaucoup de personnes qui sortent de 20 ans d'usine, qui sont licenciées économiques et qui ont une passion, qui veulent travailler dans cette passion, et pourquoi pas, gagner des sous avec cette passion-là. Il y en a d'autres qui sont vraiment perdues. Là on les aide à créer leur projet (...). On incite vraiment les gens à mettre en place les projets qui leur tiennent à cœur, qui leur permettent de s'épanouir. Il ne s'agit pas de faire de la réinsertion pure. On va plus dans le sens de la réalisation personnelle et pour eux, dans le sens du réseau entre porteurs de projets, entre créateurs, entre entreprises existantes sur la région chalonnaise. On travaille sur la cohérence du projet, l'objectif ne doit pas être simplement la rentabilité. Maintenant, il y a des personnes qui ont pas la compétence non plus pour monter leur entreprise. Donc là, on va les réorienter vers des associations d'insertion .

Elisa, salariée du Pôle de Dijon (et membre du groupe de recherche action MB²) (biographie annexe III-3-4) : « Dans la méthodologie d'accompagnement qui est basée sur l'écoute active on utilise beaucoup la maïeutique. C'est amener une personne à accoucher de ses propres solutions (...) On a envie que la personne trouve ses propres solutions, qu'elle développe son réseau, ses contacts et qu'elle soit en capacité de se mettre en lien avec d'autres. Ensuite, on la met en contact avec les bénévoles qui sont des gens du coin qui veulent donner un coup de main. On l'oriente vers Créapôle, le réseau où nos créateurs mutualisent ».

Lorsqu'elle est interviewée pour la lettre du MES, l'écho est identique : « La dimension d'écoute est centrale : souvent, les gens viennent avec une motivation d'émancipation personnelle, le désir de se réaliser ("j'ai envie de faire quelque chose qui me plaît"). Le questionnement personnel est mis en avant, ensuite s'ouvrent des espaces de coopérations ... même si on ne va pas jusqu'à une coopérative ou une centrale d'achat. Les gens développent des outils de communication ou de montage de projet, un réseau s'est créé ».⁵²

La suite de ces extraits est consultable en annexe IV-11

On voit bien ici que d'un côté comme de l'autre, les Pôles d'économie solidaire recherchent par la voie de leurs salariés une grandeur situationniste qui consiste à faire valoir

⁵² . Brisset E., Derriennic H., 2001, « Economie solidaire et solidarité internationale (entretien croisé) », dans *Peuples en marche*, n° 167, pp. 6-8 et *Lettre de l'IRES.*, n° 11, pp. 6-7.

la dimension quasi-artistique de l'initiative économique. Contrairement aux Boutiques de gestion, le service est gratuit et ce sont souvent des chômeurs qui sont accompagnés dans leur démarche. A cet égard, les Pôles n'ont rien à envier aux grands évoqués plus haut (l'ADEL et le Flamboyant, Autonomie et Solidarité et Andines, SEMP et sa boulangerie). Pourtant un biais apparaît quant à la nature des entreprises accompagnées. Dans le cas du REAS et, plus précisément de ses associations Solidarité-Emploi, des arguments issus de la topique philia pouvaient permettre de valoriser les liens sociaux que recréait une « simple boulangerie » dans des quartiers désaffectés et désertés de tous leurs commerces. Parmi elles, Solidarité-Emploi Midi-Pyrénées (SEMP) pouvait par exemple se prévaloir du rapprochement convivial entre personnes dans la boulangerie de Matteo, au milieu de ce quartier dans lequel, jusqu'à présent, *les situations de précarité sociale étaient telles que les gens avaient tendance à ne même plus sortir de chez eux*⁵³. Autonomie et Solidarité possède une valeur situationniste tout aussi forte, car cette petite entreprise du nom de Andines dont elle a acheté des parts a permis la création de un, puis de quatre, puis de cinq emplois (juin 2004). Et à cette grandeur situationniste s'ajoute une force supplémentaire : l'engagement militant en faveur des exclus de la mondialisation, les petits artisans du Sud. ADEL peut également s'enorgueillir de parvenir à redynamiser l'économie locale et d'avoir contribué à sortir quelque peu des femmes d'une situation de précarité grave en misant sur leurs propres compétences (culinaires, en l'occurrence). Mais ce n'est pas tout. Le Flamboyant est aussi ce lieu où se retisse le lien social (philia) et où l'on apprend à gérer collectivement le fonctionnement du restaurant (autogestion associative).

Or, du côté des Pôles, les choses apparaissent beaucoup moins simples. Ainsi, Elisa et Marion doutent elles-mêmes que les projets accompagnés puissent revêtir une dimension solidaire :

Elisa : « Parmi toutes les personnes qu'on a pu rencontrer, c'est une minorité très faible, minorité de gens qui vont mettre en œuvre ces principes-là. De façons très diverses de mises en œuvre mais effectivement, si tu veux, on leur propose cet espace de rencontre, d'échange. On leur propose aussi de travailler ensemble. Donc, ceux qui le souhaitent s'approprient ces façons de travailler, vont les mettre en œuvre dans leur propre activité. Les autres créent leur activité. Et puis, bon, une fois qu'ils sont lancés, ils deviennent... entrepreneurs ... Il y a des créateurs, pour moi, c'est évident : ils ont cette démarche solidaire. Ils ont ce sens éthique, ils ont envie aussi de produire des choses et d'être utiles socialement. Il y a des porteurs de projets, des créateurs qui me paraissent évidemment de l'économie solidaire (...) Et bon, ça pose régulièrement question. Voilà, pour le moment, je travaille avec un sculpteur et ça fait un moment que je travaille avec lui et aujourd'hui, il commence vraiment (il est artiste, en fait, il a un statut d'artiste) à bien développer. Mais il a son propre réseau, il a ses propres contacts. Il n'a jamais été dans les collectifs. Il s'est jamais investi au Pôle. Les petites choses que je lui ai demandé d'exposer à

⁵³ . Gougne, 1996, « Chômeurs sachant créer, ça existe », *Art. Cit.*

l'assemblée générale, il ne l'a pas fait. Donc, je vais lui poser la question d'ailleurs. Je vais lui expliquer que, pour le Pôle, c'est important. Lui a ses propres réseaux, ses propres collectifs (...). C'est ce que dit aussi une autre personne qui a créé une association d'appui aux artistes [qui s'impliquait] et qui ne s'implique plus au Pôle parce que, justement, elle est en désaccord. [Cette personne dit] : "Il y a décalage entre les valeurs et la mise en application parce qu'il y a des gens qui viennent mais qui appliquent pas" »

Marion : « Je trouve, par exemple, que le fait de faire véritablement de l'économie solidaire, de faire de l'économie alternative, d'accompagner uniquement les coopératives et ce genre de choses [ce serait bien]... On se rend compte qu'il y a des pressions politiques énormes qui font qu'on ne peut pas se concentrer sur l'économie solidaire, mais qu'on est obligé de véritablement accompagner à la création d'entreprise, quel que soit le type d'entreprise (...) On a longtemps débattu aussi sur ACTIVE (le Pôle) et sur la notion d'économie solidaire parce que lui (*Marion parle de son frère, bénévole à la librairie libertaire La Gryffe, de Lyon qui s'intéresse au rôle des accompagnateurs bénévoles du Pôle, nda*), il ne comprenait pas. Il disait: "Mais c'est dingue, vous créez des futurs patrons, des entrepreneurs, mais ce n'est pas du tout la logique de l'économie solidaire !" (...) Disons, la logique de subvention, c'est aussi quelque chose qui définit, qui détermine l'activité. On est super dépendant, en fait, aussi par rapport aux subventions. Un exemple : on veut faire un événement de l'économie solidaire, on ne sera pas subventionné si c'est fait par "l'économie solidaire", on ne sera subventionné que si ça s'appelle "accompagnement d'événement solidaire", donc, si c'est centré sur la création d'entreprise. Tu vois ce que je veux dire ? »

Dans ces deux cas de figure de Pôles, les permanentes regrettent de ne pas pouvoir laisser libre cours à leurs passions militantes. De toute évidence, le fait de tendre par excellence vers le développement économique de proximité ne leur suffit pas d'un point de vue axiologique et se pose une question : jusqu'où va-t-on pour favoriser la « sacro-sainte » initiative autonome des porteurs de projets ? Si l'on s'en tient aux « lieux communs » de l'économie solidaire, c'est-à-dire, insistons, aux approches non pas banales mais volontairement exsangues de références axiologiques ou idéologiques, on peut estimer qu'une description en termes d'espace public pourrait très bien s'appliquer à toutes les formes d'accompagnement à la création d'activités économiques. Les premières études (CRIDA) sur ce genre de Pôles évoquent des arguments philia pour indiquer que la démarche des pôles n'est pas exclusivement induite par une logique libérale. Mais ces arguments insistant sur la convivialité entre affiliés et désaffiliés dans le développement des projets de ces derniers s'avèrent trop faibles pour permettre de les distinguer par exemple des Boutiques de gestion⁵⁴

⁵⁴ . Selon Codello-Guijarro (CRIDA) qui a étudié le Pôle de Chalon, « L'organisation de cette structure aurait pu devenir un lieu d'accompagnement essentiellement centré sur la création d'activité. Cependant, il est devenu un lieu de solidarités. Peu importe si un porteur de projet parvient à créer son entreprise ou non, l'objectif est qu'il parvienne à poser son projet, ses envies, qu'il trouve une écoute. Actuellement, 15 à 20 % des personnes accompagnées créent, mais l'objectif est que 100 % des personnes accompagnées se sentent suivies, écoutées et surtout actrices d'un espace qui leur appartient. Le principe de cet accompagnement est bien de se situer à un autre niveau que le résultat fonctionnel (je crée mon entreprise, je trouve un emploi, etc.). Il s'agit de permettre à chacun et à chacune de préciser son projet personnel, professionnel, familial, dans un espace temporel qui ne se borne pas seulement aux dates limites des droits sociaux. Le résultat compte mais les modalités pour y parvenir mettent l'accent sur le temps et la solidarité (2003, p. 86). Voilà qui ne distingue pas les Pôles des Boutiques de

qui jouent également sur une combinaison des deux registres.

Les permanentes regrettent que la seule poursuite de la réussite économique de porteurs de projets soit mise en exergue. La dimension artistique (très valorisée par les Solidaires) mentionnée par Elisa ou le désir commun, mais inassouvi, de pouvoir n'accompagner que des projets porteurs de « biens » solidaires supplémentaires, ne suffisent pas à contrebalancer le micro-libéralisme auquel finalement les Pôles se retrouvent consignés. Du côté de structures d'accompagnement le facteur « subventions » joue énormément. La plupart des ressources sont allouées explicitement pour la création d'activités économiques et des résultats annuels en termes d'insertion sont exigés (pour le cas de Chalon, il s'agit du fonds social européen). C'est ce qui empêche très clairement par exemple le Pôle de Chalon de sélectionner les projets accompagnés comme y songent aussi d'autres permanents avec Marion. L'association est contrainte de se trouver un marché entre le marché honni des Boutiques de gestion vers lesquelles elle renvoie certains projets vraiment trop classiques et le marché rêvé sur lequel elle accompagnerait des projets dont l'originalité confine au comportement social total plus que tout autre (écologique, coopératif ou associatif, etc) mais qu'elle doit débouter, pour ainsi dire « la mort dans l'âme », car le risque d'échec encouru, corrélatif au degré d'originalité, est important. Et les échecs sont mal tolérés par les financeurs publics qui s'inquiètent essentiellement de l'allègement des listes de chômeurs de l'ANPE : *un porteur de projet qui veut s'en sortir, tu as intérêt à lui suggérer de monter un snack plutôt qu'une boutique bio-équitable* (annexe IV-12-1 et IV-12-2).

Une première solution pourrait être le passage sous le statut de SCIC qui autorise la vente de prestations et donc allège la dépendance des associations d'accompagnement à l'égard de l'Etat. Mais cela induit que le service d'accompagnement perde sa gratuité et se fasse rémunérer une partie du service par les demandeurs, ce qui est difficile à envisager

Gestion, lesquelles jouent également la carte de la convivialité et de l'enrichissement pour tous les porteurs : « Les boutiques ne font aucune distinction en fonction de la personne, de son statut, de sa culture entrepreneuriale ou encore vis-à-vis de l'activité choisie par le créateur. L'appellation "boutique" reflète cette facilité d'accès : tous les services dont les entrepreneurs ont besoin doivent être accessibles aisément et cette démarche doit être aussi simple que celle de rentrer dans une boutique. Certains projets ne dépassent pas l'étape de l'accueil diagnostic (...) Même dans ce cas, la démarche entreprise est positive puisque l'accompagnement des B.G. (les entretiens, la documentation mise à disposition, les démarches entreprises...) permet de renouer avec une stratégie d'emploi en révélant les capacités à gérer un projet » (...) « Ceux qui renoncent à leur projet évitent bien des catastrophes économiques et psychologiques. » Les entreprises qui bénéficient de ce type d'accompagnement ont au minimum 20 % de chances en plus d'être pérennes. « Les hommes et femmes des B.G. connaissent parfaitement le contexte économique de chaque région, ses contraintes, les activités porteuses... En plus de cette proximité géographique, la communauté de parcours entre créateurs et conseillers contribue à instaurer une relation de confiance. Au-delà de conseils techniques dans différents domaines (qu'ils soient techniques, juridiques ou financiers...) les boutiques apportent un véritable soutien individualisé, pédagogique et moral » (Bauer V., 2004, *Initiative et solidarité, dossier de presse des Boutiques de gestion*, Paris, réseau des Boutiques de gestion, 15p.).

lorsqu'il s'agit, comme dans le cas des Pôles, des personnes sans emploi. Une seconde solution serait de s'adjoindre des activités périphériques qui permettent d'autres formes de subventions. C'est tout l'intérêt des collectifs territoriaux qui jouissent souvent de financements publics pluriels qui ne relèvent pas uniquement de la création d'entreprises. On note donc la possibilité d'une sélectivité accrue des projets en fonction de leur nature solidaire du côté du PILES de l'APEAS de Marseille (qui accompagne). Par exemple, des lignes budgétaires créditées sur l'animation solidaire d'un territoire comme la région PACA ne risquent pas de tomber si le rendement en terme de création d'auto-emploi n'est pas suffisant (puisque ce n'est là qu'une activité parmi d'autres), ce qui laisse aux salariés et aux bénévoles une certaine marge de manœuvre dans les risques susceptibles d'être pris pour des projets alternatifs dont le succès sur le marché n'est pas assuré⁵⁵. Mais cela induit une dynamique locale de rassemblement d'initiatives à laquelle ne sont parvenues que quelques régions (la région PACA avec l'APEAS, Le Nord avec l'APES, la basse Normandie avec l'ARDES et la région Midi-Pyrénées avec l'ADEPES). On en est relativement loin à Chalon et Dijon.

Le problème de ces Pôles d'accompagnement issus de la tradition ALDEA/REAS est d'être financés dans une logique exclusivement industrielle qui est celle de l'insertion par l'économique. Les deux permanentes n'ont « pas le choix ». Les voici bloquées, hors topique situationniste, pour n'avoir donné aucune limite au « capitalisme aux pieds nus » sur lequel l'économie solidaire, dans son ensemble, se voit rabattue par des auteurs comme Marchand ou Latouche. Seules comptent l'installation dans un état esprit capitaliste (vois quel profit tu peux tirer de moi) et la mobilisation du réseau ad hoc (de tout type de financeurs) afin de donner toutes les chances au projet économique de réussir.

L'extrapolation est involontaire. C'est peut-être ce qui explique la clémence des autres solidaires à l'égard des Pôles en général. Aucune accusation particulière ne fut relevée à leur égard et c'est finalement leurs propres salariées qui se montrent les plus sévères.

Par contre, les Cigales, elles, font l'objet d'un véritable clivage qui divise les Solidaires. En effet, ces outils de financements solidaires issus de la tradition ALDEA-REAS rassemblent principalement des bénévoles épargnants qui choisissent en toute liberté les projets qu'ils désirent soutenir, soit qu'il s'agisse d'une délibération directe entre associés (dans le cas des prêts Cigales ou des dons Solidarité-Emploi) soit qu'il s'agisse d'une décision du conseil de surveillance (dans le cas des sociétés coopératives de capital risque Garrigue, Autonomie et Solidarité, IES). Souvent les choix des projets font l'objet de débats

⁵⁵ . Barnezet S., 2000, « APEAS, Marseille solidaire », dans *Territoires*, n° 409, pp. 22-23.

multilatéraux entre structures au cœur des collectifs territoriaux qui tissent la solidarité en réseau autour du porteur (annexe IV-13)⁵⁶.

Le cloisonnement involontaire dont souffrent les Pôles n'exonèrent pas les structures de finances de proximité de l'obligation de ne pas s'enfermer dans l'unique grandeur situationniste, celle qui consiste à tirer vers le projet tous les fils du réseau qui lui sont profitables : ADIE, France-Active, Fondation Vivendi, etc. Or, depuis quelques années il s'avère que des critiques commencent à circuler au sujet des Cigales qui manifestent de plus en plus la volonté de promouvoir toutes les formes d'initiatives, quelles qu'elles soient, tant qu'il s'agit d'aider une personne à éviter la désaffiliation. Pour beaucoup, la force de la nécessité dans les situations désaffiliées suffit à éradiquer toute autre forme de prétention que l'enrichissement des malheureux. Ici le choix est volontaire. Ceux qui le posent s'exposent au risque d'extrapoler la logique situationniste du localisme économique et de se voir accusés par d'autres solidaires de ne pas respecter les valeurs qui circulent ailleurs dans l'économie solidaire.

Sandra coordonne l'action des Cigales dans le Nord (biographie en annexe III-3-5) :

« Le plus important, c'est l'échange qui se passe ou qui ne se passe pas entre les clubs, les entreprises financées, les investisseurs. Il faut quand même remarquer que la démarche éthique, elle, ne doit pas être vue que dans le projet. Il y a aussi la collecte d'argent en faveur d'eux. C'est quelque chose d'éthique car il s'agit de mobiliser de l'argent parce qu'il y a des demandeurs d'emplois qui créent leur entreprise et parce qu'on veut dynamiser le territoire. L'aspect solidaire il est là ! C'est-à-dire que même s'il y a une entreprise qui se crée, qui n'est pas solidaire au sens strict du terme, en attendant elle est sur un territoire, elle aurait pas été créée s'ils avaient pas été là, il y aurait un demandeur d'emploi en plus, bon ! Après si, en plus, les projets peuvent rentrer dans les critères d'économie solidaire, ... Certains jouent vraiment le jeu, d'autres pas. Qu'est-ce qui intervient là-dedans ? Il y en a qui, dès le début, étaient dans l'esprit « économie solidaire » et qui sont restés. D'autres n'y étaient pas, mais par l'échange, ils se rapprochent un peu de ... D'autres n'y étaient pas et n'y sont toujours pas, et utilisaient cela comme simple outil de subvention, parce qu'il n'y avait rien d'autre. Ce serait intéressant d'y voir un peu plus précisément. »

Voici qui relève aux yeux d'autres solidaires d'un jugement promotionnel pour des projets individuels sans véritable valeur ajoutée. Du côté de la fédération des Cigales, on a vu

⁵⁶ . Arevalo H., 2000 « IES : Le Sud-Ouest solidaire », dans *Territoires*, n° 409, pp. 39-42.

Les spécialistes qui se rapprochent le plus de ce constat évitent la question des critères moraux et en restent, selon nous à une extrapolation en topique situationniste qui consiste à n'attacher de l'attention qu'au succès économique au profit du désaffilié : « Pour les associations de financement, si le nombre d'entreprises créées reste déterminant, d'autres indicateurs sont pris en compte, tels que le taux de survie des entreprises, le nombre d'emplois créés ou encore l'effet de levier (rapport entre les prêts d'honneur et les prêts marchands complémentaires). On est donc plus (davantage, nda) ici dans une logique d'évaluation multicritère. Pour les associations de conseils, ce sont les résultats directs en terme de nombre d'entreprises créées qui tendent à devenir dominants » (Gianfaldoni P., Rchez-Battesti N., 2004, « Les associations d'accompagnement à la création d'activités », dans *RECMA*, n° 293, pp. 51-67).

très vite que la création d'activités économiques non contrebalancée par une forme d'engagement — dans lequel l'élaboration d'un modèle économique « alternatif » conserve un sens — est problématique en terme de comportement social total. D'aucuns y voient d'ailleurs, dès le milieu des années 1990, la perte de l'âme alternative de l'ALDEA qui fut à l'origine du mouvement des Cigales qui investissaient à l'époque dans d'illustres « exemples » comme Andines, Ardelaine (soutenus par la première Cigales, celle de l'agence: la Cigales du château d'eau).

Certes, à l'époque, on peut continuer à lire dans toute la gamme des revues quasi-objets, où se mêlent science et militance, des analyses enthousiastes au sujet des Cigales et des modèles d'entreprises sociales totales qu'elles contribuent à mettre sur pied. L'engouement des économistes marginaux est considérable et ils continuent d'insister sur leur rigueur et leur persévérance éthique tant il est vrai, explique par exemple *Alternatives Economiques*, qu'« aider au développement local n'est pas le seul intérêt de l'épargne de proximité. Pour beaucoup, il s'agit aussi de favoriser des projets différents : lutte contre l'exclusion, soutien à l'environnement, à l'action culturelle, etc. Des projets qui, même s'ils sont parfois rentables, n'entrent pas en général dans les grilles intellectuelles des financeurs traditionnels »⁵⁷. Jusqu'à aujourd'hui, l'enthousiasme est palpable chez les scientifiques et l'on pouvait encore récemment lire dans la *RECMA*, que « les Cigales se trouvent à la source d'une cohésion sociale alternative au profit de la vie bonne ». L'épargne des Cigales, grâce au réseau de leurs membres, dépasserait de loin l'épargne familiale, cette « épargne de *clique* générée par des personnes fort reliées entre elles mais peu reliées aux autres »⁵⁸ (ce qui revient à « extrapoler » en topique *philia*) et « intègre au-delà de la rentabilité économique des critères tels que la création d'emplois, l'insertion de personnes en difficulté, les conditions de travail dans l'entreprise (...). Sa rétribution tend vers une sorte de *Slack* (rémunération supérieure à celle qui était attendue en terme de rétribution monétaire), comme le plaisir d'avoir permis la

⁵⁷. En annexe IV-14 (La beauté des Cigales et de leurs modèles dans *Alternatives économiques*) se trouvent les extraits de textes cités qui font l'éloge des Cigales et leurs alternatives. Le premier date de 1995, ce qui situe l'intérêt d'*Alternatives économiques* pour les Cigales à côté de celui de Territoires, au milieu des années 1990 (Yerochewski C, « L'originalité de l'épargne de proximité », n° 12, p. 25). C'est relativement tôt par rapport à la *RECMA* et *Economie et Humanisme* (qui ne commencent à publier des textes où l'on ne parle d'elles qu'à la fin des années 90, avec les premières études du centre Walras) et relativement tard par rapport à *A faire* qui, forcément, en parle dès 1990. Dans *Alternatives Economiques*, huit ans après quelques premiers articles, les Cigales sont toujours perçues comme celles pour lesquelles le choix des entreprises se fait selon des critères précis. (Dorival C., 2003, « Epargne solidaire : les Cigales investissent utile et local », dans *Alternatives Economiques*, n° 219, p. 46).

⁵⁸. La réussite économique de la promotion de l'épargne sociale suppose un approfondissement de la connaissance des réseaux sociaux d'épargnants solidaires (...) : les inclus épargnants et la société des exclus sont donc inséparables (Glémain P., 2004, « L'épargne solidaire de proximité au cœur de la vie bonne, réalité et perspectives théoriques », dans *RECMA*, n° 294, pp. 54-61).

création d'emplois socialement et écologiquement responsables »⁵⁹. La révolution totale (Yack) semble entamée.

Pourtant, un dépouillement plus exhaustif montre rapidement que cette complétude morale rêvée des Cigales est déjà altérée quand elle triomphe dans les pages d'*Alternatives Économiques*. A la même époque (milieu des années 1990), on peut lire dans les approches moins économiquement savantes mais plus proches du terrain, que le mouvement des Cigales est devenu bipolaire. Les plus anciens Cigaliers continuent de se sentir peu ou prou les héritiers du mouvement alternatif des années 80, lequel véhiculait des « biens » divers : créer des entreprises alternatives respectueuses de l'environnement et plus justes, partager le travail, soumettre l'économie à l'éthique, etc. « Côté alternatif, écrivent même certains chercheurs en plein air, le bilan n'est de toute évidence pas négligeable : parmi la grosse centaine d'entreprises dans lesquelles les Clubs ont investi, on note un véritable souci d'une transformation des rapports entre salariés et responsables, et l'utilité sociale des activités apparaît nettement (éducation, énergies renouvelables, ...) , par exemple chez Ardelaine »⁶⁰. Mais malgré « ces résultats d'une alchimie entre certains marchés en expansion, par exemple le bio, une volonté politico-économique de responsables d'entreprises novateurs du capital risque alternatif et solidaire, ces sociétés alternatives n'ont cependant pas constitué un modèle » pour les nouveaux Cigaliers « comme l'auraient souhaité les premiers d'entre eux ».

On l'a vu lorsqu'il s'est agi de montrer comment un souverain Bien émergeait de la littérature « solidaire » à la fin des années 80 (chap. 5). En 1993, les militants du REAS voient revenir vers eux la fédération des Cigales⁶¹ avec une nouvelle catégorie d'épargnants. Leur intérêt pour l'entreprise « chimiquement pure » (pour reprendre les mots d'E. Antoine) est tout relatif. Beaucoup de Cigales ne se posent pas la question de savoir s'il convient de sélectionner les projets. Ce tournant, que nous avons qualifié de pragmatique (*créer des emplois c'est déjà ça*), est perçu de manière très clivée, comme en témoignent les papiers publiés dans *A faire*, le journal créé par l'ALDEA, Solidarité-Emploi et la fédération des

⁵⁹ . *Ibid.*, pp. 55-57.

⁶⁰ . On ne retrouve pas ce modèle illustre que dans *Alternatives économiques* (annexe IV-14). Dans *Economie et Humanisme* Latouche ne tarira pas d'éloges pour cette même coopérative et son réseau REPAS (1999, « L'efficacité raisonnable et le piège de l'efficacité rationnelle », n° 347, pp. 32-38), *Territoires* fera de même (Leblanc N., 2003, « l'apprentissage coopératif », n° 439, pp. 36-37). Il arrive même qu'il fasse lui-même irruption dans les quasi-objets, comme dans la très sérieuse revue *RECMA*. Dans ce papier, B. Barras insiste sur le localisme économique d'Ardelaine et sur le choix — que nous avons abordé — de limiter volontairement la croissance de l'activité en cessant de fréquenter les salons de vente de produits écologiques hors de France et en s'investissant dans le musée (2001, « La SCOP Ardelaine, un projet coopératif de développement local », n° 281, pp. 151-153). Dans le numéro 289 (Juillet 2003) la coopérative viendra d'ailleurs fêter ses 21 ans (p. 6).

⁶¹ . Qui faisait partie du réseau lorsqu'il se réduisait, informellement, à la revue *A faire* mais qui n'avait pas adhéré lors de sa constitution en UES pour la simple raison que les membres de son bureau qui fondèrent l'UES et qui étaient aussi les leaders de l'ALDEA quittèrent la fédération après la déconvenue décrite ci-dessous.

Cigales en 1989, alors que les leaders de l'Agence venaient de quitter le bureau de ladite fédération⁶². Que le souverain Bien se décline dans l'auto-emploi et l'enrichissement des plus démunis ne pose pas un problème. Qu'il soit le seul « bien » que l'entreprise soutenue soit susceptible d'insérer dans le monde en pose un. Les premières interrogations voient le jour. Elles deviendront de véritables accusations du côté des leaders du MES, ceux du REAS ayant vécu l'expérience Cigales de trop près pour parler sur le ton de la dénonciation.

Evidemment, dans cette revue plus que nulle part ailleurs, on ne compte plus les papiers concernant les illustres réussites que sont Ardelaine, etc. *A faire* relève que la sympathie du porteur de projet compte plus pour les épargnants que la nature de ce dernier et que si beaucoup de projets ont un caractère alternatif faible, on peut, au mieux, espérer qu'il le développe à la fréquentation de sa Cigales⁶³. Voilà qui contraste dans ces numéros où Garrigue et Autonomie et Solidarité viennent présenter les critères stricts alternatifs sur lesquels se basent leurs conseils de surveillance pour choisir de soutenir un porteur⁶⁴. Les entreprises élues rivalisent d'écologie (des magasins Biocoop, etc) quand ce n'est pas du commerce équitable (comme les Nouveaux Robinsons, financés après Andines)⁶⁵. Jusque dans les tout derniers numéros de *A faire* (fin 1998) des Cigaliers s'interrogent : « Quand bien même on contribue à éviter des drames humains, contrairement aux banques qui refusent tout risque face aux porteurs non solvables, n'est-on pas devenus de simples guichets à la création d'entreprise ? (...) Peut-on, dans cette logique, un jour espérer contaminer le capitalisme »⁶⁶ ? En définitive, suffit-elle à réhumaniser le monde grâce à une action qui aurait valeur de modèle (agis toujours de telle sorte que ... : R1) ?

⁶² . Dans leur ouvrage *Cigales, des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement* (1995, FPH), Russo et Verley, deux journalistes, montrent bien comment la scission entre l'ALDEA et la fédération des Cigales eut pour conséquences de détacher ces dernières de leur mauvaise conscience alternative. Jusqu'à la fin des années 80 Sauvage et Gautier alternent aux postes de présidents de l'ALDEA et de la fédération des Cigales. En 1988 se tient le forum des 100 Cigales que ces deux promoteurs auraient voulu pouvoir tenir pour un coup d'éclat et une véritable démonstration face au grand public. Mais l'opération tourne au désastre financier à la suite de dissensions survenues entre le permanent salarié de la fédération et le conseil formé de bénévoles. Après le forum, les deux bureaux ALDEA-Cigales deviendront distincts et les administrateurs aussi. Sauvage et Gautier quittent les Cigales et se concentrent sur l'ALDEA et le REAS, projet en gestation : « le débat alternatif s'estompe avec le départ des militants de l'ALDEA. Ce qui a été bien à certains égards parce qu'effectivement, des gens beaucoup plus classiques sont rentrés dans les Cigales », dira quelques années plus tard P. Sauvage. Certes, la fédération des Cigales adhèrera au REAS en 1993 après deux ans de débats internes, mais le président d'alors « n'ira pas former les quelque 80 Cigales du territoire à l'économie alternative, selon le vœu cher à J-P Gautier quelques années auparavant ». Alors, demandent les journalistes, finie l'alternative ? Les débats précurseurs des années 80 ? (pp. 33 et 88).

⁶³ . Nicol O., 1992, « D'une définition théorique aux travaux pratiques », *Art. Cit.*

⁶⁴ . 1) Embaucher 50 % de chômeurs, 2) fonctionner sur base d'une organisation démocratique dès qu'un ou plusieurs salariés sont engagés, 3) posséder un processus de production économes en ressources naturelles.

⁶⁵ . Gautier J-P., 1990, « Autonomie et Solidarité, une coopérative spécialisée dans les placements à risques », n° 4, p. 12. 1990, « Bravo Autonomie et solidarité », dans *A faire*, n° 6, p. 20. Riché P., Taconnet F., 1992, « Garrigue, rencontre de printemps », dans *A faire*, n° 12, p. 13.

⁶⁶ . Gasne J., 1998, « La vie de la Cigale l'Eglantine par son gérant », dans *A faire*, n° 49, p. 3.

Aujourd'hui, le président de la fédération des Cigales explique que c'est aussi la rareté des projets à dimension sociale, culturelle ou écologique, surtout en milieu rural, qui finit aussi par concéder aux Cigales une dimension classiquement libérale⁶⁷. Pour la plupart des Cigales citadines la possibilité d'opérer un tri sélectif en fonction de critères stricts existe car ils ne manquent pas. Il arrive même que certaines Cigales parisiennes investissent dans des projets non parisiens uniquement parce qu'elles y voient une forte valeur ajoutée en terme de comportement social total. Ce genre d'investissement n'est pas compris par les Cigales de régions plus pauvres qui s'en tiennent fermement au localisme économique situationniste. Pour elles, le seul intérêt de l'épargne de proximité est précisément d'être « de proximité » et de créer de l'activité dans leur région à elles souffrant de la désindustrialisation ou de l'exode rural. Quoique que sa position de membre d'une Cigales parisienne « riche » lui permette de concéder préférer les projets alternatifs le président insiste sur ce constat. Tant dans nos forums au MES (annexe IV-12-3) que dans de plus anciens forums autonomes où il s'exprime avec E. Antoine, alors administrateur de la fédération et militant bien connu du REAS : « Personnellement, je pense que l'alternatif n'est pas là où on a voulu le mettre, c'est-à-dire dans la nature de l'entreprise. Je crois qu'il n'y a pas d'autogestion dans un monde capitaliste, et pas plus d'économie alternative dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. L'alternatif, je le mets dans la gestion de l'épargne et dans la prise en compte des flux financiers, pour une gestion collective et démocratique ». « Le fait de créer des liens directs sans intermédiaire entre l'épargnant et le porteur de projet est un acte fort »⁶⁸, qui vaut, pour ainsi dire, en soi. Dans ces raisonnements, le souverain Bien est respecté. Mais seul.

⁶⁷. Le phénomène n'est pas récent, déjà en 1991, l'association régionale des Cigales d'Ile de France se plaignait de recevoir pas mal de projets dont un certain nombre présentaient un intérêt limité. Beaucoup concernent les services et « si certains ont retenu l'attention de l'association régionale (qui peut forcément investir plus qu'une Cigales seule), c'est plus par la qualité du ou des entrepreneurs que par l'originalité ou l'alternativité du projet lui-même ». Une exception néanmoins, explique encore l'association : le projet ERE (Engin Roulant Electrique, élaboré sur carcasse de Vespa) de deux écologistes qui tentent de mettre au point un véhicule citadin non polluant. Le projet prévoit la création d'un atelier, l'embauche de 6 à 7 personnes, comprend des données chiffrées, une étude de marché crédible, bref tout ce qu'il faut pour inciter les Cigales parisiennes au prêt (Marquet D., 1991 « Cigales, l'ERE du renouveau ? », dans *A faire* n° 8, pp. 6-7). Il n'est pas étonnant que l'on retrouve aussi Autonomie et Solidarité sur le financement de ce projet. A la clef : économies d'énergie, réduction de la pollution et possibilité de créer de petits ateliers avec des employés dans les villes intéressées (Brulé C., 1993, « Le triporteur électrique au secours de l'emploi », dans Borel M et al., coord., *Op. Cit.*, pp. 54-57).

⁶⁸. Antoine E., Dughera J., Clerc D., 1995, « Table ronde : les clubs Cigales et l'avenir », dans Russo P-D., Verley R., 1995, *Op. Cit.*, pp. 93-103. C'est ce qui est important dans les Cigales, poursuit Antoine, et qui peut entraîner des réformes lourdes qui s'adressent à l'ensemble de la société française. Ce ne sont pas tant les 10, 20 ou 30 expérimentations qu'ont pu susciter les Cigales qui comptent, c'est en quoi ces expérimentations peuvent anticiper des réformes profondes de la société française par rapport au territoire, au travail, à l'emploi. Les Cigales sont sans doute modestes au niveau du nombre des emplois créés, mais elles apportent des pratiques, des expériences et un savoir ». Et D. Clerc de conclure : « Je suis tout à fait d'accord sur cette idée de basculement où l'on ne mise plus essentiellement sur la nature de l'emploi, mais d'abord sur l'existence de l'emploi (...). Cela à mon avis est l'évolution la plus positive des Cigales ».

9. 5. Le MES au bord d'une première rupture

Contre ce blocage en topique situationniste consistant à se satisfaire de l'activité initiée par des personnes sans emploi sur « le local », l'accusation principale — ce n'est pas un hasard — est portée par des membres de l'ADSP. Rappelons que l'ADSP accompagne la mise sur pied de services de proximité qui tablent presque toujours sur une hybridation de ressources à long terme. Une partie du financement du service accompagné est durablement assuré par des apports publics au regard de l'utilité sociale attestée du projet. La pression du marché et la nécessité de proposer des biens ou services solvables pour eux-mêmes, donc commercialement conventionnels et vendables, se font moins sentir que dans l'accompagnement et la finance de proximité. L'accusation est directement portée depuis la topique engagée pour laquelle le capitalisme existe et dans laquelle on estime que l'économie solidaire doit fomenter ses armes afin d'en venir à bout :

Dominique, de l'ADSP : « La question des interrogations qu'on a par rapport à ces outils d'accompagnements et de finances au MES s'est lié effectivement à la nature des projets. Est-ce qu'on finance des acteurs porteurs de projets sur la seule base qu'ils ne présentent pas de garanties solvables pour les banques ? Ou c'est aussi une interrogation approfondie sur la nature des projets et de quoi ces projets participent ? Parce que, en gros, ce sont des projets qui s'inscrivent dans l'économie classique, des projets à caractère marchand classique, on dirait, où il n'y a pas de réflexion approfondie sur la valeur ajoutée sociale, sociétale, écologique, ou est-ce que ce sont des structures qui posent la question de la nature des projets qu'ils vont aider ? (...) C'est des questions qu'on pose par rapport aux porteurs de projets (comment ils s'inscrivent dans la société) et c'est une interrogation qu'on a par rapport à certains qui ont une approche essentiellement marchande. Ça nous arrive de refuser des projets. Oui, mais oui ! On leur dit : "il y a des structures classiques d'accompagnement de créations d'entreprises marchandes". Nous, on sélectionne. Voilà ! (...) Après, faut pas s'étonner... Il y a aussi des offensives contre l'économie sociale et solidaire mais globale de la part des tenants du MEDEF. Bien des entrepreneurs le diront, des politiques le diront. Il y a cette complexité qui fait que tu peux trouver des tenants du libéralisme qui se retrouvent dans la palette autour de cette notion de citoyens entrepreneuriaux. Les libéraux disent : "On est pour soutenir l'initiative particulière privée". D'une certaine façon, on va dans ce sens-là, même ce n'est pas que ça. Sur l'aspect appui à la création d'entreprise et de ses effets, lutte contre le chômage, on peut retrouver des appuis des tenants du libéralisme comme des tenants de l'économie solidaire. Mais dès lors qu'on rentre dans la dimension politique, c'est-à-dire l'interpellation de l'organisation du fonctionnement de la démocratie sur de nouveaux espaces publics pour les citoyens, (...) c'est les Cigales... ceux qui restent de ceux qui se conçoivent comme pas simplement une structure d'appui financier, mais aussi une réflexion sur la nature des projets. Ils définissent des champs dans lesquels ils interviennent; c'est ... contribuer au développement d'une autre agriculture respectueuse de l'environnement, des conditions de production sociales, d'insertion dans un territoire. Oui, on (à l'ADSP et au MES, nda) va soutenir ça. (...) On va soutenir des initiatives qui peuvent être à caractère commercial mais qui vont s'attacher à distribuer des produits du

commerce équitable. Donc, une interrogation sur le sens et sur la manière de fonctionner. Ou des structures coopératives, donc, qu'on soit porteur d'une part ou de cent parts, on a le même pouvoir pour l'instance décisionnaire. Il n'y a pas de redistribution. »

Les Cigales peuvent prétendre légitimement à la grandeur situationniste puisqu'elles font partie de ces structures qui misent sur l'auto-insertion plutôt que sur l'hétéro-insertion, action en faveur des désaffiliés que l'on peut soupçonner d'être trop proches des associations intermédiaires et des entreprises d'insertion (petites). Mais ce que condamne précisément l'ADSP est le fait qu'il s'agit-là de la seule grandeur disponible. Dominique déplace l'épreuve de force sur le terrain de l'engagement. Son état d'esprit est militant. Il craint que les Cigales ne puissent plus se revendiquer de l'économie solidaire car elles n'encadrent plus la création d'entreprise, dont la fin est la recherche de profit privé, d'exigences alternatives (créer un autre modèle que le modèle capitaliste libéral qui détruit l'environnement et les sociétés).

Les nombreuses sociétés individuelles (sous forme de SA ou SARL) soutenues durant ces dix dernières années par les Cigales dans toutes les régions de France attestent de la grandeur de celles-ci en topique situationniste. Mais elles ne sont plus, pour la plupart, des objets mobilisables pour se défendre des accusations portées en topique engagée du genre : *n'est-on pas en train de fabriquer des entrepreneurs au rabais ou un capitalisme aux pieds nus ?* Car lorsque l'on raisonne en militant, comme Dominique, le capitalisme existe et il faut veiller à ne pas le reproduire à petite échelle. Le lien avec l'engagement « politique » au sens large du terme (c'est-à-dire naissant sur une vision globale du monde et de ses dérives) est probablement le plus exigeant et le plus difficile à tenir lorsque l'on finance l'activité économique. Y parviennent Autonomie et Solidarité et Garrigue qui sont intervenus à diverses reprises en (re)capitalisation d'Andines dont l'objet est, par son acte commerçant, « de permettre à quelques milliers de consommateurs français de prendre conscience de la diversité culturelle du monde et de l'iniquité du commerce international » (Rouillé d'Orfeuil, 2002, p. 75). Pour Autonomie et Solidarité, le capitalisme mondialisé existe. On peut en constater les stigmates en Amérique latine. Financer Andines c'est engager la lutte contre lui. Cette lutte, certaines Cigales la laisseraient s'échapper à force de localisme. Le président de la fédération remarque que l'équitable ou le bio est un privilège des villes. A sa connaissance, au moment de notre enquête, seule la Cigales de Serre soutient un projet de magasin « Biocoop » dans une ville de petite taille.

Si, sur un autre plan, les Cigales conditionnaient leurs prêts à des critères de démocratie participative et/ou associative comme l'a fait l'ADEL pour son accompagnement, peut-être contribueraient-elles à la naissance de petits Flamboyant. Cela leur permettrait de mobiliser

des arguments d'ordre autogestionnaire-associatifs issus de la topique technique. Mais là ce sont les chiffres qui parlent : dans presque 80 % des cas, les entreprises financées sont des SA ou des SARL, c'est-à-dire des structures au capital certes « sociétaire » qui permet aux cigaliers de participer aux CA en tant qu'actionnaires, mais qui n'induit pas que l'activité économique, elle, soit collective. Dans la moitié des entreprises créées on ne compte que une ou deux personnes à l'origine du projet, sans garantie aucune de « démocratie de gestion » en cas d'accroissement de l'activité et d'embauche⁶⁹.

La critique de l'autogestion apportée par Manon contre la démarche de son propre Pôle, paralysé par un mode de subvention axé sur l'insertion, eût tout aussi bien pu être portée par l'une des agences d'accompagnement comme ADEL qui accompagna le restaurant associatif le Flamboyant. Ici les femmes gèrent seules le restaurant avec tous les risques que cela comporte (manque de professionnalisme, etc). Elle n'ont pas le choix car une direction trop ferme les empêcherait de pouvoir consacrer du temps à leur vie de famille (grossesse, etc) et à l'éducation de leurs enfants à laquelle elles tiennent tout particulièrement au regard des risques encourus par les jeunes dans ce quartier particulièrement déshérité. Selon la présidente du réseau de restaurants Ré-Actives, créé en partie par les femmes du Flamboyant, l'autogestion naît de la nécessité. Elles se répartissent les tâches, assurent la comptabilité à tour de rôle, etc (« *mettez un patron là-dedans et c'est foutu* »). Dans un contexte de grande misère sociale, l'autogestion responsabilise et resocialise. Elle peut être considérée comme une valeur étrangère aux Cigales ou aux Pôles qui accompagnent des projets individuels.

Enfin si les Cigales pouvaient toujours faire valoir que leurs entreprises assurent le renforcement du lien social et le bien-être général des individus dans leur quartier, elles deviendraient des objets légitimes en topique *philia* mobilisables pour le président de leur fédération (comme c'est le cas des Régies pour le CNLRQ ou de la boulangerie de Matteo pour SEMP). Le passage potentiel de la topique situationniste à la topique *philia* mérite que l'on s'y attarde. C'est en effet en arguant de la convivialité qui s'engendre autour d'un projet que certains tentent de poursuivre l'éloge des Cigales. Un coup d'œil rapide du côté de ce qui se dit dans les forums autonomes peut s'avérer utile pour comprendre comment les spécialistes, par le truchement d'une analyse en terme de don contre-don, font apparaître la *philia* qui entoure la dynamique de l'épargne de proximité. Leur approche des Cigales se veut politique plus que strictement économique (Vallat, 2003, p. 74) :

⁶⁹ . Russo P-D., Verley R., 1995, *Cigales, Op. Cit.*, pp. 84-85 et Antonioli et al. (finansol), 2002, *Finances solidaires, guide à l'usage des collectivités territoriales*, Paris, fondation Charles Mayer, pp. 96-99.

« La pauvreté moderne définie par l'assistance, est caractérisée par la rupture radicale du don et du contre-don. Le pauvre est celui qui reçoit sans jamais pouvoir rendre. Cette asymétrie instaure une relation particulière qui définit négativement le pauvre dans une société orientée instrumentalement : ceux qui ne peuvent rien donner, dont on n'attend pas qu'ils donnent à l'avenir, reçoivent le statut le plus bas (...). Concilier assistance et dignité devrait alors constituer une préoccupation centrale des politiques de lutte contre l'exclusion : comment permettre à des exclus d'accéder à un emploi tout en retrouvant une certaine dignité ? Comment aider les pauvres sans les consacrer pauvres ? Force est de constater que cette préoccupation n'est que secondaire, voir inexistante pour les politiques publiques. En revanche, un certain nombre d'initiatives, émanant le plus souvent de la société civile, se distinguent justement par leur souci de dépasser ce paradoxe. C'est notamment le cas des expériences de finance solidaire (qui) consistent à réactiver des solidarités financières de proximité afin de favoriser la création de leur propre emploi par des personnes en voie de marginalisation »⁷⁰. « Le crédit est le moyen d'organiser la réciprocité. Contrairement à la subvention ou à la charité, le crédit implique un remboursement » (Vallat, 2003, p. 75)⁷¹.

Jusqu'ici nous avons affaire à une parfaite expression de R2 (commune humanité) qui laisse entendre que les spécialistes de la finance de proximité (ici, ceux du centre Walras) s'accordent bien avec l'imaginaire solidaire. Les cigaliers ne sont pas en reste puisque, quel que soit le type de financement octroyé (à l'exception des cagnottes Solidarité-Emploi), le désaffilié s'engage à rembourser le prêt (ou à racheter les parts investies s'il travaille avec les sociétés de capital risque Garrigue, Autonomie et Solidarité ou IES). Il y a bien un contre-don qui intensifie la *philia* en économie. De là les spécialistes concluent la dimension politique :

« Le projet politique derrière les initiatives de finance solidaire est souvent bien plus précis qu'un vague désir altruiste de lutter contre le chômage (...). Si pour eux la lutte contre le chômage est un objectif central, il se double fréquemment d'une ambition sous-jacente qui consiste à remettre l'homme au centre de l'économie. Ce projet aux résonances polanyiennes se décline de diverses façons. Ainsi les Cigales visent à donner aux épargnants le moyen de prendre en main leur destin économique. (Ces) organismes de finance solidaire mettent en avant un projet politique alternatif basé en premier lieu sur la prise en compte de la personne. Dans un grand nombre de ces organismes, le libéralisme triomphant est clairement identifié comme l'idéologie à combattre » (*Ibid.*, pp. 78-79).

Le libéralisme se combattrait donc par quelque chose comme un climat de *philia* dans

⁷⁰ . Guérin I., 2000, « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », *Art. Cit.*

⁷¹ . « La monnaie, en tant que dette circulante, ne peut être cantonnée à un intermédiaire neutre des échanges. La monnaie est l'outil privilégié du paiement des dettes. Elle est le reflet de la totalité sociale. Elle joue un rôle de lien social par les liens financiers (relation créancier – débiteur) qu'elle met en œuvre. Les financiers solidaires ne s'y trompent pas en avançant des slogans tels que “pour que l'argent relie les hommes” (nouvelle économie fraternelle) ou “faire crédit c'est faire confiance” (ADIE) (...). Si en dernière analyse l'exclusion correspond à une crise des rapports entre l'individu et la totalité sociale alors pourquoi ne pas tenter d'instrumentaliser les liens de socialité primaire, le lien de dette notamment en favorisant l'accès à l'activité (par exemple, par le financement de la création d'entreprise par les chômeurs) (...). Mieux vaut être endetté auprès d'un ami. Une dette auprès d'un pair est plus aisément supportable que celle qui nous engage auprès de nos pères ». (Vallat D., 2000, « La dette, catalyseur social », dans *Economie et Humanisme*, n° 352, pp. 53-56).

lequel on s'installe avec le porteur. Le suivi des Cigales est de l'ordre de « la réhumanisation de la relation financière ». Tout s'y construit sur le soutien moral, voire psychologique. La « confiance est primordiale ». On la retrouve jusque dans la demande de caution auprès de l'entourage qui n'a rien à voir avec une assurance sur le remboursement (les cautionneurs sont souvent eux-mêmes insolubles) mais avec une assurance sur l'intérêt que les proches du porteur vont être amenés à apporter à son projet (Guérin, Vallat, 1999, pp. 101-103) peut-on lire aussi dans *Economie et Humanisme*⁷².

Si l'on s'en tient au développement présent dans les quasi-objets des rangs les plus proches du seuil scientifique, on peut avoir l'impression que la ligne discursive de la finance solidaire intègre parfaitement la grammaire solidaire. Mais le recours aux entretiens montre que la concordance est bancale. « Un projet politique alternatif basé en premier lieu sur la prise en compte de la personne » est un ersatz de projet politique. Lorsqu'on ne prête attention qu'à la personne pour « la remettre au centre de l'économie », on atrophie le véritable projet politique que devrait alimenter la finance de proximité (proposer quelque chose comme « une autre économie », non libérale, qui lutte contre l'esprit capitaliste). Quand on décline R2 (compétence) en unique topique situationniste (innovation économique), on ne peut pas faire valoir quoi que ce soit de politique, surtout quand on tente d'appuyer l'argument sur une philia minimaliste.

Les doutes dont certains Cigaliers font état dans *A faire*, ceux dont font état les animatrices des Pôles d'économie solidaire et le jugement tranché de l'ADSP laissent transparaître une insatisfaction : c'est l'expression d'une philia restreinte que l'on donne à voir. Pendant 5 ans, c'est vrai, les membres de la Cigales vont accompagner moralement le

⁷². Guérin I., Vallat D., (économistes, centre Walras – CNRS, Lyon III), 1998, « Les expériences de crédit solidaire », dans *Economie et humanisme*, n° 345, pp. 82-87. « L'accès au crédit devrait faire partie des droits de l'homme, car une atteinte à la dignité des pauvres est justement le fait que personne n'a suffisamment confiance en eux pour leur confier de l'argent ». La collecte d'épargne de proximité ne peut être réalisée qu'auprès de personnes concernées par leur environnement et souhaitant agir, c'est-à-dire que la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle doit être sa source principale d'attractivité (...). L'attractivité des produits d'épargne de proximité se situe au niveau du lien personnel qui peut exister entre l'apporteur des fonds et le porteur de projet (...) Le succès du projet, précisent les auteurs en affinant l'analyse économique, dépend de deux types de confiance : confiance interne et confiance externe. La confiance interne régit les relations de proximité au sein de l'unité spatiale locale, le « territoire » ; elle s'appuie sur des solidarités de proximité, interpersonnelles. Ainsi une tontine développée à l'échelle d'une communauté dans un quartier nécessite uniquement un climat de confiance interne. La confiance externe, nécessaire pour faire accepter des projets à des financeurs qui sont extérieurs au territoire considéré, s'appuie pour sa part sur des solidarités plus abstraites (on peut supposer que nos auteurs font ici référence à la redistribution par le biais de subventions ou aux banques de l'économie sociale ou de l'économie classique, nda). Dans un contexte où l'auto-emploi est une des alternatives à la crise salariale (...) on assiste à la mise en place d'espaces d'apprentissage où s'opèrent les transferts de savoir-faire entre « sociaux » et « économiques » (du banquier au travailleur social) et où s'opposent des conceptions très personnalisées de l'action (confiance, amitié) et d'autres plus techniques (savoir technique, efficacité, que la compétence et la bonne volonté ne sauraient remplacer).

porteur de projet. Mais la philia ainsi concentrée sur une seule personne s'avère trop faible si cette personne ne la met pas au principe même de son entreprise. Les Cigales se penchent de moins en moins sur la nature des projets accompagnés, ce qui les empêche d'être une véritable alternative au libéralisme comme les y exhortent les spécialistes. Certes, l'encadrement est quasi-familial, la logique est domestique et le climat convivial. Néanmoins, concentrer son attention sur la situation d'un seul malheureux est le vecteur d'une économie solidaire potentiellement individualiste, ce que critiquent les principales structures du MES (les agences de développement de services de proximité comme le CNLRQ mais aussi Artisans du monde, Peuples Solidaires, l'ARDES, etc.). Leur point de vue philia est beaucoup plus développé étant donné que leur action sur les territoires consiste dans des démarches presque toujours associatives rassemblant élus, habitants, porteurs de projet, bailleurs de fonds, etc.

Le contre-don, pour pouvoir véritablement prétendre équilibrer la recherche de rentabilité strictement capitaliste, doit s'étendre bien au-delà du remboursement d'argent. Envisagé en terme de philia, il doit concerner l'humanité tout entière (comme dirait Lefort), contribuer au bien-être général. Les étalons de mesure (remboursement du montant prêté, argent, etc) ne sont pas pertinents. La seule équivalence qui devrait être réclamée est que le porteur assure une utilité sociale à son projet et contribue à une atmosphère philia (dans son quartier, dans son village, etc), quelle que soit l'atmosphère philia qui régna avec la Cigales financeuse. Ce qui n'est pas le cas des projets Cigales (comme ce le fut pour SEMP et sa boulangerie bio). A titre d'exemple, on pourrait citer pour l'Ile-de-France des projets comme Impulsion PME à Evry dont l'objectif est de faire une agence de publicité pour les entreprises ou encore Positron qui vend des pièces informatiques par correspondance (internet). A l'association territoriale du Nord on recense une entreprise personnelle qui fabrique et vend aux commerces de la région une boisson gazeuse, une autre (Trans-Culture-Express) qui offre de la formation payante, de l'expertise, et du conseil en matière linguistique (traductions, mais pour l'essentiel aide et formation des étrangers, étudiants, ingénieurs, cadres d'entreprises ou d'administration, au français, général).

Jean et Annie (biographies annexes III-3-6 et III-3-7) sont d'ancien militants PSU et sont membres actuels du bureau du MES. Annie fut également présidente de l'ADSP à l'époque où l'agence accompagna la création de E.T.R.E. Dans la foulée, ils ont fondé l'ARDES (collectif territorial) à Caen qui fédère les associations solidaires de la région. Ils parlent de la Cigales de l'ARDES :

Annie : « On a vu des projets ici qui ont failli être financés par notre Cigales, qui faisaient froid dans le dos. Par exemple, je me souviens d'une fille qui voulait monter un

commerce de chocolat de luxe entre la France et l'Amérique latine. Vendre du chocolat belge à des bourgeois d'Amérique latine. Elle arrivait pas à avoir sa mise de fonds nécessaire. Elle a demandé à la Cigales ! »

- L'ARDES aurait voulu du commerce équitable ?

Jean : « A contrario, c'est aussi un regroupement de gens très comptables et ils trouvent toujours des arguments pour ne pas prendre de risques, pour ne pas financer les projets qui ne tiennent pas la route, parce que trop politique ça va pas non plus. »

Voici donc qu'une brèche s'ouvre dans l'Eden alternatif des Cigales. Beaucoup de Cigaliers s'avèreraient, désormais, selon certains Solidaires, incapables de basculer dans un état d'esprit topique autre que situationniste. Du moins, ceux qui acceptent de financer des projets ne se rapprochant pas, peu ou prou, des valeurs topiques de l'économie solidaire — c'est-à-dire de l'autogestion (comme le Flamboyant), du retissage de lien social (comme les Régies ou la boulangerie de Matéo), ou de l'engagement pour un monde plus juste (comme Andines).

Le nombre d'entreprises créées, leurs marges bénéficiaires, les réseaux de financeurs (l'ADIE, la fondation Vivendi), ne sont d'aucune utilité si les Cigales veulent se défendre en topique philia, engagée ou technique. Car dans ces topiques on convoque des objets relevant de natures différentes comme les barrettes à cheveux du Guatemala et les tableaux brodés « chargés de l'histoire tragique de leurs artisans » comme ces repas exotiques autour desquels des gens qui ne se connaissent pas se rencontrent au Flamboyant. Convoquer des êtres qui ne relèvent pas de l'agencement situationniste relève de l'acte d'ingérence qui vise à rappeler des grandeurs étrangères à la réussite économique sans lesquelles il n'est pas de comportement social total et donc pas d'économie solidaire. Evidemment, veiller à ce que l'entreprise financée et/ou accompagnée soit rentable est une nécessité. Mais en rester là c'est confesser, pour sa structure de financement (Cigales) ou d'accompagnement (un Pôle), une incapacité à mobiliser les êtres attestant que les fins de l'action ne sont pas *que* commerciales.

Lorsque tout le monde est dans le même état d'esprit topique à dominante situationniste, aucun problème n'est à pointer (la cité est cohérente). C'est la raison pour laquelle les Cigales pragmatiques peuvent fonctionner à merveille. A cette enseigne, lorsque la validité de l'épreuve situationniste n'est pas contestée, des êtres, comme les bijoux latino-américains, sont plongés dans la contingence, ils sont là, mais sous un faible éclairage ou sous l'éclairage marchand de la richesse que l'on peut en tirer. Mais alors, leur convocation est purement circonstancielle et leur identité profonde ne fait pas l'objet d'un intérêt engagé particulier (le seul intérêt serait de savoir *quel profit on peut tirer d'eux*). Le « sens » de l'objet est sans conséquence sur l'ordre de grandeur établi à partir de capacités qu'ont les gens

à mobiliser les fonds et les personnes nécessaires à la réussite économique d'un projet individuel.

Les principaux membres du bureau du MES⁷³ — dont les initiatives sont presque toujours protégées par leur dimension associative — se retrouvent dans le même état d'esprit topique engagé et critique à l'égard des Cigales : « la microfinance a pour principale motivation de permettre à tous de pouvoir s'intégrer dans ce monde. Mais cela remet-il suffisamment en cause le monde actuel et le projet de société qui nous a amenés à une situation où, de constat unanime, les inégalités s'accroissent ? » (Amouroux, 2003, p. 66). Ce n'est pas l'utilitarisme solidaire qui est remis en cause. Pour faire « vivre les initiatives », il reste légitime d'aller chercher de l'argent partout, y compris chez Vivendi (et, pourquoi pas, de collaborer avec le MEDEF, cet être illégitime dans la topique engagée de Dominique de l'ADSP). Mais c'est bien la nature de ces initiatives qui risque à un moment de les pousser hors topique, aux côtés de ces êtres (ADIE, Boutiques, fondations privées) qu'ils n'hésitent pas à utiliser pour « promouvoir la créativité des porteurs ». Entre les leaders du MES et certains contributeurs du MAUSS (comme Latouche, Marchand et ici Amouroux) commence à poindre une ligne discursive qui se distingue de celle qui relie les pragmatiques Cigales et Pôles au centre Walras et qui réduit le politique à la philia en situation. Pour les premiers « prendre en compte la personne » n'est pas un geste politique car alors on en reste à un utilitarisme situationniste (ici et maintenant, vois quel profit tu peux tirer de tous ces financeurs) qui permet de recourir à tous les moyens imaginables pour financer cette personne sans plus s'inquiéter des valeurs que cette personne accepterait de reproduire pour « changer le monde »⁷⁴.

⁷³ . Auxquels on peut encore ajouter Arturo, le représentant de la fédération des magasins Artisans du monde (commerce équitable) au bureau du MES, qui critique dans le même sens le tournant pragmatique des Cigales (annexe IV-15-3).

⁷⁴ . Certains groupes d'acteurs, praticiens et intellectuels, en arrivent maintenant à avoir un message très ferme en parlant des chômeurs aidés : « se préoccuper de leur permettre de rejoindre un projet de société qui, par construction, est excluant ne résout en rien le problème. Il ne suffit pas de se proclamer banquier ou assistant des pauvres pour aller vers un monde responsable, pluriel et solidaire. La dualisation de nos projets de société entre d'une part, le néo-libéralisme, le tout-économique, la globalisation (économique), le tout-marché, et d'autre part, le développement durable, la globalisation de la solidarité, l'approche holistique d'une économie au service de l'homme, est bel et bien présente dans la microfinance et l'appui à l'initiative économique. Alors que tous pensaient jusqu'à présent que « microfinance était égale à solidarité. Solidarité ? Oui, dans l'intention, mais pas dans la construction d'un monde solidaire ; il ne suffit pas de permettre au plus pauvre ou au plus exclu d'accéder au marché, de devenir producteur et, avant même, de devenir consommateur de crédit. Il faut d'abord se demander ce que tous ces gens ont à faire ensemble. Ont-ils tous à tirer leur épingle hors du jeu, dans cette immense compétition qu'est la vie, et à accumuler suffisamment de richesses pour cela ? Ou bien ont-ils à travailler pour créer plus de richesses ensemble, un capital social que leurs enfants et petits-enfants pourront utiliser et faire fructifier ? A ce jeu-là, qui sera gagnant à long terme ? L'analyse montre que beaucoup d'initiatives de microfinance — la majorité aujourd'hui — présentées par les médias comme les champions de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion se sont arrêtées à la première phase : donner accès au marché financier, ou plus simplement au marché du crédit, sans trop se poser la question de savoir si cela suffit à construire un monde

Cet état ne porterait préjudice à personne s'il n'était pas la cause de véritables disputes. En supputant que l'enrichissement des porteurs puisse reproduire le modèle économique dominant, les personnes qui refusent l'issue unilatérale de l'épreuve situationniste suggèrent l'exclusion hors topique de leurs promoteurs. Le problème d'une telle supposition est qu'elle ne touche pas seulement les Cigales et les Pôles à leur corps défendant mais aussi d'autres membres du MES comme le MNCP ou Peuple et Culture. De part et d'autre, en effet on refuse de sélectionner les projets susceptibles d'être accompagnés (annexe IV-12-4 et IV-12-5). Voilà qui risque de donner naissance à de grosses dissensions au sein du MES qui a déjà connu des disputes importantes entre acteurs à ce sujet. Au moment de notre enquête, le président des Cigales est en train de passer le relais comme représentant dans le MES pour laisser sa place à une autre membre de la fédération. Selon lui, les Cigales trouvent difficilement leur place dans ce Mouvement où l'on ne jure « que par l'association ». Le problème de la nature des projets accompagnés et financés par les Solidaires a-t-il une solution ? A première vue le MES n'en a pas encore trouvé. L'absence de grande figure de l'économie solidaire parmi ses adhérents comme Autonomie et Solidarité, Garrigue ou les Pôles d'économie solidaire confirme que la tradition REAS et la tradition MES (issu du courant « services de proximité ») ne se sont pas encore vraiment retrouvées et que les compromis sont difficiles à passer. De même, les projets accompagnés par SEMP restent rigoureusement surveillés mais l'accusation pourrait valoir pour une série d'autres associations S-E sur lesquelles nous n'avons pas enquêté et qui soutiennent peut-être des projets individuels sans valeurs ajoutées.

Pourtant ils existent. Mais il faut alors observer les choses à l'échelle des micro-cités. Le RCS La Presqu'île est composé de quatre salariés. Une divergence forte les oppose sur la question de la nature des projets à accompagner. Marine et Laure (la directrice) estiment qu'aucun choix ni aucun jugement ne doivent être posés sur les projets déposés. « Fred » et Anne préfèrent inciter au statut associatif. Les disputes sont courantes lors des formations pour créateurs (annexe IV-16). Mais la convivialité subsiste grâce à la confiance que s'adressent les quatre salariés. Les personnes s'accordent sur le fait que la topique dominante de leur structure doit être à la convivialité. Les salariés du RCS La Presqu'île ont

plus juste. La réponse qui semble couler de source — “bien sûr, puisque cela s'adresse aux plus pauvres, aux exclus” — est plus que contestée par ceux qui considèrent la microfinance comme un outil devant s'intégrer dans une vision plus large du développement humain et sociétal. A tel point que certains militants font une distinction nette entre deux types de microfinance : le chantier (international) de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire (où l'on retrouve plusieurs membres du MES) parle de microfinance prébancaire et de finance solidaire » (Amouroux, 2003, pp. 66-67). Les directeurs du centre Walras et du CRIDA ainsi que l'ancien président des Cigales font prévaloir la finance solidaire (Annexe IV-15-4) lorsqu'ils écrivent ensemble en forum autonome mais n'ont jamais critiqué les Cigales « pragmatiques ».

abouti à un processus de distribution implicite des dossiers des projets de porteurs lorsqu'ils les reçoivent. Fred, le « militant », s'occupera des projets dont la physionomie est susceptible de prendre la forme de coopérative ou d'association. Marine, plus « mesurée » et « sociale » insiste sur les situations de nécessité (celle des gens qui sont dans le besoin économique, qui ont besoin d'un toit et qui n'ont pas le temps de faire une association, par définition, lente à faire émerger des bénéfices). Elle prendra en charge les projets dont la nature prête davantage à un statut d'entreprise classique (« *comment voulez-vous monter un salon de coiffure en Scop ?* »). Différentes valeurs sont reconnues (autogestion, lien social, engagement) mais il en est une qui prend d'une certaine manière le pas et apaise les tensions : la convivialité de l'association.

Le déficit du MES est peut-être celui-là. Pour certains de ses membres, les projets « libéraux », classiques ou « individuels » même s'ils naissent de la situation de grande précarité économique, sortent du rayon de l'économie solidaire. En définitive certains projets des Cigales n'y auraient pas leur place à la manière dont les projets que Marine prend en charge trouvent la leur au RCS. La régulation des disputes au sujet du libéralisme est probablement l'un des grands problèmes auquel va devoir s'affronter le MES qui tente de fédérer beaucoup plus de structures régionales afin d'accroître la visibilité politique de l'économie solidaire. C'est pour parvenir à ce but que le bureau du mouvement est arrivé à décrocher une subvention de la Fondation de France⁷⁵ lui permettant de prospecter sur les territoires. Or sur les territoires, on trouve plus d'équivalents de Pôle d'économie solidaire que d'agences d'accompagnement aux services de proximité associatifs.

⁷⁵ Bureau du MES, 2004, *Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales... Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial*, document provisoire transmis par les auteurs Bailleul S., Berger J., Porteneuve V., Mouvement pour l'Economie Solidaire/Fondation de France.

Chapitre 10.

Gloire et déchéance des métiers solidaires (I) : la perversion de l'équitable, l'espoir du bio

10.1. Force messianique d'une économie solidaire homogène

A l'instar des échanges sans argent (chapitre 11), le commerce équitable et la production biologique constituent un objet clivé pour l'économie solidaire. Au niveau institutionnel, leur catégorisation dans le champ de l'économie solidaire à côté de l'échange sans argent, des structures d'accompagnement (services de proximité) et de la micro finance ne fait pas de doute. Guy Hascoët, Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire y fera référence à chaque fois qu'il s'exprimera au sujet de son projet de loi-cadre dans les revues de débats (forums autonomes) comme *Territoires* (n° 409, pp. 10-13) et *Economie et Humanisme* (n° 354, pp. 67-72). Le squelette de cette loi (qui disparaîtra avec le Secrétariat d'Etat lorsque tombera le gouvernement Jospin) fut établi par A. Lipietz à la suite des *Consultations régionales de l'économie solidaire* qu'il pilotera, avec, entre autres, divers leaders du MES ou anciens du REAS¹. Il avait pour but de tracer les contours d'une grille répartissant des associations, coopératives, unions d'économie sociale, entreprises privées et Systèmes d'Echanges Locaux susceptibles de se voir attribuer le label « tiers secteur d'économie sociale et solidaire » (2001a, pp. 130-131, 2001b, pp. 38-39)². De cette vaste ambition de labelisation ne subsistera que la loi sur les SCIC que le Secrétariat d'Etat parviendra à faire voter en juillet 2001³. La plupart des associations solidaires, concernées pourtant au premier chef par l'utilité

¹. On retiendra, pour le MES, Jean-Louis. Lavelle (CRIDA), Charles Bouzols (Civilités), Annie Dreuille (RCS - La Presqu'île), Jeanne Meunier (MDS - APEAS), François Soulage (CCSC), pour le REAS, Jacques Archimbaud, alors Conseiller au cabinet de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement D. Voynet.

². Du même auteur, 2000 b, « L'économie solidaire : réminiscence de l'économie sociale ? », dans *Economie et Humanisme*, n° 354, pp. 58-60. Il convient de ne pas confondre le rapport qui est à la base de ces différents textes et qui s'adresse au Ministère de l'emploi et de la solidarité et celui rédigé par P. Viveret à la demande, cette fois, du Secrétariat d'Etat (janvier 2002), et que nous citons sous sa forme publiée (2003, *Reconsidérer la richesse*, Paris, éd. l'Aube Nord).

³. Au début 2004, il existe 34 Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif. Rappelons que ce statut permet d'associer autour d'un même projet d'entreprise les salariés, les bénéficiaires ou usagers (du service ou des biens produits), les collectivités publiques, les investisseurs et toute personne physique ou morale intéressée par l'activité. Afin d'éviter l'intrusion d'un éventuel investisseur privé, ce sont les collèges de salariés, d'usagers et de bénévoles — dont l'existence est obligatoire — qui ont choisi la place qu'ils laissent aux collèges public et

sociale, n'engageront pas les aménagements nécessaires pour pouvoir avoir recours à ce statut plus restrictif qu'un label.

Les critères du label visaient l'inclusion, à venir, de l'équitable et du bio sous leurs formes associative (Artisans du monde) coopérative (une partie des magasins Biocoop pour le bio) ou classique (Andines pour le commerce équitable). Il était stipulé en effet, tant par le rapport d'étape (janvier 1999) que par le rapport final (juin 2000), que ce label à l'intitulé très général (« utilité sociale ») devait décliner ses procédures d'agrément sur autant de missions décrites dans les cahiers des charges propres à chaque secteur : insertion professionnelle, activité culturelle, activité écologique, etc. (2001a, p. 131). Lorsque procédures d'agrément et cahiers des charges étaient déjà présents dans les secteurs concernés, il suffisait de les reprendre afin de réduire les contraintes pour les entreprises existantes. C'eût été le cas pour la plupart des structures équitables ou bio (*Ibid.*, p. 146)⁴. Bien que le travail sur un semblable label se poursuive (par exemple au MDS), reprenant peu ou prou le travail d'Alain Lipietz, la catégorisation sous forme de grille n'a toujours pas eu lieu, ce qui aurait probablement contraint l'économie solidaire à attiser ses tentatives de fédération.

On ne peut pas en tenir rigueur aux chercheurs confinés de l'économie solidaire qui poursuivent leur efforts de repérages en ouvrant toujours plus largement leur champ d'enquêtes depuis leurs premiers travaux sur les services de proximité. Le CRIDA attire pleinement l'attention sur le secteur équitable, notamment par un rapport circonstancié remis dans le cadre du *Programme de l'Economie sociale et Solidaire en région* lancé par la Délégation Interministérielle à l'économie Sociale (DIES)⁵. En charge de cette enquête pour

privé — qui sont, eux, facultatifs — dans les processus de décision concernant la gestion et la production. La SCIC doit pouvoir modifier la relation entre le marché et la production étant donné que sa pérennité dépend d'un besoin défini par tous les acteurs impliqués, qui décident ensemble du produit qu'ils fabriquent ou du service qu'ils prestent en fonction des objectifs auxquels ils répondent. Les SCIC s'inscrivent dans le courant des SCOP (loi de 1947), statut déjà privilégié par exemple par un grand nombre de magasins Biocoop ou « des pionniers » de l'économie solidaire comme Ardelaine. Voir Marchand A., 2003, « Kiss me Scic ! (sic) », dans *Territoires*, n° 439, pp. 11-13, Porta M (directeur de la communication CGscop), 2000, « De l'innovation dans les coopératives », dans *Territoires*, n° 409, pp. 19-20, Delaire Y., 2004, « La société coopérative d'intérêt collectif », dans *Territoires*, n° 447, p. 39). A notre connaissance, les études les plus poussées sur les SCIC ont été publiées dans la *RECMA* : Manoury L., 2001, « L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale : la société coopérative d'intérêt collectif », n° 281, pp. 108-131 et Margado A., 2002, « Scic, société coopérative d'intérêt collectif », n° 284, pp. 19-30.

⁴. « Il appartiendrait à la loi-cadre d'édicter la charte qui énoncerait en termes généraux la notion d'utilité sociale qui doit retenir, selon Lipietz, la notion de non-lucrativité, le respect du principe démocratique 1 homme= 1 voix, l'intégration des principes d'agrément déjà cristallisés dans les négociations avec les pouvoirs publics ayant abouti et prévoir que la négociation pour les agréments futurs se fasse avec les réseaux de leur compétence » (voir surtout 2001a, p. 129sq et le rapport lui-même dans son intégralité : 2000a, « rapport de synthèse des consultations régionales de l'économie sociale et solidaire », <http://lipietz.net>).

⁵. Ce rapport et les trente-sept autres correspondant à autant de régions sur lesquelles la DIES et la MIRE souhaitaient un aperçu ont été synthétisés par Jean Gadrey (université de Lille I) sous le titre « L'utilité sociale

la région « Ile-de-France », ce laboratoire de recherche à la pointe de la domestication scientifique de l'économie solidaire fera porter trois de ses cinq monographies sur des associations de commerce équitable (Buccolo, Eme, Fraisse, Gardin, Gounouf, 2003). Ses chercheurs, se repliant dans leur laboratoire — et prenant congé, pour ainsi dire, du monde réel des associations pour se concentrer sur les traces qu'ils en ont conservées et leur désingularisation — vont s'efforcer d'objectiver un ensemble d'entités qui puissent leur permettre de tracer des équivalences entre l'économie solidaire classique, utilité sociale et commerce équitable. L'enjeu est de s'allier le commerce équitable comme on s'est allié les services de proximité (chapitre 6).

Ils passent ce faisant par une définition extensive de l'économie solidaire que donne J-L. Laville dans un ouvrage devenu à plus d'un titre canonique pour le secteur : « l'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Loin de se substituer à l'action étatique, elle cherche, en articulation avec elle, un réencastrement de l'économie dans un projet d'intégration sociale et culturelle. Contrairement à ce que pourrait faire croire l'accaparement du mot « solidarité » par les promoteurs de certaines actions caritatives, l'économie solidaire n'est pas un symptôme de la dérégulation qui voudrait remplacer l'action publique par la philanthropie, nous ramenant au siècle dernier. Elle émane d'actions collectives visant à instaurer des régulations internationales et locales, complétant les régulations nationales ou suppléant à leurs manques. Plusieurs manifestations de ce mouvement multiforme, peu identifiées parce que non unifiées, peuvent être mentionnées. Le commerce équitable en est une » (1999, p. 128)⁶. A première vue, les équivalences que l'on peut extraire en laboratoire entre les caractéristiques « équitables » et les caractéristiques « solidaires » tiennent effectivement. Les organisations équitables ont prouvé leur capacité à être plus proches des populations que l'action étatique. Elles évacuent l'action caritative (les premiers magasins s'ouvrent en réponse à l'appel lancé lors d'une conférence restée célèbre « Trade, not aid »⁷, tout à fait conforme à R2). Elles hybrident leurs ressources (au Nord elles peuvent compter sur la

des organisations de l'économie sociale et solidaire, une mise en perspective sur base de travaux récents » (2004).

⁶. Voir aussi, pour cette définition, 2001, p. 113.

⁷. En 1964 a lieu la conférence de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement). Le journaliste Dick Scerpenzeel lance ce slogan. Il aura un écho dans plusieurs associations tiers-mondistes européennes. Oxfam en Angleterre d'abord, en Hollande et en Allemagne ensuite, transforme progressivement à partir, de cette date, son activité de récoltes de vêtements usagers pour l'achat de produits aux petits producteurs du Sud. Pour la France, c'est Emmaüs et l'UCOJUCO qui lancent alors les premières « boutiques tiers-monde » à partir de 1975. Voir surtout AdM, 1999, *E-changeons le monde ! Exchangeons équitabement*, *Op. Cit.*, p. 126sq, Lecomte T., 2003, *Le pari du commerce équitable*, *Op. Cit.*, p. 49sq.

mobilisation de 60 000 bénévoles et de 4 000 salariés dans 3 500 « magasins du monde qui dégagent des fonds propres mais jouissent aussi parfois d'apports extérieurs)⁸.

Cette entreprise de traduction, indiquerait Callon (et al.), doit évidemment passer l'épreuve du retour vers « le grand monde » depuis le microcosme du laboratoire où elle établit ces équivalences. Pour le dire autrement, il faudra, pour les spécialistes qui auront traduit « l'équitable » en langage « solidaire », préconiser le maintien de leur chaîne de traduction de l'un à l'autre et résister aux tentatives de coupures. Le processus est seulement en cours. Les premières études pointues en laboratoire commencent seulement à paraître. Nous avons évoqué le fait que leurs résultats percolent, par l'intermédiaire de quasi-objets, vers l'imaginaire d'acteurs qui, comme ceux du MES, participent aux débats d'idées avec les chercheurs du CRIDA. Nous avons qualifié ces quasi-objets de forums autonomes (revues de débats, lettres d'informations, cycles de colloques, rencontres, etc⁹), moments de recroisement des connaissances réifiées des chercheurs confinés et des connaissances réifiées des chercheurs en plein air. Les premiers s'emparant de celles des seconds pour s'en retourner à leurs laboratoires et les seconds s'emparant de celles de premiers afin d'évaluer l'utilité de leurs nouveaux concepts (cogestion, auto-insertion, hybridation des ressources, etc). Autant dire qu'on peut tenir pour particulièrement vrai pour les leaders du MES que le sociologue se place dans la position du pourvoyeur de savoirs qui ne devance guère les praticiens et profanes éclairés du secteur (Giddens, [1990], 1994, p. 24 et 49).

Au premier abord, tout porte à croire que l'intégration du commerce équitable est en bonne voie. Lorsque des acteurs prennent la parole, « l'inclusion mutuelle » est consacrée.

⁸. L'étude réalisée par le CRIDA reste à ce sujet la plus convaincante. Elle montre que la société anonyme Andines se définit comme une entreprise où le bénévolat n'est pas envisagé et prétend fonctionner uniquement à partir de la vente de services de sa structure telle qu'une entreprise typique. Pourtant cette société anonyme va créer, en 1999, l'association Minga qui élargera aux fonds publics et dont la prise en charge de certaines activités (formation, sensibilisation, étude des critères...) doit permettre à la SA de dégager plus de temps pour la commercialisation et ainsi améliorer son équilibre économique. Cet accord-cadre avec le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire sur 3 ans est d'un montant de 150 KF en 2001 et de 300 KF pour les années suivantes. Mais la construction de l'initiative s'est faite par un fort engagement bénévole du promoteur. Et, si l'on regarde encore de plus près on s'aperçoit que les nombreuses heures de travail fournies en plus par les salariés les conduisent au-delà des 35 heures statutaires. L'apport non-matériel devient considérable : la moitié des salariés travaillent au moins 70 heures par semaine. Une estimation grossière montre que si l'on estime le bénévolat à environ 100 heures supplémentaires non-payées pour l'ensemble de l'équipe des 6 salariés, à un coût horaire minimal de 10 euros, on arriverait à un « volontariat forcé » des salariés estimable à 50 000 euros par an soit plus de 10 % du budget monétaire de la structure. Dans les boutiques Artisans du monde les cotisations des adhérents représentent 1 % du budget monétaire, mais c'est le volontariat qui est au cœur de l'activité de ces structures où se manifestent les formes de bénévolat, quantitativement, les plus importantes. Quelques magasins comptent des salariés mais c'est la fédération qui en rassemble le plus (14). En ce qui concerne l'apport non-matériel des associations Artisans du Monde elles-mêmes, rares sont les subventions. Cependant, grâce à un faible loyer, payé à la mairie, et à des locations de salles gratuites il est possible de le prendre en compte (Bucolo E., Eme B., Fraise L., Gardin L., Gounouf M-F., 2003pp. 137-140 et tableau récapitulatif p. 222).

⁹. Citons par exemple les consultations régionales, les rencontres européennes et surtout les Rencontres interuniversitaires (annuelles) de l'économie sociale et solidaire.

Par exemple, lors de l'atelier organisé autour des *autres formes d'échanges* des *Rencontres Européennes de l'Economie Sociale et Solidaire* co-organisées par le Secrétariat d'Etat et le Mouvement pour l'Economie Solidaire dont Arturo Palma-Tores (représentant d'Artisans du monde au MES) se fait le rapporteur, on trouve un accord à un haut degré de généralité — analogue à celui des ouvrages du CRIDA et celui des rapports pour le Secrétariat d'Etat — à propos de l'intérêt mutuel que se portent les Equitables et les Solidaires issus des forums classiques :

Face au discours des pouvoirs publics européens, gouvernementaux ou locaux, qui l'approchent uniquement sous un angle technico-commercial, les acteurs du commerce équitable entendent réaffirmer qu'avant tout le commerce équitable est un outil de **développement local**. Ils demandent (aux autres membres de l'atelier) d'être aidés dans la construction des outils de régulation politique, dans le cadre d'un développement durable, ce qui pourrait prendre la forme d'une "charte du commerce équitable" où le sens et les finalités de ce secteur pourraient être rendus visibles. Par ce moyen, une identité commune s'explicité, se construit, et une synergie se développe entre les acteurs du commerce équitable, du développement local, de l'épargne éthique, des coopératives biologiques et de l'économie solidaire en général¹⁰.

La mise en cohérence du secteur solidaire est la tâche tout indiquée de la lettre du MES (IRES). La volonté de susciter la sensation d'unité « solidaire » chez le lecteur y apparaît de manière récurrente.

Notre force actuelle, écrit le même Arturo Palma-Tores, en parlant du MES, « est basée sur les pratiques de terrain de nos membres et sur leurs capacités à mobiliser localement pour susciter des initiatives et mettre en œuvre des projets concrets : restaurants pluriculturels (l'auteur fait référence au réseau Adel, nda), boutiques de commerce équitable (Artisans du monde, nda), maisons de la citoyenneté (Peuple et culture, nda), magasins bios (Réseau Biocoop, nda), appui à la création d'activité économique, (ADSP, etc, nda), Régies de

¹⁰. Bureau du Mouvement pour l'Economie Solidaire, 2000, *Actes des Rencontres européennes des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire Ensemble pour une économie plurielle*, SEES. C'est à une même synergie qu'en appelle J-L. Laville lorsqu'il explique dans *Territoires* qu'alors même que l'on constate une tendance au regroupement dans l'économie sociale depuis vingt ans, il y a apparition d'expériences nouvelles qui se revendiquent d'une perspective d'économie solidaire. Contrairement à l'économie sociale, l'économie solidaire renoue, elle, avec l'action politique. Cette mouvance insiste sur la dimension politique de l'intervention citoyenne dans l'économie liée aux modèles de développement (...). C'est la même tendance pour le commerce équitable qui propose une nouvelle régulation démocratique de l'économie internationale (Laville J-L., 2000, « L'économie solidaire renoue avec l'action politique », dans *Territoires*, n° 409, pp. 7-9). A noter que l'idée d'un label d'utilité sociale concernant « l'équitable » et « le sans argent » est répétée au cours de ces rencontres : « d'abord la création d'un label social destiné aux produits éthiques vendus dans la grande distribution », et ensuite l'engagement de la part des pouvoirs publics à soutenir des échanges non-monnaïres à finalité d'utilité sociale (*Ibid*). Voir aussi, Hascoët G., 2000, « La pluralité est un droit indispensable », dans *Lettre de l'IRES (MES)*, n° 8, p. 1.

Quartier, cafés culturels (Opale, nda), appui à des artisans africains (Peuples Solidaires, nda), etc »¹¹.

Le collectif de rédaction de l'IRES confirme : « Emplois développés par des chômeurs-créateurs, activités multi-services (garde d'enfant, aide à domicile pour personnes âgées), commerce équitable et magasin biologique (...) ont pour point commun d'être ancrés sur un territoire et d'être le dernier prolongement du projet de l'économie solidaire du XIX^e siècle, après les aspirations à l'autonomie et le désir de travailler autrement dans les années 70 (...). Ces mouvements se rassemblent aujourd'hui au sein de l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire (...). Ce nouveau croisement entre des ressources et des registres d'action trop longtemps séparés est décisif pour notre avenir »¹².

Tous ces moments où l'économie solidaire (le MES) en appelle à sa propre unification messianique ne sont pas anodins. On perçoit la volonté systémique de manifester que l'économie solidaire est une communauté de personnes unitaires (Scheler). A l'instar du projet de loi-cadre de G. Hascoët ou du rapport sur l'utilité sociale d'A. Lipietz, le rapport sur les rencontres européennes et les lettres de l'IRES s'en tiennent aux dispositifs imaginaires au travers desquels l'intégration solidaire-équitable pourrait s'établir. Ces protagonistes (G. Hascoët, A. Lipietz, Arturo P-T, le bureau du MES) évoluent dans des univers restrictifs (projet de loi, rapport, actes de rencontres) qui ne permettent pas qu'il en soit dit davantage sur les rapports inter-associatifs qui matérialisent l'unité solidaire. Mais il est aisé de trouver des dispositifs matériels où se tisse la jonction des « classiques » de l'économie solidaire à ce métis que constitue le commerce équitable.

On a déjà vu comment les Cigales, Garrigue ou Autonomie et Solidarité avaient investi dans des magasins comme Andines. L'association Quatre mâts développement créée à

¹¹. Palma-Tores A., 1999, « Vers une économie solidaire internationale », dans Lettre de l'IRES (MES), n° 3, p. 1. Cette « force » commune est la raison même du Mouvement. Il fait référence à la création de l'IRES au lendemain de l'appel « en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire » du 18 juin 1997 dans le journal le Monde : « Ses composantes ont mesuré, depuis 18 mois la richesse que peut apporter l'extrême diversité des champs qu'elle couvre : services de proximité, développement local, commerce équitable, épargne solidaire ... comme les différentes natures de structures dont elle témoigne : réseaux locaux, régionaux ou nationaux, agence d'appui ou d'accompagnement des initiatives, ONG de solidarité internationale, centre de recherche, etc. Se réunissant mensuellement, les membres de l'Inter-réseaux ont partagé la préoccupation de chacun, confronté(s) aux questionnements régionaux, nationaux ou mondiaux » (Bureau du MES (IRES), 1999, « Meilleurs vœux pour 1999... année de l'économie solidaire ? », dans Lettre de l'IRES (MES), n°1, p. 1. Il est à noter que les têtes des réseaux et délégués de fédérations qui écrivent dans le bulletin de l'IRES renforcent considérablement le sentiment d'unité du secteur « solidaire » grâce à une méthode de présentations mutuelles de leurs organisations respectives. Exemple : Dhers J., Secrétaire général du Comité Chrétien de solidarité avec les Chômeurs (CCSC), 1999, « Quand un militant de la solidarité avec les chômeurs découvre des boutiques de commerce équitable », dans Lettre de l'IRES, n° 4, p. 10. Ou encore : Palma-Tores J., 2000, « Quand Artisans du Monde visite Biocoop », dans Lettre de l'IRES, n° 5, p. 10. Eloy D., 2000, « Peuples Solidaires rencontre une Régie de Quartier », dans Lettre de l'IRES n° 6, p. 10. Hersent M., 2000, « Adel rencontre la Maison des Femmes (membre du CCSC), Lettre de l'IRES n° 7, p. 10. Pardé K., 2000, « Civilités rencontre Peuples Solidaires », dans Lettre de l'IRES, n° 8, p. 10. Fraisse L., 2001, « Le CRIDA visite une Cigales », dans lettre de l'IRES n° 9., p. 14. ADSP, « l'ADSP rencontre le MDS », dans lettre de l'IRES, n°10, p. 10. Colin B., 2001, « Culture et proximité (Opale) à la découverte du réseau Progrès », dans lettre de l'IRES n°12, p. 10.

¹². Bureau de l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire, 2000, « L'économie solidaire, un enjeu de société », dans *Economie et Humanisme*, n° 353, pp. 86-87.

l'époque pour incarner le dispositif d'accompagnement ALDEA-REAS (et toujours conduite par l'un des anciens membres du directoire) peut aussi illustrer l'un des premiers dispositifs exemplaires de raccordement entre structures classique (accompagnement) et métisse (commerce équitable). Cette association se présente dans *Territoires*. « Elle développe son action autour de l'accompagnement de projet afin de permettre aux entrepreneurs de défendre leurs convictions dans le secteur concurrentiel. Aux trois sessions annuelles de formation à la création d'entreprises "classiques" s'ajoute (depuis janvier 2003) la première formation d'entrepreneurs pour un commerce équitable »¹³. En somme, la revue nous montre avec cet exemple comment le chaînage solidaire-équitable peut s'effectuer, tout comme d'ailleurs l'avait fait *A faire* en publiant cette contribution de la Fédération Artisans du Monde (membre du réseau des associations partenaires du REAS) qui insistait sur la participation de deux Cigales¹⁴ au capital initial de sa centrale d'achat FAM-import (devenue aujourd'hui Solidar'Monde).

Du côté des associations ou des fédérations adhérentes au Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), d'autres dispositifs peuvent également être cités afin d'étayer la célébration commune de l'équitable et des solidaires. La plupart des collectifs territoriaux (type ARDES Basse-Normandie, APES Nord-Pas-de-Calais, etc) comptent un ou plusieurs magasins du monde parmi leurs adhérents, les magasins Biocoop distribuent les produits équitables qui lui proviennent de la centrale d'achat d'Artisans du monde (Solidar'monde), et la fédération Peuples Solidaires¹⁵ (dont les associations ont pour but le soutien technique et financier de micro-projets économiques au Sud) participe au Comité d'Administration de l'organisation de labelisation équitable Max Havelaar.

¹³. Antoine E., 2003, « Formation au commerce équitable, une démarche de citoyenneté économique », dans *Territoires*, n° 439, p. 35.

¹⁴. (CIA 12 et Plaisance 14). Voir Fédération Artisans du Monde, 1991, « Une autre façon d'acheter », dans *A faire* n° 7, p. 28. On retiendra encore, à titre d'autre exemple indicatif, le grand projet avorté de la société de capital risque Garrigue (épargne de proximité) dont l'intention fut un temps de financer la création d'un grand centre commercial alternatif dans le centre de Paris en collaboration avec la coopérative équitable *Andines* (REAS), la coopérative Ardelaine (vêtements des filières laine et soie, REAS) et Simmon's (produits d'entretiens biologiques), etc. (voir Riché Ph., 1991, « Pour un commerce alternatif et solidaire », dans *A Faire*, n° 10, p. 16).

¹⁵. Il est intéressant de noter les ancêtres communs de Peuples Solidaires et d'Artisans du monde. En effet, les premiers magasins « Artisans du monde » furent créés à l'initiative de l'Union des COmités de JUmelage COopération (UCOJUCO) afin de pouvoir écouler au Nord (d'abord à Paris) les marchandises que ces jumelages permettaient d'acheminer depuis le Sud (Bangladesh). Fondée à l'initiative de l'Abbé Pierre, cette Union se sépara d'abord d'Emmaüs et ensuite des Magasins Artisans du Monde proprement dits pour créer l'association Peuples Solidaires en fusionnant avec le mouvement 1% quart-monde qui suggère aux adhérents un impôt volontaire de 1% sur leur revenu consacré au développement de micro-projets économiques au Sud (voir Fédération AdM., 1999, *E-changeons le monde, échangeons équitablement*, Op. Cit., pp. 126sq). On l'a vu, c'est de ce mouvement que s'est inspirée en France l'association Solidarité Emploi (supra, chapitre 5).

Ces diverses expériences présentées au sein des forums autonomes traitant régulièrement d'économie solidaire sont aisément mobilisables pour attester que la juxtaposition solidaire-équitable se fait plus patente et permet de légitimer les moments où elle est même exaltée. Il est ici un processus d'*inter-essement*¹⁶ tout à fait typique : on a réduit les branches à leurs définitions sommaires pour ensuite les fixer sur l'économie solidaire (Callon, 1986, p 185sq). Laville, Hascoët, Lipietz, le représentant d'Artisans du monde, le bureau de l'IRES (MES) extirpent les différentes branches (dont le commerce équitable) de leurs environnements d'origine au sein desquels elles peuvent être liées à d'autres entités (par exemple, les grandes surfaces de distribution pour le commerce équitable, l'ANPE pour les structures d'accompagnement de chômeurs, etc) pour les enrôler toutes dans un objectif commun : l'économie solidaire unifiée.

Evidemment, ce processus implique de couper les liens entre ces branches et les foules invisibles d'individus (salariés, bénévoles, etc) qui les composent. Lorsque l'on parle, dans les forums autonomes, de commerce équitable comme l'un des axes de l'économie solidaire, on a opéré un déplacement qui assure certes sa présence dans les forums autonomes où se croisent chercheurs en plein air et chercheurs confinés mais on procède aussi forcément à des transformations. Quand le porte-parole d'Artisans du Monde s'exprime à la fois au nom du MES et de sa fédération d'origine, des aspérités sont gommées pour que l'un et l'autre puissent être mis en équivalence sur la base d'êtres transitionnels tels que « petits entrepreneurs », « citoyens économiques », « produits équitables (café du Sud, bio du Nord) », « juste rémunération », « autonomie » etc. Ces moments d'exaltation du collectif – MES – sont peuplés d'articles sur le commerce équitable dont certains laissent entendre, transition sémantique significative, qu'il pourrait être intéressant de voir la notion de commerce équitable remplacée, à terme, par celle de commerce solidaire¹⁷. D'anciens attachements pour les Equitables doivent être abandonnés (tiers-mondisme, aide au développement, assistance, Abbé Pierre, apolitisme, etc¹⁸) pour en attraper d'autres (altermondialisme, Porto Alegre, etc).

¹⁶. Rappelons que nous entendons avec la sociologie de la traduction, l'intéressement comme « l'ensemble des actions par lesquelles une entité (ici le représentant du commerce équitable au MES) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle définit par sa problématisation. Inter-esse : "placer entre", "s'interposer" » (Callon, 1986, p. 185, Latour, 1989, p. 261). Voir chapitre 6 point 6.3.

¹⁷. Fédération Artisans du Monde, 2001, « Quel avenir pour la fédération Artisans du Monde ? », dans *Lettre de l'IRES*, n°9, p. 2.

¹⁸. Voir Fédération Artisans du Monde, 1999, *E-changeons le monde ! Echangeons équitablement*, Op.Cit., pp. 126-14. Le lien qui extirpe le commerce équitable du domaine caritatif pour l'attacher à l'économie solidaire est bien souligné par les rapports des premiers bureaux d'études sollicités par les pouvoirs publics. Il ressort de l'un des deux principaux d'entre eux, financé par le Fonds National de la Vie Associative (FNDVA), qu'en fin de compte, les forums classiques de l'économie solidaire et leur principe de « commune compétence » pourraient

Dans le vocabulaire de la sociologie de la traduction, on peut parler d'intéressement réussi si l'on s'en tient aux déclarations (articles, communications, interventions) générales que l'on croise dans les revues, colloques, rencontres et autres rapports répondant à des commandes institutionnelles. La force de l'économie solidaire a su enrôler le commerce équitable dont elle comprend désormais l'identité, y compris pour les spécialistes et acteurs de l'économie sociale¹⁹ ainsi que pour un nombre d'acteurs de politique²⁰. Comme l'attestent les papiers de la fédération Artisans du monde dans le *bulletin du MES* ou dans la revue *A faire*, à la fin du processus de mise en cohérence solidaire-équitable, « on n'entend plus qu'une voix parlant à l'unisson et se comprenant mutuellement », ce qui s'explique par la façon dont le « silence du plus grand nombre assure à quelques-uns la légitimité de la représentativité et le droit à la parole » (*Ibid.*, pp. 204-205).

A l'appui des premiers recroisements empiriquement attestés et « solides » (formation équitable de l'association Quatre Mâts, investissement de Cigales dans des magasins Artisans du monde, etc) et des premiers véritables liens tissés par les chercheurs confinés²¹, les représentants des associations, fédérations et réseaux du *Mouvement pour l'Economie Solidaire* peuvent légitimement confirmer : « oui le commerce équitable fait partie intégrante de l'économie solidaire ». Et les représentants équitables peuvent légitimement dire au nom de leurs structures respectives (Andines, Artisans du monde, Max Havelaar, etc) dans les forums autonomes : « Oui, nous en sommes ! ».

Mais que se passe-t-il si l'on remonte la chaîne des ruses, des négociations multilatérales et des stratégies déployées pour permettre à l'intéressement (compris comme « l'accrochage à », « la fixation sur ») du commerce équitable à l'économie solidaire d'aboutir ? On remarque en réalité que des controverses relativement silencieuses viennent

être vus comme une déclinaison du commerce équitable : le soutien de projet par l'épargne solidaire et les activités économiques dans les quartiers n'échappent pas à la nécessité de produire des services de qualité et efficaces. Ils se distinguent en cela des économies caritatives, informelles et d'insertion. En effet, « elle part de ce qui existe » pour produire de la solidarité tout en produisant de la richesse. Ainsi, elle « refuse la logique de l'assistantat et prône l'initiative » ce qui correspond au mot d'ordre anglo-saxon du commerce équitable : « Fair trade, not Aid » ». Le micro-crédit est utilisé tant au Nord (Cigales) qu'au Sud (Peuples Solidaires) et s'emploie de part et d'autre à promouvoir des coopératives ou associations de commerce équitable. D'où l'intérêt, finit l'auteur, de voir ces différentes initiatives se « relier » au sein de l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire (MES) » (Jedy E., 1998, « Economie solidaire, quatrième voie entre libéralisme, dirigisme et assistantat », dans *Pour un commerce équitable, expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud*, Paris, Charles Léopold Mayer, pp. 69-72.

¹⁹. surtout Demoustier 2001, p. 90, 2001b, p. 32, 2000, « Les organisations d'économie sociale peuvent-elles participer à la régulation économique ? », dans *Economie et Humanisme*, Art. Cit.

²⁰. cf les interviews citées de G. Hascoët, la préface du livre de A. Lipietz (député européen) par E. Guigou, la préface de l'ouvrage collectif dirigé par C. Fourrel par L. Jospin et enfin la communication de M. Rocard lors de la plénière d'ouverture aux Rencontres européennes de l'économie sociale et solidaire (2000).

²¹. Bucolo, et al, 2003., *Entre solidarités locales et commerce équitable, l'économie solidaire en Ile-de-France*, Op. Cit.

troubler en amont l'harmonie de ces moments messianiques pour le tiers secteur solidaire où l'unité s'affirme. En effet, certaines structures équitables semblent déroger à quelques règles grammaticales dans leur pratique commerciale et se laisser aller à un emballement économique comparable à celui des Cigales « pragmatiques » du chapitre précédent.

Les choses apparaissent sous un jour différent lorsque l'on se détourne des travaux des chercheurs spécialisés de l'économie solidaire ainsi que des forums autonomes dans lesquels l'inclusion mutuelle équitable –solidaire est présentée avec les acteurs du MES.

En situation de justification contrainte par le dispositif des forums hybrides (nous mettant « aux prises » avec eux) dans les bureaux du MES, le commerce équitable apparaît comme plus difficilement délibérable dans son intégralité dans les termes de la *grammaire du faire*. Manifestement tous les agencements qui structurent le monde équitable ne sont pas intelligibles pour les Solidaires ni toutes ses revendications audibles et ses initiatives recevables. Plusieurs praticiens, y compris au cœur du secteur équitable lui-même, maintiennent ce dernier à la lisière du localisme économique (ou situationnisme) légitime dans l'économie solidaire. Le commerce équitable se met à naviguer dans cette zone indéterminée qui sépare la nécessaire localité de la création économique de son extrapolation, critiquable. Des interviews et une frange de la littérature sur le commerce équitable (qui ne se consacre pas à son « intéressement » solidaire) permettent de montrer que les Solidaires et les chercheurs s'exprimant dans les forums autonomes tendent à fermer les yeux (y compris le représentant AdM) sur une problématique cruciale que le commerce équitable risque à tout moment d'importer dans le Mouvement. Il ne fait aucun doute que tous la connaissent très bien et ont sur elle une opinion très nette. Mais la mise en cohésion équitable-solidaire implique d'éviter de l'évoquer dans des situations où l'unité des actions est synonyme de visibilité politique.

Le secteur du commerce équitable est clivé par ce qu'il convient d'appeler l'*Affaire Max Havelaar*. Dès lors qu'ils sortent du consensus propre aux forums autonomes (revues, rencontres européennes, etc), plusieurs personnes avec le représentant AdM « ouvrent les yeux » sur cette association de labélisation et remettent en doute la présence de ses produits au cœur de ce qui, en topique engagée, apparaît comme un ennemi : les grandes surfaces. Lorsque l'on parle le langage de la praxis) il est tout à fait légitime d'utiliser (au sens opportuniste du terme) des êtres qui illustrent le capitalisme et qui sont condamnés lorsque l'état d'esprit est à l'engagement. Ce fut le cas pour l'ADIE et les fondations type Vivendi. Par contre, ces êtres ne peuvent pour leur part pas prétendre à l'identité solidaire car si divers de leurs dispositifs encouragent bel et bien l'initiative, ils ne conditionnent pas leur aide au

respect d'autres valeurs topiques. Lorsque des structures solidaires en font de même, elles se désarment et se retrouvent sujettes à la critique, comme c'est le cas des Cigales pragmatiques.

Nous allons ici tenter de montrer que l'affaire Max Havelaar relève de la même logique. A force de miser sur l'enrichissement des paysans du Sud, une partie des membres de la Plate-Forme du Commerce Equitable (qui rassemble tous les acteurs du commerce équitable français), s'exposent à des critiques issues de la topique philia et de la topique militante. Cela ne posait pas un problème jusqu'à ce que la PFCE adhère au MES alors que jusque là, seul AdM y représentait l'équitable. Dans la PFCE on trouve des organismes qui sont prêts à tout pour assurer le succès économique de l'équitable. Cette présence suffit à remettre en lumière toutes ces branches qui relient l'équitable à des foules invisibles d'êtres (Mc Donald, Carrefour, etc) que l'on tend à couper lorsqu'il s'agit de présenter la cohérence qui unit les associations des ensembles classiques de l'économie solidaire et les métiers.

Tout comme le pragmatisme des Cigales a amené des divergences de points de vue au sein du MES (qui se sont parfois soldées par des départs), le clivage propre à la PFCE risque de s'infiltrer dans le Mouvement et nuire de plus belle à son désir d'unité. Au MES aujourd'hui, comme au REAS hier, tout le monde ne veut pas de Max Havelaar.

10. 2. *L'Affaire Max Havelaar*

On recroise dans les premiers papiers des spécialistes solidaires (les chercheurs du CRIDA) faisant porter leurs études sur le commerce équitable une identité relativement stabilisée. Dans ces premiers travaux, les chercheurs confinés vont vouloir convaincre leurs pairs et les arguments avancés sur l'équitable vont être identiques à ceux que l'on recroise couramment au sujet de l'économie solidaire « au sens « classique » du terme (accompagnement à la création de service de proximité, finances solidaires, etc) de manière à ce que le formatage de l'un et de l'autre puisse correspondre. « Solidarité concrète », « produits artisanaux », « organisation du travail démocratique », « respect des conditions environnementales et sociales », « micro-finance de projet », « bénévoles » sont autant d'arguments ou d'êtres sollicités pour mettre en équivalence le commerce équitable et l'économie solidaire (Bucolo, 2003, p. 109²²). Nous l'avons vu, ce processus a été entamé conjointement par les chercheurs en plein air (comme le représentant d'Artisans du Monde et

²². Bucolo et al., 2003, *Entre solidarités locales et commerce équitable, l'économie solidaire en Ile-de-France*, Op. Cit., pp. 111-121, 134-146

les membres du bureau du MES) et les chercheurs confinés dans différents forums autonomes (Rencontres de l'économie sociale et solidaire, lettres, revues etc). Ces tout premiers travaux de laboratoire viennent en fin de compte comme achever la domestication solidaire du commerce équitable. Mais ce faisant, ils ne font qu'effleurer la dispute qui oppose deux catégories d'acteurs équitables.

Dans cette dispute, les premiers accusent les seconds d'introduire des entités qui mettent le dispositif d'intéressement (du commerce équitable à l'économie solidaire) en péril si l'on accepte d'ouvrir les yeux, et les seconds accusent les premiers de vouloir confiner le commerce équitable au misérabilisme économique. C'est en effet la très reluisante parure de la croissance des parts de marché que l'on fait revêtir aux produits du commerce équitable lorsqu'on fait valoir comme ces derniers que, compte tenu de l'envergure prise par le mouvement, « une réflexion s'est enclenchée sur la nécessité d'élargir autant que possible la distribution des produits du commerce équitable et de les mettre à la disposition de tous les consommateurs — du militant au simple citoyen — par le biais de la grande distribution » (*Ibid.*, p. 111). Cette valorisation, par une spécialiste, des circuits de grande distribution comme nouveaux dispositifs de distributions des produits équitables autres que les magasins spécialisés intègre tout à fait la ligne commerciale de l'association de labélisation Max Havelaar et d'une partie des distributeurs spécialisés comme les magasins Alter Eco à Paris (qui détaillent des produits importés par leurs soins, labélisés Max Havelaar ou non). A leur côté se rangent « par défaut » les acteurs et chercheurs qui s'expriment « à l'unisson » dans les forums autonomes au sujet de la ramification solidaire – équitable et qui ferment les yeux sur les reproches adressés à cette ligne commerciale (l'article de Bucolo ci-dessus cité est le premier du genre à prendre position). Comme dans le cas des Cigales, plus on monte vers les rangs scientifiques de ces quasi-objets dans notre triangle herméneutique moins sont évoquées les disputes et dissensions.

En face d'eux, l'autre partie des acteurs de la distribution spécialisée — et principalement les permanents de la fédération Artisans du Monde (AdM) et de la fédération des magasins Biocoop, ainsi que des détaillants qui, comme Alter-Eco, importent leurs propres produits (labellisés ou non) : Andines et Epices. AdM et Biocoop sont membres du MES aujourd'hui et étaient, comme Andines, partenaires du REAS hier. A leur côté se rangent encore une série d'acteurs qui « ouvrent les yeux » et quelques chercheurs qui ne cherchent pas l'intéressement de « l'équitable » au « solidaire » (Latouche). Leur critique se présente en deux temps isolables ou en deux lignes de force que nous extrairons des premiers

travaux compulsés en la matière par les grands acteurs français du commerce équitable²³. Il porte d'une part sur l'« accroissement des parts de marché (chiffre de vente) grâce aux grandes surfaces de distribution » et d'autre part sur la supposée « contamination » du comportement de ces grandes surfaces elles-mêmes.

Ouvrons les débats. Dans le livre qu'ils consacrent à l'histoire de leur initiative les fondateurs de l'organisme de labélisation Max Havelaar (créé en Hollande en 1988) notent qu'ils insistent depuis toujours sur « l'importance de la collaboration avec les supermarchés »²⁴. C'est d'ailleurs l'une des raisons principales qui les a poussés à développer leur initiative hors du circuit de magasins spécialisés comme Andines (REAS), les magasins Biocoop ou les magasins de la fédération Artisans du monde (REAS, MES). Ils justifient ce choix en soulignant que ce genre de commerce qu'ils nomment commerce alternatif (entendons « solidaire », l'ouvrage est traduit du néerlandais) s'appuie sur des objectifs idéologiques, mais n'en est pas moins pour autant une entreprise. En tant que telle, il se doit d'accroître son chiffre d'affaires ce pour quoi il tente de monopoliser l'écoulement des produits équitables, sous-entendent les fondateurs du label. « Les entreprises alternatives étaient, jusqu'alors, seules sur le marché alternatif²⁵. Elles étaient habituées à avoir le monopole du “commerce éthique” avec le tiers-monde. Le label Max Havelaar introduisait la concurrence en faisant entrer d'autres acteurs commerciaux dans le circuit. Et si, contrairement aux entreprises alternatives, l'organisation de labélisation ne participe pas au marché, elle en ouvre l'accès aux produits du commerce équitable (...). Ce conflit d'intérêt

²³. En plus de leurs éventuelles prises de parole dans nos forums autonomes, nous utiliserons les textes majeurs de ces acteurs : l'ouvrage synthétique de la fédération Artisans du monde, l'ouvrage synthétique des fondateurs de Max Havelaar, celui du fondateur d'Alter Eco, le cahier de « propositions » coordonné par P. Johnson, animateur de chantier commerce équitable à l'alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, et enfin, l'ouvrage rassemblant les papiers des membres des associations Ritimo et Solagral. La première est un réseau rassemblant quarante centres de documentation pour le tiers-monde et la seconde se veut un espace de réflexion et de confrontation entre réseaux associatifs, professionnels et universitaires. Pour être exhaustif au sujet du commerce équitable en France, citons encore Blanc JP., Bréaud O., Massia P., 2003, *Commerce équitable et café : rébellion ou nécessaire évolution ?* (Economie et Développement, Paris) et Decaillet M., 2003, *Le juste prix, étude sur la valeur travail et les échanges équitables* (Paris, L'Harmattan). Ces auteurs ne sont ni des chercheurs confinés de l'économie solidaire (CRIDA) ni des chercheurs en plein air du commerce équitable.

²⁴. Roozen N., Van der Hoff F., 2001, *L'aventure du commerce équitable, une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar*, trad. Cohendy M., J-C. Lattès, p. 133.

²⁵. Même les observateurs indépendants les plus sceptiques à l'égard du positionnement économique choisi par l'agent de labélisation le plus important de France (Max Havelaar) notent que son introduction a été une véritable « petite révolution pour le secteur » puisque son activité permet de dépasser le « principe de confiance » qui liait le consommateur aux magasins « alternatifs » quant à l'authenticité du respect des critères équitables avancés par ces derniers : la labélisation permet la vérification des conditions de production et de commercialisation de chaque produit. Le soupçon s'installe par contre dès lors qu'émerge la nouvelle stratégie de commercialisation dans l'embrasure naturelle de la labélisation : diversifier les points de vente, y compris et surtout vers la « grande distribution recherchée pour la puissance de vente » (Johnson P., *Commerce équitable, propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*, Paris, Charles Léopold Mayer, p. 38).

montre pourquoi un organisme de commerce alternatif ne peut pas prendre d'initiative dans ce domaine. En tant qu'entreprise, le commerce alternatif a ses propres intérêts dans les parts de marché ». Il risque de freiner le potentiel d'un label en l'utilisant pour améliorer son chiffre d'affaire plutôt que d'ouvrir le marché et d'essayer d'y intéresser le plus d'acteurs possibles. Démocratiser le commerce équitable, c'est avant tout permettre à tout consommateur d'avoir accès à ses produits. Le premier enjeu est donc que les enseignes de la grande distribution disposent dans leurs rayons de café équitable. Ce sera le cas à partir de 1997 pour Auchan et Monoprix, d'abord, et pour Carrefour ensuite (après de premiers refus de la part de chacune de ces grandes surfaces).

La conclusion commerciale des fondateurs du label se laisse deviner : en janvier 2002, la notoriété du label atteint 9% et celle du commerce équitable s'approcherait des 24%, en trois ans les ventes de café ont été multipliées par huit pour atteindre 0,6% de part de marché. Cette escalade s'explique aussi par le rôle déterminant de Carrefour qui produira un café équitable à sa marque avec, dit-on, des conditions justes et les critères du commerce équitable. Voici qui en fait le précurseur d'une pratique nouvelle des entreprises. Et son attitude, postulent les fondateurs de Max Havelaar, va probablement faire école. Au chiffre d'affaire presque décuplé de l'équitable s'ajoute la contamination éthique des grandes surfaces elles-mêmes. T. Lecomte, fondateur des tout récents magasins Alter-Eco²⁶ (professeur vacataire à HEC) emboîte le pas de ce double raisonnement et pousse même plus loin l'enthousiasme de contamination dans l'ouvrage (le plus pointu à notre connaissance) qu'il consacre aux modalités techniques de création et de gestion économique des organisations de commerce équitable. Il cite les entreprises américaines dont les politiques de citoyenneté feraient l'objet de programmes au cœur de leurs stratégies de développement : Levis, Toys-R-US, Avon, Nike, Mc Donalds, Texaco, Reebok, Sony²⁷. Si l'on en croit les premières études qui cherchent à intéresser l'équitable à l'économie solidaire (et qui ajoutent, pour la France, « les exemples d'Accor et de Vivendi qui se proposent de promouvoir une démarche de maîtrise des consommations à l'échelle mondiale »), c'est finalement 44 entreprises à l'échelle mondiale qui s'engageraient à respecter les droits de l'homme, ceux des travailleurs et de l'environnement, ainsi qu'à rendre compte de leurs efforts dans un rapport public annuel » (Bucolo, 2003, p. 114).

²⁶. On se référera, pour une situation historique de la société France Alter-Eco (et de ses deux magasins) dans le champ du commerce équitable à Lecomte T., 2003, *Le pari du commerce équitable*, Paris, Editions d'Organisation, pp. 161-176.

²⁷. *Ibid.*, p. 282.

La contamination se donne pour un argument chiffrable et quantifiable. Tout comme d'ailleurs la croissance du marché équitable grâce à la grande surface. Pour le fondateur d'Alter Eco, le débat sur la place que doit réserver l'équitable à la grande distribution est périmé : la grande distribution est *déjà* le premier acteur du commerce équitable: en France « les super et hypermarchés représentent plus de 54, 7 % du marché équitable début 2001 (après deux années, 66 % du marché en valeur) alors que les enseignes spécialisées représentent moins de la moitié (27 années d'existence, 20,8 % du marché en valeur). Cette proportion devrait continuer à augmenter, à l'image du marché bio, où les hypermarchés représentent 52 % du marché et les supermarchés 29 % ». En 2003, plus de 80% des ventes de commerce équitable ont lieu dans les circuits non spécialisés²⁸. Pourcentage encourageant car il est le signe d'un double progrès pour l'équitable : il répond d'abord à la demande (très civique) de voir l'équitable mis à la disposition d'un maximum de consommateurs « classiques », renchérisse les chercheurs du CRIDA (Bucolo, 2003, p.111). Il exige ensuite du label que les produits vendus sous sa certification soient d'une qualité hygiénique et d'une saveur irréprochables²⁹.

Fort de ces chiffres, on comprend l'attrait que représente le commerce équitable pour les autres ensembles Solidaires et la raison de leur ressassement par la plupart des acteurs qui écrivent sur l'équitable dans la lettre du MES. Mais pour parvenir à intéresser tout l'équitable aux autres formes d'économie solidaire (accompagnement, micro-finance, etc) et arriver à en parler à l'unisson, il faut d'une certaine manière discourir à un haut degré de généralité et procéder à un véritable tour de force. D'une part il faut faire valoir sa réussite économique mais d'autre part il faut parvenir à résister au désir de s'attacher à certaines entités telles que « le consommateur lambda », « la publicité », « les rayons de grande surface » etc qui sont condamnables depuis les topiques engagée et philia. Si l'on ne parvient pas à trouver un juste équilibre, on risque de se voir opposer de sérieuses objections car on s'émancipe de la grammaire de la praxis pour envisager des dispositifs économiques affranchis des règles de convivialité ou d'engagement militant qui les rendent légitimes. Dans ces dispositifs, certaines

²⁸. *Ibid.*, pp. 139-145.

²⁹. Ce second argument permet au directeur des magasins Alter Eco (que le chiffre d'affaire de 88 180 euros/mois situe entre « la grande surface » et le magasin Artisans du monde) d'insister sur le fait que c'est finalement un gage supplémentaire que la grande surface exige des labels, contrairement aux réseaux de distributions spécialisés. Il n'est pas possible, ou en tout cas très rare, de convaincre un acteur de la grande distribution de s'engager si l'on ne présente pas des garanties irréprochables sur la qualité du produit. L'argument numéro un ne peut être l'aide au développement des petits producteurs du Sud, ce n'est pas la raison d'être du distributeur (*Ibid.*, p. 118). Si, à cela on ajoute les marques « équitables » développées par la grande distribution, termine Lecomte, on doit conclure que la distinction entre les acteurs classiques et les acteurs spécialisés n'est pas du tout évidente.

entités, cruciales pour l'économie solidaire, apparaissent marginalisées : le « boutiquier bénévole », « l'éducation à la consommation », les « informations complémentaires » (sur les autres initiatives : manifestations, pétitions, etc) », « le citoyen engagé », les objets vendus et leur histoire « personnelle », etc. Ces entités ne peuvent apparaître que dans un lien philia qui se tisse entre un vendeur de boutique (Andines, Epices, AdM) et l'acheteur lorsque le premier prend de son temps pour éduquer le second à la consommation en lui présentant des ouvrages et des prospectus, en lui expliquant la provenance et le sens des objets, etc.

Du point de vue des acteurs de l'économie solidaire eux-mêmes, le dispositif « grande surface » est très difficile à mandater aux côtés des dispositifs « de proximité » (magasins associatifs Artisans du Monde, magasins coopératifs Biocoop, magasin SARL Andines). C'est peut-être la raison pour laquelle le rapport du laboratoire CRIDA (MES) pour le Secrétariat d'Etat (qui constitue, nous l'avons vu, l'analyse socio-économique la plus poussée du commerce équitable en terme d'économie solidaire)³⁰ mentionne, certes, que le label Max Havelaar doit son existence à la volonté de ses promoteurs de pénétrer la grande distribution, mais se concentre ensuite sur l'activité de labélisation et ne parle pas de la controverse qui entoure ce lien indéfectible qui l'unit à des espaces non solidaires (Bucolo, Eme, Fraisse, Gardin, Gounouf, 2003, pp.87-88)³¹. Aucune esquivance de la question, potentiellement difficile, ne doit être en cela soupçonnée. La nouvelle sociologie économique a toujours porté (et porte toujours) sur le tiers secteur de manière générale, l'économie associative en particulier (les petites structures) et les politiques publiques qui leur sont liées (conventionnement, etc). La grande surface est un dispositif économique qui lui est naturellement étranger.

Il semble donc que, les écrits et contributions des chercheurs confinés de l'économie solidaire cherchant à « intéresser » l'équitable à l'économie solidaire y parviennent de manière tout à fait convaincante lorsqu'il s'agit d'étudier des magasins dans la région parisienne³² : « réencastrement de l'économie dans le social », « hybridation des ressources », « co-construction de l'offre et de la demande entre producteur et distributeur », « confiance entre le producteur et le distributeur », « engagement », « espace public de proximité » « citoyenneté économique », etc. De la même manière, tout affaires qu'ils sont autour des êtres qui leur servent à mettre en équivalence l'associationnisme solidaire et

³⁰. Pour les travaux « généraux » sur le commerce équitable en France on se référera principalement, parmi les autres textes utilisés ici, à : Lecomte 2003, Johnson, 2003a, 2003b, Solagral et Ritimo (Associations), 1998.

³¹. Et lorsque ils en parlent (Bucolo, 2003) il n'expliquent pas que cela crée une dispute dans le secteur.

³². dont Andines, qui fut le « symbole » équitable du REAS à la Maaform et un magasin Artisans du monde à Bures-sur-Yvette.

l'équitable, les participants aux forums autonomes qui rédigent de plus ou moins longs papiers (lettre du MES, revues) ou procèdent à des communications (Rencontres organisées par le SEES, Assemblées Générales du MES, atelier du Village Solidaire au Forum Social Européen) ferment les yeux momentanément sur les dispositifs de la grande surface qui gravitent à proximité depuis l'introduction du label Max Havelaar. Mais, en situation de forums hybrides installés par la présente enquête, militants solidaires et équitables impliqués dans le Mouvement sortent du haut degré de généralité des forums autonomes. Ces entretiens plus pointus³³ révèlent alors qu'il n'est pas encore vrai « qu'il est acquis pour la plupart des acteurs du commerce équitable que la croissance du mouvement passe par une collaboration accrue avec la distribution classique »³⁴. Cette affirmation est issue des associations Ritimo et Solagrall qui ont compulsé des études qui proposent « des regards un peu extérieurs aux organisations de commerce équitable »³⁵. Elle est déjà infirmée par des exemples concrets, cités par d'autres chercheurs en plein air pour être critiqués :

En 1999, la chaîne de supermarchés GB demande à l'association de commerce équitable Oxfam de lui vendre des produits. Les membres de cette dernière votent et refusent (à 31 voix contre 30). Le dialogue est rompu avec la grande chaîne de distribution (dont les plus grosses structures ont depuis été rachetées par Carrefour). T. Lecomte regrette que pour « les membres d'Oxfam, qui ont toujours dénoncé les déviances du système de la grande distribution, il n'est pas possible à présent de s'afficher en partenaires de ce secteur, même si cela signifie plus de ventes, et donc plus de revenus pour les producteurs »³⁶.

10.3. Les magasins spécialisés : gardiens humains et engagés du temple équitable

La présence de produits labélisés Max Havelaar ou la production par des enseignes de la grande distribution de leurs propres produits étiquetés « équitables » n'engagent pas une

³³. Relevons ici le fait que cette partie de l'enquête n'a porté que sur les organismes du commerce équitable qui adhèrent ou ont adhéré au MES ou au REAS (Artisans du Monde, Andines et, par extension, la petite association Epices de Marseille). La dispute dont il va être fait état les oppose à l'organisme de labélisation Max Havelaar ainsi qu'à une structure que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire puisqu'il s'agit de magasins autonomes (Alter Eco) mais qui collabore, à l'instar de Mac Havelaar, avec la grande distribution, objet de la dispute. Un ensemble d'autres structures typiques du commerce équitable pourraient être citées : Artisans du Soleil, Artisal, Aspal, Artisanat-SEL, Azimuts, Boutic Ethic, Sira Kura, Ti Ar Bed, commerceéquitable.com, STEP, Yamana. Il fallait limiter l'investigation.

³⁴. Jeudy E., 1998, « La banane Max Havelaar, un produit frais équitable dans la grande distribution », dans Ritimo Solagrall (assoc.), *Op. Cit.*, pp. 69-72..

³⁵. *Ibid.*, p. 8.

³⁶. 2003, *Le pari du commerce équitable Op. Cit.*, p. 280.

critique de la part des Solidaires en termes uniques de « récupération capitaliste ou néolibérale ». Lorsque ce type de dénonciation est effectué, seul, c'est à une extrapolation dans la topique engagée que l'on a affaire. Elle situe les personnes qui y ont recours sans autres formes de nuances aux côtés des mouvements syndicaux et politiques d'extrême gauche (ch. 12)³⁷. Les critiques que les Solidaires adressent à Max Havelaar sont développées depuis l'ensemble des topiques repérées, y compris depuis la topique situationniste (annexe V-2). C'est ce qui fait leur force. Nous les rangerons derrière quelques porte-parole, issus des magasins spécialisés. Arturo (représentant au MES) et Laurent L. sont tous deux salariés à la Fédération Artisans du monde. Laurent C. est fondateur et salarié de l'association Epices (magasin de commerce équitable dont la création fut accompagnée par l'APEAS à Marseille). Samantha est salariée à la coopérative qui fédère les magasins Biocoop, lesquels distribuent des produits équitables. Voici ce qu'ils rapportent lorsqu'ils décrivent les controverses qui les opposent aux représentants de l'organisme de labelisation Max Havelaar au sein de la Plate-Forme française du Commerce Equitable³⁸ qui reconnaît et cherche à aplanir le différend³⁹ (on retrouve les extraits complets en annexe V-1) :

Arturo (animateur du secrétariat général de la fédération et actuel représentant au MES) rappelle les origines anti-impérialistes et anticolonialistes d'Artisans du monde et insiste sur la présence de la fédération dans le mouvement altermondialiste actuel (elle fut co-fondatrice d'ATTAC). Sa critique du consumérisme est situationniste dans le sens originaire du terme, c'est-à-dire celle de Debord. Elle n'a pas encore connu le tournant « libéral » ou « artiste » que nous avons repéré dans la revue *Autrement* : « On a une dimension carrément politique, explique-t'il. On croit profondément que les citoyens ont quelque chose à dire et à faire dans le terrain économique pour approfondir la démocratie (...) La grande surface est l'instrument privilégié du consumérisme et de la société de consommation⁴⁰. Sur la politique de M.

³⁷. On trouve, ce genre de critique, isolée dans les forums autonomes, sous la plume de membres du comité scientifique d'ATTAC qui accusent le commerce équitable comme ils accusent toute l'économie solidaire : « le marché capitaliste a montré dans son histoire à quel point il peut être élastique et intégrer, en les recyclant, des contradictions qui semblaient présager de sa fragilité. La mode du commerce éthique et d'une mondialisation éthique constitue l'exemple d'une tentative de recyclage économique des expériences nombreuses et fructueuses des associations pour le commerce équitable ». C'est aussi le cas des services de proximité auxquels s'intéressent les groupes Vivendi – Générale des eaux. L'économie solidaire socialise des affaires privées, certes, mais elle les fait entrer dans le domaine économique (par l'hybridation des ressources), ce qui correspond à une défaite du politique. En fin de compte, ce vers quoi « le capitalisme » ne s'est pas encore étendu se réduit aux SEL et aux RERS où seul le don est accepté (Azam G., 1999, *Economiste*, l'Université de Toulouse II – Le Mirail, « Economie Sociale : quel pari ? », dans *Economie et humanisme*, n° 347, pp. 16-23).

³⁸. Mais pas Biocoop.

³⁹. Son président ne parle pas de disputes mais de « pratiques différentes » lorsqu'il cite Latouche ; On peut distinguer les acteurs qui ont une stratégie de niche et qui veulent maîtriser leur action d'un bout à l'autre de la filière en diffusant de petites boutiques pour distribuer les produits et ceux qui ont une stratégie de créneau dans la grande distribution (Le turdu, 2001, « Plate-forme pour le commerce équitable », *Art. Cit.*, p. 84)

⁴⁰. Le situationnisme conserve sa dimension purement politique dès lors qu'il s'en prend au consumérisme. Il n'est que l'envers du « spectacle ». Et le spectacle n'est que « le moment où la marchandise est parvenue à

Havelaar, Artisans du monde est plutôt récalcitrant. Max Havelaar (Fair Trade et les autres organismes qui gèrent les **labels** au niveau européen⁴¹) disent “il faut aller là où est le consommateur pour pouvoir élargir les marchés pour les produits du Sud”. Moi je crois que pour ces organismes-là⁴², il y a un problème qui **n’est pas un problème moral** (genre “on va perdre notre âme”) mais un problème de stratégie qui va dans une impasse. Nous, (à AdM), nous disons : “il faut construire des **mouvements sociaux** forts pour changer la donne et il faut rapprocher les producteurs des consommateurs, au Sud comme au Nord et dans la relation Nord-Sud”. Quand on passe par la grande distribution, on ne fait pas ça. On passe par un intermédiaire qui occulte toute la richesse de la relation entre production et consommation et qui transforme ça en une simple question de **pouvoir d’achat** et de **rapport qualité-prix**. Ce qui est déshumaniser un acte d’échange qui, dans un magasin, peut être socialement porteur. Nous on dit : il faut créer des mouvements sociaux forts qui permettent d’infléchir les règles du commerce international dans le sens « apprendre à consommer (moins) de manière responsable pour un développement durable et permettre au producteur de vivre de son travail. Par contre les **stratégies** des organisations de label c’est de dire : il y a la possibilité de monter de manière importante le volume d’achat de consommateurs de produits équitables en passant par la grande surface. Donc la question est simple : d’un côté on joue sur des **leviers citoyens** de transformation sociale et la mobilisation citoyenne et de l’autre on joue sur la loi de **l’offre et de la demande** (...). Quand on joue sur la conquête de la part de marché on joue sur un effort de communication, de **marketing** important (c’est vrai que nous – avec les bénévoles AdM on est très mauvais pour ce qui est communication commerciale). En grande surface, **on réduit le message** parce qu’il faut le dire en deux mots et on tend à **tranquilliser la conscience** du consommateur par un acte d’achat ponctuel. Donc, y compris sur le point d’une **éducation** du consommateur, c’est très limité ».

Artisans du Monde	Max Havelaar
Refus du moralisme	Refus du politique
Démocratie	Offre et demande
Levier citoyen	Marketing
Mouvements sociaux	Rapport qualité-prix
Consom’acteur militant	Consommateur « lambda »

l’occupation totale de la vie sociale. Non seulement le rapport à la marchandise est visible, mais on ne voit plus que lui : le monde que l’on voit est son monde. La production économique moderne étend sa dictature extensivement et intensivement. Dans les lieux les moins industrialisés, son règne est déjà présent avec quelques marchandises-vedettes et en tant que domination impérialiste par les zones qui sont en tête dans le développement de la productivité. Dans ces zones avancées, l’espace social est envahi par une superposition continue de couches géologiques de marchandises. A ce point de la deuxième révolution industrielle, la consommation aliénée devient pour les masses un devoir supplémentaire » ([1967], 1992, pp. 39-40), « Devoir impossible à accomplir puisque la satisfaction appartiendrait à la consommation de l’ensemble de la société du spectacle alors que le consommateur ne peut directement toucher qu’une succession de fragments de ce bonheur marchand, fragments d’où la qualité prêtée à l’ensemble est évidemment absente, etc » (p. 60). Bref, il est ainsi une « ruse de la raison marchande » dans le devenir-monde de la marchandise qui est aussi bien un devenir-marchandise du monde, conclut Debord comme, plus tard, le MAUSS.

⁴¹ . Les trois principaux labels (Max Havelaar, Fair Trade et Transfair) se regroupent dans FLO (Fairtrade Labelling Organisation) pour définir des critères communs et unifier leurs contrôles (voir, pour une approche synthétique : Humberst S., 1998, « Les principaux acteurs au Nord du commerce équitable, Importateurs, magasins, labels », dans Ritimo Solagral, *Op. Cit.*, pp. 27-30).

⁴² . « ...qui labelisent certains produits du commerce équitable, pas tous, il n’y a que 10 références sur 1000 qui le sont mais ce sont les produits traditionnels d’exportation, qui ne sont pas des acteurs directs mais des intermédiaires ».

Cette critique militante de la vulgarisation du commerce équitable s'attache facilement aux formes générales du discours cherchant à homogénéiser l'économie solidaire. Il s'agit bien de cesser de disjoindre « économique » et « politique », ou de réencastrent le premier dans le « second » comme l'analysent les chercheurs confinés de l'économie solidaire (avec Polanyi, et parfois contre Arendt ou Méda qui « suppose une autonomisation radicale de l'espace public par rapport aux activités économiques » : Fraisse, 2003, p. 141⁴³). A n'en pas douter, *Artisans du monde* fait partie de ces nouvelles formes de participations citoyennes qui contribuent à sortir de l'économisme (Roustang, 2002, pp. 14-15). Mais cette sortie chère aux Anti-utilitaristes et aux Solidaires se complique dans les relations endogènes au secteur « équitable » comme elle s'est compliquée au sein du secteur de financement de proximité (chapitre 9) et comme elle se compliquera au sein du secteur « sans argent » (chapitre 11). C'est bien l'extrapolation marchande (du situationnisme) que redoute le représentant d'Artisans du monde dans le cadre de la controverse qui l'oppose à Max Havelaar et qui se fait sentir jusque dans les points nodaux les plus importants du réseau « équitable » (les réunions de la Plate-forme pour le commerce équitable). « Il faut développer la notoriété du commerce équitable et rendre accessibles ses produits sans les décrédibiliser .»⁴⁴.

Militer, sensibiliser, faire connaître, convaincre... Le vocabulaire type de la topique engagée implique de prendre congé des échelles de taille des grandes surfaces de distribution qui font valoir, dans un état d'esprit intégralement marchand, des arguments qui se libèrent des limites que la critique militante de la capitalisation impose au désir de vendre beaucoup (*vois quel profit tu peux tirer de moi*). Dans cette topique en effet, la vente est importante mais ne peut pas se distinguer du militantisme civique. Il n'est par exemple pas autorisé de confondre « sensibilisation à l'engagement » et « communication d'entreprise ». Et il n'est pas non plus possible d'envisager de concert consommateur et citoyen (ou militant).

Dans le magasin Artisans du monde (la situation), le consommateur de la grande surface devient le citoyen, le militant, le consom'acteur peut-on encore dire en reprenant l'intitulé du magazine de la confédération des Biocoop (dispositif très pertinent lorsqu'il y va

⁴³. On se référera surtout à propos de Polanyi et l'économie solidaire : Laville J-L., 2003a. C'est dans ce texte que le principal théoricien de l'économie solidaire étaye le plus longuement la référence très courante à Polanyi qui exprime la tendance à l'encastrement de l'économie dans la démocratie. La rigueur acquise par la formalisation mathématique, peut-on y lire, voile combien le prix ne trouve jamais son origine dans des actions aléatoires mais dans un procès institutionnalisé, organisé socialement (p. 239). Dans le cas du commerce équitable, ce procès serait simplement assumé et valorisé dans la co-construction de l'offre, de la demande et du prix par les producteurs et les distributeurs.

⁴⁴. Sanjuro D., 2003, Où en est le commerce équitable », dans *Consom'action*, n° spécial Pour un commerce équitable, pp. 10-15.

de distribution militante puisqu'il est écologique)⁴⁵. Le magasin est le lieu de la sensibilisation. L'échange qui entoure l'acte d'achat est inscrit dans une éducation plus générale. Des prospectus peuvent l'accompagner, donnant des informations sur le taux de pauvreté d'un pays du Sud, sur la prochaine mobilisation anti-G8, sur les Forums Sociaux, sur les autres initiatives AdM, etc. Il s'agit d'influer sur la sensibilité à l'engagement. La situation de vente requiert une intervention active des bénévoles (ou salariés) du magasin pour situer le « client » dans l'état d'esprit qui convient. Des dispositifs d'objets (café, instruments de musique, décorations exotiques, vêtements, prospectus) les lient l'un et l'autre à la cause générale du commerce équitable. « Agir ici et maintenant » devient possible pour le consommateur qui pose un acte social total qui n'est pas entaché par l'achat irrégulier de produits « inéquitables » tout en s'instruisant dans le magasin sur les grands malheurs des désaffiliés du monde entier et les moyens de s'engager à leur côté (R1).

L'engagement à l'égard du monde est quasi-politique dans l'interview que donne le directeur de l'association Quatre Mâts, un ancien du REAS : « Il faut que les commerçants d'un commerce équitable soient conscients qu'ils doivent permettre à leurs clients d'établir un raisonnement sur leur acte d'achat. Ils doivent se faire les interprètes entre un rapport à la consommation ici et des conditions de travail là-bas. Le client renforce l'appréhension de sa propre condition par l'enrichissement de sa compréhension du monde. C'est donc une démarche qui se situe à l'opposé de celle qui joue sur la mauvaise conscience. Cette mauvaise conscience correspond à l'état d'esprit du consommateur des grandes surfaces

⁴⁵ « Et c'est là où la stratégie de Max Havelaar crée quelques tensions au sein de la Plate-Forme du Commerce Equitable poursuit l'auteur de ces lignes dans un numéro de Consom'action. Permettre au commerce équitable d'être présent dans ces supermarchés, c'est donner l'occasion à ces derniers de se refaire une image citoyenne à bon compte : le paquet de café équitable trône sur un caddie plein de denrées produites dans des conditions plus ou moins inacceptables, qu'il s'agisse des aliments de l'industrie agro-alimentaire ou des vêtements, ustensiles ou jouets produits par des multinationales, le plus souvent dans des pays pauvres par une main-d'œuvre exploitée. Ce caddie étant réglé à des caissières payées au lance-pierre... De plus si un consommateur, pour trouver un produit équitable, peut se contenter de se rendre dans un supermarché, cela le détourne de l'envie de prendre d'autres habitudes de consommation dans d'autres lieux... » (*Ibid.*). On notera, par anticipation, que le bio est un excellent dispositif pour faire valoir un comportement social total sur le local (voir infra). Le directeur du réseau des Jardins de Cocagne indique que les produits des circuits courts sont chargés de sens. L'ironie est permise dans la topique engagée : « les Français se flattent d'être des cartésiens mais en matière d'alimentation ce sont de drôles de consommateurs : on pousse le caddie seul ou en famille, le samedi dans de grands hangars situés à la périphérie des villes, parce que c'est pratique (on peut y garer sa voiture) et qu'on va y dépenser moins, bien que cela reste à vérifier au regard des montagnes des marchandises auxquelles on n'a finalement pas pu résister. Puis on va au marché du quartier ou du centre ville, parce que c'est "sympa", beau, convivial et de bien meilleure qualité... et puis devant l'appel de nourriture saine et naturelle, on fait un crochet par le « bio » du coin, ou bien on va chercher son panier aux Jardins de Cocagne. Pour finir on croquera un big-mac chez Mac Do, même si on déteste ça. Mais il n'y a aucune raison de priver son petit dernier du gadget en forme de clown interstellaire aux yeux fluo, puisque tous les copains l'ont déjà. Alors pourquoi de tels consommateurs veulent-ils adhérer à un Jardin de Cocagne ? Lévi-Strauss aurait répondu : il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, il faut aussi qu'il soit bon à penser » (Henckel J-G., 2001, « Consommer pour cultiver la solidarité », dans *Economie et humanisme*, n° 357, pp. 40-44).

qui, lorsqu'elles se mettent à "l'équitable" ne sont en mesure de ne mettre en relief qu'une partie de la chaîne : une plus juste rémunération des producteurs »⁴⁶.

Bien sûr les situations inter-personnelles dans les magasins sont composites. Il peut être fait appel à des arguments portant sur les chiffres de vente du commerce équitable ou sur les quantités de productions de produits divers mais ceux-ci sont obligatoirement marginaux dans le face-à-face consommateur - vendeur. Max Havelaar, par la grande surface, renverse l'ordre de grandeur. L'organisme de labellisation cherche à mettre en valeur des êtres marginalisés dans l'épreuve engagée (affiches de pubs, rapport qualité-prix, rayons fournis, part de marché, consommateur « lambda » ou « client »). Comme le ramène l'enquête de T. Lecomte, l'achat et surtout le réachat ne sont pas liés à un acte citoyen (3% des consommateurs interrogés en grande surface) mais plus à la qualité des produits (37% des consommateurs interrogés en grande surface)⁴⁷.

Mais c'est aussi les termes de l'épreuve philia auxquels il fait violence. L'acheteur procède à un acte d'achat ponctuel et personne n'est là pour susciter la création d'une atmosphère conviviale de discussion où les objets vendus deviennent le prétexte de lien social entre deux personnes. Le recours aux arguments de la topique de la convivialité permet surtout aux leaders d'Artisans du monde (et autres magasins spécialisés) d'activer une seconde critique pour exclure Max Havelaar hors de la topique situationniste : non seulement son cortège de grandes surfaces extrait les produits de l'atmosphère militante du petit magasin mais en plus, il les installe dans des rayons froids et impersonnels où les liens philia entre vendeurs et acheteurs sont impossibles. On se retrouve avec un simple objet marchand dans des espaces déshumanisés.

La même philia sert aussi à rejeter l'argument axé sur la contamination du comportement des grandes surfaces. Le rapport de confiance producteur-distributeur qui s'avère avoir été jusqu'à présent le garant de « l'équité » (osons le néologisme) des

⁴⁶. Antoine E., 2003, « Formation au commerce équitable, une démarche de citoyenneté économique », *Art. Cit.*, p. 35

⁴⁷. T Lecomte, 2003, *Le pari du commerce équitable*, *Op. Cit.*, p. 146. Certaines analyses prennent clairement position pour faire du monde « politique », « citoyen » le réel espace du commerce équitable et évacuent la croissance économique. « Finalement, est-il important que les organismes de commerce équitable augmentent leurs parts de marché ? Si le commerce équitable s'accroît, il va se banaliser et perdre ainsi sa force d'innovation et d'interpellation. Sa capacité à contester peut s'en trouver émoussée. Il risque également de se faire récupérer par le secteur privé à des fins lucratives, car l'éthique de ce commerce représente une bonne image et peut être un excellent créneau de vente. Tous les abus sont possibles et la perte de confiance du public serait désastreuse. L'utilité du commerce équitable se mesure plus en terme de conscience et capacité de changement des mentalités qu'en parts de marché. S'il ne peut contrebalancer de manière significative les injustices du commerce international à l'encontre des petits producteurs du Sud, son impact éducatif et politique est important ». (Albert O., 1998, « Les limites du commerce équitable », dans Ritimo Solagral, *Op. Cit.*, pp. 39-41).

produits suggérés dans les magasins Artisans du Monde serait passablement violé. Il faut bien séparer ce phénomène du précédent. Il ne s'agit plus ici de critiquer la présence d'objets légitimes pour le commerce équitable (ceux qui sont labélisés par Max Havelaar) dans des dispositifs de distributions qui ne le sont pas (grandes surfaces, Mac Donald, etc) mais bien plutôt de critiquer la prétention des grandes surfaces à créer, de leur propre initiative, des marques « prétendument » équitables. Autrement dit, c'est cette fois la présence d'objets illégitimes (par exemple le café Carrefour) sous l'étiquette « équitable » qui doit affronter le jugement de permanents de magasins spécialisés (AdM, Biocoop, Andines, Epices) et d'acteurs issus d'autres ensembles du *Mouvement pour l'Economie Solidaire* qui ouvrent les yeux. La révolution totale est entamée dans les magasins où l'on retrouve des personnes « réellement humaines » qui vendent des produits qui ne sont pas issus de l'exploitation d'autres humains. Les grandes surfaces modernes sont quant à elles tellement perverties qu'il serait bien naïf de croire que fonctionne la « contagion des exemples ». Le jugement n'est pas arbitraire. On peut, selon les critiques, démontrer que l'impératif catégorique qui devrait contraindre à poser une action réelle en faveur des désaffiliés (R1) n'est pas respecté et que tout véritable volontarisme axiologique (au sens de Kant) est absent.

Commençons par un exemple. L'un des quatre points de la charte qui doit être ratifiée par les magasins désireux d'obtenir la certification Biocoop porte bien en effet sur la promotion des produits biologiques qui proviennent des échanges commerciaux équitables. La littérature spécialisée salue cette jonction bio-équitable mais signale qu'en fin de compte ces magasins ne représentent que des niveaux de vente limités (23% des produits bio vendus en France). « L'effet de levier, regrette-t-on alors, n'est donc pas aussi fort qu'il pourrait l'être dans le cadre de la grande distribution »⁴⁸.

Or, l'argumentaire convivial ne peut se satisfaire de l'outil levier qui sert à élaborer les justifications en terme de quantité de produits vendus. Pour obtenir la certification Biocoop, un magasin doit assurer des contacts privilégiés avec ses producteurs et transformateurs régionaux, « installer des relations personnelles avec eux en favorisant des échanges fondés

⁴⁸. Lecomte T., 2003, *Le pari du commerce équitable*, Op. Cit., p. 192. Les « divergences » au sein de la PFCE sont rendues par ses représentants eux-mêmes lorsqu'ils s'expriment dans nos forums autonomes : les deux fondateurs d'Alter Eco ont contribué à l'amélioration de la notoriété du commerce équitable en France, en utilisant une communication intensive auprès des médias mais ils ont aussi « bousculé les habitudes et le paysage. Cela est dû en grande partie à leur approche différente, moins militante, plus professionnelle et plus agressive commercialement. Alter Eco pense que l'on peut faire du profit dans le cadre du commerce équitable : son approche est très libérale et il n'est pas toujours facile pour les acteurs historiques d'accepter ces idées » (Plate-forme pour le Commerce Equitable, 2001, « La percée du commerce équitable, un mouvement de fond », dans *Economie et Humanisme*, n° 357, pp. 23-26).

sur la confiance et le respect des engagements mutuels »⁴⁹. La priorité doit être donnée à la stabilité de rapports loyaux et sincères, gages d'une stabilité de l'écoulement de sa marchandise pour le producteur. La quantité importe peu, il doit pouvoir se reposer en toute confiance sur la certitude d'une relation durable dans le temps. La déshumanisation infligée par les réseaux de grande distribution au producteur est couramment convoquée dans le magazine *Consom'action* de Biocoop et sert à étayer l'attachement à l'équitable. Fort de son expérience, Biocoop incite l'équitable à la méfiance de la grande et moyenne distribution pour qui il n'est « qu'un méprisable alibi pour perpétuer des pratiques néfastes à l'égard de fournisseur »⁵⁰. Déshumanisante par essence, l'enseigne de la grande distribution qui prétend ouvrir une filière équitable va naturellement « mentir » et enfreindre le respect d'autrui comme elle l'a fait avec la récupération du bio : « *le mode de fixation des prix de la grande distribution reposera sur exactement la même technique (qu')avec leur approvisionnement bio : la pression sur les producteurs* »⁵¹.

Laurent C. a une trentaine d'années (biographie III-3-14). Avec deux amis, il a ouvert à Marseille sous forme associative le magasin Epices (qui possède maintenant une succursale à Rennes). La structure a été à l'origine accompagnée par l'Association Provençale pour l'Economie Alternative et Solidaire-APEAS et son PILES. Elle propose aussi aux écoles une collaboration annuelle intitulée « éducation au développement durable et à la citoyenneté » et articulée autour d'un enseignement en cohérence avec les programmes et d'animations régulières sur le commerce équitable (jeu de rôle, exposition, vidéo, etc) : « Je suis un fervent opposé au commerce équitable en grande distribution. Dans la mesure où je pense justement que le commerce équitable c'est une alternative au système et que aujourd'hui en mettant le commerce équitable en grande distribution, on ne sert pas le commerce équitable mais la grande distribution. La grande distribution, on n'a rien à faire là-dedans. Il n'y a vraiment aucun respect là-dedans. Le commerce équitable qu'est-ce qu'il vient faire ici ? Il vient vraiment racheter une image à la grande distribution (...).Le commerce équitable c'est quelque chose qui réhumanise les échanges. On est en relation le plus directement

⁴⁹. « Donner la priorité à l'approvisionnement en produits locaux : est considéré comme « local » un produit cultivé ou transformé dans la région de la Biocoop sous réserve que l'étiquetage fasse référence au nom et au lieu d'implantation du producteur ou du transformateur.(...) Entre deux produits identiques ou similaires, donner la préférence aux produits à marque fabricant ou producteur plutôt qu'à marque distributeur, afin d'apporter le maximum de transparence aux consommateurs sur l'origine géographique de production et de fabrication. Les produits marques distributeurs devront être remplacés dès que possible par des produits à .marque fabricant ou producteur notamment ceux proposés sur le catalogue Biocoop suite au travail des commissions produits. Favoriser les produits biologiques issus du commerce équitable sous toutes ses formes, Nord / Sud et Nord / Nord. Dans ce but, donner la préférence aux produits des filières ensemble pour plus de sens. » (extrait du cahier des charges des Biocoop).

⁵⁰. Toussaint H., 2003, « Pour une mondialisation équitable », dans *Consom'action, Pour un commerce équitable*, numéro spécial, pp. 2-3. Voir l'extrait de l'article en Annexe V-3-1. Les textes d'Alternatives Economiques et Economie et Humanismes sont tout à fait illustratifs de l'hésitation qui règne au sujet de la possibilité de contaminer « moralement les grandes surfaces. En annexe V-4 : deux extraits de textes qui « veulent croire » que l'introduction de Max Havelaar dans leurs rayons change effectivement leur attitude. Ces extraits sont suivis de celui d'un papier de S. Latouche qui critique le commerce équitable, ce qui situe Alternatives Economiques « entre deux eaux ».

⁵¹. Voir l'extrait d'entretien de Samantha, salariée à la SA coopérative Biocoop, en annexe V-1-4.

avec le producteur et ici, avec les gens (on discute, on va dans les écoles, on sensibilise). Là-bas (il parle du Maroc), on connaît nos produits, on a tissé des **liens forts avec les gens**. On fait les choses **à taille humaine**. Mac Do c'est pas ça (il fait référence à l'expérience de Max Havelaar Suisse dont les produits se vendent dans les restaurants fast-food de la chaîne, nda). Ils vont distribuer 9 produits du commerce équitable dans 140 boutiques (restaurants, nda) et ils vont **déboiser** je sais pas quelle surface de terre pour faire paître les animaux. « Pour **faire paître** », je suis bien gentil ! Pour élever des animaux, les **engraisser, exploiter** leur personnel également, au royaume de la malbouffe et Cie. Je suis un peu militant mais voilà. Je trouve qu'ils sont à l'opposé et le commerce équitable ne peut venir les changer de l'intérieur. Donc, la grande distribution c'est vraiment pas le lieu. Le principal argument de Max Havelaar c'est de dire : « en terme de volume, le commerce équitable représente 1% du commerce. Il faut qu'il représente 3% dans trois ans. Donc : "il faut du **volume, du volume, du volume**". Moi, j'ai envie de dire : non ! Je ne cherche pas de volume, je cherche à mettre en place **d'autres choses**. Ce volume, ok, si l'année prochaine on fait 3%, grâce à la grande distribution, c'est bien pour les petits producteurs. Mais si l'année d'après, Carrefour, Auchan et tout ça, ils décident d'arrêter le commerce équitable, on reviendra à 1% et tous les gens vont se casser la gueule parce que **nulle part la grande distribution ne s'engage** sur tous les critères (le prêt, le pré-financement des producteurs, etc...) pour leurs trucs à eux. Nulle part ils s'engagent à arrêter leur système de marges arrière⁵².

Dans cet exemple il est postulé que quantité et qualité humaine sont antonymes et qu'il est congénitalement impossible pour la grande distribution d'être digne de confiance. Une critique radicale est à l'œuvre et dépasse l'état de soupçon.

Certes, Monoprix, Carrefour et les autres proposent des produits issus d'importateurs comme Alter Eco mais cette politique bienveillante de partenariat peut s'achever à la moindre décision du groupe. Pour les Equitables méfiants à l'égard de la grande distribution, le fait que le chiffre d'affaire d'Alter Eco représente 850 000 euros/9 mois rien que chez Monoprix n'est pas recevable, car au vu d'un tel chiffre, il est douteux que le partenariat repose alors réellement sur une collaboration authentiquement cordiale et amicale entre le producteur et l'acheteur comme le laisse entendre son directeur. De la même manière peut être disqualifié le recours au bio auquel procède le directeur d'Alter Eco pour insister sur l'importance du rôle de la grande distribution (en 2000 : 77% des parts du marché bio et 75% pour le commerce équitable). Beau résultat marchand, il est vrai, mais la dépersonnalisation du rapport aux producteurs est consubstantielle à la massification de la production et signifie une échappée radicale et définitive hors de l'épreuve conviviale. La grande distribution fait l'impasse sur un exigence primordiale : faire se rencontrer les protagonistes humains de l'échange. Apporter plus d'argent au producteur ne suffit pas de la même manière qu'il ne suffisait pas pour de nombreux membres du MES que les Cigales se contentent d'apporter « plus d'argent » à un

⁵². La « marge arrière » consiste à reporter sur le producteur une partie des frais inhérents à la distribution (transport, rayonnage en magasin, etc) sur la base d'un calcul-ristourne proportionnel à la quantité achetée.

porteur de projet. Cela implique d'évacuer un maximum d'intermédiaires pour le consommateur. Les vendeurs doivent être au fait des produits vendus, un « intime » de leurs conditions de production, un vecteur d'humanité depuis le producteur. Idéalement, ils effectuent des voyages sur le terrain. Les objets se dé-fonctionnalisent entre leurs mains et dans leurs explications. Ils marquent leur expertise acquise dans un processus de familiarisation de ces choses qui leur sont proches. Le magasin devient l'espace clos d'où émerge le sens : « que l'objet puisse être sans valeur mais animé tient à son ancrage dans un espace familial d'origine où personnes et choses s'associent dans une famille comme dans une maison » (Thévenot, 1994, p. 98⁵³). En vendant un objet, le fondateur d'Epices ou celui d'Andines cède un objet animé de l'âme de cette grande famille qui rassemble quelques artisans et quelques vendeurs « travaillant ensemble depuis longtemps sous le toit d'une même boutique »⁵⁴. Les plus grands en topique philia sont probablement Andines ou Epices car les vendeurs sont aussi ceux qui se déplacent au Sud et assurent le contact avec les producteurs. Les magasins Artisans sont tendanciellement plus petits car leurs bénévoles voyagent peu mais ils disposent d'un grand nombre d'informations sur les objets et la fédération organise souvent des rencontres avec les producteurs. Il reste donc aisé pour eux de s'y grandir par rapport à Auchan ou Carrefour.

D'autre part, les enseignes de la grande distribution ne se sont pas engagées auprès de l'IFAT⁵⁵ quant au respect de certains critères pour les initiatives équitables établies de leur propre chef. Les fondateurs de Max Havelaar tempèrent l'enthousiasme à l'égard de « l'attitude positive de Carrefour qui développe sous sa propre marque un café équitable sans toutefois s'appuyer sur l'utilisation du label Max Havelaar (ce qui, poursuivent-ils, provoque de vives tensions dans le mouvement du commerce équitable français)⁵⁶ ». De la même manière, le président actuel de l'association Max Havelaar indique que dans les faits « il est vrai que le partenariat remet en cause les incohérences de nos propres entreprises nationales ou multinationales dans la mesure, par exemple, où certaines d'entre elles cherchent à valoriser leur image avec 5 ou 10% de contrats « équitables » sans remettre en cause à l'interne des pratiques commerciales ou sociales douteuses portant sur 90 ou 95% de

⁵³... La *res* n'a pas dû être, à l'origine, "l'objet simple et passif de transaction" qu'elle est devenue parce que toujours marquée du sceau, à la marque de propriété, de la famille. (...) La "propriation" se déploie dans la proximité, la maison, l'habitation, le voisinage, le pays » (*Ibid.*, p. 101).

⁵⁴. Barras I., 1993, « Andines : de Montmartre à l'Amérique du Sud », *Art. Cit.*

⁵⁵. Fédération Internationale pour le Commerce Alternatif.

⁵⁶. Roozen N., Van der Hoff F., 2001, *L'aventure du commerce équitable*, *Op. Cit.*, p. 148. On se référera aussi à l'interview de Laurent L, permanent de la fédération Artisans du monde en annexe VI.

leur activité »⁵⁷. D'un côté, le doute subsiste sur le contrôle autonome des grandes surfaces par elles-mêmes lorsqu'elles ne transitent pas par la labélisation équitable établie. De l'autre, tout indique que l'aménagement d'une simple niche consacrée au commerce équitable dans les grandes surfaces puisse amplement leur suffire en terme de marketing⁵⁸.

L'absence d'intimité et de familiarité qui définit le rapport de la grande surface à ses producteurs la rend toujours déjà douteuse. Les justifications évoquées par ses défenseurs sont illégitimes. Ainsi par exemple, le moment où la directrice des relations extérieures de Monoprix (responsable du pilotage de l'objectif du développement durable) justifie la *contradiction éthique* des produits classiques qui côtoient le rayonnage équitable ne peut même susciter plus de clémence. « Des audits auprès de nos fournisseurs devraient permettre à Monoprix d'évaluer leur respect des normes de droit international du travail argumente-t-elle. Mais il peut arriver que des éléments soient par eux dissimulés lors de l'audit, que l'on ne puisse pas localiser leur lieu de production. En outre, c'est aussi et surtout aux pouvoirs publics locaux d'imposer le respect de ces normes », ajoute-t-elle⁵⁹.

Le registre de justification conviviale du commerce équitable mobilisé par les représentants des magasins spécialisés et par les autres Solidaires ne peut souffrir de tels arguments qui rejettent la faute sur la sous-traitance ou le politique. Leur exigence du respect du principe de confiance induit de n'octroyer aucun crédit à cette dynamique d'audit privé et au simple contre-argument qui consiste à dire que le temps manque pour remonter la filière jusqu'au lieu de production. L'argument est plus fort encore. « Comment ? s'étonneraient les

⁵⁷. Galinou P., Président de Max Havelaar France, 2001, « De la solidarité au commerce équitable », dans *Economie et Humanisme*, n° 357, pp. 54-55.

⁵⁸. Johnsons P., 2003, *Commerce équitable, propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*, Op. Cit., p. 56. Il semble que l'auteur emprunte l'expression à Serge Latouche qui oppose « stratégie de niche » à « stratégie de créneau », si ce n'est que c'est, dans ses textes, à cette dernière qu'il impute celle de la grande surface. Il s'agit du créneau du « charity business » (2001, « Amérique latine : la structuration d'un commerce pour le développement », dans *Economie et Humanisme*, Art.Cit., pp. 124-125). La stratégie de la niche par contre consiste pour une entreprise « alternative » (il cite les expériences d'Ardelaine et Ambiance bois du réseau convivial REPAS) à s'isoler dans un environnement qui lui est hostile et ne pas intégrer une logique de conquête et d'agression liée à la logique capitaliste. Il conclut, par ses arguments classiques, en citant T. Perna : « le défi du commerce équitable consiste non pas à faire entrer les produits du Sud dans le circuit de la mode, détruisant ainsi son patrimoine culturel, mais de transformer le choix éthique du consommateur en un véritable besoin. Cela signifie qu'il est nécessaire de penser plus en termes d'innovation sociale que d'innovation de produit (...). Chercher à s'adapter aux prétendues lois du marché capitaliste, à en suivre les caprices, à en utiliser de façon a-critique les instruments — comme la publicité ou le marketing —, conclut-il, peut donner quelques résultats en terme quantitatif et sur une courte période, mais à la fin se révèle perdant. La production alternative doit et devrait s'appuyer sur une distribution alternative, sur une finance alternative, sur une consommation alternative. Il ne s'agit pas de concevoir la niche comme une oasis conviviale dans le désert humain du marché mondial, mais comme un organisme en croissance qui fait reculer le désert ou le féconde (...) Une entreprise ne peut être démocratique et citoyenne que si elle vise l'effectivité raisonnable et non l'efficacité rationnelle », etc, etc (*Ibid.*, pp.132-133). Voir aussi, du même auteur, l'extrait en annexe V-4-3.

⁵⁹. Levet S., 2001 « Les rationalités d'un choix commercial », dans *Economie et Humanisme*, n° 357, pp. 45-48.

représentants des magasins spécialisés ou les membres du MES, vous ne connaissez pas “personnellement” toute la chaîne des producteurs et/ou grossistes avec lesquels vous collaborez ? Vous leur êtes étrangers à un tel point que vous ne pouvez même pas situer leurs unités de production ? La confiance qui circule entre vous est si faible qu’ils pourraient vous “cacher” l’âge de leurs employés, le niveau de leurs rémunérations ou les défauts de leurs contrats de travail ? Vous n’êtes pas en mesure de savoir s’ils déboisent, exploitent, engraisent ? »

10.4. Accord bio-équitable en topique situationniste

Il est pourtant une topique au sein de laquelle les différents acteurs équitables trouvent un terrain argumentaire commun et équilibré. Ici, les personnes investies dans la distribution de proximité (Biocoop, Andines, Artisans, Epices) mettent temporairement en sourdine leur critique et il n’est plus reproché aux labelisateurs (Max Havelaar) ou à certains importateurs (Alter Eco) d’intégrer ou de faire valoir des objets, des arguments ou des dispositifs de vente illégitimes.

Il est en effet unanimement admis que la professionnalisation maximale permet d’accroître la notoriété de l’équitable. Ce sont les salariés les plus compétents des différentes structures qui sont envoyés à la Plate-forme du commerce équitable dont le rôle est principalement l’action lobbyiste. Le militantisme des uns et le marketing des autres sont pour ainsi dire momentanément mis entre parenthèses. Il s’agit de faire pression sur le gouvernement pour qu’il adoptent des mesures en faveur du commerce équitable (baisse de la taxe sur la valeur ajoutée, taux de taxes et de droits de douane préférentiels, etc). L’action requiert ici une très bonne connaissance des réseaux de production et de distribution ainsi qu’une certaine maîtrise du droit économique international⁶⁰. « Ensemble pour un commerce équitable » pourrait bien être la maxime commune acceptée par les différents protagonistes professionnels de l’équitable de notre « affaire » pour faire taire leurs dissensions au sein de la Plate-Forme. Max Havelaar et Alter Eco d’un côté, Andines, Artisans, Solidar’Monde de l’autre, s’accordent sur un certain nombre d’actions collectives à mener auprès des pouvoirs publics afin de gagner en crédibilité.

⁶⁰ . Voir Johnson P., 2003, *Commerce équitable, propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*, Op. Cit., p. 144 et Lecomte T., 2003, *Le pari du commerce équitable*, Op. Cit., p. 74.

A ce stade la Plate-Forme est vue par les chercheurs en plein air du commerce équitable, même les plus rétifs à Max Havelaar, comme médiateur entre des points de vue très divergents sur certains points stratégiques délicats tels que les relations avec la grande distribution qui divisent en deux courants de pensée différents : les régulateurs, pour qui le commerce équitable est un moyen de réintégrer des producteurs marginalisés, et les transformateurs qui y voient un moyen de transformer profondément le système économique qui nous entoure⁶¹.

Elle est un dispositif tout ce qu'il y a de plus composite puisqu'elle comprend des personnes et des choses qui relèvent de mondes différents qui peuvent facilement se retrouver défaits par la dispute (citons, pêle-mêle, les grandes surfaces, les prospectus de sensibilisation, les militants, les labels commerciaux, etc). Le compromis auquel ces réunions donnent lieu est tacite. On se met d'accord pour composer, pour suspendre le différend sur l'affaire Max Havelaar sans qu'il ait été réglé par le recours à une épreuve dans un seul monde qui soit celui des représentations, légitimes pour l'économie solidaire, de la topique du localisme économique ou celui, extrapolé et illégitime pour l'économie solidaire, d'un commerce équitable marchand de bout en bout. On ne sait pas qui l'emporte des petits magasins équitables et solidaires (qui apportent toutes les preuves d'une grandeur situationniste correctement corrélée à des arguments engagés et des arguments *philia*) ou de l'opérateur historique de la labélisation (qui apporte toutes les preuves de son succès marchand mais hors de l'économie solidaire).

La situation de compromis demeure composite mais le différend est évité. Les êtres qui importent dans la topique situationniste (obligatoirement teintés de *philia* et d'engagement ou d'objets illustratifs de ces topiques) et le monde purement marchand (où le sens qui charge ces objets n'importe même plus) sont maintenus en présence mais voilés. Le compromis repose non pas sur le respect mutuel des valeurs propres au monde situationniste (vendre, faire des bénéfices) mais bien sur un commun déplacement vers un autre objectif : la sensibilisation des pouvoirs publics et l'influence que peuvent exercer sur eux les professionnels du secteur.

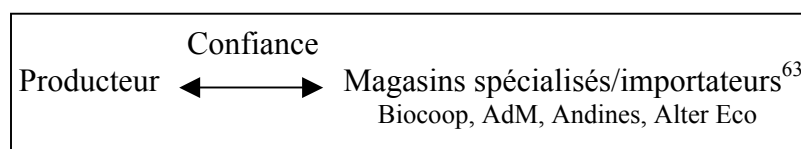
La fragilité inhérente au compromis entre mondes différents⁶² est momentanément évitée puisque l'action de la plate-forme exige des états d'esprit (de maîtrise professionnelle du secteur) autres que ceux, « économiques » ou « capitalistes » (au sens large de Scheler) qui suffisent aux uns (Mac Havelaar) et pas aux autres (Andines, etc). Elle englobe provisoirement toutes les contradictions entre cette topique et ce monde extrapolé :

⁶¹ . *Ibid.*

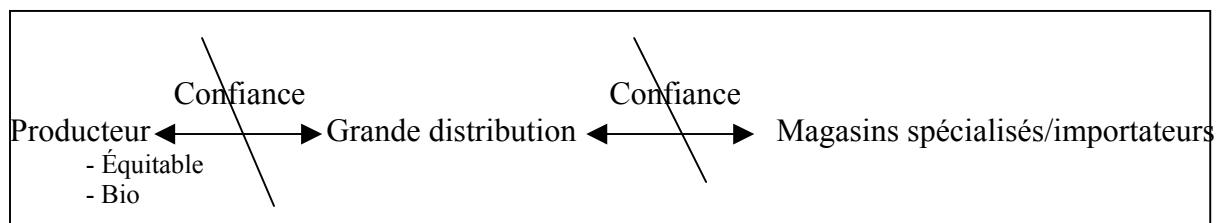
⁶² . sur laquelle insistent Boltanski et Thévenot et que regrette Ricœur, 1995, p. 141

consommateur Vs consom'acteur, petit marché Vs part de marché, humanité Vs contamination, etc. Mais il y a fort à parier que les magasins indépendants et les tenants de la grande surface continuent sur le plan économique à évoluer dans des directions différentes et, qu'à terme, le secteur équitable se divise. Un peu comme la philia évoquée par les Cigales libérales ou pragmatiques était trop faible pour soutenir les critiques fomentées par les autres solidaires depuis d'autres topiques, la professionnalisation du secteur équitable s'avère trop faible pour soutenir de véritables moments d'intégration sociale qui exige des moments de co-présence des acteurs au-delà de l'intégration systémique qui leur permet d'avoir une intuition commune de ce qu'ils font (Giddens). Eu égard aux fortes tensions qui y opposent les structures sur la question des grandes surfaces, au moment de notre enquête (nous soulignons), on peut douter de l'avenir de cette Plate-Forme.

Au point où nous sommes arrivés, « il n'y aurait plus rien à dire » pour les Equitables qui refusent un « état de grand » à Max havelaar, dans son monde situationniste extrapolé à la grande distribution qui efface toute référence à la grandeur conviviale. Le « *On n'a rien à voir là-dedans* » de Laurent (de Epices) clôt le débat. La dispute en violence est proche si l'on définit celle-ci comme une « une diminution des délais considérés comme acceptables pour apporter une réponse à une action » (Boltanski, 1990, p. 118). Car « attendre » que la grande distribution adapte son comportement commercial est insupportable et inutile puisque sa taille l'empêche purement et simplement de pouvoir un jour installer un climat de confiance « d'homme à homme » avec ses producteurs. Leur relation sera toujours polluée par un grand nombre d'intermédiaires (fournisseurs, démarcheurs, grossistes), et par une main-d'œuvre massive au Sud. En définitive, ses justifications sont vaines car sa grosseur commerciale a rendu la grande distribution inaccessible à toute forme de mise en équivalence sous convivialité. Le mode d'être des magasins spécialisés devient celui de la force : on se retire du débat, on ne délibère pas. Le sentiment d'indignation face à ces monstres commerciaux qui ne sont pas en mesure de respecter les conventions établies laisse libre cours à la colère, au-delà de la justice.



⁶³. Solidar'Monde est la centrale d'importation pour les magasins Artisans du Monde. Les magasins *Andines* (Paris), *Alter Eco* (Paris) ou *Epices* (Marseille) sont à la fois importateurs et détaillants.



Une logique d'action axée sur la rencontre d'autrui et la connaissance « en personne » du producteur, ne peut être adoptée par les enseignes de la grande distribution. Il s'agit certes là des propos parmi les plus radicaux tenus par les protagonistes (métis de l'économie solidaire) de ce que nous avons appelé l'affaire Max Havelaar. Ils s'expriment en termes d'échelle marchande : la taille des dispositifs de la grande distribution et l'ampleur des rapports commerciaux qu'ils entretiennent avec le Sud. Cela signifie-t-il que le compromis entre des arguments conviviaux et économiques soit menacé ? Non, si l'on s'en tient au localisme. Mais que peut vouloir dire « localisme » lorsqu'il s'agit d'échanges économiques Nord-Sud ? Est-il suffisant d'en appeler aux activités de sensibilisation comme le fait l'association Epices (écoles, marchés ouverts, etc) pour « rapprocher » les gens (sur l'équation consomm'acteur \longleftrightarrow magasin/importateur \longleftrightarrow producteur) ? Le temps de la discussion, des explications, des dépliants et des tracts dans les magasins Artisans du monde, Andines ou Epices suffit-il à rendre sensible le consommateur désincarné pour engager son âme dans une démarche de citoyenneté économique globale ? L'épreuve de force est engagée avec les grandes surfaces. La justification à son égard n'est plus un problème, on ne discute pas en état de légitime violence. Mais comment donner une teneur au localisme économique, c'est-à-dire justifier économiquement le désintérêt pour les parts de marché et la contamination ?

Indiquer le bio sous l'équitable dans le tableau ci-dessus permettait d'introduire le propos. En effet, bien qu'elles ne soient que partenaires de la PFCE, certaines enseignes de magasins d'alimentation écologique se rangent aux côtés d'Andines, Artisans (ou Epices). Au sein du *Mouvement pour l'Economie Solidaire*, des accointances, discrètes, mais assez fortes, commencent à se nouer entre des représentants de l'équitable et du bio qui ne démordent pas des griefs qu'ils portent à leurs organismes labelisateurs respectifs. AB comme Max Havelaar labeliseraient toutes sortes de produits qui se retrouvent en grande distribution alors que le principe de confiance (*philia*) s'y présente comme naturellement profané.

Arturo, salarié d'Artisans du Monde (ancien secrétaire général), délégué au MES :
« Victor Ferreira, le responsable de Max Havelaar en France dit à propos de Porto Alegre : “Nous, notre stratégie c’est d’arriver à 20% des parts du marché dans la grande distribution”. A ce moment-là les multinationales de la grande distribution vont être obligées de changer leurs pratiques dans l’ensemble. **Moi je dis : quand on voit le potentiel de production des pays du Sud par rapport au potentiel de consommation des pays du Nord** c’est vraiment une impasse parce que jamais on ne va pouvoir faire que tous les producteurs de café du monde continuent à produire. C’est déjà maintenant une impasse en termes de développement, en termes économiques et en termes commerciaux (sans compter la question écologique). Jamais tous les producteurs du monde ne pourront vendre tout le café qu’ils produisent dans le marché du Nord et ce n’est pas que le café, c’est pareil pour tous les produits agricoles. La question du **développement sur les produits d’exportation** c’est un leurre depuis plus de 50 ans, c’est une pratique colonialiste depuis le début et on continue à faire croire aux pays du Sud que c’est la solution pour se développer (...). Je crois que l’avenir du commerce équitable ce n’est pas le commerce équitable Sud-Nord, c’est **le commerce local, régional**. Quand on dit : “**il faut rapprocher le producteur du consommateur**” c’est aussi au niveau local que ça se joue (...). Je dis toujours : “Même si nous, Artisans du Monde on fait venir du jus d’orange pour que les Européens consomment, je pense que c’est une aberration du point de vue du développement durable ; avec tout ce que ça comporte de voyages en avion (polluant), même si on est conscient que pour l’instant le paysan du Laos il **a pas la possibilité** de faire autre chose”. **Des magasins Artisans du monde assez autonomes commencent à intégrer des produits bio locaux** ».
(voir aussi les témoignages de Cyrille (E&H) et de Bruno (APEAS) : annexe V-3)

Pour s’assurer une cohérence, le corpus d’arguments économiques fidèle au localisme doit opérer un changement d’échelle important : il ne s’agit pas de produire davantage de produits équitables mais d’atteindre une sorte d’équilibre entre des formes de productions locales autonomes. Deux logiques sont développées du côté des membres de la PFCE qui se regroupent autour de la critique des grandes surfaces.

D’une part l’appui au commerce équitable « Sud-Sud ». Les collaborations d’Artisans du monde avec les groupes locaux de Peuples Solidaires (qui accompagnent et financent le développement de micro-projets économiques dans le Sud) sont autant d’atouts pertinents qui sont mobilisés au sein du Mouvement pour l’Economie Solidaire pour faire tenir cette première épreuve localiste. Des exemples sont souvent cités : le TLEA (Traité de Libre Echange Alternatif) ou le mouvement Maquita Cuschunich. Le premier a été signé par des petits producteurs mexicains pour échanger de village à village des fruits, des légumes, du café, des céréales, de l’artisanat, etc. Le second promeut la commercialisation directe de leurs produits entre petits producteurs et populations des quartiers périphériques de Quito, en Equateur⁶⁴.

⁶⁴. Johnson P., 2001, « Amérique latine : la structuration d’un commerce pour le développement », dans *Economie et Humanisme*, n° 357, pp. 56-61.

Processus de boucle herméneutique oblige, tout se passe comme si les réserves de type « maussiennes »⁶⁵ portant sur l'équitable avaient été entendues et avaient fait l'objet d'un compromis au sens fort du terme. Les distributeurs et magasins indépendants suggèrent de continuer à importer « équitablement » certains produits en s'appuyant sur l'argument de la nécessité économique pour les producteurs avec lesquels ils contractualisent (directement pour des structures comme Andines et Epices, par l'intermédiaire de la centrale d'achat pour Artisans du monde). Mais l'on s'accorde sur la future limitation quantitative des produits d'exportation pour favoriser un soutien accru au développement local au Sud.

D'autre part l'appui à l'équitable « Nord-Nord » relève d'une seconde logique qui nous intéresse plus encore. Malgré l'éloignement entre « l'ici » des Bio et le « là-bas » des Equitables, c'est par leur rapprochement que les acteurs des magasins spécialisés et les Solidaires vont tenter d'opérer un compromis local entre logiques d'actions contre la grande distribution. Les dispositifs que constituent les magasins Biocoop (MES)⁶⁶ sont, à ce titre, exemplaires⁶⁷.

Les Bios de Biocoop et les leaders des magasins Artisans du monde, de Andines et de Epices s'accordent pour convenir que la proximité et le rapport humain tissé entre producteurs et importateur-distributeur sont cruciaux. Les objets produits ont commencé à se démultiplier et l'offre s'est accrue (du café on est passé aux jus puis aux vêtements, aux objets décoratifs, etc). Max Havelaar et Alter Eco, adeptes de leur prolifération, se demandent comment

⁶⁵. La critique suppose que le commerce équitable ne fait rien d'autre qu'infliger au Sud un modèle de développement occidental. On la retrouve dans nos forums autonomes (voir par exemple Latouche, 1999, *EH* n°347, *op. Cit.*, p. 34.). Mais elle s'exprime surtout dans la revue plus spécialisée du MAUSS en ces termes : « Les sociétés locales n'existent plus tout simplement parce que nous les avons détruites (...). La question n'est pas résolue automatiquement si par miracle, nos fournisseurs du Sud vendent leur production à la centrale d'achat d'Artisans du monde. Comment faire société avec nos partenaires ? Comment ne pas participer au mouvement de destruction des cohérences sociétales, sources ultimes de l'appauvrissement économique ? Comment ne pas être complice du fait du grand bazar mondial ? Là réside le grand défi du commerce équitable qui est aussi une forme de défi de Minerve (envisagé comme le retour du rationnel au raisonnable, voir p. 12-13, 51 sq, 126sq, nda). Il devrait d'une certaine façon viser à sa propre destruction, en ce sens qu'il devrait contribuer à la reconstruction des socialités éclatées au Sud, et, par exemple, participer à la reconversion des cultures spéculatives livrées au commerce mondial vers les cultures vivrières nécessaires à l'alimentation des populations locales affamées. De même, il devrait inciter l'artisanat à répondre aux besoins d'une clientèle de proximité plutôt que d'exporter des colifichets pour occidentaux en mal d'exotisme » (Latouche S., 2000, p. 352 et 2001b, p. 146).

⁶⁶. Ils font partie de ces petites et moyennes surfaces qui proposent des produits équitables, des produits bio via des circuits courts de commercialisation puisque chaque magasin collabore avec les producteurs bio de sa région en toute autonomie. Pour certains chercheurs « en plein air » c'est sur ces affinités qu'il faut tabler pour aller vers la synergie : « les produits du commerce équitable sont généralement produits dans le respect de l'environnement et sont de plus en plus souvent de qualité biologique (en ce qui concerne les produits alimentaires) ; une partie des produits biologiques sont produits par des petits producteurs, les autres respectent surtout des conditions sociales minimales. Les risques auxquels sont confrontés ces mouvements sont similaires : danger de récupération par des stratégies marketing », etc (Johnson P., 2003b, « commerce équitable et mondialisation », dans *Revue du MAUSS semestriel*, n° 21, p. 78.)

⁶⁷. Il est aussi souvent fait référence au réseau des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) mais qui n'adhère pas au MES.

labeliser toujours plus de produits pour pouvoir en proposer une quantité toujours plus grande aux rayons des grandes surfaces. Plutôt que de poursuivre cette diversification qu'implique la croissance des marchés, les Equitables présents dans ce travail pensent se concentrer sur quelques filières clefs pour maintenir le contact personnel avec quelques producteurs et ouvrir davantage les magasins équitables locaux sur le bio. La démarche en est encore à la discussion à la fédération Artisans du Monde. Mais certains de ses magasins expérimentent déjà et l'hybridation des produits est effective dans de petites sociétés comme Andines et Epices.

Produire local pour une distribution locale et une consommation locale. Au Nord, c'est les modèles des magasins bio qui pourraient aider à asseoir la co-extension du principe de localisme économique des détaillants du commerce équitable⁶⁸. D'un point de vue économique, magasins bio et magasins spécialisés (Andines, Artisans du Monde, Epices, etc) disent vouloir davantage l'un à l'autre pour exorciser le spectre des trop grands circuits de distribution et la manière dont ils sont convoités par les Equitables en mal de grandeur marchande (Alter Eco, etc).

Le cahier des charges des magasins Biocoop exige de se fournir chez les producteurs bio de la région avant de recourir à des produits distribués à l'échelle nationale. On attache l'un à l'autre « exportation massive » (depuis le Sud) et « production intensive » (au Nord) pour les exclure du champ de la justification. Le Secrétaire Général de Biocoop SA-Coop (représentant au MES pour la confédération) met équitable et bio en équivalence afin de les grandir mutuellement au cœur de la topique localiste. Un processus d'attachement par des arguments portant sur la production et la distribution est effectué. Le bio des Biocoop est envisagé comme l'homologue de ces tentatives qui, au Sud, soutiennent les échanges de proximité pour subvenir aux besoins locaux.

Dans les deux cas, il y va d'une production agricole qui se caractérise par son caractère inintensif, dans de petites structures (fermes), sa résistance à la concentration des terres cultivables et son détachement absolu des cours des marchés internationaux. Le commerce équitable consiste à valoriser dignement la petite agriculture traditionnelle dont les

⁶⁸. Et c'est alors les tenants de la « décroissance soutenable » qui peuvent trouver à s'arranger avec les « équitables ». On les retrouve dans l'association des amis de François Partant (*Que la crise s'aggrave !*, Parangon, 2002) ou le READ (Réseau Européen pour l'Après Développement). Voir par exemple Giornal J., 2002 « Défaire le développement, refaire le monde, compte rendu du colloque », dans *Réfraction* n°9, pp. 119-124, READ, 2002., « Manifeste du READ dans *Ibid*, pp. 123-124, Georgescu R., 1979, *Demain la décroissance*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, Silence, 2003, *Objectif décroissance, vers une société harmonieuse*, Parangon. Duval G., 2004, « Décroissance ou développement durable ? », dans *Alternatives économiques*, n° 221, p. 50-.

modes de production ne sont pas (ou peu) polluants et ne gaspillent pas d'énergie⁶⁹. Distribuer équitable c'est éviter le piège de la « surcroissance de l'outil industriel » dirait Illich (1973, p. 74). Distribuer équitable c'est tendre vers plus de bonheur pour tout le monde avec moins d'abondance (*Ibid.*, p. 101)⁷⁰. Distribuer équitable c'est : ne pas tomber dans le piège marketing que la grande distribution a tendu à Max Havelaar, c'est donner accès à une production de proximité dans des magasins de proximité. Chaque magasin peut se prévaloir de la grandeur que lui concèdent les produits en provenance de la centrale d'achat Solidar'monde (Artisans du monde) présents dans ses rayons. Mais c'est plus encore la synchronisation de l'évacuation d'un objet douteux hors de son argumentaire qui atteste de sa restriction localiste : le label. A l'instar de Max Havelaar pour l'équitable, le label bio AB est considéré comme le symbole du productivisme biologique⁷¹.

Au MES, Biocoop entend s'inspirer inversement du commerce équitable. AB est absolument non valorisable dans le monde équitable. C'est l'expérience de son propre logo « ensemble pour plus de sens » que Biocoop peut utiliser pour maintenir sa place de choix dans le localisme équitable. Ce dernier est le fruit d'une collaboration avec le regroupement des producteurs Biolait qui *mutualisent* les coûts de collecte pour permettre aux collègues isolés de toucher le même prix que ceux situés près des laiteries afin que leur lait soit commercialisé.

« Biocoop ne pouvait qu'avoir envie de soutenir une telle démarche et a accroché ses maillons au bout de la chaîne Biolait. Une bonne bouffée d'air frais pour ces producteurs auxquels les laiteries cherchent toujours à faire baisser les prix (...). Le lait Biolait est commercialisé exclusivement dans les magasins Biocoop. Le logo « ensemble pour plus de sens » signale les produits élaborés par cette filière hors norme avec un fort engagement social. Il a été déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle). Le logo est en train de s'étendre à d'autres produits bio⁷² et répond forcément à la règle des approvisionnements locaux »⁷³.

⁶⁹ . Toussaint H., 2003., « Pour une mondialisation équitable », dans *Consom'action, le magazine des Biocoop, Pour un commerce équitable*, numéro spécial, pp. 2-3. Voir Annexe VII.

⁷⁰ . Illich se fait donc, avec Georgescu, le précurseur de la « désaccoutumance à la croissance ». La transition sera douloureuse mais nécessaire prévoit-il. Situationniste (dans le sens que nous avons donné à ce terme), son œuvre peut être tenue pour un plaidoyer en faveur de la capacité des personnes à modifier et changer leur style de vie, un appel à la « désintoxication » ou à la « déprogrammation ». L'aptitude est l'état de chaque individu dans une société où prévaut l'outil convivial, c'est-à-dire celui qui permet à tout un chacun de changer son environnement immédiat. Ce qui est dénié par l'outil industriel (voir. P. 44sq).

⁷¹ . Voir par exemple l'expérience de recroisement bio-équitable entreprise par l'Association Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire à Marseille et retracée par son directeur.

⁷² . Dix-sept producteurs et fournisseurs en mai 2004 approvisionnent les magasins Biocoop de leurs régions en produits laitiers, céréales, fruits, légumes et huiles sous le logo équitable « ensemble pour plus de sens ».

⁷³ . Bourfe-Rivière V., 2003, « Biocoop redonne du sens au commerce », dans *Consom'action, le magazine des biocoop, Pour un commerce équitable*, numéro spécial, pp. 4-6.

L'expérience ci-dessus rapportée traduit un formatage du bio en équitable intéressant à plus d'un titre car il s'inscrit dans un identique processus critique à l'égard de la grande distribution. Depuis un lexique engagé, les Biocoop manifestent clairement la volonté d'inscrire leur démarche dans une sensibilisation à l'engagement social total, lequel est abâtardi dans l'épreuve exclusivement marchande (situationnisme extrapolé) de la grande distribution. Au lieu de procéder à un couplage d'arguments issus d'une topique philia (tisser du lien), et d'une topique militante (sensibiliser à l'engagement pour un monde meilleur), elle s'en tiendrait à une des formes « d'écologie image », de « campagne de communication » et « d'opérations de prestige » uniquement destinées à faire du bio un objet promotionnel et à faire passer le consommateur parmi un maximum d'autres rayons aux produits peu écologiques (Thévenot, Lafaye, 1993, p. 511). De surcroît, le consommateur n'achète bio que pour sa santé et non pour celle de la planète et de l'humanité.

Samantha est salariée de la SA coopérative qui fédère les magasins Biocoop. (biographie annexe III-3-15) : « Je ne vais pas te dire ce que l'on pense de Mc Do.... Il suffit de regarder ce qu'on fait pour deviner ce qu'on ne veut pas faire. (...) mais ce que je trouve le plus pervers et dangereux c'est qu'ils (les grandes surfaces, Mac Donald, etc) utilisent des arguments qui sont le corps même de notre métier pour n'en faire que des arguments de façade. Tu as vu la campagne d'affichage de Carrefour ? Ils ont fait un slogan absolument incontestable : "mieux consommer, c'est urgent !" C'est les grandes campagnes d'affichage partout, le RER, les gares, partout. Tu as des photos et ça n'est même pas des produits Carrefour. C'est de la communication d'entreprise (ça pourrait être un slogan Biocoop ou Artisans) ... Déjà... mieux consommer ... Ça aurait dû être "moins consommer !" Tu vois, tu as l'image de la terre sur fond noir, un bébé très pensif, très inspiré avec un épi de maïs, une belle vache limousine et ce genre de choses. Mais nous on sait que derrière, c'est creux ! »

La déshumanisation des producteurs bio est évoquée depuis un lexique convivial. Moins supportable encore que la confusion entre consomm'acteur et consommateur induite par l'exclusivité de l'épreuve situationniste marchande, c'est son expérience avérée de la maltraitance infligée aux producteurs bio qui est convoquée et rappelle le lexique des Equitables. Contrairement au label Max Havelaar, le label Bio AB ne se porte pas garant de la bienveillance et du respect d'autrui dans l'achat. Les Biocoop connaissent les producteurs bio qui subissent les politiques de marges arrière de la grande distribution et pensent que les prétendues marques équitables des grandes surfaces non labellisées par Max Havelaar sont une attrape. La taille des enseignes de la grande distribution les empêchera à jamais de tisser des liens personnels avec leurs producteurs, quand bien même elle se déciderait réellement à davantage d'« équitabilité ». Car l'équitable ne peut être effectif qu'entre petites entités d'échange.

Cette restriction, estropie considérablement les ambitions de croissance des labels équitables ou bio pour les tenants de la grande distribution. Leur extrapolation des arguments économiques légitimes dans la topique localiste vers un calcul quantitatif industriel et une simple logique de part de marché ne peut pas être validée.

Procéder à un authentique commerce équitable ou biologique implique alors, en toute logique, d'abandonner toute forme d'argumentation en terme de taille, de grosseur économique, pour veiller à assurer un localisme économique en région. S'il subsiste du « Sud-Nord » c'est bien par nécessité économique pour les producteurs mais il faut à terme que la part de leurs productions réservées à l'exportation devienne quantitativement faible par rapport à celles qui s'adapteront aux besoins locaux au Nord comme au Sud. Le commerce équitable reste légitime tant que des structures spécialisées entretiennent une véritable intimité avec les produits vendus dans un « régime du proche qui rend les humains familiers des choses » (Thévenot, 1994a, p. 74) parce qu'elles font elles-même transiter l'humain dans son intégralité du Nord au Sud (comme dirait Mauss). Au Nord, le bio de proximité se fait « équitable », grâce à des initiatives comme celle du logo Biocoop, et le tour est joué : le phantasme de voir l'économie solidaire construire une niche — hermétique à toute contamination « économicisante » — accueillant ses initiatives et se refermant sur elles, serait sur la bonne voie (Latouche, 2001b, p. 132). Jamais les règles de *grammaire du faire* n'auraient été mieux prononcées, n'auraient mieux réalisé le projet proudhonien de voir se structurer « une organisation régionale et mutuelliste des forces économiques qui contractualisent directement avec leurs distributeurs », ([1851], 1923, p. 267sq.)⁷⁴.

10.5. L'avenir incertain de « l'équitable » au MES

Au premier abord, tout porte à croire qu'en fin de compte les structures de distribution autonomes des grandes surfaces feraient bel et bien partie de l'économie solidaire et qu'elles

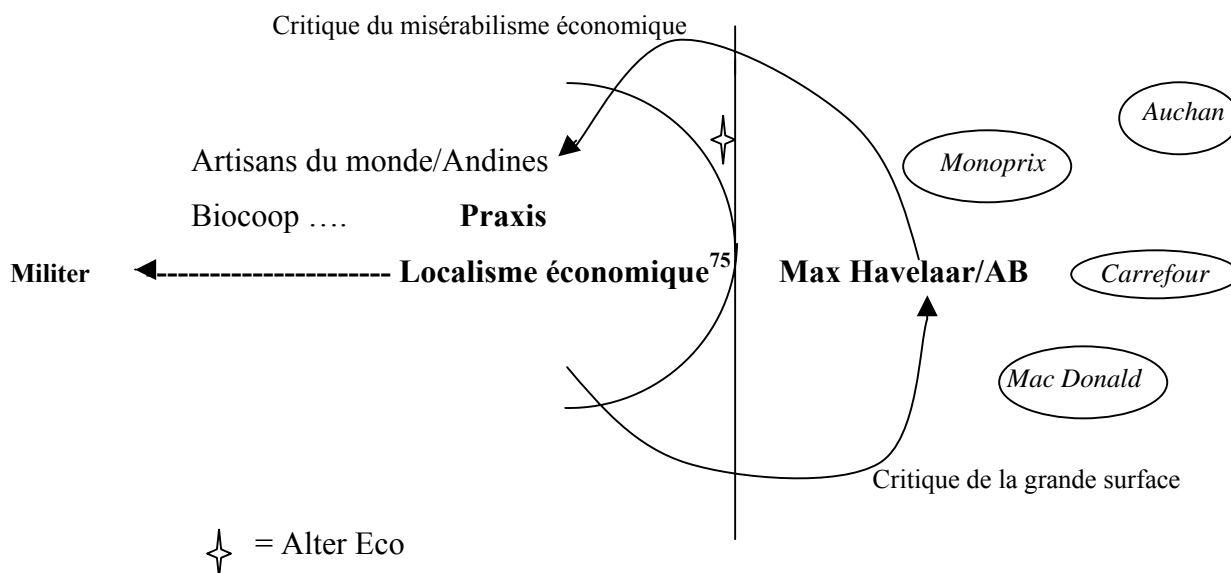
⁷⁴. La forme juridique de la société économique pour Proudhon est, rappelons-le, celle d'une confédération de groupements fédératifs organisés sur la base de la mutualité. La constitution de la société fédérale ne devra en réalité qu'institutionnaliser des collectivités économiques de proximité qui, explique Proudhon dans *Le principe fédératif* et la *Solution du problème social*, lui sont déjà préexistantes. « Or, comme chaque produit ne trouve d'écoulement que chez les producteurs d'espèces différentes, la garantie de débouchés ne peut s'obtenir dans un socialisme libéral que par une convention entre les producteurs et les consommateurs (...) Ce que demande Proudhon c'est une solidarité non pas abstraite mais officielle, non seulement de tous les producteurs mais de tous les producteurs avec tous les consommateurs » dans chaque ville, commune et région (voir Bancal J. , 1970, t2, pp. 86-87). Proudhon reste fidèle à cette caractéristique qui le distingue de Marx : le monde des ateliers n'est pas seulement gros de la révolution à venir, il est aussi déjà porteur de l'organisation sociale idéale.

ne devraient leur statut de métiers qu'à la présence de labels ou de certaines marques en grande surface. En revanche, contrairement à l'hypothèse marchande de ces labels, celle d'une jonction bio-équitable — entièrement ordonnée dans le respect des principes du localisme économique — donne lieu à un argumentaire respectant les normes de la praxis.

Mais on ne peut pas faire l'impasse sur les dissensions internes. Nous avons pu voir que les chercheurs confinés suspendaient d'une certaine manière l'affaire Max Havelaar lors de leur traduction, qu'il s'agisse des ouvrages généraux (Laville, Roustang, etc) ou des premiers travaux spécialisés (Bucolo 2003, Bucolo et al. 2003). Tous voient dans l'équitable la quatrième émergence de l'économie solidaire (à côté de la finance solidaire, des services de proximité et des échanges sans argent). A noter que l'orientation théorique propre à la sociologie économique les en dispense et qu'il est difficile de les tenir pour justiciables d'une approche morale et politique alors que leurs premières études sortent seulement de laboratoire. Lorsqu'ils s'en reviennent dans le grand monde par le truchement des forums autonomes, on peut constater que leur chaîne de traduction et la mise en équivalence solidaire-équitable, forcément simplifiées pour l'occasion, ne tiennent pas plus compte des dissensions internes à l'équitable que ne le font les textes des leaders du MES (lettres de l'IRES, rapport des rencontres européennes) ou des politiques (rapports pour le projet de loi Hascoët). La situation est tout à fait comparable à la mise entre parenthèses des disputes concernant la finance solidaire. Ainsi, divers dispositifs peuvent être cités pour célébrer l'unité messianique de l'économie solidaire. Les Cigales investissent dans les Magasins du monde et, des structures d'accompagnement (ex : APEAS et Epices à Marseille) aident ici à leur pérennisation, là-bas à la formation de leurs entrepreneurs (Quatre-Mâts développement).

Cependant, certains textes, de rangs plutôt inférieurs et rédigés par des chercheurs en plein air qui ne cherchent pas l'intéressement de l'équitable à l'économie solidaire, insistent sur le manque de cohérence de ce commerce équitable dans lequel on investit tant d'espoirs. D'un côté des structures d'importation et de distribution des magasins spécialisés (Andines, Artisans du monde, Solidar'monde, Epices) présentent un argumentaire formaté sur les principes de la *grammaire du faire* correctement maintenu en topique situationniste par des valeurs philia et des valeurs militantes. De l'autre, le principal organisme de labellisation Max Havelaar et certaines structures d'importation et de distribution (comme Alter Eco) importent dans la topique situationniste légitime des dispositifs (les grandes surfaces) accompagnés de leur armada d'êtres (consommateurs, intermédiaires, etc) et d'arguments (chiffre d'affaire, contamination) qui ne le sont pas. Ils accusent les magasins AdM de s'en tenir à une dérisoire petitesse économique qui n'aura jamais d'impact sur le marché global. Le phénomène est

homologue pour la confédération des Biocoop qui, outre quelques produits équitables, distribuent des produits labélisés AB qu'elle doit, bon gré mal gré, partager avec les grandes surfaces.



Tout se passe comme si une série d'acteurs du commerce équitable et du « bio » venaient rappeler à l'économie solidaire les règles de son champ économique en indiquant que, décidément non, il ne peut s'étendre à la grande surface par l'intermédiaire d'objets issus du commerce équitable. D'un point de vue moral et politique, les acteurs rencontrés lors de nos forums hybrides dans leurs associations, classiques ou métisses, opèrent alors un cadrage de l'économie solidaire plus précis que ce que donnent à voir les forums autonomes. Ils externalisent une partie du commerce équitable comme la finance solidaire externalisait l'ADIE ou France Active.

Plusieurs membres du MES participent au processus d'intéressement du commerce équitable dans les revues et autres lettres (de l'IRES-MES). Pour pouvoir être effectué, ce processus doit cadrer le commerce équitable dans son intégralité en *fermant les yeux* sur le clivage qui le situe à la marge de l'économie solidaire et le scinde en définitive en deux.

Par exemple, sous leur plume de membres de groupes de recherche-action du MES, souvent discrets en son sein mais fort présents dans les forums autonomes (et surtout dans les revues solidaires), la vision enchantée persiste car l'exposition unitaire doit prévaloir. Ils rejoignent alors les spécialistes de l'économie solidaire (du CRIDA) qui commencent à

⁷⁵. Ou situationnisme

s'intéresser au commerce équitable ainsi que les « politiques » comme le Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire :

Vincent (biographie en annexe III-3-20), rédacteur en chef de la revue Economie et Humanisme explique : « Quand des réalisations du commerce équitable se mettent en route et portent leurs fruits, ce n'est pas l'idée que ça va sauver le tiers monde, c'est l'idée de montrer que oui, on peut faire autrement ».

Et l'ancien Secrétaire d'Etat à l'Economie solidaire de conclure son intervention — au sujet du projet de loi-cadre — dans cette même revue : « On peut comprendre la réticence de certains militants face à cette approche qui consiste à intégrer à la loi, un paragraphe sur le cahier des charges que devraient respecter les enseignes de la grande distribution une fois que le chiffre d'affaire de l'équitable aura tellement grandi (un milliard d'Euros ?) qu'elle sera définitivement acquise à sa cause. La perspective d'une extension quantitative des activités d'économie solidaire pouvant faire craindre la dissolution de leur projet de fond. Mais je pense qu'à moyen terme il s'agit d'une erreur »⁷⁶.

Mais lorsque les leaders du MES sont interrogés explicitement, la parole se libère et ils se rapprochent fortement des spécialistes de l'équitable qui ne cherchent pas à le rattacher au Mouvement solidaire ainsi que des positions des magasins spécialisés dont les représentants au MES maintiennent le clivage avec les Equitables qui transgressent (ou extrapolent) la logique situationniste.

Par exemple, C. Bouzols (biographie annexe III-3-18), très présent dans les forums autonomes (il est l'un des deux membres du comité de rédaction de la lettre du MES) est directeur de Civilités et ancien directeur du CNLRQ. Il fait partie de ces leaders du MES qui se rangent tout à fait derrière le représentant AdM. Il ironise : « Ha Max Havelaar ...vouloir atteindre six pour cent des parts de marché du café en Europe : déjà la terminologie employée par ces gens montre comment ils se situent ! »

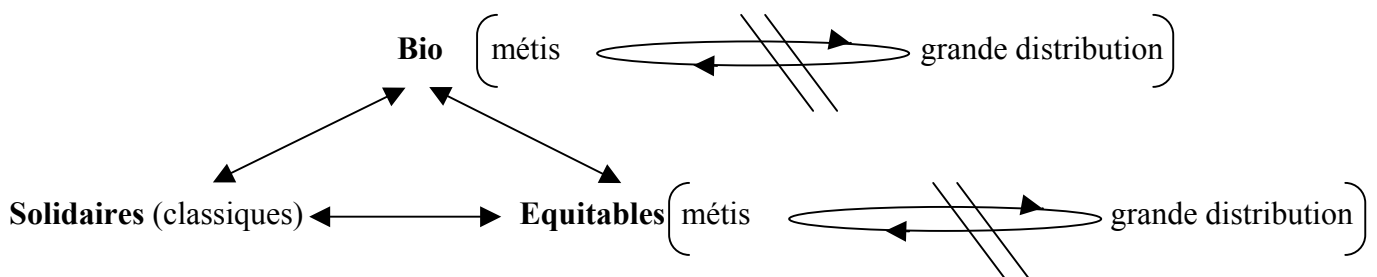
« Extension quantitative » ne peut effectivement pas faire partie du vocabulaire situationniste depuis les arguments localistes correctement mis en tension avec des arguments engagés et philia. S'il est encore possible de composer avec leurs défenseurs de la « croissance économique » au sein de la PFCE, c'est bien parce que tous les professionnels du commerce équitable ont intérêt à faire pression sur le gouvernement pour agir sur la législation. Mais malgré cela, la dispute est définitivement ouverte au sujet des enseignes marchandes qui incarnent l'exigence de croissance. On en appelle alors au seul partenaire autorisé : le bio de proximité. Au sein du MES, les Biocoop en effet, peuvent répondre à ces exigences :

⁷⁶ . Hascoët G., 2000, *Art. Cit.*, dans *Economie et Humanisme* n°354, p. 71.

- Engagement : il ne s'agit pas de toucher « le plus grand nombre possible de consommateurs » mais de toucher « le cœur du militant », quitte à ne contaminer qu'un petit nombre de consommateurs.
- Convivialité : l'intimité du producteur, du distributeur et du consommateur devrait constituer la règle économique primordiale.
- Localisme : l'autonomie économique et agricole des régions devrait être la commune visée téléologique des Bios et des Equitables.

Les campagnes de communication des grandes surfaces sont désapprouvées par les Solidaires, équitables et bios localistes, de même que leur calcul marchand, la croyance en la croissance (industrielle) et le prétendu bienfait d'un acte législatif qui permettrait à l'équitable d'évoluer confiant dans le monde de la grande distribution. Les Equitables, comme les financeurs solidaires (Cigales, etc) ont pour premier argument le respect de R1 : Il est nécessaire d'agir pour maintenir et stabiliser les relations économiques qui parent à la misère économique dans laquelle se trouvent certains producteurs. En attendant un commerce équitable local, on « pare au plus pressé ». La collaboration au sein du MES avec Peuples Solidaires doit permettre, à terme, la baisse des importations, l'exclusion des êtres polluants (avions-cargos chargés d'importations équitables) et donc, l'épanouissement du commerce bio-équitable bien tendu entre topique militante et situationniste .

On pourrait ainsi envisager que le chaînage légitime pour certains Solidaires, Bios et Equitables afin de faire perdre à ces deux derniers leur caractère métis et les intégrer pleinement à l'économie solidaire se dessine comme suit :



Le problème devient dès lors le suivant : comment faire pour cohabiter avec ce nouvel adhérent du MES qu'est la Plate-Forme du Commerce Equitable ? Celle-ci abrite Max Havelaar et autres partenaires « pro » grandes surfaces (comme Alter Eco) qui vont, par cet

intermédiaire, se retrouver face à leurs critiques puisque au MES se trouvent également, depuis bien plus longtemps, la représentante des Biocoop et celui de la fédération AdM. Vont-ils importer leur dispute au sein d'un Mouvement, déjà faible, et qui ne tient que par l'engagement militant de quelques têtes de réseaux (agences d'accompagnement, Peuples Solidaires, Peuple et Culture, etc ?). Le représentant de la Plate-Forme en lui-même n'est pas visé par les plaignants dans l'affaire Max Havelaar mais le voici censé représenter les membres de toute la Plate-Forme dans un environnement majoritairement hostile aux grandes surfaces sur lesquelles les autres membres ferment les yeux, lorsqu'il s'agit de prendre la plume, mais les réouvrent dès qu'il s'agit d'abonder dans le sens d'Arturo et Laurent (AdM), Samantha (Biocoop), Laurent (Epices) ou Michel le fondateur de Andines (ces deux dernières structures, très grandes en topique philia, n'adhèrent pas au MES pour la principale raison que la vocation du Mouvement est de rassembler des têtes de réseaux et de fédérations).

Au moment où la PFCE adhère au MES a lieu un colloque. On a pu voir combien son représentant se devait, dans un tel forum autonome, d'arrondir les angles :

« Grâce à la labelisation, il est possible de proposer un plus grand nombre de produits issus du commerce équitable dans les moyennes et grandes surfaces. Ce qui est déterminant aujourd'hui car l'offre est extrêmement réduite, se limite à quelques filières alimentaires et artisanales. Il est très difficile pour les consommateurs d'acheter équitable, même s'ils ont le désir de le faire ». Mais il n'oublie pas l'intérêt des petits magasins et/ou détaillants-importateurs : « nous devons aussi multiplier les magasins de proximité. Ces derniers sont importants, car ils sont l'occasion d'établir une véritable relation avec les consommateurs. Ils constituent donc le système de distribution le plus adapté »⁷⁷.

Personne n'est oublié et, de justesse, l'engagement et la philia sont sauvés. Mais loin des forums consensuels où l'union de l'économie solidaire doit faire sa force (ici lors du colloque *Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ?*), plongés dans les projets du MES aux côtés d'AdM, comment ce représentant va-t-il s'en sortir ? D'autant que certains leaders du MES confessent leur adhésion à la critique AdM. Notre enquête se clôt quelques mois après l'arrivée de la Plate-Forme parmi eux. Il est plausible que l'équitable, représenté jusqu'alors par AdM, devienne entre eux sujet de discordes si des projets croisés voient le jour. Jusqu'alors, l'imaginaire équitable cadrerait assez bien avec celui des petites unités que développent ça et là les Cigales ou les agences de développement de services de proximité. Que se passera-t-il au sein du mouvement si les représentants de la Plate-Forme font valoir les

⁷⁷ . Hauville O., responsable de la PFCE, 2003, « Le commerce équitable/le consommateur », dans *Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? (actes du colloque)*, Paris, Charles Léopold Mayer, pp. 26-29.

arguments de pur marché ? Le rapprochement entre Artisans et Biocoop va-t-il s'en trouver affecté ? Il est trop tôt pour le dire et une nouvelle étude exploratoire serait nécessaire au-delà de 2004. Mais gageons que le MES, au sein duquel les dissensions sont déjà nombreuses, risque de perdre peut-être en cohérence si la Plate-Forme s'engage réellement dans le mouvement et ne fait pas de son adhésion une simple marque de sympathie comme c'est le cas de certains membres qui ne s'y investissent que faiblement (l'association Economie et Humanisme, Biocoop, le RCS La Presqu'île, etc).

Le couple Artisans-Biocoop est beaucoup plus fidèle à la grammaire proudhonienne pour qui, nous l'avons vu, l'économie est d'abord une affaire de localisme et d'échange entre ateliers et personnes vivant sur un même territoire⁷⁸. Mais à l'époque le commerce était encore celui de petits artisans et de villages loin des concentrations industrielles dont il mesura mal l'avènement, contrairement à Marx. Aujourd'hui, la contradiction local-global constitue probablement une vraie poudrière pour l'économie solidaire en général et le MES en particulier.

⁷⁸ . Dans le monde anglo-saxon Hannel et Albert théorisent l'économie participative (Participatory Economics - Parecon) et l'agrégation naturelle de consommateurs-usagers et de producteurs (de biens ou de services) dans des conseils de quartiers pour rendre compte d'une économie locale et conviviale (Baillargeon, 1999, pp. 159-160). Dans le même registre, certains parlent de démocratie économique communautaire « fondée sur l'interdépendance horizontale de communautés économiquement autonomes » (Fotopulos, 1999, p. 142). Dans ces deux derniers cas de figure, on stigmatise « les valeurs du marché qui ont remplacé les valeurs communautaires comme la coopération », on dépasse le socialisme étatique et le libéralisme capitaliste, on fait valoir des « assemblées citoyennes » et quelques lieux de travail appliquant les décisions économiques qui y sont prises (Fotopulos, 1999, p. 150, Baillargeon, 1999, p. 164). On se référera surtout à Albert M., Hahnel R., 1991, *The Political Economy of Participatory Economics*, Princeton, University Press.

Chapitre 11 :

Gloire et déchéance des métiers solidaires (II) :

les SEL et les RERS

11.1. Comment inter-esser les associations « sans argent » ?

Certains spécialistes, comme Sue, entendent jouer les Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) contre l'économie solidaire. A l'origine son argument repose sur l'évacuation radicale de toute possibilité d'activité marchande (vente de prestations, commerce, services) et salariale pour les associations qu'il rassemble au sein d'un quatrième secteur articulé sur un volontariat indemnisé et des subventions publiques (Aznar et al., 1997, p. 121)¹. Les RERS incarneraient à merveille un tel secteur. « Dans ces réseaux, on donne et on reçoit, on apprend et on enseigne. On y échange gratuitement des compétences les plus diverses. Un cours d'anglais s'y échange contre une initiation à la guitare, du bricolage contre des recettes de cuisine, etc. Et l'intérêt d'un tel mouvement ne se limite pas à une grande bourse d'échange des compétences, c'est tout autant un lieu de rencontre, de socialisation, de participation citoyenne, de mise en confiance de l'individu en ses possibilités et partant, de réduction des écarts culturels » (*Ibid.*, p. 101). Ce « pôle de la compétence » — qui a, entre autre, pour intérêt de revaloriser les savoirs désaffiliés dans l'économie immatérielle montante de l'intelligence et de l'information (*Ibid.*, p. 83) — doit s'envisager au cœur d'un vaste secteur quaternaire. Au-delà du secteur primaire agricole, du secondaire industriel et du tertiaire des services marchands (banques, assurances, commerce), ce terme désigne une économie associative « fondée sur les échanges de services et la socialisation des besoins. Ce secteur, libérant l'économie immatérielle et son potentiel d'intelligence, ouvrirait une nouvelle phase d'expansion puisque les personnes s'y formant tout au long de leur vie à de

¹ . La divergence, déjà ancienne, entre les tenants de l'économie solidaire et ceux du secteur quaternaire est particulièrement saillante dans ce débat à cinq voix. La crainte de Sue apparaît légitime et fondée lorsqu'il cite l'exemple des mutuelles et coopératives dont l'hybridation des ressources aurait fini par conduire à l'immersion totale dans le marché. Laville répond à Sue que s'il est vrai que l'on a observé une marchandisation de l'économie sociale en général celle-ci ne fut pas due au caractère hybride qui fut le sien à une époque mais bien à une déconstruction de celle-ci. D'autre part, ironise-t-il encore, l'optique de purification des sphères de l'économie que suggère R. Sue impliquerait de licencier les 800 000 salariés que compte le monde associatif en 1997 (*Ibid.*).

nouveaux savoirs et de nouvelles compétences se verraient plus aptes à circuler entre les professions suggérées par les trois autres secteurs » (*Ibid.*, pp. 11-12). Stigmatisée dans sa dimension marchande l'économie solidaire dont une importante frange entend bien produire des richesses matérielles écoulables sur le marché² ne peut prétendre recouvrir les RERS, prototype de ce que pourrait devenir une société des « savoirs » appréciée à sa juste valeur moins inégalitaire. Dans la perspective de Sue, le monde associatif ne produirait pas de richesse matérielle mais uniquement des processus de formations continues qui permettraient aux salariés des sphères publiques et privées de se reconvertir en cas de changement de profession.

Gorz pareillement, trouve dans l'analyse des SEL (qui apparaissent en France au début des années quatre-vingt-dix) le matériau qui lui permet de donner un contenu au programme qu'il tissait pour la gauche quelques années auparavant (sur le modèle du Parti Social-Démocrate allemand). Dans *Métamorphose du travail, quête du sens*, ce programme consistait essentiellement dans la lutte pour « la réduction progressive et massive de la durée du temps de travail sans perte de revenus » condition nécessaire à la libération de ce qu'il appelle alors vaguement les activités autonomes (1988, pp. 271 et 205sq). Dix ans plus tard, les SEL en deviennent l'incarnation : « Il y a là une expérimentation sociale à grande échelle qui peut faire entrevoir à ses acteurs une société et une économie autres, abolissant le salariat, le pouvoir de l'argent, la suprématie des "lois du marché" (mais non le marché lui-même) ; une société et une économie dégagées de "l'abstraction réelle", où il ne sera plus vrai que "peu importe le travail, l'important c'est d'en avoir un" » (1999, p. 175). Gorz tient pour antithétiques sa société du temps libéré et l'économie solidaire. Dans la rubrique *objection de A faire*, il critiquait les services de proximité dont le but consisterait à monétariser la prestation de service qui « répond avant tout à des besoins qui seront mieux satisfaits par des échanges auto-organisés, non monétarisés, non marchands, dans le cadre d'associations d'entraide mutuelle »³. Les services de proximité (Régies de Quartiers, etc) font l'erreur de prendre l'emploi et l'insertion comme fin en soi et créent des métiers sur de la relation humaine, ce qui participe de la colonisation économique de l'imaginaire des gens. Sa perspective reste imperturbable du début des années 80 (et ses textes dans *Autogestions*) au début des années 2000 où il postface paradoxalement l'ouvrage de l'association RCS La

² . C'est le cas, même partiellement, pour les services de proximité, des quatre idéaux-types décrits plus haut.

³ . Gorz A., 1990, « Serions-nous en train de favoriser une société duale ? (interview) », dans *A faire*, n° 4, pp. 15-17.

Presqu'île qui accompagne des chômeurs-entrepreneurs dont les projets reposent précisément sur le développement de tels services⁴.

Depuis un point de vue plus pragmatique, de vrais spécialistes des SEL comme Rizzo ou Laacher excluent qu'ils puissent constituer un ensemble de l'économie solidaire. La portée de celle-ci n'atteindrait « que certains services du tiers secteur, c'est-à-dire du secteur public non-étatique et du marchand non-profit » qui s'arrêtent dans tous les cas aux transactions effectuées avec l'argent conventionnel (Rizzo, 2003, p. 59). Il échoirait, en effet, à tout qui plaide en faveur de l'économie solidaire (et qui croit dans l'hybridation des ressources ou dans l'entrepreneuriat auto-suffisant) de reconnaître sa nature presque essentiellement marchande puisque dans le cas de subvention publique comme dans le cas de recette autonome c'est bien l'argent qui sert de vecteur à l'échange (contre un service d'intérêt collectif pour les pouvoirs publics ou un service à des bénéficiaires solvables). Dans l'amorce de ce raisonnement, on incline à penser que la symétrie multilatérale des échanges sans argent échappe à l'économie solidaire puisqu'elle échappe à la dépendance du marché financier classique (*Ibid.*, p. 186). Autre argument : « les SEL se différencient de l'économie solidaire car ils ne visent ni de près ni de loin, à devenir des dispositifs d'insertion et de réinsertion sociale et professionnelle au profit des exclus et des chômeurs (...) soumis à des impératifs de créations d'emplois le plus souvent peu qualifiés, faiblement rémunérés et incertains dans

⁴ . Voilà bien ce genre d'activité qui, pour lui, tend à rendre dangereusement indistinguable proximité affective et activité marchande classique (sans compter le fait qu'il s'agit, pour lui aussi, plus d'une « ambulance » du capitalisme qu'autre chose). Mais il ne quitte en réalité pas son projet initial puisqu'il marque à nouveau (certes à couvert) son scepticisme face à l'entrepreneuriat en général. Sa conclusion est d'ailleurs reprise en droite ligne d'un article de Latouche (cité ci-dessous) et renvoie l'association et ses revendications « solidaires » à leur propre insuffisance : « Pour sortir vraiment de la « fallace de l'économisme », il nous faudra ... limiter le marché en luttant contre l'envahissement de son « esprit ». Ce n'est que dans ce processus de déséconomisation des mentalités qu'un projet d'économie alternative, plurielle ou solidaire, peut prendre sens et consistance » (2001, p. 214) La méfiance de Gorz à l'égard de ce qui deviendra l'économie solidaire est précoce et annonciatrice de bien des disputes intellectuelles. Bien qu'il ne connaisse pas à l'époque les revendications de l'ALDEA, il critique le principe du « Small is beautiful » qui constitue ouvertement la lignée idéologique de l'association d'économie alternative. Selon ce principe l'autogestion est magnifiée et rendue possible dans un espace social où les petites unités rétablissent la relation directe entre les gens (entre producteurs ou entre producteurs et consommateurs, etc). Les expériences libertaires et communautaires qui s'en réclament estiment qu'il est possible que les nécessités de la production cessent d'être des contraintes extérieures et des contraintes subies : le travail nécessaire doit pouvoir être conçu et distribué de manière qu'il ne se distingue pas des activités libres, créatrices et épanouissantes ; il doit devenir occasion de communication et de fête. Les leaders de ces fameuses expériences prétendent qu'à travers la production de ce qui est indispensable à la vie s'effectuent les buts idéaux et éthiques d'un mode de coopération et d'existence librement choisi. Mais, à ce genre d'unité postulée des nécessités matérielles et des exigences éthiques, ne correspond qu'un seul genre de communauté : la communauté monacale en ses diverses variantes : des Cisterciens aux Ashrams, des sectes néo-bouddhistes ou néo-musulmanes. (1980, pp. 159-161). Si elles ont un rapport au monde « extérieur », ces expériences sont contraintes de définir la valeur marchande de leur production (bien ou service) et donc de se situer sur le marché (classique). C'est pourquoi les activités traditionnellement accomplies sans but lucratif doivent leur échapper car elle portent sur le « don de soi », « l'investissement affectif », personnel, bref, sur autant de choses auxquelles il ne faut pas faire correspondre un « prix » et un salaire qui permettra d'acheter d'autres produits (*Ibid.*, p. 127). Gorz conservera le point de vue qui était le sien au début des années 80.

leurs effets intégrateurs » (Laacher, 1998, pp. 131-132, 2003, pp. 11-12). L'un dans l'autre, ces arguments voudraient conclure que ce n'est qu'en opérant par un coup de force « contre nature » que Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire, tenta d'inscrire l'expérimentation SEL dans le projet de loi-cadre (le même que pour l'équitable) sur l'économie solidaire dont la nature marchande est diamétralement opposée à la multilatéralité de l'échange (Rizzo., 2003, p. 25sq)⁵.

Ce qu'il est intéressant de relever ici n'est pas tant le paradoxe d'une démonstration économique pour invalider la volonté, somme toute politique, d'un secrétaire d'Etat d'affermir la force de l'économie solidaire en lui adjoignant les échanges sans argent au sein d'une loi-cadre. Mais de voir combien le marché financier classique peut revêtir un caractère axiologique foncièrement négatif qui suffit à condamner l'intégralité de l'économie solidaire pour certains spécialistes (comme aussi Latouche qui se méfiait déjà du commerce équitable). L'économie solidaire est disqualifiée parce qu'elle touche à l'argent⁶.

L'argument de Laacher rabattant l'économie solidaire sur l'économie d'insertion peut être évacué rapidement car il constitue l'indice manifeste d'une certaine méconnaissance des travaux des chercheurs qui, depuis une vingtaine d'années, s'échinent à différencier les deux ainsi qu'une méconnaissance de tous ces acteurs (accompagnement, Cigales, etc) qui, depuis l'ALDEA, font valoir leurs résultats : Ambiance bois, Ardelaine, Andines, ETRE, BES, Le Flamboyant, etc. Nous avons vu pour notre part que chercher à réinsérer les gens dans l'économie marchande situait les personnes dans un état de petits en topique situationniste et qu'il suffit qu'une structure soit dans l'incapacité de prouver sa grandeur philia, engagée et (auto)gestionnaire pour se retrouver « petite » sur tous les plans et se voir disqualifiée de l'économie solidaire (ce à quoi échappent par exemple les Régies de Quartiers : ch. 9). Il reste à traiter la plus épineuse problématique de la « perversion de l'économie du marché

⁵ . L'argument consistant à viser l'extraction des échanges sans argent du marché et de l'économie solidaire a bien pour corollaire le désir de les laisser libres de tout carcan juridique. L'économie solidaire associe des instruments financiers classiques (banques, épargne, crédits, investissements, etc) qu'elle tente de soumettre à des projets économiques dont la finalité recouvre plusieurs dimensions : création de nouveaux emplois, insertion sociale, création d'entreprise, constitution de réseaux d'entreprises afin d'amoindrir les coûts du marché, travail effectué dans un esprit de coopération, etc. Si ces expériences, conclut par exemple Laacher, peuvent être envisagées à tort ou à raison comme autant d'alternatives (ou essais d'alternatives) aux pratiques économiques dominantes, il n'en reste pas moins qu'elles se déploient et restent soumises à un cadre de règles juridiques connues et reconnues par tous ceux des activités économiques et commerciales ordinaires (1998, p. 132, 2003, pp. 11-12). Toujours favorable aux SEL mais à l'opposé de cet argument et en faveur d'une action législative à leur sujet, on consultera Bayon, 1999, p. 119.

⁶ . Sue définit son secteur quaternaire associatif « idéal » en étayant ses développements sur les Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs d'une critique de « l'argent » qui, obligatoirement, renvoie « le sentiment, l'humain, etc » au second plan : « On peut très bien avoir une bonne relation avec son banquier. Mais il s'agit d'un plus qui n'est pas l'objet de la relation (...). Comme l'a résumé Simmel : "l'argent crée certes des relations entre les humains, mais en laissant les humains en dehors de celles-ci " » (1997, p. 121).

monétaire » sur laquelle se retrouvent Gorz, Rizzo, Laacher (pour les SEL), Sue (pour les RERS) et qui les situent aux côtés de Latouche, Marchand et quelques autres dans une quête de pureté a-capitaliste (chapitre 9).

Selon J-L. Laville, une telle restriction du champ d'action des associations (qui exclut celles qui utilisent l'argent : appui à la création d'activité, Cigales, etc) permet juste de rendre le marché au marché, « la société se retrouvant scindée en deux, entre une sphère libérale non régulée par le politique et une sphère réciprocaire où des associations spécifiques bénéficieraient de transferts sociaux » (le RMI, ou l'allocation universelle dont bénéficieraient les personnes se reformant dans les RERS de Sue) (Laville, 2001a, p. 71). D'une certaine manière Laville dit qu'à force de stigmatiser l'argent, on se retrouve (comme Gorz ou comme Méda) à vanter les mérites des associations qui fonctionnent « sans argent » à des personnes « sans emploi » qui sont dans des situations de précarité critiques. A ses côtés, les chercheurs du centre Walras tentent de démontrer que les SEL se rapprochent des Cigales et du REAS car on y fait la même chose : on manie de la monnaie, on investit, on fait crédit. « Ce n'est donc pas parce que la monnaie — qu'elle soit locale ou nationale — circule qu'on se trouve dans l'enfer capitaliste, de même que l'absence de monnaie ne signifie pas convivialité et respect de l'autre » (Bayon., 1999, pp. 52-53). En situation, la nécessité empêche le capitalisme d'exister.

Notre hypothèse recoupera la leur et, c'est, selon nous pour le moins illégitimement que du côté de Sue et Laacher on tente de raccrocher le « quaternaire non marchand » (RERS) ou les SEL à l'associationnisme du 19^e Siècle, à l'exclusion des autres formes d'économie solidaire (Laacher 2002, p. 81, 2003 p. 15sq, Sue, 2001, p. 210sq.). Les trois premiers chapitres de ce travail ont tenté de montrer que c'est bien *toute* l'économie solidaire (association sans ou avec argent) qui *ressemble* aux formes associatives du milieu du XIX^e. Proudhon parle de sa banque du peuple (SEL) certes, mais plus encore de l'atelier.

Il ne s'agit pas de déprécier l'idée fondamentalement associationniste que les échanges sans argent sortent de la dette unilatérale d'une personne à l'égard d'une autre pour la transformer en dette d'une personne à l'égard du groupe. Cette idée, dans les faits, atteste effectivement d'un renouveau très net de l'économie mutuelliste telle que Proudhon la théorisa. Dans les SEL, lorsqu'une personne voit son compte débité d'un certain nombre d'unités (grain, piaf, talent, pavé, sourire, pistache, etc) parce qu'il a rémunéré un service ou l'acquisition d'un bien fourni par une autre personne du groupe, il « doit » autant d'unités au groupe et devra effectuer lui-même un service ou fournir un bien pour une somme équivalente à l'un de ses membres afin de solder son crédit. La multilatéralité est aussi le propre des

associations d'échange de savoirs puisque, bien qu'aucune unité de compte n'y circule, les gens ayant appris un savoir de la part de Y dans le groupe devra lui-même accepter de fournir un apprentissage à X lorsqu'il sollicitera sa compétence. Mais nous avons vu combien, chez Proudhon, chez Buchez, chez Owen et chez d'autres (Schultz, etc) c'est d'abord et avant tout d'associations de production marchandes qu'il en retourne (qu'il s'agisse du marché conventionnel pour les Canuts et autres Bijoutiers en Doré). Et lorsqu'ils envisagent une monnaie parallèle identique à celle des SEL c'est aussi sur un marché parallèle (Banque du Peuple et *National Equitable Labor Exchange* pour Owen).

Les spécialistes des SEL du centre Walras et les chercheurs du CRIDA veulent pour leur part « intéresser » les Sans argent à l'économie solidaire. Ils commencent d'ailleurs à travailler ensemble pour ce faire et les premières publications collectives s'empruntent mutuellement des outils d'analyse⁷.

On peut voir J-L. Laville, inspiré en droite ligne des travaux de chercheurs du centre Walras, écrire que RERS et SEL « ont opté pour une inscription dans l'espace public fondée sur des solidarités volontaires et des relations égalitaires entre les membres. Il s'agit, pourrait-on dire, de consolider la sphère privée à partir de sa publicisation, c'est-à-dire que l'accès à un collectif dans la sphère publique renforce l'identité des personnes qui y participent dans leur sphère privée. L'engagement volontaire confronté par la confiance accordée au sujet impliqué concourt à accroître l'autonomie, la qualification, la construction symbolique du moi dans la sphère privée et à faciliter l'intégration, la qualification sociale et la civilité dans la sphère publique. Ces expériences par des échanges non monétaires stimulent les aptitudes de leurs participants. En cela leur apport est précieux (pour l'économie solidaire, nda) mais il est aussi indéniable qu'elles soulèvent des problèmes d'interface avec le marché (...) ; c'est pourquoi il importe de clarifier, à partir des pratiques, les règles à respecter et les conditions propres à engendrer les effets les plus autonomisants et socialisants » (1999, p. 135, et Chanial, 2002, p. 18). Et les chercheurs du centre Walras de présenter la parenté qui existerait donc a priori entre les objectifs que poursuivent les SEL et les objectifs économiques, politiques et sociaux de l'économie solidaire (...) : l'organisation d'une réciprocité, l'instauration d'un espace au sein duquel l'économie serait au service de valeurs alternatives comme l'égalité entre les

⁷ . Tous se sont croisés à un moment donné ou à un autre dans les colonnes de la revue du MAUSS mais c'est récemment que l'on remarque un véritable échange d'outils d'analyse scientifique (par exemple l'article de Blanc et al. Dans le numéro 36 de la revue *Hermès* où est démontrée l'appartenance de certains SEL à l'économie solidaire). Le processus est identique pour la finance solidaire que connaissent mieux les chercheurs du centre Walras que ceux du CRIDA axés depuis près de 15 ans sur les services de proximité (Dughera J., Laville J-L., Servet J-M., 1999, Micro-crédit, le risque libéral », dans *Alternatives économiques*, n° 172, pp. 44-).

savoir-faire intellectuels et manuels, la réciprocité par le don ou la démocratie locale (Blanc et al., 2003, p. 91)⁸.

Du côté des RERS que commente Sue, les études les plus importantes sont jusqu'à présent à mettre au crédit de celle qui a fondé le premier d'entre eux au début des années 70 : C. Héber-Suffrin. Elle est à l'origine du courant intégrant les RERS à l'économie solidaire. Cette docteur en sciences de l'éducation est en effet l'instigatrice en 1997 de la collaboration entre la coopérative du REAS et le Mouvement (national) des Réseaux d'Echanges de Savoirs (Mouvement qui était de surcroît déjà membre du REAS). Cette collaboration aboutira à la création du MDS, l'un des grands lieux de recherche action sur l'économie solidaire. La même année, elle contresignera l'Appel de 1997 qui fera naître l'IRES (MES) auquel le MRERS continuera de participer par l'intermédiaire du MDS. Comme les leaders du REAS le faisaient à l'époque à l'égard des entreprises que la coopérative était amenée à accompagner et comme les agences de développement de services de proximité le faisaient à l'égard de l'insertion, Héber-Suffrin rejette l'identification des RERS au travail social et préfère être envisagée aux côtés des Solidaires. Elle écrit à leur sujet: « Leur utopie est très réaliste : elle tend à ce que toute personne, quelle que soit son histoire sociale, puisse être pleinement sujet, au sens où l'entend A. Touraine, c'est-à-dire un être animé d'une volonté de se constituer acteur ; et nous ajoutons auteur : auteur de sa propre vie et coauteur de la société. Elle tend à ce que l'on sache porter un regard qui n'enferme pas dans des catégories figées : regard des autres sur soi, de soi sur soi, de soi sur les autres. Parmi ces catégories qui enferment, il y a celles du handicapé, de l'assisté (...). On est assisté lorsque l'on est connu,

⁸ . Dans tous les cas ces caractéristiques font des SEL un axe de l'économie solidaire. Mais accompagnons les auteurs dans la nuance lorsqu'ils montrent qu'on doit distinguer deux types de SEL qui répondent chacun à l'une des caractéristiques fondamentales de l'économie solidaire. Les premiers, majoritaires en France, sont dits à dominante réciprocitaire et privilégient la convivialité. Ils répondent à la caractéristique politique de l'économie solidaire car ils promeuvent la création de micro-espaces publics autour d'objectifs communs de sociabilité, relevant d'initiatives privées égalitaires et participatives : la création d'un SEL (ou LETS) ne peut s'effectuer sans un engagement volontaire préalable de ses membres, tout autant que son mode de fonctionnement implique des actions réciproques continues (Blanc et al., pp. 92-94, Blanc, 2000, p. 259sq). « Les initiatives de l'économie solidaire partent d'engagements volontaires autour d'un projet commun dans lequel toutes les personnes concernées trouvent des moyens de socialisation et d'intégration sociale en même temps qu'un espace social à l'intérieur duquel elles exercent des actions solidaires ne procédant ni d'activités marchandes, ni de pratiques de solidarité publique redistributive (...) A l'inverse, le principe économique ne constitue pas une priorité pour ce type de SEL ; il s'agit moins d'une lutte contre la pauvreté que contre les formes d'exclusion et d'isolement sociaux qu'induit l'organisation marchande de l'économie ». Cet autre principe de l'économie solidaire, qui est à l'origine un objectif économique de création d'emploi ou d'activités de production par de nouveaux rapports de solidarité est davantage incarné par les seconds types de SEL, dits à dominante marchande. Ils visent à donner l'accès à des biens et des services à des personnes en situation de précarité. L'unité d'échange y est convertible en monnaie nationale contrairement aux SEL à dominante réciprocitaire au sein desquels l'unité est calquée sur le temps (1h de travail = 60 grains de SEL). Ainsi des achats hybrides (utilisant les deux monnaies) peuvent s'effectuer là où les SEL réciprocitaires se retrouvent plus isolés de l'économie classique et peuvent, au mieux, organiser des échanges inter-sel en convenant d'une équivalence entre monnaies (Blanc et al., pp. 92-94, Blanc, 2000, p. 252sq).

lorsque toutes les dimensions de sa vie sont mises à nu pour l'obtention d'une aide, lorsque la seule chose attendue et entendue de soi est l'aveu de ses pauvretés. On devient acteur-auteur lorsqu'on est reconnu, c'est-à-dire considéré pour ses propres richesses, ses savoirs et désirs de savoirs, ses expériences, ses relations et désirs de relations. Alors se nouent des relations d'entraide où chacun est le pair de l'autre » (1993, pp. 19-20).

« Espaces publics volontaires », « autonomie », « aptitudes » pour le premier (Laville), « égalité des savoirs », « démocratie locale » pour les seconds (Walras), « confiance dans le sujet » et « richesse des savoirs » pour la troisième (Héber-Suffrin) : tels sont les quasi-synonymes décantés que l'on retrouve dans les textes sortant des collectifs de recherche hybrides et qui leur permettent d'écrire ensemble (on pouvait déjà lire C. Héber-Suffrin dans la collection dirigée par J-L. Laville aux éditions Desclée de Brouwer ou dans *A faire*, le journal du REAS). La classification par le SEES des Réseaux d'Echanges des Savoirs dans l'économie solidaire, elle-même directement influencée par les travaux du CRIDA, renforça la réflexivité identitaire d'autres membres des RERS dans le sens de l'économie solidaire : ils consacrèrent leurs *Journées d'automne* annuelles de 2001 à définir leur appartenance à ce secteur.

Nous voudrions voir d'abord dans ce chapitre (11.2) comment les chercheurs envisagent l'intéressement des associations d'échanges sans argent à l'économie solidaire tout en gardant en tête que la plupart d'entre eux sont également « selistes » (pour les chercheurs du centre Walras) ou très impliqués dans les RERS (pour leur principale théoricienne, C. Héber-Suffrin). Ce rapprochement scientifique va-t-il permettre de jeter les bases d'un rapprochement des acteurs qui permettrait de grossir les rangs de l'économie solidaire et d'accroître sa visibilité politique ? Va-t-on un jour voir des SEL adhérer au M.E.S, convaincus que le rapprochement effectué en laboratoire est pertinent et qu'il faut à présent se lier à d'autres pour accroître leur force dans le grand monde ? Non. Et d'abord parce que dans le MES, des personnes ne s'accordent pas au sujet des RERS (dont le Mouvement adhère) et des SEL. A nouveau, celles d'entre-elles qui s'expriment à leur sujet dans les forums autonomes se montrent plus consensuelles. Comme ce fut le cas pour les finances solidaires et « l'équitable », les critiques apparaissent davantage dans les entretiens que dans les textes ou actes de conférences. A une nuance près. Dans les deux cas de figure précédents, plus on descendait vers les rangs engagés des forums autonomes, plus apparaissaient les controverses que les compromis des chercheurs (CRIDA, Walras, etc) tendent à effacer lorsque l'on étudie leurs articles dans les revues de haut rang (*RECMA*, etc). Or dans le cas des griefs que les différents ensembles solidaires adressent aux associations sans argent,

même les articles d'acteurs très engagés (dans A faire et la lettre du MES par exemple) ne révèlent pas de critiques. Le processus d'intéressement en cours, tout se passe comme si tout le monde se contentait d'écrire à un très haut degré de généralité sans vouloir faire apparaître les querelles.

Or, l'opération de chirurgie taxinomique permettant aux chercheurs des laboratoires et à certains acteurs bien intentionnés de parler presque d'une même voix est coûteuse. En effet, traiter de « confiance dans les sujets », de « démocratie locale » ou d' « espace public » ne mange pas de pain. Cela a été évoqué (à la fin du chapitre 6) lors de la naissance de l'IRES, pour propager l'économie solidaire et augmenter le nombre de ceux qui décideraient de se qualifier de la sorte, les spécialistes des services de proximité ont déjà dû laisser à certains groupes d'acteurs une *marge de négociation* pour qu'ils puissent l'adapter à leur objet associatif spécifique. Et cela a été confirmé dans le chapitre sur le commerce équitable dans lequel on a vu qu'il fallait couper les branches qui relient certaines composantes de la PFCE à des êtres tels que Monoprix, Mc Donald (etc) pour parvenir à l'intéressement équitable-solidaire. Les énoncés en matière d'économie solidaire lorsqu'il s'agit des Sans argent doivent aussi choisir la souplesse : on suspend les hypothèses de co-construction ou d'hybridation pour s'en référer à celle, plus large, de « l'encastrement des rapports commerciaux dans les relations sociales » (Granovetter, [1985], 2000, p. 98), de démocratie citoyenne ou participative, etc.

De telles montées en généralité font perdre beaucoup de spécificité aux associations qui fonctionnent sans argent. Notre hypothèse est que notre structure grammaticale peut, dans un premier temps appuyer ce rapprochement, c'est-à-dire renforcer les premiers liens jetés entre les ensembles classiques et les métiers que sont les Sans argent dans le but de construire un « corps social » solidaire. En cela, nous accompagnerons le centre Walras, le CRIDA, le MRERS (C. Héber-Suffrin) plutôt que Sue, Gorz, Laacher et Rizzo. Il va s'agir de voir comment dans l'argumentation de certains Sans argent (et l'analyse scientifique qui la traduit) on trouve effectivement une cité par projet et des gens qui articulent leur imaginaire sur une même grammaire : on peut repérer R1, R2, de même qu'un ensemble de valeurs hiérarchisées à l'identique dans les argumentaires récoltés lors de forums hybrides ou autonomes (revues, lettres, actes, etc). La chose n'est pas évidente tant il est vrai que les SEL ont une histoire récente et qu'elle apparaît, avec celle des RERS, étrangère aux filières que nous avons tissées des Alternatifs des années 70 aux services de proximité des années 90 en passant par

l'accompagnement de porteurs de projets et les premiers pas des finances solidaires des années 80⁹.

Mais notre intéressement grammatical connaîtra pour sa part un cran d'arrêt. Montrer que les échanges sans argent sont bien « solidaires » revient aussi à remarquer qu'ils sont confrontés aux mêmes problèmes. Et parce qu'ils usent de la même grammaire, ils rentrent dans des querelles et des disputes qui s'expriment dans les mêmes termes. Une seconde analyse devra donc tenir compte des controverses qui pullulent dans le monde solidaire dès lors que l'on prend la peine de sortir des boucles courtes et des quasi-objets par lesquels transitent les hypothèses sur l'homogénéité de l'économie solidaire.

Dans ces quasi-objets où se mêlent analyse scientifique et présentations d'expériences associatives arrive le moment de la question de l'« universalisation du modèle ». A l'origine, il ne s'agit jamais que d'une question résultant d'un fidèle respect de R1 : agis toujours (pour les autres) de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en règle universelle. Si les SEL réhumanisent et resocialisent des désaffiliés au contact d'affiliés comme on le dit, le modèle est enviable et il faut le développer. Or la corruption guette cette volonté telle qu'elle est presque prescrite dans les quasi-objets.

« Universaliser » le modèle SEL par exemple peut vouloir dire qu'il faut donner une extension maximale au modèle économique qu'ils constituent afin que tout le monde l'applique dans son vécu associatif. C'est, comme nous le verrons, ce que préconisent certains chercheurs, toutes tendances confondues (pro ou anti économie solidaire) et c'est ce que certains membres du CA du MES voulurent à une époque mettre en place entre adhérents (11.3). Cette idée tomba en désuétude. Une première explication de ce manque de succès peut être donnée du point de vue des Selistes : un SEL doit se créer entre gens qui s'apprécient sinon on aboutit à l'extrapolation d'une situation d'économie locale (situationnisme) imprégnée d'un climat convivial (*philia*) à une économie conventionnelle. On abandonne l'intimité, le sentiment, la proximité pour ne conserver que le cadrage économique : définir une monnaie alternative, même entre gens qui ne se connaissent pas. C'est la raison pour laquelle on peut comprendre que des échanges sans argent soient actuellement possibles entre des associations très proches physiquement — comme dans le cas d'un collectif territorial comme l'APEAS à Marseille — mais soient impossibles dans des grands réseaux comme le REAS (qui tenta le coup) ou comme le MES. A partir du moment où les gens ne se connaissent pas intimement, le raisonnement des échangeurs peut se réduire au capitalisme

⁹ . Voir sur cette histoire Laacher 2003, pp. 19-34 et Servet et al., pp. 60-80 pour les SEL. Pour les RERS, on se référera à Héber-Suffrin, 1993.

utilitariste pour sa propre association (vois quel profit tu peux tirer de moi). Du point de vue théorique, le plus surprenant sera d'observer que ce sont les chercheurs qui stigmatisent le plus le marché qui en arrivent précisément à cette conception de l'universalisation du modèle « sans argent », laquelle ne peut qu'induire la disparition de la *philia*.

Mais cette explication ne suffit pas à expliquer pourquoi la majeure partie des membres du CA du MES ne retiendront pas la possibilité d'une organisation « sans argent » de leurs adhérents. En réalité, il semble y avoir une réelle méfiance de la part d'une partie d'entre eux, méfiance sur laquelle on ferme les yeux dès qu'il faut parler d'économie solidaire dans les forums autonomes. Certains membres du CA du MES adressent des reproches aux SEL qui, selon eux, seraient presque toujours petits du point de vue solidaire. Un peu à la manière des entreprises d'insertion, si les SEL n'illustrent qu'imparfaitement l'économie solidaire, c'est parce qu'ils incarnent faiblement l'ensemble de ses valeurs. Ils ne sont grands ni en topique *philia*, ni en topique engagée, ni en topique technique. Leur grandeur situationniste est bien réelle, mais insuffisante (11.4).

Il en serait de même pour les RERS si ce n'est que leur grandeur attestée est la *philia*. Le risque encouru pour eux est précisément de ne pouvoir faire valoir que cette grandeur. Chaque RERS peut connaître, comme celui d'Evry, une désaffection des « classes moyennes » parce que aucun instrument ne permet à ces dernières de mesurer l'intérêt (vois quel profit tu peux tirer de moi) qu'ils auraient à maintenir leur investissement dans l'association. Comme pour le commerce équitable et les finances solidaires, tout est une question d'équilibre topique. Lorsque le marché des SEL ou des RERS met en présence des personnes qui n'ont pas la capacité d'argumenter depuis d'autres topiques que la topique situationniste ou la topique *philia*, ils se placent à découvert et risquent de recevoir des critiques face auxquelles ils perdent la possibilité de se défendre. On peut donc toujours prouver avec les spécialistes et les chercheurs en plein air (les leaders du REAS, puis du MES), en fermant quelque peu les yeux, que les associations d'échanges sans argent respectent bien à première vue la grammaire solidaire. Mais à y regarder de plus près, ce serait avec une perpétuelle insuffisance.

Les critiques que reçoivent principalement les SEL sont nombreuses. On pourrait croire que la situation est inquiétante, surtout quand la critique est, comme nous le verrons, adressée par des personnes du MRERS, à savoir par une autre organisation sans argent. Or, elles n'affectent pas les Selistes. Comme le dirait Pascale, membre du SEL de Paris, les SEL c'est *les Gaulois* et leur mot d'ordre est « *pour vivre heureux vivons cachés* ». Que d'autres Solidaires leur reprochent par exemple leur manque d'engagement (petitesse militante) ne les

touche en rien. Ils désertent l'épreuve pour retourner échanger dans leur coin. Ce n'est rien pour ceux qui se satisfont du bien-être que procure la vie dans ces micro-cités par projet. Mais quand on a le désir de fédérer l'économie solidaire à l'échelon national (comme le MES auquel adhère le MRERS) ou de lui donner un sens politique (comme le SEES), ces êtres insaisissables que sont les SEL sont bien contrariants.

11.2. Une grammaire parfaite à dominante *philia*

L'analyse des RERS que propose la principale spécialiste respecte très formellement les normes de la grammaire solidaire qui ont pourtant été calquées sur les acteurs de promotion de petites entreprises. Le refus d'être assimilé au travail social manifesté dans les analyses et la crainte de voir les réseaux « envahis » par les travailleurs sociaux sont l'indice d'une conception proprement proudhonienne (mutualiste et égalitaire) de l'association : « la parité porte sur les savoirs, écrit Héber-Suffrin, et ce sont les circonstances plus que leurs natures qui leur donnent leurs valeurs¹⁰. Les Réseaux d'Echanges de Savoirs ne doivent pas devenir des lieux de requalification pour exclus où des bénévoles de classes moyennes viendraient “soi-disant” échanger leurs compétences. C'est bien l'une des dynamiques des réseaux que d'élargir le champ des relations de chacun et de pouvoir autant apprendre d'une personne d'un milieu social plus modeste que d'une autre d'un milieu plus élevé (selon l'échelle sociale communément admise) » (1993, p. 62).

Dans les Réseaux d'Echange des Savoirs, les dispositifs d'insertion et de formation sont stigmatisés pour leur formatage et la volonté de préparer au marché de l'emploi : ce genre de travail social est pétri « d'une conception qui tend à vouloir transformer les autres, souvent sans leur participation, sans leur intention même éventuellement, et sans se transformer soi-même. Cette conception ne découle pas de la même éthique, elle conduit à avoir et à maintenir une emprise sur l'autre, elle ne le sort pas de son statut. C'est une conception qui fait de l'autre un assisté, l'enferme dans un processus d'aide où il est le seul à recevoir, où il est contenu dans un état de passivité. Lorsqu'on a cumulé les situations où on a

¹⁰ . La parité dans les réseaux n'a rien d'artificiel poursuit la pédagogue : « elle suppose plus de clairvoyance et d'authenticité que de volontarisme. Elle est fondée sur l'expérience vécue et la conviction que tout savoir est utile, à un moment ou à un autre, à chacun, selon ses besoins, reconnus à tel moment, ses désirs et ses savoirs déjà repérés. Aussi, autant l'apprentissage du français était nécessaire et possible à ce moment donné à l'enseignante de couscous, donc véritablement utile, autant était utile à ce même moment la connaissance de ce plat aux apprentis cuisiniers, parmi lesquels pouvait très bien se trouver, sans en ressentir la moindre frustration, une personne bardée de diplômes universitaires (*Ibid.*, p. 65).

toujours été aidé, sans jamais avoir l'occasion de donner, on est écrasé, étouffé, emprisonné dans un labyrinthe dont on ne voit pas comment sortir, amputé...dans ces conditions on ne peut être acteur, on n'a prise sur rien ni sur les autres, ni sur soi-même et son propre destin. Dans un réseau qui fonctionne bien, celui qui est sans ressources parce que la société le regarde ainsi, découvre qu'il n'est pas sans ressources, qu'il a des ressources à offrir pour le bien commun. Inversement, celui qui croit qu'il n'a pas besoin d'apprendre, celui qui pense que ce qu'il sait suffit à l'exercice de son activité, au développement de son projet de vie, celui-là découvre d'autres ouvertures qui enrichissent son propre savoir » (*Ibid.*, pp. 66-67).

Un réseau qui fonctionne bien peut être considéré comme une cité par projet au sein de laquelle les plus désaffiliés jouissent d'une protection, d'un encadrement convivial. La dominante philia des RERS conduit à la meilleure expression de la commune compétence (R2) et incarne fortement ce que nous avons appelé l'éthos anarcho-chrétien (chapitre 2) :

Les libertaires aujourd'hui semblent toujours être dans cet état d'esprit anarcho-chrétien lorsqu'ils prennent l'exemple des RERS (et des SEL) pour exprimer leur conception de la commune compétence. Cyrille (le frère de Marion, du Pôle d'économie solidaire de Chalon) est libraire à la librairie libertaire la Gryffe de Lyon. Il parle de la manière dont il conçoit son RERS : « La perspective complètement utopique, c'est libertaire, c'est de dire "il faut que les chômeurs s'organisent dans des collectifs de chômeurs pour s'entraider". Sauf que chômeur c'est une sale identité parce que ça n'existe pas vraiment en fait. C'est comme "sans papiers". Ça ne veut pas dire grand chose, c'est un peu l'embrouille. C'est-à-dire qu'ils sont tellement déclassés qu'ils n'ont plus d'identité positive sur laquelle reconstruire (...). A partir d'une identité négative (quelque chose qui te manque), tu peux pas reconstruire quelque chose. C'est là que les RERS c'est intéressant, c'est comme La Gryffe. Ici, quand quelqu'un arrive en pleine semaine ça veut pas dire qu'il est sans travail, ça veut dire qu'il est quelqu'un qui est intéressé par les bouquins. Quand tu es dans un RERS, tu es quelqu'un qui propose quelque chose, qui habite le quartier, pas quelqu'un qui est "d'abord chômeur" ».

Et C. Héber-Suffrin, de s'insurger identiquement : « Nombre de nos concitoyens aujourd'hui ne sont désignés que par l'allocation qu'ils perçoivent : des "éremistes", un terme dans lequel ils sont enfermés. Depuis quand existe-t-on par l'allocation que l'on reçoit ? La logique de l'institution a entièrement pris le dessus sur la personne ! Quantité d'organismes ne nomment les gens que par leurs manques, ce qu'ils n'ont pas, ne font pas et ne savent pas ! C'est assez comme cela : les gens ont aussi envie et tellement besoin qu'on leur envoie une autre image d'eux-mêmes. Nous assumons ouvertement le choix d'établir un autre rapport avec les personnes économiquement pauvres, les chômeurs de longue durée, les étrangers non qualifiés... et tous les publics visés par les politiques sociales, mais nous demeurons persuadés que l'échange de savoirs est enrichissant pour tout le monde (...). Dans les réseaux

il s'agit de proclamer la dignité de tous, affirmer une éthique du vivre ensemble et la mettre en place dans une organisation sociale (2001, pp. 135-136, 155) ». Plus que partout ailleurs dans l'économie solidaire, la commune humanité des personnes associées est mise en évidence dans les RERS (un cas d'école faisant apparaître la compétence là où on ne la voit pas est présenté en annexe V-5-1).

Mais le RERS d'Evry auquel appartient Claire Héber-Suffrin en tant qu'échangeuse souffre d'une désaffection des « classes moyennes » susceptibles de venir échanger leurs savoirs au réseau. C'est souvent le cas dans les Réseaux d'Echanges développés dans des quartiers relativement pauvres : l'impératif catégorique d'action avec et pour les désaffiliés est mal entendu par ces personnes qui *ne voient pas (ou ne voient « plus » pour les militants du début qui ont quitté l'association)* ce qui peut les attirer au réseau, en tant qu'avocat ou médecin. Toute une politique voudrait être lancée afin de parvenir à « attirer » au réseau les cadres des entreprises avoisinantes qui travaillent mais ne vivent pas à Evry (Géniton, Génipôle, Ariane Espace). Pour ce faire, les membres du RERS pensent s'inspirer du réseau de l'Essonne qui a monté une banque des savoirs sur Internet qui a permis à beaucoup de personnes issues des classes moyennes salariées (surtout des enseignants) de rejoindre le réseau pour y apprendre à faire de la cuisine et surtout du bricolage (le témoignage de Pascal, salarié du MRERS et membre du RERS d'Evry : annexe V-5-1) Au RERS de l'Essonne où tout le monde (affiliés et désaffiliés) trouve son compte, des professeurs, des architectes et des ingénieurs sont parmi les plus actifs.

Dès que le rapport d'affiliation est correctement équilibré dans un réseau les savoirs circulent et la formation mutuelle apporte plus que la formation, parfois professionnalisante, des désaffiliés. Evidemment, les RERS sont « petits » en topique situationniste car s'ils permettent parfois de relancer les individus dans des dynamiques de socialisation et de formation (les RERS sont parfois financés par les dispositifs d'aide à l'emploi, à l'insertion et à la requalification), il est très rare que de l'auto-emploi puisse être généré grâce aux échanges. Mais dans son extension large, le souverain Bien (le travail) est bien présent dans ces associations où tout le monde s'active à « enseigner » (RERS), à rendre un service ou échanger un bien contre monnaie factice (SEL).

Pour ce qui est des SEL, les études corroborent les dires de la spécialiste des RERS. On retrouve des gens de toutes les origines sociales qui viennent au SEL pour des raisons différentes. Les plus désaffiliés y viennent car « l'aide de nécessité propre aux classes populaires et aux pauvres est marquée par la faiblesse de revenus et l'extrême difficulté de compenser ceux-ci par la multiplication des échanges hors foyer ». Les affiliés s'y retrouvent

car l'aide de sociabilité qui a cours dans les SEL est, quant à elle, une pratique familière aux classes moyennes, pour qui le plus souvent la richesse en relations sociales est positivement corrélée avec la possession d'un revenu stable (Laacher., 1998, p. 143, 2003, p. 70)¹¹. C'est pourquoi les SEL sont presque toujours composés de salariés à la situation assurée (fonctionnaires, ingénieurs, enseignants, etc) et des personnes socialement fragiles et d'autres encore qui n'ont pour seules ressources que les minimas sociaux, peuvent cohabiter dans un même SEL (2003., p. 119). L'absence de hiérarchie sociale leur vaut le même intérêt de la part des libertaires.

Les premières expériences françaises, ont d'abord calqué leur unité monétaire sur le franc, ce qui a eu pour résultat de déplacer les inégalités sociales extérieures au SEL à l'intérieur. Ainsi par exemple un professeur d'université demandant 200 grains de SEL de l'heure se plaignait qu'une femme proposant des ménages en demandait 50 au lieu des 45 habituels. Heureusement, la nouvelle génération de SEL, confère une valeur à l'heure plutôt qu'aux services ou aux biens. Ainsi, une heure d'enseignement universitaire vaut une heure de ménage, soit souvent 60 unités. C'est le cas du piaf et du pigalle des SEL rencontrés dans le cadre de la présente étude et dans celle de Lodève que nous expose J-L. Do dans *Réfractions*, la revue d'expressions anarchistes (2002, pp. 69-74)¹².

L'absence de hiérarchie permet la philia : « il se crée en effet une relation d'amitié, de confiance ; c'est une part de soi-même, de son histoire que l'on s'offre réciproquement (en s'échangeant des cours de cuisine et de violon) » (Héber-Suffrin, 1993, p. 58). Il est frappant de remarquer que les membres des SEL où circulent des services s'accordent entièrement à cette analyse des RERS :

Régis, 54 ans, a fondé le SEL de Faubourg dans le 17^e arrondissement de Paris (biographie en annexe III-3-21). Il a perdu son emploi dans le bâtiment suite à un accident de travail. Il se définit comme un « anti-

¹¹ . L'analyse est partagée par tous : le SEL reconstruit une égalité monétaire. Les compétences manuelles, souvent stigmatisées, sont fortement demandées dans les SEL : un bricoleur est nettement plus sollicité qu'un intellectuel donnant des cours (Bayon, Servet, 1998, p. 333., Servet et al., p. 221). Contrairement aux associations d'insertion, « la personne est revalorisée par ce qu'elle sait faire : un rmiste est capable d'échanger valablement avec un professeur d'université et d'une manière relativement équitable, c'est une grosse évolution ; de même que découvrir que le professeur d'université peut discuter avec des gens qui sont au RMI. Les opinions peuvent évoluer à travers ce genre de relation » rapportent les chercheurs du centre Walras de leur enquête dans le SEL de Villeneuve-D'Ascq (*Ibid.*, p. 252).

¹² . Les SEL basant leur calcul sur l'euro sont devenus très minoritaires en France. Le SEL d'Ariège, premier SEL de France a fait l'inverse de la plupart des autres SEL : ils sont passés de la mesure temps à l'équivalent euros. De plus en plus de SEL font aussi appel à des échanges hybrides (grain + euro) ou au « gré à gré » entre créateur et débiteur afin d'évaluer la valeur d'une marchandise. Dans le cas par exemple des SEL ruraux, si une fermière devait faire payer un fromage au prix équivalent au temps qu'elle a passé pour le faire, le montant serait tellement élevé que personne ne le lui achèterait.

intellectuel » des SEL, insiste sur sa sensibilité écologique et autogestionnaire, sa déception à l'égard de la gauche mitterrandienne et son rêve de créer une SCOP de peinture écologique : « Par exemple, quand j'ai « acheté » un objet que j'ai offert, après, à ma fille, j'étais très ému de l'échange avec des unités d'échange parce que c'était un objet très beau qui venait d'un pays lointain (que j'avais) de quelqu'un qui était dans un autre SEL (le SEL de Paris), je crois, qui voyageait dans le monde entier et qui rapportait des objets locaux. Au cours d'une bourse d'échanges (parce qu'on fait des bourses locales ou régionales d'échanges qui rassemblent plusieurs SEL), il mettait tous ces objets à la disposition des gens. Ca m'a fait très, ... c'est quelque chose d'étonnant, on ne se rend pas compte, c'est impressionnant. C'est plus un échange entre deux personnes que, bon "j'ai payé mon truc et c'est terminé (je me suis peut-être fait rouler)". Si j'ai acheté une machine à tel prix, on n'a plus aucune relation avec la personne à qui on l'a achetée. Il n'y a même plus aucun lien. Ca donne une émotion à l'objet alors que, le même, avec des euros, l'émotion elle est dans le désir. Désir d'achat d'abord et dans une jouissance d'avoir l'objet ensuite. Et puis il faut essayer que ça ne tombe pas en panne. On revient à quelque chose qui est désagréable en Cette calculatrice par exemple (il désigne sa calculatrice, nda), c'est une calculatrice qui me fait ressentir la personne avec qui je l'ai échangée. Je sais tout le temps que je l'ai échangée avec Daniel. Et quand je vois Daniel, ça peut m'arriver de repenser à l'objet. Si je revois la personne à qui j'ai acheté des objets que j'ai offerts à ma fille, c'est clair que j'y repenserai, ça c'est sûr. (...) Moi, j'ai eu un cas, quand j'étais au SEL de Paname : une personne qui m'a appelé en banlieue, qui m'a très mal reçu, un jour où il pleuvait à verse, c'était très agréable (ton ironique) ! Elle voulait que j'aie rafistoler sa cuisine (parce que j'offre du bricolage) où il y avait de la toile de verre pourrie, c'était noir de champignons. Il y avait de gros problèmes d'humidité mais elle voulait que je le fasse sans enlever les meubles... disons que les conditions étaient extrêmement difficiles et en plus, dans la conversation, elle m'a glissé qu'elle voulait revendre son pavillon et que ça l'arrangerait de le revendre avec sa cuisine propre. Donc, pour moi, ça ne m'intéressait pas du tout parce que c'était quelqu'un avec qui je n'avais pas d'affinité, quelqu'un qui voulait du travail gratuit, c'est-à-dire pas d'euros à dépenser pour quelque chose qui était très difficile à faire (enlever de la toile de verre ce n'est vraiment pas facile) et en plus, c'était juste pour avoir plus de possibilités de vendre son pavillon. Ce n'était pas du tout dans l'orientation du SEL (...) Donc je lui ai dit que ce n'était pas quelque chose qui m'intéressait, c'est tout. C'est-à-dire que dans le SEL il n'y a pas d'obligation de résultat. Il n'y a pas d'obligation d'échange si l'échange ne plaît pas aux deux personnes. Mais c'est pour dire aussi qu'il y a des gens qui sont au SEL dans l'intention de se faire faire du travail au noir. Même pas payer. Ca, ça se sait. Par contre, j'ai eu l'occasion de faire de la peinture dans un appartement avec une fille qui m'a demandé (c'était à Montreuil). Elle a fait la peinture avec moi. On a fait la peinture ensemble. On a discuté pendant toute la journée. On s'est appris des choses l'un l'autre. Elle m'a invité à déjeuner à midi. Ca s'est très bien passé. Et puis, quand je suis parti le soir, je n'avais pas l'impression d'avoir gagné des euros, j'avais l'impression d'avoir gagné plus que des euros. C'était un échange. Il y avait quelque chose qui s'était passé dans cette journée qui était très agréable. Sans pourtant que j'aie gagné des euros à travailler ».

Suite en annexe V-6-1

Comme le disait Mauss en parlant de son célèbre Hau : « Tout se tient, se confond ; les choses ont une personnalité et les personnalités sont en quelque sorte des choses permanentes du clan. Titres, talismans, cuivres et esprits des chefs sont homonymes et synonymes, de même nature et de même fonction. La circulation des biens suit celle des hommes, des femmes et des enfants, des festins, des rites, des cérémonies et des danses, même celles des plaisanteries et des injures. Au fond, elle est la même. Si on donne les choses et les rend c'est

parce qu'on se donne et se rend "des respects" — nous disons encore "des politesses". Mais aussi c'est qu'on se donne en donnant, et, si on se donne, c'est qu'on se "doit", — soi et son bien — aux autres (pp. 226-227). Le Hau est chargé d'autrui, « accepter quelque chose de quelqu'un c'est accepter quelque chose de son essence spirituelle (...) Il y a avant tout mélange de liens spirituels entre les choses qui sont à quelques degrés de l'âme et les individus et le groupe qui se traitent à quelques degrés comme des choses » (*Ibid.*, pp. 161-163).

On comprend que l'auteur soit repris par la majorité des spécialistes des SEL pour étudier le type de témoignage que nous venons de citer. Le Hau, l'esprit du don constituerait cette strate spirituelle, l'âme, qui rapproche dans notre perspective les SEL de l'économie solidaire en topique *philia*.

Pour Latouche, la multilatéralité a pour principe de superposer la symbolique du don (chargé de sens) à l'échange marchand (Latouche, 1997a, p. 264). Plus précisément, le fait d'en revenir à un « petit marché » convivial permet à l'échange de conserver son sens et son humanité. C'est donc bien un retour pur et simple au mythe marchand de l'économie moderne que l'on n'ose pas qualifier comme tel car la représentation que l'on se fait du marché est ambiguë (voir péjorative) et peu stabilisée dans les associations (Servet et al., 1999, p. 134)¹³. Les spécialistes du centre Walras soulignent que si quelques Selistes militants persistent à s'en prendre au marché, c'est parce qu'ils en ont une représentation biaisée et mal stabilisée. Ils recréent tous bel et bien un marché mais un marché pétri de sympathie et de lien social au point de rendre effectivement indétectable l'échange marchand. Le SEL offrirait la possibilité

¹³ . Les spécialistes qui évoquent l'échange sans argent comme « marché » ont pour point commun de vouloir révoquer la représentation du marché associée aujourd'hui à la grande surface pour en revenir à la « place de marché ». Les membres du centre Walras reprennent la théorie de Michèle de La Pradelle : la place de marché (marché aux puces, marchés forains, etc) comme l'espace d'une communauté civile où sont temporairement oubliées les inégalités de fortune et de statut. Latouche, de son côté a comparé souvent les SEL aux marchés africains. C'est à eux qu'il a consacré une grande partie de ses travaux. Il essaie d'y montrer des « agoras » et des lieux de contre-pouvoir où la fonction sociale prime sur la fonction économique. « Colorés et pleins d'odeurs », ces marchés seraient les derniers remparts contre LE Marché et ses effets destructeurs. Cet échange de denrées mêlé à la parole, où chacun juge l'autre pour trouver le taux d'échange qui permet de maintenir la relation, est aux antipodes du supermarché vanté par Milton Friedman dans lequel les gens n'ont pas besoin de s'aimer et de se connaître pour faire des affaires. Il est Marché anonyme et abstrait, source inépuisable de frustrations et de conflits. A l'inverse, les marchés africains, participant apparemment de la logique du don, seraient le signe que l'échange, même marchand, peut posséder les vertus du doux commerce (2002, pp17-25, 1997a, Servet et al., p. 127, etc.). Pour l'Afrique, Latouche en arrivera forcément à l'idée classique que l'Occident et son Marché sont en train de tout pervertir (2001b., p. 129). Pour les SEL, il aboutira tout aussi logiquement à l'idée qu'ils renouent avec les traditions marchandes du don africain ou des « places de marchés anciennes », « ces lieux concrets des villes et des villages où s'échangeaient les marchandises traditionnelles » et qui mettaient en communication plus ou moins étroite les marchés des biens, les marchés des services producteurs et les marchés de capitaux (1997b, p. 143). Dans tous les cas, l'opposition entre LE marché et LES marchés semble une nouvelle fois provenir d'une inspiration puisée chez Polanyi qui distingue les marchés des sociétés occidentales antérieures au XVIIIe siècle du marché autorégulé et concurrentiel ([1944], 1983, p. 95sq).

à chacun indépendamment de son statut, de sa condition et de ses opinions, d'expérimenter de nouvelles formes de relations sociales au sein d'une économie non monétaire reposant sur la circulation et l'échange des biens matériels et symboliques. Une sorte d'économie enchantée débarrassée des pouvoirs iniques de l'argent et des rapports marchands (Laacher., 2003, p. 60).

Et en effet, on retrouve l'idée fondamentale d'A. Smith selon laquelle l'échange constitue le premier acte des individus composant « les sociétés civilisées ». D'une certaine manière, le principe de commune humanité axé sur la compétence universelle est à l'origine du discours favorable aux SEL comme de *La recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* :

« C'est la grande multiplication des productions de tous les différents arts (...) qui cause dans une société bien gouvernée cette opulence universelle qui s'étend jusqu'aux rangs les plus bas du peuple : chaque ouvrier peut disposer d'une grande quantité de son propre ouvrage au-delà de ce dont il a lui-même besoin ; tous les autres ouvriers étant exactement dans la même situation, il devient capable d'échanger une grande quantité de ses propres productions contre une grande quantité, ou ce qui revient au même, contre le prix d'une grande quantité de leur propre production. Il leur fournit en abondance ce dont ils ont besoin, et ceux-ci lui fournissent avec autant de générosité ce dont il a besoin ; si bien qu'une abondance générale se répand dans tous les divers rangs de la société ([1776], 2000, p. 16, p. 277sq).

En l'état, cette définition de l'échange n'aborde pas encore la question de l'argent mais en reste au principe marchand. Smith estime que le penchant naturel de l'homme est au troc, à l'échange. Contrairement à l'animal, il peut s'entendre sur un marché et contracter de manière conventionnelle (Boltanski, Thévenot, 1991). L'entreprise de Smith fut de construire une cité cohérente avec une nature humaine supposant certaines dispositions affectives à l'égard des autres et des choses mais ne reposant pas sur une capacité au calcul rationnel. C'est la sympathie qui permet aux hommes de se mettre les uns à la place des autres, de s'identifier les uns aux autres et donc de s'entendre sur un marché des biens extérieurs. On reconnaît que le seul côté par lequel sa jouissance puisse être indéfiniment étendue est celui du rapport avec ses semblables et que son existence s'agrandit à mesure qu'il s'associe à leur affection. La sympathie est une sorte de langage universel et antérieur à toute chose (*Ibid.*). Elle conditionne l'échange marchand plutôt que de s'y adjoindre a posteriori.

Le témoignage de Régis est un cas d'école : l'objet *devient plus qu'un truc payé avec de l'argent, ...j'ai l'impression d'avoir gagné plus que des euros ... c'est impressionnant...cette calculatrice me fait ressentir la personne avec qui je l'ai échangée. A*

l'inverse, la *philia* conditionne entièrement l'échange marchand : Régis a refusé de prester un service pour une personne « qu'il ne sentait pas ». Face à des témoignages que l'on peut supposer identiques (et parfois grâce à leur propre expérience de Selistes), on comprend que certains spécialistes, enthousiastes s'intéressent à l'éventualité d'une « selisation du monde »¹⁴. Certains vont affirmer leur possible extension à titre de modèle économique. D'autres vont indiquer que la chose n'est pas possible. A ce moment précis se donne à voir dans le champ scientifique un clivage qui a ceci de particulièrement intéressant qu'il reproduit trait pour trait une dispute qui a lieu dans le MES au sujet de la pertinence des SEL.

11.3. Vers un nouveau modèle économique inter-associatif ?

Dans le bureau du Mouvement national qui tente de fédérer l'économie solidaire, certains enthousiastes des SEL se prennent à rêver à la généralisation du modèle SEL. Jean-Patrick par exemple est bénévole à l'ADSP, membre du bureau du MES et compte quelques amis dans le SEL de Paris. Il peut s'appuyer sur l'enthousiasme que les membres du MES en général disent partager au sujet des systèmes d'échanges sans argent dès lors qu'ils participent à des forums autonomes. Quand les membres du MES communiquent à Porto Alegre (forums alter-mondialistes) ou aux symposiums internationaux *Globalisons la solidarité* (qui verra naître l'IRES-MES, Québec, etc) il ne fait pas de doute qu'ils s'expriment en leur faveur : c'est indéniablement la quatrième branche solidaire à côté des services de proximité, de l'épargne solidaire et de l'équitable. Ce faisant, ils se situent dans la droite ligne des chercheurs et des politiques qui convoquent les SEL et RERS dans les forums autonomes afin de donner une cohérence aux différents ensembles de l'économie solidaire¹⁵. Mais Jean-Patrick fait partie de ces membres du MES qui ne veulent pas se contenter d'une mise en cohérence de façade. Etant donné que l'on vante l'inclusion mutuelle des SEL et des autres ensembles de l'économie solidaire, il faut assumer de voir dans les premiers un outil utilisable pour les seconds. Il s'agirait d'une solution économique qui permettrait l'économie d'argent à des associations qui ont un faible pilier marchand (vente de produits, de services par les

¹⁴ . Nous reprenons l'expression à Blanc (2000, p. 256).

¹⁵ . sur sa dimension marchande. Dans la lecture que font les spécialistes, ils se rapprocheraient alors de ces économistes qui se méprennent sur les SEL en y voyant les plus libéraux des libéraux (Bayon, 1999, p. 16, Servet, 1999, p. 167).

associations) ou qui en ont un, comme l'ADSP, mais parce qu'elles vendent des prestations à des associations qui, elles, jouissent de fonds publics.

Jean-Patrick (biographie en annexe III-3-22) : « Pour les gens (du MES) peut-être que les SEL ça paraît trop alternatif. Ça interroge pas mal de schémas. Ce qui ne veut pas dire que dans les associations ou fédérations qui sont adhérentes il n'y a pas de relations avec les SEL sur le plan local. Or, l'avenir sur le plan économique dans l'économie solidaire, il repose sur un modèle du genre des SEL parce qu'avec la droite au pouvoir, le fric institutionnel c'est "que dalle". Mais on peut s'en passer et vivre sur des objets coconstruits et non pas sur "donnez-nous de l'argent pour faire vivre le mouvement". C'est des dimensions très économiques sur lesquelles j'ai fait des propositions au CA (Août 2002) du MES, ça a pas été retenu. J'ai dit : "la Droite est arrivée au pouvoir, les choses vont changer, il faut qu'on soit capable de construire différemment notre rapport à l'économie". Je proposais que, sur des demandes de prestations qu'on se fait à l'intérieur du MES entre associations, on évalue les tarifs (que ce soit pas les tarifs du marché classique) et que les gens acceptent de mettre leurs prestations au pot commun pour amorcer un SEL : "je laisse au pot commun du MES X unités d'échange qui correspondent au prix de la prestation que j'ai faite pour une autre association à condition que je puisse profiter des prestations d'une autre association". Ce serait mieux plutôt que de dire "écoute j'ai pas d'argent pour te payer ce que je dois, tu peux me le faire à moitié prix ?". (...) On aurait fait une centrale de références pour identifier les offres et les demandes. C'est une économie qui pourrait permettre de faire vivre tout le réseau ! (...) Par exemple si j'ai besoin de conseils informatiques ou n'importe quoi, pourquoi aller chercher des gens qui sont dans le système alors qu'on peut aller chercher des gens qui sont dans le réseau "économie solidaire" et qui ont ces compétences ? Identifions-les dans une centrale de références et mutualisons !

C'est pas passé au CA cette proposition. (*L'interlocuteur fait comprendre qu'alors, énervé, il a dévié le slogan altermondialiste auquel ont l'habitude de se référer les membres du MES*, nda) Je leur ai dit : "un autre monde est possible : le même !" En fait, ils (les membres du bureau du MES) associent des modalités de réflexion qui sont de vraies catastrophes qui sont celles du modèle soi-disant contesté. A mon avis il n'est pas contesté ce modèle. C'est tout ! »

La possibilité désirable d'étendre le modèle économique local « SEL » renvoie à une forme de certitude qu'il existe des compétences diversifiées, propres à chacune des composantes associatives qui forment le Mouvement. Elle rappelle le principe de commune humanité qu'économie solidaire, libertaires et, en fin de compte SEL, partageraient. Il y va d'une volonté de reconstruire l'échange marchand sous un nouveau jour à l'échelle inter-associative qui s'appuie sur une vision de l'économie solidaire intellectualisée et volontiers totalisante. Un marché parallèle d'échanges et de services pourrait être mis en place. Les ambitions économiques du fédéralisme proudhonien refont surface. Il s'agit bien d'assumer une forme de réciprocité mutuelle à grande échelle¹⁶.

¹⁶. Ce n'est pas l'unité de comptabilité qui importe, écrit plus d'une fois Proudhon. « Pour qu'il y ait mutualité parfaite il faut que chaque producteur, en prenant certain engagement vis-à-vis des autres, qui de leur côté s'engagent de la même manière vis-à-vis de lui, conserve sa pleine et entière indépendance d'action, toute sa

Pourquoi pas ? Les chercheurs du centre Walras notent que les membres fondateurs ou idéologiquement actifs des principaux SEL français, estiment que « les SEL seraient destinés non pas à pallier les dysfonctionnements momentanés du système économique externe et à redonner une bouffée de lien social mais à fournir les bases d'un renouveau de la société, à donner l'exemple à suivre de convivialité, de proximité et d'entraide dans un monde supposé individualiste et en tant que tel destiné à s'effondrer » (Servet et al., 1999, p. 91). Le messianisme solidaire est prégnant et la sensation d'avoir enfin entre les mains la structure d'une nouvelle organisation économique font se rejoindre certains tenants de l'économie solidaire et certains tenants du secteur quaternaire lorsqu'ils parlent d'association : « Si l'on examine le fonctionnement des SEL, il apparaît être une solution d'avenir, beaucoup moins complexe qu'on ne le croit souvent. Les SEL fonctionnent, en fait, par échanges mutuels de services, basés sur le temps passé (une heure de cours d'anglais s'échange contre une heure de travaux de plomberie, par exemple). Si l'on couple ce système avec l'utilisation de l'informatique en réseau, il est tout à fait possible que la sphère associative s'autofinance, au moins en partie, en utilisant sa propre monnaie » peut-on lire du côté de l'AECEP à l'époque où elle existait encore (Aznar et al., pp. 119-120). Très juste, renchérit Sue sur sa lignée quaternaire, une telle monnaie dont l'unité de compte serait le temps passé peut démultiplier les échanges et être très fédératrice pour un secteur en quête d'une identité plus forte (2001, p. 223).

Les spécialistes des SEL ou les RERS qui doutent de leur inclusion dans l'économie solidaire¹⁷ comme ceux qui n'en doutent pas (plus nombreux dans l'AECEP), envisagent *VRAIMENT* que le modèle d'échange que ces structures associatives incarnent puisse se généraliser. Certains membres du MES avanceraient sur les mêmes pistes : « on les a assez vantés dans nos colloques et nos rencontres de l'économie solidaire, il faut à présent exploiter leur modèle » ! On envisage l'échange sans argent comme une possibilité de transformation REELLE de l'économie en général, on lui accorde du « crédit », on y « croit ». Ce dernier témoignage illustre comment les spécialistes et les acteurs (Jean-Patrick) peuvent se retrouver sur une même ligne discursive. Dans les deux cas on envisage la « selisation du monde » (Blanc, 2000, p. 256sq).

liberté d'allure, toute sa personnalité d'opération : la mutualité, d'après son étymologie, consistant plutôt dans l'échange de bons offices et des produits que dans le groupement des forces » ([1965], 1977p. 107). Chaque association particulière a pour objet l'exploitation d'une spécialité industrielle ou la poursuite d'une entreprise en vue d'un bénéfice propre mais se retrouve soumise aux autres par le devoir de mutualité (*Ibid.*, p., 170).

¹⁷. qu'ils estiment encore trop liée au rôle de « SAMU social », insuffisant pour lutter contre « l'économicisation de la société ».

D'une certaine manière, étendre les règles des échanges sans argent au fonctionnement inter-associatif — comme l'envisage J-P au sein du MES — renforcerait considérablement l'échelle de ce que Gorz qualifie d'expérimentation, et Latouche, de laboratoire de citoyenneté. Alors, pourquoi la solution préconisée par J-P. au MES a-t-elle dû essuyer un tel refus par les mêmes qui, dans les forums autonomes, accompagnent les chercheurs pour souligner la radicale « solidarité » des échanges sans argent ?

Pourquoi les expériences précédentes visant à exploiter ce modèle économique n'ont-elles pas connu un plus grand succès ? En effet, pas plus que le MES, le REAS à l'époque ne s'était résolu à organiser de manière radicalement différente le noyau dur de ses structures rassemblées dans la friche industrielle de la Maaform à Pantin. Jean, longtemps président de la fédération des Cigales (poste qu'il quittera à peu près en même temps que le MES¹⁸), représentait celles-ci au REAS dont il était membre du conseil de surveillance. Il se souvient :

« A la Maaform on avait un RERS et un SEL. Mais l'ensemble des associations n'ont jamais pris le temps ou la volonté de discuter entre elles pour que cette maison soit réellement un Réseau d'Echanges derrière un système d'échange local. On pourrait imaginer que, justement, derrière une maison comme celle-là se mette en place un système d'échanges réciproques, comptabilisé d'une certaine manière, pas forcément, par le biais monétaire. On n'a jamais réussi ».

Pourtant, le modèle des Réseaux d'Echanges des Savoirs « peut être déplacé dans des champs sociaux ou institutionnels divers », laisse entendre C. Héber-Suffrin, la secrétaire générale du Mouvement des RERS (membre du REAS), en expliquant dans les pages de la revue *A faire* qu'il est déjà appliqué par l'éducation nationale dans plusieurs Zones d'Éducatives Prioritaires (ZEP)¹⁹. Et le Directeur général du REAS suggérera plusieurs fois que « les associations et coopératives membres du réseau puissent s'enseigner leurs pratiques respectives à un plus haut degré d'horizontalité et de transversalité, sans passer par les "enseignements" des membres expérimentés du Directoire, lequel est débordé de sollicitations ».

« Il nous faut donc organiser le REAS comme un Réseau d'Echanges des savoirs. Le local est détenteur d'expériences d'une extraordinaire richesse : ici du montage de sociétés de capital risque, là d'accueil des porteurs de projets. Ici des réalisations en milieu rural, là des mobilisations de territoires urbains. Ici de l'art, là du commerce... Ces expériences doivent circuler pour devenir un patrimoine commun. Le premier objectif de notre congrès, à travers une trentaine d'ateliers thématiques, est d'organiser cette circulation »²⁰.

¹⁸ . Voir supra chapitre 10.

¹⁹ . Héber-Suffrin C., 1991, « Nul ne peut être citoyen, si ... », dans *A faire*, n°9, pp. 24-25.

²⁰ . Archimbaud J., 1994, « Décembre 1994, Le premier congrès du REAS : un moment décisif pour notre mouvement », dans *A faire*, n°19, pp. 3-6. On se référera encore à Archimbaud A., dans le numéro consacré aux

Ce désir sera maintenu tel quel par son successeur jusqu'au dernier congrès du REAS (10-13 décembre 1998) dont les débats préparatoires accentueront l'argument de « l'irrécupérabilité » des échanges sans argent par le marché classique et celui de son efficacité à grande échelle dont atteste le modèle japonais, véritable économie parallèle développée autour de 270 000 associations autonomes²¹. Le REAS périclitera, et de ses projets d'organisation inter-associative « sans argent » il ne restera guère que l'association MB² créée par ses anciens « correspondants locaux ». L'activité principale de ce groupe de recherche action tient en effet de l'échange de savoirs et de compétences professionnelles entre membres, (salariés, bénévoles ou chercheurs « confinés » de l'économie solidaire).

Dans le cas du REAS comme dans le cas du MES, les promoteurs de l'idée d'une organisation sans argent des associations adhérentes ont pâti du désintérêt des autres membres du réseau (on ne recense que deux interventions des théoriciens du don-contre-don proches des SEL dans la quinzaine de numéros de *La lettre* sortis à ce jour)²².

En réalité, on constate que l'imposition d'une telle organisation ne peut que très difficilement naître d'une volonté « institutionnelle ». Parce que la *philia* est très difficilement extensible sur simple décision, l'exploitation des systèmes d'échanges sans argent dans de grands réseaux qui dépassent l'échelle des personnes dans leur association est quasiment impossible. Tout au plus peut-on constater que des premiers réseaux d'échanges réciproques de savoirs s'élaborent au sein de collectifs territoriaux, en régions, lorsque les membres et les permanents d'associations d'économie solidaire différentes sont amenés à se fréquenter longuement parce que leur locaux sont conjoints :

actes des rencontres du Réseau à Marseille en 1996 : Se développer en SEL pour prouver qu'on peut produire de la richesse en considérant l'argent comme fin et non comme moyen, etc.. (1997, « Discours d'ouverture », n° 39, pp. 2-6)

²¹. Dans beaucoup de créneaux de développement qu'elle peut envisager, l'Economie Alternative et Solidaire peut se situer sur un terrain occupable par d'autres formes d'économie, en particulier par son secteur le plus dynamique, celui du capitalisme libéral anglo-saxon. Le développement de services de proximité peut s'effectuer en EAS, mais nous savons qu'actuellement Sodhexo, la Caisse des Dépôts, les grands opérateurs de travail temporaire, demain pourquoi pas, La Lyonnaise ou la Générale des eaux, peuvent se mettre sur le même marché. Réciproquement, si l'EAS a initié avec succès la distribution de produits biologiques, et si cette distribution peut se développer, s'organiser, la frontière peut devenir tenue entre entreprise alternative et entreprise soumise libéralement aux lois du marché et de la grande distribution spécialisée (...). Il faut donc dresser un portrait robot de l'EAS à partir de ce qui correspond le plus à l'antithèse de l'économie libérale (...). On doit partir d'un système d'échanges non monétaire, en particulier en valorisant le temps qu'on aurait compté, classiquement, comme bénévolat. (Pillet A., 1998, « L'économie Alternative et solidaire, Part incontournable de l'Economie », dans *A faire*, n° 50, pp. 23-28)..

²² . Voir Plassart F., 2002, « Chèque du temps choisi, le retour », dans *Lettre de l'IREs*, n° 13, p. 5 et Caillé A., 2002, « Le travail n'est pas mort, mais il ne parle plus » dans *Ibid.*

Bruno est directeur de l'Association Provençale pour l'Economie Alternative et Solidaire qu'il représente au MES. Il voudrait, comme J-P., faire avancer les fonctionnement associatif vers des modalités « sans argent ». Il concède que son association n'est « pas encore très avancée sur la logique "SEL". Mais par contre, poursuit-il « on essaie de créer aujourd'hui des réseaux d'échanges réciproques de savoir qui soient des réseaux associatifs de structure sur Marseille. C'est-à-dire qu'au lieu que ce soient des personnes qui fassent l'échange de savoirs, ce soient des structures qui s'échangent leurs compétences. On évolue dans cette logique-là. C'est de dire : "aujourd'hui on est tous dans des logiques économiques qui nous placent dans des difficultés structurelles. On peut mutualiser des savoirs, on peut mutualiser des compétences". Nous, au sein de l'APEAS, on mutualise le poste de comptable sur plusieurs structures, de même pour nos locaux et notre accès internet. Ces outils-là ils sont mutualisés, partagés. Il y a un échange qui reste marchand autour de ça car, soit il y a des conventions financières (avec les autres associations) qui nous versent de l'argent soit les associations peuvent pas payer et alors, quand on a besoin de leurs savoirs, elles nous les donnent gratuitement. Donc on est dans du "monétaire - non monétaire" ... C'est très pragmatique : soit on peut faire du monétaire et on le fait, soit on ne peut pas, alors on va faire du non monétaire quoi ! (...) Sur les SEL c'est plus compliqué mais pourquoi pas ? On y viendra sûrement. Mais c'est plus compliqué car c'est plus rural qu'urbain, c'est plus de l'inter-individuel ».

Ce sont des relations teintées de convivialité philia que doivent entretenir entre elles ces associations (ou, du moins, leurs leaders) pour instaurer la confiance nécessaire à des échanges de savoirs. Le problème des grands réseaux ou des inter-réseaux comme le MES ou, précédemment, le REAS est qu'ils fédèrent des personnes qui sont militantes mais qui ne vivent pas ensemble ou, du moins, qui ne partagent pas l'intimité des rapports de sympathies qui finissent par se tisser entre individus d'associations différentes à partir du moment où ils se retrouvent sur un même lieu de travail. Dans le cas de l'association MB², c'est simplement l'amitié des personnes qui est à l'origine du groupe. Si leur RERS fonctionne gratuitement c'est parce qu'ils se sont pour la plupart rencontrés au REAS et ont décidé, suite à l'effondrement de celui-ci, de maintenir le réseau des correspondants locaux (ACL) qu'ils formaient.

Le désir déchu d'une mise en forme d'une économie « sans argent », d'un nouveau monde économique à grande échelle s'explique par le fait que cela reviendrait à extrapoler la logique situationniste, à faire fi d'un certain nombre de freins philia qui lui donne un équilibre topique au sein d'une petite association (ou d'une association d'associations) dont les membres vivent les uns à côté des autres et s'entendent bien. D'une certaine manière, les leaders du REAS, ceux de l'actuel MES (comme Jean-Patrick) et les quelques théoriciens (Sue, etc) qui désirent utiliser le modèle « sans argent » afin de permettre des échanges entre associations réalisent le paradoxe de vouloir réduire ces échanges à l'économie au sens désincarné du terme (celui de ces économistes classiques et néo-classiques qui ont mal lu

Smith). Une monnaie parallèle de type SEL permettrait à des associations dont les membres ne se connaissent pas d'échanger des services afin de réaliser des économies sur leurs fonds propres. Cela revient à dé-localiser les échanges. Proposer que le modèle s'étende c'est aussi accepter qu'il perde ce pour quoi on en faisait un échange économique idéal : la philia. C'est accepter qu'il se réalise sans ce qui faisait son attrait, son âme. En définitive, l'échange marchand entendu au sens originaire de Smith (imprégné de philia), n'est pas toléré par l'organisme solidaire du type MES ou REAS parce qu'il est impossible à grande échelle.

En tant que modèle économique de grande ampleur, les SEL risquent à tout moment de renouveler l'échange marchand classique et l'état d'esprit capitaliste. C'est ce que constate Pascale, membre du plus grand SEL de France qui compte presque 500 membres :

Au SEL de Paris, « on ne savait pas que la surémission c'était dangereux. Les anglosaxons savaient mais l'information n'est pas passée jusqu'aux SEL français. Notre ancienne équipe, à chaque adhésion, ils donnaient un avoir de 500 piafs. Elle disait, c'est bien car ça encourage les gens à faire des échanges. C'est ça qui a foutu le SEL en inflation. Ça a signé la mort du SEL, c'est difficile maintenant de s'en remettre, ils ont fait ça pendant deux ans, tu imagines ? A l'AG on a proposé plein de solutions pour réduire massivement le nombre de piafs sur les comptes. C'est un système d'impôt sur la fortune, c'est-à-dire un système de monnaie fondante. Normalement on a un plancher négatif à - 3000 et un plafond positif à +3000. Le plafond, il est pulvérisé depuis longtemps. Il y a des gens qui ont des comptes à 10 000... On a voulu installer une monnaie fondante régulière pour encourager les gens à bouger leurs comptes trop positifs²³. Ça a été un tollé, ça a été les hurlements. C'est qu'il y a une fétichisation de l'unité d'échange. C'est quasiment la même chose qu'avec la monnaie. C'est une cristallisation sur ce machin, ce n'est même pas matérialisé. C'est un bout de papier. C'est des trucs électroniques. Mais les gens sont attachés à leurs piafs, c'est affreux. Il y avait des gens qui pleuraient, c'est épouvantable. Là c'étaient les gros créditeurs qui disaient : si on a 10 000 piafs, c'est qu'on a passé du temps, c'est qu'on a beaucoup donné !!! (...). Donc la monnaie fondante n'a pas été votée ».

Suite en annexe V-6-2

Régis, le fondateur du plus petit SEL de Paris explique au détour de notre entretien : « Je préférerais qu'il y ait beaucoup de petits SEL partout. Il y aurait des SEL dans chaque quartier, dans chaque cité, plutôt que de faire des manipulations à grande échelle parce que le problème c'est que ça fonctionne pas vraiment (au niveau inter-associatif). C'est trop aléatoire. C'est trop lié à trop de bénévolat. C'est des organisations qui sont faites ... si ce n'est pas fait pour le plaisir, c'est fait pour faire chier, c'est-à-dire que ça finit dans la dispute comme au SEL de Paris... c'est un contresens d'avoir fait un gros SEL alors que le SEL c'est local, c'est petit ».

²³ . Pour un exemple de monnaie fondante « poussant à l'échange » (le SEL de Saint-Quentin-en-Yvelines), voir Laacher, 2002, p. 84sq, 2003, p. 91sq. Pour une analyse historique de l'expérience de la monnaie fondante : Servet et al., 1999, pp. 75-80.

En situation, le capitalisme n'existe pas. Cependant, lorsque les gens ne privilégient plus le lien *philia* parce qu'ils sont trop nombreux, tout se passe comme si la volonté d'accumulation avait le champ libre (*vois quel profit tu peux tirer de moi*)²⁴. Mais cela ne suffit pas à expliquer le désintérêt des leaders du MES pour les SEL qui n'adhèrent pas au Mouvement et que personne ne va chercher alors que nombreux sont ceux qui écrivent, en fermant les yeux sur leurs doutes à ce sujet, qu'il s'agit bien là d'économie solidaire. On peut postuler, que si la tentative de Jean-Patrick a avorté lors d'un CA de l'association, c'est en partie parce qu'un manque de *philia* caractérise celui-ci. En effet, en tant que tel le CA regroupe seulement quelques personnes issues d'horizons divers (ADSP, Artisans du monde, etc) et les représentants des diverses structures solidaires au MES au total ne dépassent pas la trentaine. Une organisation en SEL du MES ne devrait donc en toute logique pas être impossible à démarrer. Le furieux « *Je leur ai dit : "un autre monde est possible : le même !"* » de Jean-Patrick et la critique qu'il porte sur les autres membres du CA dont il estime que les représentations sont « *de vraies catastrophes* » suffit à montrer que l'entente n'est pas toujours au beau fixe au sein du Mouvement. On peut tout à fait postuler que ce manque de *philia* qui apparaît au sein du CA du MES aboutirait à l'échec du SEL de Jean-Patrick si l'idée avait été retenue. On serait en présence d'un SEL strictement marchand qui permettrait des échanges contre monnaie (alternative) sonnante et rébuchante en l'absence de toute convivialité. Des risques de capitalisation abusive seraient encourus (comme dans le SEL de Paris)²⁵.

Mais que le MES soit incapable de s'organiser en réseaux d'échanges sans argent ne devrait pas induire le rejet des SEL qui fonctionnent bien sans extrapoler leur logique marchande. Les textes des spécialistes (du centre Walras²⁶, de Rizzo, de Laacher, etc.) regorgent d'exemples de SEL locaux dont l'esprit situationniste (l'esprit de SEL) tisse du lien à n'en plus finir entre affiliés et désaffiliés comme tendraient d'ailleurs à le confirmer les

²⁴ . C'est la raison pour laquelle lorsqu'un SEL atteint une taille trop importante, habituellement ils jugent que celle-ci empêche les personnes de se connaître. De telles pratiques s'opposent clairement aux motivations de l'échange-marchand-troc où les gens peuvent ne pas se connaître. Cela s'oppose aussi à la logique de marché classique car celle-ci supporte la concurrence là où un SEL percevra l'existence de deux offreurs pour un seul et même service, un signe de sa trop grande taille qui devrait le conduire à se scinder (Bayon, 1999, p. 37sq, Laacher, 2003, p. 49sq).

²⁵ . Comme c'est aussi le cas pour les SEL à dominante « marchande » (qui calquent l'unité de valeur sur l'euro enfin de permettre une conversion vers la monnaie officielle). Les spécialistes du centre Walras montrent que ces SEL sont plus présents en Grande-Bretagne. L'expérience des monnaies convertibles est intéressante lorsque l'association vise une logique d'insertion « économique ». L'étude internationale la plus complète sur ce thème est, à notre connaissance, celle de Rizzo qui parle aussi des expériences italienne, grecque, belge, allemande, etc. Il dénombre un grand nombre de monnaies différentes, convertibles ou non et complexifie considérablement l'analyse entre LETS, SEL, TR, banques du temps, SEI, REL (etc) : 2003, p. 49sq.

²⁶ . Servet, Blanc, Malandrin, Bayon surtout pour les SEL.

exemples d'échanges de Régis dans son SEL de Faubourg. Or, aucun processus « d'intéressement » autre que théorique (celui que l'on trouve dans les forums autonomes) n'est repérable au niveau des publications du MES ou du CRIDA. Aucun compte rendu d'AG du MES ne mentionne une inquiétude quant aux SEL. Au moment de notre enquête, le chantier visant à repérer les structures territoriales de l'économie solidaire susceptibles de s'intéresser au MES occupe une petite équipe du CA : une partie du questionnaire qui leur est adressé porte sur la pertinence de l'existence du MES comme mouvement fédérateur national mais aucune question ne porte sur les méthodes d'échanges sans argent qu'ils utilisent éventuellement (comme à l'APEAS, sollicitée parmi d'autres). Les SEL ne sont jamais évoqués dans l'atelier préparant la représentation du MES au FSE en 2003, etc.

On ne compte plus les colloques, articles, et ouvrages (publiés chez Desclée de Brouwer) où les Sans argent sont nommément cités dans la grande famille solidaire. Mais contrairement à cet autre métier qu'est le commerce équitable, peu d'analyses concrètes. On n'en trouve aucune dans la *RECMA*²⁷ et une seule (très conventionnelle) dans *Territoires*²⁸ bien que les SEL soient de part et d'autre toujours mentionnés dès qu'on parle d'économie solidaire. Les papiers publiés dans *Alternatives économiques* et *Economie et Humanisme*, plus exhaustifs, sont signés par Servet et sont forcément enthousiastes lorsqu'ils présentent des expériences de SEL²⁹. Mais sous la plume des chercheurs du collectif de recherche constitué autour du CRIDA (les agences de développement de services de proximité) et les autres membres actifs du MES, on ne trouve rien d'autre que la simple évocation consensuelle des associations « sans argent »³⁰. Seul *A faire* à l'époque (1990-1999) présentait des SEL et des analyses un peu plus poussées. Mais pas un mot sur les controverses qui agitaient déjà le réseau à leur sujet alors qu'habituellement la revue n'était pas avare de débats contradictoires.

²⁷ . Il faut ici souligner l'exception notoire de la *RECMA*. En effet, sur quinze ans, seul J-F. Draperi, rédacteur en chef de la revue, y attache un peu d'attention à deux reprises mais le sujet n'a jamais fait l'objet d'un traitement systématique (voir 1998, « L'économie sociale, un ensemble d'entreprises aux formes infiniment variées », *Op. Cit* et 2001, « L'économie sociale et solidaire face aux nouvelles attentes de la société », dans *RECMA*, n° 282, pp. 5-15). Il est intéressant de noter qu'en plus d'*Economie et Humanisme*, *Territoires* et *A faire*, un lieu de rendez-vous crucial des spécialistes de l'économie solidaire et des spécialistes du temps libéré (ou de l'économie « sans argent ») est la revue *Transversales*, aujourd'hui disparue. On y retrouve les principaux protagonistes convoqués dans ce travail qui y résumant leurs recherches de la même manière que dans les autres revues dépouillées. Mais, contrairement à elles, on ne trouve guère d'articles écrits de la main d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

²⁸ . Costenzo S., 2003, « Echanges alternatifs », dans *Territoires*, n° 439, pp. 25-26.

²⁹ . On retrouve le lexique de la dynamisation des compétences qui présente des chômeurs loin des consommateurs passifs. On y parle de réencastrement, de dette (instaurée non pas entre deux membres mais entre un membre et le groupe en entier), de don contre-don, de la nécessité de la petite taille, etc. (Servet M., 1998, « Le Sel redonne un caractère social à la monnaie », dans *Alternatives économiques*, n° 157, p. 27, Servet M., 1999, « Exclusion et monnaies locales », dans *Economie et Humanisme*, n° 347, pp. 56-64).

³⁰ . Dughera J., 1996., « L'atout proximité », dans *Economie et Humanisme*, 338, pp. 38-39.

Les forums que nous avons installés au MES d'abord, au MRERS et dans deux SEL ensuite, permettent de mieux comprendre l'obstruction qu'a eu à subir l'idée de Jean-Patrick au MES et la raison du désintérêt du MES à leur égard, désintérêt, qui plus est, tout à fait réciproque. Au MES, ils font apparaître une scission entre les pro-SEL et les anti-SEL un peu comparable à celle qui divise le Mouvement au sujet des Cigales ou au sujet de l'affaire Max Havelaar (jusqu'à présent sans conséquence dans ce cas de figure). Contrairement à Max Havelaar et aux Cigales « libérales », ce ne sont pas les risques d'extrapolation situationniste qui conduisent la critique des anti-sel du MES et sur laquelle ils peuvent être amenés à fermer les yeux dans les forums autonomes. Ce sont les insuffisances qu'ils repèrent au niveau du respect des valeurs des autres topiques. La réticence à l'égard des SEL s'explique moins parce que ils constitueraient un risque marchand ou libéral que parce qu'ils transgressent d'autres valeurs fondamentales.

Du côté des anti-SEL, on serait plutôt d'accord pour dire que les échanges sans argent sont tout au plus des anti-modèles, à la rigueur appréciables et sympathiques, mais bien faibles pour qui privilégie l'engagement militant, la convivialité ou l'accès à des formes professionnalisantes d'autogestion associative. Ils peuvent peut-être faire valoir une grandeur situationniste, créer de l'activité sur les territoires et permettre d'enrichir les plus désaffiliés³¹. Mais envisagés depuis toutes les autres topiques, ils seraient « petits », ce qui induit que l'on ne s'y intéresse pas plus qu'aux associations d'insertion. Pour ceux-là la critique s'organise depuis les trois autres topiques reconnues de la grammaire de la praxis. A leur sens, ce n'est pas l'incapacité du MES à correspondre à l'exigence philia du fonctionnement SEL qui est à mettre en cause (comme le pense Jean-Patrick et comme le laisse entendre la comparaison au SEL de Paris). C'est plutôt le fonctionnement SEL qui est incapable de répondre aux exigences solidaires.

³¹ . « Si personne ne vit exclusivement du SEL, les échanges au sein d'un SEL peuvent constituer des compléments de revenus non négligeables, comme le montrent par exemple le paiement d'un loyer en grain de SEL, l'acquisition d'une caravane, ou encore les échanges entre agriculteurs biologiques dans les SEL du Sud. L'estimation des échanges revêt alors une importance réelle pour les personnes dépendant à un degré plus ou moins fort du réseau. La plupart des membres des SEL disposent de revenus très inférieurs à la moyenne » (Servet et. Al., 1999, p. 256). « Pour moi, ce système de cocagne, ça représente de l'oxygène dans mon budget. J'ai pas beaucoup de sous, je compte beaucoup ; mon mari est au chômage, je gagne le SMIC, j'ai deux enfants (...). Sur le plan matériel j'ai remarqué que dans mon porte-monnaie dans mon budget à la fin de la semaine, il me reste plus de sous » confie une Seliste du SEL de Cocagne aux enquêteurs (*Ibid.*, p. 214).

11.4. Pourquoi les SEL sont « petits » pour d'autres solidaires

On peut ainsi illustrer les réticences des leaders du MES par la tendance très critique que manifeste Annie, membre du bureau, ancienne présidente de l'ADSP et fondatrice du collectif territorial ARDES (Caen). Elle explique qu'il ne faut pas compter sur elle pour essayer « d'avoir » des SEL au MES. Pas plus qu'il ne faut compter sur elle pour chercher à en faire adhérer au collectif territorial qu'elle a contribué à mettre sur pied à l'époque. Le respect formel pour les SEL est de rigueur mais ils ne peuvent pas prétendre à la grandeur *philia* qu'ils tenteraient d'usurper. Qu'ils fassent partie de l'économie solidaire « à la rigueur », mais en tout cas pas au titre du lien social qu'ils prétendent tisser car ce lien social est basé sur l'attente d'un retour alors que la véritable *philia* consiste à donner « un bien » pour améliorer l'humanité selon l'impératif « agis toujours de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en maxime universelle » (R1). Si retour il y a, il devra contribuer au bien-être social en général et pas au « Je » qui était premier donneur.

Annie est membre du CA du MES où elle représente le collectif territorial ARDES (fondé avec l'aide de l'ADSP qu'elle a aussi présidé) : « Les SEL de Caen on les voit pas à l'ARDES. Ils savent ce que l'on pense d'eux ! C'est des gens qui ne savent pas comment faire pour avoir des relations avec d'autres. Ils se disent que c'est une façon d'en avoir. Mais enfin, je trouve ça triste quand un lien social doit dépendre d'un échange monétaire. Ca a toujours été la question sur le don et la gratuité. Moi je pense qu'on ne peut pas vivre dans une société qui ne garde pas comme principe important le don pur et simple. Le gratuit, le don, si on n'a plus ça on est fichu ».

Pour Annie, les SEL se prétendent « à dominante *philia* » alors que ce n'est pas le cas. Ce qu'il faut retenir ici c'est qu'elle les accuse, eux et leurs théoriciens, d'être à l'origine d'une sorte de leurre. C'est la logique marchande, même révolutionnée, qui persisterait dans ces associations et elle ne peut pas être indûment mélangée au registre de la sympathie ou du sentiment. Smith, les théoriciens du temps libéré (Gorz), du petit marché (Latouche), de l'intéressement solidaire-sans argent (Walras, CRIDA) et les Selistes eux-mêmes prétendent à la grandeur *philia* mais utilisent pour ce faire des objets illégitimes issus du monde situationniste : la monnaie et les chèques ne peuvent pas être mobilisés pour parler de lien social, pas plus que les fiches de comptabilité ou les comptes consultables sur le site internet. Pour Annie, l'économie solidaire doit effectivement faire des compromis entre topique conviviale et situationniste mais si les SEL font ce compromis ils ne doivent pas prétendre à la dominante *philia* car ils « paient » avec de la monnaie et quantifient l'inquantifiable. Il ne

s'agit pas de dire que toute philia est absente des échanges dans les SEL. Mais qu'elle n'en est pas la valeur dominante.

Ces objets du SEL de Paname sont de la même manière pointés comme perturbateurs de l'épreuve philia par les praticiens des Réseaux d'Echanges Réciproques des Savoirs (RERS) qui veulent faire valoir leur particularité par rapport aux SEL. C. Héber Suffrin s'exprime pour eux dans les forums autonomes. Elle fait partie de ceux qui désirent voir les associations qui fonctionnent sans argent être intégrées à l'économie solidaire. Sa position de chercheuse en plein air explique que l'on ne trouve pas sous sa plume de critique frontale des SEL. Mais l'on comprend qu'avec leurs piafs, leurs cailloux, leurs talents ou leurs grains, ils abâtardiraient l'épreuve philia si bien réalisée par les RERS :

« La réciprocité entendue sous l'angle de l'éthique, implique la gratuité, l'absence d'argent dans les échanges (...). La seule et unique monnaie d'échange c'est le savoir à travers le double engagement de l'offre et de la demande. L'apport de chacun n'est pas chiffré, ne peut pas être chiffré. Comment juger de l'investissement personnel qu'il comporte, de la charge affective qu'il contient ? Des effets sur celui qui le reçoit ? On ne peut que parier sur sa sincérité et son authenticité. La réciprocité est un don, sous la forme d'une chaîne d'actions indissociables, constituant un tout indivisible. Le premier élément de la chaîne est le don initial, qui est un acte libre (...). La gratuité doit donc s'entendre au sens de démonétisation des échanges, mais on voit bien qu'elle ne signifie pas qu'on entre dans la pratique des réseaux « gratuitement », c'est-à-dire sans un réel investissement, un engagement libre, engagement de soi-même et à l'égard de ses partenaires dans le réseaux. Elle implique par conséquent une responsabilité vis-à-vis du projet collectif (...) Il y a dans les RERS une règle du jeu, fondée sur la confiance réciproque, qui doit se travailler régulièrement » (Héber-Suffrin, 1993, pp. 72-75.)³².

A l'occasion, confiance et principe de commune compétence sont réaffirmés (tout le monde a des savoirs à partager) dans leur déclinaison philia, ce qui est aussi le cas dans les travaux concernant les SEL. En revanche, le glissement s'opère au moment où le « chiffre » est opposé à la « gratuité », et sa « charge affective ». C'est la confusion autour de ce glissement que reproche le membre de l'association MRERS (qui coordonne les Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs) aux SEL :

Pascal, salarié du MRERS sera plus direct lors du forum : « Souvent ils (les SEL) font des échanges de savoirs puisqu'il s'y trouve des cours ; on peut aller y apprendre le

³² . Les praticiens-théoriciens des RERS expriment cette nuance dans leur contribution lors de divers forums autonomes. A côté des colloques annuels rassemblant les différents RERS de France (et de l'étranger), on trouve des traces de l'argument dans Territoires : « dans les RERS, il n'y a pas de comptage du temps ni de la valeur des échanges, pas de critères d'équivalence, et donc pas de monnaie. Nous justifions notre choix par le fait que ce sont les savoirs et les méthodes d'apprentissage qui circulent, offreur et demandeur sont dans une relation gagnant - gagnant » (Héber-Suffrin C., 2003, « Circulez, y'a du savoir », dans *Territoires*, n°439, p. 27).

français, l'informatique, etc. C'est là que ça nous a embête un peu. C'est de l'échange de savoirs mais seulement il est payant d'une autre manière. Moi je vais aller apprendre l'informatique à une personne et, elle, elle va pas rendre un savoir à quelqu'un d'autre, elle va me donner 10 grains de Sel. Et en échange peut-être qu'elle ira faire 3 heures de jardinage chez quelqu'un pour récolter 7 sels. Moi des fois j'ai l'impression qu'on en revient tout simplement aux sources de la tradition de la monnaie, à la mise en place de l'économie libérale et de marché. Alors il y a des villes qui ont soutenu les RERS et aussi les SEL pour l'échange de services. Dans une ville comme ça, il y avait un système qui permettait de récolter de la monnaie dans le SEL mais elle pouvait servir ailleurs que dans le SEL pour acheter des biens culturels (place de cinéma, de concert, etc). Le Maire, au lieu de fonctionner par bons ou de dire « c'est gratuit pour les chômeurs, etc », il trouvait que c'était plus valorisant de permettre aux gens d'acheter leur place avec ce qu'ils ont gagné. C'est pas de l'aumône quoi. Mais c'est parallèle. Et puis pourquoi pas aller plus loin et les payer avec de l'argent plutôt qu'avec des sels (...) ? Alors quand on se rencontre dans des ateliers ou aux Forums Sociaux et des choses comme ça ils disent "oui mais nous aussi, la réciprocité, machin..." et je leur dis "mais enfin arrêtez, dites ce que vous faites !" (...) Quand même, je crois que les RERS dureront plus longtemps que les SEL. Je sais que pour un SEL de quartier en banlieue nord de Paris, comme ils arrivaient pas à fonctionner, ils ont carrément laissé tomber l'unité de valeur. Alors moi je leur ai dit : "mais attendez, vous êtes en train de devenir un RERS" ».

Suite en annexe V-7-1.

Plusieurs cas de SEL abandonnant l'unité de compte dans leurs échanges sont rapportés par les spécialistes³³. L'accusation porte clairement sur l'illégitimité de la grandeur philia que s'accaparent ceux dans lesquels on doit continuer à payer. Pascal parle en connaissance de cause. Dans de nombreux forums autonomes³⁴, il se retrouve à communiquer aux côtés de Selistes dans les sessions consacrées aux associations dites frauduleusement « non monétaires ». Tant que les SEL ne font pas du don « pur et simple », leur grandeur n'est pas recevable. Cet argument du « sans argent » (RERS) à l'encontre du « sans argent » (SEL) a ceci d'original qu'il est inédit. Il ne consiste pas à critiquer les SEL à dominante marchande au nom des SEL à dominante réciprocaire (à savoir disqualifier les associations dont l'unité se calque sur l'euro à la faveur de celles qui se calquent sur le temps : 1heure = 60 piafs³⁵). Moins encore s'attarde-t-il sur la question, éculée, de la concurrence déloyale tout aussi

³³ . « C'est quand tu connais bien quelqu'un, que tu ne fais plus de bons, témoigne un Seliste du SEL de Paris dans l'enquête de Laacher. Sinon t'as vraiment l'impression que tu fais tout payer. Le café, je vais te le faire payer à tant de piafs ; on ne s'en sort pas. Peut-être que c'est pas de l'argent. Les premiers échanges que j'ai faits, c'était en piafs, mais avec la personne avec qui j'échange beaucoup, au bout de quelque temps, on se baladait ensemble et on s'échangeait sans bons, on ne faisait plus de bons en piafs. Donc ce n'est plus des échanges. Ça devient des relations amicales. Pareil pour la personne qui vient dormir chez moi : deux ou trois fois on a fait des échanges avec des piafs, et puis c'est fini. D'ailleurs maintenant elle est en banlieue, elle n'est plus inscrite dans le SEL. Mais elle continue à venir dormir de temps en temps à la maison ». (2003, p. 77). D'identiques témoignages sont recueillis par l'équipe du centre Walras : « à la question : qu'est-ce qui vous gêne dans les SEL, un Seliste du SEL de Garrigue salarié répond : l'outil chèque ». Un autre explique avoir été payé en francs pour un service difficile à une amie. « Ça a tout gâché, les francs, les grains, c'est pareil, ça gâche une partie de la relation » (1999, p. 143).

³⁴ . Forum social européen, rencontres de l'économie sociale et solidaire, journées inter-universitaires, etc. ...

³⁵ . cf. Supra, note 8.

souvent traitée et scrupuleusement démontée par les spécialistes³⁶. Elle consiste plus simplement à ramener les SEL dans l'économie solidaire « classique » en les interpellant sur la faiblesse de leur *philia*.

Il ne s'agit pas d'une *philia* qui implique le contre-don justement. D'ailleurs en réalité, du côté des SEL comme des RERS la Kula trobriandaise (ou le Potlach nord-américain) dont nous parle Mauss est inopérante : il ne faut pas oublier que le don qu'elle incarne est aussi vecteur de toute une symbolique du pouvoir (« donner pour manifester sa richesse et sa supériorité »)³⁷. Que ce soit dans les SEL ou les RERS le pouvoir n'importe pas (c'est un problème de topique engagée qui n'est pas dominant ici). C'est le sentiment, l'émotion du lien social qui prime. Plus précisément c'est l'expression de son humanité propre qui prime. Le seul retour envisagé est celui d'un « retour à l'humanité », dirait Lefort lisant Mauss à sa manière (au plus proche de Proudhon et de R1). Et à partir du moment où l'attente d'un retour est transposée sur l'humanité, la logique voudrait que l'unité d'échange (dernier rattachement au monde marchand situationniste) soit abandonnée.

Tout se passe comme si le MRERS cherchait à se grandir en topique *philia* par rapport aux SEL. On a vu que l'intérêt que les libertaires leur manifestaient aujourd'hui était issu de l'égalitarisme qu'engendrait la dominante *philia* de ces échanges sans argent. Chacun est perçu à partir de ce qu'il peut offrir plutôt qu'à partir de ses « manques » dans les RERS comme dans les SEL. Mais voilà qu'en topique *philia*, là où s'exprime fortement R2 (commune compétence), une dispute jaillit entre les deux réseaux les plus illustratifs. Ou plus précisément une accusation est portée sur la grandeur des SEL par le Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs. Cette accusation ne recevra jamais de réponse car les SEL sont fédérés au minimum et n'ont aucun porte-parole officiel que ce soit à l'échelle régionale ou nationale.

³⁶ . On trouve des arguments « contrant » la « concurrence déloyale » dans tous les textes qui font état des procès dont a fait l'objet le SEL pyrénéen (Ariège). On consultera Servet (1999, p. 288-296), Lipetz (2001, p.78) et surtout Laacher (1998, pp. 133-148). Les personnes accusées, en situation précaire, n'auraient jamais « acquis » le même service (la réparation d'un toit) sur le marché classique car elles étaient de toute façon trop démunies.

³⁷ . « Le motif de ces dons et de ces consommations forcenées, écrit Mauss, n'est à aucun degré, surtout dans les sociétés à Potlach, désintéressé. Entre chefs et vassaux entre vassaux et tenants, par ces dons, c'est la hiérarchie qui s'établit. Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus, plus haut, magister ; accepter sans rendre, ou sans rendre plus, c'est se subordonner, devenir client et serviteur, devenir petit, choir plus bas (minister). Le rituel magique du Kula appelé *mwasila* est plein de formules et de symboles qui démontrent que le futur contractant recherche avant tout ce profit : la supériorité sociale, et on pourrait même dire brutale » ([1923-1924], 1950, p. 270). Par ces mots, Mauss se réfère au rituel lui-même : « après avoir amené son présent, le donateur s'excuse de ne donner que ses restes et jette au pied du rival et partenaire la chose donnée » (voir 177sq.). Etre le plus beau le plus chanceux, le plus fort et le plus riche, voilà ce qu'on cherche et comment on l'obtient. Plus tard, le chef confirme son *mana* en redistribuant à ses vassaux ce qu'il vient de recevoir ; il maintient son rang parmi les chefs en rendant bracelet contre collier, hospitalité contre visite, et ainsi de suite... Dans ce cas la richesse est, de tout point de vue, autant un moyen qu'une chose d'utilité. Dans le Potlatch, on prouve sa fortune en la dépensant, en la distribuant, en humiliant les autres, en les mettant à l'ombre de son nom » (*Ibid.*, p. 206), etc...

« *Dites clairement ce que vous faites* » ne signifie pas que les SEL sont accusés de méconnaître la *philia* mais qu'elle est « mineure ». Lorsqu'elle est vraiment exercée comme valeur structurant l'action, elle fait tomber tous les systèmes de mesure et se rapproche singulièrement des RERS si ce n'est qu'il est possible d'offrir des biens matériels plutôt que des savoirs. Dans les SEL qui abandonnent la comptabilité et la monnaie, tout devient cadeau³⁸. Dans les SEL qui ne l'abandonnent pas, la grandeur est une grandeur à dominante situationniste. Elle permet, certes, une économie locale très enrichissante qui peut être, de surcroît, le berceau d'un registre affectif et d'un lien social. Mais l'échange ainsi effectué sera toujours moins « grand » que celui effectué gratuitement.

Pascal dit aux Selistes : de deux choses l'une : soit vous acceptez de laisser tomber la monnaie pour pouvoir prétendre déployer pleinement vos justifications dans le discours convivial (ce que feraient indûment les spécialistes) soit vous intégrez une logique du compromis à la croisée du monde situationniste (celui de l'échange de richesses locales) sans pour autant mélanger les genres et prétendre régler des épreuves affectives à l'appui d'objets marchands. Cela vous permet de faire valoir un peu de *philia* sur vos échanges sans vous compromettre et trahir votre dominante situationniste³⁹. Vous n'altérez pas l'épreuve *philia* en elle-même et vous acceptez que d'autres l'incarnent mieux que vous.

Dans le compromis, on se met d'accord pour composer, c'est-à-dire pour suspendre le différend. Des êtres (grain de sel, fiches de comptabilité, sentiment, cadeaux, etc) qui importent dans différents mondes sont maintenus en présence sans que leur identification ne soit cause de dispute. Les deux formes de grandeur confrontées sont simultanément prises en compte mais n'aboutissent pas à un nouveau monde ou un nouveau « modèle ». Bref, don et marché se juxtaposent mais ils ne se conjuguent pas comme chez Smith. Les SEL sont mis en demeure de faire un choix : soit ils abandonnent la monnaie pour parler légitimement au nom

³⁸. F. Plassart témoigne en ces termes de son expérience au sein du SEL de Garrigue (Toulouse) : « Il y a dans certains échanges plus que du troc à plusieurs, plus qu'un échange monétaire rénové, quelque chose de l'ordre d'un mouvement vers l'autre — d'un mouvement de l'âme ?— qui échappe à la raison. « On le fait parce qu'on le « ressent » et non uniquement par calcul crédit-débit. Preuve en est qu'une fois que des personnes ont fait largement connaissance grâce aux SEL, elles n'éprouvent plus le besoin de signer des bons d'échanges, tout devient cadeau » (1997, « Le SEL, système d'échange local », *Art. Cit.*, p. 340).

³⁹. C'est un élément de la sociologie pragmatique que Nachi renforce considérablement en s'appuyant sur Ricoeur afin de montrer que le compromis ne procède pas à une synthèse dialectique d'arguments, contrairement à la compromission. Dans le cas présent, on pourrait estimer que mêler don et marché est un geste de l'ordre de cette dernière : « la compromission est un mélange vicieux de principes et de références. (Or) il n'y a pas de confusion dans le compromis comme dans la compromission. Dans le compromis, chacun reste à sa place, personne n'est dépouillé de son ordre de justification (...). Le compromis n'est ni accord ni violence mais la barrière entre les deux. Nous pourrions même dire que le compromis est notre seule réplique à la violence en l'absence d'un ordre reconnu par tous, et en sorte unique dans ses références. Comme nous n'avons que des références fragmentaires (aux topiques marchande et conviviale dans notre cas, nda), c'est entre ces références que nous sommes obligés de faire des compromis » (Ricoeur P., 1991, « Pour une éthique du compromis », cité dans Nachi M., 2001, pp. 82-93 et 2004, p. 293).

du lien social, du don, du sentiment, soit ils acceptent leur identité hybride, sans faire *comme si* le marchand, l'objet échangé, le matériel avait moins d'importance.

Les plus grands se basent sur un don qui manifeste une humanité. C'est le cas des associations plutôt « libertaires » comme le groupe de recherche action MB² ou plutôt chrétiennes comme le CCSC. Eric par exemple, le fondateur des MB² (et ancien président de l'ACL du REAS) parle de la dernière grande action (l'ouvrage sur l'économie alternative et solidaire que nous citons) menée par le groupe et qui a nécessité une accélération des Week-end MB (WEMB) à un rythme quasi mensuel. Il explique l'état d'esprit festif qui règne durant ces WE :

« Aux MB², on est très délire créatif, décalés, on se prend pas au sérieux et on explore toutes les voies (rien que dans le nom qui vient d'un délire de potache, pour savoir d'où il vient il faut que tu viennes à la prochaine réunion, j'ai eu un mail de Pascal M. qui disait que ce serait bien de t'inviter si ça t'intéresse). Avec les MB, ce qu'on essaie de dire c'est « il faut jouir de la vie sans se prendre au sérieux ». On a un côté un peu carpe-diem. (...) tu vas voir dans l'économie solidaire tu verras dans la moyenne d'âge que c'est plus les enfants de 68 que des gens comme moi qui suis de la génération d'après. Le côté anarchiste mis à part je me réapproprie tout à fait l'héritage culturel de ce moment, sans aucun problème. Pour moi l'esprit soixante-huitard c'est pas des attardés, au contraire, c'est ce qu'il nous faut. C'est le côté peace and love, fraternel, ludique. (...). Il y a des gens qui parlent mieux que d'autres, qui ont plus de présence, qui ont plus de compétences pour animer une réunion, etc. Moi je fais plutôt partie de ces gens en avant. Après ce qui compte c'est comment on accepte et parvient à faire tourner la parole, comment arriver à faire en sorte que le collectif soit représenté par d'autres personnes et pas être toujours dans le modèle où on dit « finalement les autres sont jamais assez bons ou assez forts pour le faire aussi bien ». C'est vrai évidemment que c'est beaucoup plus compliqué. Un leader charismatique qui décide pour tout le monde c'est vachement tranquille et ça arrange tout le monde ! Celui qui est moins à l'aise pour parler, il est bien content d'avoir quelqu'un qui parle bien, c'est plus simple ».

Pour une autre belle expression de l'humanité dans le respect de R1 on lira aussi Jean-François, de l'ADEPES-IES, en annexe V-9.

Les MB² incarnent fort la *philia* dont rêvent les critiques des SEL : peu importe l'importance de l'implication quantitative d'une personne, ce qui compte c'est qu'elle apporte le bien-être général dans l'association. On ne calcule pas ce que les gens y amènent, et cela ne pose pas de problème que certains y amènent plus que d'autres (*il y en a qui ont plus de présence...*). Il est aussi des limites libertaires tissées par le plaisir que les gens en retirent. Il ne s'agit pas vraiment d'un contre-don mais juste du fait que l'on ajoute du « bien » en prenant plaisir à participer à une société qui, avec la contribution de tous, peut s'améliorer (« *Les MB² pour moi, explique encore Eric, c'est projeter des horizons de constructions, sinon d'une société idéale en tout cas aller vers un modèle dont on sait qu'il n'est pas atteignable directement mais dont l'idée nourrit quand même nos actions au quotidien* »).

Bien évidemment, les Solidaires qui envisagent les SEL comme étant petits en topique philia (comme Annie, professionnelle de l'accompagnement et Pascal, salarié du MRERS) appareillent leur critique depuis une topique de la convivialité dont l'extrapolation ne sera pas en reste de critique. Ils vont devenir eux-mêmes justiciables d'un jugement car, à force de faire prévaloir le don unilatéral, le sentiment et le lien social, la topique conviviale se trouve étendue à un monde où se perdent les points de repère. Des arguments ne peuvent plus être mobilisés depuis le professionnalisme solidaire, le situationnisme économique ou l'engagement militant. La philia, seule, est une pathologie de l'économie solidaire.

François est président du groupe de recherche CCSC qui fédère diverses associations chrétiennes qui interviennent auprès de chômeurs et que le Comité tente de pousser à agir selon les principes de l'économie solidaire : « L'idée que tout homme est porteur de richesse est vraiment, pour sa part, le message de l'Évangile. Si tout le monde est porteur de richesse, l'exclusion est quelque chose d'inadmissible. Il faut toujours à tout moment aller rechercher en quoi l'individu dans la situation la plus dramatique est capable d'apporter quelque chose à la société. De ce point de vue on se rattache beaucoup à l'idée des RERS qui est d'ailleurs portée par des cathos, Claire Héber-Suffrin est une grande catho. (...) Le plus souvent les bénévoles qui se présentent ils commencent par ne pas être bien dans leur tête. Il faut prendre le temps de savoir en quoi ils vont s'enrichir par ce qu'ils font. Et ça c'est une démarche qui est une démarche chrétienne, c'est le contraire de la démarche d'exploitation. C'est ce en quoi ils se mettent dans un mécanisme de réciprocité : ils donnent et ils s'enrichissent. Mais on a un mal de chien à faire comprendre ça car le bénévole du secours catho, c'est le mec « qui donne » et il pense que plus il donnera, plus ce sera difficile, plus il gagnera son paradis. ... non mais c'est vrai, c'est le salut par la grâce, le salut par les œuvres (...). Quand on croit au salut par les œuvres on se dit « allez, il faut que je le fasse pour gagner mon paradis ». C'est pas ça, le salut par la grâce c'est : "je donne **gratuitement** parce que c'est ça que je dois faire, point". Et parce que je donne gratuitement, je reçois gratuitement. (...) Je préfère, moi, parler d'une économie du "partage gratuit". C'est-à-dire me mettre toujours dans l'idée "je donne et donc je reçois", je trouve que c'est plus efficace parce que je me méfie de la gratuité, j'ai trop de militants qui (disent) "je donne mais je n'attends rien en retour", c'est pas vrai : ils attendent quelque chose en retour, à un tel point que de temps en temps ils gueulent parce qu'on ne leur dit pas merci. Ils ont envie quand même de voir le résultat. On est quand même pas très loin de l'utilitarisme. **Et le résultat, c'est chez les autres et pas chez eux. Et moi je me bats pour leur dire : mais attendez, quand on donne, il faut vraiment passer du temps à savoir en quoi on reçoit, c'est-à-dire, en quoi ça nous change, ça nous fait penser autrement, bref, voir en quoi c'est chez nous que cela se passe aussi.** Et là, ils ont beaucoup de mal. (...) Dieu nous a confié cette terre, nous ne sommes que de passage, il y a eu des gens avant, il y en aura après, mais on a le devoir d'y faire ce qu'on doit y faire sur ce temps de passage. Mais Dieu nous a confié la terre pour que l'on en fasse le meilleur usage. Donc j'ai pas de vision immédiate en termes de résultats, je suis un maillon dans une chaîne ».

Ici François ne dit pas que le contre-don doit être attendu mais qu'il doit être « lu » lui-même par le donneur sur son propre acte. Le simple fait de s'investir est censé déclencher un bien-être, un sentiment que les bénévoles sont encouragés à aller chercher au plus profond

d'eux-mêmes. Tout est dit dans le « *le plus souvent les bénévoles ils ne sont pas bien dans leur tête* ». Les MB² savent percevoir le profit qu'ils tirent du fait d'être ensemble (on y trouve donc un situationnisme, certes mineur, mais qui empêche l'extrapolation), sans pour autant exiger un contre-don retour. Dans le cas des associations du Secours catholique, ce n'est pas le cas. D'une certaine façon, François concède que les associations du Secours catholique ne sont pas de l'économie solidaire parce qu'elles extrapolent la *philia* (c'est le cas depuis l'origine de l'association, comme nous l'avons vu au chapitre 3). En attendant un retour « concret » et immédiat comme un « merci », ou un signe de reconnaissance, leurs bénévoles se trompent. Quand on est grand en topique *philia* il n'est pas de contre-don à attendre mais il faut simplement repérer en quoi le fait d'être dans une association aux côtés des chômeurs fait du « bien » à la société et donc, par extension, peut faire du « bien » au sujet qui s'investit (*quand on donne, il faut vraiment prendre le temps de voir en quoi on reçoit*). Ce sujet est celui qui sait que les résultats concrets de son action ne sont pas spécialement accessibles à court terme dans un « merci » mais bien à très long terme, dans le monde confié par Dieu.

Les MB² conservent un mode de fonctionnement à dominante *philia* plus équilibré car ils reconnaissent leur « intérêt personnel » situationniste dans le bien-être général auquel ils contribuent. Ce situationnisme les maintient dans l'économie solidaire, tout comme d'ailleurs le lien très fort qu'ils entretiennent avec d'autres topiques : aucun d'entre eux n'est bénévole dans sa structure solidaire d'origine. Ils ont un discours très fort sur la professionnalisation du secteur solidaire (leur livre est un guide très utile pour les salariés des associations d'accompagnement de projet) absent du côté du CCSC dont les associations sont constituées de bénévoles. Enfin, on les retrouve presque tous « engagés ». Pas spécialement dans le MES dont il disent *ne pas aimer l'ambiance : les MB c'est des gens qui s'emmerdent, en général, dans des réseaux de réflexion à un niveau national*, explique Eric. Mais sur des événements ponctuels comme les forums sociaux européens ou mondiaux, dans *les rencontres Globalisons la solidarité*, etc.

On pourrait croire que ceci nous a éloignés de la critique adressée aux SEL. Pas vraiment. Interrogés sur les RERS les Selistes rencontrés rétorquent avoir un lien de parenté mais ne procèdent à aucune critique (alors qu'une énorme dispute qui fit exploser le MRERS à une époque est bien connue dans les réseaux et pourrait leur servir à renvoyer l'accusation du déficit de *philia* : annexe V-8). Or, on pourrait imaginer que leur défense par rapport aux reproches que leur adressent les membres du MRERS se joue depuis leur position situationniste. Peut-être sont-ils confinés à une faible convivialité mais au moins, chez eux, le

sentiment, l'amitié, le bien-être, ne risquent jamais de finir dans une forme de philia extrapolée. S'investir à fonds perdu n'est pas possible : en remarquant qu'ils retirent un intérêt de l'échange (d'un objet, d'un service, etc) parce que chez eux il est carrément matérialisé. Les Selistes se donnent la possibilité de ne pas s'inquiéter d'une absence définitive de retour comme c'est possible au RERS. Certes, ils restent petits en topique philia tant qu'ils utilisent leurs grains, leurs pistaches ou leurs piafs. A tout moment ils peuvent se grandir et dire : devenons amis et faisons nous des cadeaux en nous rendant des services gratuitement ! Si l'amitié « tourne court », ils possèdent toujours la possibilité d'en revenir au calcul et au contre-don mesuré. Ce qui est impossible à faire pour un échangeur de savoir qui court le risque de s'évertuer à donner à en perdre haleine comme le bénévole du Secours catholique. Rien n'est prévu pour permettre le calcul et il risque à un moment donné de ne plus mesurer le plaisir qu'il y a à être dans l'association et à y contribuer. Rien n'est prévu pour rappeler au donneur au moment où il se sent spolié qu'il gagne, en fait, à participer au bien-être général. Il risque alors de s'éloigner du réseau (sur 3000 membres, le réseau d'Evry compte seulement quelques dizaines d'échangeurs actifs).

Pourtant cette réponse n'est pas formulée car il n'est pas possible avec les SEL, de trouver qui que ce soit pour parler au nom d'un Mouvement, comme c'est le cas pour les RERS. Si les SEL ne sont pas représentés au MES ce n'est pas seulement parce que certains membres du bureau sont hostiles à leur présence mais aussi, comme le remarquent ceux qui leur sont favorables (les pro-SEL), parce qu'il n'ont pas de fédération nationale (Dominique, de l'ADSP, le regrette, comme Jean-Patrick)⁴⁰. Le premier Sel français en Ariège et quelques autres furent membres du REAS, mieux intentionné il est vrai à leur égard. Ce fut une véritable exception⁴¹.

⁴⁰ . La seule association nationale qui existe, *Sel'idaire*, est dotée de fonctionnement minimaliste : récolte et diffusion d'information, promotion des SEL et mise en relation des différents réseaux régionaux..

⁴¹. Costanzo S., 2003 « Echanges alternatifs », *Art. Cit.*, , pp. 25-26. Le premier SEL français (Ariège) fut le plus prompt à mener une réflexion au sein du REAS (dont il était membre) sur les articulations possibles aux politiques publiques, se dédouanant par la même occasion de l'accusation qui lui était faite de produire la richesse en échappant à la redistribution par l'impôt. A l'occasion d'un forum autonome (colloque organisé par le centre Thomas Moore et le centre Walras en novembre 1997), ses membres affirment être prêts à envisager une forme de travail d'intérêt général qui correspondrait aux charges fiscales qu'on leur accuse de ne pas payer. Ces travaux d'intérêts généraux s'inspireraient des activités déjà élaborées au sein du SEL. Il s'agirait d'apporter des produits biologiques aux cantines, de proposer une aide scolaire aux élèves en difficulté, d'assurer l'entretien du patrimoine, etc. L'un des fondateurs explique encore sur France Inter : « Nous n'avons pas du tout l'intention de bousculer l'économie actuelle. Nous savons que l'économie pose des problèmes, nous savons qu'un RMiste avec 2300 francs par mois ne peut pas s'en sortir et que même s'il ne fait pas partie d'un SEL, il va trouver les moyens de s'en sortir en faisant des petits travaux à droite et à gauche, ou en rendant des services, ou en faisant la manche, ou en allant piquer des voitures. Et il est préférable d'échanger des sels plutôt que d'aller piquer les voitures des autres. Nous sommes tous d'accord pour payer nos TVA et nos charges. Dans le temps, dans les communes, on avait les prestations, les corvées ; ça existe encore d'un point de vue légal : les agriculteurs peuvent donner des journées de travail, entretenir des chemins par exemple, au lieu de payer des impôts en

La critique n'atteint pas les SEL parce qu'en bons situationnistes, leur seul intérêt est le local (comme les Cigales pragmatiques). Lorsqu'ils s'intéressent au fait politique c'est pour envisager l'utilité que peut représenter leur modèle d'échange à l'échelle d'une municipalité. Au départ, la volonté de suggérer un nouveau modèle d'échange marchand « radical » n'avait pour corollaire que l'isolement volontaire à l'égard de l'Etat tout comme d'ailleurs l'ancêtre alternative de l'économie solidaire (au chapitre 4 et 5) dont la filiation « financière » (Cigales, Autonomie et Solidarité, Garrigue) a conservé l'écho contrairement à la filiation « services de proximité » qui recourt souvent aux subventions continues. C'est progressivement que les SEL commencent à réaliser l'intérêt de leur modèle pour l'espace public de proximité. La chose est depuis longtemps entendue pour les RERS, souvent associés aux programmes de formation, d'éducation permanente et d'insertion locale par l'économique (PLIE) des politiques des affaires sociales, mairies et autres conseils régionaux. La collaboration donne lieu à l'organisation d'ateliers d'écriture⁴², de comités santé⁴³, d'accompagnement de demandeurs d'emploi⁴⁴, ou encore de revalorisation de territoires ruraux⁴⁵.

Giddens en appelle aux LETS (SEL de type marchand où l'unité est calquée sur la Livre et permet l'intégration aux économies locales) quand il évoque le rôle politique que devrait être amené à jouer le secteur. En France, les SEL seront-ils susceptibles de devenir « ces organisations de la société civile » dont le partenariat avec les collectivités locales permettrait de promouvoir une nouvelle économie mixte (new mix economy) par la création d'une synergie entre le dynamisme du secteur privé-associatif et public ([1998], 2002 pp. 82-97)⁴⁶ ? Peut-être diraient les spécialistes. C'est à chaque SEL, sollicité éventuellement par sa municipalité d'en décider. A l'opposé de Giddens, Latouche dit : « vouloir être reconnu et participer au développement local peut être formulé comme la volonté de sortir du caractère

argent. Et nous demandons la même chose. Après tout, on peut bien payer nos charges, nos taxes et nos impôts, par des services qu'on rendrait à la société. Après tout, les impôts sont faits pour rendre service à tout le monde » (le 4 janvier 1998, pour le commentaire : Servet., 1999, p. 300sq, Bayon, p. 117sq).

⁴² . Schwartz B., 2001, « La formation en alternance et les échanges réciproques de savoirs », dans Héber-Suffrin dir., *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, *Chronique sociale*, pp. 181-187.

⁴³ . Bighier M-H., Tritz P., 2001, « Des échanges de savoirs sur la santé », dans Héber-Suffrin dir., *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, *Chronique sociale*, pp. 206-210.

⁴⁴ . Brouttin F., Huchinson M., Monjet M., 2001, « L'accompagnement de demandeurs d'emploi par des réseaux de savoirs », dans *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, *Chronique sociale*, Héber-Suffrin C. dir., pp. 225-229.

⁴⁵ . de Balloy H., 2001, « Le développement local et les réseaux de savoirs », dans Héber-Suffrin dir., *Partager, les savoirs, construire le lien*, Lyon, *Chronique sociale*, pp. 219-224.

⁴⁶ . Giddens parle des expériences de micro-finances et des expériences de time-dollars de villes américaines. Les bénévoles d'associations caritatives peuvent échanger leurs prestations contre des unités de valeurs exonérées d'impôts et « dépensables » en soins de santé et assurance maladie. A titre indicatif, notons que les municipalités italiennes peuvent être membres des banques du temps en mettant à disposition des moyens de fonctionnements (locaux, matériel administratif, etc) en échange de services d'utilité collective fournis par les autres membres.

marginal et ludique du SEL afin d'en faire un véritable outil économique et social non plus parallèle mais ayant sa place à part entière comme acteur du développement local est une dérive. Et cette dérive à laquelle ont succombé les RERS serait sans doute fatale aux SEL » (Latouche, 2001b, p. 153). Les RERS ont déserté l'Engagement politique avec un grand E, celui de l'altermondialisme. Les SEL sont accusés de suivre la même pente.

Les fondateurs libertaires des premiers SEL furent et restent très engagés. Ils font partie de ces quelques Selistes qui ont une vision politique. Ils échangent souvent dans les grands SEL (on en trouve beaucoup au SEL de Garrigue à Toulouse et au SEL de Paris, comme Pascale que nous citons, militante Verte, membre du CA du *Monde Diplo* et qui confesse *être au SEL par engagement plutôt que pour se faire des amis*). Un point de vue plus classique, faiblement engagé « pour l'avenir du monde », est celui de Régis, fondateur du Sel de Faubourg. Il infirme l'ambition de voir le système « sans argent » en général (RERS compris) contaminer une organisation économique inter-associative comme l'aurait voulu Jean-Patrick pour le MES ou comme on pourrait l'imaginer pour réduire les coûts d'organisations citoyennes comme les Forums sociaux. Pour lui, on sort vite de la convivialité dans ces grands mouvements sociaux. *Quand c'est gros, quand c'est pas fait pour le plaisir, c'est fait pour faire chier*, disait-il au sujet du SEL de Paris jugé trop important pour être honnête. Il ajoute :

« L'altermondialisme je pense que c'est intéressant... disons, ... ça ne va pas aller dans le sens que vous pensez. Je pense que c'est intéressant ce milieu associatif, ce milieu de gens qui sont liés à l'environnement, à l'espoir d'une autre société (...). A mon avis les SEL ça peut participer mais ce n'est pas ça qui va changer le monde. Ça participe en donnant la possibilité aux gens de faire des choses mais aujourd'hui, tout de suite. Il n'y a pas besoin de faire de la théorie et d'attendre, c'est maintenant ! (...) Moi je n'ai aucune orientation politique par rapport aux SEL. Ni philosophique. J'ai juste eu besoin de me faire plaisir bêtement, c'est-à-dire que j'ai envie d'avoir la possibilité de faire des échanges et le meilleur moyen de se faire plaisir c'est de créer un SEL pour soi. C'est ce que je dis aussi aux gens qui sont pas contents du SEL : créez-en un. C'est tout à fait possible, c'est une association toute bête (...) et chaque association a sa propre individualité. Après, le peu qu'on puisse faire d'échanges entre associations, ce sont des échanges inter-SEL qui déjà, eux-mêmes ne fonctionnent pas vraiment. Il faudrait alors qu'on fasse de la compensation de monnaie comme les banques font entre elles, ce n'est pas encore au point ... Moi c'est des choses qui m'intéressent pas vraiment, je trouve que c'est perdre beaucoup d'énergie pour pas grand chose ».

La petitesse militante des SEL et des RERS en général est pointée du doigt depuis la topique engagée. *Les SEL ça suffit pas, ça ne fait pas bouger les habitudes culturelles de ceux qui ont le pouvoir politique, c'est quand même un des objets de nos démarches*, explique

Pascal, salarié de l'ARDES. Les RERS ça fonctionne très bien dans les grosses boîtes capitalistes, dénonce Jean-François de l'ADEPES (autre collectif territorial), cadre informaticien et syndicaliste.

Le discours politique s'arrête à la possibilité d'interpeller les municipalités. Ce qui est logique pour un lexique à dominante situationniste. Si discours politique il y a, il doit consister dans la défense de la dimension locale du SEL ou du RERS. « Celle-ci doit être coûte que coûte préservée et les échanges doivent toujours se dérouler dans un espace d'interconnaissance maîtrisé par tous. L'ambition (politique) n'est donc pas de construire une économie alternative ni de faire un marché autosuffisant à côté de l'économie officielle » (Laacher, 2002, p. 85). En dernier ressort, tout indique que la force novatrice des associations « sans argent » tiennent à leur totale liberté d'autodétermination (quant à leur statut, leur organisation, leurs objectifs, etc.) et au refus de toute fédération ou modélisation précisément politique (Blanc et al., 2003) .

Laurent a environ 45 ans et est salarié du Mouvement pour le Développement Solidaire (adhérent au MES) qu'il a contribué à créer avec le REAS et le MRERS en 1997. Ce groupe de recherche-action informel est devenu réellement actif en s'engageant au côté de P. Viveret lors de son rapport commandité par le SEES sur la reconsidération de la richesse. : « Les SEL c'est de l'échange local de services entre les gens. Là encore il y a deux aspects : on peut dire : les SEL c'est une manière de gérer les gens qui ont pas d'argent. Là où c'est plus intéressant c'est comme pour les Cigales : on a affaire à une école de citoyenneté économique et on repose la question de la valeur de l'échange. Mais objectivement, il y a une limite, les SEL n'ont pas de projet autre que celui-là. Ils ne se donnent pas les moyens, après, de travailler sur un mouvement de plus ample envergure. Par contre, ce que je constate chez pas mal de gens qui se sont investis dans les SEL, qui en sont les acteurs et parfois leaders, c'est que eux peuvent avoir un discours plus large qui cherche à voir comment on peut investir les pratiques et les idées dans autre chose, mais c'est plus à titre individuel. Il suffit de regarder quels sont les statuts de fondation d'un SEL, il n'y a pas la place pour un projet de transformation. Par contre tu trouves des gens des SEL dans d'autres sphères, t'en trouves à Attac, etc... »

On retrouve la même critique du côté des chargés de mission à l'association *Economie et Humanisme* (voir l'entretien de Cyrille en annexe V-7-2). Ce n'est pas un hasard, les discours posant la question de la forme politique des SEL sont issus des groupes de recherche-action de l'économie solidaire ou des personnes les plus engagées dans les tentatives de construire à l'économie solidaire une identité « forte ». Les leaders critiques du MES ou des groupes de recherche-action qui voudraient voir l'économie solidaire comme le bras « pratique » de l'altermondialisme, apte à devenir la nouvelle force propositionnelle, déplorent le localisme des SEL. Peut-être le rapport de Patrick Viveret a-t-il raison d'indiquer que les SEL sont à la pointe de la découverte de « nouveaux indicateurs de richesses » (2002,

p. 126), dirait Laurent du MDS qui connaît forcément bien le rapporteur avec qui son groupe de recherche a travaillé. Mais se réjouir qu'ils aient été l'objet d'un débat au second forum social mondial de Porto Alegre et qu'ils le soient à chaque rencontre de l'alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire (*Ibid.*, p. 229) est peut-être un peu précipité. Dans ces forums et rencontres, les Selistes rencontrés sont « toujours les mêmes » (SEL de Paris, de Garrigue, d'Ardèche).

En situation, l'engagement altermondialiste est entaché d'irrégularité. On entre dans un monde de revendication trop large qui nécessiterait une action collective nette et ça, *on n'y croit plus* dit Régis. C'est pénétrer dans la grande périphérie de la topique justificative légitime et déséquilibrer le jugement situationniste pour lequel le politique consiste essentiellement à faire valoir auprès des collectivités locales les résultats de l'association sur le territoire. Au-delà d'un tel jugement, les arguments balancent entre convictions altermondialistes et « nouvelle gauche » plus ou moins critique par rapport à ses franges « extrêmes » (LCR, LO, etc). Cette problématique du discours politique de l'économie solidaire souvent un peu encombrée par ses associations les plus situationnistes fera l'objet d'une approche plus circonstanciée au chapitre suivant. Retenons ici néanmoins que c'est bien les outils argumentaires que les Solidaires y puisent parfois (« troisième voie », « mouvement d'ample envergure », « projet de transformation », « message partagé ») qui leur permettent de montrer combien le déficit politique SEL est définitivement — et malheureusement — la cause de l'inextensibilité de leur modèle économique.

La dernière insuffisance des SEL que relèvent ceux qui regrettent que le modèle soit dans l'incapacité naturelle de s'accroître concerne les offres professionnelles qui sont singulièrement absentes des catalogues des SEL. Or, l'économie solidaire table soit sur une professionnalisation des métiers qui lui sont propres (accompagnateur de projet, permanent d'association) soit sur de nouvelles manières d'organiser les professions existantes sur un modèle associatif, coopératif et autogestionnaire. Dans ce dernier cas, les entreprises coopératives (Ardelaine, Ambiance bois, etc) ou associatives (BES, ETRE) sont valorisées plutôt que les entreprises de salariés. A cet égard, la mutuellisation de services professionnels qui pourrait avoir lieu au sein des SEL et qui remet tout autant en question le déploiement de petits entrepreneurs sur le seul et unique marché de la concurrence attire l'attention des Solidaires. Mais ces offres professionnelles se limitent strictement dans les SEL. Certes en partie à cause de la crainte éternelle de voir accusés leurs membres de concurrence déloyale à l'égard de prestataires de services identiques sur le marché classique, mais aussi parce que, de l'avis des Selistes eux-mêmes, l'enjeu est avant tout de se « prêter des coups de main » plus

que de suggérer des activités spécialisées requérant des compétences spécifiques (Servet et al., p. 296sq). Ces activités-là sont absentes des SEL. Les Selistes les plus engagés s'accordent à cette critique et ont conservé le rêve d'une société autogestionnaire. François Plassart, spécialiste atypique, contributeur occasionnel de *A faire* et fondateur du SEL de Garrigue nous apprend, admiratif, que l'expérience japonaise s'étend vers la professionnalisation des soins aux personnes âgées, du logement, de la construction, de l'agriculture écologique, etc... :

« Nous n'en sommes pas encore en France avec les SEL à imiter les Yichikris japonais. Ces 270 000 associations autonomes, indépendantes de l'Etat, regroupant chacune de 180 à 400 foyers, proposent à leurs membres toutes sortes de biens et de services de proximité (...). Ce que nous montrent les Yichikris c'est que des espaces autonomes de solidarité autogérés peuvent exister dans l'entre-deux qui sépare la famille et l'économie de marché, qui sépare la famille et la fonction publique (...) Ce qui est possible au pays de Confucius est-il inconcevable au pays de Descartes ? »⁴⁷

Pour les plus critiques, un tel espoir est voué à être déçu et « l'absence de professionnels, conforme à l'esprit des SEL, montre les limites auxquelles ceux-ci toucheront forcément. Tous biens et services demandant des outils chers ou intégrés, des savoir-faire pointus, resteront inaccessibles aux SEL. Si le SEL est bien une authentique alternative à l'économie libérale, il est tout de même une alternative très modeste, et ne pourra jamais constituer une alternative complète. Jusqu'à quel point peut-il grandir et toucher un plus grand nombre de personnes ? Seul l'avenir pourra le dire » (Do, 2002, p. 73). Mais c'est mal parti et les SEL ne risquent pas d'atteindre la cheville des associations professionnelles que l'on trouve au Japon. L'auteur, insinue la petitesse technique des SEL à l'appui d'exemples comme celui de cet accordeur de piano qui, dans le SEL de Lodève, proposait des offres de menuiseries, des expertises ou conseil ou achat de pianos mais surtout pas d'accorder des piano (*Ibid*). C'est là sa profession, un savoir pointu et rémunéré qu'il tient à laisser hors du

⁴⁷. Plassart F., 1997, *Le temps choisi, un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement*, Paris, Charles Léopold Mayer, pp. 73-74. 1997, « Le SEL, entre l'économie de marché et l'économie non monétaire de don et de réciprocité ? », dans *Economie et Humanisme*, n° 340, pp. 78-81. Au Japon la professionnalisation des SEL dans les réseaux de monnaie alternative aboutit très loin dans le domaine des services aux personnes âgées. L'idée est de proposer à des retraités valides de rendre des services aux plus âgés dépendants, en les créditant du temps ainsi investi, sous forme de chèques-services qui leur permettront de demander plus tard, à leur tour, les mêmes services. L'intérêt de cette expérience est double, de mon point de vue : il apporte une formalisation du don, contre-don, créant une valeur que l'économie monétaire n'a pas à assumer (...), et c'est une vraie solution alternative, hors marché (classique, nda), ouverte à la relation humaine. Un telle technique pourrait être déclinée sur d'autres prestations de temps, correspondant à d'autres circonstances de vie, sous la réserve d'une garantie publique des chèques-services acquis (Pillet A., 1998, « L'économie Alternative et solidaire, Part incontournable de l'Economie », *Art. Cit*).

SEL. Ce n'est pas la frilosité de l'Etat français, qui tenta de légiférer afin de maintenir ce genre service dans la marginalité, qui l'encouragera à changer d'avis⁴⁸.

Depuis cette remarque, les échanges sans argent voient leur modèle taxé une dernière fois d'insuffisance. Et une dernière fois les arguments sont étayés à partir d'une topique qui estime que les SEL ne sont, en fin de compte, pas si révolutionnaires que ça.

11.5. De nouvelles difficultés pour le MES

Que les spécialistes ne s'entendent pas n'est pas contraignant. Comme dans le cas des Cigales, on peut faire valoir que la question n'est pas de débattre sur la beauté du temps libéré et les méfaits de l'aliénation salariale. Gorz, comme Méda, ne voient pas les situations de nécessité dans lesquelles se trouvent les désaffiliés et qui légitiment qu'ils recourent à tous les moyens pour s'en sortir : en créant leurs entreprises, en ayant recours aux finances de proximité ou en échangeant dans un SEL. Voilà qui explique, dans la grille de lecture qui est la nôtre, le fait que la dominante topique de ces associations soit situationniste.

Tout les moyens sont bons : recourir à la fondation Vivendi, à l'ADIE, à la création d'une nouvelle monnaie, etc. En situation, le capitalisme n'existe pas ! Certes, les grands de la topique situationniste risquent à tout moment d'en sortir dès qu'il n'accordent plus de crédit qu'au seul enrichissement des plus pauvres. Des structures de finance solidaire (Cigales) ou de commerce équitable (Max Havelaar) s'identifient alors à des êtres que des acteurs issus de toutes les branches du MES jugent ne pas être solidaires : l'ADIE, les Boutiques de gestion, Vivendi, Auchan, Carrefour, etc. Une telle identification est inadmissible. Par contre le flirt est admis. Il est même de la grandeur situationniste de s'avérer capable de mobiliser de tels êtres au profit du développement de projets économiques locaux à partir du moment où

⁴⁸ . Les plus critiques à l'égard de l'Etat voient dans les tentatives de légiférer au sujet des SEL une volonté authentique de les cantonner à l'extérieur des sphères du travail professionnel afin d'assurer leur inoffensivité face à l'économie classique. B. Gilet cite par exemple la tentative, l'été 2001, de l'ex-gouvernement (socialiste) Jospin et de son ex-secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, d'encadrer l'activité des SEL par la loi cadre sur l'économie citoyenne dont l'article 27 mentionne : « Il se produit des interférences notamment quand les membres des SEL qui sont chômeurs indemnisés ou ne vivent qu'au moyen de la perception de minima sociaux, produisent dans le cadre des SEL, des biens et services qui pourraient être fournis moyennant paiement par les circuits marchands ordinaires, à qui ils font concurrence. Cette concurrence ne peut logiquement et économiquement être admise que si elle est exceptionnelle ou à tout le moins occasionnelle et rare. Les activités échangées dans le cadre des SEL ne doivent donc qu'être produites à des fins de solidarité et de convivialité analogues, par exemple à celles qui animent ordinairement les conditions du même type que dans le cercle de famille (...). Il est admissible, à titre exceptionnel, que cette production soit compatible avec le maintien des indemnités de recherche d'emploi ou des minima sociaux » (2002, p. 65).

lesdits projets incarnent bien les valeurs solidaires (tisser du lien social, développer une autogestion associative, assurer un engagement politique en faveur d'un monde meilleur). Tirer un apport substantiellement monétaire (*vois quel profit...*) de toutes les sources possibles et imaginables est admis en vertu de la situation de nécessité dans laquelle se trouvent les désaffiliés tant que l'on respecte l'équilibre topique (contrairement aux Cigales pragmatiques ou Max Havelar). On peut se passer de l'aval de ceux qui ostracisent l'argent, l'économicisation des esprits etc. Les propos des spécialistes du centre Walras ou du CRIDA seraient plus nuancés et ils ne parlent pas de nécessité. Mais il semble bien que le fond du différend qui les oppose à Gorz, Méda, Sue ou Latouche soit celui-là.

Voilà qui permettrait de donner une cohérence à l'économie solidaire dans les forums autonomes. Mais qu'en est-il pour les RERS et les SEL ? Une unité est identiquement revendiquée dans les colloques et rapports politiques aux Verts du Secrétariat d'Etat. On a pu voir que le système SEL est suggéré comme véritable modèle rêvé praticable à grande échelle pour une partie des spécialistes de l'économie solidaire et une partie des militants « solidaires ». Mais à l'occasion d'une dispute au CA du MES on réalise que les associations qui fonctionnent sans argent ne sont pas aussi idéalisées qu'on pourrait le croire lorsque l'on s'en tient aux articles des revues les plus au fait du phénomène de l'économie solidaire et aux textes des spécialistes « pro » économie solidaire (centre Walras).

Des arguments issus à la fois d'autres associations « sans argent » (RERS) et des autres ensembles d'associations solidaires (surtout nationales : MDS, MES mais aussi régionales avec les membres de l'ARDES qui ont fort partie liée avec le MES) viennent étayer tous les doutes qui naissent des topiques conviviale, engagée et technique (professionnelle). Le concept de forums métis que nous avons choisi pour les qualifier reprend ici tout son sens. Intégrés dans l'économie solidaire par tous ceux qui participent aux forums autonomes, on constate qu'ils sont accusés de mal respecter toutes les normes de grandeurs ou de se cantonner à l'une des quatre valeurs topiques lorsque l'on ouvre les débats à l'intérieur de forums hybrides. La critique la plus ennuyeuse est peut-être celle que des Sans argent adressent à d'autres Sans argent. Le MRERS reproche aux SEL de ne pas accepter leur place de « petit » en topique philia et de faire valoir des objets et des arguments issus de la topique situationniste pour s'y grandir. Cette grandeur leur est accessible mais ils doivent alors laisser tomber lesdits objets (monnaie, etc). Inversement, les SEL qualifiés de marchands s'exposent totalement au risque de rompre avec la convivialité (sans même plus être « petits ») pour se retrouver à reproduire le marché au sens classique du terme. C'est ce qu'atteste la critique libertaire de ce professeur d'université faisant payer son heure

d'enseignement quatre fois plus cher que le prix d'une heure de ménage par une membre du SEL tout en s'offusquant que celle-ci demande plus que le prix usuel de ce service. Il ne nous a jamais été donné l'occasion, d'observer ce genre de cas extrême dans les (rares) SEL à dominante marchande de France et les études à leur propos. Mais il illustre bien la critique du MRERS : le SEL reproduit les inégalités extérieures, celles de la société classique. Il brise donc totalement le principe de commune humanité et l'égalisation des compétences dans son élan situationniste (extrapolation).

On voit bien que c'est à une forme de SEL à dominante marchande que doit penser Jean-Patrick lorsqu'il suggère une organisation d'échange sans argent pour pouvoir recourir aux compétences des diverses associations adhérentes au MES. En fin de compte, peu importe la dimension économique décantée de « sentiments » dans l'agrandissement du modèle SEL. Ce qui importe c'est de pouvoir mutualiser par tous les moyens afin de renforcer l'économie solidaire face à un monde marchand et un monde public non marchand (l'Etat) de moins en moins attentif à son égard. De l'avis des Selistes comme Régis cela est très risqué, voire impossible car, quoi qu'en dise le MRERS, la philia est cruciale et si la monnaie choisie pour créer un éventuel SEL dans le MES ne repose pas sur une convivialité véritable *ça finit dans la bagarre comme au SEL de Paris*. Les gens se remettent à calculer : *il y a une fétichisation de l'unité d'échange. C'est quasiment la même chose qu'avec la monnaie. C'est une cristallisation sur ce machin*, confirme Pascale membre de ce gros SEL.

Le MRERS reproche au SEL le risque encouru par une rupture de la commune humanité (R2). Les SEL pourraient rétorquer que les RERS quant à eux ont déjà perdu l'impératif d'action (R1) puisque les classes moyennes tendent à désertier leurs associations. A force de ne rien calculer, ces personnes qui n'ont pas un besoin humain vital de rester dans un RERS peuvent ne plus voir le bien-être qu'ils retirent à tout simplement « donner » et « participer » sans attente d'un retour. Curieusement, cette critique ne vient pas en retour car les SEL sont de grands situationnistes : le monde externe ne les intéresse pas spécialement (*c'est fait pour faire chier, j'ai aucune position politique par rapport au SEL, je fais ça pour me faire plaisir, l'altermondialisation et les regroupements ne m'intéressent pas vraiment*, explique Régis)

Un engagement politique des SEL impliquerait une probable institutionnalisation comme le leur demandent ceux qui les apprécient au MES (« ayez une organisation reconnue » !). Voilà qui permettrait l'adhésion des SEL ou de leur très faible fédération actuelle (SEL'idaire) au MES. Mais la plupart d'entre eux défendent farouchement leur autarcie et SEL'idaire est à peine plus qu'un réseau d'informations. Les SEL ne s'intéressent

pas au MES et une bonne partie du MES ne s'intéresse pas aux SEL bien qu'il faille fermer les yeux dans les forums autonomes et dire qu'ils sont des Solidaires comme les autres pour « faire nombre ». L'exemple des forums mondiaux est intéressant : confrontés à la forte impression que font les associations Sans argent d'Argentine à Porto Alegre, il n'est d'autres possibilités pour les représentants du MES que d'intégrer les SEL dans leurs papiers ou leurs prises de parole à l'occasion de leurs ateliers⁴⁹.

En définitive, l'intéressement des SEL a commencé en théorie (CRIDA, *Alternatives Economiques, A faire*, etc) mais connaît des freins importants dans la pratique du MES. Autant dire que les associations « sans argent » sont destinées à rester clivées dans les représentations solidaires si aucun compromis à leur propos n'est déterminé dans des instances collectives comme le MES. A l'origine le MRERS était au moins actif dans le Mouvement. Il ne l'est plus qu'occasionnellement, par l'intermédiaire du MDS dont les principaux représentants ne rejoignent pas l'intérêt pour les SEL qu'éprouve leur collaborateur P. Viveret.

Comme dans le cas de l'équitable, la situation des Sans argent est indéterminée au MES. Une partie des acteurs du secteur mobilisent des argumentaires qui visent son extension à la grande distribution. Mais cette extension tient lieu d'extrapolation marchande illégitime aux yeux des réseaux de distribution spécialisés (importateurs détaillants comme Andines, importateurs comme Solidar'monde ou détaillants comme Artisans) qui estiment bien respecter la grammaire solidaire de la praxis. Le système SEL de son côté serait bien utilisé par les pro-SEL du MES. Mais outre la réticence des anti-SEL et leurs critiques professionnelles, philia et engagée, les pro-SEL du MES doivent encore se confronter aux Selistes eux-mêmes qui affirment que l'extension dans un grand monde économique inter-associatif n'est pas désirable. Tout comme finalement l'extension du commerce équitable aux grandes surfaces ne l'était pas⁵⁰. On serait dans une situation d'extrapolation situationniste où

⁴⁹ . Bureau du MES, 2003, *Le Village de l'Economie Sociale et Solidaire. Histoire et Synthèse des débats*, en coll.avec le CRID et le PSES, document de travail MES, 72p.

⁵⁰ . C. Héber-Suffrin refuse aussi ce genre d'extraction du modèle hors d'une pratique spontanée et conviviale. Elle estime que l'indétermination et l'absence de formes réglementaires est une nécessité qui relève aussi de l'obstacle : « l'expérience des réseaux ne se diffuse pas, ... parce qu'elle ne se diffuse pas. En effet, une meilleure diffusion n'exigerait-elle pas que la pratique des réseaux se modélise ou qu'elle produise des références multiples ? Mais il se trouve qu'un modèle est un objet à reproduire, tandis qu'une référence est un support dont on s'inspire pour créer soi-même son propre modèle, fût-il provisoire. Nous manquons de références suffisamment nombreuses pour constituer une cohorte rassurante d'expériences. Mais comment se passer de modèle ? Les "enseignants" sont imprégnés d'une culture de modèle, et sont à la recherche de modèles à reproduire, bridant de ce fait leur propre créativité et leur propre efficacité. Un obstacle plus épineux encore est que la démarche de réciprocité en réseau n'est guère compatible avec l'idée de modèle, au sens de forme donnée, non cherchée, choisie pour être "reproduite", rarement mise en question, ni déconstruite pour être reconstruite de manière provisoire, en attendant de nouvelles rencontres. Le modèle renvoie alors à l'image de l'autorité donnée,

les gens ne se connaissent pas ou ne s'apprécient pas. Les pro-SEL du MES risquent donc de se retrouver bien isolés et d'être d'un faible secours aux chercheurs (Walras, CRIDA) qui, dans leur laboratoire, travaillent dur à intéresser économie solidaire et métis (commerce équitable, SEL, RERS).

reçue, subie, intériorisée. Pourtant la demande est forte et il m'est fréquemment demandé de fournir un guide, "sorte de mode d'emploi des réseaux". Réticente, lorsque l'on me demandait comment démarrer un réseau, je répondais : "en démarrant"! J'ai tout de même fini par rédiger des propositions d'étapes (...). Toutefois ma crainte de voir ce guide suivi à la lettre n'a pas disparu, bien qu'elle soit au demeurant infondée (...). Je préfère par conséquent la culture de la référence — par opposition à celle de modèle — où l'on cherche, on ne reçoit pas, on n'applique pas mais on détecte, on s'approprie, on croise, on métisse des références pour construire son propre référentiel ou modèle provisoire » (2001, pp. 41-42).

Chapitre 12.

Le spontanéisme du réseau :

du civisme ordinaire du service de proximité au

forum social mondial

12.1. En guise d'introduction : coordonnées d'un débat vieux de 150 ans

J. Rifkin, dans son ouvrage polémique étayant la thèse — non moins discutée — de la fin du travail, estime que « comme le tiers secteur repose à la fois sur le marché et sur l'Etat pour sa survie, son avenir dépendra pour une large part de la création d'une nouvelle force politique susceptible de faire pression sur le secteur privé comme sur les pouvoirs publics pour obtenir le transfert d'une partie des énormes bénéfices de la nouvelle économie de l'information dans la création de capital social et la reconstruction de la société civile (1997, p. 382) ». En France, la gauche intellectuelle la plus en alerte sur les initiatives solidaires prie les théoriciens de celles-ci de bien vouloir identifier et nommer cette force, mieux, ce « système politique » dont elles sont porteuses¹. Car elles en sont grosses, la chose est certaine. C'est là que s'invente une « idéologie positive » qui doit rassembler aujourd'hui comme ont su rassembler hier d'autres organisations politiques. « La montée spectaculaire de la pratique de l'association permet d'entrevoir à brève échéance le dépassement du mot d'ordre central du mouvement ouvrier, “tout le pouvoir aux producteurs associés” (...) par celui-ci : “tout le pouvoir aux citoyens associés” » (Caillé, 1999, p. 323). La question n'est pas anodine. La gauche intellectuelle que représente pour partie le MAUSS (Caillé, 1997) semble toute prête à croire les Solidaires lorsqu'ils lui disent : *nous sommes des êtres profondément politiques.*

¹ . « Plutôt que d'insister sur l'idée que l'économie solidaire pourrait constituer une autre économie, une alteréconomie, les tenants de l'espérance économique solidaire seraient bien inspirés de s'interroger plus radicalement sur les choix politiques qu'ils défendent, sur la forme de démocratie à laquelle ils aspirent. Car l'économie solidaire (...) ne peut pas être un système économique. En revanche, elle peut être un système politique induisant des effets économiques » (Caillé, 2003, p. 234).

Ils acquiescent et lui demandent alors: « politiques, certes, mais alors quelle est votre forme » ? Voici la question qui guidera ce chapitre. C'est A. Caillé qui, jusqu'à présent nous semble l'avoir le mieux approché : « il serait mal venu de se gausser du spontanéisme associationniste — car il fait partie de l'idéal et de l'esprit démocratique de l'association — que d'ignorer ses limites. (Mais) tôt au tard il faudra bien poser la question du pouvoir », c'est-à-dire poser la question « d'une méta-association entre les associations existantes (...). Il faudra bien que certaines associations prennent en charge cette question transversale et synthétique, au-delà de la spécialisation associative fonctionnelle actuellement dominante². Il faudra bien qu'émergent en somme, des associations spécialisées dans les problèmes d'ordre général dans la question du liant et de la transversalité » (2001, p. 201). Pour le dire encore autrement : il faudra bien qu'émerge la question de l'organisation de ces associations « naturellement politiques ». Or, le situationnisme solidaire a pour spécificité de rendre bien difficile toute justification de velléité organisationnelle et délégitime.

Des échanges soutenus et serrés entre les membres du CRIDA et ceux du MAUSS ont actuellement lieu³. Si les chercheurs confinés de l'économie solidaire ne sont pas parvenus à faire des maussiens des alliés à part entière en topique situationniste, les choses changent pour certains d'entre eux en topique de l'engagement. Une partie des maussiens s'entendent avec les Solidaires sur une commune traduction politique. Une partie seulement car c'est elle qui, selon nous, laisse Caillé (et peut être quelques autres avec lui) à juste titre dubitatif.

Cette traduction amène les premiers à conclure que l'association solidaire est « un petit monde politique » sans jamais aller jusqu'à poser la question tabou que Caillé soulève : celle de la fédération politique. Nous allons voir dans ce chapitre consacré principalement au MES

² . Jusque dans les rapports plus spécifiquement politiques, la « teneur politique » du monde associatif est évoquée. Mais là encore, on voit mal précisément de quoi il s'agit lorsque l'on parle « d'économie solidaire politique » puisque c'est à l'action politique institutionnelle qu'on en appelle en fin de compte. Par exemple, le rapport que Patrick Viveret rédigea à la demande du SEES (Secrétariat d'Etat à l'Economie Sociale et Solidaire) mentionne que la mise en œuvre des propositions permettant de « reconsidérer la richesse » suppose « une forte volonté politique tant du côté des institutions publiques que des acteurs de l'économie sociale et solidaire ». Mais il limite ensuite ces propositions aux supports institutionnels susceptibles de porter l'entreprise. Des actes politiques sont suggérés au monde politique (création d'une mission interministérielle d'experts, création d'un observatoire public, réorientation des formations économiques universitaires qui ne connaissent que quelques DESS sur les questions « solidaires », etc. : 2002, pp. 209-212). Rien n'est plus dit au sujet des actes politiques susceptibles d'émerger de la volonté politique des acteurs.

³ . Dans la revue du MAUSS ou dans l'Association Européenne pour une Economie et une Citoyenneté Plurielle. Voir à ce sujet le débat (sous forme d'ouvrage) cité dans ce travail (Aznar et al., 1997). On peut retenir l'ouverture commune du numéro de la revue Mouvement par Jean-Louis Laville et Philippe Chaniel ainsi que la contribution de ce dernier au numéro d'Hermès « Economie solidaire et démocratie ». Partout l'on parle de l'association comme de « ces trésors perdus du socialisme français » que l'Etat providence et ses formes de « socialités secondaires » ont tout d'abord « vaincus » avant de les voir renaître dans les interstices de ses propres insuffisances en matière de protection sociale (Chaniel, 2003, p. 52).

et à ses leaders que l'économie solidaire comme ses théoriciens laissent singulièrement hors jeu ce problème de forme politique car elle s'avère illégitime en topique engagée tant que celle-ci reste liée aux autres topiques. Tout se passe comme si, le monde civique de la micro-cité par projet dans lequel évoluent individuellement ou par grappes les Solidaires ne pouvait pas être extrapolé à une échelle organisationnelle supérieure.

Le débat est, pour ainsi dire, historique. L'espoir de voir naître un embryon de politique participative par le truchement du réseau est hérité en droite ligne de l'associationnisme proudhonien⁴. Les premiers chapitres de ce travail ont tenté d'approfondir un peu le « spontanéisme populaire » de Proudhon. On le retrouve lorsqu'il parle de fédération des associations et des ateliers qui passent entre-eux des contrats ponctuels.

Le contrat fédératif⁵ « c'est l'acte par lequel deux ou plusieurs individus conviennent d'organiser entre eux, dans une mesure et pour un temps déterminés, cette puissance industrielle que nous appelons l'échange ; conséquemment s'obligent l'un envers l'autre et se garantissent réciproquement une certaine somme de services, produits, avantages, devoirs (...), se reconnaissant parfaitement indépendants, soit pour leur consommation, soit pour leur production » ([1851], p. 189). Par ces contrats les particuliers et les entreprises s'engagent bel et bien en fonction de leurs intérêts et en fonction des contraintes économiques sans abandonner leurs initiatives (Ansart, 1984, p. 237). Là encore s'exprime le réalisme de Proudhon. La justice n'est pas un idéal ou un projet. Elle émane des rapports entre ces ateliers et petites entreprises d'artisans et d'ouvriers qui s'organisent entre elles pour résister à la

⁴ Cette conception du réseau constitue l'indice d'une éventuelle retraduction moderne de ce qui apparaissait à ce dernier comme étant à la fois un fédéralisme autogestionnaire, un libéralisme socialiste ou un collectivisme libéral (J. Bancal, 1970, p. 141). Selon nous, on se donne ici l'illusion de créer du neuf car l'entrechoquement de termes traditionnellement opposés dans la pensée assure à tous les coups une impression de radicale créativité. Il est assez juste de considérer que la relation inter-associative (synonyme des ateliers de travailleurs chez Proudhon) est l'indice de « la diversité antinomique et solidaire qui compose la réalité sociale » (*Ibid.*, p. 19). Ses différentes unités font le choix d'une mutualisation de productions issues « de la nécessité de la division du travail et de l'échange (...) à l'opposé d'un collectivisme étatique, qu'il prenne la forme d'un capitalisme d'Etat ou d'un communisme autoritaire » (*Ibid.*, p. 136). On comprend la raison qu'il y a de se réjouir du parallèle susceptible d'être tissé entre la radicale nouveauté de Proudhon et celle des associations contemporaines : la mise en réseau des initiatives, l'engagement collectif dans les divers projets qu'elles autorisent et l'absence d'organisation hiérarchique est perpétuellement tenue pour être la réalisation d'une forme de « gouvernance participative appliquée à un regroupement volontaire » (M-C. Malo, 2001, « La gestion stratégique de la coopérative et de l'association d'économie sociale, 1^{ère} partie : L'entrepreneur et son environnement », dans *RECMA*, n°281, pp. 84-95). Mais ni Bancal ni Malo n'évoquent l'échec de ces fameux réseaux d'hier et d'aujourd'hui lorsqu'il s'est agi de les « organiser ».

⁵ . Il définit la fédération en ces termes : « du latin foedus, génitif foederis, c'est-à-dire pacte, contrat, traité, convention, alliance, etc., est une convention par laquelle un ou plusieurs groupes s'obligent réciproquement les uns envers les autres pour un ou plusieurs objets particuliers dont la charge incombe aux délégués de la fédération. Ce qui fait l'essence du contrat fédératif (...) c'est que dans ce système les contractants non seulement s'obligent synallagmatiquement et commutativement les uns envers les autres, mais ils se réservent individuellement, en formant le pacte, plus de droits, de liberté, d'autorité qu'ils n'en abandonnent ». Dès lors que ce n'est plus le cas, libre à eux de quitter la fédération ([1863], 1959, pp. 318-319).

concurrence. Elles feront forte impression sur lui lorsqu'il observera l'organisation des Canuts à Lyon. Sa défense du fédéralisme spontané est une nouvelle dérogation aux principes des communistes centralisateurs⁶ (incarnés par Marx) qu'il tient pour des utopies illusoires. « C'est une nouvelle catégorie de la science sociale qu'ils abolissent : valeur, échange, égalité, justice, achats et ventes, commerce, circulation, crédit, etc. Le communisme, pour subsister, supprime tant de mots, tant d'idées, tant de faits, que les sujets formés par ses soins n'auront plus besoin de parler, de penser ni d'agir : ce seront des huîtres attachées côte à côte, sans activité, ni sentiment, sur le rocher... de la fraternité. Quelle philosophie intelligente et progressive que le communisme » (...) ! ([1846], 1983, t. III, pp. 43-51)⁷. « Le système fédératif est l'opposé de la hiérarchie ou centralisation administrative. Dans la fédération, les attributs de l'autorité centrale se spécialisent et se restreignent, diminuent de nombre, d'immédiateté, et si j'ose ainsi dire, d'intensité à mesure que la confédération se développe », dit-il [1963], 1959, p. 321).

Et elle se développe spontanément, comme l'indiquait par exemple la dissémination du modèle canut sur toute la France. Proudhon s'en prenait à Blanc, son frère d'armes socialiste-associationniste qui, une fois au gouvernement, tenta d'imposer la fédération par le haut (les ateliers nationaux). Il n'y a que de l'agrégation spontanée, pas d'unité car « avec l'unité, la politique se réduit à un simple machinisme, dont il n'y a plus qu'à faire tourner le volant. Tant pis pour qui se laisse prendre dans l'engrenage : ce n'était pas véritablement un homme politique ; c'étais un intrus (...). La démocratie, lorsqu'elle incline au communisme, formule l'unité. Sa fin est l'unité, son moyen l'unité, sa loi, toujours l'unité. L'unité est son alpha et son oméga, sa formule suprême chaque fois qu'elle répond à la demande de fournir « son programme » (Ibid., pp. 381-384). De là en partie sa brouille avec Marx, dès 1846, qui lui suggérait dans sa lettre l'adhésion à une nécessaire organisation centrale qui puisse coordonner les unités ouvrières et diffuser de la théorie (deux tâches qui ne peuvent être spontanées). Dans sa réponse, on note que c'est surtout la possibilité d'une révolution arbitraire par une prétendue classe homogène qui fâche Proudhon (chapitres 1 et 3). Il sait que Marx lui-même, en tant que philosophe, n'apporte qu'une attention « contrainte par les événements » à la question du parti contrairement à ce que laisse penser la seule lecture du

⁶ . « L'idée de fédération est donc la plus haute à laquelle se soit élevé jusqu'à nos jours le génie politique. (...) Avec elle nous n'avons plus à craindre de nous abîmer dans les antinomies gouvernementales ; de voir la plèbe s'émanciper en proclamant une dictature perpétuelle, la bourgeoisie manifester son libéralisme en poussant la centralisation à outrance » ([1863], 1959, pp. 352-353).

⁷ « En fin de compte, que chacun soit ouvrier national et travaille au compte de l'Etat, qui ne paye personne, mais qui prend soin de ses enfants, telle est à peu près l'utopie ». Et une telle utopie unitaire est dangereuse, prévoit Proudhon car elle indique que « de tous leurs préjugés inintelligents et rétrogrades, celui que les communistes caressent le plus est celui de la dictature » (Ibid.).

Manifeste. Néanmoins, cet échange épistolaire consumera le divorce et le rejet de la classe par Proudhon peut être tenu pour l'équivalent du rejet du parti auquel il procède partout ailleurs. Et de s'insurger : Non, « à un niveau fédératif supérieur, la régénération d'autorités implicites dans un contexte d'auto-organisation ne peut qu'apparaître comme illégitime » (Ansart, 1967, pp. 210-211).

Si l'on peut parler de débat historique au sujet de « l'organisation », c'est encore parce que son redéploiement dans le MAUSS entre des analystes comme Caillé (minoritaire) d'une part et les spécialistes de l'association solidaire (majoritaires) d'autre part ne fait que renouer aussi avec la divergence qui fit en partie imploser le groupe — bien connu des phénoménologues du politique — Socialisme ou Barbarie (SouB) à l'époque du PSU (le MAUSS, à notre connaissance, est loin d'une telle implosion). « L'organisation » était le discours de Castoriadis en lieu et place de celui de Lefort qui, pour sa part, préférait le vocabulaire du « réseau », proche du sens que Proudhon concède à la fédération. Avec le recul, Lefort consentira à qualifier de libertaire⁸ sa position au sein de la dispute qui le poussa à quitter le groupe en 1958. Comme l'indique Gottraux un « compromis sur l'organisation » du prolétariat avait permis de maintenir la cohérence de ce dernier jusqu'à cette date (1997, p. 92). Pour Lefort, le groupe SouB devait chercher à « comprendre » l'avant-garde révolutionnaire et ses tâches, ne pas les fixer dans une quelconque organisation et en aucun cas « prétendre lui apporter un programme » ([1952a], 1979, pp. 65-70). L'avant-garde est l'ensemble des éléments avancés du prolétariat dont le regroupement serait spontané et en aucun cas stimulé par un groupe comme SouB qui ne doit, dans le meilleur des cas, que se

⁸ . Comme dans le cas des Solidaires, il faut chez Lefort entendre « libertaire » dans son unique signification philosophico-politique et non comme signe de ralliement aux mouvements et associations comme la Fédération anarchiste, etc. A l'époque de *Socialisme ou Barbarie* les écrits de Lefort, pas plus que ceux de Castoriadis et des autres Socio-barbares n'utilisent le mot. Ce qui peut sembler curieux étant donné qu'anarchistes (qu'il s'agisse de la Fédération Anarchiste et — après 1953 — de la Fédération Communiste Libertaire) et Socio-barbares partagent la même critique de la bureaucratie soviétique. Mais, comme le note l'analyse critique de Gottraux, cette méconnaissance des points communs est plus due au fait « qu'il était de bonne guerre de ne pas mentionner un concurrent dans le champ si l'on entend faire œuvre d'originalité et réinventer la poudre révolutionnaire » qu'au fait d'une réelle divergence théorique (1997, p. 231). La préface de ses *Éléments d'une critique de la bureaucratie* écrite en 1979 et débarrassée de ces préoccupations « structurelles », confessera l'inflexion lexicale : « Dans le groupe *Socialisme ou Barbarie*, écrit Lefort, j'ai trouvé les moyens d'approfondir une critique de la bureaucratie inspirée par la foi et la créativité du prolétariat. Mais je me suis tôt heurté au projet de construction d'une direction révolutionnaire et d'élaboration d'un programme du socialisme. Ce projet me semblait en contradiction avec la reconnaissance de l'autonomie ouvrière, dans les formes de luttes et d'organisation. En bref, je n'admettais pas qu'on fixât d'en haut le modèle d'une invention qu'on attendait d'en bas. Ma méfiance grandit à l'égard de la représentation d'un ordre de la société supposé rationnel, harmonieux, transparent à ses membres. La rupture avec SouB m'incita à tirer les conséquences de mon interprétation politique du totalitarisme, à repenser l'idée de liberté, celle de la créativité sociale, dans le cadre d'une théorie de la démocratie n'éluant pas la division, le conflit, l'inconnu de l'histoire, à rejeter la tradition révolutionnaire. (...) En outre il me semble à présent plus vigoureux, plus audacieux ou, d'un mot perverti mais irremplaçable, plus révolutionnaire de m'attacher à une idée libertaire de la démocratie que de poursuivre le rêve du communisme comme s'il pouvait se défaire du cauchemar totalitaire (1979, pp. 14-15).

proposer comme « traducteurs » de leur voix. Ce que doit faire *SouB* (et que n'a pas fait Marx⁹) consiste à saisir le quotidien ouvrier afin de repérer sa réelle teneur politique plutôt que celle qu'on lui prête. « La politique n'est pas à enseigner, elle est plutôt à expliciter comme ce qui est inscrit à l'état de tendance dans la vie et la conduite des ouvriers » ([1958], 1979, p. 104). On retrouve ici tout le lexique proudhonien de sanctification de l'ouvrier canut pauvre auquel il concèdera toutes les compétences, y compris politiques (R2).

C'est vers un travail de traduction sociologique identique à celui revendiqué par Proudhon 100 ans plus tôt¹⁰ que doit tendre *SouB*. « Au lieu d'examiner de l'extérieur la situation et le développement du prolétariat, on chercherait à restituer de l'intérieur son attitude en face de son travail et de la société et à montrer comment se manifestent dans sa vie quotidienne ses capacités d'invention ou son pouvoir d'organisation sociale. Avant toute réflexion explicite, les ouvriers ont un comportement spontané en face du travail (...), de la vie sociale à l'intérieur et en dehors de l'usine et c'est, de toute évidence, dans ce comportement que se manifeste le plus complètement leur personnalité » ([1952b], 1979, p. 84). Se dire qu'un organisme quelconque doit pouvoir forger un programme qui lui-même doit pouvoir obtenir un accord de la part des travailleurs c'est déjà parler de pouvoir et de centralisation. Plus pertinent est donc le choix de s'enter sur la vie ouvrière elle-même et de s'en faire le vecteur : pour *SouB*, il s'agit d'apporter aux groupes autonomes des informations dont ils ne disposent pas, des connaissances auxquelles leur action locale sur leur lieu de vie et de travail ne leur permet pas d'accéder ; « il s'agit de les mettre en contact les uns avec les autres, de faire communiquer leurs expériences séparées, de les aider à constituer peu à peu un véritable réseau d'avant-garde » ([1958], 1979, p. 111). La créativité et l'inventivité des organisations locales, des « conseils », se suffisent à elles-mêmes. « Le mouvement ouvrier ne se frayera une voie qu'en rompant avec l'idée de parti ou d'instance centralisée pour chercher ses formes d'action dans des noyaux multiples de militants organisant librement leur activité et assurant par leurs contacts, leurs informations et leurs liaisons non seulement la confrontation mais aussi l'unité des expériences » (*Ibid.*, p. 113).

En pointillé, tous les éléments du débat solidaire sont repérables dans le discours que Lefort tient au sujet des ouvriers. Au-delà du parti, qui n'est somme toute qu'un terme « prétexte », ce qui se débat concerne les oppositions « capacité politique locale/centralisation », « spontanéité/organisation », « réseau/fédération » .

⁹ . qui dépeint le prolétariat en des termes si sombres qu'on est en droit de se demander comment il peut s'élever à la conscience de ses conditions et de son rôle de direction de l'humanité. Le capitalisme l'aurait transformé en machine et dépouillé de "tout caractère humain au physique comme au moral" » (*Ibid.*, p. 73).

¹⁰ . Voir supra, chapitre 1, surtout 1.2 et note 18.

Castoriadis incarnait dans le groupe les seconds pôles de ces oppositions binaires, un peu comme le ferait Caillé face aux chercheurs confinés de l'économie solidaire et une partie du MAUSS. Il y stigmatise la tendance anti-organisationnelle, tendanciellement libertaire. Il reproche à Lefort d'avoir poussé l'anti-bureaucratisme jusqu'à l'espoir de voir SouB réduite à un lieu de discussions, tout le monde agissant comme il l'entendait, quitte à enfreindre la nécessaire rigueur intellectuelle à sa mission programmatique. Certes, concède Castoriadis, la revue doit s'ouvrir à ses lecteurs, les inciter à écrire et à s'organiser en groupe de travail avec l'aide des plus militants du Groupe. Elle doit à ce titre devenir davantage le lieu vivant de fusion entre théorie et expérience que devrait être, à grande échelle, « l'organisation ». Mais elle doit rester celui de l'expression stricte « d'une idéologie cohérente » ([1957b], 1974, pp. 403-406). Sur le plan politique, cet anti-bureaucratisme radical revient à ne pas accepter qu'il faille conserver une forme d'organisation susceptible d'élaborer des programmes¹¹, c'est-à-dire une forme parti qui soit moins une direction qu'un organe capable de proposer des objectifs et des moyens ([1952a], 1974, pp. 152). Castoriadis évoque les conseils de Nantes et de Saint-Nazaire (Renault) et les métallos de Paris qui auraient pu lier leurs luttes si une organisation (autre que le PC, la CGT et la SFIO qui les ont volontairement laissés dans l'isolement) les avait seulement mis en contact les uns avec les autres et permis de constituer des délégations pour se rendre visite mutuellement (Castoriadis, [1959], 1974, pp. 216-217).

Lefort pour sa part, à force de critiquer la centralisation en tant que telle, rendrait purement et simplement le socialisme impossible au-delà de « la coopération spontanée » ou de « petits groupes de luttes autonomes mythologiques ». Il nie qu'on puisse forger une expérience révolutionnaire commune et cohérente, que l'ouvrier s'intéresse à la question générale *Que faire ?* et qu'un parti ou une organisation puisse exister pour exprimer l'unité virtuelle profonde de l'expérience de larges catégories de gens, dépassant le cadre de l'entreprise, et que cette expérience les conduise à se rassembler pour agir en fonction d'objectifs formulés par un programme. Le parti est extérieur à l'entreprise, soit. Mais il ne l'est pas à l'expérience globale de la société par les ouvriers ni à leurs objectifs. Est-ce là une cohésion artificielle, demande Castoriadis ([1959], 1974, p. 224) ? Lefort, à force d'appliquer partout son postulat identifiant l'organisation à la bureaucratie, « rend purement et simplement toute unité du mouvement impossible. Ses frontières seraient délibérément

¹¹ . Pour plus de détail sur ce que devrait contenir un programme : [1957a] p. 217sq et [1961], 1979, surtout pp. 223-228. Sur le programme et le parti toujours conçu comme l'organe de la dictature du prolétariat : [1952b], 1979, pp. 47-65 (surtout pp. 60-62). Sur SouB comme lieu d'appui à la construction de « l'organisation » et sur les points du programme de celle-ci articulés autour « du pouvoir direct des travailleurs » : ([1960], 1973, p. 395 et 411sq et 1957b, 1974, pp. 44-47).

imprécises, tout le monde agissant comme il l'entendait » ([1959], p. 190sq)¹². Il a choisi délibérément d'ignorer les problèmes cruciaux de l'organisation, du programme et de la centralisation et de ne pas expliquer ceux qu'il privilégie : regroupements spontanés, expérience politique immédiate, coopération locale (en entreprise), liaison transversale entre comités locaux, réseau (la dispute sur les conseils est développée en Annexe VI-1).

Castoriadis, amorçant son tournant « psychanalytique » dans les années 70, a fini par rejoindre Lefort dans l'abandon de la croyance dans la nature révolutionnaire du prolétariat. Il abandonne la question de « l'organisation » pour se déprendre du poussiéreux vocabulaire politique du marxisme de l'époque de SouB. Il se concentre alors sur l'approche qui le rendra célèbre, celle de la société comme lieu de « l'instituant », à savoir le lieu où se créent de nouvelles significations. La manière dont se construisent et se défont les significations imaginaires retiendront toute son attention (nous avons évoqué celle du capitalisme). Il mentionne évidemment qu'il faut garder en tête qu'à chaque émergence de nouvelles significations instituées hors du magma imaginaire, il faut encore voir de quelle manière elle se confronte à « la » politique, c'est-à-dire à « l'activité collective explicite se voulant lucide (réfléchie et délibérée), se donnant comme objet l'institution de la société comme telle » grâce à des instances légitimes ([1988], 1990, p. 154)¹³. Sans aller plus loin, sa pensée se déleste de la thématique de l'organisation desdites instances à l'heure même où un PSU aurait peut-être bien eu besoin, sinon d'un « penseur », en tout cas d'une ligne de pensée¹⁴.

Avoir pris le temps d'exposer ainsi une dispute vieille de 150 ans et qui ne fait finalement que reproduire, à peu de chose près, les positions qui opposaient en leur temps Proudhon à Marx (puis aussi Luxembourg à Lénine au début du siècle : Bourseiller, 2003, pp.

¹². « Il est impossible qu'une activité réelle et efficace, c'est-à-dire cohérente se développe sans un minimum d'homogénéité idéologique et de discipline collective. Cela implique une définition claire des idées, des buts et des moyens — c'est-à-dire un programme, une manière de résoudre dans la pratique les divergences pouvant surgir au cours d'une action — c'est-à-dire l'acceptation du principe majoritaire ; ces deux points entraînent la nécessité de définir ceux qui participent à l'organisation. Enfin, il est impossible qu'une organisation se développe, sans rencontrer et sans être obligée de résoudre dans la pratique le problème de la centralisation. C'est sur ces points que portent nos divergences avec Lefort — et non pas sur le point de savoir si l'organisation révolutionnaire doit être une "direction" du prolétariat (un parti). Lefort et ses camarades ont décidé de faire comme si ces problèmes n'existaient pas » ([1959b], 1974, p. 195).

¹³. Mais cette confrontation reste comme un horizon. Ses textes écrits aux *Carrefours du labyrinthe* n'étudient guère ce qu'il nomme « les formes instituées » de la société du point de vue politique. On sait, au mieux, qu'il regrettait que Mai 68 n'ait pas trouvé la sienne mais qu'il se réjouit que le mouvement ait laissé des sédiments que l'on retrouve dans les différentes formes de mobilisation collective actuelle elles-mêmes à nouveau susceptibles de s'institutionnaliser (1986, p. 186 et 196). Notons bien, ce qui atteste de son tournant philosophique majeur, qu'il insistera sur la diversité des formes d'institutions que connaît une société : ainsi le langage, le travail, la reproduction sexuée, la religion existent et évoluent continuellement de par l'action instituante de la société mais ne sont en rien des dimensions « politiques ». « Tout est politique » ne signifie rien ou signifie que tout relève d'une décision des pouvoirs en place ([1988], 1990).

¹⁴. Voir chapitres 3 et 4. Castoriadis discutera de l'autogestion avec le parti jusqu'à sa fusion avec le PS ([1974], 1979, « Discussion avec des militants du PSU », dans *Le contenu du socialisme*, Paris, 10/18, pp. 261-299).

29-34) offre les coordonnées du débat solidaire qui concernait le REAS dans les années 90 et avec lequel le MES est encore aux prises pour le moment. Il pose les jalons de l'engagement « politique » des associations solidaires. Tout comme le débat entre Lefort et Castoriadis serait simplifié à outrance dans le langage militant classique si l'on y voyait simplement une dispute entre un anarchiste et un trotskiste-leniniste partisan de la forme « parti », il serait trop simple de diviser les Solidaires autour d'un axe opposant des personnes exclusivement préoccupées d'autonomie associative et des personnes manifestant le désir de fédérer les associations dans un processus de délégation vers un pôle unique de coordination. Personne ne se réclame d'un tel pôle. D'ailleurs, comme le fait remarquer Lefort, personne moins que Lénine ne se revendiquait du parti et n'écrivait sur sa nécessité. Le parti est advenu et il se fait qu'il a acquis le pouvoir qui était le sien dans la contingence des luttes après 1917¹⁵.

Tous les Socio-barbares étaient critiques à l'idée d'une forme « parti » autoritaire et décisionnel. De la même manière, partout dans le monde solidaire on critique la hiérarchie et on se réclame du réseau, de la créativité et de la spontanéité et de l'action locale « en situation ». Ce qui affleure symétriquement au cœur des disputes Socio-barbares et des disputes solidaires doit être lu sur l'opposition « organisation politique unitaire » Vs « connexion de miniatures politiques ». Si l'on peut dire, tout le monde (Proudhon, Marx, Lefort, Castoriadis, les chercheurs de l'économie solidaire, les chercheurs du MAUSS et les Solidaires eux-mêmes) s'accordent sur l'idée que les associations — ou les ateliers, ou les conseils ouvriers — sont le lieu où des individus font l'expérience d'un « fondamental » civique. Mais qu'en est-il au-delà de ces rapports inter-individuels ? Voilà la vraie question qui déjà à l'époque opposait le fédéralisme spontanéiste proudhonien à l'organisation du prolétariat de Marx.

Lorsqu'il s'agit d'engager des actions communes, c'est davantage sous la forme d'un connexionisme militant renouvelé que vont fonctionner les associations solidaires plutôt que sous la forme d'une « organisation » au sens où l'entendait Castoriadis. Plus fidèles aux exigences libertaires d'une topique engagée, un grand nombre de solidaires ne s'intéressent

¹⁵ . Ce n'est pas à une critique de la conception léniniste de l'organisation — comme l'a souvent fait SouB — qu'il faut procéder mais à une critique de l'organisation elle-même, c'est-à-dire au parti en tant que partie du prolétariat détachée de lui-même. «Se déroband à cette critique essentielle, le Groupe Socialisme ou Barbarie s'en tient à des points de détail. (...) Le groupe recommande que le parti ne se conduise pas comme un organe de pouvoir. Mais une telle fonction, Lénine moins qu'aucun autre ne l'a jamais revendiquée. C'est dans les faits que le parti se comporte comme la seule forme du pouvoir ; ce n'est pas un point dans son programme. Si l'on conçoit le parti comme la création la plus vraie de la classe — c'est la théorie de *Socialisme ou Barbarie* — si l'on pense que le parti doit être à la tête du prolétariat avant, pendant et après la révolution, il est trop clair qu'il est la seule forme de pouvoir (...). Le Groupe, malgré son analyse de la bureaucratie, n'aboutit à rien. En ce sens on peut dire qu'il est loin de l'arrière-garde (...) qui refuse l'idée de parti » (*Ibid.*, p. 66).

aux tentatives fédératives que de manière très erratique. Ces derniers, au côté de Lefort, se réclament de la coopération autonome, de la créativité, du regroupement naturel par grappes, du quotidien local des citoyens, des attitudes réelles des gens, de la maturation spontanée des initiatives, des petits groupes, de la liaison transversale, du réseau. Leur logique peut donc rester en âme et conscience celle des « projets ponctuels ». Nul besoin de déléguer, d'organiser ou de fédérer car la richesse de l'économie solidaire n'est due à rien d'autre qu'à la profusion des coordinations autonomes et éphémères des associations qui s'en réclament. L'avantage de la *grammaire du faire* est qu'elle ne souffre pas de l'échec des tentatives visant à chercher une unité politique officielle et générale. Les personnes pour qui le MES a véritablement un sens (celui de s'assembler pour lutter contre le néolibéralisme et pour un monde meilleur) tentent de s'en tenir à cette grammaire libertaire lorsqu'ils argumentent. Il s'agit surtout des fondatrices agences nationales d'appui aux services de proximité, de certains métiers (Artisans du monde), de fédérations qui comptent parmi leurs chantiers le développement de projets (Peuples Solidaires, Peuple et Culture) et des collectifs territoriaux (ARDES APEAS, APES¹⁶). Elles s'accordent avec les thèses du CRIDA et d'une partie du MAUSS sur la citoyenneté ordinaire dans des boucles courtes.

Ceux qui se rapprochent de Castoriadis (et de Caillé), exposent un désir d'« organisation » ou d'un programme de mise en cohésion des actions solidaires à l'échelle nationale et internationale, font violence à une topique engagée correctement tendue et respectant les valeurs des autres topiques où les choses s'impulsent en réseau. Les arguments civiques à portée de main sont ceux de la micro-cité associative. Nous sommes en présence d'un langage du « petit monde politique » qui s'élabore dans une boucle très courte entre les services de proximité et les chercheurs confinés du CRIDA et d'une partie du MAUSS (12.2). Ces arguments sont plus laborieusement mobilisables à un échelon politique supérieur et ceux qui s'y risquent approchent le lexique de l'organisation qui se situe sur la frange de la *grammaire du faire*. Car c'est alors de « représentation » et de « démocratie délégative » qu'il faut parler à la place de « participation », « autonomie », « coconstruction », etc. Du « politique institué » est difficile à faire tenir au-delà de l'association, notamment parce que celle-ci se représente comme coupée de toutes les instances et êtres politiques trop gros, de « l'engagement affilié à un ideo-politique national et des connexions verticales » (Ion, 2001b, p. 197, 2005, p. 128).

¹⁶ . On ne compte pas parmi elles l'ADEPES en région Midi-Pyrénées qui n'adhère pas au MES et La Fonda Rhône-Alpes de Lyon qui y adhère mais ne participe à aucun de ses projets (du moins entre 2001 et 2004).

Il faut éviter le sujet qui fâche : chercher à faire du « civisme quotidien et spontané » une organisation « politique » conventionnelle et donc, automatiquement, se confronter aux « formes » existantes (partis, fédérations, syndicats, etc.)¹⁷. Notre hypothèse sera la suivante : le lexique connexionniste et libertaire de la topique engagée conduit à développer l'idée qu'une association ou, à la rigueur, une grappe d'associations (comme, par exemple, un collectif territorial), est une organisation spontanément politique (au sens des conseils ouvriers de Lefort dans les années 60 et de la fédération Canut du Proudhon). Hors topique : des gros êtres qui incarnent « l'organisation » par leur défaillance même à incarner la grandeur engagée : les syndicats et les partis politiques. L'affaire Moulinex dans laquelle des syndicalistes sont pris à parti par des Solidaires furieux de les voir entraver des projets économiques initiés avec des licenciées de l'entreprise permettra de bien saisir le monde hors topique qu'ils incarnent dans l'imaginaire de la praxis. Il s'agit d'un monde de la dénonciation. Comme dans la topique situationniste, l'économie solidaire connaît une crise c'est-à-dire une dispute qui se mue en affaire lorsque l'une de ses parties prétend en rejeter une autre auprès de ces gros êtres hors topique et réorganiser le chaînage du rhizome des structures solidaires sans elle (Boltanski, 1993, p 230). C'est le cas pour ceux qui parlent « d'organisation » ou de « démocratie délégative » et qui, par là même, extrapolent et veulent « instituer l'économie solidaire » (12.3).

On peut considérer que l'échec du REAS a traduit une première incapacité de la part des Solidaires à transiter d'un monde « instituant » à un civisme « institué » où l'on accepte que certains en représentent d'autres, servent la volonté générale et soient autorisés à sortir de relations singulières pour devenir les porte-parole de l'économie solidaire. S'il en fut ainsi, c'est précisément parce que le REAS en est resté à une topique engagée correctement liée aux autres topiques, sans développer le discours de l'organisation qui l'aurait conduit à fréquenter des êtres indésirables. Le lexique libertaire de l'organisation en réseau donnait aux uns la liberté de critiquer la prise informelle du pouvoir par les membres de la coopérative du REAS

¹⁷ . Que les associations ne fassent pas plus attention à leur institutionnalisation politique est d'une certaine manière ce que regretteront tant Castoriadis que Lefort malgré tout : « On voit surgir depuis quelques années, écrit le premier, une idée qui voudrait que nous soyons parvenus à une nouvelle forme de "politique démocratique", constituée par la juxtaposition de divers "mouvements sociaux" — ou plutôt, de non-mouvements — dont aucun ne se soucierait de concevoir la société comme un tout mais dont la synergie produirait un état de chose "démocratique". Il n'est pas difficile de voir que ces "mouvements", dépourvus de préoccupations générales, prennent inévitablement la forme de lobbies, dont les pressions opposées contribuent à bloquer la société sur des points importants » (1999, p. 131). Dans la même veine, Lefort, dans ses études enthousiastes sur Tocqueville, confirme que si il faut bien dénoncer l'illusion de ceux qui veulent soustraire l'administration aux revendications des associations, il faut identiquement dénoncer les illusions des associations strictement civiles qui d'une certaine manière se satisfont de leur statut « d'écoles citoyennes » pour mépriser la politique « classique » (1992, pp. 29-31).

et aux autres celle de déplorer le manque d'investissement des adhérents. Dans la même veine, les membres du bureau du MES (principalement composé de la « tendance » services de proximité) estiment que si les personnes vraiment militantes au sein de la structure sont toujours les mêmes depuis l'IRES c'est parce que, y compris après la refondation, les adhérents ne se sont pas investis. En corollaire, ces adhérents estiment que le MES souffre d'un manque de démocratie. Qui des adhérents ou du bureau a raison ? Personne car justement un fonctionnement connexionniste et spontanéiste (Proudhon, Lefort) empêche de parler de voix politique instituée. On ne peut prétendre être les victimes d'un déficit de démocratie dans un monde où manquent les urnes (ou le crédit qu'on leur porte), les porte-parole éligibles et des électeurs en nombre suffisant. Pas plus qu'on ne peut prétendre représenter qui que ce soit dans ces mêmes conditions.

Dans une fédération, les « grands » sont ceux qui incarnent le collectif, qui représentent les autres et servent la volonté générale, comme le font porte-parole, délégués et autres leaders de petites associations qui peuvent, à l'interne, être toujours remis en cause par les autres membres. Rien de tel en topique engagée (où les maîtres mots sont « démocratie participative, organisation en réseau, etc). Les justifications et les argumentations sur l'intérêt du feu REAS ou du MES ne s'ordonnent pas sur des principes civiques. Pour ce, il eût fallu que les mandatés des coopératives (pour le REAS), associations, réseaux et autres fédérations y aient respectivement un pouvoir de représentation par des délégués élus en leur sein. Or, tel n'était pas le mode de fonctionnement du REAS et tel n'est pas le mode de fonctionnement du MES. Certes, un grand nombre de réseaux et structures y ont des porte-parole, lesquels rendent des comptes au sujet des projets en chantier au REAS et au MES via leurs Assemblées Générales respectives ou leurs lettres d'informations. Mais ces porte-parole, membres des instances décisionnelles au REAS ou du MES (directoire, bureau, comité d'administration) y sont présents moins parce que les urnes de leurs structures respectives en auraient décidé ainsi, que parce qu'ils sont les seuls militants à vouloir porter les structures MES ou REAS. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'agrégation spontanée de personnes sans lesquelles lesdites structures n'existeraient tout simplement pas. Il manque de candidats et de programmes.

Tout se passe alors comme si, arrivé au niveau inter-associatif, les justifications solidaires muient d'un lexique civique en un lexique du renom. A force de miser sur le spontanéisme et la petite cité civique (par projet) que constitue l'association, de stigmatiser la forme « parti », la forme « syndicat » et même la forme « fédération », de voir les uns manquer d'enthousiasme et les autres de temps, la seule forme qui reste au réseau solidaire

semble être celle du réseau corporatiste. Lorsqu'il s'agit de politique au-delà des micro-cités que sont les associations, on parle alors de projets, pas de forme qui puisse « représenter », comme le demande Caillé (12.4).

Nous verrons, à l'occasion de l'affaire des territoires l'insurmontable paradoxe dans lequel se situent la majeure partie des leaders des services de proximité qui ferment les yeux sur l'atrophie de leur associationnisme et sa mutation en simples lobbies lorsqu'ils persistent à se qualifier de politique sans installer de dispositifs qui permettent de supplanter « l'agrégation spontanée » (Lefort) ou les « regroupements naturels » (Proudhon). A nouveau leur MES se divise en deux. A la barre : les accusateurs, qui peuvent s'appuyer sur les thèses de chercheurs confinés (CRIDA et, ici, une partie du MAUSS) au sujet de la co-construction, du micro-espace public, du civisme ordinaire. Ce sont les « Anti-organisation » dont l'état d'esprit libertaire s'achemine lentement vers l'unique liberté toute libertarienne de s'investir et de se retirer d'une pléthore de grappes associatives constituées autour d'autant de projets. Sur le banc des accusés : ceux qui veulent cesser de fermer les yeux sur la nécessité de s'organiser. C'est eux qui ne veulent plus de ce réseau qui fonctionne si bien pourtant tant que convivialité et professionnalisme y restent arrimés (12.5).

Tous les leaders (pro-organisation — minoritaires — et anti-organisation — majoritaires) du MES parlent de l'économie solidaire en Nous, ce grand NOUS dont parle Ion et dont la force a pour résultante une fusion de l'identité personnelle dans l'identité militante. Mais comment prétendre représenter sous ce NOUS, une myriade d'acteurs solidaires quand toutes les formes de la représentation sont rejetées hors topiques ? L'affaire APRESS est en ce sens un cas d'école. Voici en effet un nouveau venu (recherche-action) dans le champ solidaire si l'on tient compte de l'ancienneté des agences d'appui à la création de services de proximité. Difficile pourtant de lui refuser d'intégrer ce NOUS dont la logique de réseau ne permet déjà pas de savoir qui il incorpore. Pourtant, dit-on, c'est un imposteur qui ne serait pas « né du terrain » (12.6).

Ce NOUS, il faut l'exposer au maximum. En topique engagée, les associations solidaires comme les ateliers de Proudhon et les conseils de Lefort sont considérées comme des alternatives naturelles au capitalisme dont l'existence est plus que jamais réelle. C'est la raison pour laquelle on se rend aux Forums Sociaux Mondiaux (Porto Alegre) et Européens (Paris St Denis) même si l'on trouve que cette forme est déjà récupérée par les partis et les syndicats. L'économie solidaire est une solution pour un monde meilleur et il faut la donner à voir ! La praxis est en elle-même non capitaliste ou n'est pas. Les finances solidaires sont petites en topiques engagées, tout comme le SEL, ces *Gaulois* qui ne sortent pas de leur

village. Ils illustrent à merveille la praxis mais ne prennent même pas le temps de s'unir avec d'autres alternatives. Faire mouvement ne les intéresse pas et c'est pour ça qu'on ne les retrouve pas au MES. Pourtant il faut s'unir pour être visible, ce que les « grands » ont mieux compris.

Que proposer après avoir martelé à l'AG : « Le MES est une nécessité politique absolue qui marque la recomposition d'acteurs sociaux, il a un rôle d'impulseur et cela pose les questions des alliances (ONG, élus...). La forme forum ne nous correspond plus car nous ne devons pas fonctionner avec des formes de représentations classiques » ?¹⁸

Face à cette belle déclaration réfutant toutes conventions politiques obsolètes avec une emphase et une insolence bien achalandée, il y a toujours bien quelques voix timides et perplexes pour demander avec A. Caillé : mais quelle forme alors ?

12.2. Le spontanéisme politique des services de proximité

En topique de l'engagement, l'idée d'un spontanéisme politique associatif fait l'objet d'un accord stable partout à la fois. A commencer entre ces deux laboratoires majeurs que sont le MAUSS et le CRIDA. Si la boîte noire que constitue l'ADSP peine à s'imposer du côté du MAUSS où plusieurs auteurs, insatisfaits, tentent de la rouvrir (nous avons vu les critiques marchandes que Latouche adresse aux services de proximité) nous sommes sur le champ politique en présence d'une conception identique de l'association. Au gré des articles et des publications communes, Maussiens et Solidaires se « recrutent les uns les autres » pour faire avancer leurs « théories mutuelles » (Latour, 1989, p. 264). Les Solidaires arrivent d'un côté avec Polanyi (et le réencastrement de l'économie dans le politique), les Maussiens arrivent de l'autre avec la tradition de l'associationnisme civique¹⁹. Ils mettent leurs intérêts respectifs de côté et s'accordent à relever que leurs recherches respectives les ont conduits à construire une équation identique dans les grandes lignes : « association = petit monde politique » (ou association solidaire = être spontanément démocratique).

Cette lecture permet de retirer le politique des mains de ceux qui habituellement s'en prévalent : partis et syndicats. « Il faut dépasser une définition politique du politique pour l'ouvrir à d'autres pratiques qui ne sont pas reconnues comme relevant du politique et de la citoyenneté légitime, alors qu'elles sont au principe même de l'institution d'un monde

¹⁸ . Bureau du MES, 2004, *Compte rendu de l'AG du 23 avril*.

¹⁹ . Dont les éléments, de Tocqueville à Walzer, en passant par Proudhon, Fourier, Mauss, Durkheim, Dewey et Sandel, sont attachés les uns aux autres dans Chaniel 2001.

commun et cela dans nos vies ordinaires ». Le coup de main, l'entraide quotidienne, l'échange de services dans les quartiers (plomberie, garde d'enfants, etc), bref, toutes ces activités qui relèvent de services de proximité (qu'ils soient ou non déjà structurés par une association « officielle ») ne sont jamais référés au « politique » alors même qu'ils traduisent « une citoyenneté modeste, ordinaire ». Il se joue là bien autre chose qu'une simple et fragile stratégie de survie, de débrouille : la gestion de l'espace public où l'on se trouve en lien avec autrui (Chaniel, 1998, p. 36). Autrement dit, conçues comme autant de micro-espaces publics, les associations d'économie solidaire répondraient, presque malgré elles, à la question politique par excellence : « comment faire fructifier cette tendance à vivre ensemble dans la cité (Aristote, 1990, 1278 b 17 – 1279 a 21) ? ». Les gens y seraient mus par un sens naturel « politique ». Mais il arrive que ce sens soit castré comme c'est le cas lorsqu'une instance comme un syndicat prétend confisquer la parole.

Du point de vue des associations en réalité, la traduction civique fait l'objet d'une transition à peu de frais dans les laboratoires des chercheurs confinés car elle circule presque mot pour mot dans les réseaux solidaires. Certes, lorsque les chercheurs veulent durcir l'équation citée ci-dessus, ils peuvent en appeler au « socialisme maussien », au don qui chez Walzer aussi exprime la « priorité de l'émotion politique » (Chaniel, 2001, p. 286), à la démocratie comme « forme de vie quotidienne » chez Dewey (*ibid.*, p.245), etc. Mais en allongeant un peu les chaînes de traduction (Latour, 1989, p. 503), les leaders d'associations retrouvent trait pour trait leur discours, quel que soit leur champ d'action et quelles que soient les autorités philosophiques qui leur sont attachées. A nouveau, entre les chercheurs confinés, les chercheurs en plein air et les affiliés en général, il existe des espaces (revues, colloques, journées de l'économie solidaire, etc.) qui autorisent et facilitent le « va-et-vient entre, d'un côté l'investigation scientifique, et, de l'autre, l'ajustement des identités » solidaires comme uniformément politiques (Callon, 2003, p. 261). Une grande partie des agences de développement des services de proximité répondent toujours plus facilement à l'intéressement. Certaines traduisent une résurgence de l'exhortation polanyienne à voir l'économie encadrée dans le débat public et de faire du « petit monde politique » que serait l'association de services de proximité l'icône d'un tel encastrement. Le discours qui postule une commune compétence politique (R2) rassemblant dans la négociation les divers acteurs susceptibles d'intervenir dans l'élaboration du service (financeurs, habitants, éventuels salariés, porteur du projet etc) est désormais parfaitement maîtrisé par les leaders des principales associations solidaires :

Michel (biographie en annexe III-3-24), est un ancien de « 68 », ouvrier d'usine et coopérateur (aujourd'hui chômeur mais en voie de créer sa propre structure d'accompagnement et son propre emploi). Il est actuellement bénévole à l'ADSP : Une fois qu'on a mis en place une structure, le principe de **cogestion** dans la réalité c'est l'idée **d'associer les usagers, les bénéficiaires à la gestion de l'activité**, c'est-à-dire à la **démocratie participative** du projet mis en œuvre à travers l'activité. C'est-à-dire que ceux qui sont garants de la pérennité du projet ce sont ceux qui en bénéficient en tant qu'usagers, ça renvoie à une négociation. Pour le moment en Ariège, on suit une structure qui développe une activité pour personnes âgées. Elle va s'attacher à impliquer dans le fonctionnement de son activité des membres de leurs familles qui sont concernés et puis également d'impliquer des professionnels de la problématique (santé, social, etc) autour de la personne âgée (...). Travailler sur un projet ce n'est pas seulement travailler sur un projet, c'est l'inscrire dans la gestion d'un territoire. Il y a un échange, un engagement à travailler ensemble, chacun à sa place. L'ADSP y est en tant qu'accompagnateur de porteurs de projet dans leur démarche de construction de leur projet intégrant nos apports méthodologiques. Hier justement ils ont organisé une rencontre sur le territoire, une rencontre publique où ont été présentés par leurs créateurs un certain nombre de services solidaires. Celui-là y était présenté par ses concepteurs.

On retrouve presque mots pour mots, les arguments politiques du salarié de l'ADSP partout où les chercheurs parlent des services de proximité. Ainsi, J-L. Laville : « les services sont conçus à travers des espaces publics de proximité, comme dirait Habermas, qui permettent une construction conjointe de l'offre et de la demande grâce aux interactions entre les différentes parties prenantes. Les services solidaires supposent de rompre avec une position subie où la demande est obligée de se mouler dans des offres formelles existantes ou de trouver des arrangements dans l'économie domestique, voire informelle (...). Les services de proximité se fondent sur les pratiques quotidiennes des populations, les relations et échanges symboliques qui tissent la trame journalière de la vie locale, les aspirations, les valeurs et les désirs des personnes qui sont les usagers. C'est par la prise en compte de ces réalités multiformes, dans des espaces publics de débats organisés localement à cet effet, que demande et offre peuvent s'ajuster » (1994c, pp. 84-85).

Les énoncés civiques dans l'exemple d'intervention de l'ADSP sont légion (*engagement ensemble, démocratie participative, cogestion, rencontre publique, etc*). On comprend bien ce que veulent signifier les spécialistes lorsqu'ils parlent de processus politique dans la « petite société » — par opposition au politique dans la « grande société » (Chaniel, 1998, p. 38). Il est une symétrie entre les énoncés suggérés par les permanents de l'Agence pour le Développement des Services de Proximité et ceux des chercheurs qui écrivent à leur sujet, symétrie qui s'explique par leur paternité conjointe de l'agence en question (Eme, Laville, 1992).

Les forums autonomes restent, comme ailleurs, les lieux où l’emboîtement des travaux spécialistes et profanes se donne à voir. Les spécialistes parlent sensiblement le même langage dans leurs travaux scientifiques (de rang 1) et non scientifiques : « dans ces structures, les habitants des quartiers ne sont plus vécus comme la clientèle mais se situent au cœur du dispositif. Sur 2000 administrateurs bénévoles, plus d’un tiers sont des habitants, 16% sont liés aux autorités locales, 13% aux bailleurs sociaux et 14% aux associations. Une Régie se crée dans un quartier aux carences constatées par un des acteurs (élu, bailleur – ex : société HLM, habitant) et ne peut fonctionner que si de nombreux processus délibératifs entre eux fixent régulièrement ses fins, ses actions » (Gardin, 2003, p. 68). Ailleurs, les mêmes écrivent que « la Régie est en elle-même « une cité civique qui ne renvoie pas tant « au collectif et aux formes réglementaires et représentatives (le légal) permettant d’exprimer “la volonté collective” qu’à la participation des habitants qui doit être garantie et qui leur donne “dignité politique”. Le collectif n’est au fond que le garant de cette participation des habitants à la démocratie locale. Derrière cette participation, c’est le “partenariat” qui met en contact les différents acteurs, sans différence de rang social ou de statut. En arrière-plan, c’est la *reconnaissance* des habitants comme acteurs d’une démocratie effective, quotidienne qui est l’enjeu, reconnaissance qui ne semble jamais réalisée dans les actes et les pratiques politiques ; ils ne sont jamais mis en position d’avoir à affirmer leurs revendications, leurs identités, leurs attentes, leurs volontés : ils disparaissent de l’espace public alors qu’ils sont parfaitement capables d’exprimer les problèmes de leur quartier et de la ville »²⁰.

Du côté des acteurs, le *Guide des Régies* rédigé par le CNLRQ ne présente pas autrement l’essence d’une Régie de Quartier : elle permet à ses acteurs institutionnels et civils de « débattre, délibérer, contrôler ». Elle assure une « veille politique », « une négociation permanente », « l’intérêt collectif » et l’« autonomie ». Elle est un « dispositif d’accès à la citoyenneté », un « forum public » ou encore un « espace de parole », de « responsabilité », d’« engagement », de « liberté d’action », de « tolérance », de « droits et devoirs ». Elle

²⁰ : « La cité civique est conçue à travers le modèle de la démocratie locale, participative ou directe qui se trouve en tension avec la démocratie représentative lorsque celle-ci se donne comme seule légitime : “ la participation directe des habitants comme salariés et au sens le plus large comme acteurs ”, la reconstruction “ de nouveaux modes de démocratie dans la gestion du local ”, “ la participation effective des habitants au projet ”, “ les processus de construction de nouvelles formes de démocratie locale ”, “ la dimension politique du dispositif Régie de Quartier ”, la structure associative permet d’assurer “ une véritable représentation et participation des habitants ”, “ la maîtrise du développement social par les habitants eux-mêmes ”. On y entend l’approfondissement de la démocratie locale qui pourrait ne pas être vraiment démocratique, l’effectivité de la participation des habitants qui pourrait n’être pas pleine et entière, une représentation véritable des habitants qui pourrait ne pas l’être complètement, etc » (Bucolo E., et al., 2003, *Entre solidarités locales et commerce équitable, l’économie solidaire en Ile-de-France, Rap. Cit.*). Pour d’autres analyses « politiques » par les membres du CRIDA, et l’extrait cité au complet, voir annexeVI-2-4.

autorise le « traitement des conflits », la « médiation », l' « arbitrage », la « confrontation de points de vue », la « régulation sociale collective ». Son modèle politique est celui de la « cogestion de la chose publique », de la « démocratie participative locale ou directe » vers de « nouvelles formes d'expression » de la « communauté civile » etc²¹.

- **Devenu directeur de l'association Citoyens et Initiatives pour la Vie Locale, l'Insertion sur le Territoire et l'Economie Solidaire (Civilités), Charles témoigne de son expérience longue de plus de dix ans au Comité National de Liaison des Régies de Quartier** : « Les gens du conseil d'administration des Régies devaient être des habitants-militants, mais ceux qu'ils embauchaient pour travailler au quotidien, ils embauchaient des gens qui étaient simplement à la recherche d'un emploi. Ils ont toujours étayé ces embauches sur un projet fort d'animation du territoire. Les habitants étaient tout à fait conscients qu'au-delà de la tâche à effectuer, il y avait un rôle de **représentation sociale** très fort connecté à cette tâche. Dire que tous devenaient des militants du projet ce serait exagéré car certains **cherchaient simplement une solution à leur problème** personnel. La Régie de quartier, on a l'habitude de dire que c'est la cité qui se rend service à elle-même. Les gens mis au travail, essaient d'avoir accès à l'emploi mais ils deviennent aussi les **ambassadeurs** de leur quartier (...). Ils se mettaient en situation d'être des vrais acteurs et des **vrais interlocuteurs** des collectivités locales ».

- **Clotilde, actuelle directrice salariée du CNLRQ** : « **On ne disait pas le mot cogestion, en 68, mais gestion partagée, c'est la même chose.** L'idée forte c'est de mettre les habitants avec les bailleurs des HLM, avec la ville, pour gérer ensemble leur espace de vie, c'est donc gérer ensemble l'espace urbain, mettre au centre du projet les habitants (...). Ce n'est pas le pouvoir aux habitants point. C'est : "le pouvoir aux habitants et à ceux qui ont le pouvoir politique et le bailleur HLM". Je ne pense pas qu'on est dans l'idée d'autogestion. La nouveauté du dispositif depuis 1985 c'est l'idée de gestion partagée de l'espace commun entre acteurs ».

Ces agences d'appui au services de proximité (au cœur du cœur du MES) sont les plus illustratives de l'étroitesse et de la solidité des boucles herméneutiques qui caractérisent les justifications en topique engagée²². La participation à l'association n'est pas convoquée que pour qualifier le civisme ordinaire des désaffiliés. La traduction politique permet aussi de stabiliser l'identité des affiliés. Les professionnels de l'accompagnement de porteurs de projets disent vivre leur engagement dans l'économie solidaire comme « un engagement politique par son refus de toute forme d'exclusion, d'inégalités, de dégradation du patrimoine et des conditions de vie, d'un modèle de développement unique imposé à tous. Cet

²¹ . Hatzfeld M., 2002, *Tisser le lien social, guide méthodologique et pratique des Régies de Quartier*, Paris, éd. du CNLRQ, p. 17sq. Les extraits complets du guide ainsi que des extraits d'articles et d'interviews des directeur(trice)s du CNLRQ sont en Annexe VI-2-1, VI-2-2 et VI-2-3.

²² . On peut noter que les structures d'accompagnement aux projets professionnels seront qualifiées sensiblement de la même façon par leurs porte-parole et par les chercheurs. Les études de ces derniers parlent « d'espace public de concertation », de « démocratie économique locale » et « d'intermédiation » (Codello-Guijarro, 2003). L'auto-emploi vers lequel accompagnent ces structures permet les premiers pas hors de la culture de la dépendance et de l'assistance vers la sphère publique grâce à la restauration de l'image de soi, soubassement de la citoyenneté (Cérézuelle, 2003).

engagement vise à défendre les groupes sociaux menacés, à promouvoir une démocratie plus directe et plus participative, à rétablir les principes d'égalité et de justice sociale », écrivent encore ceux d'entre eux qui participent au groupe de recherche-action MB² (2001, p. 48)²³.

Il est pertinent de retenir l'expression d'une « politique du proche » qui conduit à l'élaboration collective d'une forme de démocratie participative que les personnes ne peuvent plus par la suite remettre en cause sans interroger la raison d'être de l'association ou leur présence en son sein. En ce sens l'approche micro-associative politique proposée conjointement par la sociologie économique et l'associationnisme civique apparaît validée. Selon ces deux courants, « l'économie solidaire prend acte de la volonté de certains acteurs d'arbitrer eux-mêmes entre les possibles qui s'offrent à eux, acte politique par excellence. Ce qui prédomine n'est pas uniquement l'institué (ce qui est décidé par le légal, par les représentants ou à travers les rapports de délégation), c'est aussi l'instituant, c'est-à-dire l'arène de discussion d'argumentation et de délibération entre les sujets sociaux. Les biens et les services ne sont plus seulement ceux qui sont offerts par des systèmes, ils sont ceux qui résultent d'une rationalité qui relève de la discussion, de l'argumentation et d'une rationalité procédurale développée dans des espaces publics de proximité » (Eme, 2001b, p. 193)²⁴.

De manière générale les associations sont décrites par J. Ion comme le lieu même où « le politique déborde du politique »²⁵. Conception qui se sédimente dans tous les discours solidaires où l'on entend parler de la « coconstruction », « l'espace public de proximité », « la citoyenneté ordinaire » par des acteurs qui ont parfois simplement jeté un œil sur un numéro de *Territoires*, d'*Alternatives Economiques* ou d'*Economie et Humanisme*. Ce lexique politique est un lexique qui n'a plus besoin de recourir aux formes classiques de légitimation militante comme les partis, les syndicats et de manière générale, à l'organisation ou à la fédération. C'est ce qui fera encore écrire au même J. Ion (reprenant Karpik) que ce qu'il faut retenir de la crise actuelle de la « grande » politique c'est surtout la plus grande indépendance des actions associatives « d'avec la scène partisane et, sans doute aussi, au sein même de la société civile, l'affaiblissement de la distinction entre la figure de l'intellectuel et celle du

²³. D'autres extraits de ce texte se trouvent en annexe VI-2-5. Pour le civisme ordinaire des affiliés (classes moyennes : VI-2-6).

²⁴ On voit donc bien en quoi le phénomène associatif peut être tenu comme une abstraction rassemblant une diversité de « petits mondes politiques ». Quand l'épreuve civique réclame le détachement des liens de dépendances personnelles et se trouve être mise en tension avec l'engagement de proximité et les régimes du « proche », les associations solidaires apparaissent dans toute leur capacité, que n'a pas l'Etat, à accommoder l'engagement civique et celui qui tient à un ancrage local ou personnel (Thévenot, 1999, p. 79).

²⁵ . « L'affaiblissement des réseaux horizontaux (les fédérations) libère l'expression de groupes sociaux dans les associations et permet de s'écarter d'une normalisation de leur expression en fonction de l'affiliation politique de ces dernières, lorsqu'elles en ont » Ion J., 2000, « Nouvelles associations, nouvelles libertés », dans *Economie et Humanisme*, n° 355, p. 21.

militant associatif ». Ce qui peut-être devient possible, écrit-il encore, « c'est d'une part une vie associative et un engagement public de couches dominées qui soient au moins partiellement autonomisés des structures de représentations dominantes » et d'autre part « l'affranchissement des appartenances et des canaux obligés d'expression, la potentielle inscription du politique au sein même des actions sur le terrain, voire à l'écart parfois des règles formelles et l'éventualité d'un exercice renouvelé de la démocratie » (1999, p. 73).

Le vécu intra-associatif est par lui-même politisant au sens propre, l'association est une école de citoyenneté au sens où elle met ses membres en capacité de choisir — l'adhésion est libre —, puis d'accepter une discipline et de se retirer le cas échéant²⁶.

C'est là toute la nuance entre le tiers secteur et l'économie solidaire. Lorsque Giddens décrit son « third sector », il trahirait dans le même temps sont désintéret pour la suggestion d'une économie non-capitaliste. Ce tiers secteur doit « apparaître comme la partie du système de protection sociale qui accorde la plus grande priorité à la recherche et au développement, inventant de nouvelles solutions à des problèmes sociaux insolubles, et offrant des services de meilleure qualité que le secteur public » écrit-il ([1998], 2002, pp. 187-188). Ainsi donc, le tiers-secteur renverrait essentiellement chez lui à l'idée d'un « faux-nez de l'administration politique » de l'exclusion, ce qui justifierait l'image « d'ambulance du système » qu'il véhicule dans l'opinion publique²⁷. Pourquoi Giddens fait-il l'impasse sur ce qui, analysé en terme d'espace public de proximité par la sociologie économique, pourrait permettre au tiers-secteur de s'engager dans « l'élaboration d'un langage commun au niveau européen » demandent les spécialistes de l'économie solidaire ?

²⁶ . Bélorgey J-M., Président de la Mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi 1901, 2000, « Le détail et le global », dans *Economie et Humanisme*, n° 355, pp. 17-20. « Il existe, écrit A. Caillé, un lien privilégié entre association et démocratie : que, comme le don et le politique, ils sont une seule et même chose, mais à une échelle différente. Cette hypothèse est de nature à lancer l'interrogation sur la place de la démocratie dans nos sociétés sur des pistes nouvelles. Car le sort de la démocratie ne se joue pas seulement au niveau du pacte collectif tacite, au niveau du politique, pas seulement au niveau de la politique instituée, au niveau de ce qu'on pourrait appeler les espaces publics secondaires. Il se joue aussi, et peut-être d'abord, au sein de ces espaces publics primaires que constituent les associations ». Le recours à l'association s'avère devenir une nécessité. Puisque le propre de la modernité est d'avoir systématiquement substitué à une solidarité d'homme à homme, personnalisée, une solidarité impersonnelle, fonctionnelle, publique et statique (le système de redistribution du Welfare State) et que celle-ci est en crise, il va nous falloir réinventer des formes de solidarité primaires. « En n'oubliant pas que le premier pas de la solidarité est celui par lequel les hommes se reconnaissent membres d'une même société, d'une même *politie* » (1997, « Don, association et solidarité », dans *Recma*, n° 265, pp. 48-57). « Dans le cadre de la petite société (entendons l'association), fondée sur l'interconnaissance, le don et le politique coïncident. Il n'en est plus de même dans la grande société, où l'alliance s'établit bien au-delà des relations interpersonnelles. Le politique qui est la matrice de cette alliance généralisée fonctionne comme un analogon du don (chacun, en se donnant à tous, ne se donne à personne) (...). Concluons : le paradigme du don et du symbolisme est également un paradigme du politique » (1998, « don et association », dans *Une seule solution, l'association*, ...MAUSS, n°9, pp. 75-83 et Giddens [1998], 2002, p. 127).

²⁷ . Voir par exemple les articles de F. Bloch-Lainé dans *Economie et Humanisme*, 1995, n° 332, pp. 47-52 ou 335, pp. 40-43 (« la fin est dans les moyens », pp. 47-52). Voir aussi Caillé A., 2001, p. 207.

On pourrait estimer que ce manquement trahit malgré lui la prégnance d'une représentation philanthropique du tiers secteur chez un auteur qui ne le promeut que dans une optique de « valorisation de l'action volontaire », et, partant, « le déleste de la dimension politique constitutive de l'économie solidaire » (Laville, 2003b, pp. 30-32, 2001b, pp. 85-87, 106-107). Ce faisant il inscrirait ses pas dans une démarche similaire à celle des universitaires de J. Hopkins²⁸ (les seuls à avoir élaboré un programme de comparaison international malheureusement réduit aux organisations non lucratives) et, plus largement encore, dans le sillage d'une histoire plus spécifiquement anglo-saxonne qui n'a jamais eu pour tiers secteur que celui des fondations caritatives américaines ou les charities britanniques (2001a, pp. 101-102, 2002, et Chanial.,2002, pp. 11-12)²⁹.

Tout se passe comme si ce qui inquiétait les théoriciens de l'économie solidaire était que le tiers secteurs puisse être utilisé par les politiciens au lieu d'être promu lui-même dans le monde des êtres politiques. A la lecture de *Beyond left ad right* (1994) ou de *The third Way* (1998), il faut convenir que c'est moins la nature ou l'essence du tiers secteur (qu'il soit caritatif ou pas) en lui-même que sa reconnaissance par le monde politique institutionnel qui intéresse Giddens, tout occupé qu'il est à formaliser les propositions qui pourraient permettre au *New labor* de T. Blair de « transcender à la fois la sociale-démocratie à l'ancienne et le néolibéralisme » (2002, p. 44) et d'élargir les frontières de l'Etat-providence à un Etat « investisseur social » se reposant davantage sur les initiatives de la société civile. Ecart déterminant. D'une certaine manière, Giddens travaillerait à forger un modèle politique porteur d'une reconnaissance des associations du tiers secteur là où les spécialistes de l'économie solidaire française et leurs collectifs de recherche travailleraient à forger un modèle associatif porteur en lui-même d'une teneur politique.

²⁸ . Archambault E., 1996, « Le secteur sans but lucratif : une perspective internationale. Résultats du programme John Hopkins dans huit pays industrialisés », dans *RECMA*, n° 261, pp. 36-48). Evers E., 1998, « Sur l'étude J. Hopkins. Un commentaire critique », dans *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif, revue du MAUSS semestriel*, n° 11, pp. 84-98.

²⁹ . On retrouve cette critique chez Latouche qui souligne combien le vice président du MEDEF a apprécié La troisième voie, forme de « nouveau capitalisme » ou de « libéralisme à visage humain » » (2001, p. 19) et le MAUSS en général. Dans un des derniers textes qu'il consacre à l'économie solidaire et dans lequel il tente de réconcilier les thèses de ses acteurs « confinés » et les reproches que leur adresse Latouche, Caillé reconnaît également la non-juxtaposition de l'économie solidaire et du secteur caritatif (2001, p. 185). Il nuancera néanmoins judicieusement en note en convoquant la communication de l'américain L. Salomon qui, pour en finir avec ce qu'il estime être des « différences idéologiques plus que réelles », explique que les fondations américaines ne représentent qu'un pour cent du tiers secteur américain, le reste étant constitué d'organisations non profit qui réalisent du profit mais s'en tiennent à la règle de non-redistribution de celui-ci (2003, p. 217n).

12.3. Dénoncer la dénonciation : trotskisme a-topique et syndicalisme

L'extrême gauche incarne à merveille l'extérieur de la topique engagée parce que au lieu de fixer la dénonciation du capitalisme sur la praxis, ils l'articulent à un désir de pouvoir. Nous aurions pu citer les leaders des agences de développement de services de proximité (leaders du MES : annexes VI-3-1) mais c'est un témoignage issu d'un collectif territorial qui nous semble le plus emblématique de la construction de ce monde « hors topique engagée » qui vaut pour tous les Solidaires (comme l'indiquent aussi les textes et témoignages en annexe VI-3). Jean-Claude, bénévole à l'ADEPES accompagne des projets à l'ADEPES et les finance via IES. Il grandit parfaitement l'association en topique engagée tout en conservant l'équilibre avec d'autres valeurs topiques. En effet, on y trouve : l'idée d'une forme de contamination qui serait à l'œuvre : l'ADEPES parvient à changer les âmes vers la réhumanisation (1), une critique des êtres (illustrés par le PS) qui veulent se faire « représentants » et qui sont « tristes » car ils ne connaissent pas la *philia* solidaire (2), une grandeur situationniste qui consiste dans l'utilisation opportuniste du réseau pour financer un projet, même si ce réseau conduit à fréquenter des financeurs hors topiques : les élus de la région de Toulouse qui font partie d'une « droite » infréquentable (3), le rejet radical de l'extrême gauche qui ne respecte pas les règles de la *grammaire du faire* solidaire et qui cherche le pouvoir. Cette extrême gauche incarne par excellence le chaînon hors topique que nous retiendrons sous l'appellation générale « trotskiste » (4)³⁰, enfin on retiendra l'organisation libertaire en réseau

³⁰. Nous entendons essentiellement par « extrême gauche trotskiste » les partis les plus critiqués par les Solidaires, que sont Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire. Si l'on suit le tracé historique de F. Charpier, le « trotskisme » semble avoir de tout temps été une histoire de personnes plus que de véritables organisations politiques, lesquelles se sont faites, défaites, et sans cesse recomposées sous divers sigles. Mais il s'agit là des deux principaux organismes politiques avérés qui entretiennent « encore le mythe révolutionnaire » et les valeurs du communisme. Ils ont choisi la lumière des mass média à l'ombre de laquelle est par exemple resté confiné le parti des travailleurs (« lambertistes ») dont les traditions entristées sont plus ancrées. Leurs respectifs faibles taux d'adhérents (entre 1500 et 2000 pour les deux premiers, entre 2000 et 3000 pour le parti de Pierre Lambert) expliquent leur faible « force de levier » et expliquent donc en partie le désintérêt des Solidaires à leur égard. Ce faible taux n'empêche pas LO et la LCR de remporter entre un million cinq cent mille et deux millions de voix aux élections. Notons encore que le fonctionnement des deux partis n'est pas comparable. LO tient secrets ses congrès dans les usines, continue à user de noms de code, etc. « Lutte ouvrière a calqué son mode d'organisation sur celui des bolcheviks, considère l'homosexualité comme une pathologie engendrée par l'aliénation capitaliste », etc (voir Charpier, 2002, pp. 340-347). La LCR semble s'ouvrir davantage aux courants alter-mondialistes et laisser tomber le discours ouvrieriste. Peut-être d'ailleurs parce que le parti peut compter sur des intellectuels capables de mettre en forme un discours plus « moderne » (Bensaïd, Aguiton, Corcuff, etc). Le problème des travaux récents sur le trotskisme (Charpier, 2002, Bourseiller, 2003, etc), est ...qu'ils ne donnent de définition ni de la doctrine du trotskisme ni de l'évolution du contenu sémantique politique du terme.

qui permet d'avoir accès à la grandeur engagée proprement dite : le renom de l'économie solidaire (5).

Jean-Claude (biographie en annexe III-3-13), agriculteur retraité, bénévole à l'ADEPES (accompagnement de porteur) et à IES (société de capital risque) : Je voudrais venir sur cette idée de contamination, je suis vraiment dans cette idée de **contamination** (...). Au (sein de ma section locale du PS), quand ils me voient maintenant dans mes trucs (d'économie solidaire, nda), il y en a un certain nombre qui se posent des questions. Ca, je pense que ce pouvoir de contamination on n'en mesure pas le pouvoir (1) ! On a du **sens** dans nos actions. Et quand je montre à tous ces vieux cons que, justement, nous, on y arrive ensemble avec des jeunes et des femmes, Hier soir j'avais ma réunion du PS, **c'était à pleurer ! Ils sont tous vieux et notables**, etc... mon conseil d'administration à l'ADEPES, c'est plus **sympathique que ma réunion du PS**. Et je leur dis et quelque part, ils s'en rendent compte. Je crois **qu'on peut faire bouger les choses comme ça** (2). Après justement, la débouchée politique..., c'est vrai qu'aujourd'hui le PS (et le politique en général) a été investi par des carriéristes qui ont pourri le débat politique. C'est vrai aussi, c'est là que c'est pas facile, que le monde est de plus en plus complexe et les vérités simplettes sont simplistes (...). **Quand j'écoute le langage de Blondel, ou du PC ou de Krivine pour une partie ou de Besancenot, c'est d'une pauvreté à chialer, il n'y a rien en matière de construction, de proposition** (4) Quelque part, **un MES au niveau national** qui est trop **groupusculaire**, quelque part c'est un contre témoignage pour l'économie solidaire. **Moi je préfère investir localement**. Cette année on a fait le pari complètement fou de faire notre Forum (FSL = Forum Social Local, nda) sur la communauté d'agglomération du grand Toulouse. Comme ça marchait bien avec le Cicoval (communauté de commune) ils étaient prêts à nous financer pour l'année prochaine. Tous nos réseaux se sont mis d'accord : On a dit "on ne vient pas, on va avec la communauté du grand Toulouse, avec Douste-Blasy, avec Françoise V. (une ancienne jupette)". **Il faut être fou pour aller pactiser avec cette droite-là. Mais moi c'est pas eux qui m'intéressent. Ils sont nuls d'ailleurs. Ils sont minables. Ils sont minus** (3). Mais c'est la possibilité emblématique, symbolique de planter notre drapeau (ADEPES) sur cette communauté d'agglomération qui m'a déjà financé un peu et dont j'espère qu'elle va me financer beaucoup plus. Et si on arrive à réussir un forum (à cette échelle là), moi je dis : on a gagné (5).

L'extrême gauche se voit éjectée hors de la topique engagée comme Mac Donald ou les grandes surfaces (Auchan, etc) l'ont été hors de la topique situationniste. Evidemment, rien n'empêcherait d'y recourir en cas de besoin comme d'ailleurs on recourt à cette « droite-là » « minable » et « minus ». Les Solidaires s'accordent sur l'exclusion mutuelle praxis solidaire – Extrême gauche, critique qui n'a rien d'autre à faire valoir que la recherche de pouvoir derrière sa dénonciation du capitalisme (notre entretien à la LCR confirme la dénonciation et le rejet des Solidaires déjà récupérés : Annexe VI-3-8). L'extrême gauche qui « "dénonce", s'épargne, à peu de frais, les coûts de l'action ». Son engagement est « un engagement, en paroles seulement, qui ne coûte rien et qui apaise les inquiétudes morales (...) sans atténuer en rien la souffrance de désaffiliés. On l'a dit et redit, dans l'économie solidaire, la référence à l'action économique est centrale ». Pour l'ensemble de ses acteurs, la gauche radicale incarne par excellence cette forme de « parole que l'on qualifie par dérision de verbale pour mettre

l'accent sur son inefficacité à précisément modifier la réalité » (Boltanski, 1993, p. 108 et p. 267)³¹.

Du point de vue engagé, l'absence de construction et de proposition nouvelle est fatale à l'extrême gauche trotskiste LO-LCR qui n'est en mesure que de s'en prendre au « gouvernement », à l'Etat, ou, aujourd'hui, à « Bruxelles ». L'imaginaire de l'économie solidaire ne contient pas des persécuteurs et des dominés qui auraient intériorisé les conditions de leur domination et pour la défense desquels il faut prendre le pouvoir.

Le chaînage dans l'imaginaire politique des Solidaires donne une description détaillée des places topiques « in et out », ce qui permet d'affiner la position des candidats à l'appellation « économie solidaire ». (*Ibid.*, pp. 229-245). Le trotskisme et ses représentants constituent un maillon hors topique bien lointain. Il devient d'ailleurs dans le monde solidaire une accusation grave. Lorsque l'on veut délégitimer une tentative d'organisation, il suffit de mobiliser les arguments nécessaires pour démontrer qu'elle flirte avec cette gauche non seulement stérile mais en plus en mal de pouvoir.

C'est le cas par exemple du feu Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire (REAS) qui, selon l'actuelle co-présidente du MES « a quand même été monté par J. A. qui venait de la gauche ouvrière prolétarienne qui est un mouvement maoïste né dans les années 70 (...). Moi ce que je leur reproche au REAS c'est que c'est des **léninistes** avant-gardistes qui pensent à la place des masses. Je pense qu'on est un certain nombre d'acteurs à travailler sur une logique **libertaire-autogestionnaire**. Comme ils le disent très bien au Brésil (en référence au forum de Porto Alegre de 2000, nda), il s'agit vraiment **d'accroître la capacité d'action des acteurs**. Moi, c'est ça qui m'intéresse. C'est vraiment, ... je pense qu'il y a des gens comme le REAS qui sont des léninistes et qui pensent à la place des masses. Ils pensent qu'ils sont à **l'avant-garde** et ils pensent qu'ils ont raison et qu'il faut que le peuple suive ».

On voit bien que l'accusation porte sur l'appartenance aux mouvements d'extrême gauche dénoncés plus haut comme étant l'incarnation même de la dénonciation pure qui se détache de l'action en situation. On assiste à une argumentation visant à disqualifier purement et simplement le REAS de l'épreuve engagée (par la mise en équivalence avec Mao ou

³¹ . La force de l'économie solidaire est de pouvoir échapper à l'universalisme abstrait des groupes politiques d'extrême gauche. Elle s'enracine sur des solidarités et des intérêts locaux et préexistants à toutes les formes de discours et de théorisations propres à la parole politique. Le Mouvement Solidaire demande que soit reconnue sa dimension politique sans pour autant prétendre occuper l'espace politique tout entier. La logique qui habite son mode de justification pourrait être résumé de la façon suivante : à côté des formes politiques orientées vers le passé, qui prenaient appui sur la mémoire des souffrances, des malheurs et des sacrifices des victimes ouvrières passées et légitimeraient la revendication actuelle en terme de « classe laborieuse » (comme le font LO et la LCR), et d'autre part, des formes politiques orientées vers l'avenir qui prendraient argument des malheurs à venir et des souffrances des victimes futures, pour asseoir des mesures dont ne bénéficieront pas les vivants (comme par exemple dans le cas des écologistes de Greenpeace ou des partisans de la « décroissance soutenable » évoqués au chapitre précédent), il existe une 3^e place. Celle d'une politique du présent qui, sans chercher le soutien d'une accusation tournée vers le passé, ni la justification des conséquences à venir de ses actions, s'orienterait tout entière vers les souffrances et les victimes présentes (Boltanski, 1993, p. 282).

Lenine) comme par exemple l'ADIE et des Cigales se sont vues disqualifiées de l'économie solidaire en topique situationniste par leur mise en équivalence avec les Boutiques de gestion. Le plus intéressant est que la personne incriminée (J-A) attribuait la même position à l'extrême gauche dans le chaînage politique auquel procédait le REAS pour y renvoyer identiquement tout ce qui ressemblait, de près ou de loin, à une « volonté de représentation », « d'organisation » du « pouvoir »³² (annexe VI-6-4). La militante du MES accuse ceux du REAS d'avoir fait de « l'entrisme » dans l'économie solidaire dans la plus pure tradition trotskiste : afin de prendre le pouvoir³³. De même on entend dire du côté d'anciens du REAS qui fréquentent aussi le MES au sujet de l'accusatrice citée ci-dessus :

« Au MES, il y a un problème de personnes absolument impossibles. XXX est quelqu'un de ... elle ne sait pas ce que c'est que de travailler en collectif, c'est une donneuse d'ordres. Elle sait débarquer dans une structure dans les quartiers et aller de l'avant mais... (...) Quand Charles (de Civilités) s'est retiré de la tête de l'IRES à la refondation, elle aurait dû se retirer aussi pour permettre vraiment au MES de naître. Et je crois que c'est un des facteurs qui ne va pas permettre au MES de rebondir ».

Evidemment, ce genre d'accusation peut n'avoir qu'un faible impact sur les accusés car il est difficile de prouver dans un réseau une quelconque prise de pouvoir. Pour ce, il faudrait pouvoir mobiliser des objets qui ne sont pas ceux de militantisme (urnes, bulletins de vote, porte-parole, etc). Or ce ne peut pas être le cas pour des leaders du REAS ou du MES à sa suite puisque leur identité visible est uniquement celle de leurs projets en réseaux qui regroupent tantôt certains de leurs adhérents, tantôt des non adhérents.

Lorsque la personne du MES explique qu'au REAS, *on nie la capacité des acteurs*, c'est bien de capacité politique dont il s'agit (déclinaison engagée de R2). Le « petit monde politique » de la « citoyenneté ordinaire » qui est le monde de la grandeur engagée serait victime de personnes qui raisonnent encore avec les schèmes du « grand monde » politique qui lui est immédiatement connexe mais hétérogène puisque le pouvoir de représentation y est disputé (et accaparé). De même, les syndicats jouxtent le monde engagé tout en s'y voyant

³². Elle s'interrogeait en ces termes dans la revue *A faire* : Comment ne pas différencier du mouvement ou groupement qui, malgré un affichage d'ouverture, ne s'articuleraient en pratique que sur un seul courant de pensée, une seule œuvre fondatrice, un seul corps de doctrine, une seule école philosophique ? (...) Nous agissons avec la société telle qu'elle est, avec les personnes, les groupes et leurs contradictions, leurs zones de force et de faiblesse ; autrement dit, nous ne sélectionnons pas notre humanité, nous ne cherchons pas l'homme nouveau. Nous ne sommes ni une avant-garde ni une élite qui anticiperait sur le reste du troupeau. Humbles bricoleurs ou aménageurs d'humanité, nous partons à la conquête de positions permettant à la société de produire elle-même ses choix et ses alternatives. Moins ambitieuse en apparence que celle des révolutionnaires, mais tellement plus radicale que les impasses gestionnaires ou technocratiques, c'est ici et maintenant que prennent racines nos utopies (Archimbaud J., 1996. « Spiritualités, éthiques, croyances : place et distanciation dans un mouvement laïc de démocratie économique », dans *A faire* n° 51, pp. 38-40.

³³. De même, l'équipe du MRERS raconte comment le mouvement a été « infiltré » par la LCR (annexe VI-3-7).

proscrits car il n'ont pas, pour la plupart, la capacité à penser en terme de citoyenneté ordinaire et spontanée, ce qui fait d'eux des êtres a-topiques. Dans l'espoir d'un monde d'abondance universelle, ils passent leur temps, en toute bonne foi utopique, à *dénoncer* les ravages d'un capitalisme dont nous avons vu qu'il était lui-même utopique³⁴. Mais ils ne reconnaissent pas aux gens une voix politique. Jean Claude dirait probablement à leur sujet comme au sujet du PS *qu'ils sont d'une pauvreté à pleurer en matière de propositions* (comme son ami cégétiste de l'ADEPES aussi critique à l'égard de son syndicat que lui de son parti : annexe VI-3-2).

Ainsi par exemple l'affaire Moulinex à laquelle a été confrontée l'ARDES Basse-Normandie (collectif territorial) peut-elle être comprise comme un refus de l'épreuve solidaire par la CGT. Lorsqu'en 2001 l'entreprise laisse près de 3500 personnes sans emplois, l'association décide de faire des propositions d'accompagnement de projets d'économie solidaire. « Les salariés de Moulinex, argumente la présidente de l'ARDES dans *Territoires* avant que n'éclate l'affaire, sont aussi des habitants, des citoyens de Basse-Normandie, ils sont en mesure, avec d'autres — leurs voisins, leurs proches, leurs élus — de dire quels sont les besoins qui ne sont pas satisfaits, où sont les inégalités dans l'accès aux services existants et quelle relations au travail ils souhaitent vivre. C'est d'abord en pariant sur notre capacité (associative) à organiser un débat sur les perspectives de développement que nous avons décidé de nous engager. Tout le monde est convaincu que les habitants touchés par ce sinistre étaient les mieux placés pour imaginer, rêver et proposer des alternatives »³⁵. Il s'agit de rendre leur citoyenneté et leur voix politique aux personnes. Des projets portés par des groupes de femmes ex-salariées émergent en 2002-2003. Un premier groupe projette de

³⁴. L'extrême gauche se caractérise d'une certaine manière par une pensée utopiste non réaliste explique Giddens : « les convictions morales assumées sans s'occuper des implications stratégiques de l'action peuvent procurer un confort psychologique par le sentiment de valeur donné par l'engagement radical. Mais cela peut conduire à des effets pervers si l'on ne prend pas conscience que dans le cas des risques majeurs la minimisation du danger doit être le but premier » (...). Son réalisme utopique est « "sociologiquement sensible" aux transformations institutionnelles immanentes que la modernité ouvre vers le futur et est "géopolitiquement tactique" en reconnaissant que les engagements moraux et la bonne foi peuvent eux-mêmes être potentiellement dangereux dans un monde lourd de risques majeurs » ([1990], pp. 161-162). Le marxisme serait une utopie pure en ce qu'il en reste à l'idée d'une société de post-rareté et d'abondance universelle, critique qui prêterait le flanc à l'incompréhension de la part de certains marxistes qui verront dans le réalisme utopique une l'obligation de souscrire raisonnablement à une modernité installée en mettant en veilleuse le combat contre le capitalisme (Lacroix, Mascotto, 2000). Ils ne voient pas que par « réalisme » Giddens veut pointer « ce qui existe déjà » et sur quoi on peut s'appuyer » (ce qui n'empêche pas de viser morale et valeurs) plutôt que ce qui peut être fait « réalistement » c'est-à-dire « raisonnablement ». « Ce qui existe déjà peut être radical face au capitalisme (par exemple des associations autogérées anarchistes comme l'Atelier de Création Libertaire ou la librairie La Gryffe de Lyon, etc) fait penser plus à une culture expérimentale qu'à « une idéologie de la non-espérance de réaliser des idéaux (*Ibid.*, p. 47).

³⁵. Berger A., Présidente de l'ARDES, 2003, « L'économie solidaire à l'épreuve des plans sociaux », dans *Territoires*, n° 439, pp. 30-32.

développer un service de transports solidaires pour les plus démunis en milieu rural, un autre pense aux services d'aide aux personnes très dépendantes, un troisième à créer une Régie afin d'améliorer le cadre de vie de quartiers caennais défavorisés. D'emblée, la démarche annonce « s'inscrire dans la durée », de telles « expérimentations coopératives et démocratiques » exigeant le développement, pour leurs futurs « gérants », de « savoirs sociaux techniques et économiques spécifiques » qu'il faut acquérir par des formations successives³⁶.

Un appel au débat public est lancé : « il faut en particulier discuter avec les syndicats qui ont joué un rôle considérable dans la vie de cette entreprise ». Afin, entre autres, d'éviter d'être jugés uniquement sur le seul critère du « nombre d'emplois créés » sur le court-terme mais aussi et surtout pour « renouer autour de projets concrets le dialogue souvent difficile en France entre syndicats et économie solidaire ». La présidente bénévole parie sur ce bien commun de plus en plus partagé par les militants syndicaux et emprunté au lexique altermondialiste : « *pour qu'un autre monde soit possible* »³⁷.

Nous apprenons lors de notre forum hybride à l'ARDES que ces projets n'ont pas abouti. Les membres du collectif y voient clairement une profonde incapacité de la part des leaders syndicaux à s'inscrire dans une vision participative du politique et à abdiquer le lexique de la représentation classique :

Avec Gérard explique Michel, 50 ans, fils d'ouvrier et d'artisan, détenteur d'un CAP et licencié du bâtiment avant d'être engagé à l'ARDES (annexe III-3-25) : « On voit bien qu'il y a un cadennage de l'imaginaire des gens. C'était une vraie caricature. Les réunions avaient lieu en présence des syndicalistes qui étaient le long du mur. Quand Annie (présidente bénévole de l'ARDES) commençait à parler, ils sortaient. Les femmes ne posaient pas de question et venaient en catimini dire à la sortie de la salle "on voudrait bien mais ..."... la chape ! Elles étaient dans une logique d'assistance par rapport au syndicat et aux patrons et leurs maris qui voyaient pas pourquoi elles perdaient leur temps. Elles ont abandonné après quelques réunions, elles sont toujours à l'ANPE sans emploi. Elles étaient surprises par des propositions où il était question qu'elles s'expriment sans qu'il y ait un encadrement idéologique du syndicat (...). Est-ce que c'est possible que les syndicats se questionnent ? Ils sont dans un paradoxe, ils n'ont qu'une seule façon de concevoir une solution : c'est être plus compétitifs, plus performants dans un système, c'est ce que tu as vu hier dans ce putain de film » (*l'interlocuteur fait référence au film d'un syndicaliste CGT projeté la veille de l'interview dans un cinéma caennais en présence des anciens salariés de la firme. Il retraçait les événements qui ont suivi la fermeture de Moulinex, les manifestations syndicales et les justifications de ses PDG successifs. Le débat organisé par les syndicalistes a ensuite porté essentiellement autour des stratégies qu'aurait dû déployer Moulinex pour gagner la guerre concurrentielle engagée avec SEB et les importations de produits ménagers de firmes est-européennes et donc éviter la fermeture, nda*)

Voir aussi le témoignage de Jean et Annie : annexe VI-3-0.

³⁶ . Ibid.

³⁷ . Ibid.

Les syndicats sont censés représenter rmistes et chômeurs dans les négociations sociales mais en fin de compte, ils leur confisquent la parole. La voix des femmes de Moulinex a été renvoyée à son statut habituel de voix purement affective. Leur souffrance ne peut être mise en forme que par le porte-parole syndical, celui qui réalisera le film qui s'attarde longuement sur les témoignages desdites femmes. Ces témoignages donnent effectivement la parole aux licenciés mais c'est une parole issue du pathos, pas une parole politique. Ce pouvoir de parole là est l'affaire du syndicat qui n'a pas voulu jouer le jeu du réseau avec l'ARDES.

Parmi les derniers leaders de la CFDT et de la CGT, deux secrétaires généraux des deux centrales respectives ont voulu grandir les syndicats sans réaliser qu'ils les décrédibilisaient à tous les niveaux pour les Solidaires : d'une part ils conservent le lexique de la représentation (extrapolation engagée) et d'autre part ils persistent à valoriser le salariat³⁸ (petitesse situationniste). D'une certaine manière, ils mobilisent R1 (impératif d'action pour les désaffiliés) et oublient R2 (la compétence des désaffiliés) :

Il faut tordre le cou aux discours qui visent à dire que les syndicats n'ont que le souci de **représenter** et de défendre ceux qui ont un emploi. Face à ce qui est ainsi pointé comme une « idée reçue »³⁹, la réplique est éclairante : « les syndicats ont toute légitimité pour agir pour **et avec tous les salariés, qu'ils aient ou non un emploi**. Il est de la responsabilité de toute organisation syndicale de proposer aux salariés d'intégrer dans leurs revendications la préoccupation et la défense des personnes privées de **contrat de travail** ; c'est à cette condition, achève le délégué, que nous seront les dignes héritiers du mouvement ouvrier, dont une des fonctions est d'être un facteur d'intégration des plus vulnérables **et des moins organisés**. Ainsi, le regard positif qu'il confesse poser sur les emplois créés par les Régies de Quartier voit-il sa bienveillance conditionnée à la solidité des passerelles que ces structures jettent entre leur public et le monde de l'entreprise. Elles doivent conserver leur rôle de "sas" »⁴⁰.

³⁸ . Les chercheurs liés au CRIDA ne cessent pas d'écrire : « Rester centré sur le niveau de revenu monétaire salarial est devenu une préoccupation artificielle à l'heure où politiser l'économie ce n'est plus se contenter de donner le maximum de moyens au consommateur individuel mais bien plutôt réinterroger la signification même de la vie au travail » (Roustang, 2003, p. 179). Pour eux, l'enjeu est d'évoluer vers un syndicalisme postfordiste (déjà embryonnaire au Québec) dont l'action ne se limiterait plus à la défense des intérêts des salariés ou à la revendication de l'emploi pour tous mais négocierait l'organisation du travail par une implication valorisante des salariés dans les entreprises sur le modèle des associations (Boucher J., et al., 1994, pp. 173-174). Pour le même genre d'argument remettant en doute le salariat et la conception que s'en fait Castel : Laville, 1999, pp. 73-84.

³⁹ . La critique s'adresse à tous ceux qui, comme Rifkin, estiment que le syndicalisme a capitulé depuis les années 60, se contentant « d'accords défensifs » qui assurent la sécurité de l'emploi aux travailleurs et l'échelonnage des suppressions d'effectifs dans les entreprises (1995, p. 127). En définitive, les syndicats s'accorderaient autant sur l'inéluctabilité que sur la désirabilité d'un modèle économique dont la technologisation va croissant et dont ils sous-estiment largement le potentiel d'éradication d'emplois.

⁴⁰ . Jalmain M., 1995, « Syndicalisme et initiatives pour l'insertion », dans *Economie et Humanisme*, n° 334, pp. 72-74). Au grand bonheur des chercheurs confinés, le secrétaire général de la CGT pointe, dans sa contribution au collectif *Vers une économie plurielle*, l'importance de l'économie solidaire et en conclut à la nécessité pour la CGT d'entamer un « rapprochement » (aussi Laville, Chaniel, 2002, p. 19). Il pointe correctement le nécessaire dépassement par les syndicats de « la seule représentation salariale ». Il envisage encore l'indispensable

D'un point de vue strictement solidaire, le problème des syndicats n'est même plus, comme le pensait Rosanvallon (1988, p. 176), d'être incapables de prendre en considération les chômeurs. Certes, la Confédération Générale du Travail dispose d'une section CGT-chômeurs depuis qu'elle a entamé son « processus d'ouverture en 1993 » (Mouriaux, [1994], 2004, p. 94) mais il s'agit pour elle de maintenir l'emploi salarié et le contrat de travail comme les uniques points de mire de sa démarche. L'auto-emploi et le potentiel de créativité humain qui fait de tout désaffilié un porteur (ou, du moins, un « co-constructeur ») de projet en puissance n'y trouvent pas leur place. Voilà qui n'aide pas le syndicalisme à se débarrasser du symbolisme a-topique qu'ils revêtent avec les trotskistes. Certes, son rôle est de représenter les salariés. Mais, demandent les Solidaires, « cette représentation est-elle suffisante ? N'a-t-elle pas naturellement tendance à ne considérer ces citoyens que pour ce qu'ils ne sont plus — des travailleurs — ou ce qu'ils redeviendront ? »⁴¹ Ce type de jugement fait des centrales syndicales des petits en situation, à l'instar des entreprises d'insertion⁴². Cela n'implique pas que toutes les unités syndicales locales soient incapables de faire de l'économie solidaire dans les règles de l'art. Mais cela signifie qu'en tant qu'organisations centralisées elles le sont, car on atteint alors le discours politique et le discours politique syndical reste à la représentation et à l'autorité. Dans la plupart des régions, le rapport entre la conception politique « participative » de l'économie solidaire et le fonctionnement syndical est aussi clivé qu'à Caen⁴³.

Notons, que contrairement aux trotskistes, il se pourrait à long terme que ce déficit politique soit contrebalancé par l'expression d'une autre valeur solidaire. On assisterait peut-

« promotion des capacités humaines » sans laquelle nulle entreprise économique solidaire ne peut aboutir. En revanche il ne rend justice à celle-ci que par la mise en valeur de la resocialisation et des formations auxquelles se consacrent les entreprises d'insertion, entreprises que les organisations syndicales devraient contribuer à démultiplier (Le Duigou, pp. 93-95). Quelques témoignages attestent de la petite situationniste des syndicats (au MNCP, dans *Economie et Humanisme* et dans la *RECMA* : annexe VI-3-4, VI-3-5, VI-3-6).

⁴¹ . Antoine E., 1997, « A la une », dans *A faire* n° 46, p. 1.

⁴² . Crépel D, 1995, Ancien permanent syndical CFDT, « Les associations d'origine syndicale auraient-elles à rougir ? », dans *Economie et Humanisme*, n° 332, pp. 67-71.

⁴³ Par exemple, la coopérative REAS a eu l'occasion de suivre un projet coopératif à Saint Suzanne près de Montbéliard. Noëlle Grimme, avec quelques collègues, a repris en SCOP la manufacture horlogère qui les employait et qui a fermé ses portes. Ce projet n'a pas été compris par les amis de Noëlle à la CGT. Elle est toujours syndiquée, en tant que chômeuse, mais ses amis syndicalistes l'ont lâchée. Elle en est très déçue. « Dès lors qu'on parle de SCOP, c'était fini, notre combat n'était plus leur combat ». Noëlle exprime sa tristesse, « ils voulaient qu'on soit des victimes, un symbole. Mais ils ne voulaient pas qu'on gagne, pour eux, créer une SCOP, c'est de l'auto-exploitation. Ça fait mal au cœur, ils préfèrent leurs idées aux gens » (...). Grâce à leurs relations politiques, Noëlle a eu connaissance de l'existence du REAS. C'est une rencontre essentielle, qui leur a permis de rebondir après avoir été échaudées par l'union régionale des SCOP. Les copains du REAS ont écouté, compris, ont donné des conseils, mais ne nous ont rien imposé. Ils ont su nous aider pour que nous fassions les bonnes propositions auprès des responsables politiques et administratifs qui suivent notre projet (Rambaud M-H., 1997, « Noëlle Grimme : une syndicaliste qui lutte pour le redémarrage de son usine », dans *Ibid.*, pp. 5-6).

être alors à un réagencement des maillons qui relie l'économie solidaire engagée contre le capitalisme par la praxis aux êtres hors topique engagés contre le capitalisme par la dénonciation. On l'a vu, la topique engagée est mineure chez les financeurs solidaires. Il leur importe peu de faire valoir la parole politique de leurs porteurs. Mais ils peuvent se prévaloir d'une dominante situationniste forte : ils créent de l'auto-emploi ! Or, dans le Nord-Pas-de-Calais, le directeur de la Caisse solidaire (seul organisme solidaire à avoir statut et capacité bancaires) peut faire valoir un rapprochement déterminant entre l'économie solidaire et le mouvement social classique : salariés et CGT locales ont répondu positivement au projet alternatif de biscuiterie en coopérative proposé par la Caisse et destiné à pallier à la fermeture de l'usine LU⁴⁴.

Mais, tout comme les autres initiatives syndicales, cette dernière est isolée, modeste et concerne des personnes plus qu'une ligne politique. Les exemples locaux de syndicalistes engagés dans des tentatives de reconversions professionnelles de personnes licenciées avec l'aide des agences de développement de services de proximité commencent à apparaître dans les documents du CRIDA et les forums autonomes (nous en retraçons en annexe VI-4⁴⁵). Mais ils ne sont que l'indice d'une réflexion situationniste qui ne leur permet de prétendre qu'à la grandeur correspondante (être de ceux par le réseau desquels l'auto-emploi advient). Se pourrait-il qu'à terme les exemples de localisme économique impliquant des syndicalistes soient suffisamment nombreux pour provoquer un réagencement des êtres hors topique engagée ? Les solidaires vont-ils aboutir dans leur entreprise de contamination ? Verra-t-on un jour les centrales elles-mêmes (plutôt que des bonnes volontés isolées) et TOUS les syndicalistes remplacer leur idéologie forcenée de la représentation des malheureux par la parole politique de ceux-ci ? Le discours officiel et centralisé reste à la dénonciation du capitalisme et de ses représentants (comme le montre notre entretien à la CGT : annexe VI-4-3). Dans l'imaginaire solidaire en général, la parole syndicale reste à la parole des femmes de Moulinex ce que le programme des partis trotskistes sont au pouvoir : une farouche volonté d'accaparement. Pour l'heure, quelques initiatives syndicales isolées ne font pas le poids pour venir calmer la rancœur des personnes concernées par l'affaire Moulinex. Quelques cas isolés de localisme économique impliquant des syndicalistes ne suffisent pas à impacter sur l'imaginaire et à faire bouger sa place « hors topique », aux côtés des trotskistes.

⁴⁴ Tytgat C. , 2003, « Un potentiel énorme », dans *Territoires*, n°439, pp. 40-42.

⁴⁵. Relevons l'exemple d'Esopé visant l'épargne salariale (trois extraits de textes en annexe VI-4-1) et qui a concerné la centrale de la CFDT elle-même. Mais ce projet a avorté après deux années avec, entre autres, la fédération des Cigales. Celle-ci regrettera que la centrale n'ait pas pu dépasser sa typique réflexion « *confédérale et bureaucratique* » pour évoluer vers une collaboration pédagogique à l'intention des sections locales.

12.4. *Grandeur du réseau corporatiste*

L'organisation en réseau des associations d'économie solidaire lui tient actuellement lieu de seule et unique forme d'organisation. Certes, le MES est une association et n'est plus le simple inter-réseaux (IRES) qu'il fut jusqu'en 2002. Mais à l'issue même de cette refondation le principe du réseau est réaffirmé aux adhérents : « Son enjeu, est essentiellement de prévenir les structurations trop pyramidales qui assoupissent l'inventivité, le désir et le plaisir de participer »⁴⁶. Le réseau reste donc d'actualité. Il est à la mode et l'on peut comprendre que les auteurs qui s'intéressent aux RERS en fassent l'éloge contre « l'organisation » : « contrat prédéfini, faible expression des adhérents, démocratie incertaine, bureaucratisation, etc., sont des héritages des anciennes grandes fédérations de type pyramidal qui tardent à jouer le jeu des réseaux horizontaux », avance Sue dans le même état d'esprit topique que les leaders du MES (R. Sue, 2001, p. 218).

Lorsque Lefort vantait le réseau, contre Castoriadis dans SouB, il ne pouvait pas prédire qu'il s'agirait de la forme organisationnelle que choisirait l'entreprise capitaliste à partir des années 80 (comme nous l'avons vu avec Boltanski, Chiapello, Castells et l'organisation des Boutiques de gestion d'*Autrement*). La voici à présent partagée avec les associations solidaires : tous peuvent accéder à la dignité de son fonctionnement par projet, y compris les entreprises hostiles au capitalisme (nous avons vu la critique qu'en fait Marchand au chapitre 9). On peut dire qu'il y a une homologie morphologique entre l'économie solidaire et les nouvelles formes du capitalisme à ceci près que l'économie solidaire ne perd pas sa « critique sociale pratique » (R1). Mieux encore, elle passe d'une théorie de l'exclusion à une théorie de l'exploitation qui permet à l'exclu de comprendre qu'il n'est pas individuellement responsable de sa situation précaire et qu'il lui est loisible d'entreprendre son projet personnel plutôt que d'accepter n'importe quel emploi salarié mal rémunéré et à durée déterminée (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 435). Il recèle en lui-même la capacité de s'en sortir (R2). Au temps de l'ALDEA *seconde époque*, ce sont ces deux principes qui ont fait diverger les

⁴⁶ . Bureau du Mouvement pour l'Economie Solidaire, 2002 « de l'Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire à un Mouvement pour l'Economie Solidaire », *Art. Cit.* Certes, il existe des fédérations au Mouvement pour l'économie solidaire. Mais leurs représentants conservent un discours engagé à ce propos et, à l'instar de Peuple et Culture, ne manquent pas une occasion de rappeler que « la fédération a un rôle non hiérarchique et ouvre des espaces de rencontre de formation et de réflexion qui sont mis en cohérence par ceux-là mêmes qui sont les porteurs d'expérimentations locales par leur contribution à construire des référents théoriques ou les cadres d'une action dont la pertinence dépasse les spécificités de leur territoire » (Baudelot C., 1993, Explorer le monde pour investir le local », dans *Territoires*, n° 338, pp. 28-31. Suite de l'extrait en annexe.

entreprises solidaires de celles d'*Autrement* alors qu'elles se revendiquaient identiquement de l'organisation en projets et en réseau⁴⁷. En topique engagée, le capitalisme existe et c'est contre lui qu'on agit. Mais pour lutter politiquement contre le capitalisme, il faut s'organiser, c'est-à-dire mailler entre elles les initiatives qui sont toutes autant de petites cités civiques par projet. C'est aujourd'hui encore le but du MES. Il est constitué d'une multitude de projets associant des personnes variées dont certaines participent à plusieurs projets. La nature même de ce type de projets étant d'avoir un début et une fin, les projets se succèdent et se remplacent, recomposant, au gré des priorités et des besoins, les groupes ou équipes de travail. Toutes les fédérations spontanées par projet parlent le langage de l'auto-structuration en réseau comme alternatives au capitalisme à l'instar de Lefort à l'aube des années 60⁴⁸. Par exemple, les collectifs territoriaux :

Ernest, bénévole à l'APEAS de Marseille : C'est sûr que le danger pour l'économie solidaire c'est de se faire récupérer, de se faire institutionnaliser. C'est ce qu'a fait l'économie sociale à la fin du XIXe siècle. Ils se sont fait récupérer comme ça. Si nous restons un réseau, ... si l'économie solidaire reste un mouvement et ne vient pas avec sa chaire d'enseignement à la Fac, c'est au mouvement libertaire qu'on le doit. La préoccupation première c'est de rester un mouvement. Nous devons (c'est un de mes dadas) rester un réseau. Il faut qu'on n'arrête pas d'inventer à l'avenir. Si l'avenir c'est simplement la reproduction d'un passé qu'on a connu, même récent, c'est pas tellement intéressant. Ça ne m'intéresse plus. Mais si c'est une invention permanente, l'avenir, si c'est une construction permanente, **c'est forcément libertaire**, je vois pas comment on pourrait définir ça. **L'économie solidaire si elle reste une mouvance, le capitalisme ne sait plus très bien par où l'attraper.** Pour la récupérer il faut qu'il la fixe quelque part. Si ça reste un mouvement, si ça reste fluide, si on connaît assez le capitalisme, pour savoir sur quels points il veut nous récupérer ...

Nicolas, salarié de la Fonda Rhône-Alpes de Lyon : « On croit beaucoup aux organisations en réseaux par rapport aux fédérations, aux unions, etc. Cette capacité qu'ont les gens à se connecter entre eux, à échanger de l'information sans subordination, sans rapports hiérarchiques. C'est le seul intérêt. Du coup on met en place des réseaux qui résistent parce que c'est pertinent pour les gens qui en font partie (...). Il se trouve que nous à la Fonda, on anime un réseau d'associations. On est en réseau donc, "on ne représente personne". Pourtant on siège dans 17 représentations dans la ville. Mais ce qui nous légitime, c'est la compétence. Par exemple, ce n'est pas nous qui faisons acte de candidature, c'est l'Etat qui nous annonce : "le préfet a pensé à vous pour représenter les associations". **Si le préfet pense à nous, ce n'est pas parce qu'on représente "officiellement" 59 associations, c'est parce qu'on a une capacité de travail, de production qu'on nous reconnaît.** Et en aucun cas on se présente comme étant représentant de la société civile ou de X associations. On a 60 associations qui sont dans le réseau. On a une quinzaine de gens qui s'impliquent pendant un temps parce que le

⁴⁷ . P. Sauvage, fondateur de l'ALDEA, rappelle que l'agence ne serait pas née sans la collaboration de R. Macaire, le premier à avoir conceptualisé l'organisation en réseau à la fin des années 70 (« concept qui s'est banalisé depuis ») pour formaliser les liens qui existaient entre « les éco-entreprises alternatives » et dont la priorité était d'éviter « le risque d'institutionnalisation » (1993, « René Macaire : ancrer l'alternative dans la mutance », *dans A faire*, n° 17, p. 43).

⁴⁸ D'une part, cette horizontalité compose un modèle qui cherche à essaimer par l'imposition de nouvelles règles aux mécanismes des systèmes économiques au nom de la réciprocité (B. Eme, 2001, p. 192).

sujet X les intéresse, parce que c'est telle personne, qu'on se connaît très bien, sans pour autant adhérer à quoi que ce soit (...) Par contre, c'est clair qu'on parle quand on siège dans les instances. On parle parce qu'on y a réfléchi collectivement. Ce n'est pas une parole de la Fonda. C'est une parole qui s'est enrichie des gens qui participent au réseau (...). Je peux donner les 65 adresses des gens qui participent et à qui on communique les informations pour le réseau mais ce ne sont pas des adhérents. S'ils ne veulent pas venir, ils ne viennent pas. Si demain ils disent, que le réseau ne les intéresse plus, je les enlève ».

L'absence d'instances de délégation plus pyramidales permet aux différents réseaux et associations d'élaborer des projets communs tout en autorisant le refus de chacun d'entre eux d'être représenté par d'autres. C'est probablement à son organisation en réseau que le mouvement solidaire peut imputer sa réputation de fourre-tout rendant obsolète « la croyance en une convergence des intérêts bien compris des différents acteurs » présente « dans la plupart des analyses de l'économie plurielle », écrit Latouche pour remettre en question les thèses élaborées par les chercheurs confinés de l'économie solidaire et d'une partie du MAUSS qui s'en tiennent à une théorie du « petit monde politique » (2003, p. 94). Au mieux, peut-on parler d'agrégations ponctuelles (short live coalitions) sur des projets chaque fois spécifiques qui engagent chaque participant des « relations politiques » entre « friends » ou entre « friends of friends » pour figer à un moment X « les ressources nécessaires à l'atteinte d'un but Y » (Boissevain, pp. 206-232, nous traduisons).

Le grand en topique engagée lutte pratiquement et en réseau contre le capitalisme. Nous sommes en présence d'une pure agrégation naturellement politique » qui se suffit à elle-même, loin des formes « délégatrices » partis, syndicats et autres fédérations. La coopération spontanée des associations pour « créer » de projets d'activité économique suffit à exprimer l'unité virtuelle de cette lutte citoyenne⁴⁹. « Réglementer », « institutionnaliser », autant de notions évoquant la contrainte d'un pouvoir susceptible d'oppresser les actions spontanées qui émergent aux quatre coins de l'économie solidaire. Pour ne pas enfreindre les règles engagées ou pour se grandir dans cette topique, le MES, comme à l'époque le REAS⁵⁰, doit rappeler

⁴⁹. Ce sont des schèmes de raisonnement engagés que certains spécialistes de l'association mobilisent lorsqu'ils défendent l'idée qu'il ne faut surtout pas légiférer pour forcer l'association à être plus précise dans ses modalités de mise en œuvre ou pour défendre l'emploi de l'image de « nébuleuse qui désigne la manifestation positive d'initiatives de citoyens qui veulent agir ensemble et prendre leurs responsabilités dans des secteurs de la vie les concernant » Chéroutte M-T., membre de la Fonda et membre honoraire du Conseil économique et social 1998, « Les associations dans la dynamique sociale », dans *RECMA*, n° 270, pp. 69-88. Et ce sont les mêmes schèmes que d'autres spécialistes des services de proximité « violent » lorsqu'ils regrettent que « les services de proximité (comme le maintien à domicile de personnes âgées) soient situés dans un no man's land réglementaire » et qu'ils envisagent avec optimisme que leur soutien populaire puisse leur permettre de s'intégrer progressivement au système d'offre considéré comme institutionnalisé ».

⁵⁰. Pour la glorification du réseau par le REAS dans *A faire* : annexe VI-6-4

son anti-autoritarisme, calquer son organisation connexionniste sur ses propres structures adhérentes et fonctionner dans la multilatéralité des projets .

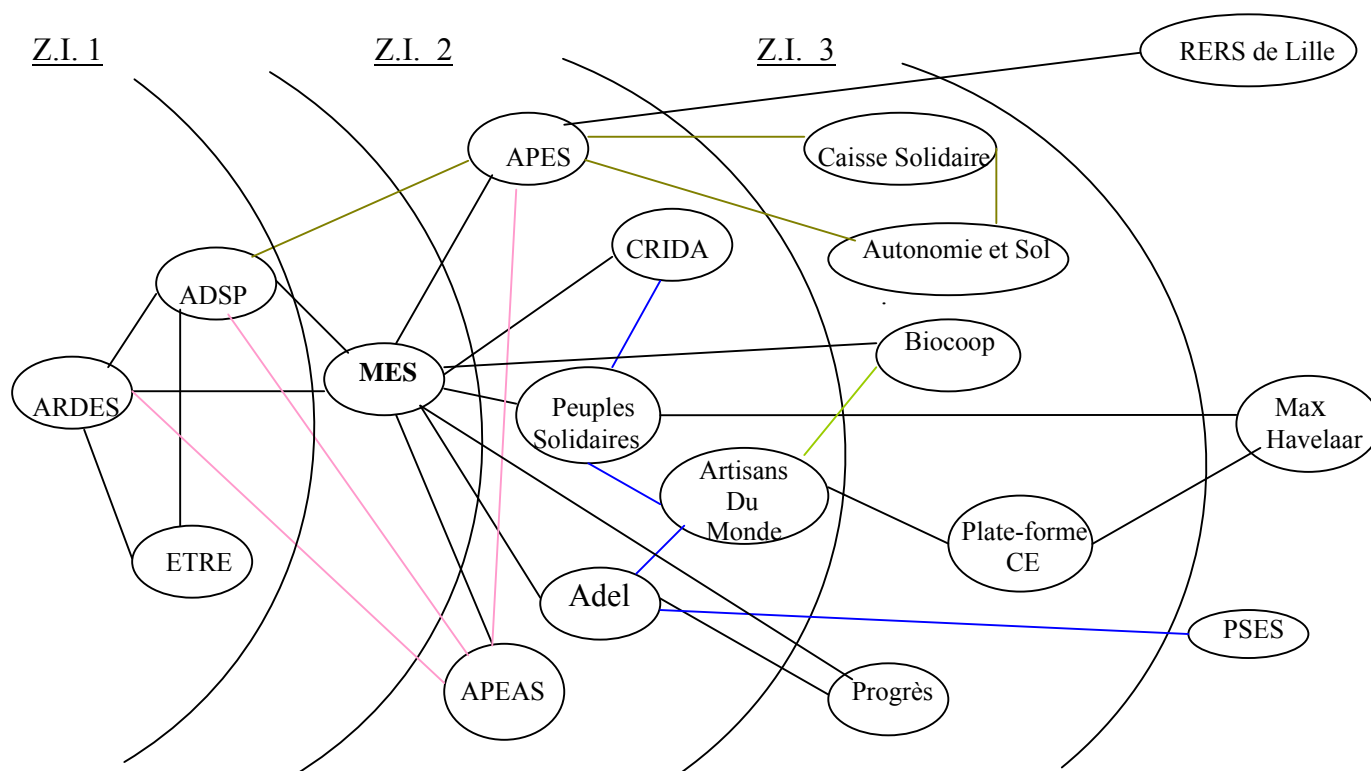
Son actuelle co-présidente, Louise, ancienne militante de la JOC et de Témoignages chrétiens (biographie III-3-26) est aussi présidente de Peuples Solidaires. Elle explique : « Moi le réseau j'y crois beaucoup parce qu'on ne peut pas avoir de structures juridiques totales partout. On continue à travailler en réseau parce que il y a les réseaux de solidarité internationale, les finances solidaires, et les autres réseaux qui existent et je crois que si l'on veut être efficace aux niveaux européen et mondial, on ne peut le faire que par réseau. Actuellement on essaie de susciter tous les réseaux français et tous les réseaux européens que l'on connaît de l'économie solidaire pour qu'ils fassent pression pour qu'au niveau du programme du FSE défini à Berlin à la fin du mois d'avril (2003) ils soient présents pour que ça (l'économie solidaire) passe dans le programme. Je pense qu'on ne peut travailler qu'en réseaux : il nous faut un M.E.S qui soit capable bientôt de peser sur les décisions politiques à tous les échelons territoriaux, de s'opposer à cette supposée fatalité de la mondialisation du tout économique avec son cortège d'injustices. Le but du M.E.S est simple mais son chemin complexe : il s'agit de structurer à tous les échelons territoriaux tous les regroupements des acteurs de l'économie solidaire qui deviendront des forces de représentation, d'interpellation et de concertation ».

A l'instar de SouB à l'époque, Le MES entend n'être que le lien, le tisseur de réseau non hiérarchique entre acteurs régionaux comme d'ailleurs voulait l'être le REAS avant lui. Seules trois personnes ont des doutes sur le fonctionnement en réseau, sur l'ensemble des leaders interrogés, à savoir son comité d'Administration d'une quinzaine de personnes (annexes VI-5-1 à VI-5-7). A l'issue de son congrès de refondation, deux « projets » principaux sont censés raffermir son identité : un chantier Territoires et un chantier International. Il s'agit dans le premier projet de se structurer en région et de mettre en contact plusieurs structures régionales entre elles afin de leur permettre de juger de leur intérêt pour un mouvement national dans un premier temps et mutualiser leurs outils respectifs (l'horizontalité reste de mise) dans un second⁵¹. Participent à ce chantier Territoires certains membres du MES comme Jean de l'ARDES (Caen), Dominique de l'ADSP (Paris), Jeanne de l'APEAS (Marseille), Marie-Claude porte-parole de l'APES (Lille), etc. Ils laissent le soin à Louise de Peuples Solidaires (et co-résidente du MES), à Laurent du CRIDA, Madeleine de l'ADEL (co-présidente) et Arturo d'AdM d'organiser le chantier « International » dont le but à court terme est de donner un maximum de visibilité au MES lors du prochain rassemblement alter-mondialiste. Ce sont eux qui sont en lien avec le Pôle de socio-économie solidaire (PSES) pour organiser le village de l'économie solidaire. Mais entre structures adhérentes, des projets se créent en toute transversalité comme par exemple ceux qui lient

⁵¹. Bureau du MES, 2004, *Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales... Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial, Op. Cit).*

AdM et Biocoop ou l'APES à l'ADSP pour des accompagnements dans le Nord. Les exemples pourraient être multipliés à l'envi.

Le diagramme disponible chez Boissevain illustre bien les réseaux solidaires. On peut, avec lui, parler de zones d'intimité à l'intérieur ou entre lesquelles se tissent des liens entre structures sur des projets chaque fois spécifiques. Une organisation implique de donner au MES exactement le même statut politique que n'importe quelle autre organisation de projet qui aboutit à la constitution d'une grappe. Chaque grappe est ponctuelle et rassemble des « petits mondes politiques ».



Source : Boissevain, 1974, p. 26

Z.I.= Zone d'intimité

Z.I. 1 = Zone de l'élaboration de « l'exemple » ETRE puis de l'ARDES par le collectif ADSP

Organisation du chantier Territoires

Organisation du chantier « Forum Social Européen » (chantier International).

Artisans du Monde organise sa distribution de produits avec Biocoop. Ils renforcent leur collaboration en vue du FSE.

Une grappe se constitue autour d'un projet dans le Nord-Pas-de-Calais⁵².

⁵². Les structures de finances solidaires (à savoir la Caisse solidaire, la société de capital risque Autonomie et Solidarité et l'association territoriale des Cigales) ont engagé une collaboration dans la but de se saisir du financement disponible dans le cadre du Plan Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PRDESS). Le Plan, approuvé en 2003 par les conseils généraux et le conseil régional, fut dessiné au sein de l'APES et regroupe des financeurs importants (Etats, Région, Départements, Caisse des dépôts et Consignations)

La grandeur engagée est celle des structures qui parviennent à s'agréger pour donner à voir une « alternative », une force autre. C'est la raison pour laquelle l'insertion dans l'économie conventionnelle est petite en topique engagée (comme dans toutes les autres topiques). *C'est forcément libertaire*, expliquait Ernest. Tant que l'économie solidaire reste une mouvance, un réseau, *le capitalisme ne sait plus très bien par où l'attraper*. L'économie solidaire en tant qu'économie alternative se construit principalement sur des nœuds entre des zones d'intimité qui permettent aux uns et aux autres de se brancher sur des projets. Un projet est spontané. Il ne peut pas être créé artificiellement. C'est la raison pour laquelle sa réussite est davantage assurée si au moins deux de ses structures partagent une même zone d'intimité tout en étant également capables d'y accrocher des « amis » issus des liens intimes qu'elles entretiennent avec d'autres partenaires, chacune de leur côté. Un nœud solide rassemble donc un chaînage de structures dont certaines peuvent se connaître relativement peu. Boissevain parle de la puissance des réseaux d'amis (power of friends of friends networks : *Ibid.*, p. 36), Granovetter parle de la force des liens faibles (Granovetter, [1973], 2000). Contrairement aux trotskistes qui prétendent porter la voix des « malheureux » par la dénonciation de toutes sortes de dominations, les réseaux solidaires, eux, développent des projets économiques transversaux dont la fin n'est pas le profit (*vois quel profit tu peux tirer de moi*) mais l'amélioration des situations désaffiliées ou plus généralement l'ajout d'une certaine quantité de « biens » dans le monde selon le respect de R1 (agis toujours de telle sorte...).

Cependant le problème demeure de savoir quelle peut être la teneur politique de la mise en grappe spontanée de tous ces petits mondes politiques, êtres civiques ordinaires, dans un organisme comme le MES. Tous rendent la parole aux malheureux mais entre eux, quelle parole ont-ils ? Que se passe-t-il lorsque l'on pose la question de la voix politique de ces réseaux d'amis ?

Il nous semble que la seule réponse que l'on peut trouver chez les spécialistes de l'économie solidaire et les acteurs dans les forums autonomes est celle de la publicité des actions. L'économie solidaire ne veut pas d'une forme « parti » ou « fédération » (car la volonté de pouvoir trotskiste n'est jamais loin) mais en tant que réseau elle veut être entendue

qui laissent augurer d'une force pour l'épargne solidaire encore inégalée pour l'économie solidaire mais pas spécialement d'une homogénéisation politique de la finance solidaire sur le territoire. Telle n'est d'ailleurs pas l'intention des « leaders » des trois structures qui se connaissent depuis qu'ils ont collaboré ensemble au sein du Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels (GIEPP). Anne-Laure, chargée de mission de l'APES connaît bien Guy de l'ADSP (qui a aidé à fonder ETRE) et n'hésitera pas à mobiliser cette dernière association dès lors que des initiatives solidaires sur le territoire calaisien lui donnent le sentiment de réclamer les compétences spécifiques de cette agence d'appui au développement de services de proximité.

des partis, expliquent-ils à peu de chose près en parlant des leaders associatifs (MES) et de leurs cités civiques respectives. Ce qui revient sensiblement à faire endosser au réseau solidaire un rôle corporatiste ou lobbyiste similaire à celui que Giddens concède au tiers secteur qu'ils critiquent lorsqu'ils traitent du civisme ordinaire des services de proximité. En l'occurrence ils affirment ensemble que « la nécessité que ces nouvelles élites (associatives) se retrouvent dans un projet politique est à l'ordre du jour des prochaines années. Il faudra qu'il y ait traduction des actions de terrain en termes politiques, non pas, probablement, comme participation à la conquête du pouvoir par des partis, mais plutôt comme force de contestation et de proposition conservant sa propre liberté. Cette force des réseaux de l'économie solidaire doit être reconnue par les pouvoirs publics qui doivent la servir », disent-ils en substance (Eme, Laville, Mothé, Perret, Roustang, 1996, pp. 144-148). L'économie solidaire se voit donc assigner un rôle politique confiné au corporatisme puisqu'il lui est explicitement demandé de ne pas chercher à organiser du pouvoir mais à influencer sur celui qui existe. Ce qui apparaît comme un élan politisant est en fait le résultat d'une contrainte, comme acceptée par les spécialistes : l'économie solidaire est vouée à être un lobby.

L'IRES (MES) pointera dès sa création la nécessité d'élaborer « un processus » qui pousserait à la reconnaissance par les pouvoirs publics des méthodes et pratiques solidaires⁵³. On pourrait être tenté de parler de corporatisme pour qualifier la dimension de « publicisation » des initiatives solidaires. L'engagement des Solidaires dans leurs grappes flirtent pour chaque projet avec la réhabilitation favorable d'un corporatisme envisagé comme mode de régulation des pressions des groupes d'intérêts que le système pluraliste parlementaire et partisan ne peut plus assurer (Capdevielle, 2004, p. 11). Si revendications corporatistes il y a de la part de l'économie solidaire à l'égard des partis politiques (et de leurs déclinaisons régionales) c'est comme révélateur des manques politiques » de ces derniers en panne de « suggestions » (*Ibid.*, p. 179).

Il est de la grandeur du MES de fédérer cette économie solidaire en réseau corporatiste afin de lui donner une spécificité politique sans procéder à une extrapolation. Le MES vise la généralité, il voudrait s'arracher au local mais ne peut pas non plus s'affranchir de ses structures singulières qui font sa force numérique et où affiliés et désaffiliés sont symétriquement politisés. Le langage de « la politique du proche » et de la « citoyenneté ordinaire » respecte les normes de la *grammaire du faire* en bannissant les arguments

⁵³ Collectif de rédaction de l'IRES (MES), 1998, « Trente pistes de réflexion et de débat lancées par l'Inter-réseaux Economie Solidaire », dans *A faire*, n° 48, pp. 5-6. Certains parlent d'un « bon corporatisme » à ce sujet. On trouve en annexe VI-7-1 la définition qu'en donne un contributeur de *Territoires*. Plusieurs témoignages solidaires viennent étayer ce rôle corporatiste (VI-7-2 et 3).

illégitimes axés sur la « délégation, le pouvoir, les représentants, les porte-parole, la verticalité, le programme, la centralisation ». Désigner des personnes susceptibles de parler et de prendre des décisions « au nom de tous » c'est déjà faire violence à la « participation » dans l'association. L'idéal pour le MES serait de pouvoir revendiquer la même légitimité que La fonda, ce collectif territorial basé à Lyon dont nous parle Nicolas, son salarié. Elle ne *représente pas officiellement les 59 associations de son réseau* mais sa popularité est telle auprès des pouvoirs publics qu'elle est devenue le pôle de référence obligé pour toutes sortes de consultations associatives, études, conventions (la Fonda s'est par exemple rapidement vue octroyer le financement et l'organisation des collectifs « Paroles de femmes », « Paroles d'homme », « Adultes relais », etc⁵⁴). Sa grandeur technique est attestée et vient comme renforcer sa légitimité politique : *si le préfet pense à nous, c'est parce que l'on a une capacité de travail, de production que l'on nous reconnaît mais en aucun cas on ne se présente comme représentants de X associations* qui vont et viennent à la Fonda à leur guise.

Pourtant, certains au MES remettent en cause les limites de la grandeur engagée. A force de parler « d'espaces publics autonomes venant alimenter l'espace public central », de « collaboration de réseaux », de « critique de la culture organisationnelle », de « crise de la représentation » (Dacheux, 2001), la sacralisation d'une « politique instituante » (spontanée disait Lefort) conduit à refuser la matérialisation politique du Mouvement (c'est-à-dire la possibilité d'en faire un « institué »⁵⁵) pour ne le concevoir que comme une force qui en fin de compte peut tenir de l'usurpation. Rien n'est en effet prévu pour que se renouvellent les effectifs à la tête du MES puisqu'il est censé ne pas en avoir et n'être rien de plus que les projets instituants de qui veut bien s'engager dans l'espace public qu'il dessine.

La dispute qui se joue au MES et qui se donne à voir (à nouveau) davantage dans les forums hybrides que dans les forums autonomes oppose les tenants de « l'in-forme » réseau corporatiste (Proudhon, Lefort, Laville) et les tenants de la forme ou de « l'organisation » (Marx, Castoriadis, Caillé). Les seconds sont accusés de ne pas jouer le jeu réseau.

⁵⁴ . cf chapitre 8 point 4 ensemble 4 (les collectifs territoriaux).

⁵⁵ . Lefort est même utilisé dans ces démonstrations sur la grandeur du « politique instituant » pour dépasser la mise en œuvre du pouvoir tel que l'étudient la sociologie et la science politiques et embrasser tous ces « espaces publics » où s'institue le social (Dacheux E., 2003, pp. 198-200). Castoriadis lui, aide à comprendre cette tension politique qui se dévoile entre ces « espaces publics non officiels, populaires ou de regroupements volontaires et l'espace public du "pouvoir explicite", c'est-à-dire *du* politique. Cette tension sépare et unit, divise et relie les espaces publics *autonomes* et les espaces publics imprégnés par le *pouvoir* et hautement organisés. Si les seconds, les espaces publics *institué*s, sont manipulés par les systèmes politiques à des fins de reproduction du pouvoir, les premiers sont créés par des actions communes d'individus et tentent d'élargir la palette des interprétations possibles de la réalité » (Eme B., 2003). Ces interprétations de la réalité sont à chaque fois collectivement construites et donnent lieu à des micro-sociétés politiques avec un ou plusieurs biens communs à respecter. Il s'agit bien entendu des associations. Ici encore, « l'institué » est ce qui est rejeté hors du champ légitime de l'économie solidaire (« le pouvoir hautement organisé ») et qui n'intéresse pas les spécialistes.

Annie, fondatrice de l'ARDES et de ETRE, ancienne présidente de l'ADSP et membre du MES témoigne dans un texte qu'elle voudrait un jour présenter au CA du MES :

Invitée à participer à l'Assemblée Générale du M.D.S qui se définit comme un espace-ressource pour les pratiques de développement solidaire (recherche-action, nda), je me suis sentie comme dans une réunion de famille, même si je ne connaissais que peu de membres. J'y retrouvais des personnes qui partagent les mêmes aspirations qu'ailleurs au sein du M.E.S, de l'A.D.S.P, de l'A.R.D.E.S, (...) dans nos « réunions de famille » : espace, lieu ressources, liens, interactions, échanges, alternatives, développement, réseau ... **On évite de fixer des règles et des responsabilités.** On se présente toujours ouvert, en mouvement, on craint l'institution, on préfère le réseau. Or, je ne suis pas sûre qu'on puisse participer à la construction d'une démocratie plus vivante plus participative en prenant ce chemin. Faire société, c'est confronter des idées, savoir s'associer, coopérer, négocier, accepter des compromis prendre des responsabilités, travailler la question des pouvoirs. **Le réseau, c'est la diffusion, la circulation des idées, des personnes, la possibilité d'être dans le coup à certains moments et de s'écarter à d'autres, de prendre ce qui intéresse et s'extraire des contraintes.** On ne sait pas où est le **pouvoir** dans le réseau, on fait même parfois comme s'il n'y en avait pas. Cependant, un pouvoir invisible est plus dangereux, voire étouffant que celui qui s'annonce et s'organise. S'engager signifie qu'on prend position, qu'on accepte les responsabilités, qu'on en rendra compte, qu'on sait reconnaître ses erreurs vis-à-vis du groupe ou du mouvement auquel on appartient. Fonctionner en réseau, en refusant souvent d'affronter la question du pouvoir, c'est sans doute favoriser le désengagement.

On trouve l'extrait du forum hybride où Jean, Annie et Michel de l'ARDES critiquent l'organisation en réseau du MES en annexe (VI-8-1). De même Luc de OPALE critique le côté friends of friends qui force les structures membres à prester plusieurs services gratuitement pour le MES (VI-8-2) et Jean-Patrick de l'ADSP critique les disputes incessantes entre les leaders qui sont toujours les mêmes (VI-8-2). **Nous insistons.**

La « réunion de famille » évoque incontestablement la communauté des Saints solidaires. D'un point de vue systémique, tous s'accordent. Pourtant, ce disant, Annie et nos minoritaires au MES qui « ouvrent les yeux » rejoignent l'ensemble des êtres « trotskistes » stigmatisés hors topique par les libertaires « majoritaires ». Vouloir parler de « pouvoir », « d'institution » (etc) c'est évidemment courir le risque de demander à « représenter » officiellement toutes ces micro-cités dans lesquelles les désaffiliés se voient enfin restituer une compétence politique. Ce faisant elle est aussi l'une des rares à réaliser que les membres les plus militants du MES, avec le grand « NOUS » qu'ils utilisent pour qualifier l'économie solidaire hors d'elle-même dans les forums sociaux (européens ou mondiaux), ne parlent finalement au nom de personne si ce n'est au nom de la grappe d'associations qui se sont engagées dans le chantier International. Les pro-réseaux majoritaires du MES préfèrent s'en tenir à l'exigence de spécialistes — qu'ils côtoient dans leurs collectifs de recherche où se tissent les boucles herméneutiques courtes — qu'à celle d'Annie :

« Il s'agit de donner plus de visibilité et de légitimité à de nombreuses initiatives et actions, de montrer leur cohérence pour l'émergence d'une nouvelle société. Il s'agit de montrer que ces actions de terrain, à condition de les situer dans une analyse globale, convergent vers des changements révolutionnaires (...) Pour renouveler le politique, il ne faut

pas attendre un homme ou une femme providentielle mais dynamiser la militance civique qui pourra alors rentrer dans un dialogue exigeant avec les pouvoirs publics. (...) Ainsi des réseaux autour de l'économie solidaire s'expriment publiquement pour être reconnus et soumettre des propositions aux autorités publiques » et il apparaît urgent que, de leur côté, « les politiques publiques trouvent les modalités de reconnaissance de ces initiatives » qui s'attaquent de surcroît à des déficits de cohésion sociale de l'emploi que « les entreprises patronnes » ne suffisent pas à suppléer (Eme, Laville, Mothé, Perret, Roustang, p. 148).⁵⁶

Le lexique est à la lutte pratique : les actions de terrain sont *révolutionnaires* et c'est bien le modèle des *entreprises capitalistes* qu'elles se suggèrent de remplacer. Il n'est pas utile de disposer pour ce faire d'un homme providentiel, d'un Lenine ou d'un Trotski comme dans d'autres révolutions. En revanche, c'est par la progression de son renom que passe le salut solidaire, disent les libertaires spontanéistes avec les spécialistes. Et ce renom sera proportionnel à la force des réseaux⁵⁷. Les temps sont durs pour ceux qui, comme Annie, veulent une unité politique avec des porte-parole. Et ils sont particulièrement désarmés car pour pouvoir avancer à visage découvert, il faudrait qu'ils puissent argumenter à partir d'un lexique de la délégation et de la représentation, ce qui leur est interdit car il sera toujours possible pour les autres de crier à la prise de pouvoir.

12.5. L'affaire des territoires

Nous avons pu voir que lorsque les affiliés et leaders des services de proximité s'assemblent en grappes à travers leurs zones d'intimité c'est le plus souvent pour mener des projets de plus grande envergure qui veulent être vus comme alternatives au néolibéralisme. Une fois installés dans ce fonctionnement fédéral « spontanéiste », l'argumentaire continue de se construire à partir de l'état d'esprit civique que les spécialistes et un certain nombre de leaders dur MES dans les forums autonomes décrivent avec enchantement. Dans une logique grammaticale, nous avons pu attester de ce civisme des services de proximité (les Régies de

⁵⁶. Faire de la politique ce peut être deux choses bien distinctes : d'une part, rechercher ou exercer le pouvoir et d'autre part, tenter collectivement d'infléchir de pouvoir. Ce peut être militer dans une « écurie » au service d'un candidat, adhérer à un parti ou se porter soi-même candidat à la gestion des affaires publiques. Mais cela peut consister aussi en une militance civique, une intervention dans des réseaux qui oeuvrent pour le changement, et qui s'efforcent d'influencer le pouvoir et de l'amener à tenir compte davantage des sans voix. On a tout à gagner à bien distinguer ces deux façons de faire de la politique. (...). Il s'agit non pas de conquérir le pouvoir, mais d'obtenir de lui qu'il serve d'abord une telle priorité vitale (*Ibid*).

⁵⁷. Le réseau a même fini par atteindre des structures comme *Peuple et Culture* qui pourtant sont des « fédérations » au sens strict et non proudhonien du terme (extraits d'articles et d'entretiens en annexe VI-6).

Quartier, etc) dans la mesure où la participation des désaffiliés à ces « petits mondes politiques » est correctement corrélée aux autres topiques solidaires. Si les gens participent c'est parce que le climat est agréable (philia), qu'ils y trouvent un intérêt pour leur activité professionnelle ou leur quartier (situationnisme) ou qu'ils y développent des compétences gestionnaires (technique). Mais concrètement, que se passe-t-il dès lors qu'il s'agit de faire valoir la grandeur engagée pour elle-même et que l'on entreprend d'organiser tous ces petits mondes pour parler d'alternative au capitalisme en général comme le font les spécialistes ?

Habermas, un peu à la manière de Sue, semble être persuadé qu'il serait incroyable que les associations ne soient pas capables de s'associer. Pour le dire en ses termes, ces arènes « inférieures » qui luttent contre la bureaucratisation et la mercantilisation que leur imposent les arènes supérieures (le marché et l'Etat) et qui touchent les micro-secteurs de communication quotidienne, « se condensent de temps en temps dans des discussions publiques ou des intersubjectivités d'un niveau supérieur (...), pouvant aussi entrer en communication entre elles dès lors qu'est mis à profit le potentiel d'auto-organisation et d'utilisation auto-organisée des moyens de communication. Les formes d'auto-organisation renforcent la capacité collective d'action » conclut le philosophe (1990, pp. 165-166). Peut-on en être si sûr ?

L'analyse de l'économie solidaire dans les termes habermassiens de micro-espaces publics de concertations et de démocratie tient le coup tant qu'on en reste à l'association des quelques individus. Mais l'on voit que la communication « pure », au principe de « ces espaces publics autonomes » s'enclave rapidement dans les relations interpersonnelles qui se tissent dans les zones d'intimité.

Le MES, en fermant les yeux sur la question de la légitimité représentative mise en avant par Annie et quelques autres prête lui-même le flanc à des critiques qui l'accusent de vouloir « confisquer la parole » ou d'enfreindre la logique « participative » du réseau. En vérité, le MES ne fait que respecter la logique interpersonnelle de celui-ci (friends of friends). Tout le paradoxe du discours libertaire spontanéiste apparaît à l'occasion du travail effectué sur le chantier Territoires. En effet, une dispute précédant ce chantier va conduire certains membres du réseau, peu intimes, à rapprocher les comportements des leaders des services de proximité de comportements trotskistes qui chercheraient à investir des lieux de pouvoir en faisant mine de s'en dessaisir. Il n'est pas surprenant que ces accusations soient portées par des membres de groupes de recherche-action, ensemble dont les membres sont aussi parmi les plus engagés au sens politique du terme puisqu'on les retrouve dans toutes les grandes manifestations nationales (chômeurs, sans papiers), aux forums sociaux (européens ou

mondiaux), aux rencontres *Globalisons la solidarité* (Lima, Québec, etc) ainsi que chez les Verts (pour la présidente du MDS et pour un fondateur des MB²) ou, à l'époque, au PSU (pour les anciens d'*Economie et Humanisme* et le président du CCSC).

Claire des MB² (biographie : III-3-27) parle du chantier Territoires du MES en ces termes : « Etant donné qu'on n'était plus adhérent du REAS on avait choisi de participer à l'IRES (ancienne dénomination du MES, précédant la refondation, nda). **On a commencé par vouloir participer activement mais ce n'était pas toujours démocratique, pas toujours convivial, pas toujours respectueux et pas toujours bienveillant (...)**, Du coup, c'était pesant d'y aller pour les réunions. Certains d'entre nous avaient porté le **projet sur la régionalisation du réseau et les dynamiques du territoire**. Ca ne venait pas d'en haut, ça venait du réseau. D'une certaine manière, **on a joué le jeu** : on leur a dit « on a ce projet-là, est-ce qu'on peut le développer au sein de l'IRES ? » Il y a eu des tensions. Est-ce que l'IRES le portait, le prenait sous son nom ? Ca avait quand même été fait par des gens de l'IRES (nous) mais ... **il y avait ceux qui avaient la légitimité de décider et les autres qui amenaient un projet qui a été créé dans le réseau.** (...) C'était intéressant mais ce n'était pas leur bébé. Si tu veux, on est resté dans un réseau qui prend des décisions. C'est toujours les mêmes gens qui prennent les décisions à Paris. (...) Le MES c'est des fortes personnalités qui ont du mal à écouter, ... je crois qu'on n'a pas du tout la même vision du travail en commun. Et moi j'ai pas envie de me confronter à ça, quoi ! **Et les gens avec qui je travaille ici, les bénévoles qui ont plein de bon sens et qui sont très ressourçants** (*Claire parle de son association d'accompagnement Eclore, nda*), **eux, ils n'iront jamais à l'IRES**, pour eux c'est de la prise de tête intello. C'est pas accessible aux gens d'ici qui n'ont pas envie d'avoir accès à ça de toute façon. Ca pourrait être accessible parce qu'ils ne sont pas cons. Mais ils n'ont pas envie (...) Cette idée d'organiser l'Inter-réseaux en région a été portée par Eric et Martine (des MB²), deux personnes compétentes. Eux-mêmes c'est des têtes. Peut-être plus "modestes" mais qui sont sur le terrain. C'est vraiment le genre de personnes qui arrivent à faire le lien entre leurs investissements de terrain, le développement de réseau d'action locale et puis au niveau national et international. C'est des gars qui ont 30 ans d'expérience, qui sont drôlement compétents. Moi j'ai halluciné quand l'IRES a pas reconnu cette compétence-là. C'est des gens qui ne comptent pas leur investissement et **ils avaient la vision juste de l'organisation en réseau**. Il y avait tout pour que ce soit quelque chose d'intéressant, ça a pas été mis en œuvre. Ca a freiné les MB² à continuer dans l'IRES parce que là, il y a eu du travail de fait, ils ont pas fait ça en deux jours... (**autres témoignages MB² : annexe VI-9-1 et 2**).

Claire reproche au MES de ne pas être différent de toutes ces formes politiques de gauche qui « confisquent » la parole en prétendant la distribuer. Sa critique est organisée depuis la topique technique. Dans l'exemple de la Fonda cité plus haut, il ne faisait pas de doute que le réseau était correctement rattaché au professionnalisme autogéré de l'association : « *Si le préfet pense à nous, c'est parce qu'on a une capacité de travail, de production qu'on nous reconnaît et pas parce qu'on a un réseau d'une soixantaine d'associations* », expliquait son salarié. Dans le cas de figure présent, le MES aurait coupé le lien obligé qui devrait le relier au professionnalisme. Les MB² qui avaient porté le projet (nommé « Désir ») étaient des *gens ultra-compétents*, explique Claire. Et le MES en a fait fi. Ici ce n'est pas la parole des

désaffiliés qui est confisquée (comme celle des femmes de Moulinex l'a été). C'est celle de pairs à qui l'on ne confie pas la responsabilité d'un atelier et la « casquette » IRES (MES) sous laquelle le développer. Les leaders du MES passeraient beaucoup de temps à démontrer combien leurs services de proximité restituent la parole aux plus démunis par la reconnaissance de leurs compétences économiques tout en refusant de partager le symétrique principe de commune compétence (R2 ici décliné en topique professionnelle) avec des personnes qui ont la légitimité d'une expérience des territoires longue de 30 ans.

Habituellement les leaders du MES peuvent se défendre face à ceux qui misent beaucoup sur la gestion et le professionnalisme en les accusant d'omettre toute dimension politique. C'est le cas de la Caisse solidaire (qui n'adhère pas au MES et n'envisage pas de le faire) et qui se présente dans les forums autonomes comme étant détachée de toutes préoccupations topiques autres que techniques :

L'épargne solidaire est un produit, son activité un business ; pour réussir, il faut être bon vendeur. Le détour de ce paradoxe permet d'entrevoir la singularité de ce type de placement, ainsi que les problématiques authentiquement professionnelles de leur commercialisation à travers notamment les qualités de ceux qui sont chargés de les proposer au public. L'épargne solidaire est un marché et un métier. L'épargne solidaire, quelle que soit la forme de ses produits (éthique, «de partage», ou bancaire de proximité), suppose une approche professionnelle en terme de marketing et de communication. Les questions à régler sont celles d'une démarche commerciale classique : comment trouver le public potentiellement intéressé, c'est-à-dire la cible commerciale parmi des prospects identifiés ? Comment présenter le produit proposé ? Quel packaging, quel argumentaire ? Par quels canaux le proposer à la vente ? Comment assurer une relation, un dialogue avec le souscripteur ? Autant de réponses qui relèvent d'une approche professionnelle en terme de marché⁵⁸.

En suggérant une simple épargne éthique, la Caisse solidaire propose déjà la possibilité à l'épargnant de ne pas s'engager directement auprès des désaffiliés financés mais d'en déléguer la responsabilité à ses professionnels. Le labelisateur Finansol constate sans broncher que « la Caisse solidaire du Nord fait figure d'exception puisque l'accompagnement est une activité complètement extériorisée et confiée à des organismes partenaires »⁵⁹. Ce qui peut déjà être fustigé depuis un état d'esprit situationniste. Pire encore : pour les leaders du

⁵⁸. Gaudiot M., 2000, « L'épargne solidaire : métier ou vocation ? », dans *Economie et Humanisme*, n° 352, pp. 50-51. L'expertise pratique peut être l'attribut que l'association est encouragée à jouer contre des velléités par trop politiques. Leurs responsables doivent être conscients de leur naïveté politique et en profiter pour accroître leurs qualités d'experts de terrain. Les conséquences de leur action peuvent certes avoir des incidences sur des choix politiques mais la responsabilité de ces choix revient à ceux qui sont investis de la légitimité (c'est-à-dire les professionnels de la politique). Tronche D., ancien président du Groupement National des Directeurs d'Association, 1995, « Irremplaçables interlocutrices, les associations dans le débat politique », dans *Economie et Humanisme* n°332, pp. 59-63.

⁵⁹. Antonioli E., et al., 2002, *Finances solidaires, guide à l'usage des collectivités territoriales*, Op. Cit., p. 76.

MES, la Caisse solidaire du Nord file droit vers la bureaucratisation dont ont pâti les mutuelles et les banques de l'économie sociale actuelle. Selon eux, l'économie sociale peut être dénoncée pour ne pas être parvenue à s'engager résolument en faveur d'une gestion et d'un professionnalisme différents de ceux de leurs homologues capitalistes. Ce qu'ils entendent faire en collaborant avec certains représentants de l'économie sociale⁶⁰ dans l'organisation du FSE, c'est en quelque sorte tenter de la « repolitiser » (textes en VI-13).

Il est aisé pour les membres du MES de faire valoir l'extrapolation bureaucratique contre les banques d'économie sociale ou la Caisse solidaire déjà d'une certaine manière bien trop grosse pour être honnête. Ils craignent que la valorisation de la professionnalisation à laquelle procède cette dernière n'atteigne le niveau axiologique extrapolé que l'on trouve chez Weber : « l'élimination des rapports personnels au sein d'une structure, la subordination de toutes les activités à l'application d'une norme liée à une finalité objective font d'elle un modèle de rationalité économique qui est (en fait) celui du capitalisme industriel » (cité par Lefort, 1960, p. 281).

Mais l'argument n'est pas mobilisable face aux MB² dont la grandeur *philia* est dominante et empêche que le professionnalisme — présent de manière mineure dans l'organisation de leurs projets (comme celui portant sur les territoires) — soit l'unique fin de l'association. Un fonctionnement en pure autogestion leur suffit sans aucune prétention de croissance et cette autogestion est autorisée par la bonne entente qui règne entre ses membres. De même que les MB² paraissent éviter l'extrapolation en *topique philia* (contrairement au CCSC : chapitre 11), ils semblent éviter la menace de l'institutionnalisation (extrapolation technique). Par contre, le jugement de Claire met en quelque sorte le MES devant cette double difficulté : si ses leaders veulent avoir un projet cohérent, il faut qu'ils parviennent d'une certaine manière à être politiques de la même manière que le sont, selon eux, leurs services de proximité (Régies, Flamboyant, ETRE, etc) lorsqu'ils parlent de civisme ordinaire. Dans ces associations ils repèrent correctement que la convivialité et la professionnalisation sont au principe même de l'engagement civique. Comment se fait-il qu'il n'en soit pas de même lorsqu'ils entendent unir politiquement l'économie solidaire ?

La participation au MES est purement bénévole, on s'en détache donc très facilement lorsque l'on sent que la volonté de faire corps politique se fait tellement pressante qu'à la

⁶⁰. Il est intéressant de remarquer que le Village de l'économie solidaire au Forum de Paris-St Denis 2003 a été largement financé par des institutions d'économie sociale : CEGES, CRES Ile-de-France, CECOP, Chèque Déjeuner, Macif, MAIF, CJDES, Crédit Coopératif, IDES. Cela confirme l'état d'esprit situationniste (vois quel profit tu peux tirer de moi) dans lequel se sont situés les Solidaires à leur égard malgré leurs critiques d'une économie sociale « institutionnalisée ».

mise entre parenthèse de toute mesure des compétences (nous avons aussi évoqué le refus de l'organisation en SEL au chapitre 11) s'ajoute celle de toute convivialité (petitesse philia).

Ainsi, Pascal des MB² emboîte le pas à Claire : « Moi dans l'association, je suis quelqu'un qui va libérer un peu de son énergie, de son intelligence, de sa créativité, ... à partir du moment où il y a un climat où je peux ne pas me retenir. Dans tous les lieux où il faut se retenir pour calculer ce qu'on est en train de dire en fonction de ce qu'on veut avoir, ... moi j'ai jamais su faire ça (...). A l'IRES, tu ne peux pas être très spontané. A plusieurs réunions je me suis retenu pour des trucs tout cons. Tu n'as pas envie de voir quelqu'un parler comme ça à Machine et Machine répondre c'est comme ça à Machin. Alors les gens regardent faire : « ben oui ! Ces deux-là ça fait 20 ans qu'ils se tapent dessus, tout le monde le sait ! Alors que moi j'approuve pas ça, il y a une manière de faire (par laquelle) je ne me sens pas concerné. (...) **Il y a de la tension dans chaque réunion de travail parce qu'il y a des gens qui s'associent uniquement par conviction qu'il faut être nombreux pour signer des appels dans le *Monde Diplo* ou machin.** Y compris on peut se détester mais du moment qu'on défend une cause il faut qu'on s'asseye autour de la même table. **Moi j'ai presque envie de dire le contraire : peu importe la cause que l'on défend pourvu que l'on se respecte en tant que personne, on peut bosser ensemble (...).** A l'IRES à chaque proposition il y a un problème : « si elle vient de Machin, je la prends pas ou alors je pense systématiquement que Machin veut me mener en bateau »... c'est des trucs tout cons, par exemple « on prépare Porto Alegre, il faut être à un projet d'atelier mais puisque c'est le tien, je ne le ferai pas ». **Il y a une espèce d'ambiguïté profonde : on fait à plusieurs pour être visibles politiquement mais en même temps quand on est à plusieurs on se rend pas service.** On n'est pas prêt à abandonner à un moment sa réserve, sa résistance. A l'égard des gens de l'Ires je le regrette beaucoup, d'ailleurs pour la plupart quand je suis avec eux en individuel ça se passe bien. Donc ça a usé et ça donne pas envie aux autres de l'association. En tout cas, à chaque fois qu'on en revient, la manière dont on le raconte, ça donne pas envie aux autres d'y aller. Au MES on y va à tour de rôle. En général on a vécu quelque chose de pas chouette, pas forcément le gros truc mais quelque chose de pas agréable. Comme c'est un réseau centralisé sur Paris et que nous, personne n'est parisien, ça veut dire que les gens qui y vont, ils se tapent du train. Je suis pratiquement un des plus proches. Je suis à 2 H de Paris. Je me lève, je me tape 2 H de train, c'est pas pour passer la journée avec des gens qui s'engueulent ! ».

Le déficit de philia est patent et pousse à se désengager du MES. Lorsque Pascal s'est rendu aux réunions du MES, il ne semble pas attendre de retour sous la forme de don mais le renouveau de cette espèce immatérielle de bien-être du climat associatif que lui procure le plaisir de participer aux MB². La philia, comme l'inspiration, est spontanée, sincère et involontaire. Elle se manifeste par des émotions qui se suffisent à elles-mêmes. Si elle est dominante, elle situe ceux qui sont dans cet état d'esprit en position privilégiée pour observer la tendance à l'extrapolation que peuvent avoir les associations dont les membres sont dans d'autres états d'esprit topique. Ici, de toute évidence, les leaders du MES vont trop loin selon Pascal : pour faire connaître le corps politique de l'économie solidaire et devenir une grande corporation visible (*signer des appels dans le Monde Diplo*), on est prêt à tout, y compris à fermer les yeux sur l'« intimité » nécessaire au lien social dans un projet.

Les plus grands en philia sont souvent critiqués depuis d'autres topiques du monde solidaire car on y voit des naïfs qui n'ont cure de la nécessité d'organiser rationnellement le mouvement solidaire pour obtenir une visibilité politique ou, à tout le moins, une visibilité lobbyiste à l'égard du monde politique institué comme le suggèrent les chercheurs du CRIDA. C'est le cas des associations catholiques que le CCSC peine à intéresser au MES. Peut-être les associations du secours catholique reprocheraient-elles aux leaders du MES leur manque de générosité nécessaire ? Toujours est-il qu'à l'inverse, leur manque d'engagement politique les conduit, selon les Solidaires, à renouer avec la charité exclusivement locale. Cette charité occulte la réalité de la menace d'un capitalisme mondialisé et repose sur un rapport tronqué aux désaffiliés qui ne cherchent pas à mettre leur voix en forme politique (comme a voulu le faire l'ARDES avec les ouvrières de Moulinex).

Par contre les MB² peuvent disputer aux leaders du MES leur grandeur engagée. La gentillesse et la douceur affranchissent de tout rapport à l'autorité, disaient à peu de chose près les anarchistes chrétiens (Mounier, Ellul). Un projet s'organise, certes, mais en réseau. Entre gens qui s'apprécient, on peut s'écarter du troupeau, rechercher la libération individuelle, non dans un but égoïste, mais pour réaliser la dignité humaine en restant parmi ces êtres (affiliés et désaffiliés) avec lesquels on a des relations plus authentiques que celles établies ailleurs, rapidement insatisfaisantes (Boltanski, Thévenot, 1991). Lorsque ce sont des rapports de force et d'autorité qui guident l'engagement militant dans une « association d'associations » comme le MES, il n'en vaut plus la peine. Ce n'est pas parce que les MB² renoncent à s'investir fortement au MES qu'ils renoncent à tout militantisme. Au contraire, ils utilisent à merveille le fonctionnement connexionniste solidaire pour être présents au FSE car il est important de faire connaître l'économie solidaire comme solution alternative au capitalisme. Il en est de même pour le MDS qui a séduit Annie (la pro-organisation du MES) par sa convivialité. Son processus de recherche-action donne naissance à de petites publications. A la suite de l'atelier qu'il a organisé au FSE en 2003 un petit livret de transmission d'expériences destiné à tous les professionnels de l'économie solidaire (« *La marmite des savoir-faire solidaires* ») est rédigé sur la base des témoignages recueillis auprès des intervenants. C'est par sa participation au chantier du MES qui co-organisa le *Village de l'économie sociale et solidaire* (FSE de Paris-St Denis) que cet atelier fut obtenu en 2003, tout comme d'ailleurs la possibilité d'intégrer la délégation qui alla représenter l'économie solidaire française à Porto Alegre en 2002 :

Claire poursuit sur le fait qu'elle maintient sa participation au chantier « altermondialisation » du MES quand bien même la suggestion des MB² de « porter » le projet Territoires au nom du MES a, lui, été débouté : « (Au MES), moi j'ai pas envie d'y aller mais il faut y aller parce que c'est aussi grâce à eux qu'on a pu aller au Québec, à Porto Alegre, à Florence (c'est eux qui avaient trouvé les sous). Justement, là, ça permettait de donner notre vision de l'économie solidaire à travers cet inter-réseaux, et, du coup, contribuer à la visée altermondialiste par nos propres idées. C'est l'IRES qui nous permet le lien entre nos pratiques et puis l'altermondialisme.. Donc il est essentiel. En revanche on a des difficultés à travailler avec eux ».

Pascal du MDS : « L'IRES, moi je m'y suis impliqué ponctuellement. Il a trouvé les moyens pour constituer une délégation de l'économie solidaire pour participer au FSM (Forum Social Mondial de 2002 à Porto Alegre). Nous on a donc saisi cette opportunité et on a fait une délégation dans laquelle j'ai découvert un peu plus profondément les gens de l'IRES. Je dois dire que le climat des rencontres et des échanges dans cet univers-là ne donnait pas particulièrement envie d'y investir son énergie. La réalité était qu'il y avait de telles tensions, de telles difficultés à communiquer ... et en même temps les gens y étaient parce qu'il y avait de l'enjeu donc ... Mais quand t'es quelqu'un qui débarque comme ça et puis qui voit comment ça se passe et qui voit comment on accueille les gens qui débarquent, on sent vite si on est sur une dynamique qui accroche ou pas (...). Mais de mon point de vue, il y a une chose qui est incontestable sur le rôle et l'intérêt du MES c'est le fait que ce soit un espace collectif pour travailler les rencontres internationales. De ce point de vue-là il a une place et une vocation et une responsabilité totale car ça chacun d'entre nous ne peut pas le faire. Il faut une dimension commune pour aller au FSE, etc. C'est le lien à l'altermondialisation. Pour ça je pense que c'est justifié qu'on reste partie-prenante. Pour le reste ça me semble moins évident (attention, c'est ma vision à moi, d'autres au MDS te diront autre chose, surtout s'ils y sont plus impliqués). Je te cache pas qu'à Jeanne (présidente du MDS et de l'APEAS de Marseille) chaque fois qu'un parle de notre relation à l'IRES c'est toujours : "pfffft". A la fois on sent qu'il faut qu'on garde un lien et en même temps on n'a pas envie d'aller investir de l'énergie car on sent pas que ça réponde pour nous à quelque chose. (extrait complet en annexe VI-9-3) ».

Claire et Laurent reconnaissent que le MES est utile pour se grandir politiquement. C'est grâce à lui que les leaders de plusieurs associations militantes adhérentes ont pu se rendre aux grands rendez-vous altermondialistes. A l'échelle du réseau, on en arrive à une conception de l'association qui renoue avec la tradition des libertariens américains. Partant de l'idée que le meilleur des mondes n'existe pas, ou du moins, qu'il est différent pour chacun, le plus connu d'entre eux démontre qu'il est légitime pour un individu de quitter son monde (ou sa communauté) pour un autre qui serait plus en adéquation avec ses aspirations. Il appelle donc association « un monde que tous les habitants rationnels sont en droit d'abandonner pour n'importe quel autre monde » (Nozick, 1988, p. 366). Le monde véritable est ainsi composé de différents mondes (ou associations ou communautés) que les individus investissent différemment en fonction de leur intérêt mais « il n'y a aucune raison de penser qu'il est une communauté qui servira d'idéal pour tous les gens et il y a beaucoup de raisons de penser qu'il n'y en a pas » (*Ibid.*, p. 378).

La grandeur engagée est tout à fait libertarienne. Tant que le grand n'extrapole pas (en se détachant de la philia, de la situation ou de l'autogestion dans le projet), il peut se donner la

liberté de s'engager dans toutes les grappes du réseau qui lui plaisent. D'une certaine manière dans ce réseau « n'importe quelle personne peut essayer de réunir des esprits semblables, mais, quels que soient leurs espoirs et leurs désirs, aucun d'entre eux n'a le droit d'imposer sa vision d'unité au reste des autres » (*Ibid.*, p. 396). Le MES veut être un réseau ? Claire (MB²) et Laurent (MDS) le prennent au mot. Le MES est un monde qui ne leur convient pas. Ils ne s'y présenteront donc qu'à l'occasion des réunions du chantier International « altermondialisation » et jamais ils ne poseront leur candidature pour intégrer son CA.

Par rapport au *Mouvement pour l'Economie Solidaire* on peut ainsi montrer que plusieurs acteurs font valoir leur droit à quitter une association (une communauté utopique, selon Nozick) dès lors qu'il ne s'agit plus du meilleur des mondes possibles pour eux et qu'ils estiment y dénicher une autorité informelle comme dans le cas du chantier des territoires. C'est ce droit que faisait aussi valoir Proudhon lorsqu'il parlait de ses fédérations de producteurs qui chacun, avait un droit inaliénable à quitter une association pour en rejoindre une autre plus propice à ses intérêts⁶¹.

Entre Proudhon et Nozick, il n'y a qu'un pas que les Solidaires n'hésitent pas à franchir. Partout on veut croire en une possible convergence d'intérêts et d'engagements naturels, sans programme ni obligation. Entre Proudhon et Nozick, il y a aussi l'espoir de Lefort de parvenir à éviter la « question du pouvoir de contrainte ». La « coordination des Conseils disait-il, ne peut pas être effectuée par un organisme qui ne naît pas spontanément en réseau » ([1958], 1979, p. 102). L'économie solidaire actualise ce raisonnement. Si à l'échelle d'un service de proximité « libertaire » peut rimer avec « démocratie participative », « co-construction », « participation », « petit monde politique », dès lors que des « organisations » inter-associatives s'esquissent, les mécanismes du réseau s'imposent, les « zones d'intimité » s'emboîtent et « libertaire » se met à rimer avec « libertarien ». En réseau, seules les zones d'intimité comptent et l'on déserte l'association ou la « grappe » dès qu'un déficit d'humanité et de philia se fait sentir.

Il faut se garder de donner le bon rôle aux MB² ou au MDS qui tendent à dénoncer l'attitude trotskiste du MES. Leur comportement est tout à fait opportuniste. Les MB², par exemple, furent déjà vivement critiqués pour cette raison par les anciens leaders du REAS lorsqu'ils constituaient encore son Association des Correspondants Locaux (ACL). *Ils se sont*

⁶¹. A cet égard, Rosanvallon aurait peut-être raison de voir en Proudhon l'héritier de Smith. Chaniel voit bien la difficulté de penser Proudhon dans un carcan anti-utilitariste. En cherchant malgré tout à tenter le coup, il en vient à conclure que finalement la justice de Proudhon (comme Fourier) rappelle la part nécessaire d'utilitarisme au sein même de l'anti-utilitarisme, esquissant ainsi peut-être un anti-utilitarisme à la hauteur d'homme qui ne se réduirait pas à une morale de saints et son injonction de sacrifier ses intérêts propres sur l'autel des intérêts des autres.

« tirés » pour faire les MB² lorsque le REAS chavirait et qu'on avait le plus besoin d'eux, accusent la dernière directrice de la coopérative et la dernière présidente de son conseil de surveillance (annexe VI-8-5 et 6, nous soulignons). La colère des leaders du MES ou des anciens leaders du REAS à leur égard est néanmoins vaine. Ils ont beau les taxer d'opportunistes et d'utilitaristes, leur grandeur engagée n'en est pas affectée car, en réseau, rien ne les empêche de l'être. Peut-être le MES ne tient-il pas compte des compétences qui existent dans son propre réseau (petitesse technique). Peut-être ses leaders sont-ils petits lorsque l'on se situe en état d'esprit philia. Mais les MB² comme le MDS surmontent leurs griefs pour profiter du MES afin de se rendre aux manifestations altermondialistes pour accroître le renom de l'économie solidaire sous l'étendard : « Economie Souveraine pour et par les Personnes - Contre le Capitalisme Néolibéral »⁶². Ion parle très justement au sujet de ce genre de comportement de « militantisme à la carte ».

Bien entendu, on pourra toujours évoquer ces montées en généralité vers des « lieux communs » qui rassemblent de facto les initiatives solidaires lors d'événements comme les forums sociaux altermondialistes : « remettre l'homme au cœur de l'économie ; combattre le libéralisme ou la marchandisation du lien social, créer de la citoyenneté, relier le local et le global, le particulier et le général, etc. » (Weisbein, 2003, p. 162). Néanmoins ce que nous montre bien l'affaire du chantier « Territoires » du MES, « c'est qu'en dépit de leur organisation apparemment non-hiérarchique et non pyramidale, ces réseaux ne sont pas dépourvus d'un centre, plus ou moins visible. Il apparaît que certains membres individuels ou collectifs y détiennent une position privilégiée » (*Ibid.*, p. 161). Dans le cas de ce chantier, il s'avère que ce « centre qui a pris le pouvoir » a rejeté le projet des MB². Il est alors de bonne guerre que les membres de cette association usent des outils argumentaires que les autres topiques mettent à leur disposition pour dénoncer l'extrapolation hors de la logique du réseau. En revanche, si l'on se penche sur les témoignages de ceux qui ont participé à la grappe construite autour de ce chantier, on remarque qu'il est aussi conçu comme la seule véritable tentative de démocratisation que le MES ait réussi depuis la refondation. C'est le *projet des MB² qui n'était pas plus repérable* que ne le sont toutes ces tentatives trotskistes pour s'emparer d'une parole qui n'est pas la leur. Selon les membres de la grappe Territoires, il règne au sein du chantier une *véritable confiance sur laquelle on n'insiste pas assez dans l'économie solidaire et dont on ne mesure pas l'importance* (annexe VI-9-4).

⁶² ., Slogan de l'axe thématique de l'économie solidaire au FSM de Porto Alegre 2005.

12.6. L'affaire APRESS. Suite et fin des déboires pour le MES

Forts du processus de refondation en 2002, les leaders du MES peuvent plus légitimement qu'auparavant parler au nom d'une partie de « l'économie solidaire ». En effet, s'ils restent pour l'essentiel les mêmes qu'à l'époque de l'IRES, ils ont été élus selon les règles de démocratie courante qui ont cours dans les associations. Ils peuvent donc pour la grosse vingtaine de fédérations, de réseaux, ou d'associations adhérentes parler en « NOUS » pour parler d'économie solidaire.

Mais dans le réseau solidaire de nombreuses structures régionales ou nationales n'adhèrent pas. Le collectif territorial ADEPES est en cours « d'intéressement ». Les SEL se désintéressent de toutes les formes de fédérations et sont très petits en topique engagée. Finansol, le labelisateur de finances solidaires a fait savoir au CA du MES de janvier 2003 qu'il ne pouvait rejoindre le Mouvement prétextant qu'un « certain nombre de ses structures ne se reconnaissent pas dans l'économie solidaire de type MES »⁶³. Le MES lui rend d'ailleurs bien son désintérêt puisque certains de ses membres concèdent en topique situationniste que l'ADIE, France active ou les PFIL ne sont pas de l'économie solidaire (chapitre 9). Enfin, une série d'initiatives commencent à naître indépendamment de toutes les structures et fédérations évoquées jusqu'ici. Toutes ces structures placent le MES dans une situation paradoxale : ses leaders sont toujours au bord de l'extrapolation car leur usage du NOUS montre qu'ils entendent parler au nom de toute l'économie solidaire, y compris au nom de ces structures qui se revendiquent de l'économie solidaire sans concéder au MES le pouvoir de parler en leur nom. L'affaire de l'association de recherche-action APRESS compte parmi ces initiatives récemment nées et peut être choisie pour exemple.

L'affaire commence lors de la rencontre de l'association les Pénélopes avec quelques représentants du MES qui eut lieu lors du second Forum Social Mondial de Porto Alegre du (31 janvier au 5 février 2002). Le MES a alors obtenu un financement qui lui permet de proposer le voyage à ses membres les plus militants mais aussi à des membres du mouvement moins investis (parmi lesquels les membres des MB² et du MDS). L'ouverture de la dispute est ainsi exposée par des personnes de chaque groupe :

XXX des Pénélopes « Acte I : Au premier forum de Porto Alegre, les Pénélopes, on était parti 5 ou 6 jours avant en se disant "on va quand même pas aller au bout du monde

⁶³. Relevé de décisions Conseil d'Administration du MES du 13 janvier 2003.

comme ça, dans un forum social, sans rencontrer des gens (avec qui sympathiser)”. **On est parti avant, on avait pris des contacts. On était déjà tout à fait intéressé par l’économie solidaire portée par des femmes parce que c’est une manière de résister à la mondialisation, au patriarcat, à la violence**, etc. On a rencontré 2 des coopératives, c’était génial ! On a filmé, on a pris des photos tous ensemble, et puis on a décidé de monter des partenariats avec des coopératives puisqu’on était, nous ici, en contact avec des coopératives. Certaines d’entre nous, actrices, sont dans des coopératives. Ca, c’est l’acte I.

Acte II : au second forum de Porto Alegre (celui de janvier-février 2002, nda), on se dit : on va monter un atelier qui va permettre de faire se rencontrer ces coopératives ... et on va tenter d’amorcer la création d’un réseau. **Mais non pas un réseau de représentants mais d’actrices**. Et comme c’est un forum mondial, c’est formidable, il va y avoir des gens partout. Evidemment, il y avait beaucoup de gens et il y avait aussi des gens du MES. (Ils) **étaient très en retard, ils n’avaient pas demandé d’atelier, donc il n’y avait plus d’atelier possible, donc elle** (une membre du MES, nda) est venue négocier avec les Pénélopes pour qu’ils puissent participer à notre atelier. On a dit OK mais on n’est pas arrivé à se mettre d’accord sur l’intitulé⁶⁴. Alors on a dit : “On partage le temps, on vous donne 1H 30”. Ils ont commencé puis après, pour les Pénélopes, ça a été une volée de bois verts (l’interlocuteur cite le représentant du MES, nda) : “*c’est un scandale, vous ne pouvez pas créer de réseau international de l’économie solidaire, c’est bien trop tôt, de toutes façons vous êtes nouveaux sur le terrain et vous n’avez pas d’antériorité, on était là les premiers*”. Voilà ! Dans l’atelier même ! il y avait là des gens du Parti des Travailleurs Brésilien, des féministes en charge de l’économie solidaire qu’on avait fait venir parce que très impliquées dans la création (les personnes avec lesquelles l’interlocuteur **explique avoir sympathisé lors du premier forum, nda**). Et puis voilà ! Une bagarre de chiens, **c’est-à-dire confiscation de la parole**. Les gens qui étaient venus s’exprimer ont assisté à une espèce de bagarre (...). On est ressorti très en colère (...). C’est arrivé jusqu’au Forum Social Européen et c’est juste une bagarre de personnes ».

Voici que le MES se retrouve confronté à un autre réseau d’acteurs qui entendent mailler l’économie solidaire à un niveau international. La logique du réseau voudrait que les membres du MES laissent faire. Dans l’enchevêtrement des réseaux qui peut prétendre avoir la légitimité de représenter « mieux » que d’autres l’économie solidaire ? Il ne fait pas de doute que les coopératives rencontrées par les Pénélopes font partie de l’économie solidaire dont le mouvement au Brésil est fortement déployé. D’autre part la présidente des Pénélopes est elle-même directrice d’une coopérative. Mais cela ne suffit pas pour ceux qui, parmi les leaders du MES estiment qu’il est le seul digne représentant de l’économie solidaire dont l’histoire remonte à la naissance des services de proximité :

Pour les personnes du bureau du MES concernées, la justification est la suivante :
« Les Pénélopes, c’est de la connerie. A Porto Alegre, on voulait créer un réseau international avec nos initiatives (de femmes, nda). On a arrêté parce qu’elles l’ont fait, contre l’avis de tout le monde, elles l’ont fait. Pénélopes c’est la permanence (les salariés, nda) de l’APRESS-Médiasol. **XXX qui est déléguée générale d’ATTAC c’est la présidente des Pénélopes. C’était l’ancienne au cabinet d’Hascoët (le SEES), elle a failli être présidente de la confédération générale des Scop. Elle est une Verte**. On a de

⁶⁴. Nous c’était « création d’un réseau de coopératives », eux c’était « femmes et économie solidaire ».

gros soucis avec eux. A Porto Alegre on a fait un atelier avec eux, ça a failli mal finir. Le problème de l'APRESS avec le MES, c'est le problème que j'ai avec les Pénélopes. C'est-à-dire **qu'elles considèrent qu'elles parlent à la place des acteurs**. Moi, je dis non. Si on veut travailler ensemble, vous faites votre boulot mais vous n'êtes pas des acteurs, c'est pas pareil (...). A l'atelier commun, ça a fini en drame. On s'est insulté. On a dit à la fin "on crée un réseau ensemble femmes et économie solidaire ? Elles ont dit "c'est Pénélopes qui le gère !". Il y avait 100 personnes dans la salle. Les 100 personnes ont dit non. Elles l'ont fait quand même. Elles ont les médias en plus je vous dis pas⁶⁵ ! Donc je vous dit pas le carton, moi je fais tout ce qui est possible et puis clac, ils nous allument ! (...). Ils se sont pas occupés de ce qui existait sur le terrain. Ca a fait une engueulade monstrueuse. Déjà quand ils ont fait Médiasol-APRESS, ils voulaient que je rentre au nom du MES. J'ai dit non. Ils ont dit "ça fait rien, tu rentres au nom de ton association." J'ai dit non. Ils ont dit "tu rentres en ton nom perso." J'ai dit non (...). **Moi ça fait 20 ans que je fais ça (de l'économie solidaire), j'ai mis du temps. Pour moi je continuerai après, même quand il n'y aura plus le SEES. Tu vois, il y a des gens qui arrivent un matin et, parce que l'économie solidaire c'est à la mode, ils vous flinguent.** Moi je leur ai dit : "Pas avec un pistolet sur la tempe" ! »

Ce conflit de personnes qui ne s'entendent pas est un des exemples de frein considérable que constitue le fonctionnement par accointance conviviale par lequel se forment les grappes par projets dans les réseaux. On peut en effet postuler qu'un accord des deux parties dans cette affaire aurait considérablement renforcé la visibilité et la cohésion tant attendues de l'économie solidaire. Or, ces mésententes interpersonnelles de militants libérés de toute philia ou de tout professionnalisme (le MES ne reconnaît pas que l'association des Pénélopes a un réseau de coopératives internationales) ouvrent une dispute renvoyant dos à dos les Pénélopes et le MES lui-même hors topique engagée. Aucun des deux ne reconnaît à l'autre le pouvoir qu'il ne peut en toute légitimité pas réclamer : celui d'incarner l'économie solidaire et de parler en son nom.

La première échauffourée qui a conduit les deux groupes à s'opposer se renforce lorsque les Pénélopes créent une nouvelle initiative dans l'économie solidaire : l'APRESS.

Cette association est dépositaire du portail internet *Médiasol.org* créé principalement à l'initiative d'un réseau constitué autour du *Monde Diplomatique*, d'ATTAC et Des Pénélopes, lesquels ont répondu à un appel à projet du SEES. Le but était d'offrir un portail médiatique aux acteurs de l'économie solidaire ou des acteurs institutionnels qui s'en sentent proches (mutuelles, coopératives, collectivités locales ou même fédérations syndicales). Elle sera dirigée par une membre des Pénélopes et principalement soutenue financièrement par le SEES, raison pour laquelle on estime souvent que le portail en est une « pure émergence ». L'un et l'autre disparaîtront d'ailleurs presque simultanément, les fondateurs du projet ne

⁶⁵ . Ici, l'interlocuteur fait référence à des journaux qui étaient partie prenante dans l'APRESS-Médiasol comme, au premier chef, *le Monde Diplomatique* et *Politis* mais aussi *Le monde initiatives*, *Mouvements*, *Témoignages chrétiens*, *Transversales Science Culture*.

comblant pas le trou financier et les adhérents (parmi lesquels on compte des représentants de l'économie sociale)⁶⁶ abandonnant progressivement leurs cotisations.

Pour critiquer la manière dont le MES refusera de s'investir dans le projet, un salarié de l'APRESS (qui n'appartient à aucun des organismes cités ci-dessus) se situe exactement dans les mêmes états d'esprit topique (professionnel et philia) que la personnalité du MES citée plus haut et qui s'en prenait au réseau de coopératives. Il reproche au MES de vouloir « le pouvoir » sur l'économie solidaire (et d'extrapoler la logique du réseau), remarque le déficit de philia qui règne dans ce mouvement et note son incapacité à repérer les qualités professionnelles qu'une structure comme l'APRESS leur aurait offertes :

XXXX : « Nous, en tant que salariés (de l'APRESS), ce qu'on a toujours rencontré c'est **un frein agressif à l'application du projet**. On a un informaticien, on aurait pu réaliser un intranet (pour l'économie solidaire) des choses comme ça, solides. On aurait pu trouver plein de choses. Finalement quel intérêt de se mettre en collectif? **On a l'impression que les gens de l'économie solidaire ils veulent être les seuls à la tête de l'iceberg « Economie solidaire »**. **Ils n'ont pas compris l'outil qu'était l'APRESS et comment ils pouvaient s'en servir. (...) Ils auraient pu y écrire pourtant**. C'est un des trucs bien : c'était pas fait pour des journalistes. Mais ils l'ont étiquetée SEES. Aujourd'hui il va y avoir le Forum Social Européen et des gens disent : "Le problème de l'économie solidaire c'est qu'elle n'est pas assez visible"(...) Ils ont pas voulu entendre que c'était important d'avoir sa propre communication, de se doter d'outils. S'ils avaient eu une structure de **communication à un moment où il fallait s'organiser quand il y a eu la remise en cause des subventions, on aurait pu dire "hola ! on est 10 % de l'économie"** ou des arguments comme ça. Mais les gens ont pas compris qu'il fallait savoir communiquer ».

Dans le cadre de ce témoignage contre le MES, la critique d'une confiscation latente de la parole n'apparaît qu'en pointillé comme dans l'affaire qui l'opposa aux MB². Elle est tout à fait homologue à celle que mobilisent les leaders du MES qui justifient leur boycott. Des êtres comme le Monde Diplomatique ou ATTAC, biens connus pour leur ancrage « à la gauche de la gauche » s'avèrent bien utiles pour condamner l'APRESS à une tentative trotskiste de « récupération » de l'économie solidaire :

Pour Jean Patrick de l'ADSP (membre du bureau du MES) : « L'APRESS ils ont fait ça avec des gens qu'on supportait pas humainement mais il y avait aussi ceux qui sont passés à côté de l'économie solidaire (Monde Diplo, etc) et d'un coup qui se sont mis à porter le flambeau, ça faisait un peu bizarre. L'APRESS c'était un projet **qui est parti sans démocratie**, qui était parti des couloirs du ministère, ça venait du SEES. Il y avait très clairement du fric sur leur appel à projet « dynamique solidaire du SEES ». Ils y

⁶⁶ . Chèques Déjeuners, Macif, CJDES, Crédit coopératif. Mais adhèrent également des réseaux et structures « solidaires » : Adels (la revue Territoires), Finansol, Le SEL de Paris, la Plate-Forme du Commerce Equitable, les RERS du Nord-pas-de-Calais, etc.

ont répondu eux-mêmes avec un projet (l'APRESS, nda) sorti directement des cartons du ministère. C'est choquant, c'était mal parti en terme de visibilité. (...) **C'était un truc qui se prétendait monté par les acteurs pour les acteurs.** D'entrée c'était un truc fermé si tu ne faisais pas partie du premier cercle (l'interlocuteur vise des membres des Pénélopes qui étaient aussi salariés par le SEES ou en lien direct avec lui ou avec le Monde Diplomatique nda). Moi, j'avais une difficulté pour y entrer à l'APRESS car 1) ce n'était pas démocratique, 2) ça me gênait qu'une **gauche prétendument alternative** (Monde Diplo – Pénélopes) constitue un média en plus. Je me disais : "il y a la main mise d'un groupe de presse sur un objet qui n'est pas le leur". Ca me gênait politiquement (...). **C'était "analyse critique du système et tout. Mais quelles propositions ???"** » (pour les témoignages des autres leaders : annexe VI-10).

Il apparaît que la possibilité d'écrire sur Médiasol n'intéressait pas les membres du MES. Ce qu'ils auraient voulu c'était d'être reconnus en tant que « tête de l'iceberg » et que le SEES leur suggère de créer le portail à eux plutôt qu'au couple Monde-Diplo - Pénélopes. Il ne fait effectivement pas de doute que la procédure démocratique de l'appel à projet est sujette à caution puisque la présidente de l'association qui y répond (et est choisie), à savoir les Pénélopes, fait partie du SEES (elle y est conseillère technique en charge de la vie associative et des coopératives). Mais le problème pour le MES semble moins être celui-là que celui de ne pas faire partie de la zone d'intimité à laquelle appartient le SEES ou de ne pas y avoir été convié par l'un de ses contacts. Les membres du MES estiment être les seuls aptes à utiliser le NOUS solidaire au nom des autres. Il lui est difficilement concevable que les Pénélopes fassent de l'économie solidaire à l'échelle française avec l'APRESS ou à l'échelle internationale avec son réseau de coopératives sans passer par le MES. Le fait que dans la zone d'intimité du SEES et des Pénélopes gravitent des êtres tels que le Monde Diplo ou ATTAC (dont est aussi membre la présidente de l'association féministe et conseillère au SEES) est une aubaine pour le MES. Ces êtres qui ne savent que dénoncer et encore dénoncer sans rien proposer sont intrinsèquement incapables de faire de l'économie solidaire.

L'année suivant le FSM de Porto Alegre et la fondation de l'APRESS s'annonce le Forum Social Européen à Paris. L'enjeu pour le MES est crucial. La grandeur engagée est visée directement par les membres du bureau lorsqu'ils s'adressent aux adhérents dans leur rapport d'activité en prévision de l'AG du mois d'avril. Il faut que le MES fasse partie des instances organisatrices du FSE de Paris St Denis ce sans quoi la réponse qu'est l'économie solidaire au capitalisme débridé ne parviendra jamais à faire le poids face aux dénonciateurs

conventionnels du type ATTAC-syndicats qui, eux, sont dans toutes les instances organisatrices des forums sociaux⁶⁷.

L'une des leaders du MES, impliquée dans l'affaire APRESS-Pénélopes écrit dans un forum, en taisant les disputes, que l'imposition du MES et de sa force plus propositionnelle que contestataire à Porto Alegre en 2002 fut difficile. Les 10 % de ce forum étaient pourtant peuplés par l'économie solidaire internationale (coopératives de productions et d'artisanat, stands d'alimentation bio, etc). L'impression est régulièrement donnée que des forces trotskistes lui ont fait barrage. Aujourd'hui, alors que le MES en appelle à toutes « ses forces vives » pour imposer la présence d'un *Village de l'économie sociale et solidaire* pour le Forum de Paris-St Denis, ces vieux démons d'extrême gauche réapparaissent et l'on continue à affirmer que seule l'agrégation naturelle et libertaire (ou libertarienne) peut lui résister :

Cette mobilisation, cet intérêt de toute la société civile pour les forums sociaux « attisent naturellement les convoitises. On peut voir apparaître de nouveaux apparatchiks qui souhaitent contrôler le mouvement à des fins d'intérêts de chapelle. Ils s'intéressent au mouvement comme réservoir de militants et non pour sa dynamique singulière. Cette tension se rencontre de manière très vive dans les FSE, déjà à Florence et puis à Paris-St-Denis. La LCR appelle nationalement à l'organisation de FSL ; le PCF avec toute sa mouvance (CGT, Femmes solidaires), est très présent (...). Les permanents syndicaux tentent de contrôler le Secrétariat d'organisation, organisme décideur du forum au mode très contraignant puisqu'il faut se réunir une fois par semaine (...) Les forums oscillent actuellement entre l'héritage de l'Association internationale des travailleurs et l'héritage léniniste. Au plan mondial comme au plan national, la parenthèse léniniste reste bien difficile à fermer et continue à freiner la créativité et la reconstruction d'autres alternatives politiques »⁶⁸.

⁶⁷. « La visibilité de l'économie solidaire en France se joue partiellement au forum social européen de Paris/Saint-Denis : depuis Porto Alegre 2, l'économie solidaire apparaît comme une réponse aux défis lancés à l'économie financiarisée. (...) A défaut la participation du MES aux organes de mise en œuvre du FSE Saint Denis/Paris risque de cautionner une réunion antimondialisation qui ne débouchera que sur une radicalisation de façade et conjoncturelle. L'appel aux membres du MES, issu du dernier conseil d'administration de l'association, afin qu'ils se donnent les moyens de leur objectif de privilégier le FSE, dans les chantiers internationaux, n'est que la dernière manifestation d'un désir de construire ensemble, ici et maintenant, un mouvement d'économie solidaire en capacité de peser (...). L'enjeu (est donc de) renforcer et diversifier l'implication du MES dans le processus de préparation du FSE. Malgré les efforts, l'implication dans le processus de préparation du FSE ne semble pas suffisamment collective et partagée compte tenu de l'investissement bénévole et militant que cela implique et qui ne peut aller que croissant d'ici novembre. La présence et la visibilité de l'économie solidaire comme une force pour construire une autre Europe ne sont pas encore gagnées pour faire le poids face à des syndicats ou organisations type ATTAC » (Bureau du MES, 2003, *Rapport d'activité du MES en vue de l'GC du 26 avril*).

⁶⁸. Hersent M., 2003, « Les dynamiques des forums sociaux », dans *Cultures en mouvement*, n° 62, pp. 31-33. Dans les faits la situation est la suivante : là où le G10 solidaire (SUD, etc) vise l'inclusion du mouvement altermondialiste la CFDT reste hostile, et la CGT campe une position entre intérêt et critique (Mouriaux, [1994], 2004, p. 108). SUD semble être le syndicat le plus attentif à l'économie solidaire. Ces militants parisiens, rejetés par la CFDT, entendent d'une certaine manière maintenir la permanence de la thématique du socialisme autogestionnaire portée par la CFDT jusque dans les années 80 puis abandonnée par cette dernière lors de sa phase de « recentrage ». Sensibles aux débats qui agitent la gauche intellectuelle, les syndicats SUD veulent redonner « sens » à l'action syndicale, explorer des « chemins nouveaux », construire des « réponses alternatives » et développer une contestation pragmatique. Cela a largement contribué à l'identité nouvelle du G10 (qui existe

Le chaînage effectué par les leaders du MES apparaît à la croisée de ces différents témoignages. Parmi les nouveaux apparatchiks qui viennent tenter de « récupérer » le mouvement alter, on peut évidemment placer en vrac l'APRESS-Pénélopes et leurs amis d'ATTAC-Monde Diplo qui ont voulu identiquement s'incruster dans l'économie solidaire. Dans la pure tradition entriste du trotskisme, ils ont tenté d'ouvrir un portail (APRESS) susceptible de la représenter sans « consulter ses vrais acteurs ». Certes ATTAC n'est pas la LCR et les Pénélopes ne confisquent pas la parole au nom de « l'organisation » de manière aussi violente que ne l'ont fait les syndicalistes avec les femmes de l'affaire Moulinex. Mais dans le chaînage qui relie ces trotskistes à l'économie solidaire, il ne fait pas de doutes que l'APRESS et les autres sont plus proches de ces révolutionnaires utopiques que du MES, de sa révolution pratique, de son réseau libertaire et de son spontanéisme proudhonien. Il faut rester vigilant afin que l'Esprit de Porto Alegre soit respecté⁶⁹.

Pour satisfaire leur argumentaire « libertaire », les Solidaires procèdent à une mise en équivalence du mouvement altermondialiste et du mouvement solidaire pour les opposer l'un et l'autre identiquement à ceux qui leur nuisent (Syndicats, LCR, Monde Diplo, Pénélopes, APRESS, etc) Les chercheurs de l'économie solidaire écrivent dans les forums autonomes que « le sentiment d'impuissance que les forums (mondiaux ou européens) ont permis de dépasser tient autant à l'opposition à la force de l'idéologie néolibérale qu'à la remise en question des « visions alternatives largement dominées par des avant-gardes imprégnées de tradition autoritaire. Celles-ci en s'arrogeant un droit d'interprétation des revendications et actions collectives, ont invalidé toute tentative qui ne leur semblait pas en mesure de “renverser le système” (...). En s'affranchissant de la tutelle des détenteurs autoproclamés de la vérité, ces cadres d'expression ouverts renouent avec l'exigence d'un débat démocratique »⁷⁰. Les trotskistes deviennent « “les antimondialistes” qui se méfient d'une économie solidaire qu'ils assimilent à des « services sociaux de misère (...). Leur

depuis 1981) qui entend être un acteur des “nouveaux mouvements sociaux”, mobilisation des chômeurs, des sans-papiers, etc. . (Andolfatto, Labbé, 2000, p. 43).

⁶⁹. « Pourtant le FSM a tenté d'éviter les récupérations en faisant en sorte que personne ne s'exprime au nom du forum. La charte de Porto Alegre tentait de limiter le pouvoir et les interventions en donnant la priorité à la forme “place publique” sans leaders et à la société civile sur les partis traditionnels. Mais dans les forums continentaux, plus proches, les enjeux de pouvoir et de contrôle, redeviennent extrêmement présents ». Hersent M., 2003, « Les dynamiques des forums sociaux », *Art. Cit.*

⁷⁰. Laville J-L., 2003, « Désir de démocratie », dans *Cultures en mouvement*, n° 62, pp. 18-19. Voir aussi, dans ce numéro de *Cultures en mouvement*, le débat entre les tenants des forums espaces (nos « libertaires-libertariens » qui ne jurent que par l'auto-organisation) et les tenants des forums mouvements (qui parlent de l'organisation d'une direction politique) exposé par un des pionniers de Porto Alegre C. Whitaker (de la première tendance) : « Où va le forum social mondial ? » dans *Ibid.*, pp. 21-24.

priorité est de défendre et de restaurer la capacité de l'Etat à réguler et à redistribuer face à l'autonomisation des firmes multinationales » écrivent des chercheurs (Fraisie et al., 2003, p. 53)⁷¹.

Néanmoins, en quoi l'économie solidaire serait-elle plus légitimement représentée par le MES que par certains de ces « apparatchiks » puisque la grandeur corporatiste des réseaux solidaires est précisément de ne jamais prétendre au pouvoir de représenter qui que ce soit ? Comment prouver que les acteurs du MES sont *plus* acteurs que les acteurs du réseau de coopérative Pénélopes-APRESS au sujet desquels d'ailleurs beaucoup de textes très instructifs et grammaticalement corrects s'écrivent sur le portail internet. On peut y lire que le réseau des coopératives des Pénélopes vise à « rendre une capacité aux sans emploi (R2) tout en s'investissant avec et pour eux (R1) »⁷². Lorsque Jean-Patrick explique que la manière dont a été créée l'APRESS n'était pas démocratique, il donne l'impression que ceux dont « l'avis » n'a pas été demandé « démocratiquement » se réduisent au seul MES.

Si le MES pouvait faire valoir des urnes, des électeurs et des candidats à sa propre direction en nombre suffisant, il pourrait tenir tête à Cassen l'un des fondateurs d'ATTAC et organisateur du premier « Porto Alegre » (2001) qui les accuse indirectement. L'homologie peut être tenue jusqu'au bout et la critique qu'il adresse depuis le « mauvais côté » de la frontière qui sépare la topique engagée de son extrapolation à ceux qui disent être du « bon côté » touche plusieurs acteurs des forums sociaux dont le MES. Le MES pour sa part le renverrait certainement aux « apparatchiks » et autres trotskistes dans son chaînage reliant le Mouvement alter au Mouvement solidaire du « bon côté » de cette même frontière. Cassen s'en prend à tous ceux qui, comme le MES, participent de la mystique « absence de pouvoir » et de l'abolition libertaire des leaders. Castoriadis n'opposait rien de différent à Lefort ni Marx à Proudhon :

« La question sous-jacente, mais évidemment non explicitée, est celle du pilotage du mouvement au niveau mondial (ou national dans le cas de notre affaire) (...). J'entends déjà

⁷¹ . Si la perspective de recroisement est envisagée avec ces « radicaux de gauche », ils évoquent surtout la nécessité pour l'économie solidaire de dépasser les régulations territoriales de proximité pour investir les nouveaux espaces publics continentaux et internationaux. Divers mouvements nationaux, dont le MES, se regroupent à l'échelle mondiale dans le PSES Rencontres « Globaliser la solidarité » de Québec. On trouve encore dans le PSES, le REAS espagnol le Réseau brésilien de socio-économie de solidarité (RBSES), le groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et le Groupe réseau d'économie solidaire du Pérou (GRESQ). Sur la nécessité de passer de « la contestation à la proposition » et de rassembler les différentes logiques plus ou moins radicales de l'économie solidaire on se référera du côté des chercheurs à Fraisie L., 2003, « Quels projets politiques pour l'économie solidaire ? », dans *Cultures en Mouvement*, n° 62, pp. 36-39. Du côté des leaders du MES (et pour une position visant à exclure des forums sociaux les logiques trop simplement « régulatrices ») : Bouzols C., 2002, « Porto Alegre : vers un nouveau pouvoir », dans *Economie et Humanisme*, n° 360, pp. 91-94.

⁷². Mediasol, Le quotidien de l'économie sociale et solidaire, 08 novembre 2002, <http://www.mediasol.org/xarticle.php3?id-article=2617>.

certaines pousser les hauts cris. Les mêmes qui vilipendent en permanence les structures pyramidales ou hiérarchiques, qui vantent les mérites des réseaux informels, de la transparence, de l'inclusion, etc., sont aussi les premiers, bien qu'ils s'en défendent, à vouloir impulser des logiques, et même des structures excluantes qu'ils croient pouvoir contrôler en sous-main. Derrière le prétendu informel, il y a toujours un noyau d'influence : parfois le pouvoir réel d'un leader qui affiche volontiers un profil de militant de base, mais le plus souvent celui d'un réseau, en général pré-existant, composé d'un petit nombre de personnes ou d'organisations. A la différence des structures formelles, qui elles, comportent des modes de décisions identifiés, donc des prises de responsabilité publiques et, à la limite, de révocations de mandats, les structures dites informelles sont anonymes, s'abritent derrière des libellés pompeux leur permettant de se donner une représentativité qu'elles n'ont pas, et elles n'ont, par définition, de compte à rendre à personne »⁷³.

Annie et les minoritaires pro-organisation du MES ne parlent pas autrement. Dans son petit texte qu'elle voudrait adresser au MES, elle écrit aussi timidement au sujet du rapport entre l'économie solidaire et les forums :

« Les forums sociaux qui s'organisent partout sur la planète illustrent cette nouvelle façon de faire société. Ils sont sources de créativité, de mobilisation, de renouvellement de la pensée. Je crains que par rejet d'organisation ou d'institution, d'autres dominations n'apparaissent ».

Mais pour les autres leaders, elle extrapole. Ces personnes (issues pour la plupart de l'ensemble « services de proximité ») militent souvent en toute bonne foi et s'investissent bénévolement bien davantage que ces quelques associations opportunistes (MB², MDS) qui ne font pas l'effort de surmonter le déficit de *philia* et désertent le réseau dès que leur intérêt de s'y retrouve plus. Pourtant, en topique engagée, rien ne peut freiner leur grandeur. La critique du réseau à laquelle procèdent Annie dans l'économie solidaire, Caillé à l'échelle anti-utilitariste et Cassen à l'échelle altermondialiste voudrait pouvoir se débarrasser de ce fonctionnement en grappes qui se désagrègent à la première dispute venue. Les chercheurs

⁷³ . Cassen B., 2003, *Tout a commencé à Porto Alegre... Mille forums sociaux !*, Paris, Mille et une Nuits, p. 112. Et l'auteur de s'interroger sur le sens à donner aux séminaires des forums sociaux qui se démultiplient à l'envi sans lignes communes et en rassemblant au mieux ses 50 à 100 personnes, composés pour une bonne partie par les organisateurs et leurs invités : « Les séminaires et ateliers organisés lors des forums portent chacun en effet sur des sujets spécifiques. D'où, au final, une juxtaposition des propositions alternatives portées par des acteurs et mouvements ad hoc, sans "fil rouge" qui les relie. Or, les participants, et les citoyens en général, aspirent, au moins, à une esquisse d'"un autre monde possible", à une sorte de programme commun minimal aux différents niveaux : national, continental ou planétaire. La charte de principes de Porto Alegre est muette sur ce point, et pour cause, car le fil rouge dont je parle ne serait rien d'autre qu'un véritable programme politique informé par une idéologie particulière, et donc inacceptable pour une partie des acteurs et mouvements sociaux participants aux Forums » (*Ibid.*, p. 147).

confinés de l'économie solidaire ne sont évidemment pas dupes. Leur représentant au MES concède que, comparé à l'engagement fédératif (dont le modèle de démocratie représentative est en crise dans le milieu associatif au même titre que dans les milieux syndicaux et politiques), l'engagement dans le réseau est plus faible « car rien n'oblige un membre du réseau à soutenir ou à investir une action menée par d'autres membres du réseau. Il peut s'éclipser à tout moment sans avoir le sentiment de trahir son groupe ou sa famille (Fraise, 2003, p. 2)⁷⁴. Mais si sa voix se joint à celle d'Annie et de quelques autres au sein du MES, cela sera-t-il suffisant pour reconfigurer la logique du réseau corporatiste qui est la sienne pour le moment ?

Sur le local, l'association est certes le « lieu de citoyenneté ordinaire », du « petit monde politique » qui a ceci de particulier qu'il parvient à accommoder l'engagement civique et celui qui tient à un ancrage personnel. Le localisme solidaire permet l'engagement militant et « la mise en valeur de liens de confiance qui requièrent une proximité et un engagement durables » (Thévenot, 1994b, pp. 247 et 252). Nous sommes plus que jamais en présence d'une cité au sens aristotélicien du terme : un lieu topique faisant « fructifier cette tendance à vivre ensemble » (1990, 1283 b 23 – 1284 a 32).

Sur le national cette corrélation aboutit à une conception politique minimale et corporatiste. Malgré leurs prétentions politiques à être la quintessence de la représentativité solidaire, c'est bien dans un registre *philia* que les leaders du MES continuent de puiser (« *On est quelques-uns seulement à se faire confiance : Opale, Crida, Adel, Adsp, ...* ») concède un des fondateurs actifs du Mouvement. Un autre ironise « *oui, effectivement, le MES c'est de la co-construction à quelques-uns pour le bien de tous* »). En topique engagée, l'engagement civique doit être corrélé à un autre bien pour ne pas extrapoler. Ce que font correctement les leaders du MES qui entretiennent des rapports de convivialité entre eux. Mais ces rapports ne peuvent au mieux que prétendre au statut de réseau corporatiste. Car « représenter » cela veut dire « parler au nom de » personnes très nombreuses dont toutes ne sont pas des proches et des personnes de confiance. Le registre *philia* devrait être inexistant. L'extrapolation est proche.

⁷⁴ . Comme le note encore L. Fraise, du CRIDA, « alors qu'après-guerre les grandes familles associatives recoupaient peu ou prou les grandes familles idéologiques du catholicisme social ou communisme, la crise des idéologies fait que le “sens” de l'action associative ne va plus de soi. Les valeurs d'appartenance sont problématiques car justement le réseau doit être un moyen de “faire alliance” avec des personnes ou des organisations qui ne partagent pas complètement les mêmes convictions. Aussi le renforcement du réseau passe souvent par l'affirmation des textes fondateurs : manifeste, charte, appel collectif. L'écriture de ces textes est elle-même un projet en soi, un test pour renforcer la fiabilité du réseau » (Ibid., p. 3). Ainsi en est-il de *l'Appel pour une économie solidaire*, publié dans *Le Monde* en 1997 et qui tient lieu d'acte de naissance du MES dont on peut octroyer la paternité à des structures comme le CRIDA, le CNLRQ, ADEL et l'ADSP

Le civisme du service de proximité se calque sur ce qui voudrait être une organisation à plus grande échelle. La difficulté tient en ceci que la dimension politique de ces services est trop corrélée à la *philia*. Le modèle reproduit à l'échelle du MES, on voit aboutir avec succès un ensemble de projets (tout le monde s'accorde à tenir le Village de l'économie solidaire pour l'une des plus belles réussites de l'édition 2003 du Forum Social Européen). Mais en état d'extrapolation, celui où ce même MES entend représenter l'économie solidaire contre le capitalisme, cette corrélation de grandeurs est un peu encombrante à avouer et personne ne peut ouvrir les yeux sans en même temps se décrédibiliser. Les services de proximité sont voués à rester des services de proximité.

On constate à ce titre logiquement une troublante homologie morphologique entre les déboires du MES et ceux des Forums sociaux. Ce qui rend difficile l'actuelle structure protéiforme du mouvement altermondialiste est bien compris par Castells et par ses principaux acteurs (Cassen). Son ambivalence paradoxale est due au modèle réticulaire qui le rapproche du MES : sa force principale « est une forme d'organisation et d'intervention décentralisée, en réseaux, caractéristique des nouveaux activismes sociaux, qui reflète et contrarie en même temps la logique de mise en réseaux propre à la domination de la société informationnelle » capitaliste. A contrario, « c'est cette légèreté du réseau de changement social et cette absence de centre qui rendent si difficiles à percevoir et à identifier les nouveaux projets identitaires en gestation » (1999, p. 435). Et si des centres informels apparaissent, serions-nous tentés de rajouter, les liens qui rattachent les personnes à leurs proches (*philia*) restent aussi forts que dans n'importe quel petit service de proximité.

Dans ce monde de réseau, la liste des êtres ne peut pas être clôturée et les « têtes d'associations » rebondissent de projets en projets qui articulent à leurs zones d'intimité respectives des associations toujours différentes (*friends of friends*). C'est ce qui rend l'économie solidaire insaisissable pour le capitalisme, disait Ernest, confessant son penchant libertaire. Mais c'est aussi ce qui la rend insaisissable pour elle même. Il faudrait pouvoir déterminer la liste des structures solidaires afin d'envisager la manière dont une balance puisse, entre elles, être posée et attester que l'APRESS en est ou n'en est pas. Mais aucun dispositif n'est prévu pour ce faire. Ne sachant pas qui peut élire qui, on reste également dans l'indétermination quant à savoir qui recouvre ce NOUS extrapolé par le MES quand il se sent en position d'incarner l'économie solidaire aux forums sociaux.

On voit rétrospectivement que le contraste qui sépare Giddens des spécialistes de l'économie solidaire n'est pas si prégnant qu'ils le donnent à penser. Il est une des multiples expressions d'une différence sémantique cruciale : celle qui sépare selon Castoriadis ou

Lefort⁷⁵, le politique en tant qu'instituant et le politique en tant qu'institué. Giddens se situerait du point de vue de l'institué, à savoir du côté du monde politique déjà construit et figé dans des structures partidaires comme le *Labor* vu d'un mauvais œil par la gauche des spécialistes de l'économie solidaire et leurs associations institutantes. Mais leurs arguments se rejoignent sur un point : « le tiers secteur innove, le monde politique institué s'en inspire ». En ces termes, l'économie solidaire et ses espaces publics de proximité seraient aptes à faire émerger de réelles propositions politiques alternatives. Cette conception corporatiste lui permet de faire l'économie de l'identification de la forme qui se fera la porteuse de ces propositions. Elle permet au MES de poursuivre le jeu corporatiste qui l'a conduit à disputer (et à perdre) la vedette solidaire auprès du SEES contre cette autre corporation solidaire qui s'agrège autour de l'APRESS (Pénélopes et son réseau de coopératives, etc). Une malchance pour le MES : il ne disposait pas de la personne clef, à la fois déléguée au SEES et possédant dans sa zone d'intimité des partenaires influents (Monde Diplo, etc). Une chance : cette personne est aussi à ATTAC, un maillon du chaînage qui relie l'économie solidaire aux trotskisme hors topique. Situer l'APRESS dans ce monde où l'on dénonce sans agir devient alors aisé. Elle fait partie de ceux qui critiquent le pouvoir pour mieux le prendre.

Mais à force de dénoncer la dénonciation, on refuse d'envisager le caractère positif du pouvoir quand il est démocratique. En fin de compte, Giddens n'avait-il peut-être pas tout à fait tort : « le réalisme utopique du tiers secteur doit reconnaître le caractère inévitable du pouvoir, et ne considère pas son usage comme forcément nuisible. Le pouvoir au sens le plus large du terme est le moyen de faire réaliser des choses. Il peut y avoir un pouvoir positif lorsqu'il n'est pas utilisé à des fins d'accaparement au profit de castes (les entreprises, etc) mais lorsqu'il considère aussi les autres » (Giddens, pp. 162-169).

A force de vouloir l'exorciser, on ne parvient pas à dessiner les contours politiques de cette alternative au capitalisme. Il y va de deux choses l'une : soit on s'en tient au corporatisme informel et l'on se maintient dans l'usage raisonnable de la grammaire solidaire, soit on accepte de procéder à une reconfiguration du réseau en véritable fédération respectant les procédures délégatives et on lui donne la forme que demande A. Caillé. Mais l'économie solidaire n'est alors pas au bout de ses peines car on risque alors d'officialiser la possibilité pour certains mandants de perdre le lien avec les désaffiliés et de violer R1 (*agis toujours ...*) et R2 (*commune compétence*, ici politique). C'est déjà le cas lorsque ceux qui extrapolent prétendent parler au nom de l'économie solidaire, ce qu'un seul auteur à ce jour semble avoir

⁷⁵ . voir Castoriadis 1986, p. 352. et Lefort dont la distinction entre Le politique est La politique revêt la même portée institutive [1981], 1986, pp. 279-282.

relevé : « Porteurs d'un projet d'économie solidaire, ces groupes actifs n'ont pas encore réussi à associer massivement et de façon coopérative les populations bénéficiaires à la gestion et à la direction politique de leurs initiatives » (Drapéri, 2001, p. 60). Certes, ils le font sur le local, lorsque leurs velléités politiques ne les ont pas encore amenés sur les forums sociaux. C'est aux côtés des désaffiliés et en tenant compte de leurs voix citoyennes que se sont montées les Régies, ETRE et autres structures solidaires. C'est ces mêmes voix que les leaders du MES prétendent « représenter » aux forums. Si un dispositif fédératif est installé pour que cette représentation par ces leaders devienne légitime (et ne soit pas simplement extrapolée), comment ne pas perdre R1, l'obligation de rester d'abord et avant tout actif auprès des désaffiliés avant de passer leur temps à défendre l'économie solidaire dans des arènes quelconques, qu'elles soient politiques ou citoyennes ? Comment ensuite ne pas perdre R2 ? Car si leurs homologues du MES et des autres mouvements qui se revendiquent de l'économie solidaire leur reconnaissent une légitimité de parole, il reste que, comme le signale Draperi, les désaffiliés avec lesquels ils travaillent dans les quartiers se dénichent rarement dans les ateliers de forums altermondialistes⁷⁶. Comment y transposer la commune compétence politique des micro-cités par projet ?

⁷⁶. Comme à l'échelle altermondialiste, les organisations des « sans » (sans papiers, sans logement, sans travail), regroupées dans la structure No Vox (AC !, Droit au logement, Gamin de l'art-rue) sont accusées de ne pas drainer derrière elles ceux qu'elles devraient « Le hic de ces associations est qu'elles sont aussi « sans » beaucoup de membres. Ce qui ne les empêche pas, bien au contraire, d'être particulièrement actives dans tous les collectifs et également d'être très présentes dans les médias (à cet égard, l'appellation no vox fait sourire. Il est dans l'ordre des choses qu'elles prétendent parler au nom des sans. Ce qui l'est moins, c'est que l'on fasse semblant de les croire. Cela évite de se poser la question à 20 millions de personnes (Cassen B., 2003, *Tout à commencé à Porto Alegre...Mille forums sociaux ! Op. Cit.* p. 139. Voir aussi le témoignage du MNCP sur la dispute entre Cassen et « les sans » : annexe VI-10-7.

Conclusion

L'économie solidaire peut-elle être un vecteur identitaire susceptible d'acquérir une force suffisante pour contribuer à la résorption de la crise de la société salariale moderne ? Le chapitre 12 répond déjà en grande partie à cette question qui irrigua en définitive toutes les réflexions présentes dans nos analyses des échanges sans argent, des services de proximité, du commerce équitable, de l'accompagnement et de la finance solidaires. Certes, poser cette question d'entrée de jeu était probablement en soi quelque peu aventureux. Tout le monde s'accorde à dire que depuis le 19^e siècle et la première crise de la modernité directement liée à l'industrialisation massive des pays occidentaux, notre monde a atteint un tel degré réticulaire de complexité qu'aucune solution miracle n'existe pour résoudre ses problèmes en général et celui de la désaffiliation en particulier. La réponse la plus conventionnelle serait de suggérer que l'économie solidaire est *une* des solutions potentielles au sein d'un panel d'interventions diverses allant du renfort et surtout de l'amélioration des institutions internationales existantes (Banque mondiale, Union européenne, etc) à une réelle régulation des échanges économiques mondialisés. Mais même en prenant ce genre de précautions, un doute subsiste. Après avoir pénétré l'unité et la diversité du fait solidaire en profondeur sur plusieurs décennies, les conclusions sur l'espoir d'un tiers secteur associatif susceptible de venir refonder en profondeur la modernité afin d'en atténuer la crise apparaissent en demi-teinte. Si les Solidaires veulent avoir une chance d'être tout simplement « pris au sérieux » par toutes les identités à partir desquelles et contre lesquelles ils sont en train de construire la leur, ils devront parvenir à faire taire leurs disputes et à accepter qu'une voix unique puisse tous les représenter. Or il s'avère qu'en l'état actuel, le secteur éprouve une difficulté surprenante à s'organiser. Ce qui peut laisser interdit lorsque ses membres se réclament de la démocratie et de l'engagement politique citoyen. Tout se passe comme si son imaginaire n'était pas encore à la hauteur de ses ambitions.

Comme sous l'ère de la première crise de la modernité, l'économie solidaire a toujours été placée sous les auspices du « Small is beautiful ». Si l'on y réfléchit bien la morale de la praxis est régie depuis son origine par une question d'échelle. L'atelier de Proudhon était pour les uns une sorte d'utopie passéiste, engoncée dans les vieilles représentations d'un monde artisanal dont la modernité peine à se débarrasser. Pour ceux-là Marx aurait alors mieux vu que l'on ne stopperait pas l'industrialisme et qu'il n'était de toute façon pas néfaste

« en soi » comme le pensait Proudhon. Il suffisait que la propriété des moyens de production y soit collectivisée. Le nouveau problème ne consisterait pas à tenter de sortir l'ouvrier de l'usine pour le réinstaller dans l'atelier mais de lui donner les moyens de sa désaliénation en lui restituant la propriété de son travail. Pour les autres, Proudhon n'était pas tourné vers le passé mais vers l'avenir. L'atelier préfigure la « technologie de niveau moyen » que préconisera Schumacher cent vingt-cinq ans plus tard : plutôt que de la voir croître, il convient de démultiplier une unité de production en plusieurs entités identiques dès qu'elle dispose des moyens pour augmenter son activité. Car c'est uniquement dans le « petit » que l'homme peut retrouver des vérités élémentaires relatives à sa vie et au contrôle de celle-ci. Son fédéralisme n'en démord pas. Ateliers, Banque du Peuple, caisses foncières, associations sont autant « d'économies de proximité » (Illich) qui matérialisent l'humanité de l'homme. Proudhon, comme Marx, est un post-kantien au sens de Yack. Il estime la nature de l'être humain profondément pervertie. Il croit comme lui dans la nécessité d'une révolution pour renouer avec l'Eden. Mais contrairement à lui il distingue cette révolution « en train de se faire », notamment dans l'attitude des Canuts qui étaient déjà passés par la déception de la répression d'une insurrection violente (en 1831) et qui surtout étaient relativement en avance quant à la défense de leurs droits.

Le messianisme que l'on trouve chez Proudhon lorsqu'il parle des Canuts n'est pas différent de celui que l'on trouve chez Buchez lorsqu'il parle de l'association des Bijoutiers en Doré (la première coopérative à réserves impartageables). Quelque chose comme la contamination des exemples devait permettre à l'économie solidaire de l'époque de faire tache d'huile. Aussi enthousiaste que le libertaire, ce chrétien se laissa bercer par l'imaginaire associatif. En 1848 les associations se vivaient comme une strate politique entre le citoyen et la République dans un imaginaire qui annulait le sentiment de désappointement ressenti par l'individu « seul » face aux institutions « démocratiques ». L'individualisme, positif à bien des égards (droits de l'homme, etc), qui émergea avec la révolution de 1789 se voyait avantageusement suppléé par des corps politiques qu'il faut bien appeler intermédiaires et que la loi Le Chapelier avait interdits sous forme corporatiste. Mais cet imaginaire ne survécut pas à sa propre révolution.

L'associationnisme sera mis au ban des solutions potentielles destinées à retendre les épreuves de la première crise de la modernité. Il sera progressivement nié au sein de la SFIO et de l'AIT. Sur le plan économique le mutuellisme proudhonien débouche sur la mutualité institutionnalisée et le mouvement coopératif finit par donner raison aux marxistes : il se réduit à quelques structures fondues dans une économie de marché conventionnelle. Il ne sera

jamais assez fort pour lutter contre une représentation de lui-même jugée obsolète et élitiste. L'imaginaire se perd faute d'avoir trouvé un axe politique d'institutionnalisation qui eut pu donner une expression « verbale » fixe à sa grammaire. Mais il ne disparaît pas. Lorsque commence à émerger une représentation du monde proche (avec le renouveau de l'économie sociale, Desroche, Vienney, Lebret, etc) c'est à nouveau dans un contexte de désaffiliation massif qui ne laisse pas le choix de l'action aux gens qui y sont confrontés. Comme à l'époque, cette action prend place dans du « petit ». Les entreprises alternatives de l'ALDEA et des Cigales d'abord (nous avons épinglé Ambiance Bois, Ardelaine, Soleil vert, Eurêka, Andines), la tradition des services de proximité ensuite (ETRE, Bois Environnement Service, le Flamboyant, les Régies de Quartier, etc.) sont des micro-unités économiques que l'on peut certes tenir pour exemplaires et idéales mais qui ne concernent pas plus que quelques dizaines d'associés ou coopérateurs. Alors que la beauté du « small » était magnifiée dans *Autrement*, des représentants de l'économie sociale « instituée » au CEGES se moquaient déjà du caractère marginal de cette économie alternative qui prétend donner au monde entier un nouveau modèle économique en niant une société qui restait massivement salariale et en faisant l'impasse sur le particularisme à laquelle elle est condamnée.

Mais les critiques n'ont pas empêché l'imaginaire du « small » de perdurer même après la disparition des institutions qui s'en faisaient l'écho (le PSU, la revue *Autogestions* etc.) et l'abandon de la thématique par ses théoriciens (*Autrement*, etc.). Le cadrage-formatage sur quatre topiques que nous avons effectué pour l'économie solidaire telle qu'elle « s'étend » à partir du début des années 1990 est tout entier perclus d'une « petitesse » qui charpente obligatoirement chaque état d'esprit. La possibilité de justifier son action depuis quatre positions topiques entées à chaque fois sur la pratique fait la force de l'économie solidaire qu'il s'agisse d'échange sans argent, de finance de proximité, d'accompagnement de porteurs de projet ou de commerce équitable. L'économie solidaire possède une cohérence forte tant que ses structures parviennent à équilibrer une représentation de leur action qui circule entre l'engagement politique pour un monde meilleur (plus écologique et plus équitable), l'autogestion démocratique, le localisme économique et la convivialité associative.

Parce qu'il est rare que les structures solidaires procèdent à la même extrapolation situationniste que les Cigales « pragmatiques » il n'est pas permis de prétendre que les Solidaires ne font qu'encourager le libéralisme le plus débridé jusque dans les trous noirs que ce dernier est accusé de créer. Par contre il est permis de se demander si leur taille leur permettra jamais d'en sortir pour imposer un imaginaire d'alternative économique viable. La

petitesse est une sorte d'obligation. A dire mieux, elle est la condition nécessaire de l'association car elle constitue le rempart contre l'extrapolation dans chacune des topiques.

En topique philia il ne fait pas de doute que la convivialité ne peut s'étendre impunément. Les SEL et les RERS dont telle est la dominante respectent bien les normes grammaticales de l'économie solidaire, ce qui les rend selon nous assimilables aux associations dans lesquelles on manipule de l'argent (finances solidaires, magasins bio ou équitables). Ils sont même une illustration particulièrement exacerbée de ce que l'on peut entendre par « commune compétence » puisque, quel que soit l'échange, affiliés et désaffiliés se reconnaissent une dignité mutuelle dans le travail (souverain Bien). Cependant, le cercle des personnes concernées est restreint. La confiance doit être de mise pour que tienne ce riche lien social se tissant au cours des échanges au sein desquels se dissout le rapport d'affiliation. La philia est inextensible et cela explique qu'à l'exception de quelques militants biens connus, les gens qui sont dans les SEL restent dans les SEL tout comme ceux qui sont dans les RERS restent dans les RERS.

Etre vus au MES ne les intéresse pas plus que se déplacer aux forums sociaux européens (et moins encore aux forums mondiaux) pour parler de leur expériences. Or l'économie solidaire a besoin d'eux. Le MES s'est déjà adressé aux SEL sans succès. Les mouvements sociaux sont perçus (lorsqu'ils sont perçus !) par les membres des associations sans argent comme ils le sont par les désaffiliés qui fréquentent les associations d'accompagnement à la création d'activité : il s'agit d'espaces où se retrouvent certaines classes moyennes contestataires qui passent leur temps à se disputer entre elles sur des enjeux sans intérêt. Pour le dire avec Scheler et la phénoménologie, la communauté de valeur ne s'est pas encore traduite dans communauté de destin comme ce fut le cas il y a plus d'un siècle pour un prolétariat qui se lia dans une cause ouvrière commune. Comment sensibiliser les échangeurs de tous les SEL de France à la question sociale ? Ils sont en première ligne de la lutte contre le paupérisme contemporain mais le sont d'une certaine manière « involontairement ». Savoir qu'ils parlent le même langage associatif solidaire que des tas d'autres associations ne les inquiète guère. Tout au plus des échanges inter-SEL peuvent-ils permettre de se faire quelques « amis » hors de leur SEL d'origine mais à quoi bon s'intéresser aux grand-messes altermondialistes où se perdent le plaisir et l'intimité de l'échange ?

La croissance pourrait venir de formes de SEL de type marchand. Ainsi par exemple l'idée d'instaurer un SEL dans le *Mouvement pour l'Economie Solidaire* semble bonne. Pour contribuer à ne pas déforcer financièrement les associations membres du réseau et surtout

pour renforcer les liens très dissolus dans celui-ci, les associations pourraient offrir leur gamme de compétences et se voir créditées d'une unité de compte alternative qui puisse lui permettre d'avoir recours à celles d'autres associations le cas échéant au lieu de les payer contre monnaie sonnante et trébuchante. Mais le projet n'aboutit pas pour la simple raison que la cohérence grammaticale de l'économie solidaire n'a pas encore donné naissance à un sentiment d'appartenance réel. On voit combien l'imaginaire solidaire peut peiner à se (ré)installer effectivement même chez ceux qui estiment en être les plus fervents représentants. Perpétuellement inquiétées par la possibilité de leur propre survie financière les associations ou fédérations du MES jugent la possibilité d'organisation du Mouvement sur le modèle du système « sans argent » à la limite de l'aberration. Et cela malgré la célébration collective qu'ils en font dans les forums autonomes. D'ailleurs la proposition a rapidement été oubliée après avoir même fait sourire. En fin de compte la raison n'est pas différente de celle qui conduit les Selistes et échangeurs de savoirs à ne pas sortir du confort douillet de leurs associations. Un fonctionnement « sans argent » est tellement dépendant d'une logique *philia*, elle-même impossible hors d'un cercle restreint de personnes qui éprouvent du plaisir à « être ensemble », qu'on voit mal comment le déployer entre des adhérents du MES qui se connaissent peu pour beaucoup et ne s'apprécient pas pour certains.

Les modalités de l'imaginaire des associations dont la dominante est à la topique technique sont également tout entières imprégnées des schèmes de la petitesse. Les services de proximité qui se réclament d'un modèle associatif proche de l'autogestion ne peuvent prétendre à la croissance de leurs effectifs. Quels que soit les exemples abordés (le Flamboyant, certaines Régies de Quartier, ou plus en amont, Ambiance bois, Ardelaine, etc) les structures furent toutes confrontées à l'impossibilité de croître tant que l'on entend maintenir la polyvalence de chacun. La gestion participative est extrêmement exigeante. Les processus de formations comptables sont longs (sans compter ceux inhérents à l'apprentissage des tâches propres à l'activité choisie) les accords nécessaires sur la durée et la répartition du travail sont laborieux, le temps investi en réunion est très important (etc.). S'il n'est pas ici spécifiquement demandé aux individus de s'installer dans des rapports *philia* les uns à l'égard des autres, il ne fait pas de doute que seules de petites équipes trouvent, le plus souvent à tâtons, les modes de régulations nécessaires à leur bon fonctionnement dans la durée. La division du travail selon un modèle plus conventionnel est envisageable lorsqu'une structure s'accroît ou se crée avec un capital si important qu'il implique d'emblée une embauche importante en personnel. Certains magasins Biocoop s'apparentent à de véritables moyennes surfaces comme on en trouve dans les chaînes Auchan ou Franprix. La Caisse Solidaire du

Nord peut quant à elle être tenue pour la réalisation la plus aboutie de la finance solidaire et le résultat des efforts conjugués de ses principaux représentants français depuis l'ALDEA. Dans les deux cas l'envergure des tâches, le nombre de personnes employées et les marchés poursuivis prennent une telle ampleur qu'un contrôle collectif de la totalité de la structure devient difficile.

L'arrangement entre certains tenants du commerce équitable et du commerce biologique en topique situationniste illustre encore parfaitement bien le caractère quasi-axiologique que revêt la petitesse pour les Solidaires. En tête les premières collaborations entre des Biocoop ou des AMAP et des magasins comme Epices ou quelques Artisans du Monde qui garnissent leurs étagères de produits écologiques issus en droite ligne des fermes des agriculteurs proches. D'autre part Artisans du Monde travaille à un programme neuf visant à aider les paysans du Sud à trouver des débouchés pour leurs produits à proximité de leur lieu de production. Produire local pour une distribution locale et une consommation locale devrait conduire à la disparition du commerce équitable lui-même si cette politique marginale, conçue comme étant la seule à pouvoir véritablement prétendre au développement durable, aboutit. Toujours est-il que l'imaginaire qui s'exprime de la sorte est bel et bien celui de la petite économie conviviale dont parlaient Illich et les alternatifs néo-ruraux. En attestent la hantise et le rejet hors topique situationniste des grandes surfaces industrielles et de leurs rayons aseptisés que l'humain a désertés. Bio et équitables devraient s'en tenir à distance selon certains de leurs représentants et plusieurs membres du MES.

Présidant identiquement au rejet hors topique situationniste des fondations de multinationales comme Vivendi, la taille est ce qui rapproche ces dernières des grandes surfaces ostracisées. Le localisme économique des structures de finance solidaire qui n'investissent que dans la micro-économie de leur région (voire de leur village) participe d'une même conviction qu'il vaut mieux créer de petites entreprises autonomes plutôt que de former et re-former des personnes afin de leur permettre de ré-intégrer ces grandes entreprises qui les ont déjà licenciées.

Enfin les associations dont la dominante est celle du militantisme ne cachent pas que leur conception de l'engagement politique est d'abord celle d'un engagement dans le proche. Le civisme ordinaire ne peut exister qu'au cœur d'une petite association, dont la taille permet l'expression de tous. Parce que l'espace est petit et familier, chacun ose venir s'exprimer sur l'état de son quartier, ses besoins en matière de santé ou de loisirs culturels. La démocratie participative s'y apprend, les élus du grand monde politique s'y rencontrent, les échanges d'idées sur la vie en collectivité y ont lieu. Effectivement, la petite cité est politique au sens

aristotélien du terme : à l'instar de l'agora grecque qui rassemblait au mieux quelques citoyens, elle ne compte qu'une faible quantité de membres entre lesquels la justice s'installe et les lois de fonctionnement collectif sont discutées.

Par conséquent, ce que nous avons appelé la révolution totale (ou le comportement social total) à la croisée de tous ces états d'esprit topiques, n'est possible que dans de petites structures. Sans le respect d'une petite échelle, ni la polyvalence autogestionnaire, ni le localisme économique, ni la convivialité, ni la citoyenneté politique ne sont possibles.

Faut-il condamner cette pensée entièrement articulée autour du « small is beautiful » ? Beaucoup l'ont déjà fait une première fois après la vague 68 et après y avoir eux-mêmes cru (Rosanvallon, Gorz, Touraine, etc). Selon nous, elle est le fruit d'un mariage entre des formes d'engagement dans l'action, chrétienne et libertaire, d'une richesse tout à fait estimable qu'il serait dommage de perdre à nouveau. En effet, alors que bien des penseurs s'en sont détournés, les associations ont en quelque sorte accompagné discrètement les transformations connexionnistes du capitalisme. Abandonnée par la gauche après 1981 en tant que thématique politique, l'économie alternative puis solidaire a poursuivi ses activités en toute discrétion en cherchant à démultiplier les lieux au sein desquels les désaffiliés pouvaient venir chercher un peu de sécurité. Comme nous l'avons évoqué face à ses « détracteurs » théoriques, certes bienveillants mais néanmoins critiques (Latouche, Sue, Gorz, Méda, Marchand, etc) et pour reprendre l'expression utilisée par Gide pour qualifier la coopération ouvrière lors de la première crise de la modernité : « l'économie solidaire est fille de la nécessité ». Et en tant que telle, elle ne souffre pas d'attendre des solutions gouvernementales aux maux sociaux pour leur cortège de malheureux. Elle est une politique du présent qui s'ancre dans le quotidien. Sa force critique est de proposer à ces malheureux d'être autre chose que l'armée de réserve du capitalisme ou un rmiste accusé de passivité. La cité par projet est la leur : les désaffiliés ont la possibilité de s'emparer du service de proximité qui les emploie (Régie de quartier, ETRE, etc) quand il ne s'agit pas pour eux de créer leur propre entreprise (accompagnée par un Pôle et financée par une Cigales). Les valeurs topiques doivent être respectées et « la propriété » ou le « profit » assignables à l'état d'esprit capitaliste ne peuvent jamais valoir seuls. La critique du capitalisme qu'émet la petite cité est une critique pratique qui veut avoir valeur d'exemple : regardez Andines (et son commerce équitable), regardez Ambiance-bois, regardez Bois environnement Service disent les Solidaires ! Partout une dignité sociale est rendue à des personnes qui se l'étaient vues ôtée dans la grande firme. Partout une dignité artiste leur est concédée à eux qui n'avaient jamais eu la possibilité de « créer » ou de prendre l'initiative de leur propre travail. La commune compétence reste au

principe de l'engagement solidaire qui n'a pas pris le tournant libéral des Boutiques de gestion.

Les topiques sont des tendances dans la cité par projet qui doivent aussi être respectées par les affiliés. Mais elles le sont spontanément dès lors que l'on s'est engagé dans l'action (s'alimenter bio en consommant des aliments produits à proximité de chez soi, s'investir dans un SEL ou épargner dans une Cigales). La morale ne préside et ne guide pas l'action, elle en émane. Comme la commune compétence, l'impératif catégorique a traversé l'histoire pour se déposer dans la bouche des acteurs toutes les fois qu'ils se font métaphysiciens.

Un des militants de l'ALDEA-REAS n'hésitait pas à citer Václav Havel lorsqu'il cherche à déconstruire le faire-valoir éthique dont se parent « quelques chanoines de l'économie sociale ou les participants des séminaires sur l'éthique de l'entreprise. Dernier décor en trompe-l'œil capable de donner une fausse profondeur, l'éthique est devenue un nouvel Opium du peuple ... tant qu'elle est un discours tenu à l'usage de l'autre pour déplorer un triste état du monde. Par contre l'éthique prend sens lorsqu'elle devient l'exigence qui *me* concerne, *m'*interroge, *me* dérange, *me* débusque de trop facile confort, pour m'amener à être responsable (...). “Commencer quelque chose établit une situation éthique (...) cela ne peut pas être prêché mais seulement supporté (...). Je suis responsable de l'état du monde. J'ajouterai même que si l'on a des exigences étonnamment lourdes vis-à-vis des autres, c'est généralement le signe infaillible que l'on n'est pas prêt à les assumer soi-même. Le conflit entre les paroles et les actes est un des aspects de la crise d'identité et est à lier au phénomène de la spécialisation ; les experts en responsabilité n'ont pas besoin d'être responsables eux-mêmes, parce que ce n'est pas pour cela qu'ils sont payés”. L'acteur éthique est celui qui prend modestement le risque d'une dissidence, non pas au nom de je ne sais quel donquichottisme, mais tout simplement parce que, sujet humain responsable, il a comme chacun d'entre nous quelque chose à commencer. (...) Et pour ce faire la création d'espaces micro-sociaux (...) paraît fondamentale. Ce n'est pas aux lecteurs de ce bulletin que j'apprendrai que l'éthique aujourd'hui n'est pas à dire mais “à faire” »¹.

La force du propos indique que les Solidaires ne s'engagent pas dans l'action par ressentiment en identifiant des ennemis et du « mal » que véhiculeraient le gouvernement, les néo-libéraux et leurs serviteurs zélés que seraient les médias. Le climat associatif a ceci d'impressionnant qu'il donne la sensation de résister à l'emprise tentaculaire de l'esprit du

¹ . 1990, « Lettre à Olga », éd de l'Aube, Paris, pp. 340-341 cité par Ginistry B., 1991, « L'éthique : décor ou exigence ? », dans *A faire*, n° 10, p. 19

capitalisme à l'aide de passions gaies toutes spinozistes et non par des passions tristes dénonciatrices en quête d'une aléatoire pureté accessible dans l'unique parole.

Le revers de la médaille d'une semblable lucidité est que *l'éthique faite* se restreint quasi au champ d'action personnelle. Le véritable problème est que la petite cité est irrémédiablement enclavée dans un régime du proche, du petit. Ses valeurs cardinales ne sont réalisables qu'à petite échelle. Grandir, c'est risquer d'extrapoler. Ce n'est pas parce que la grammaire solidaire est intrinsèquement vierge de toute velléité de croissance que l'idée de fédération de petites unités dans lesquelles advient un imaginaire alternatif au capitalisme doit être abdiquée comme elle le fut déjà à différents moments de l'histoire. C'est pour cela que s'il est une problématique sur laquelle on ne peut qu'inciter les Solidaires à ouvrir les yeux c'est bien celle du politique au sens du terme le plus pratique possible. La véritable question que posent l'économie solidaire et sa myriade d'initiatives spontanées microscopiques est bien la question du pouvoir.

L'état actuel de l'économie solidaire montre que « disqualifier le post-capitalisme de Marx n'implique pas qu'aucun post-capitalisme ne soit possible » (Jacquemain, 2004, p. 15). Mieux encore, il montre qu'il s'invente déjà sans jamais prétendre « renouer avec ce pur fantasme de la réconciliation totale de la société avec elle-même » (*Ibid*). Il n'a jamais été question pour la praxis révolutionnaire solidaire de démontrer ou garantir une société qui pourrait résoudre tous les problèmes qui se posent à elle, y compris celui du renouveau de significations « capitalistes » qui risquent d'émerger de sa propre praxis sans que personne ne l'ait expressément voulu. Mais un minimum de conventions doivent néanmoins être établies pour cadrer l'action typiquement solidaire et permettre d'y prétendre. Le problème crucial est qu'il n'existe aucune instance de contrôle de la pureté des épreuves solidaires. Normes grammaticales et topiques voudraient être un premier pas. On pourrait même presque dire qu'elle donnent à voir un modèle alternatif dont la souplesse permet de concéder une dose minimale de « capitalisme involontaire » tant que la topique situationniste est bien mise en équilibre, comme c'est le cas dans la plupart des associations. Mais au nom de quelle force instituée l'économie solidaire pourrait-elle faire entendre raison à ceux ou celles qui décideraient de ne plus régler leur action que sur cette unique topique sans pour autant se départir de l'appellation « solidaire » ? « Ces significations imaginaires », dirait Castoriadis, ne peuvent pas s'instituer seules et ne s'institueront pas par l'unique praxis, l'unique *éthique faite*. Or, le MES n'a pas encore la légitimité pour incarner la communauté de valeurs dont tout le monde a pourtant la même intuition systémique et contrôler les épreuves.

La première tâche d'un MES transformé en « instance de contrôle » serait d'apaiser les disputes qui minent l'économie solidaire. Il faut que celle-ci retende ses propres épreuves internes et pour ce, il faut que leurs règles soient clairement énoncées. Comment faire en sorte que les dominantes topiques se tolèrent mieux les unes les autres ? Comment par exemple faire en sorte que l'engagement, qui est clairement une topique mineure au sein des SEL, puisse devenir aux yeux de ces derniers suffisamment légitime pour accepter que des gens des services de proximité (pour qui elle est dominante) puissent parler en leur nom ? A contrario, comment faire en sorte que la philia du SEL soit davantage prise au sérieux par ceux-ci et qu'entre eux puisse s'engager la pratique de véritables échanges alternatifs au-delà des éloges conventionnels qu'ils en font dans les forums autonomes ? Posséder une liste des épreuves légitimes de l'économie solidaire pourrait permettre de stipuler ouvertement à la Plate-Forme du Commerce Equitable les déficits de Max Havelaar en matière solidaire. Pour quelles raisons le label fait-il outrage à la logique situationniste ? Que doit-il faire pour y remédier s'il s'avère convaincu ? Il en est de même pour cet ensemble de financeurs et accompagnateurs (ADIE, PFIL, France-Active) qui voudraient prétendre à la légitimité solidaire mais dont les failles des projets soutenus sont patentées en matière de comportement social total.

La seconde tâche du MES serait d'organiser le pouvoir. Lorsqu'il ne s'organise pas, le pouvoir ne peut que confiner au corporatisme car il « n'est pas quelque chose qui règne sur nos têtes mais quelque chose que nous faisons » diraient Hardt et Negri (*Ibid.*). A force de prétendre ne pas y toucher, le pouvoir se diffuse à un point tel que l'on finit toujours par devenir celui qui le confisque à quelqu'un d'autre qui dénoncera alors les tourments que nous lui faisons subir. Avant de prétendre représenter l'économie solidaire le MES doit pouvoir reconnaître que le pouvoir est une force qui joue et qui compte dans l'épreuve solidaire. A l'échelle nationale, il ne peut pas continuer à faire comme si l'on était dans une petite cité où les choses se règlent entre « nous » tout en prétendant parler au nom d'un « NOUS ».

La question devient la suivante : comment proposer un mode de fonctionnement libertaire qui ne soit pas libertarien ? Comment passer d'un monde par projet où pullulent les micro-cités à une cité réellement commune ? Si le MES parvenait à conquérir une légitimité auprès des Solidaires eux-mêmes en équilibrant son attitude topique à grande échelle sur le modèle des micro-cités, peut-être l'enjeu en vaudrait-il la chandelle : un minimum de philia concède l'envie de participer, une dimension autogestionnaire assure un professionnalisme et une rotation des tâches de direction, l'engagement formel pour un monde meilleur pousse à ne jamais se satisfaire du « particulier » et une logique situationniste doit permettre de toujours conserver le regard rivé sur le monde de la désaffiliation.

Dans les joutes qui l'opposent à sa propre extériorité, se construire une identité ferme est déterminante pour l'économie solidaire. Elle reviendrait à contrôler les épreuves externes. Une forme instituée lui permettrait de faire valoir auprès de l'Etat une véritable identité à l'appui de laquelle celui-ci pourrait légiférer. L'échec du projet de loi qui a visé sa reconnaissance par un label à l'époque du Secrétariat d'Etat est en grande partie assignable aux désaccords profonds qui agitaient la communauté solidaire autour de lui. Or l'économie solidaire doit être inscrite dans l'ordre du droit d'une manière ou d'une autre si elle veut un jour pouvoir prétendre à la reconfiguration de l'Etat républicain lui-même.

Avoir un visage politique réel c'est se donner les moyens d'exister face à l'Etat. Certains s'accordent à dire que le spontanéisme ne suffit pas et un ensemble d'initiatives publiques doivent être prises, fût-ce pour appuyer la production et la consommation locales (défiscalisation, etc.), pour empêcher que des blocages juridiques entravent l'économie solidaire dans son développement (procès aux SEL pour concurrence déloyale, etc) et surtout pour que les initiatives d'accompagnement d'entreprises typiquement solidaires puissent compter sur des lignes budgétaires au moins aussi fortes que celles qui sont réservées à l'économie classique. Evidemment, comme nous le signalions pour commencer, la sécurité sociale reste encore forte dans les pays dont la tradition est ancrée du côté de l'Etat providence. Et à notre connaissance, il n'est pas un seul Solidaire pour réclamer la légitimité d'intervenir à sa place ou envisager que des associations de bénévoles puissent endosser le rôle qui est le sien dans la lutte contre la désaffiliation (comme l'envisageraient bien certains tenants « libéraux » du tiers secteur). Comme nous l'avons vu, l'Etat doit rester fort et se faire investisseur « citoyen » plutôt que d'édicter un programme institutionnel, dirait Dubet.

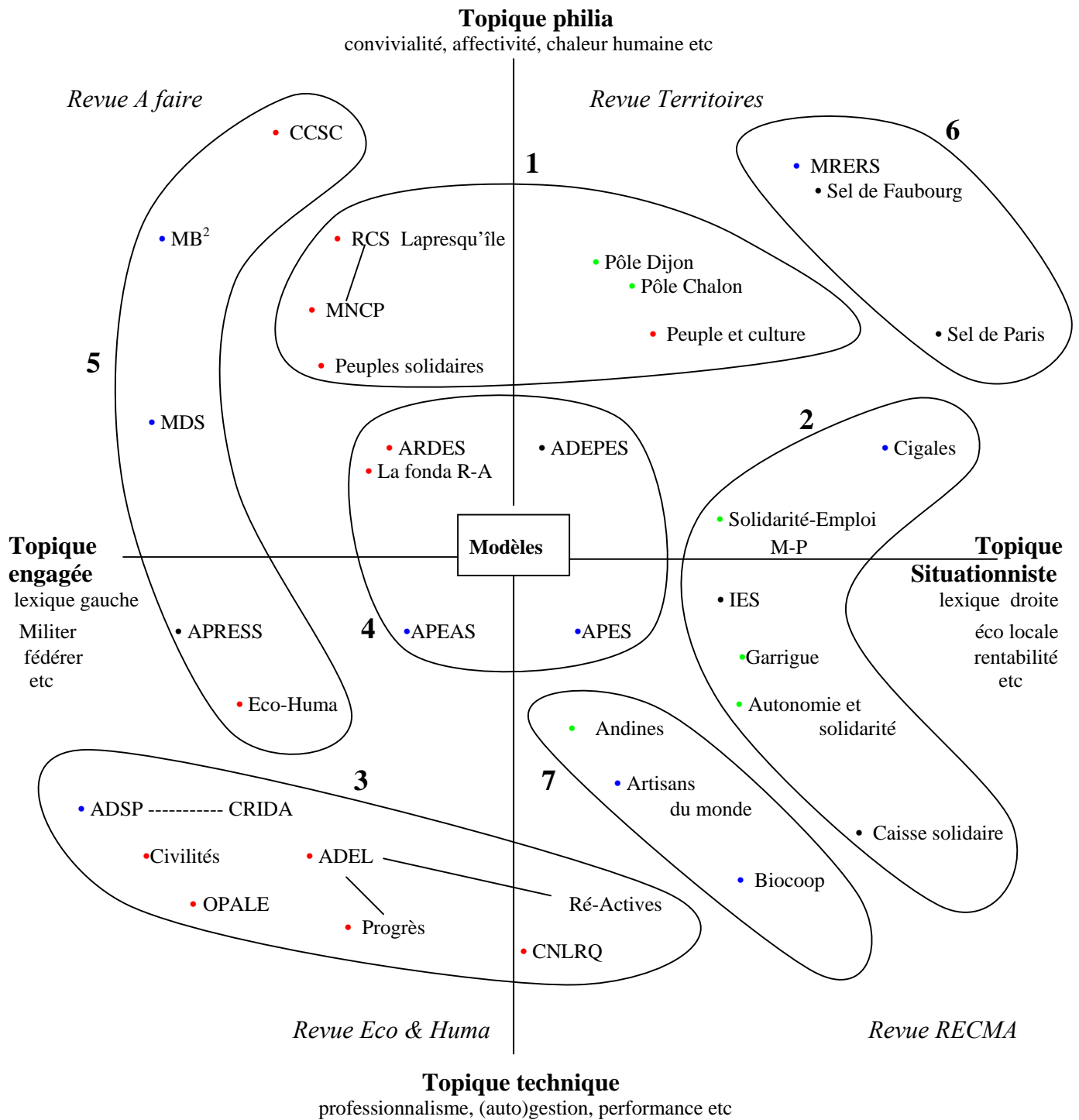
L'actuel état disséminé du pouvoir et les disputes qui émergent lorsqu'il se manifeste handicapent aussi la collaboration de l'économie solidaire avec les autres fractions du mouvement social. Les Solidaires les plus éloignés de la question de la fédération (et dont la dominante est souvent à la philia dans le plus pur respect du *faire*) sont aussi ceux qui regrettent que les collectivités locales ne « les financent » *que* sur la création d'entreprises libérales classiques et jamais sur des dynamiques réellement solidaires tendant au comportement social total. Mais n'est-ce pas là l'indice d'un manque d'image claire de l'économie solidaire immédiatement liée au fait qu'elle ne possède pas de signification instituée (et institutionnelle) que seule pourrait faire valoir une fédération confortablement édifiée sur la grosseur de ses propres rangs ?

Renforcer son identité peut aussi permettre à l'économie solidaire de se définir par rapport à l'économie sociale afin de lui spécifier ses règles grammaticales et ses valeurs. Il ne

s'agit bien évidemment pas de dresser l'une contre l'autre la petite sœur et la grande sœur mais il s'agit pour l'économie solidaire de se donner la force nécessaire afin de faire entendre à l'économie sociale que le « conventionnement » d'un réel tiers secteur (éventuellement à l'échelle européenne) doit se faire en tenant compte de l'imaginaire solidaire. Actuellement ce n'est pas le cas et beaucoup de choses attestent d'imaginaires bien séparés. Il suffit d'envisager les publicités télévisées de la MACIF dont le slogan *C'est ça être assureur militant* ne recèlent guère de teneur solidaire. Lorsque la mutuelle explique les innombrables avantages de son assurance automobile individuelle, on est là dans un « militantisme » curieusement individualiste qui est bien loin de réhabiliter l'impératif d'action pour autrui (R1) au principe du mutuellisme de Proudhon. Au détour de nos forums certains Solidaires épinglent ce paradoxe et s'interrogent : que serait l'effet d'une publicité de la même mutuelle expliquant aux affiliés que l'argent de leur adhésion est bel et bien versé dans une cagnotte de solidarité mais qu'ils pourraient ne jamais connaître puisqu'elle risque surtout d'être utile à des plus désaffiliés qu'eux ?

Enfin, la dernière exigence — et non la moindre — que doit dès aujourd'hui affronter l'économie solidaire est celle du maintien de R2 dans son nécessaire processus d'institutionnalisation. Comment peut-elle procéder pour ne pas perdre la douceur qui fait la force de sa praxis et qui parvient à concéder aux désaffiliés un statut social, un statut politique et un statut économique qu'ils ne peuvent conjuguer nulle part ailleurs ? Une démocratie libertaire au sein de l'économie solidaire devrait être une démocratie où ces héros des cités microscopiques trouvent les dispositifs qui leur permettraient de s'exprimer avec la même force et la même tranquillité que dans les petits mondes qu'ils contribuent à inventer.

Cette tâche-là est à n'en pas douter la plus difficile. Les altermondialistes et autres mouvements de chômeurs (AC !, No Vox, etc) peuvent en témoigner. Les derniers à y être parvenus ont organisé la modernité, il y a plus d'un siècle. Aujourd'hui, les Solidaires et leurs amis sont encore loin du compte.



- ont adhéré au REAS et adhèrent au MES
- n'adhèrent qu'au MES
- n'ont adhéré qu'au REAS
- n'ont adhéré à aucun des deux réseaux.

Les coopératives *Ambiance bois* et *Ardelaine* (issues de la tradition alternative ALDEA-REAS) ainsi que B.E.S. et E.T.R.E (issues de la tradition solidaire ADSP-MES) très sollicitées comme modèles de réussite dans l'économie solidaire constituent les modèles centraux qui connaissent l'équilibre grammatical et usent à la perfection d'arguments issus des quatre topiques.

Annexe I

Bibliographie

Index des sigles, abréviations et acronymes

Bibliographie

- **Accardo A.**, 2003, *Le petit-bourgeois gentilhomme. La moyennisation de la société*, Bruxelles, Labor.
- **Althusser L.**, 1986, *Pour Marx*, Paris, La découverte.
- **Allan Michaud D.**, 1989, *L'avenir de la société alternative. Les idées 1968-1990...*, Paris, L'Harmattan.
- **Amouroux P.**, 2003, « La finance solidaire pour un autre projet de société », dans *L'alter-économie. Quelle "autre mondialisation" ?*, *Revue du MAUSS*, n° 21, pp. 66-72.
- **Andolfatto D., Labbé D.**, 2000, *Sociologie des syndicats*, Paris, Syros-La découverte.
- **Ansart P.**, 1967, *Sociologie de Proudhon*, Paris, PUF.
- **Ansart P.**, 1969, *Marx et l'anarchisme, Essai sur les sociologie de Saint Simon, Proudhon et Marx*, Paris, PUF.
- **Ansart P.**, 1970, *Naissance de l'anarchisme, Esquisse d'une explication du proudhonisme*, Paris, PUF.
- **Ansart P.**, 1984, *Proudhon, Textes et débats*, Paris, Le livre de poche.
- **Archambault E.**, 1995, *Le secteur sans but lucratif en France. Synthèse de la recherche effectuée dans le cadre du programme J. Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif*, Paris, Fondation de France.
- **Arendt H.**, [1961], 1983, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Levy.
- **Aristote.**, 1990, *Politique*, III 6, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion.
- **Aristote**, 1991, *Rhétorique*, trad. Ruelle C-E., Paris, Le livre de Poche.
- **Aristote.**, 2004, *Topiques*, Organon V, trad. J. Tricot, Paris, Vrin.
- **Aron R.**, 1935, *La Sociologie allemande contemporaine*, Paris, PUF.
- **Aznar A., Caillé A., Laville J-L., Robin J., Sue R.**, 1997, *Vers une économie plurielle, Un travail, une activité, un revenu pour tous*, Paris, Syros/Alternatives économiques.
- **Baillargeon N.**, 1999, « Une proposition libertaire : l'économie participative », dans *Utopies économiques. Agone*, n°21, pp. 159-176.
- **Bancal J.**, 1970, *Proudhon, pluralisme et autogestion : les fondements*, Paris, Aubier-Montaigne.
- **Bancal J.**, 1970, *Proudhon, pluralisme et autogestion : les réalisations*, Paris, Aubier-Montaigne.

- **Barthélemy M.**, 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- **Bayon D.**, 1999, *Les SEL, pour un vrai débat*, Paris, Yves Michel.
- **Bayon D., Servet M.**, 1998, « Les SEL, vers un nouveau monde citoyen et solidaire ? », dans *Une seule solution, l'association ?*, *Revue du MAUSS*, n° 11, pp. 309-339.
- **Bélanger P-R., Boucher J., Lévesque B.**, 1994, « L'économie solidaire au Québec, la question du modèle de développement », dans Laville J-L., dir., *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée deBrouwer, pp. 139-175.
- **Berthod A.**, 1923, « Introduction à l'Idée générale de la révolution de P-J Proudhon », dans Proudhon P-J., *Idée générale de la révolution*, Paris, Marcel-Rivière, pp. 5-92.
- **Biard R.**, 1977, « L'irruption des idées libertaires », dans *A gauche, ces chrétiens ... Autrement*, n° 8, pp. 158-164.
- **Blanc J.**, 2000, *Les monnaies parallèles, unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan.
- **Blanc J., Ferraton C., Malandrin G.**, 2003, « Les systèmes d'Echange Local », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès* n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 91-100.
- **Boissevain J.**, 1974, *Friends of friends, Networks, Manipulators and Coalitions*, Oxford, Basil Blackwell.
- **Boissonnat J., Grannec C.**, 1999, *L'aventure du christianisme social*, Bayard éditions – Desclée de Brouwer.
- **Boltanski L.**, 1982, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.
- **Boltanski L.**, 1990, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié.
- **Boltanski L.**, 1993, *La souffrance à distance*, Paris, Métailié
- **Boltanski L.**, 2002, « The left after may 1968 and the longing for total revolution », in *Thesis Eleven*, n° 69, pp. 1-20.
- **Boltanski L.**, 2004a, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard.
- **Boltanski L.**, 2004b, « Autour de la justification : un parcours dans le domaine de la sociologie morale », dans *Actes du colloque du GSPM*, tiré à part communiqué par l'auteur.
- **Boltanski L., Thévenot L.**, 1991, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard
- **Boltanski L., Chiapello E.**, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- **Bourdieu P.**, 1979, *La distinction , critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

- **Bourdieu P.**, 2001, *Science de la science et réflexivité, Cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Raisons d’agir
- **Bourseiller C.**, 2003, *Histoire générale de l’ultra-gauche*, Paris, Denoël.
- **Bréhier E.**, 1954, *Histoire de la philosophie allemande*, Paris, Vrin.
- **Bucolo E.**, 2003, « Le commerce équitable », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès*, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 109-118.
- **Caillé A.**, 1997, « Trente thèses pour contribuer à l’émergence d’une gauche nouvelle... », dans *Comment peut-on être anticapitaliste ? Revue du MAUSS*, n° 9, pp. 297-331.
- **Caillé A.**, 1998, « don et association », dans *Une seule solution, l’association , ... Revue du MAUSS*, n°9, pp. 75-83
- **Caillé A.**, 2000, *Anthropologie du don, le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Caillé A.**, 2001, « La société civile qui advient », dans *Association, démocratie et société civile*, Paris, La découverte/MAUSS/CRIDA, pp. 183-208.
- **Caillé A.**, 2003, « Sur le concept d’économie en général et d’économie solidaire en particulier », dans *L’alter-économie, quelle autre mondialisation ? Revue du MAUSS*, n° 21, pp. 215-236.
- **Callon M.**, 1986, « Eléments pour une sociologie de la traduction, la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », dans *L’année sociologique*, n° 36, pp. 169-208.
- **Callon M.**, 1999a, « La sociologie peut-elle enrichir l’analyse économique des externalités ? Essai sur la notion de cadrage-débordement », dans *Innovations et performances*, Paris, EHESS, pp. 399-431.
- **Callon M.**, 1999b, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l’attachement et du détachement », dans *Sociologie du travail*, n° 41, pp. 65-78.
- **Callon M., Lascoumes P., Barthe Y.**, 2001, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- **Callon M., Latour B.**, 1997, « Tu ne calculeras pas ou comment symétriser le don et le capital », dans *Comment peut-on être anti-capitaliste ? Revue du Mauss*, n°9, pp. 45-70.
- **Capdevielle J.**, 2004., *Modernité du corporatisme*, Paris, Presses de Sciences Po.
- **Castel R.** 1995, *La métamorphose de la question sociale*, Paris, Gallimard.
- **Castel R., Haroche C.**, 2001, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard.
- **Castells M.**, 1998, *La société en réseau. L’ère de l’information, vol. I*, trad. P. delamare, Paris, Fayard.

- **Castells M.**, 1999, *Le pouvoir de l'identité, L'ère de l'information, vol. II*, trad. Chemla P., Paris, Fayard.
- **Castells M.**, 1999, *Fin de millénaire. L'ère de l'information, vol. III*, trad J.-P Bardos, Paris, Fayard.
- **Castoriadis C.**, [1952a], 1974, « La direction prolétarienne », dans *L'expérience du mouvement ouvrier I, Comment lutter*, Paris, 10/18, pp. 145-163 (paru dans *Socialisme ou Barbarie* n° 10).
- **Castoriadis C.**, [1952b], 1979, « Sur le programme socialiste », dans *Le contenu du socialisme*, Paris, 10/18, pp. 47-67 (paru dans *Socialisme ou Barbarie* n° 10).
- **Castoriadis C.**, [1957a], 1979, « Le contenu du socialisme II », dans *Le contenu du socialisme*, Paris, 10/18, 103-221 (paru dans *Socialisme ou Barbarie* n° 22).
- **Castoriadis C.**, [1957b], 1974, « Bilan, perspectives, tâches », dans *L'expérience du mouvement ouvrier I, Comment lutter*, Paris, 10/18, pp. 383-407 (paru dans *Socialisme ou Barbarie*, n° 21).
- **Castoriadis C.**, [1959], 1974, « Prolétariat et organisation », dans *L'expérience du mouvement ouvrier II, Prolétariat et organisation*, Paris, 10/18, pp. 123- 248 (paru dans *Socialisme ou Barbarie*, n° 27 et n° 28).
- **Castoriadis C.**, [1960], 1973, « Conception et programme de *Socialisme ou Barbarie* », dans *La société bureaucratique II, La révolution contre la barbarie*, Paris, 10/18, pp. 395-417 (paru dans *Etudes* n° 6).
- **Castoriadis C.**, [1961], 1979, « Ce que signifie le socialisme », dans *Le contenu du socialisme*, Paris, 10/18, pp.223-260 (paru dans *International Socialism*).
- **Castoriadis C.**, 1974, « La question de l'histoire du mouvement ouvrier », dans *L'expérience du mouvement ouvrier I, Comment lutter*, Paris, 10/18, pp. 11-116.
- **Castoriadis C.**, 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- **Castoriadis C.**, 1981, [1986], « L'imaginaire : la création dans le domaine social-historique », dans *Domaines de l'homme, Les carrefours du labyrinthe II*, pp. 272-295.
- **Castoriadis C.**, [1983], 1986, « Marx Aujourd'hui », dans *Domaines de l'homme, Les carrefours du labyrinthe II*, pp. 90-104.
- **Castoriadis C.**, [1985], 1999, « Institution première de la société et institutions secondes », dans *Figures du pensable, Les carrefours du labyrinthe VI*, Paris, Seuil, pp. 115-126.
- **Castoriadis C.**, 1988, « Les mouvements des années soixante », dans Castoriadis C., Lefort C., Morin E., *Mai 68 : La brèche suivi de Vingt ans après*, Paris, Complexe, pp. 183-197.

- **Castoriadis C.**, [1988], 1990, « Pouvoir, politique, autonomie », dans *Le monde morcelé, Les carrefours du labyrinthe III*, Paris, Seuil, pp. 137-171.
- **Castoriadis C.**, [1988], 1990b, « Individu, société, rationalité, histoire », dans *Le monde morcelé, Les carrefours du labyrinthe III*, Paris, Seuil, pp. 47-86.
- **Castoriadis C.**, [1990], 1999, « Quelle démocratie ? », dans *Figures du pensable, Les carrefours du labyrinthe VI*, pp. 145-180.
- **Castoriadis C.**, [1996], 1999, « Héritage et révolution », dans *Figures du pensable, Les carrefours du labyrinthe VI*, Paris, Seuil, pp. 129-144.
- **Cépède F.**, 2003, « L'autogestion dans la propagande des socialistes, 1968-1980 », dans Georgi F., dir., *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 229-244.
- **Chaniel P.**, 1998, « La délicate essence de la démocratie : solidarité, don et association », dans *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif, Revue du MAUSS semestrielle*, n° 11, pp. 28-43 (repris dans *Justice, don et association, La délicate essence de la démocratie*)
- **Chaniel P.**, 2000, « Le socialisme, un (anti-)utilitarisme sympathique ? », dans *L'autre socialisme, revue du MAUSS semestrielle*, n° 16, pp. 13-53 (repris dans *Justice, don et association, La délicate essence de la démocratie*).
- **Chaniel P.**, 2000b, « L'association est-elle une politique ? », dans *L'autre socialisme, revue du MAUSS semestrielle*, n° 16, pp. 284-309 (repris dans *Justice, don et association, La délicate essence de la démocratie*).
- **Chaniel P.**, 2001, *Justice, don et association, La délicate essence de la démocratie*, Paris, MAUSS - La découverte.
- **Chaniel P.**, 2001b, « Société civile, société civique ? associationnisme, libéralisme et républicanisme », dans *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte / MAUSS / CRIDA, pp. 141-161.
- **Chaniel P.**, 2003, « Les trésors perdus du socialisme associationniste français », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès*, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 45-54.
- **Chaniel P., Laville J-L.**, 2002, « L'économie solidaire : une question politique », dans *Mouvements*, n° 19, La découverte, Paris, pp. 11-20.
- **Charpier F.**, 2002, *Histoire de l'extrême gauche trotskiste de 1929 à nos jours*, Paris, Edition 1°.
- **Cérézuelle D.**, 2003, « Autoproduction et développement social », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès* n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 101-108.

- **Codello-Guijarro P.**, 2003, « Vers la construction d'un espace public de proximité », dans *Economie solidaire et démocratie*, Hermès n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 83-90.
- **Collectif MB².**, 2001, *Pour une économie alternative et solidaire*, Paris, L'Harmattan.
- **Collin D.**, 1997, *La Fin du travail et la mondialisation, idéologie et réalité sociale*, Paris, L'Harmattan.
- **Colson D.**, 2001, *Petit lexique de l'anarchisme de Proudhon à Deleuze*, Paris, Le livre de poche.
- **Combemale P.**, 1999, « Libres propos critiques sur l'appel des 35 », dans *Comment peut-on être anticapitaliste ? Revue du MAUSS*, n°9, pp. 279-183.
- **Corcuff P.**, 2001, *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris, Armand Colin.
- **Corcuff P.**, 2003, *La question individualiste – Stirner, Marx, Durkheim, Proudhon*, Latresne (près Bordeaux), Le Bord de l'Eau.
- **Corcuff P., Artous A.**, 2004, *Nouveaux défis pour la gauche radicale - Émancipation et individualité*, Latresne (près Bordeaux), Le Bord de l'Eau.
- **Corcuff P., Depraz N.**, 2001, « Une sociologie de ressources phénoménologiques : un programme de recherche au carrefour de la sociologie et de la philosophie », dans *Phénoménologie et sociologie*, Paris, PUF, pp. 105-126
- **Dacheux E.**, 2001, « Les associations dans l'espace public européen », dans *Association, démocratie et société civile*, Paris, La découverte – MAUSS – CRIDA, pp. 165-181.
- **Dacheux E.**, 2003, « Un nouveau regard sur l'espace public et la crise démocratique », dans *Economie solidaire et démocratie*, Hermès, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 195-204.
- **Dacheux E., Laville J-L.**, 2003, « Penser les interactions entre le politique et l'économique », dans *Economie solidaire et démocratie*, Hermès, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 9-18.
- **Dandé S.**, 2003, « Le PCF et l'autogestion. Histoire d'un ralliement, 1968-1979 », dans Georgi F., dir., *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 245-255.
- **Debord G.**, [1957], 1997, *Rapport sur la construction des situations*, Paris, Mille et une nuit (Paru dans *Internationale Situationniste*).
- **Debord G.**, [1967], 1992, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard.
- **de Foucault J.B., Piveteau D.**, 1995, *Une société en quête de sens*, Paris, Odile Jacob.
- **Defourny J.**, 1992, « Vers une économie politique des associations », dans *Vie associative et fonctions collectives, actes du 10^e congrès des économistes belges de langue française*, CIFOP, Charleroi, tiré à part.

- **Defourny J., Monzon J. L.**, 1992, *Economie Sociale – The Third sector*, Bruxelles, De Boeck, manuscrit communiqué par l’auteur.
- **Delfau G.**, 2000, « Février 48 », dans *L’autre socialisme, entre utilitarisme et totalitarisme*, *Revue du MAUSS*, n° 16, pp. 217-223.
- **Demoustier D.**, 1990, « Structures d’économie sociale et insertion par le travail », dans *La revue de l’économie sociale*, n° 22, pp. 173-191.
- **Demoustier D.**, 1998, « Des structures diversifiées à la croisée des chemin », dans Defourny J., Favereau L., Laville J-L., dir., *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 41-72.
- **Demoustier D.**, 2001, *L’économie sociale et solidaire*, Paris, Syros - La découverte.
- **Demoustier D.**, 2002, « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », dans *Revue française des affaires sociales*, 56^e année, n° 4, pp. 99-116.
- **Desroche H.**, 1975, *La société festive, du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*, Paris, Seuil.
- **Desroche H.**, 1976, *Le projet coopératif*, Paris, Les éditions ouvrières - Economie et Humanisme.
- **Desroche H.**, 1983, *Pour un traité d’économie sociale*, Paris, CIEM.
- **Desroche H.**, 1991, *Histoires, d’économies sociales*, Paris, Syros – CJDES.
- **Desroche H.**, 1992, « Economie sociale versus économie pontificale ... », dans *La revue de l’économie sociale*, n° 25, pp. 73-98.
- **Devillers P.**, 1997, « Le coopératisme de Charles Gide », dans *La Revue des Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 269, pp. 68-83.
- **Do J-L.**, 2002, « Du SEL au SELT, du système d’échange local au système d’échange local au temps », dans *Au delà de l’économie : quelles alternatives, Réfractations*, n°9, pp. 69-75.
- **Donegani J-M.**, 1977, « De MPF en PSU: un mouvement entre en socialisme », dans *A gauche ces chrétiens ...*, *Autrement*, n° 8, pp. 116-127.
- **Drapéri J-F.**, 2000, « L’économie sociale face à un siècle de pratiques coopératives », dans *Revue des Etudes Coopératives, Mutuellistes et Associatives*, n° 275-276, pp. 124-125.
- **Drapéri J-F.**, 2001, « Pour une sociologie historique de l’économie sociale », dans *Pour*, n° 172, pp. 51-61.
- **Drapéri J-F.**, 2003, « L’économie sociale et solidaire : utopie, alternative, réforme ? », dans *Revue des Etudes Coopératives, Mutuellistes et Associatives*, n° 290, pp. 10-24
- **Dreyfus F. G.**, 1992, « Catholicisme et libéralisme économique », dans *La revue de l’économie sociale*, n° 25, pp. 99-120.

- **Dubet F.**, 2001, *La fin de l'institution*, Paris, Seuil.
- **Dumont L.**, 1977, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard.
- **Dumont L.**, 1983, *Essais sur l'individualisme, Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil.
- **du Passage H.**, 1938, *Socialisme et Catholicisme social*, Paris, Fédération nationale catholique.
- **Duriez B.**, 1997, « De l'Action Catholique au contrôle Etatique. L'exemple des services du Mouvement Populaire des Familles », dans Vincent G. Dir., *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale*, Paris, L'Harmattan, pp. 117-134.
- **Elias N.**, 1993, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.
- **Ellul J.**, 1988, *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde.
- **Eme B.**, 1982, « A l'ombre des dépendances conviviales », dans *Autogestions*, n° 8-9, pp. 167-173.
- **Eme B.**, 1994, « Insertion et économie solidaire », dans Eme B., Laville J-L., *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 157-194.
- **Eme B.**, 1998, « Participation sociale et formes plurielles d'insertion », dans Defourny J., Favereau L., Laville J-L., *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, pp.293-320.
- **Eme B.**, 2001, « Les ambiguïtés de l'association », dans *Association, démocratie et société civile*, Paris, La découverte/MAUSS/CRIDA, pp. 27-58.
- **Eme B.**, 2003, « Agir solidaire et publicité des conflits », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès n° 36*, Paris, CNRS éditions, pp. 165-173.
- **Eme B., Gautrat J., Gounouf M-F., Laville J-L.**, 1997, « Organisation, charisme et citoyenneté : l'Ucc Emmaüs », dans Laville J-L., Sainsaulieu R., dir, *Sociologie de l'association*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 223-269.
- **Eme B., Laville J-L.**, 1988, *Les petits boulots en question*, Paris, Syros – Alternatives économiques.
- **Eme B., Laville J-L., Mothé D., Perret B., Roustang G.**, 1996, *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Enjolras B.**, 2002, *L'économie solidaire et le marché*, Paris, L'Harmattan.
- **Ewald F.**, 1986, *L'Etat providence*, Paris, Grasset et Fasquelle.
- **Fairclough N.**, 1993, « Critical discourse analysis and the marketization of public discourse: the universities », *Discourse and Society*, 4 (2), pp. 133-168.

- **Fairclough N.**, 1995, *Critical Discourse Analysis. The critical study of language*, London, Longman.
- **Fauquet G.**, [1935], 2000 « Le secteur coopératif, Essai sur la place de l'homme dans les institutions coopératives et sur la place de celles-ci dans l'économie », dans *Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives* n° 54, reproduit dans *RECMA* n° 275, pp. 31-33.
- **Ferrand-Bechmann D.**, 1992, *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros-Alternatives.
- **Ferrand-Bechmann D.**, 2000, *Le métier de bénévole*, Paris, Economica.
- **Ferreira N.**, 2004, *Economie sociale et autogestion*, Paris, L'Harmattan.
- **Fotopulos T.**, 1999, « Pour une démocratie économique », dans *Utopies économiques, Agones*, n° 21, pp. 137-158.
- **Fourier C.**, 1845, *Avant propos au Nouveau monde industriel et sociétaire*, dans *Œuvres complètes*, T. 6., Paris, La librairie sociétaire.
- **Fourquet F.**, 1999, « Le capitalisme existe-t-il ? », dans *Comment peut-on être anti-capitaliste ? Revue du MAUSS*, n°9, septembre, pp. 77-90.
- **Fraisse L.**, 2002, « Une mutation de l'espace public associatif » dans Haeringer J., Traversaz F., dir., *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod, tiré à part communiqué par l'auteur.
- **Fraisse L.**, 2003, « Economie solidaire et démocratisation de l'économie », dans *Economie - solidaire et démocratie, Hermès* n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 137-146.
- **Fraisse L.**, 2004, « Inter-réseaux d'économie solidaire – Un bref aperçu historique », document de travail IRES communiqué par l'auteur.
- **Fraisse L., Boulianne M., Ortiz H.**, 2003, « Economie solidaire et mondialisation », dans *L'alter-économie, quelle autre mondialisation ? Revue du MAUSS*, n° 21, pp. 47-54.
- **Frère B.**, 2002, « de la philosophie à la sociologie en compagnie de Pierre Bourdieu », dans *Revue de l'institut de sociologie*, 1-4, Bruxelles, pp. 103-118.
- **Frère B.**, 2004a, « Genetic structuralism, psychological sociology and pragmatic social actor theory, Proposals for a convergence of French sociologies » dans *Theory, culture and society*, July-Augustus, n° 21 (2-3), London, Sage, pp. 85-99.
- **Frère B.**, 2004b, « Phénoménologie et personnalisme », dans *Archives de philosophie*, n°67, cahier III, Centre de Sèvres, Paris, pp. 445-464.
- **Frère B.**, 2005a « Quelle phénoménologie pour une sociologie du consensus ? » dans *Etudes phénoménologiques*, n° 41-42, Bruxelles, Ousia, pp. 243-266.
- **Frère B.**, 2005b, « Incertitudes sur l'Habitus », dans *Archives Européennes de Sociologie*, XLVI (3), Cambridge University Press, pp. 471-496

- **Frère B.**, 2006a, « La sociologie de la connaissance de Max Scheler : vers un régime d'action *philia* pour l'économie solidaire », à paraître dans *Informations sur les sciences sociales*, n° 4, Sage.
- **Frère B.**, 2006b, « Scheler critique de Husserl » à paraître dans *Philosophie*, Paris, Minuit.
- **Frings M. S.**, 1988, « La fondation historico-philosophique du capitalisme selon Max Scheler », trad. H. Leroux, dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXV, Paris, PUF, pp. 353-364.
- **Frings M. S.**, 1997, *The mind of Max Scheler*, Milwaukee, Markette University Press.
- **Gaillard C.**, 2000, « Les ateliers nationaux. Bilan d'un volontarisme politique et étatique », dans *L'autre socialisme, entre utilitarisme et totalitarisme, Revue du MAUSS*, n° 16, pp. 224-236.
- **Gaudillère J-P, Lechevalier A.**, 2002, « L'économie sociale et solidaire, un projet politique », dans *Mouvements*, n° 19, pp. 7-10.
- **Gardin L.**, 2000, « Droit au travail et association », dans *L'autre socialisme, entre utilitarisme et totalitarisme, Revue du MAUSS*, n° 16, pp. 325-328.
- **Gardin L.**, 2002, « Le bénévolat dans une approche substantive de l'économie. Le cas de cinq services d'aide aux personnes dépendantes », dans *Revue française des Affaires sociales*, n° 4, 56^e année, pp. 125-147.
- **Gardin L.**, 2003, « Entreprise sociale et droit social », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès*, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 65-72.
- **Gardin L.**, 2004, *Réciprocité et économie solidaire, Une contribution à la nouvelle sociologie économique*, Thèse de doctorat soutenue au Conservatoire National des Arts et Métiers, t I, communiquée par l'auteur.
- **Gardin L., Laville J-L.**, 1999, « Les initiatives locales en Europe et le renouvellement des politiques publiques », dans *Economie et solidarités*, vol. 30, n° 2, pp. 120-137.
- **Georgi F.**, 2003, « Les "rocardiens", pour une culture politique autogestionnaire », dans Georgi F., dir., *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 201-220.
- **Gibaud B.**, 2000, « Jean Jaurès et la mutualité », dans *Revue des Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 275-276, pp. 44-48.
- **Giddens A.**, [1984], 1987, *La constitution de la société, Eléments de la théorie de la structuration*, trad Audet M., Paris, PUF.
- **Giddens A.**, [1990], 1994, *Les conséquences de la modernité*, trad. Meyer O., Paris, L'Harmattan.

- **Giddens A.**, 1994, *Beyond left and right*, Cambridge, Polity Press.
- **Giddens A.**, [1998], 2002, *La troisième voie*, trad. Bouvet L., Colombani E., Michel F., Paris, Seuil.
- **Gide C.**, [1884], 1931 (rééd. 2000), *Principes d'économie politique*, Paris, L'Harmattan
- **Gide C.**, [1900] 2001a, « L'économie sociale au XIX^e siècle », dans *Coopération et économie sociale, 1886 – 1904*, Paris, L'Harmattan, pp. 237-269 (Reproduit en partie dans *Revue des Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 275-276).
- **Gide C.**, [1900] 2001b, « L'idée de solidarité en tant que programme économique », dans *Coopération et économie sociale, 1886 – 1904*, Paris, L'Harmattan, pp. 174-185.
- **Gide C.**, [1889] 2001c, « L'école nouvelle. Communication à la société d'Etudes Sociales de Genève », dans *Coopération et économie sociale, 1886 – 1904*, Paris, L'Harmattan, pp. 147-171.
- **Gide C.**, [1893], 2001d, « Charles Fourier, Buchez. Contribution à l'Almanach de la coopération française », dans *Coopération et économie sociale, 1886 – 1904*, Paris, L'Harmattan.
- **Gide C.**, [1902], 2000, « L'école coopérative de Saint-Claude », dans *Revue des Etudes Coopératives, Mutuellistes et Associatives*, n° 275-276, pp. 57-59 (paru dans *Le Jura socialiste*, 25 octobre).
- **Gide C, Rist C.**, [1909], 1944, 2000, *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Dalloz.
- **Gilet B.**, 2002, « Un exemple d'alternative : les SEL », dans *Au delà de l'économie : quelles alternatives ? Réfractations*, n°9, pp. 63-67.
- **Gottraux P.**, 1997, *Socialisme ou Barbarie, un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot.
- **Gorz A.**, 1980, *Adieux au prolétariat*, Paris, Seuil.
- **Gorz A.**, 1982, « La conquête de l'autonomie », dans *Autogestions*, n° 8-9, pp. 187-203.
- **Gorz A.**, 1988, *Métamorphose du travail, Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- **Gorz A.**, 1997, *Misère du présent, richesse du possible*, Paris, Galilée.
- **Gorz A.**, 2001, « Tous entrepreneurs ? » Postface à Dreuille A., dir., *Les aventuriers de l'économie solidaire*, Paris, L'harmattan.
- **Gorz A., Mothé D., Block F.**, 1985, « L'avenir du travail en question », dans *Autogestions*, n° 19, pp. 15-22.
- **Granovetter M.**, [1973], 2000, « La force des liens faibles », trad. This-Saint Jean I., Paris, Desclée de Brouwer pp. 45-73.

- **Granovetter M.**, [1985], 2000, « Action économique et structure sociale : le problème de l'encastrement », dans *Le marché autrement*, trad. This-Saint Jean I., Paris, Desclée de Brouwer, pp. 75-114.
- **Granovetter M.**, [1988], 2000, «L'ancienne et la nouvelle sociologie économique : histoire et programme », dans *Le marché autrement*, trad. This-Saint Jean I., Paris, Desclée de Brouwer, pp. 193-222.
- **Guérin I.**, 2003, *Femmes et économie solidaire*, Paris, La découverte/MAUSS/SED. - **Guérin I., Vallat D.**, 1999, « Exclusion et finance solidaire : l'expérience française », dans *Economie et solidarité* », vol. 30, n° 1, pp. 95-110.
- **Guigou J.**, 1980, « Rencontres et autogestions revues et corrigées », dans *Autogestions* n° 1, pp. 67-76.
- **Habermas J.**, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, t. II, trad. J. L. Schlegel, Paris, Fayard.
- **Habermas J.**, 1990, *Ecrits politiques*, trad. Bouchindhomme C., Rochlitz R., Paris, Flammarion.
- **Hahn A.**, 1990, « La sociologie du conflit », dans *Sociologie du travail*, Dunod XXXII 3/90, pp. 375-385.
- **Halba B., Le Net M.**, 1997, *Bénévolat et volontariat*, Paris, La documentation française.
- **Hascoët G.**, 2002, « Va-t-on enfin vers une continuité dans l'action ? », dans *Mouvements* n° 19, pp. 50-60.
- **Hatzfeld H.**, 2003, « L'autogestion dans la recomposition d'un champ politique de gauche », dans Georgi F., dir., *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 173-185.
- **Héber-Suffrin, C et M.**, 1993, *Le cercle des savoirs reconnus*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Héber-Suffrin C.**, 2001, *Echangeons nos savoirs !*, Paris, Syros.
- **Hénnion A.**, 1993, *La passion musicale*, Paris, Métailié
- **Hervieu B., Léger D.**, 1979, *Le retour à la nature. Au fond de la forêt... l'Etat*, Paris, Seuil.
- **Illich I.**, 1973, *La convivialité*, version française en coll. Avec Giard L., Bardet V., Paris, Seuil.
- **Ion J.**, 1999, « Engagements associatifs et espace public », dans *Mouvements*, n° 3, pp. 67-73.
- **Ion J.**, 2001, « Affranchissements et engagements personnels », dans Ion J., dir., *L'engagement pluriel*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 21-45.

- **Ion J.**, 2001b., « Métamorphose de l'engagement, espace public et sphère politique », dans Ion J., dir., *L'engagement pluriel*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 195-217.
- **Ion J., Franguiadakis S., Viot P.**, 2005, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement.
- **Jacquemain M.**, 2002, *La raison névrotique*, Bruxelles, Labor.
- **Jacquemain M.**, 2004, « La marmite et le ragoût. Quelle critique pour quel capitalisme ? », communication à l'occasion du séminaire organisé par le service de philosophie morale de l'université de Liège, tiré à part.
- **Jaurès J.**, [1903], 2000, « Critique de l'économie sociale », dans *Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 275-276, p. 37.
- **Jaurès J.**, [1905], 2000, « Pour les mutualistes », dans *Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 275-276, pp49-51.
- **Johnson P.**, 2003, « commerce équitable et mondialisation », dans *L'alter-économie, quelle autre mondialisation ? Revue du MAUSS*, n° 21, pp. 73-79.
- **Kant E.**, [1785], 1988, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad., Muglioni J., Paris, Bordas.
- **Kant E.**, [1788], 1985, *Critique de la raison pratique*, trad. Ferry L., Wismann H., Paris, Gallimard.
- **Laacher S.**, 1998, « L'Etat et les systèmes d'échanges locaux. Tensions et intentions à propos des notions de solidarité et d'intérêt général. L'exemple du procès de Foix », dans *Politix*, n° 42, pp. 123-149.
- **Laacher S.**, 2002, « Les systèmes d'échange local : entre utopie politique et réalisme économique », dans *Mouvements*, n° 19, pp. 81-88.
- **Laacher S.**, 2003, *Les SEL, une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, La Dispute.
- **Lacroix J-G., Mascotto J.**, 2000, « La pensée molle de Touraine et Giddens », dans *Possibles*, n° 2-3, pp. 27-49.
- **Latouche S.**, 1997a, « La monnaie au secours du social ou le social au secours de la monnaie : les SEL et l'informel », dans *Comment peut-on être anticapitaliste ? Revue du MAUSS*, n°9 pp. 260-271.
- **Latouche S.**, 1997b, « La mondialisation et la fin du politique : diagnostic et perspectives », dans *Comment peut-on être anticapitaliste ? Revue du MAUSS*, n°9 pp. 137-150.
- **Latouche S.**, 2000, « De l'éthique sur l'étiquette au juste prix. Aristote, les SEL et le commerce équitable », dans *Ethique et économie, l'impossible (re)marge*, *Revue du MAUSS*, n° 15, pp. 346-358.

- **Latouche S.**, 2001a, « Malaise dans l'association ou pourquoi l'économie plurielle me laisse perplexe », dans *Association, démocratie et société civile*, pp. 17-26.
- **Latouche S.**, 2001b, *La déraison de la raison économique*, Paris, Albin Michel.
- **Latouche S.**, 2002, « Le marché, l'agora et l'acropole. Se réappropriier le marché », dans *Au delà de l'économie, quelle alternative ? Réfractations*, n°9, pp. 17-26.
- **Latouche S.**, 2003a, « L'oxymore de l'économie solidaire », dans *L'alter-économie. Quelle autre mondialisation ? Revue du MAUSS*, n° 21, pp. 145-150.
- **Latouche S.**, 2003b, *Justice sans limites, le défi de l'éthique dans une économie mondialisée*, Paris, Fayard.
- **Latour B.**, 1989, *La science en action*, Paris, Gallimard.
- **Latour B.**, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La découverte
- **Latour B.**, 2002, *Jubiler — ou les tourments de la parole religieuse*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- **Latour B.**, 2004, « Dialogue sur deux systèmes de sociologie », dans Lafaye C., Trom D., dir., *GSPM-Actes du colloque de Cerisy*, Paris, tiré à part.
- **Laville J-L.**, 1991, *Les services de proximité en Europe*, rapport de synthèse effectuée pour le Commissariat Général du Plan et le Ministère de la Recherche, Paris, CRIDA/LSCI (1992, Syros-Alternatives).
- **Laville J-L.**, 1994a, « Développement de crise », dans Eme B., Laville J-L., dir., *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 7-26.
- **Laville J-L.**, 1994b, « Services, emploi et socialisation », dans Eme B., Laville J-L., dir., *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, pp.115-155.
- **Laville J-L.**, 1994c, «Economie et solidarité : esquisse d'une problématique », dans Laville J-L., dir., *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 9-89.
- **Laville J-L.**, 1997, « L'association, une liberté propre à la démocratie », dans Laville J-L., Sainsaulieu R., dir, *Sociologie de l'association*, Paris , Desclée de Brouwer, pp. 35-73.
- **Laville J-L.**, 1997b, « Association et société », dans Laville J-L., Sainsaulieu R., dir, *Sociologie de l'association*, Paris , Desclée de Brouwer, pp. 321-376.
- **Laville J-L.**, 1998a, « L'économie sociale revisitée à la lumière de l'insertion », dans Defourny J., Favereau L., Laville J-L., dir., *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 321-336.

- **Laville J-L.**, 1998b, « Associations et activités économiques, l'exemple des services de proximité », dans *Une seule solution, l'association ?*, revue du MAUSS, n° 11, pp. 178-208 (repris de *Sociologie de l'association*, 1997)
- **Laville J-L.**, 1999, *Une troisième voie pour le travail*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Laville J-L.**, 2000a, « Le tiers secteur, un objet d'étude pour la sociologie économique », dans *Sociologie du travail*, n° 42, pp. 532-550 (repris dans 2001a, 2001b, 2003b).
- **Laville J-L.**, 2000b, « 150 ans après 1848, l'économie solidaire contre la société de marché », dans *L'autre socialisme, entre utilitarisme et totalitarisme*, Revue du MAUSS, n° 16, pp. 317-324 (issu de *Une troisième voie pour le travail*).
- **Laville J-L.**, 2001a, « La raison d'être des associations », dans *Association, démocratie et société civile*, Paris, La découverte – MAUSS – Crida, pp. 61-140.
- **Laville J-L.**, 2001b, « Economie sociale et solidaire : les enjeux européens », dans Fourel C., dir., *La nouvelle économie sociale*, Paris, Syros, pp. 97-112.
- **Laville J-L.**, 2001c, « L'économie sociale revisitée à la lumière de l'insertion », dans Fourel C., dir., *La nouvelle économie sociale*, Paris, Syros, pp. 321-336.
- **Laville J-L.**, 2003a, « Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle », dans *Revue du MAUSS semestrielle*, n° 21, pp. 237-249.
- **Laville J-L.**, 2003b, « Economie solidaire : les enjeux européens », dans Dacheux E., Laville J-L., dir., *Démocratie et économie solidaire*, *Hermes*, n° 36, pp. 27-35.
- **Laville J-L., Mahiou I.**, 1985a, « La France à la recherche d'un second souffle », dans *Autogestions* n° 22, pp. 87-99.
- **Laville J-L., Mahiou I.**, 1985b, « Scop : des entreprises pas tout à fait comme les autres », dans *Autogestions* n° 22, pp. 100-103.
- **Lecamp G.**, 2001, « Des réseaux à dynamiser », dans *Economie solidaire, ancrer l'utopie, tisser l'avenir*, Pour n° 172, Paris, GREP, pp. 183 – 188.
- **Le Duigou J-C.**, 2001, « Pour une possible convergence entre le syndicalisme et l'économie sociale et solidaire », dans Fourel C., dir., *La nouvelle économie sociale*, Paris, Syros/Alternatives économiques, pp. 79-95.
- **Lefort C.**, [1952a], 1979, « Le prolétariat et sa direction », dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, pp. 59-70 (sous le pseudonyme de Montal C et sous le titre « Le prolétariat et le problème de la direction révolutionnaire », dans *Socialisme ou Barbarie* n° 10).
- **Lefort C.**, [1952b], 1979, « L'expérience prolétarienne », dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, pp. 71-97 (Paru dans *Socialisme ou Barbarie* n° 11).

- **Lefort C.**, [1958], 1979, « Organisation et parti, contribution à une discussion », dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, pp. 98-113 (Paru dans *Socialisme ou Barbarie* n° 26).
- **Lefort C.**, [1960], 1979, « Qu'est-ce que la bureaucratie ? », dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, 271-307.
- **Lefort C.**, [1963], 1979, « La dégradation idéologique du marxisme », dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, pp. 308-322.
- **Lefort C.**, [1966], 1979, « Pour une sociologie de la démocratie », dans *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, pp. 323-348.
- **Lefort C.**, 1979, *Préface aux Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, pp. 7-28.
- **Lefort C.**, [1981], 1986, « Permanence du théologip-politique », dans *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, pp. 275-329.
- **Lefort C.**, 1986, « Relecture du Manifeste communiste », dans *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, pp. 195-212.
- **Lefort C.**, 1986b., « La question de la démocratie », dans *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, pp. 17-32
- **Lefort C.**, 1992, « Une exploration de la chair du social », note sur *De la démocratie en Amérique* », dans *Ecrire à l'épreuve du politique*, Paris, Calmann-Levy, pp. 53-72.
- **Leonardy H.**, 1981, « La dernière philosophie de Max Scheler », dans *Revue Philosophique de Louvain*, tome 79, n° 43, éd. De L'Institut supérieur de Louvain, pp. 367-390.
- **Léon XIII**, 1891, *Rerum novarum, Lettre encyclique du 15 mai 1891*, Trad. dans *Actes de Léon XIII*, B.P., t. III, pp. 18-71, tiré à part. Source : le Site du Vatican.
- **Le Roy A.**, 1937, *Catholicisme social et organisation internationale du travail*, Paris, SPES.
- **Llena C.**, 2002, « Economie populaire, laboratoire de la post-modernité ou forme ultime de capitalisme ? » dans *Au-delà de l'économie quelles alternatives ? Réfractations*, n°9, pp. 35-47.
- **Liêm Hoang-Ngoc.**, 2001, « L'économie sociale et solidaire ou la revanche du socialisme utopique » dans *Economie solidaire : Ancrer l'utopie, tisser l'avenir. Pour*, n° 172, décembre, pp. 47-50.
- **Lipietz A.**, 2001a, *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire, pourquoi et comment ? Rapport au Ministère de l'emploi et de la solidarité (septembre 2000)*, Paris, La Découverte.

- **Lipietz A.**, 2001b, « Rapport sur l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale », dans Fourel C., dir., *La nouvelle économie sociale*, Paris, Syros-La découverte, pp. 27-42.
- **Lyet P.**, 1997, *L'organisation du bénévolat caritatif*, Paris, L'Harmattan.
- **Marchand A.**, 2002, « Improbable économie solidaire », dans *Au-delà de l'économie quelles alternatives ? Réfractations*, n°9, pp. 27-34.
- **Marchat J-F.**, 2000, « L'expérimentation sociale à l'épreuve de l'Etat providence », dans *L'autre socialisme, entre utilitarisme et totalitarisme*, *Revue du MAUSS*, n° 16, pp. 237-264.
- **Marx K.**, [1844], 1996, *Critique de l'économie politique, Manuscrits de 1844*, trad. Gougeon J-P., Paris, Flammarion.
- **Marx K.**, [1846], 1983, *Misère de la philosophie* dans Proudhon P-J., *Philosophie de la misère*, T. III, Paris, Fresnes-A fédération anarchiste, pp.165-321.
- **Marx K.**, [1846], 1983 « Lettre à Proudhon » dans Proudhon P-J., *Philosophie de la misère*, T. III, Paris, Fresnes-A fédération anarchiste, pp. 323-324.
- **Marx K.**, [1867], 1993, *Le capital, Livre I.*, Coord. Lefevre J-P., Paris, PUF.
- **Marx K.**, [1871], 1963, *La guerre civile en France*, Paris, éd. Sociales.
- **Marx K., Engels F.**, [1848], 1994, *Le manifeste du Parti communiste*, trad. Lafargue L., Paris, Mille et une nuits.
- **Marx K., Engels F.**, [1922], 2003, *L'idéologie allemande*, trad. Hildenbrand H., Paris, Nathan.
- **Mauss M.**, [1923-1924],1950, « Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp. 143-279.
- **Méda D.**, 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition ?*, Paris, Flammarion.
- **Méda D.**, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Flammarion.
- **Méda D.**, 2001, « Quelques notes en finir vraiment avec la fin du travail », dans *Travailler est-il (bien) nature*, *Revue du MAUSS*, n° 18, pp. 71-78.
- **Morley J-P.**, 1997, « La Mission Populaire Evangélique : conjonctures, acteurs et transformations idéologiques » dans Vincent G. Dir., *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale*, Paris, L'Harmattan, pp. 83-96.
- **Mothé D.**, 1980, *L'autogestion goutte à goutte*, Paris, Le centurion.
- **Mothé D.**, 1982, « L'anorexie idéologique des alternatifs », dans *Autogestions* n° 8-9, pp. 137-145.
- **Mothé D.**, 1994, « Critique des utopies du temps libre », dans Eme B., Laville J-L., Dir., *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.

- **Mounier E.**, [1936], 1966, « Anarchie et personnalisme », dans Mounier E., *Communisme, anarchie et personnalisme*, Paris, Seuil, pp. 88-189.
- **Mounier E.**, [1938], 1966, « Court traité de la mythique de gauche », dans Mounier E., *Communisme, anarchie et personnalisme*, Paris, Seuil, pp.9-56.
- **Mouriaux R.**, [1994], 2004, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, La découverte.
- **Nachi M.**, 2001, « La vertu du compromis : dimension éthique et pragmatique de l'accord », dans *Revue Interdisciplinaire d'Etudes juridiques*, n° 46, pp. 81-110.
- **Nachi M.**, 2004, « The morality in/of compromise : some theoretical reflections », in *Information sur les sciences sociales*, n° 43, pp. 291-305.
- **Nozick R.**, 1988, *Anarchie, Etat et utopie*, trad. E. d'Auzac de Lamartine, Paris, PUF.
- **Outrequin P., Potier A., Sauvage P.**, 1986, *Les entreprises alternatives*, Syros ALDEA.
- **Passaris S., Raffi G.**, 1984, *Les associations*, Paris, La découverte.
- **Passetti E.**, 1997, « Par l'amitié », dans *La culture libertaire. Actes du colloque international de Grenoble*, Lyon, Atelier de Création Libertaire.
- **Pelletier D.**, 1997, *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La découverte.
- **Pénin**, 1997, « A la redécouverte de Charles Gide », dans *La Revue des Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 266, pp. 14-27.
- **Pénin**, 1997, « Prolégomènes à une œuvre d'économie sociale : Ecrits de Charles Gide 1869-1886 », dans *La Revue des Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives*, n° 272, pp. 79-84.
- **Perelman C.**, 1988, *Traité de l'argumentation*, col. Olbrechts-Tyteca L., Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles
- **Perret B.**, 2000, « Contester le capitalisme ou résister à la société de marché ? », dans *Esprit*, n° 260, pp. 126-134.
- **Pessin A.**, 2001, *L'imaginaire utopique aujourd'hui*, Paris, PUF.
- **Polanyi K.**, 1983., *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. Malamoud C., Angeno M., Paris, Gallimard.
- **Prades J.**, 2001, « Quel est l'avenir de l'économie sociale et solidaire ? Pour une approche économique », dans *Revue Internationale des Etudes Coopératives, Mutuellistes et Associatives*, n°281, pp. 20-29.
- **Proudhon P-J**, [1946], 1983, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, t. II, t. III, Paris, Fresnes-A fédération anarchiste.
- **Proudhon P-J.**, [1946],1983, « Lettre à K. Marx », dans *Système des contradictions économiques*, t. III, Paris, Fresnes-A fédération anarchiste, pp. 325-328.

- **Proudhon P.-J.**, [1851], 1923, *Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*, Paris, Marcel Rivière.
- **Proudhon P.-J.**, 1857, *Manuel du spéculateur à la Bourse*, 5^e éd, Paris :Garnier.
- **Proudhon P.-J.**, [1858, 1860], 1988, *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise*, t. I., Paris, Fayard.
- **Proudhon P.-J.**, [1963], 1959, *Du principe fédératif*, Paris, Marcel Rivière.
- **Proudhon P.-J.**, [1964], 1952, « Lettre aux ouvriers en vue des élections de 1864 », dans *Contradictions politiques*, Paris, Marcel Rivière, pp. 312-326.
- **Proudhon P.-J.**, [1965],1977, *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris, Editions du monde libertaire.
- **Proudhon P.-J.**, [1870], 1952, *Les contradictions politiques*, Paris, Marcel Rivière.
- **Radelet M.**, 1993, *Mutualisme et syndicalisme*, Paris, PUF.
- **Réa A.**, 1997, *La Société en miettes, épreuves et enjeux de l'exclusion*, Bruxelles, Labor.
- **Richard F.**, 1991, *Les anarchistes de droite*, Paris, PUF.
- **Ricoeur P.**, 1995, *Le juste*, Paris, Esprit.
- **Ricoeur P.**, 1997, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil.
- **Rifkin J.**,1997, *La fin du travail*, trad. P. Rouve, Paris, La découverte.
- **Rizzo P.**, 2003, *L'économie sociale et solidaire face aux expérimentations monétaires*, Paris, l'Harmattan.
- **Rocard M.**, 1969, *Le PSU et l'avenir socialiste de la France*, Paris, Seuil.
- **Rocard M.**, 1983, « L'économie sociale, pédagogie de la solidarité », préface à Desroche H., *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, CIEM.
- **Rosanvallon P.**, 1976, *L'âge de l'autogestion*, Paris, Seuil.
- **Rosanvallon P.**, 1979, *Le capitalisme utopique*, Paris, Seuil.
- **Rosanvallon P.**, 1981, *La crise de l'Etat providence*, Paris, Seuil
- **Rosanvallon P.**, 1988, *La question syndicale*, Paris, Seuil.
- **Rosanvallon P.**, 1992, *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard.
- **Rosanvallon P.**, 1995, *La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat providence*, Paris, Seuil.
- **Rosanvallon P.**, 1998, *Le peuple introuvable*, Paris, Gallimard.
- **Rosanvallon P.**, 2000, *La démocratie inachevée*, Paris, Gallimard.
- **Rouillé d'Orfeuil H.**, 2002, *Economie, le réveil des citoyens*, Paris, La découverte.
- **Roustang G.**, 1994, « Pour une économie politique », dans Eme B., Laville J.L., dir., « Cohésion sociale et emploi », Paris, Desclée de Brouwer, pp. 29-45.

- **Roustant G.**, 2002, *Démocratie : le risque du marché*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Roustant G.**, 2003, « Mondialisation et économie solidaire », dans, *Economie solidaire et démocratie*, *Hermès*, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 175-182.
- **Roustant G., Perret B.**,1993, *L'économie contre la société*, Paris, Seuil.
- **Rude F.**, 1954, *C'est nous les canuts. L'insurrection lyonnaise de 1831*, Paris, Domat.
- **Sainsaulieu R.**, 1997, « Associations et entreprises », dans Laville J-L., Sainsaulieu R., dir, *Sociologie de l'association*, Paris , Desclée de Brouwer, pp. 305-320.
- **Sainseaulieu R, Haeringer J, Laville J-L**, 1997, « Penser l'association : du projet au fonctionnement », dans *Sociologie de l'association*, Paris, Desclée de Brouwer, pp.13-33.
- **Sainsaulieu R., Laville J-L**, 1997, « Les fonctionnements associatifs », dans Laville J-L, Sainsaulieu R, dir., *Sociologie de l'association*, Paris , Desclée de Brouwer, pp. 271-303.
- **Scheler M.**, [1916], 1955, *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs*, trad. M. de Gandillac, Paris, Gallimard.
- **Scheler M.**,[1919], 1982, « Christian Socialism as Anti-Capitalism », in *Politisch Pädagogische Schriften*, Gesammelte Werke, band IV, Frings M-S. éd, Bern, Francke Verlag.
- **Scheler M.**, [1921], 1958, *Le Saint, le Génie et le Héros*, trad. Marmy E., Vitte E., ed., Paris/Lyon.
- **Scheler M.**,[1926], 1993, *Problèmes de sociologie de la connaissance*, trad. Mesure S., Paris, PUF.
- **Scheler M.**, 1928, *Nature et forme de la sympathie*, trad. Lefebvre M., Paris, Payot.
- **Scheler M.**, [1929], 1951, *La situation de l'homme dans le monde*, trad Dupuy, M., Paris, Aubier.
- **Schumacher E.F.**, 1978, *Small is beautiful*, Paris, Seuil.
- **Sen A.**, 2003, *L'économie est une science morale*, Paris, La découverte.
- **Servet J-M.**, 1999, *Une économie sans argent, Les Systèmes d'Echange Local*, Paris, Seuil.
- **Soixante** (les), [1864], 1977, « Manifeste des Soixante ouvriers de la Seine », dans Proudhon P-J., *De la capacité politiques des classes ouvrières*, Paris, Fresnes-A fédération anarchiste, pp. 420-429, paru dans *L'opinion Nationale* du 17 février 1864 et dans *Le Temps* du 18 février.
- **Stirner M.**, [1844], 1972, *L'unique et sa propriété*, trad. Gallissaire P., Sauge A., Lausanne, L'Age d'Homme.
- **Smith A.**, [1776], 2000, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, livres I et II*, trad. Baker C., Bernard C., Berthaud D., Blanchon M-T., Chrétien M., Hadley-Péronnet C., Parret B., Prum M., Paris, Economica.

- **Sue R.**, 1997, *La richesse des hommes, vers l'économie quaternaire*, Paris, Odile Jacob.
- **Sue R.**, 2001, *Renouer le lien social, Liberté, égalité, association*, Paris, Odile Jacob.
- **Swedberg R.**, 1994, *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- **Thévenot L.**, 1994a, « Le régime de familiarité. Des choses en personnes », dans *Genèses, Sciences sociales et histoire*, n° 17, pp. 72-101.
- **Thévenot L.**, 1994b, « Nouvelles figures du compromis » dans Eme B., Laville J-L., dir., *Cohésion social et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, pp. 247-255.
- **Thévenot L.**, 1999, « Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », dans *Mouvements*, n°3, pp. 73-82.
- **Thévenot L., Lafaye C.**, 1993, « Une justification écologique ? », dans *Revue française de sociologie*, XXXIV, pp. 495-524.
- **Titscher S., Meyer M., Wodak R., Vetter E.**, 2000, *Methods of text and discourse analysis*, London, Sage.
- **Touraine A. dir.**, 1982 *Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analystes*, Lyon, les éditions ouvrières - Economie et Humanisme.
- **Vallat D.**, 1998, « La finance solidaire, un champ d'application varié », dans *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, AEF/Montchrestien, pp. 499-519.
- **Vallat D.**, 2003, « Finances solidaires : quelle dimension politique ? », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermes* n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 73-82.
- **Vaneigem R.**, 1967, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Paris, Gallimard.
- **Vienney C.**, 1994, *L'économie sociale*, Paris, La découverte.
- **Vincent G.**, 1997, « Caritatif ou solidarité ? Perspectives d'analyses », dans Vincent G., dir., *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale*, Paris, L'Harmattan, pp.5-17.
- **Viveret P.**, 2003, *Reconsidérons la richesse. Rapport au Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire* (2002), Paris, éd. De l'Aube.
- **Wagner P.**, 1996, *Liberté et Discipline*, Paris, Métailié.
- **Weber M.**, 1946, *Essays in Sociology*, New-York, Oxford University Press.
- **Weisbein J.**, 2003, « La contribution de la sociologie politique », dans *Economie solidaire et démocratie, Hermès*, n° 36, Paris, CNRS éditions, pp. 157-164.
- **Weill C.**, 2003, « La revue Autogestion », dans Georgi F., dir., *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 55-63.
- **Yack B.**, 1986, *The longing for total revolution*, Princeton, Princeton University Press.

Index des sigles, abréviations et acronymes

ACEP : Association des Collectifs Enfants Parents
ACL : Association des Correspondants Locaux
ACL* : Atelier de Création Libertaire
ADDES : Association pour le Développement de la Documentation sur l'Economie Sociale
ADEPES : Agences pour le Développement et la Promotion de l'Economie
ADEL : Agence pour le Développement de l'Economie Locale
AdM : Artisans du Monde
ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique
ADSP : Agence pour le Développement des Services de Proximité
AECEP : Association Européenne pour une Citoyenneté et une Economie Plurielle
AI : Association Intermédiaire
AIT : Association Internationale des Travailleurs
ALDEA : Agence de Liaison pour le Développement d'une Economie Alternative
AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ANPE : Agence National Pour l'Emploi
APEAS : Agence Provençale de l'Economie Alternative et Solidaire
APES : Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire
APRESS : Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire
ARDES : Agence Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire
BES : Bois Environnement Service
CA : Conseil d'Administration
CCN : Commission de Conseil National (=CA pour une fédération)
CCSC : Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CEC : Contrat Emploi Consolidé
CEGES : Conseil des Entreprises et Groupements de l'Economie Sociale
CEJ : Contrat Emploi Jeune
CES : Contrat Emploi Solidarité
CESR : Conseil Economique et Social Régional
CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail
CGSCOP : Confédération générale des SCOP
CGT : Confédération Générale du Travail
CIGALES : Clubs d'Investissement pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire
CIRIEC : Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative
Civilités : Citoyens et Initiatives pour la Vie Locale, l'Insertion sur le Territoire et l'Economie Solidaire
CJDES : Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale
CNAI : Conseil National des Associations Intermédiaires

CNAMLCA : Comité National de Liaison des Activités Mutuellistes Coopératives et Associatives
 CNEI : Conseil National des Entreprises d'Insertion
 CNIAE : Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique
 CNLRQ : Comité National de Liaison des Régies de Quartier
 CNPF : Confédération nationale du patronat français (MEDEF)
 CNVA : Conseil National de la Vie Associative
 COORACE : COordination des ORganisations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi
 CRID : Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
 CRIDA : Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie
 CRES(S) : Chambre Régionale de l'Economie Sociale (et Solidaire)
 DDASS : Direction départementale de l'action sociale (service de l'Etat)
 EFTA : European Fair Trade Association
 EI : Entreprise d'insertion
 ETRE : Ecouter Travailler Rencontrer Espérer
 FNARS : Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale
 FNDVA : Fonds National de Développement de la Vie Associative
 FNMF Fédération Nationale des Mutuelles de France
 FSE : Forum Social Européen
 FSM : Forum Social Mondial
 GIEPP : Groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels
 IDES : Institut du Développement de l'Economie Sociale
 IES : Initiative pour une Economie Solidaire
 IFAT : International Fair Trade Association
 IRES (=MES) : Inter-Réseaux de l'Economie Solidaire
 JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne
 LEST : Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail
 LETS Local Exchange and Trading System
 LOC : Ligue Ouvrière Chrétienne
 LSCI Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions
 MAAF : Mutuelle d'Assurances Artisanales de France
 MACIF : Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France
 MAIF : Mutuelle Assurance des Instituteurs de France
 MAUSS Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales
 MDS : Mouvement pour le Développement Solidaire
 MEDEF / Mouvement des Entreprises de France
 MES (=IRES) : Mouvement pour l'Economie Solidaire
 MFP : Mutualité de la Fonction Publique
 MLP : Mouvement de Libération du Peuple
 MNCP : Mouvement National des Chômeurs et Précaires
 MRERS : Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques des Savoirs
 ONG : Organisation Non Gouvernementale
 OPALE Organisation pour des Projets ALternatifs d'Entreprises
 PFCE : Plate-Forme du Commerce Equitable
 PFIL : Plates-Formes d'Initiatives Locales
 PILES : Pôle d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire
 PLIE Plan local d'insertion par l'économie
 PME Petites et moyennes entreprises
 PSU : Parti Social Unifié
 RCS La presque île : Réseau de Citoyenneté Sociale-La presque île

REAS : Réseau d'Economie Alternative et Solidaire
RECMA : Revue des Etudes Coopératives Mutuellistes et Associatives
REPAS : Réseaux d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires
RERS : Réseau d'échange des savoirs
SA Société anonyme
SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production
S-E Solidarité Emploi
SEES : Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire
SEL : Système d'échange local
SEMP : Solidarité-Emploi Midi-Pyrénées
SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière
SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garanti
TPE : Très Petite Entreprise
TUC : Travaux d'utilité collective
UES : Union d'Economie Sociale
UNADEL : Union Nationale des Agents de Développement Local
UNAI : Union nationale des associations intermédiaires
UNIOPSS : Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Annexe II.

(seconde partie : chapitres 4, 5, 6)

Annexe II-1. Paragraphes pour l'analyse textuelle

Annexe II-2. Bibliographie des textes cités ou résumés

***Annexe II-3. Textes fondamentaux de l'économie
alternative et de l'économie solidaire***

Annexe II-1.

Paragrapes pour l'analyse textuelle

Annexe II-1-1.

ALDEA et Autrement : , une même époque, une identique ligne interdiscursive (79-83)

1) A Paris, un restaurant associatif du nom d'Indonésia est créé en 1981 par quatre Indonésiens et un Malaisien, réfugiés politiques. Les fonds furent apportés par des organismes d'aide aux réfugiés politiques, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et l'épargne militante drainée au sein de l'ALDEA. En deux ans, ses rentrées lui permettaient d'assurer à huit personnes un emploi stable et un salaire équivalent au SMIC (1986, p. 35). Ce restaurant coopératif est devenu par ailleurs un lieu de rencontre où s'organisent des débats sur l'économie sociale et alternative ainsi que diverses activités culturelles (expo, spectacles) en soirée. Du chef même du fondateur de l'ALDEA, Indonésia « possède un mode de fonctionnement en accord avec les principes d'ensemble de l'ALDEA — démocratie + autonomie + solidarité — » rapporte l'un des fondateurs et administrateurs de l'agence pour la grandir sur l'échelle de la complétude morale (**Gautier J-P., 1990, administrateur de l'ALDEA, « Des outils financiers pour une économie alternative », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 22., pp. 6-11).**

2) Parmi les cinquante entreprises adhérentes à l'ALDEA (et/ou qui ont fait l'objet d'un investissement de son épargne), sont encore souvent vantés les mérites de Karr'avel et le LEP. Dans la banlieue tarbaise, des ingénieurs en informatique quittent une multinationale et créent une SARL qu'ils nomment Laboratoire d'Electronique des Pyrénées. Leur activité consiste essentiellement à assurer la maintenance des installations électroniques dans les hôpitaux, les centres culturels ou autres lieux publics. Leur objectif principal est de ne pas trop grandir afin de pouvoir rester autonome vis-à-vis des banques et des administrations et de pouvoir poursuivre la rotation des tâches fondées sur l'auto-responsabilisation de chaque travailleur. A cela s'ajoute l'accueil de handicapés (initiation à l'informatique), la présence de ses membres au sein d'une coopérative biologique ainsi que d'une crèche parentale. Tout cela « témoigne de la cohérence d'esprit dans laquelle travaillent et vivent les salariés du LEP » (**ALDEA, 1984, *L'économie alternative : une réponse à la crise ?*, Rech. Cit, p. 35).**

3) A Saint Brieuc, Karr'avel est créé en 1982. Il s'agit d'une SCOP dont les fondateurs se revendiquent du courant autogestionnaire du PSU. Le souci principal des trois mécaniciens à l'origine du projet est de sensibiliser l'automobiliste à l'environnement. Ils suggèrent ainsi, outre leurs services de réparateurs, des stages « d'économie de la voiture » qui permettent à leur client d'apprendre à faire baisser leur usage de l'automobile. « Dans le même élan d'intégrité, les mécaniciens louent leurs outils à leurs clients afin de leur permettre d'assurer seuls et donc à un moindre coût, leurs réparations, tout en prodiguant les conseils adéquats ». Ils ne changent les pièces qu'en cas d'absolue nécessité afin de lutter contre le gaspillage et la société de consommation ». Pour ces dernières raisons, leur clientèle est aussi constituée de

gens parmi les plus démunis qui ne possèdent pas les moyens de s'offrir de nombreuses et coûteuses réparations. Un engagement auprès des moins riches vierges de tout appui étatique. (ALDEA, 1984, *L'économie alternative : une réponse à la crise ?*, Rech. Cit)

A l'origine, « nouveaux entrepreneurs », « entreprises collectives » et « alternatifs » se confondent dans un même enthousiasme libertaire post-soixante-huitard. Le constat est ainsi posé par l'ALDEA et par *Autrement* :

4) « l'entreprise traditionnelle n'invente plus », « les excès du taylorisme et le poids des hiérarchies inutiles repoussent les jeunes », etc. « La nouvelle entreprise » est perçue comme un « lieu de socialisation par excellence où des personnes, unies, résistent » face aux logiques du marché : « lieu d'alliances de classes entre une certaine bourgeoisie engagée à gauche qui préfère gagner moins d'argent et rêve à une "expérience", des petits bourgeois qui désirent échapper à la prolétarianisation de l'usine ou des postes sans pouvoir de décision en institution, des jeunes post-scolaires en recherche d'un travail » (Gauchon P, 1981, « Nouveaux entrepreneurs ? » dans ALDEA journal, n° 4, p. 2).

5) Dans ce spectre, « les nouveaux entrepreneurs » sont aussi bien des « anciens ouvriers » qui reprennent leur ancienne activité en autogestion (LIP, etc), des « intervenants sociaux » (comme Eurêka) qui créent du travail pour des marginaux, des artisans, des commerçants (comme Karr'avel), des restaurateurs (comme Indonesia) ou des « coopérateurs de pointe » (comme le Laboratoire Electronique des Pyrénées). C'est aussi ceux qui, de retour de leur communautés lozériennes, ayant abandonné leurs « illusions », décident de ne s'engager « ni au PS, ni au PC, ni dans la publicité » et pour qui l'entreprise devient « une perspective envisageable : ne pas renier ses idées — antihierarchiques et communautaires — et survivre matériellement. Plusieurs thématiques se rejoignent pour fonder le nouveau projet : la vieille utopie coopérative, renouvelée par les slogans de mai ; la critique de l'Etat et de l'Institution, revigorée par une pratique concrète de production et de travail ; l'aspiration à des petites unités autonomes, amplifiées par le discours écologiste ou environnemental (...). Les pouvoirs publics ne doivent plus prendre des pans entiers de l'économie (et surtout ne plus nationaliser), mais ils gardent un rôle essentiel pour que les conditions sociales de la concurrence soient réunies (...) Ce n'est pas un gouvernement « économique » (qu'il faut) mais un gouvernement de société ... au sens de la nouvelle société de J. Chaban-Delmas (Chancel J., Tixier P-E., 1979, « Le désir d'entreprendre », dans *Autrement*, n° 20., pp. 7-14).

Annexe II-1-2

Le tournant Artiste d'Autrement

1) **Les membres de l'équipe de rédaction d'Autrement commencent très tôt à évoquer la concurrence et le marché :** « Entre l'autogestion et le néolibéralisme » (qui n'est pas péjorativement conoté dans ce papier de 1981, nda), les nouveaux entrepreneurs vont se définir comme des individus ou des groupes qui, sans nécessairement remettre en cause la logique capitaliste, souhaitent inventer et réaliser des formes sociales de vie largement différentes du système dominant », tout en acceptant de faire ce que « l'idéologie dominante » leur demande : « gérer leur vie comme une entreprise ». « On a renoncé à la prise

révolutionnaire du pouvoir par l'Etat», on a « effectué la critique des institutions répressives » qu'il fallait « soit détruire » soit miner « d'espaces d'autonomie » (solution choisie), on a concilié la rigueur économique et l'idéal de gestion collective » sur « le modèle à la fois libertaire et social démocrate (Proudhon et Bernstein réconciliés par Rocard en quelque sorte) ». « On ne croit plus directement au grand soir et au bouleversement révolutionnaire ; les œillets sont fanés et les charniers de Pol Pot ont enterré aussi les vocations tiers-mondistes. Alors le “hic et le nunc” du militant s'est singulièrement rapproché, sinon rétréci ; on va s'efforcer de mieux coller à la réalité immédiate, par modestie bien sûr mais aussi pour essayer de la transformer pour de bon. Or, quoi de plus réel que le marché et que la sanction de la concurrence ? »

(Chancel J., Tixier P-E., 1981, *Art. Cit.*, pp. 84-91.)

2) Dans le même numéro on trouve encore d'autres papiers révélateurs en termes de « critique artiste » et d'engouement technologique. « L'as du laser en Lozère » nous décrit l'activité d'ERIEL (Etudes et recherches en ingénierie électronique) qui est devenue une entreprise de pointe dont le créateur « déborde d'enthousiasme ». Il témoigne : « explorer un terrain inconnu comme le laser me passionne ». « Ce qui le fait courir ? Peut-être l'attrait du jeu, la hantise d'une vie monotone, l'envie incessante de se balancer au bord du gouffre » (Bonvoisin S., Maignien M., 1984, « L'as du Laser en Lozère, dans *Autrement*, n° 59, pp. 80-85). « Le Kafka des innovateurs » décrit les déboires de J. T. dont la PMI *Vidéo Prestations* pourtant « très performante » éprouve toutes les peines du monde à trouver auprès d'une banque un emprunt lui permettant de lancer la commercialisation de l'écran tactile dont le brevet vient d'être déposé. La critique des banques « frileuses alors qu'elles devraient faire du capital risque est la même chez C. Z, le « fondateur d'*Informatek* qui a dû hypothéquer tous ses biens pour se voir octroyer un prêt », etc (Dyan B., 1984, « **Le Kafka des innovateurs, dans *Autrement*, n° 59, pp. 151-156)**

3) L'attitude de l'entrepreneur est celle d'un explorateur plus que celle d'un conquérant agressif et profiteur, souligne le directeur du Centre de Prospection et d'Evaluation au Ministère de l'Industrie et de la Recherche. Les entrepreneurs dans les PMI « travaillent beaucoup pour gagner peu », c'est là le prix à payer pour rester « libre » et n'être « subordonné à personne ». « La notion de pouvoir qui importe chez eux n'est pas du tout celle de la domination. Le seul vrai pouvoir est le pouvoir sur soi-même, la maîtrise de sa propre destinée ». « Ces petits entrepreneurs, qui préfèrent limiter leurs effectifs par crainte de la taille (qui rime avec perte de maîtrise), ont une meilleure perception des opportunités fines que les gros ne voient pas ». « L'activité industrielle a souvent réduit l'homme à servir la machine, le projetant dans l'espace des objets utilitaires. Autant cette activité a engendré du non-sens, évacué le sens de la poïésis artisanale, autant la création des petites entreprises apparaît comme une reconstruction du sens, une réappropriation » Les nouveaux entrepreneurs « ne cherchent pas à exploiter leur personnel » quand ils en ont. On observe que leur « relation avec leurs employés atteint sa vérité en devenant pédagogique (car) l'entreprise est le lieu de perfectionnement des hommes, où l'on apprend à tenir la barre, à maîtriser collectivement leur destin ». « La technologie change et entraîne la société toute entière dans un mouvement sans précédent, celui d'une formidable intellectualisation du travail, les tâches répétitives étant progressivement prises en charge par des robots ; ce mouvement s'accompagne d'une dissémination de la compétence. L'ère qui s'ouvre est celle de l'intelligence répartie. Elle remplace peu à peu les anciennes hiérarchies par des structures en forme de réseau. Cette transformation du système technique et du système social prend sa source dans la diffusion de nouveaux outils de communication (...) La communication

électronique aura pour effet : la fin du taylorisme et du fordisme, le remplacement d'une société de production par une société de création où le talent et le pouvoir sur soi-même remplacent le dogme, fut-il rationaliste, et le pouvoir sur les autres. Les modalités du développement — explosif — récent de la micro électronique aux Etats-Unis en sont l'illustration. Tout y prend sa source dans la compétence de quelques individus, fondateurs de petites compagnies (...). La différence avec notre tradition entrepreneuriale (qui change fortement) est flagrante : « ici le patrimoine et l'hypothèque, là le talent et le pari » Il faut se souvenir de David et Goliath, car ainsi se présente l'innovation. Alors que l'armée d'Israël tremblait devant le Géant, David s'offre à combattre et dit : « De quoi avez-vous peur puisque vous êtes avec Yahvé ? » (c'est-à-dire : vous êtes dans un rapport de vérité, donc la force doit céder). Puis David refuse le harnachement qu'on met aux combattants, il se dépouille donc de ses protections institutionnelles alors que Goliath, en plus de sa taille, de sa force et de son aspect terrifiant garde le corps couvert de plaques d'airain. Enfin David d'un seul coup de sa fronde, inattendue, non répertoriée, abat le géant aussi facilement qu'il chassait les lions rôdant autour de son troupeau, car il avait expérimenté son arme et savait exactement ce qu'elle valait : la vérité pratique accompagnée de la vérité de l'inspiration. Dans une vue prospective, ce n'est plus tant sur la notion ancienne d'entreprise qu'il faut compter, à laquelle s'attache tout un juridisme patrimonial, générateur de rapports de pouvoir passés et dépassés (...). C'est bien plutôt par le verbe "entreprendre" dépouillé de toute connotation structurelle, que peut se reconstruire un rapport vrai avec l'économie, un manière de faire apparaître le futur. Aussi disons-nous qu'aujourd'hui il n'y a pas de message plus révolutionnaire que le suivant, à condition qu'on en tire toutes les conséquences : "reconnaître là où il apparaît l'acte d'entreprendre non comme une menace, mais comme un espoir, une recherche de vérité" »

Gaudin T., 1984, « Conquérant ou explorateurs ? », dans *Autrement*, n° 59, Op. Cit., pp. 20-29.

Annexe II-1-3.

Le tournant social de l'ALDEA

1) La logique, explique encore l'un des derniers présidents de l'ALDEA en activité (et futur directeur du REAS) dix ans après leur constitution, était aussi « la logique du Faire ». Mais cette logique du Faire va intégrer les conséquences sociales de la crise économique et la présence de porteurs à l'égard desquels il devenait malaisé de tergiverser quant à la teneur « alternative » et « innovante » de leur projet : « Après les périodes très idéologisées des années 70, où on annonçait non pas des lendemains qui chantent, mais des « ailleurs » (entièrement alternatifs, nda), où on était dans une perspective stratégique, je crois qu'on a éprouvé le besoin de faire un retour à la société, et d'essayer de la prendre, et ça c'est fondamental, un petit peu telle qu'elle est ici et maintenant, avec tous ses exclus, hic et nunc. C'est-à-dire pas être à côté, pas être ailleurs, être dedans, en favorisant au maximum des potentiels de subversion, de changement, de transformation, mais à partir des représentations de la société telle qu'elle est. Ce qui est peut-être de l'utopie, mais de l'utopie concrète, de l'utopie du Faire ». Ce lexique du « Faire » et de « l'utopie concrète » (emprunté au répertoire « économie sociale » de Desroche, Delors et Rocard) que les alternatifs utilisent contre le capitalisme tout en l'opposant aux critiques « verbales », « abstraites » et « inertes » de l'extrême-gauche quant à l'intervention auprès des chômeurs, restera récurrent dans les justifications solidaires. Il anticipe d'ailleurs largement les mouvements altermondialistes de

cette dernière décennie, voyant bien avant eux dans le slogan « penser globalement, agir localement » le plus petit dénominateur commun de leurs entreprises.

Archimbaud J., « Les cagnottes Solidarité-Emploi » dans *A faire*, n° 39, pp. 27-28.

2) A. Archimbaud, future présidente du REAS, illustre bien la manière dont l'« alternative », couplée à la « solidarité » doit brasser des identités disparates parmi lesquelles la figure du « pauvre » devient prégnante : « L'économie alternative est la manifestation idéologiquement formalisée des pratiques entrepreneuriales ou des activités au départ informelles, à travers lesquelles, par choix ou par obligation, des groupes sociaux sensibles tentent de s'adapter ou de résister à la nouvelle donne sociétale. Par groupes sociaux sensibles, il faut entendre ceux qui ont à subir les pannes et les impasses du système, à son centre ou à sa périphérie. On peut ainsi par exemple, facilement repérer aujourd'hui ces tentatives de résistance parmi les jeunes de banlieues pauvres, les chômeurs créateurs d'activités, les paysans en redressement judiciaire essayant de promouvoir une agriculture naturelle, les ouvriers des arsenaux, les innovateurs en écotechnologies ou énergies nouvelles, les mal-logés et les artistes squatters ». La persistance de la quête du comportement social total se fait sentir lorsque l'auteur compare l'économie alternative et solidaire à ses équivalents étrangers (économie volontaire, économie d'en bas, économie populaire, économie communautaire, etc) qui se définissent ensemble comme un mouvement critique dans la société, porteur d'une nouvelle culture du changement social. A ce titre ce mouvement, poursuit-elle, ne s'enferme ni dans la micro-initiative ni dans le local. Il participe des tentatives effectuées sous les termes de co-développement durable ou éco-développement, ou développement équitable. Travailler autrement, consommer autrement, utiliser autrement son argent, compter autrement n'ont de sens que dans une vision planétaire renouvelée, où l'on s'occupe à la fois de la proximité et du lointain. L'articulation micro-méso-macro, vieille question enfuie de l'économie sociale, resurgit comme élément fondamental d'une nouvelle approche de l'économique

1995, « L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale », dans *RECMA*, n° 256, pp. 67-71

Annexe II-1-4.

La perte de l'âme dans les textes de l'ALDEA et des scientifiques

1)A. Potier, une administratrice de l'ALDEA, à cette époque où l'agence et ses Clubs d'épargnants ne font qu'un, notera qu'une question se fait prégnante pour les entreprises alternatives et leurs financeurs : « Les associations se tournent avec succès vers les nouveaux partenaires financiers qui, comme IBM, Levi's Strauss, la RATP, La fédération des sociétés d'assurances françaises, le groupe ACCOR, BSN et bien d'autres, jouent le jeu de les aider financièrement (...) ou de les aider en nature (matériel, prestations de service, prêts de personnel détaché auprès de l'entreprise mécène, etc) ». Après avoir démontré qu'il était vain de chercher encore aujourd'hui à distinguer le mécénat du sponsoring, l'auteur insiste :

« Ces démarches ne sont pas philanthropes et ne s'en cachent pas. Il s'agit bien de soigner leur image de marque auprès d'un large public (IBM a financé récemment l'exposition du peintre Renoir) (...). Les associations, elles, s'interrogent, avec prudence, sur les limites d'un tel partenariat. Jusqu'où peuvent-elles contracter sans risquer de perdre leur âme, d'être phagocytées par les généreux donateurs ? Ce nouveau partenariat ne risque-t'il pas de renforcer le désengagement de l'Etat à leur égard ? »

Potier A., 1987, « Le mécénat : un nouveau pactole pour les associations ? », dans RECMA, n 22, pp. 79-82

2) « L'âme », concept pourtant bien peu « scientifique », fait l'objet de toutes les attentions analytiques, comme en atteste dans un numéro de la RECMA la question qui oriente tout l'article de M. Parodi (Professeur émérite des Universités et administrateur délégué du Centre d'Appui au Développement de la Recherche en Economie Sociale) : « Les associations qui entrent en économie risquent-elles d'y perdre leur âme ? ». La simple formalisation de cette question, sans avoir préalablement déterminé en vertu de quelles qualités intrinsèques une association posséderait « une âme », indique qu'une telle détention va de soi y compris pour les spécialistes. La conclusion de l'auteur est que l'activité économique ne constitue un risque de perversion pour l'âme qu'à partir du moment où celle-ci devient une association « mastodonte » comme c'est souvent le cas dans le secteur sanitaire et social où les associations « commettent le péché mortel (...) de manquements graves à l'éthique de base d'une gestion démocratique ». Dans ce secteur poursuit-il à l'appui d'une étude de l'IGAS, ont aussi « perdu leur âme » beaucoup d'associations qui n'ont de surcroît « aucune politique de développement et d'adaptation à l'évolution des besoins sociaux », celles qui ont abandonné leur « autonomie pour celui de faux-nez de l'administration publique et un reconduction automatique de leur financement », soumettant leur « capacité d'innovation et de créativité » à la tutelle d'administrations en déficit, etc (**1996, « La riche nature ou la double ambivalence des associations du secteur sanitaire et social », dans RECMA, n° 260, pp. 32-41**). Démocratie, petitesse, autonomie, innovation, créativité, action sociale, autant de biens visés par l'âme associative lorsqu'elle n'est pas profanée.

3) De même, Lorsque les spécialistes de l'économie sociale présentent le résultat de leurs travaux, c'est aussi à une mise en équivalence entre performance et « supplément d'âme » que l'on assiste : « à l'étude, on s'aperçoit que les coopératives de moins de cinquante sociétaires ou salariés ont une performance supérieure aux entreprises de capitaux ; au-delà de ce seuil, elles perdent cet ascendant, mais surtout elles tendent à se banaliser au niveau des comportements qu'elles développent (**Defourny J., Professeur d'économie et directeur du centre d'économie sociale à l'Université de Liège, 1997, « Le rapport au capital, noyau dur de la coopération de production », dans Economie et Humanisme, n° 341, pp. 28-33**). D'autres spécialistes des coopératives critiquent les aménagements juridiques de 1996-1997 visant à élargir la possibilité de financement externe par l'admission dans le sociétariat de financeurs non participants à l'activité : la contrainte pesant sur leur financement peut finalement rendre les firmes autogérées plus performantes et constituer un élément favorable. Ils concluent donc que donner une plus grande liberté aux firmes coopératives au niveau de leur possibilité de financement externe risque de faire perdre à ces firmes leur efficacité en même temps que leur identité (**Jouvet P-A., Soubeyan A., 1997, « Contraintes de financement de firmes autogérées », dans RECMA, n° 265, pp. 73-84**)

Annexe II-1-5

La place de Etat. ALDEA contre Autrement

1) **La mise à l'index morale de l'Etat est par exemple tout à fait perceptible lorsque les journalistes d'Autrement mettent en garde leurs amis à l'époque où se crée officiellement l'ALDEA face à la menace qui pèse déjà sur certaines de ses entreprises :** Eurêka par exemple avait pour activité la collecte sélective du verre et du PVC. C'est elle qui fut désignée par les collectivités locales de la ville de Sarcelle pour prendre en charge la gestion de ce type de déchets jusqu'alors relativement peu recyclés. Subventions obligent, le nombre de salariés s'accrut et l'entreprise devint l'emblème régional de « l'entreprise intermédiaire » au sein de laquelle des jeunes « en difficulté » en contrat à durée déterminée, entreprennent des stages d'insertion. Dès lors, Eurêka perd-elle son titre d'alternative quand on sait que toutes les entreprises intermédiaires ne peuvent pas être qualifiées d'alternatives dans la mesure où les publics concernés n'y restent qu'un temps limité avant d'être réintégrés au système de production classique ? (Outrequin et al., p. 23) ? Les membres d'Autrement envisagent des entreprises comme Eurêka comme des lieux où des « marginaux volontaires (qui ont lancé une activité autonome pour s'extraire de contraintes diverses) se sont progressivement tournés vers « des marginaux involontaires » dont l'inadaptation aux normes rime avec l'incapacité de s'adapter à de quelconques formes d'activité. Pour combler le déficit de production dû à la réadaptation et à la formation des seconds, les premiers ont de plus en plus tendance à faire appel aux subventions ». Ce qui est très négativement connoté par l'auteur : « dans ces conditions, ces associations courent immédiatement un double risque, celui de tomber sous la coupe de l'Etat et de devenir alors un autre avatar, de nouveaux tentacules de son système médico-légal dont lui-même sait combien il est inefficace, voire néfaste, dans le domaine de la réinsertion des marginaux. Une fois de plus on verrait une initiative fort louable de promotion de centres indépendants, retomber par inertie dans le giron monstrueux d'un Etat prévoyant à tout (...). A l'heure actuelle ils paraissent presque tous osciller entre l'autonomie (affichée) et la dépendance, entre l'indigence financière et l'inconfort moral ».

Tilliette B, 1981, « Le social, l'affectif et l'économique : un “entreprise” impossible ? », dans Autrement, n° 34, pp. 110-125..

2) **En guise d'autre exemple, retenons La cour des Noues,** « cette halte-garderie “alternative” créée en marge des pouvoirs publics, ces grands dieux urbains incapables de couvrir ce besoin de la population ». La halte-garderie est un ancêtre de ce que l'on nommera les crèches parentales. « Pour diminuer les coûts, les parents sont incités à s'organiser entre eux au sein de “la halte” et à assurer à tour de rôle tout au long de la semaine la garde de leurs bébés. L'initiative a été lancée par des travailleurs sociaux en rupture d'administration. Ces idéologues en quête d'emploi savent qu'ils peuvent agir sur le terrain que le pouvoir ne peut occuper ». « L'objectif est de se dégager progressivement des subventions car elles laissent planer deux menaces : d'abord “un texte autoritaire” (une loi sociale de 75) affirme que la DDASS peut planifier et coordonner les initiatives dans le secteur médico-légal, ce qui veut dire que, à terme, elle pourra renforcer son contrôle sur la crèche. D'autre part, les législations et les réglementations tendent à mettre sur pied une prévention systématique qui aura pour objet de séparer les enfants normaux des autres afin de, soit-disant, mieux organiser les subventions en fonction des besoins. Pour se débarrasser de la tutelle publique, la Cour a développé d'autres activités rentables (restaurant, spectacles, etc) ». Ainsi est « vendus » le comportement social total : « on ne s'endort pas sur le matelas confortable des subventions ! », on a la « réunionite aiguë (démocratie) », « on partage le pouvoir », la crèche

est un lieu de désirs ou se croisent « artistes » et adaptés du club med, « les salariés travaillent de 10 à 30 heures semaines » pour s'investir dans d'autres activités enrichissantes ou faire valoir leur droit à la paresse, etc

Chancel, 1979, « Place Voltaire : les enfants de Rousseau », dans *Autrement*, n° 20, pp. 56-64.

Annexe II-1-6

Quatre associations pour traduire « services de proximité

Ker-Uhel est une association née en 1983 qui rassemble quelques chômeurs désireux de mettre “un peu de beurre dans les épinards” en travaillant quelques heures de ci-de-là. Sorte d'entreprise d'intérim social (qualifiée d'association intermédiaire à partir de mai 1987 et d'une circulaire fixant son cadre législatif). Les activités proposées aux clients (souvent de simples particuliers) sont de l'ordre du jardinage, du bricolage, de la peinture, de la tapisserie ou du bâtiment. L'association ne permet pas à ses membres de vivre de leur travail (il s'agit bien d'un prêt occasionnel de main-d'œuvre) car ce public cumule la plupart du temps plusieurs handicaps et vit les conséquences du chômage de manière dramatique. Le but de l'association est de les amener à se prendre en charge, à vivre et à “se vendre” sur le marché du travail. Ceux qui s'investissent fort retrouvent la plupart du temps un travail (65% des cas, 1988, pp. 109sq, 179sq). La mutualité et la Caisse d'Allocation Familiale prête des locaux, met à disposition du personnel et paie les charges de l'association. Mais cette hybridation ne suffit pas, pour la plupart des acteurs rencontrés au cours de ce travail, pour revendiquer le qualificatif « économie solidaire ». Nous le verrons, ce type d'association se situe à la marge de l'économie solidaire, l'enjeu n'étant pas l'autonomie. Par contre, l'association **Erica**, financée par la mission locale de Redon (118 sq) est plus proche de l'imaginaire solidaire puisque son but est d'aider des jeunes à créer leur propre entreprise après un stage expérimentale de 6 mois (elle se dissoudra d'ailleurs après avoir lancé quelques coiffeurs, artisans et horticulteurs). Plus parlant encore pour l'imaginaire qui nous occupe est l'exemple de **Dolmitia**, association créée en 1981, par un groupe de femmes à la suite d'un stage « réinsertion dans la vie active ». Remplaçant de leur propre initiative la seconde partie du stage par des réunions d'échange d'information et de réflexion sur leur motivations, leurs désirs, leurs projets, ces femmes cherchent ensemble le moyen susceptible de favoriser la création d'emplois qui puisse prendre en compte leurs potentialités et qui réponde à des besoins locaux non satisfaits en assurant un lien entre utilisateurs, les municipalités et prestataires de services. D'autre part elles ne veulent plus du clivage employé/employeur. Le projet finalement retenu après l'un ou l'autre échec est celui d'une maison multiservice : restauration, port de repas à domicile, secrétariat-écrivain public, couture et coiffure. Chaque atelier fut conçu dans un esprit non-hiérarchique, géré en autonomie par les salariées jusqu'à ce que de nouvelles jeunes femmes en difficulté, chômeuses de longue durée, ex-salariées d'entreprises, habituées à une culture hiérarchique, fussent embauchées. Elles ne purent accéder au statut de salariées entièrement « autonomes ». D'où, à l'intérieur de Dolmitia, la coexistence de deux modes de fonctionnement a priori incompatibles : l'autogestion et le salariat (*Ibid.*, p. 119-120). La réussite de Dolmitia a été de parvenir à maintenir le service traiteur-restauration, autogéré, à l'intérieur de l'association (les trois autres services sont

salariés) par le truchement d'un contrat spécifique d'appui. Enfin, dernier exemple analysé dans *Les petits boulots*, celui du Centre Intergénérationnel pour l'Emploi par le Développement de l'Initiative Locale (CIEDIL). Cet autre hybride conjugue une activité sur le marché, (maçonnerie, charpente, plâtrerie, plomberie, électricité, etc), un accompagnement des salariés anciens chômeurs par des bénévoles retraités qui leur transmettent leur savoir faire et un appui à la création d'entreprise à la suite des contrats à durée déterminée proposés par l'entreprise. Mais la faiblesse du nombre de « créateurs d'entreprise » à l'issue de ces CDD (2%) contre 51% de personnes, « sorties d'affaire » mais engagées comme salariées dans une autre entreprise ne permet pas de parler d'économie solidaire au sens strict (à noter : 26 % restent inemployés, 9% trouvent d'autres CDD, 12% entrent en stage de spécialisation (p. 124sq, p. 146sq). **Eme, Laville, 1988**

Annexe II-1-7.

BES vu par l'ADSP en mal de boucle courte.

Ils insistent sur des critères de santé (parmi les dockers engagés progressivement, 5 furent reconnus travailleurs handicapés), sur les besoins des usagers (au départ le bois de chauffage était surtout destiné aux vieilles personnes un peu démunies qui se chauffaient au bois,) sur l'autonomie contrainte des acteurs (aucune banque n'accepta de leur prêter les fonds nécessaires, ils ont commencé avec leurs propres outils et véhicules) et sur l'hybridation (bénévolat et aide financière reçue du conseil régional Nord-Pas-de-Calais) dans le cadre de la politique d'aide au développement des services de proximité. Par ailleurs, ils soulignent, admiratifs : « Pour l'anecdote, on retiendra que le leader du projet (Louis M) a été embauché en dernier parce qu'il ne possédait aucune des compétences requises (menuiserie, etc). Il fut longtemps "directeur bénévole" car les charges de direction coûtent dans une entreprise mais ne rapportent pas donc elles furent naturellement placées du côté du volontariat. D'une certaine manière, l'absence de compétence l'a conduit à être "chef". A part ce dernier, quelque peu autodidacte, ces dockers ne sont pas des intellectuels (de l'économie solidaire, nda) et ne parlent pas d'économie solidaire. Mais des AG ont lieu tous les jours et si les statuts de l'association ne permettent pas de parler d'autogestion (il y a un président), cette démocratie au quotidien leur donne l'allure d'une coopérative » **Michel G., 1999, « Ensemble pour l'avenir », dans *Lettre de l'Ires*, n° 1, pp. 8-9**, interview du 16/04/03. Aucune étude n'a encore été menée sur l'expérience des dockers dunkerquois (seuls deux étudiants du DESS en économie solidaire de Valenciennes ont entrepris un travail à leur sujet au moment où se clôt notre étude). Mais très rapidement le récit de l'aventure circule dans le réseau MES. On en parle jusqu'à Caen où Pascal, de l'ARDES (structure fondée grâce à l'accompagnement de l'ADSP) rapporte la forte impression que lui ont fait ces ex-dockers.

Annexe II-1-8

Services de proximité contre insertion (ADC)

1) Le statut « association intermédiaire » date de la loi du 27 janvier 1987 qui fut votée à la suite du changement de gouvernement et, dans la foulée, de l'abandon par celui-ci du financement de ce que l'on appelait jusqu'alors « **les entreprises intermédiaires** ». Créées

donc explicitement pour le prêt de main-d'œuvre (à des utilisateurs extérieurs, pour des activités nouvelles et non concurrentielles avec des activités existantes) par le législateur de l'époque qui considérait que l'exercice de l'activité est elle-même formatrice, les associations intermédiaires gèrent des heures de travail et des emplois à durée déterminée à temps partiel. Ils sont rémunérés par les utilisateurs extérieurs, dans des activités nouvelles et non concurrentielles avec des activités existantes, notamment dans les services de proximité. Mais ces associations se heurtent à des créneaux étroits n'offrant que des travaux peu qualifiés et très dispersés. « Devant se voir ouvrir un vaste secteur de services de voisinage, écrivent à l'époque les spécialistes, les associations intermédiaires n'accèdent en fait qu'à des créneaux restreints à la marge du travail au noir (qu'elles devaient "blanchir") notamment chez les agriculteurs et les particuliers des associations qui offrent ces services de proximité (avec une prise en charge financière socialisée), et des sociétés d'intérim qui gèrent un main-d'œuvre directement productive pour les entreprises. Elles se heurtent donc, soit au défaut de solvabilité des utilisateurs, soit au défaut de qualification des travailleurs. Sa fonction d'accueil, de suivi et d'intégration des chômeurs est souvent malmenée par la nécessité d'autofinancement et la recherche tous azimuts par ses travailleurs sociaux d'un volume d'heures de prestation maximal. Parmi les prestataires, certains se sédentarisent dans l'intérim et d'autres restent dans une instabilité chronique (**Demoustier, 1990, pp. 176-178, 1998, pp. 53-54**).

2) La circulaire du trois mai 1987 sur l'agrément et le développement des associations intermédiaires peut être considéré comme le texte de référence : « L'association intermédiaire a pour objet de mettre en rapport des personnes dépourvues d'emploi – à l'exclusion de toute autre catégorie de personnes – et des offres d'activités. Cette mise en relation prend une forme particulière : les demandeurs d'emploi embauchés par l'association doivent être mis à disposition d'utilisateurs, ce qui implique et un contrat de travail conclu entre l'association et le salarié, et un contrat de mise à disposition entre l'utilisateur et l'employeur. Pour cela les associations doivent, après demande, recevoir un agrément du commissaire de la République qui mentionne plus particulièrement les domaines d'activité où l'association peut intervenir sans empiéter sur les activités locales existantes – ce qui suppose que soient énoncés les critères généraux permettant de distinguer entre activités nouvelles et activités existantes –, et qui définit aussi le territoire sur lequel l'association doit exercer ses activités (quartiers, communes, cantons, arrondissement, voir département dans certains cas. Cette procédure d'agrément doit tenir compte des situations locales, toutes différents les uns des autres » **Laville, Eme, 1986, pp. 19-20**

3) Qualifiées d'entreprises intermédiaires jusqu'à 1986, ces entreprises retrouveront à partir de 1989 le qualificatif d'entreprises d'insertion. Elles proposent des travaux assez peu qualifiés, de faible intensité capitaliste et dont la périodicité s'accommode d'un fort turnover (d'où l'importance du bâtiment, du nettoyage, de l'entretien des espaces verts et du forestage). Ces activités sont réparties dans plusieurs ateliers créés généralement au gré des opportunités, sous l'autorité d'un responsable assez autonome, assurant l'équilibre économique et l'intégration des travailleurs, alors que leur suivi socio-éducatif relève d'un éducateur spécialement affecté à cette tâche. Salariant ses employés au SMIC, l'entreprise d'insertion a des exigences de productivité économique et de progressivité sociale, ce qui peut créer des contradictions identiques à celles que connaissent les associations intermédiaires entre la mise en place d'activités intéressantes sur le plan de la rentabilité et d'activités intéressantes sur le plan de la formation. Mais dans tous les cas, le délai de passage dans une entreprise d'insertion ne peut être que bref et ce ne sont pas elles qui peuvent intégrer

durablement ses employés dans une profession fixe (Demoustier, 1990, p. 179, 1998, pp. 51-52 et 64-65).

Annexe II-1-9.

Messianisme solidaire et entrepreneurs sociaux « moyens »

1) La conviction que leur action est morale de part en part et qu'elle ne peut que servir de modèle pour une humanité meilleure traverse tous les textes qui, même scientifiques, peuvent se faire messianiques : « les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l'expression et la participation de chacun quel que soit son statut. Ces inter-acteurs, ou acteurs du changement, regroupent autour d'eux des acteurs partenaires qui acceptent de se joindre à un projet qu'ils n'auraient pas pu définir à eux seuls. L'initiative individuelle et l'autonomie collective s'imposent comme force de changement à mesure que les institutions se révèlent défailtantes. Alors que bien des formes de militantisme s'épuisent, se constituent ainsi des "militantismes entrepreneuriaux". (Or), les services de proximité « souffrent de l'absence d'écoute dans une société de l'événement et du spectacle. Si cette situation devait se prolonger les conséquences pourraient en être redoutables. Faute de pouvoir s'exprimer dans la Cité à travers l'accès à des communautés choisies, l'exigence communautaire risquerait de s'exprimer plus encore par le repli vers des communautés subies propres à accentuer l'indifférence si ce n'est la haine vis-à-vis des autres » (Laville., 1991, p. 253)

2) Jean-Louis Laville écrit à l'issue d'une dizaine d'années de recherches : « La genèse de ces initiatives renvoie moins à des groupes soudés par une même identité socio-économique qu'à la volonté de procurer une opportunité **d'emploi à des chômeurs touchés par l'exclusion**. Les acteurs qui s'engagent pour cette raison dans une activité économique, persuadés du caractère socialisateur et formateur de l'accès au travail salarié, peuvent être qualifiés **d'entrepreneurs sociaux et civiques** dans la mesure où la référence à ce bien commun est pour eux plus important que l'intérêt matériel ; ce qui n'empêche pas des écarts de motivations et d'aptitudes selon qu'ils sont militants, professionnels de l'action sociale ou bénéficiaires. Parmi ces fondateurs, il se trouve pratiquement toujours une personne ou un très petit noyau qui fait montre des qualités propres à tout entrepreneur digne de ce nom : implication personnelle très forte, sens aigu des réalités financières et commerciales, leadership fort. En outre, ces porteurs d'innovations peuvent réussir dans leurs projets, qui perturbent fréquemment les relations locales, d'autant mieux qu'ils sont capables de mettre en œuvre des stratégies sophistiquées dans leurs rapports avec les institutions privées et publiques. Les compétences demandées débordent ainsi celles exigées du créateur d'entreprise. D'où les obstacles rencontrés par les démarches d'auto-organisation qui manquent de temps et de moyens pour produire en leur sein de telles compétences et se voient soumises à des stratégies imposées de l'extérieur (1998a, p. 325). Ce qui importe dans la démonstration c'est de prouver « qu'en l'absence d'entrepreneurs traditionnels intervenant pour assurer des activités nécessaires à certains groupes sociaux, celles-ci sont prises en charge par des groupements d'acteurs qui acquièrent pour ce faire les pouvoirs de l'entrepreneur, donnant ainsi naissance à des entreprises privées non capitalistes » (Ibid., pp. 330-331).

Annexe II-1-10.

Les services de proximité comme acquis social et scientifique.

1) C'est par exemple dans le *Monde Diplomatique* ou sous la plume du fondateur d'*Alternatives économiques* (D. Clerc) que l'on peut lire des lignes reproduisant trait pour trait les principales solutions que présente la sociologie économique de J-L. Laville afin de pallier la déroute de l'Etat providence et les limites des solutions « libérales » qui ne peuvent s'appliquer à ces services peu solvables : Laville a mis en évidence, explique scrupuleusement l'auteur, que l'activité économique s'articule, dans des proportions variables selon l'époque et le lieu, autour de trois pôles : le monétaire marchand (le marché-vente de services fournis), le monétaire non-marchand (la redistribution opérée par l'Etat-providence) et le non-monétaire non-marchand (l'économie de proximité ou la contribution volontaire c'est-à-dire le troc de biens et de services effectué par les individus dans leur voisinage). Chacune à leur manière, les politiques libérale et keynésienne ont systématiquement privilégié l'axe monétaire. Un rééquilibrage entre ces trois pôles s'impose, qui passe, au moins, par deux types de mesures : la réduction- réorganisation du travail et le développement de l'économie solidaire. Il s'agit de tirer parti du gisement d'emplois correspondant aux besoins, tant sociaux qu'environnementaux, que la société satisfait mal, en raison de la faiblesse de la demande solvable qui les sous-tend. Cela en développant, notamment par une reconnaissance juridique, cet ensemble de pratiques novatrices que l'on nomme désormais l'« économie solidaire ». Cette expression désigne la multitude d'expériences menées à travers le monde et qui visent non pas à maximiser les profits, mais à répondre à des besoins non satisfaits tels que l'aide aux personnes âgées, la garde d'enfants, l'entretien de l'environnement, etc (...). Il est nécessaire de donner une cohérence et des règles à ce troisième champ économique. A cette fin, Bernard Eme et Jean-Louis Laville proposent des mesures allant de la constitution d'une sphère d'activités déléguées contractuellement par l'Etat à une reconnaissance sociale du volontariat (par l'obtention de droits tels que la retraite ou la couverture maladie pour un travail non rémunéré, mais représentant un apport à la collectivité) en passant par la garantie de l'autonomie des projets d'économie solidaire. Cela afin d'éviter toute confusion avec les dispositifs de traitement du chômage (Maréchal J-P., 1998, « **Demain l'économie solidaire** », dans *Le Monde Diplomatique*, Avril, p. 19,

2) Jean-Louis Laville plaide en faveur de formes hybrides d'activités, dans lesquelles bénévolat et salariat se mêlent afin de permettre que « puisse se construire de l'identité sociale grâce à des dynamiques locales organisées, par exemple, à travers la structuration de véritables services de proximité. La rencontre du bénévolat et du salariat ne permet pas seulement de réduire le coût de certains services, donc d'en faciliter l'existence, elle contribue aussi à créer d'autres rapports sociaux.

Certains, enfin, vont encore plus loin, en limitant l'activité aux tâches hors marché, c'est-à-dire non rémunérées. Il ne s'agit plus, comme dans les deux conceptions précédentes, de gagner sa vie tout en accomplissant des tâches utiles ou faisant l'objet d'une demande, il s'agit tout simplement de s'occuper. Par exemple, Henri Vacquin écrit : " Il faut (...) inventer, à côté de l'emploi marchand, de l'activité hors marché et peu à peu cesser de payer des gens en les contraignant à ne pas pouvoir travailler et, ce faisant, leur permettre d'éprouver et de faire la preuve de leur utilité sociale sans laquelle il n'y a pas de citoyenneté ".

Comme personne ne vit de l'air du temps, une telle conception implique que ceux qui choisiraient ainsi d'être actifs sans pour autant occuper un emploi rémunéré perçoivent un revenu : on retrouve l'idée du revenu minimum évoquée plus haut. C'est une conception analogue que développe le Centre des jeunes dirigeants (CJD) : " Si l'emploi salarié ne peut plus jouer son rôle d'intégrateur social, capable d'assurer à chaque homme une fonction, un revenu et un statut, et si nous refusons le spectre d'une société d'exclus ou d'assistés, alors il nous faut (...) opérer une distinction entre l'activité, c'est-à-dire toute forme de participation à la vie de la collectivité, et l'emploi salarié qui n'en est qu'une forme parmi d'autres ". Et le CJD, logique, d'ajouter que ceci implique une rupture du lien emploi/salaire, donc l'instauration d'un revenu qui ne serait plus lié au seul emploi salarié.

Dans une tentative de synthèse intéressante, Patrice Sauvage relève quatre types d'activités " par ordre décroissant de rentabilité " : l'artisanat et le petit commerce " de survie ", les commerces de **proximité** non viables économiquement, les services de proximité dont la solvabilisation implique partiellement un financement public, et enfin " il restera toujours et de plus en plus des activités d'utilité sociale qu'il sera vain de solvabiliser. Vain et dangereux aussi, car on ne peut tout de même pas marchandiser et salariser l'ensemble des activités, notamment celles touchant à la relation humaine où la dimension de gratuité doit être absolument préservée". Bref, est activité ce que le marché ne peut pas payer, ou pas entièrement, mais qui relève d'une utilité sociale forte ». (Clerc D., 1996, « **La pleine activité, fille indigne du plein emploi** », dans *Alternatives économiques*, Février, n° 134, pp. 64-67.).

Annexe II-2.

Bibliographie des textes cités ou résumés

- **ALDEA.**, 1984, *L'économie alternative : une réponse à la crise ?*, Recherche effectuée pour le commissariat au Plan.
- **Antoine E.**, 1998, « Le mouvement des Cigales », dans *A faire* n°51, pp. 10-11
- **Arocena J.**, 1984, « Le génie et le carnet d'adresse », dans *Les héros de l'économie, Autrement*, n° 59, pp. 182-187.
- **Archimbaud A.**, 1995, « L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale », dans *RECMA*, n° 256, pp. 67-71
- **Archimbaud A.**, 1998, « Mouvement du Développement Solidaire, extrait d'intervention », dans *A faire* n° 47, pp. 47-48
- **Archimbaud J.**, 1989, « Associations et pratiques alternatives », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 20, pp. 75-80.
- **Archimbaud J.**, 1992, « Les enjeux d'un congrès constitutif », dans *A faire*, n° 13-14, pp. 3-5.
- **Archimbaud J.**, « Les cagnottes Solidarité-Emploi » dans *A faire*, n° 39, pp. 27-28.
- **Baqué P.**, 1994, L'utilité sociale plutôt que la logique de profit, Sur les chantiers de l'économie solidaire, dans *Le Monde Diplomatique*, septembre, pp. 18-19
- **Barras B.**, 2003, *Moutons rebelles, Ardelaine, la fibre développement local*, Editions REPAS, Saint Pierreville.
- **Berger A., Michel G.**, 1998, *Topo-guide sur les services de proximité*, Paris, ADSP
- **Billaud J-P.**, 1983, « Le grand angle et la loupe », dans *Le local dans tous ses Etats, Autrement* n° 47, pp. 16-22.
- **Bonvoisin S., Maignien M.**, 1984, « L'as du Laser en Lozère », dans *Les héros de l'économie, Autrement*, n° 59, pp. 80-85.
- **Chancel J.**, 1979, « Place Voltaire : les enfants de Rousseau », dans *Et si chacun créait son propre emploi ? Autrement*, n° 20, pp. 56-64
- **Chancel J.**, 1979, « Eole : sociaux + production », dans *Et si chacun créait son propre emploi ? Autrement*, n° 20, pp. 77-79

- **Chancel J.**, 1981, « En deça, au-delà du politique ...les portes étroites », dans *Les révolutions minuscules, Autrement* n° 29, pp. 9-14
- **Chancel J.**, 1981, « Des PME aux champs », dans *Dix heures par jours, ... avec passion, Autrement*, n° 34, pp.96-101
- **Chancel J.**, 1981, « Ardèche, le pays de la dernière chance », *Dix heures par jours, ... avec passion, Autrement*, n° 34, pp. 102-106.
- **Chancel J., Tixier P-E.**, 1979, « Le désir d'entreprendre », dans *Et si chacun créait son propre emploi ?*, *Autrement*, n° 20., pp. 7-14.
- **Chancel J., Tixier P-E.**, 1981, « La nouvelle entreprise, une aventure “moderne et intéressante” », dans *Les révolutions minuscules, Autrement* n° 29, pp. 84-91
- **Collectif de rédaction d'Autrement**, 1981, « Boutique de gestion/Paris, dans *Les révolutions minuscules, Autrement*, n° 29, p. 91.
- **Collectif de rédaction de l'IRES (MES)**, 1997, « Appel pour L'appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire », dans le *Monde-Initiatives*, 18 Juin. Reproduit dans *A faire*, n° 44, pp. 19-20.
- **Collectif de rédaction de l'IRES**, 2000, « L'économie solidaire un enjeu de société », dans *Economie et Humanisme*, n° 353, pp. 86-87.
- **Collectif de rédaction du REAS**, 1992, « Poteaux d'Angles pour la naissance et le développement du Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire », dans *A faire*, n° 13-14, pp. 6-10
- **Clerc D.**, 1996, « La pleine activité, fille indigne du plein emploi », dans *Alternatives économiques*, Février, n° 134, pp. 64-67.
- **Conseil de surveillance du Reas**, 1998, « Un projet pour l'économie alternative et solidaire. Actualisation des poteaux d'angles », dans *A faire* n° 51, pp. 3-6.
- **Defourny J.**, 1997, « Le rapport au capital, noyau dur de la coopération de production », dans *Economie et Humanisme*, n° 341, pp. 28-33
- **Delors J.**, 1979, « Le troisième secteur : le travail au delà de l'emploi, dans *Et si chacun créait son propre emploi ? Autrement*, n° 20, pp. 147-152.
- Demoustier, 1990
- Demoustier, 1998
- **Dreuille A., Laville J-L.**, 2000, « Les consultations régionales, un enjeu pour l'économie solidaire », dans *Lettre de l'IRES*, n° 5, p. 1.
- **Desguées, D.**, 1981, « La boutique de Gestion Paris : une réponse, dans *Dix heures par jour, ... avec passion, Autrement*, n° 34, , pp.230-232

- **Dominique, Patrick**, 1982, « Soleil vert, de la Scop à l'association », Laville J-L., Marchat J-F, interv., dans *Autogestions*, n° 8-9, pp. 55-62.
- **Dyan B.**, 1984, « Le Kafka des innovateurs », dans *Les héros de l'économie, Autrement*, n° 59, pp. 151-156.
- **Eme B.**, 1982, « A l'ombre des dépendances conviviales », dans *Autogestions*, n° 8-9, pp. 167-173.
- **Fauconnier C.**, 1983, « "Challenge" ou quand les grosses têtes se prennent en mains », dans *Avoir vingt ans et entreprendre, Autrement* n° 50, pp. 39-41.
- **Gauchon P.**, 1981, « Nouveaux entrepreneurs ? » dans *ALDEA journal*, n° 4, p. 2
- **Gautier J-P.**, 1990, administrateur de l'ALDEA, « Des outils financiers pour une économie alternative », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 22., pp. 6-11.
- **Gaudin T.**, 1984, « Conquérant ou explorateurs ? », dans *Les héros de l'économie, Autrement*, n° 59, pp. 20-29.
- **Géri M-M.**, 1981, « Eurêka a trouvé la solution », dans *Dix heures par jour, ...avec passion, Autrement* n° 34, pp. 93-95.
- **Géri M-M.**, 1981, « La vallée Utopique », dans *Dix heures par jour, ... avec passion, Autrement*, n° 34, pp. 107-109.
- **Jacquier J-P.**, 1984, «Liberté d'entreprendre, un slogan pour tous ? » dans *Les héros de l'économie, Autrement*, n° 59, pp. 246-249)
- **Jouvet P-A., Soubeyan A.**, 1997, « Contraintes de financement de firmes autogérées », dans *RECMA*, n° 265, pp. 73-84
- **Laot J.**, 1979, « Il ne s'agit pas vraiment d'autogestion, dans *Et si chacun créait son propre emploi ? Autrement*, n° 20, pp. 216-218
- **Laurens C.**, 1983a, « Des patrons de moins de 25 ans ? », dans *Avoir vingt ans et entreprendre, Autrement* n° 50, pp. 16-21.
- **Laurens C.**, 1983b, « Marilyn et les confitures », dans *Avoir vingt ans et entreprendre, Autrement* n° 50, pp. 22-25.
- **Laval F.**,1983, « La couveuse à entreprise », dans *Avoir vingt ans et entreprendre, Autrement*, n° 50, pp. 50-54.
- **Lavillunière E.**, 1990, « Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire, les premiers pas », dans *A faire*, n°6,1990, pp. 11-12.
- **Lavillunière E.**,1991, « Premières journées d'été du Réseau de l'Economie Alternative et solidaire », dans *A faire* n° 9, pp. 7-8

- **Lavillunière E., Collectif MB².**, 2001, *Pour une économie alternative et solidaire*, Paris, L'Harmattan.
- **Leblanc N.**, 2003, « Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires. L'apprentissage coopératif », dans *Territoires*, n° 439, pp. 36-37.
- **Le Marlois H.**, 1979, 1981, « De l'argent et des mille manières de ne pas le perdre », dans *Et si chacun créait son propre emploi ?*, *Autrement*, n° 20., pp. 186-194 et dans, *Dix heures par jour, ... avec passion*, *Autrement*, n° 34, pp. 206-214.
- **Lulek**, 2001, « Libres et solidaires, les expériences du réseau REPAS », dans *Pour*, n° 172, pp. 133-134.
- **Lulek M.**, 2003, *Scions... travaillait autrement ? Ambiance bois, l'aventure d'un collectif autogéré*, Editions REPAS, St Pierreville
- **Lorthiois J.**, 2001, « Pas d'économie solidaire sans alternative », dans *Pour*, n° 172, pp. 13-22.
- **Malfatto M.**, 1983, « Syndicats : adhérer ? Peut-être ... militer ? non ! », dans *Avoir vingt ans et entreprendre*, *Autrement* n° 50, pp. 191-198.
- **Maréchal J-P.**, 1998, « Demain l'économie solidaire », dans *Le Monde Diplomatique*, Avril, p. 19.
- **Marti S.**, 1984, « Dans la jungle des aides », dans *Les héros de l'économie*, *Autrement*, n° 59, pp. 148-150.
- **Merlant P.**, 1984a, « Une mutation culturelle », dans *Les héros de l'économie*, *Autrement*, n° 59, pp. 10-12.
- **Merlant P.**, 1984b, « On l'appel spin-off... », dans *Les héros de l'économie*, *Autrement*, n° 59, pp. 68-73.
- **Merlan P.**, 1984c, « Je t'aime, moi non plus ? », dans *Les héros de l'économie*, *Autrement*, n° 50, pp. 124-128
- **Michel G.**, 1999, « Ensemble pour l'avenir », dans *Lettre de l'Ires*, n° 1, pp. 8-9
- **Monteyne L.**, 2003, « Le collectif Bois-Environnement-Services : entreprise associative de service solidaire », *Allocution devant la promotion 2001-2002 du DESS Développement Local et Economie Solidaire*, Université de Valenciennes
- **Mothé D.**, 1982, « L'anorexie idéologique des alternatifs », dans *Autogestions* n° 8-9, pp. 137-145.
- **Moynot J-L.**, 1979, « Des collectifs de travailleurs ? Oui mais », dans *Et si chacun créait son propre emploi ?* *Autrement* n° 20, pp. 212-215

- **Nadaud J.**, 1979, « Néo-ruraux malgré tout (présentation de quatre biographies) », dans *Jeunes 16-25 ans cherchent boulot cool. Petit chefs s'abstenir, Autrement*, n° 21, pp. 118-151.
- **Nicol O.**, 1990, « D'une définition théorique aux travaux pratiques », dans *A faire* n 13-14, p. 57
- **Outrequin P, Potier A., Sauvage P.**, 1986, *Les entreprises alternatives*, Paris, Syros ALDEA.
- **Parodi M.**, 1996, « La riche nature ou la double ambivalence des associations du secteur sanitaire et social », dans *RECMA*, n° 260, pp. 32-41
- **Pillet A.**, 1998, « L'économie alternative et solidaire, part incontournable de l'économie », dans *A faire*, pp. 23-28
- **Potier A.**, 1987, « Le mécénat : un nouveau pactole pour les associations ? », dans *RECMA*, n 22, pp. 79-82
- **Riché P.**, 1985, « L'alternative intellectuelle », dans *Lettre de l'ALDEA* n° 4.
- **Riché P.**, 1990, L'ALDEA en 5 étapes, dans *A faire*, p. 14
- **Rocard M.**, 1979, « Et si big devenait beautiful ? », dans *Et si chacun créait son propre emploi ?*, *Autrement*, n° 20, pp. 152-160.
- **Sainsaulieu R.**, 1979, « Du communautaire au groupal : le cas français », dans *Et si chacun créait son propre emploi ?*, *Autrement* n° 20, pp. 129-137.
- **Sauvage P.**, 1990, « Vers la démocratie économique », dans *La revue de l'économie sociale*, n° 21, pp. 7-10.
- **Sauvage P.**, 1992, « 10 ans d'économie alternative » dans *A faire*, n°10, pp. 30-31.
- **SEES**, 2000, *Actes du colloque de Tours, ensemble pour une économie plurielle*.
- **Soulage F.**, 1981, « L'économie sociale n'est pas une économie marginale », dans *Dix heures par jour ... avec passion, Autrement*, n° 34, pp. 37-41.
- **Tilliette B.**, 1981, « Le social, l'affectif et l'économique : un "entreprise" impossible ? », dans *Dix heures par jour... avec passion, Autrement*, n° 34, pp. 110-125.
- **Tixier P-E.**, 1979, « L'exercice du pouvoir : une scène cachée », dans *Et si chacun créait son propre emploi ? Autrement*, n° 20, pp. 122-128.
- **Touraine A.**, 1981, « Sommes-nous déjà les Grecs de Rome », dans *Les révolutions minuscules, Autrement* n° 29, pp. 166-172.
- **Vienney C.**, 1979, « Coopératives ouvrières, pas si rétro que ça », dans *Et si chacun créait son propre emploi ?*, *Autrement*, n° 29, pp. 139-146.

Annexe II-3.

Textes fondamentaux de l'économie alternative et de l'économie solidaire

Annexe II-3-1.

Charte de l'économie sociale (1980, CNLAMCA)

1. Les entreprises de l'économie sociale fonctionnent de manière démocratique. Elles sont constituées de sociétaires solidaires et égaux en devoirs et en droit.
2. Les sociétaires consommateurs ou producteurs s'engagent librement suivant les formes d'actions choisies (coopératives, mutualistes ou associatives) à prendre la responsabilité qui leur incombe en tant que membres.
3. Tous les sociétaires étant au même titre propriétaires des moyens de production, elles s'efforcent de créer dans les relations sociales internes des liens nouveaux par une action de formation et d'information.
4. Elles affirment leur droit au développement dans le respect de leur totale liberté d'action
5. Elles se situent dans le cadre d'un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains. Les excédents d'exercice ne peuvent être utilisés que pour leur croissance et pour rendre un meilleur service aux sociétaires qui en assurent seuls le contrôle.
6. Elles s'efforcent de participer au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective.
7. Les entreprises de l'économie sociale proclament que leur finalité est le service de l'homme.

Annexe II-3-2.

Manifeste pour une autre économie (1981, ALDEA)

Lorsqu'un problème nous résiste malgré d'énormes efforts de recherche, nous devons mettre en doute ses données premières. L'imagination est alors plus importante que la connaissance. A. Einstein

Le problème qui résiste, c'est celui de la faim :

- faim du corps, dans les pays du tiers monde, présente aussi dans notre pays, mais cachée et niée,
- faim d'être, dans une société où l'ultime référence est l'argent,
- faim exploitée, devenue le marché du siècle.

Nous n'acceptons pas cette faillite et mettons en doute ces données premières :

- dogme de la loi du marché des riches, dont les déséquilibres seraient miraculeusement corrigés,
- mythe de l'Etat-providence, dont la sollicitude pourvoirait au bonheur de tous,
- foi en la société d'abondance au bout d'une longue route pavée des vertus du travail, du progrès technologique, de l'exploitation intensive des ressources naturelles, sous l'éclairage unique de la rentabilité financière,
- fatalité du surarmement pour préserver, à l'ouest comme à l'est, le pouvoirs des nantis...
- mirage de la compétition, réalité de l'exclusion

Nous nous sentons capables d'un autre idéal et nous voulons imaginer un monde où chacun retrouve la liberté de conduire son destin et participe à l'économie de son environnement. Certains vivent déjà cette utopie, qui devient ainsi réalité.

- Dans de tels lieux, accessibles à tous, l'argent n'est pas le maître mais l'instrument,

- la valeur individuelle n'est pas confondue avec la richesse matérielle, les diplômes ou la position sociale, mais est reconnue dans la faculté d'être et de partager,
- Le travail n'est pas l'obligation de gagner sa subsistance, mais le moyen de se développer en contribuant à la vie du groupe, en harmonie avec les forces de la nature,
- L'efficacité n'est pas le fruit amer de la compétition et de l'exclusion mais le résultat de l'effacement des intérêts particuliers et de l'imagination des moyens,
- L'activité économique ne concourt pas à la prolifération des besoins, mais répond à la nécessité et à l'attente des hommes.

Nous nous situons dans cette perspective. Nous participons à la création et au développement de nouvelles entreprises en leur apportant des ressources humaines et financières. Nous poursuivons l'analyse critique des modes de production actuels, et la recherche de propositions alternatives concrètes.

Source : Outrequin, Potier, Sauvage, 1986, p. 27.

Annexe II-3-3.

Structuration du REAS

1) Composition en 4 collèges

- *Premier collège* : les membres fondateurs (Solidarité-Emploi, ALDEA, Garrigue. Structures auxquelles s'ajoutent deux réseaux : Le GIEPP et Ovide).
- *Second collège* : Association des Correspondants Locaux.
- *Troisième collège* : Associations des Amis de *A faire*.
- *Quatrième collège* : Partenaires directs.

2) Gestion provisoire (avant attente d'une élection lors du congrès constitutif)

- *Directoire* : A. Archimbaud (présidence), E. Antoine (Direction générale déléguée), B. Gomel, D. Hincelin, J. Archimbaud (Directeur général), H. Leblanc.
- Conseil de surveillance : JP. Gautier (Présidence), B. Ginistry (vice-présidence), MH. Chabert, S. Scarafiotti, J. Lorthioix.

Annexe II-3-4.

L'appel pour l'Economie Solidaire de 1997 (montées en généralité REAS - services de proximité)

Les perspectives ouvertes par le changement de majorité et de gouvernement nous conduisent à prendre appui sur la "rénovation de la vie publique" annoncée par Lionel Jospin, pour engager des relations d'une autre nature. Composantes actives de la société civile, nous souhaitons être des interlocuteurs constructifs et vigilants contribuant aux changements en profondeur indispensables pour enrayer l'exclusion.

Les réseaux signataires du présent appel concourent à la création et au fonctionnement de collectifs d'accueil de jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartier, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers domaines d'activité. Ce mouvement, qui se reconnaît en France autour de l'économie solidaire, trouve aussi ses développements en Europe sur des champs d'activité que la Communauté européenne a tenté de mettre en évidence : services de la vie quotidienne, d'amélioration du cadre de vie, de la culture et des loisirs, d'environnement. De ce point de vue, l'économie solidaire peut désigner nationalement le mouvement européen des entreprises sociales aux appellations très variées selon les pays (coopératives sociales, groupes d'auto-assistance, entreprises communautaires, entreprises solidaires) et qui est incontestablement une des composantes de l'Europe sociale à construire.

Les pratiques soutenues ou représentées par nos réseaux, malgré l'absence de reconnaissance budgétaire spécifique, ont émergé dans les vingt dernières années et représentent aujourd'hui des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles.

Nous nous étions déjà retrouvés, en 1995, autour d'un appel pour l'économie solidaire qui a rencontré un certain écho tant chez les acteurs de la société civile que chez des élus politiques d'horizons variés. Il s'agissait notamment de préciser ce qu'était l'économie solidaire à un moment où ce terme commençait à être galvaudé. En effet, l'économie solidaire refuse de considérer que la seule solution consisterait à laisser s'épanouir une économie de

marché libérée d'un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives.

À leur échelle, les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de l'économie, le marché n'étant pas la seule source de production de richesses, et favorisent les hybridations entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et, au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l'expression et la participation de chacun, quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.).

En somme, l'économie solidaire ne saurait se confondre avec d'autres formes d'économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale. Elle ne saurait en aucun cas constituer une " économie-balai " qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Au contraire, les expériences qui se situent dans la perspective d'économie solidaire prouvent tous les jours qu'il est possible de fonder l'initiative sur des actions de solidarité. À cet égard, la société est en avance sur les représentations de bien des technocrates, puisqu'elle a réussi à engendrer des initiatives qui contribuent à la fois au renforcement de réseaux sociaux d'échanges et d'actions en commun, et à la création d'emplois.

Pour cette raison, les initiatives ne peuvent plus être considérées comme de simples instruments des politiques publiques et le débat fondamental sur les conditions institutionnelles de développement de l'économie solidaire doit enfin être abordé avec la préparation qu'il requiert.

En se basant sur les expériences acquises et les obstacles rencontrés, différentes propositions ont été élaborées par nos multiples réseaux et demandent à enfin être discutées. De manière transversale, plusieurs axes d'action peuvent faciliter une mise en œuvre à grande échelle.

- Il s'agit de créer un véritable droit à l'initiative, en favorisant l'accès à l'espace, en finançant l'investissement immatériel, la formation des porteurs de projet et l'ingénierie de démarrage. Dans les services de proximité, on n'a pas besoin d'acheter des machines, mais on a besoin de concevoir les projets avec les usagers concernés et

dans le cadre d'un partenariat tenant compte des singularités locales, ce qui exige du temps. Pourquoi la collectivité ne peut-elle pas consentir pour l'innovation socio-économique ce qu'elle accorde pour l'innovation technologique ?

- Il s'agit de garantir l'accès de tous aux services, de soutenir la professionnalisation des emplois et d'appuyer les regroupements d'initiatives afin de consolider les démarches de terrain au lieu de les enfermer dans les petits boulots et le traitement social du chômage. Pour créer de véritables emplois durables, par exemple pour les jeunes, il est indispensable de les ancrer dans une organisation collective appropriée tant pour les salariés que pour les usagers, ce qui soulève en l'occurrence la question du statut adapté.
- Il s'agit enfin, pour dépasser la dispersion des politiques publiques et le cloisonnement, d'envisager la constitution de fonds territorialisés de développement des initiatives locales. Avec les partenaires sociaux, élus et représentants associatifs, il s'agit d'ouvrir un dialogue social local sur les problèmes de la cohésion sociale et de l'emploi, susceptibles de susciter une véritable mobilisation ; cela suppose de pouvoir redéployer certains financements existant dans l'aide sociale, l'aide aux entreprises, la création d'emplois, pour tenir compte de l'utilité sociale de certaines activités sans pour autant définir celle-ci par décret.

Ces options ne sont pas utopiques, elles ont, par exemple, commencé à être mises en pratique à l'échelle d'une région par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais à travers les assises pour l'emploi, sa politique en faveur des services de proximité et son appui à la caisse régionale d'économie solidaire. C'est à partir de telles avancées concrètes qu'il est possible de définir les composantes d'une nouvelle politique nationale.

Pour aller dans ce sens, cet appel manifeste la volonté des réseaux de la société civile que nous sommes de promouvoir un débat ouvert et de s'adresser ensemble aux pouvoirs publics pour l'ouverture d'un espace propre à l'économie solidaire¹

Annexe II-3-5.

Charte des services de proximité (établie par l'ADSP)

Finalité

Les services solidaires ont pour finalité :

- de créer du lien social à travers des activités de service aux personnes et aux collectivités en construisant l'offre de services par un dialogue collectif organisé sur le plan local avec les usagers.
- de recomposer les rapports entre économique et social en consolidant l'offre de services par une combinaison entre différentes formes d'engagement social et professionnel, et par une hybridation des ressources (ressources marchandes émanant de la redistribution, ressources non monétaires : temps, compétences, savoir-faire...).

Dans ces deux finalités s'expriment les innovations dont sont porteurs les services solidaires : la construction conjointe de l'offre et de la demande d'une part, l'hybridation des économies d'autre part.

Principes

Les services solidaires ont pour objet d'offrir des services de qualité, l'emploi est une résultante et non un but. Les emplois ainsi générés répondent à des critères de professionnalisation : formation, valorisation des compétences, reconnaissance des qualifications...

Dans une perspective d'insertion de personnes en difficultés, ces services peuvent avoir recours à des contrats aidés mais s'engagent dans tous les cas à développer en leur sein l'accès à des contrats de travail de droit commun.

Structuration

L'application de ces principes directeurs suppose que les structures qui les mettent en œuvre bénéficient d'une autonomie juridique et que l'activité soit sous le contrôle direct des acteurs impliqués (bénévoles, usagers, salariés).

Les promoteurs de services solidaires s'engagent à :

¹ . Collectif de rédaction de l'IRES (MES), 1997, « Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire », dans le *Monde-Initiatives*, 18 Juin. Reproduit dans *A faire*, n° 44, pp. 19-20.

- Rechercher des modes de participation démocratiques des usagers à mettre en œuvre des modes de fonctionnement qui favorisent les réponses adaptées aux personnes et leur appropriation par la collectivité concernée.
- Rechercher avec la collectivité des conventionnements négociés afin de rendre les services accessibles au plus grand nombre, en modulant les prix pratiqués en fonction des revenus.

- Source : Eme, Laville, Mothé, Roustang, 1996, pp. 100-101.

Anexe II-3-6

Extrait de l'appel issu du congrès de refondation du MES

Partout en France, dans votre village, votre quartier ou votre cité, vous êtes des centaines de milliers à créer des activités de l'économie solidaire, participer à leur fonctionnement ou bénéficier de leurs propositions.

Ces initiatives ne visent pas l'accumulation de pouvoirs et de profits, car leur premier objectif est de construire les conditions d'un mieux-vivre ensemble. Elles se soucient de protéger ces ressources primaires de la vie que sont l'air, l'eau, les nourritures, l'hospitalité et la fraternité entre les hommes. Elles se refusent de n'apporter leurs services qu'à ceux qui disposent des moyens de payer, en abandonnant les laissés-pour-compte du progrès. Les porteurs de ces initiatives ne considèrent pas leurs salariés comme des machines à produire, mais comme des êtres responsables doués d'imagination. Ils ouvrent la possibilité à leurs clients, à leurs usagers, de critiquer, proposer, transformer les produits et services qui sont fabriqués pour eux, et d'intervenir sur leur conception.

Commerce équitable, régies de quartiers, épargne solidaire, crèches parentales, aide à domicile, échanges réciproques de savoirs ou de services, lieux de rencontres artistiques et culturelles, initiatives interculturelles de femmes, protection de l'environnement, coopératives de consommateurs ou de producteurs... les chantiers sont nombreux pour créer sur les territoires de vie des espaces d'échanges capables de lutter concrètement contre la pauvreté et l'exclusion sur la base de démarches collectives et participatives.

Si l'économie solidaire place l'homme au centre de l'économie, c'est bien dans ce sens. Dans le sens d'une recherche permanente du bien commun où chacun a son mot à dire et surtout peut contribuer activement à la poursuite de ce but et à sa réalisation, là où il se trouve. Etre un acteur, avoir la possibilité d'agir pour transformer les relations entre les hommes dans un environnement proche, c'est pour chacun retrouver sa dignité, mais c'est aussi changer le monde.

Aujourd'hui, tout nous renvoie vers la passivité. Consommez, patientez ! Nos gouvernants sauront-ils réellement freiner ce phénomène mondial de concentration des richesses matérielles et d'expansion de la pauvreté, que plus personne ne semblerait pouvoir maîtriser ? Par de nouveaux systèmes de taxation et de redistribution ? Par la démultiplication des dispositifs d'assistance qui prétendraient panser au mieux, et provisoirement, des plaies béantes ?

Nous avons la conviction que toutes vos initiatives sont éminemment symboliques d'une autre dynamique, située à l'opposé de l'attentisme et du renoncement. Elles portent selon nous une valeur **d'exemplarité**, et représentent la manifestation d'une lame de fond d'un mouvement de transformation en germe dans chaque cellule du corps social, qui peut avoir, qui a déjà pour partie, et qui aura bientôt aux yeux de tous, une influence significative sur le développement humain.

Nous vous proposons donc de structurer à tous les échelons territoriaux des regroupements des acteurs de l'économie solidaire qui deviendront des forces de représentation, d'interpellation et de concertation. Ce processus a déjà commencé, et les réseaux régionaux qui existent déjà pourront faire bénéficier de leur expérience des réseaux naissants.

La vocation des regroupements territoriaux de l'économie solidaire est et sera de soutenir la consolidation et l'émergence des initiatives locales qu'elle représente, d'organiser des échanges entre les acteurs, d'appuyer leurs négociations avec les pouvoirs politiques et financiers locaux. Ces regroupements chercheront à se construire selon des processus démocratiques préoccupés de réunir les consensus les plus larges possibles sur les décisions et les mandats de leurs délégués, à stimuler en leur sein les initiatives et les dynamiques de projets portés par leurs membres et permettre ainsi l'expression d'une parole neuve, à prévenir enfin les structurations trop pyramidales qui assoupissent l'inventivité, le désir et le plaisir de participer ».

Source : Bureau du Mouvement pour l'Economie Solidaire, 2002, « Appel issu du congrès de refondation », dans *lettre du MES*, n° 14, p. 7.

Membres du Mouvement pour l'économie solidaire à la suite de la refondation en 2002.

Adel (Agence pour le Développement de l'Economie Locale)

ADSP (Agence pour le Développement des Services de Proximité)

APES Nord-Pas-de-Calais (Assemblée Permanente pour l'Economie Solidaire)

Ardes Basse Normandie (Association Régionale pour l'Economie Solidaire)

Ardes Picardie (Association Régionale pour l'Economie Solidaire)

CCSC (Comité chrétien de Solidarité avec les Chômeurs)

Civilités (Citoyens et Initiatives pour la Vie Locale, l'Insertion sur le Territoire et l'Economie Solidaire)

CLCBE organisation disparue en 2002 (Comité de liaison des Comités de Bassins d'Emploi)

CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartiers)

CRIDA (Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie)

Fédération des Cigales

MDS (Mouvement pour un Développement Solidaire)

Opale/culture et proximité

Peuples solidaires

Réactives

RCS-Lapresqu'île. (Réseau de citoyenneté sociale)

Ont adhéré dans le courant de l'année : Artisans du Monde, Peuple et culture, le Mouvement National des Chômeurs et précaires (MNCP), L'Association Provençale pour l'Economie Alternative et Solidaire (APEAS) et l'Appel pour une Conférence Permanente de l'Economie Solidaire en Ile-de-France (ACPES)